
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

VOLUME 19

TROISIÈME SESSION DU ONZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1911



VOLUME XLV

Voir aussi la liste numérique, page 9.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

DU

PARLEMENT DU CANADA

TROISIEME SESSION, ONZIEME PARLEMENT, 1911

A

Accidents sur les chemins de fer.. 145
Accidents sur l'Intercolonial.. .. .. 83, 83*a*
Actionnaires des banques autorisées.. .. 6
Acton-Vale, Bureau de poste à.. 86
Affaires des Sauvages, rapport annuel.. 27
Affaires extérieures, rapport annuel des. 29*b*
Agriculture, Rapport annuel de l'.. 15
Alberta et Saskatchewan, Contrôle des terres de l'.. .. ..106, 106*a*
Alberta et Saskatchewan, Vente des terres dans l'.. 133
Allemagne, Relations commerciales avec l'.. .. .. 10*a*
Allocations de retraite.. 45
Arpenteur général, Rapport de l'.. 25
Association des banquiers canadiens, règlements, etc.. 153
Assurances, Rapport annuel.. 8
Assurances, Sommaire.. 9
Astronome-chef, Rapport de l'.. .. .. .. 25*a*
Atlantic, Quebec and Western Railway.. .. ..89, 128, 128*b*
Aubains à l'emploi de l'Etat.. 198
Auditeur général, Rapport annuel.. .. 1
Australie, Commerce de réciprocité avec l'.. 109

B

Baie de Miramichi, Dragage dans la.... 93*a*
Baie Mahone, Renvoi du sous-percepteur à.. 161
Banques autorisées.. 6
Banques—Soldes non payés dans les.. .. 7
Barnhill, Le major J. L.. 185
Beurre et œufs, importés, et prix du.. .. ..179, 179*a*, 179*b*
Bibliothèque du parlement, Rapport annuel.. 33
Blé exporté du Canada.. 119
British Canadian Loan and Investment Company.. 164
Bryce, Dr P. H., Rapport du.. .. .. .. 25*c*
Budgets.. .. ..3*a*, 4, 5, 5*a*, 5*b*, 5*c*
Bureau de poste d'Athol, vente postale. 105

C

Canada et Antilles, relations commerciales.. 38
Canadiens acceptés dans la marine.. .. 56*a*
Canadian Light, Heat & Power Co.. .. 98*a*
Canal de Beauharnois, Eclairage du.. .. 98*a*
Canal de Beauharnois, sommes payées par les concessionnaires.. .. .. ..98*b*, 98*c*
Canal de la Baie Georgienne.. .. .. ..98, 98*c*
Canal de Newmarket, correspondance, etc.. 204
Canal de la vallée de la Trent, Affermages des forces hydrauliques sur le. 98*b*
Canal Welland, agrandissement.. .. ..98, 98*c*
Carrier et Lainé, Lévis, Expropriation de la propriété de.. ..87, 87*a*, 87*b*, 87*c*, 87*d*
Chambre des Communes—
  Economie interne.. 46
  Elections partielles.. 18
  Employés pendant la session.. 103

Chambre de commerce de Québec, Résolutions par la.. 122
Charing Cross Bank.. 189
Chemin de fer Canadien du Pacifique—
Décrets de l'exécutif, etc., etc.. .. 55
Pont à Lachine.. 80
Terres vendues par le.. .. .. 55a
Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel.. 20
Chemin de fer Intercolonial, Accidents aux convois du.. .. ..83, 83a
Chemin de fer Intercolonial, Compte de l'entretien.. .. .. 83b
Chemin de fer Intercolonial, Renouvellement de l'équipement.. .. .. 83b
Chemin de fer Intercolonial, trafic à destination de l'Est et de l'Ouest.. 203
Chemin de fer Intercolonial, Traverses pour le.. .. .. 83c
Chemins de fer possédés ou exploités aux Etats-Unis par des chemins de fer canadiens.. 186
Chemin de fer Transcontinental, contrat pour ponts.. .. ..77, 77a
Chemin de fer Transcontinental National—
Bilan employé dans la construction. 77f
Classification excessive ou allocation excessive.. .. .. 77n
Contrats à Winnipeg et à Saint-Boniface.. .. .. 77m
Contrat pour les ponts.. 77
Coût approximatif, coût réel.. .. .. 77i
Coût des structures.. .. .. 77c
Division de l'Est, Dépense dans cette.. .. .. 77d
Henry Quinlan & Robertson, Contrat de.. .. .. 77a
Kelliher et Gordon, Convention entre.. .. .. 77h
Longueur en milles dans chaque division, de Moncton à Winnipeg.. 77l
Paiements aux entrepreneurs.. .. .. 77e
Personnel des ingénieurs.. .. .. 77a
Quantités de chaque sorte d'excavation.. .. .. 77b
Rameau allant à Québec.. .. .. 77p
Rapport provisoire des commissaires. 77k
Remblais faits au moyen de traction mécanique.. .. .. 77d
Sixième rapport des commissaires.. 37
Total des dépenses sur le.. .. .. 77j
Chrysler, F. H., C.R., Deniers payés à. 118
Chutes de Burk, Quai aux.. 111
Commerce.. 10
Commerce, commerce canadien.. .. .. 10c
Commerce avec le Royaume-Uni et les pays étrangers.. .. .. 10b
Commerce avec les pays étrangers.. .. 10f
Commerce de réciprocité avec l'Australie.. 109
Commission de conservation, etc.. 52
Commission de géographie.. .. .. 21a
Commission d'embellissement d'Ottawa, Rapport de la.. 138
Commission des champs de bataille nationaux.. .. ..58, 58a, 58b, 58c
Commission des champs de bataille—
Médailles frappées par la.. .. .. .. 58d
Mémoire concernant les finances de la.. 58
Nomination des membres de la.. .. 58c
Rapport de la.. .. .. 58a
Rapport fait à l'Etat.. .. .. 58b
Commission des frontières de l'Alaska, Rapport de la.. 139
Commission des pêcheries, Alberta, Rapport provisoire.. 211
Commission des pêcheries de l'Alberta et de la Saskatchewan.. 211
Commission des pêcheries, Manitoba, Rapport de la.. 174
Commissaires des chemins de fer, Rapport des.. .. .. 20c
Commissaires du chemin de fer Transcontinental.. .. ..37, 77k
Commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques.. .. .. 15a
Commissaires de ports.. 23
Commission géologique, Rapport de la.. 26
Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, grève.. .. ..72a, 72b
Compagnie Martineau, Deniers payés à la.. .. .. 74g
Comptes publics, Rapport annuel.. 2
Concession d'irrigation de Percy Aylwin.. 192
Conférence à Washington, *re* Pêcheries.. .. ..97, 98a
Conférence impériale, conférences de l'Amirauté.. .. ..208a, 208b, 208c
Conférence impériale, conférence militaire.. .. .. 208d
Conférence impériale, Procès-verbaux de la.. 208
Conférence impériale, secrétariat, etc.. 176
Conférence navale internationale.. .. ..56m
Conseil de conciliation.. 202

Conseil de la milice, Rapport annuel.. 35
Conseil de la milice, Rapport provisoire. 35c
Consuls des Etats-Unis au Canada.. .. 101
Contrat pour ponts.. 77
Contrebande de l'opium sur la côte du Pacifique.. 207
Contrôle des terres des provinces, etc.106, 106a
Coquette, trawler.. 85
Cour de l'amirauté dans la Nouvelle-Ecosse.. 107
Creighton, W. O., délégué des cultivateurs.. .. .. 76g
Cumberland Coal and Railway Co.. .. 72
Curran, R. E., courrier de la malle sur chemin de fer.. 160

D

Daily Telegraph, Québec, deniers payés au.. 147
Davis, M. P., entrepreneur.. .. .. 137a
Débats, publication et distribution des.. .. ..115, 115a
Déclarations à la douane à Vancouver. 102
DeCourcy, M., Montants payés à.. ..74j, 74c
Décrets de l'exécutif *re* loi des arpentages fédéraux.. 60
Deep Brook, N.-E., Quai à.. 193
Délégation des cultivateurs.. 113
Dépenses imprévues.. 44
Dickie Martin, Nomination de.. 185
Directeur général des Postes, Rapport annuel.. 34
Directeur général vétérinaire, Rapport du.. .. .. 15b
Divers, dépenses imprévues.. 44
Dividendes impayés aux banques.. 7
Division des arpentages topographiques.. .. .. 25b
Divorces accordés par le parlement, etc.. .. ..116, 168
Dragueur *International*, Travaux exécutés par le.. .. .. 93d
Droit *ad valorem*.. 75
Drolet, Jean, Montants payés à.. .. .. 74h
Dussault et Lemieux, Montants payés à.. .. .. 93d
Dutch Loan Company.. 95

E

Eclipse Manufacturing Co., Deniers payés à l'.. 180
Economie interne.. 46
Edifice Seybold, Coût des changements et réparations à l'.. 154
Elections, Chambre des Communes.. .. 18
Elections partielles.. 18
Emmagasinement des eaux de la rivière Ottawa, Rapport sur les progrès, etc. 19a
Emplacement des casernes à Toronto.. 126
Employés, pendant la session, Chambre des Communes.. .. .. 103a
Enquête, impressions et papeterie publiques.. 39
Erié, lac, et réseau des grands lacs.. .. 54
Essex Record, Deniers payés à l'.. .. 74m
Etats-Unis, Relations avec les.. .. .. .. 10a
Exposition de Paris, Dépenses pour l'.. 206

F

Facteurs à New-Westminster.. 166
Falsification des substances alimentaires.. 14
Farmers' Bank, Documents concernant la.. .. ..110, 110a
Ferme Stadacona, Achat de la.. 191
Fonctionnaires dans les affaires municipales.. .. ..195, 195a
Fonctionnaires des douanes, Montréal.. 69
Fonctionnaires à Montréal.. .. .. 69d
Fonctionnaires des pêcheries, noms, appointements et fonctions des.. 165
Formation de la glace sur le Saint-Laurent.. .. .. 21b
Formes-blocs pour chaussures.. 66
Fournitures achetées des maisons de commerce de Kingston.. 156
Frais de voyages des ministres, etc..175a, 175b
France, Relations commerciales avec la. 10a
Fraudes chinoises sur la côte du Pacifique.. 207
French, général sir John, Rapport du. 35a
Frontières du Manitoba.. 57

G

Gardiens de phares sur le Saint-Laurent.. .. ..94, 94a
Gardiens des pêcheries dans le comté de Victoria, N.-E.. .. .. 165a
Gaz, Inspection du.. 13
Gaz naturel, sur la terre des Six-Nations.. .. .. 71c
Gazette du Travail, Liste des abonnés par la poste, de la.. 92
Gendarmerie, Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.. 28
Glace-Bay, Association de boitte de.. .. 177
Godleib Said, Détention de, à la Grosse-Ile.. 167

Greenway, Thomas, Correspondance avec.. .. .. 96*b*
Grey-sud, Nominations dans.. .. .. ..120, 120*a*
Guysborough Times, privilèges postaux. 187

H

Haney, Quinlan & Robertson.. .. .. .. 77*a*
Herald, Montréal, Montants payés au.. 74*a*
Hickman, W. A., agent d'immigration. 76*h*
Holmes, Très révérend Geo., D.D.. .. 130*a*
Houille bitumineuse, importée.. 205
Houillères du nord de l'Atlantique.. .. 155

I

Ile du Prince-Edouard, steamers pendant l'hiver.. 159
Ile du Prince-Edouard, tunnel.. 188
Immigrants japonais.. 76
Immigration—
Immigrants japonais.. 76
Agents spéciaux.. .. .. 76*a*
Nombre d'arrivages.. .. .. 76*b*
Demandes des restaurateurs.. .. .. 76*c*
Plaintes contre J. Déry.. .. .. 76*d*
Plaintes contre les restaurateurs.. .. 76*e*
Lettre de M. L. Stein.. .. .. 76*f*
Paiements à W. O. Creighton.. .. .. 76*g*
Paiements à W. A. Hickman.. .. .. 76*h*
Immigration, Rapport de l'Intérieur, Partie II.. .. .. 25*c*
Importations des Etats-Unis.. .. ..131, 131*a*
Importations et exportations, 1846 à 1876.. .. .. 109*c*
Impressions et papeterie publiques.. .. 32
Impressions et papeterie publiques, enquête.. 39
Impressions, etc., de l'Etat.. 74
Imprimerie de l'Etat, Employés de l'.. 190
Insectes destructeurs et autres fléaux.. 51
Inspection des bateaux à vapeur.. .. .. 23*a*
Installation électrique à Québec.. 117
Intérieur, Rapport annuel.. 25
Irwin, Fanny Louise, Bois sur le homestead de.. 132

J

Japon, Traité avec le.. .. ..95*d*, 9
Jetté, Son Honneur le juge, administrateur de Québec.. 114
Journaux, Distribution des.. .. .. 115*b*
Journaux, Sommes payées aux.. 64
Juges, Nomination des.. 199
Juges, Résidences des, dans la province de Québec.. 170
Justice, Rapport annuel.. 34

K

Kelliher et Gordon, convention *re* N.T.R. 77*h*
Krenzer, J., Correspondance avec.. .. 96*b*

L

Lac à la Truite, route postale.. 171
Lake, général sir P. H. N., Rapport du. 35*b*
Laliberté, J. B., Montants payés à.. .. 146
La Patrie, Montants payés à.. .. .. .. 74*d*
La Presse, Montants payés à.. .. .. .. 74*e*
La Vigie, Montants payés à.. .. .. .. 74*c*
Le Canada, Montants payés à.. .. ..74*f*, 74*k*
Le Soleil, Montants payés à.. .. .. .. 74*b*
Levé de la rivière Nelson.. 196
Letourneau, Louis, Montants payés à.. 148
Liste des navires.. .. .. 21*c*
Loi concernant le tarif des douanes.70, 75, 102*a*
Loi de l'Assurance du service civil.. .. 43
Loi des pêcheries, Modifications à la.. .. 97*a*
Loi des réserves forestières.. 61
Loi des Subsides, 1910.. 207
Loi des territoires du Nord-Ouest, chapitre 62.. 79
Long-Saut, Travaux exécutés au.. ..157, 157*a*
Louage de voitures et billets de tramway à Ottawa.. 175
Louisbourg, Réfrigérateurs de boëtte à. 177*a*
Lumière électrique, Inspection de la.. .. 13

M

Malbœuf, Jos. William, scrip de métis, émis en faveur de.. 130
Manchester Engineer, Echouement du.. 182
Mandats du Gouverneur général.. 42
Maisons de commerce de Kingston, Fournitures achetée de ces.. 156
Manitoba and South-Eastern Railway Co.. 196
Marine, Rapport annuel.. 21
Marines des possessions autonomes, Etat des.. 208
Mesures, Inspection des.. 13
Milice, ordres généraux.. 41
Mines, Rapport du ministère des.. .. .. 26*a*
Ministère des Douanes, Rapport annuel du.. 11
Ministères, qui doivent présenter des rapports au parlement.. 127

Ministres de la couronne, frais de voyages.. 172
Monnaie, Opérations de la.. 73
Montcalm, Voyages faits par le steamer. 169
Montréal, Fonctionnaires de l'Etat à.. 69*a*
Montreal Herald, Montants payés au.. 74*a*

Mc

McDougall, Révérend John.. .. .. 71*a*

N

Navires, Liste des.. .. .. 21c
Netherland Loan Co.. .. ..95, 95*a*, 95*b*, 95*c*
New-Westminster, Pénitencier de.. 112
North-Bay, Recettes provenant du quai de.. 111

O

Obligations et valeurs.. 49
Office Specialty Manufacturing Co., deniers payés à la.. 180
Ordonnance à l'effet de rescinder l'ordonnance du Yukon.. 78
Ordres généraux, milice.. 41
Ostréiculture.. 67
Ouverture et fermeture du parlement.. 104

P

Parlement, Ouverture et fermeture du.. 104
Parrsboro, Edifice du bureau de poste à.. .. .. 86*a*
Pêche dans les baies, Droits de.. 62
Pêcheries, Rapport annuel des.. 22
Pêcheries de l'Atlantique, sentence arbitrale du tribunal de La Haye.. .. .. 97*b*
Pêcheries de la côte de l'Atlantique nord.. 97
Pêcheurs dans l'Atlantique canadien.... 84
Pelletier, sir Pantaléon, Congé d'absence de.. .. ..88, 88*a*
Pénitenciers, Rapport annuel.. 34
Pénitencier de New-Westminster.. 112
Pension de retraite, etc.. 45
Percy Alwyn, Concession d'irrigation.. .. 192
Peseur, Nomination d'un—à Montréal.. 134
Phœnix Bridge Co., Paiement par la.. 82
Picard, O., et Fils, Deniers payés à.. .. 75*i*
Poids et mesures, etc.. 13
Police fédérale.. 81
Poisson apporté à terre par les pêcheurs. 84
Ports et rivières, Montants dépensés dans les.. 184
Powassan à Nipissing, route postale.. 171
Preston, W. T. R.. .. ..95, 95*a*, 95*b*, 95*c*
Primes de pêche, Noms des personnes qui les reçoivent.. .. ..158, 158*a*
Prix comparatifs Canada et Etats-Unis. 33*b*
Proclamation mettant en vigueur la "Loi modifiant la loi des chemins de fer".. 108
Producteurs de fruits et de légumes, Délégation des.. .. .. 113*a*
Produits agricoles et autres.. 173
Propriétaires d'établissements de salaisons (Meat Packers) d'Ontario et de Québec, Mémoire présenté par les.. 113*b*
Propriété dite "Baby Farm", Correspondance concernant la.. 126

Q

Quart sud-ouest de la section 10, township 38.. 96
Quebec Bridge Co., Existence légale de la.. .. ..125, 125*a*
Québec, Employés temporaires à.. .. .. 120*a*
Québec, Extension des frontières du .. 65
Quebec Oriental Railway..89, 128, 128*a*, 128*b*
Québec, pont de, Correspondance, ministère du Travail *re*.. .. .. 137*c*
Québec, pont de, Correspondance *re* plans pour le nouveau pont.. .. .. 137*d*
Québec, pont de, ingénieurs nommés.. 137*b*
Québec, pont de, Soumissions, etc., pour le.. .. ..137, 137*a*

R

Rapports des curateurs sur les banques.. .. ..152, 152*a*
Recensement, Méthodes de faire le..189, 189*b* 189*c*
Recensement, tableaux et formules.. .. 189*a*
Réception vice-régale, Correspondance *re*. 63
Réciprocité avec les Etats-Unis..De 59 à 59*s*
Reconnaissance de la rivière Nelson.. .. 19*b*
Règlements concernant le pétrole et le gaz.. 53
Règlements de la cour de l'Echiquier.. 197
Règlements des pêcheries du homard.. 48
Règlements des pêcheries, Infractions des.. .. ..91, 91*a*
Relations commerciales, Canada et Antilles.. 38
Relations douanières avec les Etats-Unis.. .. ..109*a*, 109*b*
Relevé hydrographique.. .. .. 25*a*

Rentes viagères de l'Etat.. 47
Réserves des Sauvages, Pétrole sur les.. 53
Réserve sauvage de Saint-Pierre. ..71, 71*a*, 71*b*
Réserve des Six-Nations, gaz naturel sur la.. .. .. 71*c*
Revenu de l'Intérieur, Rapport annuel du.. 12
Rivière à l'Ours, N.-E., Champs de tir de la.. 183
Rivière des Prairies, Travaux de dragage exécutés.. .. ..93*b*, 93*c*
Rivière du Coude, Source de puissance hydraulique sur la.. .. ..123, 123*a*
Rivière Napanee, Dragage de la.. 93
Rivière Winnipeg, Droits de source de puissance hydraulique sur la.. 144
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.. 28
Royaume-Uni, Relations commerciales avec le.. .. .. 10*a*

S

Saint-Pie, Bureau de poste à.. 86
Salles d'exercices ou salles d'armes, Contributions aux.. 129
Samson et Filion, Québec, Deniers payés à.. 124
Secrétaire d'Etat, Rapport annuel 29
Sénat, Coût du.. 100
Sentence aribtrale du tribunal de La Haye.. .. .. 97*b*
Septième district militaire, plainte contre le commandant.. 178
Service civil—
Nominations et promotions, rapport annuel des commissaires.. 31
Liste du.. 30
Loi de l'Assurance du.. 43
Fonctionnaires à Ottawa.. 135
Service naval du Canada—
Allocations aux sous-officiers de marine, etc.. .. .. 56*f*
Augmentations des gages autorisées. 56*g*
Canadiens acceptés dans la marine. 56*n*
Conférence navale Internationale à Londres.. .. .. 56*l*
Conférence navale Internationale, correspondance.. .. .. 56*m*
Décrets de l'exécutif, allocations de voyage.. .. .. 56*k*
Demandes d'admission dans le.. .. 56*c*
Noms des employés dans le.. .. .. 56*c*
Nom, tonnage, etc., de chaque navire.. .. .. 56*j*
Service naval du Canada—*Fin.*
Pétitions pour la remise de l'adoption de la loi du.. .. .. 56*i*
Règles et règlements du.. .. .. 56*h*
Règlements *re* admission des médecins.. .. .. 56*o*
Règlements *re* taux de la solde dans le.. 56
Règlements *re* habillements.. .. .. 56*a*
Sous-ministre et autres officiers dans le.. .. .. 56*d*
Service rapide de l'Atlantique.. 200
Sherwin-Williams Paint Co., Montants payés à la.. 124
Sociétés d'avocats, Montants payés à des. 99
Soldes non réclamés dans les banques.. 7
Stations agronomiques.. 16
Station de sauvetage de Clayoquet.. .. 68
Stations de télégraphie sans fil.. 90
Statistique criminelle.. 7
Statistique des canaux.. .. .. 20*a*
Statistique des chemins de fer.. .. .. 20*b*
Statistique des grains.. .. .. 10*d*
Steamers *Minto*, *Stanley* et *Earl Grey*, Houille achetée pour les.. .. .. ..136, 136*b*
Steamers subventionnés.. .. .. 10*e*
Substances alimentaires, falsification des.. 14

T

Tanguay, Georges, Deniers payés à.. .. 150
Tanguay, Georges, louage d'une propriété de l'Etat.. 140
Tarif préférentiel, marchandises importées en vertu du.. 142
Taschereau, C. E., Québec, Deniers payés à.. 150
Terres fédérales.. .. ..96, 96*a*, 96*b*
Terres fédérales, arpentages.. .. ..60, 60*a*, 60*b*
Terres publiques, Disposition des.. ..141, 141*a*
Territoires du Nord-Ouest, Commissaire pour les.. 181
Traité de chasse aux phoques à fourrures pélagique.. 210
Traité de commerce, etc., avec le Japon.. .. ..95*d*, 95*e*
Travail, ministère du, Correspondance *re* pont de Québec.. .. .. 137*c*
Travail, Rapport annuel.. 36
Travaux publics, Rapport annuel.. .. 19

U

Unions commerciales.. 50
Université de la Saskatchewan, Concession de terres pour l'.. 143

V

Vancouver, Déclarations de douanes à.. 102
Vancouver Dry Dock Company.. 162
Vannutelli, cardinal, Garde et escorte pour le.. 121
Voies navigables internationales.. .. ..54, 54a
Votants, liste des, Impression de la.. .. 209

W

Wentworth, comté de, Nominations dans le.. .. .. 120c
Western Coal Operators' Association.. 202
Winnipeg, Emplacement du parlement à.. .. ..194, 194a
Wren, le trawler.. 85
Walsh, E. J., I.C., Correspondance avec. 204
Wanda, Estimation de la.. 163

Y

Yukon, ordonnances du conseil, 1909.. .. 40
Yukon, ordonnances du conseil, 1910.. .. 40a
Yukon, ordonnances rescindées.. 78

Voir aussi l'Index Alphabétique, page 1.

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Arrangés par ordre numérique, avec les titres au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement; le nom du sénateur ou du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME 1.

(Ce volume est relié en deux parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Volume I, parties A à P et volume II, parties Q à Y. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.. .. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présentés le 21 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

3. Budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 2 décembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

4. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 6 février 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 16 mars 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*a*. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 8 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*b*. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 3 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*c*. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 9 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*d*. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 17 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

6. Liste des actionnaires des banques chartrées du Canada, à la date du 31 décembre 1910. Présentée le 10 avril 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 3.

7. Rapport des dividendes restant impayés, des soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées dans les banques chartrées du Canada, pendant cinq ans et plus, avant le 31 décembre 1910.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 4.

8. Rapport du surintendant des assurances pour l'année finissant le 31 décembre 1910.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

9. Relevé des états des compagnies d'assurances du Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1910. Présenté le 27 avril 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution.

VOLUME 5.

10. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie I. Commerce du Canada. Présenté le 22 novembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*a*. Rapport du ministère du Commerce. Partie II. Commerce du Canada avec la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Présenté le 22 novembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*b*. Rapport du ministère du Commerce. Partie III.—Commerce du Canada avec les pays étrangers, autres que la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Présenté le 22 novembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 6.

10*c*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie IV.—Commerce du Canada. Renseignements divers. Présenté le 31 mars 1911, par l'honorable W. S. Fielding.. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*d*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie IV.—Statistiques des céréales, y compris la saison de la récolte terminée le 31 août 1910, et la saison de navigation terminée le 6 décembre 1910. Présenté le 12 mai 1911, par l'honorable William Patterson.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*e*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie VI.—Services de paquebots subventionnés. Présenté le 20 avril 1911, par l'honorable William Paterson.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*f*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie VII.—Commerce des pays étrangers, et traités et conventions. Présenté le 31 mars 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires

VOLUME 7.

11. Rapport du ministère des Douanes, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

12. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1909, par l'honorable William Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 8.

13. Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

14. Rapport sur la falsification des substances alimentaires, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15. Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15*a*. Rapport du Commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 12 janvier 1911, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires

15*b*. Rapport du directeur général vétérinaire et du commissaire du bétail M. J. G. Rutherford, M.V., pour l'exercice clos le 31 mars 1909.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires

VOLUME 9.

16. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910. par l'honorable S. A. Fisher

17. Statistiques criminelles, pour l'année expirée le 30 septembre 1909. Présentées le 21 novembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 10.

18. Relevé des élections partielles (onzième parlement) de la Chambre des communes, 1910.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

18. (1908). Relevé de la onzième élection générale pour la Chambre des communes du Canada, tenue les 19 et 26 octobre 1908.. .. .. *..Réimprimé.*

VOLUME 11.

19. Rapport du ministre des Travaux publics, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Pugsley.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

19*a*. Rapport sur les progrès des levés et des travaux exécutés concernant l'emmagasinement des eaux de la rivière Ottawa, pour l'exercice 1909-1910. (ajoutant aux investigations se rattachant au projet du canal maritime de la baie Georgienne), Présenté le 6 mars 1911, par l'honorable William Pugsley.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 12.

19*b*. Rapport sur la reconnaissance hydrographique de la rivière Nelson, septembre-octobre 1909. Présenté le 16 février 1911, par l'honorable William Pugsley.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20. Rapport du ministère des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*a*. (1909). Statistique des canaux, pour la saison de navigation de 1909. Présentée le 21 mars 1910, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*b*. Statistique des canaux pour la saison de navigation de 1910. Présentée le 10 avril 1911, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*c*. Statistique des chemins de fer, pour l'année expirée le 30 juin 1910. Présentée le 16 décembre 1910, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 13.

20*d*. Le cinquième rapport du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable G. P. Graham.. .. .. *..Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

20c. Rapport sur les études du tracé du chemin de fer de la baie d'Hudson. Présenté le 13 décembre 1909, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

21. Rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries. (Marine, 1910). Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

21a. Rapport de la Commission de géographie du Canada, renfermant toutes ses décisions jusqu'au 30 juin 1910.. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 14.

21b. Rapport sur la formation de la glace dans le fleuve Saint-Laurent, et rapport sur l'influence des banquises sur la température de la mer, tel qu'indiqué par l'usage du microthermomètre lors d'un voyage fait dans le détroit et la Baie-d'Hudson, en juillet 1910, par M. H. T. Barnes, D.Sc., F.R.S.C. Présenté le 16 mai 1911, par l'honorable S. A. Fisher.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

21c. Liste des navires publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries, étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada le 31 décembre 1910. Présentée le 19 juillet 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

22. Rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries. (Pêcheries), 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 15.

23. Rapport des commissaires des Ports, etc., au 31 décembre 1910.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

23a. Rapport du Président de la Commission de l'Inspection des bateaux à vapeur, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

24. Rapport du ministre des Postes, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 22 novembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 16.

25. Rapport du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable F. Oliver.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 17.

25a. Rapport de l'Astronome en chef, ministère de l'Intérieur pour l'exercice clos le 31 mars 1910.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

25b. Rapport annuel de la division du Service topographique, ministère de l'Intérieur, 1909-10. Présenté le 31 mars 1911, par l'honorable Frank Oliver.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25c. Rapport du Dr P. H. Bryce, médecin en chef. Annexe du rapport du surintendant de l'immigration. Présenté le 9 décembre 1910, par l'honorable F. Oliver.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 18.

25d. Rapport du levé hydrographique (jaugeage de certains cours d'eau). Ministère de l'Intérieur.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

26. Rapport sommaire de la division de géologie du ministère des Mines, pour l'année civile 1910. Présenté le 19 janvier 1911, par l'honorable William Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

26a. (1909). Rapport sommaire de la division des mines du ministère des Mines, pour l'année civile 1909. Présenté le 26 janvier 1911, par l'honorable William Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.
Ce document est relié dans le Volume XVI, 1910.

VOLUME 19.

27. Rapport du département des Affaires des sauvages, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable F. Oliver.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

28. Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1910. Présenté le 2 décembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 20.

29. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

29 (Pas de publication).

29b. Rapport du département des Affaires extérieures pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

30. Liste du service civil du Canada, 1910. Présentée le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 21.

31. Deuxième rapport annuel de la Commission du service civil du Canada pour la période comprise entre le 1er septembre 1909 et le 31 août 1910. Présenté le 1er décembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

32. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

33. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, pour l'année 1910. Présenté le 17 novembre 1910, par l'Orateur.. .. ..*Imprimé pour les documents parlementaires.*

34. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 30 novembre 1910, par l'honorable A. B. Aylesworth.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35. Rapport du conseil de la milice, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable sir Frederick Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35a. Rapport du général sir John French, G.C.B., G.C.O.V., C.C.M.G., inspecteur général des forces impériales, sur son inspection des forces de la milice canadienne. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable sir Frederick Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35b. Rapport sur la meilleure méthode de mettre à exécution les recommandations du général sir John French au sujet de la milice canadienne, par le major général sir P. H. N. Lake, C.C.M.G., C.B., inspecteur général. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable sir Frederick Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35c. Rapport intérimaire du conseil de la milice pour le Canada concernant l'entraînement de la milice durant la saison de 1910. Présenté le 31 mars 1911, par l'honorable sir Frederick Borden.. .. ..*Imprimé pour la distribution.*

36. Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice clos le 31 mars 1910, y compris le rapport sur les procédures en vertu de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable W. L. MacKenzie King. *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 22.

36a. Rapport sur les différends industriels au Canada jusqu'au 31 mars 1911 *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

36b. Prix comparatifs, Canada et Etats-Unis, 1906-1911. (Produits agricoles, des pêcheries, du bois et des mines. Présenté le 28 juillet 1911, par l'honorable W. L. Mackenzie King.. .. ..*Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.*

37. Sixième rapport des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable G. P. Graham. *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

38. Rapport de la Commission Royale sur les relations commerciales entre le Canada et les Antilles, ainsi que Partie II—Preuve faite en Canada et appendices; Partie III—Preuve faite dans les Antilles et appendices; et Partie IV—Preuve faite à Londres et appendices. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Paterson. *Imprimé pour les documents parlementaires.*

39. Rapport de l'honorable secrétaire d'Etat sur l'enquête faite au sujet des affaires du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, ainsi que copie de la preuve, etc., faite à la dite enquête. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. .. ..*Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.*

VOLUME 23.

40. Ordonnances du Territoire du Yukon passées par le conseil du Yukon en 1909. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Pas imprimées.*

40a. Ordonnances du Territoire du Yukon, décrétées par le conseil du Yukon, en l'année 1910. Présentées le 4 avril 1911, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Pas imprimées.*

41. Ordres généraux de la milice entre le 1er novembre 1909 et le 18 octobre 1910. Présentés le 22 novembre 1910, par l'honorable sir Frederick Borden.. .. ..*Pas imprimés.*

42. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, à compte de l'exercice 1910-11. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable William Patterson.. .. ..*Pas imprimé.*

43. Relevé conforme à l'article 17 de la Loi d'assurance du service civil, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable William Paterson. *Pas imprimé.*

44. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er avril 1910 au 17 novembre 1910, conformément à la Loi des subsides, 1910. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.. .. ..*Pas imprimé.*

45. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1910. Présenté le 22 novembre 1911, par l'honorable William Paterson.. .. ..*Pas imprimé.*

46. Procès-verbaux de la Commission d'économie interne, pour l'année écoulée, conformément à la règle 9 de la Chambre. Présentés le 1er décembre 1910, par l'Orateur. *Imprimés pour les documents parlementaires.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

47. Etat conforme à l'article 16 de la Loi des rentes viagères, servies par l'Etat, 1908, contenant un relevé des transactions faites pendant l'exercice expiré le 31 mars 1910. Présenté le 1er décembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour les documents parlementaires.

48. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 1er décembre 1910. Copie des règlements existants concernant la pêche du homard adoptés par arrêté du conseil du 30 septembre 1910. Présentée le 1er décembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.
Imprimée pour les documents parlementaires.

49. Etat détaillé des obligations et effets enregistrés dans le département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier état du 25 novembre 1909, soumis au parlement du Canada en vertu de l'article 32, chapitre 19, des Statuts Revisés du Canada, 1906. Présenté le 1er décembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Pas imprimé.*

50. Rapport annuel en vertu du chapitre 125 des Statuts Revisés du Canada, 1906, concernant les unions commerciales. Présenté le 1er décembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Pas imprimé.*

51. Règlements en vertu de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux. Présentés le 1er décembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.. .. ..*Pas imprimés.*

52. Premier rapport annuel de la Commission de la conservation des ressources naturelles, 1910. Présenté le 5 décembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour les documents parlementaires.

53. Règlements établis par ordre en conseil, le 17 mai 1910, pour la disposition du pétrole et du gaz sur les réserves sauvages des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest. Présentés le 5 décembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Pas imprimés.*

54. Rapport de la Commission internationale des voies navigables et discussion sur le régime des eaux du lac Erié et des grands lacs. Présenté le 7 décembre 1910, par l'honorable William Pugsley.. .. ..*Imprimé pour les documents parlementaires.*

54*a*. Réponse à adresse de la Chambre des communes en date du 12 décembre 1910,—Copie de tous les arrêtés du conseil ou autres autorisations nommant les membres de la section canadienne de la Commission conjointe des eaux navigables internationales, y compris tous rapports, recommandations et correspondance soumis au gouvernement ou à l'un de ses départements par la dite section canadienne, ou l'un de ses membres; de plus, un état des dépenses totales de cette section canadienne jusqu'à date, y compris les détails. Présentée le 8 mai 1911. M. Macdonell.. .. ..*Pas imprimée.*

55. Relevé en tant que le ministère de l'Intérieur est concerné de copie de tous les arrêtés du conseil, plans, documents et correspondance, qui doivent être présentés à la Chambre des Communes, en vertu d'une résolution passée le 20 février 1882,—depuis la date de la dernière production de documents, en vertu de la dite résolution. Présenté le 9 décembre 1910, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

55*a*. Etat indiquant les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien, pendant l'année expirée le 31 octobre 1910. Présenté le 4 mai 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

56. Règlements établis par le département du Service de la Marine au sujet de la solde,—en conformité de l'article 47 de la Loi du Service de la Marine. Présentés le 9 décembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimés.*

56*a*. Règlements établis par le département du Service de la Marine au sujet de la distribution des habillements,—en conformité de l'article 47 de la Loi du Service de la Marine. Décret à l'exécutif au 30 septembre 1910. Présentés par l'honorable M. L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimés.*

56*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 5 décembre 1910,—Etat indiquant les dépenses faites jusqu'à date à même la somme votée par la Chambre au sujet

VOLUME N° 23—*Suite.*

de la nouvelle marine, et spécifiant dans chaque cas le montant payé, à qui, et l'objet de la dépense. Présentée le 16 décembre 1910.—M. Monk.. .. ..*Pas imprimée.*

56*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 14 décembre 1910,—Etat donnant le nombre de demandes reçues de citoyens du Canada pour servir dans la marine canadienne projetée en qualité d'officiers et en qualité de marins expérimentés, respectivement; le nombre d'officiers et de marins, respectivement, de la marine anglaise qui ont demandé du service dans la marine canadienne. Présentée le 11 janvier 1911.—M. Jameson.. .. ..*Pas imprimée.*

56*d*. Réponse à adresse du Sénat, du 24 novembre 1910, demandant,—1. Le département du Service de la Marine créé par la législation de la dernière session a-t-il été régulièrement constitué et mis en fonction? 2. Qui a été nommé sous-ministre par le Gouverneur en conseil? 3. Quels sont les autres fonctionnaires et commis nécessaires à l'administration convenable des affaires du nouveau département qui ont été nommés par le Gouverneur en conseil? 4. Quels sont parmi ces fonctionnaires et ces commis ceux qui ont été transférés du ministère de la Marine et des Pêcheries au département du Service de la Marine? 5. Parmi ces fonctionnaires et ces commis quels sont ceux qui viennent d'ailleurs? 6. Quel est le salaire de chacun des fonctionnaires? Présentée le 11 janvier 1911.—L'honorable M. Landry.. .. ..*Pas imprimée.*

56*e*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Tableau faisant connaître,—1. Les noms de toutes les personnes engagées, à ce jour, par le gouvernement en rapport avec le nouveau département de la Marine, soit pour service sur mer, soit pour travail se rattachant au département, tant dans le service extérieur que dans le service intérieur. 2. Le domicile antérieur de ces personnes, leur emploi antérieur, rang ou grade dans la marine britannique, ou ailleurs, et le chiffre de leur solde ou rémunération antérieures. 3. Les fonctions, rang ou occupation dans le service du Canada, ainsi que leurs soldes et allocations actuelles. Présentée le 18 janvier 1911.—M. Monk.. .. ..*Pas imprimée.*

56*f*. Copie d'un décret du conseil, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 22 décembre 1910, autorisant l'octroi de certaines gratifications aux sous-officiers et marins du service de la Marine. Présentée le 19 janvier 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimée.*

56*g*. Copie d'un décret du conseil, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 22 décembre 1910, et publié dans la *Gazette du Canada* le 14 janvier 1911, autorisant une augmentation de gages pour certains services à bord des navires du service de la Marine. Présentée le 19 janvier 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. ..*Pas imprimée.*

56*h*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes en date du 11 janvier 1911,—Copie de toutes règles et règlements passés par le Gouverneur en conseil en vertu des dispositions de la Loi du service de la marine adoptée à la dernière session du Parlement. Présentée le 26 janvier 1911.—M. Monk.. .. ..*Pas imprimée.*

56*i*. Réponse à ordre du Sénat en date du 24 novembre 1910,—Etat indiquant dans autant de colonnes distinctes: 1. Le nom de la division électorale; 2. Celui de la paroisse, canton, ville ou cité; 3. Le nom du premier signataire et mention du nombre additionnel des signataires de chacune des requêtes présentées au cours de la dernière session, soit à la Chambre des Communes soit au Sénat, demandant la remise de l'adoption du projet de loi de la marine de guerre jusqu'à ce que le peuple eut eu l'occasion de manifester sa volonté par voie de plébiscite; 4. La date de la présentation de chacune de ces requêtes; 5. Le nom pour chacune de ces requêtes du député ou du sénateur qui l'a présentée. Présentée le 30 novembre 1910.—L'honorable M. Landry.. .. ..*Pas imprimée.*

56*j*. Réponse à ordre du Sénat du 1er février 1911,—Etat indiquant dans autant de colonnes distinctes: 1. Le nom de tous les navires qui composent aujourd'hui la flotte au service du Canada; 2. Le tonnage de chacun de ces navires; 3. L'âge actuel de chaque vaisseau;

VOLUME N° 23—*Suite.*

4. Le prix d'achat, ou de construction, ou à leur défaut, la valeur actuelle de chacun de ces navires; 5. La force en chevaux-vapeur de chacun d'eux; 6. Leur mode de propulsion, par aubes, hélices ou voiles; 7. Le nombre de personnes composant l'équipage de chacun de ces navires; 8. Le coût d'entretien annuel de chacun de ces navires avec les équipages; 9. L'emploi de chacun de ces vaisseaux, spécifiant si c'est pour la garde des côtes, la protection des pêcheries ou pour quel autre usage; 10. Dans quelles eaux se meut chacun de ces navires—est-ce dans les eaux de l'Atlantique, dans celles du Pacifique, sur les grands lacs, dans les eaux du golfe et du fleuve Saint-Laurent ou ailleurs? Avec un résumé indiquant le nombre et le tonnage global des vaisseaux servant sur les grands lacs, des vaisseaux stationnés sur les rives de la Colombie-Britannique et des vaisseaux sillonnant les eaux de l'est de notre partie du continent américain. Présentée le 14 février 1911.—L'honorable M. Landry.. .. ..*Pas imprimée*

56*k*. Copie des décrets de l'exécutif publiés dans la *Gazette du Canada*, le 11 février 1911: N° 83-146. Règlements pour l'entrée des instructeurs de la marine. No 91-146. Echelle revisée des salaires pour les électriciens. No 86-146. Allocation revisée pour dépenses de voyages. Présentée le 23 février par le très honorable sir Richard Cartwright. *Pas imprimée.*

56*l*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes en date du 6 février 1911,—Copie du protocole ou arrangement final conclu à la Conférence navale internationale tenue à Londres en décembre 1908-février 1909, et du rapport général présenté à la dite conférence navale au nom de son comité de rédaction, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement impérial et celui du Canada à ce sujet. Présentée le 10 mars 1911.—M. Monk.. .. ..*Pas imprimée.*

56*m*. Correspondance et documents concernant la Conférence navale internationale, tenue à Londres en décembre 1908-février 1909. 2. Correspondance concernant la déclaration de Londres. 3. Décision finale de la seconde conférence de la paix tenue à La Haye en 1907, et conventions et déclarations y annexées. Présentée le 23 mars 1911, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimée.*

56*n*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 27 février 1911,—Relevé faisant connaître,—1. Combien de Canadiens ont été admis pour faire partie de la marine canadienne. 2. Quels sont les noms et le lieu de résidence des aspirants acceptés. Présentée le 24 mars 1911.—M. Taylor (Leeds).. .. ..*Pas imprimée.*

56*o*. Copie d'un décret de l'exécutif approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 31 mars 1911, et publié dans la *Gazette du Canada* le 15 avril 1911: No 358. Règlements revisés pour l'entrée de chirurgiens dans le service naval. Présentée le 24 avril 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimée.*

57. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, ou le très honorable premier ministre, et le gouvernement du Manitoba, ou le premier ministre de cette province au sujet de la demande, par la province du Manitoba, d'un accroissement de territoire et de subvention. Présentée le 14 décembre 1910.—M. Staples. *Imprimée pour les documents parlementaires.*

58. Mémoire concernant les finances de la Commission des champs de bataille nationaux de Québec, à la date du 31 mars 1910. Présenté le 15 décembre 1910, par l'honorable William Paterson.. .. ..*Imprimé pour les documents parlementaires.*

58*a*. Rapport de la Commission des champs de bataille nationaux de Québec. Présenté le 15 décembre 1910, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier. *Imprimé pour les documents parlementaires.*

58*b*. Réponse à adresse du Sénat du 24 janvier 1911,—Copie du dernier rapport fait au gouvernement par les membres de la Commission des champs de bataille de Québec. Présentée le 10 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

58c. Réponse à ordre du Sénat du 12 janvier 1911,—Copie de tous ordres en conseil relativement à la nomination des membres de la Commission des champs de bataille de la province de Québec, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes reçues par la dite commission, leur provenance, l'intérêt sur icelles, les dépenses encourues, la nature de telles dépenses, distinguant ce qui a été payé pour acquisition de terrains, la balance en mains et le coût approximatif avec la nature des dépenses à encourir pour atteindre le but que s'est proposé la commission. Présentée le 21 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

58d. Réponse à un ordre du Sénat en date du 23 février 1911,—Etat du nombre de médailles en or, en argent ou en bronze que la Commission des champs de bataille de Québec a fait frapper en commémoration du trois centième anniversaire de la fondation de Québec, le coût de chacune de ces séries de médailles, les noms des personnes ou des institutions auxquelles l'on a donné des médailles en or, en argent ou en bronze. Présentée le 28 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

59. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910.—Présentée le 15 décembre 1910.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59a. Réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59b. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 3 février 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59c. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 8 février 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59d. Réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réci-

VOLUME N° 23—*Suite.*

procité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 27 février 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59e. Réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59f. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 14 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59g. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 22 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59h. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présenté le 27 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59i. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toute les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 28 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59j. Réponse supplémentaire additionnelle à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 28 mars 1911.– *L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

59*k*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 31 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*l*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910.—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou la désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 7 avril 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*m*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 19 avril 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*n*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 19 avril 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée*

59*o*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 2 mai 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*p*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 5 mai 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*q*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1911,—Relevé faisant connaître les droits imposés par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la France, la Suède, la Suisse, l'Autriche-Hongrie, le Japon, l'Argentine, le Venezuela et la Russie, respectivement, sur chacun des articles compris dans la convention douanière

VOLUME N° 23—*Suite.*

entre les Etats-Unis et le Canada; aussi, en 1910, quels ont été les quantités et les prix d'importations sur lesquelles des droits ont été perçus, quant aux articles suivants: beurre, œufs, fromage, bœuf salé, lard fumé et jambons, mouton, agneau, lard salé et autres produits de viande (en détail), orge, fèves, avoine, pois, blé, foin, graine de lin, pommes vertes, et animaux importés des pays ci-dessus nommés. Présentée le 8 mai 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*r*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1911, pour un relevé, basé sur le dernier rapport annuel du Commerce et de la Navigation des Etats-Unis, faisant connaître en quoi le Canada sera plus favorisé sur le marché américain que ses principaux compétiteurs par suite de l'interprétation donnée le 10 avril 1911 à Washington par la cour d'appel des Etats-Unis en matières douanières au sujet de la clause de la nation la plus favorisée,—laquelle interprétation ne reconnaît pas aux compétiteurs du Canada sur le marché américain les mêmes privilèges que ceux accordés au Canada par la convention douanière en ce qui concerne l'importation aux Etats-Unis des articles suivants, savoir:—(*a*) Maquereau, mariné ou salé (*b*) hareng, mariné; (*c*) morue, aigrefin, merluche et merlan, séchés, fumés, salés ou en conserve; (*d*) tous autres poissons salés ou en conserves; (*e*) huiles de poisson ;(*f*) beurre; (*g*) fromage; (*h*) bêtes à cornes; (*i*) chevaux; (*j*) avoine; (*k*) coke; (*l*) eaux minérales; (*m*) feuilles de fer ou d'acier laminées, étamées en zinc, en étain ou autre métal; (*n*) mica; (*o*) graine de lin; (*p*) fèves et pois desséchés; (*q*) oignons; (*r*) pommes de terre; (*s*) autres végétaux à l'état naturel.—Montrant de plus (1) le taux de droit actuel dans les Etats-Unis sur les articles ci-dessus énumérés; (2) le taux de droit, sous le régime de la convention douanière projetée, sur les dits articles; (3) la valeur des artitcles (4) le montant des droits perçus sur les articles importés des dits compétiteurs pour le commerce de la dite année, et qui seront admis francs de droit, s'ils sont importés du Canada, en vertu de la dite convention douanière. Présentée le 16 mai 1911.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

59*s*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 19 mai 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*t*. Etat indiquant quelles ont été chacune des six dernières années, les importations en Canada (quantité et valeur) des produits ci-après énumérés provenant respectivement de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la France, de la République Argentine et des Etats-Unis, savoir: blé, avoine, chevaux, bêtes à cornes, moutons, agneaux, viande de bœuf et de mouton, œufs, beurre, fromage, volailles, légumes et fruits; quel a été, à Londres, Angleterre, pendant les derniers cinq ans, le prix moyen du beurre et des œufs comparé au prix (a) dans les provinces de l'est, (b) à Montréal, (c) à Toronto, (d) à Minnéapolis, (e) à Chicago, (f) à Détroit, (g) à Buffalo, (h) à Boston, et (i) à New-York. Présenté le 28 juillet 1911, par l'honorable S. A. Fisher.. .. ..*Pas imprimé.*

60. Relevé des décrets de l'exécutif passés entre le 1er novembre 1909 et le 30 septembre 1910, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des arpentages fédéraux, chapitre 21, 7-8 Edouard VII. Présenté le 11 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver. *Pas imprimé.*

60*a*. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique*, entre le 1er novembre 1909 et le 30 septembre 1910, sous le régime des dispositions du paragraphe (d) de l'article 38 des Règlements concernant l'arpentage, l'ad-

VOLUME N° 23—*Suite.*

ministration, la disposition et la gérance des terres publiques du Canada, dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés le 11 janvier 1811, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimés.*

60*b*. Etat exigé par l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts de 1908, lequel est comme suit: " 77. Les règlements établis par le Gouverneur en conseil en vertu des dispositions de la présente loi, et les décrets du Gouverneur en conseil autorisant la vente d'une étendue de terre ou la concession de quelque intérêt dans cette étendue de terre n'auront de vigueur et d'effet qu'après avoir été publiés, pendant quatre semaines consécutives, dans la *Gazette du Canada;* et tous ces décrets ou règlements doivent être déposés devant les deux Chambres du parlement dans les quinze jours de la session qui suit leur date, et ces règlements resteront en vigueur jusqu'au jour suivant immédiatement celui de la prorogation de cette session du parlement, et pas davantage, à moins qu'au cours de cette session ils n'aient été approuvés par résolution des deux Chambres du parlement ". Présenté le 11 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

61. Relevé des décrets de l'exécutif passés entre le 1er novembre 1909 et le 30 septembre 1910, conformément aux dispositions de la Loi des réserves forestières fédérales, articles 7 et 13 du chapitre 56 des Statuts Revisés du Canada. Présenté le 11 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

62. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie du mémoire de sir John Thomson relativement aux droits de pêche dans les baies de l'Amérique Britannique du Nord préparé pour les plénipotentiaires britanniques à Washington en 1888, et copie du traité consenti et approuvé par le président. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster.*

Imprimée pour les documents parlementaires.

63. Réponse à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de tous mémoranda, correspondance, etc., entre Son Excellence le Gouverneur général et le bureau colonial, ou entre l'un des membres du gouvernement et les consuls généraux des pays étrangers en Canada, au sujet du rang que doivent occuper ces derniers dans les fonctions officielles, telles que la réception du soir vice-royale. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Sproule.. .. ..Imprimée pour les documents parlementaires.*

64. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 décembre 1910,—Etat indiquant quels journaux ou compagnies publiant des journaux dans les cités de Montréal et de Québec ont directement ou indirectement reçu du gouvernement du Canada des sommes en solde d'impression, de lithographie, de reliure ou d'autre ouvrage, entre le 31 mars et le 15 novembre 1910; aussi, indiquant durant la période précitée, la somme totale payée à chacun des dits journaux ou à chacune des dites compagnies. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Monk.. .. ..Pas imprimée.*

65. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, papiers, cartes ou autres documents échangés entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres et le gouvernement de Québec ou quelqu'un de ses membres ou autres personnes agissant en son nom, ou entre le gouvernement du Canada et celui de l'Ontario ou quelqu'un de ses membres concernant l'extension des limites de la province de Québec, tel que mentionné dans un arrêté du conseil du 8 juillet 1896 établissant une limite conventionnelle y spécifiée. Aussi, copie de toute correspondance, papiers, documents, etc., qui ont pu être échangés entre les susdits gouvernements ou quelques-uns de leurs membres au sujet de l'adoption d'une loi en 1898 à l'effet de ratifier la limite conventionnelle actuelle. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Sproule.. .. .. ..Imprimée pour les documents parlementaires.*

66. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat donnant les noms des manufacturiers canadiens qui préparent des " formes " de cordonnier en érable étuvé dégrossies à la machine et des formes-blocs pour chaussures ",

VOLUME N° 23—*Suite.*

destinées à la fabrication de formes finies pour bottines et souliers. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Hughes*.. .. ..*Pas imprimée.*

67. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de toute correspondance, rapports, mémoires, explorations et autres papiers en la possession du gouvernement et non encore déposés sur la Table, concernant l'industrie huîtrière en Canada. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et autres papiers concernant la propriété et le contrôle des bancs d'huîtres, et la concentration de la propriété et du contrôle des dits bancs en vue d'en laisser la réglementation et le contrôle au gouvernement du Canada. Aussi, copie de toute correspondance, rapports, recommandation et autres papiers concernant la location ou la vente des dits bancs ou d'une partie d'iceux pour y cultiver les huîtres. Aussi, copie de toute correspondance et rapports concernant la culture et la conservation des huîtres et autres mollusques. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Warburton.*

Imprimée pour les documents parlementaires.

68. Ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de tous rapports, dépositions, correspondance et autres documents se rapportant à l'enquête sur les irrégularités survenues à la station de sauvetage de Clayoquot, dont il est fait mention à la page 353 du rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, 1909-1910. (Doc. parlementaire, No 22). Présenté le 11 janvier 1911.—*M. Bernard*..*Pas imprimé.*

69. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant combien de fonctionnaires de l'hôtel des douanes à Montréal ont quitté le service depuis le 1er jour 1896 jusqu'à ce jour; quels sont leurs noms, et quels étaient leurs appointements, leurs fonctions et leur âge respectivement à la date à laquelle ils ont quitté le service; aussi, les noms, l'âge, les appointements et les fonctions de ceux qui les ont remplacés, la date de leur entrée dans le service et leurs appointements actuels. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Wilson (Laval)*.. .. ..*Pas imprimée.*

69*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 février 1911,—Etat donnant les noms et prénoms des employés permanents ou temporaires nommés à Montréal depuis le 1er janvier 1904, dans le ministère des Postes, dans celui des Douanes, du Revenu de l'Intérieur et des Travaux publics; l'âge et le lieu de résidence de ces employés au moment de leur nomination; les dates et la nature des permutations, promotions ou augmentations de salaires accordées à ces employés depuis leur nomination. Présentée le 28 avril 1911.—*M. Gervais*.. .. ..*Pas imprimée.*

70. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Sommaire des conventions conclues avec des pays étrangers par le Gouverneur en conseil sous le régime du tarif des douanes, 1907, sans en référer au parlement. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée*

71. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Relevé de la dépense totale se rapportant à la rétrocession de la réserve sauvage de Saint-Pierre, y compris le transport des sauvages sur la nouvelle réserve, et les frais de la vente des terres, ainsi que toutes dépenses nécessitées pour la rétrocession. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Bradbury*.. .. ..*Pas imprimée.*

71*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Copie de toute la correspondance échangée avec le révérend John McDougall et de toutes instructions à lui données relativement à la réserve des sauvages de Saint-Pierre; aussi, du rapport du révérend John McDougall sur l'enquête faite par lui concernant la dite réserve. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Bradbury*.. .. ..*Pas imprimée.*

71*b*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Relevé de la dépense totale se rapportant à la rétrocession de la réserve sauvage de Saint-Pierre, y compris le transport des sauvages sur la nouvelle réserve, et les frais de la vente des terres ainsi que toutes les dépenses nécessitées pour la rétrocession. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Bradbury*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

71*c*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de tous rapports, arrêtés du conseil, correspondance, offres, conventions, archives, règlements ou autres documents, se rapportant à la concession ou abandon à un nommé Merrill, ou à quelque autre personne ou corporation du droit de creuser un puits pour atteindre et se procurer du gaz naturel soit dans, soit sous la réserve sauvage des Six-Nations, à ou près Brantford, Ont.;—aussi, un relevé de toutes les sommes qui ont été payées pour telle concession ou droit, et de toutes les sommes reçues subséquemment par ces tribus, ou par le gouvernement pour le compte de ces tribus en rapport avec la dite concession ou droit. Présentée le 2 février 1911.—*M. Osler.. ..Pas imprimée.*

72. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Copie de tous rapports, documents et correspondance, non encore produits, se rapportant à la grève des employés de la Cumberland Coal and Railway Company, Limited. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Rhodes.. .. ..Pas imprimée.*

72*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de la convention en règlements de la dernière grève entre la compagnie du Grand-Tronc et les conducteurs et serre-freins,—ainsi que de toute la correspondance et des documents qui se rapportent à cette grève ou qui en ont été la conséquence, échangés entre les parties en cause, ou entre l'une d'elles et toutes personne ou personnes autorisées ou se déclarant autorisées à représenter l'une ou l'autre des dites parties, ou encore entre le gouvernement, ou l'un des ministres ou des sous-ministres, ou toute autre personne représentant le gouvernement, ou entre ces dites personnes, ou l'une quelconque d'entre elles, ou toute personne autorisée ou se déclarant autorisée à agir en leur nom, ou au nom de l'une quelconque d'entre elles, avant, durant, et depuis la dite grève. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Northrup.. .. ..Pas imprimée.*

72*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 janvier 1911,—Copie de toute la correspondance, documents se rapportant à la dernière grève du Grand-Tronc entre la compagnie du Grand-Tronc et les conducteurs et employés en grève, ou entre l'une quelconque de ces personnes ou toute personne ou toutes personnes autorisées ou se prétendant autorisées à agir au nom de l'une ou l'autre des parties, ou tout ministre, ou sous-ministre, ou qui que ce soit en leur nom, et l'une ou l'autre de ces personnes, ou toute personne se déclarant autorisée à agir au nom des uns ou des autres, depuis le 29 novembre 1910, et spécialement de tous les documents, correspondance et conventions se rapportant à la réinstallation dans leur emploi de l'un quelconque des grévistes et la nomination du juge Barron. Présentée le 2 février 1911.—*M. Northrup..Pas imprimée.*

73. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat complétant, pour l'année 1910, les renseignements fournis par la réponse à un ordre de la Chambre en date du 19 janvier 1910 concernant les opérations de la Monnaie. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

74. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 novembre 1909,—Etat indiquant le montant total payé par le gouvernement, chaque année, depuis 1896, pour impressions, annonces et lithographies exécutées en dehors du bureau de l'imprimerie du gouvernement; le montant total ainsi payé, chaque année, par chaque département du gouvernement pour les dits objets; les noms et domiciles de chaque personne, maison ou corporation auxquelles des sommes ont été ainsi payées et le montant total payé, chaque année, à chacune de ces personnes, maisons ou corporations depuis 1896; la partie des dites sommes, s'il en est, qui ont été ainsi payées après annonces publiques, soumissions et contrats; à qui les contrats ont été accordés et si c'est au plus bas soumissionnaire, dans chaque cas; et aussi, quelle partie des dites sommes a été dépensée autrement qu'à la suite d'annonces publiques, de soumissions et de contrats, et à qui elle a été payée dans chaque cas. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Armstrong.. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

74*a*. Réponse à ordre du Sénat du 1er février 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *The Montreal Herald* par les différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*b*. Réponse à ordre du Sénat du 25 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *Le Soleil,* de Québec, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*c*. Réponse à ordre du Sénat du 25 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, les sommes d'argent payées au journal *La Vigie,* de Québec, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays, depuis la fondation de ce journal jusqu'à ce jour. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*d*. Réponse à ordre du Sénat du 1er février 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *La Patrie,* de Montréal, par les différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*e*. Réponse à ordre du Sénat du 1er février 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *La Presse,* de Montréal, par les différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*f*. Réponse à ordre du Sénat du 26 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *Le Canada,* de Montréal, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*g*. Réponse à ordre du Sénat du 31 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à la compagnie Martineau par les différents ministères du pays. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry. Pas imprimée.*

74*h*. Réponse à ordre du Sénat du 31 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. Jean Drolet, de Québec, par les différents ministères de ce pays. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée*

74*i*. Réponse à ordre du Sénat du 3 février 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à O. Picard et Fils, de Québec, par les différents ministères de ce pays. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée*

74*j*. Réponse à ordre du Sénat du 24 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. DeCourcy, de Québec, entrepreneur, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*k*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 février 1911,—Relevé faisant connaître quelles sommes, depuis le 31 mars dernier, ont été payées par le gouvernement au journal *Le Canada* à Montréal, ou à ses éditeurs,—(*a*) pour annonces ou impressions; (*b*) pour lithographie ou autres ouvrages; (*c*) directement ou indirectement pour des copies du journal; si actuellement, le dit journal exécute quelque ouvrage, de quelque nature que ce soit, pour le gouvernement; si des soumissions ont été demandées publiquement pour l'un quelconque des ouvrages faits par le dit journal pour le gouvernement au cours de l'année dernière. Présentée le 6 avril 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*l*. Réponse supplémentaire à un ordre du Sénat en date du 24 janvier 1911,—Relevé indiquant pour chaque année du 1er juillet 1896 à date les montants payés à M. Courcy,

VOLUME N° 23—*Suite.*

entrepreneur, par chacun des ministères du pays. Présentée le 27 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74m. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mai 1911,—Relevé des sommes payées par l'Etat aux propriétaires ou éditeurs du *Record*, d'Essex, journal quotidien et hebdomadaire publié à Windosr, Ontario, pour impressions et annonces, au cours des exercices clos le 31 mars 1907, 1908, 1909, 1910 et 1911. Présentée le 18 juillet 1911.—*M. Boyce*.. .. ..*Pas imprimée.*

75. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 décembre 1910,—Etat donnant, pour 1896 et 1910, respectivement, la valeur moyenne imposable de l'unité de chaque article ou produit énuméré dans les tableaux de la Loi des douanes sur lequel un droit *ad valorem* était payable, chacune des deux années ci-dessus. Présentée le 12 janvier 1911.—*M. Borden (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

76. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant toutes les demandes faites au gouvernement pendant la durée de l'arrangement conclu avec le Japon concernant les immigrants japonais, en vue d'admettre ces immigrants pour des fins spéciales. Aussi, copie de toute correspondance à ce sujet. Présentée le 12 janvier 1911.—*M. Taylor (New Westminster)*.. .. ..*Pas imprimée.*

76a. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat donnant la liste des agents spéciaux d'immigration nommés par le gouvernement depuis le 31 mars 1909, spécifiant dans quelles parties de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, du continent européen ou autre pays ils sont stationnés, et faisant connaître leurs domiciles actuels et où ils résidaient lors de leur nomination, la date de la nomination dans chaque cas, leurs salaires et dépenses respectives, et, le montant de toutes commissions qui ont pu être payées à chacun ou à quelqu'un d'entre eux depuis leur nomination. Présentée le 12 janvier 1911.—*M. Wilson (Lennox et Addington)*.. .. ..*Pas imprimée.*

76b. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Relevé faisant connaître le nombre d'immigrants arrivés en Canada depuis le 31 mars dernier jusqu'à ce jour; les contrées de leur origine; le nombre venant de chaque contrée; le nombre du sexe masculin et du sexe féminin en chaque cas; le nombre d'immigrants âgés de moins de quatorze ans; entre quatorze et vingt et un ans; entre vingt et un ans et quarante ans; et entre quarante et soixante ans en chaque cas; leur occupation avant de venir en Canada; leur religion; l'endroit vers lequel ils se dirigeaient dans ce pays; leur occupation une fois rendus à cet endroit; aussi, le nombre d'immigrants auxquels on a refusé de débarquer, et le nombre de ceux qui ont été renvoyés à leur port d'embarquement. Présentée le 6 février 1911.—*M. Wilson (Lennox et Addington).* *Pas imprimée.*

76c. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 24 janvier 1911 demandant de produire les comptes et réclamations en détail produits au ministère de l'Intérieur ou au bureau d'immigration de Québec, par M. Jacques Déry, restaurateur, au cours de la saison de navigation de 1910. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry*..*Pas imprimée.*

76d. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 20 janvier 1911, demandant la production du rapport reçu par la division de l'immigration au sujet des plaintes portées contre M. Jacques Déry, le restaurateur occupant les hangars d'immigration à Québec; aussi la correspondance échangée et l'enquête tenue par l'agent d'immigration relativement aux prix excessifs demandés par le restaurateur et du remboursement qu'il a dû faire aux immigrants du prix obtenu pour vivres de mauvaise qualité. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

76e. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 25 janvier 1911, pour la production d'une plainte, signée par un grand nombre de personnes employées au bureau de l'immigration et aux hangars d'immigration, à Québec, et adressée à l'agent du ministère à cet endroit, contre M. Jacques Déry, le restaurateur, et aussi la réponse de ce dernier. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

76*f*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 25 janvier 1911, pour la production d'une lettre en date du 1er janvier 1910, écrite par M. Stein, de Québec, et adressée à M. W. D. Scott, le surintendant de l'immigration. Présentée le 10 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

76*g*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1911,—Etat donnant les comptes détaillés, pièces justificatives, déclarations, rapports et autres papiers concernant le salaire et les dépenses de W. O. Creighton, qui a visité la Grande-Bretagne en 1910 en qualité de fermier-délégué, ainsi que les paiements qui lui ont été faits. Présentée le 28 avril 1911.—*M. Stanfield*.. .. ..*Pas imprimée.*

76*h*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1911,—Etat donnant les comptes détaillés, pièces justificatives, déclarations, rapports et autres papiers concernant le salaire de W. A. Hickman, agent d'immigration dans la Grande-Bretagne en 1902 et 1903, ainsi que les paiements qui lui ont été faits. Présentée le 28 avril 1911.—*M. Stanfield*.. .. ..*Pas imprimée.*

77. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Etat faisant connaître:—1. La quantité estimative de chaque classe de matériaux requis pour la construction; 2. Les taux ou prix convenus, et le coût estimatif de chaque classe de matériaux d'après les taux de la soumission acceptée; 3. Le coût total estimatif basé sur ces quantités et taux de chacun des différents ponts dont le contrat a été adjugé au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1910, et mentionnés pages 3 et 4 du sixième rapport annuel des commissaires du Transcontinental; 4. Copie du devis et du contrat, en chaque cas, le numéro du contrat et le nom de l'entrepreneur; 5. Le nombre de ponts qui restent à construire par contrat, le site et la description, et la quantité estimative des différentes classes de matériaux en chaque cas; 6. Pourquoi les contrats n'ont pas été adjugés pour la construction de ces ponts, et la date probable à laquelle ils le seront; 7. Les ponts pour lesquels des contrats ont été adjugés avant le 31 mars 1909, avec mention du site, du nom de l'entrepreneur et du numéro du contrat; le coût estimatif de chacun de ces ponts, à la date de l'adjudication du contrat, d'après les prix du contrat, les changements faits dans les plans, le devis ou le contrat, s'il en est, et les réclamations produites à la suite de ces changements, ou pour ouvrages additionnels, s'il en est; la proportion de l'ouvrage exécuté, les paiements faits à ce jour, le chiffre des retenues, et la somme reconnue nécessaire, ou estimative, pour terminer l'entreprise en chaque cas; 8. Les ponts qui ont été complétés, avec les notes descriptives comme ci-dessus; le coût estimatif au moment de l'adjudication du contrat, la nature de l'étendue des changements dans les plans, le devis ou le contrat, s'il en est, l'augmentation ou la diminution du coût qui en a résulté, le coût total réel définitif de chacun de ces ponts. Présentée le 13 janvier 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910:—(*a*) Copie de la soumission et du contrat de Haney, Quinlan et Robertson, pour la construction d'un atelier à locomotives et d'autres ateliers, à environ 6 milles à l'est de Winnipeg, et du coût estimatif total basé sur les prix du contrat; (*b*) Copie des diverses autres soumissions reçues et un relevé du coût estimatif total basé sur chacune de ces soumissions calculé selon l'échelle des prix détaillés à la date où le contrat a été adjugé. Présentée le 13 janvier 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, pour chaque section des travaux du chemin de fer National-Transcontinental entre Moncton et Winnipeg, (*a*) quelle a été la première approximation départementale de la quantité respective du roc solide, de la pierre désagrégée, de la terre, du sable, etc.; (*b*) les quantités d'excavation pour chacune des classes de matériaux ci-dessus et qui ont été payées jusqu'ici. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames.* *Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

77*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant, dans le cas où les structures parachevées du Transcontinental ont différé matériellement des plans originaux dans une mesure représentant une différence de plus de $10,000 dans le coût. Le coût estimatif primitif de la structure; Le coût d'après les plans modifiés; La nature du changement; Le nom de l'ingénieur local, et de l'entrepreneur ou sous-entrepreneur; La raison (s'il en est) donnée pour la modification des plans; Copie de la correspondance échangée à ce sujet entre le personnel du bureau principal et l'ingénieur en charge. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames.* *Pas imprimée.*

77*d*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant, dans le contrat-modèle pour travaux de construction du Transcontinental, la clause relative aux remblais faits au moyen de traction mécanique, et les montants payés jusqu'à date pour cet objet, et à qui. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames.* *Pas imprimée.*

77*e*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant quels montants ont été payés jusqu'à date pour supplément de travaux à chacun des entrepreneurs de la ligne du Transcontinental, ainsi que le district où ces travaux ont eu lieu. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*f*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat faisant connaître tous les cas où, dans la construction des travaux du Transcontinental, un mélange de ciment plus riche que celui mentionné dans le devis a été employé (jusqu'à un montant augmentant le coût des travaux de $5,000 ou plus); aussi, le coût estimatif primitif et le coût réel dans chacun de ces cas. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*g*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Liste des membres du personnel technique qui ont été révoqués ou qui ont démissionné ou qui ont quitté le service de la Commission du Transcontinental depuis 1904, avec indication de la position précédemment occupée, de la date à laquelle le service a été quitté, et de la cause assignée dans chaque cas. Présentée le 7 février 1911.—*M. Ames.* *Pas imprimée.*

77*h*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1911,—Etat indiquant, relativement à ces cas pour lesquels une entente a été conclue l'automne dernier entre M. Killiher et M. Gordon, quant à la quantité excessive de déblai (*over break*) dans la division de l'est du Transcontinental, quelles quantités de matériaux, de quelle classe et quelles sommes ont été retranchées des décomptes progressifs ou y ont été ajoutées; là où des mesurements devaient être faits, s'ils l'ont été, et quel a été le résultat. Présentée le 17 février 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*i*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, en ce qui regarde les parties des travaux sur la ligne du chemin de fer National-Transcontinental où l'on s'est départi des devis primitifs,—(*a*) le coût estimatif des travaux d'après le plan original; (*b*) le coût réel ou estimatif d'après le plan modifié; (*c*) le nom de l'entrepreneur et celui de l'ingénieur résident, ainsi que les raisons alléguées par ce dernier à l'appui des changements apportées. Présentée le 24 février 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*j*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Relevé faisant connaître quel sera, au 31 décembre 1910, le total de la dépense pour la construction du chemin de fer National-Transcontinental, et pour tout ce qui se rapporte à cette voie ferrée ou qui en découle; et à quelle somme on estime ce que coûteront le parachèvement et l'équipement de cette voie entre Winnipeg et Moncton. Présentée le 27 février 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

77*k*. Rapport intérimaire des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour les neuf mois expirés le 31 décembre 1910. Présenté le 27 février 1911, par l'honorable G. P. Graham.. .. ..*Pas imprimé.*

77*l*. Réponse à ordre du Sénat du 18 janvier 1911,—Etat indiquant: A. En ce qui concerne la ligne principale du Transcontinental:

1. La longueur respective, en milles, de chacune des divisions du Transcontinental, dénommées division A, division B, etc., depuis Moncton jusqu'à Winnipeg et spécifiant dans quelle province se trouve chacune de ces divisions;

2. Le coût estimatif, au début, de la construction du chemin dans chacune de ces divisions;

3. Le coût réel payé au 15 janvier pour la confection de la voie ferrée, y compris gares, voies d'évitement, ponts et autres travaux nécessaires, dans chacune de ces divisions;

4. Ce que coûtera, approximativement, dans chacune des divisions du Transcontinental ce qui reste à construire pour y parfaire le chemin.

B. En ce qui concerne les embranchements du Transcontinental:—

1. La longueur respective de chacun des dits embranchements, spécifiant la division et la province dans lesquelles se trouve chaque embranchement;

2. Le coût estimatif, au début, de la construction de chacun de ces embranchements;

3. Le coût réel, au 15 janvier courant, de la confection de tels embranchements;

4. Le coût probable des travaux à faire sur chacun de ces embranchements;

5. L'indication de la clause spéciale de la loi sous l'autorité de laquelle chaque embranchement a été construit;

6. La mention de tout autre embranchement que se proposerait de construire la Commission du chemin de fer Transcontinental ou le gouvernement, avec indication de sa longueur et de son coût probable. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry.* *Pas imprimée.*

77*m*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 février 1911,—Etat faisant connaître, à part les contrats numéros 1 à 21, inclusivement, quel contrat a été accordé pour la construction, sur la ligne du Transcontinental à Winnipeg ou à Saint-Boniface, de ponts, gare, dépendances, hangars à marchandises, hangars, remises à locomotives, tables tournantes, réservoirs, logements de cantonniers, ateliers ou autres bâtiments, structures ou outillage; si ces divers contrats ont été accordés après annonces et sur soumissions; quel est le coût ou le coût estimatif d'après les listes de prix ou d'après les prix d'ensemble mentionnés dans les soumissions dans chaque cas, et quel est l'entrepreneur dans chaque cas; si on a demandé en même temps des soumissions avec listes de prix et avec prix d'ensemble, et d'après quel système le contrat a été accordé, et pour quelle raison dans chaque cas; quels changements ont été faits dans aucuns des travaux depuis l'adjudication du contrat, et quelle est l'augmentation ou la diminution du coût. Présentée le 9 mars 1911.—*M. White (Renfrew).. ..Pas imprimée.*

77*n*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1911,—Copie du rapport des ingénieurs qui ont fait une enquête sur la classification excessive, surplus de déblai, ou autres prétendues allocations excessives accordées sur les estimations de progrès ou finales, dans la division est du Transcontinental, de la preuve faite ou autres données recueillies, et de toutes lettres, instructions, arrangeements, plans, dessins, photographies, mémoires et écrits expédiés, donnés ou employés concernant la dite enquête qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre; avec mention de la réponse antérieure contenant certains de ces papiers; aussi, copie du rapport antérieur fait par MM. Schreiber, Kelliher et Lumsden immédiatement avant la démission de ce dernier. Présentée le 16 mars 1911.—*M. Lennox.. .. ..Pas imprimée.*

77*o*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1911,—Etat préparé en conformité du document parlementaire N° 46*i* du 26 avril 1909 concernant la divi-

VOLUME N° 23—*Suite.*

sion est du Transcontinental, indiquant la dépense réelle faite au sujet de chaque item inscrit sur les listes de chacun des 21 contrats pour la construction de cette province, jusqu'à la date de la dernière estimation faite sur chaque contrat, et la quantité estimative des travaux à faire et de matériaux à fournir pour chacun de ces item, et le coût estimatif pour compléter le contrat dans chaque cas. Présentée le 10 avril 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*p*. Réponse à adresse du Sénat du 23 mars 1911,—Copie de l'ordre en conseil, en date du 23 juin 1910, transférant du gouvernement aux commissaires du chemin de fer Transcontinental-National, le tronçon de chemin de fer entre le pont de Québec et la cité du même nom. Présentée le 19 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*..*Pas imprimée.*

78. Pour approbation par la Chambre des Communes en vertu de l'article 17 de la loi du Yukon, chapitre 63 des Statuts revisés du Canada, 1906, copie d'une ordonnance décrétée par Son Excellence le Gouverneur général en conseil sous le régime des dispositions de l'article du dit chapitre 63, le neuvième jour de décembre 1909, et intitulée: " Ordonnance à l'effet de rappeler une ordonnance concernant l'imposition d'une taxe sur l'ale, le porter, la bière ou lager importés dans le Territoire du Yukon ". Présentée le 13 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimée.*

79. Etat en conformité de l'article 88 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest, chapitre 62 des Statuts revisés du Canada. Présenté le 16 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

80. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de toute correspondance échangée entre lui-même et toutes autres personnes, corporations, corps municipaux ou autres corps publics et le ministère des Chemins de fer et Canaux au sujet de la reconstruction et modification du pont de la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien qui traverse le fleuve Saint-Laurent à Lachine, Qué. Présentée le 16 janvier 1911.—*M Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

81. Rapport du commissaire de la police fédérale, pour 1910. Présenté le 17 janvier 1911, par sir Allen Aylesworth.. .. ..*Pas imprimé.*

82. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Phœnix Bridge Company au sujet du paiement par la dite compagnie de la somme de $100,000 en règlement des réclamations en rapport avec son contrat. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

83. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1910,—Etat indiquant le nombre des accidents arrivés aux convois sur la ligne de l'Intercolonial pendant les dix mois écoulés entre le 1er avril et le 31 décembre 1908; le nombre des personnes tuées ou blessées lors de chacun de ces accidents pendant la même période; le coût de chacun de ces accidents pour réparations, propriété détruite, indemnités aux voyageurs ainsi qu'aux expéditeurs de marchandises et de bagages. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Stanfield*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1910,—Etat indiquant le nombre des accidents survenus aux convois de l'Intercolonial, entre le 1er avril 1909 et ce jour, avec mention de l'endroit où l'accident est arrivé, et les détails de chaque accident; le nombre de personnes tuées ou blessées lors de chacun de ces accidents; les dépenses causées par chacun de ces accidents, sous les chapitres suivants, respectivement: réparations; propriétés détruites; compensation aux voyageurs, et compensation aux expéditeurs de marchandises et de bagages. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Stanfield*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—(*a*) Copie de toutes les données, estimations, déclarations, recommandations et rapports, se rapportant à un compte de renouvellement d'équipement de l'Intercolonial, quant à l'introduction et aux opérations de ce compte jusqu'à ce jour; (*b*) de toute la corres-

VOLUME N° 23—*Suite.*

pondance échangée avec l'Auditeur général et d'autres personnes à ce sujet; (*c*) de toute la correspondance, recherches et enquêtes de la part de l'Auditeur général ou en son nom quant à la nécessité de ce compte, à la suffisance ou non suffisance des sommes portées à ce compte, et à l'application des dites sommes; (*d*) Les renseignements analogues au sujet du maintien du compte des rails; (*e*) Les renseignements de même nature quant au maintien du compte des ponts, et quant à l'un quelconque des autres item de l'entretien, comme aussi toute recommandation touchant l'introduction des dits comptes. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Barker*.. .. ..*Pas imprimée.*

83*c*. Réponse à ordre du Sénat du 4 mai 1910, demandant la production de documents répondant aux questions suivantes:

1. Des soumissions ont-elles été demandées en 1908 et 1909, relativement à l'achat des traverses de chemin de fer, pour l'usage de l'Intercolonial, et les contrats ont-ils été accordés au plus bas soumissionnaire?

2. Qui a eu ces contrats, et quel est le nom de chaque soumissionnaire, ainsi que le montant de chaque soumission?

3. Le ministère des Chemins de fer et Canaux a-t-il, en 1908 et 1909, accordé des contrats quelconques relativement à l'achat des dites traverses et quel prix a été payé à chaque entrepreneur, et qui a eu ces contrats?

4. En 1908 et 1909, le ministère des Chemins de fer et Canaux a-t-il demandé des soumissions pour acheter des traverses faites d'épinette blanche, grise et jaune, ainsi qu'en bouleau, frêne, peuplier, etc.

5. Qui a acheté ces traverses en épinette, bouleau, frêne, peuplier, etc., et qui a en 1908 et 1909, et le ministère se propose-t-il de continuer ce système d'achat de ces sortes de bois?

6. Qui a acheté ces traverses en épinette, bouleau, frêne, peuplier, etc., et qui a donné les ordres de recevoir ces sortes de traverses, qui les a reçues et estampées pour l'Intercolonial?

7. En 1909 le ministère a-t-il demandé des soumissions pour des traverses en cèdre, cyprès et pruche? Si oui, qui a eu ces contrats et ces contrats ont-ils été accordés au plus bas soumissionnaire, et quelles quantités sont actuellement fournies par chaque entrepreneur?

8. Quelle quantité de dormants a été fournie jusqu'à cette date, (*a*) par les entrepreneurs du Nouveau-Brunswick, (*b*) par les entrepreneurs de la Nouvelle-Ecosse et de la province de Québec, respectivement?

9. Le gouvernement, par ordre en conseil, a-t-il autorisé MM. Pottinger, Burpee ou M. Taylor, de Moncton, d'acheter des traverses en épinette de toutes sortes et dimensions, et de faire distribuer ces sortes de traverses dans le district de Québec, et notamment de la Rivière-du-Loup à l'Ile-Verte?

10. Quel prix le ministère a-t-il payé pour les traverses d'épinette, pruche, cèdre, bouleau et peuplier, etc.? Qui en est l'entrepreneur? Qui a reçu et inspecté les dites traverses?

11. Le ministère sait-il que ces dormants sont absolument impropres à être employés dans un chemin de fer, et que ces dormants sont actuellement distribués le long de l'Intercolonial pour être employés sur la voie principale?

12. Combien coûte le transport par char de traverses expédiées du Nouveau-Brunswick dans le district de Québec? Présentée le 3 février 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

84. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant les quantités respectives des diverses espèces de poissons de consommation ordinaire débarqués par les pêcheurs canadiens de l'Atlantique, annuellement, depuis 1870, et leur valeur annuelle respective. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Jameson.*

Pas imprimée.

VOLUME N° 23—*Suite.*

85. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes lettres, correspondance, résolutions, mémoires, rapports et tous autres documents, en la possession du gouvernement, et non encore produits, en ce qui concerne la pêche à la loutre, au castor ou aux traîneaux à vapeur, et les opérations des chalutiers à vapeur *Wren* et *Coquette* dans les eaux du détroit de Northumberland, ou ailleurs, en Nouvelle-Ecosse. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Chisholm (Antigonish).* *Pas imprimée.*

86. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat donnant les recettes des bureaux de poste d'Acton-Vale, Upton et Saint-Pie, comté de Bagot, province de Québec, depuis l'année 1903 jusqu'à 1910 inclusivement. Présentée le 17 janvier 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

86*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier,—Copie de toutes les instructions ou communications de la part du ministère des Travaux publics, ou de l'un quelconque de ses fonctionnaires, ou du ministre des Travaux publics à l'architecte en chef ou à tout autre architecte relativement à la préparation des plans ou à la construction d'un hôtel des postes à Parrsboro, N.-E., et de tous autres bureaux de poste ou édifices publics devant être utilisés en tout ou en partie par le ministère des Postes, et pour lesquels des crédits ont été votés durant la période écoulée entre le 1er janvier 1908 et le 31 décembre 1910. Présentée le 20 avril 1911.—*M. Rhodes*.. .. ..*Pas imprimée.*

87. Réponse à adresse du Sénat en date du 22 avril 1910, demandant—

1. Copies de tous ordres en conseil ou de tout ordre du ministère de la Justice et du ministère des Travaux publics et de toute la correspondance échangée entre le gouvernement, les ministères de la Justice et des Travaux publics, la banque de Montréal, la maison Carrier et Lainé, de Lévis, et toutes autres personnes, au sujet—

(*a*) de l'acquisition par le gouvernement de la propriété de la maison Carrier et Lainé, lors de la vente de cette propriété par le shérif en 1908;

(*b*) de l'expropriation subséquente pour fins d'utilité publique de cette même propriété tombée entre les mains de la Banque de Montréal;

(*c*) de son achat définitif de la Banque de Montréal par le gouvernement;

(*d*) de la nomination d'un agent devant représenter le gouvernement à la vente par le shérif;

(*e*) de la nomination des experts devant procéder à l'expropriation des terrains en question.

2. Copie de tous les rapports produits directement ou indirectement au gouvernement ou en sa possession, par les experts ci-dessus mentionnés ou par l'arbitre auquel la Banque de Montréal et la maison Carrier et Lainé avaient soumis leurs différends, ou par les différents avocats et agents agissant au nom et dans l'intérêt du gouvernement.

3. Copies des différents contrats intervenus entre la Banque du Peuple et la People's Bank, d'Halifax, en 1905, entre le gouvernement et la Banque de Montréal en 1909, entre le gouvernement et M. Ernest Caron, devenu le locataire du gouvernement pour une période de trente ans des terrains et des bâtiments, autrefois la propriété de Carrier et Lainé.

4. Copies de tous documents quelconques et de toute correspondance relatifs aux différentes transactions ci-dessus, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes d'argent payées par le gouvernement par rapport à telles transactions, avec les noms des personnes à qui telles sommes ont été payées et le montant payé à chacune d'elles et pour quel objet particulier. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.* *Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

87*a*. Réponse supplémentaire à adresse du Sénat en date du 22 avril 1910, demandant:—

1. Copies de tous ordres en conseil ou de tout ordre du ministère de la Justice et du ministère des Travaux publics et de toute la correspondance échangée entre le gouvernement, les ministères de la Justice et des Travaux publics, la Banque de Montréal, la maison Carrier et Lainé, de Lévis, et toutes autres personnes, au sujet—

(*a*) de l'acquisition par le gouvernement de la propriété de la maison Carrier et Lainé, lors de la vente de cette propriété par le shérif en 1908;

(*b*) de l'expropriation subséquente pour fins d'utilité publique de cette même propriété entre les mains de la Banque de Montréal;

(*c*) de son achat définitif de la Banque de Montréal par le gouvernement;

(*d*) de la nomination d'un agent devant représenter le gouvernement à la vente par le shérif;

(*e*) de la nomination des experts devant procéder à l'expropriation des terrains en question.

2. Copie de tous les rapports produits directement ou indirectement au gouvernement ou en sa possession, par les experts ci-dessus mentionnés ou par l'arbitre auquel la Banque de Montréal et la maison Carrier et Lainé avaient soumis leurs différends, ou par les différents avocats et agents agissant au nom et dans l'intérêt du gouvernement.

3. Copies des différents contrats intervenus entre la Banque du Peuple et la People's Bank, d'Halifax, en 1905, entre le gouvernement et la Banque de Montréal en 1909, entre le gouvernement et M. Ernest Caron, devenu locataire du gouvernement pour une période de trente ans ds terrains et des bâtiments, autrefois la propriété de Carrier et Lainé.

4. Copies de tous documents quelconques et de toute correspondance relatifs aux différentes transactions ci-dessus, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes d'argent payées par le gouvernement en rapport avec telles transactions, avec les noms des personnes à qui telles sommes ont été payées et le montant payé à chacune d'elles et pour quel objet particulier. Présentée le 18 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

87*b*. Réponse supplémentaire à adresse du Sénat, du 22 avril 1910, demandant—

1. Copies de tous ordres en conseil ou de tout ordre du ministère de la Justice et du ministère des Travaux publics et de tout correspondance échangée entre le gouvernement, les ministères de la Justice et des Travaux publics, la Banque de Montréal, la maison Carrier et Lainé, de Lévis, et toutes autres personnes, au sujet—

(*a*) de l'acquisition par le gouvernement de la propriété de la maison Carrier et Lainé, lors de la vente de cette propriété par le shérif en 1908;

(*b*) de l'expropriation subséquente pour fins d'utilité publique de cette même propriété tombée entre les mains de la Banque de Montréal;

(*c*) de son achat définitif de la Banque de Montréal par le gouvernement;

(*d*) de la nomination d'un agent devant représenter le gouvernement à la vente par le shérif;

(*e*) de la nomination des experts devant procéder à l'expropriation des terrains en question.

2. Copies de tous les rapports produits directement on indirectement au gouvernement ou en sa possession, par les experts ci-dessus mentionnés ou par l'arbitre auquel la Banque de Montréal et la maison Carrier et Lainé avaient soumis leurs différends, ou par les différents avocats agissant au nom et dans l'intérêt du gouvernement.

3. Copies des différents contrats intervenus entre la Banque du Peuple et le "People's Bank of Halifax" en 1905, entre le gouvernement et la Banque de Montréal en 1909, entre le gouvernement et M.. Ernest Caron, devenu le locataire du gouverne-

VOLUME N° 23—*Suite.*

ment pour une période de trente ans des terrains et des bâtiments, autrefois la propriété de Carrier et Lainé.

4. Copies de tous documents quelconques et de toute correspondance relatifs aux différentes transactions ci-dessus, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes d'argent payées par le gouvernement en rapport avec telles transactions, avec les noms des personnes à qui telles sommes ont été payées et le montant payé à chacune d'elles et pour quel objet particulier. Présentée le 27 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

87c. Réponse supplémentaire à adresse du Sénat, en date du 22 avril 1910, demandant:—

1. Copies de tous ordres en conseil ou de tout ordre du ministère de la Justice et du ministère des Travaux publics et de toute la correspondance échangée entre le gouvernement, les ministères de la Justice et des Travaux publics, la Banque de Montréal, la maison Carrier et Lainé, de Lévis, et toutes autres personnes, au sujet:—

(*a*) de l'acquisition par le gouvernement de la propriété de la maison Carrier et Lainé, lors ed la vente de cette propriété par le shérif en 1908.

(*b*) de l'expropriation subséquente pour fins d'utlité publique de cette même propriété tombée entre les mains de la Banque de Montréal;

(*c*) de son achat définitif de la Banque de Montréal par le gouvernement;

(*d*) de la nomination d'un agent devant représenter le gouvernement à la vente par le shérif;

(*e*) de la nomination des experts devant procéder à l'expropriation des terrains en question.

2. Copies de tous les rapports produits directement ou indirectement au gouvernement ou en sa possession, par les experts ci-dessus mentionnés ou par l'arbitre auquel la Banque de Montréal et la maison Carrier et Lainé avaient soumis leurs différends, ou par les différents avocats et agents agissant au nom et dans l'intérêt du gouvernement.

3. Copies des différents contrats intervenus entre la Banque du Peuple et la People's Bank, d'Halifax, en 1905, entre le gouvernement et la Banque de Montréal en 1909, entre le gouvernement et M. Ernest Caron, devenu le locataire du gouvernement pour une période de trente ans des terrains et des bâtiments, autrefois la propriété de Carrier et Lainé.

4. Copies de tous documents quelconques et de toute correspondance relatifs aux différentes transactions ci-dessus, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes d'argent payées par le gouvernement en rapport avec telles transactions, avec les noms des personnes à qui telles sommes ont été payées et le montant payé à chacune d'elles et pour quel objet particulier. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

87d. Répinse à ordre du Sénat du 9 mars 1911,—Copie du contrat intervenu entre la Banque de Montréal et la People's Bank, d'Halifax, en 1905, au sujet de la situation financière et des obligations de la maison Carrier et Lainé, contrat dont copie a été passée au gouvernement lors des transactions financières intervenues entre la Banque de Montréal et le gouvernement en 1909. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

88. Réponse à adresse du Sénat du 24 novembre 1910, demandant copie de tous ordres en conseil, mémoires ou correspondance quelconque au sujet de la démission du lieutenant-gouverneur actuel de la province de Québec et de la nomination de son remplaçant, ainsi que de la demande d'un congé d'absence et de la nomination d'un administrateur pendant l'absence du pays de Son Honneur sir Pantaléon Pelletier. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

88a. Réponse à adresse du Sénat, du 8 février 1911,—Copie de l'ordre en conseil prolongeant de deux mois le congé d'absence déjà obtenu par sir Pantaléon Pelletier; ainsi

VOLUME N° 23—*Suite.*

que copies de toute la correspondance échangée à ce sujet entre le gouvernement, Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et l'administrateur actuel de la même province. Présentée le 14 février 1911.—*L'honorable M. Landry.* *Pas imprimée.*

89. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et documents de quelque nature que ce soit, entre les liquidateurs de la Charing Cross Bank, ou A. W. Carpenter, ou de qui que ce soit agissant en leur nom, et tout membre du cabinet ou fonctionnaire de l'Etat, en ce qui concerne les affaires du chemin de fer Atlantic, Quebec and Western; le Québec Oriental, ou la New Canadian Company, Limited. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

90. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant le nombre de postes de télégraphie sans fil possédés par le gouvernement; où ils sont situés; le coût de chacun, et le revenu qui en provient; aussi, faisant connaître si quelques-uns de ces postes sont loués, à qui ils le sont, le loyer annuel, et la durée du bail. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Armstrong*.. .. ..*Pas imprimée.*

91. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mars 1910,—Relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes qui ont été condamnées à l'amende à cause des transgressions des règlements des pêcheries dans les eaux côtières des comtés de Pictou et de Cumberland, dans la Nouvelle-Ecosse, et de Westmoreland, Nouveau-Brunswick, au cours des années 1907, 1908 et 1909;—aussi, liste complète des amendes imposées, des argents perçus, et des amendes ou parties d'amendes remises, s'il en est, en chaque cas. De plus, copie de toutes les instructions émises, des rapports, documents et correspondance se rattachant à cette matière. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Rhodes*.. .. ..*Pas imprimée.*

91*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat donnant les noms de toutes personnes qui ont payé l'amende pour infraction aux règlements des pêcheries sur le littoral de l'Ile du Prince-Edouard depuis 1900 jusqu'à date, le montant des amendes imposées, les deniers perçus et les amendes ou parties d'amendes remises dans chaque cas. Aussi, copie de toutes instructions émises et de tous rapports, correspondance et documents s'y rapportant en quelque manière. Présentée le 6 mars 1911.—*M. Fraser*.. .. ..*Pas imprimée.*

92. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Copie de la liste donnant les noms de tous ceux à qui le ministère du Travail a adressé par la malle ou autrement des exemplaires de la *Gazette du Travail*, en 1910; aussi, liste des noms des correspondants qui envoient au ministère des articles sur les questions ouvrières pour servir à la *Gazette du Travail*. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Currie (Simcoe)*.. .. ..*Pas imprimée.*

93. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toute correspondance et autres papiers et documents échangés entre le gouvernement et toutes autres personne ou personnes au cours de l'an dernier au sujet du dragage de la rivière Napanee, et de toutes instructions données par le ministre à ce sujet. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Wilson (Lennox et Addington)*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

93*a*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 12 décembre 1910,—Copie de toute la correspondance, les devis, les soumissions, les arrêtés du conseil et les autres documents se rapportant à un contrat ou à des contrats donnés par le ministère des Travaux publics pour le dragage dans la baie de Miramichi, N.-B., depuis la fin du dernier exercice financier. Présentée le 13 février 1911.—*M. Crocket*..*Pas imprimée.*

93*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Rapport sommaire sur l'état des travaux de creusage exécutés dans la rivière des Prairies jusqu'à ce jour, faisant spécialement connaître la longueur, la profondeur et la largeur

VOLUME N° 23—*Suite.*

du chenal creusé jusqu'à date, et le montant dépensé pour ce travail. Présentée le 22 mars 1911.—*M. Wilson (Laval)*.. .. ..*Pas imprimée.*

93c. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie du rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration et préparé l'évaluation du coût des travaux à la Back River ou Rivière-des-Prairies, entre l'extrémité est de l'île de Montréal et le lac des Deux-Montagnes, dans la province de Québec, en vue du projet de dragage et de creusement de la dite rivière; (2) relevé des détails des travaux et des dépenses encourues à ce jour, par rapport à cette entreprise; (3) coût estimatif des travaux qui restent à faire, et spécialement pour cette partie qui s'étend de Bord-à-Plouffe au lac des Deux-Montagnes. Présenté le 22 mars 1911.—*M. Monk.* *Pas imprimée.*

93d. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant quelles sommes ont été payées au cours de la saison d'ouvrage des années de 1904 à 1910, inclusivement, à MM. Dussault et Lemieux, entrepreneurs de dragage, pour ouvrage accompli par l'*Interantional*, drague du gouvernement louée par les dits entrepreneurs, en tant que les dites sommes peuvent être constatées. Présentée le 28 mars 1911.—*M. Sharpe (Ontario)*.. .. ..*Pas imprimée.*

94. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1911,—Etat donnant la date de la première nomination de tous les gardiens de phares le long du fleuve et dans le golfe Saint-Laurent entre Québec et l'océan; aussi, leurs salaires actuels, avec indication, dans chaque cas, des articles qu'ils sont tenus de fournir pour le service des phares ou signaux, et le montant de l'indemnité qui leur est accordée pour cette fourniture. Aussi, les règles ou règlements qui pourvoient à l'augmentation régulière de leur salaire. Présentée le 19 janvier 1911.—*M. Monk*.. ..*Pas imprimée.*

94a. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1911,—Etat donnant les noms des gardiens des phares sur le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, depuis le 12 avril 1887, et le salaire annuel qui leur a été payé, respectivement, depuis cette même date du 12 avril 1887. Présentée le 27 février 1911.—*M. Blondin.* *Pas imprimée.*

95. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie d'un rapport de M. W. T. R. Preston, commissaire du commerce en Hollande, au sujet de l'établissement en Canada d'une compagnie appelée Netherlands Loan Company; copie de toutes communications échangées entre le ministère du Commerce ou tout autre ministère de l'administration et M. Preston au sujet de la question traitée dans ce rapport; copie de la correspondance entre M. Preston et toute personne ou toutes personnes en Hollande au sujet des transactions qu'une companie dite " Dutch Loan Company " se propose de faire en Canada; et copie de toutes correspondance ou communications de quelque nature que ce soit entre le gouvernement ou l'un de ses ministères et toutes autres personnes à ce sujet. Présentée le 19 janvier 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

95a. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 22 novembre 1909,—Copie de toute correspondance, requêtes, rapports et observations écrites, en la possession du gouvernement ,ou de l'un quelconque de ses ministères au sujet de la mission commerciale au Japon de W. T. R. Preston, en sa qualité de commissaire canadien du commerce, et des rapports du dit commissaire, en même temps que de tous autres rapports et dépêches reçus par le gouvernement touchant l'accomplissement de la dite mission. Présentée le 6 février 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

95b. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 22 novembre 1909,—Copie de toute correspondance, requêtes, rapports et observations écrites, en la possession du gouvernement, ou de l'un quelconque de ses ministères au sujet de la mission commerciale au Japon de W. T. R. Preston, en sa qualité de commissaire canadien du commerce, et des rapports du dit commissaire, en même temps que de tous

VOLUME N° 23—*Fin.*

autres rapports et dépêches reçus par le gouvernement touchant l'accomplissement de la dite mission.. Présentée le 13 février 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

95*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre quelque ministère du gouvernement et M. W. T. R. Preston, commissaire du commerce en Hollande, au sujet de la Netherlands Loan Company, depuis la date de la dernière résolution adoptée par cette Chambre à ce sujet à cette session. Aussi, copie du document officiel émis par le gouvernement concernant la haute opinion des principales compagnies de prêt, de placement en ce qui concerne les terres agricoles de l'Ouest. Présentée le 23 février 1911.—*M Monk.* *Pas imprimée.*

VOLUME 24.

95*d*. Copie du traité de commerce et navigation entre la Grande-Bretagne et le Japon, signé à Londres le 3 avril 1911. Présentée le 20 avril 1911 par l'honorable W. S. Fielding.. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires.*

95*e*. Documents se rapportant au traité avec le Japon. Présentés le 17 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.. .. ..*Imprimés pour les documents parlementaires.*

96. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de toutes demandes, rapports, dossiers, correspondance, etc., concernant l'inscription ou la cancellation de la section 10 ¼ S.-O., township 38, rang 15, à l'ouest du 2me méridien. Présentée le 19 janvier 1911.—*M. Lake*.. .. ..*Pas imprimée.*

96*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes demandes, correspondance et autres documents se rapportant aux sections 11, 12, 14, 22, 24, 28, 30, 32, 34 et 36, township 10, rang 22, à l'ouest du 4me méridien. Présentée le 1er février 1911.—*M. Wallace*.. .. ..*Pas imprimée.*

96*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 février 1911,—Copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance entre le ministère de l'Intérieur ou quelqu'un de ses fonctionnaires, et M. J. Krenzer ou son procureur, ou un monsieur Wolf, et de tous rapports des fonctionnaires du dit ministère concernant la moitié sud de la section 28, township 27, rang 18, à l'ouest du 2me méridien principal; et aussi, de toute correspondance, lettres et télégrammes entre le ministère et un nommé Thomas Greenway ou son frère au sujet des dites terres, et de toute correspondance entre le ministère et ses fonctionnaires concernant les dites terres; et aussi, de tous papiers, rapports, correspondance et documents placés dans les archives du ministère depuis le 1er avril, au sujet du différend entre le dit Krenzer et le dit Greenway. Présentée le 22 février 1911.—*M. Staples*.. .. ..*Pas imprimée.*

97. Procès-verbaux de la conférence tenue à Washington les 9, 10, 11 et 12 janvier 1911, concernant l'application de la sentence arbitrale, rendue le 7 septembre 1910, au sujet des pêcheries côtières de l'Atlantique-nord, aux règlements existants du Canada et de Terre-Neuve. Présentés le 19 janvier 1911, par sir Allen Aylesworth.
Imprimés pour la distribution et pour les documents parlementaires.

97*a*. Copie d'un décret de l'exécutif en date du 21 janvier 1911, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, au sujet de changements dans les règlements de pêche faits en vertu de l'article 54 de la loi des Pêcheries, chapitre 45 des Statuts revisés du Canada, 1906, en conformité de la convention intervenue à la conférence tenue à Washington en janvier 1911. Aussi, copie de la dépêche de M. Bryce à lord Grey. Présentée le 25 janvier 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.
Imprimée pour la distributoin et pour les documents parlementaires.

97*b*. (1) Copie de la sentence arbitrale du Tribunal de La Haye touchant les pêcheries de l'Atlantique, rendue le 7 septembre 1910.

(2) Extraits des règlements spéciaux de la province de Québec, concernant les pêcheries.

VOLUME N° 24—*Suite.*

(3) Le protocole 30 contenant les dispositions des lois de Terre-Neuve et du Canada objectées par les autorités des Etats-Unis.

Sur motion de M. Brodeur, il est ordonné,—Que la règle 74 soit suspendue et que les documents qui précèdent, par rapport à la sentence arbitrale du Tribunal de La Haye soient imprimés immédiatement et ne forment qu'une seule brochure avec les documents dont l'impression a été ordonnée à la séance de la Chambre du 25 janvier 1911. Présentée le 27 janvier 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.

Imprimée pour la distribution et pour les documents parlementaires.

98. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de tous mémoires, requêtes et demandes reçus par le gouvernement depuis la dernière session, en faveur de l'agrandissement du canal Welland, ainsi que de tous mémoires, requêtes et résolutions, etc., en faveur de la construction du canal de la baie Georgienne. Présentée le 20 janvier 1911.—*M. Hodgins*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie du bail passé entre le gouvernement et la Canadian Light and Power Company au sujet du canal de Beauharnois. Présentée le 20 janvier 1911.—*M. Lortie.*

Pas imprimée.

98*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat faisant connaître: (1) toutes les sommes payées par les concessionnaires du canal Beauharnois à titre de loyer ou droits à la Couronne pour les privilèges à eux cédés par le gouvernement sur le dit canal, ou payées par leurs ayants cause durant la jouissance des dits privilèges depuis la concession; (2) toutes les sommes payées ou dépensées par le gouvernement par rapport au dit canal depuis la date de la dite concession; (3) toutes les sommes maintenant dues à la Couronne par les concessionnaires ou leurs ayants cause pour l'usage du dit canal, ou à son sujet. Présentée le 7 février 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*c*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911.—Copie de tous mémoires, requêtes et demandes reçus par le gouvernement depuis la dernière session, en faveur de l'agrandissement du canal Welland, ainsi que de tous mémoires, requêtes et résolutions, etc., en faveur de la construction du canal de la baie Georgienne. Présentée le 10 février 1911.—*M. Hodgins*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*d*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er février 1911,—Copies de tous baux, conventions et contrats conclus avec toute personne, personnes, compagnie ou corporation, concédant par bail ou autrement des pouvoirs hydrauliques sur ou le long du canal de la vallée de la Trent, et aussi, de toute correspondance à ce sujet. Présentée le 9 mars 1911.—*M. Roche*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*e*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance concernant l'affermage ou l'aliénation du canal de Beauharnois, de tous rapports demandés par le gouvernement et fournis, au sujet de la dite aliénation, par des experts, fonctionnaires des ministères ou autres, de tous décrets du conseil concernant la dite aliénation, et de l'acte ou des actes entre la Couronne et les concessionnaires au sujet du dit affermage ou aliénation comme aussi de tous transferts de leurs droits et privilèges par les concessionnaires primitifs. Présentée le 14 mars 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

99. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 décembre 1910,—Relevé des sommes payées par les diffcérents ministères de l'administration, depuis le 1er janvier 1908, aux sociétés légales qui suivent, ou à l'un des membres des dites sociétés, avec mention de la nature des services professionnels rendus en chaque instance: MM. Dandurand, Hibbard et Cie, Montréal; Stewart, Cox et McKenna, Montréal; Smith, Markay et Cie, Montréal; Hibbard, Boyer et Gosselin, Montréal. Présentée le 23 janvier 1911. *M. Reid (Grenville)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

100. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant quel a été le coût du Sénat du Canada, chaque année depuis l'année fiscale 1896, sous les chapitres suivants: nombre des sénateurs, indemnité, frais de route, impressions, personnel et dépenses casuelles. Présentée le 2 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

101. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Etat donnant les noms des consuls des Etats-Unis, ou officiers consulaires, dans le Canada; le district sur lequel s'étend l'autorité consulaire de chacun d'eux; la liste des honoraires exigés par eux pour leurs certificats d'exportations aux Etats-Unis, et le nombre d'exportations de marchandises, certifiées par eux et expédiées sous le couvert de leurs certificats au cours de l'année 1910. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Rhodes.* *Pas imprimée.*

102. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les entrées de douane faites à Vancouver, C.-B., pour marchandises passées franc de droit par chacune des personnes suivantes durant chacune des années de 1901 à 1910, inclusivement:—1. Robert Kelly, lui-même, ou par un agent ou un courtier en douane en son nom; 2. Kelly, Douglas et Cie, ou un agent, ou un courtier en douane en leur nom; 3. L'un des ministères, ou tous les ministères de l'administration fédérale; 4. Toute autre personne, ou maison de commerce, ou société ou courtier, à qui il a été permis de faire des entrées de cette nature à Vancouver, C.-B., durant la période précitée, en alléguant que ces marchandises étaient destinées à l'administration fédérale. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Barnard*... .. ..*Pas imprimée.*

102. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat faisant connaître la valeur moyenne imposable en 1896 et 1910, respectivement, (1) de chaque article ou produit énuméré dans les annexes de la loi des Douanes sur lesquels un droit *ad valorem* était exigible; (2) le taux des droits; (3) la somme sur laquelle les droits ont été payés; (4) les droits perçus chaque année, avec les totaux respectifs. dans les item (3) et (4). Présentée le 13 février 1911.—*L'honorable M. Foster.* *Pas imprimée.*

103. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Relevé contenant les noms, l'âge respectif, la date de nomination, et le salaire des employés de session de la Chambre des Communes. Présentée le 25 janvier 1911.—*M. Sproule.* *Pas imprimée.*

103*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1911,—Etat indiquant les noms et domiciles de tous les employés sessionnels dans la Chambre des Communes à dater de la session qui a suivi les élections de 1896 et pendant chaque année subséquente jusqu'à la présente session inclusivement; leurs domiciles permanents; leurs salaires; leur transfert, dans chaque cas, soit à d'autres fonctions dans le personnel sessionnel, soit à un emploi permanent dans quelque ministère; les dates de chacune de ces nominations ou transferts; sur quelle recommandation chacune de ces nominations a été faite; leur révocation (s'il en est), et le motif de la révocation. Présentée le 13 février 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

104. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Etat donnant la date de l'ouverture et de la prorogation du Parlement, chaque année depuis 1896 jusqu'à 1910, et le nombre de jours pendant lesquels la Chambre et le Sénat ont siégé pendant chacune des dites années. Présentée le 27 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

105. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance, requêtes et communications se rapportant en quelque manière que ce soit à l'établissement ou au maintien de la route postale entre le bureau de poste d'Athol et South-Athol, comté de Cumberland, N.-E. Présentée le 27 janvier 1911.—*M. Rhodes*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

106. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de tous mémoires, télégrammes et correspondance échangés entre le gouvernement du Canada, ou l'un de ses membres, et les gouvernements provinciaux de l'Alberta et de la Sasaktchewan, ou l'un ou l'autre de ces gouvernements ou de leurs membres relativement au contrôle demandé par les dits gouvernements provinciaux concernant les terres, les forêts, les forces hydrauliques, les mines de charbon et autres mines, aussi bien que toute autre ressource naturelle actuellement comprise dans les limites respectives des dites provinces. Présentée le 27 janvier 1911.—*M. Herron.. ..Pas imprimée.*

106*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1911.—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses membres, et les gouvernements provinciaux de l'Alberta et de la Saskatchewan, ou l'un ou l'autre d'entre eux, ou l'un de leurs membres, au sujet de l'administration à être exercée par ces gouvernements provinciaux sur les terres, les forêts, les forces hydrauliques, le charbon et les autres minéraux, ou l'une quelconque des ressources naturelles, qui se trouvent dans les limites respectives des dites provinces, non compris les terres des écoles. Présentée le 20 février 1911.—*M. Lake.. .. ..Pas imprimée.*

107. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Justice et le procureur général de la Nouvelle-Ecosse au sujet du changement projeté dans la constitution de la cour d'Amirauté pour cette province. Présentée le 30 janvier 1911.—*M. McKenzie.*
Pas imprimée.

108. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de la proclamation du Gouverneur en conseil établissant une date pour l'entrée en vigueur de la loi modifiant l'Acte des chemins de fer, 1903, chapitre 31 des Statuts du Canada de 1904, ainsi qu'il est édicté par l'article 2 de cette loi. Présentée le 30 janvier 1911.—*M. Lennox.. .. ..Pas imprimée.*

109. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat donnant (*a*) un précis historique des négociations relatives au commerce de réciprocité qui se sont poursuivies depuis 1900 entre le gouvernement du Canada et celui de l'Australie; (*b*) aussi, copie des télégrammes officiels sur le même sujet échangés entre les deux gouvernements, ou entre leurs représentants officiels, depuis la conférence impériale de 1907. Présentée le 31 janvier 1911.—*M. Ames.. .. ..Pas imprimée.*

109*a*. Correspondance officielle concernant la convention douanière entre les Etats-Unis et le Canada, 1911. Présentée le 1er février 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Pas imprimée.

109*b*. Correspondance et états se rattachant à la convention douanière entre les Etats-Unis et le Canada, 1911. Présentés le 6 février 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimés pour la distribution et pour les documents parlementaires.

109*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Relevé montrant (*a*) le commerce total, (*b*) les importations et (*c*) les exportations pour chacune des années de 1846 à 1876, ces deux années comprises, entre les possessions de l'Amérique Britannique du Nord (à l'exception de Terre-Neuve) et (*a*) le Royaume-Uni, (*b*) les Etats-Unis d'Amérique et (*c*) les autres pays respectivement. Présentée le 14 mars 1911.—*M. Borden.. .. ..Pas imprimée.*

110. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère des Finances ou l'un de ses fonctionnaires ou l'un des membres du cabinet et toute personne ou corporation au sujet de l'incorporation de la Farmers' Bank, ou relativement à toute circonstance se rattachant à l'octroi de sa charte. Présentée le 1er février 1911.—*L'honorable M. Foster.*
Pas imprimée.

110*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, ou l'un

VOLUME N° 24—*Suite.*

quelconque des fonctionnaires du ministère des Finances et toute personne ou association au sujet de la conduite et des affaires de la Farmers' Bank depuis la date de son organisation. Présentée le 1er février 1911.—*L'honorable M. Foster..Pas imprimée.*

110*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie du rapport entier et des décisions du curateur de la aFrmers' Bank, jusqu'au moment où il a été nommé, par les actionnaires, liquidateur de cette banque, et que le ministre des Finances a droit d'exiger en vertu de l'article 122 de la loi des Banques. Présentée le 1er février 1911.—*L'honorable M. Foster.*
Imprimée pour la distribution et pour les documents parlementaires.

110*c*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Copie de toutes demandes, pétitions, lettres, télégrammes et autres documents ou correspondance, ainsi que de tous décrets du conseil et certificats concernant ou se rapportant à l'établissement de la Farmers' Bank of Canada et ses opérations. Présentée le 1er février 1911.—*M. Taylor (Leeds).*
Imprimée pour la distribution et pour les documents parlementaires.

111. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat donnant el coût total jusqu'à date des quais à North-Bay, Burks-Falls et Maganawan, Ont., le nom, la date de la nomination et le salaire du gardien du quai dans chaque cas; la liste des honoraires exigés du public ou autre pour usage du quai dans chaque cas; et aussi, un état détaillé des recettes provenant de chaque quai en 1907, 1908 et 1909, avec les noms des personnes qui ont payé ces honoraires, et la raison de ces paiements. Présentée le 2 février 1911.—*M. Arthurs.. .. ..Pas imprimée.*

112. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute la correspondance échangée depuis le 1er janvier 1909 avec le ministère de la Justice ou les fonctionnaires de ce ministère demandant ou appuyant une demande d'augmentation de paie pour les employés du pénitencier de New-Westminster; aussi, de tous les rapports ou recommandations à ce sujet de la part de l'un quelconque des fonctionnaires du ministère; aussi, de tous les rapports faits, durant la période indiquée, par le grand jury à New-Westminster au sujet des conditions existant au dit pénitencier. Présentée le 3 février 1911.—*M. Taylor (New-Westminster).*
Pas imprimée.

113. Compte rendu de la conférence entre la délégation des cultivateurs et le premier ministre et les membres du gouvernement tenue dans la Chambre des Communes le 16 décembre 1910, ainsi que la correspondance qui a précédé cette conférence. Présentée le 6 février, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.

113*a*. Compte rendu des délibérations entre la députation des producteurs de fruits et de légumes et le premier ministre et les membres du cabinet, tenues à la Chambre des Communes le 10 février courant. Présenté le 21 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier..*Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.*

103. Mémoire présenté par les propriétaires d'établissements de salaisons d'Ontario et de Québec, lors d'une entrevue avec les membres du cabinet, lundi, le 13 février 1911. Présenté le 21 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier
Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.

114. Réponse à adresse du Sénat du 12 janvier 1911,—Copie de l'ordre en conseil nommant Son Honneur le juge Jetté, administrateur de la province de Québec, pendant l'absence de sir Pantaléon Pelletier, ainsi que copie de toute instruction quelconque en rapport avec telle nomination. Présentée le 19 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.*
Pas imprimée.

115. Réponse à adresse du Sénat du 17 janvier 1911,—Demandant la date de la publication et de la distribution aux membres du parlement de l'édition anglaise et de l'édition

VOLUME N° 24—*Suite.*

française des débats du Sénat et de la Chambre des Communes depuis l'année 1900 jusqu'à date. Présentée le 25 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry... .. ..Pas imprimée.*

115*a*. Réponse à ordre du Sénat du 17 janvier 1911,—Etat indiquant année par année depuis l'année 1900 jusqu'à ce jour, la date de la publication et de la distribution aux membres du parlement:—

1. De l'édition anglaise des Journaux du Sénat;
2. de l'édition française des mêmes.
3. De l'édition anglaise des Journaux de la Chambre des Communes;
4. De l'édition française des mêmes. Présentée le 14 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

14 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

115*b*. Réponse à ordre du Sénat du 17 janvier 1911,—Etat indiquant année par année depuis 1900 jusqu'à ce jour, la date de la publication et de la distribution aux membres du parlement:—

1. De l'édition anglaise des Journaux du Sénat;
2. De l'édition française des mêmes.
3. De l'édition anglaise des Journaux de la Chambre des Communes;
4. De l'édition française des mêmes. Présentée le 14 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

116. Réponse à adresse du Sénat du 17 janvier 1911,—Etat indiquant le nombre des demandes de divorce et des divorces accordés par le parlement du Canada de 1894 à 1910. Présentée le 24 janvier 1911.—*L'honorable M. McSweeney.. .. ..Pas imprimée.*

117. Réponse à une adresse du Sénat du 22 avril 1910,—Etat indiquant les dépenses encourues et la date de chacun des paiements faits par le gouvernement pour l'installation électrique dans chacune des pièces du bureau de l'immigration à Québec pendant les années 1908 et 1909. Présentée le 31 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry. Pas imprimée.*

118. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Relevé faisant connaître quelle somme d'argent a été payée entre mai 1896 et le 31 mars 1909, par le gouvernement à M. F. H. Chrysler, C.R., pour services professionnels, et quelle somme au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1910; quelle somme depuis le 31 mars 1910; si le gouvernement doit quelque chose actuellement à M. Chrysler, et combien il lui doit; si M. Chrysler est employé actuellement par le gouvernement, en sa qualité professionnelle, de quelles causes ou transactions il est chargé. Présentée le 6 février 1911.—*M. Blair.. .. ..Pas imprimée*

119. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 janvier 1911,—Relevé faisant connaître:—

1. Quelle quantité de blé a été exportée du Canada au cours des années expirées le 31 d'août 1908, 1909, 1910.

2. Quelle quantité de blé a été exportée du Canada par des ports des Etats-Unis en 1908, 1909, 1910; quels sont ces ports et quelle est la quantité exportée de chaque port.

3. Combien d'élévateurs à grain se trouvent aux points terminaux de Port-Arthur et de Fort-William, et quel est le nom de chacun.

4. Quelle quantité de grain a été expédiée de chacun des élévateurs à Port-Arthur et à Fort-William en 1908, 1909, 1910, et quel est le nom de chaque élévateur.

5. Quelle quantité de blé exportée du Canada en 1908, 1909, 1910, n'a pas été expédiée par les élévateurs à Port-Arthur et Fort-William.

6. Combien d'hommes sont employés par le gouvernement aux élévateurs de Port-Arthur et de Fort-William, et quel est le chiffre total des gages payés à ces hommes par année. Présentée le 7 février 1911.—*M. Schaffner.*

Imprimée pour les documents parlementaires.

VOLUME N° 24—*Suite.*

120. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Etat indiquant, depuis 1904, combien de personnes venant du comté de Grey-sud ont été nommées par le gouvernement, avec mention des noms, des postes confiés et des appointements. Présentée le 9 février 1911.—*M. Blain.. .. ..Pas imprimée.*

120*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 janvier 1911,—Etat donnant les noms et prénoms des employés permanents ou temporaires nommés à Québec depuis le 1er janvier 1905, dans le ministère des Postes, dans celui des Douanes, du Revenu de l'Intérieur et des Travaux publics; l'âge et le lieu de résidence de ces employés au moment de leur nomination; les dates et la nature des permutations, promotions ou augmentations de salaires accordées à ces employés depuis leur nomination. Présentée le 15 février 1911.—*M. Lachance.. .. ..Pas imprimée.*

120*b*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Etat indiquant, depuis 1904, combien de personnes venant du comté de Grey-sud ont été nommées par le gouvernement, avec mention des noms, des postes confiés et des appointements. Présentée le 20 février 1911.—*M. Blain.. .. ..Pas imprimée.*

120*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat indiquant combien de nominations de personnes du comté de Wentworth ont été faites depuis 1904, les noms de ces personnes, leur emploi et le salaire ou rémunération de chacune d'elles. Présentée le 27 février 1911.—*M. Blain.. .. ..Pas imprimée.*

121. Réponse à adresse du Sénat du 24 novembre 1910.—Copie de tous ordres en conseil, de toutes décisions rendues par le conseil militaire ou par quelqu'un de ses membres et de toute correspondance quelconque au sujet de la garde et de l'escorte d'honneur demandées en août et septembre derniers à l'occasion de la visite à Québec et à Montréal de Son Eminence le cardinal Vannutelli. Présentée le 10 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

122. Réponse à adresse du Sénat du 1er février 1911,—Copie des requêtes présentées par la Chambre de Commerce de Québec ou des résolutions adoptées par elle dans le cours de novembre et de décembre derniers et transmises au très honorable premier ministre de ce pays ainsi que de la correspondance échangée au sujet de ces résolutions. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

123. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de toutes lettres, arrangements, télégrammes ou mémoires au sujet de demandes pour pouvoirs hydrauliques sur la rivière du Coude, à l'ouest de Calgary. Présentée le 13 février 1911.—*M. McCarthy.. .. ..Pas imprimée.*

123*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement, ou l'un de ses membres, et le conseil municipal de Calgary, ou l'un de ses membres, au sujet du contrôle restrictif du débit de l'eau de la rivière du Coude au-dessus de la prise établie par la dite ville relativement à son aqueduc. Présentée le 16 février 1911.—*M. McCarthy..Pas imprimée.*

124. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1911,—Etat indiquant quelles sommes ont été payées par les différents ministères à la Sherwin Williams Company, pour peinture et autres marchandises au cours des années 1906, 1907, 1908, 1909 et 1910. Présentée le 14 février 1911.—*M. Bryce.. .. ..Pas imprimée.*

125. Réponse à ordre du Sénat du 18 janvier 1911,—Etat répondant aux questions suivantes:—

1. En 1884, un statut fédéral (47 Vic., ch. 78) a-t-il consacré l'existence légale de la Compagnie du pont de Québec?

2. En 1901, un autre statut fédéral (1 Ed. VII, ch. 81), n'a-t-il pas également donné le jour à une compagnie connue sous le nom de " Compagnie de terminus et de chemin de fer de Québec ".

3. En 1903, après avoir été pendant deux ans complètement distinctes l'une de l'autre, les deux compagnies précitées ne se fusionnèrent-elles pas l'une dans l'autre

VOLUME N° 24—*Suite.*

pour constituer une compagnie nouvelle à laquelle un statut fédéral (3 Ed. VII, ch. 177) donna le nom de " Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec ".

4. N'est-ce pas pendant cette même année de 1903 que furent signées entre le gouvernement et la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec, ces conventions qui donnèrent au gouvernement le pouvoir de se substituer à la Compagnie du pont et de parfaire à un moment donné la colossale entreprise de la construction d'un pont sur le Saint-Laurent, près de Québec?

5. Cette substitution du gouvernement à une compagnie privée ne fut-elle pas consacrée par une législation fédérale en 1908 lors de l'adoption par le parlement du chapitre 59 de la 7-8 Edouard VII?

6. En vertu de cette dernière législation, le Gouverneur en conseil a-t-il adopté un arrêté stipulant qu'il s'emparait de la totalité de l'entreprise, de l'actif, des biens et des concessions de la dite compagnie du pont et du chemin de fer de Québec?

7. Quand cet arrêté en conseil a-t-il été adopté?

8. De quoi se compose la totalité de l'entreprise, l'actif, les biens et les concessions de la dite compagnie dont parle la loi?

9. Est-ce qu'une partie quelconque de cette totalité de l'entreprise, de l'actif, des biens et des concessions de la compagnie a été transportée à la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou à la Commission du Transcontinental-National?

10. Quelle est la partie ainsi transportée?

11. Comprend-elle le pont ou quelques-unes des lignes des chemins de fer partant du pont et aboutissant à la cité de Québec ou à quelque endroit du parcours du chemin de fer Pacifique-Canadien au nord et du chemin du Grand-Tronc au sud du fleuve?

12. La construction du pont et des lignes de chemin de fer partant du pont, au nord et au sud du fleuve Saint-Laurent, n'est-elle pas plutôt du ressort exclusif du gouvernement qui en a gardé l'entier contrôle? Présentée le 14 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

125*a*. Réponse à adresse du Sénat du 22 février 1911.—Copie de l'ordre en conseil en date du 17 août 1908, autorisant le transfert au gouvernement du pont de Québec et de tous les biens, franchises et privilèges alors la propriété de la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. ..*Pas imprimée.*

126. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de tous papiers, rapports, évaluations, plans, documents, contrats, annonces, soumissions, offres et lettres concernant la vente et la disposition de la propriété appelée Ferme Baby, achetée par le gouvernement pour y ériger des casernes à Toronto, et récemment vendue par le gouvernement,—et plus particulièrement copie de toute correspondance, évaluations ou opinions quant à la valeur de la dite propriété et à la manière d'en disposer. Aussi, copie des annonces publiées, y compris le nombre des insertions et les noms des journaux qui les ont publiées, en la possession du ministère de la Milice ou de tout autre ministère du gouvernement. Présentée le 10 février 1911.—*M. Macdonell.*
Pas imprimée.

127. Réponse à ordre du Sénat du 17 janvier 1911,—Etat indiquant dans autant de colonnes distinctes :—

1. Les noms de tous les départements de ministères tenus par la loi de déposer devant le parlement des rapports ed leurs opérations annuelles;

2. La date fixée par la loi pour le dépôt de tels rapports;

3. La date du dépôt de tels rapports pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1910, mentionnant si c'est l'édition anglaise ou l'édition française qui a été ainsi déposée;

4. La date de la publication et de la distribution de l'édition française de tels rapports;

VOLUME N° 24—*Suite.*

5. Les titres des rapports qui, au 15 janvier 1911, neuf mois et demi après l'exercice financier se terminant le 31 mars 1910, n'ont as encore été ubliés en français;

6. Les titres des rapports qui au 15 janvier 1911, vingt et un mois et demi après l'exercice financier se terminant le 31 mars 1909, n'ont pas encore été publiés en français. Présentée le 16 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

128. Réponse à ordre de la Chambre des Comfunes, en date du 26 janvier 1911,—Etat donnant, en ce qui concerne la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, la Compagnie du chemin de fer de Québec et Oriental et la New Canadian Company, la date de la charte ,et copie ed la charte et de ses divers amendements subséquents, de toutes pétitions, correspondance, demandes et autres papiers ou données concernant l'octroi de subventions; aussi, tous contrats pour construction, les subventions accordées, les divers paiements à compte de ces subventions, les dates des paiements et les noms des personnes en faveur desquelles des chèques ont été éis; copie des rapports et certificats d'ingénieurs en vertu desquels les paiements ont été autorisés dans chaque cas; le nombre de milles complétés, le nombre de milles actuellement exploités, le nombre de milles à terminer, le coût total jusqu'à date et le coût estimatif des travaux lorsque complétés, et la condition actuelle du chemin. Aussi, les noms des actionnaires, directeurs et officiers de chacune des dites compagnies, le capital souscrit et versé par chaque souscripteur, les montants payés chaque année aux directeurs et aux officiers à titre d'honoraires ou de salaires, et le montant payé pour promouvoir les intérêts de chacune des dites compagnies, et toutes autres dépenses en détail. Aussi, les recettes et dépenses annuelles de l'exploitation de ces lignes, s'il en est. Présentée le 17 février 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

128*a*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat donnant, en ce qui concerne la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, la Compagnie du chemin de fer de Québec et Oriental et la New Canadian Company, la date de la charte, et copie de la charte et de ses divers amendements subséquents, de toutes pétitions, correspondance, demandes et autres papiers ou données concernant l'octroi de subventions; aussi, tous contrats pour construction, les subventions accordées, les divers paiements à compte de ces subventions, la date des paiements et les noms des personnes en faveur desquelles des chèques ont été émis; copie des rapports et certificats d'ingénieurs en vertu desquels les paiements ont été autorisés dans chaque cas; le nombre de milles complétés, le nombre de milles actuellement exploités, le nombre de milles à terminer, le coût total jusqu'à date et le coût estimatif des travaux lorsque complétés, et la condition actuelle du chemin. Aussi, les noms des actionnaires, directeurs et officiers de chacune des dites compagnies, le capital souscrit et versé par chaque souscripteur, les montants payés chaque année aux directeurs et aux officiers à titre d'honoraires ou de salaires, et le montant payé pour promouvoir les intérêts de chacune des dites compagnies, et toutes autres dépenses en détail. Aussi, les recettes et dépenses annuelles de l'exploitation de ces lignes, s'il en est. Présentée le 17 mars 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

128*b*. Réponse supplémentaire à ordre du 23 janvier 1911,—Etat donnant, en ce qui concerne la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, la Compagnie du chemin de fer de Québec et Oriental et la New Canadian Company, la date de la charte, et copie de la charte et de ses divers amendements subséquents, de toutes pétitions, correspondance, demandes et autres papiers ou données concernant l'octroi de subventions; aussi, tous contrats pour construction, les subventions accordées, les divers paiements à compte de ces subventions, la date des paiements et les noms des personnes en faveur desquelles des chèques ont été émis; copie des rapports et certificats d'ingénieurs en vertu desquels les paiements ont été autorisés dans chaque cas; le nombre de milles complétés, le nombre de milles actuellement exploités, le nombre de milles à terminer, le coût total jusqu'à date et le coût estimatif des travaux lorsque complétés,

VOLUME N° 24—*Suite.*

et la condition actuelle du chemin. Aussi, les noms des actionnaires, directeurs et officiers de chacune des dites compagnies, le capital souscrit et versé par chaque souscripteur, les montants payés chaque année aux directeurs et aux officiers à titre d'honoraires ou de salaires, et le montant payé pour promouvoir les intérêts de chacune des dites compagnies, et toutes autres dépenses en détail. Aussi, les recettes et dépenses annuelles de l'exploitation de ces lignes, s'il en est. Présentée le 28 mars 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

129. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 19 janvier 1910,—Etat indiquant en ce qui concerne la construction de salles d'exercices, ou de salles d'armes et la location de sites pour camps d'instruction, en combien de cas, et lesquels, des municipalités, des régiments ou des particuliers ont contribué à leur coût, depuis 1904, soit par voie de concession, de sites ou d'argent, et jusqu'à quel montant. Présentée le 20 fév :er 1911.—*M Worthington.. .. ..Pas imprimée.*

130. Réı nse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance avec le ministère de l'Intérieur ou quelqu'un de ses fonctionnaires au sujet des scrips pour métis, numéros A 8931 et A 9970, émis en faveur de Joseph William Malbœuf, et de tous documents se rapportant en quelque manière aux dits scrips. Présentée le 20 février 1911.—*M. Martin (Régina).. .. ..Pas imprimée.*

130*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Copie de toute correspondance, rapports, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le très révérend George Holmes, D.D., du Petit-lac-de-l'Esclave, ou en son nom, et le ministre de l'Intérieur, ou quelque fonctionnaire ou employé temporaire du gouvernement, au sujet de l'émission ou de demande de scrip en faveur de métis. Présentée le 22 février 1911.—*M. Ames.. .. ..Pas imprimée.*

131. Réponse à ordre du Sénat du 9 février 1911,—Etat indiquant l'importation des Etats-Unis, par le Canada, durant l'année 1910, des produits suivants:—

1. Bœuf et bétail sur pied. 2. Moutons. 3. Volailles. 4. Jambons. 5. Porcs. 6. Bacon. 7. Farine. 8. Blé. 9. Orge.

Ainsi que la valeur de ces deux articles.

Indiquant aussi l'importation correspondante de ces produits, du Canada aux Etats-Unis, avec leur valeur comparée. Présentée le 22 février 1911.—*L'honorable M. Macdonald (C.-B.).. .. ..Imprimée pour les documents parlementaires.*

131*a*. Réponse à ordre du Sénat du 10 février 1910,—Etat indiquant dans autant de colonnes distinctes pour chacune des cinq dernières années écoulées, avec en outre une colonne additionnelle contenant la moyenne d'icelles:—

I. La quantité et la valeur de chacun des produits suivants:—

1. Animaux vivants. 2. Porcs et bacon. 3. Pommes de terre. 4. Œufs. 5. Beurre. 6. Fromage. 7. Sucre d'érable. 8. Fruits. 9. Produits maraîchers. 10. Foin. 11. Blé. 12. Farine. 13. Avoine. 14. Autres produits naturels. 15. Instruments aratoires.

De provenance canadienne, exportés:—(*a*) Aux Etats-Unis. (*b*) Sur le marché anglais. (*c*) Aux autres pays.

II. La quantité et la valeur des mêmes articles ci-dessus énumérés, avec en outre le montant des droits perçus sur chacun d'eux, importés dans le pays pour la consommation et venant:—(*a*) Des Etats-Unis. (*b*) Des Iles Britanniques. (*c*) Des autres pays. Présentée le 14 mars 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

132. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance entre le ministère de l'Intérieur ou quelqu'un de ses fonctionnaires et toutes autres personnes concernant le bois situé sur le homestead de Fanny Louise Irwin, dans le district de Chilliwack, C.-B., et de toutes instructions données à des avocats d'émettre un bref en cour d'échiquier pour l'annulation des droits de coupe non réservés dans la concession de ce homestead par la Couronne. Présentée le 20 février 1911.—*M. Taylor (New Westminster).. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

133. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Relevé faisant connaître la superficie totale (en acres) des terres des écoles vendues dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan au cours de chacune des années 1906, 1907 et 1908, avec le prix moyen des ventes; aussi, un relevé des ventes de ces terres dans chacune de ces provinces depuis le 1er janvier 1909 à ce jour, avec mention de l'endroit et de la date des dites ventes; la description de la terre vendue, la mise à prix, et le prix réalisé; la superficie du terrain, dans chaque township, où se trouvent ces terres des écoles, qui était en culture au moment où il a été décidé de vendre les terres des écoles qui s'y trouvaient. Présentée le 20 février 1911.—*M. McCarthy.. ..Pas imprimée.*

134. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 décembre 1909,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, documents, pétitions, rapports et correspondance au sujet de la nomination par le gouvernement d'un peseur à Montréal. Présentée le 20 février 1911.—*M. Armstrong.. .. ..Pas imprimée.*

135. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 février 1910,—Relevé donnant le nombre de personnes à l'emploi de chaque ministère de l'administration publique, au cours de l'année 1909, aux chapitres suivants:—(*a*) Fonctionnaires civils à Ottawa; (*b*) fonctionnaires civils en dehors d'Ottawa; (*c*) en emploi défini et régulier, mais non compris dans la loi du Service Civil, en les classifiant par groupes distincts quant au service; (*d*) ceux qui ont été employés temporairement ou d'une manière intermittente, avec mention de l'ouvrage distinct de chaque groupe. Aussi, la somme totale payée pour chacune des classes susdites. Présentée le 20 février 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

136. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, pour chaque année de la période durant laquelle le steamer *Minto* a été employé au service d'hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse:—(*a*) quelle a été la quantité totale de charbon livré à bord du navire à Pictou, et quel en a été le coût; (*b*) quel a été le coût total du chargement du charbon à bord; (*c*) quelle a été la quantité du fret chargé et déchargé à Pictou; (*d*) quel a été le coût total du maniement de ce fret. Présentée le 21 février 1911.—*M. Stanfield.. .. ..Pas imprimée.*

136*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, pour chacune des années pendant lesquelles le steamer *Earl Grey* a fait le service entre l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse:—(*a*) quelle a été la quantité totale de charbon livré à bord du navire à Pictou, et quel en a été le coût; (*b*) quel a été le coût total du chargement du charbon à bord; (*c*) quelle a été la quantité du fret chargé et déchargé à Pictou; (*d*) quel a été le coût total du maniement de ce fret. Présentée le 21 février 1911.—*M. Stanfield.. .. ..Pas imprimée.*

136*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, pour chacune des années pendant lesquelles le steamer *Stanley* a été employé pour le service d'hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse:—(*a*) quelle a été la quantité totale de charbon livré au steamer à Pictou, et le coût; (*b*) quel a été le coût total du chargement du charbon à bord; (*c*) quelle a été la quantité du fret chargé et déchargé à Pictou; (*d*) quel a été le coût total du maniement de ce fret. Présentée le 21 février 1911.—*M. Stanfield.. .. ..Pas imprimée.*

137. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Copie de la dernière annonce demandant des soumissions, et des devis et du contrat ou contrat projeté pour la construction du pont de Québec. Présentée le 21 février 1911.—*M. Lennox. Pas imprimée.*

137*a*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—

1. Copie du contrat entre la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec et M. P. Davis, en date du 27 juillet 1903, pourvoyant à la construction des lignes ferrées reliant le pont de Québec à la cité de Québec et à certains autres chemins de fer, de la

VOLUME N° 24—*Suite.*

soumission sur laquelle est basé le contrat, et du coût estimatif, à l'époque du contrat, basé sur les séries de quantités et de prix;

2. Copie de l'arrangement transférant cette entreprise au gouvernement, de toute correspondance et documents s'y rapportant, et de l'arrêté du conseil du 16 février 1909, transférant l'entreprise aux commissaires du Transcontinental.

3. Et l'indication du nombre de milles des lignes de chemin de fer comprises dans ce contrat.

4. Etat indiquant les sommes payeés à compte par la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec, et les raisons de ces paiements.

5. Les sommes dues ou réclamées par l'entrepreneur pour travaux exécutés ou matériaux fournis jusqu'à l'époque de la prise de possession de l'entreprise par le gouvernement et la date de la prise de possession; le montant payé par le gouvernement ou promis par lui à la compagnie ou à ses membres; le montant estimatif nécessaire à l'époque pour terminer les travaux; le montant payé depuis lors par le gouvernement ou les commissaires, et le montant estimatif restant encore à payer.

6. Avec indication des raisons pour lesquelles l'entreprise a été retirée des mains de la susdite compagnie et transférée aux commissaires;

7. Aussi, toutes autres sommes payées, allouées ou dont on s'est porté garant, pour le compte de cette compagnie ou de ses membres, et le compte pour lequel le paiement a été fait ou l'obligation entreprise. Présentée le 28 mars 1911.—*M. Lennox*..*Pas imprimée.*

137*b*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1911,—Copie du décret du conseil nommant des ingénieurs chargés de préparer et choisir les plans et devis, et de surveiller la construction du pont de Québec; de toutes les instructions, correspondance, notes écrites et documents en rapport avec ces nominations, y compris celles des deux ingénieurs additionnels; avec, en sus, copie de tous les décrets du conseil subséquents, et de toutes instructions, correspondance, etc., se rapportant au refus de la part de l'un quelconque des ingénieurs de se charger de la mission offerte, ou de continuer à remplir ses fonctions, comme aussi à la démission de l'un ou l'autre d'entre eux, et de la substitution d'autres ingénieurs. Présentée le 12 avril 1911.—*M. Lennox.* *Pas imprimée.*

137*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 avril 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère du Travail et diverses organisations ouvrières ou leurs officiers au sujet du pont de Québec. Présentée le 20 avril 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

137*d*. Réponse à ordre du Sénat du 24 novembre 1910,—Production de la correspondance échangée entre le gouvernement ou quelqu'un de ses membres ou de ses employés et les ingénieurs nommés pour préparer les plans du nouveau pont destiné à remplacer celui qui s'est effondré devant Québec en l'année 1907. Présentée le 20 avril 1910.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

138. Rapport de la Commission d'embellissement d'Ottawa, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1910. Présenté le 21 février 1911, par l'honorable W. S. Fielding. *Pas imprimée.*

139. Quatrième rapport conjoint des commissaires chargés de la démarcation du méridien du 141me degré de longitude ouest (frontière de l'Alaska), nommés en vertu du premier article de la convention entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, signée à Washington le 21 avril 1906. Présenté le 21 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier. *Imprimé pour les documents parlementaires.*

140. Réponse à adresse du Sénat du 20 janvier 1911,—Copie de tous les ordres en conseil et ordonnances et de toute la correspondance échangée entre les parties intéressées au sujet:—

1. Du loyer, avant 1896, à M. Georges Tanguay d'une propriété appartenant au gouvernement militaire et située sur la rue des Remparts à Québec;

VOLUME N° 24—*Suite.*

2. Des demandes faites par d'autres personnes à cette époque, pour l'achat ou le loyer de la propriété en question;

3. De la vente consentie par le présent gouvernement, vers 1897, de la même propriété au même Georges Tanguay. Présentée le 21 février 1911.—*L'honorable M. Landry.* *Pas imprimée.*

141. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat indiquant de quelle manière le gouvernement a disposé, l'an dernier, des terres publiques, des concessions forestières, des gisements de minéraux, des pouvoirs hydrauliques, et des droits de pêche. Présentée le 22 février 1911.—*M. Sharpe (Lisgar).. ..Pas imprimée.*

141*a*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat indiquant de quelle manière le gouvernement a disposé, l'an dernier, des terres publiques, des concessions forestières, des gisements de minéraux, des pouvoirs hydrauliques, et des droits de pêche. Présentée le 19 mai 1911.—*M. Sharpe (Lisgar).* *Pas imprimée.*

142. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat faisant connaître quelles concessions ont été faites au Canada par des possessions britanniques dont les produits peuvent être importés en ce pays aux termes du tarif préférentiel. Présentée le 23 février 1911.—*M. Ames.. .. ..Pas imprimée.*

143. Décret du conseil, correspondance, etc., relativement à une résolution de l'assemblée législative de la province de la Saskatchewan, à l'effet qu'il est désirable que le parlement du Canada crée, à même le domaine public renfermé dans les limites de la province, une subvention adéquate en terres pour l'université de Saskatchewan. Présentés le 23 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimés.*

144. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat indiquant: (1) tous les octrois, baux, licences et concessions, actuellement en vigueur, donnés à des particuliers ou à des corporations pour des pouvoirs ou privilèges hydrauliques dans la rivière Winnipeg; (2) les noms et descriptions des sites de ces pouvoirs hydrauliques; (3) les termes et conditions d'occupation; (4) les dates auxquelles ces pouvoirs et privilèges ont été accordés respectivement; (5) ce que l'on entend par déchéance; (6) quels octrois, baux ou licences sont tombés en déchéance; (7) les règles et règlements généraux, s'il en est, qui gouvernent la concession et la jouissance des pouvoirs hydrauliques dans cette rivière; (8) la somme de développement effectuée par les concessionnaires ou les locataires respectivement; (9) quelle suprématie est réclamée par le gouvernement fédéral sur les eaux de la rivière, son lit et ses rives. Présentée le 24 février 1911.—*M. Haggart (Winnipeg).. .. ..Pas imprimée.*

145. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Etat indiquant (*a*) le nombre total d'accidents survenus sur les voies ferrées du Canada depuis le 1er avril 1909 jusqu'à date; (*b*) le nombre d'accidents qui se sont terminés fatalement; (*c*) le nombre d'accidents sur chaque voie ferrée; (*d*) leurs causes; (*e*) le nombre d'accidents terminés fatalement ou autrement sur les travaux de construction du Canadian-Northern et du Grand-Tronc-Pacifique, ainsi que leurs causes. Présentée le 24 février 1911.—*M. Smith (Nanaïmo).. .. ..Pas imprimée.*

146. Réponse à ordre du Sénat du 24 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. J. B. Laliberté, de Québec, marchand, par chacun des différends ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

147. Réponse à ordre du Sénat, du 25 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *Daily Telegraph*, de Québec, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays.—Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

148. Réponse à ordre du Sénat, du 26 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. Louis Letourneau, de Québec, ou à la Quebec Preserving Company, par chacun des différends ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry. Pas imprimée.*

149. Réponse à ordre du Sénat, du 25 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896, jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à MM. Samson et Filion, de Québec, marchands, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

150. Réponse à ordre du Sénat, du 27 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. C. E. Taschereau, de Québec, notaire, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. ..Pas imprimée.*

151. Réponse à ordre du Sénat, du 27 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. Georges Tanguay, de Québec, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays.—Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

152. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Copie des rapports des curateurs dans le cas de toutes les banques pour lesquelles des curateurs ont été nommés. Présentée le 27 février 1911.—*L'honorable M. Foster—Pas imprimée.*

152*a*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Copie des rapports des curateurs dans le cas de toutes les banquès pour lesquelles des curateurs ont été nommés. Présentée le 2 mai 1911.—*L'honorable M. Foster. Pas imprimée.*

153. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie des règlements et règles de l'Association des Banquiers Canadiens, tels qu'approuvés par le conseil du Trésor, et qui sont en vigueur maintenant. Présentée le 27 février 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Imprimée pour les documents parlementaires.*

154. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Relevé faisant connaître quelle a été la somme totale dépensée, relativement à l'édifice Seybold, pour changements et réparations ou pour l'installation d'ascenseurs, appareil de chauffage et autre installations, par le gouvernement, au cours de la durée du présent bail, comme aussi au cours du bail antérieur alors que l'édifice a été occupé pour les fins du recensement. Les détails des dépenses et les noms des personnes à qui les diverses sommes ont été payées). Présentée le 6 mars 1911.—*M. Goodeve. Pas imprimée.*

155. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1911,—Copie de toutes demandes, faites durant le dernier semestre par des employés des houillères North Atlantic pour un bureau de conciliation, et de toutes lettres, télégrammes, documents, relevés et autres papiers et documents à ce sujet ou s'y rapportant en quelque manière, y compris toute correspondance reçue par le gouvernement ou quelqu'un de ses ministères des susdites houillères North Atlantic ou de personnes y employées, sur le même sujet. Présentée le 27 février 1911.—*M. Maddin.. .. ..Pas imprimée.*

156. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 février 1911,—Relevé faisant connaître quelles sommes d'argent ont été payées pour provisions, fournitures, réparations, travaux ou autres services durant l'exercice clos le 31 mars 1910, aux maisons suivantes à Kingston: Elliott, Brothers; McKelvey & Birch; C. Livingstone & Bros.; R. Crawford; James Redden & Co.; R. Carson; et James Crawford. Présentée le 27 février 1911.—*M. Edwards.. .. ..Pas imprimée.*

157. Décrets du conseil, correspondance, etc., au sujet de toute proposition ou projet de loi concernant la construction de barrages, ou autres ouvrages analogues en travers du fleuve Saint-Laurent, ou en une partie quelconque de ce fleuve, à ou près le Long-Sault,

VOLUME N° 24—*Suite.*

ou dans les environs de cet endroit. Présentés le 27 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Imprimés pour les documents parlementaires.*

157a. Réponse partielle à adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 février 1911,—Copie de toute correspondance, mémoires, notes, rapports, mémoranda, plans, décrets du conseil, traités, conventions, ententes, documents de toutes sortes, concernant toute proposition ou bill à l'effet d'ériger des barrages ou autres travaux analogues à travers le Saint-Laurent, ou dans une partie du dit fleuve, à ou près le Long-Sault, ou dans les environs, y compris toutes les lois de l'état de New-York et des Etats-Unis d'Amérique, se rapportant à ce sujet, et tous les projets de loi actuellement devant le Congrès des Etats-Unis au sujet de cette même question, et toute procédure ou décision relative à ces lois et projets de loi. Présentée le 9 mars 1911.—*M. Borden.. .. ..Pas imprimée.*

158. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Etat indiquant quels sont les noms des personnes qui ont reçu des primes de pêche, et quel montant a été reçu par chacune à chacun des ports suivants: Bauline, Petite-Lorraine, Main-à-Dieu et Scatarie, tous dans le comté de Cap-Breton, N.-E. Présentée le 28 février 1911. —*M. Maddin.. .. ..Pas imprimée.*

158a. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 avril 1911,—Liste des noms de toutes les personnes, dans le Nouveau-Brunswick, qui ont reçu des primes de pêche pendant l'année expirée le 31 mars 1911, et le montant reçu par chacune d'elles. Présentée le 2 mai 1911.—*M. Daniel.. .. ..Pas imprimée.*

159. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 janvier 1911,—Copie de tous les rapports, correspondance et documents, non déjà produits, y compris le rapport du relevé fait en 1909 dans le havre de Cap John et la baie de Tatamagouche, dans les comtés de Pictou et de Colchester, N.-E., relativement à la route des steamers d'hiver entre l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme, et à la recommandation de modifier la dite route et d'augmenter le nombre des voyages quotidiens de ces steamers d'hiver; aussi, copie de tous documents analogues, non déjà produits, relativement à la route des steamers d'été de la malle entre Charlottetown et la terre ferme, et à la proposition de modifier cette route et d'augmenter le nombre de voyages quotidiens, ainsi qu'à la recommandation de raccorder cette route avec un point sur l'Intercolonial; aussi, copie de tous documents analogues, s'il en est, se rapportant à la recommandation d'une route entre le cap Traverse, Ile-du-Prince-Edouard, et le cap Tourmente, sur la terre ferme, comme propre au service des steamers d'hiver et d'été; aussi, copie de tous les rapports, documents et correspondance touchant les améliorations à apporter à la navigation dans le havre de Charlottetown et à son entrée, ainsi que dans la baie et le havre de Tatamagouche. Présentée le 6 mars 1911.—*M. Warburton.. .. ..Pas imprimée.*

160. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1911,—Copie de toute correspondance, recommandations, décrets du conseil ou autres documents concernant le cas de R. E. Curran, courrier sur chemin de fer, qui a été mortellement blessé dans un accident à Owen-Sound le 29 mai 1908, et au sujet duquel une demande a été faite pour une indemnité ou une gratuité à ses héritiers ou à sa famille. Présentée le 7 mars 1911.—*M. Macdonell.. .. ..Pas imprimée.*

161. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Copie de tous décrets du conseil, rapports, correspondance, documents et papiers, concernant la destitution du sous-percepteur de douane à Mahone-Bay, N.-E. Présentée le 13 mars 1911.—*M. Taylor (Leeds).. .. ..Pas imprimée.*

162. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1911,—Etat faisant connaître (1) La nature de la subvention accordée à la Vancouver Dry Dock Company; et (2) Si la subvention est sous forme de paiement d'intérêt ou sous forme de garantie. Présentée le 13 mars 1911.—*M. Barnard.. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

163. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1911,—Copie de tous papiers, rapports d'évaluateurs, lettres et correspondances concernant l'évaluation et la déclaration en douane le 20 octobre 1909, du navire *Wanda* qui est la propriété du nommé William R. Travers, de Toronto. Présentée le 14 mars 1911.—*M. Sharpe (Ontario)*.. .. ..*Pas imprimée.*

164. Etat des affaires de la British Canadian Loan & Investment Company (Limited) au 31 décembre 1910. Aussi, liste des actionnaires au 31 décembre 1910, aux termes du chapitre 37, 39 Victoria. Présenté (au Sénat) le 14 mars 1911, par l'Orateur. *Pas imprimé.*

165. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Relevé faisant connaître,—

1. Combien de gardes-pêche ont, au cours de l'année dernière, été nommés en rapport avec le service des pêcheries d'Ontario.

2. Quels sont leur noms, leur rang et l'étendue du territoire dont la surveillance est confiée à chacun d'eux.

3. Quel est le salaire de chacun d'eux. Quelle est la durée de ces emplois.

4. S'il y a des instances (et en ce cas combien d'instances) où leurs fonctions ne sont qu'une des fonctions remplies par des fonctionnaires analogues nommés par la législature d'Ontario.

5. Quelques mesures ont-elles été prises (et en ce cas quelles mesures) en vue de prévenir une telle ampliation de service.

6. Quel a été le revenu total dérivé, au cours des années 1909 et 1910, des pêcheries de la province d'Ontario, et quelle a été la dépense totale.

7. Quelle sera la dépense totale pour l'année 1911.

8. Si l'on a adopté une méthode définie quant à la nomination des préposés à ce service, en ce qui regarde l'aptitude; et s'il en est ainsi, quel est le mode suivi. Présentée le 17 mars 1911.—*M. Porter*.. .. ..*Pas imprimée.*

165*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 février 1911,—Relevé faisant connaître combien de gardiens des pêcheries ont été nommés dans le comté de Victoria, N.-E., entre juillet et décembre des années 1906 à 1910; quels sont leurs noms, et pendant combien de temps chacun d'eux a fait le service; quel était le salaire de chacun d'eux. Présentée le 24 mars 1911.—*M. Maddin*.. .. ..*Pas imprimée.*

166. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance entre le ministère des Postes et quelques-uns de ses fonctionnaires ou autres personnes au sujet d'une allocation pour le transport des facteurs sur le réseau des tramways à New-Westminster. Présentée le 17 mars 1911.—*M. Taylor (New Westminster)*.. .. ..*Pas imprimée.*

167. Réponse à ordre du Sénat, du 23 février 1911,—Copie de tous les documents se rapportant au cas de choléra signalé en novembre dernier chez le Russe, Saïd Godlieb, à la mise en quarantaine de celui-ci et à sa détention jusqu'à ce jour sur la Grosse-Ile, avec un historique de la maladie, jour par jour jusqu'à date. Présentée le 16 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

168. Réponse à adresse du Sénat, du 17 janvier 1911,—Nombre de demandes de divorce et des divorces accordés par le parlement du Canada, de 1894 à 1910, y compris le nombre des divorces accordés par les cours de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de la Colombie-Britannique; aussi, la population de chacune de ces provinces d'après le recensement de 1901; et la population totale d'Ontario, de Québec, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, d'après le recensement de 1901.—Présentée le 16 mars 1911.—*L'honorable M. Power*.. .. ..*Pas imprimée.*

169. Réponse à ordre du Sénat du 17 février 1911,—Correspondance échangée, du rapport fait par le capitaine et du loch tenu par lui, en ce qui concerne le voyage que vient de faire

VOLUME N° 24—*Suite.*

le *Montcalm*, dans le bas du fleuve Saint-Laurent, à l'île d'Anticosti, à la baie des Sept-Iles, etc. Présentée le 16 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

170. Réponse à ordre du Sénat, du 10 mars 1911,—Etat indiquant:—

1. Quels sont parmi les juges de la cour Supérieure de la province de Québec ceux dont le lieu de résidence a été fixé dans la commission qui les nommait et quel est pour chacun de ces juges l'endroit ainsi indiqué.

2. Quels sont les juges dont le lieu de résidence a été fixé ou changé par ordre en conseil et quel est pour chacun de ces juges l'endroit maintenant assigné pour sa résidence.

3. Quels sont les juges dont le lieu de résidence n'a jamais été fixé ni dans la commission qui les nommait ni par aucun ordre en conseil ultérieur et quel est le district judiciaire pour lequel chacun d'eux a été nommé. Présentée le 21 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

171. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Copie de toutes annonces, lettres, contrats, rapports d'inspecteurs et correspondance concernant les routes postales de Trout-Creek à Loring et de Powassan à Nipissingue ou Restoule. Présentée le 24 mars 1911.—*M. Arthur*.. .. ..*Pas imprimée.*

172. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Etat indiquant quels ministres ont voyagé à l'étranger en 1908, 1909 et 1910 pour affaires publiques, et la nature de ces affaires; les dépenses de chacun d'eux alors qu'ils s'occupaient des dites affaires; aussi, les noms des personnes, s'il en est, qui accompagnaient chacun des dits ministres, et dont les dépenses ont été payées par le gouvernement; et le montant des dépenses de chacune de ces personnes. Présentée le 24 mars 1911.—*M. Sharpe (Ontario)*.. .. ..*Pas imprimée.*

173. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Relevé faisant connaître quelle a été, au cours des années 1909 et 1910, la valeur respective, par province, des produits suivants:—(*a*) Produits agricoles de toutes sortes, y compris les produits des champs de toutes sortes, les fruits, les légumes, le bétail, etc., les produits de la laiterie, etc.; (*b*) bois de toutes sortes; (*c*)minéraux de toutes sortes; (*d*) poissons de toutes sortes; (*e*) produits manufacturés de toutes sortes. Présentée le 24 mars 1911.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

174. Rapport de la Commission des Pêcheries du Manitoba, 1910-11. Présenté le 24 mars 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimé.*

175. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat faisant connaître quels montants ont été payés par le gouvernement pendant le dernier exercice pour frais de voiture et de tramway dans la cité d'Ottawa pour les personnes suivantes, quels sont les noms de ces personnes et le montant soldé dans chaque cas: ministres de la Couronne; orateurs du Sénat et des Communes; employés civils de tous grades depuis sous-ministres en descendant; et toutes autres personnes employées en quelque manière par le gouvernement. Présentée le 27 mars 1911.—*M. Taylor (Leeds)*.. .. ..*Pas imprimée.*

175*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant quels montants ont été payés par le gouvernement pendant le dernier exercice pour frais de voyage des personnes suivantes, et les noms de ces personnes et le chiffre des dépenses dans chaque cas sous les chapitres suivants: chemins de fer, steamers et autres voies de transport; wagons privés; wagons Pullman; pourboires aux serviteurs; repas et frais d'hôtel pour ministres de la Couronne, employés civils de tous grades, agents d'immigration, et autres personnes employées par le gouvernement pour quelque travail spécial ou autre. Présentée le 20 avril 1911.—*M. Taylor (Leeds)*.
Pas imprimée.

175*b*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant quels montants ont été payés par le gouvernement pendant le

VOLUME N° 24—*Suite.*

dernier exercice pour frais de voyage des personnes suivantes, et les noms de ces personnes et le chiffre des dépenses dans chaque cas sous les chapitres suivants: chemins de fer, steamers et autres voies de transport; wagons privés; wagons Pullman; pourboires aux serviteurs; repas et frais d'hôtel pour ministres de la Couronne, employés civils de tous grades, agents d'immigration, et autres personnes employées par le gouvernement pour quelque travail spécial ou autre. Présentée le 20 juillet 1911.—*M. Taylor (Leeds)*.. .. ..*Pas imprimée.*

176. Documents se rapportant à l'organisation d'un secrétariat, savoir:—

1. Dépêches aux gouverneurs des colonies autonomes au sujet de la réorganisation du Bureau coloonial.

2. Mémorandum touchant la visite à l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et Fidji, en 1909, par sir Charles Lucas, K.C.M.G., C.-B., assistant sous-secrétaire d'Etat pour les colonies.

3. Rapport du département des Dominions du Bureau colonial, pour l'année 1909-1910.

4. Conférence impériale au sujet des droits d'auteur, 1910. Mémoire des procès-verbaux.

5. Correspondance ultérieure au sujet de la Conférence impériale.

6. Correspondance au sujet de la Conférence impérialefi 1911. Présentés le 28 mars 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimés.*

177. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1911,—Copie de la requête faite par l'Association de boitte de Glace-Bay, N.-E., ou en son nom, demandant une allocation en rapport avec l'établissement frigorifique pour l'emmagasinage de la boitte, à Glace-Bay, N.-E.; aussi, de toute correspondance échangée entre la dite association, ou toute personne agissant en son nom, et le gouvernement, l'un des ministères de l'administration, ou toute personne au nom du gouvernement, ou de l'un de ses ministères. Présentée le 28 mars 1911.—*M. Maddin*.. .. ..*Pas imprimée.*

177*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1911,—Copie de toute correspondance concernant la construction de réfrigérateurs de boitte à Louisbourg et Lingan, dans Cap-Breton sud. Présentée le 20 avril 1911.—*M. Mackenzie.*
Pas imprimée.

178. Réponse à ordre du Sénat du 8 mars 1911,—Copie de la plainte formulée par le commandant du 61me régiment contre le commandant du 7me district militaire, de la réponse de ce dernier et de toute la correspondance échangée à ce sujet entre les autorités d'Ottawa et celles de Québec et de Montréal, et aussi une copie du rapport de l'inspecteur général à ce sujet. Présentée le 28 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*..*Pas imprimée.*

179. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 mars 1911,—Relevé faisant connaître quel a été, à Londres, Angleterre, pendant les derniers cinq ans, le prix moyen du beurre et des œufs comparé au prix dans les provinces de l'est; à Montréal, à Toronto, à Minnéapolis, à Chicago, à Détroit, à Buffalo, à Boston, et à New-York. Présentée le 30 mars 1911.—*M. Sharpe (Ontario)*.. .. ..*Pas imprimée.*

179*a* Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 mars 1911,—Etat indiquant la quantité et la valeur des denrées ou provisions suivantes importées en Canada au cours des six mois terminés le 1er mars 1911, savoir: beurre, œufs, volailles, viandes réfrigérées ou gelées, bacon, graisse, pommes, légumes, blé, orge, bestiaux, chevaux et pommes de terre, les pays d'où sont venues ces exportations, et le total des droits perçus. Présentée le 6 avril 1911.—*M. Middlebro*.. .. ..*Pas imprimée.*

179*b*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 mars 1911,—Etat indiquant la quantité et la valeur des denrées ou provisions suivantes importées en Canada au cours des six mois terminés le 1er mars 1911, savoir: beurre, œufs, volailles, viandes réfrigérées ou gelées, bacon, grisse, pommes, légumes,

VOLUME N° 24—*Suite.*

blé, orge, bestiaux, chevaux et pommes de terre, les pays d'où sont venues ces importations, et le total des droits perçus. Présentée le 8 mai 1911.—*M. Middlebro.* *Pas imprimée.*

180. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant le total des sommes payées par le gouvernement à l'Eclipse Manufacturing Company, Limited, pour l'année 1909-10; les contrats accordés à la suite de soumissions demandées; le total des sommes payées par le gouvernement à l'Office Specialty Manufacturing Company au cours de l'année 1909-10; les contrats accordés à la suite d'une demande de soumissions; le total des sommes payées à MM. Ahearn & Soper au cours de l'année 1909-10, et la manière dont les contrats ont été accordés. Présentée le 3 avril 1911.—*M. Sharpe (Lisgar)*.. .. ..*Pas imprimée*

181. Réponse à ordre du Sénat, du 22 février 1911,—Copie de tous ordres en conseil et de tous décrets émanés du ministre de l'Intérieur, donnant de temps à autre au commissaire des Territoires du Nord-Ouest, depuis sa nomination comme tel, les instructions qu'il doit suivre dans l'exercice de ses pouvoirs exécutifs en ce qui concerne le gounement des Territoires du Nord-Ouest. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

182. Réponse à ordre du Sénat, du 16 mars 1911,—Copie de toute la correspondance relative à l'échouement en août 1910, du navire *Manchester Engineer* près du détroit de Belle-Ile et de l'enquête tenue à ce sujet à Québec dans le mois de septembre ou d'octobre dernier. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

183. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 février 1911,—Copie de toutes communications, télégrammes, lettres, pétitions ou plans reçus depuis janvier 1909, concernant le champ de tir à la cible à Bear-River, N.-E.

2. De qui ils ont été reçus, et à quelles dates respectives. Présentée le 5 avril 1911. —*M. Jameson*.. .. ..*Pas imprimée.*

184. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Relevé des sommes totales dépensées annuellement, depuis 1880, dans chaque province, par le ministère des Travaux publics, au chapitre de "Havres, rivières", y compris le total de la dite dépense pour tout le Canada; aussi, préparation par le même ministère et dépôt sur la table de cette Chambre d'une carte pour chaque province, montrant les endroits où se trouvent tous les quais, toutes les jetées, les brise-lames, etc., construits ou achetés par le gouvernement fédéral, et qui appartiennent maintenant au Canada. Présentée le 6 avril 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

185. Réponse à ordre du Sénat, du 22 février 1911,—Demandant—

1. Copie des documents relatifs à la nomination de Martin Dickie au commandement du 76me régiment des comtés de Colchester et de Hants.

2. Copie des documents relatifs à la recommandation du major J. L. Barnhill, par le lieutenant-général Drury et autres, au commandement du dit régiment.

3. Copie de tous documents se rapportant de quelque manière que ce soit aux raisons ou causes pour lesquelles le dit major Barnhill, l'officier senior du dit régiment, n'aurait pas dû être nommé au commandement de ce régiment.

4. Copie de toute correspondance et autres papiers et documents relatifs à la récente réorganisation du 78me régiment de Highlanders de Colchester, Hants et Pictou. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Lougheed*.. .. ..*Pas imprimée.*

186. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 mars 1911,—Etat indiquant le nombre de milles de voies ferrées que le Grand-Tronc, le Pacifique-Canadien et autres compagnies canadiennes de chemins de fer possèdent, contrôlent dans les Etats-Unis. Aussi, le nombre de milles que des corporations de chemins de fer des Etats-Unis possèdent, contrôlent ou exploitent en Canada. Présentée le 10 avril 1911.—*M. Rutan*.. .. ..*Pas imprimée*

VOLUME N° 24—*Suite.*

187. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1911,—Copie de toute correspondance, déclarations, télégrammes, listes d'abonnés à servir par la malle, et autres documents se rapportant à la demande de l'octroi des privilèges postaux statutaires à un journal publié à New-Glasgow, N.-E., appelé *The Guysboro Times.* Présentée le 10 avril 1911.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

188. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de tous mémoires, rapports, correspondance et documents en la possession du gouvernement et non encore soumis à la Chambre concernant l'étude d'un tracé pour un tunnel sous le détroit de Northumberland entre la province de l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme, et la construction du dit tunnel. Présentée le 12 avril 1911.—*M. Richards.* *Pas imprimée.*

189. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Copie de tous actes, règlements, documents, papiers et renseignements de toute autre nature indiquant ou faisant connaître le système ou la méthode suivie pour la confection du recensement dans le Royaume-Uni, les possessions britanniques et les pays étrangers, respectivement, et indiquant en quoi le système ou la méthode suivi dans les susdits pays diffère de celui ou celle que l'on se propose d'adopter pour le prochain recensement en Canada. Présentée le 12 avril 1911.—*M. Borden*.. .. ..*Pas imprimée.*

189*a*. Tableaux et formules, etc., à employer dans le recensement qui devra être fait au cours de l'année 1911. Présentés le 21 avril 1911, par l'honorable S. A. Fisher. *Pas imprimés.*

189*b*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Copie de tous actes, règlements, documents, papiers et renseignements de toute nature indiquant ou faisant connaître le système ou la méthode suivi pour la confection du recensement dans les Etats-Unis, les possessions britanniques et les pays étrangers, respectivement, et indiquant en quoi le système ou la méthode suivi dans les susdits pays diffère de celui ou celle que l'on se propose d'adopter pour le prochain recensement en Canada. Présentée le 10 mai 1911.—*M. Borden*.. .. ..*Pas imprimée.*

190. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Etat faisant connaître le nombre d'employés attachés au Bureau de l'Imprimerie en 1896;

Les noms des susdits employés qui ont été destitués entre 1896 et 1911, avec la date et la cause de la destitution dans chaque cas;

Les noms des susdits employés qui ont démissionnés ou sont décédés entre les années susdites, avec la date de la démission et du décès dans chaque cas; et

Les noms des personnes nommées à des positions au Bureau de l'Imprimerie entre 1896 et 1911, avec la date de la nomination dans chaque cas. Présentée le 12 avril 1911.—*M. Edwards*.. .. ..*Pas imprimée*

191. Réponse à adresse du Sénat, du 17 janvier 1911,—Copie des arrangements conclus par le gouvernement avec le ci-devant propriétaire de la ferme Stadacona à Saint-Félix du Cap-Rouge, au sujet de l'acquisition de cette ferme et de son exploitation à l'avenir comme ferme expérimentale, ainsi que de toute la correspondance échangée à ce double sujet. Présentée le 19 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

192. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 mars 1911,—Copie de toute correspondance, contrats, cessions et autres documents concernant ce qu'on est convenu d'appeler la " Concession d'irrigation " de Percy Aylwin à ce dernier accordée en vertu d'un décret du conseil en date du 1er septembre 1908. Présentée le 8 mai 1911.—*M. Campbell*.. .. ..*Pas imprimée*

193. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et documents, pièces justificatives et listes de paie, indiquant les noms de toutes personnes qui ont fourni des matériaux ou qui ont tra-

VOLUME N° 24—*Suite.*

vaillé, et les prix et taux de gages et les sommes payées à chacune, en ce qui concerne la construction d'un quai à Deep-Brook, N.-E. Présentée le 28 avril 1911.—*M. Jameson.* *Pas imprimée.*

194. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 10 avril 1911,—Copie de tous papiers, documents, mémoires et correspondance concernant l'emplacement du parlement, dans la cité de Winnipeg, pour la province du Manitoba, y compris les réserves faites dans les concessions de la Couronne à la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les réserves faites et le but pour lequel elles ont été faites; aussi, copie du décret du conseil du Canada en date du 23 janvier 1872, et de tous décrets du conseil et correspondance subséquents concernant le site pour les fins des autorités provinciales et fédérales. Présentée le 1er mai 1911.—*M. Haggart (Winnipeg)*.. .. ..*Pas imprimée.*

194*a*. Rapport supplémentaire à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 10 avril 1911,—Copie de tous papiers, documents, mémoires et correspondance concernant l'emplacement du parlement, dans la cité de Winnipeg, pour la province du Manitoba, y compris les réserves faites dans les concessions de la Couronne à la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les réserves faites et le but pour lequel elles ont été faites; aussi, copie du décret du conseil du Canada en date du 23 janvier 1872, et de tous décrets du conseil et correspondance subséquents concernant le site pour les fins des autorités provinciales et fédérales. Présenté le 20 juillet 1911.—*M. Haggart (Winnipeg).* *Pas imprimé.*

195. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de tous décrets du conseil, règlements et règles des divers ministères de l'administration concernant la participation des fonctionnaires civils aux affaires civiques ou municipales, et notamment leur incapacité de faire partie des conseils civiques ou municipaux, et de toute correspondance, tous documents depuis le 1er janvier 1900 touchant la mise en vigueur des dits décrets du conseil, règlements et règles. Aussi, une liste de tous les employés du gouvernement qui ont été élus ou qui ont fait partie de conseils de ville ou de municipalité durant la période écoulée entre le 1er janvier 1900 et l'époque actuelle, y compris tous ceux qui font actuellement partie de ces conseils, et ceux qui ont été empêchés par le gouvernement de remplir de telles fonctions. Présentée le 1er mai.—*M. Borden*.. .. ..*Pas imprimée*

195*a*. Réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de tous décrets du conseil, règlements et règles des divers ministères de l'administration concernant la participation des fonctionnaires civils aux affaires civiques ou municipales, et notamment leur incapacité de faire partie des conseils civiques ou municipaux, et de toute correspondance, tous documents depuis le 1er janvier 1900 touchant la mise en vigueur des dits décrets du conseil, règlements et règles. Aussi une liste de tous les employés du gouvernement qui ont été élus ou qui ont fait partie de conseils de ville ou de municipalités durant la période écoulée entre le 1er janvier 1900 et l'époque actuelle, y compris tous ceux qui font actuellement partie de ces conseils, et ceux qui ont été empêchés par le gouvernement de remplir telles fonctions. Présentée le 3 mai 1911.—*M. Borden*.. .. ..*Pas imprimée*

196. Réponse à adresse à Son Excellence le gouverneur général du 3 avril 1911,—Copie de tous décrets du conseil, mémoires, papiers et documents concernant le transfert, ou concernant toutes négociations relatives au transfert de la charte d'une compagnie connue sous le nom de Manitoba and Southeastern Railway Company. Présentée le 2 mai 1911.—*M. McCarthy*.. .. ..*Pas imprimée*

197. Règle générale et ordre de la cour de l'Echiquier du Canada au sujet des sceaux. Présentée le 2 mai 1911, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Pas imprimée.*

198. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Etat indiquant le nombre d'aubains au service du gouvernement canadien qui demeurent hors

VOLUME N° 24—*Suite.*

du Canada, leurs noms, leur nationalité, la nature de leurs fonctions, leur durée de service, leur résidence et leur salaire.

2. Aussi, état donnant les renseignements correspondants relativement aux aubains qui demeurent maintenant en Canada, et qui ont été employés par le gouvernement canadien depuis trois ans ou plus, y compris la date du commencement et la durée de leur service.

3. Aussi, les mêmes renseignements compris dans les deux item ci-dessus à l'égard des aubains qui sont au service du gouvernement de l'une quelconque des provinces du Canada. Présentée le 9 mai 1911.—*M. Lennox.. .. ..Pas imprimée.*

199. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1911,—Etat faisant connaître les noms des personnes nommées juges par le gouvernement actuel du Canada depuis son arrivée au pouvoir en 1896; où demeuraient ces personnes lors de leur nomination; quels postes leur ont été assignés respectivement, et, en chaque cas, s'il y avait un prédécesseur occupant le poste pour le temps durant lequel le siège a été vacant. Présentée le 11 mai 1911.—*M. Lennox.. .. ..Pas imprimée.*

200. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Copie de tous les télégrammes, correspondance, rapports, contrats, documents, mémoires, entre les mains du gouvernement, et échangés au cours des quinze dernières années, au sujet de l'établissement d'un service transatlantique rapide entre le Canada et tout autre pays; aussi, relativement à un service de câble ou de télégraphe, désigné sous le nom de All Red Route, entre le Canada et tout autre pays. Présentée le 16 mai 1911.—*M. Armstrong.. .. ..Pas imprimée.*

201. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 mai 1911,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou l'autre de ses membres, quant à la modification de la Loi de 1910 relative aux subventions accordées aux chemins de fer en ce qui concerne une subvention en faveur d'une voie ferrée entre Grand-Falls et la cité de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick. Présentée le 19 mai 1911.—*M. Carvell.. .. ..Pas imprimée.*

202. Copie d'un rapport du conseil de conciliation et d'enquête au sujet du différend entre la Western Coal Operators Association et ses employés. Présentée le 19 juillet 1911, par l'honorable W. L. Mackenzie King.. .. ..*Pas imprimée.*

203. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—

1. Relevé faisant connaître la somme (par tonnes) du trafic dirigé vers l'est, et celui dirigé vers l'ouest, sur l'Intercolonial, au cours des cinq années terminées le 30 juin 1910.

2. Le nombre de milles de la ligne principale et des embranchements, respectivement, de l'Intercolonial, dans chaque province traversée par cette voie ferrée.

3. Le nombre de tonnes du trafic dirigé vers l'ouest mais qui a eu son point de départ dans chacune des Provinces Maritimes, au cours des cinq années terminées le 30 juin 1910. Présentée le 18 juillet 1911.—*M. Sinclair.. .. ..Pas imprimée.*

204. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1911,—Copie de toute correspondance, télégrammes, etc., échangés durant les derniers douze mois entre M. E. J. Walsh, I.C., et le ministre des Chemins de fer et Canaux au sujet du canal de Newmarket. Présentée le 18 juillet 1911.—*M. Wallace.. .. ..Pas imprimée.*

205. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 avril 1911,—Relevé faisant connaître:—

1. La quantité de charbon bitumineux importé dans l'Ontario et réexpédié en d'autres provinces en 1910:

2. La quantité de charbon bitumineux importé, en 1910, dans l'Ontario par les différentes compagnies de chemin de fer;

3. Quelles ont été la quantité et la valeur de menu charbon importé dans l'Ontario en 1910. Quelle proportion de ce charbon a été réexpédiée sur d'autres provinces et

VOLUME N° 24—*Fin.*

quelle proportion a été importée par les voies ferrées. Présentée le 18 juillet 1911.—*M. Macdonell*.. .. ..*Pas imprimée*

206. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril,—Etat détaillé des dépenses encourues et payées à l'exposition de Paris en 1900 comme paiements du comité colonial sur compte d'espace, etc., $87,000 (rapport de l'Auditeur général, 1899-1900, page D-15). Présentée le 21 juillet 1911.—*M. Paquet*.. .. ..*Pas imprimée.*

207. Rapport de M. le juge Murphy, commissaire royal, nommé pour s'enquérir des prétendues fraudes chinoises et de la contrebande d'opium sur la côte du Pacifique, 1910-11, ainsi que copie des témoignages et des pièces produites devant ce commissaire. Présenté le 21 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimé.*

208. Procès-Verbaux de la Conférence impériale 1911. Présentés le 27 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.

Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

208*a*. Dépêches, etc., se rapportant à la publication simultanée du mémoire de la conférence au sujet de l'état des marines des possessions autonomes. Présentées le 27 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.

Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.

208*b* et **208*c*.** Mémoire des conférences entre l'amirauté britannique et les représentants du Canada et de l'Australie; aussi copie d'une dépêche par câble de M. Harcourt à lord Grey. Présenté le 28 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

208*d*. Rapport d'un comité de la Conférence impériale convoqué pour discuter la défense (militaire), ministère de la Guerre, 14 et 17 juin 1911. Présenté le 28 juillet 1911, par l'honorable S. A. Fisher.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

209. Mémoire concernant l'impression des listes des votants. Présenté le 27 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimé.*

210. Texte du Traité de la chasse aux phoques à fourrures pélagiques signé à Washington le 7 juillet 1911. Présenté le 27 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.

Imprimé pour les documents parlementaires.

211. Rapport intérimaire, commission des pêcheries de l'Alberta et de la Saskatchewan, 1910. Présenté le 28 juillet 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..Pas imprimé.

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU DÉPARTEMENT DES

AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

1910

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1911

[N° 27—1911.]

A Son Excellence le Très honorable sir Albert Henry George, comte Grey et vicomte Howick, baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et baronnet; chevalier grand'croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand'croix de l'ordre Royal Victorian, etc., etc., gouverneur général et commandant en chef du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

FRANK OLIVER,
Surintendant général des Affaires des Sauvages.

OTTAWA, 31 août 1910.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIERE PARTIE.

	Page
Index général	vii
Rapport du sous-surintendant général des Affaires des Sauvages	xix
" des surintendants et des agents	1-272
" du surintendant des sauvages, Colombie-Britannique	254
" des agents des sauvages et autres employés du service extérieur	1-272
" des directeurs des pensionnats et écoles industrielles	377
Tableaux: Etats des écoles	350

DEUXIEME PARTIE.

Tableaux analytiques:—

Relevé des terres des sauvages	3-5
Rapport du recensement	76-133
Statistiques agricoles et industrielles	6-75
Commutation de rentes viagères	134
Fonctionnaires et employés	135-151
Comptes des crédits	152-3
" du fonds de crédit des sauvages	154

INDEX GÉNÉRAL

A

		Page.
Abénakis de Bécancour, P.Q.	V. P. Landry, M.D.	41
" de Saint-François, P.Q.	A. O. Comiré, M.D.	41
Agence Chapleau	H. A. West	1
Agence Clandeboye, Man.	J. O. Lewis	82
Agence de Babine et de la Skeena Supérieure.	R. E. Loring	194
Agence de Battleford, Sask.	J. P. G. Day	117
Agence de Bella Coola, C.-B.	Iver Fougner	203
Agence de Bersimis, P.Q.	A. Gagnon	51
Agence de Carlton, Sask.	Thos. Borthwick	124
Agence de Clandeboye, Man.	J. O. Lewis	82
Agence de Birtle, Man.	G. H. Wheatley	77
Agence de Cowichan, C.-B.	W. R. Robertson	205
Agence d'Edmonton, Alta.	Urbain Verreau	169
Agence de la Baie-Gore, Ont.	Robert Thorburn	14
Agence de la Côte Ouest, C.-B.	Allan W. Neill	247
Agence de la Montagne de l'Orignal, Sask.	Fred. Fischer	143
Agence de la Montagne Moosejaw, Sask.	Thos. Cory	137
Agence de la rivière Fraser, C.-B.	R. C. McDonald	211
Agence de la Savanne, Ont.	R. S. McKenzie	88
Agence de l'île Walpole, Ont.	J. B. McDougall	40
Agence de Norway-House, surint. du Manitoba.	C. C. Calverley	99
Agence de Qu'Appelle, Sask.	H. McNicholl	149
Agence des Buttes du Tondre	W. Murison	152
Agence des Buttes-la-Lime, Sask.	W. M. Graham	136
Agence d'Escasoni, comté du Cap-Breton, N.-E.	J. J. McKinnon	64
Agence de Kamloops-Okanagan, C.-B.	A. Irwin	234
Agence de Kenora, surint. du Man.	R S. McKenzie	88
Agence de Kootenay, C.-B.	R. L. T. Galbraith	232
Agence de Kwawkewlth, C.-B.	W. M. Halliday	249
Agence de Manitowaning, Ont.	C. L. D. Sims	16
Agence de Manitowapaw, Man.	R. Logan	104
Agence de Mingan, P.Q.	J. E. Tremblay, M.D.	52
Agence des Gens du Sang, Alta.	R. N. Wilson	166
Agence des Pieds-Noirs, Alta.	J H. Gooderham	166
Agence des Piégânes, Alta.	E. H. Yeomans	178
Agence des Sarcis, Alta.	A. J. McNeill	181
Agence des Sioux, Man.	J. Hollies	110
Agence de Stikine, C.-B.	G. D. Cox	245
Agence de Stony, Alta.	T. J. Fleetham	182
Agence de Sturgeon Falls, Ont.	Geo. P. Cockburn	35
Agence du Fort Frances, surint. du Manitoba.	J. P. Wright	85
Agence du Lac Croche, Sask.	M. Millar	129
Agence du Lac Golden, Ont.	Martin Mullin	13
Agence du Lac-la-Selle, Alta.	J. Batty	179
Agence du Lac-aux-Oignons	W. Sibbald	139
Agence du Lac Williams, C.-B.	Isaac Ogden	252
Agence du Pas, Sask.	Fred. Fischer	143
Agence du Petit Lac de l'Esclave, Alta.	W. B. L. Donald, M.B.	173
Agence du Portage-la-Prairie, Man.	R. Logan	104
Agence du Témiscamingue, P.Q.	J A. Renaud	53
Agence Hobbema, Alta.	G. C. Mann	171
Agences, inspection des	*Voir* "W. J. Chisholm", "W. M. Graham", "J. A. Markle" et "R. J. Semmens".	
Agence Nass, C.-B.	Chas C. Perry	241
Agence Okanagan, C.-B.	*Voir* Kamloops Okanagan.	
Agriculture	*Voir* Statistiques agricoles et industrielles. Partie II, pages 675, aussi sous-titres marginaux dans chaque rapport; "Agriculture", "Bâtiments", "Récoltes", "Culture", "Instruments aratoires" et "Bétail".	
Ahousaht, pensionnat, C.-B.	John T Ross	539
Ahtahkapoop, bande, agence Carlton, Sask.	Thos Borthwick	124
Alberni, pensionnat, Sask.	H. B. Currie	540
Alberta, inspectorat, agences	J. A. Markle	183

		Page.
Alexandre, bande, Agence Edmonton, Alta	Urbain Verreau	169
Algonquins de la Rivière Désert, P.Q	W. J. McCaffrey	43
Algonquins du Lac Golden, Ont	Martin Mullin	13
Algonquins, Témiscamingue, P.Q	J. A. Renaud	53
All Hallows, pensionnat, Yale, C.-B	Sœur Supérieure Constance	532
Alnwick, bande d', Ont	J. Thackeray	21
Amalécites de Cacouna, P.Q	Edouard Beaulieu	44
Amalécites de Viger, P.Q	Edouard Beaulieu	44
Ambroise, bande d', Tête-Noire, Vermillon	W. B. L. Donald	173
Ancel, rév. F., O.M.I	Pensionnat Lac La Plonge, Sask	477
Angle Nord-Ouest, bandes de l'	R. S. McKenzie	89
Annapolis, comté d', N.-E., Micmacs	John Lacy	63
Arpentages, Rapport	J. L. Reid, arpenteur fédéral	164
Arsenault, J. O	Surintendance I.-P.-E	77
Ashton, rév. R	Institut des Mohawks, Brantford, Ont.	428
Assabaska, bande	R. S. McKenzie	91
Assiniboines, bande d'	W. S. Grant	116
Assiniboine, bande de Sioux	W. S. Grant	113

B

Baie Albert, école industrielle, C.-B	A. W. Corker	519
Baie-au-Bison, bande de la, Man	R S. McKenzie	90
Baie au Sable, bande de la, Man	R. Logan	106
Baie au Sable, pensionnat, Man	Rév. G. Léonard, O.M.I	453
Baie du Sud, bande de la, Ont	C L. D. Sims	20
Baie de Quinté, Ont,, Mohawks	Jos. R. Stainton	25
Baie Gore, Ont., agence de la	R Thornburn	14
Balter, rév. Léon	Pensionnat de Plume-Bleue, Alta	495
Bande Alexandre, agence Edmonton, Alta	Urbain Verreau	169
Bande Assabaska	R. S. McKenzie	91
Bande d'Alnwick, Ont	J. Thackeray	21
Bande d'Assiniboine	W S. Grant	113
Bande de Batchawana, Ont	W. L. Nichols	28
Bande de Bathurst, N.-B	R A. Irvings	56
Bande de Bersimis, P.Q	A. Gagnon	52
Bande de Bigstone, Wabiskaw, Alta	W. B. L. McDonald	175
Bande de Bouctouche, N.B	R. A. Irving	57
Bande de Chemawawin, Sask	Fred. Fischer	143
Bande de Chippewyan, agence du lac aux Oignons, Sask	W. Sibbald	142
Bande de Chippewyan, agence du Lac-la-Selle, Alta	J Batty	180
Bande de Couchiching, Ont	J. P. Wright	86
Bande de Côté, agence de Pelly, Sask	W. G. Blewett	147
Bande de Cumberland, Sask	Fred. Fischer	146
Bande de Dokis	George P. Cockburn	36
Bande d'Edmondston, N.-B	Geo. E. Baxter	54
Bande d'Eel-Ground, N.-B	R. A. Irving	57
Bande de Fairford, Man	R. Logan	107
Bande de Flying Post, Ont	H. A. West	3
Bande de François Tchatée, Vermillon, Alta	W. B. L. Donald, M.B	174
Bande de Georges Gordon, agence des Buttes-du-Tondre, Sask	W. Murison	161
Bande de Gibson (ou Watha), Ont	D. F. Macdonald	32
Bande de Grand-Rapids, Man	C. C. Calverley	104
Bande de Grands Cris, Vermillon, Alta	W. B. L. Donald, M.B	174
Bande de Henvey Inlet, Ont	D. F. Macdonald	33
Bande de Hungry Hall, Ont	J. P. Wright	85
Bande de Jackhead, Man	C. C. Calverley	102
Bande de James Seenum ou du Lac du Poisson-Blanc, Alta	J. Batty	180
Bande de James Smith, agence du Lac-aux-Canards	J. MacArthur	143
Bande de John Smith, agence du Lac-aux-Canards, Sask	J. MacArthur	142
Bande de Kahkewiwstohaw, agence du Lac Courbé	M. Millar	129
Bande de Keeheewin, agence du Lac-aux-Oignons, Sask	W. Sibbald	149
Bande de Keeseekoomenin, agence Birtle, Man.	G. H. Wheatley	79
Bande de Kenemotayo, agence de Carlton, Sask	Thos. Borthwick	135
Bande de Kennesayo, Petit Lac de l'Esclave,		

		Page.
Alta..	W. L. B. Donald, M.B..	177
Bande de Key, agence de Pelly, Sask..	W. G. Blewett..	147
Bande de Kingsclear, N.-B..	James White..	60
Bande de Kinistino, agence du Lac-aux-Canards, Sask..	J. MacArthur..	144
Bande de la Baie-au-Bison, Man..	R. S. McKenzie..	90
Bande de la Baie-au-Sable, Man..	R. Logan..	106
Bande de la Baie du Poisson-Blanc, Ont.. ..	R. S. McKenzie..	91
Bande de la Baie du Sud, Ont..	C. L. D. Sims..	20
Bande de la Grande-Anse..	R. A. Irving..	57
Bande de la Grosse-Ile, Ont..	R. S. McKenzie..	90
Bande de la Montagne-à-la-Tortue, Sioux, Man..	J. Hollies..	110
Bandes de l'Angle Nord-Ouest, Ont. et Man..	R. S. McKenzie..	89
Bande de la Petite Rivière Rouge, agence du Petit Lac de l'Esclave, Alta..	W. B. L. Donald, M.B..	175
Bande de la Petite Saskatchewan, Man..	R. Logan..	107
Bande de la Pointe-Grondin, Ont..	C. L. D. Sims..	17
Bande de la Poule-d'Eau, Man..	R. Logan..	107
Bande de la Rive Rouge, N.-B..	R. A. Irving..	57
Bande de la Rivière à l'Anguille, N.-B.. ..	.. ..	56
Bande de la Rivière à la Batture, Man..	R. Logan..	107
Bande de la Rivière-au-Peuplier, Kéwatin.. ..	C. C. Calverley..	102
Bande de la rivière aux Grues, Man..	R. Logan..	
Bande de la rivière Berens, Man..	C. C. Calverley..	101
Bande de la rivière de Valley..	J. G. Chard..	111
Bande de la rivière du Chêne, Sioux, Man...	J. Hollies..	108
Bande de la Rivière du Cygne, Petit Lac de l'Esclave, Alta..	W. B. L. Donald, M.B..	177
Bande de la Rivière du Désert, P.Q..	W. J. McCaffrey..	43
Bande de la rivière du Jardin, Ont..	W. L. Nichols..	28
Bande de la rivière du Pêcheur..	C. C. Calverley..	100
Bande de la rivière la Seine, Ont..	J. P. Wright..	87
Bande de la Rivière du Serpent, Ont..	S. Hagan..	39
Bande de la rivière Noire, Man..	C. C. Calverley..	99
Bande de la rivière du Trou-d'Eau..	C. C. Calverley..	100
Bande de la Rivière-qui-roule, agence Birtle, Man..	G. H. Wheatley..	80
Bande de la Rivière Roseau, Man..	R. Logan..	104
Bande de la rivière Thessalon, Ont..	S. Hagan..	38
Bande de la Terre Rouge, Sask..	Fred. Fisher..	145
Bande de la Tête Cassée, Man..	J. O. Lewis..	84
Bande de la Veine du Sang, Man..	C. C. Calverley..	100
Bande de l'Eglise Brûlée..	R. A. Irving..	57
Bande de l'Enfant du Tonnerre, agence de Battleford, Sask..	J. P. G. Day..	122
Bande de l'Etoile du Jour, agence des Buttes du Tondre, Sask..	W. Murison..	153
Bande de l'île Cockburn, Ont..	Robert Thorburn..	14
Bande de l'île des Sauvages, N.-B..	R. A. Irving..	57
Bande de l'Ile du Chrétien, Ont..	Chs. McGibbon..	6
Bande de l'Ile Lennox, I.P.-E..	J. O. Arsenault..	77
Bande de l'île Parry, Ont..	D. F. Macdonald..	29
Bande de Longue Plaine, Man..	R. Logan..	105
Bande de Louis Bull, agence Hobbema, Alta.	G. G. Manor..	172
Bande de Matachawan, Ont..	Geo. P. Cockburn..	37
Bande de Metlakatla, agence Nass, C.-B.. ..	Chas. C. Perry..	244
Bande de Michel, agence d'Edmonton, Alta..	Urbain Verreau..	169
Bande de Michipicoten, Ont..	W. L. Nichols..	28
Bande de Missinaibi, Ont..	H. A. West..	2
Bande de Mistawasis, agence de Carlton, Sask..	T. Borthwick..	125
Bande de Montana, agence d'Hobbema, Alta.	G. C. Mann..	172
Bande de Moosomin, agence de Battleford, Sask..	J P. G. Day..	121
Bande d'Enoch, agence d'Edmonton, Alta.. ..	Urbain Verreau..	169
Bande de Norway-House, Kéwatin..	C. C. Calverley..	106
Bande de Pasqua, agence de Qu'Appelle, Sask.	H. Nichol..	150
Bande de Paul, agence d'Edmonton, Alta.. ..	Urbain Verreau..	170
Bande de Peau d'Hermine, agence Hobbema, Alta..	George C. Mann..	171
Bande de Pekangekum, Man..	C. C. Calverley..	102
Bande de Petequakey, agence de Carlton, Sask..	Thos Borthwick..	125

		Page.
Bande de Piapot, agence de Qu'Appelle, Sask.	H. Nicholl	149
Bande de Restigouche, P.Q.	J. Pitre	49
Bande de Saint-Augustin, bas du Saint-Laurent	J. E. Tremblay, M.D.	52
Bande Sainte-Marie, N.-B.	James White	60
Bande de Saint-Jean, Petit Lac de l'Esclave, Alta	W. B. L. Donald, M.B.	177
Bande d'Escoumains, P.Q.	A. Gagnon	51
Bande de Sakimay, agence de Lac-Croche	M. Millar	130
Bande de Samson, agence Hobbema	Geo. Mann	171
Bande de Shawanga, Ont.	D. F. Macdonald	31
Bande de Sheguiandah, Ont.	C. L. D. Sims	19
Bande de Sheshigwaning, Ont.	Robert Thorburn	15
Bande des Dalles, Ont.	R. S. McKenzie	88
Bande des Grassy Narrows, Ont.	R. S. McKenzie	99
Bande des Jardins Sauvages	R. Logan	105
Bande des Petites Fourches, Ont.	J. P. Wright	86
Bande des Petits Grands Rapides, rivière Berens	C. C. Calverley	102
Bande des Sept-Iles, P.Q.	J. E. Tremblay, M.D.	51
Bande des Rapides Roseau, Man.	R. Logan	104
Bande de Sydney, comté du Cap-Breton, N.-E.	D. K. McIntyre, M.D.	66
Bande de Sydney-nord, N.-E.	D. K. McIntyre, M.D.	66
Bande de Stangecoming, Ont.	J. P. Wright	86
Bande de Stony Plain, agence d'Edmonton, Alta	*Voir* Bande d'Enoch	169
Bande de Tobique, N.-B.	Geo. E. Baxter	55
Bande de Tyendinaga, Ont.	Jos. R. Stainton	25
Bande de Wabigon, Ont.	R. S. McKenzie	93
Bande de Wabuskang, Ont.	R. S. McKenzie	94
Bande de Wahpaton, agence de Carlton, Sask.	Thos Borthwick	128
Bande de West Bay, Ont.	Robert Thorburn	14
Bande de Woodstock, N.-B.	James White	59
Bande d'Obidgewong, Ont.	Robert Thorburn	15
Bande d'Oka, P.Q.	J. Périllard	47
Bande d'Okemassis, agence du Lac-aux-Canards, Sask.	J. Macarthur	133
Bande d'Oromocto, N.-B.	James White	60
Bandes d'Osnaburg, Ont.	R. S. McKenzie	96
Bande du Barbu, agence du Lac-aux-Canards, Sask.	J. MacArthur	133
Bande du Castor, Dunvegan, agence du Petit Lac de l'Esclave	W. B. L. Donald, M.B.	173
Bande du Creek-des-Pins, Man.	R. Logan	107
Bande du Faisan-Rouge, agence de Battleford, Sask.	J. P. G. Day	117
Bande du Foin-d'Odeur, agence de Battleford, Sask.	J. P. G. Day	118
Bande du Fort-Alexandre, Man.	J. O. Lewis	84
Bande du Fort-Williams, Ont.	Pas de rapport.	
Bande du Lac à l'Aigle	R. S. McKenzie	92
Bande du Joueur, agence de Birtle, Man.	G. H. Wheatley	80
Bande du Lac-à-la-Batture, Man.	R. S. McKenzie	88
Bande du Lac-à-la-Batture, Sask.	Fred. Fischer	145
Bande du Lac à la Pêche, agence des Buttes du Tondre, Sask.	W. Murison	155
Bande du Lac à l'Esturgeon, Ont.	J. P. Wright	91
Bande du Lac à l'Esturgeon, agence de Carlton, Sask.	Thos. Borthwick	124
Bande du Lac à l'Esturgeon, agence du Petit Lac de l'Esclave, Alta.	W. B. L. Donald, M.B.	189
Bande du Lac à l'Esturgeon, Sask., agence de Carlton	Thos. Borthwick	132
Bande du Lac au Castor, agence du Lac-la-Selle, Alta.	J. Batty	179
Bande du Lac aux Carpes, Ont.	C. L. D. Sims	17
Bande du Lac-aux-Cygnes, Man.	R. Logan	105
Bande du Lac aux Grenouilles, agence du Lac aux Oignons	W. Sibbald	141
Bande du Lac aux Noix, agence du Lac-aux-Canards	M. MacArthur	134
Bande du Lac aux Oignons, Sask.	W. Sibbald	139
Bande du Lac des Chênes, Man., (Sioux)	J. Hollies	110
Bande du Lac des Deux-Montagnes, P.Q.	Jos. Périllard	47

		Page.
Bande du Lac des Mille Lacs, Ont..	R. S. McKenzie..	98
Bande du Lac du Flux et Reflux..	R. Logan..	107
Bande du Lac du Poisson-Blanc, Ont..	C. L. D. Sims..	17
Bande du Lac du Poisson-Blanc, agence du Petit Lac de l'Esclave, Alta..	W. L. B Donald, M.B..	176
Bande du Lac Island, agence du Lac aux Oignons, Sask..	W. Sibbald..	143
Bande du Lac la Biche, agence du Lac-la-Selle, Alta..	J. Batty..	180
Bande du Lac La Croix, Ont..	J. P. Wright..	87
Bande du Lac La Croix, agence de Norway-House..	C. C. Calverley..	103
Bande du Lac Manitoba, Man..	R. Logan..	106
Bande du Lac-Montréal, agence de Carlton, Sask..	Thos. Borthwick..	127
Bande du Lac Saint-Martin, Man..	R. Logan..	107
Bande du Lac Seul, Ont..	R. S. McKenzie..	94
Bande du Lac Témiscamingue, P.Q..	J. A. Renaud..	53
Bande de Maganatawan, Ont..	D. F. Macdonald et C. L. D. Sims.. ..	31-18
Bande de Muscowequan, Sask..	W. Murison..	152
Bande de Natashquan, bas du Saint-Laurent.	J. E. Tremblay, M.D..	52
Bande de Népigon..	Pas de rapport.	
Bande de New-Brunswick-House, Ont..	H. A. West..	4
Bande de Niacatchewenin, Ont..	J. P. Wright..	87
Bande de Port-Simpson, agence Nass, C.-B....	Chas C. Perry..	244
Bande de Poundmaker, agence Battleford, Sask..	J. P. G. Day..	117
Bande d'Une Flèche, agence du Lac-aux-Canards, Sask..	J. MacArthur..	132
Bande du Nipissingue, Ont..	Geo. P. Cockburn..	35
Bande Duncan, traverse de la rivière La-Paix, Alta..	W. B. L. Donald..	174
Bande Dunvegan, agence du Petit Lac de l'Esclave, Alta..	W. B. L. Donald, M.B...	173
Bande du Pas, Sask..	Fred. Fischer..	144
Bande du Pauvre-Homme, agence des Buttes-du-Tondre, Sask..	W. Murison..	154
Bande du Pays-Plat, Ont..	Pas de rapport.	
Bande du Petit-Os, agence du Lac-Courbé, Sask..	M. Millar..	130
Bande du Petit-Pin, agence de Battleford, Sask..	J. P. G. Day..	119
Bande du Pin, Ont..	Pas de rapport.	
Bande du Portage-du-Rat, Ont..	R. S. McKenzie..	88
Bande du Rapide du Manitou, Ont..	J. P. Wright..	85
Bande du Roc Rouge, Ont..	Pas de rapport.	
Bande du Ruisseau à la Carpe, Ont..	C. L. D. Sims..	19
Bande du Ruisseau à la Carpe, Petit Lac de l'Esclave, Alta..	W. B. L. Donald, M.B...	176
Bande Morell, I.-P.-E..	J. O. Arsenault..	77
Bande Muscowpetung, agence de Qu'Appelle..	H. Nicholl..	149
Bande Muskwara, bas du Saint-Laurent.. ..	J. E. Tremblay, M.D..	52
Bande Romaine, bas du Saint-Laurent..	J. E. Tremblay, M.D..	52
Bande Saint-Pierre, Man..	J. O. Lewis..	82
Bande Tahgawinini, Ont..	C. L. D. Sims..	18
Bande Temagami, Ont..	Geo. P. Cockburn..	36
Barbu, bande du, agence du Lac-aux-Canards, Sask..	J. MacArthur..	133
Barner, rév. Arthur..	Ecole industrielle du Daim-Rouge, Alta.	483
Bastien, Antoine O..	Hurons de Lorette, P.Q..	46
Batchawana, Ont., bande de..	W. L. Nichols..	28
Bathurst, N.-B., bande de..	R. A. Irving..	56
Battleford, Sask., agence de..	J. P. G. Day..	117
Battleford, école industrielle, Sask..	Rév. E. Matheson..	459
Batty, J..	Agence de Lac-la-Selle, Alta..	179
Baxter, Geo. E..	Division nord du Nouveau-Brunswick..	54
Beaulieu, Edouard..	Amalécites de Viger, P.Q..	44
Bécancour, P. Q., Abénakis..	V. P. Landry, M.D..	41
Beck, rév. Félix..	Pensionnat de Saint-Eugène, C.-B..	517
Beckwith, C. E..	Micmacs du comté de King..	72
Bélanger, rév. Chas S. J..	Ecole industrielle de Wikinemiking, Ont.	435
Bella Coola, agence de, C.-B..	Iver Fouguer..	203
Bersimis, agence de..	A. Gagnon..	51
Bersimis, bande de, P.Q..	A. Gagnon..	52

		Page.
Bétail	*Voir* " Statistique agricole et industrielle ". Partie II, pp. 6-75, aussi l'entête marginal " Bétail " dans chaque rapport.	
Bigstone Wabiskaw, Alta, bande de	W. B. L. McDonald	175
Birtle, agence, Man	J. H. Wheatley	77
Birtle, pensionnat, Man	R. W. W. McLaren	449
Blain, Jean	Iroquois de Caughnawaga, P.Q	46
Blewett, W. G	Agence de Pelly, Sask	147
Boening, rév. H	Ecole industrielle de Williams Lake, C.-B	534
Borthwick, Thomas	Agence de Carlton, Sask	124
Bouctouche, bande de, N.-B	R. A. Irving	57
Bousquet, rév. P. O., O.M.I	Pensionnat de Kenora, Ont	458
Boyd, A. J	Surintendant pour la Nouvelle-Ecosse	61
Broadstock, W. F	Pensionnat du lac Wabiskaw, Alta (Egl. d'Ang.)	503
Bryce, Peter H., M.D	Rapport du médecin en chef	262
Buttes-du-Tondre, agence, Sask	W. Murison	152
Buttes-la-Lime, agence des, Sask	Wm Graham	136
Buttes-la-Lime, colonie des anciens élèves	Inspecteur Wm Graham	425
Buttes-la-Lime, pensionnat	Jean Cunningham	473

C

Cacouna, P.Q., Amalécites	*Voir* Amalécites de Viger	44
Cairns, rév. R. N	Ecole industrielle de Coqualeetza, C.-B	511
Calverley, C. C	Agence de Norway-House, surintendance du Manitoba	99
Calais, rév. J., O.M.I	Pensionnat du Lac à l'Esturgeon, Alta.	501
Cap-Breton, N.-E., comté du, Micmacs	D. K. McIntyre, M.D., et J. J. McKinnon	64-66
Cap Croker, Ont., Chippewas	John McIver	8
Carion, rév. A. M., O.M.I	Ecole industrielle de Kamloops, C.-B	513
Carlton, agence de, Sask	Thos Borthwick	124
Carrière, rév. L	Pensionnat de Fort-Albany, Baie James, Ont	442
Castor, bande du, Dunvegan, agence du Petit Lac de l'Esclave	W. B. L. McDonald	173
Caughnawaga, P.Q., Iroquois	J. Blain	46
Chapleau, agence, Ont	H. A. West	1
Chapleau, pensionnat, Ont	Rév. P. R. Soanes	440
Chard, J. G	Bande de la rivière Valley	111
Charlebois, rév. O., O.M.I	Pensionnat du Lac-aux-Canards, Man	471
Chaumont, rév. A	Pensionnat du Creek du Pin, Man	452
Chemawawin, bande de, Sask	Fred Fisher	143
Chippewas de Beausoleil, Ont	*Voir* Ile du Chrétien	6
" Cap Croker, Ont	*Voir* Nawash	8
" Christian Island, Ont	Chas McGibbon	6
" l'Ile du Chrétien, Ont	Chas McGibbon	6
" Georgina et de l'île au Serpent, Ont	John Yates	7
" l'Ile Walpole, Ont	J. B. McDougall	40
" Nawash ou Cap Croker, Ont.	John McIver	8
" Rama, Ont	Duncan Graham	9
" Sarnia, Ont	Wm Nisbet	10
" Saugeen, Ont	John Scoffield	33
" Thames (la), Ont	S. Sutherland	5
Chippewyan, bande de, agence du Lac-aux-Oignons	W. Sibbald	142
Chippewyan, bande de, agence du Lac-la-Selle, Alta	J. Batty	180
Chisholm, Daniel	Micmacs du comté d'Halifax, N.-E	69
Chisholm, W. J	Inspectorat de la Saskatchewan-nord, agences	156
Chisholm, W. J	Inspectorat de la Saskatchewan-nord, écoles	395
Claessen, rév. D	Ecole industrielle de l'île Kuper, C.-B	509
Clandeboye, agence, Man	J. O. Lewis	82
Clayoquot, école industrielle, C.-B	Rév. P. Maurus, O.S.B	520
Cockburn, Geo. P	Sturgeon-Falls, Ont	35
Comiré, A. O., M.D	Abénakis de Saint-François, P.Q	41
Commissaires de la réserve des Sauvages, C.-B	A. W. Vowell	254
Commutations de rentes	Par achat de "Dix ans", Partie II, page 134.	

		Page.
Comté du Cap-Breton, N.-E., Micmacs..	D. K. McIntyre, M.D., et J. J. McKinnon..	64-66
Comté de Colchester, N.-E., Micmacs..	Robert H. Smith..	67
Comté d'Inverness, N.-E., Micmacs..	Rév. D. MacPherson..	70
Comté de King, Micmacs..	C. E. Beckwith..	72
Conroy, H. A..	Rapport sur le traité n° 8..	188
Coqualeetza, école industrielle de, C.-B..	Rév. R. N. Cairns..	511
Corker, A. W..	Ecole industrielle, baie Alert, C.-B.. ..	519
Cory, Thos..	Agence de la Montagne-de-l'Orignal, Sask.	137
Coté, bande de, agence Pelly, Sask..	W. J. Blewett..	147
Côte-Ouest, agence de la, C.-B..	Allan W. Neill..	247
Couchiching, bande de, Ont..	J. P. Wright..	86
Cowesses, bande de, agence du Lac-Croche, Sask..	M. Millar..	129
Cowesses, pensionnat de, agence du Lac-Croche, Sask..	Rév. S. Perreault, O.M.I..	465
Cowichan, agence de, C.-B..	W. R. Robertson..	205
Cox, G. D..	Agence de Stikine, C.-B..	245
Crédits, sommaire..	Partie II, pages 152-3.	
Creek-des-Pins, bande du, Man..	R. Logan..	107
Creek-des-Pins, pensionnat, Man..	Rév. A. Chaumont..	462
Crowstand, pensionnat de, Sask..	Rév. W. McWhinney..	468
Cumberland, bande de, Sask..	Fred. Fisher..	146
Cumberland, comté de, N.-E., Micmacs..	F. A. Rand, M.D..	68
Cunningham, Jean..	Pensionnat des Buttes-la-Lime, Sask.. ..	473
Cunningham, rév. E. J., O.M.I..	Pensionnat du Lac-aux-Oignons, Sask..	479
Currie, H. B..	Pensionnat d'Alberni, C.-B..	540

D

Daim-Rouge, école industrielle de, Alta..	Rév. Arthur Barner..	482
Dalles, bande des, Ont..	R. S. McKenzie..	88
Dauphin, rév. R. L., O.M.I..	Pensionnat de Peau d'Hermine, Alta..	494
Day, J. P. G..	Agence de Battleford, Sask..	117
Decorby, rév. J., O.M.I..	Pensionnat Keeseekouse, Sask..	470
Delmas, rév. H., O.M.I..	Pensionnat de l'Enfant du Tonnerre, Sask..	482
Désert, rivière, Algonquins..	W. J. McCaffrey..	43
Digby, comté de, N.-E., Micmacs..	Jas. H. Purdy..	69
Dignière, Sœur M. A..	Pensionnat de Saint-Albert, Alta.. ..	492
Ditcham, rév. Geo..	Ecole industrielle de Lytton, C.-B..	516
Dodds, rév. F. T..	Pensionnat Cecilia Jeffrey, Lac-la-Bature, Ont..	456
Dokis, bande de..	George P. Cockburn..	36
Donald, W. B. L., M.B..	Agence du Petit Lac de l'Esclave.. ..	173
Doucet, rév. L., O.M.I..	Pensionnat catholique des Piégânes, Alta..	496
Duke, rév. E. O..	Pensionnat du Fort Moose, baie James, Ont..	438
Dunvegan, bande, agence du Petit Lac de l'Esclave, Alta..	W. B. L. Donald, M.B..	173
Duncan, bande, Traverse de la rivière La-Paix, Alta..	W. B. L. Donald, M.B..	174

E

Ecole industrielle de Battleford, Sask..	Rév. M. Matheson..	459
Ecole industrielle de Brandon, Man..	Rév. T. Ferrier..	447
Ecole industrielle de Clayoquot, C.-B..	Rév. P. Maurus, O.S.B	520
Ecole industrielle de Coqualeetza, C.-B..	Rév. R. N. Cairns..	511
Ecole industrielle du Daim-Rouge, Alta..	Rév. Arthur Barner..	483
Ecole industrielle d'Elkhorn, Man..	A. E. Wilson..	443
Ecole industrielle de Kamloops, C.-B..	Rév. A. M. Carion, O.M.I..	513
Ecole industrielle de l'Ile Kuper, C.-B..	Rév. D. Claessen..	509
Ecole industrielle de Qu'Appelle, Sask..	Rév. J. Hugonard..	355
Ecole industrielle de Regina, Sask..	Rév. R. B. Heron..	356
Ecole industrielle de Rivière Haute, Alta.. ..	Rév. J. Riou, O.M.I..	396
Ecole industrielle de Wikwemikong, Ont.. ..	Rév. Chas Bélanger, S.J..	435
Ecole industrielle de Williams, C.-B..	R. H. Boening..	524
Ecoles..	Rapport du surintendant de l'instruction des sauvages..	275
Edmonton, agence d'Alta..	Urbain Verreau..	169
Edmunston, bande d', N.-B..	Geo. E. Baxter..	54

		Page.
Edwards, rév. M. B..	Pensionnat du Lac LaRonge, Sask..	478
Eel-Ground, bande d', N.-B..	R. A. Irving..	57
Eglise Brûlée, bande de l', N.-B..	R. A. Irving..	57
Elkhorn, Man., école industrielle d'..	A. E. Wilson..	443
Employés..	*Voir* Rapport des fonctionnaires et employés. Partie II, pp. 135-151.	
Enfant du Tonnerre, bande de l'agence de Battleford, Sask..	J. P. G. Day..	122
Enfant du Tonnerre, pensionnat de l', Sask..	Rév. H. Delmas, O.M.I..	482
Enoch, bande d', agence d'Edmonton, Alta..	Urbain Verreau..	169
Escoumains, bande d', P.Q..	A. Gagnon..	51
Eskasoni, agence d', comté du Cap-Breton, N.-E..	J. J. McKinnon..	64
Espagnols, rivière des, bande de la, Ont..	S. Hagan et C. L. D. Sims..	39-18
Etoile du Jour, bande de l', agence des Buttes-du-Tondre, Sask..	W. Murion..	153

F

Fairford, bande de, Man..	R. Logan..	107
Faisan-Rouge, bande du, agence de Battleford, Sask..	J. P. G. Day..	117
Ferrier, rév. T..	Ecole industrielle de Brandon, Man..	447
Fischer, Fred..	Agence de la Montagne-de-l'Orignal, Sask.	143
Fischer, Fred..	Agence du Pas..	143
Fleetham, T. J..	Agence de Stony, Alta..	182
Flore, Sœur Marie..	Pensionnat du Lac Wabiskaw, C.-B..	534
Flying-Post, bande de, Ont..	H. A. West..	3
Foin d'Odeur, bande du, agence de Battleford, Sask..	J. P. G. Day..	118
Fonctionnaires..	*Voir* Rapport des fonctionnaires et des employés. Partie II, pages 135-151.	
Fonds de crédit des sauvages..	Sommaire partie II, page 154.	
Fort Albany, pensionnat, baie James, Ont..	Rév. L. Carrière..	442
Fort Alexandre, Man., bande du..	J. O. Lewis..	84
Fort Alexandre, pensionnat, Man..	Rév. Ph. Vales, O.M.I..	451
Fort Chipewyan, pensionnat, Alta..	Sœur M. McDougall..	499
Fort Frances, agence, surintendance du Manitoba..	J. P. Wright..	85
Fort Frances, Man., pensionnat..	Rév. M. Kalmes, O.M.I..	452
Fort Moose, pensionnat, baie James, Ont..	Rév. E. O. Duke..	438
Fort Résolution, pensionnat, Grand Lac des Esclaves..	Sœur McQuillan..	505
Fort Vermillon, pensionnat, Alta..	Rév. J. Le Treste..	502
Fort William, bande du, Ont..	Pas de rapport.	
Fort William, Ont., pensionnat..	Sœurs de Saint-Joseph..	441
Fougner, Iver..	Agence de Bella-Coola, C.-B..	200
François Tchatée, bande de, Vermillon, Alta..	W. B. L. Donald, M.B..	174
Fraser, agence de la rivière, C.-B..	R. C. McDonald..	211
Fuller, Rév. Benjamin P..	Refuges de Shingwauk et Wawanosh, Sault-Sainte-Marie, Ont..	433

G

Gagnon, Adolphe..	Agence Bersimis, bas du Saint-Laurent.	51
Galbraith, R. L. T..	Agence de Kootenay, C.-B..	232
Gale, rév. Gervase Edward..	Pensionnat des Gens-du-Sang, Alta..	489
Gens-du-Sang, pensionnat (Egl. d'Angl.), Alta.	Rév. Gervase E. Gale..	488
Gens-du-Sang, pensionnat catholique, Alta..	Rév. J. M. Salaun..	490
Georgina, Ont., île, Chippewas..	John Yates..	6
Gibson (ou Watha), bande, Ont..	D. F. Macdonald..	32
Golden Lake, agence, Ont..	Martin Mullen..	13
Gooderham, J. H..	Agence des Pieds-Noirs, Alta..	173
Gordon, bande de..	*Voir* Bande de Georges Gordon..	161
Gore (baie), agence de la, Ont..	R. Thorburn..	14
Graham Duncan..	Chippewas de Rama, Ont..	9
Graham, Wm..	Agence des Buttes-la-Lime, Sask..	136
"	Colonie des anciens élèves, Buttes-la-Lime..	425
"	Inspectorat de la Saskatchewan-sud, agences..	171
"	Inspectorat de la Saskatchewan-sud, écoles..	391
Grande-Anse, bande de la, N.-B..	R. A. Irving..	57

		Page.
Grande Rivière, Ont., Six-Nations	Gordon J. Smith	33
Grands Cris, bande, Vermillon, Alta	W. B. L. Donald, M.B	174
Grands Rapides, Man., bande de	C. C. Calverley	104
Grant, W. S	Agence des Assiniboines, Sask	124
Grassy-Narrows, bande des, Ont	R. S. McKenzie	99
Green, rév. A. E	Inspection des écoles, C.-B	441
Grosse-Ile, bande de la, Ont	R. S. McKenzie	90
Guysborough, comté de, Micmacs	John R. McDonald	62

H

Hagan, Samuel	Agence de Thessalon, Ont	40
Halifax, comté de, Micmacs du	Daniel Chisholm	69
Halliday, W. M	Agence de Kwawkewlth, C.-B	249
Hants, comté de, Micmacs	A. Wallace	69
Harlow, Charles	Micmacs des comtés de Queen et de Lunenburg, N.-E	72
Haute (Rivière), école industrielle, Alta	R. J. Riou, O.M.I	396
Haynes, rév. W. R	Pensionnat des Piégânes (Egl. d'Ang.), Alta	495
Henvey-Inlet, bande de, Ont	D. F. Macdonald	33
Heron, rév. R. B	Ecole industrielle de Regina, Sask	356
Hewitt C. Gordon	Transmission du rapport de Tom Wilson	255
Hipson, J	Micmacs du comté de Shelburne, N.-E	74
Hobbema, Alta, agence de	G. C. Mann	181
Hollies, J	Agence des Sioux, Alta	110
Hudson, Frances E	Pensionnat des filles de Port-Simpson, C.-B	536
Hugonard, rév. J	Ecole industrielle de Qu'Appelle, Sask.	355
Hungry Hall, bande de, Ont	J. P. Wright	85
Hurons de Lorette, P.Q	A. O. Bastien	47
Hygiène	*Voir* Titres marginaux " Santé et hygiène " dans chaque rapport, ainsi que le rapport du médecin, page 262.	

I

Ile au Serpent, Ont., Chippewas	John Yates	6
Ile Cockburn, bande de l', Ont	Robert Thorburn	14
Ile des Sauvages, bande de l', N.-B	R. A. Irving	57
Ile du Chrétien, bande de l'	Chas. McGibbon	6
Ile du Prince-Edouard	J. O. Arsenault, surintendant pour la province	77
Ile Lennox, bande de l', I.P.-E	J. O. Arsenault	77
Ile Manitouline, partie non concédée	C. L. D. Sims	20
Ile Parry, bande, Ont	D. F. Macdonald	29
Industries	*Voir* Titres marginaux dans chaque rapport " Occupations " et noms des industries.	
Inspection des agences	*Voir* " W. J. Chisholm ", " Wm Graham ", " J. A. Markle " et " rév. J. Semmens ".	
Inspection des écoles	*Voir* " W. J. Chisholm ", " Wm Graham ", " rév. A. E. Green ", " J. A. Markle ", J. A. J. McKenna " et " rév. J. Semmens ".	
Inspectorat du Lac Manitoba, agences	S. J. Jackson	96
Inspectorat du Lac Winnipeg, agences	Rév. John Semmens	112
Inspectorat du Lac Winnipeg, écoles	Rév. John Semmens	400
Institut industriel de Mount-Elgin, Ont	Rév. S. R. McVitty	431
Instruction	Surintendant de l'instruction des sauvages	275
Inverness, comté d', N,-E., Micmacs	Rév. D. McPherson	70
Iroquois de Caughnawaga, P.Q	J. Blain	48
Iroquois de Saint-Régis, P.Q	George Long	49
Irving, R. A	Division du nord-est, N.-B	56
Irwin, Archibald	Agence Kamloops-Okanagan, C.-B	234
Islington, Ont., bande d'	R. S. McKenzie	96

J

Jackhead, Man., bande de	C. C. Calverley	102
Jackson, S. J	Inspectorat du Lac Manitoba, agences.	96
James Seenum (bande de) du Lac du Poisson-Blanc, Alta	J. Batty	180

		Page.
James Smith (bande de), agence du Lac-aux-Canards, Sask..	J. MacArthur..	143
Jardins Sauvages, bande des, Man..	R. Logan..	105
John Smith, bande de, agence du Lac-aux-Canards, Sask..	J. MacArthur..	142
Joseph, bande de, agence d'Edmonton, Alta..	Urbain Verreau..	179
Joueur, bande du, agence de Birtle, Man..	G. H. Wheatley..	80
Joussard, rév. P., O.M.I..	Pensionnat du Petit Lac de l'Esclave..	500

K

Kahkewistahaw, bande de, agence du Lac Courbé..	M. Millar..	129
Kalmes, rév. M., O.M.I..	Pensionnat de Fort Frances, Ont..	452
Kamloops, école industrielle, C.-B..	Rév. A. M. Carion, O.M.I..	513
Kamloops-Okanagan, agence, C.-B..	A. Irwin..	234
Keekeewin, bande de, agence du Lac-aux-Oignons..	W. Sibbald..	149
Keeseekoowenin, bande de, agence Birtle, Man..	G. H. Wheatley..	79
Keeseekouse, bande de, agence de Pelly, Sask..	W. G. Blewett..	156
Keeseekouse, pensionnat, Sask..	Rév. J. Decorby, O.M.I..	470
Kenemotayo, bande de, agence de Carlton, Sask..	Thos Borthwick..	135
Kennesayo, bande de, Petit Lac de l'Esclave, Alta..	W. B. L. Donald, M.B..	177
Kenora, agence, Man., surintendance..	R. S. McKenzie..	92
Kenora, pensionnat..	Rév. P. Bousquet, O.M.I..	458
Key, bande de, agence de Pelly, Sask..	W. G. Blewett..	147
King, comté de, N.-E., Micmacs..	C. E. Beckwith..	72
Kingsclear, N.-B., bande de..	James White..	60
Kinistino, bande de, agence du Lac-aux-Canards, Sask..	J. MacArthur..	144
Kootenay, agence, C.-B..	R. L. T. Galbraith..	244
Kootenay, C.-B., école industrielle..	Rév. Jas Wagner, O.M.I..	432
Kopwayakakenum, bande de, agence Battleford, Sask..	J. P. G. Day..	131
Kuper, île, école industrielle, C.-B..	Rév. D. Claissen..	509
Kwawkewlth, agence, C.-B..	W. M. Halliday..	249

L

Lac à la Batture, bande du, Man..	R. S. McKenzie..	88
Lac à la Batture, bande du, Sask..	Fred. Fischer..	145
Lac à l'Aigle, bande du..	R. S. McKenzie..	92
Lac à la Pêche, bande du, agence des Buttes-du-Tondre, Sask..	W. Murison..	155
Lac à l'Esturgeon, pensionnat, Alta..	Rév. J. Calais, O.M.I..	501
Lac à l'Esturgeon, Ont., bande du..	J. P. Wright..	91
Lac à l'Esturgeon, bande du, agence du Petit Lac de l'Esclave, Alta..	W. B. L. Donald, M.B..	176
Lac à l'Esturgeon, Sask., bande du, agence de Carlton..	Thos Borthwick..	132
Lac à l'Orignal, bande du, Sask..	Fred. Fischer..	144
Lac-au-Castor, bande du, Lac-la-Selle, Alta..	J. Batty..	179
Lac-au-Riz, Ont., Mississaguas..	Wm McFarlane..	23
Lac-aux-Canards, agence, Sask..	J. MacArthur..	132
Lac-aux-Canards, pensionnat..	Rév. O. Charlebois, O.M.I..	471
Lac-aux-Carpes, Ont., bande du..	C. L. D. Sims..	17
Lac-aux-Cygnes, bande du, Man..	R. Logan..	105
Lac-aux-Grenouilles, bande du, agence du Lac-aux-Oignons, Sask..	W. Sibbald..	141
Lac-aux-Grenouilles, Sask., bande du..	W. Sibbald..	148
Lac-aux-Noix, bande du, agence du Lac-aux-Canards..	J. MacArthur..	134
Lac-aux-Oignons, agence, Sask..	W. Sibbald..	139
Lac-aux-Oignons, bande du, Sask..	W. Sibbald..	139
Lac-aux-Oignons, pensionnat catholique, Sask.	Rév. E. J. Cunningham, O.M.I..	479
Lac-aux-Oignons, pensionnat, Egl. d'Ang., Sask..	Rév. J. R. Matheson..	481
Lac Croche, agence du, Sask..	M. Millar..	129
Lac des Chênes (Sioux), bande du, Man..	J. Hollies..	110
Lac des Deux-Montagnes, bande du, P.Q..	Jos. Périllard..	47
Lac des Mille Lacs, bande du, Ont..	R. S. McKenzie..	98

		Page.
Lac du Flux et Reflux, bande du	R. Logan	107
Lac-du-Poisson-Blanc, bande du, Ont	C. L. D. Sims	17
Lac Golden, Ont., Algoquins du	Martin Mullen	13
Lac Island, bande du, agence du Lac-aux-Oignons, Sask	W. Sibbald	143
Lac La-Biche, bande du, agence du Lac-la-Selle, Alta	J. Batty	180
Lac La-Croix, bande du, agence de Norway-House	C. C. Calverley	103
Lac La-Croix, bande du, Ont	J. P. Wright	87
Lac La-Plonge, pensionnat, Sask	Rév. F. Ancel, O.M.I	477
Lac LaRonge, pensionnat, Sask	Rév. M. B. Edwards	478
Lac-la-Selle, agence, Alta	J. Batty	179
Lac-la-Selle, bande du, Alta	J. Batty	179
Lac-la-Vase, Ont., Mississaguas	Wm McFarlane	23
Lac Manitoba, bande du, Man	R. Logan	106
Lac-Manitoba, inspectorat, agences	S. J. Jackson	96
Lac Montréal, bande du, agence de Carlton, Sask	Thos Borthwick	127
Lac-Rond, pensionnat, Sask	Rév. H. McKay	467
Lac Saint-Jean, P.Q., Montagnais	Armand Tessier	50
Lac Saint-Martin, bande du, Man	R. Logan	107
Lac Seul, bande du, Ont	R. S. McKenzie	94
Lac Supérieur, Ojibbewas	*Voir* " Ojibbewas ".	
Lac Témiscamingue, bande du, P.Q	J. A. Renaud	53
Lac Wabiskaw, école catholique, Alta	Sœur Marie Flore	504
Lac Wabiskaw, pensionnat, Egl. d'Angl., Alta.	W. F. Broadstock	503
Lac Williams, agence du, C.-B	Isaac Ogden	252
Lac Williams, école industrielle, C.-B	Rév. H. Boening	524
Lac Winnipeg, inspectorat du, agences	Rév. John Semmens	112
Lac Winnipeg, inspectorat du, écoles	Rév. John Semmens	400
Lac Winnipeg-nord, inspectorat, agences	Rév. J. Semmens	112
Lac Winnipeg, sud, inspectorat, agences	Rév. J. Semmens	112
Landry, V. P., M.D	Abénakis de Bécancour, P.Q	41
Léonard, rév. G., O.M.I	Pensionnat de Sandy-Bay, Man	453
LeTreste, rév. J., O.M.I	Pensionnat du Fort-Vermillon, Alta	502
LeVern, rév. J. L., O.M.I	Pensionnat de Pied-de-Corbeau, Alta	491
Lewis, J. O	Agence Clandeboye, Man	82
Logan, Robert	Agences du Portage-la-Prairie et de Manitowapah	104
Long, George	Iroquois de Saint-Régis, P.Q	46
Long Sault, bande du, Ont	J. P. Wright	85
Longue Plaine, bande de la, Man	R. Logan	105
Lousley, Rév. J. A	Pensionnat de Norway-House, Kéwatin.	454
Lorette, P.Q., Hurons	A. O. Bastien	45
Lorenz, E	Agence de la côte Nord-Ouest, C.-B	252
Loring, Richard E	Agence Babine et rivière Skeena supérieure, C.-B	194
Louis Bull, bande de, agence Hobbema, Alta.	G. C. Mann	172
Lucy, John	Micmacs, comté d'Annapolis, N.-E	63
Lunenburg, comté de, Micmacs	Charles Harbour	73
Lytton, école industrielle, C.-B	Rév. Geo. Ditcham	516

Mac Mc

MacArthur, J	Agence du Lac-aux-Canards	141
Macdonald, A. J	Micmacs du comté de Victoria, N.-E	75
Macdonald, D. F	Surintendance de Parry-Sound	30
MacLeod, rév. J. D	Micmacs du comté de Pictou, N.-E	71
MacPherson, rév. Donald	Micmacs du comté d'Inverness, N.-E	70
McCaffrey, W. J	Algonquins de la rivière Désert, P.Q	43
McDonald, A. R	Moraves de la Thames	27
McDonald, J. R	Micmacs des comtés d'Antigonish et de Guysborough	64
McDonald, R. C	Agence de la rivière Fraser, C.-B	211
McDougall, J. B	Agence de l'île Walpole, Ont	40
McDougall, Sœur M	Pensionnat de Fort Chipewyan, Alta	499
McFarlane, Wm	Mississaguas du Lac-au-Riz et du Lac-la-Vase	23
McGibbon, Chas	Chippewas de l'île du Chrétien, Ont	6
McIntyre, D. K., M.D	Agence de Sydney, comté du Cap-Breton, N.-E	66
McIver, John	Chippewas de Nawash, Cap Croker, Ont.	8
McKay, rév. H	Pensionnat du Lac Rond, Sask	467
McKenna, J. A. J	Inspecteur des écoles catholiques des sauvages dans les provinces de l'Ouest	379

		Page.
McKenzie, Robert S.	Agences Kenora, Savanne et Osnaburg.	88
McKinnon, J. J.	Agence Eskasoni, comté Cap-Breton, N.-E.	65
McLaren, rév. W. W.	Pensionnat de Birtle, Man.	449
McLean, J. K., A.T.F.	Rapport des arpentages	193
McMillan, M. D.	Micmacs du comté de Richmond, N.-E.	74
McNeill, A. J.	Agence des Sarcis, Alta.	181
McVitty, rév. S. R.	Institut Mount-Elgin, Muncey, Ont.	431
McWhinney, rév. W.	Pensionnat de Crowstand, Sask.	468

M

Maganatawan, bande de, Ont.	D. F. Macdonald et C. L. D. Sims	31-18
Manitou, rapide du, bande, Ont.	J. P. Wright	85
Manitouline, île, partie non concédée	C. L. D. Sims	20
Manitowaning, agence, Ont.	C. L. D. Sims	16
Manitowapah, agence, Man.	R. Logan	106
Maniwaki, réserve, P.Q.	W. J. McCaffrey	43
Mann, Geo. C.	Agence Hobbema, Alta.	171
Maria, P.Q., Micmacs	Rév. J. D. Morin	48
Markle, J. A.	Inspectorat d'Alberta, agences	183
Markle, J. A.	Inspectorat d'Alberta, écoles	393
Matachawan, bande de	Geo. P. Cockburn	37
Matheson, rév. E.	Ecole industrielle de Battleford, Sask.	459
Matheson, rév. J. R.	Pensionnat Egl. d'Angleterre du Lac-aux-Oignons, Sask.	481
Mattagami, bande de, Ont.	H. A. West	3
Maurus, rév. P., O.S.B.	Ecole industrielle de Clayoquot, C.-B.	520
Médecin en chef, rapport	Thos Hanson, M.D.	
Metlakatla, bande de, agence Nass, C.-B.	Chas C. Perry	244
Michel, bande de, agence d'Edmonton, Alta.	Urbain Verreau	169
Michipicoten, bande de, Ont.	W. L. Nichols	28
Micmacs du comté d'Annapolis, N.-E.	John Lucy	63
" d'Antigonish, N.-E.	John R. McDonald	64
" de Colchester, N.-E.	Robert H. Smith	67
" de Cumberland, N.-E.	F. A. Rand	68
" de Digby, N.-E.	Jas H. Purdy	69
" de Guysborough, N.-E.	John R. McDonald	64
" de Halifax, N.-E.	Daniel Chisholm	69
" de King, N.-E.	Rév. D. MacPherson	71
" de l'Ile-du-Prince-Edouard	J. O. Arsenault	77
" de Lunenburg, N.-E.	Charles E. Beckwith	72
" de Maria, P.Q.	Rév. J. D. Morin	48
" de Pictou, N.-E.	Rév. J. D. MacLeod	72
" de Queen, N.-E.	Chas Harlow	73
" de Richmond, N.-E.	M. D. McMillan	74
" de Shelburne, N.-E.	John Hipson	75
" de Victoria, N.-E.	A. J. Macdonald	75
" de Yarmouth, N.-E.	Wm H. Whalen	76
" de Restigouche, P.Q.	J. Pitre	49
" d'Inverness, N.-E.	A. Wallace	70
" du Cap-Breton, N.-E.	D. K. McIntyre et J. J. McKinnon	66-64
Millar, Matthew	Agence du Lac-Croche, Sask.	129
Millar, rév. J. L.	Pensionnat Portage-la-Prairie, Man.	455
Mingan, agence de	J. E. Tremblay, M.D.	52
Missinaibi, bande de, Ont.	H. A. West	2
Mississagi, rivière, bande de la, Ont.	S. Hagan	38
Mississaguas d'Alnwick, Ont.	John Thackeray	21
" du Crédit, Ont.	W. C. Van Loon	22
" du Lac-au-Riz, Ont.	Wm McFarlane	23
" du Lac-la-Vase, Ont.	Wm McFarlane	23
" de Scugog, Ont.	A. W. Williams	24
Mistawasis, bande de, agence Carlton, Sask.	T. Borthwick	125
Mohawks de la baie de Quinté, Ont.	Jos R. Stainton	25
Mohawks, institution des, Brantford, Ont.	Rév. R. Ashton	428
Montagne-à-la-Tortue, Sioux, bande de la, Man.	J. Hollies	110
Montagne-de-l'Orignal, agence, Sask.	Fred. Fischer	143
Montagnais du bas du Saint-Laurent, agence de Bersimis	A. Gagnon	51
Montagnais du bas du Saint-Laurent, agence de Mingan	J. E. Tremblay, M.D.	52
Montagnais du lac Saint-Jean	Armand Tessier	50
Montagne Moosejaw (aux Rennes), agence, Sask.	Thos Cory	137

		Page.
Montana, bande de, agence d'Hobbema, Alta..	G. C. Mann..	172
Moosejaw, Montagne, agence, Sask..	Thos Cory..	137
Moosomin, bande de, agence Battleford, Sask.	J. P. G. Day..	121
Moraves de la Thames, Ont..	A. R. McDonald..	27
Morell, bande, I.-P.-E..	J. O. Arsenault..	77
Morin, rév. J. D...	Micmacs de Maria, P.Q..	48
Mount-Elgin, institut industriel, Ont..	Rév. S. R. McVitty..	431
Mullin, Martin..	Agence de Golden Lake, Ont..	13
Munsées de la Thames, Ont..	S. Sutherland..	6
Murison, W..	Agence des Buttes-du-Tondre, Sask..	152
Muscowpetung, bande, agence de Qu'Appelle..	H. Nichol..	149
Muscowequan, bande, Sask..	W. Murison..	152
Muscowequan, pensionnat, Sask..	Rév. J. E. S. Thibaudeau, O.M.I..	476
Muskwaro, bande, bas du Saint-Laurent..	J. E. Tremblay, M.D..	52

N

Natashkwan, bande de, bas Saint-Laurent..	J. E. Tremblay, M.D...	52
Nass, agence, C.-B..	Chas C. Perry..	241
Neill, Allan W..	Agence de la Côte-Ouest, C.-B..	247
Népigon, bande de..	Pas de rapport.	
Nipissingue, bande du..	Geo. P. Cockburn..	35
Nisbet, William..	Chippewas de Sarnia..	11
Norway-House, agence de, surintendance du Manitoba..	C. C. Calverley..	99
New-Brunswick-House, bande de, Ont..	H. A. West..	4
Niacatchewenin, bande de, Ont..	J. P. Wright..	87
Norway-House, bande de, Kéwatin..	C. C. Calverley..	106
Norway-House, pensionnat, Kéwatin..	Rév. J. A. Lousley..	451
Nouveau-Brunswick..	Geo. E. Baxter, R. A. Irving et James White..	54-6-9
Nouvelle-Ecosse..	*Voir* sous les noms des comtés et aussi sous le nom Micmacs.	
Nouvelle-Ecosse..	A. J. Boyd, surintendant pour la province..	61

O

Oneidas de la Thames, Ont..	S. Sutherland..	5
O'Neill, rév. J. P., O.M.I..	Pensionnat de la mission de Sainte-Marie, C.-B..	530
Obidgewong, bande d', Ont..	Robert H. Thorburn..	15
Ochapowace, bande d', agence du Lac Croche, Sask..	M. Millar..	129
Ogden, Isaac..	Agence du Lac Williams, C.-B..	252
Ojibbewas du lac Supérieur, division est..	W. L. Nichols..	27
Ojibbewas du lac Supérieur, division ouest..	Pas de rapport.	
Ojibbewas de la rivière Mississagi, Ont..	S. Hagan..	38
Oka, bande d', P.Q..	J. Périllard..	47
Okanagan, agence d', C.-B..	*Voir* Kamloops-Okanagan.	
Okemassis, bande d', agence du Lac-aux-Canards, Sask..	J. MacArthur..	133
Orignal, montagne de l', agence, Sask..	Fred Fischer..	143
Osnaburg, bande d', Ont..	R. S. McKenzie..	96
Oromocto, bande d', N.-B..	James White..	60
Ours-Blanc, bande de l', agence de la montagne à l'Orignal, Sask..	Thos Cory..	187

P

Parry-Sound, surintendance de, Ont..	D. F. Macdonald..	29
Pas, agence du, Sask..	Fred Fischer..	143
Pas, bande du, Sask..	Fred Fischer..	144
Pasqua, bande de, agence de Qu'Appelle, Sask.	H. Nichol..	150
Paul, bande de, agence d'Edmonton, Alta..	Urbain Verreau..	170
Pauvre-Homme, bande du, agence des Buttes-du-Tondre, Sask..	W. Murison..	154
Pays-Plat, bande du, Ont..	Pas de rapport.	
Peau-d'Hermine, bande de, agence Hobbema, Alta..	George C. Mann..	171
Peau-d'Hermine, pensionnat, Alta..	Rév. R. L. Dauphin..	494
Pekangekum, bande de..	C. C. Calverley..	102
Pelly, agence de, Sask..	W. G. Blewett..	147
Pensionnat All-Hallows, Yale, C.-B..	Sœur supérieure Constance..	532

		Page.
Pensionnat catholique des Piégânes, Alta.. ..	Rév. L. Doucet, O.M.I..	496
Pensionnat catholique du Petit Lac de l'Esclave, Alta..	Rév. P. Joussard, O.M.I..	500
Pensionnat catholique, Gens-du-Sang, Alta. ..	Rév. J. M. Salaun..	490
Pensionnat Cecilia Jeffrey, Lac-la-Batture, Ont..	Rév. F. T. Dodds..	456
Pensionnat Chapleau, Ont..	P. R. Soanes..	440
Pensionnat d'Ahousaht, C.-B..	John T. Ross..	539
Pensionnat d'Alberni, C.-B..	H. B. Currie..	540
Pensionnat de Birtle, Man..	Rév. W. W. McLaren..	449
Pensionnat de Cowesses, agence du Lac-Croche, Sask..	R. S. Perrault, O.M.I..	465
Pensionnat de Crowstand, Alta..	Rév. W. McWhinney..	468
Pensionnat d'Ermineskin, Alta..	Rév. R. L. Dauphin, O.M.I..	494
Pensionnat de Fort-William, Ont..	Sœurs de Saint-Joseph..	441
Pensionnat de Gordon, Sask..	M. Williams..	475
Pensionnat de Kenora, Ont..	Rév. P. Bousquet, O.M.I..	458
Pensionnat de Keeseekouse, Sask..	Rév. J. DeCorby, O.M.I..	470
Pensionnat de la mission Sainte-Marie, C.-B..	Rév. J. P. O'Neill..	530
Pensionnat de la rivière au Foin, Grand Lac des Esclaves..	Rév. A. J. Vale..	520
Pensionnat (Egl. d'Angl.) des Piégânes, Alta.	R. W. R. Haynes..	495
Pensionnat (Egl. d'Angl.), Gens-du-Sang, Alta.	Rév. Gervase Edward Gale..	488
Pensionnat de l'Enfant-du-Tonnerre, Sask...	R. H. Delmas, O.M.I..	482
Pensionnat de Fort Moose, baie James, Ont..	R. E. O. Duke..	438
Pensionnat de Norway-House, Kéwatin..	Rév. J. A. Lousley..	454
Pensionnat de Pied-de-Corbeau, Alta..	Rév. J. L. LeVern, O.M.I..	491
Pensionnat de Plume-Bleue, Alta..	Rév. Léon Balter..	495
Pensionnat (des garçons) de Port-Simpson, C.-B..	Rév. G. H. Raley..	535
Pensionnat (des filles) de Port-Simpson, C.-B.	Francis E. Hudson..	536
Pensionnat de Saint-Albert, Alta..	Sœur M. A. Dignière..	492
Pensionnat de Sandy-Bay, Man..	Rév. G. Léonard, O.M.I..	453
Pensionnat des Buttes-La-Lime, Sask..	Jean Cunningham..	473
Pensionnat de Sechelt, C.-B..	Sœur Thérésine..	526
Pensionnat des Sarcis, Alta..	Vén. Archidiacre Tims..	498
Pensionnat de Squamish, C.-B..	Sœur Marie Amy..	528
Pensionnat du Creek-du-Pin, Man..	Rév. R. Chaumont..	452
Pensionnat du Fort Alexandre, Man..	Rév. Ph. Vales, O.M.I..	451
Pensionnat de Fort Chipewyan, Alta..	Sœur M. McDougall..	499
Pensionnat du Fort Frances, surintendant du Manitoba..	Rév. M. Kalmes, O.M.I..	452
Pensionnat du Fort-Résolution, Grand Lac des Esclaves..	Sœur McQuillan..	505
Pensionnat du Fort-Vermillon, Alta..	Rév. J. LeTreste..	502
Pensionnat du Lac-à-l'Esturgeon, Alta..	Rév. J. Calais, O.M.I..	501
Pensionnat du Lac-aux-Canards, Sask..	Rév. O. Charlebois, O.M.I..	471
Pensionnat du Lac-la-Plonge, Sask..	Rév. F. Ancel, O.M.I..	477
Pensionnat du Lac-la-Ronge, Sask..	Rév. M. B. Edwards..	478
Pensionnat du Lac-Rond, Sask..	Rév. H. McKay..	467
Pensionnat du Lac-Wabiskaw, Alta, (Egl. d'Angl.)..	W. F. Broadstock..	503
Pensionnat du Portage-la-Prairie, Man..	Rév. J. L. Millar..	455
Pensionnat, Peau d'Hermine, Alta..	R. L. Dauphin..	494
Pensionnat Saint-Eugène, C.-B..	Rév. Félix Beck..	517
Périllard, Jos..	Bande du Lac des Deux-Montagnes, P.Q.	47
Perrault, rév. S., O.M.I..	Pensionnat de Cowesses, Sask..	465
Perry, Chas C..	Agence Nass, C.-B..	241
Petequakey, bande de, agence de Carlton, Sask.	Thos Borthwick..	125
Petit Lac de l'Esclave, Alta, agence..	W. B. L. Donald, M.B..	173
Petit Lac de l'Esclave, Alta, pensionnat catholique..	Rév. P. Joussard, O.M.I..	500
Petite Rivière Rouge, bande de la, agence du Petit Lac de l'Esclave, Alta..	W. B. L. Donald, M.B..	175
Petite Sasaktchewan, bande de la, Man.. ..	R. Logan..	107
Petites Fourches, bande des, Ont..	J. P. Wright..	86
Petit-Os, bande de, agence du Lac-Croche, Sask..	M. Millar..	130
Petit Pin, bande du, agence de Battleford, Sask..	J. P. G. Day..	119
Petits Grands Rapides, bande des, rivière Berens..	C. C. Calverley..	102
Piapot, bande de, agence Qu'Appelle, Sask..	H. Nichol..	149
Pic, bande du, Ont..	Pas de rapport.	
Pictou, comté de, Micmacs..	Rév. J. D. MacLeod..	72
Pied-de-Corbeau, pensionnat de, Alta..	Rév. J. L. LeVern, O.M.I..	491

		Page.
Pieds-Noirs, agence des, Alta	J. H. Gooderham	166
Piégânes, agence des, Alta	E. H. Yeomans	178
Piégânes, pensionnat catholique, Alta	Rév. L. Doucet, O.M.I	486
Piégânes, pensionnat (Egl. d'Engl.), Alta	W. R. Haynes	485
Pierreville, P.Q., seigneurie	*Voir* Abénakis de Saint-François.	
Pitre, Jérémie	Micmacs de Restigouche, P.Q	49
Plume-Bleue, pensionnat de, Alta	Rév. Léon Balter	495
Pointe-Grondin, bande de la, Ont	C. L. D. Sims	17
Poisson-Blanc, baie du, bande de la, Ont	R. S. McKenzie	91
Poisson-Blanc, bande du lac du, agence du Petit Lac de l'Esclave	W. B. L. Donald, M.B	176
Poisson-Blanc, rivière du, bande de la, Ont	C. L. D. Sims	16
Population	*Voir* " Rapport du recensement " Partie II, pages 76-133, aussi tous les titres marginaux " Statistiques vitales dans chaque rapport ".	
Portage-du-Rat, bande du, Ont	R. S. McKenzie	88
Portage-la-Prairie, agence, Man	R. Logan	104
Portage-la-Prairie, bande des Sioux	R. Logan	106
Portage-la-Prairie, pensionnat	Rév. J. L. Millar	445
Port-Simpson, bande de, agence Nass, C.-B	Chas C. Perry	244
Port-Simpson, pensionnat de filles, C.-B	Frances E. Hudson	536
Port-Simpson, pensionnat de garçons, C.-B	Rév. G. H. Raley	535
Pottawattamies de l'île Walpole, Ont	J. B. McDougall	40
Poule-d'Eau, bande de la, Man	R. Logan	107
Poundmaker, bande de, agence de Battleford, Sask	J. P. G. Day	117
Purdy, James H	Micmacs du comté de Digby, N.-E	69

Q

Qu'Appelle, agence, Sask	H. Nicholl	149
Qu'Appelle, école industrielle, Sask	Rév. J. Hugonard	461
Queen, comté de, N.-E., Micmacs	Chas Harlow	73
Queue-d'Oiseau, Sioux, bande de, agence Birtle	G. H. Wheatley	78

R

Raley, rév. Geo. H	Pensionnat de garçons, Port-Simpson, C.-B	535
Rama, Ont., Chippewas	Duncan Graham	10
Rand, F. A., M.D	Micmacs du comté de Cumberland, N.-E.	68
Rapides-Roseau, bande des, Man	R. Logan	104
Rapport des arpentages	J. K. McLean, A.T.F	193
Recensement	Rapport du recensement, partie II.	
Récoltes	*Voir* Statistiques agricoles et industrielles, partie II, pages 6-75, aussi les en-têtes marginaux de chaque rapport.	
Refuges de Shingwauk et Wawanosh, Sault Sainte-Marie, Ont	Rév. Benjamin P. Fuller	433
Regina, école industrielle de, Sask	Rév. R. B. Heron	463
Reid, J. Listock, A.T.F	Rapport des arpentages	164
Religion	*VoVir* Rapport du recensement, partie II, pages 76-133.	
Renaud, J. A	Bande du Témiscamingue, P.Q	53
Réserve des terres des sauvages	J. P. Wright	85
Restigouche, bande de, P.Q	J. Pitre	49
Richmond, comté de, N.-E., Micmacs	M. D. McMillan	74
Riou, rév. J., O.M.I	Ecole industrielle de la Rivière Haute, Alta	487
Rive-Rouge, N.-B., bande de la	R. A. Irving	57
Rivière à l'Anguille, bande de la	R. A. Irving	56
Rivière à la Batture, bande de la, Man	R. Logan	107
Rivière au Cygne, bande de la, Petit Lac de l'Esclave, Alta	W. B. L. Donald, M.B	177
Rivière au Foin, pensionnat de la, Grand Lac de l'Esclave	R. A. J. Vale	506
Rivière-au-Peuplier, bande de la, Kéwatin	C. C. Calverley	102
Rivière-aux-Grues, bande de la, Man	R. Logan	107
Rivière Berens, bande de la, Man	C. C. Calverley	101
Rivière Désert, P.Q., Algonquins	W. J. McCaffrey	43
Rivière Désert, bande de la, P.Q	W. J. McCaffrey	43
Réserve des sauvages, commissaire de la, C.-B	A. W. Vowell	254

		Page.
Rivière-du-Chêne (Sioux), bande de la, Man.	J. Hollies	108
Rivière du Jardin, bande de la, Ont.	W. L. Nichols	28
Rapide du Manitou, bande du, Ont.	J. P. Wright	85
Rivière du Pêcheur, bande, Man.	C. C. Calverley	100
Rivière-du-Serpent, bande de la, Ont.	S. H. Hagan	39
Rivière du Trou-d'Eau, bande de la	C. C. Calverley	100
Rivière Haute, école industrielle de, Alta.	R. J. Riou, O.M.I.	396
Rivière-la-Paix, croisement ou attérissement, Alta.	W. B. L. Donald, M.B.	174
Rivière Noire, bande de la	C. C. Calverley	99
Rivière-qui-Roule, bande de la, agence Birtle, Man.	G. H. Wheatley	80
Rivière Roseau, bande de la, Man.	R. Logan	104
Rivière Thames, Ont., Chippewas	S. Sutherland	5
" Moraves	A. R. McDonald	27
" Munsées	S. Sutherland	6
" Oneidas	S. Sutherland	5
Rivière Thessalon, bande de la, Ont.	S. Hagan	38
Robertson, W. R.	Agence de Cowichan, C.-B.	205
Roc-Rouge, bande du, Ont.	Pas de rapport.	
Romaine, bande, bas du Saint-Laurent	J. E. Tremblay, M.D.	52
Ross, John T.	Pensionnat d'Ahousaht, C.-B.	539
Ruisseau à la Carpe, bande du, Ont.	C. L. D. Sims	19
Ruisseau à la Carpe, bande du, Petit Lac de l'Esclave, Alta.	W. B. L. Donald, M.B.	176

S

Saint-Albert, pensionnat de, Alta.	Sœur M. A. Dignière	492
Saint-Augustin, bande de, bas du Saint-Laurent	J. E. Tremblay, M.D.	52
Saint-Eugène, pensionnat, C.-B.	Rév. Félix Beck	517
Saint-François, P.Q., Abénakis	A. O. Comiré, M.D.	41
Saint-Jean, bande de, Petit Lac de l'Esclave, Alta.	W. B. L. Donald, M.B.	177
Sainte-Marie, bande, N.-B.	James White	60
Sainte-Marie, mission, pensionnat de la, C.-B.	Rév. J. P. O'Neill, O.M.I.	530
Saint-Pierre, bande, Man.	J. O. Lewis	82
Saint-Régis, P.Q., Iroquois	Geo. Long	46
Sakimay, bande de, agence du Lac-Croche	M. Millar	130
Salaun, rév. J. M.	Pensionnat catholique des Gens-du-Sang, Alta.	490
Samson, bande de, agence Hobbema, Alta.	Geo. C. Mann	171
Sarcis, agence des, Alta.	A. J. McNeill	181
Sarcis, pensionnat des, Alta.	Vén. archidiacre Tims	498
Sarnia, Ont., Chippewas	Wm Nisbet	10
Saskatchewan-nord, inspectorat, agences	W. J. Chisholm	156
Saskatchewan-nord, inspectorat, écoles	W. J. Chisholm	395
Saskatchewan-sud, inspectorat, agences	Wm Graham	160
Saugeen, Ont., Chippewas	John Scoffield	32
Savanne, agence de la, Ont.	R. S. McKenzie	92
Scoffield, John	Chippewas de Saugeen	33
Scott, Duncan C.	Surintendant de l'instruction des sauvages	275
Scugog, Ont., Mississaguas	A. W. Williams	24
Sechelt, pensionnat de, C.-B.	Sœur Thérésine	536
Seine, rivière, bande de la, Ont.	J. P. Wright	87
Semmens, rév. John	Inspectorat du Lac Winnipeg, agences	112
Semmens, rév. J.	Inspectorat du Lac Winnipeg-nord, écoles	400
Sept-Iles, bande des, P.Q.	J. E. Tremblay, M.D.	51
Shawanaga, bande de, Ont.	D. F. Macdonald	31
Sheguiandah, bande de, Ont.	C. L. D. Sims	19
Shelburne, comté de, N.-E., Micmacs	John Hipson	75
Sheshegwaning, bande, Ont.	Robert Thorburn	15
Shingwauk et Wawanosh, refuges, Sault Sainte-Marie, Ont.	Rév. Benjamin P. Fuller	433
Sibbald, W.	Agence du Lac-aux-Oignons, Sask.	139
Sims, C. L. D.	Agence de Manitowaning, Ont.	16
Sioux, agence des, Man.	J. Hollies	108
Sioux, bande de	W. S. Grant	113
Sioux de Moosejaw, Sask.	W. S. Grant	117
Six-Nations de la Grande Rivière, Ont.	Gordon J. Smith	33
Smith, Gordon J.	Six-Nations des sauvages, Ont.	33
Smith, Robert H.	Micmacs du comté de Colchester, N.-E.	67

		Page.
Soanes, rév. P. R	Pensionnat de Chapleau, Ont	440
Sœur Marie Amy	Pensionnat de Squamish, C.-B	528
Sœur Marie Flore	Pensionnat catholique du lac Wabishaw, Alta	504
Sœur McQuillan	Pensionnat de Fort-Résolution, Grand Lac de l'Esclave	505
Sœur supérieure Constance	Pensionnat All-Hallows, Yale, C.-B	532
Sœur Thérésine	Pensionnat de Sechelt, C.-B	526
Sœurs de Saint-Joseph	Refuge des sauvages de Saint-Joseph, Ont	441
Squamish, pensionnat de, C.-B	Sœur Marie Amy	528
Stainton, Jos. R	Mohaws de la baie de Quinté	25
Stangecoming, bande de, Ont	J. P. Wright	86
Statistiques agricoles et industrielles	*Voir* Statistiques agricoles et industrielles, partie II, pages 6-75.	
Stikine, agence	G. D. Cox	245
Stonees, bande, agence de Battleford, Sask	J. P. G. Day	120
Stony, agence, Alta	T. J. Fleetham	182
Stony-Plains, bande de, agence d'Edmonton, Alta	*Voir* Bande d'Enoch	169
Sturgeon-Falls, agence de, Ont	Geo. P. Cockburn	35
Surintendant des sauvages, Nouvelle-Ecosse	A. J. Boyd	61
Sutherland, S	Chippewas, Munsées et Oneidas de la Thames	8
Sydney, agence, comté du Cap-Breton, N.-E.	D. K. McIntyre	66
Sydney, bande de, comté du Cap-Breton, N.-E.	D. K. McIntyre	66
Sydney-nord, bande de, N.-E	D. K. McIntyre	66

T

Tahgaiwinini, bande de, Ont	C. L. D. Sims	18
Témiskamingue, agence du, P.Q	J. A. Renaud	53
Terre-Rouge, bande de, Sask	Fred Fischer	145
Terres	*Voir* Etat des terres des sauvages, partie II, pages 3-5.	
Tessier, Armand	Montagnais du Lac Saint-Jean, P.Q	50
Thackeray, John	Missassaguas d'Alnwick, Ont	21
Temagami, bande, Ont	Geo. P. Cockburn	36
Thessalon, agence de, Ont	S. Hagan	38
Thibaudeau, rév. J. E. S., O.M.I	Pensionnat de Muscowequan, Buttes-du-Tondre, Sask	476
Thorburn, Robert	Agence de la Baie Gore, Ont	14
Tims, vén. archidiacre, J. W	Pensionnat des Sarcis, Alta	498
Tobique, bande de, N.-B	Geo. E. Baxter	55
Traité n° 8	H. A. Conroy	188
Tremblay J. E., M.D	Agence de Mingan, bas du Saint-Laurent	52
Trou-d'Eau, rivière du (bande de la)	C. C. Calverley	100
Tuscarora, townwship de, Mississaguas	W. C. Van Loon	22
Tuscarora, township de, Six-Nations	Gordon J. Smith	34
Tyendinaga, bande de, Ont	Jos. R. Stainton	25

U

Une-Flèche, bande d', agence du Lac-aux-Canards, Sask	J. MacArthur	132

V

Vale, rév. A. J	Pensionnat de la rivière au Foin, Grand Lac de l'Esclave	520
Vales, rév. Ph., O.M.I	Pensionnat de Fort-Alexandre, Man	451
Van Loon, W. C	Mississaguas du Crédit, Ont	22
Veine-du-Sang, bande de la, Man	C. C. Calverley	100
Vergers, C. B., pulvérisateurs	Tom Wilson	262
Verreau, Urbain	Agence d'Edmonton, Alta	169
Victoria, comté de, N.-E., Micmacs	A. J. Macdonald	75
Viger, P. Q., Amalécites, P.Q	Edouard Beaulieu	44
Vowell, Arthur W	Commissaire des réserves des sauvages, C.-B	254

W

Wabigoon, bande, Ont	R. S. McKenzie	93
Wabuskang, bande de	R. S. McKenzie	94

		Page.
Wahpaton, bande de, agence de Carlton, Sask.	Thos Borthwick..	128
Wallace, Alonzo..	Micmacs du comté de Hants..	70
Walpole, agence de l'île, Ont..	J. B. McDougall..	40
Waterhen, bande de, Man..	R. Logan..	107
Watha (ou Gibson), bande de, Ont..	D. F. Macdonald..	32
Wawanosh, refuge, Sault Sainte-Marie, Ont..	Rév. Benjamin P. Fuller..	438
Waywayseecappo, bande de, agence Birtle, Man..	G. H. Wheatley..	78
West Bay, bande de..	Robert Thorburn..	14
West, H. A..	Agence Chapleau, Ont..	1
Whalen, Wm H..	Micmacs du comté de Yarmouth, N.-E..	76
Wheatley, G. H..	Agence de Birtle, Man..	77
White, James..	Rapport du sud-ouest du Nouveau-Brunswick..	59
Wikwemikong, école industrielle de..	Rév. Chs Bélanger, S.J..	435
Williams, A. W..	Mississaguas de Scugog, Ont..	24
Williams, M..	Pensionnat de Gordon, Sask..	475
Williams-Lake, C.-B., école industrielle..	Rév. H. Boening..	524
Wilson, A. E..	Ecole industrielle d'Elkhorn, Man..	443
Wilson, R. N..	Agence des Gens-du-Sang, Alta..	166
Wilson, Tom..	Rapport sur les vergers des sauvages dans la C.-B..	256
Woodstock, bande de, N.-B..	James White..	59
Wright, John P..	Agence de Fort Frances, surintendance du Manitoba..	85

Y

Yale (All-Hallows) pensionnat, C.-B..	Sœur supérieure Constance..	532
Yarmouth, comté de, N.-E., Micmacs..	Wm H. Whalen..	76
Yates, John..	Chippewas de l'île Georgian et de l'île au Serpent..	7
Yeomans, E. H..	Agence des Piégânes, Alta..	178

RAPPORT

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910

OTTAWA, 11 août 1910.

A l'honorable FRANK OLIVER,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice clos le 31 mars 1910; il réunit les rapports des divers employés et agents, avec les statistiques qui donnent les renseignements détaillés sur les affaires des sauvages.

C'est la règle et non l'exception, que le département puisse faire un rapport de l'état prospère des affaires des sauvages, mais il est rare que toutes les conditions essentielles au bien-être de la race aborigène soient si uniformément favorables qu'elles l'ont été au cours de cet exercice.

Comme on le verra au cours de ce rapport, un hiver doux a amené une amélioration notable en ce qui concerne les diverses maladies auxquelles la race indigène est particulièrement exposée.

La nature favorable des saisons a contribué à assurer de copieux rendements agricoles, et l'abondant approvisionnement de foin, joint au fait que l'hiver a été court et doux a beaucoup facilité le soin des bestiaux.

Les prix élevés obtenus pour les pelleteries ont tout à fait compensé pour la rareté de fourrures, tandis que le gibier, le poisson et les autres ressources naturelles ont plutôt surpassé la quantité moyenne. Les conditions industrielles ont offert des débouchés favorables au travail, et ce qui n'est pas de moindre importance, c'est le progrès de la moralité que l'on remarque, à peu d'exceptions près, parmi les bandes.

Les sauvages de la Colombie-Britannique et des provinces nouvelles sont influencés d'une façon marquée par contact toujours croissant et plus intime avec la colonisation, dont les effets, il semble inutile de le faire remarquer, sont loin d'être toujours

bienfaisants. Dans la Colombie-Britannique, cette mauvaise influence du début a eu des résultats plus marqués qu'ailleurs.

L'ouverture des chemins de fer, avec l'accroissement de colonisation qui s'en suit, dans les terrains de chasse et les stations de pêche que ces tribus, de temps immémorial, ont considérés comme leur appartenant a créé plus spécialement sur la côte du Nord-Ouest et dans les districts des rivières Nass et Skeena, un sentiment instable que des agitateurs du dehors ont attisé, guidés par des motifs assez difficiles à comprendre. Les sauvages prétendent que par un ancien édit et diverses autres concessions, leurs droits dans le pays, jusqu'à ce qu'ils y renoncent, sont reconnus et assurés, ce qui ramène la question à un conflit entre eux et le gouvernement provincial. Toute l'affaire est à l'étude au ministère de la Justice, et notre département surveille les intérêts des sauvages dans l'espoir d'une solution prochaine et paisible de la difficulté.

Les autres questions dans lesquelles les effets du contact croissant sont très apparents, sont industrielles, sociales et morales, et la classe généralement excellente des colons, ainsi que le progrès atteint par la majorité des sauvages nous assurent que ce contact finira par être bienfaisant.

MOUVEMENT DE LA POPULATION.

L'état de prospérité générale dont je viens de parler ainsi que la relation proportionnelle de la lutte pour la vie qui en est la conséquence, influent, comme on doit s'y attendre, sur le mouvement de la population des sauvages.

Si l'on veut faire la comparaison du tableau suivant, qui indique le nombre des naissances et des décès à travers les différentes provinces, ainsi que les augmentations et des diminutions de la même source, avec les chiffres donnés dans le résumé de l'exercice précédent, on remarquera que la distribution de la population a changé de façon à s'harmoniser avec les modifications faites dans les limites des provinces. On remarquera qu'il y a eu augmentation presque universelle des naissances comparativement à la proportion des décès, et que dans la Colombie-Britannique le triste excédent de mortalité des années dernières a diminué.

Provinces.	Naissances.	Décès.	Augmentation.	Diminution.
Alberta	293	315	....	22
Colombie-Britannique	133	171	....	38
Manitoba	365	187	178	....
Nouveau-Brunswick	56	31	25	....
Territoires du Nord-Ouest	194	239	....	45
Nouveau-Brunswick	64	73	....	9
Ontario	730	559	171	....
Ile-du-Prince-Edouard	13	5	8	....
Québec	313	230	83	....
Saskatchewan	338	292	46	....
Total	2,499	2,102	511 114	114
Augmentation nette	....	....	397	

Provinces.	Mars 1909.	Mars 1910.	Augmentation.	Diminution.
Sauvages.				
Alberta	5,541	9,155	3,614	....
Colombie-Britannique	24,871	25,149	278	....
Manitoba	8,327	5,996	....	2,331
Nouveau-Brunswick	1,871	1,609	....	262
Territoires du Nord-Ouest	21,362	16,273	....	5,089
Nouvelle-Ecosse	2,103	2,009	....	94
Ontario	23,898	22,565	....	1,333
Ile-du-Prince-Edouard	274	292	18	....
Québec	11,523	11,874	351	....
Saskatchewan	7,971	8,990	1,019	....
Yukon	3,302	3,002	....	300
Esquimaux.				
Territoires du Nord-Ouest	....	3,383	3,383	....
Yukon	....	300	300	....
Total	111,043	110,597	8,963	9,409 8,963
Augmentation nette	....	....	....	446

Le fait significatif qui ressort de ces tableaux, c'est que l'accroissement naturel a été plus considérable que depuis quelques années, et cela justifie pleinement la prétention du département, à savoir, qu'il n'y a aucune raison de considérer la race aborigène comme étant près de s'éteindre dans le Dominion, bien que les récents traités, entraînant dans leurs limites de nouveaux contacts avec la civilisation qui lui est invariablement hostile, retardent nécessairement la constatation d'un accroissement naturel considérable de la race indigène. Il faut se rappeler aussi que nulle diminution indiquée dans la population décrite comme étant en dehors des limites des traités, ne détruit en aucune façon cette prétention, mais doit être attribuée à la plus grande facilité avec laquelle on peut aujourd'hui corriger les renseignements, qui, nous l'avons déclaré souvent, ont nécessairement été très vagues.

SANTÉ.

Ce qui peut surprendre, c'est que l'amélioration actuelle des conditions hygiéniques n'ait pas eu un effet plus rapide sur les statistiques de la population de la race, et une observation attentive est de nature à faire croire que cela est dû dans une large mesure à l'apathie des sauvages qui négligent de profiter des avantages qui leur sont offerts.

Cette indifférence de la vie humaine et de la souffrance, qui a caractérisé même des nations d'une haute civilisation, jusqu'à ce que la doctrine chrétienne s'emparât d'elles, domine encore, dans une grande mesure, chez les populations sauvages, lesquelles manifestent une certaine apathie pour la prolongation d'une existence qui offre comparativement peu d'intérêt et de jouissances, et dont le but principal est de suppléer aux nécessités de chaque jour.

Il est à espérer que la diffusion du christianisme et l'expansion des bornes quelque peu restreintes de leurs connaissances et de leurs intérêts, amèneront graduellement un changement sous ce rapport.

Les deux principales causes des morts prématurées parmi les sauvages se sont manifestées comme d'habitude au cours de cet exercice, savoir: la mortalité infantile et la tuberculose, à laquelle on peut joindre les scrofules, la pneumonie, les affections des bronches et l'influenza ou la grippe, ainsi que différentes autres maladies plus ou moins semblables.

Il est probable qu'une grande partie de cette mortalité infantile provient des mariages prématurés qui produisent des enfants faibles et aussi de l'inexpérience des mères qui ignorent ce qui constitue une nourriture convenable pour leurs enfants, ainsi que les soins à leur donner quand ils sont malades.

Les choses s'améliorent beaucoup, sans doute, par suite de l'enseignement donné aux jeunes mères par les femmes des missionnaires et des cultivateurs, et par les institutrices, un grand nombre de celles-ci se dévouent avec une louable assiduité, à la diffusion de ce genre d'instruction.

Quant à la tuberculose, ce n'est que ces années dernières qu'une crainte salutaire de sa nature mortelle et de son caractère infectieux a été éveillée, mais les effets de cet éveil commencent déjà à paraître chez les sauvages.

Sans doute, les principaux facteurs de ce progrès sont une alimentation et des vêtements meilleurs, des demeures et un entourage plus sains, le développement des habitudes de propreté, plus de soins des médecins et des provisions de remèdes plus abondantes, et quoique limitée dans son action, l'éloignement des enfants du milieu moins favorable de leur famille pour entrer dans les écoles industrielles et les internats où l'on en prend le plus grand soin, ne peut manquer de produire certains résultats.

Ajoutons à ces influences qui agissent graduellement, la température clémente de l'année dernière qui a été très salutaire.

Un trait distinctif par rapport à la santé, au cours de cet exercice, c'est l'absence de toute épidémie dans les réserves, à l'exception de deux ou trois où il y a eu des épidémies de coqueluche et de rougeole.

HABITATIONS.

Le genre de l'habitation d'un homme est un assez bon indice de son état intime, aussi bien que de ses conditions extérieures, parce qu'il révèle son appréciation des bienfaits de la stabilité de la demeure qui est une des bases de la civilisation, et le progrès fait dans l'acquisition du goût des choses plus élevées que celles qui ne servent qu'à l'assouvissement du seul appétit animal.

Les effets des habitations sur la santé et la moralité d'une société sont évidents, et à mesure que bon nombre de changements résultent d'une meilleure entente de ce qu'elles doivent être, elles tendent, à leur tour, à élever le type de ce lui est considéré comme étant désirable.

Dans les anciennes provinces, les conditions primitives d'autrefois survivent dans une mesure peu en rapport avec le progrès acquis sous d'autres rapports. Mais les sauvages paraissent s'être accoutumés à des conditions dans lesquelles ils ont vécu pendant des générations, et ils trouvent qu'elles répondent suffisamment à leurs besoins limités. Il est à noter qu'un grand nombre, sinon toutes les maisons, sont bien mieux à l'intérieur que ne l'indique leur apparence extérieure.

Dans les provinces nouvelles, ou du moins là où il existe des facilités, des changements peuvent être observés; un grand nombre de demeures commodes se construisent peu à peu, avec des améliorations sous le rapport de la lumière et de la ventilation. A tout évènement, les sauvages de la Colombie-Britannique font preuve d'assez de goût, non seulement en ce qui concerne l'aspect extérieur de leurs demeures, mais aussi sous le rapport de l'ornementation des emplacements.

Sans doute, ces améliorations se produisent graduellement, et règle générale, on ne remarque aucun changement notable dans le cours d'une seule année, mais on a pu constater une grande différence au cours des quelques années dernières.

Les étables et les granges sont mieux disposées pour répondre aux besoins du bétail, vu que leur valeur, et les profits qui résultent d'une administration soigneuse, sont devenus évidents aux yeux de leurs propriétaires.

AGRICULTURE.

La plus importante de toutes les industries des sauvages n'a pas subi de changements perceptibles au cours de cet exercice dans les anciennes provinces, et dans Ontario, du moins, les sauvages ont pu rivaliser d'une façon satisfaisante avec les autres nationalités aux expositions agricoles et ailleurs.

Un bon nombre possèdent des fermes bien pourvues, ils ont du bétail en quantité suffisante, des machines, des greniers et des granges, et ils entretiennent leurs routes, leurs fossés et leurs clôtures d'une manière qui leur fait honneur.

Dans les provinces nouvelles, les progrès de la colonisation influent d'une façon remarquable sur les opérations agricoles.

Les sauvages commencent à mieux se rendre compte de la valeur de la terre pour les fins d'agriculture, et de l'avantage de conduire leurs travaux d'après les méthodes perfectionnées.

Lorsqu'il semblait y avoir une étendue illimitée de terres arables, faciles à défricher, on ne s'occupait guère des modes de culture, tels que l'assolement, la mise en jachère des champs infestés de mauvaises herbes, et l'emploi de fertilisants pour enrichir le sol appauvri.

Sous ces rapports, les changements sont considérables, et les sauvages ne sont pas lents à profiter des bons exemples.

Le marché fourni par les colons qui sont nécessairement des acheteurs, en attendant qu'ils produisent eux-mêmes peut n'être que temporaire, mais les autres avantages qui les accompagnent, tels que le battage et la mouture du blé, et les plus grandes facilités offertes pour transporter les produits au marché seront permanents

Une forte impulsion est donnée à l'agriculture par la colonisation dans le voisinage des groupements de sauvages, par suite du fait qu'elle force le gibier et les animaux à fourrure à s'éloigner, ce qui oblige les sauvages à demander à la terre leur subsistance.

On ne pouvait, naturellement, s'attendre à ce qu'il y eût uniformité de température dans les réserves disséminées par tout le Dominion, sur le territoire duquel les conditions climatériques varient de beaucoup. Cependant, en tenant compte des fluctuations nécessaires, les conditions ont été uniformément favorables.

Dans l'Ontario et les provinces de l'Ouest, le printemps a été très favorable aux semailles, et même aux endroits où le temps a été un peu humide ou tardif, les conditions subséquentes pour la croissance et la maturation ont été telles, qu'a quelques exceptions près là où une tendance à la sécheresse a empêché le grain de grossir autant qu'il l'aurait pu, de bonnes récoltes de céréales et de racines ont été otbenues; et la prédominance d'un beau temps pour la moisson a permis de les recueillir en excellente condition.

Dans Québec, la Nouvelle-Ecosse, le Manitoba et la Colombie-Britannique les conditions n'ont pas été tout à fait aussi favorables, bien que d'assez bonnes récoltes aient été obtenues, mais ce fait a été de moindre importance à cause des limites comparativement restreintes des opérations agricoles dans ces provinces.

Provinces.	Population.	Terrains en culture.	Grains et racines.	Foin.	Valeur.
		Acres.	Boiss.	Tonnes.	$
Alberta	9,155	3,873	83,672	18,581	110,407
Colombie-Britannique	22,471	9,138	392,237	14,339	359,000
Manitoba	5,996	5,692	109,963	17,417	111,477
Nouveau-Brunswick	1,609	468	10,856	243	6,500
Territoires du Nord-Ouest (partie des)	3,061	126	4,895	2,593	15,131
Nouvelle-Ecosse	2,009	234	9,271	741	12,748
Ontario	22,565	17,579	522,100	25,059	427,979
Ile-du-Prince-Edouard	292	52	2,208	30	1,023
Québec	10,621	4,753	106,718	5,890	133,796
Saskatchewan	8,990	12,451	341,659	37,153	196,754
Total, 1910	86,769	54,366	1,583,579	122,046	1,374,815
Total, 1909	86,379	52,899	1,409,959	139,525	1,477,997
Augmentation	390	1,467	173,620	....	....
Diminution	....	....	....	17,479	103,182

BÉTAIL.

Cette branche de l'industrie agricole, dans les anciennes provinces, ou du moins dans Ontario, est exploitée parmi les sauvages sur la même échelle et de la même manière que chez les autres cultivateurs faisant de la culture mixte sur une échelle restreinte, et sous ce rapport, il ne s'est rien produit qui fût de nature à attirer spécialement l'attention.

Dans les provinces nouvelles où l'agriculture proprement dite et le marché pour les produits ont été plus précaires, les sauvages ont été encouragés par tous les moyens possibles à s'appliquer à l'élevage des bestiaux.

Si les sauvages hivernent leurs animaux avec autant de succès que leurs voisins, et c'est presque invariablement le cas, on peut dire qu'ils réussiront assez bien.

Il est sans doute naturel qu'un peuple dont l'imprévoyance est la caractéristique trop commune, saisisse tous les moyens à sa portée pour se procurer de quoi subvenir à ses besoins urgents. Il en résulte trop souvent que l'on tue des bêtes à cornes sans autorisation, et que l'on vend des animaux n'ayant pas atteint l'âge où l'on peut en disposer avec profit.

Ces causes nuisent considérablement à l'accroissement des troupeaux lorsque cet accroissement serait à désirer, mais ce n'est pas universellement le cas, il s'en faut, puisque un grand nombre de troupeaux ont atteint la limite du nombre qu'un propriétaire peut entretenir, et à mesure que les pâturages et les terres à foin dans le voisinage des réserves sont vendues, les sauvages doivent de plus en plus chercher leur approvisionnement dans les limites de leurs propres établissements. Au cours du dernier exercice, si on en excepte les endroits où les causes que je viens de mentionner ont été défavorables, l'industrie a été prospère, car à peu près partout la récolte de foin a été si abondante, qu'après s'être approvisionnés largement pour les besoins de leurs animaux, les sauvages en ont eu encore assez pour en vendre.

L'hiver très doux a contribué à cette prospérité, car même dans les endroits où la saison froide n'a pas été d'aussi courte durée qu'à l'ordinaire, elle a été remarquable par l'absence de très grands froids.

VALEUR DU BŒUF CONSOMMÉ ET VENDU.

Alberta	$ 77,221 00
Colombie-Britannique	33,813 00
Manitoba	17,561 00
Nouveau-Brunswick	3,800 00
Territoires du Nord-Ouest	1,345 00
Nouvelle-Ecosse	1,660 00
Ontario	144,739 00
Ile-du-Prince-Edouard	45 00
Québec	26,870 00
Saskatchewan	66,414 00
Total, 1910	$373,468 00
Total, 1909	256,939 00
Augmentation	$116,529 00

SALAIRES ET RECETTES DIVERSES.

Bien qu'on fasse tous les efforts possibles pour induire les sauvages à se livrer à l'élevage des bestiaux, il y a des parties du Dominion où il y a comparativement peu de facilités pour exercer ces industries comme par exemple, certains districts de la Colombie-Britannique et naturellement, même là où ces facilités existent, il y a toujours un nombre considérable de ces groupes indigènes qui préfèrent la plus grande variété et les bénéfices plus rapides offerts par d'autres occupations. Le point essentiel est d'insister pour que tous se livrent à des besognes utiles, et quoiqu'il y ait comparativement peu d'ouvriers habiles parmi les sauvages, ils sont en général de rudes travailleurs à qui l'on peut se fier, et qui exécutent convenablement tout travail à la portée de leur intelligence.

Durant l'année la prospérité générale du Dominion a augmenté les perspectives offertes sous divers rapports, principalement en ce qui concerne la construction des chemins de fer qui a fourni aux sauvages l'occasion de se procurer comme journaliers

un travail profitable; mais dans aucune province, l'industrie ne s'est plus généralement manifestée que dans la Colombie-Britannique et les sauvages ont profité largement de tous les avantages dont ils ont pu bénéficier en même temps que la province.

Agriculture	$1,374,815
Bœuf	373,468
Salaires	1,344,599
Industries diverses	727,905
Pêche	602,460
Chasse	828,221

Provinces.	Salaires.	Industries diverses.
	$	$
Alberta	70,056	84,879
Colombie-Britannique	444,539	190,584
Manitoba	41,740	16,318
Nouveau-Brunswick	51,100	20,650
Territoires-du-Nord-Ouest	20,050	4,750
Nouvelle-Ecosse	27,325	49,196
Ontario	285,489	170,175
Ile-du-Prince-Edouard	58	14,480
Québec	352,348	100,154
Saskatchewan	51,894	76,719
Total, 1910	1,344,599	727,905
Total, 1909	1,626,546	644,388
Diminution	281,947	
Augmentation		83,517

CHASSE.

Il n'y a aucune ressource naturelle qui ait pour les sauvages, dans leur condition naturelle, une valeur plus universelle que le gibier et les animaux à fourrure, car, si pour quelques-uns la pêche a encore plus d'importance, à l'exception de celle du saumon dans toute la province de la Colombie-Britannique elle est limitée principalement aux sauvages établis le long des lacs.

Le menu gibier tels que le canard et le lapin aide bien à remplir le garde-manger, mais dans les anciennes provinces, les sauvages ne chassent pas beaucoup plus que le colon ordinaire.

Le gros gibier et les animaux à fourrure ont presque disparu du voisinage des réserves, dans les districts agricoles des anciennes provinces; mais le long du Saint-Laurent inférieur, dans Québec, dans l'ouest de l'Ontario, dans le district de Cumberland, dans le Manitoba, le long des contreforts, dans l'Alberta et la Colombie-Britannique, ils continuent d'être assez abondants.

On trouve encore dans les districts agricoles des anciennes provinces, quelques sauvages dont la chasse est la principale occupation, mais il y en a très peu maintenant, et ils sont obligés d'aller très loin de leurs habitations.

Dans les districts où le gibier n'a pas beaucoup diminué, des bandes entières font de la chasse leur principal moyen de subsistance, et plusieurs parmi ces bandes, consacrent une partie considérable de leur temps à ces occupations, quoique toutefois, ils n'en dépendent pas entièrement.

L'abondance du gibier et des animaux à fourrure qui sont migrateurs de leur nature, varie beaucoup avec les saisons: ils désertent pour quelque temps des districts auxquels ils reviennent ensuite plus nombreux.

En général, toutefois, le gibier et les animaux à fourrure s'éloignent nécessairement de la civilisation, et les bandes qui peuvent compter sur la chasse pour gagner leur vie deviennent plus rares.

Au cours du dernier exercice, le gibier a été comparativement rare, excepté, peut-être, dans quelques parties de Québec, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick.

On peut faire une exception, toutefois, pour les rats musqués qui ont été abondants partout, et on appréciera leur valeur pour les sauvages, si on se rappelle qu'un bon trappeur peut en prendre dix à quinze par jour et que cette année, il pouvait les vendre cinquante ou soixante sous chacun. Heureusement, si la fourrure n'a pas été très abondante, cela a été pleinement compensé par le fait que les prix élevés de la pelleterie, depuis quelques années, au lieu de diminuer ont plutôt augmenté et, par conséquent, l'industrie est devenue très profitable.

D'après les commerçants cette demande croissante est attribuable au changement de la mode en fait de vêtements qui sont maintenant beaucoup plus amples et demandent beaucoup plus de fourrure.

Les sauvages le long des lacs, attachent avec raison une importance considérable à leurs pêcheries. Non seulement ils en obtiennent une partie considérable de leur nourriture ordinaire, mais ils y trouvent un produit qui se vend bien et dont ils tirent des recettes assez considérables.

Durant cet exercice, les résultats ont été quelque peu variés, mais à l'exception de l'Ile-du-Prince-Edouard, où la pêche n'a pas été fructueuse, de la Nouvelle-Ecosse, où elle n'a été guère mieux, et de la pêche d'hiver au Nouveau-Brunswick qui a été assez médiocre, le poisson paraît avoir été assez abondant, et dans tous les endroits, il a été suffisant pour répondre aux besoins domestiques.

Dans toute la province de la Colombie-Britannique le saumon forme la base principale de l'alimentation de la majorité de la population indigène, et les sauvages viennent de loin et de près aux fabriques de conserves de saumon où les hommes trouvent de l'emploi à pêcher le saumon, et les femmes à le nettoyer.

L'excursion annuelle aux fabriques de conserves est loin d'être toujours un avantage sans mélange, et il serait préférable que les sauvages trouvassent chez eux quelque occupation utile. Ils paraissent, toutefois, prendre plus de soin de leur argent et le dépenser plus judicieusement qu'ils n'en avaient l'habitude.

En somme, la pêche au saumon a été excellente,, comme on devait s'y attendre, puisque l'année dernière était la quatrième année, pendant laquelle le saumon est toujours particulièrement fécond; mais au point de vue des salaires payés à l'usine les sauvages en ont moins profité qu'on ne le croirait tout d'abord, puisque naturellement la pêche plus abondante du poisson, signifie un prix réduit pour les prises, et parfois il faut fixer une limite au nombre reçu de chaque pêcheur.

La pêche du genre de saumon dont les sauvages se nourrissent principalement a été bonne, et dans toute la province, excepté dans le district de la rivière Nass, l'approvisionnement pour les besoins domestiques a été abondant. A la rivière Nass, cependant, la diminution du saumon a été pleinement compensée par l'abondance du flétan, de l'oulachon, etc.

Provinces.	Pêche.	Chasse et pièges.
	$	$
Alberta	3,612	30,443
Colombie-Britannique	350,514	180,190
Manitoba	19,699	44,959
Nouveau-Brunswick	13,410	4,890
Territoires du Nord-Ouest	23,850	93,250
Nouvelle-Ecosse	4,720	8,860
Ontario	107,567	151,160
Ile-du-Prince-Edouard	1,520	50
Québec	4,010	121,477
Saskatchewan	73,558	192,942
Total, 1910	602,460	828,221
Total, 1909	510,419	616,834
Augmentation	92,041	211,387

MORALITÉ.

Il est assez difficile de juger de la mesure de la moralité des sauvages. à part bien entendu, les tendances qui ont pour résultat des crimes dont la perpétration est constatée. L'une des grandes difficultés est de s'entendre sur l'adoption d'une moyenne commune. Il ne manque pas de gens excellents, mais d'esprit un peu étroit, qui considèrent la tempérance ou l'abstinence totale d'alcool comme l'indice exclusif du caractère moral ou chrétien, et plus grand encore est le nombre de ceux qui appliquent cette règle aux sauvages.

Un peu d'observation des circonstances existantes peut démontrer l'impossibilité d'imposer l'abstinence par des mesures légales, à des individus et à des sociétés, entourés d'autres, chez lesquels les spiritueux sont librement fabriqués et vendus.

On ne peut compter que sur le développement de l'esprit de tempérance pour inculquer la sobriété.

L'esprit de progrès augmente notre répugnance à traiter l'ivrognerie comme un crime chez les gens où cet appétit est héréditaire, et est aggravé par l'absence comparative d'intérêts et d'amusements, et souvent par les misères qu'ils endurent; et les punitions par l'amende ou l'emprisonnement tendent seulement à appauvrir les parents du coupable qui lui aident à payer l'amende, et à priver sa famille innocente de leur protecteur.

On a souvent suggéré qu'une sévérité plus grande pour les misérables qui fournissent des spiritueux aux sauvages aurait un bon effet et on pourrait l'essayer peut-être, mais sans perdre de vue, qu'un excès de sévérité tend à créer la sympathie, et diminuerait peut-être encore, si c'est possible la faible tendance manifestée par le public à aller au delà du blâme et des protestations lorsque d'ivrognerie attire l'attention

On devrait donner toute la protection possible et on la donne pendant que l'esprit de tempérance se forme, et que les habitudes de renoncement et d'empire sur soi se développent, et tout bien considéré, il est surprenant de constater le progrès qui accompagne cette manière d'agir.

Ce qui est d'un heureux augure, c'est de constater que si l'on en excepte les endroits où le premier effet de l'expansion de la civilisation est de donner une impulsion au commerce des spiritueux,—et là où c'est le cas, les agents n'hésitent pas à le dire, les agents rapportent plus qu'ils ne l'out jamais fait, une amélioration marquée parmi les différentes bandes relativement à la diminution de l'usage des liqueurs fortes.

Dans plusieurs districts où la tentation et l'occation ne manquent jamais, il est très rare de voir des signes d'ivresse, et l'empoisonnement alcoolique est pratiquement absent des causes auxquelles sont attribuées les maladies dans les divers groupements.

Quant à ce qui concerne cet autre point important de la moralité, savoir, les relations maritales et autre rapports sexuels, nous pouvons affirmer, que sous nul autre rapport, il n'y a eu une plus grande assimilation des opinions de la civilisation, là où son contact avec les tribus indigènes l'ont permis.

Il existe certainement, même parmi les plus civilisés, un certain relâchement, regrettable qui est une survivance des coutumes de mariage de leurs tribus, mais on remarque, qu'avec le temps, tout acte publié d'infidélité conjugale attire l'attention et la réprobation parmi les groupes, et portant, il n'y a pas bien des années, cela aurait échappé à la censure sinon même à l'attention.

La province où les unions conjugales sont encore dans les conditions peu satisfaisantes est celle de la Colombie-Britannique.

De temps à autre, on voit apparaître en gros caractères dans les journaux, des en-têtes sensationnels qui rapportent la vente des filles sauvages comme esclaves, et attirent l'attention des sociétés philanthropiques et autres.

Plusieurs de ces sociétés ont récemment insisté auprès du département sur la nécessité d'une législation qui remédierait à cela, mais ces requêtes révèlent généralement un manque de connaissance véritable des conditions existantes.

En premier lieu, il faut remarquer que ces ventes que l'on rapporte sont loin d'être aussi communes qu'on le suppose, et, au point de vue financier, le principe mis en vigueur ne semble pas différer beaucoup de celui régit souvent la négociation des mariages dans les civilisations avancées. Les filles sauvages donnent leur consentement apparemment avec autant de joie que leurs sœurs blanches dans des circonstances analogues, néanmoins, il serait futile de nier qu'il y a bien des choses répréhensibles, relativement aux coutumes matrimoniales qui prédominent, mais la difficulté serait d'intevenir sans courir le risque de rendre des choses pires.

L'objection fondamentale à ces unions, c'est que, virtuellement, elles constituent un contrat qui peut se dissoudre par la volonté de l'un ou des deux contractants, moyennant l'accomplissement de certaines conditions. C'est une classe de mariage qui ne se prête pas au succès d'une poursuite pour cause de bigamie. Désavouer absolument la validité de tels contrats, et essayer de les méconnaitre au nom de la loi, aurait pour premier effet de priver de leur état social et de leur propre estime, une multitude de femmes qui se considèrent maintenant comme des épouses, et d'entacher d'illégitimité leurs enfants, ce qui aurait des conséquences très sérieuses et très graves en ce qui concerne la tenure et l'hérédité de la propriété.

Une autre considération importante, est le fait que généralement, les sauvages parmi lesquels prédominent les coutumes de mariage de leurs tribus y attachent plus de respect qu'à toutes les cérémonies religieuses ou civiles qu'on leur imposerait,

et toute tentative de les contraindre de ce côté aurait pour résultat immédiat la pratique de la cohabitation sans aucune feinte de contrat ou de cérémonie.

Tous bien considéré, il est probable qu'il vaut mieux se fier aux progrès de la colonisation pour amener les réformes désirables et d'après les apparences il ne semble pas que l'amélioration espérée doive être longtemps retardée.

EDUCATION.

Considérant le rapport détaillé fourni cette année par le surintendant de l'Education, il serait superflu de ne pas se borner ici, à donner quelques observations succinctes.

On peut dire que le nombre total des jeunes sauvages soumis à l'influence de l'éducation a été de 10,625, dont 5,301 garçons, et 5,324 filles.

Il y a eu 241 externats en opération avec des inscriptions proportionnelles de 6,784 élèves. Cinquante-quatre pensionnats, avec 2,229 élèves, tandis que dans les Ecoles industrielles, au nombre de vingt n'ont inscrit que 1,612 élèves.

Certains changements suggérés dans le cours de l'année précédente, par rapport à l'organisation des externats, dans le but d'augmenter leur utilité virtuelle ont été effectués avec des résultats satisfaisants.

On s'est efforcé surtout de rendre les externats plus attrayants, et plus faciles d'accès pour les enfants.

Jusqu'à présent les deux principales mesures qui ont été prises, ont consisté à fournir le repas du midi, et, lorsque les distances sont longues, et le temps parfois rigoureux, à transporter les enfants entre la maison et l'école.

TERRES.

Au cours de ces exercices,81,602.66 acres de terre rétrocédées et arpentées ont été vendues et ont réalisé la somme de $952,042.53. Dans le cours de l'année, 281 concessions de la couronne ont été effectuées, et enrégistrées. Des relevés de patentes, au nombre de soixante-cinq, ont été préparés et transmis aux divers régistraires des comtés et districts dans lesquels sont situées les terres ainsi concédées, et quatre de ces patentes ont été envoyées au Secrétaire provincial d'Ontario, les terres se trouvant dans cette province.

Les terres n° 7 de la réserve des sauvages du Lac du Cygne, dans la province du Manitoba, qui ont été rétrocédées l'année dernière, ont été subdivisées et offertes en vente, à l'enchère, dans la ville du Lac du Cygne le 9 juin 1909.

Le nombre total d'acres vendues a été de 2,712.56 réalisant la somme de $47,786.51. Les terres de la réserve Muscowpetung, qui avaient été rétrocédées par les sauvages pour être vendues à leur profit, ont été offertes en vente dans la ville de Balgonie, province de la Saskatchewan, le 27 octobre 1909, 16,341 acres ont été vendues et on a réalisé $152,319.30.

Les terres rétrocédées dans les réserves Bobtail et Samson, n°s 139 et 137, ont été mises en vente le 10 novembre 1909, à Poncka. Le nombre total d'acres vendues a été de 6,837.50 réalisant la somme de $92,430.72.

Les terres rétrocédées dans la réserve de Louis Bull, n° 138, B, ont été offertes en vente dans la ville de Wetakkivin, le 17 novembre 1909, 2,683 acres ont été vendues, réalisant la somme de $31,379.

Les terres rétrocédées dans les réserves Moosomin et Enfant-du-Tonnerre, ont été mises en vente à l'ancien Battleford, le 3 novembre 1909. Le nombre total d'acres vendues a été de 28,496, et la somme réalisée a été de $248,205.95.

Les terres rétrocédées dans la réserve des Piéganes, n° 147, ont été offertes en vente, dans la ville de Pincher-Creek, le 24 novembre 1909, et 11,196 acres de terres ont vendues et ont réalisé la somme de $205,681.20.

Les terres de la réserve Petit-Os, n° 73 A, rétrocédées par les sauvages pour être vendues à leur profit, ont été offertes en vente le 16 juin 1909, à Yorkton et 1664,87 acres ont été vendues et ont réalisé $14,636.11.

La partie rétrocédée de la réserve du Lac-La-Pêche n° 89, a été offerte en vente à Wadena, le 23 juin 1909, et 1228-20 ont été vendues, réalisant la somme de $16,115.30.

MINÉRAUX.

Durant la dernière année, peu de demandes ont été reçues pour les minéraux, vu que les terres sur lesquelles les permis d'exploitation minière ont jusqu'à présent été accordés, dans les districts de la Rivière-du-Jardin et de la baie de Batchawana ont été retirées du marché.

BILLETS DE LOCALISATION.

On a émis, pendant cet exercice, 31 billets de localisation, accordant en vente des dispositions de la loi concernant les sauvages, à des particuliers de race indigène, des terres dans leurs réserves; au 31 mars dernier, il y avait en vigueur 1,527 billets de localisation.

BAUX.

En vertu des dispositions de l'article 11 des règlements sur la répartition des terres des sauvages, on a fait, avec les blancs, à la demande des concessionnaires sauvages, 118 baux en triplicata. Le 31 mars dernier, il y avait 1,121 baux en vigueur.

LICENCES FORESTIÈRES.

Le nombre des licences en vigueur, à la date du 31 mars 1909, était de trente-cinq; townships de bois vacants, six.

Le township de bois n° 2, sur la réserve Dokis a été vendu à l'enchère le 23 juin 1909, et a réalisé la sommede $64,700.

ARPENTAGES.

Les arpentages suivants ont été faits au cours de cet exercice clos le 31 mars 1910.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Quelqu'un ayant, sans autorisation, coupé du bois sur la réserve du district du Grand-Trou, les bornes de la réserve où le bois a été coupé ont été arpentées.

ONTARIO.

Les bornes de la réserve Sturgeon-Falls, n° 23, et de la rivière La-Seine, n° 23 A, ont été retracées.

La partie rétrocédée de la réserve Tyendinaga, près de Shannonville, et les bornes de l'emphythéose de 999 années, du même endroit, ont été arpentées.

Une partie des limites de la réserve des Terres Incultes, rivière La-Pluie, ont été retracées pour constater les faits relatifs à un empiètement supposé sur une coupe de bois.

La nouvelle réserve de Port-Hope, conformément aux stipulations du traité n° 9, a été partiellement arpentée. La hauteur de l'eau dans les muskegs a empêché l'achèvement des travaux.

L'arpentage de la nouvelle réserve, d'après le traité n° 9, à Osnaburg, a été commencé, mais l'arpenteur a fait suspendre les travaux à cause des objections des sauvages des localités définies par le traité.

Certaines lignes de concessions, lignes latérales et lignes de lots, dans les townships de Carnaven et Tehkumah, île Manitouline ont été retracées afin de s'assurer de la quantité de bois qui a été coupé en contravention.

SASKATCHEWAN.

Les réserves des bandes Moosomin et de l'Enfant-du-Tonnerre, n°s 112, 112 A, 115 115 A, ont été rétrocédées et subdivisées en sections pour être vendues.

Une nouvelle réserve pour la bande Moosomin, a été arpentée au lac du Brochet, ainsi qu'une nouvelle réserve adjacente pour les sauvages Sauteux qui demeurent dans cette localité.

Deux nouvelles réserves ont été arpentées pour la bande de l'Enfant-du-Tonnerre, l'une au sud du lac du Sable-Brillant, et l'autre à l'ouest du lac à la Tortue. La moitié des terres à foin appartenant aux bandes Moosomin et de l'Enfant-du-Tonnerre, consistant en une section de terre, ont été arpentées pour être vendues.

ALBERTA.

Une ligne a été tirée dans la réserve de Peau-d'Hermine, divisant la réserve entre les bandes de Peau-d'Hermine et de Louis Bull.

Les parties rétrocédées des réserves Louis Bull et Samson ont été arpentées et subdivisées pour être vendues.

Toute la réserve Bobtail, comprenant la partie rétrocédées pour être vendre a été subdivisée en sections.

Une partie de la réserve des Piéganes, dans l'Alberta méridional, a été subdivisée en sections et en quarts de sections pour être concédées à des sauvages.

Une partie de la réserve des Piéganes, située dans la partie nord-ouest de la réserve, a été rétrocédée et subdivisée pour être vendue.

On a fait aussi un réarpentage de l'emplacement de la ville de Wabamun sur le lac Wabamun, dans la réserve n° 133 B, à environ quarante milles à l'ouest d'Edmonton.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

A la suite de différends entre des propriétaires voisins et les sauvages, les limites des réserves de Seshart, n°s 1 et 2, ont été retracées.

Les réserves établies en 1899 et 1904 pour les sauvages de la vallée Nemaiah, de Nazco et de la rivière Alexis ont été arpentées.

Les sources de l'approvisionnement d'eau à Ashcroft et Cook's-Ferry ont été examinées en vue d'obtenir une plus grande quantité d'eau pour l'irrigation, pour les sauvages.

Un réarpentage des rives de la rivière Cowichan dans la réserve Cowichan, île de Vancouver, a été fait, afin de vérifier les dommages causés par le flottage des billes.

FINANCES.

A la fin des douze mois terminés le 31 mars 1910, le capital du crédit des sauvages qui, à la fin de l'année précédente était de $6,022,187.08, s'est élevé à $6,283,441.26. Vous trouverez la balance des opérations à la page 154 de la deuxième partie.

La somme dépensée à même les fonds du revenu consolidé, votée par le parlement pour les besoins du département, a été de $1,287,398.37.

Le 31 mars dernier, la balance au crédit du compte des épargnes sauvages, qui fournissent les fonds pour les annuités et les recettes provenant des élèves des écoles industrielles, avec le produit des contributions des sauvages pour achat de bétail et frais d'élevage, était de $62,602.18.

Les sommes déposées et les intérêt, pendant cette période de douze mois, s'élèvent à $30,982.10, et les sommes retirées à $21,719.52.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRANK PEDLEY,

Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

RAPPORTS DES SURINTENDANTS ET DES AGENTS

PROVINCE D'ONTARIO,
DISTRICT D'ALGOMA, AGENCE CHAPLEAU,
CHAPLEAU, 29 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre mon rapport annuel pour l'exercice finissant le 31 mars 1910, sur les Ojibewas, Sauvages du traité Robinson, réserve Chapleau; Ojibewas, Sauvages du traité Robinson, réserve Missinaïbi; Cris, traité 9, réserve Chapleau; Ojibewas, traité 9, réserve Chapleau; Sauvages Mattagami, traité 9, Ojibewas, réserve Mattagami; Ojibewas, traité 9, réserve Flying Post; Sauvages de New-Brunswick-House, traité 9, Ojibewas.

OJIBEWAS, SAUVAGES DU TRAITÉ ROBINSON, RÉSERVE CHAPLEAU.

Réserve.—Cette réserve se trouve sur la rive est de la rivière Nebsquashing, au sud du village Chapleau et contient 220 acres. A plusieurs endroits le sol y est rocheux et peu propre à la culture.

Population.—Cette bande se compose de 81 personnes, (y compris les absents).

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été généralement bonne, et il y a eu très peu de maladie, sauf quelques cas de consomption. Dans plusieurs cas, l'hygiène fait défaut.

Occupations.—Ces sauvages vivent surtout de chasse et de pêche. Les plus jeunes travaillent comme guides ou journaliers, mais ne tiennent pas beaucoup à ce dernier emploi. C'est une bande nomade qui ne paraît pas aimer à rester longtemps au même endroit.

Religion.—Ils sont tous anglicans.

Bâtiments et bestiaux.—Quelques-uns ont leurs propres maisons qui, pour la plupart, sont dans le village. La plupart vivent sous la tente ou dans des cabanes. Ils vivent très peu sur leur réserve et n'ont pas de bétail.

Tempérance et moralité.—Règle générale, ils sont très sobres. Leurs mœurs sont généralement bonnes.

OJIBEWAS, SAUVAGES DU TRAITÉ ROBINSON, RÉSERVE MISSINAÏBI.

Réserve.—Cette réserve comprend 216 acres, et deux petits îlots, l'un de 4 acres et l'autre d'une demi-acre, avoisinant la réserve, qui se trouve près du village de Missinaïbi sur le lac aux Chiens.

Population.—La bande se compose de 85 personnes, (y compris les absents).

Santé et hygiène.—Il y a de la maladie, surtout de la bronchite et de la tuberculose, mais la santé est généralement bonne.

Occupations.—Ces sauvages sont exactement comme ceux du traité Robinson, réserve Chapleau, et vivent de chasse et de pêche et travaillent comme trappeurs et comme guides. Ils sont tous canotiers experts. Quelques-uns sont employés par la

Compagnie de la baie d'Hudson, à Missinaïbi; d'autres par la Compagnie Française, pour faire des portages, etc.

Bâtiments et bestiaux.—Quelques-uns vivent dans leurs propres maisons, qui sont très confortables, les autres vivent sous la tente et dans des cabanes. Ils possèdent deux vaches pour tout bétail.

Religion.—Ils sont tous anglicans et vont à l'église de Missinaïbi.

Tempérance et moralité.—Missinaïbi a toujours été l'endroit ou l'intempérance fait le plus de ravages parmi les sauvages, mais l'an dernier les choses se sont grandement améliorées, par suite du fait que plusieurs colporteurs de whisky ont été envoyés en prison pour de longs termes. M. Ferris, le ministre anglican de l'endroit, a beaucoup fait pour diminuer ce mal. Les mœurs se sont considérablement améliorées l'an dernier, mais il y a encore lieu à beaucoup d'amélioration.

CRIS, TRAITÉ 9, RÉSERVE CHAPLEAU.

Réserve.—Cette réserve sise sur la rivière Kerebesquashesing, contient 160 acres.

Population.—La bande se compose de 75 personnes, (y compris les absents).

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été très bonne durant l'année dernière. Presque tous ces sauvages vivent au village Chapleau, et, par conséquent, l'hygiène tend à s'améliorer.

Bâtiments et bestiaux.—Ces sauvages, règle générale, sont à l'aise, la plupart sont propriétaires de leurs maisons, qui, bien qu'elles ne soient pas très dispendieuses, sont propres et confortables. Ils n'ont pas de bestiaux.

Occupations.—La plupart travaillent aux environs du village et pour la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien; les autres vivent de chasse et y ont ordinairement assez de succès. Les femmes et les filles travaillent comme servantes et font pratiquement tout le blanchissage du village.

Religion.—Ils sont tous anglicans et vont à l'église anglaise de Chapleau.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages, à part quelques exceptions, sont sobres. Quelques-uns des plus jeunes, ainsi que les femmes, boivent à l'excès lorsqu'ils peuvent obtenir de l'alcool. Ils sont, cependant, bien surveillés, et ils en ont rarement l'occasion. Les mœurs ne sont jamais bonnes, comme c'est d'ailleurs toujours le cas, lorsqu'il y a des liqueurs alcooliques, mais il y a eu une amélioration sensible durant l'année. A part quelques cas, je n'ai pas eu de plaintes.

OJIBEWAS, TRAITÉ 9, RÉSERVE CHAPLEAU.

Réserve.—Cette réserve se trouve directement au sud de la réserve des sauvages du traité Robinson, et contient 160 acres.

Population.—Cette bande se compose de 64 personnes, (y compris les absents).

Santé et hygiène.—Durant cette année, il y a eu, dans la santé de ces sauvages, une grande amélioration sur les années précédentes. Il y a eu très peu de maladie parmi eux et les conditions hygiéniques s'améliorent lentement. Les maisons et cabanes indiquent une augmentation de propreté et de confort.

Occupations.—Ils sont trappeurs et ne vivent que de chasse et de pêche. Quelques-uns se donnent comme guides et canotiers et ils y excellent. Les femmes gagnent beaucoup à faire des mitaines, des mocassins et des canots. Ils sont industrieux, très paisibles et ne fréquentent pas beaucoup les autres sauvages. Presque toute la bande abandonne la réserve, durant les mois d'hiver, pour aller à la chasse, mais revient au commencement du printemps, rapportant généralement beaucoup de fourrures dont le prix, règle générale, sert à payer les dettes de l'été précédent.

Bâtiments et bestiaux.—Ces sauvages ont quelques bonnes maisons sur leur réserve et ils les tiennent très propres et confortables. Quelques-uns préfèrent encore les tentes et les cabanes. Ils n'ont pas de bestiaux.

Religion.—A l'exception de deux familles catholiques romaines, ils sont tous anglicans et vont à l'église de Chapleau.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont très sobres et je n'ai jamais entendu parler d'un seul cas de liqueur sur la réserve. Les mœurs sont très bonnes.

SAUVAGES MATTAGAMI, TRAITÉ 9, OJIBEWAS, RÉSERVE MATTAGAMI.

Réserve.—Cette réserve est sise sur la rive ouest du lac Mattagami, à trois quarts de mille au nord d'un point vis-à-vis le poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson et a une superficie de 20 milles carrés.

Population.—Elle est de 89 y compris les absents.

Santé et hygiène.—Il y a dans cette bande, un certain nombre de sauvages âgés et durant tout l'hiver, il y a eu beaucoup de maladie parmi eux, surtout de la tuberculose et de la bronchite. Tous les autres ont été très bien. Règle générale, l'hygiène et la propreté sont bonnes, bien que certaines nombreuses familles prennent très peu de précautions. D'habitude, ces familles sont trop à l'étroit et lorsqu'un des membres contracte une maladie fatale, il arrive souvent qu'un ou plusieurs autres y passent aussi.

Occupations.—Ces sauvages sont intelligents et plusieurs d'entre eux parlent bien l'anglais. Quelques-uns sont sur leur réserve et paraissent s'y plaire beaucoup, mais le plus grand nombre sont sur les terrains de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui les emploie pour tout travail. D'autres sont canotiers, guides ou à l'emploi du chemin de fer Transcontinental ou bien travaillent dans la région de l'argent. Les femmes gagnent beaucoup à faire des canots, des mocassins et des mitaines et les vendent aux étrangers et aux prospecteurs qui sont nombreux et campent généralement à cet endroit.

Bâtiments et bétail.—Ils vivent presque tous ensemble dans des tentes et des cabanes. Quelques-uns seulement qui sont employés par la compagnie de la Baie-d'Hudson, vivent dans des maisons qui appartiennent à la compagnie. Ils n'ont encore qu'une maison sur la réserve, mais ils doivent en construire d'autres cet été. Ils ne possèdent aucuns bestiaux excepté des chiens, et en grand nombre.

Religion.—Ces sauvages sont anglicans et y possèdent une petite église qu'ils entretiennent très bien et très proprement. Ils n'ont la visite d'un prédicateur que deux fois l'an; mais durant l'été l'Eglise anglicane essaie d'en envoyer un qui s'établira permanemment près de là. Cela ferait beaucoup de bien sous plusieurs rapports.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette bande sont très sobres et n'ont aucune occasion d'obtenir de l'alcool, sauf à Bisco, et encore, très rarement. Les mœurs sont généralement très bonnes. J'ai eu quelques plaintes, mais pour des cas très peu importants.

OJIBEWAS, TRAITÉ 9, RÉSERVE DE FLYING-POST.

Réserve.—Cette réserve est sise aux Rapides Six-Milles, sur la rive est de la rivière Ground-Hog et comprend 23 milles carrés.

Population.—Elle est de 103, y compris les absents.

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été très bonne à l'exception de quelques vieillards. Nous avons dû en secourir quelques-uns. L'état sanitaire, bien que meilleur qu'il n'était, n'est pas très satisfaisant et pourrait être bien meilleur. Ces sauvages me paraissent être les plus sots et les moins intelligents de mon district.

Occupations.—Ils sont tous chasseurs, trappeurs et pêcheurs. Les hommes sont chasseurs et canotiers experts et souvent employés comme tels par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, surtout comme canotiers, pour transporter du fret de Biscotasing au poste. Les femmes gagnent un peu d'argent à faire et à vendre des articles de fantaisie.

Bâtiments et bétail.—Ces sauvages ne vivent pas sur la réserve, mais ils s'installent tous au poste ou près de là et vivent sous des tentes et des cabanes. Elles sont très confortables et très chaudes et la plupart sont tenues assez proprement. Ils n'ont pas de bestiaux, mais il y a au poste quelques vaches qui appartiennent à la compagnie de la Baie-d'Hudson et dont ils prennent soin.

Religion.—Ces sauvages sont tous anglicans et ont une petite église, mais ils n'ont probablement pas de prédicateur plus d'une fois l'an, généralement quand le traité est payé.

Tempérance et moralité.—Ils sont tous sobres, n'ayant aucune chance de se procurer de liqueur, mais leurs mœurs sont et ont toujours été mauvaises. Je m'attends toujours à des difficultés lorsque j'y vais, et d'après les rapports, il en sera de même cette année.

SAUVAGES DE NEW-BRUNSWICK-HOUSE, TRAITÉ 9, OJIBEWAS.

Réserve.—Cette réserve est sise sur la rive ouest de la rivière Missinaïbi, à environ un demi-mille au sud-ouest du poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson, et couvre une superficie de 27 milles carrés.

Population.—Elle est de 126, y compris les absents.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été généralement très bonne. L'hygiène laisse plutôt à désirer parce qu'ils ne sont sur la réserve que depuis une année.

Occupations.—Ils vivent surtout comme chasseurs, trappeurs et pêcheurs et s'engagent à la compagnie de la Baie-d'Hudson.

Bâtiments et bestiaux.—Ces sauvages sont maintenant tous sur la réserve et ont défriché beaucoup de terrain. La plupart se sont construit des maisons qu'ils tiennent très propres et très confortables. Ils n'ont pas de bestiaux.

Religion.—Ils sont tous anglicans et possèdent une petite église. Un prédicateur les visite rarement, bien qu'encore plus souvent que les autres, parce qu'ils sont près de la voie du Pacifique-Canadien.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tous très sobres et leurs mœurs sont très bonnes.

Outre les bandes ci-dessus, j'ai aussi payé, le long du chemin de fer Pacifique-Canadien,—principalement à Biscotasing—53 sauvages appartenant à la bande n° 2 de la Rivière-des-Espagnols, 46 appartenant à la bande Mississagi, et 8 appartenant à la bande de la rivière au-Serpent. Règle générale, ils sont supérieurement bien portants et très forts.

Je suis, etc.,

H. A. WEST,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
LES CHIPPEWAS, LES MUNCEYS ET LES ONÉIDAS DE LA THAMES,
DELAWARE, 28 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant les trois bandes comprises dans cette agence pour l'année finissant le 31 mars 1910.

LES ONÉIDAS DE LA THAMES.

Réserve.—La réserve des Onéidas est située dans le township de Delaware, comté de Middlesex, sur le côté sud de la rivière Thames. Elle comprend 5,271 acres de terre excellente pour la culture.

Population.—La population de cette bande est de 775 personnes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne durant l'année, à part la tuberculose qui est la pire maladie sur cette réserve. Toutes les précautions sanitaires ont été bien observées.

Occupations.—La principale occupation des hommes de cette bande est le travail à la journée, la coupe du bois chez les blancs et l'arrachage du lin. Les femmes, durant l'automne et l'hiver confectionnent des paniers et des paillassons. Durant l'été, un bon nombre font la cueillette des baies et travaillent dans les fabriques de conserves. Quelques-uns des sauvages de cette bande sont d'assez bons cultivateurs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons sont, ordinairement, en charpente et assez bien entretenues; il y en a plusieurs en briques et en béton. Ceux qui font de la culture sont bien pourvus d'instruments aratoires et bâtiments de ferme. Leurs terres sont presque toutes clôturées de fil métallique. Ces sauvages n'élèvent guère de bestiaux; mais ceux qu'ils possèdent sont d'assez bonne race.

Traits caractéristiques et progrès.—En général, les sauvages Onéidas sont industrieux et travailleurs. Il y a quelques membres de cette bande qui progressent très bien, mais en général leur progrès est lent.

Tempérance et moralité.—Il est regrettable que quelques sauvages de cette bande fassent usage de liqueurs enivrantes et que la loi du mariage ne soit pas observée aussi bien qu'elle devrait l'être.

LES CHIPPEWAS DE LA THAMES.

Réserve.—Cette bande occupe une partie de la réserve de Caradoc, comté de Middlesex, et comprend 8,702 acres de terrain, dont la plus grande partie est une belle étendue de pays onduleux.

Population.—La population de cette bande est de 478 personnes.

Santé et hygiène.—On observe bien les précautions sanitaires, aucune épidémie n'a sévi durant l'année dernière.

Occupations.—Les occupations principales de cette bande sont la culture et le travail à la journée. Ces sauvages se font aussi de jolis revenus en travaillant dans les fabriques de conserves, arrachant le lin et coupant le bois chez les blancs.

Bâtiments et bestiaux.—Les maisons sont principalement en planche et en troncs d'arbres. Il y a aussi plusieurs bonnes maisons en charpente et briques. Les granges et les étables quoique généralement petites sont en très bon état. Les sauvages élèvent peu de bestiaux, mais ceux qu'ils possèdent sont de bonne qualité.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont généralement assez industrieux et soumis aux lois; mais ils ne font pas beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—La plupart de ces sauvages sont très tempérants, bien qu'il s'en trouve quelques-uns qui fassent parfois usage de liqueurs enivrantes. La loi du mariage n'est pas aussi bien observée qu'elle devrait l'être.

LES MUNSEES DE LA THAMES.

Réserve.—Cette bande occupe 2,098 acres de terre: une partie de la réserve Caradoc.

Population.—La population de cette bande est de 113 personnes.

Santé et hygiène.—Les précautions sanitaires ont été très bien observées. La santé de ces sauvages a été très bonne durant l'année écoulée.

Occupations.—Les occupations principales de cette bande sont le travail à la journée et la culture.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Les maisons sont pour la plupart en planches et en troncs d'arbres. Il y a une bonne maison de briques sur cette réserve. Ceux qui cultivent sont bien pourvus d'instruments aratoires. On élève peu de bestiaux, mais ceux que l'on a sont de bonne qualité.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages peuvent être considérés comme assez industrieux. Leurs progrès sont lents.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont de mœurs assez bonnes.

J'ai, etc.,

S. SUTHERLAND,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE L'ILE DU CHRÉTIEN,
PENETANGUISHENE, 1er mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport ci-inclus ainsi qu'un état statistique indiquant la condition et les progrès accomplis par les sauvages placés sous ma surveillance durant l'année expirée le 31 mars 1910.

Bande.—Cette bande ou tribu a pour nom Chippewas de Beausoleil, ayant vécu auparavant sur une île de ce nom.

Réserve.—Cette réserve est sur l'Ile du Chrétien, située à l'extrémité sud de la baie Georgienne, sur la route du bateau à vapeur qui va de Collingwood à Parry-Sound, et de Collingwood à Penetanguishene et Midland.

Population.—La population est de 231, une augmentation de 3 depuis l'année dernière.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne. Il n'y a eu aucune maladie contagieuse; les précautions sanitaires ont été bien observées et les demeures bien entretenues.

Occupations.—Les sauvages travaillent sur leurs fermes durant l'été, font la pêche en automne et coupent du bois durant l'hiver. Durant les mois de juillet et août, les jeunes gens servent de guides aux touristes.

Bâtiments.—On a érigé pendant l'année plusieurs maisons modernes qui embellissent l'aspect de la réserve.

Bétail.—Ces sauvages ont de bons animaux, se servant de reproducteurs pur sang. Ils ont le pas sur les cultivateurs blancs sous ce rapport.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont bien pourvus d'instruments aratoires modernes de toutes sortes, et ils sont devenus habiles dans la conduite de ces machines.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont sobres, soumis aux lois et font du progrès. Chez eux comme chez leurs enfants la tenue est soignée et de bonne apparence.

Tempérance et moralité.—Ils sont généralement tempérants et progressifs. La loi est sévèrement appliquée. Les jeunes sauvages promettent de faire de bons citoyens. Tous les membres du conseil sont strictement sobres.

J'ai etc.,

CHAS. McGIBBON,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE GEORGINA ET DE L'ILE AU SERPENT,
SUTTON-WEST, 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant ainsi qu'un état statistique indiquant la condition et le progrès des sauvages placés sous ma surveillance durant les douze mois expirés le 31 mars 1910.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Chippewas.

Réserve.—Cette réserve est située au sud du lac Simcoe, dans l'île Georgina, à deux milles de la rive principale, trois milles de la Pointe-Jackson, populaire station estivale, terminus de la branche Stouffville du Grand-Tronc ainsi que de la Metropolitan Electric Railway jusqu'à Sutton-West. L'île au Serpent qui forme partie de la réserve est à douze milles à l'ouest de l'île Georgina et un mille du parc Morton, autre station estivale. La réserve comprend 3,497 acres de bon sol argileux propre à la culture du grain, des racines de toutes sortes et aussi à l'élevage des bestiaux. Il y a aussi d'abondants pâturages pour l'été et l'on peut y couper de grandes quantités d'herbes sauvages pour l'hiver. Certaines crêtes rocheuses rendent les champs irréguliers et de culture plus difficile.

Population.—La population de cette bande est de 101 personnes. Vingt-cinq sauvages n'appartenant pas à la réserve y résident aussi.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne durant l'année écoulée. Un décès a été causé par la consomption, un par le vieil âge. La fièvre typhoïde a causé deux décès au commencement de l'année. Les sauvages prennent toutes les précaution possibles contres les maladies contagieuses. Quand survient un décès, la maison est nettoyée, le linge et la literie sont brûlés; la plupart des maisons sont tenues très propres. On isole généralement les personnes atteintes de maladies contagieuses et, après la mort, la maison est abandonnée ou détruite. La vaccination est pratiquée lorsque le médecin de la bande, le Dr H. H. Pringle, y voit la moindre nécessité.

Occupations.—Quelques-uns des sauvages font de la culture, la plupart des autres cultivent des légumes. La plupart des jeunes gens travaillent au dehors une partie de l'année et vont un peu partout le reste du temps. Beaucoup de sauvages trouvent de l'occupation l'été auprès des campeurs qu'ils conduisent à la chasse. Les vieux font des manches de haches et préparent les éclisses pour la confection des paniers et autres travaux légers. Les femmes font les paniers et articles de fantaisie, avec de l'écorce de bouleau, des piquants de porc-épic et des herbes d'odeur, et vendent des objets aux habitants des cottages sur le lac. La cuisson de la chaux est une industrie que les sauvages pourraient exploiter avec profit. Il y a du vieux bois en quantité comme combustible et beaucoup de pierre à chaux. Ils pourraient aussi faire avec avantage l'élevage des moutons.

Bâtiments.—Les bâtiments sont tous faits de bois. Quelques maisons sont très confortables. Il y a aussi de très bonnes granges et écuries.

Bétail.—Les animaux sur cette réserve sont d'assez belle qualité, mais le nombre en est insuffisant. Certaines familles n'ont pas de vaches. Les chevaux de travail sont aussi rares. Les animaux sont généralement bien soignés l'hiver.

Instruments aratoires.—Ils ont de très bons instruments aratoires de toutes espèces et suffisants pour leurs besoins; le tout bien entretenu et remisé en hiver.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns de ces sauvages sont industrieux et font du progrès; les autres sont plutôt indolents, ils se contentent d'avoir de bons habits et vivent bien sans se soucier du lendemain.

Tempérance et moralité.—Les sauvages en général ne boivent pas du tout; quelques-uns boiront s'ils en ont l'occasion, mais ils n'obtiennent pas beaucoup de boisson près de chez eux. Quelques-uns ont d'autres défauts.

Observations générales.—Les sauvages de cette bande ne cultivent pas autant qu'ils le faisaient il y a quelques années, et cela semble avoir deux causes. Dans certains cas les sauvages vendent leurs jeunes chevaux et, lorsque les vieux chevaux ne sont plus bons au travail, ils se trouvent sans attelages et ne peuvent faire beaucoup de culture. Dans d'autres cas les hommes qui faisaient le gros du travail il y a quelques années sont maintenant trop vieux et l'on ne peut retenir sur la ferme les jeunes qui préfèrent travailler à gages pour gagner assez d'argent pour s'habiller, se promener et jouir des amusements qui se présentent dans les villages autour du lac.

J'ai etc.,

JOHN YATES,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE NAWASH,
MCIVER, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel ainsi qu'un état statistique pour l'année expirée le 31 mars 1910.

Réserve.—Il n'y a qu'une réserve dans cette agence. Elle est dans la partie extrême nord du township d'Albermarle, comté de Bruce et comprend près de 16,000 acres, dont 60 pour 100 sont propres à la culture et aux pâturages.

Tribu.—Ces sauvages sont presque tous des Chippewas.

Population.—La population des Chippewas de Nawash est d'environ 382 dont 30 sauvages non compris dans les traités, qui demeurent dans cette réserve.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été très bonne, la mortalité étant de deux de moins que la natalité. Toutes les précautions ont été prises pour assurer l'application des règlements sanitaires, et la consomption, qui est la maladie la plus menaçante, disparaît.

Occupations.—En ce qui a trait à l'agriculture, les trois dernières saisons ont été très sèches, surtout 1909. Il y a eu des sauterelles en abondance et les récoltes de toutes sortes, à l'exception des pommes de terre, ont été de 50 p. 100 au-dessous de la moyenne. Les sauvages ont donc été obligés de compter sur la coupe du bois en hiver et la pêche en automne, ce qui a bien rapporté, et puis de travailler dans les scieries, sur les fermes durant la récolte, au flottage du bois et au chargement des navires, quand l'occasion se présente. Les femmes semblent être plus industrieuses que les hommes. Elles confectionnent de paniers, font la cueillette des baies, le jardinage et l'élevage des volailles. Généralement elles restent à la maison.

Bâtiments.—Il a été construit peu de nouvelles maisons, à cause des mauvaises récoltes. Les moyens manquaient, mais on a réparé et amélioré quelques-uns des vieux bâtiments.

Bétail.—Le nombre du bétail a été considérablement réduit, à cause du long hiver et de la rareté du foin et du fourrage. Ils possèdent un bon nombre de chevaux, de moutons et de cochons et en ont bien soin. En été, les animaux trouvent une alimentation facile, car les pâturages de toutes sortes abondent. Je crois que l'excédent de pâturage qui se perd suffirait à nourrir mille têtes ou plus de bétail.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande en général sont plutôt violents et semblent s'appauvrir. Se trouvant dans la région sèche, leurs opérations agricoles n'ont virtuellement rien rapporté, mais cela les a rendus plus industrieux dans d'autres travaux pour gagner leur vie.

Tempérance et moralité.—Beaucoup de ces sauvages sont abstènes et appartenaient à les sociétés de tempérance, mais dans le cours de l'année dernière ils les ont négligées. Ils ont deux grandes églises en pierre, mais ils semblent porter moins d'intérêt qu'auparavant aux affaires religieuses. Il y a apparemment peu de progrès dans la voie de la tempérance et de la moralité. Nous avons eu une mauvaise année et une demi-douzaine d'individus sont sous sentence suspendue.

Religion.—Il y a, sur cette réserve, deux grandes églises en pierre, une méthodiste et une catholique. Les anglicans sont peu nombreux et se réunissent tous les mois dans des maisons privées. La desserte de ces églises est faite par le révérend M. Neil, révérend Père Cadot, et révérend M. Gandière. Les sauvages, d'habitude, s'intéressent profondément aux choses religieuses et ils ont dépensé plus de $100,000 pour les églises.

J'ai, etc.,

JOHN McIVER,
Agent intérimaire des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE RAMA,
GAMEBRIDGE 15 avril 1901.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel ainsi qu'un état statistique concernant les sauvages de cette agence, pour l'année expirée le 31 mars 1910.

Tribu ou nation.—Lss sauvages de cette réserve sont des Chippewas.

Réserve.—Cette réserve est située dans le township de Rama, comte d'Ontario, sur la côte est du lac Couchiching et couvre une étendue de 2,000 acres. La partie le long du lac est presque toute défrichée et représente un bon sol argileux propre à la culture de toutes sortes de grains et de racines. Plus à l'est et au nord le sol est plus léger et rocheux. Certaines parties de cette réserve sont bien boisées.

Population.—La population est de 236, soit une augmentation de 3.

Santé et hygiène.—Il y a eu peu de maladie dans le cours de cette année et les règlements sanitaires ont été bien appliqués et bien observés.

Occupations.—Quelques-uns de ces sauvages font de l'agriculture; une partie de leur terre défrichée est louée comme pâturage. En été les jeunes gens travaillent aux moulins environnants; en hiver ils vont dans les chantiers. Il se fait aussi de la pêche pour l'usage domestique.

Bâtiments.—La plupart des maisons sont bonnes et confortables; plusieurs sont bâties en bois. Les autres bâtiments ne sont pas aussi bons.

Bétail.—Ces sauvages ont peu d'animaux. Ils ont quelques bonnes vaches et quelques chevaux de qualité médiocre.

Instruments aratoires.—Ils ont peu d'instruments aratoires, mais assez pour leurs besoins. N'ayant pas les bâtiments voulus, ils ne peuvent prendre le soin convenable de leurs instruments.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont, en général, paisibles et soumis aux lois. Ils progressent lentement bien qu'ils soient industrieux.

Tempérance et moralité.—La plupart de ces sauvages sont tempérants; quelques-uns feront usage de spiritueux si l'occasion se présente.

J'ai, etc.,

D. GRAHAM,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE SARNIA,

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel relativement aux sauvages de cette agence.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont tous d'origine algonquine et forment une seule bande. Ils parlent la langue Ojibbewoise et la plupart descendent des Ojibbewas et des Outaouais. Bon nombre, cependant, de la réserve de la Pointe-à-la-Chaudière descendent des Shawawoo, de l'Ohio, et des Pottawatamie, du Wisconsin, deux tribus algonquines.

Population.—La bande compte en tout 438 personnes, dont 278 sur la réserve de Sarnia et 150 sur les réserves de la Pointe-à-la-Chaudière et de la Pointe Stony.

Réserves.—Bien que ces sauvages ne forment qu'une seule bande, ils occupent trois réserves connues sous les noms de réserve de Sarnia, réserve au Sable ou de Ponte-Stony et r.serve de la Pointe-à-la-Chaudière. La réserve de Sarnia est située le long de la rivière Sainte-Claire, au sud de la ville de Sarnia dont une moitié environ est bâtie sur un terrain qui faisait autrefois partie de cette réserve. Cette réserve comprend 6,259 acres de terre bien clôturée et bien que plus de la moitié n'ait pas encore été labourée elle est en tout ou en partie défrichée et sert de pâturages. Le sol est de première qualité pour les fins agricoles et la réserve a été divisée en lots tous occupés par les membres de la bande. Le Grand-Tronc suit la frontière nord de cette réserve et ses cours et sa remise à locomotives, ainsi que l'entrée du tunnel Sainte-Claire sont sur un terrain contigu à la réserve, tandis que le Père-Marquette traverse cette réserve du nord au sud.

Les réserves de la Pointe-à-la-Chaudière et de la Pointe-Stony ou au Sable sont situées sur les rives sud du lac Huron, juste à l'ouest de l'embouchure de la rivière au Sable. Bien que distantes d'un mille, elles forment virtuellement une seule réserve d'une étendue de 4,677 acres divisées en lots d'environ 80 acres chacun, dont la moitié sont occupés. La partie la plus élevée de ces réserves (la partie surtout occupée est recouverte d'un sol propre à la culture, tandis que le sol de la partie basse à peu près au niveau du lac Huron, est de qualité inférieure. Il est à noter que les jeunes gens de la réserve de Sarnia ont une tendance à traverser sur la réserve de la Pointe-Stony où il reste des lots disponibles. Il s'est présenté plusieurs cas de ce genre cette année.

Santé et hygiène.—Il y a eu moins de maladie cette année et la mortalité a été moindre que de coutume, et sur le nombre il n'est mort que deux jeunes enfants. Les deux adultes dont il a été fait mention sont morts de consomption et appartenaient à la réserve de Sarnia. Sur les réserves de la Pointe-à-la-Chaudière et de la Pointe-Stony il n'y a pas eu de cas de tuberculose depuis plus de trois ans et il est intéressant de noter que durant cette même période il n'y a pas eu un seul décès sur ces réserves. Il n'y a eu aucune maladie contagieuse sur les réserves, sauf de rares cas d'oreillons et de grippe légère sur la réserve de Sarnia. On a pris toutes les précautions sanitaires pour l'entretien des maisons et l'enterrement des animaux morts. Dans le cas de deux décès de consomption, dans la même maison, les survivants ont été notifiés d'avoir à nettoyer et désinfecter les lieux, et il est à espérer que les précautions prises seront efficaces. Les constables de la réserve ont aussi fait une inspection personnelle de toutes les demeures dans cette agence pour voir à ce que tous les chiens soient muselés. Des assem-

blées publiques furent tenues, surtout ce printemps, lors de l'excitation au sujet des chiens vicieux, et on y a soigneusement expliqué les règlements en matière sanitaire.

Occupations.—Bien que la plupart des sauvages fassent un peu de culture et de jardinage, on ne saurait dire d'eux que ce sont des cultivateurs, quelques-uns, toutefois, font de louables efforts dans ce sens. Une partie considérable de la réserve de Sarnia est tenue en pâturage, ce qui vaut peut-être mieux que le système épuisant et peu pratique de culture trop en vogue dans toute la province. En dépit de la maigre récolte de la saison dernière, on note du progrès et il se fait actuellement un mouvement pour entreprendre l'élevage de la volaille d'une manière pratique, avec un outillage moderne et des volailles de race. Nous espérons que ce mouvement réussira. La plupart des sauvages sur la réserve de Sarnia préfèrent le travail à gages et quelques-uns sont au service des compagnies de chemin de fer Grand-Tronc et Père Marquette. D'autres travaillent pour la compagnie de raffinerie de pétrole, à Sarnia, et ont de l'emploi régulier toute l'année et de bons gages. D'autres travaillent au bassin de radoub et aux chantiers de construction de navires, du côté du Michigan; d'autres travaillent aux scieries et un grand nombre, durant la saison de navigation, sont employés au chargement et au déchargement des navires. Quelques-uns s'engagent comme matelots pour la saison. Quelques-unes des jeunes femmes vont en service, mais la plupart se marient jeunes et se mettent en ménage. Les femmes sont presque toutes habiles dans la confection des paniers dont la vente et surtout ceux de fantaisie, leur rapporte beaucoup d'argent aux stations estivales tant canadiennes qu'américaines, sur la frontière. On fait encore la pêche, mais pas autant qu'auparavant. Tous ces divers emplois, sauf celui de matelot, permettent aux sauvages de pensionner dans leurs familles sur la réserve. La grande difficulté autrefois était le manque de travail durant l'hiver, mais cela a beaucoup changé.

A la Pointe-à-la-Chaudière la population est moins grande et la réserve n'est pas aussi bien défrichée. Les sauvages exercent l'industrie de guides pour les pêcheurs en quête d'achigan, ils peignent le lin pour les filatures Thedford et Forest, ils font la cueillette et le paquage des fruits pour les grands industriels du voisinage et aussi font la coupe du bois et travaillent dans les scieries, durant l'hiver.

Bâtiments.—La plupart des sauvages de ces réserves ont d'assez bonnes maisons de bois, peut-être un peu petites, mais assez grandes pour leurs besoins. Il y a peu de granges pour le foin et le grain, mais les cultivateurs qui possèdent des chevaux et du bétail ont des abris suffisants, tant que l'agriculture ne sera pas plus développée chez eux que par le passé. Il y a trois bonnes maisons en briques, deux sur la réserve de Sarnia et une à la Pointe-Stony.

Bétail.—Beaucoup de sauvages ont un ou plusieurs chevaux, mais ils s'en servent peut-être plus pour la promenade que pour les travaux de la ferme. Bien que l'on élève de bons animaux sur toutes les réserves, et que le nombre augmente doucement, je dois dire qu'on n'en élève pas assez. Ceux que l'on possède semble de belle qualité et bien entretenus.

A la Pointe-à-la-Chaudière les femmes ont entrepris avec succès l'élevage des dindons. Comme les prix ont été très élevés, cette industrie a dû être profitable. Certaines volailles se trouvent chez tous les habitants de ces réserves.

Instruments aratoires.—Ceux qui s'occupent de culture sont très bien pourvus de ces instruments.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont assez actifs et intelligents, mais ils ne semblent pas vouloir comprendre que le travail peut devenir profitable à la longue, même s'il ne donne pas une forte rémunération immédiate, et, conséquemment ils en sont venus à la conclusion que défricher et cultiver la terre, acheter et élever du bétail sont des méthodes trop lentes pour eux et ils préfèrent garder les animaux des autres en pacage et travailler à salaire. Ils sont assez industrieux lorsqu'ils ont un travail qu'ils peuvent faire, mais ils n'ont pas encore acquis le talent d'économiser et d'accumuler. Il faut avouer, cependant qu'il y a eu progrès. Quelques nouvelles maisons ont été construites, d'autres ont été réparées et mises à neuf.

Comme l'année a été meilleure, les gages plus élevés et le travail plus abondant, cela a eu un certain effet sur les sauvages, et l'on peut dire, sans exagérer, que cette année a été la plus prospère qu'ils aient eue jusqu'à présent.

Tempérance et moralité.—Grand nombre des sauvages de ces réserves sont strictement sobres et il existe une société de tempérance très prospère, sur la réserve de Sarnia, et les lois ont été très rigoureusement appliquées à Sarnia et à Port-Huron. Cependant il a été fait un trop grand usage de liqueurs par les sauvages de cette agence. Malheureusement trois sauvages de cette bande ont été envoyés à Kingston; un pour parjure, un autre pour avoir fait feu sur son beau-frère, bien que sans résultat fatal, et un pour vol. Tous ces cas sont dus à la boisson. Toutefois ces sauvages, en général, sont honnêtes et soumis à la loi, et bien qu'il y ait encore beaucoup à améliorer, la plupart ont de très bonnes mœurs.

Observations générales.—Comme les moyens d'obtenir une bonne instruction sont maintenant plus à la portée des enfants de ces réserves, et comme les occasions sont plus faciles, il est raisonnable d'espérer, que peu à peu, l'influence bienfaisante qui en résultera certainement combinée avec celle produite par l'instruction chrétienne si fidèlement donnée par les missionnaires des différentes églises, se fera de plus en plus sentir et que tant matériellement que moralement l'avancement et le progrès seront rapides et continuels.

J'ai, etc.,

WILLIAM NISBET,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DU LAC GOLDEN,
STATION KILLALOE, 4 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 31 mars 1910.

Réserve.—Cette réserve est située à l'extrémité sud du lac Golden, comté de Renfrew.

Tribu.—Ces sauvages sont Algonquins.

Statistiques sur la vie.—Durant l'année dernière il y a eu une augmentation de 7, mais il y a eu 3 décès, laissant une population de 116.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande est très bonne. Il n'y a pas eu de maladie depuis le dernier rapport. Bien que durant tout l'hiver il y ait eu dans les environs, de la petite vérole, ils y ont échappé. Quatorze enfants fréquentant l'école ont été vaccinés. Deux enfants sont morts par suite de la chaleur de l'été; une vieille femme est morte aussi; je ne connais pas les causes de sa mort. Ils tiennent assez proprement leurs maisons, aussi bien que celles des autres.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont le travail des chantiers, dans l'hiver et le flottage du bois, en été. Ils sont bien payés comme flotteurs, car ils sont tous très habiles sur la rivière. Je pense qu'il va leur falloir commencer à cultiver, puisqu'on ne leur permettra pas de chasser. Mais je crois que la loi est un peu trop sévère pour eux. Il y a, dans cette région, autant de blancs qui tuent le chevreuil, en temps prohibé, qu'il y a de sauvages.

Religion.—Tous les sauvages de cette réserve sont catholiques romains.

Tempérance.—Ils sont ici ce que les autres sauvages sont ailleurs. Quelques-uns boiront s'ils le peuvent; mais la plupart sont très bons et sobres; il y en a eu quelques-uns qui ont été condamnés à l'amende, et cela a eu un bon effet.

J'ai, etc.

MARTIN MULLEN,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AENCE DE LA BAIE GORE,
BAIE GORE, 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, au sujet des sauvages de cette réserve, pour l'exercice finissant le 31 mars 1910.

BANDE DE L'ÎLE COCKBURN.

Réserve.—Cette réserve est située au nord-ouest de l'île Cockburn, qui se trouve immédiatement à l'ouest de l'île Manitoulin. La superficie en est d'environ 1,250 acres.

Nation.—Ces sauvages sont des Chippewas.

Population.—La bande se compose de 55 personnes.

Santé et hygiène.—La santé de la bande est généralement bonne; et il n'y a pas eu d'épidémies durant l'année. Les règlements sanitaires sont observés et appréciés.

Occupations.—La forêt, la ferme et les rivières sont les ressources de ces sauvages. Ils font de la culture sur une petite échelle et récoltent de très bonnes plantes potagères et fourragères. Durant l'hiver leurs principales occupations consistent à travailler aux exploitations forestières, à faire des traverses et des poteaux; durant l'été ils écorcent les poteaux et les traverses et chargent les navires.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Leurs bâtiments sont propres, bien tenus, confortables et assez bien meublés. Les constructions faites pour leurs besoins démontrent chez eux une grande habileté. Ils ont quelques bêtes à cornes, quelques chevaux et autres animaux. Les instruments aratoires et voitures qu'ils achètent sont modernes et de bonnes qualités.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont sobres, industrieux, soumis aux lois, et ils vivent bien par suite de leur habitude d'économie.

Tempérance et moralité.—L'absence de liqueurs enivrantes sur l'île a produit un bon effet et l'isolement dans lequel ils sont, leur a conservé leurs mœurs primitives, qui sont au-dessus de la moyenne.

Observations générales.—Ces sauvages sont industrieux, sobres et de bonnes mœurs. Ils adoptent de plus en plus les manières de blancs, et s'intéressent de plus en plus à l'agriculture et à l'exploitation forestière.

BANDE DE WEST-BAY.

Tribu.—Ces sauvages sont Ojibewas et Ottawas.

Réserve.—Cette réserve est située dans le canton de Billings, à la tête de la baie Honora, dans l'île Manitoulin et comprend, en tout, 13 milles carrés. Le sol est de

l'argile, donnant de bonnes récoltes, il est recouvert de bois franc, de bosquets de cèdres et d'autres bois mous.

Population.—La bande se compose de 350 personnes.

Santé et hygiène.—Les mesures sanitaires sont assez bien observées. Les maisons sont bien tenues, propres et blanchies à l'intérieur et à l'extérieur. Les décès ont été causés par la tuberculose. Il n'y a eu ni fièvres, ni autres maladies contagieuses.

Ressources et occupations.—La principale occupation de ces sauvages est la culture et ils y font de bons progrès. Une trentaine de familles vivent constamment sur leurs fermes et y réussissent bien. Durant l'hiver, ils travaillent aussi dans les chantiers, durant l'été, ils chargent des navires et écorcent des traverses et des poteaux. Durant l'hiver dernier, des membres de cette bande ont coupé sur la réserve une certaine quantité de bois de charpente. Ils se font aussi des revenus en faisant du sucre d'érable, des paniers, des articles de fantaisies, et la cueillette des baies.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Leurs bâtiments sont faits, pour la plupart, en billes taillées, sont bien entretenues et propres. Il y a une grande amélioration dans l'ameublement des maisons; il y a une machine à coudre dans presque toutes les maisons, il y a aussi dans plusieurs maisons des orgues et autres instruments de musique. Leurs chevaux et bêtes à cornes et autres bestiaux s'améliorent. Les instruments aratoires sont modernes et ils en ont bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale, ces sauvages sont industrieux et soumis aux lois. Ils imitent les colons blancs sous plusieurs rapports, améliorant les routes, en outre de la corvée statutaire d'entretien, ils dépensent beaucoup d'argent et ils abandonnent leurs anciennes manières de vivre.

Temperance et moralité.—Il y a peu de plaintes à ce sujet si ce n'est pour ivrognerie.

Observations générales.—Cette bande est en voie de progrès. Il y a un magasin et un bureau de poste tenus par un membre de la bande. Suivant l'exemple des colons et cultivateurs blancs, ils améliorent leurs terres et réparent leurs routes. La dernière saison n'a pas été aussi favorable à la récolte du fourrage, mais les plantes potagères et les racines ont été bonnes. Les sauvages ont pu disposer d'une certaine quantité de nourriture à bestiaux.

L'hiver a été long et rigoureux, mais tous les animaux ont bien hiverné. Les sauvages sont bien habillés et ont de bons chevaux et de bonnes voitures.

BANDE D'OBIDGEWONG.

Cette bande se compose de 9 personnes. Leur réserve est située sur la rive ouest du lac Wolsley, dans l'île Manitoulin. Elle comprend une superficie d'environ 400 acres; une partie est exceptionnellement bien couverte de bois dur. Les membres de la bande tirent leur subsistance principalement du sol. Ce sont de bons bûcherons et durant l'hiver ils font des traverses et des poteaux, durant l'été, ils font assez d'argent, à écorcer les traverses et les poteaux et à charger les vaisseaux.

BANDE DE SHESHEWANING.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Réserve.—Cette réserve est située dans le canton Robinson, dans l'île Manitoulin. La superficie est d'environ 5,000 acres. Elle est assez bien boisée de bois dur, cèdre, épinette et autres bois mous.

Population.—Cette bande se compose de 174 personnes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a laissé à désirer mais elle s'améliore; les règlements sanitaires sont bien observés, et les maisons sont bien tenues et propres. Leurs habillements sont bien faits et adaptés à leur ouvrage.

Ressources et occupations.—Leurs principales occupations sont l'agriculture et le jardinage. Environ seize familles demeurent constamment sur leurs fermes, se livrant à la culture et à l'élevage du bétail. D'autres sont employés dans les chantiers, travaillent dans les puits, chargeant les navires et font la pêche.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Leurs bâtiments sont, pour la plupart, construits en pièces de bois équarries à l'intérieur et à l'extérieur. Elles sont propres et bien tenues. Dans quelques-unes ont trouve des machines à coudre, instruments de musique et autres objets de luxe. Ils prennent bien soin de leurs bestiaux. Il y a beaucoup de chevaux, de bêtes à cornes et de cochons. Leurs instruments aratoires sont modernes, il y a plusieurs voitures légères couvertes, voitures démocrates et voitures de roulage. La bande possède aussi une batteuse mécanique.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de la bande qui sont cultivateurs réussissent bien mais il leur faudrait une plus grande étendue de terre défrichée. L'insuffisance de l'eau a toujours nui considérablement au progrès de ceux qui vivent sur les fermes, mais le département a fait creuser quatre puits qui fournissent un bon approvisionnement d'eau.

Les enfants des fermiers sont les mieux élevés et paraissent plus enclins à se livrer à des occupations régulières et améliorent leur méthode de culture. La bande, à tout prendre, est assez industrieuse, sobre, et sa prospérité augmente.

Tempérance et moralité.—En général, ces sauvages sont assez sobres; quelques familles laissent à désirer, mais il semble y avoir du progrès.

Observations générales.—Quelques-uns d'entre eux sont de bons cultivateurs. Les Sampsons, Negonnewondes et Bennessewahbais se sont construits de bonnes maisons qu'ils habitent en permanence.

L'année dernière n'a pas été aussi bonne que d'habitude pour le foin, et le département à avancé suffisamment pour aider à nourrir les bestiaux, le montant en a été renboursé par les sauvages à même leur argent de chantier. La récolte de racines et de plantes potagères a été excellente. Tous les animaux ont bien hiverné. Grâce à leur esprit économique et industrieux ces sauvages ont toujours de l'argent et ils améliorent leur réserve en y construisant de bons chemins. Ils ont de bons chevaux et de bonnes voitures.

J'ai, etc.,

R. THORBURN,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
DISTRICT DE MANITOULIN,
AGENCE DE MANITOWANING,
MANITOWANING, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport ci-inclus concernant les sauvages de cette agence pour l'exercice finissant le 31 mars, 1910.

BANDE DE LA RIVIÈRE AU POISSON-BLANC.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Réserve.—Cette réserve est située près de l'embouchure de la rivière au Poisson-Blanc, sur la rive nord de la baie Georgienne. Elle comprend une superficie d'environ

10,600 acres. Une grande partie de cette réserve est propre à la culture, le reste est boisé.

Population.—Ces sauvages sont au nombre de 86.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas èu, durant l'année, de maladies contagieuses et la santé générale a été bonne. Les précautions hygiéniques sont bien observées et la majorité de ces sauvages ont été vaccinés avec succès.

Occupations. Les principales occupations de ces sauvages sont la culture, l'exploitation forestière, la chasse, la cueillette des baies, la pêche, la confection des paillassons et des paniers et le sucre d'érable.

Bâtiments.—Leurs maisons sont bien construites, principalement en billes et elles sont bien entretenues.

Bétail.—Le bétail comprend des chevaux, des bêtes à cornes, des cochons et des volailles, dont ils prennent assez de soin.

Instruments aratoires.—Les sauvages de cette bande, qui vivent surtout de l'agriculture ont suffisamment d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ceux des sauvages de cette bande qui s'adonnent à la culture font de bons progrès et, d'année en année augmentent substantiellement le nombre de leurs bestiaux, tandis que ceux qui vivent de la vie nomade paraissent dépenser au fur et à mesure ce qu'ils gagnent. Ils sont soumis aux lois et la plupart d'entre eux sont très industrieux.

Tempérance et moralité.—Leur conduite sous ce double rapport, durant l'année, a été tout ce que l'on pouvait désirer.

BANDE DE LA POINTE-GRONDIN.

Tribu ou nation. Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Réserve.—Cette réserve est située à l'est de l'anse de Collins, sur la rive nord de la baie Georgienne. Elle couvre une superficie de 10,100 acres. Une grande partie de cette réserve est propre à l'agriculture; le reste est boisé.

Population.—La population de cette bande est de 48.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages, durant l'année a été bonne et les mesures sanitaires satisfaisantes.

Occupations.—Ces sauvages font très peu de culture; ils sèment des pommes de terre et du maïs, récoltent du foin pour leurs animaux, ils pêchent, chassent, cueillent des baies, travaillent dans les scieries en été et dans les chantiers en hiver.

Bâtiments.—Ils ont des maisons en billes très confortables et ils les tiennent propres et en bon ordre.

Bétail.—Leur bétail consiste en chevaux et en cochons.

Instruments aratoires.—Ils en ont peu.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont sobres et assez industrieux. Ils progressent lentement, mais ils n'attachent pas assez d'importance à la culture du sol.

Tempérance et moralité.—La conduite de cette bande, sous ce double rapport, est très bonne et ne laisse rien à désirer.

BANDE DU LAC AU POISSON-BLANC.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Réserve.—Cette réserve est située à environ douze milles de Sudbury, sur le Pacifique-Canadien, où se trouve une gare appelée Naughton. Elle a une superficie de 43,755 acres. Une grande partie de la réserve est propre à l'agriculture; le reste est boisé.

Population.—Ces sauvages sont au nombre de 168.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été très bonne; il n'y a pas eu d'épidémie. Il y a eu plusieurs décès dus à la fièvre typhoïde parmi ceux qui travaillaient dans le district de Gowganda l'été dernier. Tous les habitants de la réserve ont été vaccinés avec succès.

Occupations.—Ils font du jardinage et de la chasse. Ils cultivent de petits jardins de pommes de terre et de maïs; ils pêchent, servent de guide aux prospecteurs et arpenteurs et travaillent dans les chantiers et les mines.

Bâtiments.—Presque toutes leurs constructions sont en billes et généralement blanchies. Il en est de même des écuries.

Bétail.—Cela consiste surtout en chevaux et bêtes à cornes et cochons qui sont bien soignés.

Instruments aratoires.—Comme ces sauvages s'occupent peu de culture, en général, ils ont très peu d'instruments aratoires. Ils sont amplement pourvus d'outils à main, tels que houes, bèches et rateaux.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages de cette bande sont assez intelligents et industrieux et ils obtiendraient de bons résultats s'ils voulaient donner un peu plus d'attention à la culture du sol.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et de bonnes mœurs.

BANDE DE TAHGAIWININI.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Réserve.—Ces sauvages ont une réserve à Wahnipitæ, sur la rive nord de la baie Georgienne, mais presque tous demeurent dans la partie non concédée de l'île Manitoulin. La réserve à Wahnipitæ couvre une superficie de 2,560 acres de terre inculte.

Population.—Cette bande compte 206 personnes.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une très bonne santé cette année. Il n'y a pas eu d'épidemie. Ils sont très propres et entretiennent leurs maisons dans un très bon état observant toutes les mesures sanitaires prescrites par le ministère.

Occupations.—Leur principale occupation est la culture générale et l'élevage du bétail. Quelques-uns travaillent aux scieries en été, d'autres cueillent des baies et font des paniers et articles en écorce.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont presque tous en billes, bien construits, confortables et propres.

Bétail.—Leurs animaux sont de la qualité ordinaire, très bien entretenus et s'améliorent d'année en année.

Instruments aratoires.—Ils sont parfaitement pourvus de toutes espèces d'instruments modernes dont ils prennent soin comme le cultivateur ordinaire.

Traits caractéristiques et progrès.—En général ces sauvages sont industrieux et soumis aux lois, et ils font beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont exemplaires sous ce rapport.

BANDE DE MAGANTAWAN.

Les membres de cette bande qui demeurent à l'île Manitoulin sont au nombre de 41. Ils habitent West-Bay et la partie non concédée de l'île Manitoulin. Cette réserve de même que les affaires se rapportant à ces sauvages sont sous le contrôle de la surintendance de Parry-Sound. Au point de vue du progrès ils se rapprochent des bandes de West-Bay et la partie non cédée de Manitoulin.

BANDE DE LAVIÈRE DES ESPAGNOLS, DIVISION N° 3.

Cette bande se compose de 379 membres. Ils demeurent presque tous sur la partie non concédée de l'île Manitoulin où ils font avec succès la culture et le jardinage. Ils appartiennent à la tribu des Ojibbewas, et pour ce qui est de leurs progrès ils se rapprochent des sauvages de la partie non cédée de l'île Manitoulin avec qui ils sont compris dans l'état statistique de l'industrie et de l'agriculture.

BANDE DU LAC-À-LA-CARPE.

Tribu ou nation.—Ojibbewas et Outaouais.

Réserve.—Cette réserve est située dans la quatrième concession du township d'Assiginack, sur l'île Manitoulin, sa superficie est de 599 acres. Une bonne partie est propre à l'agriculture, le reste est boisé.

Population.—La population est de 14.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été très bonne durant l'année et les mesures sanitaires ont été bien observées.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent exclusivement de culture.

Bâtiments.—Ces sauvages habitent de confortables maisons en billes; les autres constructions font honneur à la bande.

Bétail.—Ils ont un assez bon nombre d'animaux, si l'on tient compte de la population, et ils en prennent bien soin.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments aratoires dont ils ont besoin et ils en ont grand soin.

Traits caractéristiques et progrès. Ils sont industrieux, de bonnes mœurs et font du progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont assez tempérants et réglés.

BANDE DU RUISSEAU À LA CARPE.

Tribu ou nation.—Ils appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Outaouais.

Réserve.—Cette réserve est située dans la partie nord du canton de Howland, île Manitoulin; elle couvre 1,665 acres. Une bonne partie est splendide pour les fins agricoles.

Population.—D'après le dernier recensement la population de cette bande est de 100.

Santé et hygiène.—A ma connaissance il n'y a pas eu d'épidémie cette année. Ils ont généralement bonne santé et l'état sanitaire de leurs maisons est très satisfaisant.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent généralement de culture. L'été, quelques-uns fant le déchargement des navires ou trouvent de l'emploi aux grandes scieries à Little-Current, à quatre milles de la réserve.

Bâtiments.—La plupart de ces sauvages possèdent sur leurs fermes, de grandes maisons confortables qui font vraiment honneur à la bande. Sous ce rapport ils peuvent être comparés avantageusement aux colons blancs de ce township.

Bétail.—Ils possèdent de bons animaux: chevaux, bêtes à cornes et cochons, et ils en on bien soin.

Instruments aratoires.—Ils sont très bien pourvus d'instruments aaratoires modernes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont, en général, industrieux et soumis aux lois. Ils ont pour chef un homme intelligent et énergique qui semble remplir honnêtement son devoir et encourage le progrès, tant en paroles qu'en action.

Tempérance et moralité.—Il y a eu peu de cas d'intempérance cette année et en cela ils méritent des éloges, étant près de la plus grande ville de l'île où il ne manque pas de gens peu scrupuleux toujours prêts à leur vendre de la boisson en cachette, menaçant ainsi la moralité de la tribu.

BANDE SHEGUIANDAH.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Ojibbewas et des Outaouais.

Réserve.—Cette réserve est située dans la partie nord-ouest du township de Sheguiandah, île Manitoulin et couvre une superficie de 5,106 acres. Une bonne partie est propre à l'agriculture, le reste n'est propre qu'au pâturage.

Population.—La population est de 109 personnes.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une santé exceptionnelle durant cette année et les mesures sanitaires ont été bien observées.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent un peu d'agriculture et, selon la saison de l'année, ils font du sucre, des paniers, la cueillette des baies; ils trouvent aussi durant l'été un travail rémunératif dans le chargement des navires et dans les scieries.

Bâtiments.—Règle générale leurs maisons sont bien construites et, dans beaucoup des cas, aussi bien meublées que celles des colons ordinaires.

Bétail.—Ils s'occupent peu de l'élevage des animaux, mais ils ont un certain nombre de chevaux dont ils ont bien soin.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires et en prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont intelligents et économes; ils font des progrès satisfaisants et se conduisent bien.

Tempérance et moralité.—La plupart de ces sauvages sont tempérants et ont de bonnes mœurs.

BANDE DE LA BAIE-DU-SUD.

Réserve.—Cette réserve fait partie du territoire non concédé de l'île Manitoulin. Ils sont au nombre de 61. Leurs progrès sont, en général, identiques à ceux des sauvages de la partie nord de l'île Manitoulin avec qui ils sont compris pour les statistiques agricole et industrielle.

SAUVAGES DE LA PARTIE NON CONCÉDÉE DE L'ÎLE MANITOULIN.

Réserve.—Cette réserve comprend l'extrémité est de l'île Manitoulin, à l'est du township d'Assiginack. Elle couvre environ 105,000 acres. Une partie de cette réserve est splendide pour l'agriculture le reste est boisée et en pâturage.

Population.—Cette bande compte 666 personnes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages, au point de vue général, a été bonne dans le cours de l'année dernière. Il n'y a pas eu d'épidémie et toutes les mesures sanitaires ont été observées.

Occupations.—En agriculture ces sauvages font du progrès chaque année. Plusieurs d'entre eux habitent sur leurs fermes et ont renoncé à l'habitude de rester aux villages. C'est un signe de progrès. Quelques-uns font la pêche, d'autres travaillent aux différentes scieries sur l'île Manitoulin, près des côtes. Durant l'hiver les sauvages ont fait une grande quantité de traverses pour chemin de fer que le département a vendus pour eux aux plus hauts prix du marché. Ils font aussi des ouvrages de fantaisie qu'ils trouvent à vendre facilement aux magasins de Manitowaning et Killarney, Ont.

Bâtiments.—Leurs maisons sont faites en planches et en billes et très bien entretenues. Plusieurs possèdent, sur leurs fermes, des maisons qui feraient honneur à n'importe quel blanc.

Bétail.—Il améliorent leurs animaux chaque année.

Instruments aratoires.—On trouve, sur cette réserve, des instruments aratoires de toutes espèces et les sauvages en prennent le même soin que le cultivateur blanc.

Traits caractéristiques et progrès.—On peut dire de ces sauvages, en général, qu'ils sont industrieux, soumis aux lois et de progrès.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et de bonnes mœurs.

J'ai, etc.

C. L. D. SIMS,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DE ALNWICK,
31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel ainsi qu'un état statistique touchant les sauvages ci-dessus nommés, pour l'année expirée le 31 mars 1910.

Réserve.—Cette réserve est dans le township de Alnwick, comté de Northumberland, province d'Ontario, et compte 3,536.58 acres, y compris l'île au Sucre dans le lac au Riz. Plus de 1,800 acres de cette réserve ont été louées à des blancs, et le loyer a rapporté, cette année $1,849.49. Les autres parties défrichées sont cultivées ou exploitées en pâturage par les sauvages. Cette réserve ayant peu de marécages convient très bien pour l'agriculture.

Statistique vitale.—La population est aujourd'hui de 259, soit une augmentation de 5 sur l'année dernière. Il y a eu 14 naissances et 3 femmes du dehors ont été mariées sur la réserve; il y a eu 9 décès; il y a eu deux cas de naturalisation et un homme demeurant depuis plus de cinq ans aux Etats-Unis a perdu son titre de membre de la bande.

Santé.—La santé est bonne; je ne sache pas qu'il y ait un seul cas de maladie.

Occupations.—Neuf familles s'occupent de culture, et avec succès, vendant leurs bétail, leurs cochons gras, le lait à la fromagerie, les œufs, le beurre et le grain. Plusieurs gagnent de bons gages sur les fermes, à flotter le bois et travailler dans les chantiers l'hiver. Le montant gagné en gages, durant l'année, a été de $8,864. On s'occupe peu de la pêche et de la chasse.

Bâtiments.—Les constructions sont presque toutes en bois et généralement bien entretenues. Les femmes de la bande sont propres et font d'aussi bonnes ménagères que les femmes blanches dans le voisinage.

Instruments aratoires.—Les sauvages qui cultivent possèdent des instruments aratoires modernes.

Progrès.—Les sauvages améliorent leurs propriétés tous les ans en faisant de bonnes clôtures et la réserve en général est très bien clôturée.

Tempérance.—Quelques jeunes gens prennent de la boisson quand ils peuvent s'en procurer; d'autres, cependant, de même que quelques-uns des plus vieux n'en prennent pas du tout.

J'ai, etc.,

J. THACKERAY,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
LES MISSISSAGUAS DU CRÉDIT,
HAGERSVILLE, 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel touchant les sauvages Mississaguas du Crédit, pour l'année expirée le 31 mars 1910.

Réserve.—Cette réserve comprend environ 6,000 acres: 4,800 dans le township de Tuscarora, comté de Brant, et 1,200 dans le township de Oneida, comté de Haldimand. Cette réserve est au sud de la réserve des Six-Nations dont elle est voisine.

Population.—La population de cette bande est de 269.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été très bonne. Il y a eu un peu de scarlatine, 4 cas en tout, parmi les blancs; aucun des sauvages n'a contracté la maladie. Le conseil agit comme bureau de santé, appliquant les mesures sanitaires tant dans les édifices publics que dans les maisons privées.

Occupations.—Ces sauvages sont surtout cultivateurs, et ils font du progrès. On voit là nombre de fermes très bien cultivées et capables de soutenir avec avantage la comparaison avec celles des blancs du pays environnant. Bon nombre de sauvages cherchent de l'emploi en dehors de la réserve.

Bâtiments.—Il se fait un progrès constant sous le rapport de la construction; il en est de même de la clôture qui est presque toute en fil métallique. Dans le cas de beaucoup de maisons, et pour quelques clôtures, on a eu recours à des emprunts sur le fonds de la bande.

Bétail.—Les chevaux de cette réserve sont surtout de race mêlée et de très bonne qualité. Il n'y a pas de moutons.

Instruments aratoires.—Les instruments modernes de toutes sortes sont en usage sur cette réserve, et on en prend grand soin.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont sobres et industrieux. Soumis aux lois, ils font des progrès constants. Plusieurs maisons ont été construites ou réparées dans le cours de l'année.

Tempérance et moralité.—La plupart de ces sauvages sont tempérants. Quelques-uns prennent de la boisson quand ils peuvent s'en procurer. Plusieurs sauvages et ceux qui leur fournissent de la boisson ont été condamnés dans le cours de l'année. Deux hommes (dont un blanc) purgent leurs sentences; les autres ont payé l'amende. Le commerce des spiritueux est presque supprimé dans la localité.

Ces sauvages sont, en général, de bonnes mœurs. On se débarrasse prompte: des sujets peu désirables qui viennent dans la réserve.

J'ai, etc.,

W. C. VAN LOON,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DES LACS AU RIZ ET DE LA-VASE,
KEENE, 30 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les affaires de cette agence pour l'année expirée le 31 mars 1910.

LES MISSISSAGUAS DU LAC AU RIZ.

Réserve.—Cette réserve est située sur la côte nord du lac Au-Riz, dans le township de Otonabee, comté de Peterborough. Elle est d'environ 1,860 acres, dont 855 défrichées; 135 acres environ de ces terres sont louées à des blancs, les bailleurs cultivent le reste des terres défrichées.

Population.—La population d'après le dernier recensement est de 95.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été très bonne; il n'y a eu aucune épidémie durant l'année.

Occupations.—Au printemps quelques-uns de ces sauvages font la chasse au piège et en été ils servent de guides aux touristes. Quelques-uns des jeunes gens s'engagent chez les cultivateurs l'été tandis que d'autres cultivent leurs propres terres.

Bâtiments.—Les constructions sur cette réserve sont en bois, à l'exception d'une maison qui est en briques. Les femmes sont en général propres et de bonnes ménagères.

Bétail.—Ces sauvages ont beaucoup d'animaux; des chevaux, des bêtes à cornes et des cochons de très bonne qualité.

Instruments raatoires.—Tous les instruments nécessaires à la culture sont en usage sur cette réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages font des progrès chaque année, travaillant à l'amélioration de leurs maisons et de leurs fermes. Ils ont fait une forte réserve de foin et de grain pour nourrir leurs animaux durant l'hiver. En général ils deviennent de plus en plus industrieux, soumis aux lois et ils prospèrent.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns boivent quand ils en trouvent l'occasion, mais d'autres sont strictement tempérants.

MISSISSAGUAS DU LAC LA-VASE.

Réserve.—Cette réserve est située sur le bord du lac La-Vase, dans le township de Smith, comté de Peterborough. Elle comprend environ 2,000 acres dont plus de 300 sont défrichées.

Population.—La population, d'après le dernier recensement est de 193.

Santé et hygiène.—Il y a eu peu de maladie durant l'année, et par suite peu de décès. Bon nombre des maisons sont propres et confortables.

Occupations.—Quelques-uns de ces sauvages travaillent sur leurs fermes et font de véritables progrès en agriculture. D'autres font la chasse au piège au printemps et, en été, servent de guides aux touristes.

Bâtiments.—Toutes les maisons ici sont en bois et en billes, à l'exception d'une. Ces sauvages ont aussi une très belle salle et une église en briques.

Bétail.—Ces sauvages ont beaucoup d'animaux; chevaux, bétail et cochons de très bonne qualité.

Instruments aratoires.—Ceux qui cultivent sont très bien pourvus d'instruments modernes et en prennent grand soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns font des progrès, améliorant leurs maisons et leurs fermes chaque année. En général ils deviennent plus industrieux, paisibles et plus à l'aise.

Tempérance et moralité.—La plupart sont tempérants; quelques-uns cependant sont portés à boire, un peu trop, je regrette de le dire.

J'ai, etc.,

WM McFARLANE,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DE SCUGOG,
PORT PERRY, 1er mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel ainsi qu'un état statistique pour l'exercice expiré le 31 mars 1910.

Tribu.—Tous les sauvages de cette réserve appartiennent à la tribu des Mississaguas.

Réserve.—Cette réserve est située dans la partie nord de l'île Scugog, dans le lac Scugog, à environ 8 milles de Port Perry, comté d'Ontario.

Population.—La population totale est de 34. Il s'est fait un mariage durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est généralement bonne; leur demeures sont bien tenues et confortables.

Occupations.—Les plus âgés s'occupent surtout de chasse et de pêche; les jeunes s'engagent sur les fermes, et les femmes confectionnent des paniers. Si on pouvait les convaincre de porter plus d'attention à l'agriculture, ce serait une bonne chose, car leurs terres sont des meilleures et il est offert de bons prix pour les produits de la ferme de toutes sortes.

Bâtiments.—Toutes leurs constructions sont bonnes; neuves ou fraîchement réparées.

Bétail et instruments aratoires.—Il y a peu d'amélioration dans le bétail, tant pour la quantité que pour la qualité, vu que l'on fait peu de culture. Les instruments sont bons, mais mal entretenus.

Traits caractéristiques et progrès.—Les jeunes sont industrieux, paisibles et désireux de travailler, toutefois ils manquent d'énergie.

Tempérance.—Il arrive aux plus anciens de succomber à l'intempérance, mais les jeunes sont très sobres.

J'ai, etc.,

A. W. WILLIAMS,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MOHAWKS DE LA BAIE-DE-QUINTÉ,
DESERONTO, 20 mai, 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel sur la bande Tyendinaga des sauvages Mohawks, pour l'année expirée le 31 mars 1910.

Réserve.—Cette réserve, dans le township de Tyendinaga, comté de Hastings, s'étend de la ville de Deseronto à l'est, au township de Thurlow à l'ouest et suit la rive nord de la Baie-de-Quinté vers le sud. Elle comprend environ 17,000 acres de terre, la plus grande partie de bonne terre arable et en bon état de culture. Le reste consiste en pâturage couvert d'une seconde pousse d'arbres et de broussailles, de marais et de fondrières, ce qui fait de bonnes terres à pâturage, étant le long de la Baie-de-Quinté où le bétail a accès à de bonne eau pure, et qui deviendront une source de revenu pour la bande, car il a été pris des mesures pour utiliser ces terres en y prenant en pacage, moyennant un certain droit, les animaux des résidents et des blancs du voisinage.

Population.—La population de cette bande est de 1,323, soit une augmentation sur l'année dernière.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne pendant l'année. Il y a eu quelques cas de scarlatine et de rougeole et autres maladies peu graves, mais tous ont été combattus avec succès par les médecins au service de la bande, dont un a charge de la partie est et les autres de la partie ouest et qui remplisent tellement bien leur devoir qu'il n'existe que deux cas de tuberculose connus sur la réserve. J'attribue ce bon état de choses en partie au désir qu'ont les sauvages de tenir leurs maisons, cours et dépendances en un parfait état sanitaire. Ils semblent enclins à la propreté, car ils sont chaudement et joliment vêtus, et lorsqu'ils construisent de nouvelles maisons ils les font plus grandes et plus confortables et mieux ventilées, ce qui aide à combattre le progrès de cette fatale maladie. Sur la question d'hygiène on peut les comparer avantageusement aux blancs. Dans la plupart des cas, ceux qui font de l'agriculture entretiennent des pelouses devant leurs maisons, cultivent des fleurs étant des jardins potagers qu'il se plaisent à entretenir propres et jolis.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont l'agriculture, le jardinage, la culture des fruits tels que fraises, framboises et autres qu'ils vont rendre à Deseronto et ailleurs. Quelques-uns des jeunes gens travaillent dans les fonderies et le gérant des usines m'a informé que ce sont ses meilleurs ouvriers, dignes de confiance et réguliers au travail et à qui on paye les plus hauts gages. La terre produit très bien si elle est convenablement cultivée; elle donne du foin et du grain en abondance. Certaines fermes sont tenues dans un très bon état de culture, d'autres sont négligées et les mauvaises herbes menacent de tout étouffer. Quelques terres basses sont mal égouttées. Dans certains cas les clôtures sont en mauvais état et demandent à être renouvelées. Chaque année, cependant on en fait de nouvelles, surtout avec du fil métallique Frost et des piquets en cèdre. Ceux qui cultivent leurs propres fermes comprennent l'avantage d'avoir de bonnes clôtures et ils en font de nouvelles chaque année; d'autres qui donnent leurs terres à bail insistent pour que chaque année on y fasse de la clôture, ayant à honneur à ce que tout soit en bon état. Ils tiennent aussi à avoir de bons bâtiments pour leurs animaux et à être bien pourvus d'instruments aratoires.

De 60 à 70 fermes de cette réserve sont louées à des familles de blancs. Les loyers perçus des locataires sont employés en partie à des améliorations de bâtiments et de clôtures et le reste est consacré aux dépenses courantes. La récolte a été meilleure que les deux années dernières, et cela est dû à ce que la terre étant en meilleur état et pas aussi humide les semences ont été faites de meilleure heure. Aussi le sol n'ayant pas été cuit par la sécheresse, le grain a pu germer et produire en abondance de la paille et du foin pour nourrir les animaux durant l'hiver et les mettre en bonne condition.

Les sauvages possèdent une société agricole dont le nombre de membres augmente constamment. Fondée depuis quelques sept ans, elle a déjà tenu sur ses terrains à l'hotel de ville, sept expositions très réussies, de fait une exposition plus considérable que les années dernières a démontré une véritable amélioration du bétail et les produits exposés peuvent soutenir avec avantage la comparaison avec ceux des blancs des townships voisins, ce qui semble encourager les sauvages dans leurs efforts pour l'amélioration de leurs bestiaux et de leur grain.

Bâtiments.—Dans le cours de l'année on a fait subir aux vieux bâtiments d'importantes réparations dont ils avaient grand besoin. On a aussi fait plusieurs nouvelles constructions, ce qui prouve que ces sauvages sont dans la voie du progrès, qu'ils prospèrent il aiment le confort.

Bétail.—Les chevaux et le bétail de la réserve sont de race mélangée, mais quelques-uns sont vendus un bon prix, surtout les chevaux. Il y a, cependant, une tendance à améliorer de bétail, car quelques sauvages ont acheté des Jerseys et des Holsteins et ils sont fiers de ces améliorations.

L'industrie laitière a pris ici une grande importance depuis que les sauvages se livrent à l'élevage des vaches et envoient leur lait aux fromageries—il y en a deux sur la réserve—et cela les paye bien. Leurs vaches sont bien soignées et en bon état. Ces fromageries ayant commencé leurs opérations de bonne heure ce printemps, les sauvages attendent un bon revenu de leurs vaches cette saison.

Instruments aratoires.—Toutes sortes d'instruments aratoires de fabrication moderne sont en usage sur la réserve, tant par les sauvages que par les locataires blancs, mais dans certains cas on les abrite mal. Toutefois les sauvages comprennent la nécessité de prendre soin de leurs instruments.

Traits caractéristiques et progrès.—Un grand nombre des sauvages de cette bande sont sobres et industrieux, améliorent leur position et leurs propriétés, ont à cœur l'entretien de leurs animaux et de leurs bâtiments, clôtures et dépendances ; ce sont aussi de bons cultivateurs et ils prospèrent. Voyant le succès des anciens, les jeunes semblent vouloir s'intéresser dans l'agriculture et paraissent réussir. Les indolents et les paresseux deviennent de plus en plus misérables, je suis heureux de dire cependant que c'est là le petit nombre.

Température et moralité.—Quelques sauvages de cette bande s'adonnent avec excès à la boisson et gaspillent leur argent non seulement pour les spiritueux, mais aussi en payant des amendes et des frais quand ils ne vont pas en prison. La plupart sont tempérants et regardent avec mépris ceux qui s'adonnent à la boisson; d'autres sont abstèmes. Je dois, cependant, signaler une amélioration en matière de tempérance, surtout parmi les jeunes. L'intempérance chez les sauvages est une véritable malédiction, car il est presque impossible de découvrir et de punir.

Presque tous les membres adultes vont à l'église régulièrement. Ils ont deux belles églises en pierre pourvues de bon bancs et chauffées avec fournaises en hiver. Ils ont aussi des orgues, dont un est joué par une femme de la bande. Les enfants vont régulièrement à l'école du dimanche. La moralité est très bonne, aussi bonne que chez les blancs. Ils sont soumis aux lois, courtois, charitables, si ce n'était l'ivrognerie, dans certains cas, le refus de payer des dettes et, lorsqu'ils sont appelés à rendre témoignage dans des cas d'intempérance, le désir d'éluder la vérité.

J'ai, etc.,

JOS. R. STAINTON,

Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MORAVES DE LA THAMES,
DUART, 20 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les Moraves de la Thames, pour l'année expirée le 31 mars 1910.

Réserve.—Cette réserve est située dans la partie nord du township d'Oxford, comté de Kent, sur la rive sud de la rivière Thames, et couvre 3,010 acres.

Population.—La population est aujourd'hui de 327.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie dans le cours de l'année, la santé de la bande a été bonne. Les mesures sanitaires sont très bien observées au bénéfice de la bande. Le médecin a soigné 434 cas à son bureau et fait 106 visies sur la réserve, ce qui couvre une distance de 848 milles.

Occupations.—La culture générale est le principal moyen d'existence. L'année dernière les récoltes ont été bonnes. Les jeunes sauvages travaillent pour les blancs dans le voisinage et font de bons gages. Il y en a encore quelques-uns qui tendent des pièges et confectionnent des paniers et des paillassons.

Bâtiments.—Il ne s'est pas fait de nouvelles constructions, mais on rend les vieilles plus confortables. On a bâti une grange neuve cette année.

Bétail.—Ces sauvages portent plus d'intérêt à leurs animaux. Ils en prennent plus soin en hiver et en améliorent la qualité.

Instruments aratoires.—Tous les instruments modernes sont en usage chez ceux qui s'occupent avec succès d'agriculture, mais on en a peu soin.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages travaillent parce qu'ils sont forcés de gagner leur vie. Ceux qui n'exploitent pas leur propre ferme cherchent de l'emploi en dehors de la réserve et gagnent de bons gages qu'ils ne savent pas toujours sagement employer. Le progrès est lent dans l'amélioration de la réserve.

Tempérance et moralité.—Il n'y a pas eu de désordres sur la réserve par suite d'intempérance et la moralité, en général, est bonne. Leur assistance à l'église ne pourrait être meilleure.

J'ai, etc.,

A.R. McDONALD,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR, DIVISION DE L'EST,
SAUT-SAINTE-MARIE, 14 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre, pour l'année expirée le 31 mars 1910, mon raport de cette agence qui comprend les bandes de la rivière du Jardin, les Batchawana et les Micichipicoten.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU JARDIN.

Réserve.—Cette réserve s'étendant, sur 10 milles le long de la rive nord de la rivière Sainte-Marie et comprend 29,000 acres de terre. La frontière ouest est à environ six milles à l'est de la ville du Saut-Sainte-Marie. La station du Jardin, sur l'embranchement Soo du Pacifique-Canadien, se trouve sur cette réserve. Les rivières des Racines du Jardin et de l'Echo traversent la réserve du nord au sud.

Population.—Au mois d'octobre dernier cette bande comptait 438 âmes.

Santé et hygiène.—Une sérieuse épidémie de pneumonie a visité cette réserve l'hiver dernier. On y trouve aussi plusieurs cas de tuberculose.

Occupations.—En hiver plusieurs font la coupe du bois; en été ils cultivent de petits lopins de terre sur la réserve.

Bâtiments.—Ils ont des maisons en planches et en billes; quelques-unes sont propres et bien entretenues.

Bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent des chevaux, du bétail et quelques cochons, mais pas de moutons. On trouve ici les instruments aratoires ordinaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns de ces sauvages sont assez industrieux et font de bons progrès. D'autres restent les mêmes.

Tempérance et moralité.—L'année dernière il y a eu peu d'intempérance et les mœurs sont généralement bonnes.

BANDE DE BATCHAWANA.

Réserve.—Cette bande possède une petite réserve sur la rive ouest de la baie Goulais, dans le township Kars, comprenant environ 1,600 acres et qui est occupée par environ 70 des membres de la bande. De 50 à 60 vivent sur les bords de la baie Batchawana où ils se sont installés sur des terrains privés. Quelques-uns résident à Gros-Cap, environ 17 milles à l'ouest du Saut-Sainte-Marie. La plupart résident sur la réserve du Jardin.

Population.—Lors du recensement, en octobre 1909, cette bande comptait 398 personnes.

Santé et hygiène.—A l'exception de la pneumonie et de la tuberculose il n'y a pas eu d'épidémie durant l'année les deux maladies ont cependant sérieusement sévi durant l'hiver dernier.

Occupations.—Ces sauvages font la pêche, la coupe du bois et la petite culture.

Bâtiments.—Les maisons sont généralement en billes; quelques-unes sont en planches.

Bétail et instruments aratoires.—Les membres de la bande à la rivière du Jardin possèdent des bêtes à cornes et des chevaux.. Les autres ont peu de bétail. On ne voit là que les instruments de ferme ordinaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont généralement paisibles et soumis aux lois mais il n'y a pas de progrès sensible.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette bande sont généralement tempérants et de bonnes mœurs. Quelques-uns s'adonnent à l'usage des boissons enivrantes.

BANDE DE MICHIPICOTEN.

Réserve.—Cette réserve d'environ 9,000 acres est située à l'ouest de l'embouchure de la rivière Michipicoten, sur les bords du lac Supérieur.

Population.—La partie de cette bande que j'ai visitée compte 134 personnes. Quelques-uns de ces sauvages résident sur la réserve; d'autres à la rivière Michipicoten et à Batchawana; tandis que l'on trouve plusieurs familles au Saut-Sainte-Marie et sur la réserve de la rivière du Jardin.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie sérieuse parmi ces sauvages cette année.

Occupations.—Ses sauvages font la chasse durant l'hiver, et la pêche et le canotage durant l'été.

Bâtiments.—A la réserve du Petit-Gros-Cap il n'y a que cinq maisons et une église catholique.

Tempérance et moralité.—En général ces sauvages sont assez tempérants et de bonnes mœurs.

J'ai, etc.,

WM L. NICHOLS,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
SURINTENDANCE DE PARRY-SOUND,
PARRY-SOUND, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant ainsi qu'un état statistique touchant la condition et le progrès des diverses bandes de cette surintendance pour l'année expirée e 31 mars 1910.

BANDE DE L'ÎLE PARRY.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive orientale de la Baie-Georgienne, près de la ville de Parry-Sound, chef-lieu du comté. Le Grand-Tronc, section Canada Atlantic a sa station terminus à Depôt-Harbour, sur cette réserve. Beaucoup de sauvages trouvent ici un emploi constant durant la saison de la navigation. La réserve comprend 27 milles carrés dont 60 pour cent d'une terre sablonneuse sont propres à l'agriculture et aux pâturages; le reste est rocheux et marécageux. Le pin qui s'y trouve a été écorcé et avant quelques saisons on n'y trouvera plus de ciguë.

Population.—La population est de 108, sans compter les métis et les sauvages qui y résident, mais ne font pas partie de la bande et comptent 110 personnes, ce qui fait une population totale sur la réserve de 219.

Santé.—La santé de cette bande a été plutôt mauvaise durant l'année. Il n'y a eu ni épidémie, ni maladie contagieuse; mais, comme le reste des sauvages de la surintendance, ils ont souffert de rhumatisme, d'indigestion et de bronchite de nature chronique.

Occupations.—Quelques-uns de ces sauvages soignent plusieurs fermes et leurs récoltes que d'autres et, comme résultat, ils sont mieux sous tous rapports que leurs voisins. Ils n'ont pas de chef industrieux et ambitieux, autrement ils seraient sans doute plus encouragés à cultiver la terre et à élever du bétail. Plusieurs des jeunes gens travaillent, en été, au chargement et au déchargement des navires; d'autres plus indolents servent de guides aux touristes dans les nombreuses îles du voisinage.

Récoltes.—Les récoltes ont été au-dessus de la moyenne; les racines et légumes étaient excellents. L'exposition agricole annuelle sur la terre communale a été un succès sous tous rapports. Leur exposition de beurre, fromage, pains, tartes et gâteaux, cornichons et fruits en conserve méritait des félicitations; le sucre d'érable, le sirop, les travaux à l'aiguille et ouvrages de fantaisie furent admirés et trouvèrent

de prompts acheteurs. Je n'hésite pas à dire que si, grâce à une légère subvention, l'on créait des prix pour l'élevage des vaches, des veaux, des juments poulinières, des volailles et des cochons , cela stimulait le goût de ces sauvages pour cette industrie.

Traits caractéristiques.—Les vieux sont sobres, soumis aux lois et ont à cœur de payer leurs dettes; mais on ne peut pas en dire autant de bon nombre des jeunes. Le chef ne semble pas capable d'inspirer à ses hommes le goût des affaires ni d'en faire des hommes dignes de confiance, ils sont toujours prêts à emprunter ou à mendier et également oublieux de remplir leurs promesses. Parmi les jeunes gens plusieurs sont adonnés à la boisson. Ils refusent invariablement de dénoncer ceux qui leur vendent des spiritueux. La bande, en général a de bonnes mœurs.

BANDE DE KENVEY-INLET.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Réserve.—Cette réserve est située sur un des bras de la baie Georgienne, à moitié chemin environ entre Byng-Inlet et la rivière aux Français. Le village sauvage connu sous le nom de Kahbekahnong, est joliment situé sur le versant de la côte qui conduit aux eaux profondes de l'anse, et on y voit deux églises, une catholique et une protestante déservies par des missionnaires de passage. L'école construite la saison dernière est la plus belle de l'agence. L'instituteur habite une jolie maison confortable. Les jolies maisons blanchies des sauvages donnent au village un aspect de propreté et de beauté pittoresque.

La réserve couvre une superficie de 30 milles carrés dont 75 p. 100 est rocheux et marécageux. Le Pacifique-Canadien, section Sudbury-Toronto traverse la partie nord-est det la réserve. Le chemin de fer Ontario Canadian-Northern a un embranchement traversant la réserve jusqu'à Key-Harbour où l'on a construit des bassins et des chutes pour charger les navires de minerai de fer des environs de Sellwood.

Population.—La population est de 168; 58 membres de la tribu sont dispersés en dehors de la réserve, le long de la rive nord de l'anse Henvey jusqu'au Saut-Sainte-Marie, où ils font la pêche, ou bien dans les scieries le long de la côte, et dans les chantiers en hiver.

Santé.—La santé de la bande a été plutôt mauvaise durant l'année. Il n'y a pas eu d'épidémie ni maladies contagieuses. La bronchite et le rhumatisme, avec plus ou moins d'indigestion chronique semblent être les maladies qui dominent avec quelques cas de vieil âge.

Bâtiments.—Les maisons des membres de la bande sont propres et confortables, faites surtout en billes et blanchies. Les dépendances, écuries pour chevaux et bestiaux sont plutôt grossièrement construites et offrent de pauvres abris contre la pluie, le froid et le vent.

Bétail.—Le bétail, qui consiste en chevaux, bêtes à cornes et quelques moutons, paraît beau et gras en automne; mais le peu de soins et les privations en hiver donnent à la plupart une apparence misérable au printemps.

Instruments aratoires. Les quelques instruments dont se servent ces sauvages sont surtout des pioches, faux, haches, râteaux en fer et herses de jardin, dont ils prennent assez soin.

Traits caractéristiques.—Les anciens qui résident sur cette réserve sont tempérants et de conduite exemplaire et se donnent beaucoup de peine à cultiver leurs champs de maïs et de pommes de terre. One ne saurait dire la même chose des jeunes. Ils passent les mois d'été avec les touristes qu'ils conduisent en canot. A ce métier ils obtiennent de la boisson, des bons gages, parfois de habits mis de côté. Il en résulte qu'ils deviennent paresseux et sont souvent traduits devant le magistrat de police pour ivrognerie.

BANDE DE MAGANATAWAN.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 5 milles de l'embouchure de la rivière Maganatawan et couvre 11,370 acres. La plus grande partie de cette réserve est du roc dénudé par le feu, sauf de petites pièces de terre arable le long de la rivière. L'embranchement Sudbury-Toronto du Pacifique-Canadien traverse cette réserve, avec une ligne jusqu'au village Byng-Inlet. Il y a aussi un chemin de voiture du gouvernement jusqu'aux scieries Graves et Bigwood.

Population.—Il y a sur la réserve 9 membres résidents, les reste habite les rives de l'île Manitoulin. J'ignore comment les absents se conduisent.

Santé.—La santé des membres résidents de cette bande a été assez bonne durant l'année.

Occupations.—Les membres de cette bande cultivent des jardins et récoltent des pommes de terre, du maïs, des fèves, etc., qu'ils vendent aisément dans les maisons de pension et chez les employés des scieries. La cueillette des fruits se fait par les femmes et les enfants. Les hommes servent de guides aux tourites. La chasse et la pêche ne se pratiquent pas comme moyens de subsistance.

Bâtiments et bétail.—Les maisons sont petites, mais propres et confortables. Leurs animaux dont ils ont bien soin durant l'hiver peuvent être comparés avantageusement à ceux de leurs voisins canadiens-français.

Traits caractéristiques et tempérance.—Les sauvages de cette bande sont industrieux et se conduisent bien quand ils n'ont pas de spiritueux, mais ils s'en procurent parfois de personnes peu scrupuleuses. Malgré les fortes condamnations et amendes imposées aux coupables durant l'année, il se trouve toujours des gens sans scrupules pour fournir de la boisson aux sauvages, à des prix exorbitants.

BANDE SHAWANAGA.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Réserve.—Cette réserve est située dans l'intérieur, à 3 milles de la baie Georgienne, sur la rivière Shawanaga, environ 23 milles de la ville de Parry-Sound par la route de diligence. L'embranchement Sudbury-Toronto du Pacifique-Canadien traverse la réserve et a une station de voyageurs près du village sauvage. La réserve couvre 14 milles carrés. Le sol est sablonneux; environ 65 pour 100 sont rocheux et marécageux. Le reste est propre à l'agriculture et aux pâturages. La partie non brûlée de la réserve est bien boisée de ciguë et de bois dur et sera d'une grande valeur pour la bande si on le protège contre les feux de forêt.

Population.—La population de cette bande est de 110, à part 20 résidents étrangers, ce qui met le total à 130.

Santé.—La santé de cette bande n'a pas été bonne durant l'année. Il n'y a pas eu de maladies contagieuses, mais beaucoup de rhumatismes, de bronchites et de maux d'estomac. Les mieux portants chez les deux sexes sont ceux qui ont dépassé la cinquantaine.

Maisons.—Les maisons et bâtiments ont été grandement améliorés depuis que les sauvages ont accès aux scieries et peuvent se procurer du bois. Les maisons sont modernes et confortables et peuvent être comparées à celles des colons des environs.

Bétail.—Ils ont de beaux animaux et en prennent bien soin. Les sauvages de cette réserve ont eu le malheur de perdre plusieurs de leurs animaux qui ont été écrasés par des trains, par suite de la négligence de la compagnie de chemin de fer à faire clôturer sa ligne et ses propriétés.

Instruments aratoires.—Les instruments qu'ils possèdent sont des charrues, herses, houes, etc.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages de cette bande sont sobres, industrieux et de progrès. Quelques-uns, cependant, je regrette de le dire, sont

adonnés à la boisson; ils sont faux et commettront tout acte méprisable pour obtenir de la boisson et cacher ceux qui leur en fournissent. Tant que le malheureux sauvage ne sera pas condamné à la prison, il prendra des liqueurs enivrantes et souffrira.

BANDE DE WATHA (RÉSERVE GIBSON).

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Iroquois autrefois d'Oka, lac des Deux-Montagnes, province de Québec.

Réserve.—Cette réserve est située dans le township de Gibson, entre l'extrémité sud du lac Muskoka et la baie Georgienne. Elle couvre une superficie de 25,582 acres, dont 50 pour 100 de terre arable, le reste est rocheux et marécageux. La partie boisée comprend le bouleau, l'érable et la ciguë.

Population.—La population est de 137.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne durant l'année, sauf quelques cas de rhumatismes, de toux et de rhumes. Il n'y a pas eu d'épidémie ni maladie contagieuse.

Occupations.—Ces sauvages comptent surtout sur l'agriculture et la coupe du bois en hiver. Au printemps beaucoup de jeunes gens font le flottage du bois, travail auquel ils excellent; d'autres gagnent de bons gages à peler la ciguë quand c'est la saison. Plusieurs servent de guides aux touristes et autres sur la Muskoka. En hiver les femmes font des chapelets et autres ouvrages de fantaisie qu'elles vendent aisément durant la saison des touristes, aux diverses stations estivales autour des lacs.

Bâtiments.—Les maisons sur cette réserve sont solides et confortables, dans le genre des maisons d'habitant de Québec. Leurs écuries sont solides et chaudes et dans plusieurs cas supérieures à celles des blancs dans les établissements voisins. Leur église et leur école sont de belles constructions modernes.

Traits caractéristiques.—Cette bande est la plus avancée de la surintendance. Il y a, sur cette réserve, deux scieries et une machine à bardeaux qui sont d'une grande valeur pour la bande. Plusieurs ont des champs bien labourés, preuve de leur esprit d'économie, tandis que d'autres préfèrent l'occupation mouvementée du flottage du bois et du canotage qui développe le goût des gages élevés pour une courte saison de travail et d'une vie oisive et indolente le reste de l'année. Un bon nombre parmi les jeunes gens font usage de liqueurs enivrantes tandis que leurs parents s'en abstiennent totalement. Leurs mœurs sont excellentes.

D. F. MACDONALD,
Surintendant des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE SAUGEEN,
BUTTES CHIPPEWA, 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les affaires de l'agence Saugeen pour l'exercice finissant le 31 mars 1910.

Réserve.—La réserve de Saugeen est située dans le township d'Amabel, comté de Bruce, sur la rive est du lac Huron. Elle couvre une superficie de 9,020 acres. Le sol est ordinairement léger et marécageux, et à peu près la moitié de cette étendue est encore boisée.

Population.—Les Chippewas de Saugeen sont au nombre de 423.

Santé et hygiène.—Les précautions hygiéniques sont bien observées, le médecin a procédé à la vaccination de la réserve. Quelques-uns souffrent de maladies héréditaires; mais sauf ces exceptions la santé des sauvages a été excellente durant l'année.

Occupations.—La plupart des sauvages de cette réserve s'emploient à défricher et à cultiver leurs lopins de terre. Un grand nombre de sauvages des deux sexes s'engagent chez les blancs des villes voisines pour une partie de l'année. D'autres s'occupent de vannerie, d'ouvrages rustiques, de la cueillette des baies et des plantes médicinales, ainsi que de l'extraction du bois mort pour leur provision d'hiver.

Bâtiments.—Les édifices publics sont bien construits. Les maisons sont passables et bien entretenues.

Bétail.—On trouve sur la réserve des chevaux, des bêtes à cornes et des porcs. Les troupeaux sont plus nombreux que ne le comporterait l'étendue des pâturages, en été, mais en hiver, on a peine à nourrir les animaux à l'étable.

Instruments aratoires.—Ceux qui s'occupent d'agriculture possèdent tous les instruments nécessaires pour semer et récolter avec succès.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages travaillent peu, sauf quelques exceptions, et en général ils manquent de prévoyance et d'énergie. Leur progrès est lent, mais malgré tout, leurs demeures deviennent plus confortables d'année année.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns des sauvages font usage de spiritueux, et la plupart n'ont pas de très bonnes mœurs.

J'ai, etc.,

JOHN SCOFFIELD,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
SAUVAGES DES SIX-NATIONS,
BRANTFORD, 25 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel des Six-Nations de la Grande-Rivière, pour l'exercice finissant le 31 mars 1910.

Réserve.—La réserve est située dans le township de Tuscarora et en partie dans le township d'Onondaga, comté de Brant, avec une portion dans le township d'Onéida, comté d'Haldimand. Elle contient 43,696 acres.

Population.—Les Six-Nations se composent des bandes suivantes:—

Mohawks	1,827
Onéidas	367
Onondagas	364
Tuscaroras	416
Cayugas	1,041
Senecas	217
Delawares	170
	4,402

Le nombre des bandes formant la confédération des Six-Nations n'a pas toujours été le même. Antérieurement à 1714, ce fut les "Cinq-Nations", et le nom actuel de "Six-Nations" ne leur fut donné qu'après l'admission des Tuscaroras.

Santé et hygiène.—La réserve a été remarquablement préservée, durant cette année, des maladies contagieuses, l'on a constaté que quelques cas de fièvres scarlatines d'un type bénin, et un peu de rougeole. Plusieurs cas de goître se sont développés, constituant une nouvelle maladie sur cette réserve. Durant l'année, 93 patients ont été traités à la tente-hôpital parmi lesquels 27 tuberculeux; 5,438 ont reçu des soins au bureau de santé, 884 appels ont été faits, et une distance de 4,128 milles parcourus par les médecins.

Un bureau d'hygiène assiste efficacement le bureau de santé et assure davantage l'exécution de mesures hygiéniques. La salle du conseil, où ont lieu de grandes réunions, est régulièrement et parfaitement nettoyée après chaque assemblée; l'on fait un usage considérable d'acide carbolique à cet effet. La santé générale est assez bonne. Les médecins et autres personnes prennent la parole aux réunions publiques expliquant l'importance des mesures sanitaires dans et autour de la maison pour empêcher les maladies et les épidémies.

Occupations.—La culture générale est le principal mode d'existence. La récolte, l'année dernière, a été satisfaisante. Plusieurs des jeunes gens recherchent fréquemment de l'emploi en dehors de la réserve. L'on fait un usage considérable maintenant, à la réserve, du ciment et du béton dont on se sert pour les fondations, ainsi que pour la construction des ponts. Une maison d'entrepreneurs sauvages s'occupe avec succès de ce genre de commerce, et obtient des contrats tout aussi en dehors de la réserve qu'à la réserve même.

Bâtiments.—Il y a une amélioration constante dans la construction et le clôturage sur la réserve, lesquelles se font en fil de fer. Plusieurs habitations, granges et clôtures ont été construites avec l'argent prêté par le conseil; ces emprunts, dans la plupart des cas, ont été payés dès l'échéance.

Bétail.—Les sauvages prennent un vif intérêt à l'élevage du bétail. Plusieurs sauvages portent du lait de la réserve aux beurreries. Ils ne comptent pas autant qu'autrefois sur leurs récoltes.

Instruments aratoires.—Plusieurs membres de cette bande possèdent tous les instruments nécessaires à l'exploitation d'une ferme, et ceux qui ne comptent que sur les produits de la ferme pour leur subsistance sont tous bien munis d'instruments de fabrication moderne.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont généralement industrieux. Ceux qui n'ont pas l'outillage nécessaire à la culture s'engagent en dehors de la réserve. Ces sauvages sont soumis aux lois et s'améliorent sensiblement. Pendant l'année 14 granges, 11 constructions en bois et 2 en ciment, ont été construites. Ils ont aussi construit un grand nombre de clôtures, réparé et agrandi des habitations.

L'institut agricole de la division de Brant-sud a tenu dans la salle du conseil en février dernier, deux réunions publiques, l'après-midi et le soir, lesquelles ont été très nombreuses. Un institut agricole annexé pour les femmes de la réserve, tient ses assemblées régulièrement et excite considérablement l'intérêt des femmes de la réserve. La société agricole des Six-Nations qui est entièrement sous la direction des sauvages a tenu son exposition annuelle. Les objets exposés et le nombre des personnes présentes comparaient favorablement avec les années précédentes. Les sauvages seuls peuvent concourir. L'édifice principal nouvellement construit a été solennellement inauguré par le lieut.-col. Baxter du 37e Carabiniers Haldimand. Des journaux quotidiens et hebdomadaires, et des revues agricoles ont une large circulation dans la réserve.

Les routes publiques ont été maintenues en bon état sous la conduite de quarante-cinq agents-voyers, qui ont été nommés par les chefs en conseil à leur réunion tenue

en janvier. Les sauvages ont construit au cours de l'année deux nouveaux ponts d'acier avec culées en ciment, et un autre en béton dont le coût s'élève au-dessus de $5,000.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont en général tempérants et aident à ceux qui cherchent à éloigner les spiritueux de leur territoire. Plusieurs sociétés de tempérance tiennent des réunions régulières sur la réserve. "L'Association morale des sauvages" a tenu ses assemblées annuelles dans toutes les parties de la réserve, ou des orateurs, tant de la localité que d'ailleurs ont pris la parole. Les travaux de l'association se poursuivent régulièrement, et l'on marque divers bons résultats.

J'ai, etc.,

GORDON J. SMITH,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE STURGEON-FALLS,
STURGEON-FALLS, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel et l'état statistique touchant les affaires des sauvages de cette agence pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

LA BANDE DU NIPISSINGUE.

Tribu ou nation.—Cette bande appartient à la tribu des Ojibbewas.

Réserve.—La réserve est située sur la rive nord du lac Nipissingue, deux milles à l'ouest de la ville de North-Bay. Elle a maintenant une étendue de 24,200 acres. Cette bande a cédé à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien tous ces terrains du nord, lesquels ont été subdivisés en trois cantons, Pedley, Beaucage et Commanda. Ce dernier n'a pas encore été vendu.

La réserve est remarquablement bien située sous le rapport de la navigation et à la portée du chemin de fer, car le Pacifique-Canadien traverse la réserve. Ces avantages ainsi que les cours d'eau du nom de Grande et Petite rivières Sturgeon, la rivière Deuchane, et les tributaires de ces cours d'eau, le tout ensemble rend la réserve du Nipissingue exceptionnellement pittoresque et convenable. Cette région est de tout le district la plus propre à l'agriculture.

Population.—Cette bande a maintenant une population de 279 âmes.

Santé.—Au cours de l'année écoulée, les membres de cette bande ont joui d'une bonne santé.

Occupation.—Ces sauvages s'occupent surtout à pêcher, faire la chasse, à servir des guides aux touristes et aux partis d'arpenteurs. Quelques-uns cultivent de petites fermes sur les bords du lac, mais la plupart n'aiment pas l'agriculture; durant les mois d'hiver, ils travaillent à l'exploitation des forêts voisines. Actuellement, un certain nombre d'entre eux sont employés à couper du sapin, du bois à pâte et des poteaux de télégraphe dont ils peuvent ensuite disposer entièrement. Les femmes cueillent des baies et font des mocassins et des ouvrages de fantaisie en perles pour le commerce qui se fait facilement dans les villages avoisinants.

Bâtiments et bétail.—Les membres de cette bande travaillent continuellement à améliorer leurs bâtiments. Ceci est particulièrement à observer au sujet de leurs maisons, car au lieu des cabanes, petites et non ventilées qu'ils habitaient, il y a quelques années, l'on voit s'élever maintenant des maisons très hygiéniques, avec plus d'espace, de lumière et de ventilation. Les sauvages ont construit durant l'année dernière quelques maisons confortables, d'assez bonnes dimensions. Leurs logements sont tenus proprement et meublés confortablement. Ils n'ont que quelques granges et quelques étables, car ils ne se réclament nullement des choses agricoles; cependant on trouve en assez grand nombre sur la réserve chevaux, vaches, porcs et poulets.

Instruments aratoires.—Ils ont quelques charrues et quelques herses et sont bien munis de bêches, de pelles, de pioches et d'outils pour le jardinage. Toute la culture se fait au moyen de cet outillage.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont pour la plupart industrieux et cherchent continuellement à améliorer leurs maisons et leur entourage; d'autres paraissent satisfaits de leur présent état de vie.

Tempérance et moralité.—Il en reste encore quelques-uns qui boivent lorsque l'occasion s'en présente. Au cours de l'année dernière, plusieurs amendes ont été imposées tant aux personnes qui fournissaient la boisson, qu'à celles qui en avaient fait usage, ce qui n'a pas laissé que de produire un bon effet sur la majorité des sauvages, bien que le trafic ne fût pas complètement interdit. Les mœurs de ces sauvages sont bonnes.

BANDE DE DOKIS.

Tribu ou nation.—Cette bande appartient à la tribu des Ojibbewas.

Réserve.—La réserve qui appartient à cette bande est située à la tête de la rivière aux Français, où elle laisse le lac Nipissingue. Elle a une superficie de 30,030 acres qui sont formées de la grande île Okickendowt et par la péninsule. Ces sauvages ont cédé le bois de pin qui se trouve sur leur réserve, et ont retiré de cette vente, durant l'année dernière, un montant d'argent considérable. La plus grande partie de cet argent, a été sagement placée dans des banques d'épargnes, tandis que d'autres l'ont employé à la construction de maisons confortables. Durant l'été dernier un certain nombre d'habitations ont été bâties par les membres de cette bande.

Population.—La population de cette bande est de 84.

Santé.—La santé des membres de cette bande a été bonne cette année.

Occupations.—Ces sauvages font la pêche et la chasse, et servent de guides aux touristes qui fréquentent la rivière aux Français, chaque saison, tandis que les autres conduisent les trains de bois sur la rivière et travaillent à l'exploitation des forêts voisines. Ceux qui demeurent sur la réserve cultivent de petits jardins, mais ne font guère de culture.

Bâtiments et bétail.—Les sauvages ont construit dix nouvelles maisons durant l'année dernière, quelques-unes sont de bonnes dimensions et bien finies. Les bestiaux se composent de bêtes à cornes et de chevaux, dont plusieurs ont été achetés récemment par la bande.

Traits caractéristiques.—Les membres de cette bande ne sont pas industrieux, mais ils semblent être satisfaits de leur mode de vie. Ils n'aiment pas l'agriculture.

Tempérance et moralité.—Sous ces rapports la conduite de cette bande est bonne.

BANDE TEMAGAMI.

Tribu ou nation.—Cette bande appartient à la tribu Ojibbewa.

Réserve.—Elle n'a pas encore eu de réserve. Elle habite les rives du lac Temagami; un bon nombre réside sur l'île à l'Ours, près du poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson. Le lac Temagami est situé à 27 milles de North-Bay, et se trouve maintenant atteint par le nouveau chemin de fer Témiscamingue et Nouvel-Ontario,

exploité par le gouvernement d'Ontario. Ce lac est remarquable pour son eau claire et ses belles îles, et il est maintenant un endroit recherché par les touristes.

Population.—Cette bande a une population de 95.

Santé.—La santé de cette bande n'a pas été bonne durant l'année dernière. Un certain nombre ont souffert de la fièvre typhoïde, laquelle a prédominé dans cette partie du pays durant l'année. Plusieurs ont été soignés à l'hôpital, ou ont été assistés autrement, et ont recouvré la santé.

Occupations.—La principale occupation de ces sauvages est de servir de guides aux touristes nombreux qui fréquentent le lac Temagami en été. Quelques-uns chassent et pêchent, mais ils ne cultivent pas encore, n'ayant pas encore de terrain qui leur soit concédé. D'autres font un peu de jardinage sur les bords du lac.

Bâtiments et bétail.—Cette bande a très peu de bâtiments, un grand nombre vivent dans des tentes sur les bords du lac, tandis que les autres ont des maisons sur l'île à l'Ours.

Traits caractéristiques.—Les membres de cette bande sont éveillés et intelligents, ils prennent vite les manières de vivre des blancs. Ils sont reconnus pour d'habiles bateliers, un bon nombre sont employés en cette qualité par la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ils sont assez travailleurs et gagnent de bons salaires lorsqu'ils le veulent.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette bande sont adonnés à la boisson, et ne s'en privent aucunement lorsque l'occasion s'en présente, quoique l'on remarque de l'amélioraiton à ce sujet. Ils montrent de la réticence quand il s'agit de dénoncer ceux qui leur en vendent. On a frappé d'amendes plusieurs de ces vendeurs d'alcool, ce qui a produit un bon effet. A peu d'exception près, ils sont de bonnes mœurs.

BANDE DE MATATCHAWAN.

Réserve.—Cette réserve est sise au nord du fort Matatchawan, sur la rivière de Montréal, et comprend seize milles carrés. La bande la possède en vertu du traité n° 9.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu Ojibbewa.

Population.—Elle est de 93 personnes.

Santé.—La santé de cette bande n'a pas été aussi bonne cette année que les années précédentes.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de la chasse et de la pêche pour leur propre compte. La chasse n'a pas été aussi fructueuse cette année que dans le passé, et ce changement est dû à une affluence considérable de prospecteurs sur leurs terrains réservés à la chasse.

Bâtiments.—Quelques-uns ont des huttes en billes, mais la plupart vivent sous la tente et la cabane. L'on m'a informé qu'un certain nombre construiront des maisons sur la réserve durant l'été prochain.

Bestiaux.—Ils n'en ont pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens contents de leur sort. Presque tous sont trappeurs et vendent leurs fourrures à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, au poste de Matatchawan.

J'ai, etc.,

GEO. P. COCKBURN,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE THESSALON,
THESSALON, 21 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport touchant les affaires des diverses bandes de sauvages de mon agence pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

BANDE DE LA RIVIÈRE THESSALON.

Tribu.—Cette bande appartient à la tribu des Ojibbewas.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord du chenal nord du lac Huron, environ six milles à l'est de la ville de Thessalon, elle a une superficie de 2,307 acres.

Population.—La population de cette bande est de 120.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette bande a été très bonne, il n'y a eu aucune épidémie durant l'année dernière.

Occupations.—L'hiver, ils coupent des traverses de chemin de fer et travaillent à exploiter les forêts voisines; l'été, ils travaillent aux chargement des navires ainsi qu'aux scieries.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont chauds et confortables.

Bétail.—Leur bétail est de qualité inférieure et très peu nombreux.

Instruments aratoires.—Ils font presque tout leur travail à la bêche et à la pelle. Lorsqu'il s'agit de labourer, ils paient un cultivateur pour ce travail.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils peuvent être comparés favorablement aux blancs demeurant dans les villages voisins. Ils s'améliorent au sujet de la propriété et leur intelligence progresse.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns d'entre eux sont adonnés à la boisson, mais tendent à mieux se conduire.

BANDE DE LA RIVIÈRE MISSISSAGI.

Tribu.—Les membres de cette bande sont des Ojibbewas.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive est de la rivière Mississagi et à l'ouest de la rivière Penewabekong; elle comprend une supercie d'environ 3,000 acres.

Population.—Cette bande a, sur la réserve, une population de 108 habitants; une partie de la bande est à Biscotasing.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette bande a été excellente, il n'y a eu aucune épidémie durant l'année dernière.

Occupations.—Ces sauvages travaillent durant l'hiver à l'exploitation des forêts voisines, et durant l'été, au chargement des navires et aux scieries.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont chauds et confortables.

Bétail.—Le bétail est d'une qualité inférieure et très peu nombreux.

Instruments aratoires.—Ils ne cultivent pas, et par conséquent n'ont que très peu d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils ne s'améliorent pas autant que je le désirerais, mais ils progressent tout de même, les jeunes particulièrement.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont adonnés légèrement à la boisson, étant donné qu'ils habitent tout près de la ville de la Rivière-de-l'Aveugle.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU SERPENT.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Réserve.—Cette réserve est située à l'est de la rivière du Serpent, elle est bornée au sud et à l'ouest par le lac Huron, et au nord par la rivière du Serpent; elle comprend 27,282 acres.

Population.—La population de la bande est de 111 âmes.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, point d'épidémie durant le dernier exercice.

Occupations.—L'ouvrage ne leur manque pas, ils travaillent aux chargement des navires et aux scieries à Cutler.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont très bons et propres.

Bétail.—Ces sauvages ont quelques chevaux, porcs et volailles.

Instruments aratoires.—Ils font peu d'agriculture et leurs instruments aratoires ne valent pas grand chose.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont progressifs et très industrieux.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont moraux et peu sont adonnés à la boisson.

BANDE DE LA RIVIÈRE DES ESPAGNOLS.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord du chenal nord du lac Huron, sur la rive sud de la rivière des Espagnols. Elle est bornée au sud et à l'ouest par les eaux du lac Huron et au nord par la rivière des Espagnols, elle contient 28,000 acres. Cette bande est répartie en trois divisions, deux sont sur la réserve même et j'en ai le soin; la troisième est sur l'île Manitoulin, sous la juridiction de M. C. L. D. Sims, un agent des sauvages.

Population.—Sous ma juridiction ils sont au nombre de 260; quelques-uns de ces sauvages sont à Biscotasing, sous les soins de l'agent des sauvages M. West.

Santé et hygiène. Ces sauvages sont robustes; il n'y a eu aucune épidemie durant l'année dernière.

Occupations.—Ils travaillent aux scieries et au chargement des navires durant l'été, et les jeunes vont en chantier durant l'hiver.

Bâtiments.—Cette bande a de bonnes maisons groupées au point central, ils les occupent en été, et semblent les tenir propres et en bon ordre. Quelques-uns ont des maisons en billes à l'abri des bois, qu'ils occupent durant l'hiver et qui ne me paraissent pas hygiéniques. J'essaie de les persuader qu'il vaudrait mieux habiter leurs bonnes maisons durant toute l'année.

Bétail.—Ils ont de bons chevaux et de bonnes vaches. Leurs porcs et leurs volailles sont de qualité ordinaire.

Instruments aratoires.—Ils possèdent quelques charrues et herses, et suffisamment de petits instruments aratoires tels que houes, bêches, pelles et en prennent soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et s'enrichissent. Leurs familles grandissant, ils obtiennent plus d'aide, et conséquemment s'habillent et se nourrissent mieux.

Tempérance et moralité.—La majorité est tempérante, quelques-uns sont adonnés à la boisson, mais il leur devient difficile de se procurer des spiritueux. C'est un peuple très moral.

J'ai, etc.,

SAMUEL HAGAN,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE L'ILE WALPOLE,
L'ILE WALPOLE, 25 avril, 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les Chippewas et les Pottawattamies des îles Walpole.

Réserve.—Cette réserve est bornée à l'ouest par la rivière Sainte-Claire au nord et à l'est par le canal Ecarté, et au sud par le lac Sainte-Claire, elle a une superficie de 40,480 acres de terrain à culture et à pâturage de première qualité.

Population.—La population de la bande de Chippewa est de 564 et celle de la bande de Pottawattamie de 174 âmes.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été excellente. Deux cas de diphtérie se sont déclarés sur la réserve, mais des mesures hygièniques furent prises promptement et les patients mis en quarantaine, ce qui empêcha la maladie de se répandre.

L'état sanitaire de la réserve s'améliore chaque année. Les sauvages commencent à s'apercevoir des bons effets du drainage.

Occupations.—La majorité des jeunes gens travaillent en dehors de la réserve, chez les fermiers et dans les fabriques du voisinage en toute saison. Un petit nombre cultivent pour leur compte et réussissent assez bien. Quelques-uns s'enrichissent et vivent confortablement.

Bâtiments.—Il y a eu un bon nombre d'améliorations dans quelques-unes de leurs maisons cette année. Il s'en trouve plusieurs dont la construction est en marche, ce qui améliorera leurs fermes. Quelques-uns ont construit des clôtures en fil de fer ou ont amélioré leurs fermes d'une autre manière.

Bétail.—Leurs bestiaux sont de bonne qualité et se vendent très bien. Ils se tiennent prêts à la vente de tout leur bétail à leur propre porte.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont pour leur besoin actuel tous les instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages observent bien la loi et sont assez industrieux, mais ils préfèrent travailler pour les blancs qui leur paient leur salaire chaque semaine plutôt que d'exploiter leurs propres fermes. Ils gagnent un peu plus chaque année, mais ne font pas d'économies. Ceux qui demeurent à la réserve et travaillent à leur ferme accusent de meilleurs bénéfices à la fin de l'année.

Tempérance et moralité.—Il y a du progrès constant sous le rapport de la tempérance. Très rarement l'on verra une personne âgée s'enivrer, mais il y a, cependant, encore beaucoup à faire pour leur amélioration à ce sujet. Ces sauvages, à tout prendre sont sobres et moraux et peuvent être comparés favorablement aux blancs sur ces matières.

J'ai, etc.,
J. B. MCDOUGALL,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
ABÉNAKIS DE BÉCANCOUR,
BÉCANCOUR, 10 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus mon rapport annuel et l'état statistique de l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserve.—La réserve des Abénakis de Bécancour est située sur la rive ouest de la rivière de ce nom dans le comté de Nicolet. Elle a une superficie exacte de $135\frac{2}{5}$ acres.

Bande.—Les sauvages de cette bande se nomment les Abénakis de Bécancour.

Population.—La population de la bande est de 26 y compris les absents.

Santé.—Les sauvages jouissent d'une bonne santé et observent à la lettre les règles de l'hygiène.

Occupations.—L'occupation principale des Abénakis de Bécancour est de cultiver leurs terres, ils travaillent aussi à l'exploitation des forêts et au flottage du bois.

Bâtiments.—Les maisons sont petites, mais assez bonnes. Il n'y a pas eu de nouvelles constructions cette année.

Bétail.—Ils possèdent quelques chevaux, plusieurs vaches, quelques volailles et quelques cochons.

Instruments aratoires.—Ils ont quelques instruments aratoires.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont de rudes travailleurs, font des économies et boivent rarement.

Religion.—Tous sont catholiques romains.

Observations générales.—Ces sauvages sont bien civilisés. Un bien petit nombre est pur-sang; car ils contractent mariage avec des blancs.

J'ai, etc.,

V. P. LANDRY, M.D.,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ABÉNAKIS DE SAINT-FRANÇOIS,
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC, 18 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel et l'état statistique de l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserve.—La réserve des Abénakis de Saint-François-de-Sales consiste en plusieurs portions de terrain situées dans les seigneuries de Saint-François-du-Lac et de Pierreville. La superficie totale est de 1,819 acres et 52 perches. Le terrain que

comprend la réserve des Abénakis est désigné par le n° 1,217 sur le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas de Pierreville et contient 1,228 acres. Le village est situé sur la rive est de la rivière Saint-François, à environ six milles de sa décharge dans le lac Saint-Pierre et le site est très pittoresque.

Population.—La population de la bande est de 288 actuellement, résidant dans le village, mais outre ceux-là un bon nombre de familles sont temporairement aux Etats-Unis, ou dans d'autres parties de la province.

Santé.—Il n'y a pas eu d'épidémie au cours de cet exercice, mais il y a eu quelques cas de tuberculose.

Occupations.—L'occupation principale des Abénakis est la confection de paniers et d'articles de fantaisie. Tout l'hiver ils font des paniers, et vers le mois de juin la plupart des familles vont aux Montagnes-Blanches et aux places d'eau des Etats-Unis et du Canada, où ils vendent leurs marchandises. Ils reviennent à l'automne. Cette industrie leur donne leur revenu principal.

Il y a aussi des familles qui font la chasse tout en pratiquant l'industrie de la confection des paniers. mais le produit de la chasse diminue d'année en année selon que le gibier devient plus rare.

L'agriculture n'est qu'une occupation secondaire chez les Abénakis de Saint-François. Quelques-uns ne font aucune culture; d'autres cultivent des légumes. Un certain nombre d'entre eux font un peu de culture, mais la vente de leurs paniers qui les oblige à s'absenter la majeure partie de l'été les empêche d'apporter à leur semence l'attention voulue.

Bâtiments.—Les Abénakis construisent de bonnes maisons dont beaucoup sont très jolies et très confortables.

Bétail.—Les Abénakis ont des chevaux, un assez bon nombre de vaches, de cochons et de poules.

Instruments aratoires.—Ils ont peu d'instruments aratoires et ce qu'ils ont est de peu de valeur.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale les Abénakis sont industrieux La vente de leurs paniers leur donne un revenu suffisant pour vivre à l'aise et quelques-uns sont riches. Toutes les familles qui restent au foyer l'automne ont économisé un montant d'argent, et s'ils pratiquaient plus l'économie, ils auraient quelques épargnes pour les années moins prospères. Néanmoins beaucoup d'entre eux construisent de bonnes maisons confortables et le village présente une très belle apparence.

Tempérance et moralité.—Il y a peu de désordres causés par l'abus des liqueurs et en général les Abénakis sont moraux.

Observations générales.—Les Abénakis de Saint-François sont aussi civilisés que le reste de la population environnante, et ils vivent en bons termes avec les blancs. Il ne reste presque plus de sauvages pur-sang parmi la bande; ils ont tous, plus ou moins, de sang de race blanche dans les veines. Un grand nombre de ces Abénakis ont perdu les traits caractéristiques du sauvage et il est difficile de reconnaître à première vue qu'ils sont de race sauvage. Ils parlent tous anglais et français et dans leurs rapports avec les blancs se servent de l'une ou de l'autre de ces langues; mais dans leurs famille et dans les assemblées du conseil, ils parlent l'abénakis, langage qu'ils conservent avec un soin religieux.

J'ai, etc.,

A. O. COMIRE,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ALGONQUINS DE LA RIVIÈRE-DU-DÉSERT,
MANIWAKI, 26 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel et l'état statistique pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserve.—La réserve de Maniwaki est située dans le comté de Wright au confluent de la rivière du Désert et de la rivière Gatineau. La branche de Maniwaki du chemin de fer Pacifique-Canadien traverse la réserve du nord au sud et termine son parcours maintenant à Maniwaki. L'on s'attend à ce qu'une correspondance relie ce chemin de fer à celui du Montreal Western au Nominingue. On a déjà procédé à l'arpentage de la ligne.

Population.—La population de cette bande est de 414 âmes.

Santé et hygiène.—La santé générale de la bande a été assez bonne durant l'année, à l'exception de quelques-uns atteints de phtisie et dont l'existence est précaire. Plusieurs familles ont été affligées de la coqueluche, mais aucun dénouement ne s'en est suivi. Des précautions hygiéniques sont strictement prises et les habitations tenues proprement. Les sauvages observent les règles sanitaires beaucoup mieux que dans le passé. Aucun sauvage de la réserve n'a été vacciné durant les sept dernières années. Comme nous n'avons constaté aucune maladie contagieuse sur la réserve durant l'année, à l'exception de coqueluche et de pneumonie, aucune précaution n'a été prise en vue d'isoler les personnes atteintes de ces maladies.

Occupation.—A peu d'exceptions près, les sauvages de cette bande n'ont aucun goût pour l'agriculture. Ils se trouvent à proximité d'un grand pays de chasse qui leur fournit chaque année un revenu considérable. La chasse est donc leur principale occupation; il faut aussi mentionner le travail dans les chantiers et le flottage du bois. Pourtant l'agriculture s'offre à ces gens dans des conditions exceptionnellement avantageuses. Maniwaki leur offrirait un excellent marché pour tous leurs produits.

Bâtiments.—Les maisons de la réserve sont pour la plupart en billes. Plusieurs des sauvages vivent encore dans les chantiers, mais chaque année à peu près, une nouvelle maison se construit.

Bétail.—Il y a peu de changement quant aux bestiaux. Durant l'année trois chevaux sont morts et ont été remplacés. Un grand nombre de sauvages ne possèdent aucun bétail, se trouvant absents de la réserve durant les mois d'hiver. Les sauvages qui demeurent d'une façon permanente sur la réserve sont assez bien fournis en chevaux et en vaches.

Instruments aratoires.—Ceux qui font un peu de culture sont assez bien pourvus de ce qu'il leur faut, aussi de toutes les voitures dont ils ont besoin pour les saisons d'été et d'hiver.

Trait caractéristiques et progrès.—Quelques-uns des sauvages de la réserve qui s'occupent de leur ferme sont sobres et industrieux, et ont fait beaucoup de progrès en agriculture durant l'année. Le plus grand nombre de ceux qui travaillent à d'autres industries ne progressent aucunement, et deviennent plus pauvres d'année en année.

Tempérance et moralité.—Le plus grand nombre des sauvages de cette bande sont adonnés à la boisson, et tenteront l'impossible pour s'en procurer, ce qui épuise leurs

moyens de résistance et les tient eux-mêmes ainsi que leur famille dans un état de pauvreté. Quelques-uns des sauvages sont parfaitement tempérants. L'intempérance est une véritable affliction pour cette bande, et il est tout à fait impossible de faire condamner ceux qui débitent des spiritueux aux sauvages.

J'espère de meilleurs résultats pour l'avenir, car Maniwaki, Egan et Bouchette ont fait de nouvelles lois, défendant la vente des spiritueux dans ces townships, ce qui serait d'un grand bénéfice pour les sauvages. Les mœurs de ces sauvages sont bonnes, et aucun cas d'immoralité ne m'a été signalé durant l'année.

J'ai, etc.,

W. J. McCAFFREY,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
AMALÉCITES DE VIGER,
CACOUNA, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus mon rapport annuel avec l'état statistique touchant les Amalécites de Viger pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive du Saint-Laurent près du village de Cacouna. La plupart des sauvages sont dispersés dans les divers comtés; ceux qui demeurent sur la réserve souffrent beaucoup du froid, causé par le manque de bois. De temps en temps le gouvernement secourt les plus pauvres, surtout les veuves qui n'ont aucune ressource. Quelques-uns sont vieux, malades, et incapables de travailler.

Population.—La population de la bande, y compris les absents est de 106. Il y a eu durant l'année une naissance et un décès.

Santé.—La santé des sauvages est bonne. Un vieux sauvage est paralysé depuis plusieurs années.

Occupations et ressources.—Durant l'été la principale occupation de ces sauvages est la confection de paniers et d'ouvrages de fantaisie, qu'ils vendent aux étrangers en villégiature à Cacouna. Les hommes servent de guides aux sportsmen qui se livrent à la pêche; ils font aussi des raquettes et des mocassins durant l'hiver.

Religion.—Autant que je puis en juger, tous sont catholiques.

Tempérance et moralité.—Sauf quelques exceptions ces sauvages sont sobres. Leurs mœurs sont bonnes.

Observations générales.—Ces sauvages ne font aucune culture. Les jeunes gens travaillent aux chantiers en hiver et reviennent avec un petit pécule qu'ils dépensent aussitôt. Leur manque d'économie est la cause de leur pauvreté ou de leur misère, particulièrement les veuves.

J'ai, etc.,

EDOUARD BEAULIEU,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
HURONS DE LORETTE,
JEUNE LORETTE, 11 juin 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, pour l'exercice clos le 31 mars 1910, mon rapport annuel avec l'état statistique des Hurons de Lorette, et des autres sauvages qui sont établis dans mon agence.

Réserve.—La réserve du village des Hurons de Lorette qui a 26.75 acres, est la seule que possède la bande actuellement, c'est là, près de l'ancienne chapelle, que résident la plupart des sauvages; cette chapelle attire toujours l'attention des étrangers.

Population.—La population a augmenté de deux âmes depuis mon dernier rapport, elle est actuellement de 486 contre 484 l'an dernier. Ce nombre ne comprend pas les sauvages qui, résidant hors de la réserve, demeurent près de là. Ainsi, il y a dans la paroisse du Laval, comté de Québec, une famille de sauvages Amalécites composée de quatre personnes. Une des deux familles qui résidait à Laval l'année dernière habite maintenant à Charlesbourg, comté de Québec. Neuf sauvages Abénakis résident cette année comme l'année dernière à Jeune Lorette. A Saint-Urbain, comté de Charlevoix, il se trouve deux familles de sauvages Abénakis, et quatre familles de sauvages Montagnais. La population de ces groupes combinés, y compris la population des Hurons de Lorette est de 525 âmes.

Occupations et ressources.—Dans mon dernier rapport je faisais remarquer que l'industrie des Hurons, c'est-à-dire la confection des mocassins et des raquettes n'était pas aussi considérable que l'année précédente. J'ai le plaisir de constater cette année que cette industrie s'est améliorée. Les chefs de famille qui furent obligés l'an dernier de quitter la réserve afin de gagner de quoi subvenir aux besoins de leur famille, résident tous maintenant sur la réserve. La pêche est toujours nulle, mais la chasse continue de bien rapporter à cinq ou six sauvages qui s'en occupent toute l'année.

Santé.—La santé des Hurons de Lorette est toujours excellente. Ainsi que j'en faisais la remarque dans mon rapport de l'an dernier, ceci prouve que les précautions hygiéniques sont bien observées, et que tous les soins touchant la propreté sont pris en vue de prévenir les maladies.

Religion.—A l'exception de sept hurons qui résident sur la réserve, dont l'un appartient à l'église anglicane et six à l'église presbytérienne, les sauvages de mon agence professent tous la religion catholique.

Tempérance et moralité.—Tous les sauvages qui habitent la réserve de Lorette se conduisent parfaitement bien. Sous le rapport de la moralité, il n'y a aucune exception à faire. Je regrette de n'en pouvoir dire autant au sujet de la tempérance, aucun désordre cependant n'en est résulté.

J'ai, etc.,

A. O. BASTIEN,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA,
MONTRÉAL, 30 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel avec l'état statistique de l'exercice clos le 31 mars 1910, touchant l'agence de Caughnawaga.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud du Saint-Laurent, à 9 milles à peu près de Montréal, et comprend une superficie d'un peu plus de 12,000 acres.

Population.—La population de cette bande est de 2,194. Il y a eu une augmentation assez remarquable l'an dernier.

Santé.—La santé des sauvages est assez bonne. Ceux qui ont été malades, furent soignés ici, à l'hôpital du Sacré-Cœur.

Occupations.—L'an dernier s'est trouvé une année prospère pour les sauvages; la majorité de la bande a été employée à la *Montreal River* pour y travailler au pouvoir d'eau qui s'y trouve et ont reçu de très bons salaires; les autres ont travaillé durant l'été dernier dans des carrières, aux usines de Lachine et de Montréal, et un certain nombre à un édifice en fer en construction. Les sauvages qui ont confectionné des raquettes ont toujours été occupés; les femmes ont fabriqué des colliers et des chapelets.

Durant l'été de 1909, plusieurs sauvages de Caughnawaga ont participé à la célébration des fêtes du Lac Champlain, qui ont eu lieu en l'honneur du troisième centenaire de sa découverte par Champlain, et ont figuré en leur qualité de sauvages dans le drame "Master of life" par M. Lighthall, K.C., de Montréal. Leur apparence et leur conduite leur ont mérité la faveur du public.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont prospères et deviennent de plus en plus indépendants.

Tempérance et moralité.—Il n'y a aucune marque d'intempérance sur cette réserve. Les sauvages d'ici sont aussi sobres et aussi moraux que leurs voisins les blancs.

J'ai, etc.,

J. BLAIN,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
IROQUOIS DE SAINT-RÉGIS,
SAINT-RÉGIS, 8 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport avec l'état statistique de l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserve.—Cete réserve est située sur les rives du Saint-Laurent, dans la province de Québec, elle comprend les îles qui sont un peu en aval de Prescott, Ontario, de là

en descendant vis-à-vis le village de Lancaster, Ontario, sur la rive opposée se trouve le village de Saint-Anicet, province de Québec. Cette réserve a une superficie d'environ, 6,983 acres.

Population.—La population de cette bande est de 1,515.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve pendant l'année, et l'état sanitaire des résidences des sauvages est bon. La santé de ces derniers a aussi été bonne, à l'exception de quelques cas de maladies des poumons et de grippe.

Occupations.—Les occupations principales de ces sauvages sont la culture, la chasse, la pêche, la chasse au piège, le flottage des radeaux au printemps; ils s'engagent en qualité de journaliers de ferme ou sur les chemins de fer au mois et à la journée; ils confectionnent aussi des bois de lacrosse, des raquettes et des paniers en quantité considérable.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages se perfectionnent toujours dans l'art de cultiver leurs terres auxquelles ils font des améliorations ainsi qu'à leurs bâtiments; ils sont bien munis d'instruments aratoires et font des progrès.

Tempérance et mœurs.—Une grande partie de ces sauvages ne prennent pas de spiritueux; ceux qui sont adonnés à la boisson sont les jeunes gens. La plupart observent les lois de la morale.

J'ai, etc.,

GEO. LONG,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
AGENCE DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES,
OKA, 23 juin 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport avec l'état statistique de l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserve.—Le terrain qu'occupent ces sauvages est situé sur le lac des Deux-Montagnes, sur la rivière Ottawa, dans la province de Québec, mais le titre n'en est pas attribué à la Couronne.

Population.—La population de cette bande est de 498 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne durant l'année écoulée. La maladie qui est fatale à un grand nombre d'entre eux, est plus particulièrement la phtisie.

Occupations.—Quelques-uns d'entre eux cultivent la terre, d'autres confectionnent des douves, tandis que d'autres s'engagent au travail de l'exploitation des forêts.

Religion.—Les méthodistes ont leur propre chapelle. Les catholiques se rendent à l'église paroissiale.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages ne progressent guère. Plusieurs négligent la culture, et laissent leurs terres croître en mauvaises herbes. La plupart des sauvages sont enclins à la paresse, et attendent que le gouvernement les secoure.

Tempérance et moralité.—Je regrette d'avoir à accuser plusieurs d'entre eux d'immoralité, et de les voir devenir de plus en plus ivrognes et débauchés, spéciale-

ment parmi les jeunes, en dépit de tous nos efforts pour enrayer ce mal de l'intempérance. Les sauvages ne peuvent plus se procurer de spiritueux à Oka, mais ils se rendent jusqu'à Montréal pour en obtenir et plusieurs d'entre eux s'enivrent et perdent ainsi leur argent.

J'ai, etc.,

JOS. PERILLARD,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MICMACS DE MARIA,
GRANDE-CASCAPÉDIA, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel avec l'état statistique pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserve.—La réserve est située sur les bords de la rivière Grande-Cascapédia, et sur la Baie-des-Chaleurs. Cette réserve a un très bel aspect, et contient 416 acres, dont 136 cultivables.

Population.—La population de Maria est de 104 âmes, ce nombre ne varie guère depuis plusieurs années.

Santé et hygiène.—Les sauvages ont joui d'une assez bonne santé durant l'année.

Occupations.—Les sauvages s'occupent de culture, travaillent à l'exploitation forestière, au flottage du bois, au chargement des navires; ils s'emploient également en qualité de guides pour les touristes et confectionnent des paniers, des raquettes, des pelles à neige. Ils tannent des peaux qui leur servent à fabriquer des souliers en usage l'hiver. Quelques-uns sont trappeurs et chasseurs.

Bâtiments.—Les maisons sont petites à l'exception de quatre ou cinq qui sont grandes et bien meublées.

Traits caractéristiques et progrès.—Les Micmacs sont en général industrieux et adroits, mais ils sont toujours pauvres en raison de leur manque d'économie et de prévoyance.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de Maria sont en général intempérants. Leurs mœurs sont bonnes; la plupart des Micmacs observent les règles de la morale chrétienne.

J'ai, etc.,

J. D. MORIN, prêtre,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
LES MICMACS DE RISTIGOUCHE,
POINTE-LA-GARDE, 29 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel de l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserve.—La réserve est située sur la rive nord de la jolie rivière Ristigouche, dans le township de Mann, comté de Bonaventure, province de Québec, vis-à-vis la ville de Campbellton, N.-B.

Tribu.—Ces sauvages sont tous de la bande des Micmacs.

Population.—La population est actuellement de 506, soit une augmentation de 8 depuis l'année dernière. Il y a eu 20 naissances et 12 décès au cours du dernier exercice.

Santé et hygiène.—Aucune maladie contagieuse n'a sévi durant l'année dernière. Les précautions sanitaires ont été bien observées. Les maisons ainsi que les alentours des propriétés sont proprement tenus.

Occupations.—Les ressources de ces sauvages sont diverses: ils cultivent, exploitent le bois, chargent les vaisseaux, conduisent le flottage du bois et servent de guides aux touristes. Sur la réserve se trouve un moulin excellent, lequel tout en leur procurant de l'emploi les fournit convenablement de bois de chauffage.

Bâtiments.—En général, les bâtiments sont assez bons. Les sauvages ont de bonnes maisons, bien meublées, bien tenues. Ils ont également de bonnes granges et des étables.

Bétail.—Leur bétail est en très bon état. Ils ont des vaches et des chevaux excellents et d'autre bétail.

Instruments aratoires.—Les sauvages qui possèdent assez de terrain pour cultiver sont bien munis d'instruments aratoires. Ils connaissent la façon pratique de s'en servir, et les entretiennent en bon état.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques. Des Pères Capucins les desservent et prennent grand soin de leur bien-être spirituel et temporel.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont de bons travailleurs et obtiennent de bons salaires, mais quelques-uns sont encore très imprévoyants. Cependant, je suis heureux de constater, à ce sujet, une légère amélioration.

Tempérance et moralité.—Je regrette de dire que ces sauvages ont un goût très prononcé pour la boisson, qu'ils peuvent se procurer facilement dans le voisinage malgré notre surveillance et les poursuites que nous intentons. En général, leurs mœurs sont assez bonnes.

J'ai, etc.,

J. PITRE,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MONTAGNAIS DU LAC-SAINT-JEAN,
POINTE-BLEUE, 11 juin 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport acompagné de l'état statistique pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve appartiennent à la tribu des Montagnais.

Réserve.—Cette réserve se trouve sur la rive nord-ouest du lac Saint-Jean, comté de Chicoutimi, province de Québec, à une distance de cinq milles à peu près de la ville de Roberval. Elle couvre une superficie de 22,423 acres et se trouve toute dans le canton de Ouiatchouan, dont les sauvages ont vendu aux blancs 19,525 acres, à leur propre bénéfice. Cette partie du township d'Ouiatshouan réservée aux sauvages est connue sous le nom de Pointe-Bleue, et est certainement, grâce à son site, un des endroits les plus jolis et les plus sanitaires du lac Saint-Jean. Du haut de la montagne, à quelques pieds de la rive, la vue embrasse un panorama superbe. Le sol est d'une qualité supérieure, très propre à diverses cultures, et cette réserve est située dans la partie nord de la province; son climat est magnifique.

Population.—La population de cette bande est de 583 âmes.

Santé et hygiène.—Les sauvages, en général, ont joui d'une bonne santé. Ils n'ont souffert d'aucune maladie contagieuse durant le cours de l'année.

Les règles de l'hygiène semblent mieux comprises aujourd'hui qu'autrefois par les sauvages. Le printemps, dès que le temps devient assez chaud, ils brûlent tous les déchets et ordures accumulés durant l'hiver, et se font tous un devoir de ventiler convenablement leurs habitations. Le service médical est accompli par le Dr J. Constantin, de Roberval, lequel chacun peut le dire, fait consciencieusement son devoir à leur égard. Tous les sauvages malades ont été soignés par lui avec le plus grand dévouement. Quelques-uns d'entre eux sont très exigents, mais plutôt que de les mécontenter, j'ai moi-même constaté que cet excellent médecin savait se plier à leurs nombreux caprices.

Occupations.—Les deux tiers des membres de cette bande sont des chasseurs. Habituellement, ils quittent le village au commencement de septembre et se rendent dans les grandes forêts du nord, d'où ils ne reviennent jamais, en général, avant la fin de juin. Cette année, la chasse a été excellente, et le prix des fourrures très mémunératif. Les autres sauvages vivent exclusivement du revenu de leurs terres, qu'ils savent maintenant cultiver avec soin. Les terres, les clôtures et les fossés sont bien entretenus. Le goût pour la culture augmente certainement parmi les Montagnais; ils portent plus d'intérêt aux matières agricoles que dans le passé. Enfin, ces sauvages sont reconnus comme étant bons guides et bons canotiers, et explorateurs expérimentés. Ils sont très recherchés comme tels, et le revenu qu'ils en retirent chaque année est considérable.

Bâtiments.—Les maisons sont suffisamment isolées les unes des autres; elles sont propres, confortables et tenues avec le plus grand soin par la plupart des sauvages.

Bétail.—Le bétail est régulièrement et parfaitement soigné et l'on fait de grands efforts à l'effet d'améliorer la méthode d'élevage.

Instruments aratoires.—Les sauvages qui s'occupent de culture sont bien munis d'instruments aratoires modernes, dont ils font un excellent usage, et qu'ils entretiennent avec soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les Montagnais, en général, sont énergiques et industrieux. Le nombre de ceux qui sont enclins à la paresse et à l'indolence diminue chaque année. Ils sont itelligents et n'en tirent pas assez avantage. Plusieurs ont de l'argent dans les banques à Roberval. Certainement, leurs progrès en tout est manifeste.

Tempérance et moralité.—Au sujet de la tempérance, les choses semblent aller pour le mieux, et c'est la première fois, je crois, que je n'aurai pas à me plaindre de la conduite des sauvages. Ils commencent à se rendre compte que nos avis sont pour leur bien soit à l'égard de leur santé, soit à l'égard de leur fortune. Je n'ai donc à déplorer aucun abus sérieux des spiritueux. Je sais parfaitement qu'il y a encore beaucoup à faire, mais je constate une amélioration visible et les scènes disgracieuses, les rixes et les querelles sont maintenant des choses du passé dans la réserve.

Les cas d'immoralité sont très rares, et sur ces matières les sauvages peuvent être favorablement comparés aux blancs.

J'ai, etc.,

ARMAND TESSIER,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MONTAGNAIS DU SAINT-LAURENT EN BAS, AGENCE DE BERSIMIS,
BERSIMIS, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice terminé le 31 mars 1910 pour mon agence qui se compose des bandes qui résident aux Escoumains et à Bersimis.

BANDE DES ESCOUMAINS.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Montagnais.

Réserve.—Cette réserve est située du côté sud-est de la rivière des Escoumains, sur la rive septentrionale du Saint-Laurent, dans le comté du Saguenay, et renferme une superficie de 97 acres. Le terrain est peu propre à la culture.

Population.—La population est de 41 âmes.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été assez bonne, à l'exception des maladies habituelles qui existaient auparavant.

Occupations.—Ces sauvages ont des ressources variées, mais leur principale occupation en hiver est la chasse des animaux à fourrures et des phoques. Quelques-uns travaillent dans les exploitations forestières, et en été ils servent de guides aux chasseurs, et font un peu la pêche.

Progrès.—Je commence à constater un peu de progrès dans cette bande.

Religion.—Tous les sauvages sont catholiques et assistent aux offices religieux de l'église paroissiale des Escoumains.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette bande sont assez sobres et très moraux.

Bâtiments.—Ces sauvages ont quelques bonnes maisons et les entretiennent en bon ordre.

BANDE DE BERSIMIS

Tribu.—Tous les sauvages de cette bande sont des Montagnais.

Réserve.—Cette réserve est située du côté est de la rivière Bersimis, sur la rive nord du Saint-Laurent, dans le comté du Saguenay, et renferme une superficie de 63,100 acres.

Population.—La population de cette bande est de 520 âmes.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette bande n'a pas été bonne durant l'année. Plusieurs maladies ont sévi parmi eux, notamment la petite vérole volante. La phtisie a exercé ses ravages habituels. Difficilement, l'on peut convaincre les sauvages d'entretenir leurs habitations propres, conformément aux règles de l'hygiène. Cependant, il y a quelques exceptions.

Occupations.—Les occupations de cette bande sont la chasse des animaux à fourrures en hiver, et en été la pêche au saumon. Ils servent aussi de guides aux sportsmen.

Progrès.—Je constate quelques progrès sur cette réserve, particulièrement dans les constructions des maisons.

Tempérance.—Tous les sauvages de cette bande sont très adonnés à la boisson.

Religion.—Tous sont catholiques romains.

J'ai, etc.,

A. GAGNON,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MONTAGENAIS DU SAINT-LAURENT EN BAS, AGENCE MINGAN,
POINTE-AUX-ESQUIMAUX, 10 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année finissant le 31 mars 1910.

Réserve.—Il y a cinq réserves dans cette agence, à savoir: Sept-Iles, Natashkwan, Muskwaro, Romaine et Saint-Augustin.

Population.—La population de ces réserves se répartit comme suit: Sept-Iles, 402 âmes; Romaine, 239; Natashkwan, 73; Saint-Augustin, 183. Les sauvages se rendent à la réserve de Muskwaro pour la mission seulement, laquelle dure environ trois semaines. La population de toute l'agence se compose de 1,045 âmes.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette bande s'est conservée bonne jusqu'au commencement de mars, date où une épidémie de petite vérole a sévi dans les réserves de Sept-Iles et Moisie. Il y a eu quarante cas en tout, mais aucun décès ne s'en est suivi. Tous les sauvages qui se sont trouvés en dehors de la réserve à cette époque, ont été vaccinés.

Bâtiments.—La majorité des sauvages à Sept-Iles, Moisie et Mingan, habitent des maisons confortables.

Occupations.—La seule occupation, sauf dans les réserves de Natashkwan et Romaine, où l'on a entrepris pour la première fois l'été dernier, la pêche à la morue, est la chasse au gibier et aux animaux à fourrures. La chasse à ces derniers dans l'hiver de 1909, a été très faible. Les sauvages se trouvant encore dans les bois, je ne

puis donner aucun renseignemnt sur la chasse aux animaux à fourrure, de l'hiver dernier.

Tempérance et moralité.—Les mœurs de ces sauvages sont bonnes. La vente des spiritueux est presque complètement arrêtée depuis l'année dernière.

J'ai, etc.,

J. E. TREMBLAY,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
AGENCE DE TÉMISCAMINGUE,
TÉMISCAMINGUE-NORD, 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumetre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Réserve.—La réserve Témiscamingue est situé dans le comté de Pontiac, province de Québec, sur la rive nord de la rivière Ottawa, à la tête du lac Témiscamingue. Elle comprenait autrefois une superficie de 38,400 acres, mais 24,082 acres ont été remis à la couronne, laissant 14,318 acres pour l'usage le la bande. Les sauvages occupent 3,010 acres de cette étendue.

Population.—La population de la bande est de 245 âmes, soit une augmentation de 4 âmes durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette bande a été assez bonne durant l'année dernière, quelques-uns seulement sont atteints de tuberculose.

Occupations.—La majorité des sauvages de cette bande s'occupent d'agriculture, mais aucun d'eux ne compte absolument sur l'agriculture pour vivre. Durant l'hiver, quelques-uns coupent du bois à pâte, d'autres vont travailler dans les camps forestiers et en été servent de guides aux sportsmen et aux prospecteurs. Quelques-uns font encore la chasse au fusil et au piège, mais la majorité n'en fait pas.

Bâtiments.—Un seul bâtiment a été construit durant l'année.

Bétail.—Il y a eu un peu d'augmentation dans le bétail durant l'année dernière; quelques-uns ont acheté des vaches laitières, mais ils ont beaucoup plus de chevaux que les années précédentes.

Progrès.—Quelques membres progressent un peu, mais la majorité pas du tout.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques, et la plupart d'entre eux sont très attentifs à l'observance de leurs devoirs religieux.

Tempérance et moralité.—Tous les membres de la bande sont tempérants dans leurs habitudes. Il n'y a eu aucun cas d'immoralité, cependant deux ou trois ont réussi à se procurer des spiritueux.

J'ai, etc.,

J. A RENAUD,
Agent des Sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION NORD.
ANDOVER, 11 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel pour l'exercice finissant le 31 mars 1910, et concernant les sauvages placés sous ma juridiction, savoir: la bande d'Edmundston, près de la ville d'Edmundston, dans le comté de Madawaska, et la bande de Tobique, comté de Victoria, située à un mille et demi du nord du village d'Andover, le chef-lieu du comté. Ces deux bandes constituent la division nord du territoire à la charge de M. James Farrell, agent des sauvages, depuis un grand nombre d'années et qui me furent confiés dès que celui-ci eut donné sa démission. Il me fait plaisir de dire que dans les divers rapports que j'ai eus avec ces sauvages, je n'ai entendu que des compliments élogieux, au sujet de mon sage prédécesseur.

BANDE D'EDMUNDSTON.

Réserve.—Cette réserve qui comprend 709 acres, est situé vis-à-vis de la rivière Saint-Jean, près de la ville d'Edmundston. A peu près 500 acres de cette réserve se composent de terres forestières, où l'on trouve de l'épinette, du baumier dur et du peuplier. En raison de la situation avantageuse de ces terres forestières, l'on pourrait, si le feu n'y détruisait et si l'on était protégé contre les coupes de bois illégales, en retirer un revenu chaque année.

Population.—Il y a maintenant quarante-quatre sauvages qui habitent à la réserve, qui y possèdent des maisons. Une maison est en ce moment en construction.

Ces habitations sont de dimensions moyennes, avec des granges à proximité. L'une est une maison en billes, mais d'une bonne grandeur est très confortable. Une famille composée de sept personnes a vendu récemment la ferme qu'elle occupait et demeure à Sainte-Rose, province de Québec. Si cette famille était comprise avec les autres membres de la bande, la population de cette réserve serait de 51 âmes.

Occupations.—Tous les sauvages de la réserve sauf deux ont fait d'excellents débuts en agriculture. Comme ils demeurent sur la terre, ils cultivent et seront bientôt en état de se créer, de cette manière, des moyens d'existence à la réserve même, à moins qu'ils ne suivent la détestable coutume des sauvages qui regardent comme une occupation secondaire la culture de la terre. Ils possèdent quatre chevaux, trois vaches et trois jeunes bestiaux aussi 4 petits troupeaux de poules. Etant favorablement placés à cet effet, il se pourrait qu'ils trouveraient leur profit à garder ainsi de nombreux troupeaux de poules; de plus, si les femmes et les enfants pouvaient venir à s'intéresser à cette branche de l'agriculture, leur condition d'existence se trouverait par ce fait sensiblement améliorée. Les sauvages les plus avancés en âge travaillent plus ou moins à la confection des paniers ou autres articles propres aux sauvages. Les jeunes gens travaillent à l'exploitation des forêts durant l'hiver, et aux scieries ou dans le voisinage durant l'été.

Santé.—Les conditions sanitaires relativement à leur santé sont bien observées, et leurs habitations ne sont pas entassées les unes sur les autres. Ils jouissent d'une bonne santé. Durant l'année, il y a eu 1 décès, 1 noyade et deux naissances.

Tempérance.—Les sauvages de cette bande sont intelligents et industrieux, mais plusieurs ont la faiblesse inhérente à leur race, et font un usage excessif des spiritueux. Les jeunes gens qui travaillent en dehors de la maison acquièrent vite le goût de la boisson, et partout la tentation les guette car il y a plusieurs buvettes dans le village. A tout bien considérer, l'avenir de cette bande s'annonce plutôt brillamment.

BANDE DE TOBIQUE.

Réserve.—Cette réserve est située au confluent des rivières Tobique et Saint-Jean, comté de Victoria, et se trouve aussi séparée par ces deux cours d'eau des villages Andover et Perth. Quoique cette réserve soit assez bien située, il est difficile d'y avoir accès. Il y a quelques années, le gouvernement de la province avait construit un pont au-dessus de la rivière Tobique, mais il ne l'avait pas rebâti lorsque le temps l'eut endommagé. L'on construisit alors un pont en pierre et en acier à 1½ milles au-dessus du vieux site, à la tête des "Narrows" sur la rivière Tobique. Pour établir une communication entre ce pont et le village des sauvages une route fut ouverte sur les collines très escarpées en cet enlroit; justement pour cette raison, il n'y a qu'une nécessité pressante qui force les sauvages à s'en servir. Cette réserve dès lors, à moins que l'on ne s'y rende en canot, demeure aussi difficile qu'autrefois. En 1907, un bac fut établi sur la rivière Saint-Jean, conduisant à la réserve. Ce bac est sous le contrôle du conseil du comté, lequel règle les droits de péage mais le bateau et le fil de fer sont fournis par le gouvernement provincial. Durant la saison dernière, la route conduisant au bac qui se rend à Andover, de l'autre côté de la rivière, a été beaucoup améliorée aux frais du gouvernement et est une source de bien-être pour les sauvages demeurant sur la réserve en même temps que pour le public en général. Améliorer de nouveau le débarcadère au sortir du bac, de l'autre côté de la rivière, et faire dévier la route conduisant au pont des "Narrows" afin d'éviter les collines citées plus haut sont les améliorations les plus nécessaires, et qui retiennent en ce moment l'attention favorable du ministère.

Cette réserve consiste en 5,800 acres à peu près de forêts et de terres cultivables, dont 1,490 acres se trouvent du côté nord de la rivière Tobique et 4,310 acres du côté sud. Les feux de forêts qui ont sévi dans cette province l'été dernier ont causé peaucoup de dommage à ces terres, brûlant au-delà des deux tiers de cette étendue de terrain du côté sud de la rivière Tobique et un tiers du côté nord.

Population.—La population actuelle de cette bande est de 157 âmes, habitant une trentaine de maisons. Une douzaine à peu près de ces habitations sont isolées, spacieuses, et construites dans des conditions sanitaires excellentes. Les autres sont malheureusement trop entassées les unes sur les autres. Les sauvages tiennent leurs maisons propres et sont eux-mêmes d'une apparence très propre et convenablement mis. La santé générale de cette bande a été bonne, mais il y a toujours quelques cas de tuberculose parmi eux. Les germes de cette maladie doivent se trouver dans plusieurs de leurs maisons, car l'on n'a suivi aucun système de désinfection après un décès causé par cette maladie, depuis plusieurs années, ce que l'on ne fait que récemment. Il y a eu 5 naissances et 9 décès durant l'année, 7 sont morts de phtisie et 2 enfants morts-nés.

Approvisionnement d'eau.—Le village est bien pourvu d'eau pure venant de cours d'eau dont la source se trouve dans les montagnes ce qui est d'une grande importance au point de vue de la santé. Le nouveau système établi par le ministère il y a deux ans, a fonctionné d'une manière très satisfaisante l'hiver dernier, et est grandement apprécié, la vieille source servant à l'approvisionnement gèle régulièrement.

Occupations.—Les sauvages de cette bande sont tous des travailleurs, et gagnent de bons salaires soit à la ferme ou soit aux chantiers. Il s'en trouve qui s'emploient en qualité de guides pour les touristes ou autres. Les femmes trouvent de l'ouvrage durant la saison d'été, dans les villages voisins où elles font du blanchissage, du mé-

nage et de la cuisine. Pour différentes raisons, ils n'ont pas fait autant de culture que d'habitude pendant la dernière saison, mais ce fut principalement à cause des salaires élevés qu'ils ne travaillèrent pas à leur terre. Ils vivent d'après le chiffre que leur salaire rapporte, et jouissent de la vie en autant que cela leur est possible.

Observations générales.—Les sauvages de cette bande sont bien doués au point de vue musical. Dans cinq de leurs maisons l'on trouve des orgues, sans compter ceux de l'église et de la salle du conseil. Une maison est pourvue d'un piano et d'un violon.

Ce serait une source de jouissances qui donnerait en même temps un bon renom à la réserve, si quelques-uns parmi les jeunes gens lés plus entreprenants organisait un club ayant pour but l'étude de la musique d'ensemble. Il pourrait ainsi réussir à pourvoir la réserve d'une fanfare.

J'ai, etc.,

GEO. E. BAXTER,
Agent des Sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION DU NORD-EST,
BOUCTOUCHE, 11 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel et les statistiques pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Situation.—Cette agence est dans la partie nord-est du Nouveau-Brunswick, et comprend toutes les réserves sauvages des comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberland, Kent et Westmoreland.

BANDE DE LA RIVIÈRE-À-L'ANGUILLE.

Réserve.—Cette réserve est dans le comté de Ristigouche, à quatre milles environ de la ville de Dalhousie, et à égale distance environ de la ligne principale du chemin de fer Intercolonial. Elle renferme 220 acres, dont une partie seulement est défrichée, le reste se composant de terres à bois et de marais.

Population.—Cette bande compte 89 âmes, soit une augmentation de 4. Il n'y a eu aucun décès durant l'année.

BANDE DE BATHURST.

Réserves.—Ces sauvages ont deux réserves: l'une celle de Pabineau est à environ sept milles de la ville de Bathurst, comté de Gloucester, et l'autre l'île Saint-Pierre, à environ un demi-mille de Bathurst. La réserve Pabineau contient environ 1,000 acres, en majeure partie boisée, et l'île Saint-Pierre, presque toute défrichée renferme 16 acres. L'île est séparée de la terre ferme par un passage étroit d'environ un mille de l'agence. Les sauvages de Bathurst s'étaient d'abord établis à Pabineau, mais la plupart d'entre eux, actuellement, habitent sur l'île qui est plus près de la ville.

Population.—La population est de 33 âmes, soit une diminution de 2.

BANDE DE L'ÉGLISE-BRÛLÉE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive de la baie Miramichi, à 30 milles environ de la ville de Chatham, comté de Northumberland. A cet endroit le pays est élevé, les terres sèches et la réserve est d'un aspect agréable. Elle contient 2,058 acres, dont 250 acres environ se trouvent occupés par les sauvages. Le reste est en bois.

Population.—La population est de 223 âmes, une diminution de 4. Il y a eu 8 naissances et 4 décès durant l'année.

BANDE DE EEL-GROUND.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord du bras nord-ouest de la rivière Miramichi, comté de Northumberland, à six milles environ de la ville de Newcastle. Elle contient 2,682 acres, dont 225 sont défrichées et occupées par les sauvages, le reste est en bois. Le sol est fertile.

Population.—La population est de 155 âmes, une augmentation de 4. Il y a eu 5 naissances et 1 décès durant l'année.

BANDE DE LA RIVE-ROUGE.

Réserve.—Cette réserve est située sur les deux côtés de la petite rivière Miramichi du sud-ouest à quinze milles environ en amont de Newcastle, comté de Northumberland. Elle contient quelque 5,000 acres dont les sauvages occupent environ 50 acres. Le reste est couvert de bois dur et mou, bois de sciage et de chauffage.

Population.—La population est de 59, une augmentation de 2. Il y a eu 2 naissances et pas de décès durant l'année.

BANDE DE LA GRANDE-ANSE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord de la rivière Richibouctou, comté de Kent, à environ 10 milles en amont du village de Rexton. Elle renferme environ 2,000 acres, dont les sauvages occupent près de 200 acres. Le reste est en bois, avec une certaine étendue de marécages. Le sol est généralement fertile.

Population.—La population de la bande est de 323, une augmentation de 9. Il y a eu 12 naissances et 3 décès durant l'année.

BANDE DE L'ILE-DES-SAUVAGES.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure de la rivière Richibouctou, comté de Kent, et contient 100 acres de terres sèches, sablonneuses. Environ 25 acres sont en culture, le reste est couvert de petites épinettes et de sapins rabougris.

Population.—La population est de 32 âmes, une diminution de 3, causée par l'immigration.

BANDE DE BOUCTOUCHE.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté nord de la rivière Bouctouche, à trois milles en amont du village de Bouctouche, comté de Kent. Elle renferme environ 350 acres dont 50 sont défrichés et occupés par les sauvages; le reste est en terre à bois. Le sol est très fertile.

Population.—La population est de 22, une diminution de un.

AUTRES RÉSERVES.

Les autres réserves dans cette agence ne sont pas habitées par des sauvages, excepté la réserve Fort-Folly, dans le comté de Westmoreland, où demeurent quelques familles sauvages. La réserve de Pockmouche, comté de Gloucester et celle de Tabusintac, comté de Northumberland, appartiennent à la bande de l'Eglise-Brûlée. La réserve de

Pockmouche contient 2,477 acres, presque tout en bois, de pins et d'épinettes rabougris, il y a aussi quelques marais. La réserve Tabusintac contient 8,070 acres de bois de sciage et autres; on y voit de l'épinette, du pin, du cèdre, de la pruche et du bois dur. La réserve Grand-Trou, comté de Northumberland, est divisée entre les bandes de Eel-Ground et de la Rive-Rouge, elle renferme 6,303 acres, une partie est couverte de bois de sciage et de chauffage, l'autre de pins rabougris. Le sol dans la partie nord de cette réserve est bon, mais la partie sud est sablonneuse et impropre à la culture. Il y a une excellente pêche à saumon réservée dans cette réserve, et une autre dans la réserve Pabineau, comté de Gloucester. Les réserves Renous et de la Pointe-des-Sauvages sont toutes deux dans le comté de Northumberland. L'une et l'autre contiennent 100 acres de bonne terre. La première appartient à la bande de Eel-Ground, l'autre à la bande de la Rive-Rouge. La réserve Fort-Folly sur la rivière Petitcodiac, comté de Westmoreland, renferme 62½ acres, dont une lisière seulement, le long de la rivière, est cultivable, le reste consistant en terre rocailleuse et couverte de bosquets d'épinettes.

SAUVAGES N'HABITANT PAS DES RÉSERVES.

Il y a un certain nombre de sauvages dans cette agence qui ont quitté les réserves et se sont établis à des endroits plus rapprochés des villes et des villages.

Dans le comté de Westmoreland, il y a un établissement sauvage près de Dorchester, un autre près de la jonction de Painsec, sur le chemin de l'Intercolonial. Ils sont au nombre de 62, y compris les familles sauvages demeurant à Fort-Folly. Ils habitent des cabanes et ne portent aucune attention à l'éducation de leurs enfants, ni à l'agriculture.

OBSERVATIONS S'APPLIQUANT À TOUS LES SAUVAGES DE CETTE AGENCE.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs.

Population.—Le total de la population sauvage de cette agence est de 998 âmes, soit une augmentation de 15.

Santé et hygiène.—Il y a eu plusieurs cas de maladies parmi ces sauvages, dans le cours du dernier hiver, principalement la grippe, la consomption, la pneumonie et autres maladies pulmonaires. Plusieurs décès ont été causés par la pneumonie. Il n'y a eu aucune maladie de nature contagieuse ou infectieuse, sauf celles mentionnées plus haut. Au printemps un grand nombre de sauvages blanchissent à la chaux et nettoient parfaitement leurs maisons. Ils ont également soin de ramasser et de brûler les immondices et les rebuts qui s'accumulent autour de leurs maisons durant l'hiver.

Occupations.—Les sauvages qui demeurent sur les réserves près de la mer, font la pêche; ceux qui sont plus loin dans les terres, travaillent dans les chantiers et au flottage du bois. Dans la saison d'été, ils trouvent de l'ouvrage dans les scieries et au chargement des navires, et ils ont de bons gages pour ces ouvrages. La plupart d'entre eux font un peu de culture. Ils s'occupent tous de la fabrication et de la vente des paniers, de cuvettes et autres articles sauvages. Ceux qui vivent en dehors des réserves mendient et vendent leurs articles de fantaisie. Très peu d'entre eux font la chasse, mais un certain nombre servent de guides aux sportsmen.

Bâtiments.—Les sauvages qui vivent sur les réserves occupent de petites maisons en charpente; ceux qui résident en dehors des réserves vivent dans des camps ou dans des cabanes; ceux qui ont des animaux ont de petites granges en charpente. La bande de l'Eglise-Brûlée possède en ce moment une école en bien mauvais état, mais des soumissions sont envoyées à l'effet d'en construire une nouvelle, laquelle sera, dès qu'on l'aura terminée, la plus belle et la plus confortable des écoles de l'agence. Cette bande possède également une salle de conseil et un violon sur la réserve. L'église qui se trouvait sur la réserve a été détruite par un incendie l'année dernière, mais les sauvages de cette bande ont résolu d'en reconstruire une, dont les fondations sont en ce

moment terminées. La bande de Eel-Ground possède une église, une salle de conseil, un violon et une nouvelle maison d'école. L'église est trop petite pour leurs besoins et ils sont à prendre des mesures pour en bâtir une neuve. La bande de la Rive-Rouge possède une église qu'elle entretient avec l'aide des blancs du voisinage appartenant à la même religion et c'est son intention de construire un violon durant l'été prochain.

La bande de la Grande-Anse possède une école, une salle de conseil, un violon, une église et autres bâtiments attenants. La bande de l'Ile-des-Sauvages possède une église; les sauvages de Fort-Folly, aussi.

Bétail et instruments aratoires.—Plusieurs sauvages des bandes de la Rive-Rouge, de Eel-Ground, de l'Eglise-Brûlée, de la Grande-Anse et de l'Ile-des-Sauvages possèdent des animaux et quelques instruments aratoires; mais le plus grand nombre des sauvages de cette agence ne possèdent ni les uns ni les autres. A Eel-Ground, les sauvages possèdent une herse à disques, et une charrue polysocs pour l'usage de la bande. En général, ils ne prennent pas un soin extraordinaire de leurs animaux et de leurs instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a plusieurs sauvages sur les différentes réserves qui sont industrieux, et font des progrès; mais je regrette de dire que la grande majorité d'entre eux ne font aucun progrès. Ce n'est pas, en général, un peuple économe, aussi la maladie les trouve-t-elle sans ressources pour s'en retirer; ils attendent en conséquence l'assistance du ministère. Ces sauvages vivent en bons termes avec leurs voisins les blancs, et en général sont paisibles et observent bien la loi.

Religion.—Tous ces sauvages appartiennent à la religion catholique romaine, et sont profondément attachés à leur église. Les églises qu'ils fréquentent sont à proximité des réserves, et leurs pasteurs exercent une grande influence sur eux.

Tempérance et moralité.—Plusieurs de ces sauvages sont sobres, mais il y en a beaucoup qui se procurent de la boisson en dépit de tous nos efforts pour empêcher la vente des spiritueux. Leurs mœurs, en général, sont bonnes.

J'ai, etc.,

R. A. IRVING,
Agent des Sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION DU SUD-OUEST,
CENTREVILLE, 28 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

BANDE DE WOODSTOCK.

Réserve.—Cette réserve est située à trois milles en aval de la ville de Woodstock. Elle fait face à la rivière Saint-Jean et contient 160 acres, y compris des pâturages et des forêts.

Population.—La poulation de cette bande est de 66.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont une bonne santé. Il y a eu deux décès durant le cours de l'année.

Occupations.—Les jeunes gens travaillent dans les chantiers durant l'hiver et au flottage des billes le printemps; d'autres travaillent pour des cultivateurs à l'aise dans le voisinage de la réserve. La bande s'occupe peu d'agriculture.

Bâtiments.—Leurs maisons sont de petites construction en charpente. Dans certains cas elles sont encombrées, et ne sont pas aussi proprement tenues qu'elles devraient l'être.

Tempérance et moralité.—Bien que les membres de cette bande aient à travailler rudement pour soutenir leurs familles, leurs mœurs sont bonnes, et en général, à de rares exceptions près, ils évitent l'usage des boissons enivrantes.

BANDE SAINTE-MARIE.

Réserve.—La réserve se trouve directement vis-à-vis la ville de Fredericton, dans la paroisse Sainte-Marie. Elle contient deux acres sur la rivière Saint-Jean.

Population.—La population de la réserve est de 116 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de la bande pour l'année dernière a été assez bonne. Il n'y a eu aucune maladie contagieuse. Il se trouve un bon nombre de vieux sauvages sur la réserve.

Occupations.—Les hommes jeunes et valides sont chasseurs, guides, bûcherons, flotteurs, chargeurs de navires etc. Les sauvages agés s'occupent de la confection d'articles sauvages.

Tempérance et moralité.—Malgré les tentations qui les entourent, la conduite morale de ces sauvages est assez bonne. L'usage des boissons enivrantes diminue graduellement chez eux.

BANDE KINGSCLEAR.

Réserve.—Cette réserve est située dans la paroisse de Kingsclear, à onze milles de la cité de Fredericton et fait face à la rivière Saint-Jean. Elle comprend 460 acres, y compris des terres à bois et des terres arables.

Population.—La population de la bande est de 68.

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été excellente. Aucune maladie de nature contagieuse n'y a sévi durant le cours de l'année. Leurs maisons sont toutes construites sur un versant de colline et sont proprement tenues en été.

Occupations.—Cette bande s'occupe de la fabrication d'articles sauvages, de travailler dans les bois, du flottage du bois, de la mise en radeau du bois et d'agriculture. En été, un grand nombre visitent les places d'eau, sur la rivière Saint-Jean, où ils vendent à de bons prix leurs articles de fantaisie aux touristes.

Bétail.—Ces sauvages possèdent plusieurs chevaux dont ils prennent grand soin, mais n'ont que quelques bestiaux.

Tempérance et moralité.—Leur conduite morale est bonne, et ils évitent l'usage des boissons enivrantes.

BANDE D'OROMOCTO.

Réserve.—La réserve se trouve à Oromocto à onze milles en aval de Fredericton, elle contient 125 acres de forêt et de terre défrichée.

Population.—La population de la bande est de 46 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Il y a eu quelques cas de grippe. La réserve est bien alimentée d'eau de source pure.

Occupations.—La plupart de ces sauvages sont des journaliers, et s'engagent comme bûcherons, ou chez les fermiers ou habitants d'Oromocto. Vu la rareté du frêne, ils font très peu d'articles sauvages; la culture à part celle des pommes de terre, se fait sur une très petite échelle. Ce qu'il faut à la plupart des sauvages de cette agence, c'est de l'emploi qui leur permette de subvenir à leurs besoins.

Tempérance et moralité.—Leurs habitudes et leur conduite morale, sauf de rares exceptions, sont bonnes.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs.

J'ai, etc.,

JAMES WHITE,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE.
BUREAU DE SURINTENDENT DES SAUVAGES,
RIVIÈRE BOURGEOIS, 25 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1910, sur les affaires des sauvages des provinces maritimes, mais plus particulièrement sur celles concernant la province de la Nouvelle-Ecosse.

Population.—En comparant les divers états statistiques que j'ai sous les yeux, et qui embrassent la période des sept dernières années, je constate que le nombre des sauvages dans le Nouveau-Brunswick a subi une augmentation de 8 pour cent durant les trois années précédant 1909-10, tandis que la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard accusent respectivement une diminution 2.14 et 3.7 pour cent.

La population sauvage des trois provinces maritimes peut être portée en chiffres ronds, à 4,300; les sauvages de la Nouvelle-Ecose sont à peu près égaux, quant au nombre, à ceux des deux autres provinces réunies, bien que, en 1906, on y en comptait 132, ce qui excédait de 6.5 pour cent les deux autres provinces. Le changement que l'on constate ne signifie pas que le nombre des sauvages de la Nouvelle-Ecosse ait diminué jusqu'à ce point-là dans la période mentionnée plus haut: elle est due à l'augmentation déjà spécifiiée de la population sauvage du Nouveau-Brunswick.

Santé et hygiène.—Il y a eu un grand nombre de maladies parmi les sauvages de la Nouvelle-Ecosse, durant le cours de l'année, lesquelles avaient pour la plupart les caractères de la tuberculose, et il me semble même que le nombre de ceux qui ont été atteints par la tuberculose sous ses formes diverses, est encore plus grand que les apparences ne le laissent voir. Il est difficile d'ailleurs de s'en rendre compte exactement, la négligence étant un défaut commun à cette race. Cette remarque est juste pour les hommes plus particulièrement, lesquels sont dénués presque totalement d'énergie et de persévérance.

Ceci est l'expression de ma pensée sur la situation, cependant, je considère avec une vive satisfaction, que les mesures récemment prises par le ministère pour combattre ce défaut, d'une manière pratique, seront très avantageuses à la plupart des cas, mais surtout à ceux où il y a des chances de rétablissement. Je me souviens en ce moment d'un jeune sauvage que l'on a traité pour la consomption scrofuleuse avec un succès complet.

Ici je me permettrai de mentionner l'intérêt profond manifesté actuellement par les classes les plus intelligentes dans les milieux civilisés au sujet du traitement de la tuberculose à toutes ses périodes, et visant si possible, à une complète suppression de la maladie, ou, au moins à la diminution de ses ravages. A cette fin, des sociétés ont

été organisées dans les centres importants, et l'on espère que les masses recevront par leur entremise, des notions précieuses à ce sujet, et une ligne de conduite à suivre, laquelle aura été approuvée et adoptée par les professionnels et les hommes de science les plus compétents sur ces matières.

Mais dans cette louable propagande pour soulager de nombreux tuberculeux, et pour protéger la santé publique des dangers de cette maladie, je constate, en autant toutefois que mes observations le permettent, que les pauvres Micmacs semblent avoir été oubliés dans ce programme. Le fait, puisque fait il y a, est probablement dû à une croyance populaire très répandue dans la Nouvelle-Ecosse au sujet de ces sauvages. Le peuple dans cette province les considère comme des pensionnaires spéciaux du gouvernement du Dominion. A celui-ci incomberait le devoir de veiller à leur sécurité physique et de se porter à leur aide lorsqu'ils auront des difficultés ou se trouveront en détresse, et toujours, bien entendu, par l'entremise des agents officiels du département des Affaires des Sauvages.

Je note ici avec plaisir la vigouseuse initiative prise récemment par le gouvernement, à la fin d'enrayer la marche de la tuberculose parmi les sauvages.

Il n'y a pas à en douter, les sauvages deviennent de plus en plus attentifs aux règlements de l'hygiène, lesquels leur sont prescrits par l'autorité officielle, pour leur plus grand bénéfice et qui sont, de fait, leur principale sauvegarde contre cette maladie. Tous sont favorablement impressionnés par cette idée que l'air pur et frais dans les maisons est essentiel à la conservation et à l'amélioratoin de la santé. Ainsi que la propreté sur soi et dans toutes choses est un facteur hygiénique de la plus haute importance.

La petite vérole qui a sévi dans la Nouvelle-Ecosse pendant quelque temps, s'est déclarée en janvier dernier, parmi les sauvages du comté de King. L'épidémie fut d'une nature bénigne, et les personnes atteintes ont été promptement et soigneusement traitées; aucun dénouement fatal n'en est résulté. Mais ce fut une source d'anxiété et de trouble pour les autorités médicales et l'agent, lesquels néanmoins n'essayèrent pas de se soustraire à leurs responsabilités sur ces matières, et firent face résolument à la situation qu'ils réussirent à améliorer rapidement.

Occupations.—Les industries en rapport avec le goût de la plupart des sauvages et que l'on peut qualifier du nom de "manufactures indigènes", sont, par exemple: la fabrication de manches de haches, de paniers et de cuves; de manches de pics à l'usage des ingénieurs et des carriers; des tinettes pour le beurre pour le fermier et le commerçant; de bâtons de hockeys, de mocassins de luxe, etc. La majorité des sauvages sont plus ou moins occupés à cultiver leurs terres, et plusieurs d'entre eux consacrent leur temps à la pêche et à l'exploitation des forêts. Quelques-uns, chaque printemps, sont fort recherchés en qualité d'experts pour le flottage du bois.

Leurs efforts ne furent pas couronnés de succès relativement à l'agriculture durant le cours de l'année, ce fut plutôt le contraire, principalement pour les sauvages de la Nouvelle-Ecosse. La récolte du foin fut des plus médiocres. Celle des pommes de terre fut un désastre, car elle fut petite et la qualité de ce légume inférieure; même la plus grande partie de celles que l'on avait mises en cave se gâta et l'on dut les jeter. Ces deux revers dans la récolte causa un grand dommage l'hiver dernier, et l'on fut tenu en conséquence d'aider les sauvages plus qu'à l'ordinaire, afin de prévenir dans la plupart des cas la misère et la pauvreté.

Tribu et religion.—Les sauvages des Provinces maritimes sont des Micmacs, et appartiennent à la grande famille algonquine. Tous sont de sincères adhérents à la religion catholique romaine. Ceux qui le peuvent, entreprennent chaque année de pieux pèlerinages dans des centres importants, où l'on célèbre solennellement la fête de leur patronne, Sainte-Anne.

Moralité.—Leurs mœurs peuvent être comparées favorablement avec celles des autres citoyens. Ils sont paisibles et observent bien la loi. Des crimes d'une nature sérieuse sont inconnus parmi eux. Les cas d'ivresse sont extrêmement rares. D'après

mon expérience, étant au milieu d'eux depuis une période de trois années, je n'ai pas encore aperçu un sauvage sous l'influence de la boisson.

Pour des informations plus détaillées au sujet de ces matières, et comme je ne les ai traitées que d'une manière générale dans ce rapport, je prierais ceux qui les désireraient de s'en référer aux états statistiques et aux rapports envoyés au ministère par les différents agents locaux faisant partie de cette surintendance.

J'ai, etc.,

A. J. BOYD,
Surintendant des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ D'ANNAPOLIS,
ANNAPOLIS, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les affaires concernant cette agence, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserves.—L'agence comprend deux réserves. La réserve de Liverpool-Road, située sur le chemin de ce nom, à 8 milles de la ville d'Annapolis, contient 572 acres. La terre ne vaut rien pour la culture, mais elle est assez bien couverte de bois de seconde venue, qui, s'il est convenablement protégé, deviendra précieux plus tard. La réserve de Fairy-Lake est louée pour un certain nombre d'années, ce qui est un changement désirable; il y a eu plusieurs améliorations excellentes sur la réserve, sans que pour cela l'on ait eu à souffrir sous le rapport de ses avantages naturels. Les termes du bail s'accomplissent strictement. Le sol est assez bon, et l'aspect de la réserve est idéal. Plus tard, elle rapportera un revenu suffisant pour faire face aux dépenses de l'agence.

Population.—La population de cette agence est de 67.

Santé et hygiène.—Il y a quatre cas de tuberculose, mais on veille à ce que la maladie ne se répande pas en pratiquant l'isolation. Sauf ces exceptions, la santé des membres de cette agence a été bonne.

Bâtiments.—Les maisons sont toutes des constructions en bois, et tenues assez propres et nettes. Ces sauvages observent volontiers les règlements de l'hygiène.

Ressources et occupations.—La plupart font des efforts pour cultiver la terre, ce qui, je crois, devrait être encouragé de toute manière; mais leurs principales occupations sont la coupe de bois en hiver, le flottage, servir de guide aux sportsmen, et la confection de paniers, la pêche et la chasse et la chasse au piège.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart d'entre eux sont actifs et travaillent volontiers, mais ils n'ont pas le sens de l'épargne, bien qu'ils vivent assez confortablement lorsqu'ils sont en bonne santé, mais vienne un accident ou une maladie, alors il faut les secourir.

Tempérance et moralité.—Les sauvages font de réels progrès dans cette voie. Il n'y a eu aucun rapport défavorable contre eux durant l'année.

Religion.—Ils sont tous catholiques.

J'ai, etc.,

JOHN LUCY,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DE L'AGENCE DES COMTÉS D'ANTIGONISH ET DE GUYSBOROUGH,
HEATHERTON, 4 juin 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel et l'état statistique pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs.

Réserves.—Il y a trois réserves dans le comté d'Antigonish, dont une à Sunnyside, une à Afton, et l'autre à Heatherton, mais il ne s'en trouve aucune dans le comté de Guysborough. Les sauvages de Guysborough sont établis sur une terre dont ils ont pris possession d'eux-mêmes et qui est située dans un endroit appelé "Cook's Cove."

Population.—La population de cette agence se compose de 217 âmes, une augmentation de 3 depuis l'année dernière. Il y a eu 7 naissances et 4 décès.

Santé et hygiène.—Ces sauvages, en général, ne jouissent pas d'une bonne santé. Le rhumatisme et des rhumes dégénérant en affection pulmonaire semblent les maladies les plus répandues. La majorité entretiennent bien leurs maisons, qui sont nettes et propres.

Occupations.—Leurs occupations principales sont l'agriculture, la fabrication de cuves, paniers, manches de haches et de pics. Ils s'engagent aussi comme journaliers.

Bâtiments.—Les constructions de cette agence sont en bois à l'exception de quelques cabanes, et maintenues en bon état.

Traits caractéristiques et progrès.—Plusieurs d'entre eux sont industrieux, observent bien la loi et leurs conditions d'existence semblent s'améliorer d'année en année, mais la majorité est pauvre.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages constituent une classe de gens sobres, honnêtes et moraux.

J'ai, etc.,

JOHN R. McDONALD,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DU CAP-BRETON, AGENCE ESKASONI,
ILE NOËL, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel accompagné de l'état statistique, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Population.—La population est de 116 âmes, une diminution de 19 depuis l'année dernière. Cette diminution a été causée par l'immigration des sauvages dans les centres manufacturiers.

Réserve.—La réserve se trouve sur les bords du lac Bras-d'Or et contient environ 2,800 acres. La moitié est défrichée et un tiers en culture. Le reste est en forêt de pins, de pruches et d'épinettes d'un bon rapport.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne durant le cours de l'année. Il n'y a eu que 4 décès—trois adultes et un enfant. Au sujet des adultes, l'un a succombé à la tuberculose et les deux autres à la pneumonie. Un autre garçon se rétablit d'une attaque de pneumonie, et une femme alitée à la suite de crachements de sang est en convalescence. L'épidémie de gale qui se répandait à travers la réserve depuis plus d'un an est maintenant disparue. Les prescriptions sanitaires sont assez bien observées. Les sauvages semblent s'efforcer de se conformer aux instructions qu'ils ont reçues au sujet d'une meilleure observance des lois de l'hygiène. Je crois que quelques-uns ont été vaccinés il y a quelques années et j'essaie de leur faire comprendre combien il serait dans leur intérêt de se faire vacciner tous. A moins que cela ne soit fait, j'ai peur que leurs habitudes migratoires n'entraînent des résultats désastreux.

Occupations.—Les sauvages de cette réserve s'occupent de culture de la terre, de la coupe du bois, de la pêche, de la tonnellerie et de la fabrication des paniers. Mais l'agriculture semble pour eux un art inutile. Leur culture se confine aux pommes de terre et à une petite quantité d'avoine. Les travaux de la ferme ne commencent jamais avant le mois de juin, et lorsque la saison se montre défavorable, le résultat est toujours une récolte très faible. Le sol est exceptionnellement bon et si les sauvages apportaient plus d'attention à la culture et s'en occupaient d'une manière plus scientifique, ils en retireraient un grand confort. La faible récolte de grain obtenue chaque année, jointe au manque de ressources chronique de ce peuple, est un obstacle sérieux qui les empêche de se livrer davantage à la culture et, sur ces matières, l'année qui vient de s'écouler a été encore plus mauvaise que d'habitude.

Bâtiments.—Presque toutes les maisons sont en charpente. Les sauvages de cette réserve méritent des éloges pour la manière généreuse avec laquelle ils ont cédé leur maigre avoir et l'ont affecté à l'érection de leur nouvelle église. Cet édifice est maintenant terminé à l'extérieur et sera tout à l'avantage de la paroisse lorsqu'il sera complété. L'on a construit une grange l'automne dernier.

Bétail.—A quelques exceptions près, tous les sauvages gardent des bestiaux de certaines espèces. Ces animaux sont abrités sous de bonnes étables en hiver, et ont d'excellents pâturages pendant l'été.

Instruments aratoires.—Les deux tiers des sauvages à peu près possèdent quelques instruments aratoires, tels que des charrues, des charrettes, des herses, etc. Deux d'entre eux ont des faucheuses.

Traits caractéristiques et progrès.—A peu d'exceptions près les sauvages de cette rserve sont industrieux, mais comme ils ne possèdent pas un bon système, leur culture ne leur rapporte pas de résultats satisfaisants. Ils observent bien la loi.

Tempérance et moralité.—Les mœurs de ces sauvages sont bonnes et il n'y en a qu'un ou deux faisant usage de spiritueux.

J'ai, etc.,

J. J. McKINNON,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DU CAP-BRETON, AGENCE DE SYDNEY,
SYDNEY, 11 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel et l'état statistique pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

BANDE DE SYDNEY.

Les sauvages de cette bande habitent une réserve située dans la ville de Sydney. Elle est remarquablement bien placée sur le chemin du Roi, à un mille à peu près du point central des affaires de la ville, et le terrain s'élève en pente douce à l'extrémité du havre de Sydney. Elle contient 3¾ acres de bon terrain sec. Cette bande possède également 640 acres de réserve sur le chemin "Caribou Marsh", à 5 milles à peu près de Sydney, lesquelles sont couvertes entièrement d'excellent bois de charpente, à l'exception de 15 acres remplis de marais rapportant chaque année une large récolte de mauvaises herbes. Aucun de ces sauvages ne demeurent permanemment sur cette réserve; quelques-uns d'entre eux y campent durant l'été et s'occupent de chasse ou se livrent à la fabrication de paniers, de manches de pics et de haches. Ils se procurent également sur la réserve leur bois de chauffage.

Tribu.—Tous ces sauvages sont des Micmacs.

Population.—La population actuelle est de 100 âmes.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages est meilleure comparativement à celle des autres habitants de la ville. Ils sont presque tous préservés de la tuberculose à l'exception de quelque cas sporadique ici et là. Les conditions sanitaires sont très bonnes vu la belle situation, et les moyens fournis pour l'amélioration des conditions sanitaires. Chaque printemps on prend soin de brûler les déchets accumulés durant l'hiver, et toutes les maisons sont blanchies et complètement nettoyées.

Occupations.—Ils ne semblent pas enclins à la paresse, mais à certains temps les hommes trouvent difficilement de l'ouvrage. Les femmes sont industrieuses et gagnent assez d'argent à faire du nettoyage et du blanchissage.

Bâtiments.—Ils vivent tous dans des maisons qui, tout en n'étant pas très grandes, sont assez confortables et ils sont très avancés dans les soins du ménage.

Religion.—Ils sont tous catholiques.

Tempérance et moralité.—A cet égard, je crois pouvoir assurer qu'ils sont meilleurs que plusieurs autres classes de gens plus éclairés. La grande majorité des hommes et des femmes sont strictement sobres. Il peut y avoir une demi-douzaine au plus d'entre eux qui boivent occasionnellement, mais il n'y a pas un ivrogne dans toute la bande.

BANDE DE SYDNEY-NORD.

Ces sauvages vivent sur les terres appartenant à la compagnie *Nova Scotia Coal and Steel,* à environ un mille et demi de la ville de Sydney-nord.

Tribu.—Tous ces sauvages sont des Micmacs.

Population.—La population actuelle est de 27 âmes, mais deux familles ont quitté la tribu peu de temps avant que je fasse le recensement de cette année.

Santé et hygiène.—Il y a plusieurs maladies chez ses sauvages, cela provient, sans doute, de l'insalubrité des lieux où ils demeurent, à leur indifférence pour ce qui concerne les conditions sanitaires et à leur pauvreté.

Occupations.—Ils font de la tonnellerie et des paniers de différentes sortes.

Bâtiments.—Leurs bâtiments, à l'exception de quatre maisons, sont de condition très inférieure. Comme peu d'entre eux vivent ici continuellement ils portent peu d'intérêt à leurs habitations.

Religion.—Ils sont tous catholiques.

Tempérance et moralité.—Ils sont tous sobres et ne causent jamais de scandale public.

J'ai, etc.,

D. K. McINTYRE,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE COLCHESTER,
TRURO, 19 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel avec les statistiques qui l'accompagnent, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserve.—La réserve de Millbrook est située sur le chemin de Halifax à 3 milles au sud de Truro. Elle a une superficie de 35 acres. Avec un lot boisé de 80 acres.

Population.—La population de cette agence est de 93 âmes. Il y a eu 7 décès, et 4 naissances, et 8 ont émigré, ce qui fait une diminution de 11 âmes sur la population de l'an dernier.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu de décès de nature épidémique dans la réserve l'année dernière, mais les pertes causées par la tuberculose ont été très grandes, toutes chez les adultes. Le plus ancien membre de cette bande, Mme Paul, est morte cette année, âgée de 100 ans.

Les maisons sont tenues proprement, mais en vivant tous dans une ou deux chambres comme ils le font, il est impossible d'éviter l'infection parmi les membres de la famille.

Occupations.—Ces sauvages ont tous un petit morceau de terre qu'ils cultivent en saison. Le reste de l'année ils chassent et pêchent. Ils s'engagent dans les chantiers, s'occupent à faire des paniers, et ils ont fabriqué environ 1,000 douzaines de crosses.

Progrès.—Du côté matériel les sauvages ont fait peu de progrès durant l'année. Cela provient de leur tendance au vagabondage et du manque d'effort soutenu dans leurs occupations. A cette époque toutes les fourrures rapportent un prix élevé et ceux qui sont engagés dans la chasse en retirent un bon salaire.

Tempérance.—Les sauvages sont presque tous tempérants, c'est dû en partie à leur inclination et surtout à la difficulté qu'ils ont de se procurer la boisson. Leur conduite est assez bonne.

J'ai, etc.,

ROBERT H. SMITH,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE CUMBERLAND,
PARRSBORO, 2 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel avec les statistiques agricoles et industrielles qui l'accompagnent pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Tribu.—Tous les sauvages de ce comté appartiennent à la tribu des Micmacs.

Réserve.—La seule réserve de cette agence, celle de Franklin Manor, est située près de la rivière Halfway à environ 14 milles de Parrsboro et à 35 ou 40 milles de la ville d'Amherst. Elle contient 1,000 acres de bonne terre. Plus de 50 sauvages résident sur ou près de cette réserve. Le reste est dispersé et quelques-uns habitent Springhill-Junction, Southampton ou la rivière Hébert.

Population.—Le nombre total des sauvages de cette agence est de 103, comprenant 21 hommes, 23 femmes, et 59 enfants et jeunes gens âgés de moins de 21 ans.

Pendant l'année il y a eu 5 naissances et 2 décès. Grâce à l'émigration la population a augmenté de 5 âmes, ainsi à la fin de cette année il y a dans ce comté 8 sauvages de plus que l'année dernière.

Religion.—Tous ces sauvages sont des catholiques. Ils ont une petite chapelle qui leur appartient et sont très fidèles à leurs devoirs religieux.

Santé et hygiène.—Pendant l'année il y a eu lieu très peu de maladie parmi les sauvages. Les deux décès ont été dus à la tuberculose. Les précautions sanitaires recommandées par le département ont été observées aussi attentivement que possible. Presque tous furent vaccinés avec succès.

Occupations.—Les sauvages résidant sur ou près de la réserve dépendent en partie du produit de leur ferme pour leur existence. Quelques-uns travaillent dans les chantiers l'hiver et aux moulins à scie l'été. Quelques-uns font des cuvettes, des paniers, des manches de pics, et tous font plus ou moins de chasse et de pêche. Quelques jeunes gens servent de guides pour les parties de chasse, et de cette manière gagnent beaucoup d'argent. Les femmes et les enfants cueillent et vendent des baies et des fleurs de mai, et plusieurs d'entre eux quêtent plus ou moins des vêtements et de la nourriture des blancs.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns de ces sauvages sont industrieux et se font une existence assez bonne. Les autres sont indolents et sont toujours très pauvres. Tous respectent les lois. Ils sont tous imprévoyants, et ne mettent rien de côté pour les mauvais jours.

Tempérance et moralité.—Tous ces sauvages sont tempérants. Depuis plusieurs années je n'ai pas vu ni même entendu dire qu'un d'entre eux s'était enivré. Moralement, aussi, ils ont beaucoup progressé.

J'ai, etc.,

F. A. RAND,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE DIGBY,
RIVIÈRE-À-L'OURS, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel avec les statistiques qui l'accompagnent pour l'année finissant le 31 mars 1910.

Réserve.—La réserve est située à un mille et demi du village de la Rivière-à-l'Ours, et contient 1,600 acres, dont 8 sont cultivés et 200 en pâturage naturel, le reste est en bois debout, presque tout de seconde croissance, en majeure partie composé de bois dur.

Population.—La population est de 98, dont 18 demeurent à Weymouth. Pendant l'année il y a eu 4 naissances et 8 décès, ce qui fait une diminution de 4 comparativement à l'an dernier.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été assez bonne durant l'année, à l'exception de quelques cas de consomption. Les précautions sanitaires ont été observées autant que possible.

Occupations.—Les sauvages font très peu de culture. Ils agissent comme guides, travaillent dans les bois, et font le flottage, ils fabriquent des manches de haches et de renards, des canots, des paniers et des travaux de fantaisie de toutes sortes.

Bâtiments.—Les bâtiments sont presque tous en planche, bien réparés et confortables.

Religion.—Ils sont tous catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages sont industrieux; quelques-uns sont pauvres et ont besoin de secours, principalement durant les mois d'hiver.

Tempérance et moralité.—A l'exception de quelques-uns, ils sont très tempérants, leur conduite est morale et ils respectent les lois.

J'ai, etc.,

JAS. H. PURDY,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ D'HALIFAX,
SHEET-HARBOUR, 20 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel avec les statistiques qui l'accompagnent, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs.

Réserves.—Il y a six réserves dans cette agence comprenant 2,269 acres. Aucun sauvage n'y réside, vu la situation isolée.

Population.—La population des sauvages de ce comté est actuellement de 211, résidant à divers endroits, savoir: Bedford, Dartmouth, Elmsdale, Enfield, Fall-River, Sheet-Harbour et Wellington.

Santé et hygiène.—Dans le cours de l'année il y a eu beaucoup de maladie et la tuberculose semble augmenter. Une forme bénigne de petite vérole a sévi, mais maintenant, graâce aux précautions, les cas sont confinés dans une ou deux maisons. Les précautions sanitaires ont été observées aussi bien que possible. Quelques-uns des sauvages sont très propres et particuliers pour leurs demeures.

Occupations.—La culture, la pêche, la chasse et la coupe du bois sont les principales sources de revenu. Quelques-uns sont très pauvres et ne peuvent pas subsister sans des secours du gouvernement.

Bâtiments.—La plupart des bâtiments sont en planches et assez confortables. Les nomades s'en tiennent tous aux camps ou chantiers.

Bestiaux.—Ceux qui possèdent des chevaux et des bêtes à cornes en prennent bien soin.

Instruments aratoires.—Généralement les instruments aratoires sont bien entretenus.

Traits caractéristiques et progrès.—A l'exception de quelques-uns, ces sauvages sont respectueux des lois, et les plus actifs et les plus industrieux deviennent plus indépendants d'année en année.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages feraient usage de boisson, mais l'amende imposée à ceux qui vendent ou donnent de la boisson aux sauvages les empêche d'en obtenir, et ils sont presque tous tempérants, et leur caractère moral est bon.

J'ai, etc.,

DANIEL CHISHOLM,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE HANTS,
SHUBENACADIE, 10 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel avec les statistiques qui l'accompagnent, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserve.—La réserve occupée par ces sauvages est située à l'extrémité est du comté, à 5 milles du chemin de fer Intercolonial.

Population.—La population est maintenant de 85.

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été généralement assez bonne, mais quelques-uns sont morts de consomption. Un cas,—un garçon de 10 ans est à faire une cure d'air, avec de bons résultats. L'observance des mesures sanitaires est très rigoureuse.

Occupations.—Les principales occupations sont la culture, la tonnellerie, la fabrication de paniers, d'articles nécessaires aux sportsmen tels que les crosses, les raquettes, les rames, etc., aussi un grand nombre de jeunes gens s'engagent dans les chantiers.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande sont industrieux et respectent les lois. Le plus grand nombre d'entre eux sont très pauvres.

Tempérance et moralité.—Ils ne sont pas naturellement tempérants et ils s'adonneraient bien vite aux liqueurs fortes s'ils en avaient l'opportunité et c'est au prix du plus grand effort qu'on les préserve de l'ivresse. Ils sont cependant naturellement moraux et religieux. Tous sont catholiques et suivent régulièrement les exercices de leur église.

J'ai, etc.,

ALONZO WALLACE,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ D'INVERNESS,
GLENDALE, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, ainsi que les statistiques qui l'accompagnent, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserves.—Cette agence comprend deux réserves, Whycocomagh, ayant une superficie de 1,555 acres, et Malagawatch, 1,200.

Population.—Quatre naissances et 11 immigrés mettent la population de Whycocomagh à 122 âmes cette année. Malagawatch a une population de 38 âmes, 2 de plus que l'an dernier, grâce à l'immigration. Les décès sont proportionnés à l'augmentation naturelle de la population.

Santé et hygiène.—La santé générale des sauvages des deux réserves a été bonne durant le cours de l'année. La tuberculose qui les guette tout le temps est la cause de presque toutes les mortalités.

Occupations.—Les hommes et les filles s'engagent pour un certain temps. Ils s'occupent de tonnellerie, de fabrication de paniers et autres industries propres aux sauvages, à l'exception de ceux qui s'obstinent à mendier. Quelques personnes de la réserve Whycooomagh subsistent de la culture du sol et il est à espérer que leur nombre augmentera.

Tempérance et moralité.—Presque tous ces Micmacs ont un bon caractère et, considérant les circonstances, ils sont merveilleusement exempts de souillures de toutes sortes. Ils sont tous tempérants et, à part quelques rares exceptions, ce sont tous des buveurs d'eau.

J'ai, etc.,

DONALD MACPHERSON, P.P.,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE KING,
STEAM-MILLS, 4 juin 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, ainsi que les statistiques qui l'accompagnent, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Réserve.—Il y a deux réserves dans cette agence—une à Horton, contenant 420 acres, boisée pour la plus grande partie, et une à Cambridge, d'une superficie de 9¼ acres, en plaine sablonneuse.

Population.—La population de cette agence est de 78.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages est bonne. Une épidémie de petite vé-role a sévi parmi eux l'hiver dernier, mais grâce à la propreté de leurs demeures et à la vaccination elle a été de forme bénigne et n'a causé aucun décès. Les sauvages ont été en quarantaine jusqu'à la fin de l'épidémie.

Occupations.—Les sauvages font des paniers, de la tonnellerie, des travaux de fantaisie, agissent comme guides, travaillent aux chantiers, à la culture, à la pêche et à la chasse, etc.

Bâtiments.—Tous les bâtiments sont en planche, sont tenus proprement et bien aérés.

Bétail.—Le bétail a bonne apparence.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires sont bien tenus.

Progrès.—Les sauvages sont assez industrieux et respectent les lois, ils vivent de mieux en mieux d'année en année.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de ce comté sont en général tempérants et moraux.

J'ai, etc.,

C. E. BECKWITH,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE PICTOU,
NEW-GLASGOW, 16 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs.

Réserve.—Les sauvages de cette agence occupent deux réserves. La plus grande, située près de l'entrée du havre de Pictou, comprend 280 acres; on l'appelle la réserve

Fisher-Grant. Elle est en grande partie sèche, avec des sommets sablonneux, sans aucune pierre. Après avoir été proprement préparée, elle rapporte assez de grain et de moisson. L'autre réserve consiste en une petite île, près de Merigomish, que les sauvages quittent durant les mois d'hiver.

Population.—Cette réserve a une population de 174 âmes.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne en général. Généralement la mortalité est causée chez les adultes par la consomption. Ils sont dûment instruits de la méthode à suivre pour se préserver de l'infection, et ils pratiquent autant que leurs moyens le leur permettent.

Occupations.—Les sauvages de cette réserve s'engagent dans la fabrication des paniers, des tinettes à beurre, des manches de pics, de mocassins; ils s'occupent de culture, de pêche, et de temps en temps s'engagent comme journaliers quand ils en ont l'occasion.

Bâtiments.—Les sauvages ont une église confortable et une assez bonne maison d'école. Leurs habitations sont pour la plupart en planche.

Bétail.—Quelques chevaux et des poules sont élevés dans la réserve.

Instruments aratoires.—Les sauvages possèdent quelques charrues et quelques herses et charretes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont pacifiques et respectueux des lois. Ils ont peu d'occasion d'avancement. Ils vivent au jour le jour et ils sont satisfaits de leur sort. Ils sont religieux et craignent Dieu, et ne sont pas reconnus comme étant voleurs ou malhonnêtes.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette agence sont presque tous tempérants et la plupart d'entre eux ne prennent pas même une goutte de boisson.

J'ai, etc.,

J. D. MACLEOD,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DES COMTÉS DE QUEEN ET DE LUNENBURG,
CALÉDONIA, 11 juin 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel ainsi que les statistiques qui l'accompagnent pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Tribu.—Les sauvages des comtés de Queen et de Lunenburg appartiennent à la tribu des Micmacs.

Réserves.—Il y a trois réserves dans cette agence, chacune a une superficie de 1,000 acres, il y en a deux dans le comté de Lunenburg et une dans le comté de Queen. Les sauvages de ces réserves subsistent en grande partie par l'agriculture. Ceux qui ne résident pas dans les réserves subsistent par la pêche, la chasse, la fabrication des paniers et les travaux de chantiers.

Population.—La population de cette agence est de 164.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence a été assez bonne. Ces sauvages observent assez bien les règlements sanitaires dans leurs habitations.

Religion.—Tous les sauvages de cette agence sont catholiques.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette agence sont industrieux et respectent les lois.

J'ai, etc.,

CHAS. HARLOW,

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE RICHMOND,
JOHNSTOWN, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel des affaires des sauvages de cette agence pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Tribu.—Les sauvages de la réserve de l'île Chapel appartiennent à la tribu des Micmacs.

Réserve.—La réserve de l'île Chapel est située sur la rive du beau lac Bras-d'Or, et contient une superficie de 1,200 acres. Le sol est généralement fertile et spécialement adapté à la culture du foin, des pommes de terre et autres céréales.

Population.—La population de cette agence est de 104 âmes. Depuis mon dernier rapport il y a eu 2 naissances, 1 immigrant et 1 décès, ce qui augmente la population de 2 âmes.

Santé et hygiène.—A quelques exceptions près, les sauvages de cette réserve jouissent d'une bonne santé, et les règlements sanitaires sont assez bien observés. Cette année la visiteuse redoutable, la tuberculose, a fait une victime parmi eux, et actuellement il y en a trois d'entre eux qui sont très avancés dans cette maladie. Cela fait présumer la mort dans quelques mois. Cependant je trouve que les sauvages se réveillent et sentent le besoin de prendre les précautions nécessaires pour empêcher la maladie de se propager.

Occupations.—Presque tous les sauvages de cette réserve s'occupent plus ou moins de culture. Au commencement du printemps, tous plantent une bonne quantité de pommes de terre et quelques-uns sèment de l'avoine. Pendant le reste de l'année les uns consacrent leur temps à la pêche, à la chasse, à la fabrication des cuves, des paniers, des manches de haches, des mocassins de fantaisie, etc., tandis que d'autres s'engagent comme journaliers ordinaires.

Bétail.—Ceux qui ont des chevaux et des bestiaux en prennent bien soin.

Instruments aratoires.—Les quelques instruments aratoires qu'ils possèdent pour améliorer leurs terres consistent en quelques charrues, herses et charrettes et ils sont bien tenus.

Bâtiments.—A l'exception de deux, les bâtiments sont en planche et sont tenus proprement et assez bien réparés. Ils ont aussi une maison paroissiale très convenable et une belle église.

Religion.—Ils sont tous catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Il n'y a aucun doute que la majorité des sauvages de la bande de cette agence deviennent d'année en année plus industrieux, le fait est que quelques-uns vivent très bien, tandis que d'autres à certains temps de l'année sont pauvres et ont besoin de secours. Je suis content de dire que les personnes pauvres sont reconnaissantes pour les secours que le département leur a fournis au besoin.

Tempérance et moralité.—La morale de ces sauvages est bonne. Ils respectent les lois et sont tous tempérants.

J'ai, etc.,

M. D. McMILLAN,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE SHELBURNE,
SHELBURNE, 16 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel avec les statistiques qui l'accompagnent, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserve.—Comme il n'y a pas de réserve dans cette agence, les sauvages sont établis à la rivière Shelburne, à la rivière au Sable, à la rivière Clyde et à Barrington.

Population.—La population de cette agence est de 34.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été assez bonne. Les règlements sanitaires sont assez bien observés.

Occupations.—Les principales occupations sont la pêche et la chasse. Les sauvages s'engagent aussi comme journaliers.

Bâtiments.—Les habitations dans cette agence sont faites en planche et en billes, elles sont tenues en bon état et bien réparées.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages respectent la loi, mais font peu de progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et leur caractère moral est bon.

J'ai, etc.,

JOHN HIPSON,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE VICTORIA,
BADDECK, 25 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, ainsi que les statistiques qui l'acocmpagnent, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs.

Réserve.—Il n'y a dans le comté qu'une réserve, située à la rivière Middle, un mille environ à l'ouest du village de Nyanza. Elle comprend 650 acres, dont 60 sont en bon état de culture, 210 en terre défrichée, mais non cultivée, et le reste est couvert d'une seconde pousse de petit bois. Le sol est en général fertile, surtout bon pour la production du foin, des pommes de terre, des légumes et de l'avoine.

Population.—La population de cette agence est de 97.

Santé et hygiène.—Dans le cours de l'année dernière, la santé des sauvages de cette réserve n'a pas été très bonne. Les règlements sanitaires relatifs à leurs demeures ont été assez bien observés.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la culture, la pêche, la chasse, la fabrication des cuvettes, paniers, rames; ils s'engagent aussi comme journaliers.

Bâtiments.—Les bâtiments sont de planche, propres et bien réparés.

Bétail.—Les animaux sont bien tenus.

Instruments aratoires.—Il y a peu d'instruments aratoires sur la réserve, mais les sauvages en ont assez bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont industrieux et respectent les lois. Ils semblent s'améliorer d'année en année.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et leurs mœurs sont bonnes.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont tous catholiques.

J'ai, etc.,

A. J. MACDONALD,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE YARMOUTH,
YARMOUTH, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, ainsi que les statistiques qui l'accompagnent, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserve.—Il n'y a qu'une réserve dans ce comté; elle est située sur le côté nord du chemin Starr, à environ 2 milles de la ville de Yarmouth. Elle comprend 21¼ acres, dont environ 5 acres en pâturage, 1¼ de terre cultivée, et le reste en forêt de bois mou de seconde venue.

Population.—Trois décès, l'absence de 3 membres partis pour les Etats-Unis, 4 qui sont à Shelburne, et 5 à Digby pour l'été, diminuent la population de 15 âmes. La bande a actuellement une population de 65 âmes.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages est très mauvaise. Il n'y a cependant aucune maladie contagieuse, mais ils souffrent de rhumes, grippe et rhumatismes.

Occupations.—Leurs principales occupations consistent à charroyer des billes, à faire des paniers, des cercles, des mâts et des manches de haches, et à agir comme guides pour les parties de chasse et de pêche.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont pauvres, mais je crois qu'ils s'améliorent un peu. Ils semblent plus enclins à se fixer et à cultiver un jardin.

Tempérance et moralité.—A l'exception de quatre, ils sont tempérants et ont de bonnes mœurs.

J'ai, etc.,

W. H. WHALEN,
Agent des Sauvages.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD,
MICMACS DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD,
HIGGINS ROAD, 6 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel ainsi que les statistiques qui l'accompagnent pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Réserves.—Il y a deux réserves dans cette surintendance savoir: la réserve de l'île Lennox et la réserve Morell. La première est une île située dans la baie Richmond; elle couvre une superficie de 1,320 acres. L'autre est située sur le lot ou township 39, comté de King; elle comprend 204 acres d'excellente terre.

Population.—La population de cette surintendance comprenant les deux réserves et d'autres localités dans l'Ile-du-Prince-Edouard est de 392. Il y a eu une augmentation naturelle de 8 durant l'année parce qu'il y a eu 13 naissances et seulement 5 décès.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages qui résident dans ces réserves sont la culture, la pêche et la fabrication des produits sauvages.

Bâtiments.—Les bâtiments publics sont très pauvres. Leurs habitations sont de planche, propres et bien réparées.

Santé et hygiène.—Durant l'année la santé de ces sauvages a été assez bonne. Cependant un bon nombre furent malades durant l'hiver. La maison d'école et quelques maisons particulières furent disinfectées il y a quelques semaines.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux et respectent les lois, ils semblent vivre plus confortablement qu'anciennement.

Tempérance et moralité.—Les sauvages résidant dans la réserve de l'île Lennox à quelque exceptions près, sont sobres. La plupart d'entre eux ne prennent aucune boisson enivrante. Ils sont religieux et moraux.

Religion.—Tous les sauvages de cette surintendance sont catholiques.

J'ai, etc.,

JOHN O. ARSENAULT,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE MANITOBA,
AGENCE BIRTLE,
BIRTLE, 22 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel ainsi que les statistiques agricoles et industrielles qui l'accompagnent pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Tribu.—Il y a cinq réserves dans cette agence. Quatre sont occupées par les Sauiteux et une par les Sioux ou Dakotas.

Les Saulteux font partie de la tribu des Ojibbewas et reçoivent une annuité. Les Sioux ne reçoivent pas d'annuité. Ces derniers font partie de la bande des Sioux qui sont venus au Canada après le massacre de Minnesota et qui ont refusé de retourner aux Etats-Unis. Le gouvernement fédéral leur a donné une réserve ici, des bestiaux et des instruments aratoires, afin de leur permettre de gagner leur vie par la culture et l'élevage des animaux. Ils réussissent très bien.

BANDE DES SIOUX QUEUE D'OISEAU, N° 57.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de 6,400 acres et elle est située à la jonction du ruisseau Queue-d'Oiseau et de la rivière Assiniboine. Le sol est de marne légère sur les hauteurs et d'argile dans la vallée de l'Assiniboine; il est fertile et convient à la culture du blé, du maïs, de l'avoine et des racinages de toutes sortes. Une bonne portion de la vallée est en prairie et donne une récolte raisonnable de bon foin dans les saisons pluvieuses. Il y a environ 600 acres de bois, la plus grande partie en broussailles comprenant du chêne, de l'orme, de l'érable et du peuplier. La rivière Assiniboine borne les parties sud et ouest de la réserve et le ruisseau Queue-d'Oiseau en traverse la portion nord-ouest. La vallée du ruisseau Queue-d'Oiseau est boisée, de peupliers principalement, et dans plusieurs endroits on trouve beaucoup de fruits sauvages. Le chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique traverse la réserve le long de la vallée de la rivière Assiniboine, en suivant les collines, et traverse le ruisseau Queue-d'Oiseau dans une direction nord-ouest.

Beulah est le bureau de poste le plus rapproché, 5 milles à l'est. Birtle est à 12 milles au nord.

Vu la faible récolte de foin, on conserve tout le blé et la paille d'avoine pour nourrir le bétail pendant les mois d'hiver.

BANDE KEESEEKOOWENIN, N° 61.

Réserve.—Cette réserve est située sur la Petite-Saskatchewan et sur la base méridionale des Montagnes qui Roulent; elle a une superficie de 6,660 acres. Cela comprend la station de pêche et la moitié orientale de la section 8, township 20, rang 19, à l'ouest, au lac à l'Eau Claire, environ à 20 milles au nord-est de la réserve, près de Elphinstone, Man. Le sol est de marne noire, quelques parties de la vallée sont très pierreuses et impropres à la culture; la plus grande partie du terrain défriché, cependant, est fertile et convient à la production des céréales et des racines de toutes sortes. Les pâturages pour le bétail diminuent chaque année sur les terres défrichées, que l'on clôture et met en culture. Mais on peut très bien faire paître les bestiaux dans les parties boisées, oû il y a un grand nombre de petits lacs et des endroits découverts où les animaux peuvent trouver leur nourriture, de l'eau et un bon abri. Dans la vallée de la Petite-Saskatchewan, qui traverse la réserve du nord au sud il y a de grandes prairies qui produisent la provision de foin requise pour le bétail. On peut aussi couper de petites quantités de foin autour des petits lacs et étangs. Il y a environ 3,883 acres en bois, la plus grande partie du petit peuplier, du saule, quelques épinettes blanches et rouges au lac à l'Eau-Claire. Le chemin de fer Canadian Northern (embranchement Clan William) traverse l'angle sud-est de la réserve Elphinstone. A un quart de mille environ de la frontière sud de la réserve est le bureau de poste le plus rapproché.

BANDE WAYWAYSEECAPPO, N° 62.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de 24,960 acres et est située à environ 15 milles au nord-est de Birtle et à 5 milles à l'ouest de Rossburn, Man. Le ruisseau Queue-d'Oiseau traverse l'angle nord-est de la réserve. Il y a environ 19,000 acres de bois, principalement du peuplier et du saule. Le gros peuplier est convenable pour la construction de maisons et d'étables, et le reste fait du bon bois de chauffage. Le

gros saule sert à faire des poteaux de clôture. Dans les parties sud et ouest, il y a de nombreux lacs et étangs et des prairies qui fournissent assez de foin pour le bétail et pour le marché. Le sol est en marne noire riche et épaisse; il convient à la culture du grain et des racines de toutes sortes, ainsi qu'à l'élevage. La plus grande partie de la moitié nord de la réserve est très boisée; le sud est en prairies avec ici et là des touffes de peuplier et de saule.

BANDE DU JOUEUR, N° 63.

Réserve.—Cette réserve couvre une superficie de 774 acres et est située près du creek Silver. La rivière Assiniboine est du côté ouest et Binscarth, Manitoba, une petite ville sur l'embranchement nord-ouest du chemin de fer Pacifique-Canadien, est à 5 milles au nord-est de la réserve. Il y a environ 50 acres en bois, principalement du peuplier, du saule et du petit chêne. Le sol est en marne noire sablonneuse et très propre à la culture du grain et des racines de toutes sortes.

BANDE DE LA RIVIÈRE-QUI-ROULE, N° 67.

Réserve.—Cette réserve couvre une superficie le 12,800 acres et est située à huit milles environ au nord de Basswood, Man., un petit village sur le chemin de fer Pacifique-Canadien (embranchement de Minnedosa et Yorkton). Le terrain est ondulé, avec une grande quantité de petits peupliers et de saules. Il y a de nombreux petits lacs et marais. Quatre des lacs sont poissonneux. On trouve le foin autour des lacs et des marais; mais dans les saisons pluvieuses, la production est limitée par les hautes eaux dans les marais. La Rivière-qui-Roule traverse du nord au sud la partie est de la réserve. Le sol est de marne noire, propre à la culture du grain et des racines. Comme le terrain est inégal, montagneux, très boisé de peuplier et bouleau, il est difficile pour les sauvages peu habitués, comme ils l'ont toujours été, à ce genre de travail, de faire les rapides progrès qu'on pourrait attendre d'eux. Le chemin de fer Canadian-Northern (embranchement Clan William) passe à 2 milles environ au nord de la frontière septentrionale de la réserve. Il y a environ 7,800 acres en bois, principalement du peuplier et du saule. Le bureau de poste le plus rapproché est à la rivière-qui-Roule, à 3 milles environ à l'ouest de la réserve.

STATION DE LA PÊCHE À L'EAU-CLAIRE, N° 61.

Réserve.—Cette réserve fait partie de la bande Keeseekoowenin n° 61, et est située à environ 25 milles au nord-est d'Ephinstone, Man., dans la réserve boisée. Le sol est léger et pierreux, il n'y a qu'une petite superficie qui pourrait être cultivée. On trouve le foin sur des terres voisines qui sont inoccupées. La réserve est employée comme station de pêche et cinq familles de la bande y résident continuellement. Les principaux poissons sont le hareng et le brochet.

OBSERVATIONS S'APPLIQUANT À TOUTE L'AGENCE.

Population.—La population de chaque bande est comme suit:—

Bande des Sioux Queue- d'Oiseau, n° 57	75
Bande Keeseekoowenin, n° 61	94
Bande du lac de l'Eau-Claire, n° 62	24
Bande Waywayseecappo, n° 62	191
Bande du Joueur, n° 63	13
Bande de la Rivière-Qui-Roule, n° 67	75
Population totale	472

Santé et hygiène.—La santé des sauvages pendant l'année qui vient de finir a été généralement bonne. Il y a eu 28 décès durant l'année, dont les principales causes furent certaines sortes de tuberculose, la débilité générale et la pneumonie chez les enfants. Les sauvages des réserves Keeseekoowenin et Waywayseecappo contractèrent des rhumes sévères durant les mois de février et mars. Dernièrement il y eut plusieurs décès, presque tous chez les enfants, causés par quelque forme de tuberculose. La tente-hôpital qui était dans la réserve Waywayseecappo a été transportée à Birtle en juillet dernier, et elle est maintenant en connection avec le pensionnat de Birtle, elle est plus centrale pour toutes les réserves de l'agence, et a fait beaucoup de bien aux cas de scrofule, etc. Les sauvages, à quelques exceptions près, quittent leurs maisons et passent l'été et l'automne sous des tentes, ceci contribue à les tenir en bonne santé, et est spécialement bon pour ceux qui ont les poumons faibles. Tous les déchets qui se sont accumulés autour de leurs maisons pendant les mois d'hiver sont enlevés et brûlés, et l'engrais est déménagé des étables environnantes. Un bon nombre blanchissent leurs maisons à la chaux à l'intérieur et à l'extérieur, et ils sont fiers de leur donner une belle apparence. Les maisons durant l'hiver dernier ont été bien tenues, particulièrement celles de la réserve de la Rivière-qui-Roule, et le profeseur d'hygiène de cette réserve, le docteur Gilbart, mérite d'être recommandé pour les enseignements qu'il donne à cet effet.

Quand les sauvages visitent les villes, ils sont bien et proprement vêtus et, en général, leurs maisons et dépendances sont tenues beaucoup plus proprement qu'auparavant, et ils font plus attention à leurs visiteurs, qui sont sujets à cracher par terre; ils leur présentent des crachoirs, ce qui leur fait gentiment se souvenir que leur demeure désire conserver son plancher propre.

Occupations et ressources.—Les membres de la bande des Sioux Queue-d'Oiseau n° 57 sont pratiquement tous cultivateurs. Ils gagnent leur vie à cultiver le blé, l'avoine, le maïs et à élever des bêtes à cornes, des volailles, et aussi quelques cochons. Ils ont d'excellents jardins et produisent des légumes de toutes sortes. Les femmes voient aux jardins, font des ouvrages en rassades, des mocassins, paniers et nattes, et gagnent considérablement d'argent par la vente des fruits sauvages et de la racine de sénéga. Les sauvages augmentent aussi leurs revenus par la vente les fourrures. Les membres de la bande Keeseekoowanin n° 61 sont presque tous cultivateurs, ils cultivent principalement de l'avoine, ont des jardins, élèvent des bêtes à cornes et quelques volailles, font la chasse et la pêche et s'engagent comme journaliers durant la saison. Les femmes font du beurre, des ouvrages en rassades, des nattes, des mocassins, ceuillent la racine de sénéga et les fruits sauvages, et quelques jeunes femmes gagnent de bons gages comme couturières. Une mention spéciale doit être faite de Lydia Cook qui excelle dans cette ligne.

Les membres de la bande Waywayseecappo n° 62 gagnent leur vie par la chasse, par la vente de bois sec et du foin, font un peu de culture, surtout d'avoine, et font aussi de l'élevage. Un certain nombre d'entre eux travaillent pour les cultivateurs pendant la saison des semences et celle des moissons et se font de bons gages. Les femmes font des ouvrages en rassades, des mocassins, des nattes, tannent les peaux, cueillent la racine de sénéga et les fruits sauvages qu'elles vendent, et le produit ajoute au revenu de la maison.

Les sauvages de la bande de la Rivière-qui-Roule, n° 67, gagnent leur vie en cultivant un peu d'avoine et d'orge. Ils font de l'élevage, de la chasse, de la pêche, vendent du bois sec à brûler, travaillent chez les cultivateurs pendant la saison des semences et des moissons, ils gagnent aussi de bons gages en travaillant aux récoltes avec leurs propres équipages. Les femmes font des ouvrages en rassades, des nattes, des paniers, tannent les peaux, cueillent de la racine de senéga et des fruits sauvages dont la vente rapporte un joli revenu, qui leur permet de vivre beaucoup mieux.

Sur la réserve du Joueur, n° 63, John Tanner et son fils sont à l'aise. Ils gagnent leur vie en cultivant du blé, de l'avoine, de l'orge, en élevant des bêtes à cornes,

des chevaux, des cochons, des volailles; il a tout ce qui est nécessaire pour une ferme et ses instruments aratoires et ses chevaux sont de première classe.

Bâtiments.—Les maisons sont pour la plupart en billes ayant des coins en queue d'aronde, un grand nombre sont couvertes en bardeaux et ont une cuisine en annexe; dans quelques-unes il y a un escalier et la chambre à coucher est à l'étage supérieur. Il y a un bon nombre de maisons en planches, à deux étages, très bien construites ayant une cuisine, un salon et des chambres à coucher à l'étage supérieur. Il y a aussi un nombre de maisons en billes, classées comme *shanties,* quelques-unes sont assez grandes, les planchers sont en bois, les autres sont petites. Les maisons neuves, construites pour remplacer les anciennes, sont généralement assez grandes, ont des toits en bardeaux avec des lucarnes. A quelques exceptions près, les étables sont en billes, elles sont assez grandes, et construites convenablement pour la classe de chevaux que les sauvages possèdent.

Bétail.—L'hiver dernier a été favorable au bétail, et comme il y a eu une bonne provision de foin coupé et pilé, on en a eu suffisamment et un bon surplus est resté au printemps. Le printemps est venu au commencement de mars, permettant aux bestiaux de paître plus tôt que d'habitude. Les bæufs ont été bien soignés, et le nombre des veaux a été satisfaisant.

La plupart des sauvages ne s'intéressent pas à l'élevage, ils ne soignent que quelques animaux, ils donnent plus d'attention à la culture du grain, pour la raison que les terres à pâturage ont beaucoup diminué à cause de la culture. En général les sauvages soignent bien leurs animaux.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence font de continuels progrès dans l'agriculture, il y a plus de terre défrichée, et les plus jeunes hommes des bandes prennent plus d'intérêt dans ces travaux qu'auparavant. Le nombre de ceux qui gagnent leur vie en chassant diminue, et presque tous ceux qui en sont capables cultivent un peu de terre, sèment du grain et ont un jardin. Presque tous les secours qu'ils obtiennent du département, tels que les instruments aratoires, les bœufs, etc., sont donnés aux jeunes gens par les écoles industrielles, en vue de les encourager à se faire une existence indépendante. Il y a plusieurs moyens de se faire de bons gages sur les fermes qui avoisinent leurs réserves pendant la saison des semences et des moissons, ceci leur est bien utile, parce que l'argent qu'ils gagnent alors leur est d'un grand secours; d'un autre côté, cela leur donne une occasion de gagner leur vie sans avoir la responsabilité de gérer leurs propres affaires, et ainsi ils sont satisfaits de ne cultiver pour eux-mêmes qu'un petit espace.

Les sauvages gagnent de fortes sommes durant l'année et sont généralement industrieux. Ils sont tous très dépensiers et ne mettent rien de côté pour les mauvais jours. Les sauvages progressifs font bien, étant intelligents, et ils font tous leurs efforts pour améliorer leur position. D'un autre côté il y en a qui sont très indolents et qui ne font rien pour améliorer leur condition; ceux-ci retardent beaucoup les sauvages industrieux qui sont obligés de leur venir en aide. Cela n'est pas encourageant, mais il est difficile de faire autrement.

Tempérance et moralité.—La conduite des sauvages durant l'année a été bonne. Il y en a cependant quelques-uns qui sont adonnés à l'usage de la boisson, et qui semblent capables de s'en procurer quand ils peuvent la payer. Ils l'obtiennent généralement par un intermédiaire, et on rencontre de grandes difficultés à avoir la preuve pour la condamnation. Un nombre de condamnations ont été inscrites durant l'année, et elles auront un bon effet. La morale des sauvages est bonne, et en général ils s'améliorent.

Instruments aratoires.—Toutes les bandes de cette agence sont munies de tous les instruments aratoires nécessaires; et en général ils en prennent bien soin.

Récoltes.—Les semences ont commencé à la fin d'avril, mais ne furent pas générales avant le commencement de mai; c'est beaucoup plus tard que d'habitude. La

terre était en excellente condition pour le travail. Le blé était tout semé en mai; l'avoine, l'orge, les jardins en juin. En juin et juillet la croissance était aussi bonne que possible, et le grain et les racinages avancèrent rapidement. L'avoine et l'orge furent coupées le 9 août. La coupe du blé commença le 12 août, Plusieurs orages de grêle endommagèrent les récoltes dans le voisinage des réserves, mais heureusement les récoltes des réserves n'eurent aucun dommage.

La récolte du foin fut exceptionnellement bonne, la quantité coupée et emmagasinée fut plus grande que d'habitude. Le surplus fut vendu durant les mois d'hiver et avec le produit de la vente on acheta des provisions et des vêtements. On récolta une moyenne de 10.03 boisseaux de blé par acre et 27.55 boisseaux d'avoine.

Observations générales.—Durant l'année dernière les sauvages firent de grands progrès. Les prix obtenus pour les récoltes ont été meilleurs que les années précédentes. La récolte du maïs a été bonne, et la bande des Sioux Queue-d'Oiseau a pu fournir à la McKenzie Seed Company, Brandon, Man., 4,124 livres de graines au prix de 4 cents la livre. Les sauvages ont obtenus de bons salaires en travaillant sur les fermes durant la saison des semences, des moissons, et du battage en grange, et la vente de la racine du sénéga et des fruits sauvages augmenta considérablemnt leurs revenus. La chasse au piège, durant l'année dernière, n'a pas été aussi bonne que les années précédentes, tout de même quelques-uns firent de très bonnes captures. Un bon nombre de sauvages furent heureux dans leur chasse de gros gibier, durant la saison permise, ce qui leur a fourni de la nourriture et du cuir; le cuir fut tanné et ils en fabriquèrent des mocassins et d'autres articles utiles dont ils avaient besoin.

Un bon pont de service fut construit sur la Rivière-qui-Roule dans la réserve de la Rivière-qui-Roule, les travaux furent faits par les sauvages sous la surveillance d'un contremaître.

J'ai, etc.,

G. H. WHEATLEY,
Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DE CLANDEBOYE,
SELKIRK, 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'agence de Clandeboye pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Cette réserve comprend trois bandes, savoir: Saint-Pierre, Rivière-Tête-Cassée, et Fort-Alexandre.

BANDE SAINT-PIERRE.

Tribu.—La population de cette bande est formée d'un mélange des tribus les Saulteux et des Cris des Marais. L'addition des Cris a été faite au temps de la cession. Quand le traité a été fait on considérait qu'il admettait les Saulteux et les Cris. Les Saulteux se considérèrent comme de purs sauvages. Les Cris sont maintenant tous métis, et résident dans la partie sud de la paroisse de Saint-Pierre. Les Stevensons, Fletts, Sinclairs et Adams sont les principales familles de la tribu des

Cris. Les Saulteux sous les Princes, dessendants de Peguis, ont tenu le pouvoir et ont occupés les positions de chefs et de conseillers presque continuellement; tout de même pour un terme un des membres de la famille Ashams fut chef. Les Cris par leur rapprochement à la race blanche et par leur caractère agressif, ont eu une influence considérable dans les affaires de la bande, non par les sauvages, mais en influençant les blancs qui les entourent et les officiers supérieurs. C'est par leur influence que les élections ont été instituées dans les bandes, cette institutions si contraire aux idées et coutumes des Saulteaux et à la famille princière. La politique locale de la bande a toujours été tumultueuse. Les Cris, rarement en charge, sont insubordonnés au chef et au conseil et réclament des droits particuliers sur les terres, les chefs sont fortement opposés à cette réclame, et soutiennent les droits pour la tribu.

Réserve.—En 1907, ces sauvages ont cédé leur réserve de Saint-Pierre et on leur en a donné une sur la rivière Fisher. Cette nouvelle réserve comprend la totalité des townships 26 et 27, rang 1, ouest et la partie sud et est des townships 26 et 27, rang 2, ouest; une superficie totale d'environ 75,000 acres. La frontière est suit la première ligne méridienne et la frontière sud suit la ligne de township entre les townships 25 et 26. Les frontières ouest et nord présentent sur la carte une apparence irrégulière, et l'idée, en traçant la réserve, était de donner la longueur dans une direction suivant la rivière du Pêcheur. Cette rivière traverse la réserve dans une direction presque diagonale. C'est un petit cours d'eau large d'environ 50 pieds, avec lit pierreux à peine assez profond pour faire flotter un canat en été. Il est alimenté par les terres basses de l'intérieur. Il se déverse dans la baie du Pêcheur, une continuation du lac Winnipeg.

Le terrain de la réserve peut être décrit comme terrain de prairie avec des marais par endroits. On peut en égoutter la plus grande partie et en faire une bonne terre de culture. Les sauvages en paraissent bien satisfaits. Cette réserve est appelée Réserve Peguis, d'aprsè l'ancien chef Peguis de cette bande, grand-père du chef actuel.

Environ trente-cinq familles ont déménagé de la réserve Saint-Pierre à la nouvelle réserve.

Population.—La population de cette bande, lors du paiement de l'annuité, était de 1,204.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette bande, pendant l'année, a été assez bonne. John Prince, le conseiller à vie, est mort il y a quelques jours à l'âge avancé de 95 ans.

Occupations.—Les hommes ont suivi leurs occupations habituelles comme journaliers, matelots, pêcheurs, quelques-uns ont cultivé. L'année dernière on a ramassé une quantité considérable de foin et on l'a vendu un bon prix durant l'hiver. Ceux qui achètent les terres engagent un bon nombre de sauvages pour couper le bois, et cela fournit du travail.

Bâtiments.—On n'a construit aucun bâtiment dans la réserve Saint-Pierre, et vu que bien peu ont émigré à Péguis on n'en a construit que quelques-uns dans cette réserve. Ce printemps on a fait la demande de cinq maisons à Péguis.

Bétail.—Il n'y a pas eu d'augmentation dans le nombre des bêtes à cornes et des chevaux, et à la réserve Péguis, il y a eu une diminution remarquable dans le nombre des bêtes à cornes.

Instruments aratoires.—Tous ceux qui s'occupent de culture sont munis de bons instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Pour quelqu'un qui vit au milieu d'eux, il est difficile de constater que le sauvage s'améliore beaucoup. Il est mauvais fermier, mauvais mécanicien, et n'a aucun talent pour le commerce. Pour les progrès faits dans la civilisation le sauvage est certain d'être bien arrière. Tant qu'il y un travail qui ne demande aucune adresse, le sauvage a une chance d'avoir un emploi.

Tempérance et moralité.—Il y a un mélange de bons et de mauvais dans une bande aussi considérable que celle de Saint-Pierre. Quelques-uns sont de vrais vaga-

bonds et s'enivrent quand ils en ont l'occasion. D'autres sont très respectables et se conduisent aussi bien que les blancs. Les offices de l'église sont assez bien suivie.

BANDE TÊTE-CASSÉE.

Tribu.—Les membres de cette bande sont presque tous des Saulteux avec un mélange de Cris.

Réserve.—Cette réserve est située dans les townships 15 et 16, rangs 6 et 7, à l'est du principal méridien. Elle est très boisée de peupliers et d'un peu d'épinette blanche et rouge. Elle est arrosée par la rivière Tête-Cassée. Elle contient 21.90 milles carrés.

Population.—La population est de 140.

Santé et hygiène.—Il ne s'est déclaré aucune maladie chez ces sauvages et la santé générale a été assez bonne.

Occupations.—Leurs occupations sont principalement la pêche et la chasse. Pour faire la chasse, ils doivent aller à une distance considérable, parce que toute la région environnante se colonise rapidement. Durant les mois d'été, ils font de grandes excursions et cueillent de la serpentaire. Quelques-uns des jeunes gens sont employés par les compagnies de poisson sur les lacs.

Bâtiments.—Les bâtiments sont construits d'après le type des bâtiments des sauvages. Les maisons n'ont qu'une seule chambre et sont en bois rond, avec des toits en bardeaux et en chaume. Les gens vivent sous la tente presque tout l'été.

Bétail.—Cette réserve n'est pas très convenable pour l'élevage des bestiaux parce qu'elle est très boisée. Il y en a peu qui ont des bêtes à cornes, à l'exception d'un d'entre eux qui en a environ 50; il s'approvisionne de foin sur la réserve.

Instruments aratoires.—Il n'y a pour ainsi dire aucun instrument aratoire sur cette réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Les principaux hommes de cette bande sont païens, et même ceux de la bande qui sont chrétiens subissent l'influence du paganisme. L'église anglicane a un ministre qui y réside et les catholiques ont un missionnaire qui les visite.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont généralement tranquilles et ne causent aucun trouble aux autorités.

BANDE DU FORT-ALEXANDRE.

Tribu.—Les membres de cette bande appartiennent à la tribu des Saulteux, avec un mélange le métis français.

Réserve.—Cette réserve est située dans les townships 18 et 19, rangs 8 et 9, à l'est du premier méridien principal, et le long de la rive du lac Winnipeg. Elle est traversée dans une direction nord-est par la rivière Winnipeg.

Population.—La population de cette bande est de 505.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne durant l'année.

Occupations.—L'ouvrage a été rare, mais les sauvages ont trouvé moyen de vivre au moyen de la chasse et de la pêche. Environ trente-cinq familles ont campé à Pointe-du-Bois, où les hommes ont pu avoir de l'ouvrage.

Bâtiments.—Les maisons sont en bois rond, avec, dans la plupart des cas, toits en bardeaux. Il y a une ou deux très bonne maison, mais elles appartiennent aux métis.

Bétail.—Il y a peu de bétail sur cette réserve, et il y a peu de foin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et moraux.

J'ai, etc.,

J. O. LEWIS,
Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DISTRICT DE LA RIVIÈRE-LA-PLUIE, AGENCE DU FORT-FRANCIS,
FORT-FRANCIS, ONT., 4 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, ainsi qu'un état statistique, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Agence.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Hungry-Hall, n°s 1 et 2; Long-Sault, n°s 1 et 2; Rapides du Manitou, n°s 1 et 2; Petites-Fourches, Couchiching, Stangecoming, Niacatchewenin, Nickickousemenecaning, Rivière-Seine, Lac-la-Croix et Lac-à-l'Esturgeon, soit 14 en tout avec une population totale de 861 ce qui fait une diminution de 1 depuis mon dernier rapport.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu Ojibbewa.

BANDE HUNGRY-HALL N^{OS} 1 ET 2.

Réserves.—Les réserves n°s 14 et 15 sont situées à l'embouchure de la rivière La-Pluie et contiennent 6,280 acres.

Il y a très peu de bois marchand sur ces réserves, mais beaucoup de tamarac mort, qui n'est bon que comme bois de chauffage. Le sol est de marne argileuse riche.

Population.—La population de ces deux bandes est de 49.

Santé et hygiène.—La santé générale de tous les sauvages des bandes a été bonne, excepté durant les mois de septembre et d'octobre où il y a eu une épidémie générale de coqueluche chez les enfants des sauvages du district. Les cas les plus sévères furent parmi la bande Couchiching, où il y eut un bon nombre de mortalités infantines.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent à sortir du bois de corde sec dans l'hiver, et travaillent pour les colons et les scieries durant l'été; ils font aussi la chasse et la pêche.

Bâtiments.—Leurs maisons sont toutes en bois rond et sont bien confortables.

Tempérance.—Tous les sauvages le long de la rive de la rivière La-Pluie sont très adonnés à l'usage de la boisson, mais comme cette année il est plus difficile pour eux de s'en procurer sur le côté américain, ils ont beaucoup moins bu que les années précédentes.

BANDES DU LONG-SAULT, N^{OS} 1 ET 2.

Réserves.—Ces réserves, n°s 12 et 13, sont situées sur la rive nord de la rivière La-Pluie, vis-à-vis les rapides du même nom. Leur superficie totale est de 11,413 acres, Le sol est de riche marne argileuse et bien propre à l'élevage et à la culture. Elles contiennent très peu de bois marchand.

Population.—La population de ces deux bandes est de 70.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent à sortir du bois mort, travaillent dans les scieries, sur les bateaux et pour les colons, et font la pêche et la chasse.

BANDE DES RAPIDES DU MANITOU, N^{OS} 1 ET 2.

Réserve.—Ces bandes occupent la réserve n° 11, située sur la rive nord de la rivière La-Pluie, en face des rapides de ce nom. La superficie est de 5,736 acres. Le sol est de riche marne argileuse et très propre à la culture et à l'élevage.

Population.—La population est de 99.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent à sortir du bois de corde, travaillent dans les chantiers, les scieries et pour les colons, font la chasse et la pêche. Il y a dans la bande un sauvage, nommé Faucou-Rouge qui fait un peu de culture, et je dois dire qu'il est le seul de la bande qui s'occupe de culture.

Bâtiment.—Tous les sauvages qui résident le long de la rivière La-Pluie ont des maisons assez bonnes en billes.

Bétail.—Les membres de cette bande semblent plus soigneux de leurs animaux que ceux des autres bandes, mais ils n'en prennent pas autant soin que les années précédentes. Quelques-uns se servent de lait et font du beurre.

BANDE DES PETITES-FOUCHES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la rivière La-Pluie, à 12 milles à l'ouest de Fort-Francis, et vis-à-vis l'embouchure de la rivière Petites-Fourches. Elle est désignée comme réserve n° 10. Elle comprend une superficie de 1,920 acres. Le sol est une marne riche.

Population.—La population est de 47.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent à sortir du bois; ils travaillent dans les chantiers et pour les colons; ils font aussi la pêche et la chasse.

RÉSERVE DES TERRES-SAUVAGES, N° 15M.

Réserve.—Cette réserve contient 24,358 acres et est possédée en commun par toutes les bandes susmentionnées de la rivière La-Pluie. Il y a sur cette réserve de grandes quantités de bois de construction, comprenant du pin, du tamarac, de l'épinette et du cèdre. La plus grande partie du sol est de riche marne argileuse. Elle touche à la réserve Hungry-Hall, près de l'embouchure de la rivière La-Pluie.

BANDE DE COUCHICHING.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées sur le lac La-Pluie et la baie Stangecoming, à 3 milles au nord de Fort-Francis et elles sont désignées comme 16A, 16D et 18B.

Elles couvrent une superficie de 15,947 acres. Il y a beaucoup de bon terrain, mais la plus grande partie est rocheuse et accidentée. Il y a très peu de bois de construction, vu les feux fréquents du passé.

Population.—La population de cette bande est de 196.

Occupations.—Les ressources de cette bande sont nombreuses et comprennent les travaux dans les chantiers, dans les scieries, pour les colons, le flottage du bois, la coupe et le transport du bois de chauffage, la chasse et la pêche. Un nombre de sauvagesses gagnent beaucoup à laver le linge et les planchers à Fort-Francis; et comme la plupart sont des métis intelligents et capables, ils vivent très bien.

Bâtiments.—Les maisons sont bien construites et très confortablement meublées. Plusieurs ont des maisons de planche, les autres sont en billes avec toits en bardeaux, et elles sont tenues proprement.

Tempérance.—En général les membres de cette bande sont assez tempérants et moraux. Le département a nommé un membre de la bande, Joseph Jourdain, comme constable; cette nomination a eu le bon effet de supprimer l'intempérance parmi eux et chez les membres des autres bandes du la Lac-Pluie.

BANDE STANGECOMING.

Réserve.—Cette réserve, n° 18C, est située sur le lac La-Pluie, à 8 milles environ au nord de Fort-Francis, et comprend 3,861 acres. La plus grande partie est de roc nu et le bois est de qualité inférieure, sauf à l'extrémité nord où il y a un peu de tamarac de bonne qualité.

Population.—La population de cette bande est de 44.

Occupations.—Ces sauvages vivent surtout du travail dans les chantiers et dans les scieries, de la chasse et de la pêche.

Tempérance.—Les sauvages de cette bande et des bandes suivantes sont tous adonnés à l'usage des boissons enivrantes, mais je ne crois pas qu'ils en absorbent autant que les années précédentes.

BANDE DE NIACATCHEWENIN.

Réserves. Les réserves de cette bande sont désignées 17A et 17B; elles sont situées à 26 milles environ au nord-ouest de Fort-Francis, sur la baie Nord-Ouest, dans le lac La-Pluie. La superficie de ces réserves est de 6,201 acres.

La plus grande partie est rocheuse et accidentée. Il y a beaucoup de bois de construction dans 17B, principalement du pin.

Population.—La population de cette bande est de 60.

Occupations.—Les jeunes gens sont employés dans les chantiers et les scieries, mais ils vivent principalement de chasse et de pêche.

BANDE DE NICKICKOUSEMENECANING.

Réserves.—Cette bande possède 26A sur la baie Red-Gut, 26B dans l'anse Porter, et 26C sur la rivière Ile-au-Sable, sur le lac La-Pluie. La superficie totale est de 10,227 acres.

Une grande partie du terrain est rocheuse et accidentée, et le sol est léger.

Population.—La population de cette bande est de 33.

Occupations.—Ces sauvages vivent principalement de pêche et de chasse. Ils reçoivent aussi $17 par tête, l'intérêt de l'argent provenant de la vente de leur bois de construction; cet argent est payé semi-annuellement.

BANDE DE LA RIVIÈRE LA-SEINE.

Réserves.—Cette bande a trois réserves—les n°s 23 et 23A, s'étendant du lac l'embouchure de la rivière La Seine. Elles ont une superficie de 11,063 acres. Il y le n° 23B, à l'embouchure de la rivière La-Seine. Elles ont une superficie de 11,063 acres. Il y a sur ces réserves beaucoup de bon bois de construction, mais le terrain est sablonneux et accidenté.

Population.—Cette bande a une population de 125.

Occupations.—Ces sauvages vivent principalement de chasse et de pêche.

BANDE DU LAC LA-CROIX.

Réserve.—La réserve n° 25D, appartenant à cette bande, est située sur le lac La-Croix, à 100 milles environ à l'est de Fort-Francis, et contient 15,353 acres. Il y a beaucoup de bon bois de construction, mais le terrain est pauvre.

Population.—La population de cette bande est de 116.

Occupations.—Les principales occupations de cette bande sont la chasse et la pêche.

BANDE DU LAC-À-L'ESTURGEON.

Réserve.—La réserve assignée à cette bande est située sur le lac Kawawiagamak et comprend une superficie de 5,948 acres.

Population.—La population de cette bande est de 22.

Occupations.—Ces sauvages comptent entièrement sur la chasse et la pêche pour leur subsistance.

J'ai, etc.,

JNO. P. WRIGHT,
Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DISTRICT DE LA RIVIÈRE LA-PLUIE,
AGENCES DE KENORA, SAVANNE ET OSNABURG,
KENORA, ONT., 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel avec les statistiques qui l'accompagnent, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

AGENCE DE KENORA.

Cette agence comprend douze bandes, savoir: Les Dalles, Portage-du-Rat, Lac-Plat nos 39 et 40, L'Angle Nord-Ouest, nos 33, 34 et 37; Baie-du-Bison, Grosse-Ile, Assabaska, Baie-du-Poisson-Blanc et Islington.

Tribu et nation.—Tous les sauvages de cette agence sont de la tribu des Ojibbewas.

BANDES DES DALLES.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Winnipeg, à 10 milles environ au nord de la ville de Kenora; elle a une superficie de 800 acres; elle est boisée de pin de Norvège et de pin résineux et de peuplier; il y a aussi quelques prairies à foin.

Population.—La population de cette bande est de 74.

Santé et hygiène.—Dans le cours de l'année la santé générale des sauvages de cette bande a été assez bonne, les précautions sanitaires ont été bien observées, tous les sauvages qui devaient être vaccinés l'ont été.

Occupations.—La plupart de ces sauvages sont chasseurs et pêcheurs, quelques uns agissent comme guides et bateliers pour ceux qui réclament leurs services. Quelques sauvages possèdent des champs de pommes de terre et des jardins.

Bâtiments.—Les maisons sont en billes, petites, mais généralement propres, confortables et assez bien meublées.

Bétail.—Cette bande ne possède aucune espèce de bétail.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ne s'occupent pas de culture, sauf quelques champs de pommes de terre, et de petits jardins qui leur rapportent de bons bénéfices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont naturellement industrieux et deviennent plus riches d'année en année; ils respectent les lois, et chaque année ils font de réels progrès.

Tempérance et moralité.—La plupart de ces sauvages sont tempérants, cependant quelques-uns d'entre eux font usage de spiritueux quand ils peuvent s'en procurer. En somme, leurs mœurs sont assez bonnes.

BANDE DU PORTAGE-DU-RAT.

Réserve.—Cette bande possède deux réserves, savoir: 38A et 38B, sur la baie de l'Eau-Claire et la baie Matheson, Lac des Bois; elles comprennent une étendue de 13,280 acres, et sont boisées d'épinette blanche, rouge, de peupliers et de pin résineux, mais il y a très peu de terre cultivable sur ces réserves.

Population.—La population de cette bande est de 83.

Santé et hygiène.—Il y a eu quelques cas de maladie chez les sauvages de cette bande, mais rien de bien sérieux, et en somme on peut considérer que leur santé a été

bonne. Les règlements sanitaires ont été bien observés, et tous les sauvages qui devaient être vaccinés l'ont été.

Occupations.—Les sauvages s'engagent dans les occupations suivantes: Le travail de chantier, sur les bateaux, et pour les pêcheurs, ils agissent comme guides et bateliers, font la chasse et la pêche, cueillent des petits fruits et du riz sauvage; quelques-uns d'entre eux ont des champs de pommes de terre et des jardins qui leurs donnent un revenu considérable.

Bâtiments.—Les maisons sont en billes, petites, mais propres, confortables, et les meubles et la literie sont assez bons.

Bétail.—Ils n'ont aucun bétail; seulement une paire de ponies.

Instruments aratoires.—Comme il ne cultivent que quelques champs de pommes de terre, ils ont tous les instruments aratoires requis pour ce travail.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des membres de cette bande sont indolents, George Ineese et son frère sont les seuls qui soient quelque peu progressifs. Les autres vivent de chasse et de pêche.

Tempérance et moralité.—La plupart des membres de cette bande font usage de boissons enivrantes. D'un autre côté les mœurs de ces sauvages sont assez bonnes.

BANDES DU LAC-PLAT, Nos 39 ET 40.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées sur les rives ouest et nord-ouest du Lac-Plat, et sont en partie dans la province du Manitoba et en partie dans la province d'Ontario; superficie 16,205 acres boisées d'épinette, de peuplier et de cèdre Il y a une petite étendue propre à la culture et à la production du foin.

Population.—La population de ces deux bandes est de 132.

Santé et hygiène.—Les membres de ces bandes sont d'une constitution délicate et sont susceptibles de prendre toutes sortes de maladies, par conséquent leur santé est généralement pauvre; mais en somme durant l'année dernière leur état de santé a été quelque peu meilleur, il n'y a pas eu d'épidémie d'aucune sorte. Les règlements sanitaires ont été bien observés, tous les sauvages furent vaccinés.

Occupations.—Les occupations de ces sauvages consistent à travailler dans les chantiers, sur les bateaux, à faire la chasse et la pêche et en été à cueillir des petits fruits et du riz sauvage.

Bâtiments.—Les maisons sont en billes, elles sont assez grandes, propres et bien aérées.

Bétail.—Les bandes possèdent six bêtes à cornes et 9 chevaux, qui tous ont passé un bon hiver et qui sont bien soignés.

Instruments aratoires.—Comme ils font très peu de culture, ils ont tous les instruments aratoires nécessaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de ces deux bandes sont plutôt industrieux; ils font tout ce qu'ils peuvent et progressent d'année en année.

Tempérance et moralité.—Les membres de ces bandes sont assez tempérants et leurs mœurs sont bonnes; de ce côté ils s'améliorent d'année en année.

BANDES DE L'ANGLE NORD-OUEST, Nos 33, 34 ET 37.

Réserves.—Ces bandes possèdent les réserves suivantes: 33 A, 34 B sur la baie du Poisson-Blanc; 33 B, 34 C, 37 B et 37 C, à l'angle nord-uest, dont partie est dans la province du Manitoba et partie dans Ontario; 34 et 34 C, lac des Bois; 37 A et 34 B, sur le Lac Plat; 37 sur la Grosse-Ile. La superficie totale est de 20,183 acres. Il y a quantité de bon bois de construction sur toutes ces réserves et de bons terrains à foin.

Population.—La population totale est de 138.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande a été assez bonne, il n'y eut aucune épidémie dans le cours de l'année. Le chef Candecoineconinie, de la bande 33, est mort l'été dernier peu de temps après le paiement du traité; il était

souffrant depuis longtemps et était très âgé. Les règlements sanitaires furent bien observés, et tous les sauvages qui devaient l'être ont été vaccinés.

Occupations.—Ces sauvages travaillent dans les chantiers, sur les bateaux et font aussi la chasse et la pêche.

Bâtiments.—Les maisons sont de qualité bien inférieure, elles sont construites en billes, petites, mais tenues en bon ordre et propres.

Bétail.—Leur bétail n'augmente pas, mais ils prennent bien soin de leurs quelques animaux qui ont passé un bon hiver.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments aratoires nécessaires pour le peu de culture qu'ils font.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de ces bandes font peu de progrès; ils préfèrent vivre à l'ancienne façon, vagabonder d'un endroit à l'autre, tendre des pièges, faire la pêche, sueillir de petits fruits. Ils sont polis et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—La plupart de ces sauvages font usage de boissons lorsqu'ils peuvent s'en procurer. Leurs mœurs sont assez bonnes.

BANDE DE LA BAIE-AU-BISON.

Réserve.—Cette réserve est située sur la baie au Bison, lac des Bois, dans la province du Manitoba; étendue, 5,763 acres. Il y a du bon terrain cultivable, et une petite quantité de bois de construction.

Population.—La population de cette bande est de 34.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande a été bonne. Les règlements sanitaires ont été bien observés, tous les déchets ont été enlevés et brûlés et les maisons ont été nettoyées. Le docteur Hanson a vacciné tous les sauvages qui devaient l'être.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont les travaux sur les bateaux, dans les chantiers, dans les pêcheries, la chasse et la cueillette de petits fruits. Quelques-uns ont de beaux jardins et des champs de pommes de terre.

Bâtiments.—Ces sauvages ont de bonnes maisons en billes, de bonnes dimensions, avec toits en bardeaux, bien ventillées, tenues proprement et en ordre, et bien meublées.

Bétail.—Les quelques animaux qu'ils possèdent ont passé l'hiver en bon état et sont bien soignés.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages de cette bande sont industrieux et font des progrès; les autres sont indolents et ne font que voyager d'un endroit à l'autre. Ils sont polis et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Un bon nombre des sauvages de cette bande peuvent être considérés comme tempérants, les autres sont très adonnés à l'usage des boissons enivrantes. Leurs mœurs sont aussi bonnes que celles de n'importe quelle autre bande de cette agence.

BANDE DE LA GROSSE-ÎLE.

Réserves.—Cette bande possède huit réserves, savoir: Nsо A, B, C, D, E, F, G et H, sur la Grosse-Ile et la baie Nangashing, Lac des Bois; la superficie totale est de 8,737 acres, il y a une grande quantité de bon bois de construction marchand et beaucoup de terre cultivable et de prairies à foin.

Population.—La population de cette bande est de 153.

Santé et hygiène.—Dans le cours de l'année, la santé des sauvages de cette bande a été assez bonne, il n'y eut aucune maladie sérieuse. Les règlements sanitaires ont été bien observés, tous les déchets ramassés et brûlés, et toutes les maisons ont été nettoyées. Tous les sauvages qui devaient l'être ont été vaccinés.

Ocupations.—Les principales occupations des sauvages de cette bande sont les travaux pour les pêcheurs, sur les bateaux, ils font la chasse et cueillent des petits fruits, quelques-uns ont de bons champs de pommes de terre et des jardins.

Bâtiments.—Les maisons sont en billes, bien construites, de bonnes dimensions, bien ventilées, propres et confortables.

Instruments aratoires.—Comme ils font peu de culture, ils ont tous les instruments aratoires dont ils ont besoin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les progrès des sauvages de cette bande sont très lents; cependant ils sont généralement industrieux et sont plus à l'aise qu'ils ne l'étaient autrefois. En somme ils sont polis et respectent les lois.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages de cette bande peuvent être considérés comme tempérants, les autres sont bien adonnés à l'usage de boisson. Leurs mœurs sont assez bonnes.

BANDE D'ASSABASKA.

Réserves.—Les sauvages de cette bande possèdent neuf réserves, savoir: 35 A, B, C, D, E, F, G, H et J, sur les baies Nangashing et Obabikong, la Grande et la Petite rivière aux Herbes, Lac des Bois; superficie totale, 21,241 acres; il y a une grande quantité le bois de construction marchand, et des terrains agricoles et des prairies.

Population.—La population de cette bande est de 158.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie et la santé des sauvages peut être considérée assez bonne. Les règlements sanitaires ont été bien observés, les déchets furent ramassés et brûlés. Les sauvages travaillent dans les chantiers durant l'hiver, et au flotage du bois au printemps, sur les bateaux à vapeur et pour les marchands de poisson en été, ils font aussi la chasse et la pêche; quelques-uns d'entre eux ont de beaux jardins et des champs de pommes de terre.

Bâtiments.—Les maisons sont en billes, d'assez bonnes dimensions, confortables, propres, et assez bien ventilées.

Bétail.—Il n'y a aucune espèce de bétail.

Instruments aratoires.—Comme ils ne cultivent que des champs de pommes de terres et des jardins, ils ont tous les instruments aratoires dont ils ont besoin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont plutôt progressifs et industrieux, mais le travail est lent; cependant ils s'améliorent d'année en année et sont beaucoup plus prévoyants qu'autrefois. Ils sont polis et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages de cette bande peuvent être considérés comme tempérants; les autres font un fort usage de boisson quands ils peuvent s'en procurer. Leurs mœurs sont assez bonnes.

BANDE DU POISSON BLANC.

Réserves.—Cette bande possède trois réserves, savoir: Nos 32 A, B, C, sur les baies de la Fille Jaune, d'Assabaskong et du Poisson Blanc; superficie 10,599 acres; bon bois de construction marchand en quantité et marais à foin.

Population.—La population de cette bande est de 67.

Santé et hygiène.—En somme, la santé des sauvages de la bande a été assez bonne, à l'exception de quelques cas d'influenza et de quelques maladies chez les enfants; mais il n'y eut rien de sérieux. Les mesures sanitaires sont bien observées et tous les sauvages furent vaccinés.

Occupations.—La pêche, la chasse, le travail de chantier, et au bois de flottage au printemps, sont leurs principales occupations. Quelques-uns ont de beaux jardins, des champs de pommes de terres qui leur donnent un bon bénéfice.

Bâtiments.—Leurs maisons sont en billes, de bonnes dimensions, bien construites avec toits en bardeaux, quelques-unes sont peinturées et ont de bonnes portes et fenêtres; elles sont bien meublées, propres, à l'ordre, et bien ventilées.

Bétail.—Ils ont bien soin des quelques animaux qu'ils possèdent.

Instruments aratoires.—Comme ils font peu de culture, ils ont tous les instruments aratoires nécessaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont industrieux, font d'assez bons progrès et s'améliorent d'année en année. Ils sont polis et respectent les lois en tout.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages de cette bande sont tempérants, les autres font un grand usage de boissons enivrantes, quand ils peuvent s'en procurer. Leurs mœurs sont assez bonnes.

BANDE D'ISLINGTON.

Réserves.—Cette bande possède trois réserves, savoir: Celle d'Islington, celle du Lac-du-Cygne et celle du Lac-de-l'Homme-Seul; superficie totale 24,899 acres; grande étendue de terrain agricole, marais à foin, et quantité de bon bois de construction.

Population.—La population de cette bande est de 232.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande n'a pas été aussi bonne qu'elle aurait dû l'être. C'est la seule bande où il se trouve des cas de tuberculose et de scrofules. Il n'y en a eu, à ma connaissance, que deux cas et on les a isolés des autres. A part cela, la santé des autres sauvages de la bande est assez bonne. Le règlements sanitaires ont été bien observés, tous les déchets amassés et brûlés, et tous les sauvages qui devaient être vaccinés l'ont été.

Occupations.—Leurs principales occupations sont d'agir comme guides et bateliers, de travailler pour les compagnies de ehcmins de fer, de faire la chasse et la pêche, et de cueillir des petits fruits et du riz sauvage. Quelques-uns ont de beaux champs de pommes de terres et de beaux jardins desquels ils tirent de grands profits substantiels.

Bâtiments.—Leurs maisons sont en billes, bien construites et la plupart sont couvertes en bardeaux; elles sont propres, bien tenues et bien meublées de toute manière.

Bétail.—Le bétail a passé l'hiver en bon état, il est bien soigné.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments aratoires requis pour leur culture, et ils en prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont industrieux et deviennent plus riches et plus prévoyants chaque année. Ils sont polis et respectent en tout les lois.

Tempérance et moralité.—Environ la moitié des sauvages de cette bande sont tempérants; les autres font usage de boissons enivrantes quand ils peuvent s'en procurer, et comme ils parlent presque tous l'anglais quand ils viennent à la ville, il leur est facile de trouver quelqu'un qui leur procure de la boisson. Sous d'autres rapports leurs mœurs sont assez bonnes.

AGENCE DE SAVANNE.

Agence.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Lac-à-l'Aigle, Wabigoon, lac des Mille-Lacs, Ignace, Tête-du-Français, Lac-Seul, Wabuskang, Détroit-aux-Herbes.

BANDE DU LAC-À-L'AIGLE.

Tribu ou nation.—Tous les sauvages de cette agence sont des Ojibbewas.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive est du Lac-à-l'Aigle; superficie 8,882 acres. Sur cette réserve il y a de bons terrains cultivables, des prairies à foin, et très peu de bois de construction.

Population.—Cette bande compte une population de 64 âmes.

Santé et hygiène.—Les sauvages de cette bande ont joui d'une bonne santé durant l'année dernière. Les règlements sanitaires ont été bien observés et tous les sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—La chasse, la pêche, le travail dans les chantiers sont les principales occupations des sauvages de cette bande. Quelques-uns ont de beaux jardins et quelques champs de pommes de terre.

Bâtiments.—Leurs maisons sont construites en billes, quelques-unes sont de bonnes dimensions et d'autres sont petites, bien ventilées, proprement tenues.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments aratoires nécessaires, ils en prennent bien soin et les mettent à l'abri quand ils ne s'en servent pas.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages de la bande sont industrieux, je dois faire mention d'Alex. Singleton, conseiller; cet homme fait très bien, et fait tout ce qu'il peut pour procurer le bien-être de sa bande, faisant tout son possible pour donner le bon exemple. Ces sauvages respectent les lois.

Tempérance et moralité.—Une partie des sauvages de la bande font usage de boissons enivrantes, les autres sont tempérants. Leurs mœurs sont assez bonnes.

BANDE DE WABIGOON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le petit lac Wabigoon; superficie 12,873 acres; elle contient une bonne quantité de bois de construction et de bonnes terres arables et à foin.

Population.—La population de cette bande est de 99.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande a été assez bonne. Les précautions sanitaires ont été bien observées, tous les déchets ont été enlevés et brûlés. Tous les sauvages qui devaient l'être ont été vaccinés.

Occupations.—Le travail dans les exploitations forestières, dans les compagnies de chemins de fer, la chasse, la pêche, la cueillette des petits fruits sont leurs principales occupations, quelques-uns ont de beaux jardins et des champs de pommes de terre.

Bâtiments.—Les maisons sont en billes, petites, mais généralement proprement tenues et bien ventilées.

Traits caractéristiques et progrès.—Les progrès des sauvages de cette bande sont extrêmement lents et la plupart sont indolents. Ils sont polis et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont assez moraux, mais ils font usage de boissons enivrantes.

BANDE DU LAC DES MILLE-LACS.

Réserves.—Cette bande a deux réserves savoir: n° 22A 1, sur le lac des Mille-Lacs, et 22A 2, sur la rivière La-Seine. La superficie totale est de 12,227 acres, ces réserves contiennent une quantité de bon bois de construction, quelques terres arables et des prairies à foin.

Population.—La population de cette bande est de 76 âmes.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande a été très bonne durant l'année. Les règlements sanitaires furent bien observés et tous les sauvages furent vaccinés.

Occupations.—Leurs occupations consistent à travailler dans les chantiers, pour les compagnies de chemins de fer, à faire la chasse et la pêche, à cueillir des petits fruits et du riz sauvage, quelques-uns ont des champs de pommes de terre et des jardins.

Bâtiments.—Les maisons sont d'assez bonnes dimensions, bien construites, proprement tenues et bien ventilées.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments aratoires dont ils ont besoin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande sont industrieux, mais leurs progrès sont bien lents. Cependant ils s'améliorent chaque année. Ils sont polis et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—En général les membres de cette bande sont tempérants et leurs mœurs sont assez bonnes.

BANDE DU LAC-SEUL.

Réserve.—Cette réserve est située sur le versant sud-est du Lac-Seul; la superficie est de 49,000 acres et comprend les bandes du Lac-Seul, de la Tête-du-Français et la bande Igsace, répandues sur différentes parties de la réserve. Il y a une grande quantité de bon bois de construction.

Population.—La population entière de la bande est de 640 âmes.

Santé et hygiène.—La plupart des sauvages de la bande ont joui d'une bonne santé tout le long de l'année, cependant il y eut quelques cas de maladie parmi eux, mais sans résultats sérieux. Les règlements sanitaires ont été bien observés, tous les déchets ont été ramassés et brûlés. Tous les sauvages qui devaient l'être ont été vaccinés.

Occupations.—Leurs occupations sont d'agir comme guides, comme bateliers, de travailler pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson. de faire la chasse, la pêche, de cueillir des petits fruits et du riz sauvage, quelques-uns ont de beaux jardins et des champs de pommes de terre.

Bâtiments.—Les maisons sont en billes, bien construites, de bonnes dimensions, bien ventilées, tenues proprement et bien meublées.

Bétail.—Les sauvages de cette bande prenent bien soin de leur bétail et il a passé l'hiver en bon état.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments aratoires dont ils ont besoin pour leur culture et ils en prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de ces bandes sont industrieux et font assez de progrès, dans leur manière de vivre et dans leurs mœurs. Leur condition s'améliore chaque année. Ils sont soumis aux lois et polis sous tous les rapports.

Tempérance et moralité.—Une grande partie des sauvages de cette bande est tempérante. Cependant quelques-uns font usage de boissons enivrantes quand ils peuvent s'en procurer et même en prennent à l'excès. Leurs mœurs sont aussi bonnes qu'elles peuvent l'être considérant leur manière de vivre.

BANDE DE WABUSKANG.

Réserve.—Cette réserve est située sur le lac Wabuskang; superficie 8,042 acres, contenant du bon bois de construction, quelques prairies à foin et des prairies arables.

Population.—La population de cette bande est de 52.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande a été assez bonne. Il n'y eut aucune épidémie dans le cours de l'année dernière. Les règlements sanitaires ont été bien observés, et le médecin a vacciné tous les sauvages qui devaient l'être.

Occupations.—Ils travaillent pour les compagnies de chemins de fer, dans les chantiers, ils agissent comme guides pour les touristes, comme bateliers, font la chasse, la pêche, cueillent des petits fruits et du riz sauvage, voilà leurs principaux moyens de subsistance.

Bâtiments.—Ils ont de bien bonnes maisons, de bonnes dimensions, bien construites, tenues propres et à l'ordre, bien meublées et assez bien ventilées.

Instruments aratoires.—Comme ils font bien peu de culture, ils ont tous les instruments aratoires nécessaires et ils en prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Comme les sauvages de cette bande changent constamment d'un endroit à l'autre, leurs progrès sont très lents. Ils sont industrieux et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Une partie des membres de la bande sont for adonnés à l'usage des spiritueux, mais la majorité sont tempérants. D'un autre côté, en faisant la part de leur vie nomade, leurs mœurs sont assez bonnes.

LA BANDE DU DÉTROIT-AUX-HERBES.

Réserve.—Cette réserve est située sur la Rivière-aux-Anglais; superficie 10,244 acres; il y a sur cette réserve du bon bois de construction et une petite quantité de terre arable et de marais à foin.

Population.—La population de cette bande est de 140.

Santé et hygiène.—En somme, la santé des sauvages de cette bande a été assez bonne. Tous les sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—Leurs principales occupations sont de travailler aux chantiers, de faire la chasse, la pêche, de cueillir des petits fruits et du riz sauvage. Quelques-uns ont de beaux champs de pommes de terre et des jardins.

Bâtiments.—Les maisons sont d'une qualité inférieure, petites, mais confortables, et généralement propres et bien ventilées.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments aratoires nécessaires à la culture qu'ils font.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont assez industrieux, ils sont beaucoup plus prévoyants qu'autrefois, et chaque année deviennent plus riches. Ils sont polis et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—En somme, on peut considérer qu'ils sont tempérants. Cependant, ils font usage de boisson, si l'occasion s'en présente. Sous d'autres rapports, leurs mœurs sont assez bonnes.

AGENCE D'OSNABURG.

Agence.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Les sauvages Dominion, bande d'Osnaburg, et les sauvages Ontario, bande d'Osnaburg; elle est située sur le lac Saint-Joseph, province d'Ontario.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté est, près de l'embouchure du lac Saint-Joseph qui se déverse dans la rivière Albany. Comme cette réserve n'a pas été arpentée pendant que j'étais là, je ne puis en donner la superficie.

Population.—La population totale de ces deux bandes est de 356.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de ces deux bandes a été généralement bonne. Il y eut deux accidents durant l'année, les blessés furent bien soignés et vont maintenant très bien. Ces sauvages sont très propres, et ne sont pas atteints de scrofules comme les autres sauvages. Tous ont été vaccinés.

Occupations.—Travailler pour les commerçants, à l'affrètement des provisions d'un poste à l'autre, faire la chasse, la pêche, fabriquer des canots, des mocassins, sont leurs principales occupations.

Bâtiments.—Comme les sauvages n'ont été admis que récemment sous le traité et qu'ils ne vivent que de chasse—ce qui les oblige à changer constamment d'un endroit à l'autre—ils n'ont ni maison, ni bétail d'aucune sorte, parce qu'ils vivent trop loin dans le nord. L'année dernière ils ont semé un peu de pommes de terre et ils en ont eu une assez bonne récolte. Ils ne font aucune autre sorte de culture.

C'est un pays idéal pour les sauvages, parce qu'ils ne sont pas troublés par les colons blancs. Les orignaux sont abondants, ainsi que tout autre gibier, et ils n'ont aucune difficulté à vivre très bien de leur chasse. Il y a aussi beaucoup de poisson; par conséquent, ils ne sont jamais en peine pour se nourrir. Je trouve que ces sauvages sont d'une classe supérieure, les hommes comme les femmes, ils sont très intelligents et réellement francs. Ils sont industrieux et soumis aux lois. Quant à leur tempérance, il est difficile d'en juger, parce qu'ils ne sont pas en position d'avoir des liqueurs, par conséquent ils sont tempérants; et quant à leurs mœurs, je crois qu'elles peuvent être favorablement comparées à celles des autres bandes que j'ai rencontrées.

OBSERVATIONS GENERALES.

Je suis content de dire que, d'un bout à l'autre des trois agences, tout va très bien, il n'y a eu aucune espèce de plaintes. Au fait les sauvages sont bien satisfaits du traitement qu'ils reçoivent du gouvernement et de ses officiers. Au mois de mars j'ai eu la visite de l'inspecteur Swinford, et il a semblé satisfait du résultat de son inspection.

J'ai, etc.,

R. S. McKENZIE,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DU MANITOBA,
INSPECTORAT DU LAC MANITOBA,
STONEWALL, 30 novembre 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de l'agence du Portage-la-Prairie et celui de la sous-agence la Rivière-au-Chêne dans l'inspection du lac Manitoba.

AGENCE DU PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Cette agence comprend cinq réserves. La réserve Longue-Plaine est située à environ 16 milles au sud-ouest de la ville Portage-la-Prairie, au nord de la rivière Assiniboine, dans le township 10, rang 8, à l'ouest du premier méridien. Elle a une superficie de 10,816 acres presque toute en bonnes terres arables, à l'exception d'à peu près 1,000 acres qui se trouvent dans la vallée de la rivière.

La réserve du Lac-aux-Cygnes est située sur le bord nord du lac du même nom, dans le township 5, rang 11, à l'ouest du premier méridien. Elle a une superficie de 6,754 acres, presque tout en bonnes terres arables, propres à la culture des céréales de toute sorte (peu de temps avant mon inspection un quart de section, pris de la réserve, a été cédé à $45 l'acre). Dans la vallée du lac ou de la rivière les sauvages peuvent couper une grande quantité de foin.

La réserve des Jardins-Sauvages est située près de la rive sud de la rivière Assiniboine. Elle est formée de la cestion 11, township 9, rang 9, à l'ouest du premier méridien et à une superficie de 640 acres. Le sol est bon et propre à la culture de n'importe quelle céréale. Il y a peu de bois et de foin.

La réserve de la Rivière Roseau est située au confluent des rivières Roseau et Rouge; elle a une superficie d'environ 6,000 acres. Cette réserve est bien propice à la culture des céréales, ayant une grande proportion de bonne terre, et aussi beaucoup de prairies à foin qui permettent aux sauvages de nourrir tous les bestiaux qu'ils peuvent élever.

La réserve des Rapides de la Rivière-Roseau est située sur la rivière Roseau à environ 13 milles de la plus basse réserve. Elle a une superficie d'environ 2,000 acres et elle st presque tout adaptée à la culture de toutes les céréales.

Les sauvages de la bande des Sioux possèdent un quart de section de terre dans la ville Portage-la-Prairie, et un quart de section à quelques milles au sud-ouest de la

ville. Le sol dans la ville est très propre au jardinage, et la partie sud-ouest est très sablonneuse, mais deviendra très utile aux sauvages comme pâturage, s'ils peuvent s'intéresser un jour à l'élevage des bestiaux.

Tribu.—Les sauvages de cette agence, à l'exception de ceux de la bande des Sioux, appartiennent tous aux tribus Ojibbewas ou Saulteux; mais il y a un mélange de sang blanc dans un bon nombre d'entre eux.

Population.—La population des différentes bandes est comme suit: Longue-Plaine, 29 hommes, 38 femmes, 29 garçons et 26 filles, total, 122 âmes; Lac-aux-Cygnes, y compris les Jardins-Sauvages, 30 hommes, 37 femmes, 16 garçons, 28 filles, total, 111. Rivière-Roseau, y compris les Rapides, 57 hommes, 55 femmes, 37 garçons et 32 filles, total, 171; Sioux, 37 hommes, 33 femmes, et 60 enfants, total, 130. La grande totalité de la population est de 544 sauvages.

Santé et hygiène—La santé des sauvages adultes a été assez bonne, mais celle des enfants n'a pas été aussi bonne. Dans les trois premières bandes il est né 17 enfants pendant l'année, et 9 sont morts, ou plus de 50 pour cent. Ceci est causé par la négligence de la part des mères.

Occupations.—L'élevage et la culture des céréales occupent les sauvages des réserves Roseau. A la dernière saison ils ont ensemencé 331 acres de blé, 121 acres d'avoine, 15 acres d'orge, 16 acres de lin et 8 acres de pommes de terre, et ils ont récolté 5,958 boisseaux de blé, 4,135 boisseaux d'avoine, 525 boisseaux d'orge, 130 boisseaux de lin, et 1,000 boisseaux de pommes de terre. Au temps de ma visite ils avaient une provision de 300 tonnes de foin, avec lesquelles ils pourront nourrir leurs 48 chevaux et leur 99 bêtes à cornes et en vendre un bon surplus. Ils possèdent aussi 20 cochons et 30 volailles. Si ces sauvages se livraient à la culture, ils feraient bien; mais il y a de telles demandes de travail pour eux en dehors de la réserve, qu'ils négligent leurs fermes et travaillent en dehors, aimant mieux recevoir de l'argent à la fin de la journée ou de la semaine.

Sur la réserve du Lac-aux-Cygnes (Plume-Jaune) la culture des céréales et l'élevage sont pratiqués et les sauvages, (ou quelques-uns d'entre eux) donnent une attention considérable à ces deux branches. Cette bande a ensemencé 420 acres, ce qui lui a rapporté cet automne 3,200 boisseaux de blé, 3,400 boisseaux d'avoine et d'orge, et 300 boisseaux de pommes de terre. La ferme occupée par Malcolm Campbell, l'instructeur agricole, avait 50 acres de terre ensemencés, 20 de blé, 13 d'avoine et 17 de foin timothy et aussi 15 acres de semence d'été. Au temps de ma visite les sauvages m'ont dit qu'ils laboureraient 150 acres de terre à l'automne, pour y semer du blé au printemps. Ils ont aussi un bon nombre de chevaux et de bêtes à cornes, ils coupent beaucoup de foin, et ils en ont habituellement un bon surplus à disposer.

A la réserve des Jardins Sauvages, il se cultive un peu de céréales, mais il ne s'y fait pas beaucoup de progrès.

A la réserve Longue-Plaine il n'y a que quatre sauvages qui s'occupent de culture, mais ces quatre ont ensemencé 200 acres qui leur ont rapporté 1,727 boisseaux de blé, 1,733 boisseaux d'avoine, 252 boisseaux d'orge, et 200 boisseaux de pommes de terre. Ils ont aussi ramassé 175 tonnes de foin et m'ont rapporté qu'ils avaient vendu durant l'année dernière, 400 cordes de bois. La grande majorité de la bande gagnent leur vie à travailler pour les fermiers dans leur district, en faisant la pêche, la chasse et en déterrant les racines de sénéga.

Bâtiments.—Les maisons de ces réserves sont les plus pauvres de tout l'inspectorat, ce sont presque toutes des cabanes, toutes construites en billes, et la plupart ont des toits de boue. Dans la réserve du Lac-aux-Cygnes il n'y a que huit maisons; la plupart des sauvages vivent sous des tentes tout le long de l'année. Les sauvages de la bande Sioux ont vingt-cinq maisons au Portage dans leur quart de section, il y en a deux qui ont de bons toits en bardeaux. Ces maisons sont bien lézardées, ont un bon bousillage et sont chaudes.

Bétail.—Les sauvages de cette agence ne s'intéressent pas beaucoup à l'élevage, comme ils vagabondent beaucoup, ils ne peuvent traire leurs vaches régulièrement et par conséquent elles demeurent sauvages et la plupart des sauvages se passent de lait. Il est très difficile de tenir le sauvage à se ferme, jusqu'à ce qu'on puisse le faire il sera difficile de faire l'élevage du bétail.

Instruments aratoires.—Les sauvages qui s'occupent de culture ont tous les instruments nécessaires pour faire un bon travail, mais, comme beaucoup de fermiers canadiens, ils les laissent dehors, éparpillés sur la ferme sans abri.

Religion.—Tous les sauvages de la bande Longue-Plaine sont reconnus comme païens. La plupart de ceux des réserves Roseau sont aussi païens. Les presbytériens ont une église à la réserve Sioux du Portage-la-Prairie, et les catholiques ont une petite église à la réserve Roseau.

Tempérance et moralité.—On boit beaucoup de boisson en cachette dans cette agence, vu la proximité des réserves du Portage-la-Prairie, du Lac-aux-Cygnes et de Dominion-City, dans lesquelles se trouvent des maisons licenciées Quand ces réserves sont près des villes il est impossible d'empêcher les sauvages de se procurer des boissons. Les blancs ne se font aucun scrupule de procurer des spiritueux aux sausages. Cette question des boissons donne plus de tracas aux agents et aux instituteurs que toutes les autres questions ensemble.

SOUS-AGENCE DE LA RIVIÈRE-AU-CHÊNE.

Réserves.—Cette agence comprend deux réserves. La réserve de la Rivière-au-Chène est située à environ 8 milles au nord de Griswold, Manitoba, et a une superficie de 9,734 acres.

La réserve du Lac-au-Chêne est située près de Pipestone, Manitoba; elle a une superficie de 2,560 acres, ou quatre pleines sections. Environ 900 acres des deux réserves sont en terres non-défrichées, et 800 acres sont en terres clôturées.

Population.—La population des deux réserves est d'environ 300 âmes.

Tribu.—Les sauvages de cette sous-agence appartiennent à la tribu des Sioux. Ils ont reçu des réserves du département, mais ne reçoivent aucun paiement annuel, ou d'argent de traité.

Occupations.—Soixante-treize personnes des deux réserves sont engagées dans la culture, 53 à la Rivière-au-Chêne, 20 au Lac-au-Chêne. L'année dernière ils ont ensemencé 3,310 acres, qui leur ont rapporté 33,314 boisseaux de blé, 10,823 boisseaux d'avoine, et 2,080 boisseaux de pommes de terre. Ils avaient aussi en grange 1,400 tonnes de foin. Ils ont 250 chevaux, 38 bêtes à cornes, et 525 volailles. Cette année ils ont défriché 170 acres de terre. Environ cinquante membres de ces deux bandes vivent exclusivement de chasse, de pêche et du travail au-dehors.

Religion.—Soixante-six appartiennent à l'église anglicane, trente-quatre à l'église presbytérienne, six à l'église méthodiste, quatre à l'Eglise catholique et environ deux cents sont païens.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de ces réserves sont assez tempérants, mais il y a toujours un peu de whisky dans les réserves et il cause plus ou moins de désordre. Les sauvages savent combien l'usage de l'alcool leur est préjudiciable et la plupart s'en abstiennent complètement. M. J. Hollies, agent intérimaire, semble faire un bon travail et il est tenu très occupé.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages semblent faire des progrès du côté matériel, mais ils font preuve d'une grande indifférence pour l'éducation de leurs enfants dans les écoles tenues pour eux par le gouvernement.

Observations générales.—En terminant mon rapport annuel, je dois dire que j'ai visité toutes les réserves de l'inspectorat à l'exception des Jardins-Sauvages, et je dois mentionner que j'ai trouvé que tous les agents, les instituteurs agricoles, les médecins

et les professeurs des écoles dans l'inspectorat remplissaient très bien leur devoir et étaient anxieux et désireux de remplir toutes les instructions que le département leur a données.

J'ai, etc.,

S. J. JACKSON,
Inspecteur des agences des Sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DE NORWAY-HOUSE,
NORWAY-HOUSE, KÉWATIN, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon quatrième rapport annuel, sur l'agence Norway-House, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Il y a treize réserves relevant de cette agence; celle de Loon-Straits n'est pas occupée. La plupart d'entre elles sont situées sur les rives du lac Winnipeg.

ASPECT PHYSIQUE.

L'aspect physique de toutes ces réserves est à peu près le même partout: des rochers, des muskegs et de petites étendues de sol fertile, couvertes de bois de différentes espèces: petit pin, peuplier, épinette blanche et rouge, quelques-uns grands et touffus, d'autres plus petits moins fournis.

Aux endroits fertiles, le sauvage fait son jardin et construit sa maison.

La Rivière-du-Pêcheur est une exception à la règle. Sur cette réserve, il y a de bonnes terres arables et du bois de qualité supérieure.

L'étendue ouest de cette réserve a été récemment ouverte à la colonisation, et bientôt si le chemin de fer s'étend jusqu'à cette réserve, la Rivière-du-Pêcheur se trouvera dans des circonstances favorables.

La chasse, la pêche, la chasse à la trappe ont été et seront encore, dans l'avenir, les principales occupations des sauvages de cette agence.

Ils peuvent aussi calculer sur un revenu additionnel considérable par la coupe du bois, le trapsport, le charroyage, le débardage et la cueillette des fruits.

BANDE DE LA RIVIÈRE NOIRE.

Tribu.—Cette bande est un mélange de Saulteux et de Cris-des-Marais.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive orientale du lac Winnipeg, à l'embouchure de la Rivière-Noire. La superficie de la réserve est de 2,000 acres.

Population.—La bande est au nombre de 66.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été très bonne, l'année dernière. Aucun cas d'épidémie ne m'a été signalé.

Occupations.—La chasse, la chasse à la trappe, la pêche et le travail des chantiers sont les principales occupations des membres de cette bande. La cueillette des fruits, le débardage et le travail aux scieries sont des occupations supplémentaires.

Bâtiments.—Règle générale, les maisons sont construites en billes avec toiture en bardeaux. Elles paraissent en ordre et devraient être confortables et saines.

Bétail.—Cette bande ne possède que peu de bestiaux.

Instruments aratoires.—On ne se sert que d'instruments de jardinage.

Traits caractéristiques et progrès.—Quand le poisson et les fourrures sont en abondance, les sauvages se croient riches. S'ils se font rares, ils s'occupent à d'autres travaux pour vivre, alors ils deviennent industrieux et soigneux. En d'autres temps, ils sont insouciants et imprévoyants.

Tempérance et moralité.—Je n'ai reçu aucune plainte contre la tempérance et la moralité de cette bande.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU TROU-D'EAU.

Tribu.—Cette bande appartient à la tribu des Saulteux.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure de la rivière du Trou-d'Eau, sur le côté est du lac Winnipeg, à trente milles au nord de la Rivière-Noire. Elle comprend 3,316 acres.

Population.—Cette bande est de 92 personnes.

Santé et hygiène.—Cette année, je n'ai reçu aucun rapport d'épidémie de cette réserve.

Occupations.—Ces sauvages font la chasse et la pêche. Il y a une mine d'or située en partie sur cette réserve, ce qui sera d'un grand secours à cette bande, lorsqu'elle sera en pleine exploitation.

Bâtiments.—Les bâtiments sont des constructions ordinaires en billes.

Bétail.—On ne garde que quelques bestiaux sur cette réserve.

Instruments aratoires.—On ne se sert que des outils à jardinage.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette bande est passablement industrieuse et se trouve dans des conditions assez favorables. Cependant ils ne font pas d'économies pour le chômage ou les temps durs.

Tempérance et moralité.—Cette bande peut être avantageusement comparée aux autres sauvages de cette agence pour la tempérance et la moralité.

BANDE DE LA VEINE-DU-SANG.

Tribu.—Cette bande appartient à la tribu des Saulteux.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure de la rivière Veine-du-Sang, sur le côté est du lac Winipeg, à environ 40 milles, au nord de la rivière Trou-d'Eau. La superficie est de 3,369 acres.

Population.—Cette bande comprend 55 personnes.

Santé et hygiène.—Aucun cas de maladie grave ne m'a été rapporté de cet endroit.

Occupations.—La chasse, la pêche, la chasse au piège sont les principaux genres d'emploi.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en billes comme les autres, mais en moyenne de qualité inférieure à celle des autres réserves.

Bétail.—Cette bande ne possède pas de bestiaux.

Traits caractéristiques et progrès.—La devise de ces sauvages semble être: "Ne vous occupez pas du lendemain." Ils tirent leur nourriture de la chasse, de la pêche, mais ne font aucune provision pour l'avenir.

Tempérance et moralité.—Cette bande est tempérante, mais le niveau moral n'est pas très élevé.

BANDE DE LA RIVIÈRE-DU-PÊCHEUR.

Tribu.—Cette bande appartient à la tribu des Cris-des-Marais.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure de la Rivière-du-Pêcheur, au pied de la baie du même nom, sur la rive ouest du lac Winnipeg. Elle contient 9,000 acres. C'est la seule réserve de cette agence où il peut se faire un peu de culture. Les sauvages profitent de cet avantage. Le district à l'ouest de cette réserve a récemment

été ouvert à la colonisation et aussitôt qu'un chemin de fer traversera ce district, la réserve de la Rivière-du-Pêcheur se trouvera dans des conditions très favorables. Cette réserve est densement boisée, ce qui sera d'un très grand avantage, dans un avenir rapproché.

Population.—Cette bande compte 444 membres.

Santé et hygiène.—Elle jouit d'une meilleure santé que la plupart des autres; ceci est dû à ses maisons plus confortables et à la plus stricte observance des règlements sanitaires.

Occupations.—La chasse, la chasse au piège, la pêche, la coupe du bois, l'élevage sont les principales occupations de ces sauvages.

Bâtiments.—Les bâtiments sont de meilleure qualité que la moyenne. Ils sont bien faits et, règle générale, ils sont divisés en deux pièces et plus même.

Bétail.—Il y a beaucoup de bétail sur cette réserve et la bande en prend bien soin.

Instruments aratoires.—On ne garde que les outils à jardinage et les instruments à faire le foin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande ont plus d'ambition, de prudence, de prévoyance que la moyenne des sauvages et comme résultat ils se trouvent dans de meilleures circonstances que les autres et leurs progrès sont plus marqués.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et ont un idéal moral élevé. Leur moyenne, en matière de mœurs, est plus élevée que la moyenne ordinaire des autres tribus.

BANDE DE JACKHEAD.

Tribu.—Cette bande appartient à la tribu des Saulteux.

Réserve.—La réserve est située sur la rive occidentale du lac Winnipeg, à l'embouchure de la rivière Jackhead, à environ 40 milles au nord de la rivière-du-Pêcheur. Elle comprend 2,860 acres.

Population.—Cette bande a une population de 78.

Santé et hygiène.—Aucun cas de maladie grave ne m'a été rapporté de cette réserve.

Occupations.—La chasse, la chasse au piège et la pêche sont les seules occupations de cette bande.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en billes ordinaires. En été, la bande vit sous les tentes, sur les rives du lac.

Bétail.—On ne garde que quelques bestiaux sur la réserve.

Instruments agricoles.—On n'emploie que des outils à jardinage.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette bande n'est pas progressive. Quelque chose à manger et quelques habits pour les couvrir, leur suffisent.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants, mais leurs mœurs laissent à désirer.

BANDE DE LA RIVIÈRE-BÉRENS.

Tribu.—Ces sauvoges sont de la tribu des Saulteux.

Réserve.—La réserve est située à l'embouchure de la rivière Bérens. Elle contient 7,400 acres.

Population.—La bande se compose de 289 personnes.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne durant l'exercice. Une épidemie de grippe a causé quelque anxiété pendant ce mois-ci, mais aucun cas sérieux n'a été signalé. Un seul sujet a été frappé d'apoplexie, ce qui a dérangé son cerveau et a causé la paralysie du côté droit.

Occupations.—La pêche, le charroyage en été, la chasse et la chasse au piège sont les principales occupations en hiver.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en billes, avec toiture en bardeaux, et sont tout aussi confortables que la moyenne des autres tribus.

Bétail.—Il n'y est gardé que quelques bestiaux.

Instruments aratoires.—On n'emploie que des instruments de jardinage.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande font peu de progrès. La réserve est située trop au nord pour faire de la pêche payante en hiver, et trop au sud, pour l'été. La localité n'est pas propre au travail et bonne seulement pour la fourrure.

Tempérance et moralité.—Cette bande est tempérante, et moralement, aussi bonne que l'on peut s'y attendre.

BANDE DE PETITS-GRANDS-RAPIDES.

Tribu.—Les membres de cette bande sont de la tribu des Saulteux.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 120 milles en amont de la rivière Bérens et contient 4,920 acres.

Occupations.—Ces sauvages sont chasseurs et trappeurs. En été, ils prennent assez de poisson pour leur consommation quotidienne.

Bâtiments.—Ils vivent toute l'année sous des tentes et n'ont pas de maisons.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande sont payens; ils sont loin dans les terres et ne peuvent se procurer de spiritueux. Ils sont bons chasseurs, mais imprévoyants.

Ces gens n'ont pas de bétail et ne se servent que d'instruments à jardinage.

Je ne les ai pas rencontrés, l'année dernière, de sorte que je ne puis donner d'autres détails.

BANDE PEKANGEKUM.

Tribu.—Ces sauvages appartiennet à la tribu des Saulteux.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 140 milles plus en amont de la rivière Bérens que les Petits-Grands-Rapides, et contient 2,080 acres. Sous tous les autres rapports, c'est le même état de choses qu'à la réserve des Petits-Grands-Rapides.

BANDE DE LA RIVIÈRE-AU-PEUPLIER.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Saulteux.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive est du lac Winnipeg, à l'embouchure de la rivière-au-Peuplier, à environ 65 milles au nord de la rivière Bérens et contient 3,800 acres.

Population.—La population est de 151 âmes.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette bande a été bonne, pendant le dernier exercice. On ne m'a rapporté aucune épidémie, ni maladie grave.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la chasse, la pêche, la chasse au piège, la récolte de la glace et la coupe du bois pour les compagnies poissonnières.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en billes, pas aussi confortables que ceux des autres réserves et pas aussi sains.

Bétail.—Il n'y en a pas sur cette réserve.

Instruments aratoires.—On n'emploie que des outils à jardinage.

Traits caractéristiques et progrès.—Naturellement, cette bande n'est pas industrieuse. Quand la nécessité les contraint, ce sont de bons travailleurs. Ces sauvages ont toutes les chances de se faire une vie facile. En fait, ils sont plus favorablement situés que toutes les autres bandes de cette agence, sous ce rapport, mais ils ne font aucun progrès.

Tempérance et moralité.—Vu leur situation éloignée, ils sont tempérants, mais leur niveau moral n'est pas élevé.

BANDE DES GRANDS-RAPIDES.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Cris-des-Marais.

Réserve.—Elle est située sur la rive ouest du lac Winnipeg, à l'embouchure de la rivière Saskatchewan. La superficie est de 4,646 acres.

Population.—La population est de 121 personnes.

Santé et hygiène.—Je n'ai reçu, de cette réserve, aucun rapport de maladie grave.

Occupations.—Ces sauvages sont des chasseurs, des trappeurs et des pêcheurs. Dans les temps passés, cette réserve occupait une place très importante; tout le trafic pour le grand Ouest, passait par là. Mais aujourd'hui, il est plus difficile pour les sauvages d'y gagner leur vie.

Traits caractéristiques et progrès.—On ne remarque aucun progrès appréciable chez cette bande. Ils sont industrieux, mais ils n'ont aucune ambition.

Bâtiments.—Les bâtiments sont construits en billes, de belle grandeur et de qualité supérieure et ont une apparence de propreté.

Bétail.—On n'y garde que peu de bestiaux.

Instruments aratoires.—Les outils à jardinage sont seuls en usage sur la réserve.

Tempérance et moralité.—Cette bande est tempérante et je n'ai eu aucun rapport d'immoralité de cette réserve.

BANDE DU LAC LA-CROIX.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont de la tribu des Cris-des-Marais.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 90 milles en aval de la rivière Nelson, du lac Winnipeg. Elle comprend 7,700 acres en superficie.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande n'a pas été, encore une fois, aussi bonne que sur les autres réserves. Une sévère attaque d'influenza a affligé les sauvages, pendant l'hiver. Ceci ajouté au peu d'observance des précautions sanitaires les a affectés considérablement.

Occupations.—La chasse, la chasse au piège et le charroyage sont leurs principales occupations.

Bâtiments.—Ils sont construits en billes comme les autres.

Bétail.—Il n'y a aucun bétail sur cette réserve.

Instruments aratoires.—On n'emploie que des outils à jardinage.

Traits caractéristiques et progrès.—Le poisson est abondant toute l'année. Pas de crainte de famine; par conséquent, aucune nécessité absolue d'être prévoyant. Le résultat est que cette bande n'est pas progressive. S'ils ont faim, ils travailleront, dans le cas contraire, ils préfèrent rester oisifs.

Tempérance et moralité.—Je n'ai eu aucun rapport d'intempérance de cette réserve; cependant le niveau moral n'est pas très élevé.

BANDE DE NORWAY-HOUSE.

Tribu.—Cette bande appartient à la tribu des Cris-des-Marais.

Réserve.—Cette réserve est située sur le lac Little-Playgreen à 25 milles en aval de la rivière Nelson. La superficie est de 10,340 acres.

Population.—La population est de 738 personnes.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette réserve a été bonne pour le dernier exercice. La grippe a fait sa visite cet hiver; mais elle n'a pas été sérieuse. La consomption fait sa part ordinaire de victimes, mais il y a plusieurs malades sur cette réserve qui s'en défendent avec avantage et recouvrent la santé après avoir passé par les phases avancées de cette terrible maladie.

Une tente-hôpital a été levée, ici, en octobre dernier, en charge d'une garde-malade habile, et ç'a été d'un grand avantage pour les sauvages. Sur 28 cas admis, il y a eu 2 morts et 26 guérisons. Un total de 440 jours de soins a été inscrit, à cette institution. A part cela, la garde-malade a donné ses soins à 30 personnes au pensionnat, et à 65 sur la réserve.

Occupations.—La chasse, la pêche, la chasse au piège, le charroyage, sont les principales occupations de cette bande.

Bâtiments.—Règle générale, ils consistent en bonnes constructions en billes, avec toitures en bardeaux.

Bétail.—On ne garde ici que peu de bestiaux.

Instruments aratoires.—Outils de jardinage employés seulement.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette bande fait des progrès remarquables. On s'en aperçoit au confort des maisons, à la qualité supérieure des habits, à la propreté des entourages et des meubles de ménage. Règle générale, ils sont industrieux, solides travailleurs et ambitieux d'améliorer leur sort. Ils sont tempérants et généralement moraux. Le tout respectueusement soumis.

J'ai, etc.,

C. C. CALVERLEY,
Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DU PORTAGE-LA-PRAIRIE ET DE MANITOWAPAH,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 20 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel des agences du Portage-la-Prairie et de Manitowapah, pour l'année finissant le 31 mars 1910.

AGENCE DU PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Réserves.—Cette agence comprend cinq réserves.

Rivière-Roseau.—Cette réserve est située au confluent des rivières Rouge et Roseau, et comprend un territoire de 5,670 acres. Elle est propice à la culture des céréales, et à l'élevage des bestiaux, car le sol est riche et produit le foin en abondance. La récolte de grain sur les réserves de la Rivière-du-Roseau et des Rapides a été comme suit: 5,487 boisseaux de blé, 2,736 boisseaux d'avoine et 162 boisseaux d'orge. La récolte aurait été infiniment plus productive, n'eût été que de la nielle.

Il y a suffisamment de bois de chauffage pour les besoins de la réserve et de construction pour bâtir de petites habitations. Le bois de construction ne se rencontre que le long des ruisseaux.

Rapides-du-Roseau.—Cete réserve est située sur la rivière du Roseau, à 18 milles de son embouchure, et comprend environ 2,800 acres. Elle est située au milieu d'un splendide district colonisé, de sorte qu'elle possède l'avantage d'être entourée de fermes exploitées qui servent de leçons de choses, quotidiennes, à la famille des sauvages.

Longue-Plaine.—Cette réserve est située à environ 15 milles à l'est du Portage-la-Prairie, au nord de la rivière Assiniboine, dans le township 10, rang 8, à l'ouest du premier méridien. Le grain récolté, l'année dernière, a été de 1,727 boisseaux

de blé, 1,733 d'avoine et 252 d'orge. Cette réserve est bien boisée, mais la coupe se fait rapidement.

Lac-aux-Cygnes.—Cette réserve est située sur le bord septentrional du lac de ce nom, dans le township 5, rang 11, à l'ouest du premier méridien et contient 7,394 acres. Ces terres sont propres à la culture des céréales et le foin et l'eau s'y trouvent en abondance. Cette réserve est aussi très favorable à l'élevage, et si les membres de cette bande voulaient y mettre plus d'intérêt, ils seraient bien vite un peuple indépendant. L'année dernière, la récolte du grain a été comme suit: 5,773 boisseaux de blé, 3,642 d'avoine, et 567 d'orge. Dans ces chiffres sont inclus les Jardins-Sauvages qui consistent en une section de ce territoire. Les progrès réalisés, l'année dernière, sont très satisfaisants.

Jardins-Sauvages.—Cette réserve est située près de la rive sud de la rivière Assiniboine, et est formée de la section 11, township 9, rang 9, à l'ouest du premier méridien, et contient 640 acres. Cette terre n'a pas sa supérieure pour la culture du grain, mais il n'y a pas de bois et bien peu de foin sur cette section.

Tribu.—Les sauvages de cette agence sont tous de la tribu des Ojibbewas, excepté une bande de Sioux qui vivent près du Portage-la-Prairie.

Population.—La population des différentes bandes est comme suit: Roseau, y compris les Rapides 181; Lac-aux-Cygnes, y compris les Jardins-Sauvages, 111; Longue-Plaine, 122, soit un total de 414.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence a été meilleure qu'à l'ordinaire; il n'y a pas eu d'épidémies. Il y a eu cependant beaucoup de rhumes, de grippe, la quantité ordinaire de scrofules et de consomption. Quand les sauvages déménagent de leurs misérables habitations, pour vivre sous la tente, on constate un progrès sensible dans la santé générale. Leurs habitudes migratoires leur procurent le bénéfice d'une hygiène naturelle et préviennent l'accumulation d'ordures.

Occupations.—La culture des céréales et l'élevage occupent en partie les sauvages de la réserve du Roseau. Leur progrès n'est pas ce que nous pourrions désirer. L'application constante requise pour réussir dans les travaux de la ferme s'adapte mal au tempérament des sauvages. Ce genre d'efforts leur paraît trop dur. Leur tendance naturelle à prendre quelques semaines de repos, au printemps et en automne, lorsque les travaux demanderaient toute leur attention est une des grandes causes de leur non succès en matière d'agriculture. Aux Rapides-du-Roseau, les conditions sont les mêmes qu'à la Rivière-du-Roseau. On s'occupe de la culture des céréales, principalement, mais l'attraction des salaires, argent comptant, que leur offrent les colons des environs pour leur travail, quand ils seraient financièrement dans une meilleure position à la fin de l'année, s'ils travaillaient sur leurs terres est une cause de leur insuccès. Il est à regretter que l'élevage ne se fasse pas sur une plus grande échelle sur ces réserves, car le pâturage est excellent et il y a beaucoup de foin.

Sur la réserve du Lac-aux-Cygnes, la culture des céréales et l'élevage se pratiquent et si les sauvages voulaient se mettre sérieusement au travail, ils seraient bientôt indépendants. Sur la réserve des Jardins-Sauvages, la terre est de première classe pour la culture des céréales, mais il n'y a de foin que pour nourrir les poneys.

A la réserve de la Longue-Plaine, la culture des céréales se pratique, mais dans une faible proportion, vu qu'il est presque impossible de garder ces sauvages sur leur culture, convenablement. Il n'y a aucun doute que la prochaine génération sera supérieure à la présente. Le désir naturel des sauvages d'être nomades et de travailler pour argent comptant sont les grands empêchements à leur succès en matière d'agriculture sur cette réserve.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons et les écuries sont pour la plupart construites en billes, et les toitures en bardeaux remplacent graduellement les toits recouverts de boue, et les pavés sont en madriers généralement. Presque tous les sauvages habitent des tentes, en été, ce qui facilite l'hygiène naturelle. Les bestiaux qui augmentent très lentement ne reçoivent pas les soins voulus des sauvages

adultes. C'est de la jeune génération que l'on doit attendre des progrès dans l'industrie de l'élevage. Ils sont bien munis pour faire leur travail et plusieurs d'entre eux montrent des dispositions à faire eux-mêmes, l'achat de ces objets.

Traits caractéristiques et progrès.—Les progrès qui se font sur la réserve sont plusieurs d'entre eux montrent des dispositions à faire eux-mêmes, l'achat de ces objets.

Traits caractéristiques et progrès.—Lesp rogrès qui se font sur réserve sont plutôt tôt lents, mais on doit s'y attendre, car le sauvage ne saurait, d'un seul coup, se dépouiller d'une hérédité d'entrainement séculaire. Il doit faire ses stages et passer par les mêmes phases de développement que les autres races. Il est susceptible de responsabilité jusqu'à un certain degré, depuis que l'éducation de sa tribu l'exige. Si, chaque année, on le laissait un peu plus, compter sur ses propres ressources, il deviendrait plus vite un homme, dans l'acception du mot.

Tempérance et moralité.—L'intempérance et l'immoralité vont de pair. C'est un des problèmes les plus difficiles à résoudre dans l'éducation des sauvages. La mise en force des lois n'est pas une solution complète du problème. Avec cela, il faudrait élever le niveau de la vie de famille chez le sauvage. Le meilleur remède est assurément dans l'exemple journalier que le peuple reçoit du dehors ou de la vie de famille. On devrait s'adresser aux plus habiles éducateurs pour les réserves où le travail de civilisation est le moins apparent, mais où il compte le plus, car chaque point gagné est un gain réel.

SIOUX DU PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Ces sauvages vivent sur un lopin de terre, d'environ 26 acres, qu'ils ont acheté eux-mêmes dans les limites de la cité. Cet achat a produit d'excellents résultats au temps où il a été effectué, car les sauvages erraient de place en place et n'avaient pas d'endroit fixe où instruire leurs enfants. Ils se sont établis là et immédiatement le pensionnat du Portage-la-Prairie fut établi, il y a quelque vingt ans. Mais les conditions ont entièrement changé et ces sauvages ont complètement envahi cette étendue de terre irrégulière. Physiquement, ils sont bien faits, grands, robustes et s'ils pouvaient s'amalgamer avec d'autres bandes sioux, telles que les Griswold, les Pipestone ou Beulah, ils formeraient une jolie colonie de cultivateurs et d'éleveurs. Pour le présent, ils travaillent pour les fermiers de race blanche et font passablement d'argent comptant qu'il dépensent en futilités chez les marchands de la ville.

Il y a un pensionnat dans la ville du Portage-la-Prairie, avec accommodations pour 35 élèves dont une allocation pour 30. W. A. Hendry qui en était le principal, pendant les huit dernières années, a résigné en août dernier et a été remplacé par le Rév. J. L. Miller, qui avec sa femme comme directrice, Mlle Hendry comme sous-directrice, font le service de l'institution scolaire.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

Il y a dans cette agence dix réserves; celle de la Baie-au-Sable tombe sous le traité n° 1; celle du Lac-au-Bas-Fond, est comprise dans le traité n° 4 et les autres dans le traité n° 2.

Réserves.—Celle de la Rivière-au-Sable est située sur la rive sud-ouest du Lac Manitoba, dans le township 18, rang 9, à l'ouest du premier méridien, avec une superficie de 12,160 acres presque entièrement de bois rabougris et de broussailles, le terrain n'est pas propre à la culture du grain, mais il y a assez de bonne terre pour des potagers et une excellente récolte de foin.

La réserve du Lac Manitoba est située sur le versant nord-est du lac Manitoba, dans le township 22, rangs 8 et 9, à l'ouest du premier méridien. Elle a une superficie de 9,472 acres. Cette réserve, couverte d'épaisses broussailles et de bois, est aussi beaucoup coupée par des bras de lac. Elle n'est pas propre à la culture et il y a assez de bonne terre pour des potagers et une bonne quantité de foin.

La réserve du Flux-et-Reflux est située sur la rive ouest du lac de ce nom, dans les townships 23 et 24, rangs 11 et 12, à l'ouest du premier méridien, avec une superficie de 10,816 acres. Le terrain est impropre à la culture, mais produit de bon foin et du bois de construction en abondance.

La réserve Fairford est située sur la rivière Fairford, dans les townships 30 et 31, rang 9, à l'ouest du premier méridien, avec une superficie de 11,712 acres. On y trouve du bon bois de construction et du foin; il y a aussi en abondance de bonnes terres pour potagers.

La réserve de la Petite-Saskatchewan est située sur la rive ouest du lac St. Martin, township 31, rangs 7 et 8, à l'ouest du premier méridien et comprend une superficie de 3,200 acres. Le terrain est impropre à la culture, mais bien pourvu de bois et de foin.

La réserve du lac St. Martin est située à l'extrémité nord du lac du même nom, dans le township 32, rangs 7 et 8, à l'ouest du premier méridien, ayant une superficie de 4,030 acres. Elle est bien boisée, donne un bon rendement de foin, mais est impropre à la culture.

La réserve de la Rivière-aux-Grues est situé sur le côté est de la rivière du même nom, dans le township 29, rang 13, à l'ouest du premier méridien, avec une superficie de 7,963 acres. Elle contient en quantité suffisante de bonnes terres pour jardins potagers et il y a une quantité d'épinette blanche.

La réserve de la Poule-d'Eau est située à l'extrémité sud du lac du même nom, dans le township 34, rang 13, à l'ouest du premier méridien, ayant une superficie de 4,608 acres. La terre est impropre à la culture bien qu'elle renferme une bonne quantité de foin et de bois de construction.

La réserve du Creek-des-Pins, est située sur le versant occidental du lac Winnipigosis, dans le township 36, rangs 19 et 20, à l'ouest du premier méridien; la superficie est de 12,000. Elle est impropre à la culture, mais on y trouve une bonne quantité de foin et de bois de construction.

La réserve de la Rivière-Plate se compose d'une petite réserve sur le bord du lac aux Cygnes et de quatre petites réserves, à l'embouchure de la rivière. La superficie comprend, en tout, 5,500 acres. Toutes ces réserves sont bien boisées de peuplier et d'épinette, elles contiennent une étendue suffisante de terre à foin, mais le terrain ne se prête pas à la culture.

Tribu.—Presque tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Saulteux, mais les membres de la bande de la Rivière-Plate sont pour la plupart de la tribu des Cris. Il y a beaucoup de métis français, anglais et écossais au milieu d'eux.

Population.—La population entière de l'agence est de 1,493. Au cours de l'année, il y a eu 76 naissances et 40 décès.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été en général très bonne. Il y a eu comme à l'ordinaire des scrofules et de la consomption que l'on rencontre sur presque toutes les réserves. Les règlements sanitaires usuels, tels que ramasser et brûler les rebuts, ont été observés; mais le grand facteur de la santé générale, c'est l'hygiène naturelle qui se produit par leur migration dans les tentes, pendant les mois d'été. Le grand air est leur santé.

Ressources et occupations.—Presque tous ces sauvages ont de petits jardins, mais comme il n'est nullement question de succès dans la culture des céréales, vu la nature du sol, leur seule occupation est l'élevage. Ils réussiraient très bien en cela si ce n'étaient les conseils de coquins sans conscience, qui les induisent à vendre leurs bestiaux en cachette. Il y a beaucoup de poissons dans le lac, de sorte qu'il n'existe aucun danger que les sauvages manquent de nourriture. Ils peuvent faire beaucoup d'argent à cueillir des fruits, faire la pêche et charroyer le fret. Au temps de la moisson, ils peuvent obtenir un emploi régulier, chez les fermiers du Portage-la-Prairie en travaillant à la récolte des grains.

Bâtiments et bétail.—Tous les bâtiments sont en billes. Quelques-unes des habitions ont des toitures en bardeaux et presque toutes des planchers en madriers. Les

constructions en billes conviennent très bien, vu qu'elles coûtent moins cher à renouveler, et sont plus faciles à réparer. Le sauvage, par nature, n'aime pas le soin des animaux, en fait, il le déteste plutôt, et il les laissera souffrir pour satisfaire ses goûts innés de vagabonder et de course folle. Pendant le dernier exercice ils ont réalisé de bons profits, vu que l'hiver a été doux et que les bestiaux n'ont pas souffert.

Progrès.—Ces sauvages font très peu de progrès. Ils semblent satisfaits de vivre du fruit de leur chasse et de leur pêche, et tant qu'ils ne seront pas forcés de faire autre chose, par la rareté du gibier et du poisson, ils continueront ce genre de vie.

Tempérance et moralité.—Nous avons généralement peu de trouble avec les buveurs de spiritueux; mais l'immoralité règne et ne peut être combattue qu'en élevant le niveau moral de la vie de famille. L'indifférence des parents fait qu'il est difficile de corriger leur mœurs, et de relever leur idéal.

Observations générales.—Les sauvages sont en bonne santé, bien vêtus, confortables et heureux de leur sort. L'état de leurs habitations, de leurs écuries, de leurs jardins et de leur bétail est satisfaisant. Si le progrès est lent, il y a néanmoins de l'amélioration.

Je tiens à remercier les instituteurs des externats qui m'ont accordé leur généreuse et courtoise assistance, ainsi que tous les autres employés officiels qui m'ont aidé dans l'exercice de mes fonctions.

J'ai, etc.,

R. LOGAN,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DU MANITOBA,
AGENCE DES SIOUX,
GRISWOLD, 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel de cette agence pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Cette agence est à environ 7 milles au nord-ouest de Griswold, petit village situé à 158 milles à l'ouest de Winnipeg, sur la ligne principale du chemin de fer Pacifique-Canadien. Il comprend dans sa juridiction, trois réserves: (1) la réserve de la Rivière-du-Chêne, n° 58; (2) la réserve du Lac-du-Chêne, n° 59; (3) la réserve des Sioux de la Montagne-à-la-Tortue, n° 60.

Tribu ou nation.—Tous les membres de cette bande, sur ces réserves, sont des Sioux qui ont traversé la frontière sud—il y a des années—ou de leurs descendants.

BANDE DE LA RIVIÈRE-DU-CHÊNE, N° 58.

Réserve.—Commençant au point de section où la rivière Assiniboïne traverse la route arpentée qui se dirige nord et sud, entre les sections nos 34 et 35, township 9, rang 23, à l'ouest du principal méridien et se dirigeant vers le nord sur 6½ milles jusqu'au piquet de l'angle nord-ouest de la section n° 34 du township n° 10, nous avons la borne occidentale de cette réserve; alors, partant de cet angle en se dirigeant trois milles vers l'est jusqu'au piquet de l'angle nord-est de la section 36 du même township, nous avons la borne nord. Nous avons la borne de l'est en se dirigeant de ce point, trois milles vers le sud jusqu'à la rencontre de la route publique et de la rivière

Assiniboine, où se trouve le pont. Les bornes occidentales, nord et est, sont les routes arpentées des terres fédérales, tandis qu'au sud se trouve une borne naturelle qui est la rivière Assiniboine.

Ces bornes renferment 9,734 acres de topographie variée. Près de la rivière, le long de la limite sud, se trouvent de riches prairies à foin mesurant 3½ milles de longueur sur ½ mille de largeur, couvrant une superficie de près de 900 acres.

A mesure que nous nous éloignons de la rivière, à travers la prairie, le terrain s'élève et la surface devient abrupte, formant une élévation escarpée qui s'étend sur toute la réserve. Dans ce terrain se trouvent de profonds ravins qu'ont autrefois creusés de grandes crues d'eau, et où croissent le peuplier, le chêne et le frêne rabougris qui, avec le bois qui se trouve le long de la rivière, du côté de la réserve, constituent une bonne étendue de bois de construction et de chauffage d'une superficie de 750 acres environ.

A l'extrémité sud de cette élévation, et sur le côté est laissé nu par les crues d'eau primitives, se trouvent des milliers de tonnes de cailloux propres à la construction, et à découvert, sur un parcours de 6 milles, le long de l'élévation, se trouvent du sable excellent et des lits de graviers. Il y a environ 2,000 acres de ce pays accidenté, sablonneux, où l'on trouve du gravier et des cailloux. Le reste de la réserve, comprenant 6,000 acres, se compose de prairie naturelle formée de riche marne sablonneuse, dont 1,700 sont en culture.

Population.—La population totale de Sioux sur cette réserve est de 312.

Santé et hygiène.—La santé et les conditions hygiéniques de cette bande s'améliorent lentement. La Dr Wright, l'officier médical en charge, a fait durant l'hiver dernier, une visite de maison en maison, pour examiner les sauvages et vacciner. De bonne heure, en mars, comme le temps le permettait, tous les rebuts et les ordures accumulés autour des maisons, pendant l'hiver, furent mis en tas et brûlés.

Le principal trouble avec les Sioux, c'est qu'ils ne prennent pas soin d'eux-mêmes. Ils semblent croire que les soins apportés à la santé par l'observance des lois d'hygiène ou l'application de remèdes pour la cure d'affections légères, comme les rhumes causés par le frisson ou l'humidité aux pieds, les engelures, indiquent une faiblesse de caractère et sont au-dessous de sa dignité de Dakota. De là la nécessité de lui rappeler qu'il doit penser à lui—que dans sa santé comme dans son habit—"un point cousu à temps en vaut neuf". Sa réponse est: "Je ne suis ni un enfant ni une vieille femme".

Occupations.—La principale occupation de la bande est l'agriculture. Les détails relatifs à l'étendue, aux instruments, aux récoltes, aux valeurs, se trouvent tous dans le relevé des statistiques agricoles et industrielles qui accompagnent ce rapport. On y trouve aussi des détails sur les instruments aratoires, le bétail et toutes les sources de revenu, car le Sioux est grand dépensier et doit travailler pour se procurer de l'argent. Il donne beaucoup d'attention à la chasse au piège et en retire de bons profits. Il se plaît à ce genre de vie. Il est aussi bon chasseur et bon pêcheur. Les femmes font des paniers, des souliers de peau et des ouvrages de fantaisie en rassade. Elles s'appliquent aussi à la culture du blé-d'inde, ce qui leur procure de largent pour les petites dépenses.

Comme sur cette réserve, les pâturages sont rares et peu propres à l'élevage, on considère que ne garder que quelques vaches à lait pour l'usage des familles et vendre le foin rapportent plus que de faire l'élevage, et l'expérience a prouvé la justesse de cette pratique.

Traits caractéristiques.—Leur principaux traits caractéristiques sont l'industrie, la fierté, la subtilité, imagination vive et forte, fertile en ressources, vivacité, habiles à se rendre maîtres des langues, et si on les examine de plus près, on s'aperçoit bientôt qu'ils ont un sens très vif et très développé du point de vue humoristique de la vie et de ses conditions. Il se peut que nous ayons encore à apprendre sa future valeur, lorsqu'il aura passé par le creuset oû les autres nations ont passé.

Tempérance et moralité.—La tempérance est encore une des caractéristiques du peuple sioux, et bien qu'il y en ait quelques-uns adonnés aux liqueurs fortes, la masse est en faveur de l'abstinence totale.

En fait de morale, au point de vue chrétien, le Sioux christianisé est au haut de l'échelle. Il est probe en affaires, et jour par jour, il conforme sa vie sociale au but élevé qu'il s'est proposé en acceptant la foi nouvelle. Aussi, bien son influence sur la partie payenne de la nation est incommensurable, et constante pour le bien.

Les progrès de la partie payenne n'évoluent guère. Les jeunes gens, hommes et femmes, se laissent conduire par les parents; de là, la lenteur des progrès au point de vue intellectuel, qui ne pourraient être accélérés que par l'influence chrétienne.

BANDE DU LAC-DES-CHÊNES, N° 59.

Réserve.—Cette réserve est située à 5 milles au nord du village de Pipestone, Man., et comprend 2,560 acres, ou quatre milles. Elle occupe une partie des sections n°s 33, 34 et 35 du township 7, rang 6 et aussi une partie des divisions 2 et 4, et la 3me division entière, ainsi qu'une partie des divisions 9, 10 et 11, du township 8, du 26e rang. La rivière Pipestone traverse cette réserve du nord au sud et de chaque côté se trouve du bois de construction et de chauffage sur une étendue de 150 acres.

Sur les terrains bas adjacents se trouvent 200 acres de prairies qui, dans les années pluvieuses, fournissent du foin en abondance, pour la consommation et le marché. Le reste qui mesure 2,200 acres se compose de marne sablonneuse dont le quart est en culture.

Population.—La population totale est de 91.

Santé et hygiène.—La santé, en général, n'a pas été aussi bonne que d'ordinaire, l'année dernière. Ceci est dû à la négligence des sauvages; pour la longévité, c'est un des traits caractéristiques de la bande.

Occupations.—Les trois quarts de cette bande se livrent à la culture et améliorent par degrés leurs méthodes, augmentent leurs champs et leurs rendements. On trouvera dans les statistiques agricoles et industrielles qui accompagnent ce rapport, tous les détails concernant l'étendue en culture et la valeur des récoltes. Les sauvages de cette bande sont bons chasseurs et font de l'argent avec la chasse au piège et la pêche. Le montant payé aux sauvages pour le foin qu'ils tirent de Pipestone, augmente d'année en année.

Tempérance et moralité.—Ces Sioux sont, en général, des observateurs de la loi et des abstinents. Peu s'adonnent aux liqueurs fortes. On peut dire avec vérité que la bande est tempérante. Pipestone est supposé être un village où l'on ne boit point; mais pour un sauvage, un village où l'on ne boit pas offre plus de tentations qu'un autre où il y a des auberges.

BANDE DE LA MONTAGNE-À-LA-TORTUE, N° 60.

Réserve.—Cette réserve d'un mille carré occupe la division 31e du 1er township dans le 22e rang, à l'ouest du 1er principal méridien et est située à cinq milles au nord de la limite internationale entre le Manitoba et le Dakota-nord et 12 milles au sud-est de Deloraine.

La surface est ondulée; elle contient environ 10 acres de petits bois de construction et de broussailles et quelques acres de foin; aussi 450 acres de riche marne sablonneuse propres à la culture.

Population.—Le nombre total qui reste sur la réserve est de 9, 6 ayant émigré au sud de la frontière cette année.

Cette réserve a été remise, sur un vote de la bande, et sera vendue pour le bénéfice de ses membres.

J'ai, etc.,

J. HOLLIES,
Agent intérimaire des Sauvages.

PROVINCE DU MANITOBA,
RÉSERVE DE VALLEY-RIVER,
GRANDVIEW, 2 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel de cette réserve, avec toutes les statistiques qui se rattachent aux sauvages et à la réserve confiée à ma garde.

Tribu.—Cette bande est principalement composée de Saulteux.

Réserve.—Cette réserve est située entre les montagnes Qui-Roule et aux Canards, et contient 11,680 acres, dont 2,400 sont boisés, entre autres de bois de construction; le reste est couvert de taillis de petits peupliers, à travers desquels il y a cependant une étendue considérable de bonne terre à culture, prête au labour. Le reste se compose de broussaille et de terre à foin; il y a la rivière Valley qui traverse aussi la réserve.

Population.—Cette bande compte 76 membres.

Santé et hygiène.—A l'exception des maladies courantes sur les enfants sauvages, la santé a été bonne. Aucune épidémie n'a visité la réserve, bien que la tuberculose n'en soit pas entièrement bannie. Comme, dès le printemps, les sauvages laissent leurs maisons pour habiter des tentes, et après avoir ramassé et brûlé tous les rebuts, nous avons pu éviter toute épidémie jusqu'à ce jour. Au moment du paiement de l'argent, tous ceux qui n'avaient pas été vaccinés, ont subi cette opération. Elle a été faite par le Dr Shortreed, l'officier médical en charge qui a toujours assisté promptement tous ceux qui ont requis ses services.

Occupations.—La chasse, la chasse au piège, l'élevage, la culture, la coupe du bois, sont les principales occupations. La culture ne fait que commencer et peut augmenter presque indéfiniment, vu que la terre n'attend que le labour.

Bâtiments.—Il me fait plaisir de constater qu'il y a progrès marqués dans les constructions, sur la réserve; pas moins de cinq maisons nouvelles, avec toitures en bardeaux, à la mode, ont été construites et finies, pendant la saison dernière, et j'espère qu'il s'en érigera un plus grand nombre, la saison prochaine.

Bétail.—Il est en très bonne condition. Il est à considérer qu'il y a un marché à leur porte, aux camps de bûcherons où ils peuvent disposer de chaque livre de foin dont ils peuvent se passer, et cela à bons prix; et tous ceux qui élèvent du bétail ont de bonnes étables pour hiverner leur troupeau.

Instruments aratoires.—Vu que l'industrie de la culture ne fait que de naître, sur cette réserve, il y a peu d'instruments; mais il est évident que les sauvages comprennent la valeur de la culture à les voir acheter leurs semeuses et leurs lieuses automatiques. Quelques-uns ont des hangars pour les abriter.

Traits caractéristiques et progrès.—Je suis heureux de pouvoir dire qu'en fait de capacité industrielle, cette bande a fait des progrès marqués. On peut le constater par mon rapport statistique sur leur revenu. Comme exemple, j'ajouterai que dans une certaine occasion où je faisais la visite de la réserve, pour affaires, je trouvai tout le monde à l'ouvrage; hommes et femmes étaient allés au bois, couper des piquets pour la clôture qu'ils vendent au char, et avec le fruit de ces travaux ils achètent des lits en fer, des buffets, des horloges de prix, ce qui contraste avec leurs anciennes couvertes et leurs planchers d'autrefois.

Tempérance et moralité.—A ce sujet, je puis dire que, vu la situation de cette réserve, entourée qu'elle est de camps de bûcherons, située sur la seule route qui con-

duit aux camps et traverse toute la réserve, au milieu des allées et venues des hommes de chantiers sans scrupules, les sauvages ont fait des progrès réels et si l'on ne peut affirmer que l'ivrognerie est entièrement disparue, du moins les scènes disgracieuses et les rixes entre eux, le sont complètement.

J'ai etc.,

J. G. CHARD,
Surveillant.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DIVISION D'INSPECTION DU LAC WINNIPEG NORD ET SUD.
WINNIPEG, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel de l'état des affaires des sauvages dans la division d'inspection, placée sous ma surveillance. C'est le sixième rapport que j'ai l'avantage de présenter sur les travaux accomplis dans cet immense territoire du nord du Canada.

Il y a cinq agences dans les limites de mon district, savoir: Clandeboye, Norway-House, Savanne, Kenora, et Fort-Frances.

L'agence Clandeboye est entièrement dans la province du Manitoba et ses réserves sont situées, l'une à l'embouchure de la rivière Tête-Cassée, et les deux autres à l'embouchure de la rivière Winnipeg et sur les bords de la Rivière-du-Pêcheur, au point où elles se déchargent dans le lac Winnipeg.

L'agence Norway-House comprend les deux rives est et ouest du lac Winnipeg, à l'embouchure de la rivière Saskatchewan, descend le long de la vallée de la rivière Nelson à quelques 80 milles et s'étend de l'embouchure de la rivière Bérens au sud-est sur une distance d'environ 200 milles jusqu'aux Petits et Grands Rapides et Pekangekum, dans le Nouvel-Ontario.

L'agence Savanne, est, en grande partie, située sur la ligne principale du chemin de fer Pacifique-Canadien, commençant par la station de Savanne, non loin de Port Arthur et s'étendant à l'ouest jusqu'à Wabigoon et au nord jusqu'au Lac Seul.

L'agence Kenora encercle le Lac des Bois, le Lac-Plat et descend sur la rivière Winnipeg jusqu'à Islington.

La réserve du Fort-Frances se trouve le long de la rivière La-Pluie, du Lac-La-Pluie, de la rivière Seine et au sud-est des rivières Esturgeon et Kawawiagamak.

Le tableau suivant indique le nom des agents et de leurs agences avec le nombre de réserves qu'ils ont sous leur surveillance.

Agences.	Réserves.
Clandeboye—J. O. Lewis, Selkirk.	3
Norway-House—C. C. Calverly, Norway-House.	13
Savanne—R. S. McKenzie, Kenora.	8
Kenora—R. S. McKenzie, Kenora.	12
Fort-Frances—John P. Wright, Fort-Frances.	14

Aux territoires déjà décrits nous devons ajouter les suivants qui n'ont pas encore été placés dans mon agence, mais sont sous ma surveillance:

	Adhérents au traité.
Nelson-House	1908
Lac-Fendu	1908
Oxford-House	1909
Lac-de-Dieu	1909
Lac-de-L'Ile	1909

Des arrangements ont été faits pour l'adjonction de Fort Churchill et York Factory sur la Baie-d'Hudson pour l'année 1910, ce qui donnera à cet inspectorat une immense circonscription pouvant excéder 200,000 milles carrés.

Pour visiter un si vaste territoire, il faut voyager beaucoup en chemin de fer, en steamers, en voitures, en traîneaux à chiens, en canots, par tous les temps, ce qui occasionne de grandes dépenses au gouvernement et à l'inspecteur une énorme fatigue, à part les dangers qu'il court. Et malgré tous nos efforts, mon seul regret est de ne pouvoir parcourir toute la région en une seule année.

Une grande partie de l'été 1909 a été employée à faire des adhérents au Traité, notamment plusieurs bandes du district de Keewatin qui, pour la première fois, ont été admis à jouir des avantages et privilèges attachés au traité qui met ces sauvages sous la protection du gouvernement. On a pris des adhésions à Oxford-House, le 29 juillet 1909 où 310 personnes furent enregistrées comme réservistes. Le 6 d'août de la même année, une adhésion fut prise au Lac-de-Dieu et 294 membres de cette bande furent entrés sur nos listes. Une troisième adhésion eut lieu au Lac-de-l'Ile, le 13 août, 1909, qui se chiffra par l'admission de 580 personnes.

Ce travail a été fait sous l'autorité du Gouverneur-Général en Conseil, par la direction du département des affaires des sauvages et rapport en a été dûment fait au gouvernement en septembre 1909.

La commission était composée de quatre officiers, savoir:—Rev. John Semmens, commissaire; H. S. Stead, secrétaire, J. S. Ross, M. D. chirurgien; W. M. McEwen, cuisinier.

Une partie du territoire sus-mentionné a été surveillée par l'inspecteur Sydney Swinford, pendant une grande partie de l'année; mais son départ pour le grand ouest remet sous mes charges la surveillance de ces régions.

L'AGENCE DE CLANDEBOYE.

Il y a trois réserves dans cette agence, savoir: Celle de St. Pierre sur la rivière Rouge: celle de la Tête-Cassée sur la rivière du même nom et celle du Fort-Alexandre sur la rivière Winnipeg.

La première, celle de St.-Pierre, a été remise et à sa place on a formé et arpenté une autre réserve à laquelle on a donné le nom de "Peguis" en l'honneur du chef distingué de ce nom qui fut une réelle puissance dans les premiers temps. La réserve Peguis est située sur la Rivière-du-Pêcheur et comprend une étendue de 75,000 acres. Au moment où nous écrivons, elle possède trente quatre maisons nouvelles, d'apparence élégante et moderne.

Les sauvages de cette réserves appartiennent à la grande tribu des Ojibbewas et parlent ce qui est connu sous le nom de langue des Chippewas, que l'on appelle Saultèux, dans certaines localités et qui est évidemment un dialecte de la langue originaire des Ojibbewas des districts du Lac Huron et du Lac Supérieur. Quelques Cris s'y trouvent mêlés par l'immigration et les mariages, mais la majorité de cette bande peut être désignée sous le nom d'Ojibbewas.

La santé, dans cette agence, a été exceptionnellement bonne, cette année, et nous n'avons pas eu à déplorer la pauvreté habituelle. Les circonstances ont été tout à fait favorables et l'hiver a été doux et court, ce qui a permis aux sauvages de garder leurs bestiaux dans de bonnes conditions, vu l'abondance de foin.

AGENCE DE NORWAY-HOUSE.

Cette agence est composée de 13 réserves; 12 sont occupées et une, celle de Loon-Straits, appartenant à la bande de l'île, n'est pas actuellement habitée. Cette bande possède les réserves de la rivière du Trou-d'Eau, de la rivière de la Veine-de-Sang et de la rivière Jackhead. La population s'est centralisée sur d'autres points, et possède les réserves de la Rivière du Trou-d'Eau, de la Rivière de la Veine-de-Sang puis quelques années. Tous les ans, cependant, les sauvages de cette bande attirent l'attention du département sur leur droit de possession et espèrent que l'on ajoutera aux centres habités, un territoire, pour le moins égal en valeur, à celui qu'ils ont abandonné.

Les quartiers généraux de cette agence sont à Norway-House, dans le district de Keewatin, où des bâtisses confortables ont été érigées, pour l'accommodation de l'agent, à des frais considérables.

Pendant l'année, on a monté à Norway-House une tente-hôpital, qui a été d'un puissant secours pour les malades de cette localité. Mlle Bolster, la directrice, et le Dr Ireland, chirurgien, ont fait du bon travail cet hiver et méritent la reconnaissance de tous.

Les sauvages de cette localité vivent de chasse, de pêche, de leur travail aux scieries, de la coupe de bois de construction, de bois de chauffage, de charriage pour la compagnie de la Baie-d'Hudson, en canots et en bateaux dans les endroits où elle fait affaires.

Le département soutient 11 externats et un pensionnat sur cette agence, et d'autres écoles régies par les différents corps religieux qui font de l'apostolat dans ces régions sont en voie de s'organiser. Les méthodistes, les anglicans, les catholiques romains ont des missions à Norway-House, qui est le centre d'où partent les secours pour les divisions plus éloignées, de sorte que l'on ne peut pas dire que ces peuplades manquent de secours religieux. Comme fait, il n'y a pas de réserves sur cette agence où la religion est négligée, excepté à Pekangekum, et peut-être à la rivière de la Veine-de-Sang. Tous les sauvages sont bien disposés envers le christianisme, et respectueux des lois, ainsi que de toute la hiérarchie de l'Eglise et de l'Etat.

L'AGENCE SAVANNE.

Il y a huit bandes dans cette agence et la population est de 1,082.

Les sauvages de cette agence ont plusieurs sources de revenus, tels que de travailler dans les chantiers, faire de la construction dans les nouvelles lignes de chemins de fer, aider dans les scieries, chasser, pêcher, couper des traverses, cueillir du riz, et la dernière, mais non la moindre, de faire du charroyage pour l'agent ou pour la compagnie de la Baie--d'Hudson.

La santé générale a été bonne, cette année, et l'on ne m'a signalé aucun cas de besoin.

Les sauvages de cette localité sont distinctement païens; ils ont peu de sympathies pour les habitudes des blancs. Si l'occasion s'en présente, ils font libéralement usage de boisson. Ils ne s'occupent guère d'agriculture et leurs progrès ne sont pas dignes de mention.

L'agent en charge, M. R. S. McKenzie, de Kenora, se trouve dans une situation tout à fait désavantageuse à cause de la distance. Il est si loin de la bande, qu'il peut s'y commettre toutes sortes de délits avant qu'il en ait connaissance.

AGENCE KENORA.

Il y a 12 bandes dans cette agence et la population est de 1,045.

Les sauvages vivent de pêche, de chasse, de la cueillette des fruits et du riz; ils travaillent aussi dans les chantiers, agissent comme pilotes et font du débardage sur les steamers et les bateaux qui naviguent sur le Lac des Bois.

La culture n'est guère perceptible ici. Il y a, cependant, je suis heureux de le dire, des exceptions remarquables, mais la majorité préfèrent errer de place en place et mener la vie nomade de leurs aïeux, en suivant les croyances et les pratiques du paganisme.

Plusieurs de ces réserves ont des forêts de bois de construction, et l'on y trouve des traces de mines. Le sol, quand il y en a, est très bon, mais la pierre et les marais y dominent. Il n'y a pas beaucoup de terre à foin et, en conséquence, l'élevage y est peu développé.

La santé générale est bonne.

AGENCE DE FORT-FRANCES.

Le nombre de bandes de cette agence est de quatorze, et la population est de 839.

Cette agence touche à la frontière qui sépare les Etats-Unis du Canada, et le commerce des boissons enivrantes y est extraordinaire. Cependant, il y a là un agent du département dont la surveillance constante est très effective; c'est ce qui a sauvé, en grande partie, la situation.

Ces gens trouvent du travail rémunérateur partout, et celui qui veut travailler ne peut être exposé à souffrir de la faim. Les gages sont élevés.

Le chemin de fer traverse maintenant la rivière La-Pluie au lieu même où étaient les quartiers généraux de la vieille agence et les terrains sont sur le marché. S'ils ne sont pas vendus à l'heure qu'il est, ils peuvent l'être en tout temps.

M. John Lyons, l'interprète, a assisté l'agent dans ses fonctions, et ses services ont été très appréciés.

Le Dr Moore a aussi rendu des services considérables au pensionnat, et a su s'attirer la confiance de tous ceux avec qui s'y intéressaient.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je dois rendre ce témoignage que tous les missionnaires des différentes dénominations religieuses ont fait tous leurs efforts pour relever le niveau moral des sauvages. Des résultats consolants ont été obtenus. Sans leur influence bienfaisante, la vie sociale serait insupportable.

C'est aussi pour moi un plaisir de dire que le département a porté à ces sauvages un intérêt inaltérable, remplissant vis-à-vis d'eux toutes ses promesses en aidant les malades et les pauvres, et corrigeant toute espèce d'abus et en les protégeant tous contre eux-mêmes et contre leurs ennemis.

Quelquefois le sauvage a des instincts pervers, mais c'est notre frère, et ses besoins nous font un devoir de lui venir en aide en inspirant notre sympathie. La politique de paix qui règne au Canada, depuis un demi-siècle a rapporté de merveilleux fruits, et sa justice et son humanité ont gagné le respect et la soumission de toutes les tribus d'une extrémité à l'autre du pays. Que le pays continue dans cette voie et il ramènera le sauvage à des idées plus hautes et plus nobles.

On nous a signalé beaucoup de maladie dans les régions qui ont récemment adhéré au traité; plusieurs décès sont aussi à déplorer, mais les localités ainsi affligées, sont presque en toutes saisons de l'année, trop loin des centres, pour que nous puissions leur porter un secours immédiat; nous donnerons plus de détails dans un prochain rapport.

Jai, etc.,

JOHN SEMMENS,
Inspecteur des agences des Sauvages.

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN,
AGENCE D'ASSINIBOINE,
SINTALUTA, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, ainsi qu'un état statistique des articles sous ma charge, appartenant au gouvernement pour l'année expirée le 31 mars 1910, ce jour.

BANDE D'ASSINIBOINE, N° 76.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont des Assiniboines. Ils sont intimement alliés à la grande tribu des Sioux, parce qu'il y a ressemblance dans leur langage et leurs costumes. On les appelle aussi les Stonies.

Réserve.—Cette réserve est une étendue de terre mesurant 8 x 9 milles située au sud du village de Sintaluta, sur la ligne principale du chemin de fer du Pacifique-Canadien, à environ 9 milles de la station de Sintaluta.

Cette réserve se compose de sol uni, la moitié du terrain est couverte de petits peupliers et de saules rabougris; le reste est en bonne prairie.

Ressources.—Les ressources naturelles de cette réserve sont le bois sec, le foin, les petits fruits, et la racine de sénéga. Les sauvage ont vendu, l'an dernier, du bois et du foin qui leur ont rapporté de bons bénéfices. Ils échangent ces produits pour de épicerie et des habillements pour leurs familles.

Occupations.—Leurs occupations principales sont la culture et l'élevage. Pendant l'hiver quelques-uns s'amusent à la chasse et à la chasse au piège; mais cela leur rapporte peu de profits. Plusieurs aussi préfèrent s'engager pour travailler sur les grandes fermes des colons, ce qui leur rapporte de bons bénéfices. Ils commencent à réaliser les avantages d'une bonne culture. En général, ces sauvages sont laborieux et s'occupent de leurs intérêts.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages font journellement de sensibles progrès, sous plusieurs rapports. Pendant l'année écoulée, ils ont parfaitement réussi dans le culture et l'élevage. Ils se sont construit bon nombre de maisons confortables avec toitures en bardeaux, bons planchers, ventilation, portes et châssis modernes, ce qui démontre que leur intelligence s'éveille. Ils ont tous des jardins bien entretenus. La diète des légumes a produit un bon effet sur leur santé, parce que généralement, ils sont portés à manger trop de viande. Un bon nombre de jeunes gens sont d'une intelligence remarquable. Ils veulent ressembler aux blancs; plusieurs même reçoivent les journaux.

Bétail.—Les bêtes à cornes et les chevaux de cette réserve sont en bon état. Les sauvages en ont bien soin. L'augmentation en nombre a été satisfaisante.

Santé et hygiène.—La santé générale de ces sauvages a été bonne. On ne m'a signalé, chez eux, aucune maladie contagieuse. Pendant l'année les règlements sanitaires ont été soigneusement observés, les maisons bien ventilées et tenues en bon état de propreté. L'apparence personnelle de ces sauvages, respire aussi l'ordre et la propreté.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de constater qu'un très petit nombre sont adonnés aux enivrantes liqueurs. Il n'y a eu qu'un cas d'ivrognerie de produit

devant moi, cette année. Le niveau moral de ces sauvages est élevé, et la majorité mènent une vie régulière et morale.

BANDE DE SIOUX, MOOSEJAW.

Position.—Les Sioux de Moosejaw sont des sauvages qui n'ont pas de réserve, ne faisant pas partie des sauvages de notre traité. Ils habitent le pays de Moosejaw, jusqu'à la frontière.

Population.—La population de cette bande est estimée à 121 personnes.

Séjour.—Ces sauvages n'ont pas de maisons permanentes, et vivent sous tentes, toute l'année.

Occupations.—Ces Sioux sont indépendants et bon travailleurs ayant appris à se suffire à eux-mêmes. Plusieurs gagnent de bons gages en travaillant dans la ville de Moosejaw: d'autres, pour les colons du voisinage. Plusieurs gagnent leur vie par la chasse et il n'y a que quelques vieillards qui demandent à être assistés.

Bétail.—Les Sioux ont beaucoup de ponies à vendre. De ces ventes, ils retirent passablement d'argent.

Santé.—La santé de ces sauvages est robuste. Les docteurs Turnbull et McCullagh leur donnent les soins médicaux.

J'ai, etc.

W. S. GRANT,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN,
AGENCE DE BATTLEFORD,
BATTLEFORD, 28 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les affaires de l'agence de Battleford pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Cette agence comprend huit réserves situées à des distances variant de 18 à 144 milles de la ville de Battleford.

Le site des quartiers généraux de l'agence, à environ deux milles au sud de la ville, sur la rivière Bataille, est central et convenable.

BANDE DU FAISAN-ROUGE.

Réserve.—Cette réserve comprend 24,320 acres de terre et est située à 22 milles au sud-est de Battleford, dans les collines de l'Aigle.

Cette réserve est en partie ondulée et accidentée. De place en place on trouve du peuplier, du bouleau, du cerisier et du saule, çà et là des marais et des étangs. Le reste de la réserve est inégal, nu et couvert de nombreux marais. En beaucoup d'endroits, la terre est bonne. Il y a du foin et de l'eau en abondance; mais le bois se fait rare; il a été ravagé par le feu de prairie. La réserve est favorable à l'élevage et à la culture générale.

Tribu.—Les sauvages de cette tribu sont tous des Cris de Plaine.

Population.—Cette bande compte 162 membres.

Santé et hygiène.—La santé générale de ces sauvages a été bonne. Il y a eu sans doute, les cas ordinaires de maladies peu graves, telles que rhumes, grippe, scrofules, aussi quelques cas de tuberculose, mais pas d'épidémie. Aux premières approches du printemps, presque tous vont vivre sous la tente et cette vie de grand air leur vaut la santé. Aussitôt qu'ils quittent leurs maisons, ils ramassent les ordures et les rebuts et les brûlent après les avoir mis en tas; ce qui empêche les miasmes délétères d'envahir les réserves et les préservent en même temps d'épidémies sérieuses. Tous les enfants qui n'avaient pas été innoculés auparavant, furent vaccinés à l'époque de la paye.

Occupations.—Ces sauvages vivent surtout du fruit de leur culture et de l'élevage La culture de l'année dernière, bien que faite sur une petite échelle, a rapporté de bons profits et la merveilleuse récolte que les blancs ont engrangée, dans ce district, a tellement encouragé les sauvages qu'ils sont déterminés à suivre l'exemple de leurs voisins, à donner plus de soins et d'attention aux travaux de la ferme et à cultiver plus extensivement.

Ils retirent de bons profits de la vente du bois de chauffage et du foin. Comme serviteurs ce sont de bons hommes. Ils travaillent pour les colons, charroient, construisent des maisons, recherchent les chevaux et le bétail perdus. Pendant l'hiver dernier, quand le rat musqué valait de 60 à 75 centins la peau, ils ont fait beaucoup d'argent avec leur chasse au piège.

Bâtiments.—Les maisons de cette réserve sont parmi les meilleures de l'agence. Elles sont construites en billes, bien éclairées, bien meublées, comfortables et spacieuses, bien chauffées et bien ventilées. N'empêche qu'il existe encore un assez bon nombre de vieillards qui sont satisfaits des maisons de l'ancien système qui ne sont ni propres, ni confortables, ni salubres; mais j'espère que bientôt mes efforts seront couronnés de succès, sous ce rapport et que tous auront des maisons convenables.

Bétail.—Il est en excellente condition. Il y eu abondance de foin et de fourrage, de sorte que les pertes sont nulles cet hiver. Les sauvages prennent grand soin de leur bétail.

Instruments aratoires.—Les instruments et machines aratoires sont suffisants pour leurs besoins. Ils ont été, en grande partie, achetés de leur propre argent et les sauvages en sont les propriétaires. Ils commencent à en connaître la valeur, à l'ouvrage que ces instruments abattent et conséquemment, ils en prennent plus de soin qu'ils ne faisaient auparavant.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont en général très intelligents et laborieux. Ils s'appliquent à vivre confortablement avec le moins d'aide possible du département. Ils respectent la loi et il n'y a eu qu'un cas d'ivrognerie de rapporté l'année dernière.

Je considère qu'ils font des progrès lents, mais sûrs, et la proximité des nombreux colons de race blanche qui les avoisinent a sur eux une heureuse influence en ce qu'en copiant leur manière de vivre ils améliorent par ces exemples, leur santé et leur condition sociale.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette bande sont très moraux et tempérants, bien que les facilités de se procurer des liqueurs enivrantes soient plus grandes que par le passé à cause du grand nombre de nouveaux colons; mais aussi la surveillance est très sévère.

BANDE DU FOIN-D'ODEUR.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent tous à la tribu des Cris.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de 42,528 acres et est située sur la rive sud de la rivière Bataille, à vingt milles à l'ouest de Battleford. Le sol peut produire toutes sortes de grains, et les animaux y trouvent de bons pâturages. Il y a abondance d'eau, de foin et de bois, sur la réserve.

Population.—La population actuelle est de 75 membres.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est satisfaisante. Bien qu'il y ait eu quelques décès dus à la tuberculose, je pense que ce district en est enfin débarrassé. Toutes les maisons et demeures sont tenues en état de propreté et salubres. Elles sont blanchies tous les ans. Au printemps, les rebuts et les ordures sont brûlés. Les sauvages vivent sous la tente, depuis la fonte des neiges jusqu'à l'automne.

Occupations.—Ces sauvages vivent confortablement du fruit de leur culture et de l'élevage. Ils ont aussi un bon marché pour le foin et le bois et travaillent pour les colons, charroient, tannent les peaux et recherchent les chevaux et les bêtes à cornes perdus.

Bâtiments.—On s'aperçoit du progrès dans la construction des maisons de cette réserve. Les sauvages commencent à apprécier la plus-value et le confort que donnent les toitures en bardeaux et les châssis bien aménagés dans leurs demeures. Les maisons et esl étables sont construites en billes. L'intérieur est propre et confortable et surtout bien meublé.

Bétail.—Les membres de cette réserve ont de magnifiques bêtes à cornes et leur prodiguent des soins assidus. L'abondance d'eau et de foin rend l'élevage facile et de bon rendement et de fait les sauvages le comprennent.

Instruments aratoires.—Cette réserve possède tous les instruments nécessaires à la culture, dont les sauvages sont propriétaires et ils en prennent grand soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux de la loi. Ils font de solides progrès. Ils s'habituent très vite à compter sur eux-mêmes et à vivre de leur seul travail.

Tempérance et moralité.—La conduite de ces sauvages, l'année dernière, en ce qui regarde la tempérance et la moralité a été toute à leur crédit.

BANDES DE FAISEURS-DE-CORRALS ET DU PETIT-PIN.

Tribu.—Les membres de ces deux bandes appartiennent à la tribu des Cris de Plaine.

Réserves.—Il y a ici deux réserves qui se rejoignent; elles sont situées du côté sud de la rivière Bataille, à environ 40 milles à l'ouest de Battleford et à environ 9 milles au sud du chemin de fer Canadian-Northern à Paynton. La superficie totale est de 35,200 acres dont la plus grande partie comprend de superbes terres à culture. Le reste convient bien aux pâturages.

Le bois et l'eau y sont en abondance. Le foin ne s'y trouve que dans des proportions restreintes et ce n'est pas chose facile pour ces sauvages de s'en procurer suffisamment pour eurl grand nombre de bestiaux. Autrefois il y avait abondance de foin sur les terrains non colonisés, touchant ces réserves, mais aujourd'hui que les colons sont établis partout, il faudra que les sauvages cultivent plus de terre pour avoir plus de fourrage pour leur bétail.

Population.—La population totale de ces deux bandes est de 250 âmes.

Santé et hygiène.—A part les cas ordinaires de rhumes et de maladies peu graves, la santé des deux bandes a été très satisfaisante. Les détritus et les rebuts sont ramassés et brûlés au printemps. Les sauvages se transportent alors sous leurs tentes, et y vivent jusqu'à l'automne; mais avant de réintégrer leurs maisons pour l'hiver, ils les nettoient et les blanchissent.

Occupations.—La culture et l'élevage des bestiaux sont les principales occupations de ces sauvages. Ils font de rapides progrès dans leurs méthodes de culture, si bien qu'en peu d'années, ils vivront aisément par ce seul moyen et seront capables de se suffire à eux-mêmes. Entre temps, ils se font des revenus en vendant du bois de chauffage, de rails, de la clôture, des piquets. Ils charroient aussi et travaillent pour les colons.

Bâtiments.—Toutes les constructions sur ces réserves, sont faites en billes. et quelques-unes ont des toitures en bardeaux; les autres sont en chaume ou en terre

sur claie. On construit en meilleurs matériaux et l'ameublement à l'intérieur est plus confortable, et les conditions sont plus hygiéniques qu'autrefois. Les étables sont chaudes et spacieuses. Elles ne sont pas aussi bien construites que les maisons, mais on les améliore graduellement.

Bétail.—Le bétail sur cette réserve est de bonne qualité. Les bestiaux ont passé l'hiver dans d'excellentes conditions. On porte beaucoup d'intérêt à l'industrie de l'élevage. Les sauvages ont aussi plusieurs bons chevaux et nombre de moutons. Quelques-uns achètent à l'automne des jeunes cochons qu'ils engraissent pour l'hiver; mais ils ne paraissent pas très anxieux de se livrer à cet usage.

Instruments aratoires.—Ces bandes possèdent tous les instruments nécessaires à la culture et en achètent au besoin. Elles en prennent bien soin et en sont propriétaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont énergiques, ambitieux et laborieux. Ils font des progrès réels et s'assimilent rapidement les mœurs des blancs. Ils font une vie confortable, sont satisfaits de leur sort et respectent les lois.

Tempérance et moralité.—Un seul cas d'ivrognerie s'est présenté, l'année dernière, et le coupable a été sévèrement puni. Aucune autre plainte ne m'a été faite au sujet de l'intempérance ou de l'immoralité, ce que je considère comme un excellent record pour une peuplade aussi nombreuse.

BANDE DE STONY.

Tribu.—Ces sauvages sont des Stonies ou des Assiniboines, qui autrefois, sans doute, sont descendus de la même tribu que les Sioux; leurs légendes, leurs coutumes et leur langue ont une grande ressemblance.

Réserve.—Il y a deux réserves à cet endroit lesquelles sont réunies et sont occupées par les bandes de Mosquito, de la Tête-de-l'Ours-Gris et de l'Homme-Maigre. Elles sont situées à environ 16 milles de Battleford. Ces réserves contiennent 31,808 acres; elles sont constituées par une région fortement onduleuse, boisée en partie de peupliers, de beaume, de Gilead et de saules. Certaines étendues de prairies ouvertes sont composées d'un sol noir riche, très propre à la culture, mais aussi sensible aux gelées d'été. Il y a d'autres parties où la surface est ondulée, et dans les vallons et sur les plateaux qui environnent les grands lacs, il y a d'excellente terre à foin et de vastes langues de terre qui se prêtent bien aux pâturages et à l'élevage des bestiaux.

Population.—La population de ces bandes est de 93 âmes.

Occupations.—Ces sauvages ne sont pas des fermiers et des éleveurs très enthousiastes. Ils préfèrent travailler pour de l'argent comptant qu'ils peuvent facilement se procurer par la vente de leur bois de chauffage, et de leur foin. En même temps, ils font du charroyage et la chasse au petit gibier tel que le rat musqué, le vison, etc. Quelques-uns d'entre eux surtout parmi les jeunes, manifestent le désir de s'adonner plus aux travaux de ferme et d'élevage, et je les encourage tant que je le puis en ce sens, de sorte que dans mon prochain rapport, j'espère pouvoir montrer un réel progrès chez ces bandes.

Bâtiments.—Les maisons sont toutes construites en billes avec toits de tourbe. Elles sont en général bien éclairées et ont des planchers en madriers et à quelques exceptions près, sont proprement tenues et salubres. Dans plusieurs cas, il y a une grande amélioration dans leur système de constructions, leur ameublement, et leur manière de vivre.

Santé tt hygiène.—L'observance des précautions sanitaires pour la prévention des maladies et la tenue des habitations dans un état salubre, est la même que chez les sauvages des autres réserves, et les Stonies vivent tellement au grand air et dans des conditions de santé si avantageuses, que la moladie a très peu de prise sur eux.

Bétail.—Les animaux sont sortis de l'hiver en bon état. On avait encore en mains un bon approvisionnement de foin quand toute la neige fut disporue.

Instruments aratoires.—Ces bandes sont bien pourvues de tous les instruments nécessaires pour le succès de leurs opérations. Les sauvages en sont individuellement propriétaires et en prennent un soin extrême.

Traits caractéristiques et progrès.—Les Stonies sont d'excellents travailleurs, quand on peut les intéresser dans une occupation qui paie argent comptant. Ils se font une vie très confortable par leurs propres efforts.

L'argent qu'ils reçoivent du département, pour leur part de la vente d'une partie de leur réserve contribue aussi à leur rendre la vie facile. Bien qu'il n'y ait, comparativement parlant, que peu de sauvages de chrétiens dans ces bandes, ils sont intelligents et très fidèles observateurs de la loi. Ils font certainement des progrès dans la bonne direction et je considère qu'à mesure que la jeune génération croîtra, leurs progrès seront beaucoup plus sensibles que dans la dernière décade.

Tempérance et moralité.—C'est un peuple moral et bon; l'intempérance est inconnue chez eux.

BANDE DE MOOSOMIN.

Tribu.—La majorité de cette bande appartient à la tribu des Cris; mais il y a aussi parmi eux des Saulteux qui ont rejoint la bande ou se sont mariés entre eux.

Réserve.—L'année dernière, les bandes de Moosomin et de l'Enfant-du-Tonnerre ont présenté au département une requête demandant à échanger leurs réserves pour aller habiter un territoire plus au nord. Cette permission leur a été accordée- et après que les négociations eurent été complétées, ils remirent leurs anciennes réserves et s'en choisirent d'autres d'une égale superficie à quelque distance au nord de la rivière Saskatchewan. Je considère et c'est aussi l'avis des sauvages, que dans cette transaction, ils ont été traités, par le gouvernement, de la manière la plus généreuse et la plus libérale et qu'ils ont toute raison d'être satisfaits. La nouvelle réserve des Moosomins est située à environ trente milles au nord de Battleford. Elle est sise à l'est du lac Jackfish et au nord du lac Murray. Cette réserve comprend 14,720 acres de prairies vallonnées, coupées de quelques bouquets épars de peupliers et de saules. Le sol est pierreux et léger en quelques endroits; mais la plus grande partie de la réserve est composée de bonne terre arable.

L'eau, le bois et le foin sont distribués par toute la réserve, en abondance. Cette bande possède aussi sa part de foin de marais de la Côte-Ronde située à environ cinq milles de leur résidence actuelle, leur assurant pour l'avenir, une réserve de foin beaucoup plus grande, qu'il n'en faut pour les bestiaux qu'ils possèdent aujourd'hui.

Population.—Les membres de cette bande sont au nombre de 130.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages s'est grandement améliorée depuis qu'ils sont arrivés dans leur nouvelle réserve. Il n'y a eu aucune épidémie et toutes les précautions ont été prises pour prévenir la maladie. Les habitations ont été tenues propres et dans toutes les conditions de salubrité.

Occupations.—Les sauvages de cette bande sont de bons fermiers et de bons éleveurs; mais vu qu'ils n'ont pris possession de leur nouvelle réserve qu'après les opérations de ferme de l'année, ils n'ont pu faire autre chose que de s'occuper de leur bétail, se construire des maisons et des écuries, vendre leur bois de chauffage, amasser du foin pour hiverner leurs bestiaux et faire un peu de pêche.

Bâtiments.—Quelques maisons très bien finies ont été érigées par ces sauvoges, bien que la majorité des résidences soient des constructions temporaires. Leur intention est de couper des billots et du bois de charpente sur leurs nouvelles limites et de se construire des résidences confortables ainsi que les dépendances attenantes. Je crois leur idée bonne et je m'efforcerai de voir à ce que leurs futures habitations soient plus grandes, mieux éclairées, et plus salubres que les anciennes.

Bétail.—Tout le bétail a bien hiverné. Ils ont eu abondance de foin et ce printemps ils en avaient de surplus.

Ces sauvages prennent un grand intérêt au soin de leurs animaux, et maintenant qu'ils sont si avantageusement situés, j'ai confiance que dans un avenir peu éloigné, ils augmenteront considérablement leurs troupeaux.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont munis de tous les outils nécessaires à la culture et à l'élevage et ils prennent grand soin de leurs instruments. Ils en ont la propriété individuelle.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces peuplades sont prime-sautures, intelligentes et laborieuses. Très progressives, elles s'habillent à la façon des blancs et se conduisent comme tous les autres citoyens. Ses membres sont aussi de stricts observateurs de la loi.

Tempérance et moralité.—Bien qu'il ne se soit pas rencontré de cas d'intempérance parmi les membres de cette bande, je soupçonne fortement que de temps à autre, les jeunes gens réussissent à se procurer des liqueurs enivrantes. Bien que les officiers du département, la police montée et moi-même ayions fait tous nos efforts pour obtenir la preuve d'une conviction, nous n'avons pu y arriver. Mais cette constante vigilance a son bon effet et empêche le mal. La moralité de ces sauvages, sans être parfaite est passablement bonne.

BANDE DE L'ENFANT-DU-TONNERRE.

Tribu.—Cette bande est composée presqu'entièrement de Cris. Il y a cependant, parmi eux, quelques saulteux qui sont entrés dans la bande par les mariages ou qui sont venus demeurer chez des parents membres de cette bande.

Réserve.—La nouvelle réserve de cette bande est à 75 milles au nord de Battleford et sise au sud du lac de Sable-Brillant. La principale réserve comprend 13,280 acres. Elle consiste en prairies ouduleuses à travers lesquelles coule la petite rivière à la Tortue et parsemée de bosquets de peupliers et de saules, ainsi que de muskegs. Le sol est en riche marne sablonneuse avec un sous-sol en graviers, d'ailleurs, très propice à la culture. L'eau, le bois et le foin sont en abondance. Il y a aussi, une autre réserve plus petite, comprenant 1,280 acres, oppartenant à cette bande, qui est située au Lac-à-la-Tortue, quelques milles plus au nord-est. C'est leur station de pêche et de plus ils ont l'avantage de s'y procurer du foin parce qu'il y a là de belles prairies naturelles.

Prenant tout en considération, cette réserve est un magnifique endroit pour les sauvages. Ils ont de bonnes terres pour la culture et l'élevage, de l'eau, du bois, du foin, de la pêche et de la chasse, à quelques pas de là. Lorsqu'ils auront leurs terrains de bois de construction, ils pourront se procurer toute espèce de matériaux pour se construire des habitations et dépendances confortables et du bardeau en quantité.

Population.—Elle est, en tout, de 118 membres.

Santé et hygiène.—La santé est satisfaisante. Toutes les précautions nécessaires sont prises pour assurer la propreté et la santé chez ces peuplades. On n'a signalé aucune épidémie, ni maladies sérieuses.

Occupations.—Elles ont passé une bonne partie de l'année dernière occupées à déménager leurs troupeaux et leurs meubles sur leur nouvelle réserve, et à prendre soin du bétail. Pendant l'hiver, les sauvages ont bien réussi à la pêche et à la chasse. J'espère qu'au printemps, ils vont se livrer, avec activité à la culture. Pour le moment, ils sont occupés à clore. Quand ils auront leur scierie et leur limite, il n'y aura pas de paresse chez eux.

Bâtiments.—Les résidences ne sont que des constructions temporaires, vu que les sauvages se proposent de construire des résidences permanentes et substantielles, aussitôt que leur scierie sera en opération. Les maisons dans lesquelles, ils résident maintenont sont faites en billes avec toitures en tourbe sur claie. Elles sont bien chaudes en hiver; mais en été le toit n'est pas étanche, la pluie s'y introduit, ce qui les empêche d'être confortables.

Bétail.—Le bétail est tout en bonne condition. L'automne dernier, les sauvages ont été si en retard pour se transporter sur leur nouvelle réserve, qu'ils n'ont pas eu le temps de faire du foin en quantité suffisante, mais l'hiver ayant été plus court et plus doux que d'habitude, ils ont pu s'en tirer avec des pertes très légères.

Instruments aratoires.—Cette peuplade possède tous les instruments nécessaires à la culture et en est très soigneuse.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a bon nombre de jeunes gens sur cette réserve, qui seraient enclins au progrès, mais ils sont retenus par les vieillards à préjugés trop tenaces et trop païens pour chercher à s'affranchir de leurs anciennes méthodes et coutumes. Il est difficile de surmonter cette tendance rétrograde, et je ne crois pas qu'il soit possible de l'éliminer entièrement tant que la vieille génération sera de ce monde. Cependant tous les efforts sont faits pour améliorer la situation et les jeunes gens ont tous les encouragements possibles pour les éloigner de l'influence néfaste du vieil homme à la médecine, afin qu'ils deviennent des agriculteurs pratiques et laborieux.

Tempérance et moralité.—On ne m'a signalé aucun cas d'intempérance chez cette bande et leur moralité est passablement bonne.

BANDE DE KOPWAYAWAKENUM.

Tribu.—Ces sauvages sont tous Cris.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord du lac Prairie à 144 milles au nord de Battleford et contient une superficie de 8,960 acres. La rivière Prairie, le long de laquelle il y a de beaux bois de construction, coule à travers la réserve et traverse quatre fois les limites de l'est. Le lac Prairie est d'environ 7 milles de long sur 2½ milles de large.

Cette réserve est excellente pour les sauvages, car on y trouve du poisson en abondance, un sol de bonne qualité, du bois en quantité et de la bonne eau. Les environs du lac sont des prairies, entrecoupées de bosquets de peupliers. Le sol est profond et fort et l'herbe croît merveilleusement. Autour de cette réserve, il y a une grande étendue de terre non établie, ce qui donne aux sauvages de bons domaines de chasse.

Population.—Cette bande comprend 92 membres.

Santé et hygiène.—Tous les efforts sont faits pour induire ces sauvages à tenir leurs maisons propres et salubres. Elles sont blanchi à l'automne et tous les rebuts sont ramassés et brûlés au printemps. Leur santé est bonne. Bien qu'il y ait eu quelques décès causés par la pneumonie. Cette maladie n'est pas à l'état endémique et nous prenons tous les soins pour empêcher qu'elle ne se propage et pour la contrôler entièrement.

Occupations.—Ces sauvages sont chasseurs et trappeurs. Ils pêchent aussi une grande quantité de poissons. Ils portent maintenant plus d'intérêt à l'élevage et cette année, comme ils devront compter surtout sur la culture pour vivre, ils agrandissent leurs terres cultivées. Ils ensemencent aussi des jardins dans lesquels ils récoltent de fort beaux légumes.

Bâtiments.—Leurs bâtisses sont construites en billes; elles sont solidement faites, propres et confortables. Plusieurs ont des écuries chaudes et bien construites.

Instruments aratoires.—A présent, les membres de cette bande ont tous les instruments nécessaires à la culture et en prennent grand soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages respectent la loi et sont industrieux. Leurs progrès ne sont pas rapides, mais à tout événement, ils sont solides et sûrs.

Tempérance et moralité.—Ce peuple est moral et tempérant.

Bétail.—Leurs troupeaux augmentent d'une manière satisfaisante et ils en prennent bien soin.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Leur santé a été bonne; quelques vieillards sont décédés, mais il n'y a eu aucune épidémie à noter.

La dernière saison, la récolte a été excellente, ce qui a grandement encouragé les sauvages à redoubler leurs efforts dans les opérations de ferme.

Tout le bétail est en excellente condition. Cette industrie est maintenant regardée très favorablement par les sauvages, comme un moyen sûr de se procurer de la nourriture et de se faire des revenus. L'aide qu'ils ont eue du département qui leur a procuré des taureaux, des étalons de race a grandement contribué à les encourager à persévérer dans cette ligne de culture. L'hiver a été court et, à l'exception de deux ou trois vagues de froid, il a été très doux.

Le progrès est constant et se maintient bien. Les sauvages améliorent tous les jours leur condition et leur état général.

Il n'y a eu qu'un cas d'ivrognerie, l'année dernière, et aucun crime n'a été rapporté.

J'ai etc.,

J. P. G. DAY,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN,
AGENCE DE CARLTON,
MISTAWASIS, 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de cette agence pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1910. A l'exception de la bande de Sioux de Wahpaton, tous les sauvages de cette agence sont un mélange de Cris de la Plaine et des Bois.

BANDE DU LAC-À-L'ESTURGEON N° 101.

Réserve.—Cette réserve contient une superficie équivalente à un township et est située à environ 25 milles au nord et à l'ouest de la cité de Prince-Albert. Le Lac-à-l'Esturgeon dont la bande et la réserve portent le nom se trouve dans ses limites et contient une quantité de bons poissons. La réserve est bien boisée et on y trouve suffisamment de la terre arable de bonne qualité.

Population.—La population de cette bande est de 156.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne pendant toute l'année.

Occupations.—Ces sauvages sont avant tout des chasseurs. En outre ils gagnent de bons gages, comme bûcherons et conducteurs de billots, dans les exploitations à bois du voisinage et les compagnies les emploient.

Bâtiments.—Les sauvages de cette bande sont plus confortablement logés qu'aucune autre de cette agence.

Bétail.—Cette bande est à reformer les troupeaux dont les pertes avaient été si grandes, l'année précédente.

Instruments aratoires.—Les sauvages possèdent un bon approvisionnement d'instruments divers, y compris une machine à battre mue par des chevaux dont ils sont propriétaires et qui ont été payés avec les fonds mis à leur crédit.

Traits caractéristiques et progrès.—Généralement parlant, ces sauvages sont des travailleurs industrieux. Leurs progrès en culture sont plutôt lents, parce que malheureusement, la descente des billots se fait au temps où ils devraient ensemencer leurs terres.

Tempérance et moralité.—L'intempérance avec sa compagne, l'immoralité, ont grandement augmenté, pendant l'année, mais ce n'est que sur la fin que l'on a pu se procurer des preuves à convictions.

BANDE DE PETEQUAKEY N° 102.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 20 milles à l'ouest du site du vieux poste de Fort Carlton apportenant à la compagnie de la Baie-d'Hudson, d'où cette agence tire son nom. Elle contient une superficie équivalente à un township et un sixième. Environ un tiers de sa surface est bien boisé de tremble et de pin. Le sol est de riche marne sablonneuse de profondeur considérable, avec sous-sol de sable. Elle est couverte de vastes prairies qui produisent en abondance du foin pour les troupeaux.

Population.—Cette bande est au nombre de 115.

Santé et hygiène.—Aucune épidemie n'a fait de ravages parmi la bande et la santé générale a été meilleure que d'habitude, cette année.

Occupations.—Ces sauvages vivent principalement du produit de leur terre et de l'élevage; mais un bon nombre gagnent leur vie avec le charroyage, à la cueillette des racines et la chasse.

Bâtiments.—La classe générale des constructions sur cette réserve est de belle apparence. Deux des plus importants cultivateurs sont actuellement à construire les résidence d'un type supérieur.

Bétail.—Comme d'habitude, le bétail de cette réserve a été uniformément, bien soigné et établi; il est en excellente condition.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont un bon approvisionnement d'instruments dont ils prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont, en général, actifs et industrieux. de plus, bons fermiers. L'an dernier, ils ont battu 7,697 minots de grain. La saison a été tardive et courte; mais ils ont préparé 200 acres pour la semence de l'année pro-

Tempérance et moralité.—Plusieurs membres de cette bande sont adonnés aux liqueurs fortes quand ils peuvent s'en procurer. Mais aucune preuve d'intempérance ou d'immoralité n'est venue jusqu'à moi, pendant l'année.

BANDE DE MISTAWASIS N° 103.

Réserve.—Cette réserve est à 20 milles au nord-ouest du Fort Carlton sur le chemin du Lac Vert. Elle contient suffisamment de bois, d'eau, de terre arable, de pâturage, et de prairies à foin pour les besoins de la bande.

Population.—La population est de 139.

Santé et hygiène.—A l'exception de quelques cas de tuberculose et de scrofules chroniques, la bande a été exempte de maladies sérieuses, pendant l'année.

Occupations.—La culture et l'élevage sont les principales industries de cette bande; mais quelques-uns d'entre eux préfèrent la vie errante, et passent quelque temps, chaque année, à chasser et à cueillir des racines.

Bâtiments.—Les résidences de cette bande sont bien construites. Celles du chef, lorsqu'elle sera terminée, sera supérieure à la moyenne des maisons des fermiers du voisinage de la réserve.

Bétail.—Le bétail a été hiverné sans perte et était en belle condition à l'ouverture du printemps.

Instruments aratoires.—Excepté pour les jeunes sauvages et pour les ex-pupilles qui font leurs premiers essais, il n'y aura plus besoin d'acheter d'instruments pour cette bande.

Traits caractéristiques et progrès.—Un certain nombre de ces sauvages sont de bons et solides travailleurs. La superficie actuelle sous culture est moindre que l'année passée mais la quantité de grain battu, est de la moitié plus grande que celle de la précédente moisson.

Tempérance et moralité.—Des convictions obtenues en janvier, durant les fêtes de Noël, pour ivrognerie, sur la réserve ont été d'un puissant effet pour enrayer le mal. Quelques-uns de ces sauvages les plus activement immoraux, appartiennent à cette bande et abaissent le niveau général, sous ce rapport.

BANDE D'AHTAHKAKOOP, N° 104.

Réserve.—Cette réserve comprend une superficie d'un township et six-septièmes, et est située sur la rivière à l'Ecaille et le chemin du Lac Vert, à 34 milles au nord-ouest de Carlton. Sa surface est généralement ondulée et accidentée. Les angles nord-est et sud-ouest de cette réserve sont bien boisés, pendant qu'au milieu, le long de la rivière à l'Ecaille, s'étendent de vastes prairies à foin et de belles terres arables.

Population.—La population est de 233 âmes.

Santé et hygiène.—Une épidémie de rougeole a envahi la réserve, pendant l'automne, mais nous n'avons eu à enregistrer aucun décès. A part cela, considérant sa population, la bande a joui d'une bonne santé pendant l'année. Les règlements sanitaires sont généralement observés.

Occupations.—La culture, l'élevage, la chasse et le charriage sont leurs moyens de subsistance.

Bâtiments.—La moyenne des bâtisses sont d'un bon type, bien construites et confortables.

Bétail.—Les bestiaux, sur la fin de l'année, étaient en excellente condition. Vu le peu de neige qui est tombée, une partie des troupeaux sont restés en pâturage pendant tout l'hiver.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont grand soin de leurs instruments, et en possèdent assez pour leurs besoins éventuels.

Traits caractéristiques et progrès.—Comme corps, ces sauvages sont industrieux et énergiques. Le montant total des grains battus sur leur réserve est de 7,530 boisseaux, et ils ont préparé 200 acres de terre pour la saison prochaine.

Tempérance et moralité.—Quelques cas d'ébriété ont été rapportés en janvier, mais, après investigation, on a constaté que c'étaient des étrangers qui étaient venus boire sur la réserve. Quelques punitions exemplaires ont été le remède au mal. La moralité de cette bande a été passablement bonne pendant l'année.

BANDE DE KENEMOTAYO, N° 118,

Réserve.—Cette réserve comprend la superficie d'un township et un quart et est située à 6 milles au nord-ouest du Lac-au-Sable, avec une langue de terre d'une section et demie qui vient s'y ajouter. Elle possède de l'eau en abondance, quantité de petit bois de construction, et de bons pâturages. Quand la rivière Grosse devient basse, le foin pousse en abondance dans les prairies qui longent ses rives.

Population.—La population de la section de la rivière Grosse est de 128, et celle du Lac Pélican de 53.

Santé et hygiène.—Une éruption de rougeole a frappé la bande en octobre, causant la mort d'une femme et de deux enfants. A part cela, elle a joui d'une bonne santé pendant l'année.

Occupations.—Un nombre limité de ces sauvages, mais qui s'accroît lentement, se livre à l'élevage et à l'agriculture; ce sont surtout ceux de la bande de la section de la rivière Grosse. Le reste et presque toutes les familles du Lac Pélican et du Lac Stoney vivent de pêche et de chasse.

Bâtiments.—Les habitations de ces sauvages continuent à être inférieures à celles des autres bandes de l'agence; ce sont des huttes basses et couvertes de tourbe.

Instruments aratoires.—Ils prennent bien soin de ceux qui sont mis à leur disposition, et, cette année, on en a augmenté le nombre.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez énergiques; mais les prix excessifs des peaux de rats-musqués qui leur ont permis de gagner de $5 à $10 par jour, en travaillant peu, ont grandement influé sur leurs travaux de ferme. Leur récolte de 1,810 boisseaux a été un progrès considérable sur l'année précédente et ils ont cassé 87½ acres de nouvelle terre.

Tempérance et moralité.—Les travaux de chemin de fer dans le voisinage de leur réserve ont eu un effet démoralisateur sur eux, et ils sont plus exposés qu'auparavant aux abus des liqueurs fortes. Ils ne résistent jamais à la tentation et ne trahissent pas leur tentateur; il est très difficile de se procurer des preuves suffisantes pour obtenir une conviction. Ils ne sont pas d'une excessive moralité.

RÉSERVE DU LAC-MONTRÉAL, N°s 106 ET 106A.

Réserves.—N° 106 contient une superficie de trois septièmes de township et fait le contour des rives sud-ouest du lac Montréal. Elle appartient exclusivement à la bande du Lac Montréal et est entièrement couverte de bois de construction de bonne grosseur et qualité, excepté un morceau d'une dizaine d'acres qui a été nettoyé pour y faire des jardins.

Réserve n° 106A.—Située au nord de la réserve du Lac-à-L'Esturgeon, et est possédée conjointement par les bandes du Lac-la-Ronge et du Lac Montréal. Elle a une superficie équivalente à un township et quatre-septièmes, et une très grande partie de ce terrain est propice à la culture et contient de vastes prairies à foin.

Il y a quelques années, on a disposé d'une étendue de bois de construction, considérable et de valeur, pour le bénéfice de cette bande; mais il en reste assez pour les besoins des sauvages, ainsi que du bois de chauffage, vu que la population n'est pas considérable.

Population.—La population de la bande du Lac Montréal, en y incluant ceux de la réserve 106A, qui ont été récemment transférés, se chiffre à 211 âmes.

Santé et hygiène.—Il y a eu considérablement de la maladie au Lac Montréal, durant l'année, en plus, un cas de fièvre typhoïde qui s'est terminé fatalement. Excepté l'état de salubrité naturelle qui accompagne toute vie au grand air, ces bandes du nord, sont peut-être celles de tous les sauvages de l'agence qui ignorent le plus les lois de l'hygiène; mais comme règle, parce qu'ils vivent largement "la vie simple", ce sont les plus vigoureux.

Occupations.—Ces sauvages vivent du produit de leur pêche et de leur chasse et du travail qu'ils font dans les exploitations de bois du voisinage, par les grandes compagnies.

Bâtiments.—Les bâtisses qu'habitent ses sauvages, pendant les mois froids de l'hiver seulement, sont d'un caractère tout primitif.

Bétail.—Ces sauvages ne gardent que quelques têtes de bétail, quelques-uns au Lac Montréal, d'autres à la nouvelle réserve (106A). Vu leur petit nombre, ils en ont bien soin et les hivernent confortablement.

Instruments aratoires.—On fait si peu de culture que les instruments destinés à cet usage sont en petit nombre.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont énergiques et industrieux dans les divers métiers auxquels ils se livrent et par lesquels ils vivent. Ceux qui ont essayé de la culture, sur la nouvelle réserve, l'ont fait sans enthousiasme ni intérêt à leur ouvrage et n'ont pas réussi. Le meilleur que l'on puisse dire d'eux, c'est qu'ils se sont suffis à eux-mêmes, et n'ont coûté au département qu'un seul envoi de provisions, chaque année, pour les membres les plus dépourvus de la bande.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette bande qui résident à la nouvelle réserve et qui ont été en constants rapports avec les bûcherons des compagnies exploitantes, lesquels sont toujours au milieu d'eux, ont naturellement pris le goût des

liqueurs fortes, et nous avons été obligés de sévir pour découvrir et punir les coupables. Mais, règle générale, ces sauvages sont moraux, en toutes autres circonstances.

BANDE DE WAHPATON (SIOUX), N° 95A.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 9 milles au nord-ouest de Prince-Albert, et comprend une superficie d'environ un dixième de township. Le sol de la partie originale de la réserve qui a été mis en culture est trop léger et sablonneux pour pouvoir produire de fortes récoltes, celui de la partie nouvelle qui a été nettoyé et cassé est de beaucoup supérieur en rendement.

Population.—Une partie seulement de la bande—environ 16 familles—réside sur la réserve, le reste continue à vivre sur la rive nord de la Saskatchewan en face de la partie est de Prince-Albert.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été généralement bonne. Les décès, pendant l'année, proviennent du vieil âge ou de maladies incurables et chroniques. Les sauvages sont propres sur leurs personnes et dans leurs demeures et ils observent les règlements sanitaires dans leur manière de vivre.

Occupations.—Pendant qu'autrefois ils tiraient leur subsistance de la vente du bois de chauffage, du foin et des fruits, ils se livrent maintenant à la culture et à l'élevage et ils augmentent leurs troupeaux et leurs champs de semences.

Bâtiments.—Leurs bâtisses sont uniformément d'un seul étage, mais bien construites et confortables.

Bétail.—Leurs bestiaux augmentent en nombre et sont bien nourris et établis.

Instruments aratoires.—Ils ont maintenant un bon approvisionnement d'instruments qu'ils tiennent en bon ordre.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages qui résident sur la réserve sont particulièrement énergiques et industrieux et peuvent servir d'exemples, sur ce point, aux autres bandes de l'agence.

Tempérance et moralité.—Cette bande est probablement la plus tempérante et la plus morale de toute l'agence.

Observations générales.—La saison de 1909 s'est ouverte sous de mauvais auspices. L'hiver a persisté jusqu'en mai et il n'y a eu que la distribution de la ration qui a pu induire les sauvages à semer, tant ils redoutaient la faillite complète de la moisson à cause du retard de la saison. Après les semailles, le temps a changé. La pluie est venue en son temps; la chaleur, l'humidité, les nuits tièdes, sans gelées, tout a contribué à la production d'une récolte abondante et de bonne qualité. La saison d'automne a été sèche et très favorable pour l'engrangement du grain et du foin. Un grand nombre ont pu battre sur champ et utiliser le temps ainsi sauvé pour labourer. Le montant total de grain battu a été de 25,957 boisseaux.

Un progrès sensible s'est fait sentir dans l'ordonnance des soins médicaux, depuis que le Dr Beaver (un gradué en médecine de l'Université de Toronto, de race indienne) a été attaché au service médical de l'agence, avec sa résidence aux quartiers généraux de la réserve de Mistawasis. A part ses connaissances et son habileté, il possède la sympathie des sauvages si nécessaire au succès des traitements et qu'il est si difficile d'acquérir. Avec l'expérience et la pratique de sa profession, il deviendra, de plus en plus, un facteur important dans la diminution des maladies qui ont tant de prise sur les sauvages. Un agréable incident fut son mariage, en mars, avec une garde-malade accomplie, graduée d'un hôpital américain, qui lui sera la plus utile des compagnes.

J'ai etc.,

THOS. BORTWICK,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN,
AGENCE DU LAC-COURBÉ,
BROADVIEW, 18 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon sixième rapport annuel de cette agence pour l'exercice fini le 31 mars 1910: les rapports statistiques et l'inventaire de la propriété du gouvernement ayant été envoyés antérieurement.

Agence.—Les quartiers généraux de l'agence sont situés au nord ouest du quart de la section 4, township 18, rang 5, à l'ouest du 2e méridien, à environ 9 milles au nord ouest de la ville de Broadview sur la ligne principale du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Réserves.—Cette agence contient quatre réserves avec une population sauvage d'environ 560. Ces réserves sont celle d'Ochapowace, n° 71, 72 et 72A; celle de Cowesses n° 73; celle de Sakinay et Petits-Os, nos 74 et 74A. Toutes ces réserves ont leur front le long de la Rivière-Qu'Apelle et des lacs et sont tributaires de bons marchés de petites villes, au nord et au sud. La superficie totale est de 120,572 acres.

BANDE D'OCHAPOWACE N° 71.

Réserve.—Cette réserve comprend 52,864 acres.

Population.—La population est de 119.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été très bonne et pas un décès n'a été enregistré l'année dernière, ni rapporté lors du paiement annuel. Quelques familles vivent dans des maisons confortables et bien tenues; mais d'un autre côté, plusieurs habitent des taudis. On a rapporté un cas de fièvre typhoïde d'un jeune sauvage travaillant au pensionnat du Lac-Rond; mais il a été bien soigné et s'est facilement rétabli.

Occupations.—Quelques membres de cette bande font un peu de culture; ils gardent aussi de petits troupeaux d'animaux, pour lesquels ils font d'amples provisions. Ils vendent aussi un peu de foin; mais le bois est leur principale source de revenus; avec un peu de pêche et de chasse au piège. L'occupation populaire par excellence est la cueillette des racines de sénéga: presque toutes les familles s'y adonnent et ce salutaire exercice est pour eux tous une source de santé.

Traits caractéristiques et progrès.—Bien que les conditions d'un rapide progrès, manquent ici, je suis d'opinion que le désir général tend vers une amélioration qui se fera sentir plus tard. Ces sauvages ont trop de terre inculte qui ne leur rapporte qu'un petit revenu. S'ils consentaient à laisser vendre une partie de leur réserve, suivant la procédure ordinaire, l'intérêt annuel du prix de vente, leur serait bien plus profitable pour soulager leurs vieillards qui, malheureusement, ne retirent aucun bénéfice de ces terres sans valeur.

Tempérance et moralité.—En général, les membres de cette bande sont tempérants et moraux. Aucune infraction à la loi ne m'a été rapportée, de leur part, cette année.

BANDE DE KAHKEWISTAHAW Nos 72 ET 72A.

Réserve.—Cette réserve contient 13,535 acres.

Population.—La population de cette bande est de 100.

Santé et hygiène.—La santé générale de cette bande a été normale cette année et il n'y a eu aucun cas extraordinaire de maladie, cependant on ne saurait dire que ces sauvages soient de santé robuste. Plusieurs ont de meilleures maisons que celles de la moyenne et tous les jours on note des progrès dans leurs conditions hygiéniques.

Occupations.—Plusieurs de ces sauvages font de la culture et de l'élevage et réussissent très bien. On peut noter des progrès appréciables dans leur manière de travailler, bien qu'il reste encore une large marge, quant à la qualité et la quantité d'ouvrage fait. Ils vendent leur foin et leur bois aux marchés voisins.

Traits caractéristiques et progrès.—Les conditions dans lesquelles ils vivent, quant à ce qui regarde leurs habitations, leur nourriture et leurs vêtements, s'améliorent tous les jours. A mon avis, ceci est dû à l'emploi qu'ils font de leurs intérêts accrus sur le produit de vente de leurs terres. Ces revenus sont surtout utiles aux vieillards qui n'ont aucun moyen de vivre.

Tempérance et moralité.—Le niveau de moralité et les habitudes de tempérance de cette bande, n'est pas très élevé.

BANDE DE COWESSES, N° 73.

Réserve.—Les quartiers généraux de l'agence du Lac-Croche sont situés sur cette réserve qui comprend 29,381 acres. La terre est d'excellente qualité pour la production du grain, et il y a aussi une abondante réserve de bois de construction et de bois de chauffage. Le foin sauvage n'est pas en aussi grande abondance que sur les autres réserves.

Population.—La population est de 199.

Santé et hygiène.—A l'exception d'un cas de fièvre typhoïde qui a été traité avec succès à la demeure du malade, il n'y a pas eu de maladie extraordinaire chez ces sauvages. Leurs conditions sanitaires sont satisfaisantes. La plupart d'entre eux s'habillent bien et vivent à l'aise. Comme corps, on peut dire que cette bande est robuste, bien qu'il y en ait des scrofuleux parmi eux.

Occupations.—Dans cette bande, il y a plus de personnes qui se livrent à la culture que dans les autres réserves; encore ont-elles de beaux troupeaux d'animaux. Vu la pénurie de foin, il est quelquefois nécessaire de réduire les troupeaux, en certains cas. Quelques-uns font de la pêche et la chasse au piège. Le bois est aussi une source de revenus. Ces sauvages gagnent beaucoup d'argent en travaillant sur les fermes voisines, pour de bons gages, dans la saison des battages, spécialement.

Traits caractéristiques et progrès,—Dans quelques cas individuels, il paraît y avoir désir d'avancement. Quelques gradués de nos écoles se livrent à la culture intensive avec promesse d'y tenir; ils se découragent facilement, et sont revêches à la direction; mais il est à espérer qu'après avoir constaté les beaux résultats de leurs efforts, ils apprécieront les avantages que leur procure, sur toutes les autres, cette noble occupation.

Tempérance et moralité.—La conduite de cette bande, pour ce qui regarde la tempérance et la moralité a été très bonne.

BANDE DE SAKIMAY ET DE PETITS-OS, N^OS 74 ET 74A.

Réserve.—La réserve de cette bande comprend une superficie de 25,280 acres. Elle est située le long du Lac-Croche, une belle nappe d'eau remplie de poissons. Une grande partie de cette terre est impropre à la culture, le sol étant peu profond et sablonneux. Il y a du bois en abondance sur la partie nord de cette réserve.

Population.—La population est de 144.

Santé et hygiène.—Les sauvages de cette bande ont joui d'une santé normale, pendant l'année. Ils ne sont pas robustes, et plusieurs familles sont scrofuleuses. Les naissances sont en très petit nombre. C'est la seule bande de cette agence où le nombre des décès excède celui des naissances. Quelques maisons seulement sont

construites en bonnes billes et couvertes en bardeaux, la plupart d'entre elles sont de petites huttes couvertes en tourbe et insalubres.

Occupations.—Une partie de cette bande, la plupart des jeunes, se livre à la culture, sur une petite échelle. Leur méthode de travail ne peut être regardée comme satisfaisante, bien qu'on puisse noter des améliorations. Ces sauvages dépendent grandement de la vente du bois, foin, poisson et fourrures, pour vivre. Ils gardent aussi du bétail pour lequel ils font de bonnes provisions.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns font des progrès bien lents; mais, à tout prendre, on ne peut s'attendre à beaucoup de progrès à cause des conditions dans lesquelles ils vivent.

Tempérance et moralité.—On m'a rapporté quelques cas d'intempérance et d'immoralité contre lesquels j'ai sévi après investigation.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Récoltes.—En prenant note d'une manière générale du travail de cette agence durant l'année, j'ai le plaisir de constater que le résultat des opérations des sauvages a été plus satisfaisant que celui des deux dernières années. La superficie ensemencée de blé a été moins considérable, mais la récolte a été meilleure en qualité et en quantité. Ajoutant à cela les hauts prix obtenus, la plupart d'entre eux ont retiré des bénéfices substantiels de leur travail. Le rendement de l'avoine a été supérieur à l'ordinaire, et en conséquence, les chevaux de ceux qui cultivent, tenus en meilleure condition, en plus, plusieurs avaient de l'avoine à vendre. Il y a aussi eu une belle récolte de pommes de terre et de légumes, et dans un grand nombre de familles, elle a été suffisante pour les nourrir toute l'année.

Bétail.—Le bétail s'est bien hiverné et il n'y a eu aucune perte extraordinaire. C'est leur source principale d'approvisionnement. A part l'argent qu'ils pourraient en retirer pour se procurer les autres nécessités de la vie, ces sauvages ne semblent pas en apprécier la valeur réelle, et il est difficile de leur faire comprendre qu'ils doivent en prendre bien soin.

Bâtiments.—Durant l'année, de bonnes cuisines ont été ajoutées à d'élégantes maisons en deux ou trois circonstances. Plusieurs cabanes ont aussi été construites. A tout prendre, les habitations des sauvages s'améliorent lentement.

Paiements d'intérêt.—En mars, le paiement des intérêts d'argent sur leur fonds de terre a été fait à la bande des Cowesses et à celle des Kahkewistahaw. Ces paiements sont venus à point, justement à l'époque où ils étaient le plus requis. Ils ont aidé aux sauvages à payer leurs dettes et à s'approvisionner du nécessaire. Ils ont aussi été très utiles aux vieillards.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages continue d'être bonne. Pendant l'année, il n'y a eu aucune épidémie, excepté deux cas de fièvre typhoïde rapportés dans chaque bande. Au printemps, on fait tous les efforts possibles pour mettre les rebuts et les ordures en tas et les brûler; et à l'automne, avant d'entrer dans leurs quartiers d'hiver, les maisons sont passées au blanchissage. La plupart du temps les brosses et la chaux sont fournies aux sauvages pour cette opération.

Assistance.—Dans toutes les bandes de cette agence, il y a nombre de vieux, d'infirmes et d'impotents qui requièrent assistance; d'autres qui gagent leur vie, d'ordinaire, mais qui à cause de malheurs et de maladie ont aussi besoin de secours. Aussitôt qu'ils nous sont signalés, on prend grand soin de ces malheureux, bien qu'il n'entre pas dans la pratique régulière de venir en aide à ceux qui sont physiquement capables de gagner leur vie.

Tempérance.—Dans le cours de l'année, ces sauvages ont été remarquablement tempérants, excepté toutefois, dans la bande des Sakimay où il y a eu un certain nombre de poursuites et d'autres où les investigations n'ont pas réussi. Il est très difficile, dans ces cas, d'obtenir des informations certaines.

Progrès.—Dans mon opinion, on peut affirmer qu'il y a eu quelque amélioration dans la manière de vivre des sauvages. Aucun progrès très marquant n'y peut être observé, et partout où nous avons regardé, il y a beaucoup de choses qui pourraient être mieux; mais il faut tenir compte que la transformation de ces peuples nomades en agriculteurs accomplis ne peut se faire en un clin-d'œil.

Inspection.—L'inspecteur Graham a visité cette agence durant le mois de juillet, faisant un complet examen des réserves et du bureau. Des visites subséquentes ont été faites durant l'année.

Observation particulière.—En février, une épidémie de morve s'est déclarée parmi les chevaux des sauvages. Le bureau d'hygiène du ministère de l'Agriculture à Régina en fut notifié, et un inspecteur de ce ministère fut envoyé. Il fut décidé de faire un examen complet de tous les chevaux de l'agence; 32 chevaux furent trouvés malades. On les tua; mais les propriétaires reçurent une indemnité. En certains cas, quand le besoin de remplacer ces chevaux était urgent, j'ai fait en sorte d'en acheter d'autres, afin que les sauvages pussent continuer leur travail.

Surveillance.—C'est un plaisir de noter le travail efficace et la bonne volonté des officiers et des hommes de la gendarmerie royale du Nord-Ouest, qui prête son concours en tout temps pour faire observer les lois et règlements concernant les sauvages.

J'ai, etc.,

M. MILLAR,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN,
AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS,
LAC-AUX-CANARDS, 10 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de cette agence, ainsi que les statistiques industrielles et agricoles, et l'inventaire de la propriété du gouvernement confiée à mes soins, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

BANDE D'UNE-FLÈCHE, N° 95.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à l'est de la réserve Saskatchewan, à 13 milles des quartiers généraux de l'agence, et comprend une superficie de 16 milles carrés. Elle est parsemée de petits lacs et de marais.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Cris des Plaines.

La population de cette bande est de 101.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande durant l'année a été très bonne. Durant l'été, ils vivent sous des tentes; en hiver, dans des maisons faites en troncs d'arbres qu'ils tiennent proprement.

Occupations.—La principale occupation de cette bande est la chasse, mais les jeunes gens tournent maintenant leur attention vers l'agriculture. Un beau début a été fait l'année dernière, avec des résultats très encourageants, et un plus grand nombre d'acres sera ensemencé cette année.

Pendant que les plus vieux de la bande vivent, durant l'hiver, dans des chantiers faits de troncs d'arbres, les jeunes gens ont bâti de confortables maisons de troncs d'arbres, couvertes en bardeaux.

Bétail.—Ils ont un beau troupeau de bêtes à cornes, auquel ils font une ample provision de foin et dont ils retient un bon profit.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires de cette réserve sont des plus récents et suffisent à leurs besoins.

Tempérance et moralité.—Ils sont, en général, sobres et observent les bonnes mœurs.

BANDES D'OKEMASSIS ET DU BARBU, N°s 96 ET 97.

Réserve.—La réserve de cette bande est située surtout sur les bords du Lac-aux-Canards, et ses marais à foin, étant à 3 milles de la ville du Lac-au-Canards, qui possède une minoterie et un bon marché, sont pour ces gens d'un grand avantage. La superficie totale est de 44 milles carrés. Sur la terre des Okemassis et sur une partie de cette de Barbu, le sol est sablonneux et pauvre, mais le reste est très bon sur les côtés sud et ouest, les sauvages cultivent maintenant ces sections avec avantage.

Tribu.—Ces deux bandes sont des Cris des Plaines.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de ces réserves a été bonne durant l'année. Ils se tiennent proprement, et montrent qu'ils comprennent la valeur des précautions hygièniques.

Population.—La population est de 156.

Occupations.—Les jeunes hommes de cette réserve font tous de la culture et avec d'heureux résultats. Durant les mois d'hiver, ils ont plus ou moins de foin à vendre, de sorte que de leurs récoltes, de leur foin et du surplus de leurs animaux, ils se font une vie confortable. Les vieux ne font pas de culture. Cependant, tous ceux qui sont vigoureux peuvent se procurer de quoi vivre du produit de leur chasse, de la cueillette des racines, du charriage, etc.

Bâtiments.—Les bâtiments de cette réserve, du vieux chantier fait de troncs d'arbres, se change graduellement en bonnes maisons couvertes de bardeaux.

Bétail.—Le bétail de cette réserve est toujours soigné. En vérité il est aussi bien traité que celui des autres colons.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires de ces réserves sont du dernier modèle et suffisent aux besoins. Les sauvages possèdent une machine portative et un matériel de battage, avec lequel ils battent très bien leur blé sans secours ni surveillance.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de ces réserves sont laborieux et soumis aux lois; ils s'améliorent d'année en année.

BANDE DE JOHN SMITH, N° 99.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur les deux bords de la rivière Saskatchewan, à 14 milles de Prince-Albert, et comprend 37 milles carrés. Le sol est tout ce qui peut se désirer, parsemé de beaucoup de marais et de parties élevées. On y trouve aussi une grande quantité de trembles propres à la construction.

Tribu.—Les membres de cette bande sont composés de métis et de Cris des Marais.

Population.—La population de cette bande est de 151.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande a été bonne durant l'année dernière. Ils possèdent tous de bonnes maisons couvertes en bardeaux dans lesquelles ils vivent toute l'année. Ils comprennent bien la valeur des lois hygiéniques et les observent bien.

Occupations.—Les occupations de cette bande sont variées. Les jeunes gens ne se sont pas mis à la culture, ils préfèrent travailler en dehors de la réserve. Quelques-uns vont au chantier l'hiver, et charrient des billes de sciage au printemps; d'autres expédient des effets à quelques postes nord de la compagnie de la Baie-d'Hudson. Les vieux font un peu de culture. En hiver ils chassent et tendent des pièges; ils gagnent aussi de l'argent à faire du charriage.

Bétail.—Les sauvages de cette réserve possèdent un grand nombre d'animaux, mais, pour diverses raisons, ces derniers n'augmentent pas en nombre. Ils traient leurs vaches, font et vendent le beurre.

Instruments aratoires.—Leurs instruments aratoires suffisent à leurs besoins.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette bande a fait des progrès considérables; leurs habitudes et leur manière de vivre ressemblent beaucoup à celles des autres. A quelques exceptions, ils vivent confortablement.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns des membres de cette réserve sont adonnés à la boisson, mais, en général, la bande est sobre et observe les bonnes mœurs.

BANDE DE JAMES SMITH, N° 100.

Réserve.—Cette réserve est située sur la Saskatchewan, près de Fort à la Corne, et renferme un peu plus de 56 milles carrés. Une partie est située sur le côté nord, où le sol est pauvre et sablonneux; ailleurs, le sol est très-bon; on y trouve de petits lacs, des prairies à foin, et partout la région est belle.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris des Plaines et des Marais.

Population.—La population de cette bande est de 244.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande a été bonne durant l'année passée. Ce sont des gens qui se tiennent proprement et qui vivent sous des tentes durant l'été, et en hiver dans des maisons bien construites et couvertes de bardeaux.

Occupations.—La principale occupation de cette bande est la chasse. Un certain nombre de jeunes font de la culture, mais le goût de la chasse paralyse cette industrie.

Bétail.—Ils possèdent un troupeau considérable dont, en général, ils ont bien soin.

Bâtiments.—Presque tous les membres de cette bande possèdent des maisons confortables, couvertes en bardeaux, avec plancher, et quelquefois séparées à l'intérieur et plâtrées.

Instruments aratoires.—La réserve est munie de tous les instruments aratoires nécessaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Je considère que ces sauvages sont laborieux à leur manière. Ils trouvent qu'ils peuvent vivre plus facilement de chasse que de culture, et alors ils se livrent à la chasse. Ils approvisionnent suffisamment leurs animaux de nourriture, mais lorsqu'ils partent pour la chasse, ces derniers sont négligés et souffrent parfois de faim.

Tempérance et moralité.—Dans l'ensemble ces gens sont sobres, mais le voisinage des établissements de colons leur donne le moyen d'obtenir de la boisson, et je regrette de dire que quelques-uns en abusent. Ils observent les bonnes mœurs.

BANDE DU LAC-AUX-NOIX, N° 90.

Réserve.—Cette réserve est située dans les townships 38 et 39, rang 12, à l'ouest du second méridien, et renferme 22·25 milles carrés. Elle est bornée à l'ouest par le Lac-aux-Noix, où l'on peut prendre du poisson. Une partie de cette réserve est couverte de tremble et d'épinette; le foin y est abondant, l'herbe y pousse bien et la vigne sauvage y fait merveille. La gare la plus rapprochée est Wadena sur le chemin de fer Canadien-Nord, à quelques 40 milles au sud.

Tribu.—Ces sauvages sont des Saulteux.

Population.—La population de cette bande est de 216.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été très bonne durant l'année dernière. Ils vivent sous des tentes, excepté pendant les grands froids d'hiver. Les tentes sont souvent changées de place, c'est pourquoi l'hygiène est bonne.

Occupations.—Ces sauvages dépendent en grande partie de la chasse et de la pêche. Cependant, quelques-uns d'entre eux ont l'intention de se mettre à la culture. Environ 70 acres ont été ensemencés l'année dernière, et la moisson a été très satisfaisante, ce qui fait que le terrain en culture a atteint plus de 100 acres.

Bétail.—Cette bande ne fait que commencer l'élevage des animaux, dont ils prennent bien soin, et le résultat est de plus en plus satisfaisant.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des chasseurs, et lorsqu'il y a du gibier et des animaux à fourrure, ils font une bonne vie; mais l'empiètement de la colonisation sur leurs terres à chasse les forcera bientôt à se mettre à la culture, et je crois qu'alors ils obtiendront du succès.

BANDE DE KINISTINO, N° 91.

Réserve.—Cette réserve est située dans le township 42, rang 16, à l'ouest du second méridien, et a une superficie de 15 milles carrés. La rivière Barrier en traverse une partie, et le poisson qui en provient forme une bonne partie de la nourriture de la population. La réserve est en partie couverte d'épinettes blanches et de trembles bons pour le commerce, et il y a suffisamment de bonne terre arable pour les besoins de la population.

Tribu.—Ces sauvages sont des Saulteux.

Population.—La population de cette bande est de 80.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne durant l'année dernière, et ils commencent à se rendre compte de la nécessité des mesures hygiéniques.

Occupations.—Quoique ces gens retirent principalement leurs substances de la chasse et de la pêche, ils commencent à cultiver la terre, et je crois qu'ils réussiront.

Bâtiments.—Les maisons, à l'exception de deux ou trois, sont des cabanes recouvertes de tourbe qui ne sont habitées que durant la rigueur de l'hiver.

Bétail.—Ils possèdent quelques bêtes à cornes, dont ils ont bien soin.

Instruments aratoires.—Ils ont suffisamment d'instruments pour la culture présente et future.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande imitent peu à peu les manières des blancs. Ils sont indépendants et se procurent eux-mêmes leurs moyens de subsistance.

Tempérance et moralité.—Ils sont aussi sobres et observateurs des bonnes mœurs qu'on puisse l'espérer.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Après deux mauvaises années pour les membres de cette agence, l'année qui vient de finir leur fut un heureux changement. Toutes les semences ont donné une bonne moisson. Les sauvages chasseurs, qui forment encore le grand nombre des différentes bandes de cette agence, ont eu une très bonne année, non pas qu'ils aient eu plus de fourrure, mais en raison du prix plus élevé qu'on leur donnait. Les peaux de rats-musqués obtenaient 25 centins chacune au printemps, tandis qu'à l'automne et en hiver le prix moyen était de 40 centins, et monta à 69 centins au mois de mars.

L'hiver, en général, a été doux, de sorte que le sauvage chasseur eut moins d'occasion de paresse que d'habitude. Une quantité très considérable de terre fut mise en état d'être ensemencée, de sorte que j'espère que le nombre d'acres en sera augmenté.

Le bétail dans toutes les réserves a bien supporté l'hiver, et vu la douceur de la saison, il était déjà à l'herbe le 15 mars, laissant ainsi dans toutes les réserves un surplus considérable de foin.

Dans toutes les réserves, on constate un progrès remarquable dans la manière de bâtir les maisons; ainsi, dans quelques années, la cabane de tourbe sera devenue une chose du passé. La santé des sauvages de cette agence a été bonne pendant l'année dernière, et aucune épidémie ne nous a visités. A cause des établissements de colons aux environs des réserves, il est plus facile qu'auparavant de se procurer de la boisson, mais je me plais à constater, d'après ma propre expérience, que les effets n'en sont pas apparents parmi les jeunes gens, qui, en général, sont sobres et soumis aux lois. Les effets, sur les vieux sauvages, par exemple, sont malheureux et visibles, mais il

est tout à fait impossible de les empêcher de se procurer de la boisson, car ils sont, la plupart d'entre eux, des chasseurs, qui passent la saison de la chasse hors de leurs réserves Les marchands sont nombreux, et la concurrence vive à l'égard du commerce de la fourrure, et il en résulte que le whisky est facilement obtenu.

J'ai, etc.,

J. MacARTHUR,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN,
AGENCE DE FILE-HILLS,
BALCARRES, le 18 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de l'agence de File-Hills, ainsi que les statistiques et l'inventaire de la propriété du gouvernement, pour l'année close le 31 mars 1910.

Jusqu'au 30 septembre 1909, les réserves des Buttes-La-Lime formèrent l'agence connue sous le nom de l'agence Qu'Appelle. A cette époque, les réserves des Buttes-La-Limes ont été constituées en agences des Buttes-La-Lime. Le reste de ces réserves, savoir; les réserves Piapot, Muscowpetung, Pasqua et Bœuf-Debout formèrent la nouvelle agence Qu'Appelle, sous la direction de M. H. Nichol, avec ses quartiers généraux à la réserve Pasqua.

Les quatre réserves ne forment réellement qu'une bande. La population totale en est de 279 membres, qui appartiennent tous à la tribu des Cris.

Ces sauvages possèdent environ 84,454 acres de terre. Cette partie connue sous le nom des réserves Ours-Noir, Okanees, et Couverte-Blanche, est décidément sans valeur et impropre à la culture. Je doute beaucoup qu'une seule pièce de terre arable propre à la culture puisse être trouvée sur 40 acres d'étendue, par tout le territoire des trois réserves. En fait, ces sauvages qui désirent faire de la culture s'en vont à l'extrémité sud de la réserve Peepeekesis, où la terre est plus défrichée, quoique le sol de cette réserve ne soit nullement ouvert à la culture, et qu'en plusieurs endroits beaucoup de défrichage reste à faire. En général, la santé de ces sauvages a été remarquablement bonne durant l'année passée, et j'attribue ceci au fait que tous les sauvages vivent mieux, s'approvisionnenet de nourriture saine et ont des habitudes plus régulières. La jeune génération donne plus de soins à ses enfants. Avec les années, je remarque un progrès réel dans la manière de tenir leurs maisons, quoiqu'ils n'atteignent pas encore à la perfection.

La vente des bestiaux de cette bande fut très rémunératrice, l'automne dernier. Presque chaque sauvage a vendu d'une à cinq bêtes à cornes, et il en a conservé une pour sa provision d'hiver. Ces sauvages, qui ne s'occupaient pas de culture, ont pu acheter, avec le produit de la vente de leurs animaux, une quantité de farine suffisante pour les nourrir pendant une année, et, actuellement, il y a à peine une famille de sauvages qui ne possède pas suffisamment de farine pour ses besoins jusqu'à l'automne prochain. Un sauvage qui a son bœuf et sa farine pour l'hiver, peut, sans beaucoup d'efforts, se procurer les autres choses nécessaires, vu qu'on demande toujours du bois, du foin, etc.

Les sauvages sont soumis aux lois, et une seule infraction est venue à ma connaissance.

L'embranchement de Melville à Régina du Grand-Tronc-Pacifique passe à cent verges de l'extrémité sud de la réserve Peepeekesis. La voie ferrée fut posée tard en automne, et les sauvages de cette réserve purent expédier dix à douze chars quelques jours après que la voie fut terminée.

Nous avons eu un hiver remarquablement favorable, et le bétail des sauvages paraissait en aussi bon état au printemps qu'au commencement de l'hiver. Plusieurs de ces animaux ont été convertis en provision de bouche.

Ces sauvages ont un surplus d'environ 400 tonnes de foin qu'ils vendent aux constructeurs du Grand-Tronc-Pacifique à raison de $7 la tonne.

Le voisinage de ces réserves se peuple rapidement, et les sauvages n'ont pas à faire de grands efforts pour gagner l'argent nécessaire à leurs besoins ordinaires. Il y a toujours une bonne demande de foin et de bois, et ceux qui ne font pas de culture se font une bonne vie par la vente de ces produits.

Il y a un bon nombre de sauvages vieux et infirmes qui reçoivent régulièrement une ration deux fois par mois, durant l'année. La farine et le bœuf sont fournis sur ces réserves par les fermiers.

Les statistiques accompagnant ce rapport donnent un état détaillé des récoltes, bestiaux, etc.

J'ai, etc.,

W. M. GRAHAM,
Inspecteur des agences des Sauvages.

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN,
AGENCE DE LA MONTAGNE-AUX-RENNES,
CARLYLE, le 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année close le 31 mars 1910, ainsi que l'inventaire de la propriété du gouvernement confiée à mes soins, et une copie des statistiques agricoles et industrielles.

BANDE MELÉE DE L'OURS-BLANC, N° 70.

Tribu ou nation.—Cette bande est mélangée de sauvages de la tribu des Cris, des Saulteux et des Assiniboines, et occupe la réserve connue sous le nom d'Ours-Blanc.

Réserve.—Cette réserve comprend une superficie de 30,288 acres, et est située au point sud-est des Montagnes-aux-Rennes, et à environ 6 milles au nord de la ville de Carlyle sur l'embranchement d'Arcola et de Régina, du chemin de fer Pacifique-Canadien. La nature de cette réserve en fait une réserve impropre à la culture, car il y a là peu de terre qui convienne à l'agriculture. Les trois quarts de cette réserve sont couverts de bois de charpente, de broussailles et d'eau, et le reste est tellement pierreux et montueux qu'il peut seulement convenir à l'élevage des bestiaux. La production du foin y est très limitée. La plus grande partie de cette réserve appartient au domaine de la forêt, qui la joint sur les côtés nord et ouest.

Il y a un rendez-vous d'été (summer resort) sur un des lac de la réserve, que les sauvages ont loué pour un long terme et qui est connu sous le nom de Rendez-vous du Lac Carlyle.

Population.—La population de cette bande mêlée est de 211.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande a été assez bonne durant l'année passée; il n'a pas sévi d'épidémie cette année, et les sept qui sont morts appartenaient à différentes branches de la famille, et la cause de leur mort était de nature tuberculeuse. Des mesures sanitaires sont prises relativement à la propreté et à la ventilation des maisons; mais, en certains cas, cela a donné lieu à de grandes difficultés. Je pense que dans quelques cas, si les malades avaient pu être placés à l'hôpital où ils auraient pu recevoir les soins que demandait leur état, ils auraient guéri. Quelques-uns sont si obstinés, qu'ils persistent à n'écouter personne aux dépens de leur vie, tandis que s'ils étaient confiés à l'hôpital, ils pourraient être sauvés malgré eux.

Occupations.—Quelques-uns sèment un peu de grain, d'autres font de l'élevage, mais sans ardeur et ambition. Laissés à eux-mêmes, s'ils contentent à faire un effort, il n'est pas grand, et il faut qu'une surveillance s'exerce sur tous leurs travaux. Quelques-uns élèvent un petit nombre d'animaux et ne font pas de culture du tout, tandis qu'il y en a d'autres qui vivent de n'importe quoi, qui travaillent quelques jours par-ci par-là, vendant des piquets de saule et du bois sec, pêchant et chassant, et aussi longtemps qu'ils peuvent attrapper à peine la moitié de ce qu'il leur faut pour vivre décemment, car ils ne veulent pas accomplir aucun travail dur. La seule espérance qu'on ait de faire de cette bande quelque chose qui vaille repose sur la génération qui grandit.

Bâtiments.—Les bâtiments sont principalement faits de tourbe, mais dans la majorité des cas assez bien divisés et bien aérés. Un bon nombre ont deux pièces. Les dépendances n'ont rien de remarquable. Presque toutes sont couvertes de chaume.

Bétail.—Ils ont de très beaux animaux dans cette réserve, mais il en est de même pour leur bétail comme pour leur culture; ils prennent soin de leurs animaux quand ils sont surveillés. Si les employés négligent de surveiller les sauvages, eux, en retour, négligent leur bétail. Ils nourrissent mal leur troupeau, et, à part quelques exceptions, ils s'en occupent très peu. Quelques-uns d'entre eux qui ont des bêtes à cornes n'en devraient pas avoir.

Instruments aratoires.—Ils ont les instruments dont ils ont besoin. Toutes les machines, comme les lieuses, les semeuses et le matériel de battage sont remisées aux quartiers généraux de l'agence. Les plus petits instruments, comme les charrues, les herses, les disques, les faucheuses et râteaux à foin, sont laissés aux sauvages qui en prennent bien soin. Il y a certains cas où le cultivateur doit voir à ce qu'ils s'en occupent autant que possible, car ils n'ont pas d'abris.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ne sont pas naturellement laborieux. S'ils l'étaient, ils pourraient bien faire. Ils est très difficile d'obtenir d'eux qu'ils travaillent six jours par semaine, même à leur propre allure; et de quelque travail qu'il s'agisse, si l'idée deur en vient, ils n'hésitent pas à s'en aller avant la journée finie; de sorte que s'ils se mettent au travail et ne s'y plaisent pas, ils le quitteront à dix heures sans scrupules. Ils s'améliorent cependant à cet égard. Ils sont très soumis aux lois, et ne deviennent certainement pas moins convenables ni plus pauvres.

Tempérance et moralité.—Cette bande observe la tempérance. A part quelques exceptions, on ne pourrait pas trouver une bande plus respectueuse des lois. Et quant à sa moralité, il n'y a pas lieu de s'en plaindre beaucoup. Les missionnaires de l'Eglise presbytériene font beaucoup de bien aux sauvages. Chaque dimanche, deux offices ont lieu, l'un à l'extrémité est parmi les Cris, et l'autre à l'extrémité ouest parmi les Assiniboines. Les deux sont bien suivis et il en résulte un bien évident; et le travail accompli dans ce sens est de nature à améliorer la moralité de ces sauvages.

En terminant, je dois dire que, malgré que le personnel du gouvernement, tous et chacun en particulier, ait accompli son travail honnêtement et le mieux possible, les

résultats ne sont pas du tout ceux que j'avais espéré. Cependant la tendance est au progrès, et nous espérons tous que de nos efforts durant l'année qui commence, une amélioration plus sensible se produira chez les sauvages.

J'ai, etc.,

THOS. CORY,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN,
AGENCE DU LAC-DES-OIGNONS,
LAC-DES-OIGNONS, 20 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les affaires de cette agence, ainsi que les statistiques agricoles et industrielles, et autres matières intéressantes.

Cette agence comprend six réserves, cinq de Cris et une de Chipewyan. Les Cris sont connus sous les noms et les numéros suivants: la réserve de Seekaskootch, n° 119; la réserve de Weemisticooseahwasis, n° 120; celle de Ooneepowhayo, n° 121; celle de Puskeeahkeewein, n° 122; et celle de Keeheewin, n° 123. La réserve de Chipewyan est connue seulement sous le nom de réserve du Lac-Froid, n° 149, étant établie dans le voisinage de ce lac.

Les deux réserves de Cris déjà nommées ne sont, à proprement parler, qu'une seule réserve, vu qu'elles se sont unies et qu'elles sont formées de bandes ayant des rapports entre elles; elles sont connues communément sous le nom de bande du Lac-des-Oignons. Je devrai donc, comme à l'ordinaire, ne les désigner dans mon rapport comme ne formant qu'une seule bande.

BANDE DU LAC-AUX-OIGNONS, N°s 119 ET 120.

Nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la nation crie.

Réserves.—Ces réserves sont situées sur la rive nord de la rivière Saskatchewan, la partie nord-est de la réserve de l'est n'étant à pas plus de cinq mille du vieux fort de la baie d'Hudson, à Fort-Pitt, lequel était situé sur les bords de la rivière. Ces deux réserves se sont réunies, celle de Seekaskootch habitant l'est, et celle de Weemisticooseahwasis l'ouest. Le quatrième méridien, qui divise les provinces de la Saskatchewan et d'Alberta, passe par cette rivière à environ 1 mille de la ligne qui sépare les deux réserves.

La superficie de la réserve de Seekaskootch est de 38,400 acres, et la physionomie du pays remarquable. La partie sud est couverte de bois d'épinette et de tremble, et elle renferme un petit lac très pittoresque et connu sous le nom de lac Long, qui, malheureusement pour les sauvages, ne contient rien que quelques poissons sans valeur. Une bande de prairie ondulante, entrecoupée de bosquets de tremble, s'étend du sud-est au nord-est et renferme plusieurs marais et de bons pâturages pour les bêtes à cornes. La partie septentrionale renferme un plateau élevé et ondulé, avec quelques clairières, mais, à l'exception des pentes, par toute la réserve, le sol est léger. Ces pentes, qui regardent le sud, ont quelques bandes de terre fertile, mais en petite quantité.

La réserve de Weemisticooseahwasis, qui est contiguë à celle que nous venons de décrire, mais qui ne s'avance pas si loin au nord, comprend une superficie de 14,080 acres de prairie ondulante, et propre à l'élevage des bestiaux, l'herbe y étant bonne et le foin abondant. Dans les saisons pluvieuses seulement, le foin des hautes terres vaut la peine qu'on le récolte. Le sol est léger.

Population.—La population de la réserve de Seekaskootch est de 219, et celle de Weemisticooseahwasis de 93.

Santé et hygiène. La santé des sauvages a été excellente durant l'année; il n'y a pas eu d'épidémies et l'apparence des sauvages est meilleure. On s'efforce de faire mettre en pratique les précautions hygiéniques, mais les sauvages de cette bande ne sont pas des plus faciles à convaincre à cet égard.

Occupations.—L'industrie agricole est loin d'être en progrès. J'ai eu quelque succès avec quelques anciens élèves des écoles. lesquelles auront ajouté, cette année, environ 40 acres de terre nouvellement labourée à la réserve. L'industrie de l'élevage des bestiaux est la plus profitable à ces sauvages, tant qu'ils ne seront pas forcés, par l'afflux des colons, de cesser de couper le foin en dehors des réserves.

A part les travaux nécessaires à l'entretien de leurs bestiaux, ils trouvent passablement de travail au dehors; ils font du charriage pour différents marchands et aussi pour les inspecteurs qui les emploient sur les lignes de chemins de fer. Ces sauvages, comme tous ceux des autres bandes, ont consacré beaucoup de temps à la chasse du rat-musqué, le prix de cette fourrure ayant augmenté, durant les 6 dernières années, de 6 à 60 centins la peau.

Bâtiments.—Peu de progrès a été fait quant à la manière de bâtir. Une maison de qualité supérieure a été terminée, mais les autres sont toutes semblables. Ces maisons sont habitées en hiver seulement; aussitôt que l'été arrive, les sauvages vivent sous des tentes, et la plupart sont bien tenues. En quelques cas, les étables ont été bien préparées avant l'hiver, mais, en général, les autres ont été négligées.

Bétail.—Ces sauvages possèdent de très beaux animaux, ce qui est dû aux taureaux pur sang envoyés par le département. Chaque année apporte deux ou trois taureaux de plus, qu'il n'est pas toujours nécessaire de garder dans la réserve, mais qu'on garde généralement. On les envoie d'une réserve à l'autre quand on n'en a plus besoin. Le prix de ces taureaux est largement compensé par le fruit du travail des sauvages, en dehors des produits de la vente du bœuf abattu et des animaux vivants. Le département choisit lui-même les taureaux, et n'achète que des animaux de race.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires, y compris ceux qui leur ont été fournis par le département aussi bien que ceux qui sont la propriété privée des sauvages, suffisent pour le travail actuel, et ils ont suffisamment de râteaux mécaniques et de semeuses, et ils peuvent couper suffisamment de foin pour employer une herse deux fois plus grande que celle qu'ils possèdent. Ils sont bien pauvres de charrettes et de traîneaux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont certainement dans une position avantageuse, et ont bien passé l'hiver et l'automne, grâce principalement aux profits qu'ils ont retirés de la chasse du rat musqué; reste à savoir si cela leur est profitable ou non. Etant si indépendants de nature, ils tiennent peu compte des conseils qui leur sont donnés, et montrent peu d'intérêt pour toute autre chose que la chasse, s'ils ne voient du plaisir ailleurs. Avec tous les leurs défauts, cependant, ils obéissent aux lois, excepté en ce qui concerne la boisson.

Tempérance et moralité.—Je regrette de dire que l'abus de la boisson est un mal qui ne fait qu'augmenter chez eux. Qu'ils réussissent à s'en procurer, c'est certain; mais de savoir où et la personne qui la leur vend, c'est la difficulté; ils ne disent pas qui leur a procuré de la boisson, et ils considèrent cette personne plutôt comme un ami que comme leur plus grand ennemi. A part cela, leur moralité n'est pas plus mauvaise.

BANDE DU LAC-AUX-GRENOUILLES, N°s 121 ET 122.

Il y a deux réserves dans les environs du Lac-aux-Grenouilles, la réserve Ooneepowhayo, n° 121, et celle de Puskeeahkeewin, n° 122; ni l'une ni l'autre ne compte de nombreux sauvages, et ils ne sont considérés que comme une seule bande.

Nation.—Les sauvages de ces bandes appartiennent à la nation crie.

Réserves.—Ces deux réserves sont situées sur les bords ouest, sud et est du Lac-aux-Grenouilles. La superficie de la réserve Ooneepowhayo est de 21,120 acres, et la surface est ondulée, et couverte de bosquets d'épinettes et de trembles. Aux endroits découverts, le pâturage est bon, mais le foin y est rare . Le sol est sablonneux et riche.

La superficie de la réserve de Puskeeahkeewin est de 25,600 acres, et par endroits couverte d'épinette et de tremble; il y a aussi une grande étendue de terrain couverte de saules, ce terrain est très humide excepté en temps de sécheresse. Dans les parties découvertes, le pâturage est bon, et il y a de petites quantités de foin; mais le sol est généralement trop humide pour qu'il soit possible de le couper, excepté où l'eau a baissé.

Population.—La population de la bande de Ooneepowhayo est de 52, et celle de la bande de Puskeeahkeewin de 23.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été très bonne toute l'année, il n'y a pas eu d'épidémie, et leur habitations sont tenues propres.

Occupations.—Ils ne sont pas des cultivateurs fervents, mais ils prennent bien soin de leur bétail, et au temps de la fenaison, ils sont obligés de récolter suffisamment de foin pour leurs besoins. Comme les autres bandes, ils consacrent beaucoup de temps à la chasse, particulièrement pendant les mois où la chasse au rat-musqué est permise. Ceux qui sont en position de le faire s'occupent souvent de charriage pour les colons et les marchands.

Bâtiments.—Ils construisent mieux leurs maisons, ils les préparent mieux en vue de l'hiver, elles sont mieux aménagées et plus propres. Deux maisons nouvelles sont en cours de construction.

Bétail.—Comme dans les autres réserves, leurs bestiaux sont d'une qualité remarquable. Quant à ce qui concerne la nourriture, le bétail n'en manque pas, mais il reste encore des progrès à faire au point de vue de l'abri.

Instruments aratoires.—Ils ont ce qu'il faut en fait de charrettes, de traîneaux, de faucheuses, de râteaux, etc.; et assez de charrues et de herses pour leurs terrains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages observent les lois et se conduisent bien, et ne sont pas portés à boire comme ceux du Lac-aux-Oignons. Ils ont bien vécu toute l'année, et n'ont pas exigé beaucoup d'aide de la part du département.

Tempérance et moralité.—Je n'ai pas eu à intervenir au sujet de l'usage de la boisson, et pour le reste, leur mœurs sont très bonnes.

BANDE DE KEEHEEWIN, N° 123.

Nation.—Les membres de cette bade appartiennent à la nation Cris.

Réserve.—Cette réserve est joliment située dans une vallée, sur le côté nord de la Montagne-aux-Rennes, dans le township 59, rang 6, à environ 30 milles au nord-ouest du Lac-aux-Grenouilles. Le sol est couvert de tremble et d'épinette, le pâturage y est excellent, les marais et les petits lacs nombreux, et le sol est sablonneux et riche; la seule chose qui empêche cet endroit d'être un lieu idéal de culture, c'est qu'il est exposé à des gelées précoces. Cependant, la réserve est admirablement adaptée à l'élevage des animaux.

Population.—La population de cette bande est de 179.

Santé et hygiène.—L'état de santé de cette bande, particulièrement des jeunes gens, peut être comparé très favorablement à celui des autres bandes de ce pays. Parmi les plus vieux, il y a quelques cas de langueur; mais, en général, la bande est

vigoureuse. Il n'y a pas eu d'épidémie durant l'année passée. Ils ont très bien vécu et sans l'aide du département. Ils tiennent leurs maisons bien propres, en nettoient l'extérieur chaque printemps et brûlent les déchets accumulés pendant le long hiver.

Occupations.—Ils ne se sont pas encore adonnés avec ardeur à la culture, quoique chaque année ils s'enrichissent d'un peu plus de terre labourée. Quand le temps des foins arrive, ils sont généralement occupés à s'en approvisionner, se groupant sur leurs petits champs de récolte, et retournent à leurs maisons et étables en bon ordre, jusqu'à ce que l'hiver survienne; alors, leur travail consiste à soigner les animaux, à chasser et à pêcher, et par ocasion, à faire du chariage.

Bâtiments.—Les maisons de cette réserve sont petites, mais chaudes et confortables en hiver; très peu sont occupées en été. Quelques nouvelles maisons, faites en troncs d'arbres et aux toits de perches ont été bâties. Les sauvages ont coupé un certain nombre de billes de sciage sur la réserve, et il serait à désirer qu'une machine à vapeur fût achetée et placée sur la réserve avec la machinerie déjà au moulin du Lac-aux-Oignons, pour que les billes de sciage soient sciés par les sauvages, quand on croira que des maisons meilleures seront construites.

Instruments aratoires.—Ils ont suffisamment d'instruments aratoires, et assez de charrettes et de traîneaux, de faucheuses et de râteaux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et soumis aux lois. Ils ont été surtout favorisés cette année quant au nombre de rats musqués qu'ils ont vendus et du prix élevé de la fourrure.

Tempérance et moralité.—Ayant été éloignés des endroits où l'on vend de la boisson, son usage n'est pas répandu dans la réserve, et, à tous égards, ces sauvages semblent se conduire très bien.

BANDE DE CHIPEWYAN, N° 149.

Tribu ou nation.—Cette bande porte le nom de la tribu à laquelle elle appartient, nommément, la tribu de Chipewyan, mais on l'appelle généralement la bande du Lac-Froid.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 6 milles au sud-ouest du Lac-Froid, et à environ 7 milles à l'ouest du quatrième méridien; sa superficie est de 47,720 acres. Ce qui l'empêche d'être un endroit de culture idéale, c'est qu'elle est exposée à des gelées précoces; le sol est riche et il y a des places découvertes excellemment propres à la culture, où l'obstacle mentionné plus haut n'existe pas. Elle est aussi admirablement adaptée à l'élevage des bestiaux, l'herbe et le foin y poussent en abondance, l'eau y étant suffisante et l'ombre aussi. La partie sud-ouest de la réserve abonde en bosquets d'épinette et de tremble.

Population.—La population de cette bande est de 284.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande n'a pas été aussi bonne cette année que d'habitude; il n'y a pas eu d'épidémie, mais les enfants ont été sujets à la coqueluche, laquelle, en plusieurs cas, a dégénéré en consomption, causant la mort. Quelques malades atteints depuis longtemps sont morts.

Quelques chefs de familles consentent mieux que d'autres à la vaccination de leurs enfants, mais il est plus difficile d'obtenir qu'ils tiennent leurs maisons propres et bien aérées.

Occupations.—Le département n'a obtenu aucun succès en voulant faire des cultivateurs de ces sauvages chasseurs, occupation qui semblait plus nécessaire à cause du gibier se faisant plus rare depuis quelques années, étant considéré le besoin plus grand qui en serait la conséquence; mais, malheureusement, pour le succès de l'industrie agricole, l'année a été exceptionnellement bonne pour les chasseurs, ce qui a rendu impossible absolument de convaincre les sauvages d'abandonner leur ancienne manière de vivre, quoique un ou deux aient essayé de mener les deux choses de front sans faire aucun progrès en agriculture. La chasse a été la principale occupation,

plusieurs ont été employés pour l'inspection, et, en hiver, plusieurs ont obtenu de bons gages en faisant la pêche pour les marchands à Lac-Froid.

Bâtiments.—Les maisons de cette réserve sont un peu plus grandes que dans les autres, et sont mieux bâties. Les étables et autres abris pour les bestiaux sont, en certains cas, meilleurs que sur les autres réserves.

Bétail.—Ces sauvages ne font pas beaucoup d'élevage; et la qualité de leurs animaux est inférieure à celle des autres réserves. Mais, durant les quatre dernières années, on leur a donné des taureaux pur sang, le jeune bétail présente une amélioration visible.

Instruments aratoires.—Ils ont les instruments qu'il leur faut pour accomplir l'ouvrage qu'ils veulent bien faire, mais on a demandé aux autorités de leur en fournir davantage, s'ils veulent en profiter.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces gens sont naturellement paresseux, excepté en ce qui regarde la chasse, et, cette année, en s'en tenant à leur ancienne manière de vivre, ils l'ont trouvée plus avantageuse que la culture, la chasse ayant été bonne et le prix des fourrures exceptionnellement élevé. Un cultivateur ayant été établi au milieu d'eux, lequel étant en contact continuel avec eux et connaissant leur langage et leurs habitudes, il en résultera très probablement que les Chipewyans deviendront d'excellents cultivateurs.

Tempérance et moralité.—Ils ne se livrent pas à l'intempérance, quoique la boisson pénètre parfois dans la réserve . Ces hommes pratiquent les bonnes mœurs et, en général, on ne peut pas dire qu'ils se conduisent mal.

BANDE DU LAC-ISLAND.

Depuis mon dernier rapport annuel, une nouvelle bande a été mise sous nos soins. Ses membres sont pour la plupart des sauvages qui n'ont pas touché leurs annuités depuis l'année de leur traité passé à Fort-Pitt, en 1876, ou l'année suivante, et qui ont été réunis peu à peu à d'autres bandes; mais qui, aujourd'hui, se trouvent en nombre suffisant, et vivent pour la plupart aux environs du Lac-Island, il nous a paru raisonnable de les signaler séparément, vu que depuis longtemps on a l'intention de leur octroyer une réserve. Ils se plaignent d'arrérages de paiements d'annuités, lesquels ont été reconnus par le département, et dont un certain nombre ont été payés durant l'année dernière.

J'ai, etc.,

W. SIBBALD,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN,
AGENCE DU PAS,
LE PAS, 2 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel de l'exercice terminé le 31 mars 1910, ainsi que l'état staistique et l'inventaire de la propriété du gouvernement placée sous mes soins.

BANDE DE CHEMAWAWIN.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Cris des Marais.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Saskatchewan, à l'ouest du Lac-aux-Cèdres, et renferme une superficie de 3,010·93 acres. Elle est bien boisée de tremble, de bouleau et, par places, d'épinette de bonne taille et de belle qualité; l'on y peut couper une quantité de foin; le sol est bon, mais couvert de pierre calcaire.

Population.—Cette bande compte 143 membres.

Santé et hygiène.—En général, la santé de cette bande a été très bonne pendant l'année.

Occupations.—Ces sauvages vivent de pêche et de chasse. Le Lac-aux-Cèdres leur fournit le poisson blanc, l'esturgeon, le brochet, pour leur propre usage, et du poisson commun pour la nourriture de leurs chiens. La chasse aux animaux à fourrure a été très bonne, la demande pour les peaux de rats musqués a été forte et les prix élevés. A cause de cela, les sauvages ont eu une saison très rémunératrice.

Bâtiments.—Quelques maisons nouvelles ont été bâties, et quoique en certains cas elles soient plus grandes que les vieilles, il y a encore place pour le progrès. La plupart des maisons de cette réserve sont trop petites et trop pleines de monde.

Traits caractéristiques et progrès.—Etant donnée la manière dont ces gens gagnent leur vie, il y a peu de progrès, s'il y en a, à noter, sinon que les prix des fourrures ont été plus élevés que d'ordinaire, et que les sauvages vivent mieux qu'auparavant.

Tempérance et moralité.—Je n'ai pas entendu de plaintes à cet égard.

BANDE DU LAC-À-L'ORIGNAL.

Tribu ou nation.—Cette bande appartient à la tribu des Cris des Marais.

Réserve.—Cette réserve est située au côté ouest du Lac-à-l'Orignal; une grande île fait aussi partie de la réserve, dont la superficie totale, y compris une réserve à foin, est de 3,663 acres; il y a du bon bois de construction sur cette réserve, des marécages et des marais à foin. Le sol est bon par places, mais rocheux.

Population.—Cette bande compte 119 membres.

Santé et hygiène.—A part deux cas incurables de tuberculose, la santé générale de cette bande a été bonne; la majorité des habitations ont été blanchies à la chaux et les déchets ont été brûlés.

Occupations.—Ces sauvages vivent de chasse et de pêche; celle-ci a été très bonne. La chasse au rat musqué, qui abonde dans le district, leur a permis de se créer une existence meilleure que d'habitude.

Bâtiments.—Plusieurs maisons nouvelles ont été bâties, et mieux que les vieilles; de la chaux a été préparée, et plusieurs des sauvages en ont blanchi leurs maisons à l'intérieur, et à l'extérieur, les rendant ainsi plus propres.

Bétail.—Les quelques bestiaux que possède cette bande ont bien passé l'hiver, et avec un surplus de fourrage, ce qui est exceptionnel pour cette réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Quoique le progrès de ces sauvages soit naturellement lent, on peut cependant constater une amélioration chez eux. Ils sont paisibles et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Aucun cas d'intempérance n'est venu à ma connaissance, et leurs mœurs sont excellentes.

BANDE DU PAS.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Cris des Marais.

Réserve.—La réserve est située en partie sur les deux rives de la rivière Saskatchewan, et à l'embouchure de la rivière Carotte. Elle a une réserve à bois sur la rivière Carotte et une station de pêche sur le Lac-à-l'Eau-Claire, formant un total de 7,610 acres. Une partie de la réserve est couverte de petits arbres; il y a aussi beaucoup de marais où, certaines années, on peut couper du foin; ceci dépend beaucoup de l'état de la rivière, qui inonde parfois les terres basses.

Population.—Cette bande compte 417 membres.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne, il n'y a pas eu de maladie contagieuse. Le docteur Larose, le médecin en charge, qui demeure à Le Pas, a bien fait son devoir, mais le résultat de ses efforts est annihilé par les sauvages qui méprisent les précautions hygiéniques les plus élémentaires. Les déchets sont brûlés, et plusieurs blanchissent leurs maisons à la chaux.

Ocupations.—Les sauvages sont presque tous des chasseurs, et la fourrure ayant atteint un prix très élevé grâce à la concurrence, ils ont pu vivre avec aisance. Ils n'ont fait que très peu de pêche, juste ce qu'il leur fallait pour leur propre usage. Les petits jardins de pommes de terre ont été de bon rapport. Leur petite scierie leur a été d'un grand bénéfice; ils ont scié environ 150,000 pieds de planche, dont une bonne partie a été employée à la construction de nouvelles maisons.

Bétail.—Le bétail a bien passé l'hiver. On avait ramassé une grande quantité de foin, et l'hiver a été de si courte durée qu'il en est resté un surplus considérable, que les sauvages ont vendu. Dix génisses Hereford ont été achetées l'automne dernier, que la bande a payées de son argent.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont soumis aux lois et laborieux à leur façon; une certaine amélioration est visible chez eux, et leur bonne tenue, hommes et femmes, est souvent remarquée par les étrangers, et cette remarque s'adresse aussi à tous les sauvages de cette agence.

Tempérance et moralité.—Un cas d'intempérance m'a été signalé. L'inculpé a plaidé coupable et a été condamné à l'amende. La moralité de cette bande peut se comparer favorablement avec les autres dans les mêmes conditions.

BANDE DU LAC PLAT.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Cris des Marais.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Carotte et contient 2,237 acres. Le sol est bon et l'on y trouve beaucoup de belles épinettes; on y peut faire aussi un peu de foin.

Population.—Cette bande compte 74 membres.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande est bonne, comme ailleurs. Les déchets autour des maisons ont été brûlés. Quelques-uns ont aussi blanchi leurs maisons à la chaux, en dedans et en dehors.

Occupations.—Ces sauvages sont tous des chasseurs et ils ont eu un hiver très rémunérateur, les prix des fourrures étant exceptionnellement élevés. Ils ont aussi tué un certain nombre de rennes pour leur usage. La récolte de pommes de terre a été très bonne et ils espèrent en avoir en surabondance.

Bâtiments.—Les maisons sont en bon état, et étant proches du bon bois de construction, ils n'ont aucune difficulté pour s'en procurer. Le seul obstacle est de se procurer de la planche, qu'ils doivent faire venir de Prince-Albert ou de Le Pas, et qui, dans les deux cas, leur revient cher.

Bétail.—Le bétail a passé l'hiver en bon état avec une provision suffisante de fourrage. Les étables sont confortables et on a bien soin des animaux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces gens vivant comme ils le font, n'ont pas d'occasion de progrès, mais ils continuent à vivre conformément à leur état. Ils sont contents et paisibles.

Tempérance et moralité.—Ils observent la tempérance et les bonnes mœurs.

BANDE DE LA TERRE-ROUGE.

Tribu ou nation.—Cette bande est un mélange des tribus des Saulteux et des Cris des Marais.

Réserve.—Elle possède deux réserves, une sur la rivière Carotte, à 15 milles du Lac-Plat, dont la superficie est de 2,040 acres, et l'autre située sur le cours d'eau Terre-Rouge, renferme 2,711·64 acres, formant un total de 4,751·64 acres. Une grande

partie de cette terre est humide et marécageuse, couverte de petits arbres, de broussailles et d'un peu de foin. Le sol de ce village est bon.

Population.—Cette bande compte 122 membres.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne durant l'hiver. Les déchets ont été brûlés et plusieurs des maisons blanchies à la chaux à l'intérieur et à l'extérieur.

Occupations.—Comme les sauvages du Lac-Plat, ceux-ci vivent de chasse, qui a été très bonne cette année; ils se sont aussi gardés une provision de viande de renne pour eux et de poissons pour leurs chiens. Une quantité de pommes de terre a été récoltée sur cette réserve, ce qui a ajouté à leur approvisionnement alimentaire.

Bâtiments.—Les maisons sont confortables, mais petites; les maisons construites cette année sont un peu meilleures, et la difficulté d'obtenir du bois de construction est la même ici qu'au Lac-Plat.

Bétail.—Leur bétail fut bien logé et bien nourri; ils avaient un surplus considérable de foin et les animaux furent en bon état. Ils ont aussi quelques bons ponies qu'ils utilisent pour le charriage du foin et du bois de chauffage, et qu'ils attendent aussi aux faucheuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Quoique les progrès soient difficiles à réaliser, étant donnés le manque d'avantages naturels et le genre de vie de ces sauvages, ils semblent cependant profiter de tout ce qui peut améliorer leur condition; ils sont soumis aux lois et paisibles.

Tempérance et moralité.—Ils observent la tempérance et les bonnes mœurs.

BANDE DE CUMBERLAND.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Cris des Marais.

Réserve.—La réserve est située sur le lac Cumberland; elle possède une superficie de 1,883,17 acres. Le sol est pauvre, rocheux, marécageux et en partie couvert de broussailles. Il y a une quantité de bon bois de construction.

Population.—Cette bande compte 148 membres.

Santé et hygiène..—La santé générale de cette bande a été bonne durant l'année dernière.

Occupations.—La plupart vivent de chasse, laquelle a été très bonne, les prix pour toute espèce de fourrures ayant été très élevés; ils ont fait très peu de pêche, à peine pour leurs propres besoins. Un certain nombre de ces sauvages travaillent sur les bateaux de la compagnie York pendant l'été et gagnent de bons gages.

Bâtiments.—Les maisons sont petites et contiennent trop de monde. Comme les sauvages sont à la chasse pendant l'hiver, et vivent le plus souvent sous des tentes pendant l'été, les maisons de cette réserve sont bien médiocres, et servent seulement d'abri quand les sauvages habitent la réserve. Il y a cependant environ six bonnes maisons, que les propriétaires habitent plus ou moins.

Traits caractéristiques et progrès.—La condition de ces sauvages ne s'améliore pas visiblement, à cause de leurs habitudes nomades. Mais ils se font une bonne existence et semblent contents de leur sort. Ils sont soumis aux lois.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Trois membres de la bande de Le-Pas ont été nommés agents de police pour la réserve; ils font leur devoir avec beaucoup de soin et font beaucoup de bien en prévenant les infractions. Le caporal Murday, de la gendarmerie du Nord-Ouest est encore en fonctions ici et exerce une surveillance active, que tous apprécient.

J'ai, etc.,

FRED. FISCHER,

Agent des Sauvages.

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN,
AGENCE DE PELLY,
KAMSACK, 11 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur cette agence, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

L'agence de Pelly comprend quatre réserves, celle de Côté, n° 64; celle de la Clef, n° 65; celle de Keesekoose, n° 66, et celle de Valley-River, n° 63A.

BANDE DE CÔTÉ.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Saulteux.

Réserve.—Cette réserve contient environ 30 milles carrés, et elle est située à environ 2 milles au nord de la ville de Kamsack, sur la ligne du Canadien-Nord. Le sol est onduleux et couvert de tremble et de saule, et ça et là se rencontrent des endroits bons pour la culture et le foin.

Population.—Au dernier recensement annuel, il y avait 254 âmes.

Santé et hygiène.—Durant l'année, aucune grave épidémie ne s'est déclarée dans la réserve; la pneumonie et la tuberculose étant les principales causes de décès. Le docteur J. I. Wallace, le médecin en charge a fait tout son possible pour venir en aide à ces sauvages, soit en les traitant, soit en les conseillant au point de vue de l'hygiène, de la nourriture, du vêtement, et il en résulte du bien.

Occupations.—Ces sauvages ont fait du progrès en culture, tant au point de vue de la quantité de terre cultivée que de la manière de cultiver. Ils commencent cette année avec les meilleures perspectives et plus de courage, et de plus beaux résultats leur sont promis. Cependant, quelques-uns continuent leur ancien genre de vie consistant à chasser et à pêcher, mais avec moins de succès qu'auparavant, ce qui est de nature à encourager ceux qui font maintenant de la culture et à les exciter à continuer.

Bâtiments.—Plusieurs maisons bien supérieures aux autres ont été construites cette année, et l'on peut remarquer une amélioration générale.

Bétail.—Le bétail a bien passé l'hiver et très peu de pertes sont à signaler.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont les instruments qu'il leur faut et, quand le besoin s'en fait sentir, ils en achètent avec leur propre argent.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette année a été la meilleure que les sauvages aient eue depuis longtemps. Les récoltes ont été exceptionnellement bonnes, et le grain s'est vendu à un prix si élevé que tous ont pu faire les achats nécessaires d'habits, de nourriture, d'instruments aratoires et de chevaux, aussi bien qu'améliorer leur matériel. Le sol est très ondulé, on y trouve des épinettes et des mélèzes. Une grande partie est couverte de tremble, mais il y a de bons endroits pour la culture.

Population.—Le dernier recensement accusait 87 âmes.

Santé et hygiène.—La santé générale de cette bande a été bonne durant l'hiver. Le docteur Wallace soigne tout ceux qui le demandent sur cette réserve.

Occupations.—Il s'est fait très peu de culture ici, mais quelques jeunes gens s'y sont mis et semblent vouloir progresser. La plupart de ces sauvages font la chasse.

Bâtiments.—L'amélioration est visible ici quant à la grandeur, la qualité et le nombre des maisons. Les bons matériaux de construction qui se trouvent sur cette réserve ont été d'un grand secours.

Bétail.—Le bétail a bien passé l'hiver, avec très peu de pertes.

Instruments aratoires.—Peu à peu, les jeunes gens se procurent tous les instruments nécessaires avec leur propre argent.

Traits caractéristiques et progrès.—Un grand nombre des sauvages de cette bande continuent à chasser, mais quelques jeunes gens commencent à cultiver.

Tempérance et moralité.—Très peu de cas d'intempérance ou d'immoralité sont signalés dans cette réserve.

BANDE DE KEESEEKOOSE.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont aussi des Saulteux.

Réserve.—Cette réserve est située entre la rivière Assiniboine et les montagnes du Canard, à environ 9 milles au nord de Kamsack. Elle renferme environ 17 milles carrés. Elle a de bonnes terres à culture et à foin et beaucoup de bon bois.

Population.—Au dernier recensement, il y avait 142 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu de maladie sérieuse cette année. Les seules maladies furent des rhumes et quelques cas de pneumonie et de tuberculose. Le docteur Wallace donne aussi beaucoup d'attention à cette réserve.

Occupations.—Il se fait ici beaucoup plus de culture, et l'on s'intéresse davantage à cette industrie. Plusieurs, toutefois, continuent de chasser comme par le passé.

Bâtiments.—Plusieurs maisons de meilleure qualité ont été construites cette année, et on remarque une amélioration générale.

Bétail.—Les bestiaux ont bien passé l'hiver et il n'y a eu que peu de pertes.

Instrument aratoires.—Cette bande a pu, par ses propres moyens, acheter tous les instruments nécessaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Beaucoup de progrès a été réalisé par cette bande en culture et travaux qui s'y rapportent, et l'avenir promet de beaux résultats.

Tempérance et moralité.—Très peu de cas d'intempérance ou d'immoralité ont été signalés cette année.

Le rapport sur la réserve de Valley-River sera fait séparément par M. l'inspecteur Chard.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Financièrement, l'année a été bonne; les récoltes ont été bonnes et les prix aussi. Plus de terres nouvelles ont été ouvertes à la culture et, particulièrement sur les réserves Côté et Keeseekoose, un travail beaucoup meilleur s'accompli, où une proportion considérable de terre est laissée en friche durant l'été, ce qui, nous le croyons, produira des résultats de nature à encourager les sauvages à continuer leurs efforts vers une culture meilleure et plus étendue.

Ces sauvages avaient aussi 100 bêtes à cornes à vendre à leur propre bénéfice; ils en ont obtenu de bons prix. Un grand nombre de sauvages achètent, avec leur propre argent, des génisses pour maintenir le troupeau, ce qui est encourageant. En général, il y a eu partout un progrès considérable dans toute l'agence, ce qui est très heureux. Les promesses de succès sont plus belles qu'en aucun temps.

J'ai, etc.,

W. G. BLEWETT,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN,
AGENCE DE QU'APPELLE,
AVONHURST, 5 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les affaires de cette agence, pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

L'agence de Qu'Appelle se compose de 4 réserves, qui sont: celle de Piapot, n° 75; celle de Muscowpetung, n° 86; celle de Pasqua, n° 79; et celle de Bœuf-Debout, n° 78.

BANDE DE PIAPOT, N° 75.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande, à peu d'exceptions, appartiennent à la tribu des Cris.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 32 milles à l'ouest du Fort-Qu'Appelle. Elle comprend le township 20, et une partie du 21, rang 18, à l'ouest du second méridien, et renferme environ 50 milles carrés. Le sol est sablonneux, parsemé de cailloux, et, çà et là, de marais et de coulées. Cette terre donne une récolte moyenne, qui mûrit de bonne heure. Dans la vallée de Qu'Appelle, il y a beaucoup de foin. Cette réserve est bien couverte de jeune tremble.

Population.—La population de cette bande est de 158.

Santé et hygiène.—A l'exception de quelques cas de scrofules et de consomption, et d'une forme bénigne de rougeole, qui atteignit quelques-uns des enfants, mais dont aucun ne mourut, la santé de ces sauvages a été bonne durant l'année dernière. En général, ils se tiennent propres.

Occupations.—L'élevage et la culture sont les principales industries de cette bande. Ces sauvages récoltent une quantité de foin suffisante pour leurs animaux, de même que pour la vente, dont le produit, joint à celui de la vente du bois, augmente leurs revenus considérablement.

Bâtiments.—Il se fait une amélioration constante quant à la manière de construire, sur cette réserve. Les maisons couvertes en tourbe disparaissent graduellement, et sont remplacées par d'autres en planches, aux toits supportés par des perches. Les étables sont construites en troncs d'arbre ou avec murs de terre et toits de tourbe. Elles sont grandes et confortables et tenues très proprement.

Bétail.—Ces sauvages ont un troupeau nombreux, dont ils prennent bien soin, et dont ils tirent en grande partie leur existence, tant par la vente de la viande de bœuf que par la provision qu'ils gardent pour leur usage. Leur troupeau augmente graduellement.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont bien munis d'instruments aratoires, et ils ont même un quart d'intérêt dans une machine à battre. Ils prennent grand soin de leurs instruments.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont très laborieux, soumis aux lois et font de constants progrès.

Tempérance et moralité.—On a signalé un cas d'immoralité, cette année, sur cette réserve; le coupable a été puni. Aucun cas d'intempérance n'a été signalé. Ces sauvages n'ont pas une très haute idée de la morale.

BANDE DE MUSCOWPETUNG, N° 80.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent aux tribus des Cris et des Saulteux.

Réserve.—Cette réserve est limitée à l'ouest par la réserve de Piapot, au nord par la rivière Qu'Appelle, et à l'est par la réserve de Pasqua . Le sol est de même nature

que celui de la réserve de Piapot, un peu plus lourd seulement, et donne de bonnes récoltes. Il y a une quantité de foin dans la vallée Qu'Appelle. La réserve est bien couverte de tremble.

Population.—La population de cette bande est de 81 membres.

Santé et hygiène.—Ces gens ne sont pas en bonne santé, les scrofules et la consomption sont très communes chez eux. Il y a beaucoup de vieux sauvages dans cette bande qui ne veulent pas renoncer aux vieilles manières de vivre, et il est très difficile d'obtenir qu'ils observent les lois de l'hygiène.

Occupations.—L'élevage, la culture, la récolte du foin pour leur bétail et pour la vente, la vente du bois sont les principales occupations de ces sauvages.

Bâtiments.—A part quelques exceptions, les habitations de cette réserve sont petites et mal aérées. Les étables sont grandes et chaudes, et construites de troncs d'arbres, avec murs bourrés de paille et aux toits de tourbe supportés par des perches.

Bétail.—Cette bande a un bon troupeau, dont elle prend grand soin. Un gros pourcentage de ses revenus provient de ce troupeau.

Instrument aratoires.—Ces sauvages sont bien munis d'instruments aratoires, mais négligent d'en prendre soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ne sont pas très progressifs. Ceci ressort du fait qu'un grand nombre de ces gens ou bien sont incapables de travailler, ou bien s'en tiennent à la vieille manière de vivre en chassant et pêchant.

Tempérance et moralité.—Aucun cas l'intempérance ou d'immoralité n'a été signalé cette année.

BANDE DE PASQUA, N° 79.

Tribu ou nation.—Les membres de cette bande appartiennent surtout à la tribu des Saulteux.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 6 milles à l'ouest de Fort-Qu'Appelle, et est limitée à l'ouest par la réserve Muscowpetung, et au nord par la rivière Qu'Appelle et les lacs. Le sol est découvert et de première qualité, et couvert de bosquets de tremble de bonne taille. Une splendide quantité de foin peut être coupé pour les besoins.

Population.—La poulation de cette bande est de 131 membres.

Santé et hygiène.—La santé générale de cette bande a été bonne durant l'année. La plupart des habitations de cette réserve sont tenues proprement.

Occupations.—L'agriculture et l'élevage sont les principales industries de ces sauvages. Ils vendent une grande quantité de bois pour lequel il y a toujours un bon marché.

Bâtiments.—En géneral, les maisons de cette réserve sont bonnes. Il reste très peu des anciens toits de tourbe. La plupart des étables sont construites en billes avec toits de tourbe. Elles sont chaudes et bien tenues.

Bétail.—Ces sauvages ont un nombreux troupeau et, le plus souvent, ils en ont bien soin.

Instruments aratoires.—Presque tous ces sauvages ont les instruments qu'il leur faut, et à quelques exceptions, ils en prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—En général, ces sauvages sont laborieux et soumis aux lois, et se font constamment des provisions pour leurs futurs besoins. Ils ont un quart d'intérêt dans une machine à battre.

Tempérance et moralité.—Seulement deux cas d'intempérance ont été signalés durant l'année. On a remarqué une amélioration dans la conduite de ces sauvages, cette année. Il n'y a pas eu de cas d'immoralité.

BANDE DU BŒUF-DEBOUT, N° 78.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Sioux ou Dakota. Ils ne reçoivent pas d'argent de traité en ce pays-ci.

Réserve.—Cette réserve est située dans les townships 21 et 22, rang 14, à l'ouest du second méridien, et est limitée au sud par les lacs Qu'Appelle, et elle est à environ 6 milles à l'ouest du fort Qu'Appelle. Le sol est parsemé de bosquets de jeune tremble. Le sol est sablonneux, élevé, et produit des récoltes qui mûrissent de bonne heure.

Population.—La population de cette bande est d'environ 180.

Santé et hygiène.—Ces sauvages sont d'une constitution robuste. Quelques cas de rougeole ont éclaté chez les enfants. De forts rhumes qui, en un ou deux ans, ont dégénéré en pneumonie et amené la mort, sont dus à la coutume des visites du Jour de l'An. Le temps a été très froid, et les prompts changements de température ont été la cause de la maladie des enfants. Les sauvages tiennent proprement leurs maisons et leurs entourages.

Occupations.—Ces sauvages dépendent presque entièrement de la culture et des gages qu'ils obtiennent en travaillant au dehors. Ils ne s'occupent pas beaucoup d'élevage.

Bâtiments.—Les maisons de cette réserve ont un étage et demi, et sont construites en planches ou en billes et couvertes de bardeaux. Elles sont spacieuses, bien éclai-
de l'An. Le temps a été très froid, et les prompts changements de température ont été

Bétail.—Il n'y a qu'un petit troupeau sur cette réserve, à cause du peu de pâturage et de la difficulté de s'approvisionner de foin. Ils ont bien soin des animaux qu'ils ont.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous les instruments qu'il leur faut, et, dans la plupart des cas, ils en ont bien soin. Ils possèdent un quart d'intérêt dans une machine à battre.

Traits caractéristiques et progrès.—Hormis quelques-uns, ces sauvages sont très laborieux, soumis aux lois, et font de constants progrès.

Tempérance et moralité.—Un seul cas d'intempérance a été signalé durant l'année, et un d'immoralité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Pendant l'année, la conduite des sauvages a été très bonne, en général; une réelle diminution de délits a été remarquée. Ceci est dû pour beaucoup à l'établissement des quartiers généraux de l'agence sur la réserve Pasqua, qui rend plus facile une étroite surveillance des sauvages.

L'infériorité des récoltes fut due en grande partie à des vents chauds et secs qui ont soufflé au moment où le grain était en fleurs.

En général, le bétail a bien supporté l'hiver. Aucune perte due au manque de soins n'a été signalée.

Une vente très profitable de quelque 17,933 acres de terre de la réserve Muscowpetung, abandonnés en janvier 1909, eut lieu l'automne dernier, et de très bons p[illegible] ont été obtenus.

J'ai, etc.,

H. NICHOL.
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN,
AGENCE DES BUTTES-DU-TONDRE,
KUTAWA, 11 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, ainsi qu'un état statistique de toute la propriété du gouvernement confiée à ma charge, pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

L'agence des Buttes-du-Tondre consiste en cinq réserves: celle de Muscowequans, n° 85; celle de George Gordons, n° 86; celle de l'Etoile-du-Jour, n° 87; celle d'un Pauvre-Homme, n° 88, et celle du Lac-à-la-Pêche, n° 89.

Les quartiers généraux de l'agence sont situés sur la section 16, township 28, rang 16, à l'ouest du second méridien sur le chemin du Vieux Carlton. La station de chemin de fer la plus proche est Punnichy, sur le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, laquelle est à environ 6 milles au sud-ouest de cette agence.

Le bureau de télégraphe du gouvernement et le bureau de poste de Kutawa sont à proximité.

Il y a deux pensionnats et deux externats sur cette agence.

BANDE DE MUSCOWEQUANS, N° 85.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 10 milles au sud-est des quartiers généraux de cette agence. Le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique passe sur cette réserve, et la station de Mostyn y est située.

La surface de cette réserve est une prairie ondulée entrecoupée de bosquets de tremble, de marais à foin et de petits lacs. La partie ouest est couverte de gros trembles. Le caractère de cette réserve la rend plus propre à l'élevage des animaux qu'à l'agriculture.

Population.—La population de cette bande est de 143.

Santé et hygiène.—Deux sauvages sont morts pendant l'année, une femme et son enfant, tous deux de consomption. La santé générale est bonne. Ces sauvages vivent sous la tente pendant l'été, et les déchets qui s'amassent aux alentours sont brûlés chaque printemps.

Occupations.—Ces sauvages tirent leur subsistance de différents moyens. Il sont naturellement chasseurs et préféreraient ne faire que la chasse, et c'est ce qu'ils font le plus souvent en automne et au printemps.

La vente de bois de chauffage et de piquets de saule leur fait une bonne existence en hiver.

La récolte du grain, la saison dernière, consistait en 8,760 boisseaux d'avoine et 132 boisseaux d'orge. Ils ont expédié trois wagons d'avoine, ce qui leur rapporta $1,537.05, et ils en avaient encore à vendre après les semailles.

Bâtiments.—Les maisons de cette réserve, à part deux sont couvertes de tourbe. Elles ne servent que durant l'hiver et semblent comme un modèle de perfection pour les sauvages.

Bétail.—Les animaux de cette réserve sont de bons types de la race des Courtes-Cornes.

Une ample provision de foin avait été faite pour l'hiver, et le bétail a passé un bon hiver.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont un bon assortiment d'instruments aratoires, et s'en procurent quand ils en ont besoin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages auront environ un tiers de plus de terre ensemencée cette année. En général, ils ne sont pas en état de progrès.

Leurs enfants vont au pensionnat de Muscowequan, qui est situé près de la réserve.

Tempérance et moralité.—Il n'y a eu de plaintes contre aucun membre de cette bande, durant l'année dernière.

BANDE DE GEORGE GORDON, N° 86.

Réserve.—Cette réserve est située dans les Petites Buttes-du-Tondre et renferme 35,456 acres. Environ la moitié est couverte de bosquets de tremble, et le reste est très accidenté et rocheux et entrecoupé de marais. Il sera très difficile de rendre ce sol cultivable, et les champs sont petits en général. Le sol est de glaise, produit rapidement et le grain y mûrit de bonne heure.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Cris, des Saulteux et des Ecossais métis.

Population.—Cette bande compte 210 membres.

Santé et hygiène.—La santé générale de cette bande s'améliore. La rougeole s'est déclarée sur cette réserve pendant l'hiver, mais n'a causé qu'un seul décès.

Le meilleur état de santé de cette bande est dû aux précautions sanitaires et à l'examen attentif du médecin.

Occupations.—Les sauvages de cette bande ont différents moyens d'existence, les principaux étant la culture, l'élevage, la chasse; ils font aussi de la construction, travaillent pour les colons et vendent du bois de chauffage. Ils se font une bonne vie, se suffisent à eux-mêmes et ne s'endettent pas.

Bâtiments.—Les maisons de cette réserve sont d'une bonne classe, comprennent un étage et demi et sont couvertes de bardeaux. Elles sont divisées en pièces et confortables, et presque toutes tenues très proprement. Quelques-unes sont bien meublées et ornées avec goût.

Bétail.—Ces sauvages ont un grand troupeau de bêtes à cornes dont ils ont bien soin. Ils tirent plus de profit de leurs bestiaux que les sauvages en général, car presque chacun d'eux possède des vaches laitières pendant toute l'année, et dont le produit considérable s'ajoute à leurs provisions ordinaires.

Instruments aratoires.—Cette bande est bien pourvue d'instruments aratoires, et elle s'en procure au besoin. Elle possède une machine à battre. Un ancien élève de l'école industrielle d'Elkhorn remplit les fonctions d'ingénieur et de forgeron.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils n'y a pas de grands fermiers sur cette réserve, à cause de la nature accidentée du sol; cependant, il se cultive peu à peu une plus grande étendue de terre. Les sauvages habitent presque tous leurs maisons pendant l'été. Un certain nombre commencent à faire l'élevage des volailles, plusieurs de leurs habitations présentent une heureuse apparence. La plupart des enfants vont au pensionnat Gordon, qui est situé sur cette réserve. Les sauvages entretiennent leur propre église, qui est bien fréquentée.

Tempérance et moralité.—Un cas d'intempérance a été signalé pendant l'année.

BANDE DE L'ÉTOILE-DU-JOUR, N° 87.

Réserve.—Cette réserve est située sur les grandes Buttes-du-Tondre, à environ 8 milles au nord des quartiers généraux de l'agence, et renferme 15,360 acres.

Cette réserve est presque entièrement couverte de peupliers et de broussailles de saule. Une petite partie découverte apparaît au sud-ouest, où les sauvages se livrent à la culture. Le sol est une forte marne noire qui produit de bonnes récoltes de blé et d'orge.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Cris.

Population.—La population de cette bande est de 80 membres.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande n'est pas très bonne. Il y a une forte tendance à la consomption dans presque toutes les familles, et, en général, quand un des membres est atteint d'une maladie débilitante, elle dégénère en consomption.

Leurs maisons sont proprement tenues et ils se conforment aux mesures hygiéniques prescrites par le département. Ils habitent des tentes durant l'été.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la chasse au fusil et au piège, la récolte des racines, la vente du bois de chauffage et du foin, et les soins à donner à leurs animaux.

Leurs travaux de culture ne sont pas considérables, vu que leur réserve contient très peu de terre découverte.

Bétail.—Ils ont un beau troupeau de races Courtes-Cornes. On en a eu bien soin durant l'hiver. L'approvisionnement de foin suffisait à tous les besoins.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages, à part un ou deux, ne sont pas progressifs. Ils sont propres, mais il faut qu'on les force à se mettre à l'ouvrage. Ils s'intéressent beaucoup à l'externat, et méritent des félicitations pour la manière avec laquelle ils donnent à leurs enfants toutes les facilités de s'y rendre.

Tempérance et moralité.—Cette bande a toujours été considérée comme très morale et soumise aux lois.

BANDE DU PAUVRE-HOMME, N° 88.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 8 milles au nord-ouest des quartiers généraux de l'agence, et à environ 5 milles de la ville de Raymore, sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique. Elle comprend une superficie de 27,200 acres, dont la plus grande partie est une prairie ondulante, entrecoupée de marais à foin et de broussailles de saule. Le sol est une marne argileuse et convient bien à la culture mixte.

Tribu,—Les sauvages de cette bande sont des Cris.

Population.—La poplation de cette bande est de 111 membres.

Santé et hygiène.—Il y a eu plusieurs cas sérieux de rougeole dans cette réserve, cette année, mais tous les malades ont guéri.

La santé générale fut bonne pendant l'année.

Des progrès ont été remarqués quant à leurs maisons, qui sont tenues plus propres qu'auparavant. Ils vivent sous la tente pendant l'été, et avant de quitter leurs maisons, ils brûlent tous les déchets.

Occupations.—A part la culture et l'élevage, ces sauvages travaillent pour les colons, font la chasse et vendent du bois de chauffage.

Bâtiments.—A part une, les maisons ont un étage, avec toits de tourbe supportés par des perches.

Il y a amélioration sous le rapport de la grandeur des maisons de cette réserve et de leur tenue.

Bétail.—Le bétail de cette réserve s'améliore. Trois taureaux de la race Courtes-Cornes ont été ajoutés au troupeau durant l'année dernière.

Une ample provision de foin avait été récoltée, et le troupeau a passé l'hiver en bon état.

Instruments aratoires.—Les sauvages sont bien pourvus d'instruments.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages augmentent continuellement leurs travaux de culture, et quelques-uns font des progrès remarquables.

Jim Asapase, un ancien élève du pensionnat Gordon, commença avec un couple de taureaux qu'il avait élevés lui-même, et loua une terre en dehors de la bande, et il possède à présent plus de 50 acres de terre prête à être ensemencée cette année.

William Favel, qui n'avait que 10 acres en culture il y a cinq ans, en a maintenant 125. Il possède aussi une bonne maison bien meublée, une machine à battre, avec laquelle il a fait le battage pour les bandes de l'Etoile-du-Jour et du Pauvre-

Homme. Il est bien pourvu d'instruments aratoires, tels que faucheuse, râteau, lieuse, charrettes, etc.; il ne doit que $125 sur son outillage. Il a près de 1,000 boisseaux d'avoine dans son grenier.

Un certain nombre de jeunes gens de cette réserve ont acheté des taureaux, ce qui leur permettra de commencer à cultiver durant la saison prochaine.

Un certain nombre d'enfants fréquentent les écoles de Gordon et de Muscowequan.

Tempérance et moralité. Deux cas d'intempérance ont été rapportés pendant l'année; ce sont les premiers que j'aie sus; et j'ai peur que les sauvages abusent de la boisson, à cause de la proximité du chemin de fer. Ils sont considérés comme pratiquant les bonnes mœurs.

BANDE DU LAC-À-LA-PÊCHE, N° 89.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 50 milles au nord-ouest du siège principal de l'agence, sur la ligne du Canadien-Nord; il y a sur cette réserve une station connue sous le nom de Kylemore.

Cette réserve avait d'abord une superficie de 22,080 acres; une partie en a été abandonnée, mais n'est pas encore vendue.

Il y a de belle terre cultivable sur cette réserve, et du bois et du foin en quantité suffisante.

Une partie du Lac-à-la-Pêche est comprise dans cette réserve. Ce lac contient beaucoup de poisson et fournit aux sauvages une source appréciable d'approvisionnement.

Tribu.—Ces sauvages sont des Saulteux.

Population.—La population de cette bande est de 113 membres.

Santé et hygiène.—En général, la santé de cette bande a été bonne. Il n'y a eu qu'un décès durant l'hiver. Comme les membres de cette bande font beaucoup de chasse pendant l'hiver, ils vivent sous la tente presque toute l'année. Quelques-uns habitent leurs maisons, lesquelles sont bien construites et chaudes, quoique petites.

Occupations.—La chasse est la principale occupation de ces sauvages. Ils tirent aussi des revenus de la pêche, de la vente du bois et en travaillant au battage du blé.

Bâtiments.—A part une, les maisons ont des toits de chaume, et quelques-uns, des toits de perches et de tourbe. La seule maison différente des autres a été construite par Maymay; elle a un escalier, un toit en bardeaux, et les murs extérieurs sont en planches.

Bétail.—Le bétail a été bien soigné durant l'hiver; l'approvisionnement du foin était abondant, et il en est resté.

Instruments aratoires.—Ils sont très bien pourvus d'instruments, qu'ils augmentent dès qu'ils en sentent le besoin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ont fait leur première récolte de grain l'automne dernier. Ils avaient 85 acres ensemencées en blé, qui ont donné, en moyenne, 36½ boisseaux par acre. Le blé est marqué Northern n° 3.

Ils ont fait 95 acres de terre neuve, laquelle a été labourée et préparée à l'automne. Ils ont aussi labouré et hersé leurs champs avant la gelée.

Les résultats heureux de leur première récolte ont eu pour effet de stimuler ceux qui désirent se livrer à la culture.

J'ai noté un progrès sérieux dans la manière de tenir les maisons, ce qui est dû aux efforts du fermier instructeur.

Tempérance et moralité.—Aucun cas d'intempérance ou d'immoralité n'a été signalé chez cette bande.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le printemps de 1909 a été très tardif, ce qui a quelque peu restreint le nombre d'acres ensemencées. Cependant, le temps a été très favorable pendant la période de

croissance, et nous n'avons pas eu de gelées hâtives, ce qui a permis aux fermiers de récolter leur grain en en bonne condition. Les résultats satisfaisants de la récolte de l'année dernière ont eu pour effet d'intéresser les sauvages à la culture, et nous espérons qu'à la saison prochaine il se fera beoucoup de travail.

J'ai, etc.,

W. MURISON,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN,
INSPECTORAT DE SASKATCHEWAN-NORD,
PRINCE-ALBERT, 25 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de l'inspection des agences et des réserves des sauvages durant l'exercice clos le 31 mars 1910.

AGENCE DE CARLTON.

L'agence de Carlton a été visitée plusieurs fois pendant l'année.

Le personnel de cette agence se compose de T. A. Borthwick, agent; Mlle Rose Hourie, aide-commis; docteur G. W. Beaver, attaché médical; John McKenzie, meunier et mécanicien; Albert Bear, charretier et interprète; John Dreaner, manœuvre; G. B. Isbister, J. Beverley, R. Campbell et J. C. McLeodfi fermiers; et de J. R. Settee, inspecteur de la bande du Lac-de-Montréal.

Le bureau principal de l'agence est situé sur la réserve de Mistawasis; et l'agent a sous sa charge personnelle la surveillance de cette partie des réserves du Lac Muskeg, en plus de la surveillance générale de cette agence.

Les récoltes ont donné de très beaux résultats l'année dernière, et le total du blé a dépensé 26,000 boisseaux. Plus de 300 acres de terre neuve ont été faites, et 200 acres ensuite, et comme les animaux de labour ont très bien supporté l'hiver, et qu'il y a une bonne provision de foin disponible, on peut prévoir que la quantité de terre en culture sera beaucoup plus grande, cette saison.

L'outillage agricole de toutes les bandes est à peu près complet, et la plupart des sauvages ont maintenant en propre tous les animaux et instruments aratoires dont ils ont besoin. Pour se les procurer, il leur a fallu s'endetter lourdement quelquefois, mais, en général, ils ont le moyen de payer, et peuvent rencontrer leurs paiements régulièrement.

Une attention toujours plus grande est donnée aux méthodes de culture, ainsi qu'à la propreté et qualité du grain employé, et la récolte de l'année dernière, quoique le terrain ensemencé fût petit relativement aux districts environnants, a donné, en général, du grain de qualité remarquable.

Le bétail est sorti de l'hiver 1908-9 en mauvaise condition, et les travaux de culture ont sérieusement souffert de l'état misérable des bêtes de bât, et de la rareté de la nourriture. Il y a eu aussi une perte considérable de bestiaux, particulièrement ceux élevés sur la réserve du Lac-à-l'Esturgeon.

L'hiver dernier a été l'un des plus doux, la saison d'hivernage a été courte, et, conséquemment, il n'y a pas eu de perte d'animaux.

Quelques grandes et chaudes maisons ont été construites, ainsi que quelques habitations aux toits de tourbe.

Quelques améliorations ont été apportées aux étables et aux bâtiments extérieurs, et une grande étendue de clôture en fil de fer a été faite.

Il y a progrès remarquable quant à la nourriture, le vêtement et la manière de vivre des sauvages, ainsi qu'à l'égard de la propreté et aux précautions hygiéniques; et je n'ai pas vu la santé des sauvages meilleure, depuis plusieurs années, qu'elle l'a été durant les douze derniers mois.

La valeur du service médical a été augmentée, grâce à la nomination d'un médecin résidant sur les lieux.

AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.

La dernière inspection générale de cette agence fut faite en avril 1909, et depuis lors je ne l'ai visitée qu'en partie. Le seul changement qui s'est produit dans le personnel de cette agence durant l'année a été dû à la démission de M. J. H. Price, commis, la position ayant été remplie par le déplacement de M. A. J. Campbell, qui était fermier sur la réserve Athahkakoop.

Dais cette saison, la récolte du grain n'a pas été considérable, s'élevant à un peu moins de 19,000 boisseaux pour l'agence entière.

Une petite étendue de terre a été préparée à la culture pour la saison présente, 170 acres de labourage et autant laissées en friche.

En dépit du peu que leur rapporte l'agriculture, les sauvages sont plus indépendants et plus civilisés dans leur manière de vivre que jamais. Les ressources deviennent plus variées chaque année, et même ceux qui vivent encore de la chasse aux animaux à fourrures, comme font une partie considérable des bandes de Kinistino et du Lac-aux-Noix, ainsi que beaucoup de la bande de James Smith, se font un bon revenu des quelques fourrures qu'ils peuvent encore encore avoir, à cause des prix plus élevés aujourd'hui que par les années passées.

AGENCE DE BATTLEFORD.

De courtes visites ont été faites à l'agence de Battleford en juin et en mars.

Il n'y a pas eu de changement parmi les employés durant l'année, sinon qu'il a été jugé bon de se dispenser des services d'un mécanicien pendant l'hiver, saison où les machines ne fonctionnent pas.

Le bureau principal de cette agence est situé dans la ville de Battleford, et les 8 bandes que renferme cette agence sont établies sur des réserves distancées l'une de l'autre de 20 à 100 milles.

Les nouvelles réserves choisies pour les sauvages des bandes Moosomin et l'Enfant-du-Tonnerre sont situées respectivement à 30 milles au nord et à 60 milles au nord-Ouest de Battleford. Les deux consistent presque entièrement en terre fertile, très propre à l'agriculture.

Comme on pouvait le prévoir, ces deux bandes n'ont pas eu de récoltes la saison dernière. Le reste de l'agence a récolté 12,500 boisseaux de grain, dont 9,000 boisseaux provenaient des réserves Poundmaker et Petit-Pin, sous la direction d'un fermier.

L'industrie de l'élevage a prospéré. Il n'y a pas eu de pertes sérieuses durant les deux dernières saisons, et les bénéfices des propriétaires de bestiaux et de chevaux ont été bons.

La santé de ces sauvages a été exceptionnellement bonne, et le nombre des naissances dépasse considérablement celui des décès.

AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.

Les sauvages de cette agence ont eu une année prospère. L'élevage des bestiaux, qui est une industrie bien établie, a été lucratif; la culture du grain, qui cependant est très limitée, a été faite avec beaucoup de succès; et ceux qui vivent de chasse, comme

une grande partie de ces sauvages font encore, ont retiré de leurs fourrures un beau bénéfice.

La culture a été limitée presque exclusivement aux réserves contiguës aux quartiers généraux de l'agence. Récemment, cependant, des mesures ont été prises pour faciliter la culture à ceux qui demeurent en dehors des limites des réserves, et qui veulent s'engager dans cette industrie.

La récolte du grain de la dernière saison a été de 4,600 boisseaux en tout, mais on espère que le rendement peut être porté à bien au delà de ce chiffre. Près de 100 acres de terre ont été mises en culture, et la vieille terre peut être amenée à donner de bien meilleures résultats.

RÉSERVE DES BOIS-AUX-ORIGNAUX.

La réserve des Bois-aux-Orignaux est située sur la rive droite de la rivière Saskatchewan-sud, à environ 12 milles à l'ouest de la ville de Dundurn.

Elle fut inspectée deux fois pendant l'année, en avril et en novembre.

La réserve est occupée par une bande de Sioux, au nombre de 66, comprenant 17 hommes, 21 femmes et 28 enfants.

Charles R. Eagle agit comme surveillant de la bande. Ces fonctions ne sont pas bien difficiles, mais sont bien accomplies, et le préposé reçoit une petite rémunération pour ses services.

La santé de la bande a été excellente. Il y a eu plusieurs naissances et pas de décès pendant l'année. Et même, il n'y a eu aucun cas de maladie ni aucun recours au médecin.

La culture ne fait que commencer sur cette réserve. La récolte de la saison dernière ne consistait qu'en 20 acres d'avoine; mais on espère qu'elle sera beaucoup plus considérable la présente saison.

Le manque de facilités pour le battage se fait sentir pour l'avoine seulement, vu que de cette récolte il résulte toujours un bon profit, que l'avoine ait passé par la machine à battre ou non.

Les jardins potagers ont été de bon rapport, et les produits, comprenant des pommes de terre, des navets, des carottes, des betteraves, des oignons, des pois et des choux, ont été suffisants pour les besoins de cette bande; il a été aussi récolté près de 100 boisseaux de maïs.

La bande possède 90 chevaux, y compris 20 pouliches. Ce sont pour la plupart des chevaux domestiques de bonne qualité.

Ils maintiennent ordinairement leur bétail au nombre de 250 têtes environ. Ils font provision de leur propre viande de bœuf, et ils ont vendu 35 taureaux de 3 ans pour lesquels ils ont reçu la jolie somme de $45.60 chacun.

TRAITÉ 10.

Le 22 juin, j'ai quitté Prince-Albert dans l'intention de payer les annuités des sauvages ayant passé le traité 10. J'étais accompagné par M. T. C. Davis, qui agissait comme commis-payeur, et par le docteur T. D. Gray, de Humbolt, qui remplissait les fonctions de médecin en charge.

Du 5 au 8 juillet, des paiements furent effectués aux bandes de l'Ile-à-la-Crosse, à celles de la Rivière-aux-Anglais, du Lac-Clair et du Lac-au-Canot, les deux premières étant composées de sauvages Chipewyan, et les dernières de Cris.

Ces bandes occupent un très grand district, de ressources très variées, desquelles les sauvages semblent faire peu de cas.

Comme la plupart des sauvages que concerne le traité 10, les hommes valides parmi eux gagnent leur vie en chassant, tandis que les moins vigoureux tirent leur existence uniquement du poisson. Les premiers se font une bonne vie, mais les derniers sont en certains temps à court de nourriture, non à cause de la rareté du poisson, mais à cause des règlements limitant la pêche à certaines saisons, et des difficultés que comporte la

pêche en hiver. Le soulagement est nécessaire et apparaît par occasions, mais il doit devenir plus général.

Ces bandes pourraient se créer une bonne existence par l'agriculture, si elles voulaient s'engager dans une telle industrie, vu que le pays est bien boisé, le sol généralement fertile et la pluie abondante.

Le 12 juillet, des paiements ont été faits à Portage-la-Loche, à une petite bande de sauvages qui adhérèrent au traité il y a quelques années, comme faisant partie de la bande de Fort-McMurray, mais qui vivent à l'ouest du Lac-la-Loche, dans les limites fixées par le traité 10.

A la mission Stanley, les 27 et 28 juillet, une partie de la bande de James Roberts, au nombre de 200, fut payée, et au Lac-la-Ronge, du 31 juillet au 4 août, le reste de cette bande, au nombre d'environ 300, furent payés.

Pendant l'année, six petites réserves, comprenant en tout 13 milles carrés, ont été examinées pour ces sauvages. Celles-ci sont situées aux environs du Lac-la-Ronge et à Stanley, et constituent le reste de la terre auquel les sauvages ont droit d'après le traité; ces membres ayant déjà des intérêts dans des réserves séparées il y a quelques années, et situées au Lac-Montréal et sur la Petite-Rivière-Rouge.

Dans cette localité, la terre labourable ne forme que de petites étendues qu'entourent de chaînes de roches. Au sud et à l'ouest, le sol est plus uniformément fertile, et il y a une quantité considérable de bon bois de construction.

Le climat n'est pas défavorable à la culture du grain et des légumes. Au Lac-la-Ronge et à Stanley, j'ai vu des champs d'avoine, de blé et d'orge, provenant d'échantillons fournis, je crois, par la ferme expérimentale centrale, et qui promettaient beaucoup et devaient, selon toute apparence, arriver à maturité, quoique ayant été semés seulement vers le milieu de mai. Les jardins potagers donnent des produits abondants.

Quant aux sauvages, tout ce qu'ils ont cultivé sont de petits morceaux de terre ensemencés de pommes de terre, et seulement quelques-uns d'entre eux; mais à présent qu'ils ont chacun une terre qui leur appartient en propre, il est probable qu'ils se mettront davantage à la culture.

Les habitations des chasseurs n'ont été occupé que durant une partie de l'hiver, et ils les ont bâties avec peu de soins; n'importe quelle espèce de matériaux leur a suffi, surtout quand la maison devait être abondonnée après une saison ou deux. La plupart des sauvages de la bande résident maintenant sur ces réserves, et il est certain qu'ils se construiront des maisons meilleures, vu qu'ils sont bons charpentiers et ne sont pas dépourvus d'ambition.

Quand j'ai d'abord visité cette bande, en juillet 1897, pendant l'année précédente, il n'y avait eu qu'un seul décès sur 480 sauvages et 21 naissances avaient été enregistrées. Durant l'année dernière, il y a eu 20 décès et 25 naissances. Dans le premier cas, la santé générale des sauvages a été exceptionnellement bonne; et l'année dernière, le nombre considérable des décès a été dû, dans une certaine mesure, à une épidémie de coqueluche qui a sévi dans toute la région pendant l'hiver et le printemps.

Le 13 août, j'arrivai au côté sud du Lac-aux-Cerfs, où des paiements furent faits à quelques sauvages de la localité, qui étaient incapables de se rendre avec leurs bandes au lieu de la paye.

Au Lac-du-Brochet, du 20 au 25 août, des paiements ont été faits aux bandes du Lac-la-Hache et Barren-Lands qui s'étaient rassemblées là, et venaient de grandes distances.

Il y avait deux ans que la bande Barren-Lands n'avait pas été payée, et pendant cette période il y a eu, dans une bande d'environ 250 sauvages, 14 naissances seulement et pas moins de 55 décès.

Cette bande paraît avoir habité, pendant plusieurs générations, une région lointaine et isolée située à environ 150 à 250 milles au nord et au nord-est du Lac-du-Brochet. Les animaux à fourrure y sont abondants, et les sauvages font la chasse au piège au printemps; mais pendant l'automne et l'hiver, leur nourriture et leur vête-

ment dépendent de la chasse au caribou. Par cette chasse, ils parviennent à subvenir à leurs besoins; mais quand l'occasion se présente, ils manquent le passage d'un troupeau de caribous, ils souffrent de privation jusqu'à un certain point.

Ils sont moins laborieux, et leur existence est plus précaire que celle des chasseurs réguliers; et cela, joint à l'habitude de se marier entre eux depuis longtemps semble, en une large mesure, la cause de l'affaiblissement de la vitalité qui paraît caractériser ces sauvages, et aussi semble être la raison du nombre extraordinairement élevé des décès.

La bande du Lac-la-Hache, comme celle de Barren-Lands, dont j'ai déjà parlé, est composée de sauvages Chipewyans, mais un certain mélange de sang Cris. Elle occupe la région environnant le lac Wollaston, et tire son existence de la chasse aux animaux à fourrure. Ces sauvages sont d'un physique passable, et jouissent d'une bonne santé, en général.

Revenant au sud, j'ai payé la bande de Pierre Ballendine, aux Détroits-du-Pélican, du 4 au 8 septembre. C'est une bande de Cris, comptant 500 âmes. Comme tribu, nombre et mode d'existence, ils ressemblent à la bande de James Roberts.

Pendant cette année, il y a eu 26 naissances et le même nombre de décès. Parmi les morts, qui ont été plus nombreux que d'habitude, il y a eu 20 enfants, qui ont succombé à la coqueluche et à ses suites.

Comme une grande partie de cette bande habite sur la rivière Churchill, dans le voisinage de Pakatawagan, et est incapable de se rendre au lieu des paiements sans de grands sacrifices, le département a décidé d'établir un endroit de paiement dans leur propre localité.

La compagnie de la Baie-d'Hudson a le contrat pour la fourniture des provisions, de l'habillement et des munitions, en vertu du traité 10. Ces fournitures ont été délivrées conformément au contrat et furent satisfaisantes à tous les points de vue.

Quittant les Détroits-du-Pélican, qui était le dernier lieu de paiement, le 9 septembre, j'ai atteint Le-Pas le 18 et Prince-Albert, le 25.

J'ai, etc.,

W. J. CHISHOLM,
Inspecteur des agences des Sauvages.

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN,
INSPECTORAT DE SASKATCHEWAN-SUD,
BALCARRES, P.O., 22 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel des différentes agences relevant de cet inspectorat, pour l'année finissant le 31 mars 1910.

AGENCE PELLEY.

J'ai inspecté cette agence entre le 13 et le 23 mai, et de nouveau depuis entre le 8 et le 11 décembre derniers.

Le personnel de cette agence était comme suit: W. G. Blewett, agent; H. H. Crawford, commis; J. P. Kinnear, fermier; J. Singoose, interprète; V. Starling, fermier; J. G. Chard, surveillant de Valley River, et J. I. Wallace, attaché médical.

Je trouvai que le bureau fonctionnait bien.

Au temps de ma visite, en mai, le bétail avait passé quelque temps dehors, et quelques bêtes étaient en très mauvaise condition, résultant, sans doute d'un long hiver. J'ai été surpris de voir que les taureaux pur-sang avaient été remis avec le troupeau à une époque si peu avancée. La raison que l'on ma donnée de cela, c'est qu'il n'y avait pas de fourrage. J'ai donné instruction à l'agent de les ramener immédiatement. Je considérai que le pourcentage de veaux dans cette agence est beaucoup trop bas. Les sauvages d'ici ne traitent pas bien le bétail, et si ce pays n'était pas un lieu idéal d'élevage, certainement le meilleur de cet inspectorat, où la vigne et les herbes nutritives croissent en abondance, le bétail ne serait jamais très nombreux. Les veaux et le jeune bétail sont soignés avec négligence.

Ces sauvages ont beaucoup de progrès à faire dans la manière de cultiver. Il me semble que beaucoup parmi eux sont indifférents, et il paraît très difficile de les décider à persévérer. Il y a aussi beaucoup trop de terre laissée en friche jusqu'au printemps qui aurait dû être prête pour les semailles l'automne précédent.

D'après les rapports la bande Côté avait 57 acres ensemencées en blé qui ont donné 1,924 boisseaux; 291 acres d'avoine, qui ont produit 14,837 boisseaux; et 28½ acres d'orge, qui ont rapporté 1,006 boisseaux. Il y a 24 sauvages qui s'occupent de culture dans cette bande.

Sur la réserve Keeseekoose il y avait 22 acres ensemencées en blé qui ont donné 480 boisseaux; 96 acres d'avoine, qui ont rapporté 4,351 boisseaux; et 22 acres d'orge, qui ont produit 606 boisseaux. Dix sauvages s'occupent de la culture.

Sur la réserve Key's, la bande avait environ 100 acres.

Sur ces réserves, les récoltes se composent principalement d'avoine, et c'est peut-tre le grain qui réussit le mieux dans les circonstances, jusqu'à ce que les sauvages aient appris à préparer leurs terres en automne, afin de pouvoir ensemencer plus tôt au printemps.

Presque tous les sauvages de la bande Côté résident maintenant sur leurs terrains particuliers, sur lesquels ils ont construit des maisons bien meilleures que les anciennes. Plusieurs ont commencé de clôturer leurs propriétés. Cette bande a reçu beaucoup d'argent depuis quelques années. Quelques-uns l'ont dépensé judicieusement, d'autres sans discernement.

J'ai trouvé qu'il y avait très peu de dettes endossées par le bureau.

Les habitations de l'agence et les alentours étaient, comme à l'ordinaire, propres et agréables. L'été dernier, on a agrandi l'étable, ce qui permet d'hiverner plus convenablement les taureaux du gouvernement.

L'agent a maintenant un nouveau chemin qui court à travers les broussailles, du bureau principal de l'agence à Kamsack, une distance de 7 milles. Ce chemin est d'une grande utilité, non seulement à l'agence et aux sauvages, mais à tout le monde.

Quoiqu'il y ait eu beaucoup plus d'abus de boisson qu'il y aurait dû y en avoir, cette habitude diminue. L'agent est toujours au guet et punit toute infraction à la loi.

Le docteur J. I. Wallace, de Kamsack, est l'attaché médical de cette réserve. Il est plein d'attention et dévoué.

AGENCE DE VALLEY-RIVER.

Je ne peux pas dire que les sauvages ont fait aucun progrès. On pensait qu'en donnant à ces gens un fermier-instructeur, des bœufs, des charrues, etc., cela serait susceptible de les améliorer. Quoiqu'il y ait eu là un fermier pendant deux saisons, les résultats, au point de vue agricole, sont nuls. Cette bande possède quelques bêtes à cornes, dont le nomlre n'augmente pas beaucoup, s'il augmente. Ces sauvages font la chasse et travaillent dans les chantiers l'hiver; au printemps, quelques-uns conduisent les billes. Quelques maisons assez confortables ont été construites l'année dernière, et les étables sont suffisamment bonnes.

L'agent pense que les sauvages se procurent de la boisson assez facilement, mais il est difficile de s'en convaincre. Cette réserve est dans la province du Manitoba, et la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest ne peut nous assister pour les cas signalés.

AGENCE D'ASSINIBOINE.

J'ai visité deux fois cette agence pendant l'année, la première fois entre le 4 et le 8 juin, et la seconde, entre le 2 et le 4 décmbre 1909.

Le personnel de cette agence est ainsi composé: W. S. Grant, agent; L. Grant commis, et Jas Hassan, fermier.

Ma première visite a été faite à une époque des plus intéressantes. Le grain était levé, et j'ai pu me rendre compte comment se faisait la culture. Je suis heureux de dire que le travail était de première qualité et que le grain était hâtif. J'ai noté une amélioration très sensible, pour les trois dernières années, dans les travaux agricoles.

Il y avait 21 cultivateurs sauvages qui avaient 926 acres de grain ou une moyenne de 44 acres chacun. Sur les 21, 9 sont diplômés des écoles industrielles, et l'agent s'attendait à ce que la plupart de ces gens aient augmenté l'étendue de leurs terres à l'automne. Je suis heureux de dire que cette espérance s'est réalisée, attendu que 20 de ces fermiers ont défriché 362 acres de terre, mis en jachère 348 acres et labouré 120 acres en automne; en d'autres termes une moyenne de 41 acres furent préparées pour les semailles de l'année prochaine, en plus de cette partie du sol qui fut cultivée l'année dernière, et qui peut être ensemencée de nouveau pendant cette saison. Le résultat agricole de cette agence est tout ce que l'on peut désirer de mieux.

Cette bande possède un beau troupeau, et la proportion des veaux est très satisfaisante, étant de 72 pour cent.

Les taureaux pur-sang sont gardés au bureau principal de l'agence tout l'hiver, et ne sont pas retournés avant que l'été soit assez avancé.

Les sauvages ont de bons jardins potagers, et dans plusieurs cas, récoltent suffisamment de pommes de terre et autres légumes pour s'en nourrir toût l'hiver.

Un nombre assez considérable de maisons nouvelles, de meilleure qualité que les anciennes, ont été construites durant l'année dernière.

Les sauvages de cette bande possèdent un matériel de battage mû à la vapeur, qu'ils font fonctionner eux-mêmes, et l'année dernière ils ont battu 17,450 boisseaux de grain, dont 6,900 boisseaux de blé, et le reste d'avoine. Il y a un bon nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, et qui attendent qu'une école soit construite.

J'ai trouvé bien fait le travail du bureau. Les chevaux et autres animaux de l'agence sont bien soignés, et les alentours des bâtisses du gouvernement sont très propres.

Le docteur Bouju est l'officier de santé de cette réserve. Il y vient quand il est appelé.

AGENCE DU LAC-CROCHE.

J'ai fait une inspection générale de cette agence entre le 12 et le 31 juillet 1909, et une courte visite en automne.

Le personnel se compose de: M. Miller, agent; G. S. Saywell, commis; Jas Sutherland, fermier; L. J. Thornton, fermier; L. Smith, fermier; P. Hourie, interprète, et H. Cameron, charretier.

J'ai commencé par visiter le bureau, et j'ai vérifié le travail jusqu'à date. J'ai trouvé le magasin et le bétail en bon ordre.

Les bâtisses de l'agence et leurs dépendances étaient très propres. La plupart des bâtisses avaient été peintes l'année dernière.

Naturellement, au temps de ma visite, les bestiaux étaient dispersés et je n'ai pu les voir. Ceux que j'ai vus m'ont paru en bon état, et le registre démontre que l'augmentation a été très bonne.

Il est à espérer que le département enverra ici des taureaux Durham, car, sans aucun doute, ils sont plus profitables aux sauvages.

Les quatre bandes de cette agence ont eu 900 acres en culture l'année dernière, lesquels ont rapporté 19,385 boisseaux de grain, dont 8,530 boisseaux de blé et le reste d'avoine.

Le genre de culture pratiqué sur la réserve Sakimay ne fut pas satisfaisant, et il a été nécessaire de changer de fermiers-instructeurs. Il est à espérer qu'il en résultera des progrès. Un nouveau fermier a été engagé. Il y a beaucoup de mauvaises herbes sur cette réserve. Avec la méthode de culture des sauvages, il est difficile de s'en débarrasser.

J'ai remarqué plusieurs nouvelles maisons bâties durant l'année. Celles-ci sont meilleures que les anciennes.

Les sauvages ont défriché 152 acres l'année dernière et mis en jachère 409 acres.

Le docteur J. R. Bird, de Whitewood, est l'officier de santé de cette réserve; il y vient quand on en a besoin.

Si l'on considère que les réserves sont à proximité des villes situées sur les lignes du chemin de fer, au nord et au sud, on y fait très peu usage de boisson, comme les rapports le prouvent.

AGENCE DE LA MONTAGNE-À-L'ORIGNAL.

J'ai fait une inspection de cette agence entre le 1er et le 4 août 1909, et une brève visite en novembre.

Le personnel est composé comme suit: T. Cory, agent; T. C. Millar, commis; O. B. Williams, fermier, et le docteur Bear, l'officier de santé.

J'ai vérifié l'ouvrage du bureau et je l'ai trouvé bien fait. La marchandise en magasin s'accorde avec les comptes des livres.

Les bâtisses et leurs dépendances étaient en bon état. Pendant l'année, une nouvelle grange fut construite, et la vieille faite en billes.

L'espace cultivé était beaucoup plus petit que l'année précédente. La terre de plusieurs champs, dans cette agence, était en mauvais état, étant infestée de mauvaises herbes, et je crois qu'avec la manière de cultiver des sauvages, il y a peu d'espoir d'en débarraser le sol.

Les 21 fermiers sauvages de cette agence ont eu 132 acres de terre ensemencée en blé, lesquels ont donné seulement 2,044 boisseaux, et 103 acres d'avoine qui ont rapporté 2,039 boiseaux, ou, en d'autres termes, un total de 4,083 boisseaux de grain pour 235 acres.

Je ne peux pas dire que j'ai remarqué quelque progrès de la part de ces sauvages. Leurs opérations agricoles ne comptent pour rien. La récolte totale des 21 cultivateurs ne serait pas considérée bonne pour un seul blanc. Nous avons beaucoup de sauvages dans cette province qui ont récolté plus de grain que cela individuellement; en réalité, certains en ont eu le double.

Les maisons de ces sauvages sont médiocres comparées à celles de la plupart des réserves.

Une garde-malade diplômée a été engagée pour apprendre aux sauvages quelques notions hygiéniques, et nous espérons qu'il en résultera du bien.

AGENCE DES BUTTES-DU-TONDRE.

J'ai fait une inspection de cette agence entre le 11 et le 20 octobre 1909.

Le personnel était alors composé comme suit: Wm Murison, agent; E. Stanley, commis; Chas Pratt, interprète; Sept. Field, fermier du Lac-à-la-Pêche; W. B. H. Robinson, fermier de la réserve Muscowequan; W. Pretty, fermier de la réserve Gordon, et P. W. Anderson, fermier de la réserve du Pauvre-Homme.

J'ai trouvé le bétail en bon état, mais j'étais incapable d'en établir le chiffre à cette époque de l'année.

Les différentes bandes de cette agence contiennent 984 acres, lesquels ont rapporté 30,931 boisseaux, dont 7,473 de blé et le reste d'avoine. Sur les cinq réserves environ 246 acres ont été cassées. On s'est peu ou pas du tout occupé de ceci sur les réserves Muscowequan et Etoile-du-Jour.

Le genre de culture faite sur la réserve Muscowequan ne m'a pas frappé du tout, et on peut encore améliorer la réserve Pauvre-Homme. L'agent n'a pas été secondé par les fermiers sur ces deux réserves.

On travaille bien sur le lac à la Pêche. Le fermier de cet endroit est plein d'ardeur, et le fruit de ses efforts se fait voir sur la réserve. S'il continue aussi bien qu'il a commencé à le faire il y aura beaucoup d'amélioration dans la condition de vie de ces sauvages avant longtemps. J'ai remarqué ici quelques maisons neuves, dont la différence dans la construction montre qu'on les améliore.

Les nouvelles constructions de ferme sur cette réserve sont très bonnes, et le fermier, étant un homme soigneux tient les alentours en bon ordre.

La moisson de l'année dernière était la première faite par cette bande, et on verra par le rapport, qu'elle a produit plus de blé que n'importe quelle autre bande de cette agence. Il a été aussi vendu quelques bêtes à cornes, les sauvages ont dû retirer grand profit de tout cela durant l'hiver dernier.

J'ai attiré l'attention du département sur l'état des établissements de l'agence à cet endroit, et j'espère qu'on y verra bientôt, car les maisons ne peuvent plus être réparées et sont à peine habitables.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En outre des précédentes inspections et visites aux agences, j'ai pris durant l'année, des soumissions des réserves Keeseegoose dans l'agence Pelly, fait des ventes de terre des sauvages à Balgonie, Yorkton et au lac à la Pêche et inspecté les écoles dans cette division. Un rapport séparé concernant les écoles a été expédié.

J'ai, etc.,

W. M. GRAHAM,
Inspecteur des agences sauvages.

OTTAWA, 24 janvier 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai quitté Ottawa le 21 avril, pour exécuter vos intentions concernant le travail de la saison dans l'Ouest.

J'ai été retenu à cause de la saison tardive dans le district de Battleford, et n'ai pu me mettre au travail dans la subdivision de l'Enfant-du-Tonnerre et la réserve Moosomin avant le 17 mai.

J'ai établi la nouvelle réserve pour la bande Moosomin dans les townships 47 et 48, rangs 15 et 16, à l'ouest du 3ème méridien, et j'ai aussi tracé une réserve pour les Saulteux qui n'ont pas traité dans les townships 47 et 48, rangs 16 et 17, à l'ouest du 3ème méridien, d'accord avec vos instructions.

Je puis faire remarquer que ces sauvages Saulteux, semblaient hésiter à accepter une réserve, et ce n'est qu'après des entrevues répétées que l'agent eut avec eux qu'ils consentirent.

J'ai eu beaucoup de difficulté à établir la nouvelle réserve pour la bande de l'Enfant-du-Tonnerre, mais finalement ils consentirent à accepter le terrain dans le township 52, rang 20, à l'ouest du 3ème méridien, avec de la terre à foin au lac à la Tortue.

Ayant complété la subdivision de la vieille réserve de l'Enfant-du-Tonnerre et Moosomin, et localisé les nouvelles réserves pour ces bandes avec celle des Saulteux, j'ai quitté le district de Battleford en route pour le lac La Ronge, via Prince-Albert, afin de tracer les réserves pour les sauvages de ce district, traité n. 10, comme il appert dans vos instructions.

J'ai eu quelque difficulté à préparer le transport de Prince-Albert au Lac la Ronge, à cause de l'agitation aux mines, et j'ai eu quelques jours de retard pour cette raison.

Le principal moyen de subsistance des sauvages du district du Lac la Ronge est de chasser, de pêcher, et s'engager comme canotiers au service des commerçants. Durant la dernière saison ils ont dû beaucoup augmenter leur revenu en s'engageant comme guides, etc., aux différents partis d'exploration.

Comme conclusion je suggérerais qu'on demande à la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest de placer de petits détachements au lac Montréal et au Lac la Ronge, car il y a certainement un abus considérable de whisky dans ce district; il est certain que la présence de la police dans cette localité aura pour effet de maintenir l'ordre et la décence.

J'ai, etc.,

J. LESTOCK REID.

PROVINCE D'ALBERTA,
AGENCE DES PIEDS-NOIRS,
GLEICHEN, 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—La réserve des Pieds-Noirs renfermant une étendue de 470 milles carrés est située au sud de la ligne principale du chemin de fer du Canadien-Pacifique—environ 50 milles à l'est de Calgary. La réserve à l'Arc pénètre dans la réserve près de la limite nord, traverse dans une direction sud-est et laisse la réserve près du coin nord-est. Le ruisseau Pied-de-Corbeau entre dans la limite nord et se déverse dans la rivière à l'Arc à 90 milles de la limite est. Dans la partie sud-ouest de la réserve les deux ruisseaux Tête-de-Flèche apparaissent et se dirigent vers le nord, se jettent dans la rivière à l'Arc. Sur les côtés nord et sud de la rivière à l'Arc se trouvent des crêtes formées par des dunes de sable. Quelques broussailles et du petit bois croissent sur ces dunes sablonneuses et le long des rivières et des ruisseaux.

Les bords atteignent environ 150 pieds de haut; en quelques endroits ils s'élèvent graduellement jusqu'à un mille de la rivière, mais en d'autres endroits ils sont presque perpendiculaires.

La réserve ne comprend pas seulement la rivière mais est aussi coupée par des vallées fertiles et des plaines couvertes de broussailles ou de gros bois. Les hauteurs des deux côtés de la rivière à l'Arc sont ondulés, coupés par des étangs et offrant un terrain idéal pour l'élevage, pendant que de chaque côté de cette rivière, se continuant jusqu'aux extrémités de la réserve, on trouve de grandes étendues de terre à culture aussi fertile qu'on en peut trouver dans l'Alberta-sud.

Population.—La population de la réserve présente au paiement annuel en novembre dernier était de 768, indiquant une diminution pour l'année de 34.

Santé et hygiène.—En dehors de quelques cas chroniques, la santé de la bande a été remarquablement bonne cet hiver, et j'attribue cet état de choses, en grande partie, au fait que le travail a été abondant et qu'ils ont tous été occupés particulièrement aux mines de charbon, et aussi vu les endroits où se trouvaient les différents travaux auxquels ils étaient employés, la majorité de la bande vivait sous des tentes.

L'habitude de nettoyer et de brûler tous les déchets autour de leurs habitations au printemps, et de tout blanchir libéralement à la chaux commence à se pratiquer maintenant.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a un hôpital contenant deux salles au camp North Blackfoot, un médecin résident et deux garde-malades en charge. L'hôpital est sous la direction de l'Eglise d'Angleterre, mais ouverte à tous les sauvages de la réserve. Ils font du bien, et c'est un grand bienfait pour la bande.

Progrès.—Les travaux de toute sorte abondent, sur et en dehors de la réserve, et comme ces sauvages ne sont pas paresseux, ils ont gagné beaucoup d'argent durant l'année dernière, principalement par la vente du charbon à leur mine et aux différents villages qui entourent leur réserve. Le revenu provenant de cette seule source dépasse $30,000; ensuite leurs contrats pour la vente du foin, des ponies, du bétail, et les recettes venant de différentes autres sources les a placés dans une bonne condition d'aisance et mis à même de se procurer ce dont ils ont besoin pour leur travail.

Tempérance et moralité.—Je ne crois pas que les sauvages soient plus enclins aux liqueurs fortes que les blancs; en moyenne, beaucoup de jeunes sauvages qui n'ont jamais goûté de liqueur d'aucune sorte se rencontrent avec des caractères peu scrupuleux rôdant dans tous les villages dans le seul but de les séduire et les faire dépenser, et n'ont pas le courage de refuser.

Moralité.—Autant que je peux en juger, je les crois moraux et observateurs de la loi.

J'ai, etc.,

J. H. GOODERHAM,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ALBERTA,
AGENT DES GENS-DU-SANG,
MACLEOD, 7 juin 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel de cette agence pour l'année finissant le 31 mars 1910, ainsi que l'exposé habituel des statistiques d'agriculture et d'industrie et l'inventaire des propriétés du gouvernement.

Tribu.—Les sauvages Gens-du-Sang composent le principal rameau de la nation Pieds-Noirs ou famille de la grande race Algonquine. La nation Pieds-Noirs comprend les tribus Gens-du-Sang, Pieds-Noirs et Piégan vivant dans l'Alberta, et une subdivision de la dernière tribu connue sous le nom de Piégan du Sud, qui sont les sauvages des Etats-Unis établis dans le Montana immédiatement au sud de la ligne internationale. Ces trois tribus, ainsi que leurs alliés, les Gros-Ventres et les Sarcis, forment la confédération des Pieds-Noirs, une ligue puissante qui, durant un siècle repoussa par la force des armes tous ceux qui tentèrent d'envahir l'immense territoire s'étendant depuis la rivière Missouri au nord jusqu'à la Daim-Rouge, et des Montagnes Rocheuses à l'est jusqu'au delà des Montagnes Cypress. La protection exigée par ce

vaste territoire contreignit ces sauvages à vivre dans un état de guerre presque continuel avec les nombreux ennemis qui les entouraient, et fit développer chez ce peuple un esprit orgueilleux et arrogant, qui après vingt-huit années de vie de réserve est encore la note prédominante des Gens-du-Sang.

Réserve.—La réserve des Gens-du-Sang est située entre les rivières du Ventre et Sainte-Marie, et à partir des fourches de ces cours d'eau se dirige dans une direction sud pour un parcours d'environ 40 milles, jusqu'à 14 milles de la limite internationale. Elle forme une étendue de 540 milles carrés, ou environ 354,000 acres de terre arable. Les deux rivières forment la ligne de limite du nord et des côtés est et ouest et fournissent un fort approvisionnement d'eau limpide et fraîche. La limite sud est formée par une clôture de fil métallique de 15 milles de long. Il n'y a pas de bois de construction sur la réserve, mais le fond de la rivière est, par endroits, couvert de cotonnier et de saule qui servent d'abri aux bestiaux pendant la froide saison. C'est la plus grande réserve des sauvages du Canada.

Population.—La population de la réserve au mois de novembre dernier, était de 1,149, indiquant une diminution de 25. Il y eut 47 naissances par 1,000 et 61 décès. La diminution mentionnée comprend 9 absents, ce qui réduit le déficit à 16.

Santé et hygiène.—En général, la santé des sauvages est bonne.

Il y a un bon hôpital sur la réserve, soutenu par le gouvernement et sous la direction des Sœurs de Charité catholiques et romaines, et où l'on prend soin des patients nécessitant un traitement à l'hôpital. Cette institution est régulièrement visités par le médecin salarié par le département.

La tuberculose, ce fléau de la nation sauvage et qui se manifeste sous forme de scrofules et la consomption pulmonaire doit être teenue responsable pour une portion des cas de malades sur cette réserve. Pour le traitement de celle-ci et des autres maladies infectieuses et contagieuses, nous avons un hôpital isolé contenant deux petites salles et une chambre pour la garde-malade.

Occupations.—Les principales occupations des Gens-du-Sang sont l'élevage des bestiaux, la culture, la récolte du foin et le transport du fret.

Le sauvage du nom de Cheval-Noir s'occupe toujours de la mine de charbon sur la rivière Sainte-Marie, où il travaille depuis plusieurs années. Il en retire un revenu suffisant pour subvenir aux besoins de sa nombreuse famille.

Bétail.—En raison de la qualité exceptionnelle des pâturages de cette réserve superbe, depuis longtemps on était d'accord pour admettre que les sauvages avaient dans l'élevage un avenir magnifique, opinion qui s'appuyait aussi sur la passion qu'ont les sauvages, dans la possession d'animaux vivants. En établissant les sauvages propriétaires de grands troupeaux de bétail, le département était convaincu d'y trouver là une solution à la plupart des difficultés qu'il rencontrait dans leur administration; aussi, depuis un certain nombre d'années a-t-il donné, tous les ans, une quantité déterminée de génisses à certains sauvages qu'il a cru susceptibles de devenir, par ce moyen, désireux de continuer l'élevage des bêtes à cornes et le faire prospérer. Cet essai n'est pas encore terminé; il reste encore un certain nombre de jeunes sauvages qui attendent leur tour; cependant, le résultat actuel est satisfaisant. Lors du dernier rassemblement du stock il a été marqué 980 veaux, et le bétail tout scrupuleuseement marqué s'élève à 5,285 têtes. Il a été donné une attention toute spéciale à la qualité dans la formation de ce troupeau, ce qui a amené l'achat et le maintien dispendieux de taureaux de race, au chiffre actuel de 143 têtes. Il y a quelques Galloways, mais la majorité des vieux taureaux sont des Courtes-Cornes, tandis que les plus jeunes que l'on s'est procurés sont des Herefords. Tous ces taureaux sont inscrits, quelques-uns ont été achetés dans l'Ohio et le Manitoba, mais les meilleurs et les moins dispendieux proviennent d'achats faits par le département aux encans annuels de bétail de race, à Calgary, le tout sous la surveillance du département de l'Agriculture.

Comme la plupart des sauvages des plaines, les Gens-du-Sang possèdent un nombre considérable de chevaux indigènes, et afin d'en améliorer la qualité, le département garde sur la réserve 37 étalons, qui sont prêtés sous des conditions spéciales.

Les membres de la tribu possesseurs de bestiaux ont fourni depuis six ans tout le bœuf nécessaire à la consommation de la tribu entière et en ont aussi expédié plusieurs chargements importants à Liverpool.

Tempérance et moralité.—La facilité avec laquelle ces sauvages peuvent encore se procurer de l'alcool et autres liqueurs fortes dans les villes environnantes, McLeod, Lethbridge et Cardston est très préjudiciable au bien être du peuple et est un continuel tourment pour ceux qui en ont la charge.

Progrès.—Le merveilleux succès que la grande culture du blé a atteint ces dernières années dans cette partie de la province, établissant la possibilité d'ajouter cette industrie aux occupations des Gens-du-Sang, il a été décidé de cultiver activement en 1907. Comme la race des Gens-du-Sang est nombreuse, tout travail entrepris par eux sur une grande échelle, doit en valoir la peine. On a donc cru sage de faire cultiver immédiatement une large étendue de terrain, et comme le premier travail qui est de briser la terre est trop dur pour les chevaux sauvages, excepté d'une manière restreinte, les sauvages, d'après l'avis de l'auteur, décidèrent d'acheter avec l'argent de la tribu un appareil de labour de première qualité, comprenant un engin de 32 chevaux-vapeur et une charrue de dix sillons, avec l'intention de se servir de la machine à vapeur pour broyer la terre seulement, l'ouvrage suivant devrait être fait par les sauvages avec les chevaux.

L'appareil fut mis en opération en 1907, et un total de 2,392 acres furent ouvertes et rendues cultivables dans l'espace de cette saison et des deux suivantes. De la première moisson en 1908 les fermiers sauvages récoltèrent 23,000 boisseaux de blé Red Winter n° 1 sur 600 acres. L'année dernière ils récoltèrent 24,000 boisseaux qui malheureusement souffrirent de la gelée, deux semaines peut-être avant la récolte, ce qui diminua la qualité; mais le grain fut conservé jusqu'au mois de février et fut vendu pendant la hausse du marché à un prix qui rapporta aux sauvages un bénéfice plus grand pour le blé gelé que le n° 1 de l'année précédente.

Les Gens-du-Sang possèdent leur batteuse mécanique, un séparateur 40-60 avec les plus récentes améliorations a été acheté au moyen de l'argent de la tribu ainsi qu'un engin à longue tension. On bat le blé en meule; le blé de chaque sauvage est battu séparément, le tuyau du séparateur se vide dans des greniers portatifs, chaque fermier en ayant un ou deux suivant sa récolte.

D'après le système adopté, ces fermes sont situées par groupes pour faciliter l'emploi de la charrue à vapeur, laquelle fait un meilleur travail sur un sillon d'un mille au plus de long, en économisant sur les appareils, et pour faciliter la surveillance faite par moins d'hommes que si les fermes étaient dispersées sur toute la réserve. Ainsi, tandis que les quinze premières fermes se joignent l'une à l'autre, il n'y a d'intérêt commun que dans la propriété de la clôture élevée par les quinze sauvages pour entourer ce bloc de quinze fermes. Chaque homme est propriétaire de sa ferme, et après qu'elle est rendue cultivable, celle-ci est travaillée individuellement, aucun n'ayant d'intérêt dans le travail ou le produit des fermes adjacentes.

La politique générale de laisser chaque sauvage à ses propres ressources aussitôt que celles-ci sont suffisantes pour ses besoins et ceux de sa famille a été régulièrement suivie avec ce résultat que 25 pour 100 de la population se suffit à elle-même et 50 pour 100 y pourvoient à demi.

J'ai, etc.,

R. N. WILSON,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ALBERTA,
AGENCE D'EDMONTON,
EDMONTON, 4 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel de l'agence pour l'année finissant le 31 mars 1910.

BANDE D'ENOCH.

Réserve.—Cette réserve est située environ 8 milles à l'ouest d'Edmonton, et contient une étendue de 19,520 acres, entourés d'une solide clôture de broche. Le sol est riche et facilement cultivable. La réserve produit d'abondantes récoltes, et est exempte de la grêle et des gelées d'été. Il y a du bois et de l'eau en abondance, et des prairies naturelles fournissent des pâturages et du foin. Le sous-sol renferme du charbon, et avec des endroits où l'on peut facilement exploiter ces mines et à bon compte. De bons marchés sont à la porte, et le chemin de fer réunit la réserve aux deux océans.

Population.—La population était de 117 personnes lors des derniers paiements annuels de la pension.

Santé et hygiène. La santé de la bande a été très bonne, aucune épidémie n'a sévi durant l'année. Les précautions ordinaires prises afin de préserver la santé consistent à nettoyer autour des maisons, brûler les déchets et blanchir les habitations à la chaux.

Occupations.—La culture et l'élevage des bestiaux sont les principales industries de cette bande; ils se procurent le bois pour leurs maisons et leurs dépendances en le coupant l'hiver et le sciant au printemps.

Bétail.—On ne s'occupe pas autant du bétail que l'on devrait le faire. L'hiver dernier fut favorable, de sorte que les juments poulinières, les poulains et les bêtes à cornes hivernèrent bien.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont pourvus d'instruments aratoires de toute sorte, et ils en prennent soin; les bonnes récoltes prouvent leur bon emploi.

Bâtiments.—De nouvelles et solides maisons, greniers à grain, poulaillers, hangars à machines et autres constructions furent élevées durant l'année.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont en bonne voie d'améliorer leur condition.

Tempérance et moralité.—Plusieurs de ces sauvages font usage de liqueurs avec excès.

BANDE DE MICHEL.

Réserve.—Cette réserve sise à 7 milles de Saint-Albert, comprend une étendue de 15,732.25 acres, et est en partie clôturée. C'est une bonne terre cultivable, et le bois est en quantité suffisante pour satisfaire aux besoins de la bande.

Population.—Aux derniers paiements la population était de 98 personnes.

Occupations.—Ces sauvages sont presque tous d'excellents fermiers, et voient à la plupart de leurs affaires eux-mêmes.

Santé.—Ces sauvages sont en bonne santé.

Bâtiments.—Presque tous ces sauvages ont des maisons confortables qui sont très bien meublées. Quelques nouvelles constructions ont été élevées cette année.

Instruments aratoires.—Ces sauvages possèdent toute sorte d'instruments aratoires et en prennent bien soin.

Traits caractéristiques.—Vu le succès de la culture ils se suffisent entièrement à eux-mêmes et sont en un mot prospères.

Moralité.—La moralité de ces sauvages est sans reproche.

BANDE D'ALEXANDRE.

Réserve.—Elle est située environ à 4 milles au nord de la réserve Michel, et contient 17,691 acres de terre ondulée, boisée; la plus grande partie est employée à la clôture. Elle est entourée de bonne clôture de piquets et de broche.

Population.—Aux derniers paiements ces sauvages étaient au nombre de 165.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande est bonne.

Occupations.—Ces sauvages sont chasseurs et trappeurs, mais par les conseils du "Farmer Hope" ils commencent à cultiver assez bien, et on espère, l'avenir aidant, qu'ils s'occuperont sérieusement de culture.

Bétail.—On ne s'occupe pas du bétail. Il en résulte que le nombre du bétail n'augmente pas comme il le devrait.

Bâtiments.—Quelques nouvelles constructions ont été élevées et les anciennes réparées.

Instruments aratoires.—Une quantité suffisante d'instruments aratoires ont été distribués parmi les sauvages pour leurs besoins présents.

Progrès.—Ils cultivent avec une nouvelle ardeur, et ils ont mis plus de terre en culture cette année. Ils sont, naturellement chasseurs et trappeurs et il est difficile de les amener à s'occuper uniquement de culture.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns de ces sauvages s'enivrent mais pas autant qu'auparavant. Leurs mœurs ne sont pas des meilleures.

BANDE DE JOSEPH.

Réserve.—Cette réserve située au lac Sainte-Anne, contient une étendue de 14,720 acres, les trois-quarts sont boisés et le reste comprend de la terre à foin et des pâturages.

Population.—La population est de 162.

Santé.—La santé de ces sauvages est bonne.

Occupations.—La chasse au fusil et au piège, qui a été très bonne cette année, rapporta beaucoup d'argent à ces sauvages. Ils ne cultivent pas, et ne s'intéressent pas beaucoup à leur bétail si ce n'est de rentrer du foin pour la nourriture d'hiver.

Bétail.—Il n'y a pas beaucoup de bêtes à cornes sur cette réserve, mais les sauvages coupent du foin suffisamment pour le nombre qu'ils possèdent.

Progrès et traits caractéristiques.—Le progrès est arrêté chez eux. Plus tard, lorsque le gibier et la fourrure seront rares, peut-être se livreront-ils à la culture, mais ils ne le feront pas avant.

Tempérance et moralité.—La majorité de ces sauvages font usage de liqueurs fortes, et on s'occupe à mettre un terme à ce négoce.

BANDE DE PAUL.

Réserve.—La réserve Paul, sise sur le côté est du lac de la Baleine-Blanche, contient 20,378 acres de bonne terre à culture et de pâturages, entourés de bonne clôture en fil métallique.

Population.—Aux derniers paiements la population de cette bande était de 141 individus.

Santé.—Tous ces sauvages sont atteints de tuberculose sous l'une ou l'autre de ses formes.

Occupations.—La chasse au fusil et au piège sont les principales occupations de ces sauvages. Ils cultivent un peu, mais pas autant qu'on pourrait s'y attendre.

Bâtiments.—Les bâtisses demandent des réparations et dans ce but on a coupé des billes pour fournir le bois à construction.

Bétail.—Par habitude on s'occupe du bétail sur cette réserve. Cependant l'augmentation est nulle.

Instruments aratoires. Pour ce qui concerne les instruments aratoires les sauvages en sont assez pourvus pour l'usage qu'ils en font.

Progrès et traits caractéristiques. On a un peu cultivé sur cette réserve l'année dernière, mais pas autant que les moyens garantissaient. Espérons que l'année prochaine sera meilleure.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Par l'étendue de terre nouvellement cultivée, les bâtiments construits à leurs frais, aussi bien que par les instruments aratoires achetés avec leur argent on peut très bien dire que les sauvages des différentes réserves de cette agence font beaucoup de progrès.

Les terres de cette agence auraient meilleure apparence si on faisait disparaître quelques vieilles constructions faites de troncs d'arbres dispersées ici et là et qui déparent le nouveau bureau et le magasin.

J'ai, etc.,

URBAIN VERREAU,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ALBERTA,
AGENCE HOBBEMA,
HOBBEMA, 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre mon rapport annuel des affaires de cette agence pour l'année terminée le 31 mars 1910, ainsi que l'exposé habituel des statistiques d'agriculture et d'industrie et l'inventaire des propriétés du gouvernement.

Réserves.—Les quartiers-généraux de l'agence Hobbema furent transportés de la rivière Bataille à un endroit plus central situé à un demi-mille de la route de Hobbema . Toutes les constructions sont modernes et améliorées. A cette agence appartiennent quatre réserves qui se joignent et forment une grande réserve, dont l'étendue mesure environ 76,240 acres. Les chemins de fer de Calgary et d'Edmonton tracent une diagonale de 15 milles sur la réserve.

RÉSERVE DE SAMSOM, N° 137.

Cette réserve est sise au sud-est de la route de Hobbema, sur les chemins de fer de Calgary et d'Edmonton, à mi-chemin entre les villes Wetaskiwin et Ponoka, et contient 30,980 acres.

BANDE DE PEAU-D'HERMINE, N° 138a.

Cette réserve couvre une étendue de 25,600 acres; elle est bornée au sud par la limite nord de la réserve de Samson, et s'étend au nord jusqu'à la réserve de Louis Bull.

RÉSERVE DE LOUIS BULL, N° 138b.

L'étendue de cette réserve est de 13,440 acres. Elle s'étend au nord de la réserve Peau-d'Hermine.

RÉSERVE DE MONTANA N° 139.

La réserve de Montana est sise au sud des rivières Samson et Bataille, et comprend 6,400 acres.

OBSERVATIONS S'APPLIQUANT À TOUTES LES RÉSERVES.

La surface de ces réserves consiste en prairies ondulées, marais et lacs parsemés d'une petite quantité de bois de différentes grosseurs pour servir à la construction. Le bois de chauffage devient très rare, à cause des feux de prairie. Au coin sud-est de la réserve bordé par le lac Bataille, se trouvent d'immenses prés. A environ 30 milles de l'agence se trouve une petite réserve de 4,800 acres située au sud du lac Pigeon, et uniquement pour les besoins des pêcheurs sauvages sous la juridiction de cette agence. Le lac contient d'excellent poisson blanc, dont la pêche formait autrefois les principales occupations durant l'hiver, et la nourriture des sauvages. Elle est de beaucoup diminuée maintenant.

Tribu.—747 sauvages Cris et 38 Stonies appartiennent à cette agence.

Population.—Au paiement annuel il y avait un total de 785 âmes, une augmentation de 15.

Santé et hygiène.—En général la santé des sauvages a été bonne durant toute l'année. L'automne dernier deux familles furent atteintes de la fièvre typhoïde, qui fit mourir quatre personnes, et durant l'hiver il y eut aussi plusieurs mortalités causées par la tuberculose. On fait tous les efforts possibles pour persuader les sauvages à tenir leur maisons propres et bien aérées. Au printemps on fait le nettoyage de toute la maison et on brûle les déchets qui s'accumulent autour de l'habitation pendant l'hiver. A l'automne les constructions sont réentourées de terre et rendues confortables, et le plus souvent blanchies à la chaux en dedans et en dehors.

Le docteur Robertson, de Wetaskiwin, est le médecin de ces réserves, et durant cette année s'est empressé de répondre aux appels requérant ses services.

Occupations.—L'industrie qui procure le plus de subsistance à ces sauvages est la culture et l'élevage des bestiaux. Durant l'automne près de 42,293 pieds de bois furent sciés au moulin de l'agence, pour le besoin des sauvages de la réserve, et encore cet hiver plusieurs d'entre eux se procurent une quantité de billes. Les sauvages de la réserve Louis Bull s'occupèrent durant l'hiver à faire des poteaux de mélèze pour clôturer leur réserve. Ils s'occupent pendant une grande partie de l'été à récolter du foin pour l'hiver, et pour le vendre. La récolte du grain ne fut pas abondante et celle de la réserve Peau-d'Hermine fut détruite par la grêle au mois d'août. Plusieurs des sauvages qui ne se livrent à aucune industrie sur la réserve gagnent leur vie en travaillant pour les colons, font un peu de chasse, mais les animaux à fourrure s'éloignent constamment.

Bâtiments.—Cette année trente-trois maisons et vingt-et-une étables furent bâties en vue de remplacer les anciennes; la plupart des maisons neuves sont bien bâties, recouvertes en bardeaux, et sont chaudes et confortables.

Bétail.—L'année a été bien favorable pour la conservation du bétail. Il a bien hiverné; il y eut du fourrage en quantité et du foin de surplus à vendre. Sur la réserve se trouvent de très bons pâturages, l'herbe est abondante, et on y cultive du foin avec succès.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont beaucoup d'instruments aratoires, et pendant l'année ont acheté avec leur argent, 9 faucheuses, 12 râteaux, 1 charrue, 1 disque, 9 voitures et 4 traîneaux.

Caractères et progrès.—Il y a une amélioration de la part des sauvages, dans la manière de cultiver leur terre, et cette année 165 acres de terre nouvelle furent mis en culture. Ces gens sont paisibles et observateurs de la loi.

Tempérance et moralité.—Plusieurs personnes se sont enivrées durant l'année, la proximité de la ville fournit aux débitants de vin l'occasion de vendre des liqueurs fortes aux sauvages, mais obtenir les preuves de cela est difficile.

Malgré tout, la conduite de ces sauvages est bonne, considérant les conditions dans lesquelles ils vivent.

J'ai, etc.,

GEO. G. MANN,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ALBERTA,
AGENCE DU PETIT-LAC-DE-L'ESCLAVE,
GROUARD, 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'année qui finit le 31 mars 1910.

Agence.—Cette agence comprend les bandes suivantes:—Castor, Dunvegan, Traverse de la rivière La-Paix de Duncan, François Tchatees, Vermillon; Grands Cris de Vermilion; Ambroise Tête-Noire, Vermillon; Cris de la petite Rivière Rouge; Bigstone Wabiskaw; Cris, lac du Poisson-Blanc; Cris lac Esturgeon; ruisseau à la Truite, Petit lac de l'Esclave; Rivière au Cygne, Petit lac de l'Esclave; Kennesayo, Petit lac de l'Esclave; et Castor, Saint-Jean. Ces bandes ont une population de 1,882.

BAANDE DU CASTOR, DUNVEGAN.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu du Castor.

Réserve.—Cette réserve, ou plutôt la partie principale est située à 20 milles environ au nord et à l'est de Dunvegan.

Il y a aussi une étendue de terre arpentée pour cette bande, sur les bords de la rivière, du côté opposé de l'île Green, à quelques milles à l'est de Dunvegan. Ces deux espaces de terrain contiennent environ 12,000 acres, et consistent en prairie et caps couverts de bois. Ce terrain est bon pour la culture et le pâturage.

Population.—Cette bande comprend 115 personnes.

Occupations.—Cette bande vit presqu'entièrement de chasse.

Bétail.—Ces sauvages n'ont pas de bétail, mais ils possèdent un grand nombre de chevaux.

Bâtiments.—Les sauvages de cette bande n'ont bâti leurs maisons que dernièrement.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande est bonne. Quelques-uns sont scrofuleux et tuberculeux.

Instruments aratoires.—Ces sauvages n'ont pas d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages vivent paisiblement, mais ils ne fond pas de progrès matériels, car ils sont fortement attachés à leur ancien genre de vie qui était de chasser et prendre les animaux au piège.

BANDE DUNCAN, TRAVERSE DE LA RIVIÈRE LA-PAIX.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la nation Cree.

Réserve.—Cette réserve est située sur la côte nord de la rivière à la Paix, 10 milles à l'ouest de la traverse de la rivière La-Paix. Elle contient 5,000 acres de terre égale, libre et arable.

Population.—La population de cette bande est de 60 personnes.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande est généralement bonne. Il y a eu quelques cas de tuberculose. Les soins hygiéniques ordinaires ont été pris. Il n'y a pas eu d'épidémie cette année.

Occupations.—Ces sauvages chassent, pêchent et travaillent sur les bateaux. Ils cultivent sur une petite échelle, et font un peu de jardinage.

Bâtiments.—Presque tous les membres de cette bande possèdent des maisons confortables faites de billes dont les planchers et les toits sont recouverts de planches, et quelques-unes en bardeaux. Ils ont aussi de bonnes étables.

Bétail.—Ces sauvages ont quelques bestiaux et des chevaux d'assez bonne qualité. Leur bétail a bien hiverné.

Instruments aratoires.—Cette bande possède quelques instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande sont observateurs de la loi et assez industrieux.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont sobres et ont une bonne conduite.

BANDE DE FRANÇOIS TCHATEE, VERMILLON.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu Esclave.

Réserve.—Cette bande n'a pas encore choisi de réserve.

Population.—La population de cette bande est de 313.

Santé et hygiène.—Ces sauvages sont en bonne santé et n'ont pas souffert d'épidémie cette année.

Occupations.—Ces sauvages vivent de chasse, de pêche et d'animaux pris au piège.

Bétail.—Cette bande ne possède aucune sorte de bétail à l'exception de quelques chevaux.

Bâtiments.—Ces sauvages n'ont pas de maisons. Ils sont vagabonds, errant de place en place.

Instruments aratoires.—Cette bande ne possède pas d'instruments aratoires.

Caractères et progrès.—Ces sauvages sont paisibles. Ils sont bons chasseurs, et retirent beaucoup de profits lorsque la fourrure et le gibier sont abondants.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette bande sont tempérants et vivent bien.

BANDE GRANDS CRIS, VERMILLION.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de la nation des Cris.

Population.—Cette bande comprend 116 personnes.

Santé et hygiène.—En général la santé de cette bande est bonne.

Occupations.—La pêche, la chasse au fusil et au piège sont les seules ressources de cette bande.

Bâtiments.—Ces sauvages possèdent des bâtiments de billes de qualité inférieure.

Bétail.—Cette bande a un grand nombre de chevaux dont la plupart sont petits. Ils n'ont pas de bétail.

Instruments aratoires.—Ces sauvages n'ont pas d'instruments aratoires.

Caractères et progrès.—Les sauvages de cette bande sont paisibles et observateurs de la loi. Ils ne progressent pas, car ils continuent leur ancienne existence et ne chassent que lorsque la nécessité les y contraint.

Tempérance et moralité.—La population de cette bande est tempérante et très morale.

Réserve.—Ces sauvages n'ont pas de réserve.

BANDE D'AMBROISE, TÊTE NOIRE, VERMILLON.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu du Castor.

Réserve.—Cette bande n'a pas de réserve.

Population.—Aux derniers paiements il y avait 131 personnes dans cette bande.

Santé et hygiène.—Il y a quelques cas de tuberculose dans cette bande, mais malgré tout les sauvages sont en bonne santé.

Occupations.—La pêche, la chasse au fusil et au piège sont les seuls moyens de subsistance de ces sauvages.

Bétail.—Cette bande possède peu de chevaux.

Bâtiments.—Ces sauvages ont quelques maisons, dont ils ne se servent pas, car ils vivent peu de temps au même endroit.

Instruments aratoires.—Il n'y a pas d'instruments aratoires chez ces sauvages.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande sont tranquilles et paisibles. Ils ne font pas de progrès, mais deviennent de plus en plus pauvres chaque année, car les animaux à fourrure deviennent rares.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et moraux.

BANDE DE CRIS, PETITE RIVIÈRE ROUGE.

Tribu ou nation.—Les sauvoges de cette bande appartiennent à la nation cri.

Réserve.—Cette bande n'a pas de réserve.

Santé et hygiène.—On a remarqué quelques cas de scrofules et de tuberculose parmi ces sauvages.

Population.—Cette bande contient 76 personnes.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent de la pêche, de la chasse au fusil et au piège.

Bâtiments.—Cette bande n'a aucun bâtiment.

Bétail.—Ces sauvages possèdent quelques chevaux de qualité inférieure.

Instruments aratoires.—Ils n'ont pas d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont chasseurs, et lorsque la fourrure et le gibier sont abondants ils font un bon profit. Ils ne progressent pas du tout.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE BIGSTONE, WABISKAW.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de nation cri.

Réserve.—Ces sauvages ont choisi leur terre, mais elle n'a pas encore été arpentée.

Population.—La population de cette bande lors du paiement annuel était de 256.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est très bonne.

Occupations.—Ils vivent surtout de pêche, de chasse au fusil et au piège. Quelques-uns d'entre eux font un peu de jardinage.

Bâtiments.—Presque tous les sauvages de cette bande possèdent de très bonnes maisons en billes.

Bétail.—Ces sauvages n'ont pas de bétail, mais possèdent une quantité de très bons chevaux.

Instruments aratoires.—Les sauvages de cette bande n'ont pas d'instruments aratoires, mais ils ont demandé des outils de jardinage.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande sont bons chasseurs et sont paisibles. Peu de progrès aété fait, si toutefois il y en a eu.

BANDE DES CRIS, LAC AU POISSON-BLANC.

Tribu o unation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la nation des cris.

Réserve.—Cette bande a une réserve située sur le côté nord du lac au Poisson-Blanc. Elle contient environ 11,000 acres. Il y a une bonne étendue de terre arable, de grandes prairies, et beaucoup de bois.

Population.—Au paiement annuel au mois de septembre dernier, cette bande comprenait 88 personnes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est bonne. Ils n'ont souffert d'aucune épidémie durant l'année.

Occupations.—Ces sauvages vivent de pêche et de chasse.

Bâtiments.—La plupart des sauvages de cette bande ont des maisons en billes, bien construites.

Bétail.—Ils n'ont pas de bestiaux, mais ils possèdent un grand nombre de chevaux.

Instruments aratoires.—Cette bande n'a pas d'instruments aratoires.

Caractères et progrès.—Ces sauvages sont observateurs de la loi et bons chasseurs.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DES CRIS, LAC À L'ESTURGEON.

Tribu ou nation.—Ces sauvages apaprtiennent à la nation des cris.

Réserve.—Cette réserve contient environ 20,000 acres de terre propre à la culture et à l'élevage des bestiaux. Elle est située sur les côtes sud et ouest lu lac à l'Esturgeon.

Population.—La population est de 184 âmes.

Santé et hygiène.—Il y a quelques cas de tuberculose parmi ces sauvages. Toutes les précautions sont prises afin d'empêcher la propagation de cette maladie.

Occupations.—Les sauvages de cette bande sont pêcheurs, chasseurs et trappeurs.

Bâtiments.—Ce sont des constructions de billes, confortables et bien ventilées.

Bétail.—Cette bande possède quelques bêtes à cornes et chevaux. Ils en prennent bien soin.

Instruments aratoires.—Ils n'ont pas d'instruments aratoires.

Caractères et progrès.—Ces sauvages sont bons chasseurs et observateurs de la loi.

Tempérance et moralité.—La conduite morale de ces sauvages est bonne et ils sont tempérants.

BANDE DU RUISSEAU À LA CARPE, PETIT LAC DE L'ESCLAVE.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Cris.

Réserve.—Cette réserve se trouve sur le côté sud du Petit lac de l'Esclave, à l'extrémité ouest du lac. Elle contient environ 9,000 acres. Une grande partie est couverte de peuplier, d'épinette, de mélèze et de bouleau. Il y a d'immenses prairies de foin et d'excellente terre arable.

Population.—La population est de 139.

Santé et hygiène.—Les membres de cette bande sont en bonne santé.

Occupations.—Un assez bon nombre de ces sauvages font un peu de jardinage et de culture, mais la pêche et la chasse sont les occupations principales.

Bâtiments.—Tous ces sauvages ont des maisons et des étables en billes en bon état.

Bétail.—Cette bande a des bêtes à cornes et des chevaux dont elle prend bien soin. Le bétail a bien hiverné.

Instruments aratoires.—Ces sauvages prennent soin des instruments aratoires qu'ils possèdent.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sot observateurs de la loi, et ils augmentent graduellement le nombre de leur bétail.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et leur caractère moral est bon.

BANDE DE KENNESSAYO, PETIT LAC DE L'ESCLAVE.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de nation cree.

Réserve.—Cette réserve est sise sur le côté sud du Petit lac de l'Esclave, et contient 14,000 acres. Elle contient une partie égale de terrain ouvert et une autre de terre couverte de bois. La terre est bonne pour la culture, et il y a du bois en quantité suffisante pour le besoin du sauvage.

Population.—Elle est de 187 personnes.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont peu souffert de maladie cette année.

Occupations.—Ces sauvages font du jardinage et un peu de culture. La chasse et la pêche sont les principales industries.

Bâtiments.—Les maisons sont faites de billes, le toit et les planchers sont recouverts de planches, et elles sont confortables et bien meublées.

Bétail.—Ces sauvages possèdent un certain nombre de bêtes à cornes et de chevaux. Ils prennent soin de leurs animaux qui ont bien passé l'hiver.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont quelques instruments aratoires dont ils ont soin.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont industrieux et observateurs de la loi. Leur bétail augmente.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et leurs mœurs sont bonnes.

BANDE DE RIVIÈRE AU CYGNE, PETIT LAC DE L'ESCLAVE.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de la nation des cris, et font partie de la bande Kennessayo.

Réserve.—L'arpentage de cette réserve n'a pas encore été terminé, mais ces sauvages ont choisi une bonne partie de la contrée, dans la vallée de la rivière au Cygne, qui coule du sud vers le Petit lac de l'Esclave.

Population.—Ils sont au nombre de 50.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande est bonne.

Occupations.—Ces sauvages jusqu'à présent vivaient de chasse et de pêche, mais ils manifestent le désir de cultiver.

Bâtiments.—Ces sauvages ont tous de confortables bâtiments faits en billes.

Bétail.—A l'exception de quelques chevaux, ces sauvages n'ont pas de bétail.

Instruments aratoires.—Cette bande n'a pas d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont industrieux et observateurs de la loi.

Tempérance et moralité.—Cette bande est tempérante et morale.

BANDE DU CASTOR, SAINT-JEAN.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu du Castor.

Réserve.—Cette bande n'a pas de réserve.

Population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 107.

Santé et hygiène.—Il y a quelques cas de tuberculose parmi ces sauvages.

Occupations.—Cette bande vit seulement de chasse et de pêche.

Bâtiments.—Ces sauvages n'ont aucune construction.

Bétail.—Cette bande ne possède aucun bétail excepté quelques petits chevaux de qualité inférieure.

Instruments aratoires.—Ils n'ont aucun instrument aratoire.

Caractères et progrès.—Ces sauvages sont tranquilles et paisibles. Ils ne font aucun progrès, car ils sont errants.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et leur caractère moral est bon.

J'ai, etc.,

W. B. L. DONALD,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ALBERTA,
AGENCE PIÉGAN,
BROCKET, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel de cette agence pour l'année finissant le 31 mars 1910, ainsi que les rapports usuels des statistiques d'agriculture et l'inventaire des propriétés du gouvernement.

Réserve.—La réserve Piégan est située sur la rivière du Vieux, à l'ouest de la ville Macleod, et contient une étendue de 146 milles carrés ou 93,440 acres. Jointe à leur propre réserve les sauvages possèdent sur la montagne une réserve boisée Porc-Epic de 11½ milles carrés. Durant la dernière saison une partie de la réserve située au nord et à l'ouest, et comprenant des parties des townships 7 et 8, rang 28, et l'ouest de la rivière du Vieux, comprenant environ 35 sections, furent cédés au gouvernement, ce qui changea la forme de la réserve, la partie sud étant de 12 milles de l'est à l'ouest, et 6 milles du nord, la partie nord est 8 milles de l'est à l'ouest et 9 milles du nord au sud, la rivière du Vieux formant la limite du nord et de l'ouest.

Le chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau traverse la réserve du nord-est aux limites sud et ouest, donnant 15 milles de voie ferrée et trois voies d'évitement sur la réserve; la première voie d'évitement à l'ouest de Macleod se nomme Piégan, où se trouvent une excellente maison pour la section, un bon enclos pour le bétail et toute facilité pour l'exportation.

La deuxième et Chokio, bien située à environ 5 milles de la station Brocket; cette dernière est située dans les parties sud et ouest de la réserve. La gare est une bonne construction et la compagnie du Pacifique-Canadien a mis un agent à cet endroit.

T. Lebel et Cie ont un grand magasin, la compagnie *Alberta Pacific Elevator* un élévateur, et il y a une grande plateforme élevée où les fermiers peuvent charger directement des chars.

Plusieurs compagnies différentes ont acheté du foin pressé, de l'avoine, du blé, durant cette saison, et comme c'est le meilleur endroit où les colons du sud—dans ce qu'on nomme territoire de Kootenay et du lac Halifax—peuvent vendre leur foin et leur grain, un grand chiffre d'affaires a été fait durant la dernière saison. Les établissements de l'agence sont situés près de cet endroit.

L'endroit où les sauvages ont commencé à cultiver est depuis le sud des quartiers généraux de l'agence, jusqu'au point sud et est de la voie Chokio. Ce district a été divisé pendant la dernière saison en terrains de 160 acres. Le grain peut être envoyé directement du moulin à battre à l'élévateur ou aux chars, comme on le désire.

La réserve est composée de prairie ondulée et de colline non boisée, et outre la rivière du Vieux, il y a de nombreux petits ruisseaux et sources dispersés sur la réserve, fournissant un fort approvisionnement d'eau pour le bétail et pour les autres besoins, en faisant ainsi l'un des plus beaux districts à pâturages et de culture du sud de l'Alberta.

Population.—La population de cette réserve est de 462 âmes, dont les détails se trouvent dans le rapport.

Santé et hygiène.—La santé de la bande, pendant l'année dernière, a été assez satisfaisante. Il n'y a eu aucun cas de maladie infectieuse. Ces cas dont les résultats sont fatals étaient causés, en partie, par la tuberculose. Au printemps, il y a

nettoyage général autour des maisons, et les déchets sont brûlés. Durant l'été tous vivent sous la tente.

Occupations.—L'occupation principale a été l'élevage des bêtes à cornes et des chevaux; il y a une tendance à augmenter la culture du grain, et les résultats ont été encourageants. Pendant l'année dernière une grande étendue de terre a été faite.

Bétail.—L'année précédente a été très favorable pour le bétail; l'élevage du veau a été bon; et les pertes minimes. On a pu se procurer du bœuf facilement durant tout l'hiver.

Instrument aratoires.—On prend bien soin des instruments aratoires, et une quantité suffisante d'instruments de travail furent achetés durant la dernière partie de l'année passée, à l'exception de la charrue à vapeur.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a un effort général vers l'amélioration, dans la construction et la culture. Une grande étendue de terre fut défrichée pendant la dernière saison, dont une partie a été ensemencée en blé; 48 livres d'avoine "Regenerated Abundance", fournies par le département, furent semées sur la nouvelle terre et rapportèrent 84 boisseaux (mesurés) d'avoine, qui furent gardés comme semence.

Les Piégans, en général, sont très industrieux et progressifs.

Tempérance et moralité.—L'intempérance et l'immoralité sont plutôt l'exception que la règle. Il n'y a pas de doute que la sévère punition infligée à ceux qui vendent les liqueurs fortes a pour effet de diminuer l'usage des boissons.

J'ai, etc.,

E. H. YEOMANS,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ALBERTA,
AGENCE LAC LA-SELLE,
LAC LA-SELLE, 25 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les affaires de cette agence pour l'année finissant le 31 mars 1910.

BANDE LAC LA-SELLE, N° 125.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation des Cris.

Réserve.—Cette réserve située dans les townships 57 et 58, rangs 10, 11 12 et 13 à l'ouest du 4e méridien, et comprenant la réserve Plume-Bleue, l'unissant à l'ouest, a une étendue de 82,560 acres. La plus forte partie du terrain est de bonne qualité, et propre soit à la culture ou à l'élevage. Il y a beaucoup de foin; l'eau et le combustible sont profitables.

Population.—La population, comprenant la bande Plume-Bleue, n° 127, est de 262.

Santé et hygiène.—En général la santé de ces sauvages a été bonne durant l'année. Les précautions sanitaires qui consistent à nettoyer les maisons et brûler tout ce qui se trouve autour, ont été observées.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture, d'élevage de bestiaux et travaillent pour les colons dans le voisinage de la réserve. Quelques-uns d'entre eux augmentent leurs revenus en vendant du foin aux colons du voisinage.

Bâtiments.—La majeure partie de ces sauvages possède des maisons confortables et de bonnes étables pour leur bétail.

Bétail.—Le bétail appartenant à ces sauvages a été bien soigné durant l'année dernière.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont bien pourvus d'instruments aratoires et en ont bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez travailleurs, mais ils n'ont pas fait de progrès marquants cette année.

Tempérance et moralité.—Le caractère moral de ces sauvages est très bon. Personne ne s'est énivré durant l'année.

BANDE DE JAMES SEENUM, N° 128.

Tribu ou nation.—Cette bande appartient à la nation des Cris.

Réserve.—Cette réserve est située sur les rives est des lacs Bon-Poisson et Poisson-Blanc, dans les townships 61 et 62, rangs 12 et 13 à l'ouest du 4e méridien. Elle possède une étendue de 11,200 acres. Etant montagneuse et accidentée elle est surtout destinée à l'élevage du bétail.

Population.—La population de cette bande est de 331.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été très bonne durant l'année. Les précautions hygiéniques ordinaires ont été prises.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont l'élevage des bestiaux, la chasse et la pêche. Ils font aussi un peu de culture.

Bâtiments.—Ces sauvages ont de bonnes maisons, et des étables chaudes pour leur bétail.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires et en prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande sont observateurs de la loi et très industrieux. Ils ne font pas beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—Aucun cas d'entempérance ne fut remarqué durant l'année. Ils ont de très bonnes mœurs.

BANDE DU LAC-LA-BICHE, N° 129.

Cette bande appartient à la nation crie. Ils sont au nombre de 13. Ils vivent de chasse au fusil et à la trappe, de pêche et travaillent sur la rivière Athabaska.

BANDE DE CHIPEWYAN, N° 130.

Ces sauvages appartiennent à la tribu Chipewyan. Ils demeurent au lac du Cœur, 20 milles à l'est du lac La-Biche. On compte 85 personnes. Ils vivent de chasse au fusil et au piège, et de pêche.

BANDE DU LAC-DU-CASTOR, N° 131.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de nation des cris.

Réserve.—Cette réserve est située dans les cantons 65 et 66, rang 13, à l'ouest du 4e méridien. Elle contient 23,461 acres. Elle est propre à l'élevage des bestiaux et la culture sur une petite échelle.

Population.—La population de cette bande est de 107.

Occupations.—Ils vivent principalement de chasse au fusil et au piège et de pêche. Quelques-uns d'entre eux commencèrent à cultiver l'année dernière et firent des progrès satisfaisants. Ils reçurent de l'aide du ministère cette année sous forme de bœufs de traits, harnais et outils et quelques vaches à lait.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et ont de bonnes mœurs.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

A cause du printemps tardif la récolte du grain a été très maigre, et la qualité inférieure. Cependant, les sauvages y remédièrent en récoltant une grande quantité de foin qui fut vendu un bon prix. Un grand nombre de malades du dehors furent traités à l'hôpital durant l'année. Mademoiselle Gordon, la garde-malade en charge, a été infatigable et très dévouée en vaquant à ses devoirs très multiples. Je regrette de dire que les sauvages refusent encore d'aller à l'hôpital se faire soigner, et ne semblent pas apprécier les bénéfices qu'une telle habitude devrait leur procurer. On a agrandi la maison de l'agent, et des fondations en pierre furent construites sous les charpentes des bâtiments des quartiers généraux de l'agence.

J'ai, etc.,

J. BATTY,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ALBERTA,
AGENCE DES SARCIS,
CALGARY, 11 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les affaires de cette agence pour l'année finissant le 31 mars 1910, ainsi qu'un tableau statistique et une liste des biens de l'Etat confiés à ma garde.

Tribu ou nation.—Les Sarcis appartiennent à la tribu du Castor ou race Athabascane de l'extrême nord, et qui sont répandus entre l'Alaska et le Mexique. Ils sont aussi alliés aux Navojoes et aux Apaches du sud. Leur langage est distinct, il a un son guttural particulier et très peu de personnes en dehors de la tribu peuvent l'apprendre. Avant d'appartenir à la réserve, ils étaient très souvent en guerre avec les autres bandes, ce qui fut une cause de diminution de leur population. Ils ont conservé plusieurs particularités, et quelquefois il est très difficile de traiter avec eux.

Réserve.—Cette réserve comprend le township 23, rangs 2, 3 et 4, à l'ouest du 5e méridien principal, et contient une étendue de 69,120 acres. La terre est généralement ondulée, et dans quelques parties est propre à la culture du grain, tandis que la partie ouest ne peut pas être surpassée comme enclos pour le bétail.

Population.—Aux derniers paiements (17 novembre 1909) la population était de 211, une augmentation de 14 sur l'année dernière.

Santé et hygiène.—En général la santé de cette bande est bonne. Quelques-uns sont atteints de tuberculose. Aucune épidémie n'a éprouvé la réserve durant l'année dernière. On porte beaucoup d'attention aux règlements fournis par le ministère, concernant l'hygiène, et les sauvages deviennent, j'ai le plaisir de le dire, de plus en plus soigneux à les observer.

Occupations.—L'élevage des bestiaux, la culture du grain, la culture potagère et la récolte du foin sont les principales industries, et le nombre des sauvages qui se livrent à ces travaux augmente chaque année. De plus, ces gens s'occupent durant toute l'année à travailler pour les colons blancs et à vendre du foin et du bois aux gens des villes.

Bâtiments.—Quelques nouvelles maisons et étables ont été bâties cette année, les toits de quelques-unes sont peinturés et couverts en bardeaux, tout cela leur ouvrage.

Bestiaux.—L'industrie la plus importante est l'élevage et je suis heureux de dire que les sauvages augmentent leurs troupeaux, et sont plus intéressés à cela qu'auparavant. L'introduction des taureaux de bonne race et d'étalons sur la réserve depuis quelques années se fait sentir, et les troupeaux se sont beaucoup améliorés en qualité aussi bien qu'en nombre.

Instruments aratoires.—Chaque année les sauvages se pourvoient d'instruments et de machines, et ils sont plus capables de s'en servir et en prendre soin qu'autrefois. Ils se procurent maintenant ces choses avec leur argent, et de ce côté ils sont aussi confortables et prospères que leurs voisins les blancs.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages, comme la majorité, sont naturellement indolents, même les plus industrieux demandent une constante surveillance. Somme toute, j'ai le plaisir de dire qu'un progrès considérable est remarquable et plusieurs améliorent leur condition, prospèrent chaque année et deviennent plus sûrs d'eux-mêmes.

Tempérance et moralité.—Les Sarcis ont une grande faiblesse pour la boisson, qu'ils peuvent facilement se procurer à Calgary. Le trafic, cependant, a considérablement diminué durant l'année dernière.

J'ai, etc.,

A. J. McNEILL,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ALBERTA,
RÉSERVE DE STONY, MORLEY, 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice finissant le 31 mars 1910, ainsi que le rapport statistique et l'inventaire des propriétés de l'Etat.

Réserve.—La réserve de Stony, de 69,720 acres, est située au pied des Montagnes Rocheuses, environ 40 milles à l'ouest de Calgary sur la ligne du chemin de fer Canadien-Pacifique. Elle est divisée par la rivière à l'Arc; la bande de Peter Wesley établie sur la côte nord, les bandes de Moïse Patte d'Ours et Jonas Deux Jeunes Gens sur le côté sud de la rivière. La station Morley est à environ un demi-mille des quartiers généraux de l'agence. A l'exception du coin sud-est, presque toute la réserve est montagneuse et rocailleuse, une grande partie est couverte de bois.

Ces sauvages sont de race Stony, une division de la famille des Sioux, à l'exception de quelques Cris qui se sont alliés par mariage avec les premiers et se sont établis dans la tribu.

La population se divise comme suit: la bande de Patte-d'Ours, 257; bande de Peter Wesley, 291; bande Ciniguay ou Jonas deux Jeunes Gens, 119; un total de 667 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été très bonne, excepté les scrofules et la consomption qui en font mourir plusieurs chaque année.

On ne soigne pas à l'hôpital, mais la garde-malade visite tous les malades de la réserve.

Les précautions hygiéniques ordinaires ont été prises dans toutes les maisons sauvages, et toutes les saletés enlevées et brûlées chaque printemps.

Occupations.—Les sauvages élèvent des bêtes à cornes et des chevaux, coupent, transportent des billes à la scierie, du combustible, des poteaux, et des perches sur les trains à Morley et Ozada, voie d'évitement située à 7 milles à l'ouest de Morley. Outre

leur travail à certains endroits en dehors de leur réserve, ils coupent et transportent du bois aux fours à chaux de Kananaskis et à Exshaw.

Comme à l'ordinaire l'automne dernier les sauvages étaient allés chasser, mais l'industrie du bois seulement leur a procuré un profit de $14,084.77 qui leur a été payé comptant. Leurs gains provenant des différentes industries sont chiffrés à $34,342.77 à part des sommes gagnées dans le sud de l'Alberta et ailleurs, dont on ne peut obtenir le montant.

Bâtiments.—Plusieurs bâtisses ont été construites et réparées, et la plupart sont propres et confortables.

Bétail.—L'élevage des bestiaux est l'une des principales industries sur cette réserve. Les bêtes à cornes et les chevaux donnent de bons profits, mais je regrette que les sauvages ne prêtent pas assez d'attention aux bêtes à cornes. Ils préfèrent les chevaux qui se tirent mieux d'affaire sans avoir à récolter le foin.

Il y a bien quelques exceptions, mais il serait préférable d'en voir un plus grand nombre s'occuper de leurs bêtes à cornes.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont acheté avec leur argent 7 wagons, 2 faucheuses et râteaux, 5 attelages doubles, 1 charrue, 1 traîneau, 2 herses, à part d'autres articles indispensables pour leurs maisons. Ils ont bien soin des objets qu'ils possèdent.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages s'améliorent sur plusieurs points comme on le voit par leur gain, ce qui les rend plus confiants en leurs propres forces. Ils sont observateurs de la loi, prospères et ils dépensent leur argent d'une façon judicieuse.

Tempérance et moralité.—Ils sont en général tempérants, très peu de cas d'intempérance me furent rapportés.

Je suis peiné de dire que leur caractère moral ne s'améliore pas.

J'ai, etc.,

T. J. FLEETHAM,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ALBERTA,
INSPECTION D'ALBERTA,
DAIM-ROUGE, 23 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les matières concernant les sauvages, pour l'année finissant le 31 mars dernier.

Le territoire à inspecter comprend huit agences: Piégan, du Sang, Sarcis, Pieds-Noirs, Stony, Hobbema, Edmonton, et le lac La-Selle.

Trois inspections complètes d'agences seulement furent faites durant l'année, ce sont; Piégan, lac La-Selle et Stony. Le reste de mon temps fut employé à acheter du bétail pour différentes réserves, à présider des ventes de terres abandonnées des sauvages, inspecter des bâtisses en construction à l'agence Hobbema et plusieurs autres occupations.

AGENCE PIÉGAN.

Une inspection partielle de cette agence fut faite durant le mois de mai, et fut terminée en juillet.

Le parti comprend maintenant MM. E. H. Yoemans, agent; Wm Black, commis; John Grant, fermier, et deux sauvages remplissant les fonctions de bouvier et d'interprête.

Durant le mois d'août dernier ces sauvages abandonnèrent 23,000 acres de leur réserve au nord de la rivière du Vieux. Une partie de cette étendue fut vendue durant le mois de novembre, et on a commencé à se livrer résolument à la culture et aux améliorations. La partie non vendue du terrain abandonné ci-haut mentionné va être de nouveau offerte en vente à l'encan public le 15 juin prochain. La réserve contenait environ 116,000 acres et il reste encore 93,000 acres, ou près de 200 acres pour chaque homme, femme ou enfant appartenant à la bande.

Les conditions actuelles à cet abandon sont que 30 pour cent de la somme reçue pour la vente de la terre seront employés à acheter des chevaux de ferme et des instruments modernes avec lesquels ceux de la bande qui désireront travailler puissent le faire aussi bien que possible. Ils ont maintenant une machine de 36 chevaux-vapeur qui broie 25 acres de terre par jour, et l'étendue totale que l'on espère voir mettre en culture par chaque sauvage cete saison est de: 300 acres semées de mil, 500 acres d'avoine, et environ 800 acres de blé d'hiver. Environ 20 sections de la meilleure terre arable sur cette réserve ont été subdivisées en quarts de section et les plus aptes à la culture se sont établis sur ces divisions en vue d'en faire leur demeure future, et ils utilisent la partie non subdivisée de la réserve comme pâturages pour leurs troupeaux de bêtes à cornes et leurs chevaux.

La passe Nid-de-Corbeau une partie du Pacifique-Canadien traverse la réserve. On a l'intention de construire deux élévateurs modernes à grain en différents points de ce chemin de fer sur la réserve, ce qui facilitera aux fermiers sauvages les moyens de livrer leur grain directement du moulin à battre à leurs élévateurs.

Soixante pour cent de la somme totale reçue pour la terre déjà mentionnée doivent être placés, et l'intérêt qui en reviendra sera employé à éteindre les dépenses du labourage, du hersage, du travail des élévateurs durant la saison, et autre travail de ce genre; la balance sera destinée à vêtir les membres âgés et infirmes de la bande, et acheter du bœuf et de la farine.

Les membres de la bande qui firent aboutir cette vente de terrain voient avec enthousiasme les bénéfices que cela rapportera à chaque membre de la bande, en pourvoyant chaque homme compétent d'instruments aratoires, avec lesquels ils n'espèrent pas seulement donner plus de valeur à la partie de terre qui leur reste, que toute l'étendue qu'ils possédaient auparavant, mais outre cela, les délivrer de leur dépendance envers les contribuables.

Une bâtisse de 40 x 60 pieds a été élevée pour abriter les instruments aratoires dont on ne se sert pas, et les sauvages font maintenant des clôtures pour protéger leurs récoltes. La construction et le matériel pour la clôture ont été payés avec l'argent provenant de la vente de la terre.

Les bâtisses de l'agence demandent des réparations, et le travail de l'agence se fait avec satisfaction.

L'AGENCE DES GENS-DU-SANG.

Les Gens-du-Sang commencèrent à cultiver pour de bon il y a 3 ans, et à la dernière saison ils battirent 37,000 boisseaux de grain. Ce grain appartenait à 28 individus, et comme il y a cinq fois autant d'hommes capables de travailler la terre dans la bande des Gens-du-Sang, il est probable que cette bande de sauvages puisse récolter un quart de million de boisseaux de grain d'ici à dix ans.

Ces sauvages possèdent maintenant deux charrues à vapeur; la deuxième a été achetée dernièrement et payée avec leur argent et à leur demande. Quand il fut question pour la deuxième fois d'employer les fonds de la bande à se procurer des machines perfectionées pour la culture on rencontra beaucoup d'opposition de la part des membres arriérés de la bande. Ils soutinrent que c'était leur propre argent et que celui-ci

devrait être divisé également entre les sauvages qui le dépenseraient de la manière que chacun l'entendrait. Heureusement le meilleur parti l'emporta, et les fonds de la bande ne furent pas divisés et dissipés dans l'espace d'un mois ou même moins de temps, et maintenant on s'aperçoit des résultats de la sagesse d'avoir employé l'argent à l'achat des instruments aratoires, et je suis persuadé que la majorité de la bande le reconnaît.

L'industrie du bétail est également florissante sur cette réserve, et le troupeau compte maintenant environ 7,000 têtes.

Une des causes du peu de progrès que font ces sauvages est la facilité avec laquelle ils peuvent se procurer des liqueurs fortes, et je regrette de constater que trop de personnes de cette bande et des autres dans cette division sont détournés de la voie du progrès par cette mauvaise habitude.

M. R. N. Wilson, est l'agent, et c'est dû à son influence si ces sauvages cultivent et sont parvenus à faire l'élevage des bestiaux sur une si haute échelle ces dernières années.

AGENCE DES SARCIS.

La réserve des Sarcis est située à quelques milles de la ville de Calgary. La réserve comprend trois townships ou 108 milles carrés. La bande compte environ 210 âmes.

M. A. J. McNeill est l'agent, et il a été habilement secondé dans son travail par M. Gordon, le commis et par M. Hudson, le fermier.

Si ces sauvages n'ont pas rétrogradé, ils n'ont pas non plus avancé d'une manière remarquable. M. McNeill a été dangereusement malade l'hiver dernier, et les sauvages profitant d'une surveillance moins sévère se sont beaucoup enivrés. A la demande de M. Gordon qui remplaçait M. McNeill lorsqu'il était malade, j'ai visité la réserve et mis fin à cette extravagance en en envoyant quelques-uns en prison et en déclarant coupables quelques fournisseurs d'alcool. Aussi longtemps que les blancs seront pénétrés de l'idée que les sauvages ne sont bons que pour des parades, et danser des anciennes danses, etc., aux expositions, et en un mot, que pour servir d'attraction aux expositions et comme sujets pour les vues animées, autant de temps faudra-t-il pour les acheminer sur les sentiers du progrès et de l'honnêteté. Les raisons que je viens d'énumérer sont la cause que les Sarcis sont en arrêt sur la voie du progrès.

L'AGENCE DE STONY.

La réserve de Stony est située sur la ligne principal du chemin de fer Pacifique-Canadien, environ à mi-chemin entre Calgary et Banff.

Cette réserve n'est pas propice à la culture du grain, la raison étant que les gelées d'été y sont fréquentes et le grain et les pommes de terre mûrissent rarement. Elle est, cependant, un bon terrain pour le bétail, meilleure toutefois pour l'élevage des chevaux et des bêtes à cornes.

Au mois de décembre dernier on fit une inspection de cette agence et réserve. M. T. J. Fleetham est l'agent, et j'ai trouvé que le travail de bureau et de la réserve a été très bien fait. Les bâtisses de l'agence avaient besoin de réparations et tous les alentours étaient propres et bien tenus.

Les sauvages Stony gagnent leur argent à faire l'élevage des bestiaux, à vendre le combustible, à travailler pour les blancs du voisinage, et à chasser.

Un hôpital fut ouvert ici il y a environ quatre ans, et il fut fermé l'année dernière parce que les sauvages refusèrent d'y aller, on croyait qu'ils le feraient lorsqu'il fut commencé.

L'AGENCE DES PIEDS-NOIRS.

Cette agence est sise sur la réserve des Pieds-Noirs, et juste au sud de la ville Gleichen. La réserve comprend 470 milles carrés ou plus de 300,000 acres. La bande compte environ 800 âmes. Il y a ainsi environ 375 acres de terre pour chaque homme,

femme ou enfant de la bande. La ligne principale de chemin de fer du Pacifique-Canadien forme la limite nord de cette réserve.

Quoique ces sauvages soient riches en terres, ils sont pauvres en instruments pour en cultiver même un petit espace. Il serait bien plus avantageux pour eux d'abandonner une partie de leur terre, et par ce moyen se procurer un nombre suffisant d'accessoires de culture, afin de faciliter à ceux qui sont disposés et capables de cultiver les moyens de cultiver séparément une étendue raisonnable de terre arable que la bande possède en commun. Il y a à l'heure actuelle un mouvement chez les jeunes membres de la tribu dans cette direction, et c'est mon opinion que l'époque n'est pas éloignée où les jeunes gens et d'autres aussi disposés au progrès mettront ce projet à exécution.

Moins de 50,000 livres de bœuf furent distribuées gratuitement à cette bande durant l'année dernière. Les plus capables se pourvoient maintenant, les vieillards et les infirmes seuls furent secourus.

Ces sauvages gagnent suffisamment d'argent dans les mines de charbon, par l'élevage des bêtes à cornes et des chevaux, par la récolte du foin, en chargeant du sable et du gravier, par le transport et le travail journalier de toutes sortes, pour faire face à leurs dépenses. Il y a à peine dix ans qu'on donnait à chaque personne environ une livre et un quart de bœuf, et c'était l'impression d'alors que les Pieds-Noirs ne seraient jamais dans la position de subvenir à leurs besoins et resteraient toujours un fardeau pour le pays.

M. J. H. Gooderham est le directeur et l'inspecteur de cette agence.

Les bâtiments de l'agence et de la ferme sont en parfait état, et les petits bois plantés il y a dix ans, touchant les quartiers généraux, font l'admiration de tous ceux qui les voient.

L'AGENCE DE HOBBEMA.

Cette agence comprend les réserves de Louis-Bull, de Peau-d'Hermine, de Samson et de Montana ou Bob-Tail.

Le Calgary et Edmonton, une branche du chemin de fer Pacifique-Canadien, traverse les trois dernières réserves.

Durant la dernière année les quartiers généraux sur la rivière Bataille furent occupés par M. Lucas, fermier, et l'agent prit possession des constructions nouvelles et commodes près de la route d'Hobbema. Les nouveaux quartiers-généraux occupent une position plus commode pour poursuivre les travaux et, en outre, plus facile d'accès pour tous ceux qui ont des affaires à traiter à l'agence.

Les Louis-Bull, Samson et Montana abandonnèrent des portions de leurs réserves il y a environ dix-huit mois, et certaines parties de ce terrain furent vendues à l'encan public au mois d'octobre dernier.

Je ne crois pas que les sauvages d'aucune de ces bandes progressent autant qu'ils en ont l'avantage, s'ils étaient disposés de le tenter. Ils font un peu de culture mais de qualité inférieure. Les anciens champs sont infestés de plantes nuisibles et un changement radical dans la méthode de culture est absolument nécessaire avant qu'un résultat appréciable puisse se faire voir sur aucune des quatre réserves de l'agence. Quoiqu'on leur ait enseigné à plusieurs reprises la meilleure manière de cultiver et de prendre soin de leur bétail, ils se considèrent les meilleurs juges en la matière et agissent en conséquence.

M. Geo. G. Mann est l'agent et l'inspecteur des quatre réserves.

L'AGENCE EDMONTON.

Cette agence comprend les réserves d'Enoch, d'Alexandre, de Michel, de Joseph et de Paul.

Les quartiers-généraux de l'agence sont situés sur la réserve d'Enoch, et à environ 10 milles au sud-est d'Edmonton

Il y a deux ans les gens de la bande d'Enoch renoncèrent à environ 6,000 acres de terre situées dans la partie est, et au mois de juin dernier cette terre fut vendue à l'encan public, et ils réalisèrent environ $115,000.

Auparavant ils abandonnèrent près de 10,000 acres, et ils eurent approximativement $240,000 à leur crédit. Maintenant avec l'argent prêté et la somme qui leur est due sur les paiements arriérés pour les dernières terres abandonnées et vendues au mois de juin dernier, l'intérêt qui provient du tout leur assure un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins et de plus, chaque homme valide de la bande possède un nombre raisonnable de bons instruments aratoires lui permettant de cultiver chez lui. Outre les pensions, etc., garanties à ces sauvages, ils n'ont besoin d'aucune assistance des contribuables.

Quoique n'ayant pas visité cette agence, ni les réserves durant la dernière année, j'ai été informé par l'agent, M. Verreau, que les sauvages d'Alexandre ont fait certaines améloirations dans la manière de cultiver, que les sauvages de Michel ont assez progressé, et que les Paul et Joseph sont demeurés stationnaires.

L'AGENCE DU LAC-LA-SELLE.

Cette agence y compris les réserves furent visitées au mois de septembre dernier.

La résidence de l'agent a subi des réparations nécessaires et des fondations de pierre furent complétées ou presque, sous le magasin, la remise à voitures et le bureau. Une nouvelle ferme près des quartiers-généraux de l'agence fut habitée, et on a commencé à bâtir une nouvelle maison pour l'interprète. Un nouveau moulin à farine fut élevé il y a un an et fonctionna pendant quelque temps. La perte partielle de la récolte du blé en 1908 diminua l'utilité du moulin pour les sauvages de la colonie.

J'ai délimité il y a quelques années la nouvelle réserve située juste au sud du lac du Castor et environ 75 milles au nord des quartiers-généraux de l'agence sur la réserve du Lac-la-Selle.

La situation est excellente car il ya du poisson dans le lac, des matériaux en abondance pour la construction, assez de gibier, quelques très bonnes prairies à foin et beaucoup de terre pour la culture des pommes de terre et des racines.

Les sauvages du Lac-du-Poisson-Blanc n'ont fait aucun progrès. Un bon nombre de champs n'ont pas été cultivés ni ensemencés et les clôtures furent employées comme bois de chauffage ou bien elles sont en très mauvais état. Ces sauvages semblent être sous l'impression que le gouvernement est obligé de leur procurer le nécessaire pour vivre et ne doit pas leur ordonner ou conseiller de quelle manière ils doivent prendre soin de leur bétail ou cultiver. On tue tant de jeunes animaux et de femelles qu'il est impossible que le nombre augmente; cette industrie ne rapporte pas aux sauvages le profit qu'ils devraient en retirer s'ils suivaient les instructions de ceux qui sont plus experts qu'eux.

M. Vincent Smith était le fermier en charge lorsque j'ai fait l'inspection. M. Smith a démissionné au mois de décembre, et maintenant M. A. W. Perry, fermier à la réserve de Peau-d'Hermine pendant plusieurs années, est en charge ici.

Je ne croyais pas que les sauvagees de la réserve du Lac-La-Selle n'avaient fait aucun progrès. La perte de la récolte pendant une couple d'année avait apparemment semblé les décourager et un bon nombre de champs autrefois en culture ne furent pas cultivés. Ces sauvages tuent aussi un nombre considérable de femelles et de jeunes animaux, contrairement à l'avis de ceux qui ont à cœur de faire réussir ces sauvages.

M. J. Batty est l'agent en charge à l'agence du Lac-La-Selle.

J'ai, etc.,

J. A. MARKLE,
Inspecteur des agences des Sauvages.

OTTAWA, 30 décembre 1909.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur les affaires du traité n° 8, pour l'année 1909.

J'ai quitté Ottawa le 23 avril pour mon voyage annuel au traité n° 8. Je suis arrivé à Edmonton le 28 et me suis arrangé pour me rendre à Athabasca-Landing. A cause des bâtisses en construction sur les lignes du chemin de fer, les attelages étaient rares et difficiles à se les procurer. J'ai été obligé de télégraphier à Athabasca-Landing pour qu'on vienne me rencontrer à Edmonton avec des charrettes, c'était l'endroit le plus près où l'on pouvait se les procurer.

A cause du retard de la saison et comme la rivière était encore gelée, j'ai cru bien faire de rester à Edmonton jusqu'à ce qu'elle fût débarrassée de la glace.

Partant de cet endroit le 10 mai avec deux attelages, je suis arrivé à Athabasca-Landing le 12. Il semblait que la glace était toute partie; mais le jour suivant elle commença de nouveau à descendre, et continua ainsi jusqu'au samedi à midi.

Le seul moyen de transport consistant en un petit yatch à gazoline appartenant au ministère des Travaux publics, que j'ai pu utiliser en télégraphiant à M. Amyot, l'ingénieur civil à Calgary, recevant la permission de m'en servir.

Nous sommes partis samedi soir, remontant la rivière jusqu'à la jonction de la rivière du Petit-Eclave. Ici nous avons été obligés de laisser le yacht et de continuer par terre. Nous nous sommes procuré quelques chevaux de prairie et des charrettes, et nous cheminâmes le long de la rivière et du lac. Rendus là il fallut constater qu'il était encore couvert de glace et pas assez sûr pour nous y aventurer; il nous a fallu continuer notre route sur une longueur de 90 milles par d'affreux chemins de roc, de cailloux et de boue. A cause de la pluie, de la neige et de la gelée sortant de la terre, l'état des routes était affreux et impassable en en faisant le pire chemin que j'aie parcouru depuis dix ans que je visse dans ce pays. Nos chevaux étaient affaiblis, exténués et le fourrage rare, mais nous avons voyagé quand même sur le roc et la terre molle jusqu'au poste du Petit lac de l'Esclave, où nous arrivâmes le 26 mai.

Nous sommes partis le jour suivant avec de nouveaux chevaux, pour la traverse de la rivière La-Paix. La partie ouest de cette route était tellement détrempée et la glaise si collante qu'il a fallu ajouter un attelage de plus afin de faire avancer notre bagage. Nous arrivions le 31 qui était je crois une bonne date, vu l'état de la route. Ici nous avons campé une couple de jours, atendant le bateau pour la Baie-d'Hudson. Vu la saison tardive, j'ai trouvé que nous serions en retard de huit ou dix jours, alors j'ai été obligé de faire des arrangements avec Révillon Frères, à la Traverse de la rivière La-Paix, pour transporter le Dr Donald jusqu'à Saint-Jean, avec sa selle et ses chevaux de bât. Il y a eu 5 naissances et 5 décès constatés ici.

Le reste de l'expédition partit pour Dunvegan, où nous arrivions le 7 juin et où nous fîmes des paiements. Les sauvages de cet endroit ont beaucoup de misère durant l'hiver et le printemps, vu la rareté des animaux à fourrure, et on n'a pas trouvé un seul orignal. L'hiver dernier a été le plus dur qu'ils aient eu depuis quelques années, quoique le chef ait dit avoir vu plus de traces d'animaux cette année que les deux ou trois années précédentes. Ils ont un grand désir de cultiver, mais comme ils ne sont pas vigoureux ni très intelligents, je me suis efforcé de leur persuader de faire du jardinage en premier, comme de cultiver les légumes, etc.; ce qui augmenterait leur nourriture. Je leur ai annoncé, s'ils se décidaient à faire cela, que le département leur fournirait le nécessaire en graines et outils de jardinage. Ils n'ont

pas de bestiaux, mais possèdent quelques chevaux, et si on leur donnait une charrue ils pourraient préparer leur terre pour leurs jardins. Je conseillerais donc que quelques graines et des instruments de jardinage leur soient fournis la prochaine saison. La position de ces sauvages est singulière. Ils ont une contrée très propre à l'agriculture, mais n'ont aucun lac poissonneux; il arrive donc que si la chasse leur fait défaut, ils sont complètement dans la disette, n'ayant pas de poisson pour leur servir de nourriture. Deux naissances et 2 décès furent constatés.

J'ai renvoyé mes conducteurs d'attelage de Dunvegan, et j'ai construit un radeau assez grand pour notre bande, pour descendre la rivière jusqu'à la traverse de la rivière La-Paix.

Nous sommes arrivés à la bande Duncan Testawit le 9 juin, et nous avons trouvé que ces gens n'avaient pas aussi bien travaillé que les années précédentes; leur excuse fut qu'ils avaient été obligés de chasser pour leur nourriture jusqu'à une époque trop avancée pour pouvoir ensuite ensemencer. Cependant quelques-uns avaient de très bonnes récoltes cette saison. Ils étaient bien découragés l'année dernière, mais deux ou trois années auparavant ils avaient très bien réussi. J'ai essayé de les faire travailler de la même manière que les colons blancs leurs voisins. Ils ont un bon nombre de bêtes à cornes et une bonne espèce de chevaux sauvages, et s'ils comptaient plus sur eux-mêmes et demeuraient plus près de leurs fermes, c'est mon opinion qu'ils vivraient mieux, et parviendraient ou seraient bien près de se soutenir par eux-mêmes.

J'ai fait agrandir le radeau ici, et je suis parti le 11 pour Vermillon. Nous avons franchi la rivière sans arrêt, arrivant le 14 et trouvant presque tous les sauvages. A cet endroit 1 naissance et 3 décès furent constatés.

Les Esclaves ont eu un hiver très dur, à cause du manque d'animaux à fourrure, l'orignal étant très rare dans cette section de la contrée. Je crois que ces sauvages sont obligés de venir de trop loin pour recevoir leurs paiements annuels, car la distance est plus de 100 milles, et le route est très mauvaise à cette époque de l'année. Je suggérerais qu'en faisant les changements du traité des paiements, l'agent devrait s'arranger pour les rencontrer à la rivière au Foin, environ 100 milles au nord de Vermillon. Il me semble que c'est une fatigue inutile à imposer à tant de gens en leur faisant franchir une telle distance pour l'unique raison de recevoir leur paiement. Le rapport indique 4 naissances et 6 décès ici.

Dans le district Vermillon, le nombre de la plus grande bande que l'on a payé est 306. Le chef m'a dit qu'ils avaient leur poste de commerce à la rivière au Foin avec la compagnie de la Baie-d'Hudson et Révillon Frères; mais la distance est si grande qu'il considère cela comme une grande fatigue. Il me serait impossible de faire ce trajet en moins de dix ou douze jours, et cela changerait la date de mes paiements dans les autres endroits. Je crois, cependant, qu'on pourait arranger cela pour qu'ils soient payés dans leur propre district.

La bande suivante avec laquelle nous avons traité était celle des Castors. Ils demandent une réserve particulière quelque part le long de la rive nord de la rivière La-Paix. Je leur ai dit qu'il n'y avait aucune raison de se hâter, car il se passerait plusieurs années avant que les colons blancs viennent s'établir, et je leur ai conseillé de bien choisir les terres devant former une seule réserve, que je considère préférable à une réserve en plusieurs tronçons. Le chef était de mon avis. Nous avons payé 131 sauvages. Ces gens ou plutôt les plus âgés de la bande ne goûteront pas beaucoup les travaux d'agriculture, quoique le fasse une génération plus jeune. J'ai cru qu'ils vivraient mieux en continuant la chasse qu'en cultivant, puisque les animaux à fourrure augmentent. Il y a eu 5 naissances et 2 décès constatés.

La bande suivante avec qui nous nous sommes rencontrés était celle des Cris, dont 110 reçurent leur paiement. Ces sauvages errent sur le côté sud, et ils m'ont aussi parlé, pendant les deux dernières années, de leur désir de choisir une réserve. Ils sont, comme le reste, purement chasseurs. Durant les dernières années, quelques-uns ont bâti des cabanes, mais je leur ai conseillé de cesser, car vivre sous la tente est meilleur pour leur santé. J'ai essayé de dissuader la compagnie de la Baie-d'Hudson et

les marchands d'introduire les poêles, car je crois que dans une petite hutte ces poêles ne sont pas sains, et je crois que dans plusieurs cas ils sont la cause de la tuberculose. Ces sauvages sont anxieux de recevoir des outils de jardin tels que des bêches, des râteaux, des houes, etc.; et des graines que je recommanderais au département de leur envoyer.

Nous sommes partis de Vermillon sur un bateau plat le 19 juin pour la Petite rivière Rouge, où nous sommes arrivés tard dans la soirée du lendemain. Ces sauvages ont un peu plus de succès dans la chasse que leurs voisins sur le haut de la rivière, ils sont aussi anxieux d'avoir une réserve à part; mais je leur ai dit qu'il ne leur servait à rien de se hâter, parce que les colons blancs ne viendraient pas avant quelque temps. Ils ont aussi demandé des outils de jardinage, mais ils n'ont pas de demeure fixe, ces objets leur seraient plutôt un embarras et c'est pourquoi ils serait plus avantageux pour eux de continuer la chasse, car les occasions de gagner leur nourriture de cette façon seront bien meilleures que dans la culture et le jardinage. Ils sont pas mal isolés, mais ils ont réussi à se procurer assez de viande pour la saison d'hiver. On a constaté 2 naissances et 1 décès ici.

Nous sommes partis sur un vapeur de York remorqué par le teamer *Primrose* de la Baie-d'Hudson pour Chipewyan. Les eaux de la rivière étant hautes le voyage s'est fait rapidement, et nous sommes arrivés le 22. Ici nous avons deux bandes nombreuses, les Cris et les Chipewyans. Les rentes furent payées à 231 Cris et 206 Chipewyans. Il y a eu beaucoup de maladie parmi ces gens l'hiver dernier, causée par une épidemie de grippe. On vit bien aux environs du lac Athabaska qui est renommé pour l'excellent poisson qu'il contient tel que la truite. Un certain nombre de sauvages furent incapables de chasser, ils durent par conséquent demander l'assistance des missionnaires et des marchands. Pendant mon séjour parmi eux ils me paraissaient en bonne santé. Les animaux à fourrures semblent être plus nombreux cette année, ayant augmenté en nombre. La chasse du printemps dernier au rat musqué a été très bonne, les prix furent environ trois fois plus élevés que les années précédentes, ces prix sont assez profitables aux sauvages, la viande étant bonne comme nourriture. Au printemps ils ont dû en prendre au moins 50,000. Ils devraient vivre d'une façon aisée aux alentours du lac Athabasca qui est renommé pour l'excellent poisson qu'il contient, tel que la truite et le poisson blanc.

Les Cris chassent l'orignal sur la rive sud du lac où ces derniers sont nombreux à cet endroit. Je crois que c'est le meilleur terrain de chasse de la province. C'est le rendez-vous de toutes sortes d'oiseaux aquatiques. On a constaté 15 naissances et 19 décès chez les Chipewyans, 8 naissances et 11 décès chez les Cris.

En partant d'ici nous nous sommes servi des mêmes moyens de transport pour nous rendre à Fond du Lac où nous avons trouvé les sauvages qui nous attendaient. Ils avaient fait une bonne chasse d'animaux à fourrure comme de gibier. Ils avaient une forte provision de viande de caribou et en ont expédié une quantité considérable aux autres postes pour échanger. Nous avons payé les rentes de 390 sauvages. Ils étaient tous forts et en bonne santé, le docteur Donald m'a dit qu'ils étaient les mieux portants de tous ceux que nous avons visités au nord. Les environs sont élevés, rocheux et couverts de jaquier en petite quantité, ce qui les fait paraître mélancoliques. Le pays me paraît riche en minéraux, et il est étonnant qu'il n'ait jamais été examiné à ce sujet. Ces sauvages ne possèdent ni bêtes à cornes ni chevaux, et ils font très peu de jardinage. Le transport se fait au moyen de chiens en hiver et de canots en été, 9 naissances et 3 décès furent constatés.

Partant du Fond du Lac le 29 juin, nous sommes arrivés à Smith-Landing le 1er juillet. Tous les sauvages s'y trouvaient au nombre de 226, nous les avons tous payés. L'année a été assez bonne pour eux, ils ne souffrirent d'aucun besoin et étaient en bonne santé. Le caribou était abondant et ils avaient une quantité assez considérable de viande sèche en réserve pour l'été et l'automne. Une partie de cette bande erre sur les confins du désert Barren, et ils se rencontrent très peu souvent excepté pour échanger leur fourrure. Le chef désire quelques faulx pour couper le foin, et quelques outils

de jardinage car ils voudraient faire du jardinage l'été prochain. Quelques-uns d'entre eux ont cultivé quelques pommes de terre autour de leurs cabanes. Je leur ai conseillé de continuer à vivre sous des tentes, celles-ci sont meilleures pour la santé que les cabanes, qui n'ont pas de foyer ouvert ni aucun moyen de ventilation, ces dernières sont chauffées par des poêles de tôle, et à mon opinion ils sont très malsains pour ces gens. Je crois que la grande partie de la tuberculose parmi ces gens est causée par ces lieux malpropres et malsains. Si ces cabanes étaient faites avec des âtres ouverts, le mauvais air serait chassé au dehors. J'ai suggéré de brûler ces vieilles cabanes puisque le département leur fournirait des tentes. Un vieillard m'a dit qu'il se construirait un bon chantier comme ceux du blanc. Je lui ai fait remarquer que le blanc tenait son chantier propre. Il ne voyait pas pourquoi les sauvages ne le feraient pas si le gouvernement leur fournissait le savon. Le caractère moral de ces gens est aussi bon que celui de n'importe quelle bande du district. On a constaté ici 11 naissances et 13 décès.

Nous sommes partis du Fort-Smith à bord du steamer *Mackenzie River* le 3 juillet pour nous rendre au Fort-résolution où nous sommes arrivés le 5. Il y avait peu de sauvages à ce poste à cause de la trop grande quantité de glace sur le côté est du lac. Il fut impossible aux Côtes-de-Chiens et aux Couteaux-Jaunes de se rendre avant dix ou douze jours après mon arrivée. Etant incapables de dire le jour qu'ils arriveraient, j'ai fait des arrangements avec M. Laird et le sergent Field pour aller à la rivière au Foin par le bateau, rencontrer les Esclaves à cet endroit, où ils se rendirent le jour convenu. Ils payèrent 116 sauvages, et les trouvèrent en très bonne condition. La fourrure était rare l'hiver dernier, et très peu allèrent loin, mais demeurèrent autour du lac, où ils pouvaient bien vivre de pêche. Il y eut 4 naissances et aucun décès.

Le reste de notre expédition demeura à Fort-Résolution, attendant l'arrivée des Côtes-de-Chiens et des Couteaux-Jaunes. Nous avons payé à Résolution 151 Couteaux-Jaunes, 174 Côtes-de-Chiens et 123 Chipewyans. J'ai passé environ trois semaines à attendre les sauvages et les transports pour la Baie-d'Hudson. Ici avec l'aide du docteur Rymer, nous avons été assez heureux d'amener les sauvages à brûler cinq cabanes, et comme ils avaient de bonnes tentes, je n'ai pas parlé de garnir les tentes comme c'était l'intention du département. Probablement que plus tard ils auront besoin de matériel pour les tentes, et je serai alors capable de leur en fournir. Parmi les Couteaux-Jaunes 3 naissances et 9 décès furent constatés, les Côtes-de-Chiens 7 naissances et 2 décès, les Chipewyans 6 naisances et 4 décès.

La Mission catholique romaine a construit un superbe pensionnat et une école, la meilleure de la partie nord. Cet établissement magnifique est situé sur des baies profondes du Grand lac de l'Esclave. Il est bâti d'après un plan moderne et chauffé par des fournaises à air chaud. De très beaux jardins l'entourent, et suivant toutes les apparences, c'est une des plus belles proprités de la contrée. J'ai visité cette école et j'ai trouvé que les enfants donnaient satisfaction. Ils sont bien portants, confortablement vêtus et bien nourris.

Permettez que je fasse remarquer ici que le docteur Rymer s'est montré très énergique en s'occupant des conditions hygiéniques des sauvages, et il a été très heureux dans ses efforts pour amener les sauvages à démolir quelques-unes de ces habitations malsaines. Je crois que le département devrait reconnaître les services rendus aux sauvages dans cette partie de la contrée, et je recommanderais fortement qu'on le fît.

Nous sommes partis de Résolution le 28 par le vapeur *Mackenzie River* et nous sommes arrivés à Fort-Smith le lendemain soir. Nous avons traversé le pont pour nous rendre à Smith-Landing où nous sommes arrivés le lendemain à midi. Nous y avons campé jusqu'au 3 août, attendant les voitures de marchandises. Reprenant notre route en remontant la rivière, nous sommes arrivés à Chypewyan par le vapeur *Graham* le 4, à 2.30 p.m. Ici nous avons été retardé toute la journée, à cause du vent qui nous empêchait de traverser le lac Athabaska. Nous sommes partis de Chipewyan le 6 à 3 a.m., et nous sommes arrivés à Fort-McMurray à 4.30 p.m., dimanche le 8. Nous

avons payé le traité le lundi 9, trois jours plus tôt que le temps fixé parce que les sauvages étaient tous présents. Ici nous avons payé 130 Cris et Chipewyans et environ 16 vagabonds qui venaient des deux côtés de la rivière Athabaska et n'ont pas de demeure fixe. Parmi ces bandes 8 naissances et 5 décès furent constatés.

Nous avons laissé le Fort-McMurray le 10 par bateau modèle et bacs. Ce fut la partie de notre voyage la plus lente, étant impossible de faire plus de 8 ou 10 milles par jour. Il y a environ 100 milles de rapides sur la rivière Athabaska.

Nous sommes arrivés au portage Pélican, où il nous a fallu attendre 6 jours pour nos transports. Le premier portage est de 3 milles environ pardessus la montagne pour atteindre la rivière Pélican, qui est plutôt un petit cours d'eau, et l'eau était un peu basse pour faire du canotage; mais les rapides passés, ce fut un des plus beaux voyages de l'été.

Nous sommes arrivés à Wabiskaw à 6 p.m. le 2 septembre et nous avons rencontré les sauvages le 4. Ils ont marqué par des poteaux deux réserves et ils désirent fortement les voir protéger contre l'envahissement des colons blancs, qui disent-ils, examinent déjà le terrain en vue de s'y établir. Je crois qu'il serait aussi bien de se soumettre à leur demande; ils auront satisfaction sur ce point; et il n'y a pas de doute que aussitôt que les chemins seront tracés le long des rivières et des lacs, les colons vont s'établir. 11 naissances et 7 décès furent constatés.

Nous sommes partis de Wabiskaw le 6 septembre pour le lac du Poisson-Blanc avec des charges d'effets. La route était trempée sur la plus grande partie du parcours à cause des fortes pluies. A notre arrivée le 11 la plus forte partie des sauvages étaient arrivée. La saison de chasse a été courte cette saison, mais ils ont dit que les animaux à fourrure augmentaient, et dans une année ou deux ils seront assez abondants. Ici nous avons payé 88 sauvages. L'année dernière pendant mon séjour à cet endroit, ils m'ont demandé de leur envoyer du bétail parce qu'ils avaient l'intention de faire de l'élevage. Je leur ai dit que s'ils cultivaient suffisamment de foin, je demanderais que le ministère leur achète deux ou trois vaches. Ayant constaté qu'ils avaient négligé de cultiver du foin, il ne serait donc pas prudent de leur confier du bétail pour cette année. Ils ont promis de faire mieux l'année prochaine. Trois naissances et deux décès furent constatés dans cette bande.

Quittant le lac du Poisson-Blanc le 14, nous sommes arrivés au Petit lac de l'Esclave le 16. En arrivant ici, je suis tombé malade d'une attaque de rhumatisme et il me fut impossible de me rendre au lac à l'Esturgeon. J'ai envoyé M. Laird et M Lamothe avec le sergent Adams, et ils payèrent les rentes de 176 sauvages. A cet endroit-là ijls ont du foin en abondance. J'ai fait des arrangements avec l'agent Donald pour leur envoyer quatre ou cinq têtes de bétail cet automne. Je ne suis pas certain s'il l'a fait n'ayant reçu aucune nouvelle depuis. 11 naissances et 1 décès furent constatés.

Pendant que ce parti était au lac à l'Esturgeon, j'ai payé quelques sauvages qui étaient aux environs du Petit lac de l'Esclave.

Nous sommes partis du Petit lac de l'Esclave le 17 pour la rivière à la Carpe et nous avons fait des paiements à cet endroit. Ces sauvages font très bien. Ils possèdent plus de 70 têtes de bétail, dont la plupart furent fournies par le ministère. Le sol de cette réserve est de bonne qualité et convient à la culture du grain et à l'élevage des bestiaux. Je demanderais qu'un homme très au courant des travaux des sauvages fût employé comme assistant de l'agent Donald pour enseigner la culture à ces sauvages. Je suis certain que de bons résultats s'en suivraient, car ils me paraissent très désireux d'apprendre. L'augmentation des produits couvrirait amplement les dépenses de son salaire. A cause du fait que les colons blancs deviennent plus nombreux dans ce district, les sauvages seront obligés de faire des améliorations sur leurs réserves, et un assistant sera essentiel pour cet ouvrage. 10 naissances et 4 décès ont été constatés ici.

Nous sommes partis le 28 pour la rivière Drift-Pile et nous avons fait des paiements le même jour. On a fait très peu de culture ici excepté la culture du foin, dont

ils ont mis une quantité considérable en réserve pour les besoins de l'hiver. Les bêtes à cornes de cette réserve sont les plus belles que j'ai vues nulle part. Ils ont manqué de foin l'année dernière à cause de la saison tardive et conséquemment quelques jeunes bêtes à cornes moururent. Malgré que cette année fut meilleure, l'augmentation ne sera pas aussi considérable que l'année dernière. En tout nous avons payé 354 sauvages.

Pendant mon séjour à Fort-Smith, on m'informa qu'un sauvage de Fort-Simpson sur la rivière Mackenzie était fou. L'inspecteur Jennings de la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest se rendait à l'île Herschel dans le même temps, et la compagnie de la Baie-d'Hudson à Fort-Smith, le pria d'examiner le cas à son passage. Vu qu'il n'y avait pas de médecin dans la contrée, j'ai permis au docteur Donald qui m'accompagnait d'aller avec l'inspecteur Jennings examiner ce cas de démence; mais il en résultat que le sauvage n'était pas assez dangereux pour être placé dans un asile. Après l'examen comme le docteur devait attendre à Fort-Simpson le retour du vapeur, il se rendit à Fort-McPherson.

Je n'ai pas voulu prendre sur mes charges le paiement des dépenses du médecin qu'après avoir reçu les instructions du ministère, mais je crois qu'on devrait lui attribuer le montant de ce qu'il a déboursé.

J'ai, etc.,

H. A. CONROY,
Inspecteur du traité 8.

OTTAWA, 20 décembre 1909.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant des inspections faites par moi durant la dernière saison.

J'ai quitté Ottawa le 22 avril, et après m'être pourvu des approvisionnements nécessaires je me suis rendu à la réserve Muscowpetung, où une inspection et une évaluation de la partie abandonnée à vendre qui comprend 17,934 acres furent faites. L'évaluation totale était de $141,328.

Je me suis ensuite rendu à la réserve Samson, dans l'Alberta, où 9,345 acres qui avaient été abandonnées pour être vendues furent subdivisées et dont l'évaluation les porta à une valeur de $100,403.

L'abandon de la réserve Bobtail contiguë à la réserve Samson fut obtenu pendant mon séjour à cet endroit, et des arrangements furent faits pour donner une partie de la réserve à la bande de Montana. Toute la réserve Bobtail comprenant aussi la partie donnée à la bande de Montana fut subdivisée en sections. La partie à vendre de 9,819 acres évaluée à $110,026.

Un accommodement fut aussi fait avec les chefs Peau-d'Hermine et Louis Bull, par lequel ce dernier reçut sa part de la réserve. Plus tard il abandonna 5,800 acres, comprenant le lac de l'Ours, donnant une étendue de 5,308 acres à vendre, qui furent subdivisées et évaluées à $49,799.

Une partie de la réserve Piégan dans le sud de l'Alberta fut subdivisée en sections et en quarts de sections dans le but d'établir les sauvages sur des fermes. Pendant ce travail cette bande abandonna environ 23,000 acres pour les vendre, au nord de la rivière du Vieux du côté ouest de la réserve. Ce terrain fut subdivisé en sections qu'on estima à $272,586.

Comme chaque réserve fut subdivisée, les plans, évaluations et rapports furent complétés et expédiés à Ottawa, pour que la vente à l'encan puisse être faite lorsqu'on le jugera nécessaire.

Une inspection nouvelle de l'emplacement de la ville de Wabamun sur le lac Wabamun, sur la réserve 133B, environ 40 milles à l'ouest d'Edmonton fut aussi faite.

J'ai, etc.,

J. K. McLEAN.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DES RIVIÈRES BABINE ET SKEENA SUPÉRIEURE,
HAZELTON, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel avec un tableau statistique et une liste des biens de l'Etat confiés à ma garde, jusqu'au 31 mars 1910.

Agence.—Cette agence est de toutes celles de la Colombie-Britannique la plus au nord; elle est bornée au nord et à l'ouest par l'agence de la côte nord-ouest, au sud par celle du lac Williams, et à l'est par les montagnes Rocheuses.

Pour des raisons qui tiennent au caractère absolument opposé des deux nations—presque égales en population—cette agence se partage en deux divisions pour les fins administratives.

DIVISION DES KITSUNS.

Situation.—Le territoire de cette partie du district s'étend depuis New-Town, 4 milles au-dessous du cañon Kitselas, de la rivière Skeena, et environ 80 milles au-dessous de Hazelton jusqu'au delà des sources de cette rivière, et couvre dans la direction du nord une distance de 150 milles, non compris Kitwankool, situé sur le chemin d'Ayensk, rivière de la Nass et Kisgegas, sur la rivière Babine, à 3 milles au delà de son confluent avec la Skeena. Les huit autres villages sont situés sur les deux rives de cette rivière et s'étendent jusqu'à la source de la rivière Kuldoe.

Réserves.—Les réserves de cette division contiennent ensemble, un total de 23,396 acres de terres arables, à pâturages, à foin ou à bois, lesquelles consistent principalement en prairies naturelles parsemées de baumiers de Giléad, de peupliers, de saules, d'aulnes et de coudriers; le pied des collines jusqu'aux montagnes est couvert de conifères de toutes sortes.

Population.—La division comprend 1,263 personnes.

Nation.—Les sauvages de cette division sont de la nation Kitsun alliée à celle des Tsimpsians de la côte.

BANDE DE KITSELAS (TSIMPSIANS).

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées sur les deux rives de la rivière Skeena et ont une superficie de 2,821 acres.

Population.—La population de cette bande est de 80 âmes.

Santé et hygiène.—Durant l'année la santé de ces sauvages a été excellente. Les précautions voulues ont été prises en vue de les y maintenir, et un bon nombre d'entre eux ont été vaccinés.

Occupations.—Ces sauvages cultivent de petits jardins, font du bois de corde et s'occupent plutôt à faire du canotage, la pêche, la chasse au fusil et au piège.

Bâtiments.—Toutes les constructions, presque toutes situées à New-Town, sont commodes, bien éclairées et construites sur un bon sol sec.

Bestiaux.—Cette bande n'a pas de bestiaux.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires ordinaires pour défricher la terre, faire du jardinage et les semailles sont les seuls en usage ici.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont intelligents, bien disposés et en général font beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—Somme toute ces sauvages sont tempérants et moraux.

BANDE DE KITWANGA.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées en nombre à peu près égal sur l'une ou l'autre rives de la rivière Skeena, et ont une superficie de 4,275 acres. Dans ce chiffre se trouvent compris cinq terrains non arpentés, réservés pour la pêche.

Population.—Cette bande compte 152 personnes.

Santé et hygiène.—Les sauvages ont joui de la meilleure santé et en vue de les y maintenir des précautions sont prises pour que les maisons soient proprement tenues ainsi que les alentours et plusieurs parmi les sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de la pêche, la chasse au fusil et au piège. Ils font aussi du bois de corde, cultivent leurs jardins et travaillent aux établissements de conserves de la côte. Un grand nombre de ces sauvages sont employés à l'arpentage sur le chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique et le traçage du chemin qui occupe également les autres bandes le long de la ligne. Les femmes et les enfants cueillent une grande quantité de baies sauvages, et les font sécher pour l'hiver; ils s'occupent aussi de jardinage pendant l'absence des jeunes sauvages.

Bâtiments.—On fait attention à ce que les maisons soient situées sur un terrain sec et sain, et à ce qu'elles donnent par leurs dimensions, le confort; à ce qu'il y ait des fenêtres en nombre suffisant pour laisser entrer l'air et le soleil.

Bestiaux.—Le bétail et les chevaux ont bien passé l'hiver, sans perte aucune, et de nouvelles dispositions sont prises pour les mieux abriter et les mieux nourrir.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires en usage ici ne sont pas ceux qui conviendraient à la culture proprement dite, mais ils suffisent à nettoyer et remuer le sol pour la pomme de terre et autres racines potagères et à couper, ramasser et semer le foin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont intelligents, observateurs de la loi et industrieux; ils aiment le progrès. Ils ont étonnamment amélioré leur condition générale.

Tempérance et moralité.—Ces gens sont tempérants et de bonnes mœurs.

BANDE DE KITWANKOOL.

Réserve.—Le village de cette bande, à laquelle il n'a pas encore été donné de réserve, est le seul qui qui soit situé loin de la Skeena, il est sur la rive droite de la Kitwanga, à 25 milles de Kitwanga et 4 milles en aval du lac Kitwankool et sur le chemin qui mène à Ayensk, rivière Nass.

Population.—La population, pour ne pas parler des 115 qui demeurent à Ayensk, à Kinkolith et à la baie des Pêcheries sur la Nass, est de 48.

Santé et hygiène.—Il n'y a eu aucune maladie dans cette bande. L'hygiène est bien observée; quelques-uns ont été vaccinés.

Occupations.—Ces sauvages sont très occupés de chasse au fusil et au piège dont les profits sont bons; les vieilles femmes et les enfants font la récolte des baies sauvages pour les besoins de l'hiver.

Outre ce qui est mentionné ci-dessus, la plus grande partie de la bande travaille aux établissements de conserves de saumon de la côte durant la saison. De même que les Ksuns, ils profitent de tous les emplois rémunérateurs.

Bâtiments.—Ici, à cause du manque de bois, les bâtiments sont d'anciennes cabanes, mais situés dans des endroits sains.

Bestiaux.—Les bêtes à cornes et les chevaux ont bien hiverné et des mesures ont été prises pour leur abri et leur entretien.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont intelligents et industrieux, et en dépit de l'isolement dans lequel ils se trouvent, ont fait assez de progrès.

Tempérance et moralité.—Aucune plainte n'a été faite à ce double égard.

BANDE D'ANDIMAUL.

Réserve.—Le village de cette bande qui n'a pas encore de réserve spéciale est situé sur la rive droite de la Skeena à environ six milles en amont de Kitwanga.

Population.—Elle est de 86 personnes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été excellente. Leurs bâtisses et dépendances sont bien tenues; un grand nombre d'entre eux ont été vaccinés.

Occupations.—Dans une certaine mesure, ces sauvages pêchent et chassent, font du bois de corde et durant la saison, travaillent aussi aux fabriques de conserves de la côte.

Bâtiments.—Les maisons sont modernes, bien éclairées et confortables et placées sur des terrains élevés et secs.

Bétail.—Les bestiaux ont été bien soignés et ont bien hiverné.

Instruments aratoires.—Leurs seuls instruments sont ceux ordinairement employés pour défricher, nettoyer, sarcler et faire du foin.

Traits caractéristiques et progrès. Ces sauvages sont intelligents et énergiques et on peut les classer comme à l'aise.

Tempérance et moralité.—Ils peuvent être considérés comme étant sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE KITSEGUKLA.

Réserves.—Les réserves de cette bande, d'une superficie de 2,732 acres, sont situées sur les deux rives de la Skeena. L'ancien et le nouveau village sont situés sur la rive gauche, l'ancien se trouvant à environ neuf milles plus bas que le nouveau. Le nouveau village est sur la réserve n° 2 qui est subdivisée sur les deux rives de la rivière.

Population.—La population des deux villages est de 59.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est excellente. Leurs habitations sont bien tenues et les précautions ordinaires sont observées, surtout dans le nouveau village où on vaccine.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la pêche et la chasse. Durant la saison, un grand nombre trouvent de l'emploi dans les fabriques de la côte; la plus grande partie de leur temps libre est employée à faire du bois de corde et à améliorer leur terre et leurs maisons.

Bâtiments.—Les maisons, à l'exception de celles du vieux village, sont bien situées, modernes, assez confortables et bien éclairées.

Bétail.—Ces sauvages ont bien soin de leurs bestiaux.

Instruments aratoires.—A part une bonne charrue, les seuls instruments qu'ils aient sont ceux qui servent à défricher, nettoyer, ameublir et sarcler la terre et faire du foin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont soumis aux lois, industrieux et énergiques. Il y a chez eux amélioration constante et générale.

Tempérance et moralité.—Sous ces deux rapports, leur conduite est excellente.

BANDE DE GETANMAX, HAZELTON.

Réserve.—Les terres de la réserve de cette bande sont situées, à l'exception d'une réserve de bois, sur le ruisseau des Deux-Milles, sur les deux rives de la Skeena, et y

compris le Rocher Déboulé, qui appartient aussi à cette bande, sur les deux rives de la rivière Bulkley, et comprenant une superficie totale de 3,791 acres. Presque toutes ces terres sont bien arrosées et sont propres aux fins d'agriculture et d'élevage.

Le delta formé par le confluent de ces deux rivières, sur lequel se trouve le canton d'Hazelton, contient au sud ou à l'est, sur un plateau coupant le delta et son triangle à la plus courte base, du nord au sud, le vieux village sauvage sur la rive gauche de la Skeena, et sur la rive droite de la Bulkley, le nouveau village sauvage, où se trouvent les bâtiments de l'agence suffisamment espacés les uns des autres.

Population.—Cette bande qui se composait primitivement, surtout de gens des autres villages, a une population de 249 personnes.

Santé et hygiène.—En général, la santé de ces sauvages a été très bonne. Ils ont fidèlement suivi les instructions du département, concernant les mesures préventives, et on en a vacciné un plus grand nombre. Il n'y a eu aucun signe de maladies contagieuses. Ces sauvages comprennent bien le danger de la tuberculose et de ses ravages. On a fait attention à la propreté sur la personne et à celle des maisons et de leurs dépendances. Le docteur H. C. Wrinch prodigue ses soins aux savages malades de ce district et les services qu'il a rendus sont incalculables.

Hôpital.—L'hôpital bien outillé et pourvu d'un bon personnel, leur fait grand honneur, à cause de son administration efficace et des résultats généraux d'une grande portée.

Occupations.—Hazelton étant actuellement le principal centre d'où partent les expéditions et approvisionnements, les sauvages de cette bande et ceux des environs, trouvent facilement toutes sortes d'emplois, à de bons gages. Ceux qui sont près du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique et de son droit de passage, ont encore plus de facilités sous ce rapport. En conséquence, plus cet état de choses s'accentuera, moins ces sauvages s'adonneront à la chasse et à la pêche.

Bâtiments.—A part celles de l'ancien village, toutes les constructions sont d'un bon modèle, bien situées, commodes et bien éclairées.

Bétail.—Les chevaux et les bestiaux ont bien hiverné. On en a assez bien pris soin.

Instruments aratoires.—Les principaux instruments en usage, sont encore ceux qu'on emploie généralement pour labourer, défricher, jardiner, sarcler et faire du foin. Les instruments de ferme, d'acquisition toute récente, sont remisés et bien entretenus.

Traits caractéristiques.—Les membres de cette bande sont industrieux, soumis aux lois et emploient bien l'argent qu'ils gagnent. Ils sont empressés à profiter des subdivisions réservées pour les maisons et ils continuent, de la manière le plus satisfaisante à faire régulièrement des progrès.

Tempérance et moralité.—Bien qu'ils soient ici, plus que n'importe où ailleurs sur la Skeena, exposés à transgresser ces deux lois, il y a peu de plaintes.

BANDE DE GLEN-VOWELL.

Réserve.—Le village de cette bande est situé à quatre milles plus haut qu'ici, sur la réserve spéciale de Sikedack, sur la rive droite de la Skeena. Cette réserve contient 900 acres, partagées en pièces de choix pour la culture et l'élevage.

Population.—Elle est de 98 personnes.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande est excellente; ils observent bien les mœurs nécessaires préventives et on fait de la vaccination.

Occupations.—En plus d'un peu de pêche et de chasse et de travail dans une scierie de l'endroit, ces gens trouvent de l'emploi rémunératif, à cause de la proximité d'Hazelton. Ils consacrent beaucoup de leur temps à améliorer leurs terres.

Bâtiments.—Les bâtiments de cette colonie sont espacés et en ligne, ils sont uniformément modernes et grands et ils soutiennent avantageusement la comparaison avec des colons blancs.

Bétail.—Chevaux et bêtes à cornes sont bien entretenus et il est suffisamment pourvu à leur subsistance.

Instruments aratoires.—On ne trouve encore ici que les instruments nécessaires à briser le sol, labourer, jardiner, sarcler et faire du foin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces gens sont soumis aux lois, industrieux et persévérants. Une grande partie de leurs terres a été convertie en pâturages et en jardins et on continue le défrichage et le clôturage. Tout ce qui s'est fait, en si peu de temps, constitue un record difficile à surpasser.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE KISPIAX.

Réserves.—Le village de cette bande est situé à 9 milles en amont et au nord d'ici, sur la rive droite de la Skeena et sur la rive gauche de la Kispiax, à l'embouchure de cette dernière rivière; il contient, avec la réserve spéciale d'Aguedin, au nord du village de Kispiax, et celle de Sikedach déjà mentionnée, une superficie totale de 4,916 acres de terre propre à l'agriculture, au pâturage et à la culture du foin, le tout en grande partie subdivisé.

Population.—Elle est de 219 personnes.

Hygiène et santé.—La santé de ces gens a été très bonne, en général. En autant qu'il est possible, les précautions usuelles sont prises pour les maintenir en bonne santé, et quelques-uns ont été vaccinés. Le vendredi de chaque semaine, le Dr H. C. Wrinch, qui demeure ici, fait la visite de leur village, où il entretient un dispensaire pour les maladies qui peuvent survenir.

Occupations.—Ces sauvages exploitent une scierie ils améliorent leurs terres et un bon nombre d'entre eux vont sur la côte chercher de l'ouvrage dans les fabriques de conserves de saumon. A part d'autres occupations de nature variée, ils font encore la pêche et la chasse.

Bâtiments.—Toutes les constructions érigées depuis quelques années, sont modernes, et il y a un contraste frappant entre celles-ci et les anciennes, et elles sont bâties sur des terrains secs et sains.

Bétail.—Bêtes à cornes et chevaux ont bien hiverné, sans perte, et chaque année apporte de l'amélioration dans les soins qui leur sont donnés.

Instruments aratoires.—A l'exception d'une charrue et de quelques herses, les seuls instruments en usage sont ceux qui servent ordinairement à labourer, défricher, jardiner, sarcler et à faire du foin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont ambitieux, industrieux et prévoyants et sont devenus soumis aux lois. En général, leurs anciennes inclinations à faire le contraire de ce qu'ils font aujourd'hui, se sont, durant les dernières années, modifiées peu à peu pour le mieux. Vu la subdivision du terrain où se trouve le village, les choses vont aller en s'améliorant au fur et à mesures que les vieilles maisons en cèdre et ce qui s'en suit, auront disparu. La partie progressive de cette bende fait parfaitement ce qui doit nécessairement être fait, et la preuve en est dans ce qu'ils ont commencé à faire.

Tempérance et moralité.—Aucune plainte d'infraction sous aucun rapport n'a été faite durant l'année.

BANDE DE KISGEGAS.

Réserves.—Le village de cette bande est situé à environ 67 milles au nord d'ici, sur la rive droite de la rivière Babine, et à 3 milles en amont de son confluent avec la Skeena. La réserve, sur une longueur de 228 chaînes, s'étend sur les deux rives de la rivière Sabine, et elle a une superficie totale de 2,415 acres de terre de nature variée.

Population.—Elle est de 235 personnes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été excellente. Ils ont assez bien observé les règles d'hygiène les plus nécessaires et la vaccination y a été pratiquée.

Occupations.—Etant éloignés, ces sauvages vivent presqu'exclusivement sur les terrains de chasse, qui s'étendent loin au delà des sources des rivières Skeena et du lac de l'Ours, jusqu'à la Stikine. Ils font aussi beaucoup de pêche. Quand ils sont chez eux, ils s'occupent à améliorer leurs jardins et à défricher un peu plus de terre. Les femmes et les enfants cueillent et font sécher des baies sauvages pour l'hiver.

Bâtiments.—Ici aussi, les constructions de style moderne remplacent les anciennes, et il en est de même sur tout le site du nouveau village, subdivisé et réparti, il y a quelques années.

Bétail.—Le bétail, qui consiste en chevaux, a bien hiverné.

Instruments aratoires.—On ne se sert ici que des instruments nécessaires pour labourer, jardiner et faire du foin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont intelligents, industrieux et soumis aux lois, mais ils appliquent encore leurs énergies surtout aux terrains de pêche et de chasse. Règle générale, leur condition générale va en s'améliorant continuellement. Ceux qui habitent au lac de l'Ours viennent rarement ici. Les terrains de chasse rapportent beaucoup, et en général, cette bande améliore sa prospérité et sa condition.

Tempérance et moralité.—Leur conduite est très bonne sous ces deux rapports.

BANDE DE KULDOE.

Réserves.—Le village de cette bande est situé sur la rive droite de la Skeena, et est relié à Kisgegas par un chemin rocheux et difficile d'environ 25 milles de long. La réserve contient 446 acres de terres de nature variée qui s'étendent en parties égales sur les deux rives de la Skeena.

Population.—Cette bande compte 37 personnes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été très bonne, ils observent les mesures d'hygiène nécessaires et préventives. Ils ont presque tous été vaccinés.

Occupations.—A part de faire la pêche, ces sauvages, comme ceux des bandes précédentes, s'occupent presqu'exclusivement de chasse, mais d'année en année, ils augmentent l'étendue de leurs jardins. Les femmes et les enfants s'occupent aussi à cueillir et à faire sécher des baies sauvages pour l'hiver.

Bâtiments.—Il n'y a ici que des maisons en cèdre fendu.

Bétail.—Ces sauvages n'ont pas de bestiaux.

Instruments aratoires.—On n'emploie ici que les instruments nécessaires pour labourer, jardiner et sarcler.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont intelligents et soumis aux lois. Bien qu'un peu isolés, ils ont adopté, dans de remarquables proportions, les mœurs et les habitudes des gens civilisés.

Tempérance et moralité.—Cette bande est sobre et a de bonnes mœurs.

DIVISION D'HAGWILGET.

Situation.—Cette division commence à moins de quatre milles au sud-est d'Hazelton, et elle s'étend dans cette direction jusqu'à Eau-Claire, distance d'environ 350 milles. Mais, en réalité, elle comprend de plus tout ce que peuvent atteindre, entre l'Eau-Noire et les montagnes Rocheuses, deux bandes de Sikanis et deux bandes de Naanis.

Réserves.—Les réserves de cette division ont une superficie de 26,217 acres de terres arables, à pâturages, à foin et à bois et elles comprennent 18 villages sous les groupes Babine et Carrier, collectivement. Ces réserves sont principalement composées de basses prairies bordant les lacs, et elles sont plus ou moins boisées vers les montagnes.

Population.—La population totale de cette division est de 1,850 personnes.

Nation.—Toutes ces bandes sont de nationalité Hagwilget ou Dené.

Les remarques et observations, au sujet de leurs traits caractéristiques, étant à peu près identiques dans tous les villages, j'ai cru pouvoir en réserver l'exposé pour la conclusion.

BANDE DU ROCHER DÉBOULÉ.

Réserve.—Le village de cette bande est situé sur la rive gauche de la rivière Bulkley, près de son principal ravin à environ 4 milles au sud-est d'Hazelton. La réserve s'étend sur les deux rives de cette rivière et contient 443 acres en superficie, assignées à la bande de Getanmax (Hazelton).

Population.—La population est de 162 âmes.

BANDE DE MORICETOWN.

Réserves.—Le village de cette bande est situé sur la rive gauche de la rivière Bulkley, et à son second gros ravin, au sud. La réserve a une superficie de 1,853 acres.

Population.—Elles est de 158 personnes.

BANDE DU FORT BABINE.

Réserves.—Ce village est situé sur la rive droite du lac Babine, près de l'endroit où il décharge ses eaux dans la rivière du même nom, où il y a un bon pont d'environ 200 pieds de long. La réserve a une superficie de 894 acres s'étendant en partie sur la rive. Le terrain alloué à cette bande, ainsi qu'à la suivante est beaucoup plus grand que cela, mais je n'en ai pas encore la superficie.

Population.—La population est de 153 personnes.

BANDE DU VIEUX FORT BABINE.

Réserves.—Le village est sur la rive droite du lac, alors que les deux rives sont dans les réserves qui contiennent 359 acres.

Population.—Cette bande compte 136 personnes.

BANDE DE YUCUTCÉ.

Réserves.—Les villages et les réserves sont situés à la tête du lac Stuart, sur cette langue de terre ou portage, de 9 milles de long qui se trouve entre les lacs Babine et Stuart.

Population.—Elle est de 15 personnes.

BANDE DE TATCHÉ.

Réserves.—Le village et les réserves sont situés sur la rive gauche du lac Stuart, le village se trouvant à l'embouchure et sur la rive gauche de la rivière Tatché. La réserve contient 1,779 acres.

Population.—La population de cette bande est de 66 personnes.

BANDE DE PINTCE.

Réserves.—Le village et la réserve sont sur la rive gauche du lac Stuart, le village se trouvant à l'embouchure et sur la rive droite de la rivière Pintce. La réserve contient 728 acres.

Population.—Cette bande compte 47 personnes.

BANDE DES GRANDS-RAPIDES.

Réserves.—Le village et la réserve sont situés sur la rive droite de la rivière Tatché, vers le milieu de son parcours, à cet endroit communément appelé rivière du Trembleur. La superficie est de 584 acres.

Population.—Elle est de 24 âmes.

BANDE DE TSISLAINLI ET DE TSISLI.

Réserves.—Les deux villages et réserves de ces sauvages qui ne forment qu'une même bande, sont situés à la tête du lac Trembleur et sur la rive gauche de la rivière Tatla. La superficie de la réserve est de 1,291 acres.

Population.—Cette bande a une population de 22 âmes.

BANDE DU LAC STUART.

Réserves.—Le village et les réserves de cette bande sont situés sur la rive gauche du lac Stuart, et près de l'endroit où il se déverse dans la rivière Stuart. La superficie de la réserve est de 2,875 acres.

Population.—Cette bande a une population de 199 âmes.

BANDE DE STELLA.

Réserves.—Le village et la réserve de cette bande sont sur la rive droite de la rivière Stella et près de l'endroit où elle déverse dans le lac Fraser. La superficie de la réserve est de 2,077 acres.

Population.—Cette bande compte 60 âmes.

BANDE DU LAC FRASER.

Réserves.—Le village et la réserve de cette bande sont sur la rive gauche du lac Fraser, près de l'endroit où il se décharge dans la rivière Natleh. La réserve contient 1,949 acres.

Population.—La population de cette bande est de 66 personnes.

BANDE DU LAC CHISLATTA.

Réserves.—Il n'a pas encore été donné de réserve aux sauvages de cette bande, qui a trois villages distincts au sud de la ligne télégraphique. Ceux de Belgatcé et de Stilachola sont situés sur la rive nord du lac, celui de Chislatlate à la tête et à l'ouest de ce même lac.

Population.—La population des trois villages de cette bande est de 75 âmes.

BANDE DU LAC FRANCIS.

Réserves.—Ici non plus, aucune réserve n'a été allouée à cette bande, qui a des habitations sur la rive sud, à Tatchgaisgak, et sur la rive nord du lac, à Tatla. Ce dernier est situé à la tête du lac, près de l'embouchure et de la rive gauche de la rivière Nadina.

Population.—La population de cette bande est de 32 âmes.

BANDE DU CREEK STONY.

Réserves.—Le village de cette bande est situé sur la rive droite du creek Stony, et la réserve s'étend sur les deux rives jusqu'à sa décharge dans le lac Noolka.

Population.—Elle est de 110 âmes.

BANDE DE L'EAU-NOIRE.

Réserves.—La réserve n° 1 est située sur la rive droite de la rivière Fraser; la réserve n° 2 sur la rive gauche de la rivière à l'Eau-Noire et la n° 3 sur la rive est du lac Bobtail ou Nattesley; la superficie totale est de 537 acres.

Population.—La population de cette bande est de 68 âmes.

BANDE DU LAC MCLEOD.

Réserves.—Le village est situé sur la côte ouest du lac McLeod et la réserve est sur les deux rives de la rivière Longue. La réserve couvre une étendue de 286 acres.

Population.—Cette bande compte 98 personnes.

BANDE DES SIKANIS DU FORT-GRAHAM ET DU LAC CONNELLY.

Situation.—Le Fort-Graham est le principal poste de commerce de la bande de Sikanis en premier lieu nommée, et l'avant-poste de l'autre bande sur le lac Connelly. Leurs chasses s'étendent dans toutes les directions, sur un espace de 400 milles de montagnes, lacs, rivières et marais à l'est de leurs postes de commerce respectifs.

Traits caractéristiques et progrès.—L'une et l'autre bande sont d'habitudes nomades. Ils détestent le poisson et se nourrissent exclusivement de caribou, d'élan et de castor, de lynx, de lapin et de coq de bruyère. Leur mode de subsistance ne leur donne guère l'occasion de voyager en nombre. Ils ne se rencontrent qu'une ou deux fois par année, quand le prêtre leur assigne un rendez-vous général à un endroit désigné.

Population.—D'après les derniers rapports, la population de la bande du Fort-Graham est de 88 individus, et celle du lac Connelly d'environ 120.

BANDE DES NAANIS DU LAC CONNELLY.

Situation.—Deux bandes semi-nomades de Naanis se trouvent disséminées, dans des conditions analogues à celles des deux bandes ci-dessus nommées, sur une étendue de pays au nord du lac Connelly.

Population.—D'après les derniers rapports, ces deux bandes ont une population d'environ 152 âmes.

OBSERVATIONS SUR LA DIVISION D'HAGWILGET.

Hygiène et santé.—Les sauvages sont instruits de l'importance de la propreté en tout. Un bon nombre ont été vaccinés; il n'y a eu parmi eux aucune maladie de nature contagieuse, et ils ont joui d'une excellente santé.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de chasse, de pêche et de l'élevage des animaux, surtout des chevaux. Les bandes du Rocher-Déboulé, de Moricetown et de Fort-Babine s'emploient à faire des transports avec leurs chevaux. Bon nombre des sauvages des bandes du Rocher-Déboulé et de Moricetown travaillent au tracé du Grand-Tronc-Pacifique où seront bientôt donnés de petits contrats de terrassement. Ces sauvages se montrent de bons et fidèles ouvriers et à ce mode d'emplois les mêmes avantages sont offerts à tous ceux venant d'une distance raisonnable des travaux. En général on semble s'intéresser de plus en plus à l'amélioration des jardins.

Bâtiments.—A l'exception des Sikanis et des Naanis, les sauvages s'intéressent plus que jamais à la construction de bonnes maisons dans les sites salubres.

Bestiaux.—De même, à l'exception des bandes ci-dessus nommées, il y a des animaux et des chevaux dans toutes les localités. Ils se gardent bien en hiver et on y apporte de plus en plus d'attention.

Instruments aratoires.—Avec une charrue à Rocher-Déboulé et Moricetown, deux faucheuses et un râteau actionné par un cheval, à ce dernier endroit, les instruments dont on se sert pour défricher sont encore des faulx, des râteaux à main et autres.

Traits caractéristiques et progrès.—En général ces sauvages sont respectueux des lois et honnêtes. Comme les emplois divers font défaut pour ceux qui sont les plus éloignés, les résultats sont faibles en proportion. Toutefois, ce qui a été accompli jusqu'à présent rend ces gens prêts à subir une transformation quand l'occasion se présente. Ils prennent soin des animaux à leur façon; ils développent constamment leurs jardins qu'ils soignent de plus en plus.

Tempérance et moralité.—Dans le cours de l'année aucune plainte n'a été portée sous ce rapport, dans cette division.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Population.—La poulation des deux divisions de cette agence est de 1,263 et 1,850 respectivement, soit un total de 3,113.

Réserves.—La division Ksun comprend une superficie de 22,396 acres et la division Hagwilget 26,217, ce qui donne à l'agence une superficie totale de 48,613 acres de terre propre à l'agriculture, aux pâturages, à la culture du foin, avec la partie boisée et les endroits de pêche.

J'ai, etc.,

R. E. LORING,
Agent des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE BELLA-COOLA,
BELLA-COOLA, 23 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport anuel des affaires de cette agence pour l'année expirée le 31 mars 1910.

Comme ma nomination est encore trop récente—1er janvier 1910—pour que j'aie pu me familiariser avec chaque bande de cette agence et comme les traits caractéristiques des diverses bandes se ressemblent sous beaucoup de rapports, je désire traiter les affaires de l'agence à un point de vue général.

Situation.—Cette agence est située sur les côtes de la Colombie-Britannique, s'étendant depuis Rivers-inlet au sud jusqu'à la rivière Skeena au nord et en remontant cette rivière vers l'est jusqu'à Kitselas.

Réserves.—Les principales réserves sont: Oweekayno, à la tête de Rivers-inlet, 1,761 acres; Talleo, à la tête de South-Bentick, et Bella-Coola, à la tête de North-Bentick-Arm, 4,007 acres; Kimsquit, à la tête du chenal Dean, 930 acres; Bella-Bella, au passage Lama, 3,372 acres; Kitamat, à la tête du chenal Douglas, 907 acres; Kitlope, sur le chenal Gardner, 352¼ acres; Hartley-Bay, sur le chenal Douglas, et China-Hat, sur le chenal Tolmy, couvrant une superficie combinée de 2,059½ acres; Kitkatla, sur l'île Dolphin, 4,640 acres; Port-Esington, sur la rivière Skeena, 13 acres.

Les réserves situées le long de la côte sont en général d'une nature brute et impropres à l'agriculture. Celles qui sont éloignées des côtes, à la tête des anses, ont des terres qui pourraient être cultivées, mais elles sont souvent fortement boisées, ce qui en rend le travail coûteux. Une partie de ces réserve est en culture, rendant surtout des pommes de terre et du foin.

Population.—La population est d'environ 1,600; en cela il y a eu peu de changement dans le cours de l'année. Les sauvages dans la section nord de l'agence, ceux de Port-Essington, Kitkatla, Hartley-Bay et une partie de ceux de China-Hat appartiennent à la nation Tsimshean. Au tant que j'ai pu me renseigner, les habitants de ces réserves, bien que plus ou moins parents, ne sont pas connus sous un nom commun.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages durant l'année a été bonne; il n'y a eu parmi eux ni épidémie, ni maladies graves; le mal qui sévit le plus, c'est la tuberculose, sous ses diverses formes. Les conditions sanitaires demandent à être améliorées, et de fait l'on constate progrès graduel dans la plupart des bandes. A Rivers-Inlet il y a un hôpital ouvert durant les mois d'été, et un autre à Bella-Bella durant l'hiver; à ces institutions les sauvages sont soignés sous la surveillance du Dr R. W. Large. A Bella-Coola le Dr T. H. Jamieson soigne les sauvages, et le Dr T. J. McPhee, à Port-Essington.

Occupations.—Les principales occupations sont la chasse et la pêche. Durant l'été les sauvages sont généralement employés aux fabriques de conserve du saumon. Les hommes font la pêche aux pièges sur de petites embarcations, tandis que les femmes et les enfants s'occupent à l'intérieur à préparer le poisson pour la mise en conserves. Le reste de l'année ils font la pêche pour leur propre usage sur les rivières, les lacs ou à mer profonde. En automne on pêche le saumon et on le prépare pour la provision d'hiver; le poisson est divisé en deux, puis séché au soleil ou sur des feux. La pêche a été abondante cette année et les sauvages ont trouvé un emploi facile dans les fabriques de conserves. Ces sauvages chassent les animaux sauvages plus ou moins tout le long de l'année, tandis que les animaux à fourrure, tels que l'ours, le loup, le lynx, la martre, le vison sont recherchés l'automne et le printemps alors que la fourrure est la plus belle. Bien que la chasse ne soit pas aussi importante que la pêche, le prix de la fourrure a été bon et il ne semble pas y avoir une diminution constante des animaux à fourrure; une diminution périodique est suivie d'une augmentation périodique.

Sur certaines réserves on défriche un peu de terre chaque année et l'on cultive des pommes de terre et du foin, à part certains fruits, comme les fraises et les framboises. Hommes et femmes, surtout ces dernières, s'occupent à ce travail. On élève un peu de bétail et quelques chevaux.

Quelques sauvages trouvent de l'emploi dans les scieries et divers travaux à la journée.

Bâtiments.—On voit disparaître chaque année les anciennes maisons à l'aspect rustique, avec le *totem-pole* à l'entrée et les murs recouverts de bardeaux en cèdre placés perpendiculairement sur de grosses poutres horizontales, sans fenêtres. On voit aujourd'hui des maisons en bois comme celles des blancs, souvent très grandes et bien peinturées. Plusieurs des sauvages sont bons charpentiers et peintres; et bien que l'intérieur ne corresponde pas toujours à l'apparence extérieure plusieurs femmes sauvages sont fières de leurs maisons qu'elles aiment à entretenir proprement.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages des côtes sont respectueux des lois. De nature paisible, ils sont toutefois faciles à soulever par les agitateurs, et lorsqu'ils sont sous l'influence de la boisson. Les membres de certaines tribus sont d'une honnêteté digne d'éloge. Ainsi, par exemple, je mentionnerai le fait qu'à Bella-Coola, où il se fait un commerce d'expédition considérable, l'entrepôt public, près de la réserve des sauvages, n'a jamais eu de gardien, ni même une serrure à la porte. Il y a des missionnaires et des instituteurs dans presque tous les villages s'occupant de l'éducation intellectuelle et morale des habitants. Comme la chasse et la pêche offrent un moyen facile de subsistance, il est difficile de s'attendre à un progrès considérable dans l'agriculture et le mode de vie.

Tempérance et moralité.—Bien qu'il soit indéniable que l'on se procure parfois des liqueurs enivrantes, il est rare, cependant de voir un sauvage sous l'influence de la boisson. Les moyens de prévenir cette intempérance sont la persuasion, les amendes et l'emprisonnement. Si l'on examine la position non pas au point de vue de l'idéal, mais en tenant compte des conditions réelles dans lesquelles ces sauvages agissent et vivent, on peut dire que la moralité est bonne.

J'ai, etc.,

IVER FOUGNER,
Agent des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE COWICHAN,
DUNCANS, 2 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel des affaires des sauvages de cette agence pour l'année expirée le 31 mars 1910.

Agence.—Cette agence est située sur le côté est de l'île de Vancouver et s'étend depuis le cap Mudge au nord jusqu'à Sooke, au sud, comprenant les réserves qui se trouvent sur les différentes îles du golfe de Georgie.

Superficie.—La superficie totale des réserves de cette agence est de 19,941 acres, formant une partie du territoire occupé par la nation Cowichan, dont la langue et l'influence s'étendaient autrefois dans les baies et les détroits du golfe du côté américain et en amont de la rivière Fraser jusqu'à Yale.

Ces réserves sont occupées par les bandes suivantes:—

BANDE DE SOOKE.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de la nation Sooke.

Réserves.—(Nos 1, 2, 3 et 4). Les réserves de cette bande sont situées le long du détroit de Juan de Fuca, à environ 25 milles au sud-ouest de la ville de Victoria; elles comprennent une superficie de 166 acres.

Population.—La population de cette bande est de 30 personnes.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une très bonne santé, et les mesures sanitaires ont été observées.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture et de pêche et travaillent aux pièges à poisson.

Bâtiments.—Leurs maisons sont en très bon état; quelques-unes sont construites en bois et sont peinturées.

Bétail.—Ils ont de bons animaux et en prennent bien soin.

Instruments aratoires.—Ils sont bien munis d'instruments aratoires et ils en prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, respectueux de la loi et font de bons progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et ont une bonne conduite.

BANDE DE CHEERNO (BEECHER BAY).

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu Cheerno.

Réserves.—(Nos 1 à 11 inclusivement). Ces réserves sont situées le long du détroit de Juan de Fuca, à environ 15 milles au sud-ouest de Victoria et comprennent 179 acres. Comme la majeure partie de ces réserves est montagneuse et rocheuse, il s'y fait bien peu de culture.

Population.—La population de cette bande est de 34.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont eu une bonne santé toute l'année et les mesures sanitaires ont été bien suivies.

Occupations.—Ces sauvages font surtout de la pêche, travaillent aux pièges à poisson et aux fabriques de conserves; ils font aussi un peu de culture.

Bâtiments.—Leurs maisons sont très bonnes, surtout les grandes maisons des ranches.

Bétail.—Leurs animaux sont d'assez belle qualité.

Instruments aratoires.—Ils ont quelques instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, respectueux des lois et font de grands progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et de bonnes mœurs.

BANDE DES SONGHEES.

Cette bande comprend les subdivisions suivantes: les sauvages des îles Esquimalt et de la Découverte et les sauvages Songhees.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation des Songhees.

Réserves.—Nos 1, 2, 3 et 4. Ces réserves sont situées dans les ports de Victoria et d'Esquimalt et sur les îles situées du détroit de Juan de Fuca. La superficie de ces réserves est de 306 acres.

Population.—La population de cette bande est de 137.

Santé et hygiène.—Ces sauvages jouissent d'une très bonne santé; la compagnie de l'aqueduc d'Esquimalt leur fournit d'excellente eau.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de culture, de pêche, de chasse, d'arrimage et travaillent dans les scieries et les fabriques.

Bâtiments.—La plupart habitent des maisons en charpente et en bois qui sont bien meublées.

Bétail.—Ils ont de bons animaux et en prennent bien soin.

Instruments aratoires.—Ils ont de bons instruments et en prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très industrieux et quelques-uns sont à l'aise.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et de bonnes mœurs bien que quelques-uns aiment à se procurer de la boisson chaque fois que cela est possible.

BANDES DU DISTRICT DE SAANICH.

Tribu ou nation.—Les sauvages de ces bandes sont de la nation Saanich.

Réserves.—Les bandes suivantes occupent les réserves numérotées de 1 à 3 inclusivement, dans le district de Saanich, savoir: Malakut, Tsekum, Pauquachin, Tsartlip et Tsawout. La superficie totale de ces réserves est de 3,313 acres.

Population.—La population de cette bande est de 258.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne et les règlements sanitaires sont bien observés.

Occupations.—Ils font surtout de la culture et de la pêche, cueillent le houblon, travaillent dans les usines de ciment et les mines.

Bâtiments.—La plupart ont de bonnes maisons en charpente et en bois.

Bétail.—Ils ont de bons animaux et en prennent bien soin.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus des instruments les plus modernes et en prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et respectueux des lois et font de bons progrès.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages, en général, sont tempérants et de bonnes mœurs, mais quelques-uns se procurent des boissons enivrantes, chaque fois que c'est possible.

BANDES DU DISTRICT DE COWICHAN.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu Cowichan.

Réserves.—Les bandes suivantes occupent les réserves de 1 à 9, dans la vallée de Cowichan, qui est située sur le côté est de l'île Vancouver, à environ 40 milles au nord de la ville de Victoria, savoir: Kilpaulus, Comeakin, Clemclemaluts, Khenipson, Quamichan, Koksilah et Somenos. La superficie totale de ces réserves est de 6,136 acres.

Population.—La population totale de ces trois bandes est de 584.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été très bonne. Tous les villages sont situés sur les bords des rivières Koksilah et Cowichan, ce qui fait qu'ils sont constamment pourvus de bonne eau fraîche et qu'ils ont un bon drainage.

Occupations.—Leurs principales occupations sont l'agriculture, la pêche, la chasse, le transport, la construction des bateaux et des canots, le travail d'arrimage, le travail dans les fabriques de conserves, la cueillette du houblon, le travail sur les chemins de fer et dans plusieurs scieries.

Bâtiments.—La plupart ont de bonnes maisons en bois et en charpente et elles sont bien meublées.

Bétail.—Ils ont de beaux chevaux, dont plusieurs de race améliorée, et ils en prennent grand soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, soumis aux lois et font des progrès très satisfaisants.

Tempérance et moralité.—Ce sauvages sont en général tempérants et de bonnes mœurs.

BANDE DE HELLETT.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu Cowichan.

Réserves.—(Nos 1 et 2 de la bande Chemainus). Une de ces réserves est siuée sur la rive sud de la rivière Chemainus, à environ 1½ mille de son embouchure; l'autre réserve est sur une île à l'embouchure de la même rivière. Les deux réserves couvrent une superficie de 427 acres.

Population.—La population est de 29.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé et les règlements sanitaires ont été observés.

Occupations.—Leurs occupations principales sont la culture, la pêche, le travail aux pièges à poisson et dans les fabriques de conserves.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes maisons qu'ils entretiennent très bien.

Bétail.—Ils possèdent des animaux de bonne qualité.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus d'instruments dont ils prennent grand soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont raisonnablement tempérants et de bonnes mœurs.

LA BANDE DE SICCAMEEN ET DE KULLEETS.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu Cowichan.

Réserves.—(Nos 10, 12 et 13 de la bande de Chemainus). La réserve principale est située entre le Port-aux-Huîtres et la baie de Chemainus. Une réserve est située sur la rive ouest du Port-aux-Huîtres, une station de pêche sur la rive gauche de la rivière Chemainus, près de son embouchure. La superficie totale de cette réserve est de 3,084 acres. Il n'y a aucune ligne divisiant les terres de ces deux bandes.

Population.—La population de cette bande est de 112.

Santé et hygiène.—Ces sauvages jouissent d'une bonne santé. Ils ont un abondant approvisionnement de belle eau de source et ils tiennent leurs maisons propres et en bon ordre.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la pêche et l'ostréiculture.

Bâtiments.—Ils ont des maisons confortables et bien tenues.

Bétail.—Ils possèdent un certain nombre de bons chevaux et de bêtes à cornes et en prennent bien soin.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus d'instruments et ils en prennent grand soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et de bonnes mœurs.

BANDE DE LYACKSUN.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu Cowichan.

Réserves.—Nos 3, 4 et 5 de la bande Chemainus. Ces trois réserves sont situées sur l'île Valdez et couvrent une superficie totale de 1,840 acres.

Population.—La population de cette bande est de 82 personnes.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joué d'une très bonne santé et les règlements sanitaires sont bien observés.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de construction de bateaux et de canots de pêche et du flottage du bois; ils possèdent un remorqueur à vapeur qu'ils emploient au remorquage des billes. Comme ces réserves sont presque toutes couvertes de roches et de gros bois, on y fait peu de culture.

Bâtiments.—Ces sauvages ont des maisons confortables.

Bétail.—Ils ont quelques animaux de bonne race, mais ils les laissent courir à l'aventure dans l'île.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus de ces instruments.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, soumis aux lois et font de bons progrès.

Tempérance et moralité.—C'est en somme une population tempérante et morale.

BANDE DE PENELAKUT.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu Cowichan.

Réserves.—Nos 6, 7, 8 et 9. Cette bande comprend les réserves de Llmache et de Tsussie. Ces réserves sont situées sur les îles Kuper et Tent. Il y a aussi, à l'embouchure de la rivière Chemainus, une petite réserve qui appartient à cette bande. La superficie totale de ces réserves est de 2,332 acres.

Population.—La population totale de cette bande est de 204.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé et les règlements sanitaires sont bien observés.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de pêche, construction de bateaux et de canots, agriculture, arrimage et chasse.

Bâtiments.—Les maisons sont en assez bonne condition et elles sont bien entretenues.

Bétail.—Ils possèdent quelques animaux d'assez bonne qualité.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments aratoires nécessaires et ils en ont soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont presque tous tempérants et de bonnes mœurs.

BANDE DE NANAÏMO.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de la tribu Cowichan.

Réserves.—Nos 1 à 6, inclusivement, de la bande de Nanaïmo. Ceette bande a une réserve au havre Nanaïmo et une autre sur la rivière de ce nom, avec une petite station de pêche sur la rive sud de l'île Gabriole. La superficie totale de ces réserves est de 637 acres.

Population.—La population est de 160.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé et les règlements sanitaires sont bien observés.

Occupations.—Ces sauvages cultivent, pêchent, travaillent dans les mines de charbon et arriment le charbon dans les navires.

Bâtiments.—Presque tous ces sauvages vivent dans de grandes maisons de ranches, quelques-uns habitent de bonnes maisons en bois qu'ils entretiennent propres.

Bétail.—Ils ont quelques beaux animaux et en ont bien soin.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus de ces instruments.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont assez industrieux, soumis aux lois et font de bons progrès.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns de ces sauvages boivent quand ils peuvent se procurer de la boisson, mais ils ont de bonnes mœurs.

BANDE DE SNONOWAS (NANOOSE).

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu Cowichan.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté sud du havre de Nanoose et a une superficie de 209 acres.

Population.—La population est de 14.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé et les règlements sanitaires sont très bons.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche et la fabrication de l'huile de chien de mer. Ils font peu de culture.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes maisons.

Bétail.—Ils possèdent quelques animaux de qualité moyenne.

Instruments aratoires.—Ils en ont bien peu.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont assez industrieux et bons.

Tempérance et moralité.—En général, ils sont tempérants et de bonnes mœurs.

BANDE DE QUALICUM.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Qualicum.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure de la rivière Qualicum et couvre une superficie de 197 acres.

Population.—La population de cette bande est de 15.

Santé et hygiène.—Ces sauvages jouissent d'une très bonne santé et les règlements sanitaires sont très bien observés.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la culture, la pêche, la chasse et les fonctions de guides pour les parties de chasse et pêche.

Bâtiments.—Ils ont des maisons confortables.

Bétail.—Ils possèdent peu d'animaux qui sont de qualité moyenne.

Instruments aratoires.—Ils ont bien peu d'instruments.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et de bonne conduite.

BANDE DE COMOX.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la bande Comox.

Réserves.—Nos 1, 2 et 3. Ces réserves sont situées sur la rive sud du pont de Comox et sur la rive gauche de la rivière Puntledge, à son confluent avec la rivière Tsolum. Cette réserve comprend un cimetière situé à Goose-Pit, dans le port de Comox et couvre une superficie de 378 acres.

Population.—Cette bande compte 43 personnes.

Santé et hygiène.—Ces sauvages jouissent dune bonne santé et les règlements sanitaires sont bien observés.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la pêche, la chasse et la culture.

Bâtiments.—La plupart d'entre eux ont de bonnes maisons en bois ou charpente et les entretiennent bien.

Bétail.—Ils possèdent des animaux de bonne qualité et en ont bien soin.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus de ces instruments.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont assez industrieux, soumis aux lois et font de constants progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et de conduite morale.

BANDE DE GALIANO.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la bande Cowichan.

Réserves.—N° 9 de la bande Penelakut. Cette réserve est située à l'extrémité nord de l'île Galiano et se trouve comprise dans celle de la bande Penelakut.

Population.—La population est de 31.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été très bonne. Les règlements sanitaires sont bien observés.

Occupations.—Principalement la pêche et la construction des bateaux.

Bâtiments.—Il n'y a que quelques bâtiments sur cette réserve et ils sont de qualité moyenne.

Bétail.—Ces sauvages ne possèdent pas d'animaux.

Instruments aratoires.—Ils n'ont aucun de ces instruments.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont assez industrieux et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et de conduite morale.

BANDE DE L'ÎLE DE MAYNE.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Saanich.

Réserve.—N° 6 de la bande de Saanich. Cette réserve est située à l'extrémité nord-ouest de l'île de Mayne. Cette réserve est comprise dans celles des bandes de Saanich.

Population.—Cette bande compte 20 personnes.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé et les conditions hygiéniques sont bonnes.

Occupations.—Ils s'occupent principalement de pêche et de chasse, et travaillent pour les colons blancs.

Bâtiments.—Comme cet endroit n'est qu'une station de pêche, les habitations sont de simples chantiers construits en dosses de cèdre.

Bétail.—Ils n'ont que quelques moutons.

Instruments aratoires.—Ils n'ont pas de ces instruments.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, soumis aux lois et gagnent très bien leur vie par la pêche.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens tempérants et d'une bonne conduite.

BANDE DU LAC COWICHAN.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Cowichan.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord du lac Cowichan, près de sa décharge; sa superficie est de 130 acres. Durant l'année Alfred Livingston, sa femme et deux enfants, et aussi sa mère, ont commencé à défricher une pièce de terre et ont construit une nouvelle maison sur la réserve. Alfred a suivi les cours de l'institut Coqualectza pendant quelques années.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le progrès fait par les sauvages de cette agence, durant l'année, a été très satisfaisant. Beaucoup semblent prendre plus d'intérêt dans la culture des terres et le soin de leurs jardins. Les leçons et conseils donnés par M. Tom. Wilson, inspecteur des jardins ont eu de bons effets.

J'ai, etc.,

W. R. ROBERTSON,
Agent des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER,
NEW-WESTMINSTER, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel des affaires de cette agence pour l'année expirée le 31 mars 1910.

BANDE DU DISTRICT DE CHILLIMACK.

Réserves.—Les bandes suivantes occupent dans ce district des réserves voisines les unes des autres et ayant une étendue totale de 3,841 acres: Aitchelitz, Kwawawapilt, Squiahla, Skwah, Skulkayan, Skway, Soowahlie, Tzeachten and Yukkeuekwioose.

Tribu ou nation.—Ces bandes appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population totale de ces neuf bandes est de 324.

Santé et hygiène.—Ils ont joui d'une bonne santé durant l'année; les règlements sanitaires ont été bien observés dans leurs villages, et la plupart d'entre eux ont été vaccinés.

Occupations.—Principalement la pêche, la culture, la cueillette du houblon. Ils travaillent aussi sur les fermes voisines pour le compte des blancs et comme ce sont généralement de bons travailleurs ils donnent satisfaction à ceux qui les emploient.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de confortables maisons en bois qu'ils réparent et améliorent selon le besoin. Leurs dépendances sont bien entretenues. Leurs chevaux et animaux peuvent soutenir la comparaison avec ceux des colons blancs. Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires, que la plupart achètent eux-mêmes, et dont ils prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Très industrieux et soumis aux lois; ils font des progrès considérables dans la culture mélangée.

On peut les dire tempérants. Bien qu'il s'en trouve quelques-uns qui boivent lorsqu'ils peuvent se procurer de la boisson, il y en a beaucoup qui sont strictement tempérants. Ils ont une excellente réputation sous le rapport des mœurs.

BANDES DE DÉTROIT DE HOWE, DE L'ANSE BURRARD ET DE LA RIVIÈRE SQUAMISH.

Réserves.—Ces bandes, connues sous les noms de sauvages Squamish, occupent des réserves d'une superficie totale de 6,806 acres, distribuées ainsi: n° 3, sur l'anse Burrard, Kapilano, sur la Squamish (détroit de Howe); mission du creek Seymour (anse Burrard) et Creek False.

Tribu ou nation.—Ces bandes appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population totale de ces six bandes est de 396.

Santé et hygiène.—Durant l'année la santé des sauvages de cette bande a été assez bonne, à l'exception de quelques maladies ordinaires. Les conditions sanitaires de leurs villages sont en moyenne assez bonnes, et la plupart des sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—Leurs principaux moyens d'existence sont la pêche, la chasse, la coupe du bois, la culture, et le chargement du bois sur les bateaux aux scieries.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations sont très confortables ainsi que tous leurs bâtiments. Ils prennent bien soin de leur bétail en hiver et leurs instruments aratoires sont bien tenus.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et habituellement pourvoient bien à ceux qui dépendent d'eux.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns d'entre eux boiront de la boisson quand ils pourront s'en procurer, mais leurs mœurs sont très bonnes.

BANDE DE CHEAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ 80 milles de son embouchure: elle a 1.433 acres de superficie.

Tribu ou nation.—Tous les sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cette bande est de 95 âmes.

Santé et hygiène.—En général la santé des sauvages de cette bande a été exceptionnellement bonne, et les conditions sanitaires de leur village sont excellentes.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la pêche, la culture, la chasse, la cueillette du houblon, et quelques travaux de ferme pour le compte des blancs. Quelques sauvagesses sont très habiles dans la fabrication des paniers, ce qui leur rapporte un revenu considérable.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons sont bien construites, ils possèdent de bonnes granges et dépendances. Ils prennent bien soin de leurs animaux qui sont habituellement de bonne race, leurs instruments aratoires sont bien tenus.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont soumis aux lois et sont rarement cause de trouble, ils progressent assez bien.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDES CHEHALIS ET SCOWLITZ.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées à la rivière Harrison. La réserve Scowlitz est à l'embouchure et la réserve Chehalis à environ quatre milles en amont. Elles ont 3,144 acres de superficie.

Tribu ou nation.—Les sauvages de ces deux bandes appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population totale de ces deux bandes est de 156 âmes.

Santé et hygiène.—En général la santé des sauvages de ces deux bandes a été remarquablement bonne; les habitations et leurs dépendances sont très propres; et la plupart des sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—La majorité des sauvages s'occupent de culture, de chasse, de pêche, de coupe de bois, ils gagnent beaucoup d'argent chaque année par la cueillette du houblon. Johnny Leon, le chef de la bande Chehalis, a été pour plusieurs années contremaître sur une houblonnière à Agassiz durant la saison de la cueillette.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons sont modernes, suffisamment ventilées et bien éclairées. Ils ont de bons animaux dont ils prennent bien soin durant l'hiver, leurs instruments aratoires sont soigneusement tenus à l'abri quand ils ne s'en servent pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont soumis aux lois et industrieux et font quelques progrès.

Tempérance et moralité.—A quelques exceptions près, ils sont tempérants, et strictement moraux.

BANDE DE COQUITLAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Coquitlam à environ six milles de New-Westminster, elle a 208 acres de superficie.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cette bande est de 25.

Santé et hygiène.—A l'exception de quelques légères indispositions la santé des sauvages de cette bande a été très bonne. Leurs maisons et leurs dépendances sont toujours tenues proprement. Tous les sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—Leurs principaux moyens d'existence sont la culture, la pêche, la chasse, les travaux de ferme pour leurs voisins les blancs. Plusieurs travaillent aussi à la coupe du bois dans les chantiers.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons et leurs granges bâties en bois de charpente sont toujours très bien réparées. Ils ont quelques animaux dont ils prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et ambitieux, et vivent bien.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns d'entre eux malheureusement sont adonnés à l'usage de la boisson, mais ce sont des sauvages moraux.

LES BANDES DOUGLAS, SKOOKUM CHUCK, SAMAHQUAM ET PEMBERTON MEADOWS.

Réserves.—Ces bandes occupent des réserves situées entre les sources de la rivière Harrison, le long du portage Lillooet jusqu'à Pemberton; elles ont une superficie de 7,497 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de ces quatre bandes est de 496.

Santé et hygiène.—Durant l'année il n'y eut parmi eux aucun cas de maladie sérieuse ou contagieuse; les conditions sanitaires de leurs village sont assez bonnes et ils ont presque tous été vaccinés.

Occupations.—Leurs principales ressources sont la culture, la chasse, la pêche, le transport, l'emballage; ils servent aussi de guides pour les prospecteurs de mines et de forêts; les femmes se font des recettes considérables avec la fabrication des paniers.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons sont toutes bien construites et confortables, et ils prennent bien soin de leurs animaux et de leurs instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont bons, industrieux et soumis aux lois, ils sont désireux d'améliorer leur condition.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDES DE EWAWOOS ET DU LAC TEXAS.

Réserves.—La première réserve de ces bandes est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ deux milles à l'est de Hope, et la dernière sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ sept milles à l'est de Hope. La suprficie des deux réserves est de 893 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population des deux bandes est de ·44.

Santé et hygiène.—Dans le cours de l'année ils ont joui d'une bonne santé, les règlements sanitaires des villages sont bien observés. En différentes époques plusieurs furent vaccinés.

Occupations.—Leurs principales sources de revenu sont la culture, la pêche et la cueillette du houblon.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Toutes leurs habitations sont bien construites en bois de charpente. Leurs animaux sont tenus dans les meilleures conditions possibles et ils sont assez bien pourvus d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et habituellement vivent confortablement sans grande difficulté.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE HOPE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ cent milles de son embouchure, la superficie est de 1,400 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cete bande est de 79 âmes.

Santé et hygiène.—Dans le cours de l'année la santé des sauvages de cette bande a été bien satisfaisante, il n'y a eu aucune épidémie sérieuse, et les règlements sanitaires sont bien observés.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la culture, la pêche, la cueillette du houblon et la chasse; quelques-uns d'entre eux travaillent comme cantonniers pour la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien, et donnent satisfaction à leur patrons.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations sont bien construites et confortables. Leurs chevaux et leurs bêtes à cornes sont bien soignés et hivernent très bien; ils sont pourvus de bons instruments aratoires qu'ils mettent à l'abri quand ils ne s'en servent pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très paisibles, intelligents et soumis aux lois, ils ont fait de bons progrès dans la culture depuis quelques années.

Tempérance et moralité.—Durant l'année il ne m'est parvenu aucune plainte d'intempérance ou d'immoralité concernant cette bande.

BANDES DE HOMALCO ET DE KLAHOOSE.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées aux environs de l'anse Bute et du détroit de Malaspina; la superficie totale est de 4,738 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population totale de ces deux bandes est de 163 âmes.

Santé et hygiène.—La santé générale des sauvages de ces bandes a été assez satisfaisante, les conditions sanitaires de leurs villages sont bonnes. Plusieurs d'entre eux ont été vaccinés durant l'année.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la chasse, la pêche, la coupe du bois, quelques-uns font un peu de jardinage.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils donnent beaucoup de soin à la construction de leurs maisons, spécialement à celles construites récemment. Ils pourvoient bien à leurs animaux, et ils possèdent très peu d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et énergiques, et habituellement leurs conditions de vie sont confortables.

Tempérance et moralité.—En somme, ces sauvages peuvent être considérés comme tempérants, et ils sont strictement moraux.

BANDE KATSIE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ dix milles de New-Westminster. La superficie est de 385 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cette bande est de 78 âmes.

Santé et hygiène.—Vers la fin de mai il y eut sept cas de petite vérole. Cette maladie n'atteignit qu'une famille, les cas furent légers et tous les patients furent sauvés. A part cela la santé des sauvages de cette bande fut bonne, les règlements sanitaires furent bien observés. Tous furent vaccinés.

Occupations.—Leurs principales industries sont la culture, la pêche et la chasse, et quelques-uns gagnent beaucoup d'argent en s'engageant aux travaux de ferme pour les colons blancs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons sont toutes en bois de charpente, elles sont bien éclairées et ventilées. Ils ont de très bons animaux, et ils en prennent grand soin durant l'hiver, ils possèdent peu d'instruments aratoires, mais ils les mettent à l'abri quand ils ne s'en servent pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, soumis aux lois, et font des progrès très satisfaisants.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux et ne causent presque jamais de trouble.

BANDES DE LANGLEY ET DE WHONOCK.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées, la première sur l'île McMillan, dans la rivière Fraser, a environ vingt milles de New-Westminster, et la seconde sur la rive nord de la rivière Fraser, a environ vingt-quatre milles à l'est de New-Westminster. La superficie est de 1,432 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population totale est de 67 âmes.

Santé et hygiène.—La santé générale de ces sauvages a été très bonne. Les conditions sanitaires de leurs villages sont en moyenne assez bonnes, et on a donné quelque attention à la vaccination.

Occupations.—Ces sauvages font beaucoup de culture. Leurs autres sources de revenus sont la pêche, la cueillette du houblon, et les travaux de ferme pour quelques-uns de leurs voisins blancs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs bâtiments sont assez bons, et leurs animaux qui sont presque tous de bonne race, sont bien soignées. Ils sont assez bien pourvus d'instruments aratoires dont ils prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et bons travailleurs, et font des progrès très satisfaisants.

Tempérance et moralité.—Ils peuvent être comptés au nombre des sauvages les plus tempérants et les plus moraux de cette agence.

BANDE DE MUSQUEAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bras nord de la rivière Fraser, à environ un mille de son embouchure; elle a 452 acres de superficie.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cette bande est de 98 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie parmi ces sauvages, et les conditions sanitaires de leur villages sont bonnes. Ils ont tous été vaccinés.

Occupations.—Ils cultivent, pêchent et chassent, et de temps en temps quelques-uns s'engagent à la coupe du bois. Ils gagnent aussi beaucoup d'argent par la cueillette du houblon.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations sont bien construites et très propres en apparence. Ils ont aussi de très bonnes étables et dépendances. Les chevaux et les bêtes à cornes sont bien soignés durant l'hiver, et leurs instruments aratoires sont soigneusement mis à l'abri quand ils ne s'en servent pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont soumis aux lois, industrieux et habituellement vivent assez confortablement.

Tempérance et moralité.—La majorité d'entre eux sont tempérants et leurs mœurs sont bonnes.

BANDE DE MATSQUI.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ trente milles de New-Westminster, et elle a une superficie de 1,072 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cette bande est de 43 âmes.

Santé et hygiène.—Durant l'année la santé des sauvages de cette bande a été bonne, et la condition sanitaire de leur village est assez bonne.

Occupations.—Ils s'occupent surtout de culture et de pêche. Ils travaillent aussi dans les houblonnières durant la saison de la cueillette du houblon.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations sont d'une classe inférieure à celles des autres réserves sauvages de cette agence. Presque tous prennent bien soin de leurs animaux et de leurs instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ne font pas de progrès bien rapides bien qu'ils soient assez industrieux. Ils sont soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils peuvent être considérés comme assez tempérants et strictement moraux.

BANDE DE NEW-WESTMINSTER.

Réserve.—Les sauvages possèdent à New-Westminster et à Brownsville des réserves de 32 acres de superficie.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cette bande est de 43.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie chez ces sauvages durant l'année et leur santé a été généralement satisfaisante. La condition sanitaire de leurs maisons et de leurs dépendances est excellente; ils ont tous été vaccinés.

Occupations.—Les sauvages s'occupent en grande partie de pêche, de chasse, de tendre des pièges, quelques-uns font un peu de jardinage.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons sont en bois de charpente elles sont bien construites et très propres d'apparence. Ils n'ont pas beaucoup d'animaux, et n'ont que quelques instruments aratoires, en partie des instruments à main.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont presque tous industrieux, et généralement, pourvoient bien à ceux qui dépendent d'eux.

Tempérance et moralité.—A quelques exceptions près, ils sont tempérants et strictement moraux.

BANDES DE NICOMEN ET DE SKWEAHM.

Réserves.—Ces bandes occupent deux réserves sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ 44 milles de New-Westminster, elles ont 636 acres de superficie.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population totale de ces deux bandes est de 41 âmes.

Santé et hygiène.—Il y a en une amélioration notable dans la santé des sauvages de ces bandes durant l'année dernière. Ils se soumettent volontairement aux règlements sanitaires et ils ont presque tous été vaccinés.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la pêche, la cueillette du houblon et la culture mixte.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons sont très confortables et leurs étables pour les animaux sont très bonnes. Ils mettent leurs instruments aratoires soigneusement à l'abri quand ils ne s'en servent pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont soumis aux lois; mais leurs progrès ne sont pas aussi grands que ceux de quelques bandes de cette agence.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE SEMIAMU.

Réserve.—La réserve de cette bande, sur la ligne de la frontière internationale et vis-à-vis la baie Semiamu, a 392 acres de superficie.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cette bande est de 40 âmes.

Santé et hygiène.—Durant l'année leur état de santé a été remarquablement bon; ils se soumettent volontiers aux règlements sanitaires et ont tous été vaccinés.

Occupations.—Ils s'occupent beaucoup de culture mixte et pêchent durant la saison pour les fabriques de conserves; ils s'engagent aussi pour la cueillette du houblon.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations et leurs dépendances sont assez bonnes; ils possèdent quelques animaux dont ils prennent bien soin, et ils mettent leurs instruments aratoires soigneusement à l'abri quand ils ne s'en servent pas..

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens simples et bons, ils vivent bien.

Tempérance et moralité.—En dépit de leur proximité de la frontière américaine, les plaintes au sujet de l'intempérance sont peu nombreuses, et leurs mœurs sont bonnes.

BANDE D'OHAMIL.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ 74 milles à l'est de New-Westminster, elle a 629 acres de superficie.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cette bande est de 53 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie chez ces sauvages. La condition sanitaire est bonne, et on pratique la vaccination.

Occupations.—La culture est devenue presqu'une industrie chez ces gens-là; ils s'occupent aussi de pêche, et de la ceuillette du houblon.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il y a eu une amélioration notable dans la construction des maisons depuis quelques années; ils possèdent de très beaux animaux, et quelques instruments aratoires qu'ils mettent soigneusement à l'abri quand ils ne s'en servent pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont soumis aux lois, industrieux ils font de constants progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDES DE POPCUM ET DE AQUAWTITS.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ soixante-cinq milles à l'est de New-Westminster, elles ont 5,326 acres de superficie.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de ces deux bandes est de 58 âmes.

Santé et hygiène.—A l'exception de quelques indispositions ordinaires, la santé des sauvages de ces bandes a été bonne. Ils prennent les précautions sanitaires nécessaires, et ont presque tous été vaccinés.

Occupations.—Ils s'engagent plus ou moins dans la pêche et la culture, ils trouvent aussi des emplois dans les houblonnières durant la saison de la cueillette du houblon.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations sont d'assez bonne classe, et sont réparées de temps en temps. Ils possèdent de bons animaux et les instruments aratoires les plus nécessaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, soumis aux lois et font d'assez bons progrès.

Tempérance et moralité. Ils sont tempérants et strictement moraux.

BANDE DE SECHELT.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la péninsule de Sechelt détroit de Malaspina. Elle a une superficie de 1,800 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cette bande est de 242 âmes.

Santé et hygiène.—Durant l'année leur santé a été assez bonne et n'y eut aucune épidémie. La condition sanitaire de leur village est excellente, et ils ont tous été vaccinés.

Occupations.—Ils sont employés à différentes occupations durant l'année, les principales sont la pêche, la chasse, et la coupe du bois.

La plupart d'entre eux font un peu de jardinage, et les sauvagesses de la bande rapportent un fort revenu de la vente de paniers sauvages et autres articles.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Toutes leurs maisons sont bonnes, bien construites, et de belle apparence, spécialement celles qui ont été bâties récemment. Ils ne possèdent pas beaucoup d'animaux, et ont très peu d'instruments aratoires autres que ceux dont on se sert à la main.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très énergiques et entreprenants, et la plupart vivent très bien.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants, et leur caractère moral est très bon.

BANDE DE SUMAS.

Réserve.—La réserve de cette bande est située au débarcadère Miller sur la rive sud de la rivière Fraser et en haut de la rivière Sumas sur le lac de ce nom. Elle a 1,370 acres de superficie.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cette bande est de 51 âmes.

Santé et hygiène.—En général la santé des sauvages de cette bande a été très bonne, il n'y a eu aucune apparence d'épidémie. Ils observent les précautions sanitaires nécessaires, et l'on a pratiqué la vaccination.

Occupations.—Ils s'occupent en grande partie de culture, de pêche, de la cueillette du houblon et de chasse.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de très bons bâtiments, et ils prennent soin de leurs animaux et de leurs instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, soumis aux lois et font quelque progrès.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns d'entre eux boivent de la boisson quand ils peuvent s'en procurer, mais ce sont des sauvages moraux.

BANDE DE SLIAMMON.

La réserve de cette bande est située sur le détroit de Malaspina, et a une superficie de 4,712 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cette bande est de 110 âmes.

Santé et hygiène.—Malgré quelques indispositions ordinaires la santé des sauvages de cette bande a été bonne durant l'année. Ils tiennent leur village dans une condition sanitaire et l'on a pratiqué la vaccination.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la culture mixte, la pêche, la chasse et la coupe du bois.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons et leurs dépendances sont au-dessus de la moyenne. Ils possèdent quelques animaux et les instruments aratoires les plus sécessaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, honnêtes, bons et font de constants progrès.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns aiment la boisson, mais la majorité d'entre eux sont tempérants. Leur caractère moral est bon.

BANDE DE SKWAHALOOK.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la rivière Fraser entre le creek Ruby et Hope. Elle a 196 acres de superficie.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cette bande est de 17 âmes.

Santé et hygiène.—Durant l'année dernière la santé des sauvages de cette bande a été très satisfaisante. Ils se soumettent volontiers aux règlements sanitaires du département et sont tous vaccinés.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la culture, la pêche, la chasse, quelques-uns s'engagent aussi comme cantonniers pour la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations sont bien construites, elles sont suffisamment éclairées et utilisées. Leurs animaux sont de bonne race et ils en prennent bien soin, ils sont aussi soigneux pour leurs instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont soumis aux lois, industrieux et progressent d'année en année.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE TSAWWASSEN.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le golfe Georgie près de la pointe Roberts; elle a 604 acres de superficie.

Tribu ou nation.—Tous ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cette bande est de 51 âmes.

Santé et hygiène.—A l'exception de quelques indispositions ordinaires la santé des sauvages de cette bande a été très bonne. Les règlements sanitaires sont bien observés et tous les sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la culture, la pêche et la chasse.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bons bâtiments qu'ils tiennent en bon état de réparation. Leurs animaux sont de bonne race, et leurs instruments aratoires sont soigneusement mis à l'abri quand ils ne sont pas employés.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart d'entre eux sont industrieux et en général ils vivent très bien.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns boivent de la boisson quand ils pourront s'en procurer, mais ils sont moraux.

BANDE DE YALE.

Réserve.—La réserve de Yale est située sur la rivière Fraser, à environ 112 milles de son embouchure. Elle a 1,100 acres de superficie.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Salish.

Population.—La population de cette bande est de 76 âmes.

Santé et hygiène.—Durant l'année, les sauvages de cette bande ont joui d'une assez bonne santé. Ils observent les règlements sanitaires nécessaires et l'on a porté attention à la vaccination.

Occupations.—La pêche, la chasse, et la cueillette du houblon constituent leurs principales sources de revenu. Plusieurs s'engagent aussi comme journaliers et comme cantonniers pour la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations sont d'une classe assez bonne. Ils possèdent quelques animaux et quelques instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très industrieux, soumis aux lois et progressent chaque année.

Tempérance et moralité.—Ces gens sont classés parmi les sauvages les plus tempérants et les plus moraux.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les sauvages de cette agence progressent continuellement d'année en année. Ils sont génréalement bons travailleurs et ceux qui les emploient pour les travaux de ferme ou comme cantonniers pour les chemins de fer, pour la coupe du bois ou pour la cueillette du houblon disent beaucoup de bien d'eux. Dans certaines sections ils font beaucoup de culture. A l'exposition provinciale qui a eu lieu à New-Westminster l'automne dernier ils ont exposé de très beaux produits agricoles.

Leurs animaux, en plusieurs circonstances, peuvent être favorablement comparés à ceux des colons blancs.

J'ai, etc.,

R. C. McDONALD,
Agent des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE KAMLOOPS-OKANAGAN,
KAMLOOPS, 19 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les affaires de cette agence pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

Situation.—L'agence Kamloops-Okanagan est dispersée sur la plus grande partie du district de Yale, immédiatement au nord de la frontière internationale; le district contient environ 24,000 milles carrés. L'agence couvre une superficie de 333,578 acres.

Subdivisions naturelles.—L'agence est divisée par la nature, c'est-à-dire par l'écoulement des rivières dans les districts de Fraser, Thompson, Nicola, Similkameen et Okanaga

Tribu ou nation.—Il est probable que les sauvages de cette agence appartiennent aux branches de la nation Salish. On les appelle les sauvages Chinook et parlent trois dialectes différents connus sous les noms de Thompson, Shuswap et Okanagan, et pour les fins de ce rapport les bandes seront traitées d'après cette division.

BANDE DU LAC ADAM OU HALTKAM.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Shuswaps.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées au pied des lacs Petit-Shuswap et Adam.

Population.—La population de cette bande est de 196 âmes.

Santé et hygiène. Il n'y a pas eu d'épidémie dans cette bande et la santé des sauvages a été généralement bonne. Ils ont tous été vaccinés. Leurs maisons sont bien ventilées et les dépendances sont tenues en assez bonne condition.

Bâtiments.—Leurs maisons sont en bonnes billes et on constate des améliorations continuelles.

Bétail.—Les sauvages possèdent des bons chevaux et des bêtes à cornes et d'autres bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et font de bons progrès dans la culture.

Tempérance et moralité.—Ils ont jusqu'à récemment compté au nombre des sauvages les plus tempérants. Les progrès de la civilisation leur fournissent des moyens de se procurer des boissons enivrantes. Pour cette dernière année on s'est pourvu de la protection de la police et il y a une amélioration correspondante dans les habitudes de tempérance. Sous d'autres rapports ce sont des sauvages moraux.

BANDE D'ASHCROFT OU STLAHL

Tribu ou nation.—Ce sont des sauvages de la tribu Thompson.

Réserves.—Les réserves de cette bande au nombre de trois sont situées sur un plateau sur la rive droite de la rivière Thompson, vis-à-vis d'Ashcroft, et au lac McLean. Elles ont 5,234 acres de superficie comprenant des terres arables, des pâturages et des terres à bois.

Population.—La population est de 44.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu de maladie extraordinaire parmi eux. L'hygiène est bonne, et ils ont tous été vaccinés.

Occupations.—Ils s'occupent de culture mixte et d'élevage. L'approvisionnement d'eau pour l'irrigation est limité. Ils font un peu de pêche et de chasse, et travaillent comme journaliers et comme bouviers.

Bâtiments.—La plupart de leurs maisons sont en billes, construites il y a plusieurs années. On constate quelques améliorations récentes.

Bétail.—Ils possèdent de bons chevaux et de bonnes bêtes à cornes; les chevaux sont employés pour le transport, la culture et le service quand ils sont bouviers.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et vivent assez bien.

Tempérance et moralité.—Ils sont assez tempérants et moraux.

BANDE DE BONAPARTE OU TLUHTAUS.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont les Shuswaps.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de cinq, sont situées sur la rivière Thompson et sur la rivière Bonaparte, sur le ruisseau du Chapeau et sur le lac du Huard.

Population.—La poulation est de 147 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a eu aucune épidémie. Durant les mois d'été ils voyagent d'un endroit à l'autre, ce qui est très hygiénique.

Occupations.—Ils font un peu de culture, élèvent quelques animaux, principalement des chevaux, font un peu de chasse et de pêche mais ils vivent surtout de leurs gains comme garçons de ferme, bouviers et affréteurs, ils se servent de leurs chevaux pour le transport.

Bâtiments.—Ils possèdent quelqu'assez bonnes maisons en billes de construction plus récente, tout de même presque toutes leurs maisons sont vieilles. Ils ont une très belle église.

Bétail.—Ces sauvages possèdent un bon nombre de chevaux, bons surtout pour les travaux légers et pour la selle; ils ont aussi de bonnes bêtes à cornes.

Instruments aratoires.—Ils sont assez bien pourvus d'instruments aratoires.

Tempérance et moralité.—Ils deviennent de plus en plus tempérants, par ailleurs ils sont moraux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont de bons travailleurs pour tout ce qui a rapport aux travaux de ferme et à l'élevage. Il y a eu quelques améliorations, on a surtout clôturé les terres.

BANDE DE BOOTHROYD (SUUK, KAMOOS, NKATSAM ET CHINOOK).

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Thompson.

Réserve.—Les réserves de ces bandes, au nombre de dix, sont pour la plupart situées sur la rive gauche de la rivière Fraser, elles comprennent une superficie de 1,600 acres..

A Nkatsam il y a de très bonnes terres arables. Dans les autres parties de la réserve la terre n'est pas très propre à la culture.

Population.—La population est de 158 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a eu aucune épidémie, et l'hygiène est bonne.

Occupations.—Ils cultivent du foin, des légumes et des fruits, et ils élèvent quelques bestiaux. Ils font la pêche, la chasse et travaillent comme journaliers sur le chemin de fer.

Bâtiments.—Ces sauvages ont des bâtiments en billes d'une assez bonne qualité.

Bétail.—Ces sauvages possèdent des chevaux de bât et de bonnes bêtes à cornes.

Instruments aratoires.—Ils en ont assez pour leurs besoins.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et excellents travailleurs. Quelques-uns sont très à l'aise.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont très tempérants et moraux.

BANDE DE BOSTON-BAR.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Thompsons.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de six, sont situées autour de North-Bend, de Boston-Bar et de Scaucey. Elles ont 628 acres, consistant en une très petite étendue de terres arables.

Population.—La population est de 143 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'ont pas eu d'épidémie. Un bon nombre d'entre eux furent revaccinés durant l'année, leurs maisons sont en bonne condition hygiénique, plus particulièrement à North-Bend.

Occupations.—Ces sauvages cultivent un peu de foin, de végétaux et de fruits. Ils font la pêche, la chasse, travaillent dans les mines et comme journaliers pour le chemin de fer, où les jeunes trouvent constamment à s'occuper.

Bâtiments.—A North-Bend, les bâtiments sont bons, aux autres endroits ils ne le sont pas autant.

Bétail.—Ils ont un certain nombre de chevaux de selle et de chevaux de bât, et quelques rares bêtes à cornes. Ils hivernent leurs bestiaux surtout à Nicola.

Instruments aratoires.—Ils en ont assez pour leurs besoins.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont des ouvriers laborieux et tenaces, mais ils sont incapables d'amasser beaucoup d'argent.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE COOK'S-FERRY.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Thompsons.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de quinze, sont situées sur les deux rives de la rivière Thompson, aux environs de Cook's-Ferry et de Spatsum, et dans les vallées Tuile et Highland. Ces réserves contiennent une superficie de 9,110 acres en plateaux le long de la rivière, et çà et là des terres à bois.

Population.—La population est de 183 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a eu aucune maladie extraordinaire parmi les sauvages de cette bande, et l'hygiène est bonne. Les nouvelles maisons construites à Spence's-Bridge, pour remplacer celles qui furent emportées dans l'oubli il y a quelques années, sont bien supérieures aux vieilles maisons. Tous les sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—Ils s'occupent de culture mixte et de l'élevage, font un peu de chasse et de pêche, et travaillent comme journaliers et comme bouviers.

Bâtiments.—Les plus vieux bâtiments sont en billes. On a remplacé les bâtiments emportés dans l'oubli à Spence's-Bridge par de très bons bâtiments en bois de charpente qui furent construits par les sauvages eux-mêmes.

Bétail.—Ils ont de bons chevaux et de bonnes bêtes à cornes, et quelques cochons et des moutons.

Instruments aratoires.—Ils en ont assez pour leurs besoins.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, mais à certains endroits ils n'ont pas assez d'eau pour l'irrigation, et par conséquent, la plupart d'entre eux s'en vont travailler pour le chemin de fer ou à d'autres endroits où ils peuvent gagner de l'argent. A Pemynoos, on donne plus d'attention à la culture, et les sauvages sont plus riches. Ils sont paisibles et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont assez tempérants et moraux.

BANDE DU CREEK DE L'HOMME-MORT OU DE STICHISTAN.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation des Shuswaps.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le creek de l'Homme-Mort. La superficie est de 20,134 acres, incluant la partie louée, elle contient des terres propres au pâturage, à la culture et des terres à bois.

Population.—La population est de 117 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a eu aucune épidémie. Les conditions d'hygiène sont naturellement bonnes. Les anciennes maisons ne sont pas bien ventilées.

Bâtiments.—La plupart des maisons sont en billes, les vieilles sont basses, et n'ont qu'un étage, elles sont souvent couvertes de terre, ce qui est très utile pour ce climat sec si toutefois on ne le fait pas avec excès. On a fait de grands progrès dans la construction des maisons.

Occupations.—Ils font un peu de culture, élèvent des chevaux et des bêtes à cornes, surtout des chevaux, la réserve étant plus adaptée à l'élevage des chevaux. Ils font un peu de pêche et de chasse locales et s'engagent pour différents travaux comme journaliers. Ce sont des bouviers experts, comme d'ailleurs tous les sauvages, et trouvent ainsi des emplois pour leurs chevaux de selle.

Bétail.—Ils ont un bon nombre de chevaux de bât qui s'améliorent constamment et de bonnes bêtes à cornes.

Instruments aratoires.—Ils sont assez bien pourvus d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, et ils clôturent et améliorent leurs terres d'une manière sensible depuis quelques années.

Tempérance et moralité.—Ils ont fait des progrès considérables dans leurs habitudes de tempérance, et ce sont des sauvages moraux.

BANDE DE KAMLOOPS.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Shuswaps.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de cinq, sont situées au confluent des bras nord et sud de la rivière Thompson, vis-à-vis la ville de Kamloops, et sur les creeks Campbell et Heffly. Elles ont une superficie de 33,379 acres, consistant en bonnes terres à bois, à pâturage et à foin.

Population.—La population est de 242 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie; les sauvages ont été vaccinés. Les maisons sont assez bien ventilées, et l'hygiène est bonne.

Occupations.—Ils cultivent une quantité considérable de foin, quelques végétaux et ils ont planté quelques arbres fruitiers. A Kamloops, ils ont un bon marché où ils peuvent vendre tout ce qu'ils veulent. Ils font un peu de chasse et de pêche et s'engagent comme journaliers et comme bouviers.

Bâtiments.—Leurs bâtiments font voir quelques progrès, et sont en général suffisamment éclairés et ventilés.

Bétail.—Ils ont de bonnes bandes de chevaux, qui s'améliorent beaucoup, et de bonnes bêtes à cornes.

Instruments aratoires.—Ils ont un bon assortiment d'instruments aratoires requis, tels que machines et voitures.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et peuvent faire un bon travail ordinaire. Ils peuvent bien vivre et devraient progresser.

Tempérance et moralité.—Vu le voisinage de Kamloops, ils peuvent se procurer facilement de la boisson. Il y eut l'an passé un progrès sensible de ce côté. Sous d'autres rapports ils sont assez moraux.

BANDE DE KANAPA-BAR.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Thompsons.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de quatre, sont situées sur la rivière Fraser, à dix milles en aval de Lytton. La superficie est de 500 acres.

Population.—La population est de 52 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie. Leurs maisons sont trop petites pour être bien ventilées, mais les autres conditions d'hygiène sont bonnes.

Occupations.—Ils cultivent un peu de foin et de végétaux, mais la partie cultivable de la réserve est relativement petite. Ils font un peu de pêche, de chasse, de travaux dans les mines et s'engagent comme journaliers.

Bâtiments.—Les bâtiments sont petits et presque tous vieux.

Bétail.—Ils possèdent quelques chevaux de selle, et quelques bêtes à cornes.

Instruments aratoires.—Ils ont suffisamment d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, mais ne peuvent pas cultiver beaucoup ni garder beaucoup de bestiaux.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE LYTTON.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Thompsons.

Réserves.—Ces réserves, au nombre de vingt-sept, composées de petites bandes, sont situées sur les deux rives de la rivière Fraser, de Lytton à Nesikeep, à vingt-cinq milles en amont. La superficie totale est de 10,292 acres. Elles consistent en plateaux et versants de montagne où les fruits et les légumes poussent bien.

Population.—La population est de 470.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie, les sauvages furent vaccinés et l'hygiène est bonne.

Occupations.—Ils cultivent d'une manière générale, élèvent des animaux, font la pêche, la chasse, les travaux de mines, et travaillent comme journaliers à différents emplois.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont d'assez bonne qualité.

Bétail.—Ils possèdent de bons chevaux et de bonnes bêtes à cornes.

Instruments aratoires.—Ils en ont suffisamment.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et font des progrès dans l'agriculture et la culture des fruits.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE NICOMEN.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Thompsons.

Réserves.—Les réserves de ces bandes, au nombre de cinq, sont situées sur les deux rives de la rivière Thompson, entre Lytton et la traverse Cook. La superficie est de 2,976 acres.

Population.—La population est de 49 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie, et l'hygiène est bonne.

Occupations.—Ils s'occupent de culture et d'élevage sur une petite échelle, ils font la pêche, la chasse, l'exploitation des mines, et s'engagent comme journaliers.

Bâtiments.—Leurs bâtiments en billes sont bons.

Bétail.—Ils ont quelques petits chevaux et quelques bestiaux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages semblent industrieux, mais progressent lentement.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE NICOLA (EN BAS).

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Thompsons.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de treize, sont situées le long de la rivière Nicola, depuis près de son embouchure jusquau lac Nicola. La réserve du creek Hamilton est aussi comprise dans cet espace. La superficie totale est de 31,191 acres, comprenant de bonnes terres arables et à pâturages.

Population.—La population est de 355 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie. Les maisons sont assez bien tenues et assez bien ventilées, les autres conditions d'hygiène sont bonnes.

Occupations.—Sur quelques-unes des réserves les sauvages cultivent beaucoup. Les sauvages de la réserve Nicola-Mameet comptent au nombre des cultivateurs les plus avancés. Ils font un peu de pêche dans les ruisseaux et les lacs locaux, et à certaines époques trouvent une bonne migration de saumons dans le lac Nicola. Ils font la chasse, et travaillent comme journaliers, affréteurs et bouviers. Le transport a beaucoup diminué depuis l'achèvement du chemin de fer Nicola.

Bâtiments.—Ils ont de très bons bâtiments.

Bétail.—Ils possèdent de beaux troupeaux de chevaux et de bestiaux, ils ont de beaux étalons et des juments pour la reproduction. Etant dans le voisinage des colons blancs, ils patronisent quelquefois leurs étalons, et les sauvages font la reproduction avec les étalons des blancs quand il leur en prend fantaisie.

Instruments aratoires.—Ils en ont suffisamment.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils ont progressé autant que n'importe quels sauvages, sont excellents travailleurs, et plusieurs d'entre eux sont très à l'aise.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns d'entre eux étaient adonnés à l'usage de la boisson, mais il y a quelques progrès de ce côté. Sous d'autres rapports ils sont moraux et respectent les lois.

BANDE DE NICOLA (EN HAUT) OU SPAHAMIN.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Okanagans.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de huit, sont situées près de la tête du lac Nicola, et autour du lac Douglas. Elles ont une superficie de 30,888 acres, consistant en de bonnes terres arables et à pâturages.

Population.—La population est de 194 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie et l'hygiène est bonne.

Occupations.—Ils s'occupent de culture mixte et élèvent beaucoup de bestiaux. Ils font un peu de chasse et de pêche, et s'engagent comme bouviers et comme affréteurs.

Bâtiments.—Leurs bâtiments deviennent de très bonne qualité. Les vieilles maisons en billes sont constamment remplacées par des constructions modernes.

Bétail.—Ils possèdent de grands troupeaux de bêtes à cornes et de chevaux de la plus belle qualité de pur sang et de bonne race.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et la plupart d'entre eux sont très à l'aise.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns d'entre eux boivent occasionnellement, la majorité est tempérante, et ils sont en général moraux.

BANDE DE THOMPSON-NORD OU DE CHUCHUQUALK.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Shuswaps.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées sur la rivière Thompson-Nord, à environ 50 milles au delà de Kamloops. Elles renferment une superficie de 3,239 acres de bonne terre à culture et à bois.

Population.—La population est de 128 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie. Ils sont loin des soins médicaux, quand ils en ont besoin, ils se rendent à Kamloops. Leurs maisons sont petites et mal aérées. Toutefois les conditions sanitaires sont bonnes.

Bâtiments.—Leurs maisons laissent à désirer.

Occupations.—Ils cultivent, élèvent beaucoup de bestiaux, chassent et pêchent plus que les autres sauvages, ils travaillent comme bouviers et journaliers ordinaires.

Bétail.—Ils ont de bons chevaux et de bonnes bêtes à cornes.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont bons, industrieux, soumis aux lois, et ont fait de bons progrès en agriculture.

Tempérance et moralité.—Ils sont on ne peut plus tempérants et moraux.

BANDE DE NESKAINLITH OU DE HALAUT.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Shuswaps.

Réserves.—Les réserves de cette bande au nombre de trois, sont situées sur la rivière Thompson près du lac Shuswap. Elles ont une superficie de 6,996 acres de bonne terre à culture et à pâturage.

Population.—La population est de 162 âmes.

Santé et hygiène.—Aucune épidémie à signaler, la santé générale a été bonne et les conditions hygiéniques excellentes.

Occupations.—Ils font beaucoup de culture et élèvent des animaux; ils pêchent et chassent un peu, et travaillent comme journaliers.

Bâtiments.—Ils ont une assez bonne classe de maisons.

Instruments aratoires.—Ils ont un bon approvisionnement d'instruments aratoires.

Bétail.—Ils ont de bons bestiaux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont laborieux, soumis aux lois et ils font de bons progrès en culture.

Tempérance et moralité.—Ils sont assez tempérants et moraux.

BANDE D'OKANAGAN OU NKAMAPLIX.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Okanagans.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de dix, sont situées tout autour de la tête des deux côtés du lac Okanagan. Elles ont une superficie de 29,790 acres de la meilleure terre à culture et à bois.

Population.—La population est de 230 âmes.

Santé et hygiène.—Aucune épidémie n'a régné, et les conditions sanitaires sont généralement bonnes.

Occupations.—Ces sauvages font beaucoup de culture, élèvent des animaux, pêchent, chassent et travaillent en qualité de garçons de ferme, de bouviers et à la cueillette du houblon.

Bâtiments.—Ils ont d'assez bons bâtiments.

Bétail.—Ils ont un bon nombre de chevaux adaptés à tous leurs travaux, et quelques bons bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus des instruments aratoires modernes.

Traits caractéristiques et progrès.—D'une façon ils sont industrieux et peuvent bien cultiver. Depuis quelque temps ils font plus de foin et moins de culture.

Tempérance et moralité.—Un trop grand nombre d'entre eux sont adonnés à l'usage de la boisson, mais la loi contre les transgresseurs est bien appliquée. En somme ils peuvent être avantageusement comparés, au point de vue moral, aux autres sauvages.

BANDE DU CREEK ORÉGON-JACK.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Thompsons.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées de chaque côté de la rivière Thompson à une petite distance en bas d'Aschroft et sur le Creek Orégon-Jack.

Population.—La population est de 18 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu de maladie épidémique, l'hygiène est bonne.

Occupations.—Ils cultivent principalement du foin et des végétaux, élèvent des animaux, pêchent, chassent et travaillent comme journaliers.

Bâtiments.—Leurs maisons sont en billes et petites.

Instruments aratoires.—Ils sont suffisamment pourvus d'instruments aratoires.

Bétail.—Ils possèdent des chevaux adaptés aux besoins de leurs travaux et quelques bonnes bêtes à cornes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et vivent assez bien.

Tempérance et moralité.—Ils sont assez tempérants et moraux.

BANDE DE OSOYOS OU NKAMIP.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Okanagans.

Réserves.—Les deux réserves de cette bande sont situées à la tête du lac Osoyoos et au pied du lac du Chien. La superficie est de 32,168 acres. Il y a de bonnes terres à culture, à vergers et à pâturages.

Population.—La population est de 61 âmes.

Santé et hygiène.—Aucune épidémie n'a visité cette bande. Les maisons sont bien tenues et l'hygiène est bonne.

Occupations.—Ils cultivent les céréales, le foin, les végétaux et les fruits, ils pêchent, chassent un peu, et travaillent comme journaliers.

Bâtiments.—Les plus récents indiquent une réelle amélioration sur les autres plus anciens.

Bétail.—Ils ont un nombre de bons chevaux et quelques bons bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils sont suffisamment pourvus d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont industrieux et font de grands progrès dans la culture des fruits.

Tempérance et moralité.—Ils sont assez tempérants et moraux.

BANDE DE PENTICTON.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Okanagans.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de deux, sont situées aux pieds du lac Okanagan. Elles contiennent de bonnes prairies, d'excellentes terres à culture et à pâturages, dont la superficie est de 48,694 acres.

Population.—La population est de 160 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a eu aucune épidémie chez ces sauvages. Leurs maisons sont bien tenues et l'état sanitaire est bon.

Occupations.—Ils sont occupés à la culture de la terre, à celle des fruits et à l'élevage des animaux, ils pêchent, chassent et travaillent en qualité de journaliers et de bouviers.

Bâtiments.—Leurs maisons sont très confortables, et sont beaucoup mieux construites depuis quelques années.

Bétail.—Ils ont de beaux chevaux et des bestiaux de bonne qualité.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et font de bons progrès en agriculture et dans la culture des fruits. Ils peuvent être comptés parmi nos meilleurs sauvages.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE SHUSWAP (PETIT-LAC) OU KUAUT.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Shuswaps.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de cinq, sont situées à la tête du lac Shuswap et sur un bras de la rivière Salmon. Leur étendue est de 7,840 acres, la plupart boisées, et quelques belles terres à pâturages.

Population.—La population est de 99 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie et leur santé a été bonne. Les conditions sanitaires sont bonnes.

Occupations.—Ils cultivent un peu, élèvent des animaux, pêchent, chassent et travaillent en qualité de journaliers.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes maisons.

Bétail.—Ils ont de bons chevaux et des bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils en sont bien pourvus .

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, respectent la loi. Ils ont défriché de la bonne terre.

Tempérance et moralité.—Ils ne sont pas très tempérants, mais moraux.

BANDES DE SIMILKAMEEN SUPÉRIEUR ET INFÉRIEUR (CHUCHUWAYA, ASHNOLA ET SHENNOSQUANKIN).

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Okanagans.

Réserves.—Les réserves, au nombre de seize sont situées le long de la réserve Similkameen, depuis la ligne de la frontière à Princeton. La superficie de la réserve inférieure est de 19,472 acres, et celle de la réserve supérieure de 6,438 acres, contenant des terres cultivables et de bons pâturages.

Population.—La population est: en bas, 136; en haut, 44.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie, la santé en général a été très bonne. L'état sanitaire est bon, et ils ont été vaccinés.

Occupations.—Ils cultivent et font l'élevage sur une grande échelle, font un peu de pêche, de chasse et travaillent en qualité de journaliers et de bouviers.

Bâtiments.—Ils ont d'assez bons bâtiments construits en billes.

Bétail.—Ils ont une certaine quantité de bons chevaux et de bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils en sont bien pourvus.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, et respectueux de la loi, ont fait des progrès dans l'art de cultiver la terre et de l'élevage.

Tempérance et moralité.—Leur voisinage de la frontière internationale a été autrefois un danger, car ils pouvaient facilement se procurer de la boisson, et en dehors des lignes ils étaient affranchis. Je suis informé que les lois dans l'Etat de Washington ont récemment déclaré coupable et soumis à une sévère pénalité ceux qui donneront de la boisson aux sauvages. Je suis certain que cette nouvelle loi aura un effet salutaire sur les sauvages situés près de la ligne. Il y en a beaucoup de bons parmi eux, et la tenue morale en général est bonne.

BANDE SISKA.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Thompsons.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de sept, sont situées sur les bords de la rivière Fraser, à une petite distance en aval de Lytton.

Population.—La population est de 29.

Santé et hygiène.—Aucune épidémie n'a éclaté. Les maisons sont mal ventilées, mais les autres conditions hygiéniques sont bonnes.

Occupations.—Ils récoltent peu de produits de leurs terres, ce qui demande peu de culture. Ils font la chasse et la pêche sur une grande échelle.

Bâtiments.—Ils ont de pauvres maisons.

Bétail.—Ils n'ont que quelques chevaux de selle.

Instruments aratoires.—Ils ne font usage que de quelques-uns.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils font juste assez pour vivre. Ils sont respectueux de la loi.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DE SKUPPA.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Thompsons.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont sur le côté gauche de la Fraser, entre Lytton et Siska. Elles ont une étendue de 268 acres, et ne peuvent produire beaucoup.

Population.—La population est de 17. Il y a d'autres statistiques concernant la bande Lytton dont ils font partie.

BANDE DE SPALLUMCHEEN.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Shuswaps.

Réserves.—Les réserves de cette bande au nombre de trois sont situées sur les bords des rivières Spallumcheen et Salmon. L'étendue est de 9,679 acres, comprenant de bonnes terres cultivables, des terres boisées, et quelques bons pâturages sur la rivière Salmon.

Population.—La poulation est de 164.

Santé et hygiène.—Aucune épidémie n'est survenue parmi eux. Leurs maisons sont bien construites et bien ventilées. Les autres conditions sanitaires sont bonnes. Ils ont été vaccinés.

Occupations.—Ils cultivent sur une grande échelle, font l'élevage du bétail, pêchent, chassent et travaillent en qualité de journaliers.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes maisons.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus d'instruments de toutes sortes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et plusieurs sont dans l'aisance. Ils sont paisibles et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Il sont exceptionnellement tempérants et moraux.

BANDE DE SPUZZUM.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont Thompsons.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de six, sont situées sur les bords de la rivière Fraser à quelque distance en amont de Yale. Elles ont une étendue de 456 acres, contenant quelques petits morceaux de terre labourable.

Population.—La population est de 157.

Santé et hygiène.—Aucune épidémie n'est survenue, les conditions sanitaires sont bonnes. Ils ont été vaccinés.

Occupations.—Ils cultivent un peu de foin, et de légumes, font la chasse, la pêche, minent et travaillent en qualité de journaliers.

Bâtiments.—Ils ont des maisons de bonne qualité.

Instruments aratoires.—Ils en sont bien pourvus.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, rangés, et ont fait de sensibles progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE L'EAU-FROIDE.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont Thompsons.

Réserves.—Les réservoirs de cette bande, au nombre de trois, sont situées sur la rivière à l'Eau-Froide, dans la vallée Nicola. Elles ont une superficie de 6,276 acres, contenant de bonnes terres cultivables, des pâturages et terrains boisés.

Population.—La population est de 107.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie et la santé générale a été bonne. Les conditions sanitaires sont favorables.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes maisons, qu'ils entretiennent bien.

Bétail.—ils posèdent bon nombre de chevaux et de bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils en sont bien pourvus.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, rangés et très soumis à la loi. Ils ont fait de sensibles progrès dans la culture.

Temperance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux à un haut degré.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le tout, pris dans son ensemble a été une année favorable pour les sauvages de cette agence. La récolte en quelques cas a à peine atteint la moyenne, mais les prix ont été rarement aussi élevés, pour les produits de la ferme, et du bétail. Les progrès dans la manière de bâtir sont évidents, et les sauvages en général se perfectionnent.

J'ai, etc.,

A. IRWIN,
Agent des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE KOOTENAY,
STEELE, 20 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, pour l'année finissant le 31 mars 1910.

Lieu de l'agence.—L'agence est située dans la partie sud-est de la Colombie-Britannique, et est bornée par les montagnes Rocheuses au nord et à l'est par les Etats-Unis au sud, et par l'agence Okanagan à l'ouest.

BANDE SAINTE-MARIE, N° 1.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont des Kootenays.

Réserve.—La réserve est située sur la rivière Kootenay, à l'embouchure de la rivière Sainte-Marie, elle a une étendue de 17,425 acres; la ranche Isidore, 680 acres;

la ranche Miyuke 160 acres; la réserve de Bummer-Flat, 190 acres; la réserve de l'école industrielle, 33 acres; et la réserve de l'agence, 11½ acres.

Population.—La population de cette bande est de 208.

Santé et hygiène.—A l'exception d'une épidémie de grippe, la santé des sauvages a été assez bonne et les mortalités ont été plutôt chez les très jeunes enfants. Le nettoyage annuel a été fait au village de Saint-Eugène, et ceux qui avaient besoin d'être vaccinés, l'ont été avec beaucoup d'attention.

Occupations.—Leurs principales industries, sont la culture, et l'élevage. Quelques-uns font du paquage, chassent, trappent, pêchent, mais depuis que l'industrie forestière a repris sont travail, bon nombre d'anciens élèves ont trouvé de l'ouvrage dans les camps.

Bâtiments.—Plusieurs maisons dans le village sont confortables, bien éclairées, et bien ventilées. Les maisons construites sur la réserve sont en billes.

Bétail.—Ils ont de bons bestiaux, dont ils prennent bien soin durant l'hiver.

Instruments aratoires.—Ils ont des voitures des charrues, des herses des faucheuses, des râteaux à foin, et des traîneaux, qui sont remisés soigneusement quand ils ne servent pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande, sont industrieux et anxieux d'améliorer leurs conditions; un changement notable est remarqué.

Tempérance et moralité.—Ils sont bien tempérants, et moraux.

BANDE DES PLAINES DE TABAC, N° 2.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont des Kootenays.

Réserve.—La réserve est située près de la limite internationale de l'Etat de Montana, et contient 10,560 acres de prairie convenable pour l'élevage et une partie assez considérable pourrait servir à la culture, au moyen de l'irrigation.

Population.—La bande est de 54.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été assez bonne, et à part de la grippe qui est apparue au printemps, ils n'ont pas eu de maladies. Leur village est situé sur un plateau graveleux, et leurs maisons bien entretenues.

Occupations.—Ce sont des cultivateurs, des éleveurs, des chasseurs, des pêcheurs, et quelques-uns des jeunes trouvent de l'ouvrage aux scieries, et dans les camps forestiers près de là.

Bâtiments.—Leurs maisons, hangars pour animaux, écuries sont en billes.

Bétail.—Ils gardent un bon nombre de bêtes à cornes et de chevaux, qu'ils cherchent à améliorer par l'achat de taureaux de race et d'étalons.

Instruments aratoires.—Ils consistent en voitures, charrues, herses, faucheuses, râteaux et traîneaux, desquels ils prennent grand soin quand ils ne servent pas.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité des sauvages de cette bande sont industrieux, et cherchent à améliorer leur condition. Ils sont soumis aux lois, et donnent rarement de trouble aux autorités.

Tempérance et moralité.—A part de rares exceptions; ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE LA BASSE-COLOMBIE, N° 3.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Kootenays.

Réserve.—La réserve est située dans la vallée de la Colombie, remarquée pour ses scènes pittoresques, entre les lacs Fairmont et Windermere; elle a une étendue de 8,456 acres de terre excellente, allant en pente vers le lac Windermere, facilement irriguée, car elle est arrosée de cours d'eau.

Population.—La population de la bande est de 73.

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été bonne; la vaccination a été faite par l'ancien officier de santé résidant, et par moi-même. Les sauvages vivent sous des

tentes durant les mois d'été, et sont constamment d'un endroit à un autre, vivent dans de bonnes conditions sanitaires.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent beaucoup de culture, et d'élevage, les vieux font très peu de chasse, et l'hiver quelques jeunes s'engagent dans les camps forestiers.

Bâtiments.—Les maisons, granges, et étables sont en billes.

Bétail.—Ils gardent un bon nombre de chevaux et de bêtes à cornes, qu'ils améliorent constamment par l'achat d'animaux d'une classe supérieure. Quelques-uns des meilleurs chevaux de l'agence ont été élevés par cette bande. Ils pourvoient bien leurs animaux, et en ont un grand soin l'hiver.

Instruments aratoires.—Ils ont des voitures, des charrues, des herses, des râteaux, des faucheuses, qu'ils mettent à couvert quand ils ne s'en servent pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux, entendent bien la culture, ils gardent leurs clôtures en bon état, sont soumis à la loi, et s'améliorent d'année en année.

Tempérance et moralité.—Ils ne s'adonnent pas à la boisson, et leur moral est excellente.

BANDE DE LA BASSE-KOOTENAY, N° 4.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont des Kootenays.

Réserve.—Cette réserve se trouve dans le district de Kootenay-ouest, entre la frontière de Idaho, et la ville de Creston, elle a une étendue de 1,831½ acres de terre, à culture, dont la plus grande partie est exposée à être inondée par la rivière; après l'inondation cette terre est bonne pour la culture des légumes, et des fruits.

Population.—Le nombre de sauvages sur cette réserve est de 157.

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été bonne, et la seule maladie a été la grippe, causée par le changement de temps au printemps. Ils ont été vaccinés.

Occupations.—Ils font un peu de culture, mais ils travaillent surtout pour les colons, défrichent la terre; ils cueillent et emballent les fruits; leurs services sont en grande demande durant la saison des fruits, étant considérés comme des experts.

Bâtiments.—En été ils vivent sous des tentes, mais l'hiver ils habitent des maisons au village, lesquelles sont confortables, propres et bien entretenues.

Bétail.—Ces sauvages ont toute une bande de bêtes à cornes et de chevaux, pour lesquels, l'automne ils font provision de foin, qu'ils coupent dans les marais et les terres basses.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus de charrues, herses, râteaux, faucheuses, traîneaux et voitures, desquels ils prennent un grand soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils font des progrès satisfaisants; la majorité est industrieuse, et fait de bons salaires. Ils sont soumis aux lois, et c'est rare qu'ils fassent du trouble.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de rapporter qu'à part quelques exceptions, cette bande est tempérante et morale.

BANDE DE SHUSWAP OU KINBASKET, N° 5.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Shuswaps, et sont venus depuis plusieurs années de la contrée du lac Shuswap, de l'agence Okanagan.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté droit de la rivière Columbia, dans le district de Windermere et contient 2,759 acres. Cette terre est facile à cultiver et est bonne pour le grain, les fruits et les légumes.

Population.—La population de cette bande est de 58.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont une bonne santé, et il n'y a eu que très peu de maladies chez eux.

Occupations.—Ils cultivent la terre, élèvent des animaux, et font du charriage durant l'hiver, les autres chassent et trappent.

Bâtiments.—Les maisons sont en bois de charpente et un certain nombre en billes; ils ont aussi de bonnes granges, de bonnes écuries.

Bétail.—Il consiste en bêtes à cornes et chevaux des meilleures qualités, qu'ils améliorent constamment par l'achat d'étalons et de taureaux; leurs chevaux sont en grande demande sur les marchés de l'Alberta et la Saskatchewan.

Instruments aratoires.—Ils ont les instruments modernes; machine à battre, faucheuses, râteaux, charrues, voitures, herses, desquels ils prennent un grand soin, et qu'ils remisent quand ils ne s'en servent pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont bons cultivateurs, intelligents et industrieux et font bien leur ouvrage; ils ne sont pas aussi économes que les Kootenays. Ils observent les lois, et ne donnent aucun trouble.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux, et se conduisent bien.

BANDE DE LAC-LA-FLÈCHE, N° 6.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Shuswaps, mariés à une famille Kootenay, qui s'est fixée à lac La-Flèche.

Réserve.—La réserve est située sur le côté ouest du lac La-Flèche en bas, dans le district de Kootenay-ouest, et a une étendue de 255 acres. Le sol est léger et sablonneux, et ne convient que pour les potagers, et la culture des fruits.

Population.—La population de cette bande est de 23.

Santé et hygiène.—Leur santé est bonne. Ils occupent des tentes durant l'été, et vont de place en place, de sorte que les conditions sanitaires sont bonnes.

Occupations.—Ils font un peu de jardinage; mais ils travaillent presque tout le temps pour les colons le long du lac; défrichent la terre, font la cueillette des fruits, et l'emballage. L'automne ils chassent, trappent, pêchent avec succès généralement.

Bâtiments.—Leurs maisons sont en charpente, propres et bien entretenues.

Bétail.—Ils n'ont pas de bétail.

Instruments aratoires.—Ils cultivent leurs petits jardins avec des houes, des pelles et des râteaux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont bons travailleurs, économes, vivent et s'habillent comme les colons blancs. Ils sont soumis à la loi, et ne donnent que rarement de trouble aux autorités.

Tempérance et moralité.—A part quelques exceptions, ils ne s'enivrent pas, et vivent honnêtement et moralement.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les sauvages des différentes bandes de cette agence, améliorent leurs conditions; ils cultivent leurs fermes avec plus d'attention et d'intelligence, entretiennent leurs clôtures, et tiennent leurs maisons plus proprement qu'autrefois. Leurs vêtements conviennent plus aux changements climatériques, ils cuisent mieux leur nourriture, et ont une meilleure santé, moins de cas de consomption. Les anciens élèves de l'école industrielle, se sont montrés plus utiles aux sauvages de l'agence. Ils sont bons cultivateurs, comprennent le soin à donner à l'élevage, ils aident leurs parents, et d'autres, en entrant et faisant la récolte.

J'ai, etc.,

R. L. T. GALBRAITH,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE KWAWKEWLTH,
BAIE-ALERT, 31 mars 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel des affaires de cette agence, pour l'année finissant le 31 mars 1910.

Situation de l'agence.—Cette agence s'étend depuis le Cap-Mudge au sud, jusqu'à l'anse Smith au nord, comprenant toutes les îles entre ces deux endroits; la terre ferme depuis Bute-Inlet jusqu'à celui de Smith; toute cette partie de l'île Vancouver, s'étendant au nord--ouest, d'une ligne irrégulière tirée de Kuhushan, sur la côte est, au point sud de l'anse Klaskino sur la côte ouest.

Les sauvages de cette agence appartiennent à deux nations appelées Kwawkewlth et Lachwiltach, composées de plusieurs tribus chacune, graduellement elles se sont fusionnées, et à présent elles sont au nombre de quatorze tribus distinctes seulement, chacune composée de quatre ou cinq bandes. Pendant les mois d'été ils se sont dispersés sur les différentes réserves, mais pour les mois d'hiver ils se sont réunis en quatorze villages.

BANDE DE KWASHELA.

Tribu ou nation.—Cette bande est originaire de la tribu de Nakwakto, qui maintenant appartient à la tribu Kwawkewlth.

Réserves.—Cette bande a deux réserves sur les bords de Smith's-Inlet, d'une étendue conjointe de 716 acres, dont la plus grande partie est impropre à l'agriculture. Leur village d'hiver est sur une petite île à port Takush.

Population.—Cette bande n'est que de 29, réduite ainsi par la migration.

Santé et hygiène.—Nulle épidémie n'a sévi l'année dernière, cependant il y a eu cinq mortalités. Une était noyée, une de consomption, une d'ulcères syphilitiques les deux autres dues à la vieillesse. Leur village d'hiver est très propre, mais durant la saison de la chasse et de la pêche ils vivent bien malproprement.

Occupations.—La principale occupation de cette bande est la pêche. Il y a une fabrique de conserves dans l'anse, qui leur donne à tous de l'emploi pendant la saison du saumon. Ils prennent aussi beaucoup de fourrures, spécialement le vison, qui a rapporté une forte somme pendant la saison dernière.

Bâtiments.—Au village d'hiver toutes les maisons ont l'air des granges, type particulier aux sauvages de la côte. Les façades sont couvertes de bon bois et peintes. Le reste des murs et la couverture sont en pièces de cèdre fendues.

Animaux et instruments aratoires.—Ils n'ont pas d'animaux domestiques, si ce n'est quelques volailles.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont assez soumis aux lois et industrieux, mais il ne font pas de progrès.

Tempérance et moralité.—Etant donnée leur isolation, la tentation de boire n'est pas très forte, et depuis deux ans passés, alors que quelques visiteurs avaient apporté de la boisson, pendant la consommation de laquelle une bataille était survenue, ayant eu pour résultat la mort de l'un d'eux, je n'ai pas entendu parler de boisson parmi eux. Pour la moral ils peuvent aller de pair avec le reste des sauvages de l'agence.

BANDE NAKWAKTO.

Tribu ou nation.—Cette bande ou tribu est une partie de la nation Kwawkewlth.

Réserves.—Il y a en tout dix-sept réserves appartenant à cette bande. Presque toute la terre est rocheuse et stérile, les deux seules réserves propres à l'agriculture sont situées à Seymour-Inlet. L'étendue totale de leurs réserves est de 684 acres. Leur village d'hiver est à port Blunden.

Population.—Cette bande compte 91 âmes, et une plus grande quantité qu'à l'ordinaire d'enfants sauvages.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie durant l'année, cependant il y a eu quatre décès. Le village est convenablement situé sur un terrain sec et sain. Quand ils laissent leur village d'hiver pour faire la chasse et la pêche, etc., ils ne s'occupent guère de propreté.

Occupations.—Une partie de cette bande vit de pêche et de chasse. Ils sont généralement employés pour la saison de la pêche au saumon dans les nombreuses fabriques de conserves à Rivers-Inlet. Ils prennent aussi, et fument une grande quantité de flétan, qu'ils vendent aux autres sauvages. Ils tendent un nombre considérable de pièges.

Bâtiments.—Dans le village principal, à port Blunden, il y a de bien bonnes maisons, dans leur genre. Les façades sont faites de joli bois et peinturées. A part ces maisons, chaque famille a une, ou plus, petite maison aux différentes stations de pêche, qu'ils se servent durant la saison. Ces cabanes de pêche sont simplement vagabondes, faites d'éclats de cèdre et horriblement malpropres.

Bétail et instruments aratoires.—Ils n'ont pas d'animaux, à l'exception de quelques volailles.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette bande a la réputation d'être farouche et incontrôlable. Autrefois ils passaient aussi pour de fieffés voleurs. Sous ce rapport ils ont fait de grand progrès en ces dernières années. Cependant, il y a encore des voleurs parmi eux, mais la moyenne, en général, est mieux qu'autrefois. La vertu dominante des sauvages n'est pas la vérité, et il est assez difficile parfois de savoir ce qui est vrai, et ce qui est faux; mais des idées de morale semblent s'introduire graduellement chez eux.

Tempérance et moralité.—Ces peuples sont assez tempérants, principalement parce qu'ils sont isolés, et qu'il leur est très difficile d'avoir de la boisson. A part leurs idées contre les lois du mariage, leur morale est assez bonne.

BANDE DE NUWITTI.

Tribu ou nation.—La tribu Nuwitti est une partie de la nation Kwawkewlth.

Population.—Les Nuwittis étaient une fois une bande nombreuse et très puissante, mais elle est maintenant réduite à 57 âmes.

Réserves.—Il y a 8,606 acres de terre très pauvre.

Santé et hygiène.—Cette bande est très malpropre. Leur village est bien situé, avec de bons égouts, mais ils sont crasseux. Leur nourriture est surtout du flétan, qu'ils prennent sur les bords, près de leur village, où ils le font sécher. Ils jettent tous les débris sur la grève, alors quand arrive la chaleur c'est une infection. Chaque fois que j'ai occasion de les visiter, je fais faire un nettoyage général, et je tâche de les persuader d'être propres, mais c'est inutile, quand j'y retourne, c'est tout aussi malpropre. Il y a eu une naissance et cinq décès pendant l'année, mais les mortalités étaient chez les vieux.

Occupations.—La pêche est leur principale occupation, ils font très peu de chasse.

Animaux et instruments aratoires.—Ils n'ont que quelques volailles.

Traits caractéristiques et progrès.—Les Nuwittis sont assez travaillants et soumis aux lois. A l'exception de quelques nouvelles maisons qu'ils sont à bâtir sur les vieux emplacements, ils n'ont pas fait de progrès depuis quatre ans.

Tempérance et moralité.—Un de leur chef est un constable sauvage spécial, il use de son influence sagement, ce qui donne de bons résultats, et il entre très peu de boisson chez eux. Moralement, ils sont peut-être au-dessus de la moyenne.

BANDE DE KWAWKEWLTH.

Tribu ou nation.—Ceux-ci appartiennent à la nation Kwawkewlth, et de là vient le nom originaire de l'agence. Il y a quatre tribus sous le même nom.

Réserves.—Cette bande possède environ 260 acres. Presque toute cette terre est propre à l'agriculture ou au pâturage, mais elle est encore à l'état sauvage.

Population.—Il y a en tout 118 appartenant à cette tribu, à part d'un certain nombre mêlé de sang blanc, qui ne peut pas compter comme sauvage.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande, en général, a été bonne cette année. Le village est situé sur port au Castor, sur l'emplacement du vieux fort de la Baie-d'Hudson appelé Fort-Rupert. Il y a de la bonne eau en abondance et de bons égouts.

Occupations.—Cette bande en plus de la pêche et de la chasse, a plusieurs moyens de gagner de l'argent. Il y a un bon nombre de jeunes gens parmi eux qui travaillent dans les camps forestiers, tant pour eux que pour d'autrés. Ils travaillent aussi à la scierie à la Baie-Alert.

Bétail et instruments aratoires.—Ils n'ont que quelques volailles.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette bande autrefois était très nombreuse et puissante. Il y a un bon nombre de jeunes gens parmi eux qui sont très habiles, mais vu l'entourage, ils ne peuvent faire valoir leurs capacités. Les vieux de la bande sont les premiers moteurs, en tout ce qui regarde *le potlatch system*, et ceci a une tendance à tout retarder.

Tempérance et moralité.—Ayant vécu dans l'intimité des blancs, plusieurs jeunes ont pris l'habitude de boire. Cependant ils n'apportent pas de boisson dans leur village, mais vont boire en cachette; ou ils vont à la ville, dans les faubourgs et là ils trouvent facilement des blancs assez vils pour leur en procurer. D'ailleurs c'est un peuple bien convenable; leur morale est au-dessus de la moyenne.

BANDES DE KOSKEMO, KWATSINO ET KLASKINO.

Tribu ou nation.—Ces trois bandes faisaient autrefois partie de la nation Quatsino, mais se sont unies avec les Kwawkewlths.

Réserves.—Ces trois bandes ensemble possèdent 1.039·5 acres de terre, situées sur le détroit de Quatsino, Winter-Harbour, et l'inlet Klaskino. La plus grande partie se compose de terres montagneuses, densément boisées, mais de peu de valeur; quelques morceaux seulement, çà et là sont propres à la culture.

Population.—Les trois ensemble ne comptent que 79 âmes. Sur ce nombre 60 sont Koskemos et 19 Kwatsino, ceux appartenant à Klaskino, se sont tellement mariés avec les deux autres qu'ils ont perdu leur identité.

Santé et hygiène.—Il n'y a en aucune épidémie quelconque, cependant ils ont diminué en nombre. Leurs maisons sont bien ventilées, et bien situées, la décroissance est due au fait qu'il n'y a eu qu'une naissance. Presque tous les membres de cette bande sont très vieux.

Occupations.—Ils vivent presqu'entièrement de pêche de chasse, et ils trappent.

Bâtiments.—Ceux-ci sont du style ordinaire, grands vastes, bien aérés et bien ventilés.

Bétail et instruments.—Ils n'ont que quelques volailles.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce peuple à très bon cœur, et est hospitalier. Ils sont menacés d'extinction, par le fait que les jeunes gens les ont laissés pour aller s'établir ailleurs ou sont morts. Ils sont eux-mêmes bien résignés à voir leur race s'éteindre. Ils ont quelques très bons jardins, mais ne s'en occupent pas comme ils devraient. Il y a un grand besoin d'amélioration chez eux.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ne sont pas adonnés à l'usage des spiritueux, et leurs mœurs sont au-dessus de la moyenne.

BANDE DE NIMKISH.

Tribu ou nation.—Cette bande est une partie de la nation Kwawhew.

Réserves.—Les réserves appartiennent à la bande Nimkish, avec à peu près 445 acres. Une partie est sur l'île Cormorant, sur le côté est de la baie Alert, mais la plus grande partie est sur l'île Vancouver, sur la rivière Nimkish. La terre, quoique difficile à défricher est convenable à l'agriculture, et à l'élevage.

Population.—Il y a un total de 137.

Santé et hygiène.—La demeure des sauvages Nimkish est à la baie Alert. C'est un endroit très salubre. Le sol est graveleux, et va s'inclinant vers la plage, ce qui fait un drainage naturel. Il n'y a pas eu d'épidémie, mais les mortalités ont surpassé les naissances. La mission de Colombia-Coast a un hôpital à la Baie-Alert, le département des Affaires des Sauvages a donné généreusement pour l'édifice et le personnel, et leur médecin reçoit une gratification annuelle pour les soins médicaux à donner aux sauvages pauvres. La plus grande partie des patients qui ont été traités en dehors, ont reçu les mêmes soins que les internes.

Occupations.—Cette bande est beaucoup mieux située sous le rapport des occupations que n'importe quelle autre tribu de l'agence. Il y a une cannerie et une grande scierie à la Baie-Alert. En plus de ça le bois de corde est en grande demande: ils servent ausi de guides, etc., à la Sporting Fraternity qui vient de leur côté. Ils sont bien payés pour tout ce qu'ils font. La majorité travaille aux fabriques de conserves durant la saison, et plusieurs chassent et trappent pendant l'hiver.

Bâtiments.—Baie-Alert est renommée pour son étalage de flèches, soit en avant, soit faisant parti des édifices. Les maisons sont de deux sortes, bien différentes. Il y en a des modernes, confortablement meublées, mais la majorité est le genre ordinaire, couverte avec des planches en cèdre.

Traits caractéristiques et progrès.—Le peuple, comme les maisons, est de deux genres différents. Les vieux qui vivent pour suivre les vieilles coutumes de potlatch, exercent encore une grande influence, et annulent avec partialité tous les efforts que font les missionnaires et d'autres qui essaient d'améliorer leurs conditions. Plusieurs des jeunes qui ont reçu une certaine éducation, voudraient briser avec le vieux système, mais cette influence est trop forte. En somme, on peut dire qu'ils font des progrès et sont industrieux.

Tempérance et moralité.—Les sauvages Nimkish ont eu plus d'instructions, et plus d'avantages, que n'importe quelle autre partie de l'agence. Baie-Alert est le centre de la religion et de l'éducation de l'agence, et aussi la résidence de l'agent. Naturellement, les quelques cas d'intempérance qu'il pourrait y avoir sont soigneusement cachés. Aussi les idées de moralité sont beaucoup plus élevées que n'importe où dans l'agence.

BANDE DE TSAWATAINEUK OU KINGCOME.

Tribu ou nation.—Cette tribu est composée de quatre bandes qui vivent ensemble. Ils sont les bandes Tsawataineuk, Ah-wharmish, Quaw-ano, et Quick-swo-taineuk. Elles font toutes partie de la nation Kwawkewlth.

Réserves.—Les réserves des Tsawataineuks sont situées à la tête de Kingcome Inlet, du détroit de Wakeman, et d'une quantité des plus petites réserves, qui pour la plupart sont des stations de pêche, sur la côte nord du canal de Sutlej, et ses tributaires, et sur l'île Gilford. Leur étendue est de 854.5 acres. Les deux premières mentionnées sont tout-à-fait convenables pour l'agriculture, mais le reste ne vaut pas grand chose, excepté comme stations de pêche et de chasse.

Population.—C'est la plus grande tribu de l'agence, 226.

Santé et hygiène.—Les membres de cette bande ont la réputation d'être excessivement malpropres, et cependant ils ont bonne santé. Il n'y a eu aucun genre d'épidémie l'année dernière. Les naissances et les mortalités ont été à peu près la même chose pour l'année qui vient de finir. Il y a deux villages distincts, un à l'anse Kingcomme où ils passent les mois d'été, et un à l'île Gilford pour l'hiver. Ordinairement à l'anse Kingcome il y a un courant d'eau qui enlève les déchets jetés dans les alentours.

Occupations.—Il y a un certain nombre de jeunes gens, dans cette tribu qui travaille aux camps forestiers. Le reste sont des pêcheurs et des chasseurs. La course à l'oulachon commence chaque année en avril, et de ce poisson on fait une huile qui est en grand usage comme nourriture chez tout les sauvages, la vente leur donne un bon revenu. Quelques-unes des réserves sont convenables pour l'agriculture, mais à part d'un petit morceau où poussent des pommes de terre, le reste n'est pas utilisée.

Bâtiments.—Les maisons appartenant aux Tsawataineuks, ont presque toutes le genre particulier de l'agence, mais pas absolument le modèle usité. Le village d'hiver à Gwayasdums sur l'île Gilford a de meilleurs bâtiments qu'à l'anse Kingcome, mais ils ne les comparent pas tous favorablement avec ceux de plusieurs autres villages.

Bétail et instruments aratoires.—Ils n'en ont pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette bande est assez industrieuse. Ceux qui travaillent dans les champs se font une bonne renommée, mais le vieux peuple est plutôt indolent, excepté par intervalles subits. Ils sont en dehors du progrès.

Tempérance et moralité.—Il n'y a rien à redire au sujet de la tempérance, cependant il y a des temps où quelques-uns parmi eux iraient loin pour avoir de la boisson. On m'a dit que $15 avaient été payés pour une seule bouteille de liqueur. Ils n'ont pas de mœurs. Ils sont toujours justiciables à la loi.

BANDE DE MAMALILLIKULLA.

Tribu ou nation.—Cette bande est une partie de la nation Kwawkewlth.

Réserves.—Il y a plusieurs réserves appartenant aux Mamalillikulla, comprenant une étendue de 574·5 acres, située sur l'île du Village, sur le chenal Tribune, mais un très petit espace de ce terrain est propre à la culture.

Population.—Cette bande est de 49.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie pendant l'année, et en général la santé a été très bonne. Il y a eu six décès pendant l'année. Le village est bien situé, mais mal approvisionné d'eau. Un mouvement se fait pour l'améliorer.

Occupations.—Les principales occupations sont la chasse, la pêche, et quelques-uns des jeunes gens travaillent aux champs forestiers.

Bâtiments.—Les bâtiments dans ce village sont du type ordinaire, mais très vieux. Actuellement du bois a été transporté pour reconstruire quelques-unes des plus grandes maisons. Ils ont des maisons plus petites, en arrière du village, où presque tous vont coucher.

Bétail et instruments.—Ils n'ont pas d'animaux excepté quelques volailles.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette bande est paisible, soumise à la loi, mais ne fait aucun progrès.

Tempérance et moralité.—Cette bande a à son crédit de n'avoir pas été poursuivie une seule fois depuis trois ans, pour abus de boisson. En fait de morale il n'y a pas à se plaindre, à l'exception que la coutume du mariage, comme dans toute l'agence, est bien relâchée, et se brise facilement.

BANDE DE TANAKTEUK.

Tribu ou nation.—Les Tanakteuks sont une partie des Kwawkewlth.

Réserves.—Il y a quatre réserves d'une étendue de 565·7 acres, la plupart sont situées sur les bords de l'anse Knight. La réserve à la tête de l'anse est convenable

pour l'agriculture, mais le reste est aride et rocailleux, bon seulement pour la pêche et la chasse.

Population.—Le dernier décompte était de 90.

Santé et hygiène.—La santé en générale a été très bonne, cependant il y a eu beaucoup plus de mortalités que de naissances. Ils errent d'une réserve à une autre, suivant la saison, mais en aucun temps leurs logements sont propres et bien entretenus.

Occupations.—Ils s'engagent surtout pour la pêche, la chasse, pour tendre des pièges, et quelques-uns des jeunes pour la coupe des billes.

Bâtiments.—Les maisons sont toutes très pauvres.

Bétail et instruments.—Ils n'ont ni bestiaux ni instruments.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette tribu était autrefois regardée avec beaucoup de mépris par le reste des sauvages. Dans ce temps-là ils demeuraient toute l'année à l'anse Knight. Depuis quelques années ils habitent, l'hiver la réserve de Dead-Point sur l'île Harbledown, et prennent leur grande part de toutes les fêtes, etc., avec les autres tribus; comme il ya un grand nombre de jeunes personnes parmi eux, ils sont plus recherchés. Ils ne font pas de progrès du tout.

Tempérance et moralité.—Ils sont à peu près la même chose que les autres tribus des alentours.

BANDES DE KLAWATSIS ET MATILPI.

Tribu ou nation.—Ces deux tribus qui cependant ont différentes réserves vivent ensemble. Ils habitent le même village et ont leurs intérêts en communs. Ils sont des rejetons de la nation Kwawkewlth.

Réserves.—Ces deux bandes réunies ne possèdent en tout que 172 acres de terre, dont un tiers peut-être, pourrait convenir à l'agriculture, le reste est rocailleux et montagneux.

Population.—Le nombre total de ces deux bandes réunies est de 99.

Santé et hygiène.—Ce village est sans exception, le plus propre et le mieux entretenu de l'agence. La santé est très bonne en général, cependant les mortalités ont été plus nombreuses que les naissances.

Occupations.—La pêche, la chasse et le sciage de billes sont les principales occupations, mais je suis heureux de constater que plusieurs morceaux de terre ont été préparés pour le jardinage. Un homme a planté à peu près une douzaine d'arbres fruitiers, malheureusement ils ne poussent pas très bien.

Bâtiments.—Le style ordinaire des maisons de l'agence est gros, ayant l'apparence de grange. Cependant ici elles sont mieux finies tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le chef a un beau petit cottage, bien peinturé et bien fini. Il y a un linoleum sur son plancher, des tableaux bien encadrés sur son mur, une table de centre garnie de volumes, cependant il ne sait pas lire.

Bétail et instruments.—Ils n'en ont pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Somme toute ce peuple est industrieux, soumis à la loi et fait plus de progrès que ses voisins.

Tempérance et moralité.—Un peu au-dessus de la moyenne.

BANDE DE WAWLITSUM OU DE LA RIVIÈRE-AU-SAUMON.

Tribu ou nation.—Cette bande est une partie de la nation des Lachwiltach.

Réserves.—Il y a 329 acres de terre sur la réserve de la rivière au Saumon, qui presque toute est convenable pour l'agriculture. Une partie de celle-ci est endiguée pour la garantir contre les hautes marées. Cette partie est unie et couverte d'herbe sauvage, le reste est un peu plus élevé mais couvert de bois.

Population.—De cette bande ils sont en tout 37 membres.

Santé et hygiène.—Le village à la rivière au Saumon est bien situé, et le système d'égout est bon. La santé en général a été bonne.

Occupations.—L'occupation principale est la coupe des billes, il se fait aussi beaucoup de pêche.

Bâtiments.—Ils sont très pauvres.

Bétail et instruments.—Il y a à peu près un an, la bande faisait application au département pour avoir une paire de chevaux, ils voulaient faire de la culture. Ça leur a été accordé. Ils s'en sont très peu servis, toutefois ils en ont eu bien soin. Un de ces chevaux était fougueux, et comme ils n'étaient pas habitués à conduire un attelage, ils ont renoncé au travail. Ils ont aussi une charrue qui appartient au gouvernement.

Traits caractéristiques et progrès.—Malgré que cette bande paraisse avoir beaucoup d'ambition pour améliorer leur condition, ils n'ont fait que très peu de progrès. Je crois que la raison principale est que les sauvages n'entendent pas le travail de tous les jours.

Tempérance et moralité.—Il y a eu ici amélioration sous le rapport de la tempérance. La buvette près de la réserve a été fermée, la licence supprimée, alors il est beaucoup plus difficile d'avoir de la boisson maintenant qu'autrefois. La nouvelle loi des licences est une protection pour l'avenir.

BANDES DE WEWAIAIKUM OU RIVIÈRE CAMPBELL ET KWIAHKAH.

Tribu ou nation.—Celles-ci appartiennent à la Lachwiltach, communément appelé nation Yucaltaw.

Réserves.—Elles ont une étendue de 675·5 acres. La réserve de la rivière Campbell est tout-à-fait convenable pour les fins de l'agriculture, mais les réserves sur le canal Cadero et l'anse Loughborough ne sont que d'épaisses forêts, même défrichées elles n'auraient pas grand valeur.

Population.—Une partie de la bande Kwiahkah à uni ses intérêts de fortune avec ceux de la bande Cape-Mudge, vivant à la rivière Campbell, totale 72.

Santé et higiène.—Le village à la rivière Campbell est construit sur une sablière, entre la rivière Campbell et le passage Discovery. C'est salubre et bien drainé, la seule difficuté est la rareté de l'eau fraîche. Des puits ont été creusés, mais on n'a trouvé que de l'eau salée. A part ce qu'on apporte de la rivière, distance de plus d'un mille, ils n'ont que de l'eau de pluie.

Occupations.—La pêche et la chasse sont leur principales occupations. Quelques jeunes gens travaillent dans les camps forestiers.

Bâtiments.—Ils sont de style moderne, mais pauvrement construits. Quelques-uns sont élégants et propres, surtout en dehors.

Bétail et instruments.—Un homme a quelques moutons, à part cela il n'y a que des volailles. Ils ont de bons pâturages, parlent toujours d'avoir des animaux, mais depuis si longtemps, qu'à la fin ça n'est qu'en paroles.

Traits caractéristiques et progrès.—A part du goût qu'ils ont pour la boisson, les sauvages de la rivière Campbell sont soumis à la loi et passablement industrieux. Ils sont à défricher un morceau de terre pour le cultiver; mais ça prendra plus d'une génération pour en faire des agriculteurs, parce qu'il faut trop de soin et d'attention.

Tempérance et moralité.—Il y a eu une légère amélioration en fait de tempérance l'année dernière. Malheureusement, cette bande a un goût effréné pour la boisson, et ferait n'importe quelle bassesse pour en avoir; et dans le voisinage il y a toujours des blancs assez vils pour leur en fournir.

Quant à la moralité, je regrette de constater qu'avec le voisinage des camps forestiers, et le relâchement de certains individus constamment au guet, la prostitution et d'autres vices sont communs.

BANDE DE WEWAIAIKA OU DO CAP-MUDGE.

Tribu ou nation.—La bande de Cap-Mudge fait partie de la nation Lachwiltach.

Réserves.—Les réserves à Cap-Mudge et sur les îles ont une étendue de 2,016 acres de terre, dont presque toute est propre à l'agriculture, et bien boisée. Le bois mis sur le marché rapporterait plusieurs milliers de dollars.

Population.—La population de cette bande est de 103.

Santé et hygiène.—Le village de Cap-Mudge est situé sur une rade, protégé par les vents du sud-est par un promontoire appelé Cap-Mudge. C'est un site idéal pour un village, étant sec et bien assaini, abondamment pourvu de bonne eau dans le village même. Le sol est de sable mêlé de gravois, par conséquent sans humidité.

Occupations.—La pêche et la coupe des billes sont les principales occupations. Il y a peu de jardins.

Bâtiments.—Il n'y a réellement pas de bons bâtiments dans ce village, toutefois il y a quelques petites maisons de bonne apparence.

Bétail et instruments.—Il y a quelques moutons, un cheval et une paire de bœufs, mais très peu soignés.

Traits caractéristiques et progrès.—C'est bien regrettable que ce village ne fasse pas plus de progrès. La situation et les conditions climatériques sont les meilleures de l'agence; en dépit de l'entraînement et des avantages qu'ils ont eus, il y a très peu de progrès.

Tempérance et moralité.—Dans cette bande très peu doivent. Quant à la morale c'est à peu près la même chose, ni progrès ni diminution.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Chaque année, il est à remarquer que le nombre des sauvages de cette agence diminue. A part les mortalités qui outrepassent les naissances en bien des cas, il est certain qu'il y en a qui faisant partie d'une tribu, et partie de l'autre, se sont fait compter deux fois, sous des noms différents dans chaque tribu. Petit à petit ses répétitions sont découvertes.

La raison principale de ce manque de progrès est l'apathie des sauvages eux-mêmes. Ils ne réalisent pas qu'ils sont profondément enfoncés dans une ornière, et que c'est à eux de faire l'effort pour en sortir. Ils font leur vie facilement et n'exigent pas plus que le strict ncessaire. Le poisson, sous une forme ou une autre est leur nourriture principale, et sur les côtes il fourmille. Ils n'ont pas les mêmes idées de l'idéal que les blancs. Leur but est de se faire la vie facile. Avoir le plaisir, et la gloire leur suffit. La gloire vient en donnant un potlatch, le plaisir en ne faisant rien, le plus souvent possible. Le seul espoir d'amélioration est dans l'éducation des jeunes.

J'ai, etc.,

W. M. HALLIDAY,
Agent des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE NASS,
METLAKATLA, 13 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel sur les affaires de cette agence pour l'année finissant le 31 mars 1910.

Situation de l'agence.—Cette agence est située sur la côte nord-ouest de la Colombie-Britannique, s'étendant de la rivière Skeena, qui est la ligne de limite au sud, entre les agences de Nass et Bella-Coola, à la tête de la rivière Nass au nord, comprenant les villages de la rivière Nass, ceux le long des côtes de même que Kitsumkalum, situé sur la rive nord de la rivière Skeena. L'étendue totale à peu près certaine est de 50,045½ acres.

Population.—La population de cette agence est 2,000 à peu près.

Réserves.—Les réserves principales sont Kitlacdamax, Ainyansh, Gwinaha, Lachkalsap et Kincolith sur la rivière Nass, Port-Simpson et Metlakatla, sur la péninsule Tsimpsean, et Kitsumkalum, sur la rivière Skeena.

BANDE DE KITLACDAMAX.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Neishga.

Réserves.—Les réserves de cette bande son situées à la tête de la rivière Nass, et sont d'une grande valeur pour l'agriculture; quelques petites réserves sont situées à l'embouchure des petits cours d'eau, et servent de campement à cette bande de sauvages, pendant la préparation du saumon.

Population.—La population est de 105.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont bonne santé, et l'état sanitaire est bon.

Occupations.—Ils pêchent durant la saison, et chassent et trappent durant l'hiver.

Bâtiments.—Ils habitent des maisons à l'ancienne mode, excepté quelques-uns. Le jeune peuple avec l'aide d'une scierie nouvelle a bâti des maisons modernes.

Bétail.—Ils ont quelques chevaux et bêtes à cornes.

Instruments aratoires.—Ils en ont très peu, n'ayant pas appris à s'en servir.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et se procurent eux-mêmes leur subsistance.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres, et ont de bonnes mœurs.

BANDE D'AIYANSH.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Neishga.

Réserves.—La réserve de cette bande est contiguë à la partie sud de la réserve Kitlacdamax, et possède une superficie d'environ 2,300 acres. Le sol est bien approprié à la culture mixte. Ils ont une partie de vaine pâture servant de stations de pêche, à la baie du Pêcheur, et à d'autres endroits sur la rivière, dont ils se servent quand ils font leurs approvisionnements.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est assez bonne. Les conditions climatériques et l'état sanitaire contribuent à donner aux naturels cette bonne santé. Le village à la baie du Pêcheur laisse à désirer.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent d'agriculture, de chasse et de pêche.

Bâtiments.—Ils continuent d'améliorer leurs maisons, avec les matériaux que leur fournit la scierie de l'endroit.

Instruments aratoires.—Ils ne se servent pas d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, leur morale s'amende, l'ordre règne dans le village.

Tempérance.—Ce peuple est tempérant.

BANDE DE LACHKALSAP.

Tribu.—Ces sauvages sont de la nation Neishga.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées à 20 milles de l'embouchure de la rivière Nass. La superficie est de 4,356½ acres, comprenant plusieurs petites réserves situées à l'embouchure de petits cours d'eau à saumon.

Population.—La population est de 142 à peu près.

Santé et hygiène.—La santé de ce peuple est bonne, les conditions sanitaires laissent à désirer.

Occupations.—La pêche est l'industrie principale de ce peuple. Ils travaillent aux diverses fabriques de conserves pendant la saison. Les femmes s'engagent pour faire les filets et les raccommoder, aussi pour mettre le poisson en boîtes et l'étiqueter. Les hommes et les garçons font la pêche pour les fabriques de conserves, et quelques-uns acceptent des positions dans ces diverses fabriques. Ils font la pêche aux oulachons en mars et avril, les vident et en ôtent la graisse, c'est un item important de la nourriture des sauvages du nord. Ils font aussi la chasse, mais les fourrures deviennent rares. Ils font des billes pour la construction.

Bâtiments.—Ils ont des maisons confortables..

Instruments aratoires.—Ils n'en ont pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils s'améliorent graduelllement, et respectent les lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont assez tempérants, mais quand ils s'approchent des blancs, ils ont beaucoup de tentations.

BANDE DE GWINAHA OU KITNILLUCKSHILT.

Tribu ou nation.—Ce peuple appartient à la nation de Neishga.

Réserve.—Cette réserve est une petite, située sur la rivière Nass tout près du canyon. En certains endroits la terre est bonne pour le jardinage, mais on ne peut pas l'appeler de la terre à culture.

Population.—La population est d'environ 57.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande de sauvages est assez bonne. Les conditions hygiéniques sont relativement bonnes.

Occupations.—L'occupation de ces sauvages est la pêche et la chasse.

Bâtiments.—Ils habitent des maisons bâties à l'ancienne façon.

Bétail.—Ils n'en ont pas.

Instruments aratoires.—Ils ne s'en servent pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils s'améliorent lentement.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et se conduisent bien.

BANDE DE KINCOLITH.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de la nation Neishga.

Réserves.—Ces réserves sont situées sur la partie inférieure de la rivière Nass, sur le canal de Portland, et l'anse de l'Observatoire. Elles ont une superficie totale de 5,135 acres. Les grandes réserves sont montueuses et n'ont que peu de valeur intrinsèque. Les petites réserves sont d'anciens villages de sauvages, ou camps de pêche, bâtis aux embouchures de petits cours d'eau dans lesquels les sauvages s'approvisionnent de poisson; on trouve aussi de petits jardins.

Population.—La population au dernier recensement était de 249.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est bonne; comme ils ont un médecin résident dans le village, c'est tout à fait à la main. Les conditions hygiéniques sont favorables.

Occupations.—Ces sauvages sont de bons pêcheurs, et durant la saison du saumon ils fournissent les fabriques de conserves, et les femmes le mettent en boîtes. Durant l'hiver, ils font des billes, chassent et trappent.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes maisons, bien aérées et confortables; plusieurs d'entre elles sont bien meublées.

Bétail.—Ce peuple n'élève pas d'animaux.

Instruments aratoires.—Ils ne s'en servent pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont du nombre des plus avancés. Leur village est à l'ordre et bien conduit. ils ont deux juges de paix résidents.

Tempérance et moralité.—Comme ce peuple est un des plus civilisés, les mœurs sont bonnes.

BANDE DE PORT-SIMPSON.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de la tribu Tsimpsean.

Réserves.—Les réserves de ceux-ci sont les plus considérables de cette agence, ayant une superficie de 31,000 acres. Le sol est impropre à la culture, mais quelques parties peuvent servir au jardinage.

Population.—Au dernier recensement la population était de 709.

Santé et hygiène.—La santé de ce peuple n'a pas été bonne, surtout l'hiver dernier. La tuberculose, sous diverses formes, a été notifiée, mais les autorités médicales résidentes, avec l'aide de bons hôpitaux, ont pu lutter dans plusieurs cas.

Un cas de fièvre scarlatine promptement mis en quarantaine a empêché l'épidémie de s'étendre.

Occupations.—Ils pêchent et ils ont bonne main pour la coupe des billes et la menuiserie, un bon nombre travaillent dans les scieries, et quelques-uns font la chasse.

Bâtiments.—Les maisons de ce village sont au nombre des plus belles qui se voient le long des côtes, plusieurs surpassent en dimension et en apparence les plus beaux logements des colons blancs.

Bétail.—Quelques-uns des sauvages ici ont des taureaux et des vaches laitières.

Instruments aratoires.—On ne se sert pas d'instruments aratoires sur cette réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et font des progrès sérieux. L'automne dernier à l'exposition annuelle d'horticulture et d'industrie, ces sauvages ont fait un déploiement considérable d'objets d'arts, de peintures, de travaux domestiques qui leur a fait honneur.

Tempérance et moralité.—L'existence d'un hôtel près de la réserve, a un très mauvais effet sur la tenue morale de ce village; plusieurs ivrognes et des personnes débauchées, quelquefois trouvent moyen de s'introduire sur la réserve, faisant aux sauvagesses des propositions malhonnêtes, et leur donnent de l'alcool. Généralement parlant, la tenue morale de Port-Simpson est bonne, et le peuple est sobre.

BANDE DE METLAKATLA.

Tribu ou nation.—Ils appartiennent à la tribu Tsimpsean.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées sur la moitié sud de la péninsule Tsimpsean et les îles voisines; la superficie totale est de 15,454 acres.

Population.—La population est de 193.

Santé et hygiène.—La santé de ce peuple et les conditions hygiéniques sont bonnes.

Occupations.—La pêche, la coupe des billes, la menuiserie, sont les principaux revenus de ces sauvages. Quelques-uns chassent et trappent.

Bâtiments.—Quelques-uns parmi eux ont des logements confortables et spacieux, qui en moyenne, sont aussi bien que ceux des blancs, et plusieurs sont bien meublés.

Bétail.—Ces sauvages n'élèvent pas d'animaux.

Instruments aratoires.—Ils n'en ont pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et font de bons progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et leurs mœurs sont bonnes. Le développement de la cité de Prince-Rupert est une sécurité le long de la ligne.

BANDE DE KITSUMKALUM.

Tribu ou nation.—Ces sauvages apartiennent à la tribu Tsimpsean.

Réserves.—Leurs réserves sont situées sur le côté nord de la rivière Skeena, à 70 ou 80 milles environ en haut de la rivière; ils ont de bonnes terres pour l'agriculture.

Population.—La population est de 60 à peu près.

Santé et hygiène.—La santé de ce peuple et les conditions sanitaires donnent satisfaction.

Occupations.—Durant la saison ils s'engagent pour la pêche, la coupe des billes et la chasse. Quand la navigation est fermée, ils font le transport des passagers sur la glace, transportent des effets aux équipes du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique en construction.

Logements.—La construction dans ce village a fait du progrès.

Bétail.—Ces sauvages gardent peu d'animaux.

Instruments aratoires.—Ils n'en ont pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont laborieux et progressent lentement.

Tempérance et moralité.—En fait de tempérance et de moralité ils font des progrès.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je ferai remarquer que mon engagement à cette agence ne datant que de février dernier, il a fallu me guider en grand partie sur le travail de mon prédécesseur pour la population. N'ayant visité que quelques réserves, dans certains cas, il a fallu m'en rapporter aux informations verbales des résidents des villages.

La pêche au saumon ayant été beaucoup moindre que les années passées, le gain moindre aussi, les progrès sont plus lents.

J'ai, etc.,

CHARLES CLIFTON PERRY,
Agent des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE STICKINE,
CREEK-TELEGRAPH, 13 avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les affaires de cette agence, pour l'année finissant le 31 mars 1910.

Situation de l'agence.—Cette agence comprend toute la partie du district de Cassiar au nord, sur une ligne à l'est, à l'intersection de la limite internationale et de la rivière Stikine.

Tribu ou nation.—Je ne peux pas savoir ici par aucun d'eux à quelle tribu ou nation les sauvages de cette agence appartiennent. Ils sont actuellement trois bandes, mariés avec d'autres bandes, avec lesquelles ils vivent.

Réserve.—Les sauvages de cette agence n'ont pas de réserves, excepté la bande Tahltan, qui en a deux, que l'on désigne sous les noms de réserve n° 1 et réserve n° 2.

BANDE DE TAHLTON, N°s 1 ET 2.

Réserves.—La réserve principale de ces sauvages, et où ils ont leur village, est la réserve n° 1, située sur le côté nord de la rivière Stickine, 12 milles au nord-est du Creek Telegraph, avec une étendue de 375 acres, divisée par la rivière Tahlton, lieu de pêche des sauvages. La réserve n° 2 est située à 1 mille plus au nord, avec une étendue de 40 acres, une partie de laquelle est en prairie sauvage.

Population.—La population de cette bande est de 219.

Santé et hygiène.—En général, la santé de cette bande a été bonne. La maladie la plus désastreuse est la syphilis. Il est très difficile de tenir les patients isolés. Quant à la propreté des maisons, c'est aussi bien qu'ils peuvent faire. Quatre-vingts-douze sauvages ont été vaccinés durant l'année, avec trente trois bons résultats, et cinquante neuf manqués, pour cause de mauvais vaccin. En attendant la nouvelle commande de vaccin, un grand nombre de sauvages se sont sauvés et ont ainsi échappé à la vaccination.

Occupations.—En hiver leur principale occupation est de faire la chasse, de tendre des pièges pour les animaux à fourrure; en été presque tous les jeunes s'engagent comme bateliers, paqueurs, et guides pour les excursions de chasse; pendant que les vieux restent à la réserve pour faire la pêche et préparer le poisson.

Bâtiments.—Les maisons sont toutes faites en billes et confortables.

Bétail.—Un petit nombre seulement ont des bêtes de somme. Actuellement il y en a 12, qu'ils se servent durant l'été pour les excursions de chasse, et le transport de fret pour d'autres.

Instruments aratoires.—Les sauvages de cette agence ne font pas d'agriculture.

Traits caractéristiques et progrès.—En général ces sauvages sont laborieux et soumis à la loi, et c'est quand ils ne semblent pas mettre beaucoup d'argent de côté, qu'ils se donnent le plus de confort.

Température et moralité.—Ils deviennent plus tempérants, on a remarqué un grand changement l'année dernière. Sans doute dans plusieurs cas, c'est plutôt par crainte que par goût, mais je suis content de constater qu'après bien des efforts j'ai réussi à supprimer la boisson, qui était la cause première de tout le trouble. En fait de moralité ils font des progrès.

BANDE D'ATLIN.

Réserve.—Ces sauvages n'ont pas de réserve. Ils font d'Atlin leur quartier-général, où la plupart d'entre eux se sont bâtis des maisons, qu'ils habitent au commencement de l'été.

Population.—La population de cette bande est de 86.

Santé et hygiène.—J'ai visité cette bande en juillet dernier, j'ai trouvé un homme, Joe Taku, très malade de tuberculose et une femme, Julia Johnson, dans la dernière phase de la consomption. Ils sont morts, peu de temps après mon départ. Comme il n'y a pas de médecin attaché à cette bande de sauvages, je ne puis donner de détail sur la nature de la maladie. L'état sanitaire aurait pu être meilleur. Ils n'ont pas été vaccinés, je ne le crois pas. Il n'y a pas eu de précautions de prises, pour isoler les personnes, atteintes de cette maladie. J'ai bien essayé de persuader les sauvages sur les moyens à prendre, mais comme mon temps avec eux était très limité, il est bien possible, qu'ils n'ont fait aucun cas de ce que je leur ai dit. J'espère cette année pouvoir leur donner plus de temps.

Occupations.—Cette bande chasse, et tend des trappes pour les animaux à fourrure. Quelques-uns durant l'été, travaillent aux mines, mais que jusqu'à un certain temps.

Bâtiments.—Leurs maisons sont toutes plutôt pauvres,. assez grandes cependant, mais avec des murs d'un pouce d'épaisseur et en bois.

Bétail.—Ils n'en ont pas.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ne font pas de culture.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns sont industrieux, et paraissent soumis à la loi.

Tempérance et moralité.—D'après ce que m'a appris M. Fraser, l'agent du gouvernement à Atlin, il n'y a pas beaucoup d'ivrognes, et ne donnent pas de trouble sous ce rapport. Le prêtre missionnaire, Père Allard dit que leur morale est bonne.

BANDE DE LIARD.

Ces sauvages passent à peu près tout leur temps dans les bois, ils ne viennent qu'une fois par an au poste de commerce. De temps en temps quelques-uns viennent durant l'hiver. A mon retour d'Atlin, quand j'y suis allé à la saison dernière, ils étaient tous retournés dans les bois. Comme je ne pouvais pas connaître l'endroit où ils étaient, inutile pour moi de les chercher, il m'a fallu revenir sans rien faire. L'année précédente ils n'ont pas été vus du tout à l'agence, ils sont allés aux postes de commerce en dehors, ainsi je n'ai rien à dire d'eux. Cependant, cette année j'espère pouvoir m'arranger de manière à les rencontrer. J'ai reçu deux où trois lettres du chef qui se dit anxieux de me rencontrer, et semble apprécier beaucoup les efforts du gouvernement pour les trouver.

J'ai, etc.,

G. D. COX,
Agent des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA CÔTE-OUEST,
ALBERNI, 1er avril 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, des affaires de cett eagence pour l'exercice finissant le 31 mars 1910.

Situation de l'agence.—Cette agence s'étend de la pointe de la Loutre au cap Cook, soit une distance de 200 milles sur la côte ouest de l'île Vancouver.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette agence, appartiennent à la nation Aht, et comprennent maintenant 18 bandes; plusieurs d'elles s'allient par mariage, surtout lorsqu'elles sont dans le voisinage.

Réserves.—Les 18 bandes formant cette agence possèdent 150 réserves et stations de pêche, formant un total de 12,390 acres, ou à peu près 5 acres par tête de population. Il n'y a que deux grandes réserves sur le détroit de Barclay, une à Alberni, appartenant à la bande Tseshaht, contenant 1,030 acres et l'autre à Sarita appartenant à la bande Ohiat, et contennt 1,700 acres. La superficie des autres réserves est petite, de 2 à 250 acres chacune. La majorité de ces réserves se compose de terrains rocailleux ou boisés, donnés pour y établir des stations de pêche ou des villages, avec seulement de petits lopins de terre, propres à la culture.

BANDE TSESHAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et celle où les sauvages ont leur résidence la plus permanente, porte le nom de Tsahaheh, (n° 1), est située sur la rive ouest de la rivière Somas à Alberni, et occupe une superficie de 1,030 acres. Il y a de la bonne terre sur cette réserve. La superficie totale de toutes les réserves est de 1,458 acres.

BANDE OPITCHESAHT.

Réserves.—La réserve principale de cette bande, et leur résidence permanente, porte le nom de Ahahwinnis, et est située sur la rive est de la rivière Somas à Alberni, et contient 96 acres. La superficie totale de toutes leurs réserves est de 422 acres.

BANDE HOWCHUCKLISET.

Réserves.—La principale réserve de cette bande porte le nom d'Elhlateese, et est située à la tête du havre de Howchuckliset, canal Alberni, et contient une superficie de 400 acres. La superficie totale de leur réserve est de 575 acres.

BANDE OHIAT.

Réserves.—Les principales réserves de cette bande, portent les noms de Ahadzooas, Haines Island, et Numukamis. Les deux premières sont situées, près l'une de l'autre, à l'entrée est du détroit de Barkley, et la dernière dans la vallée de Sarita. Les sauvages se servent des deux premières le printemps et l'été, et passent presque tout l'hiver à Numukamis. La superficie totale de leurs réserves est de 2,671 acres.

BANDE TOQUOT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande porte le nom de Mahcoah, et est située au village du Passage, détroit de Barklely, et contient 124 acres. La bande des Toquots est peu nombreuse, et presque tous sont mariés avec les Ucluelets, avec lesquels ils habitent souvent. La superficie totale de leurs réserves est de 421 acres.

BANDE UCLUELET.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et celle où ils résident généralement, porte le nom d'Ittatso, est située sur le bras Ucluet, dans le détroit de Barkley et contient 180 acres. La superficie totale de leurs réserves est de 649 acres.

BANDE CLAYOQUOT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et celle où elle fait sa résidence d'hiver est à Opitsat sur le détroit de Clayoquot, et contient 180 acres. La superficie totale de leurs réserves est de 540 acres.

BANDE DE KELSEMAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et leur résidence pour la plus grande partie de l'année porte le nom de Yahkis sur l'île Flores, détroit de Clayoquot, et contient 180 acres. La superficie totale de toutes leurs réserves est de 223 acres

BANDE DE AHOUSSAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et celle où elle fait sa résidence d'hiver porte le nom de Mahktosis, sur le creek Matilda, dans le détroit de Clayoquot et contient 250 acres. La superficie totale de toutes leurs réserves est de 826 acres.

BANDE DE HESHQUIAT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et leur résidence permanente est à Heshque, située sur le havre de Heshquiat, à environ 20 milles au nord du détroit de Clayoquot, et contient une superficie de 222 acres. Un certain nombre des maisons des sauvages de ce village, sont en réalité construites sur la terre qui appartient à l'église catholique romaine. La superficie totale de toutes leurs réserves est de 577 acres.

BANDE DE MOACHAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et celle où les sauvages ont leur principale résidence porte le nom de Yuquot, est située sur l'anse Friendly, dans le

détroit de Nootka, et contient 211 acres. La superficie totale de toutes leurs réserves est de 527 acres.

BANDE DE MATCHILAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, celle où ils ont la plupart de leurs maisons, porte le nom de Cheshish, située en arrière de l'île Bligh, détroit de Nootka, et contient 29 acres. Plusieurs membres de cette bande vivent une grande partie du temps avec la bande Moachaht, avec laquelle plusieurs sont mariés depuis longtemps. La superficie totale de toutes leurs réserves est de 127 acres.

BANDE DE NOOCHATLAHT.

Réserves.—La principale réserve, et résidence de cette bande porte le nom de Noochat, située sur l'anse Esperanza, et contient 16 acres. La superficie totale des réserves de cette bande est de 188 acres.

BANDE DE EHATTISAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et où ils habitent l'automne et l'hiver, est à Oke, sur l'anse Esperanza, et contient 32 acres. La superficie totale de toutes leurs réserves est de 123 acres.

BANDE DE KYUQUOT.

Réserves.—Les principales réserves de cette bande, et celles où les sauvages ont leur résidence permanente, portent les noms de Aktese, et Kukamukamees, situées sur l'île Village, et sur l'île Mission, contenant une superficie de 193 acres. Ces îles font partie du groupe des îles Barrier. La superficie totale de toutes leurs réserves est de 611 acres.

BANDE DE CHAICCLESAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et leur résidence d'hiver, est à Acous, sur la baie Bataille, et l'anse Ououkinsk, et contient 100 acres. La superficie totale de toutes leurs réserves est de 258 acres.

BANDE NITINAT.

Réserves.—Les trois principaux villages de cette bande, portent le noms de Wyah, Claosôse et Carmanah, lesquels sont situés à l'entrée du détroit de Juan-de-Fuca, et contiennent une superficie de 773 acres. La superficie totale de toutes leurs réserves est de 1,790 acres.

BANDE DE PACHEENAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et celle où les sauvages résident quand ils sont chez eux, porte le nom de Pacheena, et est située à l'embouchure de la rivière San-Juan à Port-Renfrew, et contient 153 acres. La superficie totale de toutes leurs réserves est de 404 acres. Beaucoup d'alliances dans cette bande se font avec les Nitinats.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES À TOUTE L'AGENCE.

Population.—La population des différentes bandes ci-haut énumérées est comme suit: Ahoussaht, 223; Clayoquot, 208; Chaicclesaht, 61; Ehattisaht, 87; Ucluelet, 132; Hesquiat, 143; Howchuckliset, 34; Kelsemaht, 79; Kyuquot, 237; Matchilaht, 56; Moachaht, 140; Nitinat, 181; Noochatlaht, 41; Ohiat, 138; Opitchesaht, 51; Pacheennaht, 54; Toquot, 24; Tseshat, 127; soit un total pour l'agence de 2,016.

Santé et hygiène.—En général, la santé des sauvages a été bonne, et ils n'ont pas eu d'épidémies de caractère sérieux. Les naissances ont augmenté de 30·25, ce qui est une comparaison favorable avec quelques vieilles provinces. Le taux des décès continue à augmenter, ce qui cause une réduction sur la population totale. La tuberculose comme d'habitude a fait un bon nombre de victimes. Les sauvages commencent à comprendre le caractère contagieux de cette maladie, et apprécient les précautions à prendre pour l'enrayer; ils sont plus prudents, et fuient ceux qui en sont atteints, mais il y a un élément dans la constitution des sauvages qui les empêchera toujours de vivre vieux, ils manquent de résistance vitale, ils succombent à une maladie, de laquelle une personne blanche, même délicate, guérira dans quelques semaines. Les leçons de propreté que les enfants reçoivent dans les pensionnats et les écoles industrielles, ne sont pas perdues quand ils retournent dans leurs villages. On remarque alors que tout est beaucoup plus propre chez ces ex-élèves, et spécialement dans les cas ou homme et femme ont le bénéfice de ces écoles d'entraînement.

Occupations.—On peut dire des sauvages de cette agence qu'ils vivent sur l'eau et par l'eau. Toutes leurs maisons sont bâties près de l'eau, de l'océan Pacifique, ou dans des anses; et c'est à l'océan, d'une manière ou d'une autre, qu'ils trouvent leurs moyens d'existence. Les deux occupations qui captivent leur attention, sont la chasse au phoque et la pêche. L'industrie de la chasse au phoque, en autant qu'elle concerne les sauvages, est divisée en deux branches, la chasse en goélettes et la chasse au large. De la première manière ce sont les propriétaires de goélettes qui engagent les sauvagent pour une croisière, de bonne heure dans l'année, sur les côtes de Californie, finissant avec la fermeture de la saison en mai, et de là pour un autre voyage à la mer de Behring, de juillet à octobre. La goélette nourrit les chasseurs, paie toutes les dépenses, et donne aux hommes un prix convenu pour chaque peau qu'ils ont. La goélette transporte les canots des sauvages à bord, et en arrivant à la mer de Behring, ils sont descendus, et chacun conduit par deux sauvages, prennent différentes directions; espérant surprendre les phoques pendant leur sommeil, qui généralement se fait à la surface de l'eau. Comme l'usage des armes à feu est défendu à la mer de Behring, par la convention internationale, les sauvages se servent de lances qu'ils manient avec une grande habileté. Les canots retournent à la goélette le soir, mais comme la brume et les violentes tempêtes sont fréquentes sur cette latitude, il arrive très souvent que les goélettes ayant été entraînées à une grande distance, sont difficiles à trouver. Si les chasseurs ont eu du succès, la goélette reste à la même place, et les chasseurs repartent le lendemain; mais, s'ils n'ont pas rencontré de phoques, la goélette fuit 40 ou 50 milles plus loin, avec l'espoir de les rencontrer en bande, étant donné que les phoques ne s'écartent jamais, les uns des autres, vivant plutôt par bandes considérables, mais en désordre.

Il y a vingt ans passés un sauvage aurait signé un contrat de chasse moyennant $2 la peau. Les phoques étaient tellement abondants à cette époque-là qu'on a vu des sauvages revenir à l'automne avec $800, même $1,000. Mais depuis, les phoques ont tellement diminué, que maintenant on paie $4.50 la peau, et même à ce prix, heureux est le sauvage qui revient à la maison avec $200 pour sa saison.

Chasser le phoque au large est bien plus simple. Quand les phoques viennent du nord, des côtes de la Californie, en avril et mai, en route pour la mer de Behring, quelquefois, mais pas toujours, ils passent à 20 ou 30 milles de la côte, de l'île Vancouver. Les sauvages ne sont pas sujets à observer la fin de la saison en mai, juin et juillet, aussi ils partent dans leurs petits canots, et s'ils ont la chance de tomber au milieu d'une bande, ils font provision d'un bon nombre. Pour une peau prise de cette manière, ils peuvent avoir de $15 à $20; alors une de ces journées leur rapporte beaucoup.

Il y a quelques années passées les sauvages de la bande Hesquiat, un jour, par une température favorable, étant tombés au milieu d'un troupeau considérable, revinrent chez eux avec à peu près 150 peaux, d'une valeur de $2,000; mais ceci était dû à une combinaison de circonstances, qui ne se verront pas pour peut-être 20 ans.

Généralement, ils se tiennent trop éloignés du bord pour que les sauvages s'aventurent si loin, vu qu'à cette saison de l'année, les tempêtes peuvent arriver d'un moment à l'autre.

L'industrie du saumon est un autre mode d'emploi pour ces sauvages. Ils sont payés un certain prix pour chaque poisson pris et délivré à la fabrique, tandis que les femmes travaillent à l'intérieur de la fabrique, à nettoyer le poisson et le mettre en boîtes. Les fabriques qui emploient ces sauvages, sont situées sur la rivière Fraser, et à l'anse Rivers dans le nord. La saison est courte, et quand elle est fermée, les sauvages travaillent pendant quelques semaines à la cueillette du houblon. Les hommes ne font pas autant d'argent à ces opérations qu'à la chasse aux phoques, mais elles sont bien moins dangereuses, et fournissent du travail à toute la famille.

Ils ont depuis trois ans une autre source d'emploi aux deux stations baleinières, une à Kyuquot et l'autre à Sechart, dans le détroit de Barkley. On emploie les sauvages à ces deux stations pour le dépeçage des baleines surtout pour ceux qui l'habitent dans le voisinage de ces stations, c'est du travail assuré pour tout l'été. Encore une autre source de revenu, petite celle-ci, qu'on exploite depuis peu, c'est le commerce des algues marines avc les Chinois de Victoria. C'est surtout les petites feuilles qui sont en demande, mais il faut beaucoup de soin pour les sécher. Préparées à point elles sont très rénumératives. Les hommes s'occupent aussi de tendre des pièges, mais les animaux à fourrure ne sont pas nombreux, toutefois un léger mouvement s'est fait dans le commerce, parce que le gouvernement provincial à élevé la prime d'encouragement à $15 par tête pour les panthères et les loups, c'est un prix raisonnable, et ça paierait les sauvages d'organiser des parties de chasse.

Bâtiments.—Dans cette agence la manière de bâtir dépend baucoup de la situation. Près des maisons des blancs et où on peut avoir le bois à un prix raisonnable, en général les sauvages bâtissent dans le même genre que les blancs; mais aux endroits éloignés où il faut payer très cher pour se procurer le bois de charpente, etc., les sauvages sont forcés de rester attachés à l'ancien genre de cabane. Cependant, les quelques nouvelles maisons bâties dernièrement sont de dimensions convenables, avec des planchers, des portes et des fenêtres.

Bétail.—Très peu de ces sauvages s'occupent d'animaux, et les quelques-uns qui en ont ne savent pas les mettre à profit.

Alberni est la seule place de l'agence où il soit possible de se servir de bogheis; les deux bandes localisées à cet endroit, ont une douzaine de chevaux, ou à peu près, avec quelques bogheis, qui servent pour la promenade. Un homme avait une paire de chevaux de trait, mais il l'a perdue cet hiver. Les sauvages ne donnent pas à leurs animaux les soins nécessaires, aussi il n'y a que dans les hivers très doux qu'ils peuvent survivre.

Instruments aratoires.—Il n'y en a pas dans cette agence.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence ont un respect profond pour la loi, surtout quand il est question de prison; l'amende les laisse plus indifférents. Etant donné leur nombre et les crimes commis autrefois, on peut dire que maintenant ils sont paisibles et soumis à la loi. Ils ne peuvent pas passer pour industrieux, dans le sens de ce mot appliqué aux blancs. Ils travaillent fort pour quelques jours, quelques semaines, mais ils ont si peu l'idée de sauver de l'argent pour les mauvais jours, qu'ils aiment mieux faire la paresse. Comme ils ne s'occupent pas d'agriculture, et qu'ils ne comptent pour vivre que sur les gages faits pendant la saison de pêche et de chasse, leur propriété quant au montant d'argent qu'ils font chaque année, dépend presqu'entièrement du contrôle qu'on exerce sur eux. Si la pêche sur la rivière Fraser n'est pas bonne, ou si la température ne convient pas pour la chasse aux phoques, alors leurs revenus seront très minces, sans qu'il y ait de leur faute. La saison dernière, par exemple, la compagnie qui contrôle la plus grande partie des goélettes pour la chasse, a décidé de n'en sortir que quelques-unes; et les sauvages n'ont pas pu chasser quand même ils le voulaient; on me dit que cette saison,

un grand nombre de goélettes sortiront et qu'on offre aux sauvages de bons prix pour les avoir.

Tempérance et moralité.—Ce peuple est tempérant, plutôt par contrainte que par inclination; et s'il y avait le moindre relâchement, de la part de ceux qui ont l'autorité, l'ivrognerie deviendrait dominante, et des crimes jusqu'ici inconnus suivraient ce réveil. Je crois que la grande majorité, sait que sous ce rapport, le département de police est sage, et agit dans leurs propres intérêts, mais ils succomberaient à la tentation si la boisson était plus facile à avoir. Quant à leur moralité, quand ils vivent de la vie des sauvages, seulement entre eux, leur morale est aussi bonne que celle d'un bon nombre de blancs; mais leur contact avec des blancs désordonnés, les démoralise facilement

J'ai etc.,

ALLAN W. NEILL,
Agent des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DU LAC WILLIAMS,
LAC-LA-HACHE, 6 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 31 mars 1910.

Depuis ma nomination j'ai visité les bandes suivantes:—

BANDE DE LAC WILLIAMS OU CANNE À SUCRE.

Tribu.—Ces sauvages sont Shuswaps.

Santé.—Ces sauvages ont bonne santé; il n'y a pas eu d'épidémie.

Occupations.—La saison a été très sèche; depuis des années on n'avait pas vu de sécheresse semblable. La récolte du grain et les légumes a été manquée. Le foin a été bon. La pêche très bonne. Le saumon en abondance et continuellement.

Ces sauvages font très peu de chasse et de trappe; si ce n'est la chasse au cerf.

Moralité.—Leur moralité n'est pas très bonne, surtout en fait de tempérance.

Bâtiments.—Plusieurs nouveaux logements ont été construits.

BANDE DE TOOSEY.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu de Chilcotin.

Santé.—Leur santé a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie.

Occupations.—La récolte du grain a été manquée. Le foin a été bon. La pêche très bonne. Ces sauvages dépendent entièrement sur la chasse, et la trappe pour vivre; ils ont de bons prix pour leurs fourrures.

Bâtiments.—Il n'y a pas eu de changement dans la construction.

BANDE DE ANAHAM.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu Chilcotin.

Santé.—Leur santé était très bonne.

Occupations.—La saison a été très sèche, mais les sauvages avaient de l'eau pour arroser leurs terres, alors la récolte du grain et des légumes a donné satisfaction; ils ont eu assez de foin pour nourrir leurs animaux, trois mois de l'hiver.

La pêche a été très bonne. La récolte des fourrures, leur a rapporté un prix assez élevé.

Moralité.—Leurs mœurs sont très bonnes, surtout en fait de tempérance, il n'y en a très peu qui boivent.

Bâtiments.—Plusieurs nouveaux logements ont été bâtis, et les autres réparés; les maisons peinturées, et la réserve très propre.

BANDE DE STONE.

Tribu.—Ces sauvages apaprtiennent à la tribu Chilcotin.

Santé.—Leur santé, l'année dernière a été très bonne.

Occupations.—La saison a été sèche. Ils avaient un peu d'eau pour arroser, ainsi la récolte des légumes et du grain a été bonne. Le foin assez abondant, pour nourrir leurs animaux pendant trois mois.

La pêche a été très bonne. Ces sauvages dépandent absolument sur la chasse et la trappe pour vivre. Ils ont de bons prix pour leurs fourrures.

Moralité.—Leurs mœurs sont bonnes. Ils ne boivent pas.

Bâtiments.—Rien de nouveau en fait de bâtiments.

BANDE DU CREEK SODA.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu Shuswap.

Santé.—Leur santé est très bonne.

Occupations.—La saison a été très défavorable, cependant malgré la sécheresse les sauvages ont eu une bonne récolte, tant de grain que de légumes. Le foin a été bien bon, et en quantité suffisante pour trois mois et demi de l'hiver.

La pêche a été bonne; ils ont fait une grande provision de saumon. Ils ont fait peu de chasse et de trappe.

Moralité.—Leurs mœurs ne sont pas très bonnes, excepté en fait de tempérance.

Bâtiments.—Pas de constructions nouvelles.

BANDE D'ALEXANDRIA.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu Carrier.

Santé.—Leur santé a été bonne. Il n'y a pas eu de maladie épidémique.

Occupations.—La saison a été sèche, par ce fait la récolte du grain a manqué. Le foin a été bon, et en assez grande quantité pour nourrir leurs animaux trois mois.

La pêche au saumon a été très bonne. Ils en ont fait sécher une grande quantité pour leur hiver. Ils font un peu de chasse, et tendant des pièges. Ils ont facilement des prix élevés pour leurs fourrures.

Moralité.—La moralité de ces sauvages est bonne. Ils ont bu un peu pendant la saison.

Bâtiments.—Il n'y a pas eu de constructions nouvelles.

BANDE DE QUESNEL.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu Carrier.

Santé.—Leur santé a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie.

Occupations.—La saison a été sèche, il n'y a pas eu de semailles de faites. Le foin a bien poussé, et en quantité suffisante pour nourrir leurs animaux, tout l'hiver, trois mois et demi. La pêche au saumon a été très bonne. Ces sauvages en ont fait sécher beaucoup. La chasse, et la trappe ont bien rapporté. Les fourrures se vendent toujours un prix élevé.

Moralité.—Leurs mœurs ne sont pas très bonnes, surtout en fait de tempérance. Il y a eu un cas sérieux de crime, une sauvagesse a été tuée.

Bâtiments.—Pas d'amélioration dans la construction.

BANDE DU FORT-GEORGE.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu Carrier.

Santé.—Leur santé a été très bonne.

Occupations.—La saison a été sèche; il n'y a pas eu de semailles de faites. Il y a eu peu de foin, seulement pour nourrir quelques chevaux durant les quatre mois de l'hiver.

La pêche a été abondante. Les sauvages ont fait provision d'une grande quantité de saumon. Ils dépendent en grande partie sur la chasse et la trappe pour vivre. La récolte des fourrures n'a pas été aussi bonne qu'à l'ordinaire, mais, ils ont eu un meilleur prix que les années précédentes.

Moralité.—La moralité de ces sauvages est bonne. Ils ont bu un peu la saison dernière.

Bâtiments.—Très peu de maisons nouvelles ont été bâties.

BANDE DU LAC CANEM.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu Shuswap.

Santé.—Leur santé a été bonne.

Occupations.—La saison a été très sèche; la moisson a manqué. Le foin assez bon, et en quantité suffisante pour nourrir les animaux pendant les quatre mois d'hiver.

La pêche sur le lac a été bonne. Les sauvages prennent peu de poisson à la ligne. Les animaux à fourrure étaient très rares, cependant ils ont eu un bon prix pour leurs peaux.

Moralité.—Leurs mœurs sont bonnes. Ils n'ont pas bu autant cette saison que d'habitude.

Bâtiments.—Quelques nouveaux bâtiments ont été construits.

BANDE DE CLITON.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu Shuswap.

Santé.—Leur santé a été bonne.

Occupations.—La saison était sèche. Les sauvages ont eu une bonne moisson de racines, et de grains. Suffisamment de foin pour hiverner leurs animaux pendant deux mois.

La pêche a été bonne. Ils font très peu de chasse, et tendent peu de pièges.

Moralité.—Leurs mœurs ne sont pas très bonnes, surtout en fait de tempérance.

Bâtiments.—Ils n'ont pas fait de constructions nouvelles.

J'ai, etc.,

ISAAC OGDEN,
Agent des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
BUREAU DU COMMISSAIRE DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, 17 janvier 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, pour vous servir de renseignements mon rapport sur la commission des réserves des sauvages, et sur l'arpenteur employé temporairement durant l'année terminée.

En février, une discussion s'étant élevée à propos de la ligne de démarcation entre la compagnie de terres Alberni et les sauvages. M. Surveyor Green a été chargé d'arpenter de nouveau la réserve Seshart N° 2; et en juin, par suite du différend entre les sauvages, et les colons blancs, il eut à revoir les limites de la réserve Seshart N° 1.

Le 4 d'août M. Green recevait instruction d'examiner les réserves faites en 1899 et 1904 pour la Némaiah Valley, Nazco, et les sauvages du creek Alexis.

A son retour en compagnie de l'agent local il examina les sources qui fournissent un pouvoir à Ashcroft et Cook's Ferry, en vue de trouver un pouvoir additionnel, pour l'irrigation sur la réserve.

En novembre M. Green examinait de nouveau une partie des berges de la rivière Cowichan, laquelle vu la coupe des billes est continuellement balayée par les flots. Il a fait rapport de ce travail le 23 de novembre dernier. Il a aussi été employé durant l'année à faire des plans des tracés, et autres travaux de nature technique. Comme il a été établi dans mon rapport annuel de février 1909, l'honorable commissaire en chef des terres de la Couronne, par suite du différend entre le gouvernement fédéral et celui de la province relativement à la possession définitive des réserves, a refusé de sanctionner une nouvelle distribution de terre aux sauvages. Par conséquent, on ne peut point procéder au travail d'ici à ce que ce litige soit réglée. En attendant la contrée s'est organisée très rapidement, et par toute la province les terres sont prises comme homesteads, etc., par les immigrants qui viennent avec plus ou moins d'entraves, sur les terrains de chasse et de pêche des sauvages.

J'ai, etc.,

A. W. VOWELL,
Commissaire de la réserve des sauvages.

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE,
OTTAWA, 26 janvier 1910.

Le SECRÉTAIRE,
Département des Affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter avec ceci le rapport de M. Tom. Wilson, pour la saison de 1909, sur son travail d'inspection et d'arrosage des vergers sauvages dans la Colombie-Britannique, qu'il a fait sous la direction de l'entomologiste du Dominion.

En octobre 1909 j'ai visité un certain nombre de vergers sauvages, dans les réserves de l'île Vancouver et dans la Vallée de Chilliwack, afin de voir le résultat de ces travaux. J'ai discuté des effets produits par ces instructions, avec les agents des sauvages, les immigrants, les horticulteurs et avec les sauvages eux-mêmes, tous ont reconnu les bons résultats, et certifié qu'advenant les difficultés qui pourraient survenir, il y avait de grands bénéfices à retirer de ces instructions et de la campagne entreprise pour activer ce genre de culture. Les vergers primitifs ont subi de grandes améliorations, et non seulement ceci augmente la production des fruits, mais c'est aussi une grande protection contre la peste des insectes, ce qui a causé beaucoup de satisfaction aux horticulteurs du voisinage. Avec le développement important que les horticulteurs font dans la province, le ministère provincial d'Agriculture, porte une attention toute spéciale et s'occupe de contrôler et de prévenir l'infection des fruits, et aussi d'asister les sauvages dans la culture de leurs vergers afin d'éviter les ennuis que le voisinage de leurs réserves pourrait causer aux vergers des immigrants.

Un grand nombre de pulvérisateurs est distribué dans différentes localités, et dans quelques cas, les. sauvages peuvent maintenant pulvériser leurs propres vergers. La plus grande partie, cependant, compte sur la visite de M. Wilson, lequel non seulement pulvérise les arbres, mais donne des instructions sur le nettoyage à faire, fait enlever les arbres inutiles, et les broussailles ce qui est une partie très importante de l'ouvrage, et en effet j'ai trouvé que la mauvaise culture ou pour parler correctement, le manque de culture, est la vraie cause de l'état des vergers des sauvages.

Ça me fait grand plaisir de pouvoir rapporter les conditions d'amélioration de plusieurs vergers et la satisfaction que ce travail donne aux horticulteurs, lesquels avaient souvent de grandes inquiétudes pour leurs vergers.

J'ai donné instruction à M. Wilson de visiter les écoles de la Mission sauvage, aussi souvent que possible, parce que je crois qu'il y aura tout à gagner, en enseignant à la nouvelle génération, les meilleures méthodes à suivre pour arriver à bien cultiver les fruits. Je me suis confirmé dans mon opinion en visitant un ou deux de ces vergers-école.

J'ai, etc.,

C. GORDON HEWITT,
Entomologiste du Dominion.

VANCOUVER, 28 octobre 1909.

DR C. GORDON HEWITT,
Entomologiste du Dominion, Ferme Centrale Expérimentale,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport annuel, sur le travail d'inspection, et le nettoyage des vergers sauvages dans la Colombie-Britannique.

L'hiver dernier, et au printemps, avant de commencer mon travail régulier parmi eux, j'ai eu de nombreuses demandes, pour donner des instructions, à différentes bandes, chez lesquelles j'ai pu, de temps à autre, faire quelques visites. Chez les autres, la bande Ohamel, près de creek Ruby, a envoyé un mot par l'agent, M. McDonald, disant qu'ils désiraient eux aussi avoir leurs vergers mis en ordre. J'ai pu leur envoyer une pompe pulvérisatrice, avec les matières nécessaires, et leur enseignant le moyen de s'en servir. Je suis heureux d'avoir à rapporter qu'en suivant mes instructions, ils ont obtenu de bons résultats.

J'ai aussi persuadé les sauvages de la réserve de Whannack de couper les vieux arbres inutiles, sans variété reconnue, et de faire en même temps le nettoyage de leurs vergers. J'ai fait une couple de discours aux élèves (sauvages) de l'école de la Mission Sainte-Marie, et j'ai fait une démonstration d'émondage, leur montrant ce à quoi ça servait, et ses effets. J'ai fait la même chose à la Mission Capilano, qui a été fort appréciée par la sœur en charge, de même qu'à l'Institut Coqualeetza où j'ai donné aux garçons quelques leçons d'émondage, et le soin à donner aux ordres. J'ai pris pour pratique d'en agir ainsi, depuis que j'ai entrepris ce travail, et je suis enchanté de savoir qu'on n'a pas oublié mes instructions; ainsi j'ai rencontré à Nicola un garçon qui avec mes leçons, a fait un travail superbe dans différents vergers, appartenant tant aux colons qu'aux sauvages.

Au commencemnt de mars, j'ai fait une visite au lac Cultus, dans le district de Chilliwack, où j'ai fait du travail dans les vergers. A peu près dans le même temps, M. McDonald, l'agent, m'informait qu'il y avait eu des plaintes de faites par les autorités provinciales, sur les vergers sauvages à North Nicomen Je suis allé voir les

vergers en question, j'ai ordonné un nettoyage complet, j'ai donné aux sauvages, une pompe pulvérisatrice et le matériel nécessaire, et j'ai obtenu l'effet désiré.

Insectes nuisibles.—Au commencemnt de mai, j'ai commencé les travaux de la saison sous la direction de l'entomologiste fédéral, et j'ai été très occupé pendant un certain temps, car il s'est produit une irruption extrêmement forte de chenilles à tentes, qui menaçaient de tout détruire. Il y en avait de l'embouchure de la Fraser à Chilliwack sur le continent, et de Victoria à Cowichan sur l'île Vancouver. Il fallait lutter par tous les moyens possibles. J'ai traité les vergers au pulvérisateur avec de l'arséniate de plomb, et j'ai fait brûler par les sauvages les nids de chenilles.

Comme les sauvages de Katsee souffraient de petite vérole et étaient en quarantaine, je n'ai pas été admis sur la réserve. J'ai envoyé les appareils nécessaires pour les pulvérisations, leur indiquant la manière de s'en servir. Ils ont fait ce qu'il leur a été dit, et le résultat a été bien satisfaisant.

Les sauvages de Langley, voudraient avoir ma visite cet hiver, ils sont très anxieux d'apprendre à tailler leurs arbres. Ils croient aussi qu'ils pourraient traiter leurs propres vergers avec des pulvérisateurs. On pourrait essayer pour voir s'ils réussiront.

Pucerons.—Nous avons eu l'une des pires saisons sous le rapport des aphidiens qu'il y ait jamais eue dans la Colombie-Britannique. Les trois espèces: le puceron du chêne, le puceron du rosier et le puceron lanigère ont tous fait les mêmes ravages. Il a fallu un travail ardu pour les contrôler. Il faudrait employer des moyens judicieux, cet hiver pour essayer de détruire les œufs.

Kermès.—La Kermès coquille d'huître, je suis content de dire, est à peu près contrôlée, et certainement ne se propage pas d'une façon appréciable. La kermès européenne est presque disparue. Je crois qu'elle existait plutôt dans les vergers de Chilliwack, mais le fléau est enrayé.

Pique-bourgeon, etc.—Les pique-bourgeons, les porte-cases et plusieurs des cigareuses, ont fait beaucoup de dommages au commencement de l'été, on les a traités avec de l'arséniate de plomb.

Chenille d'automne.—La chenille d'automne a été très commune tant dans les bois que dans les vergers. J'avais donné instruction aux sauvages de couper les tissages, et de les brûler, mais c'est à peu près impossible d'enrayer ce fléau.

Ver limace.—Un autre insecte qui cause toujours beaucoup d'ennuis l'automne, aux cerisiers et aux poiriers, est le ver limace. Règle générale, il n'y a que la deuxième couvée qui se voit, et les feuilles étant à la veille de tomber, naturellement, le dommage n'est pas aussi grand qu'il serait au commencement de la saison. Tant que la récolte est sur les arbres, les sauvages, de même que les colons se refusent à les traiter au pulvérisateur avec du poison. Il faudra du temps pour qu'ils en prennent l'habitude.

Tavelure.—Comme l'été a été comparativement humide et froid, nous avons eu à combattre la tavelure et d'autres maladies fongueuses, lesquelles ont causé beaucoup d'ennuis; et malgré que les arbres aient été traités au moyen de pulvérisations de bouillie bordelaise, et même quelques-uns avec une légère solution de chaux et de soufre, la récolte a été en grande partie manquée, tellement, que peu de pommes n° 1 sont venues sur le marché; toutefois, les prix sont bons.

Les vergers suivants dans les districts de Chilliwack, ont été émondés de bonne heure au printemps et durant l'été.

SKULKAYN (SKOWKAIL). A peu près 400 arbres.

Chef Billy, a un bon verger de pommiers, duquel il prend un grand soin; il fait son ouvrage seul, et d'après mes instructions.

Little Jack a un bon verger de pommiers bien entretenu. Il a perdu plusieurs arbres, l'hiver dernier et au printemps, dû je crois à l'infection de l'écorce.

Little Charley, est peu soigneux.

Long Charley, à peu près la même chose. Dan Mylo prend un grand soin de ses arbres. Harry Uslick, a de bons arbres, mais il les a négligés pendant cette saison, s'étant absenté souvent.

YUKKEKWIOOSE (YUKYUSH).

Robert Joe, George, Bill, Little Jimmy, Chief Louis, Julius Manwa.—Presque tous sont négligents, quelques-uns cependant semblent s'améliorer; 150 arbres.

TZEACHTEN.

Billy Hall, Little Jimmy, Frank Roberts, James Mitchell, Fred. Whellick, Jack Uslick, Louis.—La plupart sont bien soigneux pour leurs terrains, même quelques-uns sont des modèles de particularité. A peu près 500 arbres.

SQUAHALA (SQUUHALLA).

Chief Peter, Charley Survelle, Isaac Jim, Jimmy Survelle, Old Jim, Charley.—Plusieurs arbres dans ces vergers sont vieux et énormes, et aussi quelques taillis inutiles de prunes sauvages. A peu près 230 arbres.

KWAWKWAWAPILT (QUOQUAPAL).

Chef Joe, Pat Joe, August Joe, Charley.—Quelques arbres épars, dont on a bien soin.

SKWAY (SWYOE).

Joseph, August Joe, et plusieurs autres.—Comme cet endroit est isolé par les eaux hautes, durant l'été, il est difficile d'y parvenir. Cependant on a fait un peu d'arrosage, mais l'eau monte avec tellement de rapidité, qu'il a été difficile d'y retourner. Il y aurait beaucoup de travail à faire durant les mois de l'hiver.

SKWA.

Sur cette réserve, en général les vergers sont vastes et bien plantés; quelques-uns sont trop rapprochés. La plupart ont été arrosés cet été avec le poison Bordeaux mixture, ce qui les a protégés contre les chenilles et d'autres mangeurs de feuilles. Plusieurs arbres sont couverts de lichen, ils devraient être arrosés avec de la chaux et du soufre, pendant l'hiver. Il y a de très bons cerisiers dans quelques-uns de ces vergers, qui annuellement rapportent bien.

SCOWLITZ (HARRISON).

Presque tous les vergers ici sont jeunes, ils datent de 1896. Les vieux ayant été détruits par l'inondation en 1894. Les arbres sont sains, et ont été bien plantés. La plupart des vergers ont été arrosés de bonne heure l'été, et à l'automne en plus, contre les aphis.

WHAMOCK.

Il y a de vieux vergers sur cette réserve qui avaient mauvaise apparence. J'ai passé plusieurs fins de semaines avec les sauvages, j'ai fait arroser ces vergers avec de la chaux, du soufre et du caustique. Il y a quelques jeunes et bons vergers, plus haut que la ligne du chemin de fer. Deux hommes sont à préparer la terre, pour agrandir ces vergers.

MATSQUI.

Il y a environ 1,000 arbres sur cette réserve, quelques-uns très vieux et inutiles, spécialement ceux qui poussent sur les terrains bas, près de la rivière. J'ai avisé les

propriétaires de les couper, de les détruire, et je suis heureux de pouvoir rapporter qu'ils ont fait ce que je leur ai dit. Sur la partie la plus élevée de la réserve, et autour du village, les arbres sont en bonne condition. Il y a des poires magnifiques, et des cerisiers qui rapportent beaucoup. On les a arrosés pendant l'été, pour les protéger contre les insectes destructeurs.

LANGLEY.

Il y a entre 300 à 400 arbres ici, et quelques-uns en très bonne condition. Les sauvages de cette bande sont les seuls qui ont exposé des fruits à l'exposition provinciale de Westminster.

KATSEE.

Les sauvages d'ici ont fait leur émondage eux-mêmes, parce qu'ils étaient en quarantaine, pour la petite vérole, au commencement de l'été. Ils ont bien réussi.

SQUAMISH (MISSION CAPILANO).

M. McDonald, l'agent dit: ici, ce sont les femmes qui voient aux terrains. La plupart des hommes travaillent en dehors, comme arrimeurs ou pour faire la coupe des billes, etc., et les jardins sont les plus négligés que j'aie vus encore. Il y en a eu peu d'arrosés avec la solution de chaux et de soufre, mais aussi les sauvages sont si difficiles à persuader. La plus grande partie de ces terrains sont recouverts d'épais buissons, de prunes sauvages et de cerisiers. Toutefois les cerisiers sont arrivés avec une superbe récolte cette année.

MUSQUAM.

Celui-ci est situé à l'embouchure de la rivière Fraser; on ne donne pas beaucoup d'attention aux vergers ici, n'ayant que 200 arbres de peu de valeur, il y a un grand nombre de bosquets de prunes sauvages. Il y avait des chenilles en abondance partout, cet été. J'ai eu les gens des environs pour en faire la collection et les brûler de bonne heure le matin, avant qu'elles se répandent pour chercher leur nourriture.

NORTH NICOMEN.

Il n'y a que quatre familles sur cette réserve, les vergers sont petits, et contigus à ceux des blancs, qui se plaignent. Au printemps ils n'avaient que de petits arrosoirs ou des seaux, et ils ont arrosé leurs arbres avec du caustique.

LAC CULTUS.

A environ six milles de Chilliwack et sur une île à la bifurcation de la rivière Chilliwack, il y a plusieurs grands vergers. Quelques-uns sont usés, cependant de bonne heure au printemps je les ai arrosés avec du soda caustique, mais il y a encore une somme considérable de travail à faire. Les sauvages sont de bons cultivateurs, et prennent intérêt à leurs fermes, mais en revanche ils négligent leurs vergers.

CHEAM ET POPCUM.

A part de quelques exceptions, le peuple ici abandonne sa demeure. Les vergers sont devenus incultes, et graduellement envahis par la forêt primitive.

KATZ LANDING ET OHAMIL.

Ici, les sauvages ont arrosé leurs propriétés suivant les instructions que je pouvais leur donner. Après examen, j'ai trouvé qu'ils avaient fait de bon ouvrage. Il y a plus de 2,000 arbres dans la réserve.

AGENCE DE COWICHAN, SOMENOS, PRÈS DE DUNCANS.

Les vergers ne sont pas de grande étendue et les gens ne portent guère d'attention à leurs arbres, vu qu'un grand nombre d'entre eux vont travailler au loin. Nous avons arrosé ces arbres avec de l'arséniate de plomb, attendu que les chenilles commençaient à faire des ravages; 111 arbres appartiennent à la bande.

QUAMICHAN.

Les remarques ci-dessus s'appliquent ici. Il y a 227 arbres d'espèces différentes.

KAMEAKIN.

James Kapiel a quelques bons arbres qui rapportent bien. Il y en a quelques autres ayant des vergers de grandeur variée.

KLEM-KLEMALITZ.

Une quantité de propriétés négligées, attendu que les gens travaillent au loin. Environ 100 arbres appartiennent à la bande.

LOKASIALA.

Environ 150 arbres, dont quelques-uns sont bien entretenus et rapportent bien. Tous ont été arrosés avec de l'arséniate de plomb pour en détruire les vers des feuilles.

SONGHEES.

Des plaintes nous étant parvenues de la ville de Victoria que les chenilles, provenant de la réserve sauvage envahissaient la ville, je descendis et munis les sauvages d'huile de pétrole et de torches, et nous brûlâmes les nids. Ceci eut pour effet d'enrayer le fléau pour le moment, mais il y a quantité de broussailles dans la réserve qui sont de véritables foyers pestilentiels, et il serait opportun de faire quelques travaux sur cette réserve au cours de l'hiver. Les arbres, bien qu'ils aient été arrosés deux fois, sont encore passablement infestés d'écailles d'huîtres. Vu le climat comparativement sec du sud de l'Ile Vancouver, les arbres ne sont pas couverts de lichen autant que ceux des terrains plus bas.

AUTRES RÉSERVES VISITÉES, MAIS SANS ARROSAGE.

AGENCE DE LA CÔTE OUEST.

Au commencement de l'été je reçus une lettre du département des Sauvages, à Ottawa, m'ordonnant d'aller à Alberni et de faire un rapport des vergers de l'endroit, attendu que des plaintes avaient été portées quant à l'état des vergers sauvages dans les environs. Conséquemment, je m'y rendis et je découvris que, vu le climat extrêmement humide, les arbres, pour la plupart très vieux, étaient quelque peu couverts de lichen; mais l'état des vergers était à peu près de la moyenne des vergers sauvages. Ils étaient très négligés sous le rapport de l'émondage et de la taille des branches mortes. J'en fis un rapport au département et recommandai l'achat d'un arrosoir automatique pour l'agence. Ceci a été fait, et la pompe est actuellement entre mes mains, en attendant qu'elle soit expédiée à l'agent, M. Neill. Au mois d'août j'ai de nouveau visité l'agence de la Côte Ouest, et j'ai visité la plupart des réserves du canal Alberni. Jusqu'à Ucluelet j'ai trouvé que l'industrie des vergers n'est qu'à ses débuts parmi les sauvages de l'endroit, bien que j'aie trouvé que ce qu'ils font est bien fait et qu'ils sont anxieux d'être renseignés.

AGENCE FRASER.

De Yale en descendant jusqu'à Hope, sur les deux côtés de la rivière, ils y a des vergers disséminés le long de la rive. Les noms en sont Emory Bar, American Bar, Lookiac, Awawas, Union Bar.

KAMLOOPS (LYTTON).

Ici les arbres ont beaucoup souffert l'hiver dernier; plus de 75 pour 100 des pêchers et des pruniers étant morts, tandis qu'un grand nombre de pommiers ont été endommagés. L'Aphis est la seule infection qui ait fait son apparition durant l'été.

SPÀCIUM.

Sur la rive droite de la Fraser, vis-à-vis Lytton. Ici aussi les arbres ont été sérieusement endommagés. Un homme a perdu au delà de 200 arbres sains et rapportant bien. Le chef, Johnnie Martin, possédait un petit arrosoir, et je le munis de savon d'huile de baleine et d'une tige d'extension qu'il prêta à ses voisins (sauvages).

NYKYA.

A environ quatre milles plus bas que le précédent, une quantité de petits vergers, d'une moyenne d'environ 200 arbres, en assez bon état. De Lytton en remontant la rivière, sur la rive droite, sur une distance de plus de 20 milles, il y a une certaine quantités de petits vergers isolés, d'un accès plutôt difficile, attendu qu'aucun chemin de voiture n'y conduit, mais seulement un sentier. Les propriétés ne peuvent être atteintes qu'à cheval ou à pied. Je n'ai trouvé, au cours de mes visites chez ces gens, aucune infection sérieuse.

SPULAMACHEEN.

J'ai visité les vergers ici, à deux reprises, au cours de l'été. J'ai trouvé un étrange champignon noir, affectant les cerises-à-grappes sauvages; mais, quelque curieux que cela puisse paraître, je n'en ai point constaté de mauvais effets sur aucune des variétés cultivées, bien que n'étant séparées des buissons sauvages que par une clôture. Là, les sauvages ont fait une bonne récolte cette année.

PENTICTON.

Il y a ici les seuls vergers, sous un climat sec, qui ne semblent pas avoir souffert de l'hiver rigoureux. De fait, ils ont moins souffert que les vergers appartenant aux blancs et situés à côté d'eux. Ils ont eu une excellente récolte de bons fruits. Le chef Edward de cette bande possède une petite pompe, dont il fait bon usage; il a assez bien réussi à empêcher l'aphis de se multiplier. Quelques-uns des vergers sont assez considérables; un homme a 500 arbres plantés, de 6 à 10 ans; d'autres sauvages se préparent à agrandir leurs propriétés.

Les réserves des vallées Similkameen et Nicola ont aussi été visitées.

M. Irwin, l'agent des sauvages Kamloops-Okanagan, est très anxieux que j'aille dans la province de Oosoyoos, dans la Colombie-Britannique, où, me dit-il, il y a un grand nombre de grands vergers qui ont besoin d'être visités et surveillés, attendu que les sauvages, là, sont ignorants.

AGENCE DE COWICHAN.

La péninsule de Saanich a cinq différentes bandes, chacune desquelles possède quelques arbres plus ou moins négligés. Cependant, ils ont fait certaines améliorations dans la taille et l'émondage d'arbres inutiles et rabougris. Comme la plupart d'entre eux laissent leurs arbres dans le sol dur et n'essayent aucunement de les culti-

ver, les vergers souffrent de la séchresse. Aucune infection sérieuse n'a été remarquée.

NANAÏMO.

La bande a deux réserves, une en ville et l'autre à la Rivière Nanaïmo, à une distance d'environ quatre milles. Aux deux endroits il y a de bons vergers. Quand j'ai commencé le travail des vergers sauvages, l'écaille européenne était très répandue, mais comme les arbres étaient sans valeur, je les ai fait couper et brûler, avec le consentement des propriétaires. Depuis lors, les vergers sont complètement débarrassés de cette peste. A la réserve de la Rivière Nanaïmo il y a de bons jeunes vergers qui ont rapporté de belles récoltes cette année.

NANOOSE ET COMOX.

Ces deux réserves ont été visitées en compagnie de M. Robertson, l'agent.

En terminant, je suis heureux de dire que, bien qu'il y ait encore beaucoup de travail à faire, cependant il y a une amélioration considérable dans les vergers, et aussi dans l'attitude des sauvages relativement aux efforts tentés pour leur venir en aide.

M. Vowell et ses employés, ainsi que les différents agents, ont fait preuve de beaucoup de courtoisie à mon égard et m'ont considérablement aidé.

J'ai aussi reçu une bonne aide de quelques-uns des membres des différentes bandes tel que de W. Wall, Cheeacton, Felix McKay; Matsqui; le chef Casimir Langley et le chef Joe Isaac, Katsee.

TOM. WILSON.

OTTAWA, le 30 mai 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon sixième rapport annuel comme officier de santé en chef, pour l'année 1909-10.

L'année a été marquée par une asbence relative des maladies contagieuses aiguës parmi les diverses bandes; ici et là, cependant, on a rapporté des cas de rougeole dans une ou deux écoles, de picote volante ailleurs, et de fièvre typhoïde et scarlatine dans la réserve des Six-Nations. Outre les dangers de mort immédiate résultant des maladies propres à l'enfance et à l'adolescence, il se fait sentir un grand besoin de surveillance de la part de ceux qui sont préposés à cette surveillance de la santé des sauvages, sur les réserves ou dans les écoles afin de se rendre bien compte du danger que ces maladies entraînent, et dont les effets se font sentir directement sur les poumons et épuisent également, en propageant la tuberculose là où un si grand nombre sont déjà atteints de cette maladie. Ainsi, au printemps de 1909, une épidémie de rougeole a sévi dans le pensionnat de Crowfoot, sur la réserve de Blackfoot, fréquenté par 37 élèves. Parmi mes notes prises lors d'un examen de ces enfants en août dernier, je trouve ce qui suit concernant quatre élèves: (1) mort de la tuberculose il y a une semaine; (2) atteint de la tuberculose au mois de février, en est mort un peu plus tard; (3) absent, a eu les deux poumons affectés en février, la maladie se déclarant probablement, et (4) absent, la maladie se déclarant probablement. D'autres cas ont été cités comme étant atteints de broncho-pneumonie, ou température élevée accom-

pagnée d'infiltration considérable des poumons. Là où les statistiques générales indiquent qu'au-dessous de cinq ans 25 à 35 pour 100 de toutes les mortalités causées par les contagions aiguës, proviennent de la rougeole et de la coqueluche, il est évident que la surveillance médicale la plus stricte doit être exercée. Les dangers sur une réserve en dehors de l'école ont été, si l'on se rappelle bien, remarqués à Caughnawaga, tel que mentionné dans le dernier rapport annuel, où environ cinquante personnes sont mortes sur 100 cas, mortalités dues à l'ignorance et à la négligence dans les soins donnés aux malades dans leurs maisons. Nous sommes heureux d'avoir un modèle de comparaison dans la réserve des Six-Nations où réside un officier de santé permanent très en vue, ayant toutes les facilités voulues pour voir d'une manière satisfaisante à la santé de la bande. Ses rapports mensuels deviennent, alors, d'une grande valeur. Un des faits les plus intéressants est obtenu concernant les cas de tuberculose qui se présentent pour traitement. Le Dr Holmes les classifie "avancés" et "naissants". De cette manière, les patients traités tous les mois furent les suivants, la plupart d'entre eux, sans doute, des "cas répétés".

Mois.	Nombre total des patients pour causes diverses.	Nombre total des cas de tuberculose avancée.	Nombre total des cas de tuberculose naissante.
Janvier	675	11	30
Février	514	8	19
Mars	839	16	47
Avril	836	11	51
Mai	444	9	16
Juin	442	10	32
Juillet	346	6	25
Août	561	6	32
Septembre	599	8	9

Ce qui est évident c'est l'effet apparent des conditions de santé générale sur le nombre de cas de tuberculose traités. Durant les mois de mars et avril, alors que la pneumonie et la bronchite dominaient, les cas de tuberculose étaient aussi rapportés à leur maximum. D'un autre côté, durant les mois d'été, mai, juin et juillet, quand la maladie en général était moindre, les cas de tuberculose en voie de traitement étaient à leur minimum. L'on trouve que le même état de choses subsiste là où les dispensaires de ville donnent un traitement gratis aux tuberculeux; ceux-là, aussi, se sentant mieux, discontinuent leur traitement à l'été, juste au moment où des soins assidus devraient leur être donnés afin de parfaire la guérison, quand la température est belle. Un enseignement constant par la profession et une augmentation considérable dans l'éducation, sur le sujet, parviendront seuls à obtenir les résultats les meilleurs possibles. Les cas de maladies spécifiques soignés, dans une bande d'environ 4,000 sont relativement rares. Ainsi, au mois de janvier à septembre, ils ont été de 3, 3, 6, 4, 0, 0, 3, 2, 1, respectivement. L'état tabulaire fourni par le Dr Holmes indique que sur 5,256 patients examinés, 22 seulement étaient vénériens. Il est évident, ici, de même que dans les statistiques générales des cinq dernières années, que si ce n'était la tuberculose les sauvages seraient exceptionnellement exempts de maladies. Un seul cas d'épilepsie est survenu en deux mois séparés, et celui-là représente le seul cas de maladies nerveuses sur une longue liste de malades.

Si les autres maladies pulmonaires étaient éliminées, ainsi que la bronchite, il y aurait vraiment une absence étonnante de maladies dans cette bande. Des statistiques moins exactes démontrent que la bande Tyendinaga est également composée de personnes très saines.

La visite que j'ai faite à la réserve Metlakahtla, près de Prince-Rupert, y compris quelques villages sur la rivière Skeena, a été très intéressante en ce qu'elle fait voir un état de choses tout à fait semblable à celui qui existe dans l'est du Canada. Un grand nombre de ces bandes de sauvages paraissent très intelligents, et semblent bien avancés de toutes manières, mais cependant font voir, spécialement sur la côte, les mêmes résultats que, par exemple, ceux sur la rivière St-Clair, où ils peuvent toujours se procurer de l'argent comptant pour leur travail. Même dans des emplois tels que la pêche, qui leur est propre, ils manquent de goût pour travailler régulièrement, et à la fin de la saison ne sont souvent pas plus riches qu'ils ne l'étaient quand ils ont commencé; mais en ceci ils font voir les mêmes traits qui caractérisaient les hommes de chantier autrefois. J'ai appris que c'était l'attitude, durant plusieurs années, parmi les petites bandes de la Skeena, d'aller pêcher le saumon à la côte; mais les missionnaires ont, ces dernières années, considérablement enrayé cette tendance, et ont réussi à les persuader à cultiver la terre quelque peu, ce qui a eu des résultats très avantageux, surtout au point de vue de la santé.

PRÉDOMINANCE DE LA TUBERCULOSE.

Les rapports annuels des agents des diverses réserves, tels que publiés dans le dernier rapport pour 908-9, indiquent que l'état de santé, dans les différentes bandes sauvages, reste à peu près le même depuis un bon nombre d'années. Cependant, l'on trouve un compte rendu analogue dans plusieurs rapports annuels de bureaux de santé locaux à leur bureau provincial, où n'est fait aucun exposé basé sur des statistiques actuelles. Là où les agents donnent, comme dans la plupart des cas, les rapports des mortalités locales dans leurs diverses bandes, il devrait être maintenant possible d'obtenir exactement non seulement le nombre total des morts, mais aussi les causes de mort, et, de plus, le nombre des morts par âge, excepté, peut-être, dans les bandes de l'intérieur de la Colombie-Britannique du Yukon, et les bandes errantes dans le Ungava, le nord d'Ontario et de Québec et du Bassin MacKenzie. Les paiements de traité, tout en rendant possible le premier, ne devraient être faits que lorsque les agents auront obtenu non seulement les noms de tous ceux qui sont morts (y compris les bébés nés depuis le paiement précédent), mais aussi les causes probables de mort. Il peut être vrai, aussi, que nous ne pouvons nous attendre à avoir des rapports exacts, mensuels ou trimestriels, des maladies, des bandes de chasseurs sauvages, qui ne sont visitées par le médecin qu'au moment des paiements de traité; d'ailleurs il serait maintenant possible d'obtenir ceci des divers médecins, si le paiement de leur salaire était subordonné à de tels rapports faits par eux.

Dans la province d'Ontario, il a été possible durant un grand nombre d'années d'obtenir les rapports mensuels des morts causées par les maladies contagieuses, dans une proportion de 90 pour 100 des 700 employés municipaux de toute la province, même sans aucune telle entente stricte, telle que la rétention du chèque mensuel. On se rappelle que les réponses faites à une circulaire distribuée en octobre 1908, aux diverses agences, demandant un relevé du nombre total des cas connus de tuberculose sur les réserves, bien qu'elles étaient incomplètes, donnèrent cependant des renseignements notables. Tandis que l'on a trouvé qu'il n'y avait pas eu une seule mortalité causée par la consomption dans les différentes bandes, dans quelques-unes des vieilles provinces, depuis un certain nombre d'années, d'un autre côté il était déclaré que dans d'autres bandes, même dans les grandes, un tiers à un septième de ceux qui les composaient était tuberculeux.

Un rapport intéressant, publié récemment, par le bureau d'hygiène de l'Etat de New-York, vaut la peine d'être consulté en ce qu'il démontre que là, parmi les bandes depuis longtemps sous l'influence de la civilisation, il existe de semblables changements remarquables, tant dans lesconditions générales de santé des bandes que, plus particulièrement, dans des cas de tuberculose. Il paraît que, bien que le gouverne-

ment fédéral des Etats-Unis supporte des écoles parmi 5,590 sauvages de l'Etat de New-York, cependant toutes ces écoles sont sous le contrôle de l'Etat en ce qui concerne la juridiction de la police et la surveillance générale, tel qu'en matière de statistique et de santé; bien que, en matière médicale les dépenses soient, du moins en partie, payées par les autorités fédérales. Dans aucun cas, sauf dans la bande Saint-Régis (de l'Etat de New-York), l'agent ne semble avoir tenu un état des mortalités. Ainsi, les morts causées par toutes les maladies et enregistrées dans une bande de 1,300 sauvages durant une période déterminée de 13 ans, ont été de 229; (ceci n'a pas la prétention d'être un état même approximativement complet de toutes les morts survenues). Sur ces 229 morts, 106 ont été causés par la consomption et 34 par la pneumonie—cette dernière liée sans doute, dans certains cas, à une tuberculose déjà existante. En d'autres termes 60 pour 100 de toutes les morts enregistrées ont été représentées comme étant causées par la "consomption". Le Dr J. B. Heuber, de New-York, qui a fait une enquête pour le Bureau de Santé de l'Etat, avait reçu instructions de recueillir tout renseignement tendant à guider le bureau dans l'extension de sa croisade anti-tuberculeuse jusqu'aux bandes sauvages, ceci étant requis pour deux raisons, savoir "à cause de la mortalité épouvantable causée par la consomption" (beaucoup plus considérable que parmi les blancs et plus considérable que chez les nègres), dont souffre la race sauvage, et " à cause du danger de contagion pour le blanc par les relations indistinctes actuellement existantes entre les deux races". Des rapports ont été faits sur huit bandes dans tout l'Etat, la première étant la Shinnecock, au nombre de 537, intéressante à cause de son mélange de sang sauvage et de sang nègre. Le ministre local était nègre et était très considéré, par sa domesticité, " comme étant un grand agent éducateur de propreté, de moralité et de santé physique." Le résumé suivant nous semble tristement familier: " Toutefois à quelques pas de l'église vivait un consomptif (sa sœur, une autre consomptive, à l'hôpital), et dont le père, la mère et une autre sœur étaient morts de cette maladie, où un père, trois filles, un fils et deux petits enfants sont morts de la tuberculose sous diverses formes, durant les quatre dernières années." De plus il ajoute: "Le jour de ma visite, si salubre et baigné de soleil au dehors, les fenêtres de cette demeure étaient hermétiquement closes et un feu très vif brûlait dans un gros poêle placé au centre de l'appartement."

Cette bande est établie le long de la côte de la mer, possède des terrains fertiles, mais ils les cultivent maintenant si peu, préférant acheter les œufs, le beurre et le lait plutôt que de les produire, depuis qu'ils aiment mieux servir de guides aux chasseurs, que de cultiver leurs fermes.

Dans la réserve Onondage il y a 537 sauvages possédant un bon externat, dont le principal et les professeurs sont des blancs. Les classes sont grandes et bien aérées, et les enfants paraissent en santé; mais l'on soumet qu'un médecin attitré devrait visiter une telle école, et au moins une fois par année faire un examen physique de chaque élève, et également faire une visite hebdomadaire afin de découvrir les maladies dès leur début. Le docteur Heuber rapporte que les statistiques de morts sont très défectueuses dans toutes les bandes visitées. Depuis 1907 la loi de l'Etat exige une notification obligatoire de la tuberculose, mais cette loi est "déplorablement sans effet" dans les réserves.

Le docteur Huber ajoute encore, en ce qui concerne les bandes de Cattarangus, que le docteur Lake, le médecin résident, un homme de méthodes scientifiques qui a exercé sa profession durant plusieurs années parmi les sauvages, et est encore médecin de l'école et de l'hôpital sauvage Thomas, a découvert que le physique des enfants sauvages de la génération actuelle est imparfaitement développé; les nœuds lymphatiques, internes et externes, sont affectés; il y a conjonctivite, blepharite et ulcération de la cornée, eczéma, abcès froids, tuberculose pulmonaire, tuberculose des os et des jointures. Il est remarqué que tandis que " nous voyons plusieurs conditions analogues parmi les classes pauvres chez les blancs, nous répondons à ceci en disant, dans l'orgueil et le triomphe de notre civilisation, que nous ne laissons pas périr ces

enfants, mais que tous nos efforts tendent à leur assurer la durée normale de la vie humaine." Le dotceur Huber, parlant du travail des dispensaires à cette réserve, dit: "D'après l'expérience du docteur Lake, des jeunes hommes et femmes, qui peut-être quelques mois auparavant semblaient en bonne santé, viennent au dispensaire avec quelques malaises indéfinis qu'il découvre après examen, être de la consomption pulmonaire. Des familles entières meurent de cette maladie dans l'espace de quelques années." Le docteur Lake dit qu'il trouve que les affections chroniques, dont souffrent les sauvages de cette réserve, sont en grande partie d'un caractère tuberculeux. "Il diviserait", déclare-t-il "la population entière en deux classes, c'est-à-dire ceux qui, sur examen, donnent les marques de tuberculose, et ceux qui ont souffert de la tuberculose tel qu'attesté par les cicatrices et les difformités qu'ils font voir." Il est commun de constater qu'il y a eu de très grandes familles dont un ou deux enfants seulement ont survécu, les autres étant morts de consomption; et chez les survivants on remarque des cicatrices provenant d'une ancienne tuberculose glandulaire. "Depuis la plus basse enfance ces sauvages sont tuberculeux; un sur trois enfants nés dans cette réserve, meurt de cette maladie sous une forme quelconque avant d'avoir ateint sa cinquième année; nombre d'enfants qui vont à l'école souffrent d'excroissances glandulaires. Alors la maladie progresse lentement jusqu'à la puberté, alors qu'une mortalité affreuse survient, surtout parmi les filles." Ce sont là quelques-unes des remarques du docteur Lake.

Nulle part ai-je trouvé des faits exacts relatifs à la tuberculose relatés d'une manière si parfaite et si scientifique, tels qu'ils ont existé et existent encore dans tant de bandes sauvages, soit au Canada, soit aux Etats-Unis, qu'ils ne le sont dans les citations ci-dessus. Dans chacun de mes rapports annuels depuis 1905, quelque phase de ce problème, spécialement affecté par cet autre problème de domestication sur les réserves, a été traité, et ce qui a déjà été dit concernant les petites maisons, "manque de connaissances comment vivre dans des demeures permanentes en ce qui concerne la cuisine, la propreté et la ventilation, et une ignorance et un mépris des dangers résultant de maladies contagieuses, surtout celles d'un caractère chronique", peut être répété. Durant le cours de l'année dernière j'ai eu davantage l'occasion de confirmer les conclusions déjà obtenues en observant les conditions domestiques de plusieurs bandes du Nord-Ouest et d'autres d'Ontario et de Québec. J'ai passé plusieurs jours sur la réserve Morley, dans l'Alberta, où j'ai observé la vie d'été dans les huttes, qu'un si grand nombre de cette bande continuent. Un exemple encore plus marquant de la persistance des habitudes nomades s'est présenté à la mission Sainte-Marie dans les East-Kootenays, où toutes les maisons du village de la mission ont été trouvées vacantes, les garçons de l'école sauvage seuls restant pour aider aux récoltes. Naturellement le ménage de ces bandes, quand elles sont dans les maisons, au village, est extrêmement primitif, et l'on peut conclure qu'il est bon, au point de vue sanitaire, que ces chasseurs sauvages restent aussi longtemps que possible dans leurs campements dans les montagnes. Mais on a fréquemment remarqué dans les campements que la tente ou hutte est fermée hermétiquement, afin d'empêcher les moustiques d'entrer, surchargeant l'atmosphère et entraînant tous les mauvais effets de l'air vicié, autant, sinon aussi longtemps, que dans les maisons l'hiver. Pour démontrer le besoin de méthodes plus positives pour traiter les sauvages tuberculeux de la réserve, nous dirons qu'à proximité de l'hôpital Morley, à moins d'un mille de distance j'ai trouvé le père tuberculeux de plusieurs enfants, couché dans sa tente ouverte, il est vrai, à l'air, mais avec une demi-douzaine de personnes, vieilles et jeunes, pressées autour de lui, et où il y avait des mouches partout, mais particulièrement autour du malade expectorant. Malgré que deux enfants dans la tente fussent aussi trouvés atteints de tuberculose, le médecin ne put jamais persuader le malade d'aller à l'hôpital propre et bien tenu qui se trouvait tout près de là. Rien, si ce n'est cette œuvre missionnaire positive démontrée à la tente-hôpital Waywayseecappo il y a deux ans, par une garde-malade sage et au cœur large, n'a pu induire ces patients à entrer aux hôpitaux, surtout chez les bandes

les moins établies; mais, comme il a été démontré là, tout ce que l'on demande c'est une compréhension nette, de la part des agents, médecins et garde-malade, des possibilités de guérison, et particulièrement d'éloigner le danger de contagion des familles, supportée par quelque autorité positive pour encourager, et, si nécessaire, pour imposer la soumission, afin d'obtenir les résultats que les travailleurs sanitaires obtiennent partout dans les quartiers populeux de nos villes, et qui diminuent les dangers pour les familles en transportant aux hôpitaux créés pour cette fin, les cas tuberculeux.

Quelque difficile qu'il soit en pratique de faire comprendre à ces sauvages nomades leurs devoirs à ce sujet, il ne devrait et il ne peut y avoir de difficultés insurmontables dans ces bandes des vieilles provinces, où ils vivent toute l'année dans des maisons, fixés sur des réserves et adonnés à l'agriculture ou autres travaux industriels. Bien qu'il serait peut-être exagéré de dire que l'on peut mesurer assez exactement la santé d'une bande, tel que déterminé par les morts totales et les morts dues à la tuberculose, par l'étendue des travaux agricoles auxquels se livre chaque bande; toutefois, comme nous le démontrerons par le tableau suivant, nous avons, dans le progrès social, une bonne mesure du progrès de la santé.

Si ceci est vrai, alors aucun effort ne peut être trop grand pour encourager la culture du sol.

En adoptant le principe généralement admis maintenant, que la moyenne de la prospérité générale d'un peuple est assez exactement en rapport avec son état relatif de santé, j'ai essayé de préparer un état des gains des bandes des sauvages dans les différentes provinces, pouvant servir de base à des comparaisons intéressantes. Supposant que les renseignements fournis par les différents agents sauvages sont au moins aussi exacts que les chiffres du recensement, nous obtenons, de leurs rapports, des résultats très satisfaisants en ce qu'ils démontrent que le sauvage n'est pas le moindre collaborateur, comparativement, au bon rendement du pays. Ainsi les gains, suivant le recensement, pour la classe d'employés ou de salariés sont en moyenne pour hommes et femmes, en 1901, en chiffres ronds, au montant indiqué dans la première colonne, les gains des sauvages *per capita*, dans la seconde:—

Province.	Gains agricoles moyens au recensement.	Gains moyens des sauvages.
	$ c.	$ c.
Ile-du-Prince-Edouard (per capita)	121 00	100 00
Nouvelle-Ecosse "	204 00	54 00
Nouveau-Brunswick "	230 00	87 00
Québec "	168 0ç	103 00
Ontario "	288 00	96 00
Manitoba "	220 00	64 00
Alberta et Saskatchewan "	212 00	64 00
Colombie-Britannique "	323 00	94 00

Ces chiffres sont établis d'après les seuls rapports valables des gains des diverses bandes sauvages qui sont divisés en ceux de l'agriculture et ceux des autres industries. Pour les réduire à une moyenne, il nous faut prendre la population de tous ceux qui ont 16 ans et plus, ce qui est un peu moins des deux tiers du total, comme diviseur. Nous devons voir à ce que le montant des gains des sauvages se rapproche de celui des employés agricoles dans l'Ile-du-Prince-Edouard, qui est près des deux tiers dans Québec, tandis que naturellement dans les nouvelles provinces de l'Ouest on les trouve relativement moins avancés. Ce progrès industriel est, cependant, satisfaisant, s'il faut juger les bandes de 1909 comparativement à celles de 1899, tel qu'indiqué dans le tableau suivant:—

TABLEAU donnant les gains moyens des bandes sauvages *per capita,* en 1899; aussi les augmentations du total et du percentage.

Province.	Population.	Revenu moyen per capita. 1899.	Revenu moyen per capita. 1909.	Augmentation par c. dans l'agricultrure.	Augment. par c. dans d'autres industries.	Total de l'augment. totale par cent.
		$ cts.	$ c.			
Ile-du-Prince-Edouard	276	41 63	67 00	0· 90	169	160
Nouvelle-Ecosse	2,129	23 35	36 00	0· 60	160	160
Nouveau-Brnnswick	1,861	32 69	58 00	0· 30	193	180
Québec	11,469	18 98	69 00	2· 50	276	360
Ontario	23,518	33 79	64 00	1· 40	170	200
Manitoba	8,595	29 42	43 00	3· 00	110	140
Alberta, Saskatchewan et Territoires	17,237	18 65	43 00	1· 40	190	230
Colombie Britannique	24,964	46 87	63 00	1· 60	120	140

Quand on se rend compte que le gain total en 1909 était de $5,228,165, que le gain par l'agriculture a augmenté de 131.6 pour 100 en 1909 sur 1899, et que les autres gains industriels ont augmenté de 63.8 pour 100, il est évident que les bandes sauvages sont passées d'un groupe de chasseurs errants qu'elles étaient, et sont entrées dans une période de travail industriel actif qui, comparé à plusieurs peuples européens, qui, depuis plus de mille ans, ont été des laboureurs du sol, leur fait honneur, si l'on tient compte de toutes les circonstances de leur entourage. Si, toutefois, l'on prend les bandes agricoles, telles que les Six-Nations ou les sauvages Tyendinaga, on trouve que leurs gains ont été en 1909 de $290,195.50, ou environ $70 *per capita.*. Ces montants pourraient être aisément doublés s'ils étaient appliqués à la population mâle au-dessus de 15 ans. Le dernier estimé des mortalités, pour l'année 1907-8, était de 18.2 par 1,000 pour les Six-Nations, et de 8.02 par 1,000 dans la bande des Tyendinaga. L'estimé des Tyendinaga est, toutefois, sans doute, au-dessus de la vérité.

Que ce n'est pas seulement le montant gagné par une bande, mais plutôt le nombre adonné à l'agriculture d'une manière productive, qui est en grande partie une mesure de santé, semble être démontré par les bandes à l'île Walpole et Sarnia. Chacune a de splendides terrains fermiers, mais à cause des avantages qui sont à leur portée de gagner un salaire journalier en argent comptant sur la rivière St-Clair, ces sauvages font peu de culture active, et pourtant, en 1909 ils ont gagné $61,600 et $35,360 respectivement, ce qui, évalué sur la même base que les bandes dans le tableau précédent, donne près de $50 et $200 per capita respectivement pour les hommes de ces deux bandes; cependant, comme l'a déclaré l'agent de la bande de l'île Walpole, ce sont les sauvages qui avaient gagné le plus sur la rivière qui eurent le plus grand besoin de secours quand la quarantaine pour la petite vérole fut établie là il y a quelques années. Les gages élevés gagnés à la pêche par les bandes de la côte ouest, durant les mois d'été, tend à démontrer le même fait, tandis que les sauvages de la côte ne peuvent être comparés avec ceux de l'intérieur quant à la santé, à cause, en grande partie, de leur imprévoyance.

Tandis que, en conséquence, nous avons le droit de conclure que le développement relativement rapide de la culture parmi les bandes du Manitoba, du Saskatchewan et de l'Alberta, sera suivi par de meilleures maisons et une initiation plus rapprochée des coutumes sociales des colons blancs environnants, il y a aussi plusieurs chances, dans ces bandes qui gagnent de bons gages dans d'autres industries, de progrès social, à cause de leurs relations intimes avec les blancs, si l'éducation et des améliorations sanitaires sont systématiquements stimulées chez eux. Ceci était remarquablement notoire

dans les bandes de Metlakahtla et de la rivière Skeena, lorsque je les ai visitées dans le cours de l'année.

Le tableau suivant est d'un grand intérêt en ce qu'il fait voir le progrès dans la domestication:—

TABLEAU faisant voir le contraste en nombre et en espèces de constructions dont les sauvages étaient propriétaires ou qu'ils occupaient en 1899 et 1909.

Province.	Maisons de pierre.		Maisons de brique.		Maisons de bois.		Maisons de billes.		Chantiers.	
	1899.	1909.	1899.	1909.	1899.	1909.	1899.	1909.	1899.	1909.
Ile-du-Prince-Edouard	......	......	......	....	46	51	1	.....	2	2
Nouvelle-Ecosse	......	......	......	......	248	361	34	8	96	95
Nouveau-Brunswick	......	......	......	...	221	303	9	38	84	53
Québec	42	68	25	5	820	1,030	221	252	46	56
Ontario	2	10	33	55	1,089	1,469	2,203	2,105	297	254
Manitoba	.....	.....	......	......	3	54	1,117	1,585	101	181
Saskatchewan et Alberta (en 1909)	......	17	......	......	......	51	....	915	.....	84
Les Territoires (en 1899)	......	......	....	.....	11	......	2,010	.....	216	......
Colombie-Britannique	......	......	......	......	3,685	2,685	2,575	2,131	894	1,056
	44	95	58	60	5,123	6,564	8,170	8,006	1,736	2,095

RÉCAPITULATION.—Totaux, augmentations et diminutions (en nombre et par cent).

——	4889.	1909.	Augmentations.		Diminutions.	
			No.	P. c.	No.	P. c.
Maisons—de pierre	44	95	51	116·0	....	....
" brique	58	60	2	3·4	....	....
" bois	5,123	6,564	1,441	28·1	....	....
" billes	8,170	8,006	....	....	164	2·0
Chantiers	1,737	2,095	359	20·7	....	....
Nombre totale de résidences de t. sortes.	15,131	15,820	1,853	11·2	164	2·0
Augmentation nette	....	....	1,689	....	....	....

D'après le tableau ci-dessus l'on verra que les maisons de billes sont assez rapidement remplacées par des maisons de bois et même de brique et de pierre. Il y a 51 nouvelles maisons de pierre, 2 de brique et 441 de bois en 1909, tel que comparé avec 1899, ou en 1909 il y avait 16,820 maisons en tout, tel que comparé avec 15,131 en 1899, donnant une augmentation totale de 1,690, ou 11·2 par cent.

Bien qu'il soit peut-être vrai que, pour le moment, le changement de la hutte et du campement de chasse à la maison et à la résidence permanente ait été marqué par les désavantages dont on a été témoin dans la période de transition chez tous les peuples avançant dans la civilisation; bien que l'histoire de la première moitié du dernier siècle (siècle d'industrie) en Angleterre, où une population en grande partie rurale en 1800, était devenue en 1850 en grande partie urbaine, et où une population vivant dans des logements encombrés, quelques-uns même vivant dans des caves à Liverpool, et tandis que cette histoire s'est répétée jusqu'à un certain point dans d'autres grands centres industriels, néanmoins les efforts organisés démontrés en Angleterre par 48

différents Actes de Domestication de 1849 à 1908, et par une législation analogue dans d'autres pays, fait voir d'une manière suffisante que les besoins sanitaires des conditions nouvelles, dans un environnement social, sont partout satisfaits par une amélioration sociale organisée.

En tous cas l'on voit que, dans la colonie des Buttes-La-Lime, maintenant dans sa dixième année, une tentative a été faite avec succès. Les détails suivants ont été recueillis d'après des statistiques fournies par l'inspecteur Graham sous la direction duquel la colonie fut placée lors de sa fondation, et qui a surveillé ses succès avec sollicitude. En 1901, cinq jeunes sauvages choisis dans deux écoles industrielles voisines, tous âgés de 18 ans, furent mis en possession de leurs quarts de sections et aidés dans leurs débuts de culture. Au bout d'une année, l'un d'eux était mort de consomption et deux avaient "émigré". Mais le premier élan était donné, et en avril 1910, trente-quatre jeunes gens s'étaient joints à la colonie dont tous, moins trois, devinrent des colons permanents. Les années au cours desquelles ils se joignirent à la colonie et le total des réceptions furent les suivants:—

1901	5
1902	5
1903	5
1904	1
1905	5
1906	2
1907	1
1908	4
1909	4

Des trente-quatre membres, dix-sept sont mariés, et deux l'étaient avant d'entrer dans la colonie, le nombre de leurs années réunies, dans la colonie, étant de 101. Dans les dix-sept familles il est né cinquante-quatre enfants, dont cinq étaient nés antérieurement à l'entrée de leurs familles dans la colonie; mais le nombre de leurs années réunies dans la colonie, est de 327, ou, en tout, les années réunies des hommes, des femmes et des enfants, se montent à 616. Durant les dix années il y a eu 16 morts, ou, calculée à tant par 1,000, la mortalité a été de 26. La répartition des morts est très intéressante, et est la suivante:—

TABLEAU des morts dans la colonie des Buttes-La-Lime, 1901-1910.

——	Age d'entrée.	Année de l'entrée.	Année de la mort.	Cause.
Hommes—				
1	18	1901	1903	Consomption
1	18	1902	1903	"
1	20	1903	1905	"
1	20	1903	1903	"
1	21	1903	1908	"
1	18	1905	1910	"
Femmes—				
1	18	1905	1910	Accouchement.
Enfants—				
11	2 mois	1906 (né)	1906	Consomption.
1	3 "	1907 "	1907	"
1	1 an	1906 "	1907	Inflammation.
	4 mois.	1908 "	1908	Pneumonie.
	1 an	1907 "	1908	"
	1 "	1907 "	1908	Consomption.
	1 "	1907 "	1908	Pneumonie.
	2 "	1906 "	1908	Inflammation.
	1 "	1908 "	1909	Pneumonie.

La mortalité parmi les trente-quatre jeunes hommes colons était de 6, ou 31 par 100, mortalité comparativement élevée; mais toutes, moins deux, survinrent en moins de deux ans après avoir quitté l'école. Le fait le plus rare et le plus remarquable est celui de la mort d'une seule femme, et ceci à l'accouchement de la mère de trois enfants: ce n'est qu'une mortalité par 1,000. Mais la mortalité chez les enfants est aussi remarquable, n'étant que de 27 par 1,000, et toutes les morts survenant chez des enfants de moins de deux ans. Quand on songe que la mortalité chez les enfants de moins d'un an, atteint souvent 125 par 1,000 dans les grandes villes, et chez les enfants de 0 à 4 ans est souvent aussi élevée que 35 à 50 pour 100 des naissances totales, il est évident que cette mortalité de 27 pour 1,000 serait phénoménalement basse, même chez les blancs, et écarte entièrement l'idée que la tuberculose inévitablement héréditaire est la cause de la mortalité considérable chez les sauvages, et en même temps sert à démontrer comment les sauvagesses, possédant certaines connaissances, élèvent leurs enfants. Egalement fausse est l'idée que les sauvages des plaines ont peu d'enfants, puisque des enfants sont nés de chacun des dix-sept mariages, ou, en prenant le total des années de mariage l'on voit comme fait remarquable que, en additionnant le total des années de mariage de chaque famille, nous obtenons 84 ans, pour lesquels il y a 54 naissances. Si les années de mariage sont réparties également, cela donne exactement cinq années par mariage, et conséquemment l'on constate le fait remarquable de moins de neuf morts et l'augmentation naturelle vivante, ajoutant quarante-cinq à la population de la colonie en cinq ans. Mais, en outre, il apparaît que sur les six hommes qui sont morts de consomption dans la colonie, un seul était marié, en sorte qu'un seul homme marié et une seule femme mariée sont morts, tandis que les trente-quatre personnes mariées, en cinq années ont réellement augmenté la population, moins les morts d'hommes, de femmes et d'enfants, à soixante-dix-sept, ou, en d'autres termes, la colonie a fait voir une augmentation réelle, parmi les familles mariées, de 126 pour 100.

L'on pourra peut-être mieux juger jusqu'à quel point cet exposé est remarquable, tant dans les naissances des enfants que dans leur degré élevé de santé, par le fait que dans le dernier rapport de santé publique d'Angleterre, avec une mortalité totale, pour tous les âges, de 14 pour 100, les morts chez les enfants au-dessous d'un an étaient de 120 pour 1,000, ou 12 pour 100, tandis que la remarque du Dr Lake concernant la réserve de Cattarangus, était, si l'on se rappelle, que " un sur chaque trois enfants nés sur cette réserve meurt de quelque forme de tuberculose avant sa cinquième année ".

Tenant compte qu'il y a 4,850,000 acres de terre dans les différentes réserves en Canada, ou approximativement 450 acres pour chaque sauvage pris individuellement, on ne peut s'empêcher d'examiner la situation quand 1,000,000 d'acres sont cultivées dans des conditions analogues à celles de la colonie de la ferme des Buttes-La-Lime. D'après les derniers chiffres du recensement on trouve que près de la moitié de la population du Canada ont des familles, et applicant la même proportion à nos sauvages, approximativement 25,000 familles sauvages seraient comptées, lesquelles, dans des conditions aussi favorables qu'à la colonie des Buttes-La-Lime, pourraient produire une augmentation de proportion analogue à celle de la colonie. En plaçant les chiffres à 100 pour 100, au lieu du 130 pour 100 réellement démontré dans l'augmentaion actuelle de la colonie, il semble très possible d'avoir au moins la moitié des 25,000 spéculatifs au lieu d'un misérable 4,190 tel que démontré dans le dernier rapport annuel.

Il est évident que le problème devient principalement un " problème de domestication ", soit au foyer, soit à l'école, et de manière à avancer dans la voie que nous avons cru possible, nous devons essayer de réaliser tout ce que suggère M. Faisan, de Paris, tel que cité dans le rapport de l'an dernier, que " La tuberculose est principalement *une maladie sociale* ", et de là nous devons commencer avec le sauvage pris individuellement à son foyer, et non seulement désinfecter là où la maladie existe, mais encore adopter tous les moyens à notre disposition pour l'amélioration des habitations et pour empêcher l'entassement.

Des remarques comme celles de l'agent de l'agence Pelly, que "Les sauvages acquièrent graduellement de meilleures maisons, dont les plafonds sont plus hauts, et les toits en bardeaux, et de toutes manières plus propres à l'amélioration et à la conservation de la santé; graduellement, chaque année, les plus jeunes membres de la bande s'habillent mieux, se tiennent et conservent leurs habits plus propres, et semblent plus anxieux de suivre les méthodes modernes; un grand nombre de ces sauvages font un usage plus grand de légumes et de lait, et en général prennent une nourriture plus saine, et l'on remarque une grande amélioration dans la cuisson et la préparation de leurs aliments", sont des plus encourageantes, et servent à démontrer la possibilité d'exécution de la politique instruite des femmes, dans leurs foyers, de l'entretien de leurs ménage et de la cuisine, suivant un tracé sanitaire. La garde-malade résidente, Mlle L. Brown, fait un travail splendide dans ce sens, et l'agent rapporte que, en conséquence, "l'on entrevoit de meilleure conditions".

Encouragés par les résultats obtenus d'après le peu de travail fait jusqu'ici, il est sérieusement désiré qu'un plan systématique de visites sanitaires soit développé, et que chaque bande ait ainsi les avantages ci-dessus relatés. En couvrant graduellement plus de terrain, une autre dizaine d'années d'efforts suivis dans cette voie amènerait une amélioration considérable dans le bien-être physique de nos sauvages, et une diminution suivie de la grande mortalité et chez les adultes et chez les enfants.

Respectueusement soumis,

P. H. BRYCE,
Médecin en chef.

RAPPORT DES DIRECUERS

DES

PENSIONNATS ET DES ÉCOLES INDUSTRIELLES

AUQUEL EST ANNEXE UN TABLEAU DETAILLE ET RAPPORTS DES INSPECTEURS ET DES DIRECTEURS DES PENSIONNATS ET DES ECOLES INDUSTRIELLES.

OTTAWA, 1er juin 1910.

M. FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel sur l'éducation des sauvages pour l'exercice finissant le 31 mars 1910.

Les dépenses pour l'année, prises sur les sommes destinées à cette fin par le gouvernement, ont été les suivantes :—

Province.	Externats.	Pensionnats.	Industrielles.	Aide aux anciens élèves.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Nouvelle-Ecosse	8,350 42	....	....	....	8,350 42
Nouveau-Brunswick	5,184 63	....	....	....	5,184 63
Ile-du-Prince-Edouard	309 54	....	....	....	309 54
Québec	22,501 59	....	....	....	22,501 59
Ontario	12,721 61	5,036 41	19,120 93	....	36,878 95
Manitoba	13,546 78	31,409 37	27,622 51	1,468 12	74,046 78
Saskatchewan	9,697 84	39,997 51	47,542 63	4,667 82	101,905 80
Alberta	1,558 27	41,857 00	14,701 43	566 60	58,677 30
Territoires du Nord-Ouest	....	6,948 34	....	....	6,948 34
Colombie-Britannique	13,822 13	18,415 27	53,102 66	....	85,340 06
Yukon	2,399 41	....	....	....	2,399 41
Total	90,092 22	143,663 90	162,090 16	6,696 54	402,542 82

A ce total devraient être ajoutés les montants chargés au fonds de réserve des sauvages.

Plusieurs bandes de sauvages, dont les fonds sont suffisants pour rencontrer la dépense, consentent à aider à pourvoir à l'éducation. Pour l'exercice finissant le 31 mars 1910, les montants ainsi fournis ont été comme suit:—

Comptes.	Intérêt.	Capital.
	$ c.	$ c.
1 Ojibbewas de Batchawana	461 99	
2 Ojibbewas de Beausoleil	354 61	
3 Chippewas de Nawash	1,171 65	
4 Chippewas de Rama	265 00	
5 Chippewas de Sarnia	1,086 45	
6 Chippewas de Saugeen	1,387 56	
7 Chippewas de l'Ile-au-Serpent	165 59	
8 Chippewas de Thames	850 22	
9 Chippewas de Walpole Island	291 15	
10 Chippewas de Fort-William	237 24	
11 Ojibbewas de Garden River	424 44	
13 Chippewas de Henvey Inlet	240 62	940 00
14 Ojibbewas de Nipissing	824 08	
15 Ojibbewas des Iles Ottawa et Manitoulin (non cédées)	340 43	1,950 00
17 Mississaguas de Alnwick	535 61	
18 Mississaguas de Credit	307 52	
19 Mississaguas du Lac-au-Riz	106 00	
20 Mississaguas du Lac-La-Vase	362 76	
21 Mississaguas de Scugog	48 87	
22 Mohawks de la Baie de Quinté	1,427 55	
23 Moravians de Thames	536 98	3,000 00
28 Ojibbewas de Mississagi River	142 84	88 05
29 Oneidas de Thames	5 74	
30 Chippewas de l'Ile Parry	508 40	
31 Pottawattamies de l'Ile Walpole	19 14	
32 Chippewas de la rivière Serpent	108 29	
33 Six Nations	4,812 87	576 05
34 Chippewas de Shawanaga	228 43	
35 Ojibbewas de Spanish River	190 39	
36 Chippewas de Thessalon River	196 63	
40 Abénakis de St-François	4 91	
44 Hurons de Lorette	....	243 50
46 Iroquois de St-Régis	121 95	
49 Chippewas de Témiscamingue	30 10	
50 Algonquins et Têtes de Boule de la Rivière Désert	554 65	
82 Ojibbewas du Lac du Poisson-Blanc	464 11	
246 Ojibbewas de Sheguiandah	285 52	
247 Ojibbewas de Sheshegwaning	494 25	
248 Ojibbewas et Ottawas de la Baie du Sud	225 59	
249 Ojibbewas et Ottawas creek à la Carpe	35 57	
251 Ojibbewas et Ottawas de la Baie de l'Ouest	475 72	
	$ 20,231 42	$ 6,797 60
Total	....	$ 27,029 02

Les montants dépensés sur le capital représentent la dépense pour de nouvelles constructions et pour du mobilier; les montants dépensés sur l'intérêt représentent les dépenses courantes.

Pour augmenter la dépense pour l'éducation des sauvages, les montants considérables fournis par les dénominations religieuses doivent être ajoutés. La somme exacte de ces contributions ne peut être vérifiée.

Ce rapport tend à montrer sous une forme plus détaillée qu'auparavant les efforts tentés dans le but d'encourager l'éducation du sauvage; un compte rendu illustré de l'inscription et de l'assistance, accompagné de remarques des agents du département, dispersées au cours de leurs rapports généraux, ne purent donner des renseignements très positifs quant à la force de l'établissement de l'éducation. Nous espérons que les pages suivantes donneront quelqu'idée des conditions difficiles dans lesquelles ces écoles

sont dirigées, et de la suffisance des moyens employés dans chaque province pour subvenir aux besoins des sauvages sous ce rapport. On remarquera aussi quelques-unes des difficultés qui entourent le problème, ainsi que les diverses expériences qui sont destinées à surmonter les obstacles sans cesse à l'encontre du succès complet. J'espère que le rapport pourra être amélioré et rendu plus intéressant d'année en année, et qu'il tendra à rassembler dans un intérêt commun les officiers désintéressés et les professeurs qui ne sont guère en mesure de connaître ce que font, dans ce sens, leurs coopérateurs, et qu'il sera fécond en suggestions et améliorations en maintes directions.

Les statistiques faisant voir le nombre d'enfants d'âge à fréquenter les écoles, l'inscription et l'assistance moyenne, y compris le temps d'enseignement des écoles résidentielles, imprimé en tête de chaque rapport de l'agence, démontrent à première vue les rapports apportés par les établissements d'éducation au nombre d'enfants à être préparés. Les relevés du recensement publiés dans le rapport annuel pour 1909 ont été employés dans cette compilation, et les enfants d'âge à fréquenter les écoles sont ceux énumérés entre 6 et 15 ans.

Dans quelques cas le nombre d'enfants inscrits aux externats et aux écoles résidentielles paraît plus grand que le nombre d'enfants d'âge à fréquenter les écoles. Par exemple, dans l'agence de Pas, le nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école est de 197 et le nombre inscrit et résident est de 201, de même dans l'agence de Battleford le premier nombre est de 138 et le second de 160. Cette différence apparente provient du fait que des enfants sont parfois inscrits aux externats avant l'age de 6 ans, mais la principale raison est que les élèves des écoles résidentielles n'ont pas, d'ordinaire, la permission de quitter les institutions avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans.

On peut sûrement dire qu'une grande mesure de succès a couronné les efforts faits pour instruire sauvage canadien, et durant l'année écoulée un avancement marqué s'est opéré non seulement dans les conditions actuelles, et, nous espérons, permanemment améliorées, mais dans une reconnaissance générale, par les éducateurs des sauvages, des grandes lignes que le progrès futur doit suivre.

Ça n'a jamais été la politique, ni la fin et le but de la tentative de transformer un sauvage en un blanc. Parlant dans l'acception la plus large, l'éducation pourvue pour le sauvage tend à développer la grande intelligence naturelle de la race et à préparer le sauvage à la vie civilisée dans son propre environnement. Ceci comprend, non seulement une éducation scolastique, mais la connaissance des moyens de tirer sa subsistance de la terre, ou comme membre d'une communauté industrielle ou mercantile, et la substitution d'idéols chrétiens de conduite et de morale aux conceptions primitives des deux.

L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord donna au gouvernement du Dominion la charge du sauvage; et, aidé matériellement par des efforts missionnaires, le travail de l'éducation, de beaucoup le plus important des maintes subdivisions du problème canadien le plus compliqué, a fait des progrès constants. Le résultat est que, tandis que le sauvage n'a pas été changé en un blanc, nombre de sauvages ont développé des traits caractéristiques plus admirables que quantité de blancs. Il ne peut y avoir là aucune comparaison. Il est injuste de demander que chaque sauvage doive entrer en ligne de comparaison favorable avec le type évoqué du blanc quand nous voulons flatter notre civilisation moderne. Le sauvage prend graduellement sa place comme producteur et comme travailleur industriel côte-à-côte avec son voisin blanc, et son éducation dans les écoles fournies par le gouvernement sera un actif précieux non seulement pour lui-même, mais encore pour la communauté générale.

Je désire faire remarquer qu'une plus grande libéralité est requise afin de rendre efficaces les écoles déjà établies, et de pourvoir à l'établissement d'autres écoles là où elles sont requises.

L'importance de l'œuvre ne peut être niée; sans éducation et négligés les sauvages produiraient un élément peu désirable et souvent dangereux pour la société. Non

seulement nos écoles enlèvent d'intelligents enfants sauvages des entourages funestes, mais encore elles viennent au secours d'une classe qui serait abjecte sans cette aide; je fais allusion aux enfants illégitimes d'hommes blancs et de femmes sauvages, dont la subsistance incombe à leurs mères, et qui n'ont aucune existence légale comme sauvages. Cette grande œuvre de charité qui est semblable aux efforts tentés par les communautés de blanc, aidée de dotations provinciale, municipale ou privée, doit être continuée par le gouvernement du Dominion, aidé des missionnaires chrétiens et des sociétés missionnaires.

EXTERNATS.

L'on a commencé, au cours de l'année, l'œuvre importante du développement et de l'amélioration des externats. En plusieurs endroits ces écoles sont amplement suffisantes pour subvenir aux besoins d'éducation sauvages, et tout ce dont on a besoin c'est d'amener les enfants à portée de leur influence.

L'externat sauvage du caractère le plus bas est une charge pour le professeur et une punition inexplicable pour l'élève, presqu'inutile dans ses résultats. Le problème est de substituer à cette école une institution où la joie et l'intérêt actif remplaceront l'indifférence et un sentiment de défaite.

Beaucoup dépend du professeur, et autrefois le salaire minime offert ne pouvait procurer les professeurs les plus appropriés, mais je suis heureux que des salaires plus généreux aient été établis, et que le gouvernement ait accordé des fonds suffisants pour les payer.

Les enfants blancs ne trouvent pas la vie écolière plus attrayante que les jours de liberté sans effort intellectuel, et les enfants sauvages ne font point exception à la règle. Mais dans le premier cas, la vie scolaire est rendue attrayante par des moyens bien connus, et est secondée par l'intérêt ou l'autorité des parents. Ces traits agréables de la vie scolaire, ses rivalités et ses récompenses, ont jusqu'à présent fait défaut dans les écoles sauvages, et l'apathie sinon l'hostilité active des parents doit être considérée. De plus, l'enfant sauvage doit étudier dans une langue qui lui est étrangère, il quitte la maison où la langue sauvage est parlée et vient à une salle de classe où l'on parle l'anglais. Son cas peut seulement être comparé à celui d'un enfant anglais qui fait ses études dans une école allemande ou française.

Puis il y a aussi la grande pauvreté qui se rencontre souvent; certains enfants n'ont pas de vêtements convenables pour se vêtir durant l'hiver, et les comestibles pour une collation à l'heure du midi font souvent défaut à cause d'une grande indigence.

Les améliorations que l'on cherche maintenant tendent à donner ces encouragements afin d'obtenir une assistance régulière et entière telle qu'elle surmonte ces obstacles au succès. Tout d'abord nous devons engager et retenir les services de professeurs qualifiés pour cette œuvre particulière. Ensuite donner de petites récompenses pour l'assistance régulière et les progrès faits, donner des chaussures et des vêtements aux élèves pauvres qui en ont besoin, pourvoir à un repas simple et chaud servi vers le milieu du jour, varier les exercices de la classe par des jeux et des exercices de calisthénie, voilà les meilleurs moyens de bannir les professeurs paresseux et les salles de classes vides, et ils sont graduellement introduits là où le besoin s'en fait sentir.

Bon nombre des professeurs des externats ont répondu promptement et joyeusement à notre requête en vue d'adopter ces mesures. Plusieurs dames institutrices ont entrepris l'enseignement de la couture unie, du tricot et du raccommodage avec un résultat pratique et bienfaisant, et les détails qui suivent dans ce rapport feront voir des exemples encourageants.

ECOLES LOCALES.

Ces écoles sont divisées en deux classes: industrielles et pensionnats, mais les travaux faits à chacune d'elles sont essentiellement les mêmes. L'enseignement des

industries n'est plus généralement suivi aux écoles industrielles; la menuiserie et l'agriculture sont les principales matières pratiques pour les garçons et l'économie domestique en général pour les filles. Les écoles industrielles sont maintenues au moyen de subventions du gouvernement et sont presque, sinon parfaitement suffisantes pour rencontrer toutes les dépenses courantes. Les pensionnats doivent leur existence entièrement à l'œuvre du missionnaire, et les subventions du gouvernement sont complétées par des contributions de diverses dénominations. Une œuvre des plus utiles et des plus importantes est poursuivie dans ces écoles, mais par le passé, deux forces ont conspiré contre son succès complet; la mortalité considérable chez les enfants et le manque de contrôle des gradués. Il est à espérer qu'un soin raisonnable dans le choix d'élèves sains et l'emploi de méthodes modernes de sens commun dans les soins à apporter à ceux chez qui la tuberculose se développe, combattront ce premier point. L'amélioration graduelle des bâtisses qui ne sont pas appropriées à ce qu'on en attend, le remplacement d'une diète plus libérale et les dortoirs ouverts aideront aussi à réduire la mortalité. Le second point ne peut être surmonté que par la surveillance après que le cours d'études est terminé et par une aide quelconque, en commençant la vie sous les nouvelles conditions. Des rapports détaillés des directeurs d'écoles industrielles et de pensionnats se trouvent à l'appendice..

ANCIENS ELEVES.

Comme moyen de surmonter la difficulté ci-dessus relativement aux anciens élèves ou gradués des écoles locales (une circulaire dont une copie est annexée à ce rapport) a été adressée aux agents sauvages des provinces de l'Ouest. Si les instructions de cette circulaires sont suivies, il devrait y avoir correspondance, antérieurement au renvoi de l'élève, entre le directeur de l'école et l'agent sauvage, et le gradué ne devrait pas être renvoyé à la réserve, livré entièrement à ses propres ressources. D'après les dispositions de cette circulaire, plus d'un élève ont reçu des secours qui durant la saison de 1910 devraient les placer d'une manière avantageuse pour gagner leur vie. Plusieurs directeurs s'appliquent à trouver du service domestique pour les filles graduées, et à placer les garçons chez des fermiers blancs. Une excellente suggestion, quant à la préparation des gradués pour commencer la vie des réserves, est à remarquer dans le rapport de M. Gooderham, l'agent pour la réserve des Pieds-Noirs. Une semblable suggestion a été faite par le révérend M. Charlebois, le directeur du pensionnat du Lac-aux-Canards, qui l'a déjà, dans différents cas, mise à exécution avec l'approbation du gouvernement. Nous pouvons maintenant clore ces remarques générales en guise d'introduction et passer aux rapports détaillés des provinces et des agences.

NOUVELLE-ECOSSE.

Quoique la province de la Nouvelle-Ecosse ait été fixée et cultivée depuis plusieurs années, l'état des sauvages, dans maints districts, est celui des nomades. Après tant d'années d'association avec les blancs, ils n'ont pu se fixer permanemment sur leurs réserves et gagner leur subsistance par l'agriculture. Ils sont enclins à errer de place en place, vendant leurs paniers ou se blottissant aux abords des villes où ils font maints travaux pour les résidents. Vu ces habitudes, il est quelque peu difficile de donner à tous les enfants les bénéfices de l'éducation de l'externat, mais dans plusieurs des réserves on a établi avec succès des externats, et les nouvelles méthodes adoptées pour augmenter l'assistance et la rendre durable ont donné des résultats bien satisfaisants dans nombre d'écoles. Ces méthodes se répandront davantage avec le temps, et là où il se trouve des professeurs actifs et intéressés, il n'y a pas de doute qu'un grand nombre de difficultés, qui semblent actuellement insurmontables, pourront être surmontées. La pauvreté actuelle des sauvages est aussi un facteur préjudiciable. Les enfants manquent souvent de vêtements convenables pour les protéger contre les rigueurs de l'hiver, et à l'avenir, là où le besoin s'en fera sentir, on donnera une quan-

tité de vêtements suffisante pour permettre aux enfants de fréquenter l'école régulièrement.

RIVIÈRE-À-L'OURS, COMTÉ DE DIGBY.

Nombre d'enfants d'âge à aller à l'école	20
Nombre d'élèves inscrits	17
Assistance moyenne	8

L'institutrice de cette école est Mlle Minnie A. Shea. Elle constate que le plus grand obstacle à son œuvre est l'apathie des parents sauvages et leurs habitudes nomades. Les élèves toutefois, s'intéressent beaucoup à leurs études, et le professeur a essayé de stimuler cet intérêt et d'obtenir une assistance plus régulière en leur servant un repas le midi, ce qui a donné des résultats encourageants. Elle enseigne aussi aux filles à coudre, à raccommoder les vêtements, etc., etc.

L'agent, M. James H. Purdy, fait rapport que les progrès d'éducation que les enfants ont faits cette année sont égaux à ceux faits dans toute autre école locale du comté.

ESKASONI, COMTÉ DU CAP-BRETON.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	21
Nombre d'élèves inscrits	20
Assistance moyenne	8

Les notes ci-dessus, relatives à l'assistance, feront voir que le professeur actuel, M. A. J. McKenzie, a réussi à intéresser la majorité des sauvages à l'éducation de leurs enfants. Voilà une des places où l'on a donné de l'encouragement pour obtenir une assistance plus régulière, par la présentation de prix pour l'assiduité et le progrès, et il est clair que ce stimulant a eu l'effet désiré. Une nouvelle maison d'école a été construite l'année dernière sur cette réserve, les terrains de jeu ont été débarrassés et améliorés, et avant longtemps la propriété de l'école sera en excellente condition. Les extraits suivants du rapport de M. J. J. McKinnon, l'agent sauvage à cet endroit, donnera une idée de la capacité du professeur et du progrès général de ses élèves :—

" La majorité des personnes de la réserve peuvent lire et écrire, et un jeune indigène de l'endroit, très brillant, a obtenu un diplôme et enseigné à l'école à Whycocomagh, il y a quelques années. Son nom était Victor Christmas, mais la tuberculose l'a réclamé comme une de ses victimes ".

" Le professeur actuel, M. McKenzie, a eu la direction de l'école de Eskasoni durant près de deux ans, et a une expérience de près de trente ans dans l'enseignement. En disant que c'est un professeur capable, je ne fais qu'exprimer les sentiments de mon prédécesseur, le Dr McNeil, et lorsque je dis que les élèves qui vont régulièrement à cette école font de grands progrès, j'exprime l'opinion de M. Phelan, l'inspecteur d'écoles ."

" L'assistance durant les deux premiers trimestres n'a pas été très satisfaisante, mais le trimestre qui finit fera voir une amélioration importante. Il y a vingt élèves inscrits et l'assistance quotidienne est en moyenne de douze ou treize. A part l'instruction profane que les élèves reçoivent, on leur enseigne aussi les vérités de la religion chrétienne, la morale et le respect des lois et de l'ordre. La classe commence et se termine tous les jours par la prière ".

" La maison d'école est un édifice splendide construit l'été dernier. C'est de beaucoup la meilleure et la plus jolie école dans cette partie du pays. Elle est vaste, confortable, bien éclairée, aérée et meublée ".

" J'aurais dû dire tout d'abord qu'au commencement de ce trimestre, le professeur et moi nous avons annoncé aux élèves que la somme de deux dollars serait divisée entre eux comme récompense pour l'assiduité et les progrès".

INDIAN COVE, COMTÉ DE PICTOU.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	29
Nombre d'élèves inscrits	29
Assistance moyenne	17

L'école de Indian-Cove est actuellement dirigée par Mlle Gertrude McGirr. Cette bande est bien civilisée et une quantité de personnes les plus âgées sur la réserve peuvent lire et écrire. La cause de l'éducation va de l'avant, mais les circonstances qui empêchent une assistance régulière, prévalent aussi sur cette réserve. La maison d'école sur cette réserve sert aux offices divins le dimanche, et l'on a raison de croire que l'influence de l'école est bonne.

SYDNEY, COMTÉ DU CAP-BRETON.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	67
Nombre d'élèves inscrits	44
Assistance moyenne	20

La seule école de cette agence est située dans les limites de Sydney, C.-B. Comme les sauvages sont fixés sur la réserve et gagnent leur vie en travaillant pour les cultivateurs, il est possible de maintenir une assistance assez régulière. Mlle Margaret A. MacLellan, institutrice actuelle, dirige une œuvre des plus heureuses. La classe a été rendue attrayante par des images gaies et aux fenêtres des boîtes contenant des plantes qui fleurissent durant l'été. L'automne dernier la maison d'école a été réparée, et cette année elle sera peinturée, ce qui la rendra encore plus attrayante. Mlle MacLellan a suggéré de donner de petites récompenses pour l'assiduité et, comme la suggestion a été adoptée, nous espérons que les enfants seront plus assidus qu'ils ne l'ont été par le passé, quoique cette école soit excellente en tous points.

MIDDLE RIVER, COMTÉ DE VICTORIA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	26
Nombre d'élèves inscrits	25
Assistance moyenne	6

Il y a une bonne maison d'école à Middle-River, qui n'a besoin que de quelques réparations et d'un peu de peinture pour la rendre parfaitement satisfaisante. Ces améliorations doivent être faites durant l'été de 1910. Mlle Annie McNeill est institutrice à cette école. Le terrain de jeux est petit, mais les enfants s'amusent avec les jeux ordinaires et l'on y enseigne la calisthénie. La situation de la bâtisse est saine et donne une belle vue sur les lacs du Labrador. M. A. J. Macdonald, l'agent sauvages à Baddeck, fait un excellent rapport quant aux progrès des élèves et l'intérêt que leurs professeurs portent à leur avancement, et commente le fait que les parents s'intéressent considérablement en matière d'éducation.

NEW-GERMANY, COMTÉ DE LUNENBURG.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	14
Nombre d'élèves inscrits	13
Assistance moyenne	6

L'école à New Germany, comté de Lunenburg, sous la direction de Mlle Mary A. Gillis, qui est qualifiée a fait d'assez grands porgrès durant l'année. Mlle Gillis est forcée de rapporter le manque d'intérêt que les parents portent à l'école, et c'est à cette cause qu'elle s'en prend de l'assistance très irrégulière qui est tant à l'encontre de ses meilleurs efforts.

MILLBROOK, COMTÉ DE COLCHESTER.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	22
Nombre d'élèves inscrits	19
Assistance moyenne.	10

L'école à Millbrook, comté de Colchester, est dirigée par Mlle Jessie Scott, qui a continuellement enseigné à cet endroit depuis plus de huit ans. Elle a fait rapport des difficultés ordinaires à obtenir une assistance régulière, mais elle les a surmontées jusqu'à un certain point en donnant à ses élèves quatre fois par année, un régal consistant en une collation, avec fruits et bonbons. Mlle Scott enseigne la couture à l'école, et a été informée qu'un repas à midi sera servi si cela peut avoir pour effet d'augmenter l'assistance.

L'agent, M. Robert Smith, remarque qu'actuellement les sauvages de cette bande comprennent l'anglais, et que dans certaines maisons on parle continuellement cette langue, et le changement de l'usage constant du Micmac est le résultat direct de l'œuvre scolaire qui s'est opérée sur cette réserve durant les neuf dernières années.

RIVIÈRE-AU-SAUMON, COMTÉ DE RICHMOND.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	37
Nombre d'élèves inscrits	25
Assistance moyenne.	7

Au sujet de cette école, M. M. D. McMillan, l'agent sauvage du comté de Richmond, dit ce qui suit:

"Quant aux choses d'éducation dans cette agence, qu'on me permette de dire que cette école est sous la direction d'un professeur très capable, et qu'il y a une amélioration marquée dans l'assistance, le progrès et la conduite des élèves. La classe est tenue très propre et dans un bon état d'hygiène, et les élèves présentent généralement les apparences de la propreté et de la simplicité, tant dans leurs vêtements que dans leurs manières. La seule difficulté à l'encontre de leur avancement en matière d'éducation et de leur perfectionnement est le manque d'intérêt dont font preuve quelques parents en ne gardant pas leurs enfants régulièrement à l'école, et il est très difficile dans la plupart des cas de leur faire comprendre la nécessité qu'il y a pour ces enfants d'assiter régulièrement à l'école, et la valeur de l'éducation dans le but de favoriser leur bien-être futur."

L'agent parle ici de ce qui constitue la plus grande difficulté pour diriger ces écoles avec succès, savoir le manque d'intérêt de la part des parents; mais en vue de surmonter cette difficulté et de donner aux enfants quelque encouragement à assister régulièrement, leur professeur a été autorisé à offrir de petites récompenses et à donner une collation, à midi, qui en été devra consister en biscuits et fromage, et en hiver sera probablement remplacé par de la soupe chaude ou quelqu'autre nourriture plus substantielle. Mlle O'Toole, institutrice actuelle, à qui l'agent fait allusion en termes flatteurs, a montré un intérêt considérable dans ce nouveau développement de l'œuvre, et réussira sans doute à retenir l'attention et l'intérêt des enfants.

WHYCOCOMAGH, COMTÉ DE INVERNESS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	34
Nombre d'élèves inscrits	37
Assistance moyenne	22

Au commencement de l'année l'on découvrit que l'école de Whycocomagh, avait perdu son utilité parmi les sauvages et l'on crut désirable de nommer un nouveau professeur. La maison d'école fut entièrement remise à neuf et peinturée, l'on pourvut à l'approvisionnement de nouveaux matériaux pour l'école, et après les vacances

l'école fut réouverte sous la direction de M. J. D. Gillis. Durant le court espace de temps qu'il en a eu la direction, M. Gillis a réussi à réveiller un tel intérêt chez les parents et leurs enfants, que l'assistance moyenne s'est accrue graduellement et qu'il se manifeste un nouvel esprit dans la réserve. M. Gillis prend un intérêt personnel dans les affaires des sauvages, et sa présence dans le réserve produira sans doute beaucoup de bien.

MALAGAWATCH, COMTÉ D'INVERNESS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	14
Nombre d'élèves inscrits	17
Assistance moyenne	11

Au cours de l'été de 1909 une nouvelle maison d'école commode fut érigée dans la réserve de Malagawatch. Comme la réserve est située à au moins trois milles de l'habitation blanche la plus rapporchée, l'on trouva qu'il était nécessaire de préparer un logement permanent pour le professeur. Une addition fut faite en conséquence à la maison d'école, et M. Arsène Burns fut engagé comme professeur. L'assistance a été satisfaisante et les efforts de M. Burns dans son œuvre, ont tellement intéressé les parents sauvages qu'ils firent une requête au département afin d'établir dans la réserve une école du soir à laquelle ils pourraient aller. M. Burns a reçu la permission d'enseigner aux sauvages le soir, et le résultat de l'expérience, qui est toute nouvelle, est attendu avec intérêt.

COMTÉ D'ANNAPOLIS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	15

Il y a une difficulté particulière, pour obtenir pour les enfants sauvages de ce comté quelques avantages d'éducation, due au fait qu'ils demeurent en différents endroits du comté et à quelque distance les uns des autres. Sur les 15 enfants en âge d'aller à l'école, 8 demeurernt à Middleton, 3 à Paradise et Laurencetown et 4 à Lequille. Profitant d'une disposition que l'on voit partout dans la province, d'accueillir les enfants sauvages aux écoles des blancs, le département s'est entendu avec la section scolaire de Lequille pour payer $4 pour chacun par année comme étant sa part pour les enfants fréquentant cette école. On en a profité jusqu'à un certain point, mais comme d'habitude l'insouciance des parents rend cette assistance irrégulière. L'agent déclare que le professeur rapporte que les enfants sauvages sont intelligents et vifs à apprendre; quelques-uns d'entre eux ayant un talent exceptionnel, et qu'il compare favorablement avec les autres élèves. C'est la coutume d'encourager l'assistance aux écoles établies pour les enfants blancs, et les avantages offerts par les écoles, dans ce comté, seront davantage mis à profit, nous l'espérons.

COMTÉ DE SHELBURNE.

Il n'y a pas d'écoles établies exclusivement pour les sauvages dans le comté de Shelburne. Un petit nombre d'enfants en âge d'aller à l'école fréquentent l'école publique, où, d'après les rapports des agents, ils reçoivent la même instruction que celle donnée aux élèves blancs.

COMTÉ DE CUMBERLAND.

Les enfants sauvages de ce comté fréquentent l'école des blancs de Half-Way-River. Une subvention d'enseignement de $6 par année pour chaque élève qui la fréquente est accordée à l'école. Le nombre inscrit est de 5 et l'assistance moyenne pour l'année est de 2.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

ÉCOLE DE LENNOX ISLAND.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	43
Nombre d'élèves inscrits	42
Assistance moyenne	18

Il est spécialement satisfaisant de faire rapport sur le progrès de cette école, attendu qu'elle est dirigée par un sauvage, instruit lui-même par le département, M. John J. Sark, fils de l'ancien chef de la bande de Lennox Island. M. Sark a d'abord étudié à l'externat et a ensuite fréquenté le Collège St-Dunstan. Il a un diplôme de troisième classe et espère retourner au collège pour y obtenir un diplôme de deuxième classe. La pauvreté des sauvages tend à empêcher les enfants de venir à l'école en hiver, mais on y obvie autant que possible par la distribution de chaussures et de vêtements. Tous les sauvages de la réserve parlent l'anglais.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les remarques qui précèdent les rapports détaillés sur les écoles de la Nouvelle-Ecosse pourraient être répétées en ce qui concerne les écoles du Nouveau-Brunswick. La vie sauvage dans les deux provinces ne varie en aucune particularité essentielle, excepté que les sauvages de la partie nord du Nouveau-Brunswick gagnent probablement de meilleurs gages étant employés dans des industries de bois, de navigation, etc.

La même difficulté se rencontre en essayant de maintenir une assistance régulière, et la pauvreté des parents et leurs habitudes errantes sont, dans cette province comme partout ailleurs la cause qu'on ne puisse atteindre au succès dans cette direction.

Le surintendant R. A. Irving et les agents sauvages George E. Baxter et James White, rapportent que le progrès fait durant l'année dernière se compare favorablement avec ceux faits durant les années passées. L'assistance s'améliore à cause de la provision de chaussures et de vêtements distribués aux enfants pauvres, et l'avenir est généralement encourageant.

On pourrait spécialement attirer l'attention sur l'école de Tobique, où des méthodes de progrès ont été employées avec beaucoup de succès.

ÉGLISE-BRÛLÉE, COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	36
Nombre d'élèves inscrits	24
Assistance moyenne	13

Cette école a été dirigée par mademoiselle M. M. Babin, qui a démissionné, et un nouveau professeur devra être nommé. La vieille maison d'école, tombant en ruine et étant devenue inhabitable, l'on se propose d'ériger une maison d'école moderne sur un lot d'une étendue suffisante pour y établir un terrain de jeu et un jardin. Vu le nombre d'enfants de cette réserve, l'inscription et l'assistance moyenne ont été peu nombreuses. L'on espère, cependant, que lorsque la nouvelle école sera construite et que des récompenses seront offertes pour l'assiduité, le nombre des élèves sera considérablement augmenté.

EEL-GROND, COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	33
Nombre d'élèves inscrits	25
Assistance moyenne	16

La maison d'école de cette réserve est neuve, et l'école est située sur un excellent terrain de jeu. Les sauvages de Eel-Ground font assez de progrès. Un grand nombre parlent l'anglais. Le professeur constate que chez les membres les plus pauvres de la bande, le manque de vêtements tend à éloigner les enfants de l'école, mais l'hiver dernier plusieurs d'entre eux ont reçu de quoi acheter des chaussures et des vêtements chauds, ct qui eut pour résultat une plus grande assistance.

ÉCOLE DE BIG-COVE, COMTÉ DE KENT.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	60
Nombre d'élèves inscrits	37
Assistance moyenne	15

Cette école était sous la direction de mademoiselle Rose A. Archibald, possédant un diplôme de première classe, jusqu'au 31 mars 1910, alors qu'elle dut démissionner pour cause de maladie dans sa famille. L'assistance peu considérable des élèves à cette école a été la cause que si peu de progrès ait été fait. Un effort sérieux en vue d'y remédier a été tenté par le Rév. J. J. Ryan, surintendant des écoles sauvages, et M. R. A. Irving, surintendant des sauvages, et avec la nomination d'un professeur permanent après les vacances de l'été prochain l'on espère que leurs efforts seront couronnés de succès.

KINGSCLEAR, COMTÉ DE YORK.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	19
Nombre d'élèves inscrits	17
Assistance moyenne	11

Cette réserve est située à environ 11 milles de la cité de Fredericton. Les sauvages de la réserve sont civilisés et la plupart d'entre eux savent lire et écrire. Ayant connu les avantages de l'éducation, ils prennent intérêt à ce que leurs enfants soient instruits, et l'assistance est bonne, mais le professeur constate que leurs habitudes imprévoyantes et leur insouciance quant à la valeur du temps empêchent quelque peu le succès de l'école. Mlle Donahoe a la confiance des sauvages, et leur a de plus enseigné à coudre.

SAINTE-MARIE, COMTÉ DE YORK.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	35
Nombre d'élèves inscrits	35
Assistance moyenne	22

Cette école est sous la direction de Mlle Maria J. Rush. La réserve est située près de la cité de Fredericton, et le professeur constate que, quelle que soit l'irrégularité de l'assiduité des élèves, le dégoût pour l'école n'en est pas la cause, mais bien la vie attrayante de la réserve. L'amélioration des terrains de jeu a été entreprise, et l'on espère que les amusements en rapport immédiat avec l'école auront l'effet de neutraliser les autres amusements. Mlle Rush donne des leçons de couture, et les filles semblent s'intéresser à cet essai de leur donner une instruction pratique.

OROMOCTO, COMTÉ DE SUNBURY.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	15
Nombre d'élèves inscrits	18
Assistance moyenne	13

Cette réserve fut durant un an sous la direction de Mlle Blanche McCaffrey dans une maison louée d'un sauvage, qui fut réparée et rendue aussi convenable que possible.

L'on projette d'ériger durant l'été de 1910 un édifice moderne, parce que l'école, bien que dirigée dans des conditions aussi désavantageuses, a eu du succès. Les sauvages de cette réserve sont extrêmement pauvres, mais l'assistance a été satisfaisante, et l'agent fait rapport que les enfants et les parents sont également anxieux de voir l'école réussir.

EDMUNDSTON, COMTÉ DE MADAWASKA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	14
Nombre d'élèves inscrits	12
Assistance moyenne	10

Sur l'assurance que les enfants sauvages de la réserve d'Edmundston étaient privés des avantages de l'éducation, le ministère s'entendit avec le couvent d'Edmundston pour qu'ils y reçussent l'enseignement. Comme la réserve est quelque peu éloignée du couvent il fut convenu que les enfants seraient amenés de leurs demeures à l'école durant les mois d'hiver. Cette entente fut heureusement mise à exécution, et une excellente assistance fut maintenue. Les enfants sauvages eurent le double profit de s'associer à des enfants blancs et de recevoir leur instruction à une école bien dirigée.

WOODSTOCK, COMTÉ DE CARLETON.

Nombre d'enfants d'âge à aller à l'école	16
Nombre d'élèves inscrits	21
Assistance moyenne	14

Actuellement cette école se tient dans un édifice loué d'un sauvage, mais l'on est à faire des arrangements dans le but d'ériger sur la réserve une maison d'école convenable. L'école est sous la direction de Mlle Frances Milmore. Bien qu'elle ait réussi durant l'année pendant laquelle elle a enseigné dans cette école, Mlle Milmore espère voir un plus grand intérêt se manifester lorsque la nouvelle bâtisse sera prête. Bien que cette école n'ait été ouverte que depuis un an, l'agent fait rapport d'un changement favorable dans la conduite des enfants.

TOBIQUE, COMTÉ DE VICTORIA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	29
Nombre des élèves inscrits	33
Assistance moyenne	22

Cette école a eu l'avantage de se procurer les services de Mlle A. Bradley, une maîtresse spécialement compétente et qui a eu beaucoup de succès. Une nouvelle maison d'école fut terminée en septembre 1909, et au cours de ce printemps-ci le terrain en sera amélioré. En outre des matières généralement enseignées, on y donne des leçons de culture physique et de couture unie. Mlle Bradley a constaté qu'un système de certificats de conduite a intéressé les enfants et selon son expérience l'on réussira davantage en offrant une récompense ou encouragement sous forme de prix, que de toute autre manière. Mlle Bradley eut la permission d'organiser un cercle de couture parmi les sauvagesses de la réserve, et une réunion a lieu chaque semaine à différentes maisons. Le résultat a été satisfaisant. Les sauvagesses prennent beaucoup d'intérêt à ce travail et on leur enseigne la couture unie, le raccommodage des vêtements, et la confection des robes.

M. Geo. E. Baxter, l'agent des sauvages pour cette bande, fait les intéressantes remarques suivantes à ce sujet:—

"En autant que l'éducation est concernée, les enfants sauvages de cette réserve ont eu autant d'avantages que les enfants des districts ruraux de la province. L'assistance durant l'année a été aussi nombreuse et aussi régulière que l'on pouvait espérer,

si l'on prend en considération que les plus vieux enfants, garçons et filles, sont tenus d'aider leurs parents dans la lutte pour la vie. La couture est aussi enseignée aux filles. Durant le temps que les enfants passent à l'école, ils sont dans de bonnes conditions d'hygiène, où règnent le bon ordre, la politesse et l'influence de la civilisation. La vie domestique et l'influence de la rue sont de puissants facteurs de la formation du caractère des enfants. Il me fait plaisir de faire rapport que Mlle Bradley a très heureusement débuté en améliorant leur condition domestique. Elle a groupé les femmes de la bande en une Société d'Amélioration, qui se réunit une fois la semaine chez elle, où le tricot, la couture, etc., sont enseignés et mis en pratique."

Le ministère a aussi fait des arrangements pour l'ouverture d'un jardin pour la saison prochaine dans le but d'intéresser les enfants, et par leur entremise les parents, à la culture de la terre. C'est toujours par l'entremise des enfants que le meilleur travail peut être effectué pour le perfectionnement de toute race. Les sauvages font classe à part. Ce sont les descendants d'une race noble, et ils ont des instincts, des traditions et des qualités mentales particulières à leur race. Ce sont les enfants de la forêt et de l'eau, et leur instruction ne devrait pas être exclusivement limitée à la discipline de l'école et à l'étude des livres. La connaissance de la nature et l'habileté acquises par les plus vieux sauvages, avant que la civilisation ait changé leur entourage, devraient en quelque sorte être laissées comme héritage à leurs enfants. Si l'on pouvait imaginer quelque méthode simple pour employer les plus vieux sauvages à instruire les enfants dans la fabrication de toute sorte de produits sauvages, et dans l'usage habile des quelques outils simples avec lesquels ils peuvent faire tant de choses, ce serait là leur donner l'aide dont ils semblent tant avoir besoin pour devenir des sauvages industrieux et capables de gagner leur vie par eux-mêmes.

QUEBEC.

Les sauvages de la province de Québec font voir beaucoup de différence dans le degré de civilisation qu'ils ont atteint. Ceux dont la vie a été influencée, durant les cent dernières années, par l'entourage des blancs, ont fait preuve d'une indépendance et d'une initiative remarquables gagnant leur vie par eux-mêmes et formant une classe utile de citoyens. D'un autre côté un grand nombre d'entre eux ne sont pas encore venus en contact immédiat avec la civilisation et gagnent leur vie par des méthodes primitives. L'on peut dire que depuis les premiers missionnaires jésuites jusqu'à nos jours un effort constant a été fait en vue d'instruire et d'évangéliser les sauvages de la province et l'on en constate les résultats dans les réserves réglées et progressives telles que celles de Lorette, Pierreville et Caughnawaga.

L'on constate qu'un tel degré d'ambition domine parfois qu'il est nécessaire d'aller au-delà de l'éducation donnée aux externats et de donner une aide supplémentaire pour la continuation d'études supérieures dans les collèges de la province. Les écoles de Pierreville et Lorette peuvent être considérées comme modèles.

AGENCE DE CAUGHNAWAGA.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	375
Nombre d'élèves inscrits	268
Assistance moyenne	137
Nombre d'enfants inscrits au Mount-Elgin Institute	15
Nombre d'enfants inscrits à Wikwemikong	32

Il y a quatre écoles dans la réserve de Caughnawaga.

Ecole des garçons (catholique romaine).

Cette école se tient dans la bâtisse du conseil dans le centre du village. Il y a deux professeurs, tous deux sauvages instruits, familiers avec les langues iroquoise,

anglaise et française. Le plus vieux, M. Peter Delisle, a eu la direction de l'école durant les dix dernières années, et M. Peter Williams, professeur des classes élementaires, a sept ans d'expérience dans cette école. Le cours d'études se donne en anglais, mais presque toutes les explications se font en sauvage. Les garçons sont éveillés et intelligents, et parlent et lisent à haute et intelligible voix.

Ecole des filles (catholique romaine).

La bâtisse dans laquelle l'école se tient actuellement est petite et peu convenable et sera remplacée, cet été, par une bâtisse mieux aménagée. Mlle Mary L. Burke en a la charge durant l'absence de Mlle Howlett, qui est en vacances mais ne retire point de salaire pour ce temps-là. Mlle Burke est une maîtresse compétente, ayant dix ans d'expérience, et est aidée par sa sœur Mlle Sarah Burke.

Ecole méthodiste de Mission.

Une nouvelle école doit être érigée, ce printemps. L'école, maintenant tenue dans l'église, est sous la direction de Mlle E. M. Young, qui, selon le rapport de M. Lippens, inspecteur provincial des écoles, est active et compétente, jouissant à bon titre de l'estime des gens de la réserve. Elle a un diplôme de l'école normale du McGill, et emploie d'excellentes méthodes pour l'enseignement. Elle enseigne depuis quatre ans.

Ecole de Bush (catholique romaine).

Une école nouvellement construite en bois et bien aménagée, est avantageusement située sur la réserve pour les besoins de ceux qui s'occupent d'agriculture. Il y a également sur le lot de l'école une maison confortable pour le professeur. Mme Beauvais la maîtresse, a eu quinze ans d'expérience dans les écoles sauvages, et, selon le rapport de M. Lippens, possède très bien les langues iroquoise et anglaise. Elle dirige son école avec tact et zèle et est aimée et respectée des élèves et des parents.

Avec de nouvelles écoles et de plus grandes commodités, il n'y a aucun doute que l'éducation fera du progrès dans la réserve. Les sauvages sont intéressés au progrès de leurs enfants, dont plusieurs vont aux écoles industrielles, à Wikemikong et Muncey, et aux collèges dans la province de Québec.

AGENCE DE BERSIMIS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	103
Nombre d'élèves inscrits aux externats	40
Assistance moyenne aux externats	17

Le grand nombre de sauvages de cette agence résident à Bersimis et Escoumains. Les enfants sauvages à Escoumains vont à l'école des blancs au village. L'agent fait rapport que les enfants y assistent régulièrement, qu'ils parlent tous le français, et que le maître d'école est très satisfait de leurs progrès.

A Bersimis, l'école est tenue dans une maison appartenant à la mission, et l'enseignement est donné par les Sœurs.

Les difficultés à obtenir l'assiduité sont d'ordinaire l'apathie des parents et le fait, qu'étant chasseurs, le plus grand nombre de ces sauvages n'habitent la réserve que durant les mois d'été. Le progrès obtenu, suivant le rapport de l'agent, est appréciable, et comme l'école est bien située et au milieu d'un excellent terrain de jeu, l'on espère qu'elle aura encore plus de succès à l'avenir.

AGENCE DU LAC SAINT-JEAN.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	126
Nombre d'élèves inscrits	27
Assistance moyenne	17

Les sauvages Montagnais de la Pointe-Bleue quittent leur réserve durant la saison de chasse, et comme les enfants suivent leurs parents, il est difficile de maintenir une grande assistance moyenne, et durant les mois d'été, lorsque la plupart des sauvages habitent alors la réserve, surviennent les vacances. Néanmoins, malgré ces obstacles, l'école réussit bien. La maison d'école, qui est située au centre de la réserve, est grande et bien ventilée. L'école est actuellement sous la direction de Mlle Potvin, et l'enseignement se fait en anglais et en français. L'agent fait rapport que les parents portent quelque intérêt à l'éducation de leurs enfants.

AGENCE DE RISTIGOUCHE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	93
Nombre des élèves inscrits	78
Assistance moyenne	43

L'été dernier une bâtisse commode et bien aménagée, à deux étages, avec quatre classes, fondations en pierre, et chauffée par un système à air chaud, fut construite sur cette réserve, et cette école peut avantageusement être comparée aux meilleures écoles de la province. Elle est dérigé par les Sœurs, qui demeurent dans une bâtisse voisine, qui, par conséquent, surveillent constamment leurs élèves et ont beaucoup d'influence sur eux. La couture est enseignée dans cette école, et comme les prémisses et leur entourage sont bien éclairés et attrayants l'influence de cette institution est un facteur puissant pour la civilisation de cette réserve.

AGENCE DE PIERREVILLE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	59
Nombre d'élèves inscrits	89
Assistance moyenne	65

Pierreville (protestante).

Cette école est tenue dans une jolie petite maison de bois suffisamment grande pour contenir tous les enfants protestants de la réserve et est bien aménagée, telle que doit l'être une école moderne, ayant un bon nombre d'objets importants. M. Henry Masta est le professeur c'est un sauvage instruit, ayant plusieurs années d'expérience comme professeur, et possèdant très bien les langues abénakis, française et anglaise. L'enseignement aux élèves se fait en anglais et en français, le cours d'études de langue anglaise étant suivi. Les élèves qui y assistent régulièrement font beaucoup de progrès. Les sauvages de cette réserve quittent leurs demeures durant de longues périodes chaque année, emmenant leurs familles avec eux. C'est un obstacle à l'éducation des enfants, mais comme la plus grande partie de leur temps durant leurs absence est employée à vendre différents objets aux places d'été dans les Etats-Unis, les enfants apprennent promptement à parler l'anglais.

Pierreville (catholique romain).

Une allonge en brique à deux étages a été faite à l'école St.-Joseph dans la réserve de St-François, l'an dernier, contenant trois belles classes, bien ventilées et bien éclairées au premier étage, avec une salle d'assemblée à l'étage supérieur. Cette allonge est équipée d'une manière moderne, et rencontre tous les besoins d'une bonne maison d'école. L'enseignement est fourni par trois Sœurs Grises, qui possèdent des diplômes d'école modèle et sont sous la direction personnelle de révérende Sœur Woods, la supérieure de l'école, qui est une maîtresse très compétente, empressée et entièrement dévouée à l'œuvre. Elle est habilement secondée par le Rév. Père de Gonzague, qui surveille les garçons les plus âgés.

L'assistance à cette école, qui est très populaire chez les sauvages, excède le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école de 6 à 15, ce qui est dû au fait qu'il y en a un certain nombre au-dessus et au-dessous de cet âge qui sont inscrits et assistent régulièrement à l'école. On enseigne aux élèves l'anglais et le français.

Les élèves les plus avancés reçoivent un cours commercial, tandis que le dessin et la musique vocale et instrumentale forment partie du programme.

Comme exemple des excellents résultats que produit l'enseignement de la musique dans cette école, il est bon de mentionner que Mlle. Elizabeth Wawanolet, une jeune fille Abénakis de seize ans, a gagné le premier prix et la médaille d'or aux examens du Collège de Musique du Dominion tenus l'été dernier, à Montréal. Elle a entièrement reçu l'enseignement de la musique à cette école.

AGENCE DE ST-RÉGIS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	304
Nombre d'élèves inscrits aux externats	181
Assistance moyenne aux externats	75
Nombre d'enfants inscrits au pensionnat Shingwauk	4
Nombre d'enfants inscrits à l'institut Mohawk	1
Nombre d'enfants inscrits à l'institut Mt-Elgin	10

Village de St-Régis.

La maison d'école est située au centre, mais elle est vieille, et quand une nouvelle maison d'école sera bâtie, un plus grand terrain devra être obtenu, car le lot actuel est trop petit, Mlle Nolan, qui a eu la direction de cette école durant les quatre dernières années, a, selon le rapport de l'inspecteur des écoles publiques Gilman, bien travaillé.

Ile St-Régis.

Cette école fut ré-ouverte il y a deux ans après avoir été fermée durant plusieurs années. La bâtisse a été réparée et bien aménagée et est avantageusement située au centre de l'île. M. Joseph Phillips, un sauvage instruit de la réserve de Caughnawaga, a eu la direction de cette école depuis les vacances d'été. L'assistance et le progrès sont satisfaisants si l'on considère le peu de temps durant lequel l'école a été ouverte.

Ile de Cornwall.

Autrefois il y avait deux écoles sur cette île, une école méthodiste et une école catholique romaine, mais durant les dernières années une école sans dénomination, dont Mlle Kate Roundpoint, membre de la bande, et résidant sur l'île, a la direction, a été ouverte. C'est une fort habile maîtresse; l'assistance à son école est bonne, et ses élèves font des progrès marquants.

La maison d'école est une jolie maison en bois, sur la rue principale de l'île et est bien aménagée et avantageusement située.

Ecole de Chenail.

Cette école est située sur la terre ferme, en face de l'île Yellow et est suivie par les enfants d l'île et de Chenail.

La bâtisse est bien située et a été entièrement réparée l'été dernier et est munie de pupitres en bois et de leurs accessoires. L'assistance à cette école est bonne; la moyenne depuis l'ouverture après les vacances étant de 27. Madame Sarah Back, une sauvagesse instruite, en a la direction et y travaille bien.

Un certain nombre d'enfants de la bande St-Régis suivent les écoles industrielles

dans Ontario, et l'on fait rapport que les sauvages s'intéressent davantage à l'éducation de leurs enfants.

AGENCE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	95
Nombre d'élèves inscrits.	83
Assistance moyenne aux externats.	41
Nombre d'enfants suivant le pensionnat Shingwauk.	1

Les deux écoles sauvages, l'une située dans le village d'Oka, et l'autre dans la réserve, sont sous la direction de la Société des Missionnaires méthodistes, et sont dirigées pour les enfants dont les parents appartiennent à cette église. Quoique les écoles n'aient pas grand succès, il y a toutefois quelque progrès. L'état incertain des affaires des sauvages de la réserve et les habitudes et dispositions turbulentes des sauvages sont très opposées à tout grand succès dans ces écoles. L'inscription pour l'année fut de 51, avec une assistance moyenne de 25.

En outre, dix enfants des membres catholiques romains de la bande, suivent l'école paroissiale de Sainte-Philomène, à quatre milles d'Oka, et vingt-deux suivent les écoles dirigées sous les auspices des Frères de la doctrine chrétienne et les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, toutes deux du village d'Oka.

AGENCE DE MANIWAKI.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	75
Nombre d'élèves inscrits.	59
Assistance moyenne.	23

Il y a deux écoles dans la réserve de Maniwaki: celle de Maniwaki et celle de Congo Bridge.

Ecole de Maniwaki.

La maison d'école fut bâtie, il y a neuf ans, et est située deux miles au sud du village sur la rue Principale; c'est une jolie bâtisse en bois, bien tenue, et munie de pupitres modernes, de tableaux noirs, globes, cartes et du matériel requis dans les écoles. La maîtresse, Mlle Marguerite McCaffrey, est laborieuse, a de jolies manières, et est très aimée des enfants, qui, bien qu'ils ne soient pas très avancés dans leurs études, lisent assez bien et écrivent très-bien. L'on y enseigne la couture unie, et bon nombre de vêtements utiles sont confectionnés et donnés aux enfants et on leur donne également un repas vers midi.

Ecole du Pont Congo.

Cette école fut ouverte en 1905, dans une jolie bâtisse située sur le côté nord du creek Congo, environ cinq milles du village de Maniwaki. L'école est munie de meubles modernes et de leurs accessoires, et est sous la direction de Mlle Rose Gilhooly. Les enfants assidus y font des progrès. Comme plusieurs enfants demeurent à plusieurs milles des écoles et que d'autres sont souvent absents avec leurs parents dans le bois, y faisant la chasse et y dressant des pièges, et que lorsqu'ils sont à la maison on les laisse libres d'y aller ou de ne pas y aller, à leur loisir, il est difficile d'obtenir une assistance régulière. Le repas du midi et la distribution de vêtement faite à l'école a eu de bons résultats. Les efforts intéressés des agents, des professeurs, du missionnaire et du chef, amélioreront, espérons-le, leur condition. La réserve de Maniwaki couvre un grand territoire, et les sauvages sont dispersés. Aucun enfant ne comprenait l'anglais lorsqu'il entra à l'école pour la première fois; ils sont timides et ombrageux, mais il est remarquable de constater comme ils apprennent promptement ce langage.

Il y a quelques enfants sauvages demeurant près du village, qui suivent l'école publique, et l'Asile des Orphelins de Saint-Patrice, à Ottawa, prend soin et instruit trois enfants de la réserve.

AGENCE DES MICMACS DE MARIA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	25
Nombre d'élèves inscrits.	24
Assistance moyenne.	14

Le professeur qui avait eu la direction de cette école durant la plus grande partie de l'année, a démissionné, et Mlle Joséphine Audette a été récemment nommée. L'agent fait rapport que Mlle Audette, possédant une grande expérience, commence déjà à contrôler l'assistance et à intéresser les enfants à leur travail. Sur ce point, l'école devrait réussir, vu que les sauvages sont en grande partie dans la réserve, et que la maison d'école et le salaire sont excellents.

AGENCE DE LORETTE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	101
Nombre d'élèves inscrits.	55
Assistance moyenne.	49

Cette école est située dans le village sauvage de Lorette, à neuf milles de la cité de Québec. Les habitants du village sont pour la plupart à l'aise, et l'école est une de celles qui réussit le mieux dans la province. L'enseignement est donné par les Sœurs, qui demeurent dans la bâtisse, et comme tous les sauvages demeurent dans le village, l'on n'éprouve aucune difficulté à maintenir une excellente assistance moyenne.

AGENCE DE TÉMISCAMINGUE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	49
Nombre d'élèves inscrits.	44
Assitance moyenne.	28

La bande située à Témiscamingue-nord se compose de membres dont la plupart font du progrès; les sauvages vivent dans des circonstances avantageuses. La réserve est formée d'une excellente terre, et les sauvages ont l'occasion de gagner de l'argent en servant de guides aux touristes. Leurs enfants sont par conséquent confortablement vêtus et toujours dans la réserve. Il y a une école, bien située dans le village, dont l'enseignement se fait par les Sœurs de la Société du Bon Pasteur. Bien que l'assistance soit assez régulière, l'agent fait rapport que les enfants sont retirés de l'école en un trop bas âge, et par conséquent ils ne profitent pas, comme ils le devraient, des moyens d'éducation qui sont à leur disposition.

ONTARIO.

Les remarques faites par rapport généralement à l'éducation des sauvages dans la province de Québec, s'appliquent également à la province d'Ontario. La population sauvage d'Ontario est surpassée par celle d'une seule autre province, à savoir, la Colombie-Britannique. Il existe de grands contrastes entre les sauvages des différentes parties de la province. Dans le centre d'Ontario se trouvent des fermes égales sous maints rapports à celles des fermiers blancs, et dans des districts plus reculés, les sauvages sont encore nomades; ils tendent des pièges et font la chasse pour vivre. Il existe un contraste semblable dans les maisons d'éducation. Les écoles locales dans les centres les plus vieux de la province sont des institutions modèles, et peuvent avantageusement être comparées avec les écoles industrielles ou les pensionnats pour les

enfants blancs, tandis que les externats les plus primitifs existent dans les districts non déterminés.

Le Mohawk Institute de Brantford est un des plus vieux établissements du pays, et est maintenu en partie par la la *New England Company*. La grande école industrielle à Mont-Elgin est sous les auspices de l'église méthodiste. L'école industrielle Wikwemikong, de l'île Manitoulin, sous les auspices catholiques romains, reçoit le plus grand nombre d'élèves d'aucune institution de la province, et de semblables écoles industrielles sous les auspices de l'église d'Angleterre, sont situées au Sault Sainte-Marie et à Chapleau. L'orphelinat de Fort-Williams, sous la direction de l'église catholique romaine, vient d'être installé dans une nouvelle bâtisse, construite avec toutes les améliorations modernes.

La haute moyenne d'intelligence des sauvages dans les parties déterminées d'Ontario, est démontrée par leur capacité à concourir avec leurs voisins blancs dans les travaux d'agriculture et de commerce et dans les études cléricales, et il y a quelques hommes de profession dispersés dans les villes et cités de la province. Ils ont tous commencé leur éducation soit aux externats sur les réserves, soit à l'une ou l'autre des écoles industrielles ou des pensionnats. L'on peut dire que mainte communauté de sauvages pourrait maintenant se fondre avec la population blanche de la province, et leurs membres pourraient exercer intelligemment nombre de privilèges des citoyens.

TRAITÉ N° 9.

Les sauvages du traité n° 9 occupent le vaste territoire au nord d'Ontario, entre la rivière Albany et les lacs Supérieur et Huron. Ce territoire leur a été cédé par traité passé en 1905 et 1906, et il n'y a pas très longtemps donc qu'ils sont sous surveillance immédiate. Ces sauvages vivent de chasse, résident sur leur territoire primitif de chasse et font le commerce avec les postes de la compagnie de la Baie-d'Hudson ou de ses concurrents. Ils sont sous la direction des missionnaires des églises catholique romaine et anglicane depuis plusieurs années et apprennent les caractères syllabiques de leur propre langue et les éléments ordinaires de la langue anglaise ne sont négligés en aucune façon.

Les principales institutions d'éducation sont trois pensionnats; deux situés sur les bords de la Baie-James, un à Albany sous la direction de la Mission catholique romaine, l'autre au Fort-L'Orignal, sous la conduite de l'église d'Angleterre et le troisième situé à Chapleau, sur le chemin de fer Pacifique-Canadien. L'église anglicane reçoit aussi une indemnité pour son externat à Port-Hope, Albany-Mission et Ruper's-House. Ce dernier endroit quoique dans les limites de la province de Québec, dont il est question ici, appartient en propre, au district de la Baie-James. Une école d'été a été ouverte à Abitibi, sous les auspices de l'église catholique romaine et toutes ces écoles ont obtenu un assez bon succès sous le rapport de l'assistance et de l'intérêt qu'elles y ont soulevés.

Ces institutions ont une excellente direction et l'inspecteur dans ses visites annuelles, lors des paiements des annuitées, parle d'une manière fort élogieuse du travail qui s'y fait.

A Albany, tout près de l'école se trouve un petit hôpital approvisionné de remèdes par le département et dont la distribution est faite par les Sœurs qui en ont charge; il y a un département pour les patients de la localité.

A Moose Factory, il y a aussi un hôpital établi dans une bâtisse séparée qui peut donner logement à six ou huit malades. Le département accorde une subvention à ces deux institutions.

Sous ce traité, il se rencontre plusieurs bandes avec lesquelles il a été impossible de s'entendre pour l'éducation des enfants. C'est un des problèmes des plus difficiles à résoudre, vu que les sauvages sont, la plus grande partie de l'année, en excursion sur leurs territoires de chasse.

Chapleau.

Ce pensionnat de grande utilité est bâti à Chapleau, à environ un demi-mille, à l'ouest de la ville dont il est séparé par un petit lac. Magnifiquement situé, il présente un beau coup d'œil. Cette institution est spécialement bien située pour le but que l'on a en vue, attendu que les sauvages sont groupés en petits villages sur la ligne du chemin de fer et il est hautement à désirer d'enlever les enfants de cette atmosphère pernicieuse et de leur donner l'avantage de suivre les classes d'un pensionnat qui leur permette de résister effectivement aux nombreuses tentations qui les entourent dans leur jeunesse. Le révérend P. R. Soanes en est le directeur.

La grande majorité des pensionnaires viennent de la maison New-Brunswick et le reste, le long de la ligne du chemin de fer Pacifique-Canadien entre Chapleau et Missanabie. L'école abrite aujourd'hui autant d'élèves qu'elle le peut.

Plusieurs enfants Cris de la réserve de Chapleau suivent l'école publique de cet endroit. L'agent, dans son rapport, dit que ces sauvages sont d'intelligence supérieure, quelques-uns mêmes très brillants. Ils peuvent tous lire, écrire et parler l'anglais très bien. Les sauvages de Missanabie vont aussi à l'école publique et plusieurs d'entre eux peuvent lire et écrire passablement bien; les parents cependant sont, comme d'habitude, apathiques et il est difficile de forcer les enfants de ces sauvages à y assister réguli;rement.

Un arrangement a été conclu avec le bureau de direction de l'école publique de Biscotasing, situé sur la ligne du chemin de fer Pacifique-Canadien, pour permettre aux enfants des sauvages y résidant, de suivre les classes de l'école publique.

AGENCE D'ALNWICK.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	48
Nombre des élèves sur la liste	40
Moyenne de l'assisance	18
Nombre des enfants sur la liste de l'école industrielle de Mount-Elgin	8
Nombre des enfants sur la liste de l'Ecole industrielle de Mohawk	1

Cette école est ouverte au rez-de-chaussée de la maison du conseil, bonne bâtisse en brique. La salle de l'école est grande et aérée, munie de pupitres et d'accessoires modernes. L'instituteur, M. Francis J. Joblin est compétent et dévoué et le résultat de la dernière inspection montre que les élèves sont bien avancés dans leurs études, répondent aux questions d'une manière prompte et intelligente et parlent l'anglais d'une façon remarquable.

AGENCE DE SCUGOG.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	18
Nombre des élèves sur la liste	18
Moyenne de l'assistance	9

Les enfants des sauvages suivent l'école des blancs à l'Ile Scugog et le gouvernement paie une indemnité de six dollars par année sur l'assistance moyenne. Les jeunes sauvages font beaucoup de progrès et leur assistance à l'école peut être comparée avec avantage à celle des blancs.

AGENCE DE CAP-CROCHE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	59
Nombre des élèves sur la liste	73
Moyenne de l'assistance	38
Nombre des enfants qui vont à l'institut de Mohawk	2
Nombre des enfants qui vont à l'institut du Mount-Elgin	2

Ecole de Cap-Croche.

Cette école est la plus grande des trois de la réserve, la bâtisse et le terrain sont en bonne condition.

L'institutrice est Mlle Moffitt dont on ne peut trop louer le dévouement qu'elle apporte à sa classe. L'inspecteur des écoles publiques, dans son rapport, dit que c'est une des meilleures écoles de son territoire d'inspection chez les blancs ou les sauvages. L'on y enseigne, en outre des matières ordinaires, le jardinage et la musique.

Baie Sidney.

La maison d'école de cette section a été condamnée l'année dernière et des cours temporaires ont été donnés dans une maison louée. La question de construction d'une nouvelle bâtisse est prise en considération.

L'institutrice, Mlle McIver, qui a beaucoup d'expérience dans les travaux des sauvages, a obtenu beaucoup de succès dans cette école.

Port-Elgin.

Les bâtisses et les terrains de cette section sont en bon état. L'instituteur, M. Georges Jones, l'un des membres de cette bande, a passé quelque temps au collège Albert, à Belleville. L'inspecteur parle favorablement de ses travaux.

A l'exception de la bâtisse à la Baie Sidney dont il est question précédemment, la question d'école sur cette réserve, est très satisfaisante.

L'instituteur de l'école à la Baie Sidney suivant l'exemple de Mlle Moffitt, inaugurera, cette année, le jardinage travail auquel les enfants s'intéressent beaucoup.

Les sauvages de cette réserve ont paru porter beaucoup d'intérêt à une éducation plus élevée de leurs enfants et l'on a pris les moyens d'aider les enfants qui le méritent et qui passent leur examen d'admission aux écoles supérieures, à continuer leurs études. Pendant les deux dernières années plusieurs garçons ont suivi les cours de l'école supérieure de Wiarton, du collège de Belleville ou du collège de Saint-Jérôme, et un est actuellemennt à faire ses études à cette dernière institution.

AGENCE DE CARADOC.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	235
Nombre des élèves sur la liste des externats.	156
Moyenne de l'assistance aux externats.	77
Nombre des élèves sur la liste de l'école industrielle de Mount-Elgin.	50
Nombre des élèves sur la liste de l'institut de Mohawk.	10

Cette agence comprend trois bandes: les Chippewas, les Munsees et les Onéidas.

Les Chippewas ont trois écoles. L'établissement River, dans lequel enseigne M. Joseph Fisher, fournit une très bonne assistance. La bâtisse est en bon état et donne satisfaction. L'école du Creek-à-l'Ours est sous la direction de Mlle Minerva McDougall. L'assistance y est bonne, bien qu'elle ait décliné plus que d'habitude, l'hiver dernier, à cause du mauvais état des chemins. La bâtisse est en bon état. M. Lyman Fisher a charge de l'école de l'établissement Back. L'assistance y est bonne et la bâtisse en bon état.

Le rapport de l'inspecteur des écoles publiques dit que le travail de ces trois écoles a été satisfaisant.

Les Munsees ont une école dont M. John Case est l'instituteur. Le travail en a été interrompu cette année à cause de la maladie de M. Case qui fut obligé d'y mettre un remplaçant; mais le rapport de l'inspecteur fait mention d'un progrès satisfaisant et la bâtisse est en bon état.

La réserve Onéida compte deux écoles n° 2 et n° 3.

Le n° 2 est sous la conduite de M. Lévi Williams, l'un des membres de la bande. Cet instituteur a obtenu un très bon succès et l'inspecteur des écoles publiques en parle avec éloges. Des réparations qui mettront la bâtisse dans un état parfait, seront faites pendant les vacances de l'été prochain.

Au grand regret du département Mme Wollick qui avait charge de l'école n° 3 depuis 17 ans, a été forcée de donner sa démission en juin dernier. Depuis cette date, l'école a été sous la conduite de Mlle Silver, membre de la bande. Mlle Silver n'avait aucune expérience antérieure, mais son travail a été jugé très convenable. L'été prochain l'on érigera une maison d'école en brique avec toutes les améliorations modernes.

En général, les conditions de cette agence sont très satisfaisantes. Plusieurs sauvages Onéidas ne s'occupent pas de l'éducation de leurs enfants, mais en général il y a eu amélioration notable.

AGENCE DE L'ÎLE GEORGINA.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	12
Nombre des élèves sur la liste	16
Moyenne de l'assistance	5

La maison d'école est une construction en bois de 20 x 24 pieds, érigée en 1880, située sur la route principale de l'île, à peu près au centre de la réserve. Il y a amplement place pour tous les enfants de la réserve. Pour plusieurs raisons, l'assistance y a été irrégulière et par conséquent, il s'y est fait peu de progrès. M. G. W. Presser qui en était chargé depuis quelque temps sous la direction de la Société des Missions méthodistes, tout en remplissant les fonctions de prédicateur local, a été transféré au Lac-La-Vase et remplacé, à l'école, par M. Cork. Il est à espérer que ce changement apportera de meilleurs résultats.

AGENCE DES ÎLES CHRISTIAN.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	56
Nombre des élèves sur la liste	41
Moyenne de l'assistance	16

Cette école est sous la direction de James Oliver, M.A., médaille d'or de l'université de Sydney, Nouvelle-Galles du Sud. Les qualifications académiques de M. Owen sont en conséquence excellentes et il fait tout en son possible pour intéresser les enfants à leurs études. Le rapport de l'agent dit qu'il s'est fait de beaux progrès et que les enfants ont une bonne conduite, brillants et très bien mis. Il est regrettable que l'assistance ne soit pas aussi régulière et aussi considérable qu'elle devrait l'être. Les bâtisses de l'école sont en excellent état et entourées de beau terrain de jeu.

AGENCE DU LAC GOLDEN.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	29
Nombre des élèves sur la liste	32
Moyenne de l'assistance	16

La maison d'école de cette réserve, étant donné le développement des communications par chemin de fer pendant les années courantes, est mal placée, sntuée dans l'Y, à la jonction, de l'embranchement de Pembroke du chemin de fer Grand-Tronc et la ligne principale de la division de l'Ottawa et Parry-Sound de cette ligne. Elle est aussi insuffisante pour le nombre des élèves actuels et le département est à considérer l'agrandissement de cette bâtisse ou l'érection d'une nouvelle sur un site plus favorable.

L'institutrice actuelle, Mlle Schruder, a charge de cette école depuis trois ans et y a obtenu beaucoup de succès. Le grand nombre de noms sur la liste et la forte moyenne des présences prouvent qu'elle sait s'attirer la confiance et la clientèle des enfants et des parents. M. Jones inspecteur des écoles séparées de ce district, parle en termes élogieux du travail de Mlle Schruder. On a commencé l'enseignement de la couture aux filles et tout prouve que les élèves s'intéressent beaucoup à cette classe. Cette école peut être rangée au nombre de celles qui ont obtenu le plus de succès.

AGENCE DE LA BAIE GORE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	102
Nombre des élèves sur la liste des externats..	71
Moyenne de l'assistance..	33
Nombre des enfants sur la liste de l'école industrielle de Wikwemikong..	9

Il y a trois réserves dans cette agence, dont deux, West-Bay et Sheshegwaning, ont des externats. L'école industrielle de Wikwemikong est ouverte aux enfants de la bande de l'île Cockburn qui ne possède aucune école.

Au grand regret du département, Mlle Peacock qui avait charge de cette école, est décédée en mars dernier. On engagea une institutrice temporaire et on espère que, après les vacances on engagera une institutrice ayant toutes les capacités voulues. M. Robert Thorburn, agent des sauvages, dans son rapport sur cette école, dit: " Cette bande possède une belle maison d'école moderne, logement compris, bien éclairée et aérée, avec de bonnes dépendances et terrains, situés dans le village de West-Bay."

"L'assistance à l'école est considérable vu les occupations variées des parents, et le travail accompli au point de vue éducationnel et pratique peut être comparé favorablement avec celui d'un grand nombre des meilleures écoles réparties dans tout le Canada.

"La personnalité de l'instituteur d'une école de sauvages, a beaucoup à faire avec le succès ou l'insuccès de l'institution et avec l'avancement ou la rétrogradation des élèves. La feue institutrice a été particulièrement heureuse en donnant des cours plus pratiques et plus intéressants et en organisant de temps à autre des concerts. L'intérêt des élèves était concentré sur leur étude et une vive rivalité existait au milieu des filles dans la fabrication des vêtements et des travaux de fantaisie dont la matière première était fournie par le département, pour en faciliter le travail. Les résultats pratiques de cet enseignement peuvent être constatés dans l'ajustement et le bon goût des vêtements des membres de la bande."

"Au point de vue éducationnel, les résultats ont été bons. La majorité des enfants des jeunes générations lisent et écrivent leur langue et l'anglais, et si le haut niveau de cette école peut être maintenu, les sauvages illettrés de cette bande seront à l'avenir clairsemés.

Ecole de Sheshegwaning.

Mlle Adèle Duhamel enseigne à cette école depuis près de sept ans, et y a obtenu beaucoup de succès. L'assistance pourrait être plus considérable mais quelques-uns des enfants demeurent à une forte distance de l'école. Les remarques suivantes contenues dans le rapport de M. Thorburn, montreront que Mlle Duhamel fait un travail fort utile au milieu des sauvages. "La maison d'école est une petite bâtisse en bois et la vieille maison d'école sert de logement à l'institutrice.

"Il y a quelques années, l'assistance diminua à un tel point que l'on dut faire des efforts énergiques pour obtenir une meilleure assistance. L'institutrice actuelle y a réussi très bien et le travail accompli est des plus satisfaisants.

"Les parents s'intéressent à ce que leurs enfants y assistent régulièrement et prenant en considération leurs occupations variées, l'assistance est aussi forte que l'on est en droit de s'y attendre.

"Le cours ordinaire des études n'est pas, règle générale, des plus intéressants pour les enfants des sauvages et ce n'est que par l'introduction d'autres classes que l'on réussit à obtenir une assistance régulière. Pendant les trois dernières années, Mlle Duhamel a enseigné l'économie domestique et la fabrication de vêtements et des travaux à l'aiguille, et l'hiver dernier, le tricotage et les travaux au crochet dont le département a fourni la matière première. Les enfants aiment beaucoup la musique et ont suivi des cours préparatoires aux concerts de l'école qui y sont donnés régulièrement. Comme résultat, plusieurs maisons sont munies d'instruments de musique."

AGENCE DE MANITOWANING.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	447
Nombre des élèves inscrits	141
Moyenne de l'assistance	74
Nombre de ceux qui sont à la Home Shingwauk	5
Nombre de ceux qui sont à l'école industrielle de Wikwemikong	58

L'agence de Manitowaning compte sept externats au lac du Poisson-Blanc, Mlle Joannah Kelly, institutrice; creek à la Carpe, M. F. Lyle Sims, institutrice; Sheguiandah, M. F. W. Major, instituteur; South-Bay, Mlle Zoe St. James, institutrice; l'école des garçons, Wikwemikong, M. R. B. Holland, institueur; l'école des filles, Wikwemikong, Mlle Kate Bradley et Wikwemikongsing, Mlle E. Frawley, institutrice. En sus de ce qui est dit plus haut, des arrangements ont été pris pour augmenter l'assistance des enfants sauvages de la réserve du lac du Poisson-Blanc à S.S. N° 5, township Graham et à S. S. N° 1, township Snider et Waters.

Il vaut certainement la peine de citer dans son entier, l'intéressant rapport de M. C. L. D. Sims, agent, qui se lit comme suit:—

"Chaque école est sous la direction d'un instituteur bien qualifié et actif. L'été dernier, le département, à la demande des sauvages, a bâti et meublé une belle école neuve à Wikwemikongsing, qui fait honneur et au département et à la réserve. La vieille école a été garnie de lits en fer et de literie pour pouvoir loger huit élèves qui demeurent au loin, pendant l'année scolaire; l'institutrice et sa compagne en prennent soin et les pensionnent pendant la semaine. A la Baie-du-Sud, l'institurice et sa compagne prennent aussi soin de plusieurs enfants dont les parents demeurent trop loin de l'école pour leur permettre de suivre les classes. A ces deux écoles et de plus à celle du lac du Poisson-Blanc, les institurices enseignent aux filles la couture et la manière de faire leurs vêtements, ce qui est très digne de louange. Les maisons d'école à Sheguiandah, Baie-du-Sud et Wikwemikongsing sont toutes des bâtisses modernes, construites ces années dernières; elles sont suffisamment grandes pour pouvoir recevoir tous les élèves et chacune d'elles feront honneur à toute école de section.

Les sauvages de cette agence en général comprennent de plus en plus l'avantage de l'éducation pour leurs enfants et l'assistance à quelques-unes d'elles le prouve. Une large part de ce mérite est due aux efforts continus de plusieurs des instituteurs auxquels doit être attribué le succès des élèves.

D'abord en s'engageant comme instituteurs chez les sauvages, plusieurs ne réalisent pas la différence qui existe entre les enfants des blancs et ceux des sauvages; ils ignorent aussi que la plupart des enfants sauvages en entrant à l'école ne parlent ni ne comprennent l'anglais et demandent un effort continuel pour apprendre les premières notions de notre langue. Il me fait plaisir de dire que, vu les efforts constants des instituteurs, le mode répandu dans toutes les écoles d'enseigner l'anglais aux élèves, les enfants acquièrent vite les principales connaissance de cette langue; aussi est-il très rare de rencontrer quelques-uns des jeunes parmi les sauvages, qui ne puissent lire, parler et comprendre l'anglais, d'une manière remarquable.

En outre des externats dont nous venons de parler, il y a aussi dans cette agence, à Wikwemikong, l'école industrielle des garçons et des filles de Wikwemikong. Cette

institution est un grand bienfait pour les sauvages et aussi un grand facteur dans leur éducation. Dans cette école, en outre des classes ordinaires, des ouvriers et mécaniciens experts y donnent des leçons et les résultats pratiques obtenus sont à la louange de ceux qui en sont chargés. Le sauvage est naturellement imitateur, a l'œil droit et la main sûre, il saisit rapidement les leçons de ses instituteurs et sait les mettre à profit; il devient bientôt expert à se servir des outils et des modèles qu'on lui donne. Cette institution a été, d'année en année, de plus en plus efficace et populaire, étant donnés la compétence des instructeurs et leurs efforts zelés et infatigables de continuer avec succès leur œuvre de civilisation et d'éducation des sauvages.

AGENCE DE MORAVIANTOWN.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	54
Nombre des élèves inscrits	59
Moyenne de l'assistance	32
Nombre des enfants qui vont à l'institut Mohawk	4
Nombre des enfants qui vont à l'institut de Mount-Elgin	5

Une nouvelle maison d'école en brique, au coût de $3,000, a été construite, l'été dernier, à un endroit convenable et central de la réserve. La bâtisse est moderne sous tous rapports et fait honneur à la réserve. Le lopin de terre de la grandeur d'une acre est bien choisi et les travaux de clôture, de nivelage et d'épandage de terre commenceront à bonne heure, le printemps.

M. George A. Snider, marié, a été chargé de cette école depuis mai dernier et malgré ce court laps de temps, y a obtenu beaucoup de succès. Il a conquis la confiance des enfants comme le démontrent les chiffres des présences et l'inspecteur des écoles publiques parle avec louange de son travail. La nouvelle bâtisse qui est occupée depuis décembre, permet à M. Snider de faire son travail plus avantageusement et la situation de cette réserve est pleine d'espéranc.

AGENCE DE PARRY-SOUND.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	107
Nombre des élèves inscrits aux externats	100
Moyenne de l'assistance aux externats	48
Nombre des élèves inscrits au Home Shingwauk	1
Nombre des élèves inscrits à l'institut de Mount-Elgin	1
Nombre des élèves inscrits à l'école industrielle de Wilwemikong	9

Cette agence comprend cinq réserves. La bande de l'Ile Parry a deux écoles communes sous le nom de Ryerson et Skeene; il y a aussi des écoles sur les réserves de Shawanaga, Gibson et Henvey Inlet. La majorité des sauvages de Maganatawan demeurent sur l'Ile Manitoulin, où les enfants vont à l'école de West-Bay, une dépendance de l'agence de Gore-Bay. Les enfants de ceux qui demeurent sur la réserve de la rivière Maganatawan vont à l'école publique de Byng-Inlet.

Ecole de Ryerson.

Cette école a été sous la direction de Mlle J. E. Armour, pendant sept ans. La bâtisse est en bon état et l'on y fait du bon travail.

Ecole de Skeene.

Mme McKelvie enseigne ici depuis sept ans et y a obtenu de bons succès.

Les progrès des enfants de la bande de l'Ile Parry à ces deux écoles, ont été satisfaisants et les deux institutrices, cette année, font un effort considérable pour augmenter l'assitsance qui n'a pas toujours été satisfaisante.

Ecole de Gibson.

Les sauvages de Gibson ont une école qui peut soutenir la comparaison avantageusement avec toute autre école du district. Les changements fréquents d'institutrices pendant les trois dernières années, n'a pas été propre à assurer de bons résultats. En novembre dernier, Mme Yarwood, une institutrice diplômée et d'expérience en a pris charge, et le dernier rapport au département laisse entendre qu'une amélioration sensible se fera bientôt sentir.

Shawanaga.

Cette école est sous la direction du Rév. W. A. Elias, un sauvage du pays. M. Elias fait très bien et depuis son entrée en fonctions, le ton général de l'école y a beaucoup gagné.

Pendant les mois d'hiver, une école du soir y a été ouverte par le même instituteur; l'assistance des garçons plus âgés et des jeunes hommes y était assez forte.

Baie Henvey.

Cette école est aussi sous la direction d'un sauvage, M. Joseph Partridge et les progrès des enfants sont satisfaisants.

Une nouvelle bâtisse en bois y a été érigée l'été dernier et répond amplement aux besoins de la localité. Attenante à l'école, se trouve la résidence de l'instituteur. M. D. F. Macdonald, surintendant des sauvages, parle élogieusement de toutes les écoles de son district d'inspection.

Agence de Port-Arthur.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	136
Nombre des élèves inscrits	50
Moyenne de l'assistance	36
Nombre des enfants sur la liste de l'orphelinat de Fort-William	20
Nombre des enfants sur la liste de la Home Shingwauk	3
Nombre des enfants sur la liste de l'école industrielle de Wilwemikong	2

Cette agence comprend six externats. Les deux de la réserve de Fort-William et celui du Lac Helen, sont régulièrement ouverts, mais vu la position isolée et les habitudes nomades des sauvages, les trois autres ont été fermés toute ou une partie de l'année. Une indemnité est accordée pour 25 enfants sauvages à l'orphelinat de Fort-William; ce nombre a été porté à 35 pour l'année prochaine. Comme on le voit par le rapport, 5 enfants de cette agence sont sur la liste de la Home Shingwak et de l'école industrielle de Wilwemikong.

Mission Squaw et la Montagne.

L'instituteur de l'école de la Mission, M. D. Ducharme est porteur d'un certificat de troisième classe de l'Etat du Wisconsin et son travail est bon. Les bâtisses ici et celles de la Montagne ont été construites sur la nouvelle réserve de la bande de Fort-William en 1907. L'école de la Montagne, ouverte que depuis l'année dernière, a comme institutrice Mme McLaren qui obtient de bons succès.

L'assistance à ces deux écoles est parfois irrégulière mais l'état de choses s'améliore.

Lac Helen.

Cette école, depuis l'automne dernier, est sous la direction de Mlle Harrison qui, jusqu'à ce temps, enseignait au Pic. La bâtisse a été réparée et l'institutrice qui est une personne expérimentée, ne manquera pas d'obtenir de bons résultats.

Mlle Harrison n'a pas eu de remplaçante au Pic et l'école de Grand-Bay a été fermée depuis août dernier lorsque l'institutrice, Mlle Fuller donna sa démission pour accepter la direction d'une classe à la Shingwauk Home, dont son père le Rév. B. P. Fuller est le directeur. L'école au Lac-Long a été fermée toute l'année dernière. Il est très difficile d'avoir des institutrices pour ces écoles éloignées et les habitudes nomades des sauvages qui sont tous occupés à faire la chasse, la pêche ou l'empaquetage, ont une grande objection à ce que les enfants soient nombreux et assidus à l'école.

AGENCE DE RAMA.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	38
Nombre des élèves incrits.	44
Moyenne de l'assistance	22

Cette école est ouverte dans le sous-sol de la maison du conseil qui est une grande construction en bois de 45 x 38 pieds à deux étages, construite en 1890. La salle de classe a 32 x 26 pieds. L'école est sous la direction de Mlle Eva McBain qui, selon le rapport de l'inspecteur des écoles publiques, M. Walks, porte beaucoup d'intérêt à sa classe et réussit aussi bien que toute autre pourrait le faire dans une position aussi difficile. Plusieurs des sauvages font preuve d'indifférence au sujet de l'éducation de leurs enfants. Mlle McBain a donné un cours de couture tout l'hiver et de nombreux et utiles vêtements ont été faits et distribués en prix aux enfants. Ceux qui sont assidus à la classe font des progrès satisfaisants.

AGENCE DE MISSISSAGUAS DU CRÉDIT.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	38
Nombre des élèves inscrits.	26
Moyenne de l'assistance	11
Nombre des enfants qui vont à l'Institut Mohawk	7

La maison d'école de cette réserve est une bonne bâtisse en brique, bien aménagée. Mlle Mitchell qui y enseignait depuis bon nombre d'années, a donné sa démission à Noël dernier; on n'a pu se procurer une remplaçante permanente, le département, comme les syndics des écoles publiques d'Ontario, rencontre beaucoup de difficultés à se procurer des institutrices diplômées. Ceci est pour quelque chose dans le petit nombre des élèves qui s'y rendent. L'indifférence est coutumière des parents est évidente dans cette réserve, mais le rapport de l'agent dit que l'on va s'efforcer d'améliorer la condition sous ce rapport, l'année prochaine.

AGENCE DU LAC RICE ET MUD.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	38
Nombre des élèves inscrits.	44
Moyenne de l'assistance	22

Ecole d'Hiawatha.

C'est une ffcole publique construite sur la réserve, près du rivage du lac au Riz, sur un terrain d'une acre donné pour un site d'école. C'est une jolie bâtisse en bois, bien aménagée et sous la direction de Mlle M. Beecroft, une institutrice diplômée. Les sauvages contribuent de la somme de $150 par année pour le paiement de son salaire.

L'instruction en commun des enfants des blancs et ceux des sauvages n'offre pas de difficultés ici et c'est un avantage marqué pour les sauvages qui apprennent facilement l'anglais et ceux qui vont régulièrement à la classe s'instruisent aussi facilement que leurs compagnons blancs.

Ecole du Lac-La-Vase.

L'école se fait dans la maison du conseil, dans le village de Chemong, une grande bâtisse en brique à deux étages, comprenant une salle de classe, vaste et bien éclairée, bien aménagée au deuxième étage. M. George Cork, un instituteur expérimenté, porteur d'un certificat de première classe d'école normale en a eu la direction, des vacances d'été à la fin de l'exercice, le 31 mars dernier, dat à laquelle il a été transféré à l'école de l'Ile Georgina. Comme tous les sauvages demeurent dans les environs de l'école, l'assistance devrait être plus considérable.

AGENCE DE SARNIA.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	75
Nombre des élèves inscrits aux externats	61
Moyenne de l'assistance aux externats	30
Nombre des enfants qui vont à la Home Shingwauk	7
Nombre des enfants qui vont à l'institut de Mount-Elgin	11

Ecole de la Pointe-à-la-Chaudière.

Cette bâtisse a été récemment transportée sur un site plus favorable et quelques réparations nécessaires y ont été faites. Aujourd'hui elle est confortable et procure le local suffisant.

L'institutrice, Mme George y fait un bon travail et le rapport de l'inspecteur des écoles publiques dit que l'on y fait des progrès marquants.

Stony Point.

Cette école fermée en 1900 faute d'élèves, a été rouverte en 1907. L'institutrice, Mme McKinnon est active et entreprenante et le travail qu'elle y fait est très satisfaisant. L'école n'est pas seulement jolie mais bien aménagée et devrait être plus fréquentée; l'on va tenter de remédier à cet état de choses le plus tôt possible.

Saint-Clair.

C'est une bâtisse en brique, en bon état et très bien aménagée. L'institutrice, Mlle Alice Matthews, d'après le rapport de l'inspecteur des écoles publiques, marche bien et obtient de beaux résultats. En outre de la classe ordinaire, Mlle Matthews enseigne la couture et l'on a fait des arrangements pour s'y procurer les choses nécessaires.

Le rapport de l'agent parle le plus favorablement des conditions générales de ces trois écoles. Les enfants sont propres, nets et bien vêtus et les parents montrent qu'ils s'intéressent à leur bien-être. Le rapport de M. Nisbet termine par ces quelques mots: "Tout a été fait pour que chaque enfant de cette agence puisse acquérir une éducation et des connaissances des devoirs et des exigences de la vie, selon les circonstances et le milieu dans lesquels ils se trouveront placés, et il n'y a pas à douter que leur intelligence se développant, leur permettra de franchir à grands pas les sentiers qui conduisent à la prospérité et au succès."

AGENCE DE SAUGEEN.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	65
Nombre des élèves inscrits	77
Moyenne de l'assistance	52
Nombre des enfants qui vont à l'institut de Mount-Elgin	2

Ecole Saugeen.

M. McCool, inspecteur des écoles publiques, dit dans son rapport que cette école est une des plus jolies et des mieux aménagées. Mlle Ruxton, l'institutrice actuelle, est nouvellement arrivée, mais il y a toute raison de croire qu'elle y obtiendra beaucoup de succès.

Colonie écossaise.

M. McCool parle en termes élogieux de cette bâtisse, en bon état et bien aménagée. M. Burr, qui enseignait ici avec succès depuis nombre d'années, a, pour des raisons personnelles, jugé nécessaire d'offrir sa démission au grand regret du département. On devra lui nommer un successeur pour prendre charge de cette école après les vacances de l'été prochain.

Baie des Français.

M. Wallace est à la tête de cette école depuis plusieurs années, c'est un des meilleurs instituteurs. La maison d'école et les autres bâtisses sont en très bonnes conditions, même supérieures à bien des écoles de blancs.

Parlant d'une manière générale de ces trois écoles de cette agence, les remarques ci-dessus montrent qu'elles font honneur aux sauvages et au département. La liste montre que nombre d'enfants au-dessous et au-dessus de l'âge ordinaire, 6 à 15 ans, vont à l'école et que la moyenne est une preuve de l'intérêt des parents et des efforts des institutrices. Deux élèves de cette agence vont à l'institut industriel Mount-Elgin, à Muncey.

L'on peut citer ici un passage du rapport de M. McCool, en date du 15 octobre 1909. " Toutes les écoles de la réserve Saugeen sont bien entretenues et l'agent mérite beaucoup de félicitations pour le vif intérêt qu'il porte au bien-être des sauvages et des enfants des écoles....Les succès obtenus à l'école sont très satisfaisants et je serais parfaitement content si les syndics des écoles des blancs donnaient à leurs écoles autant de confort et d'enseignement."

AGENCE DU SAUT SAINTE-MARIE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	165
Nombre des élèves inscrits	129
Moyenne de l'assistance	55
Nombre des enfants inscrits au Home Chingwaug	3
Nombre des enfants inscrits à l'orphelinat de Fort-Silliam	5
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Wilwemikong	10

Rivière du Jardin (Eglise d'Angleterre).

Les bâtisses qui entourent cette école sont tenues en excellente condition. L'instituteur est fier de la maison et des terrains qui offrent l'apparence la plus attrayante.

M. L. F. Hardyman est en charge de cette école depuis près de sept ans. M. Geen, l'inspecteur des écoles publiques, dans son rapport dit qu'il y a constaté beaucoup de succès et que l'instituteur consacre un temps considérable, à améliorer les conditions générales des sauvages de la réserve.

Rivière du Jardin (catholique romaine).

Les bâtisses et dépendances de cette école sont en bon état. Il y a deux salles de classes et deux institutrices. L'aînée, Mlle Isabella Reid possède un diplôme élémentaire de première classe pour la province de Québec; la plus jeune, Mlle Ida Reid, n'est pas diplômée.

Le travail qui s'y fait est très satisfaisant mais l'assistance y est régulière.

Michipicoten.

Cette école n'est pas située sur la réserve, mais sur la rivière Michipicoten, tout près de l'endroit où demeure la grande majorité des sauvages.

La bâtisse y est en bon état, ayant été réparée dernièrement. L'institutrice actuelle, Mlle Annie O'Connor qui a beaucoup d'expérience dans les écoles des sauvages et qui possède un certificat de Québec, a pris la place de sa sœur, Mme J. S. Swick en janvier dernier. Le travail de classe est très satisfaisant.

Baie Goulais.

Une maison d'école a été construite sur cette réserve, il y a cinq ans et l'on y trouve vingt-deux enfants en âge d'aller à l'école, tous y suivent les classes.

Cette école est sous la direction de M. Thomas Cadram dont le travail a été fort apprécié.

L'assistance aux écoles de cette agence n'est pas ce qu'elle devrait être, lacune due en grande partie à l'indifférence des parents, mais cependant il y a eu progrès sur les années précédentes.

Comme on le voit par le tableau, un certain nombre d'enfants de cette agence vont à la Shingwauk Home, à l'orphelinat de Fort-William, et aux écoles industrielles de Wilwemikong.

AGENCE DES SIX-NATIONS.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	796
Nombre des élèves inscrits aux externats	534
Moyenne de l'assistance aux externats	236
Nombre des enfants inscrit à l'institut Mohawk	84

Il y a dix externats sur cette réserve. Le rapport de M. Gordon J. Smith, surintendant des sauvages à Brantford, démontre d'une manière satisfaisante, ce que le département a fait pour faciliter l'éducation des sauvages des Six-Nations. Le rapport de M. Smith se lit comme suit:—

Bâtisses.—La réserve compte dix écoles, trois en brique et sept en bois. Le n° 2, au village de Ohsweken est une bâtisse en brique, à deux classes, avec soubassement en ciment, comme salle de jeu et chaufferie. Le n° 7 est une bâtisse en bois à deux appartements. Le n° 10 est une bâtisse en brique, tout en plein pied est probablement l'école la plus jolie de toute la réserve, entourée d'une clôture en piquets, peinte en blanc. Le terrain est vaste, couvert d'herbe, de gazon et de nombreux et grands arbres d'ombrage. Les autres écoles sont dénudées d'arbres et de gazon. Chaque école est dominée d'un clocheton et d'un cloche. Le n° 4 est peu propre pour une école et le conseil, à une récente réunion, a décidé d'en construire une nouvelle en bois, pouvant loger environ vingt-ci élèves, dans la partie la plus centrale de la section. Toutes les écoles sont aménagées de pupitres séparés, des derniers modèles.

Commissaires d'écoles.—Les écoles sont sous le contrôle d'un bureau composé de neuf membres: cinq sauvages nommés chaque année à l'assemblée de janvier par les membres du conseil des Six-Nations: trois blancs représentant les intérêts communs de la compagnie New England, l'Eglise anglicane et l'Eglise méthodiste, et le surintendant des sauvages pour représenter le département. Le bureau a tenu cinq séances pendant l'année. Chaque commissaire sauvage a charge de deux écoles qu'il visite de temps à autre et auxquelles il fait faire les réparations nécessaires. Toutes les réparations ou améliorations d'un fort montant sont soumises au conseil.

En juin dernier, un comité spécial nommé par le bureau, a fait une inspection minutieuse de chaque école et a présenté un long rapport au conseil, recommandant entre autres choses, l'érection d'une nouvelle bâtisse aux lieu et place du n° 3 et le

site d'une nouvelle école à Sour Springs, mais ces recommandations n'ont pas encore été acceptées par le conseil.

Instituteurs.—Des douze instituteurs engagés, six sont des sauvages, et six des blancs; huit hommes et quatre femmes. Trois sont porteurs de certificats permanents; les autres ont passé leurs examens d'admission à l'école normale d'Ontario ou matriculation *junior;* un seul n'a pas de diplômes. Les salaires varient de $300 à $500. Vu les ressources limitées de l'indemnité scolaire, le bureau a rencontré de fortes difficultés à se procurer des professeurs diplômés et c'est pour ces mêmes raisons que les instituteurs abandonnent constamment leur place pour accepter de meilleures positions au milieu des blancs. La rareté des bonnes maisons de pension pour les instituteurs est une autre difficulté, particulièrement pour les blancs. Nos instituteurs sont laborieux et ambitieux; la première de ces qualités les pousse à obtenir de bons résultats, tandis que l'autre est souvent la cause de leur départ de la réserve. Ce problème que le bureau a toujours à envisager ne pourrait être résolu qu'en payant de meilleurs salaires et en s'assurant les services d'instituteurs diplômés parmi les sauvages: c'est ce que l'on cherche en ce moment à obtenir.

Les écoles sont sur le territoire d'inspection de T. W. Standing, inspecteur des écoles publiques pour le comté de Brant, qui les visite au moins deux fois l'an. Au printemps de 1909, ces instituteurs ont assisté à la convention des instituteurs du comté de Brant, réunis à Brantford.

Elèves.—Il y a environ 796 enfants en âge d'aller à l'école, dont 485 sont sur les listes. L'assistance varie considérablement selon la saison de l'année. Pendant les semences au printemps, la cueillette des fruits, le temps des récoltes, plusieurs enfants qui devraient être à l'école, travaillent avec leurs parents et les efforts d'un officier ou des instituteurs ne peuvent réussir à enrayer ces absences. Plusieurs des élèves sont retardés dans leur étude par la connaissance imparfaite de la langue anglaise, mais dans les familles où l'on parle l'anglais, les progrès de ces enfants à l'école valent ceux obtenus par les blancs. Les sauvages ont des aptitudes spéciales pour le dessin et l'arithmétique; pour la littérature et la lecture, etc., ils sont plus faibles.

Quatre élèves ont passé leur examen d'admission, au milieu de l'été dernier. Après leur sortie de l'école, plusieurs continuent leurs études dans les collèges et universités. Un étudie la médecine à l'université Queen, deux à l'université McMaster, un suit les cours du collège commercial de Brantford, quatre au Collegiate Institute de Brantford et deux à l'école supérieure de Caledonia.

Un officier est nommé tous les ans par le bureau d'école pour visiter régulièrement les écoles. Après ces visites, avis est donné aux parents qui négligent d'envoyer leurs enfants à l'école. Au cas où ou ne tient aucun compte de ces remontrances, il envoie les noms au surintendant qui écrivit à trente-sept familles, attirant leur attention sur les règlements de l'école et la nécessité d'y envoyer leurs enfants. Si les lettres n'ont aucun effet, une sommation leur est signifiée. Six familles ont dû comparaître devant le surintendant, et selon les règlements, le surintendant leur fit une forte semonce pour la première offense. Des avis publics ont été placardés aux réunions du conseil. Il faut espérer qu'une application sévère des règlements améliorera la situation. Les fêtes périodiques de Long-House vident presque entièrement les écoles numéros 6 et 11 pendant ces jours-là. Des familles entières assistent à ces fêtes qui durent de un à six jours. Ces deux écoles sont situées dans la partie païenne de la réserve. Les fêtes païennes et la cueillette des fruits sont les plus sérieux empêchements à l'assistance régulière.

Une école d'éclaireurs pour les garçons, une organisation semi-militaire, fondée par le lieutenant général sir R. S. S. Baden-Powel, C.C.B., a été recommandée par le bureau des écoles, et établie dans quelques-unes des plus grandes écoles. Le but et la fin de ce cours sont particulièrement adaptés aux sauvages et seront d'une grande utilité pour l'avenir.

Observations générales.—Le conseil manifeste le désir d'améliorer la question d'éducation, et il est prêt à faire les réparations nécessaires ou améliorations aux bâ-

tisses ou terrains, et les Six-Nations, à peu d'exceptions près, savent apprécier une bonne éducation. Les différentes églises de mission et les écoles du dimanche sont aussi un facteur puissant dans l'éducation des sauvages.

Il vaut la peine de dire que toutes les dépenses des externats de cette réserve sont à la charge des fonds des Six-Nations. La seule aide venant des appropriations parlementaires est une indemnité annuelle de $450.

AGENCE DE STURGEON-FALLS.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	76
Nombre des élèves inscrits	109
Moyenne de l'assistance	71

Village du Jardin.

Cette école est de bonne grandeur, aménagée confortablement pour les enfants qui veulent y aller; les terrains sont vastes et bien entretenus.

L'institutrice, Mlle McDermott, est porteur de diplôme de première classe de Québec. Elle a pris charge de l'école après les vacances d'été, et les élèves font de rapides progrès sous sa direction.

Nipissing.

La bâtisse est en bon état et bien aménagée. Les terrains sont vastes et en bon état.

Mlle Agnès Kelly, possède un diplôme d'école normale pour Québec, obtient de bons succès, dit M. Jones, l'inspecteur des écoles séparées, dans son rapport.

Ile à l'Ours (Temagami).

L'on a construit, l'été dernier, à l'Ile à l'Ours, une nouvelle école, bien aménagée et entourée de magnifiques terrains.

Une école d'été a été ouverte ici depuis 1903; c'est l'intention du département de la maintenir du commencement à la fin de l'année, si la chose est praticable.

Mlle Aherne, élève de l'université Queen, a été engagée pour y enseigner pendant cinq mois consécutifs, à partir du 1er mai prochain.

L'agent, M. Cockburn, dans son rapport sur les questions d'éducation dans son agence, dit en partie ce qui suit: "Un fait remarquable, c'est que les enfants commencent à parler assez couramment l'anglais; les parents s'intéressent à leur éducation, ce qui aide grandement à maintenir une bonne assistance aux écoles. En outre des études ordnaires, les enfants apprennent la couture. La conduite de ces écoles est bonne. Les enfants sont proprement vêtus et les écoles propres".

En sus des écoles dont il est question précédemment, une indemnité de $250 est donnée à l'école séparée de Mattawa, en retour du privilège que les enfants sauvages du voisinage, qui ne font pas partie de la réserve, ont de suivre les classes. Le dernier rapport montre une liste de 37, avec une assistance moyenne de 81 pour 100. M. Jones, inspecteur des écoles séparées, dit dans son rapport que ces enfants apprennent bien. Quelques-uns d'entre eux passent leur examen d'admission aux écoles supérieures et y suivent les cours pour un an ou deux.

AGENCE DE THESSALON.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	99
Nombre des élèves inscrits	104
Moyenne de l'assistance	46
Nombre des enfants qui vont à l'école industrielle de Wikwemikong	5
Nombre des enfants qui vont à la Home Shingwauk	8

Sagamook.

M. Jones, inspecteur des écoles séparées, dit que l'école de cette réserve est en bonne condition et bien entretenue.

L'institutrice, Mlle Rose Fagan, ne détient aucun diplôme d'Ontario, mais en retour a beaucoup d'expérience dans l'école des sauvages. L'inspecteur dans son rapport dit qu'elle y fait un bon travail. Elle enseigne aux filles les travaux d'aiguille et se dévoue au service des sauvages de la réserve.

Rivière des Espagnols.

La maison d'école de cette réserve est vieille, mais bien entretenue. De nouveaux pupitres y ont été achetés pendant l'année, et l'aménagement y est très bon.

Mlle Cadotte a charge de cette école depuis deux ans. Elle ne possède aucun diplôme, mais l'inspecteur des écoles publiques dit qu'elle y donne un bon enseignement, et que les progrès des élèves sont satisfaisants.

Rivière du Serpent.

Les bâtisses et les dépendances de cette réserve sont en bon état. De nouveaux pupitres y ont été placés pendant l'année.

L'institutrice, Mme McKay, a enseigné plusieurs années au milieu des sauvages, et est très familière avec les habitudes des enfants des sauvages. Le rapport de l'inspecteur dit que les résultats obtenus sont satisfaisants.

Mississagi.

L'école et les dépendances de Mississagi sont en bon état. Des pupitres neufs et autres meubles y ont été dernièrement placés; des travaux d'améliorations ont été aussi faits sur le terrain.

L'institutrice, Mlle Annie Kehoe, détenteur d'un diplôme de première classe pour Québec y fait un très bon travail. Des leçons de couture sont données aux filles, et en hiver, un repas chaud, très simple, est fourni pour remplacer le lunch que les enfants emportent de la maison. Par là, on a réussi à augmenter l'assistance et à la maintenir plus régulière.

L'agent, M. Hagan, dit qu'il y a eu amélioration marquée chez les enfants des sauvages pendant les quelques dernières années, et les parents semblent prendre plus d'intérêt à leur éducation.

L'assistance, cependant, à quelques-unes de ces écoles, n'est pas ce qu'elle devrait être. Un grand nombre de ces sauvages s'occupent de chasse et de pêche, et quand ils quittent la réserve pour se rendre à leurs occupations, ils emmènent leurs enfants avec eux. D'autres sont insouciants, mais comme on l'a dit plus haut, il s'est produit une certaine amélioration sous ce rapport. Le chiffre des présences montre qu'un certain nombre d'enfants sont sur la liste des écoles industrielles de Wikwemikong et à la Shingwauk Home, là où ils sont sûrs d'acquérir une éducation pratique.

AGENCE DES MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	260
Nombre des élèves inscrits aux externats	166
Moyenne de l'assistance	57
Nombre des enfants instcrits à l'institut Mohawk	15

Ecole de l'Est.

Cette école est une construction en brique de 36 x 20 pieds, bâtie en 1874, et qui possède une salle de classe de 30 x 18 pieds. Le terrain de l'école comprend une acre

de terre. M. Bert Vanalstine, jeune homme actif, très bien qualifié pour l'enseignement, a charge de l'école, et le rapport de M. Clarke, inspecteur des écoles publiques, dit que sa classe est très satisfaisante.

Ecole de l'Ouest.

L'école se tient dans une bâtisse en bois de 30 x 24 pieds, qui a été transportée sur le site actuel, dans le cours de l'année dernière. Le site actuel est plus commode et bien supérieur à l'ancien, placé sur un terrain plus élevé. Mlle Hilda Thompson a charge de l'école depuis les vacances de l'été, et l'inspecteur d'école dit que son travail est bon et que les élèves font des progrès.

Ecole centrale.

Cette école est une construction en bois de 20 x 30 pieds, peinturée en rouge et bien meublée. L'institutrice actuelle, Mlle Elva T. Buchanan, n'en a la direction que depuis les vacances de Noël, et l'inspecteur n'a pas encore présenté de rapport.

Ecole de la Mission.

Cette école est une bâtisse en bois de 20 x 30 pieds, érigée en 1880, bien située et en bon état. L'instituteur, Alexander Leween, un sauvage bien instruit, a charge de cette école depuis cinq ans, et le rapport de l'inspecteur dit que son travail est bon.

Les Mohawks de Tyendinaga ont nommé des commissaires qui s'intéressent à leurs écoles qui peuvent subir avantageusement la comparaison avec les écoles rurales des blancs du voisinage. Les bons résultats obtenus par ces écoles se font sentir partout sur la réserve. L'agent, M. Stainton, dans un rapport très intéressant sur ces écoles, dit que les enfants sont bien élevés, ont de bonnes manières, sont propres et bien mis, et à quelques exceptions près, tous les enfants au-dessus de huit ans, savent lire et parlent facilement l'anglais. Les plus jeunes de la bande ont à cœur que leurs enfants aillent à l'école régulièrement, sont fiers de leurs écoles et de l'avancement des enfants et sont secondés par l'influence des chefs et de l'agent, qui font de leur mieux pour augmenter l'assistance; on s'attend à de meilleurs résultats dans un avenir prochain.

AGENCE DE L'ÎLE WALPOLE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	107
Nombre des élèves inscrits aux externats	69
Moyenne de l'assistance	30
Nombre des élèves qui vont au Mont Elgin	2
Nombre des élèves qui vont à Shingwauk	3

Ecole n° 1.

La bâtisse, dans cette section, est en bon état, mais les changements d'institutrices, les années dernières, ont retardé quelque peu les progrès des enfants. M. Wm Batchelor, un instituteur expérimenté, muni de diplôme, a pris charge dernièrement de cette école, et l'on espère que l'année prochaine sera marquée de véritables progrès.

Ecole n° 2.

Cette école est en bonne condition. L'instituteur, M. Joseph Samson, est l'un des membres de la bande, et l'inspecteur des écoles publiques, M. Conn, dit dans son rapport que son travail donne satisfaction. L'assistance est bonne et les résultats, en général, satisfaisants.

NOTE.—Deux des écoles de la réserve Tyendinaga, celles du centre et de l'état, sont des écoles mixtes: les blancs qui demeurent sur la réserve paient la moitié du salaire des instituteurs.

AGENCE DE KENORA ET SAVANNE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	491
Nombre des élèves inscrits aux externats	15
Moyenne de l'assistance à l'externat	7
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Fort-Frances	1
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Cecilia Jeffrey	34
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Kenora	28
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Pine-Creek	2
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Elkhorn	5
Total	70

Il n'y a en ce moment dans ces deux agences qu'un seul externat. Il est situé sur la réserve Assabasca, et sous la direction de Mme Harber, qui y fait un bon travail. L'assistance est très bonne.

Des arrangements ont été conclus pour avoir des écoles d'été, la saison prochaine, au Lac-Seul, et à Islington où les sauvages se réunissent pour quelques mois. La première sera sous la direction de M. Aldous qui a beaucoup d'expérience dans les écoles de sauvages, et l'autre sous la conduite de M. Eley, élève au collège Wycliffe.

Ces sauvages ont des habitudes nomades et vivent dispersés les uns des autres. A l'heure qu'il est et sous les conditions actuelles, les externats, sur la plupart des réserves sont impraticables. La majorité de ces sauvages sont païens et ne manifestent aucun désir de faire instruire leurs enfants; mais un grand nombre des enfants des sauvages chrétiens sont inscrits aux pensionnats ou écoles industrielles comme le font voir les tableaux ci-dessus.

Les deux pensionnats dans les limites de cette agence, le Cecilia Jeffrey et le Kenora, le premier sous la conduite des presbytériens et le dernier sous la conduite de l'église catholique romaine sont des agents actifs pour le développement intellectuel et moral des enfants. Ces pensionnats sont bien aménagés et dirigés de la manière la plus digne d'éloges.

AGENCE DE FORT-FRANCES.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	209
Nombre des élèves inscrits aux externats	43
Moyenne des présences aux externats	26
Nombre des enfants au pensionnat de Fort-Frances	41

Il n'y a que trois externats dans cette agence, l'un au Long-Sault, avec Mlle Fryer comme institutrice, un deuxième aux Rapides Manitou, avec M. Gill comme instituteur, et le troisième à la Rivière La-Seine, avec M. Spence, un sauvage du traité, comme instituteur. L'enregistrement et l'assistance ne sont satisfaisants à aucune de ces écoles vu les habitudes nomades des sauvages et le peu d'intérêt qu'ils portent à l'éducation de leurs enfants. Presque tous ces sauvages sont païens. Le pensionnat de Fort-Frances obtient l'indemnité ordinaire par tête pour quarante enfants et l'état de compte ci-dessus montre qu'il y en a 41. Cette institution est la plus utile des maisons d'éducation de cette agence. Les officiers du département qui visitent Fort-Frances disent qu'un ordre parfait règne dans tous les départements.

MANITOBA.

Les établissements d'éducation dans la province de Manitoba comprennent deux grandes écoles industrielles, l'une à Brandon, sous les auspices de l'église méthodiste, et l'autre à Elkhorn. Les dépenses courantes de cette dernière école sont payées par le département, mais l'école est sous les auspices de l'église d'Angleterre. Neuf pensionnats sont aussi localisés dans les limites de la province qui compte aussi un grand

nombre d'externats sur les réserves. Les externats n'obtiennent des succès que dans quelques localités. Il est difficile de maintenir une moyenne de présences raisonnable parmi les sauvages qui vivent de chasse et de pêche. N'assistent à l'école d'une manière régulière que les enfants dont les parents, pour une raison ou pour une autre, vivent constamment sur la réserve. Le travail dans les pensionnats temporaires est satisfaisant, et le rapport des directeurs donne des détails de la routine générale des écoles.

AGENCE DE NORWAY-HOUSE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	573
Nombre des élèves inscrits aux externats	430
Moyenne des présences aux externats	158
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Qu'Appelle.	2
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Elkhorn	1
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Brandon	90
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Fort-Alexandre.	7
Nombre des enfants au pensionnat de Norway-House	53

Cette agence ne compte qu'un pensionnat, c'est-à-dire la Norway-House. Il y a place pour 50 élèves, et le registre en comprend 53. Le personnel de l'école industrielle de Brandon se recrute en grande partie dans cette agence; 90 sur 106.

L'agence compte onze externats, dont six, celui de la rivière du Pêcheur, Jackhead, rivière Berens, rivière Veine-de-Sang, rivière du Trou-d'Eau et rivière Noire ont été inspectés par le révérend J. Semmens, inspecteur des agences et réserves des sauvages pour le district du lac Winnipeg, dont le rapport fourmille de détails. Il y a aussi des écoles à la rivière Jack, Petits-Grands-Rapides, Rivière-du-Peuplier et à la mission Rossville, deux à Lac-Traverse, l'une méthodiste et l'autre catholique romaine.

Vu les localités de ces réserves, il est presque impossible d'en faire l'inspection régulière de toutes. Les sauvages sont nomades et ne portent que peu d'intérêt encore à la question d'éducation. L'assistance dans presque tous les cas est en conséquence irrégulière, et les progrès très lents, mais malgré ces difficultés certains des instituteurs obtiennent de bons résultats.

AGENCE DE NORTHERN NORWAY-HOUSE.

Les remarques précédentes s'appliquent aux écoles de Nelson-House, Lac-Fendu, Oxford-House et Island-Lake. Ces endroits sont en dehors des limites de l'agence de Norway-House et ne sont visités qu'une fois l'an par un officier qui y vient payer les annuïté en l'absence de tout agent y résidant. Ces écoles ne faisaient pas partie du traité, les deux premières jusqu'en 1908, et les deux autres jusqu'en 1909. Quelques-unes ne sont ouvertes qu'une partie de l'année. La bande du Lac God n'est pas définitivement localisée, et l'on ne peut encore prendre de décision pour l'établissement d'une école. Il y a eu l'an dernier entente entre les différentes églises intéressées pour la construction des bâtisses, etc., et le département espère bientôt avoir une école établie sur une base permanente et satisfaisante. Le révérend M. Semmens, qui visitera ce district l'été prochain, a été prié de faire un rapport aussi complet que possible sur les conditions existantes.

AGENCES DU PORTAGE-LA-PRAIRIE ET MANITOWAPAH.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	406
Nombre des enfants inscrits aux externats	244
Moyenne des présences aux externats	134
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Portage-la-Prairie	33
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Creek du Pin	60
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Baie au Sable	40
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Kenora	2
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Elkhorn.	8

Il y a en outre de ces trois pensionnats (Portage-la-Prairie, Creek du Pin et Baie au Sable), onze externats répandus dans les limites de ces agences.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Une indemnité est accordée au pensionnat de l'agence du Portage-la-Prairie, situé dans la ville de Portage-la-Prairie. Trente-deux élèves y suivent les classes. Il y a aussi deux externats, l'un au Lac-du-Cygne, l'autre sur la réserve aux Rapides de la rivière Roseau. L'école du Lac-du-Cygne est sous la direction de Mlle M. McIlwaine, qui semble porter un grand intérêt aux différents travaux des sauvages. Ses efforts ne visent pas seulement les travaux de sa classe où il se fait un bon travail, mais de plus l'amélioration générale des conditions des gens de la réserve. Les enfants sont gardés à l'école et nourris pendant l'absence des parents. L'institutrice a aussi distribué des vêtements à ceux qui en avaient besoin. Mlle M. McIlwaine, soit dit en passant, avait acquis de l'expérience au pensionnat de Crowstand et aux écoles industrielles de Régina. L'école aux rapides Roseau est tenue par Mlle Louis Godon. Il s'y fait du bon travail dans l'enseignement, mais il est difficile de maintenir l'assistance de manière satisfaisante, bien que presque tous les enfants de la réserve y soient enregistrés.

AGENCE MANITOWPAH.

Les pensionnats de Creek du Pin et Baie au Sable sont situés dans cette agence. Cette agence comprend dix réserves, dont chacune, sauf une exception, rivière Crane, possède un externat.

Rivière du Lac-Seul.

Le rév. F. H. Dobbs est l'instituteur de cette école et il y fait un magnifique travail en classe et dans la réserve. L'enregistrement et la moyenne des presence sont une preuve de l'intérêt que les sauvages portent a leur école. Le jour de la visite de l'inspecteur M. Jaskson, il y avait 29 enfants présents bien qu'il n'y en eût sur la réserve que 23 d'âge a aller à l'école, de six à quinze ans et la moyenne de l'assistance du trimestre a été de 19·9.

Lac St-Martin.

Voici une autre école où l'enregistrement et l'assistance parlent en faveur des efforts que fait l'instituteur M. John Favel. Tous les enfants sont fort peu avancés mais font des progrès et l'on compte obtenir de bons résultats.

Rivière de la Poule-d'Eau.

L'institutrice de cette école, Mlle Marie Louise Adam en a la charge depuis un an et demi. Ses élèves font des progrès satisfaisants, et avec plus d'expérience, Mlle Adam, espérons-le, sera en position d'améliorer considérablement les conditions actuelles.

Ecole Upper Fairford.

L'instituteur en est M. Robert Bruce qui a réussi à obtenir une très bonne assistance. Ses élèves, dit l'inspecteur dans son rapport, obtiennent de magnifiques résultats.

Creek du Pin.

Le département accorde une indemnité de $12. par tête par année pour quinze élèves de cette réserve qui suivent les classes du pensionnat. Le relevé montre un enregistrement de 23 avec une moyenne d'assistance de 18. Tous les élèves de cette école ont fait des progrès sensibles.

Les quatres autres écoles de cette agence, le Lac Manitoba, Hux et Beflux, Lower Fairford et Petite Saskatchewan sont très arriérées. La faute cependant ne doit pas en être attribuée aux instituteurs. En bien des cas les parents sont indifférents. Cette indifférence et leurs habitudes nomades en sont les causes premières.

AGENCE CLANDEBOYE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	322
Nombre des élèves inscrits à l'externat..	201
Moyenne des présences aux externats..	71
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Fort-Alexandre.	55
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Kenora.. ..	7
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Elkhorn..	24
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Brandon.	10

Les moyens d'éducation des sauvages de cette agence, sont un externat sur la réserve de Brokenhead, deux externats, un pensionnat à Fort-Alexandre sur la réserve du même nom et quatre externats sur la réserve de Saint-Pierre. Quarante-un élèves résident au pensionnat de Kenora et aux écoles industrielles de Elkhorn et Brandon. L'externat de Brokenhead est sous la direction de Mlle Isbister depuis novembre dernier, mais l'hiver dernier, la maladie l'a forcée de discontinuer sa classe pour quelque temps. Les progrès des élèves s'en sont ressentis, mais l'on s'attend à de meilleurs résultats pour l'avenir. L'on peut dire que les deux externats de la réserve de Fort-Alexandre donnent un bon enseignement bien que l'assistance ne soit pas des plus satisfaisantes. L'instituteur de l'école d'en haut à donné sa démission et M. G. S. Smith a été engagé temporairement. Le département croit que M. Smith pourra contribuer à augmenter l'assistance. L'école d'en bas a été ouverte en 1908 après avoir été fermée pendant quelques années. L'assistance était très minime à cause de la situation de l'école, sur le côté est de la rivière Winnipeg. Quelques-uns des enfants avaient à traverser la rivière large d'un mille à cet endroit. En février dernier on a loué une maison située vis-à-vis l'école d'en haut. Depuis ce changement, l'on n'a pas reçu de rapport, mais tout porte à croire qu'il sera favorable.

La réserve de Saint-Pierre compte six écoles, mais par suite du départ d'un certain nombre de sauvages après l'abandon et la vente de la réserve, l'on a dû fermer l'une de celles sur la rive est de la rivière et l'école du creek Muckle. Celles de Peguis et nord, est, (C.R.) et sud de St-Pierre, sont encore en existence, mais aussitôt que les sauvages gagneront leur nouveau pays, ces dernières seront probablement toutes fermées. Le département n'a pas encore commencé la construction d'écoles sur la nouvelle réserve des sauvages de Saint-Pierre. Il est à souhaiter que les sauvages se fixent avant que l'on choisisse les sites, mais cette question sera prise en considération en temps voulu.

AGENCE DE BIRTLE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	115
Nombre des élèves inscrits à l'externat..	32
Moyenne des présences aux externats..	13
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Birtle..	50
Nombre des enfants inscrits au pensionnat du creek du Pin..	2
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de la Bai au Sable.	2
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Cowessess.. ..	9
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Brandon..	1

Le pensionnat de Birtle reçoit une indemnité pour 50 élèves. Ce nombre est au complet, tous de l'agence, y suivent les classes et de plus, trois élèves de l'agence Pelly. Il y a sur la réserve Keeseekoowenin, un externat connu sous le nom d'Okanase, sous

la direction de Mlle Maggie E. Murray. L'enseignement y est bon. L'assistance cependant n'y est pas satisfaisante, mais l'on fait de puissants efforts pour l'augmenter. A midi l'on y sert un repas frugal. L'institutrice a pendant quelques temps donné des leçons de couture et se propose l'été prochain d'enseigner le jardinage sur une petite échelle. L'on semble être plus intéressé et tout fait espérer de bons résultats. En avril 1909, l'on a ouvert une école dans une maison inhabitée, sur la réserve du lac à l'Eau-Claire, sous la direction de Mlle Mary Neshotah, une jeune sauvagesse qui a reçu son éducation au pensionnat de creek du Pin. Les rapports reçus de l'agent M. Wheatley sont des plus encourageants. Il y a constaté des progrès sensibles dans les matières ordinaires, de plus l'institutrice y enseigne la couture. Comme à Okanase, les élèves s'occuperont de la culture du jardin, l'été prochain. La réserve ne compte que neuf enfants, mais les sauvages désiraient ardemment avoir une école. Leur bonne foi était sincère et chaque enfant est enregistré; la moyenne de l'assistance était dernièrement huit.

AGENCE DE GRISWOLD.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	97
Nombre des enfants qui vont à l'école industrielle de Brandon	5
Nombre des enfants qui vont à l'école industrielle de Elkhorn	6
Nombre des enfants qui vont à l'école industrielle de Qu'appelle	1

Les réserves de cette agence situées à la rivière et au lac du Chêne sont complètement habituées par les Sioux; cette dernière bande a reçu dernièrement la balance des Sioux qui résidaient auparavant à la Montagne à la Tortue. Les deux réserves sont distantes de 35 milles l'une de l'autre, et les sauvages y résidant subviennent eux-mêmes à leurs besoins, et sont indépendants. Dans les premières années, un externat avait été ouvert sur la réserve de la rivière du Chêne, mais fermé quelques temps après. Les années dernières, l'école industrielle et le pensionnat dans lesquels sont reçus les enfants, en ont retiré 30, comme pensionnaires.

M. J. Hollies, l'agent des sauvages de ces bandes, dit que l'influence des enfants qui sont passés par ces écoles est marquante sur la vie générale de la réserve. Il ajoute que les vieux sauvages sont en faveur de faire instruire les jeunes, et leur influence produit de bons fruits. Le projet d'établir un externat sur la réserve de la rivière du Chêne est pris en considération. M. Hollies s'exprime ainsi: "Je devrais ajouter de plus comme preuve de l'esprit toujours vif et inquisiteur du Sioux, qu'au milieu des indigènes de la rivière du Chêne existe un mouvement général pour augmenter le terrain qui devra être ensemencé au printemps; aussi l'idée d'aider des garçons sortant de l'école excite un intérêt général; les conditions atmosphériques sont plus avancées que les années dernières; de sorte que l'on a bon espoir, s'il faut en juger par les apparences, que tout ira bien.

AGENCE DU PAS.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	197
Nombre des élèves inscrits aux externats.	171
Moyenne des assistances aux externats.	75
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Elkhorn. .	13
Nombre des enfants sur la liste de l'école industrielle de Battle-	
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Battleford. .	14
Nombre des enfants inscrits au pensionnat du Lac-au-Canard.	3

Il n'existe aucun pensionnat dans les limites de cette agence, mais comme il est fait mention plus haut, trente élèves sont inscrits aux écoles résidentielles. La bande du Pas a deux externats, et l'on en a ouvert un sur chacune des autres réserves, c'est-à-dire à Chemawawin, Lac-l'Orignal, Lac-Seul, Terre-Rouge et Cumberland.

Chemawawin.

Cette école est sous la direction du révérend M. B. Leffler, qui remplit aussi les fonctions de missionnaire de l'endroit. M. Leffler n'en a pris charge que l'été dernier, mais le dernier rapport en date du mois de mars, montre que tous les enfants en âge d'aller à l'école y assistent; la moyenne des assistances est même très bonne. Pendant la saison, les sauvages demeurent sur la réserve et l'on a toute raison d'espérer que les efforts de l'instituteur seront couronnés de succès.

Lac-l'Orignal.

L'école du Lac-l'Orignal est sous la direction de M. Elijah Constant, fils du chef de la bande du Pas, qui est l'un des gradués du collège Emmanuel, dernièrement fermé. Lorsque les sauvages sont chez eux, ils apprécient l'école, et les élèves font des progrès; mais du moment qu'ils quittent la réserve, les enfants les suivent. L'instituteur se trouve alors délaissé; malgré ces malheureuses conditions l'on y obtient de bons résultats.

Le Pas.

La bande des sauvages du Pas a deux écoles, une connue sous le nom de Pas, située sur le côté nord de la rivière Saskatchewan, vis-à-vis l'emplacement de la ville et l'autre, le Gros-Remous, à environ 5 milles de là. L'inspecteur de l'école de Pas dit que les conditions en sont très arriérées. L'institutrice, Mlle M. E. Coates, semble porter beaucoup d'intérêt à son travail, mais l'irrégularité dans l'assistance due en grande partie à l'absence des parents et des enfants est un grave obstacle au succès.

Gros-Remous.

Les rapports concernant cette école sont décourageants, la moyenne des présences n'a été que de six sur 23 élèves enregistrés pendant le mois de février. Ça peut être dû en partie au peu de sympathie qui existait entre les parents et l'instituteur, mais le département s'est mis dernièrement en correspondance avec l'instituteur, M. R. H. Bagshaw, dans le but d'améliorer les conditions actuelles, et il est à espérer que les rapports seront plus favorables. A certaines saisons de l'année, l'absence des enfants qui suivent les parents qui se livrent à leurs habitudes de chasseurs et de trappeurs est la cause du peu d'assistance.

Lac-Seul.

Cette école est fermée depuis décembre 1908. Lors de la visite de l'inspecteur, le 11 août, le missionnaire, le révérend M. Edwards, a dit que l'on avait fait des arrangements pour y envoyer un instituteur, et le département s'est mis en correspondance avec Son Eminence l'évêque de Saskatchewan, mais l'on n'a pas pu encore trouver de professeur compétent.

Cumberland.

L'assistance à cette école est très faible et irrigulière. L'instituteur, M. N. Settee, est un sauvage qui a fait ses études au collège Emmanuel. Malgré les circonstances défavorables existantes, M. Settee a obtenu d'assez bons succès par le passé.

Terre-Rouge.

Cette école est sous la direction de M. J. G. Kennedy, et les élèves y font de très bons progrès. L'assistance moyenne pendant le mois de février a été de 12 sur une liste de 20. M. Kennedy est reconnu comme homme de confiance dans l'accomplissement de ses devoirs.

Les registres des écoles de cette agence sont quelque peu decevants, mais il faut se rappeler que ces sauvages vivent presqu'entièrement de chasse et ne sont pas en position de profiter des facilités d'instruire leurs enfants.

SASKATCHEWAN.

La province de Saskatchewan possède de nombreuses maisons d'éducation pour les sauvages. Deux des plus grandes écoles industrielles et des plus prospères sont situées dans cette province, à Battleford et Qu'Appelle, et il y a plusieurs pensionnats bien cotés sur les réserves. Le rapport détaillé des agents, rapport publié ici, montrera que les externats ont eu certains succès, et dans quelques localités, par exemple les agences de Carleton, Lac-aux-Canards et Montagne-l'Orignal les nouvelles méthodes adoptées ont obtenu une augmentation dans les présences, et un réveil d'intérêt parmi les sauvages. Il est évident que lorsque ces externats sont sous la direction d'institutrices qualifiées qui ont quelque connaissance de garde-malade, l'on obtient les meilleurs résultats, et en autant que possible à l'avenir l'on engagera que des institutrices possédant ces aptitudes. L'école industrielle de Régina, qui selon le rapport était en existence le 31 mars 1910 a été foremée au mois d'avril, et les élèves transférés aux autres pensionnats. L'on en était venu à cette décision qu'après avoir pris certains arrangements avec l'église presbytérienne.

L'on a tenté dans cette province une expérience des plus intéressantes dans la surveillance des anciens élèves, à la colonie des Buttes-La-Lime, sous la direction spéciale de l'inspecteur W. M. Graham. L'on trouvera son rapport des opérations de la saison de la colonie avec les autres rapports. L'on a fait un effort spécial pour promouvoir les opérations de culture parmi les anciens élèves, sur toute la réserve pendant la saison de 1910.

TRAITÉ N° 10.

Nombre des enfants qui vont au pensionnat du Lac-La-Plonge..	30
Nombre des enfants qui vont au pensionnat du Lac-La-Ronge..	55
Nombre des enfants qui vont au pensionnat du Lac-au-Canard..	2

Les sauvages du traité n° 10 pour la plupart, vivent de chasse et comme ils ne demeurent pas en permanence sur leur réserve, il est difficile de leur procurer les privilèges d'éducation. Cependant l'on a établi deux pensionnats dans le district, l'un sous les auspices de l'église d'Angleterre, au Lac-La-Ronge et l'autre sous le patronage de l'église catholique romaine, au Lac-La-Plonge. Ces écoles sont inspectés une fois l'an par l'officier qui passe payer les annuités dans le district et pour le travail fait, il donne un certificat de recommandation.

AGENCE DU LAC-CROCHE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..............	105
Nombre des élèves inscrits au pensionnat de Cowesses........	36
Nombre des élèves inscrits au pensionnat du Lac-Rond........	36
Nombre des élèves sur la liste de l'école industrielle de Qu'Appelle..	31

Il faut remarquer que les enfants de cette agence en âge d'aller à l'école, peuvent aller aux deux pensionnats des réserves et à l'école industrielle de Qu'Appelle. Le seul item d'intérêt spécial est le système adoptée à l'école du Lac-Rond de payer les garçons pour le travail qu'ils font à l'école. Ces gages sont placés à leurs noms, et à leur départ de l'école, ils se trouvent à avoir un petit capital pour acheter des instruments aratoires, des animaux, etc. Les élèves sortis des écoles et appartenant aux réserves du Lac-Croche sont très bien et comme on en a aidés plusieurs ce printemps, il faut espérer que les opérations de l'été sur la réserve porteront de bons fruits.

M. M. Millar l'agent de ces réserves fait les remarques intéressantes suivantes au sujet des écoles de son district: "Les deux pensionnats de cette agence sont bâtis sur des fermes où l'on fait différentes cultures, de sorte que garçons et filles acquièrent des connaissances dans les départements respectifs des travaux de la ferme; il y a des troupeaux d'animaux qui fournissent la viande, le beurre et le lait; des jardins où poussent des légumes en quantité pour l'approvisionnement de l'école et quelquefois la vente à l'extérieur; de plus l'on sème assez de graines pour se procurer des fleurs plus qu'il n'en faut; l'on y garde des volailles et des cochons en assez grand nombre pour subvenir à la nourriture des élèves."

Règle générale, les parents de la plupart des réserves y envoient leurs enfants; plusieurs enfants même qui ne suivent pas les classes devraient y être. Les membres de la bande Sakimay s'opposent fortement à l'éducation de leurs enfants et proportion gardée les enfants de cette bande y sont peu nombreux. Inutile de dire que l'effet en est très marquant dans le peu de progrès que font les sauvages de cette bande. Bien que l'œuvre de nos écoles soit peu encouragée et que l'on soit fort désappointé de l'instruction des élèves après leur départ de l'école, quiconque a connaissance du travail et des résultats obtenus peut être convaincu que les résultats en général sont des plus avantageux et il ne devrait y avoir aucun doute que le travail persistant et continu fait par ces deux écoles par la suite, auront des avantages durables de haute valeur en faisant de ces gens des citoyens à l'aise sur le sol natal."

AGENCE DE CARLTON.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	200
Nombre des élèves inscrits	107
Moyenne de l'assistance	45
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Régina	25
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Qu'appelle	6
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Battleford	3
Nombre des enfants inscrits au pensionnat du Lac-au-Canard.	29
Nombre des enfants inscrits au pensionnat du Petit-Lac-de-l'Esclave (C.R.)	3

Le tableau ci-dessus montre que 66 enfants de cette agence sont inscrits à l'école industrielle. Il existe aussi six externats.

Mistawasis.

Cette école peut être comptée au nombre des écoles de sauvages les plus prospères de l'Ouest. Des arrangements ont été conclus l'automne dernier pour le transport des élèves à l'école au moyen de deux voitures et on leur donne le dîner. Ce fut le seul moyen d'avoir une assistance la plus forte et une amélioration dans la régularité et la ponctualité de l'école industrielle de Régina. La fermeture de l'école industrielle de Régina dont il est question ailleurs augmentera la population à l'école de cette réserve et il sera nécessaire d'ajouter une aile à la bâtisse actuelle pour servir de classe aux commençants. On est à conclure des arrangements pour la construction d'une maison pour l'institutrice, comprenant une salle à dîner et un petit dortoir pour quelques élèves dont les parents demeurent loin de l'école.

Le rév. C. E. Bryden enseigne à cette école. M. Bryden est porteur d'un certificat d'enseignement de première classe et a obtenu de beaux succès dans cette ligne. Mme Bryden voit à donner le dîner aux élèves; dernièrement elle a commencé à enseigner la couture aux plus grandes des filles qui reçoivent ainsi des leçons pratiques en cuisine et en couture ce qui sera pour elle très avantageux.

GRANDE-RIVIÈRE.

Mme McLeod, l'épouse de l'instructeur d'agriculture, a été chargée de cette école depuis la réouverture des classes après les vacances d'été. Mme McLeod a donné de nombreuses preuves de son activité et a obtenu des progrès marquants. L'enregistrement est relativement peu élevé, 10 sur 24 à la rigueur. Quelques-uns des enfants cependant demeurent trop loin de l'école pour y venir. Mme McLeod enseigne la couture et le tricotage aux filles, le département en fournit la matière première.

Ahtahkakoop.

Cette école est sous la direction de M. Louis Ahenakew, l'un des membres de la bande et ancien élève du collège Emmanuel. M. Ahenakew a obtenu certains succès dans l'enseignement, mais comme la grande partie de son temps est consacrée à l'agriculture et autres occupations, les résultats ne sont pas ce qu'ils devraient être.

Lac à l'Esturgeon.

M. George Crain, un sauvage de la réserve John Smith, enseignait à cette école depuis juillet, mais a donné sa démission pour la fin de juin.

M. Crain ne possède aucune aptitude particulière, cependant les élèves ont fait certains progrès. L'on s'efforce de retenir les services d'un professeur compétent qui en prendrait charge après les vacances de l'été prochain.

Lac Montréal.

Vu sa position, M. Chisholm, l'inspecteur, ne put visiter cette école pendant l'année, mais son rapport de l'an dernier dit que les résultats de M. Settee n'étaient pas du tout ce qu'ils auraient pu être. L'assistance a été bonne et régulière, mais les progrès des plus décourageants.

Wahpaton.

Le nombre des enfants à cette réserve en âge d'aller à l'école est très restreint, et M. Brady en est l'instituteur et l'instructeur en agriculture. Les progrès remarqués ont été très faibles, cependant la réserve compte quelques anciens élèves qui paraissent bénéficier de l'entraînement qu'ils ont reçu par le passé.

L'utilité de cette école est actuellement assez restreinte, mais il se fait en ce moment un mouvement pour transférer sur cette réserve quelques familles de sauvages qui demeurent près de Prince-Albert. Puisse l'avenir justifier le département qui cherche à engager un instituteur qui consacrera tout son temps à l'enseignement, moyen que l'on considère le seul capable de donner des résultats satisfaisants. En même temps l'on cherche à obtenir plus de ponctualité dans l'assistance à l'école.

AGENCE DE BATTLEFORD.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	138
Nombre des enfants inscrits	71
Moyenne de l'assistance	29
Nombre des élèves inscrits à l'école industrielle de Battleford	*
Nombre des élèves inscrits au pensionnat du Lac-au-Canard	1
Nombre des élèves inscrits au pensionnat de l'Enfant-du-Tonnerre	20
Nombre des élèves inscrits au pensionnat du Lac à l'Oignon (C.R.)	1
Nombre des élèves inscrits au pensionnat du Lac à l'Oignon (E. d'A.)	1

En outre de la grande école industrielle à Battleford sous les auspices de l'église catholique romaine, sur la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, il y a six externats sur les réserves de cette agence. Vu le déplacement de la bande de l'Enfant-du-Tonnerre à leur réserve un peu plus au nord, une école a été fermée pour le moment. L'on trouvera ci-joint un rapport détaillé du directeur de l'école industrielle de Battleford.

Ci-suit le rapport de l'agent J. P. G. Day, sur les écoles de son district:—

Externat du Faisan-Rouge.

L'externat de l'église d'Angleterre, sur cette réserve, continue à donner de bons résultats. L'école est bien située, près du centre de la réserve. L'assistance y est régulière quoique pas très considérable; la moyenne n'en a été que de cinq pendant l'année écoulée. L'institutrice, Mme Jefferson, porte beaucoup d'intérêt à sa classe et les enfants font des progrès sensibles.

En sus des matières ordinaires prescrites par le département, l'on y enseigne le tricotage, la couture, la fabrication des vêtements, l'hygiène et la propreté.

Externat de Stony.

L'externat de cette réserve est sous les auspices de l'église d'Angleterre; la bâtisse est confortable et bien éclairée, l'assistance n'y est pas considérable, la moyenne n'étant que de trois à peu près. L'école est située près du village des sauvages, mais les parents ne semblent pas particulièrement enthousiastes d'envoyer régulièrement leurs enfants à l'école. L'instituteur est très anxieux de bien faire et est très qualifié, mais pour une raison ou pour une autre, les progrès des enfants n'ont pas été très apparents.

Externat des Faiseurs-de-Corrals (Poundmaker).

Cette école est convenablement située, près des demeures de la majorité des sauvages de la réserve. Bien qu'il y eût plusieurs changements d'instituteurs dans cette école, les progrès des enfants ont été assez bons.

L'assistance moyenne pour l'année est de 5½.

L'on y enseigne aussi la couture, le tricotage et le raccommodage des vêtements, comment se tenir net.

Externat de Petit-Pin.

Cette réserve compte un externat sous le contrôle de l'église d'Angleterre, située très près du village des sauvages, avec une moyenne d'assistance de 7¾ pour l'année dernière. L'instituteur, qui ne manque pas de compétence, semble ne pas être capable d'en faire part à ses élèves, et les progrès semblent être manqués. L'école est grande et la bâtisse chaude et confortable.

En outre des matières ordinaires, l'on enseigne le tricotage.

Ecole du Lac-La-Prairie.

Cette école est attenante à la maison du directeur qui en est aussi l'instituteur est située tout près des maisons des sauvages, mais comme ils sont souvent à la chasse. l'assistance est très faible, une moyenne de 3½ pour l'année. L'école est sous les auspices de l'église catholique romaine. L'assistance à cette école est si irrégulière que les connaissances des élèves sont faibles en proportion.

Pensionnat de l'Enfant-du-Tonnerre.

Ce pensionnat situé à Delmas, se trouve tout près de la nouvelle réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, c'est une belle bâtisse, bien aménagée, pouvant recevoir 40 élèves et le personnel est moderne sous tous rapports. Les Sœurs de l'Assomption en

ont la direction. Je dois dire que l'activité, l'expertise, le tact et le désintéressement déployés par ces religieuses, joints à leurs méthodes de diriger une école, ont obtenu de magnifiques résultats, non seulement chez les enfants qui ont gradué dans cette institution, mais aussi chez eux, chez leurs parents et dans les familles au milieu desquelles l'influence et les connaissances de ces anciennes élèves sont d'un grand profit.

Les garçons sont parfaitement instruits dans la lecture, l'écriture, l'arithmétique et l'anglais; tout en recevant une bonne éducation chrétienne, on leur enseigne la culture, le jardinage, le soin des animaux et de la laiterie, connaissances qui en feront des cultivateurs de progrès à leur propre compte quand ils retourneront dans leur réserve respective. En plus des matières ordinaires et religieuses, on enseigne aux filles la manière de tenir la maison dans tous ses détails, la fabrication du pain, la cuisine, le tricotage, la couture, la fabrication de vêtements, le lavage, le travail de la laiterie, la propreté sur la personne et dans la maison. Les classes, dortoirs, cuisine et les alentours sont d'une propreté scrupuleuse.

Les enfants sont brillants et intelligents, confortablement vêtus, satisfaits et apparemment anxieux de s'instruire; leur conduite à l'égard de leurs institutrices et des visiteurs est parfaite, et c'est un véritable plaisir de visiter cette institution et constater comment elle est dirigée, et les progrès que font les enfants. Cette école a été ouverte jusqu'à la fin de l'exercice; elle a une moyenne stable de 20 élèves, nombre total pour lequel le département accorde une subvention, mais en présence des succès obtenus l'on devrait pourvoir au logement de 40, et il y a assez d'enfants disponibles pour remplir ces cadres. J'espère donc que le département sera dans la possibilité d'augmenter l'indemnité pour en porter le nombre à 40.

Le problème de l'éducation des sauvages est réellement très compliqué; à mon avis la véritable solution de cette question pourrait se résoudre de deux manières, la première par les externats sur les réserves, sous la direction d'instituteurs compétents sans qu'il soit nécessaire pour eux d'être porteurs de diplômes académiques, mais au moins possédant les connaissances d'instituteurs d'écoles rurales. La seconde manière, par des pensionnats qui, en bien des circonstances, ont donné des résultats satisfaisants à un train minimum par tête de $12 par année pour l'instruction et $60 pour entretien ce qui comparé au coût double de ce montant par ête que coûte la même éducation dans une école industrielle, laisse beaucoup de marge en faveur des pensionnats comme la solution la plus satisfaisante et la plus économique de la question d'éducation parmi les sauvages.

AGENCE DU LAC-AU-CANARD.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	213
Nombre des élèves inscrits aux externats.	72
Moyenne de l'assistance aux externats.	34
Nombre des enfants qui vont à l'école industrielle de Qu'Apelle	2
Nombre des enfants qui vont à l'école industrielle de Battleford	6
Nombre des enfants qui vont au pensionnat du Lac-au-Canard.	53

L'agence du Lac-au-Canard compte trois externats, situés au sud du Fort à la Corne, au Nord du Fort à la Corne et à la réserve de John Smith.

Le pensionnat du Lac-au-Canard est une institution progressive et bien dirigée qui pourvoit amplement aux besoins de l'éducation des enfants de cette agence. Le directeur du pensionnat du Lac-au-Canard porte un grand intérêt au bien être de ses anciens élèves et a fait de très bonnes suggestions à leur propos.

Le developpement des classes de l'externat de cette agence pour l'année passée a été des plus encourageants. L'agent M. Macarthur a contribué beaucoup à l'avancement de l'externat. Heureusement les deux institutrices du sud du Fort à la Corne et du nord du Fort à la Corne, Mme Ada A. Godfrey et Mlle Anna A. Hawley

possédent une habilité et des qualités exceptionnelles pour l'enseignement. Mme Godfrey a enseigné avec succès à l'école, au sud de la réserve, pendant plusieurs années et le fait de fournir aux élèves le diner et les moyens de se rendre à la classe a contribué à augmenter de beaucoup l'assistance et à améliorer la position dans presque tous les détails. Mme Godfrey possède une grande influence sur les enfants et leurs parents et son influence a contribué à améliorer l'hygiène et les conditions hygiéniques en général. En outre de ses diplômes académiques Mlle Hawley a gradué comme garde-malade après un stage dans un hôpital. Avant son arrivée, l'école nord du Fort à la Corne ne pouvait subir la comparaison avec celle du sud, mais elle y fit subir une transformation complète et aujourd'hui les deux écoles travaillent de concert à l'avancement des sauvages. A l'école de Mlle Hawley, l'on sert le diner aux enfants et on les transporte à l'école et l'on porte le plus grand intérêt aux élèves et à leurs parents. Une augmentation dans l'assistance est des plus sensibles. Pour le trimestre de mars 1910, la moyenne de l'assistance à l'école du sud du Fort à la Corne était de 15 et de 18 à l'école du nord , tandis que pendant les six années précédentes elle n'avait atteint que 9½ et 8 respectivement. L'externat de la réserve John Smith a été ouvert pendant toute l'année. Une nouvelle résidence pour l'institutrice, avec une aile comme salle à dîner pour les élèves sera construite pendant cette saison. Le département espère se procurer les services d'un ministre et de son épouse qui est garde-malade diplômée, qui tous deux se livreront aux travaux de l'éducation et de l'hygiène sur la réserve.

Au cours d'un rapport intéressant, M. J. McArthur, l'agent de ces réserves fait les remarques suivantes qui méritent d'être citées.

"Les personnes à qui il est donné de visiter les écoles ordinaires des sauvages, ne peuvent manquer d'être frappées de l'indifférence des intéressés. Les enfants étaient insouciants et tranquilles et l'instituteur pendant notre visite était mal à son aise vous faisant l'impression que le plus tôt vous serez parti, le mieux ce sera. (Il y a sans doute des exceptions). Je m'explique ce fait que tous les enfants, règle générale, ont à parcourir une forte distance pour venir à l'école, et quoique assez bien vêtus, ils ne le sont pas encore assez comme le ferait une mère blanche, et le déjeûner qu'ils prennent avant le départ de la maison, en bien des cas, se résume à peu de chose; ils passent la journée à la chasse prenant pour leur diner qu'un où deux biscuits durs et de l'eau; comment peut-il en être autrement, qu'ils soient indifférents et insouciants. Ces conditions se reflètent sur leur institutrices. Dans les deux écoles ici mentionnées, il s'est produit un changement remarquable et plaisant. Les enfants sont propres et intelligents et leur timidité est disparue en grande partie. La classe offre l'aspect d'une école où il se fait réellement un bon travail. Contribuer au transport des enfants à l'école et leur donner un dîner substantiel, voilà les résultats d'un excellent enseignement."

Les réserves du Barbu, Okemassis, et d'Une-Flèche ne comptent aucun externat mais les enfants sont au pensionnat du Lac-au-Canard qui se trouve près de cette agence. Cette école est amenagée avec tact et rien n'a été omis pour aider à l'avancement des élèves. Même je crois qu'elle pourrait être citée comme modèle d'école de cette classe. Les parents présentent de fortes objections à ce que les enfants laissent la maison. Ces objections sont si fortes que d'après moi, ils feront sous peu, un fort mouvement pour avoir des externats sur leurs réserves. Deux réserves de cette agence n'ont ni externat ni pensionnat. Ces sauvages appartiennent à la tribu des Sauteux et ne vivent entièrement que de chasse. Ce sont de beaux hommes, aimables, très indépendants mais fort opposés à ce que leurs enfants aillent à l'école. Je suis cependant d'opinion que si une garde-malade d'expérience qui pourrait enseigner allait s'établir sur la réserve, elle réussirait avant peu à y établir une école.

AGENCE DU LAC-À-L'OIGNON.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	190
Nombre des enfants inscrits au pensionnat du Lac-à-l'Oignon, Eglise d'Angleterre.	5
Nombre des enfants inscrits au pensionnat du Lac-à-l'Oignon, C.R..	47
Nombre des enfants qui vont au pensionnat de Plume-Bleue. .	1
Nombre des enfants qui vont à l'école industrielle de Battleford	1
Nombre des enfants qui vont à l'école industrielle St-Joseph. .	3

M. W. Sibbalo, l'agent sauvage de ce district, dans son rapport sur ces écoles, s'exprime ainsi:—

"Il y a deux pensionnats dans le voisinage de cette agence, l'un sous les auspices de l'église d'Angleterre et l'autre sous la direction de l'église catholique romaine; les deux sont situés sur la réserve Weemisticooseahwasis".

"L'école de l'église d'Angleterre est le pendant d'une mission de la même dénomination. La majorité des sauvages de l'agence du Lac-à-l'Oignon appartient à l'église catholique romaine, de sorte que des vingt-cinq élèves dont les noms figurent sur le registre cinq seulement appartiennent à cette agence, les vingt autres viennent de l'agence du Lac-La-Selle".

"En outre des sauvages, environ 27 métis en dehors du traité et des blancs sont à l'école, dont 5 externes et la balance pensionnaires".

"Malgré les nombreux changements d'instituteurs survenus à cette école, les progrès ont été bons; chaque instituteur s'est certainement dévoué à l'avancement des élèves".

"Les parents ou gardiens ne se soucient guère de faire sortir les enfants de l'école, une fois qu'ils y sont entrés; les élèves ne tentent pas non plus de déserter. Quelques-uns des garçons s'appliquent aux soins à donner aux animaux et en général aux travaux des "ranches", et les garçons et les filles aident à la culture du jardin potager".

"Le pensionnat catholique romain travaille de pair avec une mission de la même religion dont tout le crédit est imputable aux révérendes Sœurs qui en ont l'entière direction".

"La classe dans cette école est bien faite et les progrès sont très satisfaisants; en fait de travaux de maison l'on y enseigne la couture, le tricotage, les travaux de la buanderie et la cuisine. Les élèves contribuent beaucoup à l'entretien d'un jardin potager de bonne grandeur et à la culture d'environ une acre de pommes de terre."

"Les dortoirs sont d'une propreté scrupuleuse et les enfants semblent heureux et à leur aise. Dans le cours de l'année aucun élève n'a tenté de déserter".

AGENCE DE PELLY.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	131
Nombre des enfants qui vont au pensionnat de Crowstand. . . .	54
Nombre des enfants qui vont au pensionnat de Keeseekouse. . .	29
Nombre des enfants qui vont au pensionnat de Qu'Appelle. . . .	2
Nombre des enfants qui vont au pensionnat de Gordon, agence des Buttes-du-Tondre.	2
Nombre des enfants qui vont au pensionnat des Buttes-La-Lime.	2
Nombre des enfants qui vont au pensionnat de Birtle.	3

Deux pensionnats sont à la disposition de ces sauvages pour l'éducation de leurs enfants, l'un à Crowstand sur la réserve de Côté, sous la direction de l'église presbytérienne, l'autre sur la réserve Keeseekouse sous les auspices de l'église catholique romaine.

Peu d'enfants sont à d'autres pensionnats comme on le voit par la liste ci-dessus. M. Blewett agent de Pelly, fait un rapport intéressant sur les deux écoles de cette agence qui peut être cité en son entier:—

Réserve de Côté.

C'est au pensionnat presbytérien de Crowstand, situé au sud de la réserve à environ trois milles de Kamsack, que les enfants de cette réserve reçoivent leur éducation.

L'école est attenante à une grande ferme et les garçons y suivent tous les jours un cours pratique de la culture des grains et légumes, ou du soin et de la manière de traiter les animaux. L'on se sert de la ferme et des animaux avec les meilleurs avantages et l'on en obtient de bons résultats. Les enfants des sauvages acquièrent ainsi une expérience pratique qui leur servira toute leur vie sur leurs propres fermes.

On enseigne aux filles tous les différents travaux de la maison, la cuisine, la couture, le raccommodage, le tricotage, le lavage, le nettoyage, la tenue d'une maison en général.

On enseigne aux garçons et aux filles à être propres sur eux et dans leurs vêtements. Toutes les matières en fait d'études susceptibles d'être apprises sont enseignées aux élèves qui ont toutes les facilités imaginables de s'instruire et cette école possède l'un des meilleurs instituteurs. Des progrès remarquables ont été faits dans le cours de l'année, digne couronnement des efforts de M. McWhinney et de son personnel à qui en revient tout le crédit.

Réserve de Keeseekoose.

Le pensionnat catholique romain Saint-Philippe situé à l'est de la réserve, à environ 12 milles au nord de Kamsack, est le point central pour l'éducation de cette réserve.

Les terrains qui environnent l'école sont montagneux et couverts de bouquets de saules et de peupliers et il y a de vastes lopins propres à la culture. Cependant chaque année voit plus de terre défrichée et cultivée par les enfants. L'on enseigne aux garçons à cultiver toutes sortes de produits de ferme et les soins à donner aux chevaux et aux bestiaux. Ils acquièrent des connaissances pratiques qui leur permettent à leur sortie de l'école de devenir des cultivateurs indépendants.

Les filles apprennent la cuisine, le lavage, le nettoyage, la couture, le raccommodage, et tous les travaux de la maison et pourront faire de bonnes ménagères après quelques a nnées, une fois diplômées.

Les élèves apprennent aussi des connaissances sur tous les principaux sujets. M. Atwater qui y a enseigné la dernière partie de l'année a beaucoup amélioré l'état de l'école. C'est un homme de discipline et un très bon instituteur et sa classe a donné de bons résultats. Le rév. Père De Corby, quoique âgé; est encore très dévoué pour son école.

Réserve de Key.

Depuis la fermeture de l'externat, les enfants sont aux pensionnats de leur choix dans le voisinage.

AGENCE DE LA MONTAGNE À L'ORIGNAL.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	30
Nombre des élèves inscrits aux externats.	27
Moyenne de l'assistance aux externats.	20
Nombre des enfants qui vont à l'école industrielle de Qu'Appelle.	6

Un excellent externat est ouvert sur cette réserve sous la surveillance de Mlle E. May Armstrong, aidée d'une garde-malade diplômée; toutes deux s'intéressent grandement aux sauvages; l'école sert de quartiers-généraux où elles enseignent aux sauva-

gesses les meilleures méthodes domestiques tout en s'efforçant d'améliorer les conditions d'hygiène.

M. Thomas Cory, l'agent des sauvages, fait un rapport détaillé des travaux des écoles de la réserve. Ce rapport est comme suit:—

"Le département a eu la main heureuse en se procurant les services d'un instituteur expérimenté dans les écoles des sauvages et qui savait comment les prendre pour en obtenir les meilleurs résultats, tant des vieux que des jeunes, un qui pouvait maintenir une discipline sévère sans froisser les parents qui sont très chatouilleux sur ce sujet. C'est une tâche très ardue de prendre un certain nombre d'enfants accoutumés à toutes libertés, couchant sous la tente ou en plein air pour une bonne moitié de l'année, ne comprenant pas un seul traître mot d'englais, de leur enseigner d'abord les premiers rudiments de l'anglais afin d'être compris d'eux, de les enfermer dans une école, des jours et des jours, de les contenter et de les décider à venir par des temps où les enfants blancs n'oseraient sortir. Voilà ce qui a été fait ici. Dès le commencement du printemps 1906, notre institutrice, malgré une faible moyenne dans l'assistance, a continué à recevoir tous les enfants en âge d'aller à l'école, sauf un seul enfant qui n'est pas très fort.

"Quelques-uns des enfants demeurent trop loin de l'école pour s'y rendre en hiver; pour leur permettre d'aller à la classe, le département a construit une maison près de l'école où un homme et son épouse en prennent soin pendant l'hiver, et ils peuvent alors y assister régulièrement. Je dois dire que la nourriture est fournie à l'homme et sa femme et aux enfants le temps qu'ils occupent la maison. Nous trouvons que ce plan réussit très bien."

"Le département donne le dîner aux enfants d'école; ce dîner est préparé par l'institutrice et son assistante, et les enfants savent fort apprécier ces égards. On ne fait aucune promesse aux sauvages pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école, mais d'un autre côté, on ne manque jamais l'occasion de leur faire comprendre que c'est dans l'intérêt de tous que les enfants devraient profiter de toutes les occasions de s'aguerrir pour les combats de la vie, de sorte qu'ils seront plus heureux que leurs parents, et que ce qu'ils apprennent l'école peut les aider à améliorer leur état actuel. Il y a deux ou trois ans, si un enfant ne voulait pas aller à l'école, il restait à la maison. Si un autre voulait quitter l'école pendant les heures de classe, il s'en allait, c'était tout; l'enfant et les parents croyaient qu'ils étaient parfaitement justifiables d'agir de la sorte. Aujourd'hui tout est changé, et c'est une règle que, si un enfant ne peut pas se rendre à l'école, l'un des parents vient voir l'instituteur pour lui donner la raison de l'absence ou on l'envoie par un frère ou une sœur. L'enseignement à l'école est tout-à-fait pratique et en rapport avec les exige nces de la vie. On leur enseigne la propreté dans tous ses détails. Aux filles on enseigne tous les travaux d'aiguille pour en faire de bonnes ménagères, on a de plus un morceau de terrain pour leur enseigner à cultiver les légumes et les fleurs".

AGENCE DES BUTTES-DU-TONDRE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	142
Nombre des enfants inscrits à l'école.	31
Moyenne des assistances.	17
Nombre des enfants qui vont au pensionnat de Muscowequan. .	39
Nombre des enfants qui vont au pensionnat de Gordon.	32
Nombre des enfants qui vont à l'école industrielle de Qu'Appelle.	12
Nombre des enfants qui vont à l'école industrielle de Elkhorn.	3

Cette agence compte deux externats, l'un à la réserve de l'Etoile-du-Jour, et l'autre au Lac-du-Pêcheur. Le rapport suivant de l'agent des sauvages, M. Murison, donne une excellente idée des progrès de ces écoles:—

Externat de l'Etoile-du-Jour.

Cette école est située sur la réserve de l'Etoile-du-Jour, à environ 8 milles du bureau de poste de Kutawa.

Cette école est une bâtisse en bois confortable élevée sur des fondations en pierre. Elle est bien éclairée et ventilée par une porte pratiquée dans le plafond.

La maison de l'institutrice est construction en billes, élevée il y a plus de vingt ans.

L'assistance est fournie par la bande de l'Etoile-du-Jour, et varie selon le nombre des enfants en âge d'aller à l'école et capables d'y aller. L'assistance est excellente du commencement à la fin de l'année, ce qui st dû à l'intérêt qu portent les parents à leur école. On enseigne aux enfants à lire, écrire et à calculer, aussi à coudre, à tricoter et à cultiver le jardin.

Mme Smythe qui enseigne à cette école depuis plus de douze ans, y fait un bon travail. Il y a un jardin de bonne grandeur attenant à l'école dans lequel chaque enfant y cultive un carré; à l'automne un prix est accordé à celui qui en a eu le plus de soin. Les produits du jardin servent à faire de la soupe aux légumes au dîner pendant les mois d'hiver.

En outre du travail au jardin, qui est considéré comme récréation, les enfants ont des ballons et des balançoires pour jouer.

Externat du Lac-du-Pêcheur.

Localité.—Cette école est située sur la réserve du Lac-du-Pêcheur, à environ trois milles de la maison de l'instructeur de la ferme. L'école est située tout près des quartiers d'hiver des sauvages.

Assistance.—L'assistance à l'école a été irrégulière, vu que les sauvages s'occupent de chasse pendant une bonne partie de l'année, et sont absents très souvent de leur réserve.

Les perspectives de faire de cette école un succès sont meilleures maintenant que les sauvages commencent à s'intéresser à la culture, occupation qui les retiendra sur leur réserve.

Les enfants sont ponctuels quand ils vont à l'école et font beaucoup de progrès dans la lecture, l'écriture, l'arithmétique et les connaissances de l'anglais. L'on a commencé, l'année dernière, l'enseignement de la culture du jardin sur une petite échelle, et chaque enfant a eu un petit carré à cultiver. Cette industrie recevra plus d'encouragement à l'avenir.

Cette école est sous les auspices de l'église d'Angleterre. M. John Harding en a la direction comme instituteur depuis novembre dernier et a donné des preuves de sa compétence.

Les deux pensionnats de cette agence—l'un situé sur la réserve de Muscowequan et l'autre sur la réserve Gordon—ont contribué pour beaucoup aux progrès de l'éducation des enfants, ces années dernières.

ALBERTA.

La province de l'Alberta n'a que quelques externats. Le nombre relativement grand des pensionnats et écoles industrielles de grande utilité, situées à Daim-Rouge et Davisbourg, sous les auspices des églises méthodiste et catholique romaine, donnent le logement a un fort percentage des enfants des sauvages. Les rapports des directeurs qui suivent donnent d'amples détails sur les travaux qui se font dans ces écoles.

Les anciens élèves par toute la province ont très bien réussi à mettre en pratique les connaissances acquises aux pensionnats et écoles industrielles. Dans le sud de l'Alberta l'on a établi des ranches de grande valeur et quelques élèves d'avenir des écoles industrielles de Daim-Rouge et de Davisbourg en ont été chargés.

AGENCE DES GENS-DU-SANG.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école............. 208
Nombre des élèves inscrits au pensionnat des Gens-du-Sang (E. d'A.)................................ 38
Nombre des élèves inscrits au pensionnat des Gens-du-Sang (C. R.)................................ 43
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Saint-Joseph................................ 23

La réserve des Gens-du-Sang ne compte aucun externat, les enfants sont envoyés dans les deux pensionnats et à l'école industrielle de Saint-Joseph.

La culture active et l'élevage des animaux sont en honneur sur ces réserves et les anciens élèves des écoles s'y intéressent beaucoup. L'instruction qu'ils ont reçue dans les pensionnats et à l'école industrielle les a familiarisés avec l'élevage des animaux et les soins à leur donner.

AGENCE DES PIEDS-NOIRS.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école............. 129
Nombre des élèves inscrits à l'externat............... 18
Moyenne de l'assistance à l'externat.................. 42
Nombre des enfants inscrits au pensionnat catholique romain du Pied-de-Corbeau........................... 41
Nombre des enfants inscrits au pensionnat anglican des Gens-du Sang................................ 2

Il y a un pensionnat et un externat sur cette réserve. Ily a 41 élèves sur la liste du pensionnat du Pied-de-Corbeau, tous de la réserve des Pieds-Noirs. On a ajouté, durant l'année, un dortoir additionnel pour les garçons, en terminant le grenier . Le pensionnat de l'église d'Angleterre, connu sous le nom de Vieux-Soreil, a été fermé le 30 juin et on l'a converti en externat sous la direction du révérend Stanley J. Stocken. Des mesures ont été prises pour transporter les enfants de leur maison à l'école et vice versa et leur donner le dîner; malgré cela, le chiffre des présences ci-dessus a montré très peu de résultats.

Le 1er avril 1910, on a engagé un nouvel instituteur. M. Robert E. Glaze. C'est une expérience que l'on fait et il est à espérer que sous la direction de M. Glaze. l'école donnera de meilleurs résultats.

M. J. H. Gooderham, l'agent pour la réserve des Pieds-Noirs a fait des suggestions très pratiques au sujet des anciens élèves, qui méritent d'être prises en considération. L'attention spéciale apportée aux anciens élèves rencontre jusqu'à un certain point les besoins dons M. Gooderham mentionnait et ce ne sera pas le complément du projet à l'étude de commencer les préparatifs pour recevoir les anciens élèves, sur la réserve plus tôt que la chose en a été possible.

M. Gooderham dit: Les pensionnats sur la réserve, à mon point de vue, conduits d'une manière convenable et dont le niveau des études serait élevé d'un degré de plus que celui auquel ils tendent aujourd'hui, seraient plus pratiques, à un coût moindre que les écoles industrielles et les résultats, j'en suis sûr, seraient plus satisfaisants. Les pensionnats devraient posséder une demi-section de terre au moins, attenante à l'école et les élèves apprendraient la culture mélangée et à l'école on leur enseignerait à parler anglais, à bien lire, à écrire une lettre, à comprendre l'arithmétique de manière à bien tenir des comptes ordinaires. Le grand défaut des élèves des écoles industrielles que j'ai remarqué en particulier, est qu'ils deviennent de véritables machines et semblables à une pendule qui décline, ils tournent autour et attendent que quelqu'un les approche et les remonte de nouveau. Deux ans au moins avant le renvoi d'un garçon, l'on devrait prendre des mesures pour lui permettre de travailler

pendant deux mois, le printemps et l'été, à la préparation du sol pour la semence, à se bâtir une maison et une écurie, et l'année de son renvoi, toutes ces choses devraient être prêtes et de vingt-cinq à trente acres de terre en culture, afin qu'à sa sortie, il ait une maison pour s'abriter, une récolte sur pied, en un mot quelque chose pour l'occuper.

AGENCE D'EDMONTON.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	137
Nombre des élèves inscrits au pensionnat de Saint-Albert..	60
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Peau-d'Hermine.	8
Nombre des enfants inscrits au pensionnat du Petit-Lac-de-l'Esclave..	2
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Daim-Rouge..	16
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Saint-Joseph..	7

Les enfants de l'agence d'Edmonton sont dirigés en grand nombre sur le pensionnat de St-Albert quoique, il y en ait plusieurs de placés dans d'autres institutions comme l'indique le tableau ci-dessus. L'enregistrement aux écoles est d'environ 68 pour 100 des enfants de cette agence, en âge d'aller à l'école.

AGENCE DE HOBBEMA.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	180
Nombre des élèves inscrits à l'externat..	37
Moyenne de l'assistance à l'externat..	10
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Daim-Rouge..	8
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Saint-Joseph..	5
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Peau-d'Hermine.	41
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Saint-Albert..	1

Le pensionnat de Peau-d'Hermine peut recevoir 50 élèves et actuellement 41 viennent de la réserve d'Hobbema.

La réserve Samson compte un externat. L'on s'est efforcé d'améliorer l'assistance et les conditions générales de cette école. Mlle Porter, l'institutrice à entrepris de préparer le dîner et des mesures ont été prises pour transporter les enfants du nord de la réserve à l'école. Mlle Porter a donné sa démission le 16 mars et l'école est temporairement sous la direction de Steinhauer, l'épouse du missionnaire. L'assistance a été très bonne. L'on fait des démarches pour s'assurer les services d'une institutrice qui serait aussi garde-malade.

AGENCE DU LAC LA-SELLE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	128
Nombre des élèves inscrits à l'externat..	45
Moyenne de l'assistance à l'externat..	16
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Daim-Rouge..	22
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Plume-Bleue..	49
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Peau-d'Hermine.	3
Nombre des enfants inscrits au pensionnat anglican du Lac à l'Oignon..	20

Le pensionnat de Plume-Bleue qui compte 49 enfants, est situé sur la réserve du Lac La-Selle. Il y a actuellement trois externats, au lac La-Selle, sur la réserve du même nom, aux lacs du Bon-Poisson et du Poisson-Blanc, sur la réserve de James Seenum.

Ecole du Lac La-Selle.

L'assistance à cette école a été moins que satisfaisantes cette faible assistance était due, partie à l'indifférence et à l'opposition des sauvages, partie à la difficulté de placer une école à un endroit convenable et central. Une nouvelle bâtisse est nécessaire; l'école actuellement se tient dans la vieille mission de la maison; le fait que les habitations des sauvages sont très distancées, rend le choix l'un site des plus difficiles. La question du transport des enfants à l'école a été prise ne considération et jugée impraticable à cause du coût qui en serait excessif.

Lac du Bon-Poisson.

Mme Waters a pris charge de cette école à la ré-ouverture des classes, après les vacances d'été, l'an dernier, et l'on en attend de bons résultats. Pour encourager les enfants à assister régulièrement à la classe, l'on donne le dîner aux enfants. Malheureusement l'école a été fermée dernièrement pour deux mois, à cause de la mauvaise santé de l'institutrice gravement atteinte par la mort de deux de ses enfants.

Lac du Poisson-Blanc.

Cette école a été sous la direction de M. Harrison Steinhauer, depuis le 1er octobre dernier. M. Markle, inspecteur, a visité la réserve quelque temps avant cette date, de sorte que le rapport ne nous est pas encore parvenu. L'assistance est bonne.

AGENCE DE PEIGAN.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	91
Nombre des élèves qui vont au pensionnat anglican de Peigan. .	30
Nombre des élèves qui vont au pensionnat catholique romain de Peigan.	28
Nombre des enfants qui vont à l'école industrielle de St-Joseph.	8

La réserve de Peigan compte deux pensionnats qui reçoivent 58 élèves et 8 vont à l'école industrielle St-Joseph à Davisburg.

Un intéressant changement a été opéré dernièrement par le choix de Mlle Annie Stenning pour améliorer les questions domestiques parmi les sauvages de la réserve, donner des leçons de cuisine et de meilleure hygiène des maisons et enseigner aux mères sauvagesses les soins à donner à leurs jeunes enfants. Mlle Stenning a suivi un cours pour les cas de maternité en vue de ses fonctions à remplir et elle a réussi à obtenir la confiance des femmes des sauvages.

La fondation d'une salle de lecture et d'une maison de club pour les anciens élèves à Brocket, vaut la peine d'être mentionnée. La salle de lecture contient des journaux, des magazines et quelques journaux d'agriculture et il est prouvé que les anciens élèves profitent de ces avantages.

Les remarques faites par M. E. H. Yeomans, l'agent de la réserve de Peigan, peuvent être citées ici:—

"Lepensionnat catholique romain est situé sur la rive nord de la rivière du Vieux, dans la partie nord de la réserve. Les bâtisses y sont convenables et en bon état. Le directeur, le rév. Père Doucet et plusieurs Sœurs de la Charité enseignent la classe à 28 élèves. En outre des travaux ordinaires de la classe, l'on enseigne aux filles, les travaux généraux de la maison, tels que la fabrication du pain, la couture, etc.

"Les garçons aident à soigner les animaux, à cultiver le jardin et autres travaux extérieurs. Les élèves de cette école ont gagné plusieurs prix, pour l'écriture, le dessin et les travaux d'art, à l'exposition de Macleod, durant la saison dernière."

"Le pensionnat de l'église anglicane est situé juste en dehors, au sud-ouest de la réserve, à environ deux milles des quartiers généraux de l'agence. Le directeur, le rév. W. B. Haynes est à la tête d'un personnel composé d'une institutrice, d'une ménagère et d'un surveillant pour les garçons; il y a en tout 29 élèves. Les filles apprennent les travaux de la maison, la couture, etc., et deviennent habiles dans ces différents travaux. Les garçons, sous la garde du surveillant apprennent le métier de charpentier, à cultiver le jardin et à prendre soin des animaux. Un système régulier d'exercices physiques est en existence dans cette école et donne de bons résultats. L'agriculture en miniature obtient beaucoup de succès."

La santé des élèves des deux écoles a été très satisfaisante pendant l'année dernière."

"Les deux pensionnats ci-dessus ont été peinturés à neuf et les clôtures renouvelées dans le cours de l'année, sont en bon état; un dortoir en plein air a été construit au pensionnat anglican et un autre est en construction au pensionnat catholique romain. L'on espère que ces nouveaux dortoirs auront d'heureux effets sur la santé des enfants."

AGENCE DE SARCEE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	26
Nombre des élèves inscrits au pensionnat de Sarcee	17

La réserve de Sarcee ne compte aucun externat. Le pensionnat qui reçoit un bon nombre d'élèves, est sous les auspices de l'église d'Angleterre.

M. A. J. McNeill, l'agent des sauvages de cette réserve, fait rapport en ce sens:—

"Le pensionnat de Sarcee est situé sur le Creek du Poisson, près de la pointe sud-est de la réserve, près des quartiers généraux de l'agence."

"Environ dix acres sont clôturées pour les fins de l'école, qui comprennent un pâturage et un jardin."

"Il y a place pour trente élèves. Les sauvages qui sont fort opposés à l'éducation de leurs enfants, devraient être forcés de les envoyer à l'école. A mon avis, les enfants devraient être enlevés aux parents à l'âge de sept ans et placés dans des institutions. Le seul moyen d'obtenir une assistance régulière serait de rendre l'éducation obligatoire et d'imposer des mesures plus rigoureuses que les présentes."

AGENCE DE STONY.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	130
Nombre des élèves inscrits	65
Moyenne de l'assistance	23

Les mesures pour faciliter l'éducation des enfants de cette agence reçoivent la plus sérieuse considération du département.

Le pensionnat connu sous le nom d'Orphilinat McDougall, a été fermé en novembre 1908 et en janvier 1909, un externat a été ouvert sur la rive nord de la rivière à l'Arc, sous la direction de M. Niddrie, autrefois directeur de l'orphelinat McDougall. Les enfants ont toujours assisté nombreux à l'école, sauf au temps où les sauvages quittaient la réserve pour aller faire les foins ou se livrer à leurs autres ocupations. On va améliorer l'école et si à la fin l'on voit que les externats répondent aux besoins de ces sauvages, l'on bâtira une résidence pour l'instituteur et une salle à diner pour les élèves. On n'a encore pris aucune mesure à l'égard de ceux qui demeurent sur la rive sud de la rivière, attendant les résultats de l'essai que l'on a fait de l'externat sur la rive nord.

TRAITÉ N° 8.

District du Dr W. B. L. Donald:—

Nombre des élèves inscrits au pensionnat catholique romain du Petit-Lac-de-l'Esclave 13
Nombre des élèves inscrits au pensionnat anglican du Petit-Lac-de-l'Esclave 13
Nombre des élèves inscrits au pensionnat catholique romain du lac à l'Esturgeon 32
Nombre des élèves inscrits au pensionnat anglican de Wabiskaw 21
Nombre des élèves inscrits au pensionnat catholique romain de Wabiskaw 27
Nombre des élèves inscrits au pensionsat anglican du Lac du Poisson-Blanc 24

District de l'inspecteur H. A. Conray:—

Nombre des élèves inscrits au pensionnat catholique romain de Fort-Chipewyan 44
Nombre des élèves inscrits au pensionnat catholique romain de Fort-Résolution 22
Nombre des élèves inscrits au pensionnat catholique romain de Fort-Vermillon.. 26
Nombre des élèves inscrits au pensionnat anglican de la Rivière-au-Foin.. 41

Le vaste district connu sous le titre général du traité n° 8 est divisé en deux parties: l'agence du Petit-Lac-de-l'Esclave, avec quartiers généraux au poste du Petit-Lac-de-l'Esclave, est sous l'administration du Dr. W.B.L. Donald; l'autre division est sous la direction de l'inspecteur H. A. Conroy, qui est aussi inspecteur général de tout le traité. Comme les sauvages suivent encore leurs habitudes de naturels du pays, on a bâti pour eux des pensionnats, vu que les externats pouvaient difficilement leur donner satisfactons. Des indemnités pour venir en aide aux externats n'ont été accordées que dans deux circonstances: l'une en reconnaissance de l'enseignement donné dans le pensionnat du Petit-Lac-de-l'Esclave qui n'avait reçu encore aucune indemnité de subsistance; $500 ont été accordés à cette fin, et $300 ont aussi été donnés au pensionnat du débarcadère de la Rivière La-Paix, dirigé par l'église d'Angleterre. A cete dernière école, la moyenne de l'assistance pour l'année n'a été que de 10, et pour la précédente que de 8. La plupart des enfants des sauvages restent à ces écoles, sinon toute l'année, au moins pendant l'absence des parents, lors de leurs excursions de chasse.

L'inspecteur Conroy dans son rapport parle généralement du caractère élevé du travail que font ces pensionnats dans ce district. Il dit qu'il n'y a aucun autre moyen d'instruire les enfants des sauvages, que les écoles sont toutes grandes et bien aérées, et les enfants bien élevés, bien nourris et bien habillés.

Le rapport du Dr Donald sur les pensionnats de ce district peut être publié presque dans son entier:—

Pensionnat de la Mission Saint-Pierre, Petit-Lac-de-l'Esclave.

Cette institution est sous le patronage de l'église d'Angleterre.

Le travail de classe de ces enfants est excellent; ils sont intelligents et bien enseignés dans leurs études.

La santé des enfants a été bonne, l'an dernier.

La bâtisse est située sur un terrain sablonneux, bien drainé, sur le côté nord du lac Buffalo. Elle est entourée d'une petite ferme et d'un jardin. Le jardin produit des légumes en abondance pour l'usage de l'école.

On enseigne la culture aux garçons et aux filles, la couture et les travaux de la maison.

La rivière Hart fournit tout l'approvisionnement de l'eau.

La maison d'école est chauffée au moyen de poêles à bois et éclairée par des lampes à pétrole.

Pensionnat de la Mission Saint-Bernard, Petit-Lac-de-l'Esclave.

Cette école est sous le patronage de l'église catholique romaine.

Les élèves font preuve d'intelligence et de beaucoup d'application. On leur montre à lire, à écrire, à épeler, à calculer, la grammaire et la géographie. Aux filles, on enseigne la couture, le tricotage et les travaux de la maison. Les garçons travaillent au jardin pendant certaines heures après les heures de classe. Ils ont plusieurs jeux pour s'amuser.

Cette institution est située sur une colline, avec vue sur le lac Buffalo du côté est. Le terrain est bien drainé.

L'eau y est fournie par des puits et les petites rivières qui relient le lac Buffalo au Petit-Lac-de-l'Esclave.

La santé des enfants a été bonne, toute l'année, sauf à la fin de mars, et dans la première semaine d'avril. Il y eut alors plusieurs cas de rhumes, de bronchites et de pneumonie. Les malades ont été bien soignés dans le nouvel hôpital par une garde-malade d'expérience, Sœur Marie-Ange. Il n'y a eu aucun décès parmi les enfants.

La bâtisse principale est une construction à trois étages de 72 x 28 pieds, chauffée par une fournaise à air chaud; le dortoir des filles est dans cette bâtisse. La maison des garçons, a deux étages, de 60 x 25 pieds, est chauffée par des poêles. Une autre bâtisse à deux étages de 30 x 24 pieds, sert d'emmagasinage et est chauffée au moyen de poêles. Toutes ces bâtisses sont éclairées avec des lampes à pétrole.

Les moyens de combattre l'incendie consistent en des escaliers à l'extérieur, des échelles et des seaux.

Autour de cette école se trouve un vaste terrain qui fournit en abondance les pommes de terre, les navets, les betteraves, les carottes et autres légumes pour la nourriture des élèves.

Pensionnat de la Mission Saint-François-Xavier, Lac de l'Esturgeon, Alberta.

Cette institution est sous le patronage de l'église matholique romaine.

Cette école est située sur une élévation de terrain avec vue sur le lac à l'Esturgeon. La réserve nouvellement arpentée pour la bande du lac à l'Esturgeon, entoure la propriété de la mission.

La maison d'école est une construction à trois étages de 40 x 27 pieds, avec une aile à deux étages de 27 x 20 pieds. Il y a aussi une buanderie, une étable et un entrepôt. L'on est à construire une nouvelle bâtisse pour servir de dortoir pour les garçons.

On enseigne aux enfants la lecture, l'écriture, l'épellation et l'arithmétique. Aux filles on montre à coudre, à tricoter et à prendre soin de la maison. Aux garçons, on enseigne la culture sur un terrain de trente acres sur la propriété de la mission

La santé des enfants a été bonne toute l'année

Le lac à l'Esturgeon fournit une bonne eau pure.

Des seaux et des échelles sont toujours prêts en cas de feu, et l'on construira bientôt des escaliers à l'extérieur.

Pour le chauffage, l'on se sert de poêles à bois et de lampes à pétrole pour l'éclairage.

La mission possède un petit troupeau de bestiaux.

Pensionnat de la mission Saint-André, lac du Poisson-Blanc, Alberta.

Cette école est sous le patronage de l'église d'Angleterre. Elle est située sur les bords du petit lac du Poisson-Blanc.

Les enfants sont intelligents et apprennent vite. On leur enseigne à lire, à épeler, à écrire, l'arithmétique et la géographie. Aux filles, on enseigne la couture, le tricotage et les soins de la maison. Les garçons aident au jardin et on leur montre à prendre soin des animaux, des bestiaux et des volailles de la mission.

La maison d'école est une bonne construction en billes, à deux étages, de 28 x 24 pieds, avec une aile de 16 x 14 pieds. Il y a aussi un entrepôt, une boutique de charpentier et un entrepôt à poisson.

La santé des enfants a été bonne pendant toute l'année.

Les bâtisses sont chauffées avec des poêles à bois et éclairées par des lampes à pétrole.

Il y a des barils et des seaux d'eau toujours prêts en cas de feu, et des échelles placées aux fenêtres du dortoir servent d'échelles de sauvetage.

Le lac du Poisson-Blanc fournit une bonne eau.

Pensionnat de la mission Saint-Jean, Wabiskaw, Alberta.

Cette école est sous le patronage de l'église d'Angleterre, et située à l'ouest des lacs Wabiskaw.

Les enfants montrent beaucoup d'application à leurs études. On leur enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire et la géographie. Les filles apprennent à tenir la maison, la couture et le tricotage. Aux garçons, on enseigne à prendre soin des chevaux, des bestiaux et des volailles et à travailler au jardin.

Le pensionnat est une bâtisse de 1½ étage de 33 x 24 pieds, avec une aile de 22 x 16 pieds. L'école est une construction de 17 x 22 pieds. Ces deux bâtisses sont chauffées au moyen de poêles à bois et éclairées par des lampes à pétrole.

Des barils toujours remplis d'eau, des échelles le long des pignons des bâtisses sont les moyens de protection en cas de feu.

On puise l'eau dans le lac Wabiskaw.

La santé des enfants a été excessivement bonne.

Pensionnat de la Mission St-Martin, Wabiskaw.

Cette école est sous le patronage de l'église catholique romaine.

On y enseigne aux enfants la lecture, l'écriture, l'épellation, l'arithmétique et la géographie; aus filles, les soins du ménage, la couture, le tricotage et les travaux de la buanderie; aux garçons, les soins des animaux et du jardin. On y récolte des légumes en abondance.

La maison d'école, une bâtisse à trois étages de 42 x 32 pieds est en bois équarri et située sur une pointe s'avançant dans le lac Wabiskaw.

La bâtisse est chauffée par des poêles à bois et éclairée par des lampes à pétrole.

L'eau vient du lac Wabiskaw.

ECOLES EN DEHORS DU TRAITE.

Des externats sont ouverts à York-Factory et Fort-Simpson, district de Mackenzie. A ces deux écoles, le département paie une subvention de $200 par année sur reçu des rapports; ce montant est celui accordé aux écoles en dehors des limites du traité.

A Fort-Providence sur la rivière Mackenzie se trouve un pensionnat sous le patronage de l'église catholique romaine. Le département y accorde une indemnité pour 65 élèves et d'après les rapports, les cadres en sont remplis.

C'est une institution bien administrée et les garçons et filles y reçoivent une excellente instruction. L'on trouvera dans le supplément un rapport détaillé du directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

La province de la Colombie-Britannique est un des champs les plus intéressants pour les travaux d'éducation des sauvages de tout le Dominion, en même temps les difficultés que l'on y rencontre sont plus considérables que dans toute autre province. Depuis les premiers temps, les sauvages voient à leur subsistance et l'arrivée des blancs qui fut dans l'Ouest la cause de la destruction du bison, n'a pas apporté de grands changements dans leur source d'approvisionnement. Leur développemtnt a été beau-plus égal que celui des sauvages des prairies. Ils se prêtent facilement aux demandes de leurs voisins les blancs comme journaliers ou main-d'œuvre de tout genre et les résultats ont été qu'ils sont devenus d'une importance considérable dans l'industrie par toute la province. Leurs réserves sont petites et fort distancées les unes des autres et pour la plupart habitées par de petites bandes distinctes; ces conditions rendent l'éducation des enfants très difficile. Dans certains districts, les superstitions et les coutumes sont encore si fermement ancrées qu'il est difficile de leur faire faire des progrès civils et moraux.

Les écoles industrielles et les pensionnats dont il est question dans le rapport qui suit, de l'agent, et dont les travaux sont détaillés dans les rapports des directeurs, sont des institutions bien dirigées et très efficaces et la conduite des anciens élèves une fois sortis a été admirable dans la grande majorité des cas. Des externats ont donné de bons résultats. Les salaires payés aux instituteurs des externats qui étaient d'abord de $300, ont été augmentés et la département peut maintenant soutenir la comparaison avec les externats des provinces pour le paiement de professeurs compéttnts. L'apparence en général de la province de la Colombie-Britannique est plus encourageante et l'on peut compter avec confiance sur d'heureux résultats dans l'éducation des enfants.

AGENCE DE BABINE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	615
Nombre des élèves inscrits aux externats..	217
Moyenne de l'assistance aux externats..	99

Les sauvages de cette agence vivent en villages sur différents points et jusqu'aujourd'hui, il a été impossible de leur fournir à tous des externats. Actuellement il y en a 9.

GITWINGAK (KITWANGAR).

L'école de cette réserve est sous la direction de Mlle M. Ward qui est entrée en fonction l'automne dernier. L'assistance moyenne a été bonne et M. Loring, l'agent des sauvages, dit dans son rapport que l'on y a obtenu de bons succès.

Glen Vowell.

Cette école est sous le patronage de l'Armée du Salut et l'instituteur en est un des officiers, M. J. P. Thorkildson. M. Thorkildson est familier avec la langue des indigènes. C'est un homme pratique et qui obtient beaucoup de succès. La moyenne de l'assistance est des plus satisfaisantes et la maison d'école jolie et attrayante.

Hazelton.

Cette école, dont Mlle E. J. Soal est institutrice, peut être classée parmi les meilleures dans cette partie de la province. Tous les enfants sont sur la liste et la moyenne est très bonne. L'on y constate des progrès très satisfaisants.

Kitsegukla.

Un certain nombre de ces sauvages demeurent encore dans l'ancien village tandis que l'école est située dans le nouveau, à huit milles de là. Pour cette raison, l'assistance a été très faible et les progrès minces. Mlle Hannah Edgar, l'institutrice, est la fille du rév. George Edgar et une ancienne élève de la maison des filles de Port-Simpson.

Andimaul.

Cette école a été fondée en octobre 1907 et de cette date au 1er février de cette année, M. Duncan Rankin, un des officiers de l'Armée du Salut, en a eu la charge. M. Rankin y a obtenu beaucoup de succès et dans l'intérêt des enfants son changement à un autre champ d'action causera certains regrets. Le département n'a pas encore été averti du nom du successeur de M. Rankin.

Kishpiax.

Le nombre des enfants de cette réserve en âge d'aller à l'école est considérable et l'école est sous la conduite de Mlle F. B. Kemp, une institutrice diplômée. La moyenne de l'assistance est bonne et les enfants qui y assistent régulièrement, ont fait de bons progrès.

Kisgegas.

C'est l'école la plus au nord de cette agence et M. Joshua J. Harvey, un membre de la tribu, en est l'instituteur. Cette école est généralement fermée pendant les mois d'été. Dans ces conditions les élèves ont fait de bons progrès et Mme Harvey enseigne aux filles la couture, la cuisine, etc.

Meanskinisht.

Cette école est actuellement sous la direction de Mlle L. A. Tomlinson. L'assistance est très bonne en hiver et les progrès sont satisfaisants.

Kitselas.

Cette école située dans le village de New-Town est sous la conduite de M. R. L. Tait, un instituteur sauvage. L'assistance est très irrégulière et pour cette raison, il est difficile pour les élèves de faire beaucoup de progrès. L'assistance aux écoles de l'agence Babine est très faible en été. Plusieurs sont fermées le temps de l'absence des parents qui vont travailler aux fabriques de conserves sur la côte pendant la saison de pêche. Quand les parents sont sur la réserve, ils manifestent le désir de voir leurs enfants profiter des classes fondées pour eux et l'on a pu constater l'année dernière un avancement manqué. Dans un avenir prochain, l'on espère voir un grand nombre de sauvages travailler dans les environs et il ne sera aucunement nécessaire de fermer les écoles pendant l'été comme à présent.

AGENCE DE COWICHAN.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	335
Nombre des élèves inscrits aux externats	119
Moyenne de l'assistance aux externats	54
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de l'Ile Kuper	72

L'école industrielle de l'Ile Kuper qui compte 72 élèves inscrits, est située dans les limites de cette agence et donne de bons résultats.

Il y avait aussi, l'année dernière, des externats à Songhees, Somenos, Saanich, Koksilah, Nanaïmo et deux sur la réserve de Quamicham, l'un sous les auspices de l'église méthodiste et les autres appartiennent à l'église catholique romaine.

Songhees.

C'est une très bonne école sous la conduite de Sœur Marie Berchmans. La salle de classe est éclairée et jolie et les progrès des élèves excellents; l'assistance y est régulière.

Somenos.

L'assistance à cette école à laquelle enseigne Mlle Maud Lomas, est très régulière et l'on est à essayer à y apporter certaines améliorations. Mlle Lomas est une excellente institutrice qui dans des circonstances plus favorables pourrait obtenir de meilleurs résultats.

Soanich.

L'assistance à cette école est aussi faible, les sauvages montrant très peu d'intérêt à l'éducation de leurs enfants. L'inspecteur et l'agent les ont convaincus de la nécessité d'envoyer régulièrement leurs enfants à l'école et il est à espérer que ces efforts seront couronnés de succès. L'instituteur, M. Daniel Dick, gradué de l'école industrielle de l'Ile Kuper, a ce qu'il faut pour faire un bon travail, mais dans les circonstances actuelles il est impossible d'y obtenir quelques succès.

Koksilah.

Cette école qui est sous les auspices de l'église méthodiste, a été ouverte en octobre l'an dernier et est l'une des meilleures de l'agence. L'instituteur, M. Charles A. Doskstader, porte beaucoup d'intérêt à ses élèves. Depuis son entrée en fonction, en novembre 1909, l'on a remarqué des progrès frappants. L'on a aussi constaté une certaine amélioration dans l'assistance.

Nanaïmo.

Cette école est sous la conduite du rév. W. J. Knott qui y est aussi le missionnaire résident. M. Knott prend un grand intérêt à son travail et d'excellents progrès se font dans sa classe. La moyenne d'assistance est assez bonne.

Quamichan (catholique romaine).

Mlle Magdalene Wilson, une sauvagesse graduée de l'école industrielle de l'Ile Kuper, avait charge de cette école jusqu'au 24 janvier dernier quand elle fut remplacée par Mlle Lilly Frumento. La dernière inspection a été faite le 13 janvier; aucun rapport n'a été reçu depuis que Mlle Frumento est en fonction.

Quamichan (méthodiste).

Une indemnité a été accordée à cette école que depuis le 1er juillet 1909, bien qu'elle existât depuis plusieurs années. L'inspection en a été faite le 13 janvier 1910. L'institutrice actuelle, Mlle Joséphine Johnny, est l'une des graduées de l'école industrielle de l'Ile Kuper et le rapport de l'inspecteur dit qu'il s'y ait fait de bons progrès. Le cahier d'enregistrement ne ocmpte que la moitié des enfants en âge d'aller à l'école, mais la moyenne de l'assistance est bonne.

En outre des efforts ci-dessus mentionnés faits pour l'éducation, une institutrice Mlle Hagan, a été engagée dernièrement pour rouvrir l'école de la réserve Tsartlip, fermée depuis quelque temps. Mlle Hagan est hautement recommandée et l'on compte obtenir de bons résultats.

AGENCE DE LA CÔTE OUEST.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	393
Nombre des élèves inscrits aux externats	92
Moyenne de l'assistance aux externats	36
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle catholique-romaine de Clayoquot	70
Nombre des enfants inscrits au pensionnat presbytérien de Ahoushat	38
Nombre des enfants inscrits au pensionnat presbytérien de Alberni	45

Le rapport volumineux préparé par M. Alan W. Neill, l'agent des sauvages pour ce district est donné ci-dessous au complet.

M. Neill s'exprime ainsi:—

Dans cette agence, avec une population d'un peu plus de 2,000 âmes, le département a autorisé l'ouverture de dix écoles de différents degrés, nombre qui peut subir avantageusement la comparaison avec le nombre des écoles accordées à une population égale de blancs.

Ces écoles comprennent des écoles industrielles, des pensionnats et des externats.

Ecole industrielle.—Une dans cette agence, située à Kakawis, près de Clayoquot, sur l'île Meares, soutenue par l'église catholique romaine, aidée par le département, d'une subvention importante. Le rév. Père Marus, O.S.B. en est le directeur, secondé d'un personnel de religieuses très compétentes. Il y a aussi un instituteur pour travaux manuels. Sans critique aucune des autres écoles, l'on peut dire que c'est la mieux aménagée et la plus prospère des écoles de l'agence. L'école fait un excellent travail au milieu des sauvages; le directeur et son personnel sont bien qualifiés pour leur position respective et tout le rouage de cette importante institution fonctionne doucement et sans friction.

L'école reçoit du département une indemnité per capita pour pas plus de 50 élèves, mais l'assistance en général varie entre 65 et 70; les élèves, en outre du nombre pour lequel le département paie une subvention, sont entièrement à la charge de l'église. Le directeur et les instituteurs étant très instruits et habitués à l'enseignement, les connaissances des élèves s'en suivent. Je n'ai aucun doute que les plus anciens pourraient subir aces succès des examens avec les élèves ordinaires des écoles publiques de ce district. L'un des anciens élèves de cette école, le grand chef de l'une des bandes, a eu quelques démêlés et certaines accusations ont été portées contre lui. Je lui écrivis et lui demandai des explications. Dans une longue lettre en réponse à la mienne, il lut les accusations l'une après l'autre, les discuta en détail, faisant preuve d'une logique sûre et raisonnée, en un anglais qui parlait hautement en sa faveur.

Pensionnats.—Il y en a deux sous le patronage de l'église presbytérienne, situés à Alberni et Ahoussaht. A l'école d'Alberni, M. et Mme J. R. Motion qui remplissaient les fonctions de directeur et de directrice, depuis plusieurs années, ont donné leur démission en septembre dernier et avaient été remplacés par M. et Mme W. A. Hendry, de l'école des sauvages de Portage-la-Prairie. Ces derniers ont donné récemment leur démission et le nouveau directeur est M. H. B. Currie. Mme Currie agit comme directrice, Mlle Stevens est son aide et Mlle G. Morris, institutrice.

Le personnel d'Ahoussaht a aussi été changé. M. J. T. Ross, autrefois de Dodger's Cove en est maintenant le directeur, et Mme Ross (née Mlle J. McNeill) en est la directrice. Mlle Hall est assistante-directrice et Mlle Whiting, institutrice.

L'école d'Alberni reçoit du département une indemnité per capita pour 50 élèves, mais jusqu'ici ce nombre n'a pas été atteint. L'indemnité d'Ahoussaht suffit à l'entretien de 25 élèves, mais dans ce cas, la moyenne générale des élèves varie de 10 à 20 en sus du nombre stipulé et prévu par l'indemnité.

Externats.—Les sept externats sont situés comme suit: à Kyuquot, Nootka, Clayoquot (2), Ucluelet, Dodger's Cove et Claoose.

L'instituteur à l'école Kyuquot est le rév. E. Sobry. Les résultats obtenus ne sont pas très considérables, vu que cette école est souvent fermée à cause de l'absence des enfants partis avec leurs parents, mais elle sert de recrutement pour l'école industrielle de Clayoquot.

L'instituteur de l'école de Nooka est le rév. A. S. Stern, homme d'une énergie et d'un zèle infatigables. En outre de la classe des petits, il enseigne aux hommes et aux femmes à toutes heures du jour et l'assistance est surprenante étant données les circonstances. Il a inspiré aux sauvages un peu de son enthousiasme et l'automne dernier, quand les abords de l'école et de l'église ont nécessité des réparations, les sauvages se rendirent et firent presque tout l'ouvrage de leur propre gré, sans rémunération, application pratique de la "foi" à l'ouvrage, ce qui surprit énormément ceux qui connaissent les habitudes de ces sauvages des côtes de l'Ouest.

L'école (catholique romaine) de Clayoquot est sous la direction du rév. C. Moser, O.S.B., sur la réserve des Opitsat de la bande de Clayoquot. Le rév Père remplit aussi les fonctions de desservant à Kelsemahts, une autre bande voisine.

L'église méthodiste maintient un missionnaire et un instituteur résidant à Claoose pour desservir la bande de Nitinat. M. J. Gibson en est le titulaire actuel. L'église retire l'indemnité ordinaire de cette école. La même église a tenu de temps à autre une école sur la réserve des Opitsat à Clayoquot.

L'église presbytérienne possède des écoles à Ucluelet, Dodger's Cove et Numukamis. Le département consent à payer une indemnité pour venir en aide à l'école de Ucluelet pour la bande de ce nom et une autre pour l'école d'Ohiat, soit à Dodger's Cove ou Nmumkamis, mais ces deux postes sont sans instituteur depuis l'année dernière. Un M. Vanderbeen a été nommé dernièrement pour prendre charge de l'école de Ucluelet et est arrivé sur les lieux.

Règle générale, les sauvages se rendent facilement à l'idée que leurs enfants doivent être instruits, bien qu'il ne fasse de doute pour personne qu'un bon nombre des anciens se complaisent volontiers dans l'ignorance et les superstitions, mais l'avantage des derniers temps, avantage direct de pouvoir parler l'anglais se répand plus généralement parmi les sauvages. Comme les industries d'empaquetage et de la pêche diminuent, les sauvages voient de plus en plus la nécessité pour eux de chercher ailleurs du travail, soit dans les scieries soit dans les camps de bûcherons. Ils s'en compte quand ils peuvent obtenir de l'ouvrage en ces deux endroits, s'ils peuvent comprendre l'anglais alors qu'ils ne peuvent être acceptés s'ils ne le savent pas parce que les gérants et les contremaîtres n'emploient pas de gens qui ne peuvent les comprendre de suite et j'ai fait remarquer avec soin aux sauvages que les jeunes gens parmi eux qui avaient passé par les pensionnats peuvent avoir de l'ouvrage là même où de bons hommes étaient refusés à cause de leur ignorance de la langue anglaise. Cette idée, c'est un fait reconnu, va en augmentant et sera toujours un stimulant pour le sauvage, de faire instruire ses enfants. La génération présente bien qu'instruite est encore trop intérieurement liée et soumise à toutes ces vieilles superstitions et coutumes pour rompre définitivement avec elles. Leur civilisation, pour ainsi dire, n'est qu'un verni, mais quand leurs enfants auront grandi et passé à tour de rôle par ces écoles, ils seront en meilleure position de rompre avec ces vieilles traditions. Ils seront plus fortement imbus de nos manières et de nos usages de voir les choses et à leur sortie de l'école, ils rencontreront moins d'opposition de la part de leurs parents s'ils proposent de nouvelles réformes à introduire que si les anciens élèves actuels essayaient de le faire.

Les gens sont portés à envisager cette question d'une manière trop superficielle et attendent immédiatement de grands résultats de l'éducation des sauvages. Ils prennent un jeune garçon sauvage, le produit de siècles et de siècles d'ignorance, de dégradation de superstitions et d'absence de moralité; ils lui donnent quelques années

d'instruction et espèrent en faire un homme civilisé, un chrétien, un homme aux mœurs morales. La chose est littéralement impossible. Il faudra autant de générations qu'il a fallu d'années d'école pour produire une telle transformation; ce qui doit être amené graduellement, par une marche presque imperceptible plutôt que par un changement brusque. Mais lorsque l'on se rappelle (je parle naturellement de cette agence) qu'il y a des sauvages d'âge moyen dont les pères furent pendus pour des meurtres barbares et qui peuvent se rappeler eux-mêmes d'avoir vu dans leur enfance leurs villages bombardés par les canons anglais, parce que les indigènes avaient saisi leurs corvettes et massacré l'équipage; quand, dis-je, l'on se rappelle que ces événements sont encore présents dans la mémoire des sauvages et qu'on les étudie et se rend compte de leurs connaissances et de leur intelligence, la confiance qu'ils ont dans la loi et la justice des blancs, jusqu'à quel point ils ont adopté les habitudes et les manières de ces derniers, la modification apportée dans leurs démonstrations, le fait que presque tous les villiages vont aux écoles et aux églises, quand l'on réfléchit que ce changement s'est produit dans l'existence d'une génération, nous devons tous être convaincus que l'éducation des naturels du pays fait un progrès substantiel et satisfaisant.

AGENCE DE FRASER.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	502
Nombre des élèves inscrits aux externats.	51
Moyenne de l'assistance aux externats.	37
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle méthodiste de Coqualeetza.	93
Nombre des élèves inscrits au pensionnat anglican de Yale. .	21
Nombre des élèves inscrits au pensionnat catholique-romain de Schelt.	44
Nombre des élèves inscrits au pensionnat catholique-romain de Sainte-Marie.	79
Nombre des élèves inscrits au pensionnat catholique-romain de Squamish.	50

Cette agence ne compte que deux externats, l'un à Homalco et l'autre à Sliammon. Une grande école industrielle sous le patronage des méthodistes, dans la salle de Chilliwack et les quatre pensionnats cités plus haut sont les sources éducationnelles de cette agence. Suit le rapport de l'agent M. R. C. McDonald:—

Ecole industrielle de Coqualeetza.

Cette école est située dans la vallée de Chilliwack.

Les élèves de cette institution reçoivent une bonne éducation ordinaire; on leur enseigne aussi le commerce et l'industrie ce qui leur permet de bien vivre et de soutenir ceux dont ils auront charge une fois leurs cours terminé à l'école.

Cette institution est sons la conduite sage de M. R. H. Cairns et un personnel compétent y fait un bon travail.

Pensionnat de Sainte-Marie.

Cette école qui comprend deux bâtisses, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles est située en un endroit enchanteur, sur un plateau élevé à une courte distance à l'est de la ville Mission, avec une splendide vue sur le pays environnant. Les élèves de cette institution y reçoivent une bonne éducation; on leur enseigne aussi des industries d'utilité générale qui les préparent au combat de la vie pour l'avenir.

Les élèves y reçoivent un excellent entraînement dans les différentes branches qui en fera de bons et utiles citoyens.

De très jolis articles de leur fabrication ont été exposés à l'exposition provinciale tenue en cette ville, l'automne dernier.

Pensionnat de la Mission Squamish.

Cette école est dans la ville de Vancouver nord, près de la réserve sauvage de la mission Squamish.

L'excellent cours que les élèves de cette instiuttion reçoivent dans toutes les branches autorisées par le département sera, nous n'en doutons pas, dans quelque temps, d'une bienfaisante influence sur les autres membres des bandes dont ils font partie qui n'ont pas eu l'avantage de s'instruire. L'année dernière a été une des plus prospères dans l'histoire de cette institution. Toute l'attention et les soins imaginables sont apportés aux enfants qui sont heureux et contents de faire des progrès dans leurs études.

Pensionnat de All Hallows.

Cette école est remarquablement bien située sur la rive droite de la rivière Fraser à Yale.

Cette institution bien que le plus petit des pensionnats de cette agence donne une bonne éducation aux enfants sauvages qui y sont confiés. Les enfants y reçoivent une excellente éducation dans toutes les branches autorisées par le département; on leur enseigne aussi les travaux de la maison, à l'aiguille et de la buanderie.

Plusieurs des anciennes élèves sont employées comme servantes dans de bonnes familles et donnent satisfaction à leurs patrons.

Pensionnat de Schell.

Cette école est admirablement bien située sur la réserve de Sechel, à une courte distance du rivage de la mer sur la baie Trail.

Ce fut le dernier pensionnat établi dans cette agence. Les enfants y reçoivent toute l'attention et les soins voulus et ont fait des progrès marquants dans leurs études. En outre du cours ordinaire, on enseigne aux garçons les industries utiles et aux filles la couture, les travaux d'aiguille et l'ouvrage général de la maison; dans leurs moments de loisir, ils font des paniers que le directeur nend au bénéfice de ceux qui les fabriquent.

Cette école a exhibé à l'exposition provinciale tenue dans cette ville, l'automne dernier, de nombreux articles fabriqués par les élèves et dont la vent a réalisé la somme de $40.

Externat de Homalco.

Cette école est située sur la réserve Aupe, près de l'entrée de la baie Bute.

Les parents des enfants sont obligés de s'absenter de leur village pour aller à leurs occupations, une grande partie de l'année et pendant leur absence, les enfants demeurent à l'école, les parents leur fournissant la nourriture et les habits. Par cet arrangement l'on a maintenu une meilleure moyenne de présence que par tout ce que l'on aurait pu faire.

M. William Thompson en est l'instituteur et il est habilement secondé par Mme Thompson, femme très instruite. Le département lui fournit une servante pour l'aider dans les travaux de la maison. Les enfants ont fait de rapides progrès dans leurs études, l'année dernière.

Externat de Sliammon.

Cette école est située sur la réserve de Sliammon dans le village sauvage du même nom.

Prenant en considération le fait que cette école n'est ouverte que depuis un an, les progrès des élèves ont été remarquables. Pas un seul de ces enfants n'était allé à l'école avant cette date et quelques-uns aujourd'hui peuvent écrire une bonne lettre. J. W. L. Browne, l'instituteur est fier de ses élèves.

Remarques générales.

En général les sauvages de cette agence s'intéressent beaucoup à l'éducation de leurs enfants et le fait, dans bien des cas, de les y envoyer de très loin, demeurer dans les pensionnats est une preuve suffisante de l'intérêt qu'ils leur portent.

AGENCE KAMLOOPS-OKANAGAN.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	628
Nombre des élèves inscrits aux externats.	55
Moyenne de l'assistance aux externats.	25
Nombre des élèves qui vont à l'école industrielle de Kamloops.	67
Nombre des élèves qui vont à l'école industrielle de Lytton. .	29

Pour l'éducation de ces sauvages, cette réserve compte deux pensionnats et deux externats. A Kamloops et à Lytton, il y a d'excellentes écoles industrielles qui reçoivent 96 enfants. Il y a deux ans, l'on y avait ouvert un externat à Lytton et un autre à Shulus, dans la vallée Nicola. A Penticton, le département accorde une indemnité à l'école publique à laquelle les enfants des sauvages ont le prinvilège d'aller. Les autres écoles publiques sont aussi ouvertes aux enfants sauvages.

On a décidé d'ouvrir un externat à Enderby; espérons que l'on pourra trouver un instituteur pour en prendre charge après les vacances d'été. Le département étudie le projet de bâtir, l'été prochain, une nouvelle école à la tête du lac Okanagan, laquelle, selon les apparences, offrirait un beau champ d'action pour un externat.

L'externat de Lytton est sous la conduite de Mlle Lilly Blackford. L'assistance est très bonne et les résultats satisfaisants.

L'école de Shulus est sous la direction de S. A. F. Home, M.D., qui y obtient beaucoup de succès. La vieille bâtisse en demande une neuve et les fonds ont été votés pour une construction moderne dont les travaux commenceront la saison prochaine.

Les sauvages de cette agence commencent à manifester le désir de voir leurs enfants s'instruire, mais vu la distance qui sépare chaque habitation, il est impossible dans bien des cas, d'établir actuellement, avec succès, des externats que plusieurs d'entre eux préfèrent aux autres écoles.

AGENCE DE KOOTENAY.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	133
Nombre des élèves inscrits à l'école industrielle de Kootenay. .	60

La principale maison d'éducation pour les sauvages de cette agence, est située à la mission St-Eugène. Les bâtisses attenantes à cette école sont en ruines et l'on est à considérer l'érection d'une construction commode et moderne. Voici le rapport de M. R. L. T. Galbraith, l'agent des sauvages pour ce district:—

Dans le cours de l'année, j'ai visité l'école de temps à autre et y ai trouvé que les élèves faisaient des progrès satisfaisants dans leurs études.

J'ai trouvé l'institution en excellent état et le travail fait des plus recommandables.

En outre des travaux de classe, l'on enseigne aux garçons l'agriculture, les soins du jardin et des animaux la charpenterie, le raccommodage et le ravaudage de leurs habits et de leurs bas.

Aux filles, on enseigne les soins du ménage, à faire le beurre, leurs robes, le tricotage et à se servir de la machine à coudre; le but étant de leur donner un enseignement pratique qui leur permettra de s'entr'aider et aider leurs parents, une fois de retour dans leurs réserves et de leur enseigner à améliorer leur état.

M. Corrison, un instructeur compétent et d'une grande aide pour cette institution, enseigne à cette bande.

Les parents s'intéressent beaucoup aux travaux de leurs enfants et les visitent de temps à autre; l'on ne rencontre aucune difficulté à maintenir le nombre régulier des présences, preuve que l'on a été forcé de refuser des enfants faute de logement.

Le département des garçons et filles et les dortoirs sont tenus dans le meilleur état et toute l'institution est bien meublée et très propre.

Les travaux de ferme sont sous la direction d'un instructeur-agriculteur et les récoltes sont les meilleures de tout le district. Il y a un beau verger; les pommes et les petits fruits de toutes sortes sont de qualité supérieure.

La grande partie du bœuf qui sert à cette institution est élevé sur la ferme; il y a un beau troupeau de bestiaux.

La santé des enfants est excellente. Le personnel prend beaucoup de précautions et de soins à ce que l'institution soit bien aérée, que les enfants travaillent au dehors le plus possible; que la nourriture soit substantielle, bien apprêtée et qu'ils soient confortablement vêtus selon la saison.

La discipline est bien observée et il est rare que les instituteurs soient obligés d'infliger de sévères punitions.

L'instruction religieuse est enseignée avec soin sous la direction immédiate du directeur.

Après vingt ans d'expérience dans les écoles, il me fait plaisir de dire que son influence a été du plus grand bien imaginable aux sauvages de cette agence et je ne puis parler trop hautement du zèle et de la fidélité avec lesquels les Sœurs s'acquittent des travaux les plus fatigants qu'elles sont appelées à remplir et qui exigent de la patience, du dévouement et de la persévérance.

AGENCE DE KWAWKEWLTH.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	187
Nombre des élèves inscrits aux externats	61
Moyenne de l'assistance aux externats	22
Nombre des élèves inscrits à l'école industrielle de la Baie-Alert.	35

L'intéressant rapport sur le travail des écoles pour l'année préparé par M. W. M. Halliday, l'agent de ce district, est donné ici, *in extenso*:—

Dans cette agence, la question d'éducation intéresse fort peu les sauvages. La plupart semblent croire que vu qu'ils se sont tirés d'affaires sans éducation, leurs enfants peuvent faire de même. Il y a des exceptions à cette règle. Ils ne font alors aucun effort ni sacrifice pour tenir leurs enfants à l'école. Ils sont tous plus ou moins nomades dans leurs habitudes; ils voyagent de place en place, du commencement à la fin de l'année et emmènent leurs enfants avec eux. Ce qui revient à dire que là où il y a des écoles, l'assistance est très irrégulière et les progrès très minces.

A la Baie-Alert, se trouve l'école industrielle de ce nom, avec une moyenne cette année d'environ 33 garçons. Ces enfants viennent de tous les points de l'agence; la

différence dans l'apparence et la conduite des garçons qui assistent ou qui n'assistent pas à l'école, est très visible.

L'école industrielle est située sur une étendue de terre sur l'île Cormorant défrichée exprès; c'est une jolie bâtisse, bien aménagée mais trop petite.

En outre des travaux de classe, les garçons passent environ une couple d'heures par jour à certains travaux manuels, ce qui les maintient en bonne santé et leur donne des connaissances utiles. Il n'y a pas grand terre à cultiver et les travaux sont durs à faire. Le terrain est difficile à défricher à cause de l'humidité du climat, le bois ne sèche pas et ne peut pas être brûlé. Les souches sont difficiles à arracher.

Le directeur M. A. W. Corker est missionnaire de la Société des Missions de l'église d'Angleterre. Il est bien secondé par son personnel et possède un grand nombre d'années d'expérience dans l'enseignement de l'école aux garçons.

Il y a trois externats dans l'agence, un à la baie Kingcome, un à Alert Bay et un troisième à Cap-Mudge. L'instituteur de l'école de la baie Kingcome, connue sous le nom d'école Gwayasdums est le missionnaire de Tsawataineuks, M. Herbert Pearson, récemment de retour d'Angleterre, en compagnie de sa nouvelle épouse, personne de beaucoup d'expérience dans l'enseignement. Les sauvages ne leur donnent pas beaucoup d'encouragement et sont tout à fait indifférents quant à la question de l'assistance de leurs enfants à l'école. Il les accompagne l'hiver à leur résidence du village Gwayasdums, sur l'île Gilford. Ce changement est un grand désavantage pour les classes. La pêche au saumon est une autre perte de deux mois.

La même difficulté se présente pour l'externat de Baie-Alert sous la conduite temporaire de Mlle Louisa Harris, une sauvagesse qui a reçu son éducation à l'école des filles à Baie-Alert. Elle a obtenu de très bons résultats dans l'enseignement primaire. La grande difficulté dans toutes ces écoles est de s'assurer de l'assistance des filles. Elles se marient si jeunes qu'elles ne reçoivent pratiquement aucune éducation.

La troisième école à Cap-Mudge est sous les auspices de la Mission méthodiste et sous la direction de M. J. E. Rendle. M. Rendle remplit les fonctions de pasteur et d'instituteur et distribue les remèdes aux malades; il prend un grand intérêt au bien-être de son troupeau. L'assistance a été très faible et les résultats très médiocres. C'est dû en partie au fait que les parents emmènent leurs enfants avec eux quand ils partent en excursion.

Les enfants à l'école sont très dociles et apprennent très bien.

AGENCE BELLA-COOLA.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	258
Nombre des élèves inscrits aux externats..	206
Assistance moyenne aux externats	79

L'agence Bella-Coola ne forme qu'une partie de ce qui était autrefois connu sous le nom de l'agence de la Côte Nord-Ouest. Il y a sept externats dans Bella-Coola.

Kitkatla.

L'école est sous la direction de Mlle Marguerite Temple Gurd. Mlle Gurd a obtenu beaucoup de succès dans son travail. Presque tous les enfants de la réserve sont inscrits et l'assistance moyenne est très bonne.

L'école se trouve actuellement dans la maison de la Mission, mais le département prend des mesures pour construire un bâtiment qui aura les commodités convenables requises.

Port-Essington.

Mlle Kate Tranter a enseigné dans cette école les 19 années passées avec grand succès. L'assistance est régulière. Mlle Tranter fait aussi un bon travail parmi les sauvages dans leurs foyers.

Le département a complété des arrangements pour la construction d'une maison d'école convenable dans le cours de l'été prochain.

Bella-Bella.

Il y a environ 60 enfants sur cette réserve et 51 sont inscrits, mais l'assistance moyenne est seulement passable. L'institutrice, Mlle Carrie S. Rush, détient un certificat professionnel, mais elle doit partir le 30 juin prochain. Il y aurait des progrès beaucoup plus satisfaisants si ce n'était l'absence des enfants qui quittent la réserve avec leurs parents, à certaines saisons de l'année, pour aller faire la pêche.

Chapeau-de-Chine.

L'école est dirigée par le révérend George Reid, qui est aussi missionnaire. M. Reid n'a aucune qualification professionnelle, mais il fait un excellent travail dans des circonstances des plus difficiles. On peut appliquer à cette école les remarques ci-dessus au sujet de Bella-Bella en ce qui concerne l'assistance. A certaines époques de l'année, les sauvages s'absentent, mais durant leur séjour dans le village ils semblent apprécier l'école. Mme Reid montre aux enfants la couture, la cuisine, etc.

Bella-Coola.

Cette école est sous la direction de Mlle Eveline Gibson, la fille du missionnaire résident. Mlle Gibson fait un travail des plus satisfaisant, mais elle est gênée par le manque de commodités convenables. On est cependant à prendre des mesures pour la construction d'une bâtisse nouvelle.

Baie-Hartley.

Cette école a été fermée quelque temps, mais elle a été rouverte en juillet dernier par le révérend John J. Jones qui est aussi le missionnaire de l'endroit. Le département n'en a pas encore reçu de rapports, mais l'école a été visitée, le 22 février, par le révérend A. E. Green, inspecteur des écoles des sauvages, qui fait rapport que M. Jones remplit sa tâche d'une façon satisfaisante. Les sauvages semblent apprécier l'école et l'on en attend en toute confiance de bons résultats.

Kitamat.

L'église méthodiste a érigé sur cette réserve un pensionnat de jeunes filles en 1908 et la plupart des enfants sont en résidence. Le département, cependant, n'accorde qu'une allocation d'externat. Cette école a été visitée, le 25 février dernier, par M. Green et celui-ci rapporte que les élèves y font de splendides progrès sous la direction de Mlle Lawson qui a un certificat de première classe. Les filles reçoivent aussi des instructions en fait de couture, de cuisine, etc.

Une diaconesse garde-malade vient d'être nommée pour travailler dans cette réserve, Mlle Clara Kilbourne. En sus de ses services à l'école, Mlle Kilbourne consacrera ses efforts à l'amélioration de la vie d'intérieur des sauvages en général. Elle visitera les maisons où elle donnera une instruction pratique de cuisine, couture, lavage, ventilation, etc.; aussi du traitement à domicile des maladies ordinaires et des règles à observer pour le traitement des cas d'urgence, en même temps que les autres branches de connaissances essentielles à l'entretien convenable du foyer. On compte entièrement sur les grands avantages que ce travail rapportera aux sauvages.

AGENCE DE NAAS.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	487
Nombre des élèves inscrits aux externats	207
Assistance moyenne aux externats	77
Nombre des élèves fréquentant les pensionnats de garçons et de filles de Port-Simpson	67

Les pensionnats de garçons et de filles, de Port-Simpson, où il y a respectivement 23 et 44 élèves inscrits, sont situés dans les limites de cette agence; et il y a aussi des externats à Port-Simpson, Kitladamax, Metlakatla, Aiyansh, Kincolith et Lakalsap.

Kincolith.

Cette école est sous les soins de Mlle E. E. Collison, une fille du révérend W. E. Collison. On rapporte que le travail de Mlle Collison est très satisfaisant. Elle s'intéresse beaucoup au bien-être des sauvages et passe une bonne partie de son temps dans leurs maisons.

On a grandement besoin d'une bâtisse dans cet endroit et l'on a proposé d'outiller une scierie mécanique pour les sauvages qui, en retour, construiraient la maison d'école nécessaire.

Metlakatla.

L'externat de Metlakatla est dirigé par Mlle Helena Jackson qu'on dit être une des institutrices qui ont le mieux réussi parmi les sauvages de la Colombie-Britannique. L'inscription et l'assistance moyenne à cette école sont des plus satisfaisantes. En 1907 on a construit un nouvel externat commode.

Aiyansh.

M. Arthur F. Priestley a été récemment nommé instituteur de cette école. On n'en a reçu aucun rapport, mais on dit que M. Priestley y fait un travail efficace.

Kitladamax.

Le village de ces sauvages est situé à une faible distance seulement d'Aiyansh, et on avait suggéré dans le temps d'établir une école commune pour les deux villages. En atendant, toutefois, on a jugé à propos de nommer un instituteur à Kitladamax et Sa Grandeur l'évêque de Caledonia a retenu, l'été dernier, les services de M. R. J. George qui, en sus de son travail d'instituteur, consacre ses efforts à l'amélioration de

l'état des sauvages en général. Il enseigne l'horticulture et l'agriculture afin que les sauvages puissent tirer profits des riches terres qu'ils ont.

On est aussi à considérer le projet de construire une maison d'école à cet endroit. En 1908, on a donné à cette bande une machine à raboter pour le moulin, à condition qu'elle fournirait, à quelques exceptions près, les matériaux de construction pour une maison d'école; l'agent est actuellement en communications dans le but de faire exécuter ce contrat.

Lakalsap.

On a éprouvé beaucoup de difficultés à trouver des maîtres pour cette école, mais, sur la recommandation de Sa Grandeur l'évêque de Caledonia, M. A. E. Sneath a été nommé. Le département n'a pas reçu de rapports récents, mais, vu les qualifications de M. Sneath, on anticipe d'excellents résultats.

Voici un autre endroit où une nouvelle bâtisse est nécessaire et l'on est en rapports tant avec l'agent qu'avec l'évêque à ce sujet. On espère qu'une nouvelle maison d'école pourra être construite l'été prochain.

Port-Simpson.

Cette école est dirigée en rapport avec le pensionnat et M. Lionel Dineen en est l'instituteur. On n'en rapporte qu'un succès médiocre qu'on attribue en grande partie à une assistance des plus irrégulières.

En octobre dernier, on a suggéré au département qu'il vaudrait mieux séparer l'externat du pensionnat et que M. Dineen consacrât tout son temps à l'externat et à son travail parmi les sauvages de la réserve. Jusqu'à date on n'a pu mettre ce projet à exécution, mais la question est sous considération.

AGENCE DE LA REINE-CHARLOTTE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	85
Nombre des élèves inscrits aux externats	102
Assistance moyenne aux externats	42

Il y a dans cette agence deux externats, Massett, sous les auspices de l'église anglicane, et Skidegate, sous les auspices de l'église méthodiste.

Massett.

Le dernier rapport démontre qu'il y avait sur cette réserve 57 enfants en âge d'aller à l'école dont 54 ont été inscrits et une bonne assistance moyenne. Le directeur de cette école est M. N. S. Sherwood, bien qualifié et qui, à part des études ordinaires de la classe, enseigne l'exercice militaire et l'horticulture. Durant la saison d'hiver quand l'assistance est exceptionnellement nombreuse, on a cru nécessaire d'engager une assistante, Mlle Josephine Edenshaw. Celle-ci est la fille d'un sauvage émancipé On fait à cette école un travail des plus satisfaisants.

Skidegate.

Il y a 32 enfants en âge d'aller à l'école sur cette réserve et 27 d'entre eux sont inscrits. L'assistance moyenne, cependant, n'est que passable. Cette école est confiée à M. Peter R. Kelly, un ancien élève de l'institut de Coqualeetza. M. Kelly fait un

très bon travail et il est tenu en haute estime par les sauvages qui l'ont élu premier conseiller du village.

Le département est à considérer l'érection d'une nouvelle bâtisse à cet endroit, mais, vu la mort malheureuse de l'agent, M. Scott, la question a été remise à plus tard.

AGENCE DU LAC-WILLIAMS.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	212
Nombre des élèves inscrits à l'école industrielle du lac Williams	50

L'école industrielle du lac Williams est la seule école dans les limites de cette agence. Un petit nombre d'enfants sont inscrits au pensionnat de la Mission Sainte-Marie. Quelques enfants des bandes Cayoosh fréquetent l'école publique de Lillooet et ceux de la bande Clinton ont le privilège de fréquenter l'école du village.

L'école du lac Williams a toujours son nombre complet d'élèves et offre de splendides avantages pour une bonne éducation pratique.

Tel qu'indiqué plus haut, on trouvera ci-annexé un rapport détaillé du directeur de cette école.

AGENCE DE STIKINE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	44
Nombre des enfants inscrits aux externats..	39
Assistance moyenne aux externats..	22

Les sauvages Tahltan sont seule bande établie sur une location déterminée dans les limites de cette agence. La réserve est à 12 milles du village de Telegraph Creek. Un certain nombre de sauvages demeurent dans le village et, en 1907, une allocation de $300 fut accordée comme salaire à l'instituteur de l'école publique du village, à condition qu'on donnât aux sauvages le privilège d'y assister. Les rapports indiquent qu'un bon nombre fréquentent l'école.

Il y a quelques années une école fut ouverte sur la réserve par le révérend T. P. Thorman, qui était aussi missionnaire. On construisit une maison de mission dans laquelle l'école fut placée. Récemment Sa Grandeur l'évêque de Caledonia demanda de rouvrir cette école et, vu le nombre des enfants en âge d'aller à l'école dans cette réserve, 44, on décida d'accorder la requête de Sa Grandeur. Le révérend M. Thorman et son fils, qui sont actuellement en Angleterre, se proposent de revenir et reprendre leur travail parmi ces sauvages.

Atlin.

Le 2 juillet 1907, une école fut ouverte dans le village sauvage contigu à Atlin par le rév. T. J. Allard. On a fait les démarches voulues pour y garder les enfants durant l'absence de leurs parents et on a soumis une demande pour une subvention de pensionnat. Cette requête n'a pu être accordée, mais finalement on décida d'allouer une subvention d'externat et de payer en outre un loyer pour l'usage du bâtiment. Cette école est en opération depuis janvier 1909 et donne de très bons résultats.

YUKON.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	154
Nombre des élèves inscrits à l'externat..	17
Nombre des élèves inscrit au pensionnat de Carcross..	21

On ne saurait se procurer des statistiques complètes sur le nombre des enfants d'âge à aller à l'école dans le district du Yukon; mais faisant partie des bandes dont on a pu obtenir des détails, il y aurait 154 enfants âgés de 6 à 15 ans.

Il y a actuellement dans ce district deux écoles qui fonctionnent sous les auspices de l'église anglicane; un pensionnat situé à Carcross et un externat à Peau-d'Orignal. Un externat qu'on tenait autrefois à Selkirk, a été fermé il y a quelque temps à cause de l'absence prolongée des parents, à certaines saisons de l'année, pour suivre des expéditions de chasse.

Un externat a aussi été dirigé au lac Teslin par M. Bythell dans l'été de 1908 et celui de 1909, mais les habitudes nomades des sauvages ne permettaient aux enfants d'y assister que quelques semaines chaque saison.

Aucune allocation *per capita* n'a été établie pour les pensionnats ni de salaire fixé pour les instituteurs des externats dans ce district; mais on alloue une subvention totale en considération de certains travaux d'éducation qui s'y font.

Pensionnat de Carcross.

A cette école il y a actuellement 21 enfants inscrits: 9 de Carcross, 7 de Peau-d'Orignal, 2 à la rivière Peel, 2 de la bande de Forty-Mile et 1 d'un point éloigné. Ceux qui y ont assisté quelque temps ont fait d'excellents progrès dans leurs études. H. Bragg, surintendant des écoles pour le territoire du Yukon, parlant de cette partie du travail, disait dans un rapport récent: " Ceux d'entre ces élèves qui ont fréquenté l'école deux ou trois ans et dont je me rappelais par suite de mes visites antérieures, m'ont impressionné par leur développement remarquable et la plupart d'entre eux ont fait d'excellents progrès. En général, les élèves paraissaient heureux, satisfaits de leur traitement et leur état ; ils étaient propres et bien mis et tous m'ont paru en bonne santé. Cinq des élèves commençaient à peine à lire, mais cinq autres ont complété leur troisième livre de lecture. Ces derniers lisaient avec beaucoup d'expression, démontrant qu'ils comprenaient parfaitement la signification des mots et le sens général du passage lu. Ils avaient appris par cœur plusieurs des meilleurs extraits et les récitaient bien. Ces enfants peuvent aussi très bien épeler et ils ont en général acquis une assez bonne idée de la langue anglaise. Ils ont été bien entraînés dans les éléments et l'arithmétique, peuvent résoudre avec précision des problèmes de commerce simples et en exprimer clairement les différents procédés par écrit. Ils ont aussi appris les éléments de l'histoire et de la géographie et ils ont fait preuve de certaines connaissances dans ces branches ".

Parlant du caractère général des résultats obtenus par ceux qui dirigent cette école, M. Bragg écrit comme suit: " Si l'on considère les difficultés qu'on a éprouvées et qu'on éprouve encore à diriger le pensionnat de Carcross, le fait qu'il ne grandit que depuis quelques années après avoir commencé comme tentative charitable de la part de feu l'évêque Bompas et qu'il y a toujours eu des ennuis par suite du manque d'argent et d'outillage, les résultats ont été en général des plus satisfaisants. Un garçon, Indian Henry, orphelin en haillons, recueilli à Peau-d'Orignal en 1907 par l'évêque, après avoir passé deux années à ce pensionnat, est aujourd'hui employé comme charpentier par M. Stewart, de Carcross. Ce dernier m'a dit que Henry était digne de confiance, intelligent et le servait à sa satisfaction. On m'informe que les filles dont les noms suivent, qui ont été élevées dans cette institution, sont devenues de très bonnes cuisinières et servantes de maison: Jessie Black, Helen Ebena, Gracie Carmack, Minnie Wilson et Annie Snyder."

Ce qui précède fait voir le splendide travail accompli et les résultats très satisfaisants obtenus. Afin de procurer de meilleures facilités à ceux qui travaillent à cet endroit, on se propose d'y construire, la saison prochaine, une maison d'école moderne pourvue d'un grand dortoir pour 30 élèves ainsi que des systèmes de chauffage et de ventillation efficaces.

Externat de Peau-d'Orignal.

Cette école est sous la direction du révérend B. Totty. La plus nombreuse inscription pendant l'année a été de 17, avec une assistance moyenne de 6. Les sauvages de ce village passent environ 4 mois chaque année au loin de leur domicile. mais les rapports reçus démontrent que les enfants progressent régulièrement dans leurs études sous la direction de M. Totty.

On espère que les renseignements contenus dans le rapport ci-dessus seront utiles ceux qui s'intéressent à l'éducation des sauvages et qu'ils feront foi des progrès accomplis.

Jai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

DUNCAN C. SCOTT,
Surintendant de l'Education des Sauvages.

RAPPORT

ETAT des externats du Dominion (d'après rapports

NOTE.—Le "cours" indique la classification des élèves d'après le livre de lecture prescrites, ainsi:—

Cours I ....Premier livre, partie I.
" II.................. " partie II.
" III....................Second livre.

Ecole	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
NOUVELLE-ECOSSE.				
Rivière-à-l'Ours	Rivière-à-l'Ours...	Comté de Digby..	Mlle Minnie A. Shea	Cathol. romaine.
Eskasoni	Eskasoni.........	" Cap-Breton	Arch. J. McKenzie..	" ..
Sydney.......	Sydney...........	" " ..	Mlle Marg. A. McLellan...........	" ..
*Rivière mi-chemin......	Manoir Franklin..	" Cumberland	Mlle Jennie Atkinson	" ..
Anse-des-Sauvages........	Fisher-Grant.	" Pictou......	Mlle Gertrude McGirr....... .. .	" ..
Rivière Mi-Chemin.	Rivière Mi-Chemin	" Victoria	Mlle Annie Macneill	" .
Millbrook	Millbrook	" Colchester...	Mlle Jessie Scott....	" ..
New-Germany..... . . .	Lunenburg	" Lunenburg..	Mllle Mary A. Gillis.	" ..
Rivière-au-Saumon	Rivière-au-Saumon	" Richmond...	Mlle Henrietta O'Toole..........	" ..
†Malagawatch..	Malagawatch.... .	" Inverness...	Arsene Burns.......	" ..
Whycocomagh..... .. .	Whycocomagh....	" " .	John A. Gillis	" ..
Total, Nouvelle-Ecosse...	.. ..	....	....	....
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.				
Ile Lennox	Ile Lennox.......	Surintendance de l'Ile-du-Prince-E	John J. Sark.	Cathol. romaine.
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Eglise-Brûlée	Pointe-de-l'Eglise,.	Nord-est..........	Mlle M. N. Babin ..	Cathol. romaine.
Grande-Anse	Grande-Anse......,	"	Mlle Rosie A. Archibald	" ..
Eel-Ground......	Eel-Ground.......	"	Mlle Marg. Isaac...	" ..
Kingsclear.........	Kingsclear........	Sud-ouest.........	Mlle R. A. Donahoe.	" ..
‡Oromocto..............	Oromocto	"	Mme Blanche J. McCaffrey..........	" ..
Ste-Marie.	Ste-Marie........	"	Mlle M. J. Rush....	" ..
‖ Woodstock..............	Woodstock........	"	Mlle Frances Milmore.............	" ..
*Couvent d'Edmundston.	A Edmundston ...	Nord	Sœur Madeleine....	" ..
Tobique.	Tobique..........	"	Mlle Annetta A. Bradley	" ..
Total, Nouv.-Brunswick	....	....	....	....

* C'est une école des blancs fréquentée par les enfants des sauvages. † Nouvelle école, ouverte le 10 janvier 1910. ‡ Nouvelle école ouverte le 7 septembre 1909. ‖ Nouvelle école, ouverte le 1er septembre 1909.

DES ECOLES.

reçus) pour l'exercice clos le 31 mars 1910.

ture employé et fait voir, par conséquent, le degré de progrès dans toutes les études

Cours IV.............................Troisième livre.
" V...............................Quatrième "
" VI...............................Cinquième "

Nombre d'inscrits.			Assistance moyenne.	Cours.						Ecole.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										Nouvelle-Ecosse.
10	7	17	8	3	4	3	5	2	....	Rivière à l'Ours.
11	9	20	8	11	......	2	6	......	1	Eskasoni.
17	7	24	12	8	8	4	1	2	1	Sydney.
2	3	5	2	2	2	1	......	..	.....	*Rivière Mi-Chemin
18	11	29	17	12	8	1	2	3	3	Anse-des-Sauvages.
14	11	25	6	18	1	3	2	1	......	Rivière-du-Milieu.
9	10	19	10	10	......	2	5	.....	2	Millbrook.
6	7	13	6	2	5	1	.....	4	1	New-Germany.
11	14	25	7	14	6	5	....	......	......	Rivière-au-Saumon.
10	7	17	11	15	.....	2	......	.....	...	†Malagawatch.
17	20	37	22	24	6	2	......	5	......	Whycocomagh.
125	106	231	109	119	40	26	21	17	8	Total Nouvelle-Ecosse.
										Ile-du-Prince-Edouard.
20	22	42	18	32	3	5	......	2	......	Ile Lennox.
										Nouveau-Brunswick.
10	14	24	13	10	7	3	2	......	2	Eglise-Brûlée.
16	21	37	14	16	11	4	3	3	.....	Grande-Anse.
12	13	25	16	16	6	2	......	1	......	Eel Ground.
8	9	17	11	5	3	6	1	2	....	Kingsclear.
8	10	18	13	14	4	......	......	......	..	‡Oromocto.
16	19	35	22	5	19	5	6	......	....	Ste-Marie.
9	12	21	14	18	1	2	......	......	.....	‖Woodstock.
4	8	12	10	8	2	1	1	....	...	*Couvent Edmundston.
17	16	33	22	14	3	7	6	3	......	Tobique.
100	122	222	135	106	56	30	19	9	2	Total, Nouveau-Brunswick.

ETAT DES

ETAT des externats des sauvages dans le Canada (dont on

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
QUÉBEC.				
	Caughnawaga	Caughnawaga...	Peter J. Delisle (Princ.)........... Pet'r Williams (Asst)	Cathol. rom.
Caughnawaga (garçons).. " (filles).....	"	" ..	Miss Mary E. Burke (directrice)........ Mlle Sadie Burk (aide.).....	" "
" (buisson)...	"	"	Mme A. Beauvais...	" " ..
" (mission)....	"	"	Mlle E. M. Young .	Méthodiste........
Bersimis................	Bersimis...........	Bersimis........	Sr. St. Franc. Xavier	Cathol. romaine.
*Escoumains........ .	A Escoumains	"	Joseph L. Otis......	" " ..
Pointe-Bleue............	Pointe-Bleue......	Pointe Bleue.. . .	Mlle Berthe Potvin .	" " ..
Ristigouche..............	Restigouche	Restigouche	Sr. Marie du Saint-Rosaire (direct.) Sr.M.St.Jos'h (aide).	" " .
Saint.-François (Prot)....	Pierreville.......	Pierreville........	Henry L. Masta...	Cathol. romaine.
" (C.R.)........	"	"	Rev. Sœur Woods..	Eglise d'Anglet.
Saint-Régis (Ile)........	Saint-Régis.......	St. Regis.........	J. P. Phillips.......	Non confessionn.
" (Village).......	"	"	Mlle M. V. Nolan ..	" ..
†Chenail............	"	"	Mme Sarah Back....	" ..
Cornwall (Ile)........	"	"	Mlle Roundpoin..K	" ..
Oka (campagne)..........	Oka..............	Oka....	" Lillie R. White.	Méthodiste...i....
" (Village)........ ..	"	"	" Margt. D. Smith	" ....
Congo-Bridge...........	Maniwaki....	Maniwaki	" Rose H. Gilhooly	Non confessionn.
Maniwaki................	"	"	" Mrgt. McCaffrey	Cathol. romaine.
Maria....................	Maria........	Maria.........	" Josephine Audet	" " ..
Lorette	Lorette...........	Lorette.........	Sr. St-Jean-Baptiste (direc.)..... .. Sr. St-Georges (aide).	" " ..
‡Pointe-des-Chasseurs....	Pte-des-Chasseurs.	Témiscamingue ...	Mlle Ethel Sims....	" " ..
Témiscamingue	Tèmiscamingue....	"	Sr. Marie-Aimée....	" " ..
Ruperts-House	A Ruperts-House.	Dist. de laB. James	Rév. J. E. Woodall.	Eglise d'Anglet.
Total, Québec....	.. ..	....	....	....

* C'est une école de blancs fréquentée par les enfants des sauvages.
† Rouverte le 23 septembre 1909, était fermée depuis le 30 juin 1896.
‡ Ouverte l'été seulement.

ECOLES.—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Nombre d'inscrits.			Assistance moyenne.	Cours.						Ecole.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										Québec.
98	......	98	47	85	10	2	1	.....	......	Caughnawaga (garçons.)
......	77	77	43	37	13	17	7	3	......	" (filles)
22	17	39	24	11	17	6	5	......	.....	" (buisson)
20	34	54	23	46	6	1	1	....	......	" (mission).
18	22	40	17	17	9	14	.....	....	....	Bersimis.
8	11	19	15	......	8	4	4	3	.....	*Escoumains.
13	14	27	17	18	2	4	3	......	......	Pointe-Bleue.
31	47	78	43	21	35	16	.....	6	......	Ristigouche.
6	6	12	6	3	2	1	5	....	1	Saint-François (Prot.)
41	36	77	59	15	9	10	23	8	12	" (C. R.)
14	6	20	10	10	5	5	......	......	......	Saint-Régis (Ile).
23	12	35	16	32	1	......	2	....	.....	" (Village).
29	30	59	27	53	5	1	.....	......	.....	†Chenail.
33	34	67	22	52	4	5	5	1	....	Ile Cornwall.
15	13	28	15	16	3	4	2	2	1	Oka (campagne).
13	10	23	10	15	4	......	......	4	......	" (Village).
7	29	36	12	12	9	8	1	6	...	Congo-Bridge.
9	14	23	11	9	9	2	2	1	......	Maniwaki.
11	13	24	14	10	5	9	....	....	......	Maria.
24	31	55	49	21	10	15	9	......	.....	Lorette.
7	4	11	9	1	2	4	4	......	.....	‡Pointe-des-Chasseurs.
26	18	44	28	10	8	14	8	4	......	Témiscamingue.
45	40	85	25	70	10	5	.....	.....	......	Ruperts-House.
513	518	1,031	542	564	186	147	82	38	14	Total, Québec.

ETAT DES

ETAT des externats des sauvages dans le Canada (dont on

Ecole.	Réserve.	Agence.	Professeur	Religion.
ONTARIO.				
Alnwick	Alnwick	Alnwick	Francis J. Joblin	Méthodiste
Cap-Croche	Cap-Croker	Cap-Croche	Mlle Mary Moffit.t.	Non confessionnel.
Port-Elgin	"	"	George R. Jones	"
*Baie de Sidney	"	"	Mlle Isabel McIver	"
Back-Settlement	Caradoc	Caradoc	Lyman W. Fisher	"
Creek de l'Ours	"	"	Mlle M. McDougall.	"
Muncey	"	"	Mlle J. M. McGregor	Eglise d'Angl.
Oneida No. 2	Oneida	"	Levi Williams	" "
Oneida No. 3	"	"	Mlle Florence Silver.	Méthodiste
River Settlement	Carodoc	"	Joseph H. Fisher	Non confession
†Biscotasing, S.S. No. 1	A Biscotasing	Chapleau	T. Sullivan	"
Ile Georgina	Ile Georgina	Ile Georgina	J. H. Prosser	Méthodiste
Lac Doré	Lac Doré	Lac-Doré	Mlle L. M. Schruder	Catholique rom.
Sheshegwaning	Sheshegwaning	Baie Gore	Mlle Adèle Duhamel	" "
Baie de l'Ouest	Baie de l'Ouest	"	Mlle A. R. Peacock.	" "
†Graham S.S. No. 5	Town'p Graham	Manitowaning	Mlle Julia Handfield	Non confession
Sheguiandah	Sheguiandah	"	F. W. Major	Eglise d'Anglet.
Baie du Sud	Baie du Sud	"	Mlle Zoe St. James	Catholiq. romaine.
Creek à la Carpe	Creek à la Carpe	"	F. Lyle Sims	Eglse d'Anglet
Lac-au-Poisson-Blanc	Lac-au-Poisson-Bl.	"	Mlle Joannah Kelly.	Catholiq. romaine.
Wikwemikong (garçons)	Ile Manitouline (non cédée)	"	Reginald B. Holland	" "
Wikwemikong (filles)	Ile Manitoulin (non cédée)	"	Mlle Kate Bradley	" "
Wikwemikongsing	Wikwemikongsing	"	Mlle Emily Frawley.	" "
Moraviantown	Moravian	Moravian	George A. Snider	Non confession
New Credit	New-Credit	New-Credit	Mlle M. Davidson	"
‡Gibson	Watha	Parry-Sound	Mme M. L. Yarrow.	Methodiste
Henvey-Inlet	Henvey-Inlet	"	Joseph Partridge	Non confession
Ryerson	Parry-Island	"	Mlle J. E. Armour	"
Shawanaga	Shawanaga	"	W. A. Elias	"
Skene	Parry-Island	"	Mme A.E. McKelvie	"
Ile du Chrétien	Ile du Chrétien	Penetanguishene	James Oliver, M. A.	Méthodiste
¶Grande Baie	Lac Nipigon	Port-Arthur	Mlle Benna Fuller	Eglise d'Angl.
Lac Hélène	Rocher-Rouge	"	Mlle C. Harrison	Catholiq. romaine.
Baie Mission (Baie Squaw)	Fort-William	"	Dominick Ducharme	" "
Village de la Montagne	"	"	Mme A. McLaren	" "
° Rivière-au-Pic	Rivière-au-Pic	"	Mlle C. Harrison	" "
Rama	Rama	Rama	Mlle E. M. McBain.	Méthodiste
†Hiawatha	Lac-au-Riz	Lac-au-Riz	Mlle M. Beecroft	Non confession
Lac-la-Vase	Lac-à-la-Vase	"	George Cork	"
Kettle-Point	Kettle-Point	Sarnia	Mme Angus George.	"
Stony-Point	Stony-Point	"	Mme R. McKinnon	"
St-Clair	Sarnia	"	Mlle A.M. Matthews	Méthodiste
Baie-des-Français	Saugeen	Saugeen	T. J. Wallace	Non confession
Saugeen	"	"	Mlle Isabella Ruxton	"
Colonie écossaise	"	"	John Burr	"
Rivière-du-jardin (C.R.)	Rivière-du-Jardin	Saut-Ste-Marie	Rév. J.A. Drolet S.J.	Catholiq. romaine.
" " (E. d'Ang.)	" "	" "	Lucius F. Hardyman	Eglise d'Anglet.
Baie Goulais	Baie Goulais	" "	Thomas Cadran,	Catholiq. romaine.
Michipicoten	Michipicoten	" "	Mlle Annie O'Connor	" "
†Missanabie	Missanabie	" "	Mme S. H. Ferris	Non confession

* Fermée durant terme de mars 1910. † Ecole des blancs fréquentée par enfants des sauvages. ‡ Fermée durant le terme de septembre 1909, pas d'instituteur. ¶ Un seul rapport reçu. ° Fermée durant termes de décembre 1909, et de mars 1910, pas d'instituteurs.

ECOLES.—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Nombre d'inscrits. Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Cours. I	II	III	IV	V	VI	Ecole.
										Ontario.
23	17	40	18	16	6	12	4	2	.....	Alnwick.
20	30	33	19	7	4	8	5	6	3	Cap-Crocke.
16	11	27	12	8	7	7	4	1	......	Port-Elgin.
6	7	13	7	4	2	3	3	1	......	*Baie de Sidney.
19	16	35	13	16	3	7	5	4	....	Back-Settlement.
6	10	16	9	7	4	2	3	......	......	Creek-Bear.
7	12	19	8	7	4	6	2	.....	......	Muncey.
14	11	25	15	17	......	5	3	......	......	Onéida N° 2.
27	4	31	19	15	9	3	4	......	......	" N° 3.
16	14	30	13	12	11	7	......	......	......	River-Settlement.
1	2	3	2	1	2	......	......	......	......	†Biscotasing, S.S. N° 1.
10	6	16	5	8	6	1	1	......	.....	Ile Georgina.
17	15	32	16	16	7	5	3	1	.....	Lac Doré.
16	15	31	16	17	8	5	......	1	....	Sheshegwaning.
14	26	40	17	17	11	10	2	......	......	Baie de l'Ouest.
1	1	2	1	......	1	1	......	......	......	†Graham, S.S. N° 5.
6	6	12	5	6	3	2	1	......	......	Sheguiandah.
17	17	34	19	12	10	7	3	2	......	Baie du Sud.
4	7	11	4	4	3	4	......	......	......	Creek à la Carpe.
8	14	22	15	18	......	4	......	......	......	Lac au Poisson-Blanc.
22	.....	22	7	22	......	.....	......	......	......	Wikwemikong (garçons)
......	15	15	8	13	2	......	......	.....	......	" (filles.)
10	13	23	15	9	9	4	1	......	......	Wikwemikongsing.
34	25	59	32	15	9	3	10	10	12	Moraviantown.
14	12	26	11	6	4	5	7	4	......	New-Credit.
6	8	14	7	5	4	2	1	2	.....	‡Gibson.
10	10	20	11	6	4	5	5	......	......	Henvey-Inlet.
10	11	21	9	8	9	3	......	1	......	Ryerson.
18	18	36	14	13	10	7	5	1	......	Shawanaga.
4	5	9	7	4	......	4	......	1	......	Skene.
17	24	41	16	16	......	22	3	. .	.....	Ile du Chrétien.
7	4	11	5	5	6	......	.....	.....	.....	¶Grande-Baie.
19	13	32	9	27	3	1	1	.....	....	Lac Hélène.
13	6	19	10	11	4	4	......	......	......	Baie Mission (Baie Squaw.)
14	23	37	16	15	10	7	5	....	.....	Village-de-la-Montagne.
18	19	37	10	29	8	......	......	......	.....	°Rivière-au-Pic.
19	25	44	22	9	14	8	10	3	......	Rama.
6	8	14	4	6	7	......	1	......	......	†Hiawatha.
13	17	30	18	16	5	6	......	3	.....	Lac-la-Vase.
12	10	22	11	15	1	2	4	......	......	Kettle-Point.
5	6	11	5	7	4	.....	......	......	......	Stony-Point.
11	17	28	14	16	2	6	4	......	....	St.-Clair.
19	9	28	21	12	6	3	6	1	.....	Baie-des-Français.
9	10	19	13	7	4	6	1	1	......	Saugeen.
16	14	30	18	12	10	5	3	......	.....	Colonie écossoise.
24	27	51	20	20	17	12	2	.....	.....	Rivière-du-Jardin (C.R).
20	6	26	8	16	6	3	1	.....	.....	" (E.d'A).
8	15	23	13	11	2	10	......	......	...	Baie Goulais.
6	12	18	10	4	6	6	2	......	......	Michipicoten.
6	5	11	4	4	6	1	......	......	......	†Missanabie.

ETAT DES

ETAT des externats des sauvages dans le Canada (dont on

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
ONTARIO—*Fin.*				
*Scugog S.S. N° 3........	Ile Scugog........	Scugog............	Mlle Eliz. Nesbitt..	Non-confession. ..
Six Nations N° 1..........	Six Nations.......	Six Nations.......	Mlle M. F. Jamieson	" ..
" N° 2.........	"	"	John Clark (Princ.). Mlle Julia L. Jamieson, (aide)........	" ..
" N° 3..........	"	"	James D. Moses	" ..
" N° 5..........	"	"	Mlle Ada H. Sharp..	" ..
" N° 6.........	"	"	Jno. R. Lickers.....	" ..
" N° 7..........	"	"	Chas. L. Pitts (Prin.) Festus A. Johnson (asst)	" .
" N° 9..........	"	" ...	E. J. Lyon.........	" ..
" N° 10.........	"	"	Samuel A. Anderson	" ..
" N° 11....... .	"	"	Thomas W. Draper.	" ..
" Thomas..	"	"	John Miller	" ..
Village-du-Jardin........	Nipissing.........	Ch. de l'Esturgeon.	Mlle J. McDermott.	Cathol.-romain....
*Mattawa................	Mattawa.........	"	Sœur St-Gregory....	" " ..
Nipissing	Nipissing.........	"	Mlle Agnes Kelly...	" " ..
†Temogami..............	On Bear Island....	"	Mlle A. O'Connor...	Non-confession....
Rivière Mississagi........	Rivière Mississagi.	Thessalon.........	Mlle Annie Kehoe..	Cathol.-romain....
Sagamook...........	Riv. des Espagnols	"	Mlle Rose Fagan ...	" " ..
Rivière-aux-Serpents.	Riv. aux Serpents.	"	Mme J. H. McKay.	" " ..
Rivière-des-Espagnols....	Riv. des Espagnols	"	Mlle M. Cadotte....	Egl. d'Angleterre.
†Abitibi................	Abitibi...........	Treaty No. 9......	Mme R. Gibbons....	Cathol.-romain....
Mission d'Albany (d'A.E).	Fort-Albany......	"	Mlle Lucy I. Barker.	Egl. d'Angleterre.
Fort de l'Orignal.........	Fort de l'Orignal..	"	Rév. Ernest O. Duke	" "
Tyendinaga (Est)........	Tyendinaga.......	Tyendinaga.......	Bert Vanalstine.....	Non-confession....
" (Western). ..	"	"	Mlle H. Thompson..	" ..
" (Central)	"	"	Mlle Elva Buchanan.	" ..
" (Mission). ...	"	"	Alexander Leweeen..	" ..
Ile Walpole N° 1..........	Ile Walpole.	Ile Walpole.	W. A. Batchelor....	Egl. d'Angleterre.
" N° 2..........	"	"	Joseph Sampson....	Methodiste.......
Total, Ontario........	....	....	....	....

* Ecole des blancs fréquentée par les enfants des sauvages.
† Ouverte durant l'été seulement.

ECOLES.—*Suite*

a reçu des rapports) pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Nombre d'inscrits.			Assistance moyenne.	Cours.						Ecole.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										ONTARIO—*Fin.*
11	7	18	9	9	4	2	3	......	......	*Scugog S.S. N° 3...
27	28	55	23	20	9	12	9	5	......	Six Nations N° 1...
39	53	92	49	44	11	8	13	15	1	" N° 2...
33	37	70	27	23	13	18	11	5	......	" N° 3...
21	14	35	19	17	......	6	10	2	......	" N° 5...
12	9	21	10	8	4	4	5	.....	......	" N° 6...
43	53	96	37	70	11	5	5	5	......	" N° 7...
15	24	39	20	20	7	7	4	1	......	" N° 9...
25	23	48	16	23	15	7	3	......	......	" N° 10...
24	18	42	16	22	2	9	6	3	......	" N° 11...
18	18	36	19	10	10	10	6	......	......	" Thomas.
15	15	30	17	12	10	8	......	......	......	Village-du-Jardin.
19	22	41	32	19	14	5	2	1	......	*Mattawa.
6	6	12	10	4	4	1	3	......	......	Nipissing.
12	14	26	12	11	10	4	1	......	......	†Temagami.
22	20	42	15	27	7	2	5	1	......	Rivière Mississagi.
14	12	26	14	9	6	7	3	1	......	Sagamook.
7	16	23	11	....	11	10	2	......	......	Riv.-aux-Serpents.
6	7	13	6	10	1	2	......	......	......	Riv. aux Espagnols.
33	16	49	25	36	12	1	.....	......	......	†Abitibi.
22	32	54	21	38	8	6	2	......	......	Mission d'Albany (E. d'A).
30	31	61	35	24	24	11	2	......	......	Fort de l'Orignal.
31	17	48	15	26	7	9	5	1	......	Tyendinaga (Est).
15	19	34	13	12	5	12	4	1	......	" (Ouest).
18	22	40	10	15	6	13	5	1	......	" (Central).
24	20	44	19	14	12	13	4	1	......	" (Mission).
16	24	40	14	23	7	5	3	2	......	Ile Walpole N° 1.
11	18	29	16	25	1	2	1	......	......	" N° 2.
1,207	1,206	2,413	1,131	1,138	504	433	232	90	16	Total, Ontario.

ETAT DES

Etat des externats des sauvages dans le Canada (dont on

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
Manitoba.				
Assabasca	Assabasca	Kenora	Mme Julia L. Harber	Non confession
Long Sault	Long Sault	Fort-Frances	Mlle Eva Fryer	Eg.-d'Angleterre
*Rapides Manitou	Rapides Manitou	"	Robert R. Gill	"
†Rivière Seine	Rivière Seine	"	Peter Spence	Non confession
Rivière Berens	Rivière Berens	Norway-House	Mlle Bessie L. Hayter	Méthodiste
‡Rivière Noire	Rivière Noire	"	Geo. Slater	Eg.-d'Angleterre
Lac-La-Croix (Prot.)	Lac La-Croix	"	Mlle Isad'a Whitlock	Méthodiste
" (C.R.)	"	"	Sr. Margaret Mary	Cathol.-romain
Rivière-du-Pêcheur	Riv.-du-Pêcheur	"	Mlle M. C. Demerse	Méthodiste
¶Rivière-du-Trou-d'Eau	Riv.-Trou-d'Eau	"	Mlle Margaret Ross	Eg.-d'Angleterre
Lac-de-l'Ile	Lac-de-l'Ile	"	Mlle Annie L. Cunningham	Méthodiste
Jackhead	Jackhead	"	Leonard Hart	Eg.-d'Angleterre
Jack-River	Jack-River	"	Wm. J. P. Pelter	"
°Rapides Petits-Grands	Rap.-Petits-Gra'ds	"	Roy L. Taylor	Méthodiste
Nelson-House	Nelson-House	"	Henry T. Wright	"
Oxford-House	Oxford-House	"	Alex. S. Martin	"
Rivière-du-Peuplier	Riv.-du-Peuplier	"	P. E. Jones	"
Rossville	Norway-House	"	Thomas Bolster	"
Lac Fendu	Lac Fendu	"	Chas. G. Fox	Eg.-d'Angleterre
Lac Flux-et-Reflux	L.-Flux-et-Reflux	Manitowapah	Mlle Nora Shannon	Catho.-romain
Fairford (en haut)	Fairford	"	Rupert Bruce	Eg.-d'Angleterre
" (en bas)	"	"	Colin Sanderson	"
Lac Manitoba	Lac Manitoba	"	L. E. Martel	Catho.-romain
Lac St.-Martin	Lac St.-Martin	"	John E. Favell	Eg.-d'Angleterre
Petite-Saskatchewan	Petite-Saskat'wan	"	George Storr	"
§Creek-du-Pin	Creek-du-Pin	"	Rév. A. Chaumont	Catho.-romain
Rivière-Plate	Rivière-Plate	"	Rév. T. H. Dobbs	Eg.-d'Angleterre
Riv.-de-la-Poule-d'Eau	R.-de-la-P.-d'Eau	"	Mlle Marie L. Adam	Catho.-romain
Tête-Cassée	Tête-Cassée	Clandeboye	Mlle E. K. Isbister	Eg.-d'Angleterre
Fort-Alexandre (en haut)	Fort-Alexandre	"	Wilfrid H. S. Hatten	"
" (en bas)	"	"	Mlle Ellen I. Folster	"
Muckles-Creek	St.-Pierre	"	Mlle C. FitzGerald	"
Peguis	"	"	Mlle Bella Stout	"
St-Pierre (Nord)	"	"	Peter Harper	"
" (Sud)	"	"	Mlle Hazel Overton	"
" (Est)	"	"	Mlle Alma Wall	"
" (C.R.)	"	"	T. J. FitzGerald	Catho.-romain
Rapide-du-Roseau	Rapide-du-Roseau	Portage-la-Prairie	Mlle Rose Godon	Non confession
Lac-aux-Cygnes	Lac-aux-Cygnes	"	Mlle M. McIlwaine	Presbytérienne
‖Lac-à-l'Eau-Claire	Keeseekoowenin's	Birtle	Mlle Mary Neshotah	Non confession
Okanase	Okanase	"	Mlle M. E. Murray	Presbytérienne
Gros-Remous	Pas	Pas	Reginald H. Bagshaw	Eg.-d'Angleterre
Chemawawin	Chemawawin	"	Melville Leffler	"
Cumberland	Cumberland	"	Nathan Settee	"
Grands-Rapides	Grands-Rapides	"	Rév. Albert Fraser	"
Lac-L'Orignal	Lac-L'Orignal	"	Elijah Constant	"
Pas	Pas	"	M. E. Coates	"
Terre-Rouge	Terre-Rouge	"	Jno. G. Kennedy	"
Total, Manitoba				

*Rouverte le 1er décembre 1909, fermée depuis le 30 septembre 1905.
†Fermée le 31 mars 1909, au 3 janvier 1910.
‡Aucun rapport pour termes finis en décembre 1909 et mars 1910.
¶Fermée terme de septembre 1909, pas d'instituteurs. °Ouverte en été seulement.
§Les externes assistent au cours du pensionat ‖Ecole nouvelle. Ouverte le 1er avril 1909.

ECOLES.—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Nombre d'inscrits.			Mayenne de présence.	Cours.						Ecole.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										Manitoba
8	7	15	7	13	2					Assabasca.
7	8	15	7	9	4	2				Long Sault.
9	11	20	12	17	3					* Rapides Manitou.
4	4	8	7	3	3	2				† Rivière Seine.
11	13	24	10	20	1	2	1			Rivière Berens.
5	9	14	7	9	5					‡ Rivière Noire
17	16	33	13	25	4		3	1		Lac-la-Croix (Prot.)
12	16	28	12	18	6	4				" (C.R.)
30	15	45	14	30	5	5	5			Rivière-du-Pêcheur.
9	6	15	6	9	2	2	2			¶ Rivière-de-la-Poule-d'Eau.
7	9	16	14	10	6					Lac-de-l'Ile.
13	13	26	8	17	6	3				Jackhead.
16	10	26	7	19	4	3				Jack-River.
24	26	50	15	43	7					°Petits Grands Rapides.
19	31	50	16	39	5	3	2		1	Nelson-House.
18	15	33	15	31	2					Oxford-House.
15	15	30	8	24	2	4				Rivière-du-Peuplier.
17	13	30	9	29	1					Rossville.
6	4	10	4	3	7					Lac Fendu,
12	15	27	10	19	8					Lac-Flux-et-Reflux.
8	11	19	12	7	5	5	2			Fairford (en haut).
21	17	38	16	16	14	3	5			" (en bas).
11	7	18	7	12	2	2	2			Lac Manitoba.
14	16	30	23	16	9	4	1			Lac Saint-Martin.
8	17	25	12	14	4	4	3			Petite Saskatchewan.
15	8	23	17	15	5	3				§ Creek-du-Pin.
14	12	26	20	17	3	2	4			Rivière-Plate.
5	7	12	8	7	1	4				Rivière de la Poule d'Eau.
11	15	26	6	13	8	5				Tête-Cassée.
22	7	29	11	8	13	7	1			Fort Alexandre (en haut).
5	9	14	3	8	2	3	1			" (en bas).
3	5	8	4	1	3	1	3			Muckles-Creek.
13	10	23	7	16	2	1	4			Peguis.
12	17	29	12	19	4	2	3	1		Rivière St-Pierre (Nord).
13	11	24	12	5	8	8	3			" (Sud).
11	11	22	8	11	3	3	5			" (Est).
12	14	26	8	16	10					" (C. R.)
6	8	14	4	4	3	6	1			Rapides-du-Roseau.
6	6	12	5	8		3	1			Lac du Cygne.
6	5	11	8	11						‖ Lac à l'Eau-Claire.
11	10	21	5	18	2	1				Okanase.
13	7	20	6	16	3	1				Gros-Remous.
15	13	28	16	25	3					Chemawawin.
11	15	26	6	20	4	2				Cumberland.
10	14	24	11	14	6	4				Grands-Rapides.
7	15	22	12	17	3	2				Lac l'Orignal.
14	13	27	12	15	6	6				Pas.
14	10	24	12	12	3	5		4		Terre-Rouge.
570	566	1,136	484	748	212	117	52	6	1	Total, Manitoba.

ETAT DES

ETAT des externats des sauvages dans le Canada (dont on

Ecole.	Réserve.	Agence.	Professeur.	Religion.
SASKATCHEWAN.				
Ahtahkakoop's	Ahtahkakoop's	Carlton	Louis Ahenakew	Egl. d'Angleterre.
* Grande-Rivière........	Kenemotayoo's....	"	Mme J. C. Macleod.	" ..
Mistawasis	Mistawasis	"	C. W. Bryden	Presbytérienne....
Lac Montréal	Lac Montréal.....	"	John R. Settee.....	Egl. d'Angleterre..
Mission Sioux............	Wahspaton	"	Jonathan Beverley..	Presbytérienne....
Lac à l'Esturgeon........	Wm. Twatt's......	"	George Crane.	Egl. d'Angleterre.
Petit-Pin................	Petit Pin.........	Battleford........	C. T. Desmarais.....	" ..
Lac La-Prairie	Lae La-Prairie....	"	Pierre C. Morin.....	Catholiq. romaine.
Poundmaker's...........	Poundmaker's.....	"	Tom Favel	" ..
Faisan-Rouge............	Faisan-Rouge.....	"	Mme R. Jefferson...	Egl. d'Angleterre.
Stony (Collines de l'Aigle)	Stony	"	Jas. Isbister	" ..
†Enfant-du-Tonnerre.....	Enf.-du-Tonnerre.	"	J. Russell Edwards.	" ..
Fort-à-la-Corne (sud).....	James Smith's....	Lac-au-Canard....	Mme A. A. Godfrey.	Non confession....
James Smith's...........	" "	"	Mlle A. A. Hawley.	Bgl. d'Angleterre..
John Smith's............	John Smith's	"	Robert Bear........	" ..
Ours-Blanc...............	Ours-Blanc........	Mont.-de-l'Orignal	MlleE. M. Armstrong	Presbytérianne ...
Etoile-du-Jour...........	Etoile-du-Jour....	Buttes-de-Tondre..	Mlle S. E. Smythe...	Egl. d'Angleterre..
Lac du Pêcheur..........	Lac du Pêcheur...	" ..	John B. Hardinge...	" ..
Total, Saskatchewan...	....	....	....	....
ALBERTA.				
‡ Vieux-Soleil...........	Pieds-Noirs.......	Pieds-Noirs......	Rév. Stanley Stocken	Egl. d'Angleterre.
‖Samson's	Samson's	Hobbema	W. B. Steinhauer...	Methodiste........
*Lac du Bon-Poisson.	Pakan	Lac-La-Selle.....	Mlle Flor'e Watters	" ....
Lac-la-Selle..............	Lac-la-Selle.......	"	Mme M. Apow....	" ....
Lac-du-Poisson-Blanc‖....	James Seenum's...	"	Harrison Steinhauer.	" ....
Morley	Stony	Stony	John W. Niddrie....	" ....
Petit-Lac-de-l'Escl. (E.A.)	Au lac des Esclav.	Treaty No. 8......	T. W. Scott	Egl. d'Angleterre.
Rivière La-Paix (Mission de l'Eglise de Christ)...	A Shaftsbury, Rv. d. Paix(enh.)	" "	Mlle L. Millen......	" ..
Total, Alberta.........	....	....	....	....

* Fermée pendant le terme de juin 1909. † Fermée depuis le 30 juin 1909. ‡ Remplace le pensionnat d'Old-Sun, fermé le 30 juin 1909. ‖ Rouverte le 16 août 1909, ayant été fermée depuis le 30 juin 1907.

ECOLES.—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Nombre d'inscrits.			Assistance moyenne.	Cours.						Ecole.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										Saskatchewan.
13	9	22	11	7	6	2	5	2	......	Ahtahkakoop's.
7	5	12	3	5	3	4	.....	.....	......	*Grosse-Rivière.
10	14	24	8	16	4	4	......	......	....	Mistawasis.
12	13	25	12	19	6	.....	......	......	......	Lac-Montréal.
3	4	7	4	5	2	.....	.....	......	......	Mission-des-Sioux.
11	6	17	7	8	4	4	1	......	......	Lac-de-l'Esturgeon.
9	8	17	7	15	2	......	......	.....	....	Petits-Pins.
8	2	10	4	10	......	......	.....	......	......	Lac La-Prairie.
12	4	16	6	13	2	1	.....	......	......	Poundmaker's.
7	5	12	5	8	2	2	......	.....	.....	Faisan-Rouge.
4	2	6	3	3	3	.....	.....	......	......	Stony (Collines-de-l'Aigle).
6	4	10	4	9	1	......	.....	....	......	†Enfants-du-Tonnerre.
11	11	22	11	15	2	5	......	....	.....	Fort-à-la-Corne (sud).
17	17	34	18	22	9	3	.....	......	......	James Smith's.
6	10	16	5	4	6	6	......	......	.....	John Smith's.
12	15	27	20	19	3	2	3	......	.....	Ours-Blanc.
6	9	15	11	6	4	3	2	......	......	Etoile-du-Jour.
11	5	16	6	10	6	......	......	......	......	Lac du Pêcheur.
165	143	308	145	194	65	36	11	2	.....	Total, Saskatchewan.
										Alberta.
12	6	18	4	15	2	1	......	......	.....	‡Vieux-Soleil.
20	17	37	10	20	16	1	.....	......	.....	‖Samson's.
15	4	19	5	12	4	3	......	......	......	*Lac-La-Pêche.
7	6	13	4	9	4	.....	.....	.....	......	Lac-La-Selle.
6	7	13	7	9	3	1	......	......	......	Lac-du-Poisson-Blanc.
34	31	65	23	58	3	4	......	......	......	Morley.
8	5	13	8	9	4	......	......	......	......	Petit-lac-de-l'Esclavage (Eg.-d'A.)
15	8	23	12	11	2	4	4	2	......	Rivière-La-Paix, en haut (Mission de l'Eglise du Christ.)
117	84	201	73	143	38	14	4	2	...	Total, Alberta.

ETAT DES

ETAT des externats des sauvages dans le Canada (dont on

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.				
Andimaul	Andimaul	Babine	Capt. Duncan Rankin	Armée du Salut
Gitwingak	Kitwingar	"	Mlle Martha Ward	Egl. d'Angleterre
Glen-Vowell	Sichedach	"	J. P. Thorkildson	Armée du Salut
Hazelton	Gitamaksh	"	Mlle E. J. Soal	Egl. d'Angleterre
*Kitsegukla	Kitsegukla	"	Mlle Hannah Edgar	Méthodiste
Kishfiax	Kishfiax	"	Mlle F. B. Kemp	"
†Kisgegas	Kisgegas	"	Joshua J. Harvey	Egl. d'Angleterre
Meanskinisht	At Meanskinisht	"	Mlle A. L. Tomlinson	" "
‡Koksilah	Koksilah	Cowichan	C. A. Dockstader	Méthodiste
Nanaimo	Nanaimo	"	Rév. W. J. Knott	"
‖Quamichan (Prot.)	Quamichan	"	Mlle Josep. Johnny	"
† " (C. R.)	"	"	Mlle Lilly Frumento	Cathol. romaine
Saanich	Saanich	"	Daniel Dick	"
Somenos	Somenos	"	Mlle M. Lomas	"
Songhees	Songhees	"	Sr. Mary Berchmans	"
Clayoquot (Prot.)	Opitsat	Côte de l'Ouest	Mlle Ida E. Johnson	Méthodiste
" (C.R.)	"	"	Rév. Charles Moser	Cathol. romaine
†Nitinat	Claoose	"	John Gibson	Méthodiste
§Ucluelet	Itedse	"	Hugh W. Vanderveen	Presbytérienne
Yuquot	Yuquot	"	Rév. Alois S. Stern	Cathol. romaine
Homalco	Aupe	Rivière-Fraser	William Thompson	"
Sliammon	Sliammon	"	J. W. L. Browne	"
Lytton	Lytton	Kamloops - Okanagan	Mlle Lilly Blachford	Egl. d'Angleterre
°Penticton	Penticton	" "	Mlle Etta J. Yuill	Non confession
Sholus	Nicola Mameet	" "	S. A. F. Hone, M.D.	Egl. d'Angleterre
Baie de l'Alerte	Nimkish	Kwawkewlth	Mlle Louisa Harris	" "
Cap-Mudge	Cap-Mudge	"	Rév. J. E. Rendle	Méthodiste
Gwayasdums	Gwayasdums	"	Herbert Pearson	Egl. d'Angleterre
Bella-Bella	Bella-Bella	Bella-Coola	Mlle Carrie S. Rush	Méthodiste
Bella-Coola	Bella-Coola	"	Mlle Eveline Gibson	"
Chapeau-de-Chine	Chapeau-de-Chine	"	Rév. George Read	"
*Kitamaat	Kitamaat	"	Mlle Mary E. Lawson	"
Kitkahtla	Kitkahtla	"	" M. T. Gurd	Egl. d'Angleterre
Port-Essington	Skeena	"	" Kate Tranter	Méthodiste
Kincolith	Kincolith	Nass	" Emily C. Collison	Egl. d'Angleterre
†Lakalsap	Lakalsap	"	Albert E. Smeath	" "
Metlakatla	Metlakatla	"	Mlle Helena Jackson	" "
Port-Simpson	Port-Simpson	"	Lionel Dineen	Méthodiste
Massett	Massett	Reine-Charlotte	N. S. Sherwood, (Princ) Miss J. Edenshaw (Asst.)	Egl. d'Angleterre
Skidegate	Skidegate	"	Peter R. Kelly	Méthodiste
Atlin	Atlin	Stikine	Rév. J. Allard, O.M.I.	Cathol. romaine
Creek-Telegraphe	Creek-Telegraphe	"	Robert H. MacInnes	Non confession
Total, Colombie-Britann.				

* Un seul rapport trimestriel reçu en 1909-10. †Aucun rapport reçu pour les termes de juin et septembre 1909. ‡Nouvelle école, ouverte en octobre 1909. §Aucun rapport reçu pour les termes de septembre et décembre 1909. ‖Nouvelle école, ouverte le 10 janvier 1910. °Ecole des blancs fréquentée par des enfants des sauvages.

ECOLES.—*Suite*

a reçu des rapports) pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Nomrre d'inscrits.			Assistance moyenne.	Cours.						Ecole.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										Colombie-Britannique.
7	11	18	13	11	5	2	...	......	......	Andimaul.
16	17	33	11	19	9	3	2	......	......	Gitwingak.
15	14	29	19	15	9	4	1	......	......	Glen Vowell.
11	29	40	16	19	12	3	6	......	......	Hazelton.
3	6	9	8	4	5	......	......	...	......	*Kitsegukla.
18	34	52	15	30	13	4	2	3	......	Kiskfiax.
13	8	21	8	16	5	......	......	......	......	†Kisgegas.
6	9	15	9	......	7	7	1	......	.....	Meanskinisht.
13	10	23	11	18	4	1	......	......	......	‡Koksilah.
11	9	20	9	11	4	5	......	......	......	Nanaimo.
11	7	18	8	16	2	......	......	......	......	‖Quamichan (Prot.)
9	16	25	7	23	1	1	......	.....	......	† " (C.-R.)
7	4	11	4	9	2	......	......	......	......	Saanich.
4	4	8	4	4	4	......	.....	......	......	Somenos.
6	8	14	11	2	2	6	2	2	......	Songhees.
9	12	21	9	19	1	1	......	......	......	Clayoquot (Prot.)
9	9	18	5	15	1	2	......	......	......	" (C.-R)
17	8	25	6	8	5	6	5	1	......	†Nitinat.
7	5	12	8	9	3	......	......	......	......	§Ucluelet.
10	6	16	8	15	1	......	......	......	......	Yuquot.
13	12	25	20	6	7	12	....	......	......	Homalco.
13	13	26	17	13	10	3	......	......	......	Sliammon.
12	9	21	12	14	7	......	......	......	......	Lytton.
2	8	10	3	3	2	1	4	......	......	°Penticton.
14	10	24	10	17	7	......	......	......	......	Sholus.
14	12	26	8	17	8	1	......	......	......	Baie de l'Alerte.
5	6	11	7	5	4	2	.....	......	......	Cap Mudge.
14	10	24	7	4	6	13	1	......	.....	Gwayasdums.
31	20	51	12	37	9	5	......	......	......	Bella-Bella.
21	20	41	9	30	11	......	.....	......	......	Bella-Coola.
9	5	14	7	7	3	4	......	......	......	Chapeau de Chine.
11	21	32	19	10	12	4	6	......	......	*Kitamaat.
18	18	36	19	20	9	2	5	......	......	Kitkahtla.
15	17	32	13	17	8	6	......	1	......	Port Essington.
22	20	42	25	17	11	6	8	......	......	Kincolith.
19	23	42	10	33	9	......	......	......	......	†Lakalsap.
17	20	37	16	16	9	10	1	1	......	Metlakatla.
39	47	86	26	67	13	3	3	......	......	Port Simpson.
31	39	70	28	27	17	15	11	......	......	Massett.
17	15	32	14	12	14	6	......	......	......	Skidegate.
16	9	25	12	23	2	......	......	......	......	Atlin.
5	9	14	10	5	2	7	......	......	......	°Creek-Telegraphe.
560	589	1,149	493	663	275	145	58	8	......	Total, Colombie-Britannique.

ETAT DES

ETAT des externats des sauvages dans le Canada dont on

Ecole.	District.	Instituteur
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.		
Mission St-David	Fort-Simpson, district de la Rivière-Mackenzie.	Rév. James R. Lucas......
Factorerie de York...	Factorerie de York, district de la Baie d'Hudson.	Rév. R. Faries....... ....
Total, T.-N.-O.............	....	... .
TERRITOIRE DU YUKON.		
Peau-d'Orignal.............	Moosehide, Territoire du Yukon...............	Rév. Benjamin Totty......

ECOLES.—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Religion.	Nombre d'inscrits. Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Cours. I	II	III	IV	V	VI	Ecole.
											Territoires du Nord-Ouest.
Eglise d'Angleterre....	4	9	13	7	10	2	1	...	....	....	Mission de St-David.
" "	12	9	21	15	9	7	4	1	....	....	Factorie de York .
....	16	18	34	22	19	9	5	1	....	...	
											Territoire du Yukon.
Eglise d'Angletlrre....	7	10	17	6	9	8	....	....	...	....	Peau-d'Orignal.

ETAT DES

ETAT des externats des sauvages dans le Canada (dont on

Ecole.	Situation.	Agence.	Directeur.	Religion.
ONTARIO.				
Mission d'Albany........	Fort-Albany, baie James.........	Traité N° 9	Sœur St-Hilaire	Cathol.-romaine...
Fort L'Orignal	Fort L'Orignal, baie James	" "	Rév. Ernest O. Duke	Egl. d'Angleterre.
Chapleau.	Chapleau, Ont. ...	Chapleau.........	Rév. P. R. Soanes...	" "
Orphelin. de Fort-William	Fort-William, Ont	Port-Arthur	Sœur M. F. Claire..	Cathol.-romaine...
Total, Ontario.......	....	....	....	....
MANITOBA.				
Birtle................	Birtle, Man.......	Birtle	Rév. W.W.McLaren	Presbytérienne....
Fort-Alexandre	Réserve de Fort-Alexander	Clandeboye.......	Rév. P. H. Vales, O. M. I......... .	Cathol.-romaine...
Fort-Frances	Agence de la réserve...........	Fort-Frances......	Rév. M. Kalmes, O. M. I.............	" " ..
Creek du Pin	Rive ouest du lac Winnipegosis pr. de la réserve du creek du Pin.....	Monitowapah.....	Rév. A. Chaumont..	" ..
Baie du Sable............	Réserve Baie du Sable..........	"	Rév. G. Leonard, O. M.I......	" " ..
Norway-House	Rossville Village, réserve Norway-House	Norway-House....	J. A. Lousley.. ...	Méthodiste.......
Portage-la-Prairie........	¼ mille à l'est de Portage-la-Prairie, Man	Portage-la-Prairie	Rév. J. L. Millar....	Presbytérienne....
Cecilia-Jeffrey............	Réserve à l'est du lac Plat, n° 40...	Kenora	Rév. F. T. Dodds...	" .....
Kenora....................	Pr. de Kenora, Ont.	"	Rév. P. Bousquet, O.M.I............	Cathol.-romaine...
Total, Manitoba	....	....	....	....
SASKATCHEWAN.				
Cowessess	Sur la réserve de Cowessess.......	Lacs Croches	Rév. S. Perreault, O M.I..........	Cathol.-romaine...
Lac-Rond................	Côté nord du lac Rond, sec. 14, tp. 18, r. 3.........	" " ...	Rév. H. McKay....	Presbytérienne....
Crowstand	Réserve Côté, 3½ milles de Kamsack..	Pelly.............	Rév. W. McWhinney	" .....
Keeseekouse......	Près réserve Keeseekouse, sec. 2, tp. 32, r. 32......	"	Rév. J. DeCorby, O. M.I.............	Cathol.-romaine...
Lac-au-Canard......... ..	3 miles réserve du Lac-au-Canard..	Lac-au-Canard . ..	Rév. O. Charlebois, O.M.I...........	" " ..
Buttes-La-Lime..........	Réserve Buttes-La-Lime, sec. 33, tp. 22, r. 11...	Buttes La-Lime...	Mlle. Jean Cunningham..............	Presbytérienne....
Gordon.......	Sur réserve de Geo. Gordon	Buttes-de-Tondre..	M. Williams........	Egl. d'Angleterre.

ECOLES.—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Nombre d'inscrits.			Assistance moyenne.	Cours.						Ecole.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										Ontario.
14	19	33	32	24	7	2	.....	.....	.....	Mission Albany.
13	12	25	17	5	17	3	.....	.....	.....	Fort-l'Orignal.
11	15	26	20	26	.....	.....	.....	.....	.....	Chapleau.
10	20	30	28	10	1	7	5	7	.....	Orphelinat de Fort-William.
48	66	114	97	65	25	12	5	7	.....	Total, Ontario.
										Manitoba.
30	26	56	46	13	10	9	10	12	2	Birtle.
30	32	62	60	4	18	18	12	10	.....	Fort-Alexandre.
19	26	45	43	6	16	20	3	.....	.....	Fort-Frances.
21	44	65	65	22	10	15	12	6	.....	Creek-du-Pin.
23	21	44	42	11	15	13	5	.....	.....	Baie-du-Sable.
27	32	59	46	8	14	20	10	4	3	Norway-House.
11	20	31	30	9	5	6	7	4	.....	Portage-la-Prairie.
22	15	37	33	20	6	6	5	.....	.....	Cecilia-Jeffrey.
16	28	44	41	10	3	16	10	5	.....	Kenora.
199	244	443	406	103	97	123	74	41	5	Total, Manitoba.
										Saskatchewan.
22	23	45	45	16	14	7	8	.....	.....	Cowessess.
24	17	41	34	19	12	7	.....	2	1	Lac-Rond.
27	29	56	49	17	7	20	8	4	.....	Crowstand.
11	18	29	27	7	6	5	7	4	.....	Keeseekouse.
58	47	105	100	27	12	13	20	22	11	Lac-au-Canard.
16	10	26	24	8	3	6	5	4	.....	Buttes-la-Lime.
14	20	34	33	12	11	3	8	.....	.....	Gordon.

ETAT DES

ETAT des externats des sauvages dans le Canada (dont on

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
SASKATCHEWAN—*Suite.*				
Muscowequan	Avoisinant la réserve Muscowequan, sec. 14, tp. 27, rang 15	Buttes-de-Tondre	Rév. J. E. S. Thibaudeau, O.M.I.	Cathol. romaine
Lac-la-Plonge	Sur la rivière La-Plonge	Traité n° 10	Rév. François Ancel, O.M.I.	" "
Lac-la-Ronge	Rive ouest du Lac La Ronge	" n° 10	Rév. M. B. Edwards	Eglise d'Anglet.
Lac-aux-Oignons (C. R.)	Réserve de Seekaskootch	Lac-aux-Oignons	Rév. E. J. Cunningham	Cathol. romaine
" (E. d'A.)	Réserve de Makaoo	"	Rév. J. R. Matheson	Eglise d'Anglet.
Enfant-du-Tounerre	Avoisinant la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre S.E ¼ sec. 6, tp. 46, rang 18	Battleford	Rév. H. Delmas, O.M.I.	Cathol. romaine
Total, Saskatchewan				
ALBERTA.				
Gens-du-Sang (E. d'A.)	Hors la réserve, vis-à-vis quartier générol de l'ag. des Gens-du-Sang	Gens-du-Sang	Rév. G. E. Gale	Egl. d'Angleterre
" (C. R.)	Sur la r. des G.-d-S	"	Rév. J. M. Salaun	Cathol. romaine
Pied-de-Corbeau	Au camp sud de la r. des Pieds-Noirs	Pieds-Noirs	Rév. J. L. Le Vern, O.M.I.	" "
Saint-Albert	Etablissement St-Albert	Edmonton	Sœur M. A. Diguiere	" "
Peau-d'Hermine	Réserve de Peau-d'Hermine	Hobbema	Rév. R. L. Dauphin, O.M.I.	" "
Plume-Bleue	Réerve de Plume-Bleue	Lac-La-Selle	Rév. Leon Balter	" "
Piégânes (E. d'Ang.)	Réserve Piégâne	Piégânes	Rév. W. R. Haynes	Egl. d'Angleterre
" (C. R.)	" " "	"	Rév. L. Doucet O.M.I	Catholiq. romaine
Sarcee	Réserve Sarcee	Sarcis	Percy Stocken	Egl. d'Angleterre
Fort-Chipewyan (Sainte-Angèle)	Au Ft-Chipewyan	Traité n° 8	Sœur McDougall	Cathol. romaine
Pet.-Lac-de-l'Esclav. (C.R.)	Coté n.-ouest, Petit lac de l'Esclave	" "	Rév. C. Joussard, O.M.I.	" "
Lac à-l'Esturgeon	Au l. à l'Esturgeon	" "	Rév. J. Calais, O.M.I	" "
Vermilion (St. Henri)	A Vermilion	" "	Rév. J. Le Treste	" "
Lac Wabiskaw (E. d'An.)	Au lac Wabiskaw, Mission Saint-Jean	" "	W. F. Broadstock	Egl. d'Angletesre
" " (C. R.)	Au lac Wabiskaw. mission St-Martin	" "	Sœur Mary Flore	Cathol. romaine
Lac du Poisson-Blanc (St André)	Au lac du Poisson-Blanc, Mission Saint-André	" "	Mlle Frances K. Waghorn	Egl. d'Angleterre
Total, Alberta				

ECOLES.—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Nombre d'inscrits.			Assistance moyenne.	Cours.						Ecole.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
15	26	41	40	17	8	11	1	4	.....	Muscowequan's.
8	23	31	30	9	12	4	6	.....	.....	Lac-la-Plonge.
20	34	54	45	28	9	9	8	......	.....	Lac-la-Ronge.
21	32	53	44	34	8	.....	7	4	......	Lac-aux-Oignons (C.R.)
17	6	23	18	10	6	2	3	2	.....	" (Eg. d A.)
9	12	21	20	7	4	3	3	......	4	Enfant-du-Tonnerre.
262	297	559	509	211	112	90	84	46	16	Total, Saskatchewan.
										Alberta.
26	18	44	41	10	11	8	10	......	5	Gens-du-Sang (Eg. d'A.)
26	22	48	38	14	19	8	7	......	......	" (C.R.)
27	15	42	40	14	7	6	12	3	......	Pied-de-Corbeau.
38	35	73	66	20	19	8	18	8	......	Saint-Albert.
23	30	53	50	12	3	8	8	13	9	Peau-d'Hermine.
25	27	52	45	21	5	6	6	5	9	Plume-Bleue.
20	14	34	30	12	10	8	4	......	......	Piégânes, (Eg. d'A.)
17	13	30	30	18	8	3	1	......	......	" (C.R.)
11	7	18	12	11	4	1	2	....	.....	Sarcis.
19	25	44	40	20	13	6	5	......	.....	Fort-Chipewyan (Saints Ange).
18	22	40	40	18	14	7	1	......	......	Petit-lac-de-l'Esclave (C.R.)
21	11	32	30	22	10	......	......	....	.....	Lac-à-l'Esturgeon.
14	12	26	20	14	3	8	1	.....	....	Vermilion (St-Henri).
11	10	21	18	14	....	3	2	2	.....	Lac-Wabiskaw (Eg. d'A.)
9	18	27	22	15	5	3	4	......	......	" " (C.R.)
14	10	24	15	6	5	8	3	2	......	Lac-du-Poisson-Blanc, (St.-André).
319	289	608	537	241	136	91	84	33	23	Total, Alberta.

ETAT DES

ETAT des externats des sauvages dans le Canada (dont on

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
TERRITOIRES-DU-N.-OUEST				
Fort-Résolution..........	Fort-Résolution G.-lac-de-l'Esclave	Traité No. 8......	Sœur McQuillan	Cathol.-romaine...
Rivière-du-Foin, (Mission St-Pierre).............	Rivière-du-Foin G.-lac-de-l'Esclave	" "	Rév. Alfred J. Vale.	Egl.-d'Angleterre.
Mission de la Providence (Sacré-Cœur)..........	Fort-Providence, district de la riv. Mackenzie......	En-dehors du traité	Sœur St-Elzéar.	Cathol.-romaine...
Total, T. N.-O.......	....	....	....	....
COLOMBIE-BRITANNIQUE.				
Sechelt..............	Sur la rés. Sechelt	Rivière Fraser....	Sœur Thérésine.	Cathol.-romaine...
Squamish...............	côté nord de la baie Burrard vis-à-vis la cité de Vancouver......	" "	Sœur Marie-Anne...	" " ..
Sainte-Marie...........	Mission Ste-Marie viâ la riv. Fraser, 40 milles est de Vancouver...	" "	Rév. J. P. O'Neill, O.M.I	" " ..
Yale (All Hallows)	Yale, sur la rivière Fraser..........	" "	Sœur Constance, Supérieure..........	Egl.-d'Angleterre.
Port-Simpson, (Refuge des Garçons).............	Port-Simpson, réserve Tsimpshean.	Nass............	Rév. Geo. H. Raley.	Méthodiste... ....
Port-Simpson (Refuge des Filles).................	Port-Simpson, près des limites de la rés. de Tsimpshe.	"	Mlle Frances E. Hudson	" ..
Ahousaht..............	Ahousaht, avoisinant la rés. Maktosis côté ouest de l'île Vancouver..........	Côte Ouest.	John T. Ross.......	Presbytérienne....
Alberni.................	Près d'Alberni, adjoignant la rés. Shesaht coté est de l'île de Vancouver..........	" "	H. B. Currie........	" ..
Total, Colombie-Britan.	....	....	....	....
TERRITOIRE DU YUKON.				
Carcross................	Carcross.........	Yukon...........	Mlle F. M. Hutchinson	Egl.-d'Angleterre.

a reçu des rapports) pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

ECOLES—*Suite.*

Nombre d'inscrits. Garçons.	Nombre d'inscrits. Filles.	Nombre d'inscrits. Total.	Assistance moyenne.	Cours. I	Cours. II	Cours. III	Cours. IV	Cours. V	Cours. VI	École.
										Territoires du Nord-Ouest.
10	12	22	20	8	5	6	3	.....	.....	Fort-Résolution.
18	23	41	33	9	11	19	.....	1	1	Rivière du Foin, (Mission St-Pierre)
25	40	65	65	35	22	8	.....	.....	.....	Mis. de la Providence, (Sacré-Cœur)
53	75	128	118	52	38	33	3	1	1	Total, T.-N.-O.
										Colombie-Britannique.
19	26	45	44	11	9	15	3	7	.....	Sechelt
25	27	52	50	14	5	9	10	9	5	Squamish.
39	40	79	79	1	11	17	25	25	.....	Sainte-Marie.
.....	27	27	17	1	5	6	6	2	7	Yale (All Hallows).
23	.....	23	15	10	5	4	3	1	.....	Port-Simpson, Refuge des garçons.
.....	44	44	41	8	6	7	13	10	.....	Port-Simpson, Refuge des filles.
22	17	39	36	3	10	5	5	16	.....	Ahousaht.
22	24	46	38	13	12	.....	10	6	5	Alberni.
150	205	355	320	61	63	63	75	76	17	Total, Colombie-Britannique.
										Territoire du Yukon.
12	10	22	17	7	4	2	4	5	.....	Carcross.

ETAT DES

ETAT des externats des sauvages dans le Canada (dont on

Ecole.	Situation.	Directeur.	Religion.
ONTARIO.			
Institut Mohawk	Brantford........................	Rév. R. Ashton.......	Non confessionelle
Institut Mont-Elgin.....	Muncey.	Rév. S. R. McVitty...	Méthodiste ......
Refuge Shingwauk......	Sault Ste-Marie.	Rév. Benj. P. Fuller .	Egl. d'Angleterre.
Wikwemikong (garçcon).	Wikwemikong, île Manitouline.....	Rév. C. Belanger, S.J.	Cathol.-romaine...
" (filles)....	" " "	" " "	" " ..
Total, Ontario	....	....	....
MANITOBA.			
Brandon..........	Brandon........................	Rév. T. Ferrier.......	Méthodiste ....
Elkhorn..........	Elkhorn.........................	A. E. Wilson.	Non confessionelle
Total, Manitoba	....	....	....
SASKATCHEWAN.			
Battleford.............	Battleford........................	Rév. E. Matheson	E'gl. d'Angleterre.
Qu'Appelle.............	Lebret..........................	Rév. J. Hugonard....	Cathol.-romaine...
*Régina	Regina..........................	Rév. R. B. Heron.....	Presbytérienne ...
Total, Saskatchewan.	....	....	....
ALBERTA.			
Daim-Rouge............	Daim-rouge.......................	Rév. Arthur Barner...	Méthodiste. ......
St-Joseph..............	Davisburg........................	Rév. J. Riou, O.M.I..	Cathol.-romaine...
Total, Alberta	....	....	....
COLOMBIE-BRITANNIQUE.			
Kootenay...............	A St-Eugène, cinq milles de Cranbrook, agence Kootenay.........	Rév. Felix Beck, O.M.I.	Cathol.-romaine...
Kamloops.......... .. .	A Kamloops, agence Kamloops-Okanagan	Rév. A. M. Carion....	" " ..
Lytton..................	2½ milles de Lytton, Kamloops agence Okanagan..................	Rév. George Ditcham.	Egl. d'Angleterre.
Coqualeetza	3 milles de Chilliwack, agence de la rivière Fraser..................	Rév. R. H. Cairns ...	Méthodiste... ...
Baie Ile Kuper.....	Ile Kuper, agence Cowichan........	Rév. D. Claessen......	Cathol.-romaine...
Baie Alert...............	Baie-Alert, agence Kwawkewlth....	A. W. Corker.........	Egl. d'Angleterre.
Clayoquot...............	Anse Clayoquot, côté ouest, agence île Vancouver.	Rév. P. Maurus.......	Cathol.-romaine...
Lac Williams............	Lac Williams, 4 milles de la réserve Canne de Sucre, agence Williams..	Rév. H. Boening.. ...	" " ...
Total, Colombie-Britannique,	....	....	....

* L'école industrielle de Régina fermée depuis le 31 mars 1910.
NOTE—Aux écoles industrielles on enseigne à tous les garçons l'agriculture et à toutes les filles, la

ECOLES.—*Fin.*

a reçu des rapports) pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Nombre d'inscrits.			Assistance moyenne.	Cours.						Métiers.								Ecole.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	Menuisier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeron.	Boulanger.	Sellier.	Imprimeur.	Peintre.	
																		Ontario.
56	72	128	118	11	10	14	39	18	36	...	....	....	....	....	....	..	..	Institut Mohawk.
52	57	109	100	26	27	26	17	11	2	....	....	....	....	....	....	..	..	Institut Mont-Elgin.
36	23	59	42	20	9	21	8	1	....	2	1	....	....	....	....	.	2	Refuge Shingwauk.
73	....	73	70	23	18	7	11	13	1	5	4	....	....	....	....	..	..	Wikwemikong (garç.).
....	69	69	65	16	15	14	15	9	....	. .	....	....	....	....	....	..	..	" (filles).
217	221	438	395	96	79	82	90	52	39	7	5	....	....	....	....	..	2	Total, Ontario.
																		Manitoba.
51	57	108	93	34	16	13	21	8	16	....	....	....	....	....	....	..	..	Brandon...............
36	36	72	62	12	9	18	10	7	16	4	1	....	2	....	2	2	.	Elkhorn..............
87	93	180	155	46	25	31	31	15	32	4	1	....	2	....	2	2		Total, Manitoba.
																		Saskatchewan.
33	39	72	63	21	9	13	12	8	9	9	...	....	....	...	....	..	..	Battleford.
117	118	235	230	58	43	76	35	16	7	4	7	....	5	3	....	..	..	Qu'Appelle.
49	28	77	64	32	16	15	5	6	3	2	....	...	....	1	....	2	..	*Régina.
199	185	384	357	111	68	104	52	30	19	15	7	....	5	4	....	2	..	Total, Saskatchewan.
																		Alberta.
38	24	62	50	27	9	7	5	9	5	....	....	....	....	....	....	..	..	Daim-Rouge.
42	25	67	62	7	14	9	11	21	5	....	....	....	....	....	....	..	..	St-Joseph.
80	49	129	112	34	23	16	16	30	10	....	....	....	....	....	....	..	..	Total, Alberta.
																		Colombie-Britann.
31	30	61	60	27	7	15	10	2	...	....	....	....	....	....	....	..	..	Kootenay.
32	?6	68	63	21	15	3	17	8	4	18	5	....	....	....	....	..	..	Kamloops.
30	....	30	25	6	....	....	....	18	6	7	....	....	3	....	....	..	..	Lytton.
53	40	93	85	15	11	28	18	8	13	6	...	....	2	1	....	..	..	Coqualeetza.
38	36	74	70	23	15	14	4	7	11	5	3	....	...	6	...	..	..	Ile Kuper.
35	...	35	29	4	5	8	8	6	4	16	....	....	....	....	....	..	..	Baie de l'Alerta.
38	32	70	63	10	10	17	12	12	9	11	6	2	....	....	....	..	3	Clayoquot.
18	32	50	50	....	1	13	14	9	13	3	....	....	....	....	....	..	..	Lac Williams.
275	206	481	445	106	64	98	83	70	60	66	14	2	5	7	....	..	3	Total,Col.-Britannique

couture, le tricotage et l'économie domestique.

ETAT du total des inscrits, par province, dans les différentes

EXTER-

Provinces.	Nombre des écoles.	Religion.						Nombre d'inscrits.		
		Non-confessionnelle.	Catholique-romaine.	Eglise d'Angleterre.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Armée du Salut.	Garçons.	Filles.	Total.
Nouvelle-Ecosse	11	....	11	....	....	....	....	125	106	231
Ile-du-Prince-Edouard	1	....	1	....	....	....	....	20	22	42
Nouveau-Brunswick	9	....	9	....	....	....	....	100	122	222
Québec	23	5	13	2	3	....	....	513	518	1,031
Ontario	78	38	22	10	8	....	....	1,207	1,206	2,413
Manitoba	48	4	6	27	9	2	....	570	566	1,136
Saskatchewan	18	1	2	12	....	3	....	165	143	308
Alberta	8	....	....	3	5	....	....	117	84	201
Territoires du Nord-Ouest	2	....	....	2	....	....	....	16	18	34
Colombie-Britannique	42	2	9	13	15	1	2	560	589	1,149
Yukon	1	....	....	1	....	....	....	7	10	17
Total, externats	241	50	73	70	40	6	2	3,400	3,384	6,784
PEN-										
Nouvelle-Ecosse	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ile-du-Prince-Edouard	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Nouveau-Brunswick	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Québec	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ontario	4	....	2	2	....	....	....	48	66	114
Manitoba	9	....	5	....	1	3	....	199	244	443
Saskatchewan	13	....	7	3	....	3	....	262	297	559
Alberta	16	....	11	5	....	....	....	319	289	608
Territoires du Nord-Ouest	3	....	2	1	....	....	....	53	75	128
Colombie-Britannique	8	....	3	1	2	2	....	150	205	355
Yukon	1	....	....	1	....	....	....	12	10	22
Total, pensionnats	54	....	30	13	3	8	....	1,043	1,186	2,229
ECOLES										
Nouvelle-Ecosse	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ile-du-Prince-Edouard	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Nouveau-Brunswick	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Québec	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ontario	5	1	2	1	1	....	....	217	221	438
Manitoba	2	1	....	....	1	....	....	87	93	180
Saskatchewan	3	....	1	1	....	1	....	199	185	384
Alberta	2	....	1	....	1	....	....	80	49	129
Territoires du Nord-Ouest	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Colombie-Britannique	8	....	5	2	1	....	....	275	206	481
Yukon	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total, écoles industrielles	20	2	9	4	4	1	....	858	754	1,612

classes des écoles durant l'exercice finissant le 31 mars 1910.

NATS.

Assistance moyenne.	Pourcentage de l'assistance.	Cours. I	II	III	IV	V	VI	Provinces.
109	47·18	119	40	26	21	17	8	Nouvelle-Ecosse.
18	42·86	32	3	5	....	2	....	Ile-du-Prince-Edouard.
135	60·81	106	56	30	19	9	2	Nouveau-Brunswick.
542	52·57	564	186	147	82	38	14	Québec.
1,131	46·87	1,138	504	433	232	90	16	Ontario.
484	42·61	748	212	117	52	6	1	Manitoba.
145	47·08	194	65	36	11	2	....	Saskatchewan.
73	36·23	143	38	14	4	2	....	Alberta.
22	64·70	19	9	5	1	....	....	Territoires du Nord-Ouest.
493	42·91	663	275	145	58	8	....	Colombie-Britannique.
6	35·29	9	8	....	....	....	....	Yukon.
3,158	46·55	3,735	1,396	958	480	174	41	Total, externats.

SIONNATS.

....	....	....	....	....	....	....	....	Nouvelle-Ecosse.
....	....	....	....	....	....	....	....	Ile-du-Prince-Edouard.
....	....	....	....	....	....	....	....	Nouveau-Brunswick.
....	....	....	....	....	....	....	....	Québec.
97	85·08	65	25	12	5	7	....	Ontario.
406	91·65	103	97	123	74	41	5	Manitoba.
509	91·05	211	112	90	84	46	16	Saskatchewan.
537	88·32	241	136	91	84	33	23	Alberta.
118	92·18	52	38	33	3	1	1	Territoires du Nord-Ouest.
320	90·14	61	63	63	75	76	17	Colombie-Britannique.
17	77·27	7	4	2	4	5	....	Yukon.
2,004	89·90	740	475	414	329	209	62	Total, pensionnats.

INDUSTRIELLES.

....	....	....	....	....	....	....	....	Nouvelle-Ecosse.
....	....	....	....	....	....	....	....	Ile-du-Prince-Edouard.
....	....	....	....	....	....	....	....	Nouveau-Brunswick.
....	....	....	....	....	....	....	....	Québec.
395	90·18	96	79	82	90	52	39	Ontario.
155	86·11	46	25	31	31	15	32	Manitoba.
357	92·97	111	68	104	52	30	19	Saskatchewan.
112	86·82	34	23	16	16	30	10	Alberta.
....	....	....	....	....	....	....	....	Territoires du Nord-Ouest.
445	92·51	106	64	98	83	70	60	Colombie-Britannique.
....	....	....	....	....	....	....	....	Yukon.
1,464	90·82	393	259	331	272	197	160	Total, écoles industrielles.

ETAT SOMMAIRE

Provinces.	Ecoles.			Nombre d'écoles.	Religion.						Nombre d'inscrits.			Assistance moyenne.
	Externats.	Pensionnats.	Industrielles.		Non confessionn.	Cathol. romaine.	Eglise d'Angleterre.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Armée du Salut.	Garçons.	Filles.	Total.	
Nouvelle-Ecosse....	11	....	....	11	....	11	....	....	....	....	125	106	231	109
Ile-du-Prince-Edouard.......	1	...	....	1	....	1	....	....	....	....	20	22	42	18
Nouveau-Brunswick......	9	....	....	9	....	9	...	....	....	....	100	122	222	135
Québec	23	....	....	23	5	13	2	3	....	....	513	518	1,031	542
Ontario..................	78	4	5	87	39	26	13	9	....	...	1,472	1,493	2,965	1,623
Manitoba.................	48	9	2	59	5	11	27	11	5	....	856	903	1,759	1,045
Saskatchewan,.........	18	13	3	34	1	10	16	....	7	....	626	625	1,251	1,011
Alberta..............	8	16	2	26	....	12	8	6	....	...	516	422	938	722
Territoires du Nord-Ouest...	2	3	....	5	....	2	3	....	....	....	69	93	162	140
Colombie-Britannique..	42	8	8	58	2	17	16	18	3	2	985	1,000	1,985	1,258
Yukon	1	1	....	2	....	....	2	....	....	....	19	20	39	23
Total............	241	54	20	315	52	112	87	47	15	2	5,301	5,324	10,625	6,626

* Aux écoles industrielles on enseigne à tous les garçons l'agriculture et à toutes les filles, la couture, le tricotage et l'économie domestique.

DES ECOLES.

Moyenne de la présence.	Cours.						* Industries.								Total.	Provinces.
	I	II	III	IV	V	VI	Charpentier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeron.	Boulanger.	Sellier.	Imprimeur.	Peintre.		
47·18	119	40	26	21	17	8	..	..	..	..	..	..	..	..	....	Nouvelle-Ecosse.
42·86	32	3	5	.....	2	......	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Ile-du-Prince-Edouard.
60·81	106	56	30	19	9	2	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Nouveau-Brunswick.
52·57	564	186	147	82	38	14	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Québec.
54·74	1,299	608	527	327	149	55	7	5	..	..	..	..	..	2	14	Ontario.
59·41	897	334	271	157	62	38	4	1	..	2	..	2	2	..	11	Manitoba.
80·81	516	245	230	147	78	35	15	7	..	5	4	..	2	..	33	Saskatchewan.
76·97	418	197	121	104	65	33	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Alberta.
86·42	71	47	38	4	1	1	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Territoires du Nord-Ouest.
63·37	830	402	306	216	154	77	66	14	2	5	7	..	..	3	97	Colombie-Britannique.
58·97	16	12	2	4	5	......	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Yukon.
62·36	4,868	2,130	1,703	1,081	580	263	92	27	2	12	11	2	4	5	155	Total.

RAPPORTS DES DIRECTEURS

DES

PENSIONNATS ET DES ÉCOLES INDUSTRIELLES

(Copie de circulaire.)

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 2 juillet 1909.

MONSIEUR,—L'attention du département a été depuis quelque temps attirée sur la pratique suivie dans les cas où les élèves des pensionnats et des écoles industrielles quittent ces institutions, et il paraît opportun d'émettre des instructions spéciales à ce sujet. On a le désir, partout où cela est possible, de venir en aide aux élèves sortants, de manière à leur fournir les moyens de mettre immédiatement en application pratique les leçons qu'ils ont reçues. Vous devriez en conséquenec donner une attention particulière aux élèves dont le séjour est sur le point de prendre fin et examiner chaque cas isolément, suivant les soins qu'il requiert. Aucun élève ne devrait quitter l'école par simple application de règles fixes. Le département exige qu'une préparation soigneuse soit apportée à ce très important événement dans la vie de l'élève d'une école.

Le directeur d'une école industrielle ou d'un pensionnat et l'agent des sauvages devraient, quelque temps avant la sortie projetée de l'élève, se concerter et décider quelles recommandations, concernant son avenir, doivent être faites au département. Le médecin de l'école devrait en même temps faire rapport sur la santé de l'élève.

Les agents des sauvages devraient choisir avec soin les endroits les plus favorables à l'établissement des anciens élèves et devraient aussi s'assurer de l'opportunité de les former en colonies ou de les réunir dans un établissement de colonisation, séparément, dans une certaine mesure, des sauvages plus âgés.

Aux garçons qui se proposent de commencer la culture sur les réserves, le département donnera immédiatement quelque aide, ou, lorsqu'il existera quelque garantie de remboursement d'un prêt, fera certaine avance de fonds pour l'achat d'animaux de ferme, de matériaux de construction, d'instruments aratoires et d'outils.

La plus grande sollicitude devrait être donnée à l'avenir des filles; on devrait tenir compte des difficultés particulières de leur situation et on devrait les protéger, autant que possible, contre les tentations auxquelles elles sont trop souvent exposées. On leur aidera dans chaque effort pour parvenir à pourvoir à leurs subsistance, ou à se rendre utiles à leurs parents, de même qu'à l'époque de leur mariage.

Les mariages entre élèves devraient être encouragés, et lorsqu'un mariage aura lieu le département viendra à l'aide de la jeune femme d'une manière qui sera déterminée plus tard.

FRANK PEDLEY,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages.

RAPPORT DE M. J. A. McKENNA, INSPECTEUR DES ECOLES CATHOLIQUES ROMAINES DES SAUVAGES, DANS LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN, L'ALBERTA, ETC., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

PENSIONNAT DE FORT-FRANCES.

Ce pensionnat est agréablement situé près du rivage de la baie au Sable, à l'extrémité sud-ouest du lac La-Pluie. Une plage de sable en forme de croissant entoure la berge et s'étend jusqu'à Pitcher's-Point. Le lac, avec les lisières de bois qui le bor-

dent de chaque côté, les rochers qui le parsèment et ses îlots couronnés d'arbres, offre un aspect dont la beauté est rarement égalée; et, quant à la salubrité, le site pourrait être difficilement surpassé.

Le bâtiment de l'école est un édifice rectangulaire en charpente tout particulièrement bien construit, sur une magnifique fondation de granit. Il a trois étages, de 40 x 70 pieds, et sa hauteur, du sol au sommet du toit à la mansarde est de 50 pieds.

Dans le soubassement sont les réfectoires pour le personnel et les élèves, la cuisine le garde-manger, la laiterie et le caveau aux légumes; au premier étage se trouvent le vestibule, les parloirs, deux classes, l'une de 16 x 36 pieds, l'autre de 16 x 20 pieds, et les salles de récréation des garçons et des filles; au troisième étage, il y a deux grands dortoirs, de 34 x 38 pieds.

Le bâtiment de l'école est exceptionnellement bien aménagé. Les diverses pièces sont amples, bien disposées et bien éclairées. Les arrangements adoptés en vue de l'hygiène ne pourraient être meilleurs. Un superbe système de ventilation assure un approvisionnement constant d'air frais dans toutes les parties de l'institution, et, grâce à l'excellent système de chauffage à la vapeur à basse pression, on maintient une température confortable et égale, avec une dépense comparativement faible de combustible, durant les saisons variables de l'automne, de l'hiver et des premiers jours du printemps. A chaque étage, dans chaque dortoir et dans chaque infirmerie, sont installés des water-closets, à déclanchement automatique, et l'édifice est pourvu de trois chambres de bain avec baignoires en porcelaine. Il y a un excellent approvisionnement de bonne eau que l'on pompe du lac au moyen d'un tuyau dont la bouche est située à 1,800 pieds du rivage. L'eau est pompée par une machine à gazoline, d'une capacité de cinquante gallons à la minute, dans trois réservoirs installés dans l'attique et qui contiennent deux mille cent gallons.

La protection contre l'incendie est de première classe. L'eau des réservoirs de l'attique peut être partiellement ou entièrement divertie de sa destination ordinaire, pour être mise au service de l'hygiène et des usages domestiques, au moyen d'une soupape, et pompée directement dans un tuyau de deux pouces fixé en dessous des réservoirs et donnant une pression de cent livres à des boyaux d'un pouce et demi, munis de lances de un demi-pouce. Il y a des reccords de ces boyaux et lancés dans l'attique placés de manière à répandre l'eau par toute la toiture et sur chaque plancher, dans chaque dortoir, dans le soubassement et dans la chambre aux machines. Des torrents d'eau peuvent être déversés en quelques secondes. Des extincteurs chimiques sont aussi placés à divers endroits dans l'édifice.

Des échelles de sauvetage sont installées aux deux extrémités de la bâtisse, conduisant à moins de cinq pieds du sol, avec des plates-formes à chaque étage. Toutes les portes ouvrent vers l'extérieur, et sur chaque plate-forme de l'appareil de sauvetage donne aussi une porte s'ouvrant vers l'extérieur.

Outre l'édifice principal il y a une construction de 18 x 20 pieds sur fondation de pierre. Dans cette construction se trouvent le bureau et l'appartement servant au coucher du directeur, l'atelier où se font les travaux de charpenterie, de réfection, de cordonnerie et autres, et la chambre de la machine à vapeur et de l'outillage pour la production du gaz. Il y a une grande glacière, quelques petits bâtiments détachés, et une étable et une grange plutôt insuffisantes, qui, m'a-t-on fait entendre, doivent être remplacées par des constructions plus solides et plus spacieuses.

Il y a ample accommodation au pensionnat pour cinquante élèves, mais l'octroi *per capita* n'est accordé que pour quarante. Pendant l'année, 45 élèves sont demeurés au pensionnat, trente-six filles et dix-neuf garçons.

Les garçons reçoivent un enseignement industriel sur la ferme et dans l'atelier. Les filles sont bien dressées au travail domestique, de la couture, du raccommodage, etc. Les travaux qu'elles exécutent montrent bien leurs aptitudes et l'enseignement soigneux qu'elles reçoivent, et personne ne peut avoir de doute sur les effets avantageux d'une pareille éducation.

Pendant quelque temps, un seul instituteur fut employé au travail des classes, mais après la vacance de l'été dernier on a dû se servir des deux salles de classe, et, avec deux instituteurs, on devrait obtenir un travail meilleur et un dégré plus élevé d'instruction.

Le directeur, le rév. M. Kalmes, O.M.I., a un Frère oblat comme aide, et cinq religieuses.

Il y avait environ dix acres ensemencées en avoine, huit en pommes de terre et une en plantes potagères.

PENSIONNAT DE FORT-ALEXANDRE.

Ce pensionnat est admirablement situé, au point de vue de la beauté d'aspect et de l'hygiène, sur la rive sud de la rivière Winnipeg, dans la réserve de Fort-Alexandre, à environ un mille à l'est de l'endroit où la rivière se déverse dans le lac. De la verandah supérieure de la façade, on a une vue délicieuse des sinuosités de la rivière, dont les rives couvertes, il y a quelques années, par la forêt vierge, sont maintenant frangées, sur l'espace de plusieurs milles à l'est, de champs cultivés et de confortables maisons de ferme.

L'édifice principal est presque la réproduction du pensionnat de Fort-Frances.

Les dispositions adoptées, au point de vue de l'hygiène, sont excellentes, et sur le plan de celles du pensionnat de Fort-Frances, la principale différence consistant en ce que les water-closets ne sont pas automatiques. Il existe un bon système de ventilation et les dortoirs sont frais et propres. En réalité, toute l'institution, de la cave au grenier, est un modèle de propreté. Il y a un excellent système de chauffage à la vapeur à basse pression, et l'édifice est bien éclairé au gaz acétylène.

Un bon approvisionnement d'eau est pompé de la rivière par un moteur à gazoline dans les réservoirs de l'attique, d'où elle est distribuée, par des tuyaux, dans toutes les parties de l'institution. Une connexion y a été établie, comme à Fort-Frances, pour la protection contre l'incendie.

Les bâtiments détachés, qui sont tous en bon état, comprennent une grande et solide étable, aménagée pour loger six chevaux, douze vaches et bœufs, de même qu'un poulailler.

L'octroi *per capita* est accordé pour soixante élèves. Ces élèves ont été présents au nombre de soixante-quatre, trente-cinq filles et vingt-neuf garçons.

On suit le programme d'études prescrit par le département, et l'on porte l'attention qu'il mérite à l'enseignement des travaux du dehors, donné aux garçons sur le théâtre même de ces travaux, et à l'enseignement aux filles des arts domestiques. A mon arrivée, quelques-unes des filles étaient à l'œuvre dans la salle de couture, et le travail qu'elles exécutaient, à tailler et confectionner des robes et autres articles d'habillement, ne pouvait faire autrement que de convaincre l'homme le plus sceptique que les filles sauvages, profitant d'un tel enseignement, devaient en retirer un grand avantage.

Il y a quelque 15 acres en culture. L'avoine est le seul grain que l'on cultive. On produit de bonne pommes de terre et des plantes potagères en abondance.

Le Père Vales, le directeur, a, pour l'aider le Père Geelen, et un Frère oblat qui surveille le travail de l'extérieur. Il y a deux institutrices, et d'autres religieuses dirigent l'économie domestique de l'institution, et donnent aux filles l'enseignement pratique des travaux du ménage, de couture, etc.

PENSIONNAT DE KENORA (DE ST-ANTOINE.)

Cette école est située à environ deux milles de Kenora, sur le plateau qui touche au rivage du lac des Bois à son extrémité nord. Commandant comme il le fait une vue magnifique du lac parsemé de nombreuses îles, le site pourrait être difficilement surpassé en beauté. Mais, au point de vue purement matériel, il offre des désavan-

tages. L'étendue du terrain est faible, et en grande partie composée de roc, à maints endroits absolument dénudée, et à d'autres, heureusement, portant une couche de terre suffisante à la croissance des conifères et des autres arbres qui embellissent la localité.

Il n'y a que suffisamment de sol cultivable—et en grande partie très pauvre—pour un jardin de bonne dimension, une couple de petites pièces de pommes de terre et un pâturage pour deux vaches. Le jardin est bien tenu. On produit habituellement assez de pommes de terre et d'autres légumes pour suffire aux besoins du pensionnat. Il y a un poulailler bien aménagé, contenant quelque cent cinquante volailles, dont un grand nombre des Plymouth Rocks barrées et des Leghorns blancs, de races. On garde deux chevaux. On ne peut produire de foin et il faut l'acheter.

L'édifice du pensionnat est construit de brique rouge. Le corps principal, 38 x 34 pieds, a été construit en 1898. Une annexe de 38 x 30 pieds a été ajoutée, deux ans plus tard, et, cette année, on en a érigé une semblable.

Le pensionnat est chauffé à l'air chaud et on a bien pourvu à l'hygiène. La seule protection contre l'incendie est celle qu'offrent les extincteurs, les haches à incendie, etc. L'installation d'un système d'approvisionnement d'eau, l'an dernier, a été d'un grand avantage et, quand la connexion aura été établie, une grande amélioration aura été effectuée.

L'assistance a été de quarante-quatre élèves, 28 filles et 16 garçons.

Le programme d'études du département est suivi. On enseigne aux filles la confection des vêtements simples, et le travail domestique en général. Le travail de classe des garçons alterne avec le jardinage et les travaux manuels en général. Tous les élèves paraissaient en bonne santé; ils étaient bien et proprement vêtus, alertes et joyeux, et d'une politesse bien marquée. Ils parlent l'anglais de façon très intelligible.

Le rév. P. Bousquet, O.M.I., a l'aide d'un Frère oblat, qui dirige le travail du dehors, et de plusieurs religieuses.

PENSIONNAT DU CREEK-AU-PIN.

Cette école est située près de l'endroit où la rivière Winnipeg se jette dans le lac Winnipegosis, et à proximité de la réserve du même nom.

Le bâtiment est un édifice à trois étages, en pierre, d'une dimension intérieure de 115 x 45 pieds. Lors de ma visite à l'institution, en septembre, des améliorations considérables étaient en voie d'exécution.

Le soubassement contient le réfectoire, 44 x 22 pieds, la cuisine, 22 x 15 pieds, la boulangerie, 22 x 15 pieds; la laiterie, 18 x 18 pieds; la buanderie, 32 x 26 pieds, et la chambre des chaudières, 22 x 30 pieds. Au premier étage se trouvent la salle d'attente, 15 x 8 pieds; le corridor, 7 pieds de largeur, et s'étendant sur toute la longueur de l'édifice; la salle de récréation des garçons et celle des filles, 32 x 22 pieds chacune; deux salles de classe, 23 x 22 pieds chacune; un parloir et sept chambres particulières servant aussi de chambres à coucher, pour le personnel enseignant. Au deuxième étage, il y a deux infirmeries, 17 x 15 pieds chacune, une salle de couture, 20 x 15 pieds, et cinq chambres pour les dames formant partie du personnel. La chapelle se trouve aussi à cet étage. Au dernier étage sont le dortoir des garçons et celui des filles, 49 x 45 pieds chacun, et deux chambres à coucher pour les surveillants de nuit, 15 x 14 pieds chacune.

Il y une grange et une étable, combinées dans une seule construction bien faite et bien aménagée, offrant accommodation pour douze chevaux et quatre-vingts têtes de bétail, et de l'espace pour trois cents tonnes de foin. Les arrangements adoptés sont tellement complets qu'il suffit d'une demi-heure le matin, à midi et le soir, pour soigner convenablement quatre-vingts têtes de bétail. Ce bâtiment contient aussi un poulailler confortable et commode.

Il y a un moulin, de même qu'un atelier bien outillé pour la charpenterie, les travaux de la forge et le travail général.

L'édifice de l'école même est convenablement chauffé par la vapeur à basse pression. Il est bien ventilé. On y a installé un système moderne de précautions hygiéniques. Il y a, à chaque étage, des water-closets fonctionnant automatiquement et une infirmerie. Il y a quatre baignoires. L'eau, venant de la rivière par des conduites, est pompée, au moyen d'un moteur à gazoline, dans sept réservoirs de l'attique, qui ont une capacité d'environ 4,200 gallons. Il y a un réservoir d'eau douce dans la cave. Le système de protection contre l'incendie s'est trouvé défectueux, par suite de l'usure considérable du boyau; mais le principal, lors de ma visite au pensionnat, en septembre, s'occupait d'y apporter remède. Il y a une échelle de sauvetage à chaque extrémité de l'édifice.

On suit le programme d'études du département et on dresse les filles aux travaux domestiques, à ceux de la confection des robes, de la couture, etc., et les garçons, à la culture et autres travaux. Le Frère oblat qui a la direction de l'enseignement manuel des garçons est un artisan de première classe et un expert en fait de travaux manuels en général; il m'a frappé comme étant un excellent instructeur.

L'élevage du bétail, de la volaille, les produits de la laiterie et la culture des légumes ont été les principaux objets des opérations agricoles. On a eu dix acres en pommes de terre et autres légumes. On n'a pas cultivé de grain jusqu'ici, mais on a défoncé dix arpents l'automne dernier, pour les ensemencer ce printemps. Il y a abondance de foin sauvage que l'on coupe pour les animaux de ferme.

Le rév. A. Chaumont, O.M.I., le directeur, est secondé par un personnel compétent.

PENSIONNAT DE LA BAIE-AU-SABLE.

Ce pensionnat est situé vers le centre de la partie colonisée de la réserve du même nom. Les cent acres qui lui sont affectés sont assez fortement boisées en peupliers, et quelque peu accidentées et broussailleuses. Il en coûte environ $20 l'acre pour nettoyer et défoncer le terrain.

Il y avait quelque 30 acres en culture: 5 en blé, 10 en avoine, 10 en orge, 4 en pommes de terre et une pièce n potager d'environ une acre. La récolte de l'automne dernier a donné 600 boisseaux de pommes de terre, 100 boisseaux de blé, 200 boisseaux d'avoine et 150 boisseaux d'orge, en outre d'une variété de légumes, comprenant une forte provision de tomates, qui mûrissaiet dans le jardin en septembre. On a défriché cinq acres de plus.

L'octroi accordé est payé pour quarante-deux élèves. Lors de ma visite au pensionnat, à l'automne, l'assistance était de quarante-trois, mais, l'année scolaire précédente, elle avait atteint quarante-neuf, et on s'attendait à remonter bientôt à ce chiffre. Il n'y aurait aucune difficulté à remplir le pensionnat.

Le travail de classe est sous la direction d'une institutrice laïque, et les enfants font avec elle des progrès satisfaisants en lecture, écriture, orthographe, géographie, arithmétique et dessin.

Les filles ont deux heures par jour pour les travaux domestiques et on leur enseigne de plus à tailler, coudre, raccommoder, etc. Les garçons aident au travail général de la ferme. Quand je suis arrivé au pensionnat, les garçons et les filles travaillaient dans le champ de pommes de terre, les premiers sous la surveillance du principal lui-même, et celles-ci sous la direction de l'une des religieuses.

Le personnel enseignant se compose du rév. G. Léonard, O.M.I., directeur, d'un prêtre assistant, de M. Joseph Dorais, fermier et artisan général, d'une institutrice laïque et de cinq religieuses, chargées des départements des travaux domestiques et de la couture.

Pensionnat de Cowesses.

Cette école est située dans la vallée de Qu'Appelle, au sud du lac Croche, sur la réserve de Cowesses. Environ 300 acres de terres sont attribuées à l'institution.

Le bâtiment du pensionnat est un édifice à trois étages, 58 x 38 pieds. Le soubassement contient des salles à manger pour le personnel et les élèves, la cuisine, le garde-manger, la laiterie, la boulangerie, la buanderie et le lavoir. Au premier étage, la salle d'attente de l'entrée, les parloirs, la chapelle, la salle de récréation des filles, celle des garçons et la salle de casse. Au deuxième étage sont deux infirmeries, la pharmacie, le logement des religieuses et la salle de couture. Au troisième étage sont deux grands dortoirs et deux chambres à coucher pour les surveillants des dortoirs.

L'institution est bien ventilée et tenue en bon état. L'approvisionnement d'eau est fourni par un puits dans la cave, et cette eau n'est pas très bonne. Il y a, de plus, un réservoir d'eau douce dans le soubassement.

Il y a, dans l'attique, un réservoir rattaché à une pompe mue par la gazoline, d'une capacité de 100 gallons à la minute, et on a établi des connexions avec les différentes parties de l'édifice, et avec l'extérieur de l'édifice, en un point, pour la protection contre l'incendie. Il y a deux échelles de sauvetage, au moyen desquelles les quarante-cinq élèves peuvent être transportés de l'église au sol en trois minutes. Le pensionnat est chauffé à la vapeur et éclairé au gaz acétylène, dont l'appareil est installé dans un compartiment bien ventilé.

On suit assez exactement le programme d'études prescrit par le département. En outre du travail de la classe, on enseigne aux filles la couture, le tricotage, la cuisine, la boulangerie et les travaux du ménage en général. On dresse les garçons au travail de la ferme et du jardin, aux soins des animaux de ferme, aux travaux de la charpenterie en général et de la réparation de la chaussure.

Les bâtiments détachés comprennent une étable, 65 x 20 pieds, un atelier général, 30 x 20 pieds et à deux étages, qui contient un département bien outillé de charpenterie.

Le rév. S. Perrault, O.M.I., est secondé par un personnel compétent.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE.

Cette institution est agréablement située sur un plateau longeant l'un des lacs de Qu'Appelle. A partir de l'édifice principal jusqu'aux eaux du lac se déploie un magnifique jardin de fleurs qui ajoute au charme scénique de l'endroit, au point de provoquer des expressions d'admiration et de plaisir chez les nombreux visiteurs de l'école qui s'y rendent chaque été.

La station de chemin de fer la plus voisine est à une distance de quelque dix milles, mais l'école se trouvera bientôt très rapprochée du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, dont un embranchement, maintenant en construction, passera par un coin du terrain même qui est affecté à cette école.

L'emplacement sur lequel l'institution est située comprend environ quatorze acres, qui sont consacrées au jardin de fleurs, à un grand potager, à des champs de jeu, à des cours, etc.

L'autre étendue de terre appartenant à l'école s'étend sur les coteaux qui forment la limite est de la vallée et au delà. Elle consiste en diverses parties de sections du township 21, rang 13, à l'ouest du deuxième méridien, et renferme près de 1,000 acres. Un tiers seulement cependant en est arable, et les pièces cultivables sont dispersées et à diverses distances de l'école. Une lisière de trois quarts d'une section, qui était mise à part originairement comme terre à foin pour l'institution, et qui constitue maintenant la meilleure terre propre à la culture dépendant de l'école, se trouve à environ cinq milles de distance. Les travaux de la ferme et l'enseignement agricole sont ainsi contrecarrés quelque peu.

Les bâtiments de l'école ont été érigés par le département des Affaires des Sauvages, en 1906, pour remplacer ceux qui avaient été détruits par l'incendie. Ils sont en brique. L'édifice principal est de 120 x 50 pieds. Le soubassement contient la cuisine et le garde-manger, ainsi que le réfectoire. Le rez-de-chaussée est affecté au bureau et à la chambre à coucher du principal, au bureau et à la chambre à coucher du comp-

table, aux quartiers généraux des officiers visiteurs du département, aux chambres des étrangers, à l'appartement du magasin, à la salle de couture, etc. Les deux autres étages sont occupés par la chapelle, l'infirmerie et un dortoir pour les plus jeunes garçons.

Les bâtiments de l'école sont chauffés à la vapeur au moyen de plusieurs appa-de récréation, le lavoir et les bains. Au rez-de-chaussée sont deux salles de classe, ainsi qu'une chambre à coucher pour chacun des instituteurs. A l'étage qui suit se trouve le dortoir des garçons avec lavoir, de même que l'appartement du sous-directeur qui est aussi surveillant du dortoir. L'étage supérieur est employé comme salle ordinaire de réunion. Le bâtiment des filles est de la même dimension que celui des garçons. Les salles de classe sont à l'étage supérieur, les dortoirs au-dessous, un pour les filles les plus petites, et un pour les filles plus grandes, le reste du bâtiment étant occupé par une salle de récréation et par le logement des religieuses.

Tout, dans l'institution, se trouvait en parfait ordre. Les dortoirs étaient rangés et propres. La ventilation du dortoir des garçons les plus âgés n'était pas, toutefois, aussi bonne, la nuit, que je m'y serais attendu, dans une construction aussi moderne; mais un changement que j'ai suggéré apportera, je crois, une amélioration appréciable.

Les bâtiments de l'école sont chauffés à la vapeur au moyen de plusieurs appareils placés à différents endroits dans les caves. Des poêles chauffés au bois et à l'huile sont en outre employés, surtout au printemps et à l'automne. L'éclairage est au gaz acétylène fourni par deux réservoirs Siche. Les ateliers et les résidences des serviteurs sont chauffés avec des poêles à bois et éclairés au pétrole.

Les bâtiments de l'école sont pourvus d'appareils de sauvetage contre l'incendie et il y existe partout des précautions contre le feu. J'ai fait sonner l'alarme sans donner d'avertissement préalable, alors que tous étaient au réfectoire à terminer le repas de midi, et les élèves et le personnel sortirent vivement et en bon ordre.

On obtient l'eau potable au moyen de puits. L'approvisionnement, pour l'usage domestique et les soins que réclame l'hygiène, est tiré du lac et lancé dans deux réservoirs de 1,500 gallons à pression atmosphérique, et auxquels sont rattachées toutes les parties des bâtiments en cas d'incendie. Le drainage s'effectue dans un réservoir septique qui paraît bien fonctionner et se déverse dans le lac, au moyen d'un aqueduc découvert traversant le terrain de jeu des filles.

La santé des élèves étaient très bonne lors de ma visite à l'école. Il n'y avait qu'un cas de maladie grave. L'institution a été remarquablement indemne de toute maladie épidémique. J'ai appris, du médecin qui y est attaché, que la plus grande proportion des maladies et les cas les plus graves se rencontraient chez les garçons.

L'institution est reconnue pour pouvoir recevoir 225 élèves. Il y en avait 224 inscrit lors de ma visite: 108 garçons et 116 filles.

Il y a deux classes pour les garçons et deux pour les filles, et chacune est graduée. J'ai surveillé le travail régulier des classes, choisissant différents jours pour chacune et me présentant sans avertissement préalable. La classe élémentaire des garçons de M. O'Connell a fourni une preuve évidente d'un enseignement soigneux, intelligent et méthodique. Les élèves paraissaient très manifestement prendre intérêt à leur travail, préparés et prompts à la réponse. L'instituteur dirigeant la classe des élèves plus âgés n'avait été engagé que depuis peu de temps, au moment de ma visite, et les garçons n'avaient pas été soumis assez longtemps à son enseignement pour permettre de juger de son travail. Il m'a paru, néanmoins, que le progrès des garçons de cette classe était entravé par la pratique non systématique en vogue d'appeler les garçons au dehors pour le travail extérieur, à des heures irrégulières, et j'ai exprimée ma pensée à ce sujet au principal. Tous les garçons font chaque jour un certain travail manuel, et les plus grands sont employés aux champs pendant les saisons de la culture; ils aident au soin des animaux de ferme, dans l'intervalle, et travaillent dans les différents ateliers pendant le reste de l'année. On enseigne aux filles, en dehors de

leur travail de classe, à confectionner les vêtements, à coudre, à raccommoder et à faire les travaux domestiques en général.

Il y a des ateliers bien outillés de charpentier, de forgeron, de ferblantier et de cordonnier, ainsi qu'une boulangerie, installés en différents endroits à l'arrière et à l'est des bâtiments de l'école. Les hommes qui en ont la direction m'ont frappé comme étant de bons travaillants et des maîtres capables de diriger leurs équipes.

Le rév. J. Hugonard, O.M.I., est le directeur. Son aide, qui agit comme préfet de discipline, est le rév. Père Herr, O.M.I. Il y a deux instituteurs pour les classes des garçons, et deux religieuses dirigent les classes des filles. Il y a cinq maîtres d'atelier et un instructeur de ferme, et le chauffage et la plomberie sont sous la direction d'un mécanicien. Sœur Goulet est la directrice; elle est aidée dans le travail domestique de l'institution et l'enseignement aux filles du ménage, de la couture, etc., par six religieuses. Une religieuse a la direction de l'infirmerie.

PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN.

Ce pensionnat est situé sur un terrain adjacent à la réserve des sauvages du même nom, et à environ douze milles de l'agence des Buttes- de-Tondre. Il y a place pour quarante élèves et un personnel de sept. Le rév. J. E. S. Thibaudeau, O.M.I., est le directeur.

Le programme d'études du département est suivi exactement. En outre du travail, des classes, on enseigne aux garçons la culture et le jardinage pratiques, et aux filles toutes les branches du travail domestique, la confection des vêtements, la couture et le raccommodage en général.

Le terrain affecté au pensionnat comprend une section, dont plus de cent acres sont en culture. On produit le blé, l'avoine, l'orge, la pomme de terre et une variété d'autres légumes.

Les bâtiments sont bien tenus; ils sont propres et ventilés Les enfants ont bonne santé et se livrent à satiété aux exercices du dehors.

PENSIONNAT DE SAINT-HENRI (DELMAS).

Ce pensionnat est situé à la Mission catholique romaine près de la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre. Le terrain en dépendant comprend un quart de section. Le bâtiment est en bois de charpente, sur fondation de pierre. Il est divisé en deux parties, l'une de 36 x 28 pieds, à deux étages, l'autre de 36 x 28, à trois étages.

L'octroi *per capita* est payé pour trente enfants. Il y avait vingt-deux enfants sous traité présents lorsque j'ai visité le pensionnat, en outre de quelques autres n'étant pas sous traité.

Des garçons présents, un seul avait atteint seize ans. La principale occupation au dehors est le jardinage et le soin des quatre vaches que garde le pensionnat.

On enseigne aux filles la confection des vêtements, le raccommodage et les travaux domestiques, tels que la cuisine, le lavage, le repassage et le soin des dortoirs et autres appartements.

La salle de classe est sous la direction d'une sœur diplômée qui est une institutrice bien dévouée. La classe est partagée en cinq divisions. On enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la grammaire, l'histoire du Canada et le dessin. Le progrès est visible. Les enfants lisent très distinctement et font preuve que la grammaire leur est bien enseignée.

Partout, dans l'institution, s'observe l'ordre et la propreté, et une discipline admirable y règne.

Le directeur est le rév. H. Delmas, O.M.I., et le personnel qui dirige le pensionnat est très compétent.

PENSIONNAT DU LAC-AU-CANARD.

Ce pensionnat est situé à environ un mille de la ville du Lac-au-Canard. Cent acres de terre en dépendent immédiatement. Mais une demi-section adjacente, appartenant aux Pères Oblats, est cultivée au bénéfice de l'institution.

Le directeur est le rév. O. Charlebois, O.M.I. Il y a cinq aides qui agissent comme préfets des garçons et instructeurs d'agriculture, de charpenterie et de réfections en général. Treize Sœurs ont la direction du travail de la classe, le soin et l'administration des affaires domestiques de l'institution et voient à l'enseignement des arts domestiques aux filles.

Les Sœurs institutrices sont compétentes et ont l'expérience, et les enfants font beaucoup de progrès dans les cinq matières principales du programme.

La salle de couture offre des preuves sensibles d'un enseignement soigneux et systématique, comme le fait aussi assurément chaque département de la science domestique.

Les garçons subissent un excellent entraînement en matière de culture, de jardinage et de ce qui concerne le soin des animaux de ferme, comme en ce qui a trait à la réfection des bâtiments et à une grande variété de machines agricoles.

L'institution est chauffée à la vapeur, et un système des plus efficace de ventilation fonctionne par combinaison avec le système de chauffage. Partout s'y révèle à l'évidence la peine prise, les soins apportés et la propreté.

De bonnes précautions ont été adoptées contre l'incendie; il y a des appareils de sauvetage efficaces et l'exercice en prévision de l'incendie est soigneusement pratiqué.

Il y a ample accommodation pour les cent élèves dont l'inscription est autorisée.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-JOSEPH.

Cette institution est située dans une jolie vallée et à proximité de la rive ouest de la rivière Haute, près de sa réunion avec la rivière à l'Arc. L'emplacement est entouré de collines, qui ajoutent aux charmes de l'endroit, tout en offrant protection contre les grands vents, qui dominent tant dans cette partie du pays.

1,870 acres de terre sont affectés à l'école. La ferme domestique comprend 1,063 acres d'un bon sol de fonds et d'une bonne terre, en lisière élevée de la rivière. La superficie en foin est de dix milles environ, au sud-est, situé dans une région basse admirablement adaptée à la croissance du foin et des plantes fourragères.

Il y a des bâtiments séparés pour les garçons et les filles. Le bâtiment des garçons contient des dortoirs, des salles de classe, des salles de récréation, des lavoirs, une infirmerie, le bureau du principal et des chambres à coucher pour ce dernier et les hommes du personnel. Le bâtiment des filles, en outre de pièces correspondant à celles ci-haut énumérées, comprend la cuisine et le réfectoire ordinaires.

Pour une vieille construction, celle qu'occupent les filles était en très bon état. On était à peindre à neuf l'intérieur du bâtiment des garçons au moment de ma visite, et quelques-uns des garçons les plus âgés exécutaient fort bien ce travail Cette toilette donnée à la construction constituera une amélioration considérable.

Tout était en bon ordre dans l'institution. Les dortoirs étaient bien aérés et très rangés et propres.

Les ateliers, le clos de bois et la boulangerie se trouvent à l'ouest du bâtiment des garçons; la maison de pompe et la buanderie, à l'est. A l'arrière du bâtiment des filles sont les hangars à charbon, les magasins et le poulailler, que le principal projette de remplacer bientôt par un autre plus vaste et mieux aménagé.

A bonne distance des édifices principaux sont d'excellentes étables et granges, des corrals pour le bétail, des remises pour les voitures et les instruments aratoires, la porcherie et un abattoir.

Environ 250 acres étaient en culture, et la récolte de grain et de légumes était très bonne. Cent acres étaient en jachère d'été. Jusqu'ici le grain cultivé a été prin-

cipalement l'avoine et l'orge, que l'on écrase pour nourrir le bétail et les porcs. On tire ainsi du grain un profit beaucoup plus grand qu'à le vendre, et l'on y gagne une magnifique occasion d'instruire les garçons sur le soin et la nourriture d'hiver à donner au bétail. En outre du grain recueilli pour le bétail, on a récolté mille tonnes de foin. L'école a maintenant 200 têtes de bétail. On obtient régulièrement des prix aux expositions de bétail de Calgary, et, à la dernière exposition tenue ici, onze bœufs nés et engraissés à l'école ont été vendus à cinq cents et demi la livre, sur pied. Leur poids total était de 14,500 livres. Tout le bœuf, le porc, les volailles, les œufs, les pommes de terre et les autres légumes consommés dans l'institution, sont des produits de la ferme. Les seules provisions que l'on achète consistent en farine et articles d'épicerie.

On donne aux garçons un enseignement particulier en matière de culture mixte et d'élevage du bétail et des porcs. Tout le travail est exécuté par eux, sous la surveillance et la direction des frères John et Thomas Morkin, qui sont des fermiers et éleveurs de bétail de premier ordre, et de très bons professeurs. En outre de cela, on enseigne aux garçons la charpenterie générale, et ces derniers font toutes les réparations aux bâtiments, sous la direction d'un homme de métier compétent.

La directrice de l'institution est Sœr Kelly, et elle est secondée par un personnel suffisant de Sœurs, qui donnent aux filles un bon enseignement en matière de couture, de confection des vêtements, tricotage, raccommodage, cuisine et de ménage. Les filles ont aussi le soin des volailles et travaillent au jardinage.

Il y a deux classes pour les garçons, sous la direction d'instituteurs, et une pour les filles, dirigée par une des Sœurs, qui a acquis une grande expérience comme institutrice dans de grandes écoles pour les blanches. Il y a six cours, et dans chacun les élèves font beaucoup de progrès. Les élèves plus avancées sont soumis au système de demi-journée. L'assistance des enfants sauvages est de soixante-deux, vingt filles et quarante-deux garçons.

Les garçons ont des terrains de jeu très vastes et très beaux. Le terrain de jeu des filles, qui est d'assez bonnes étendue, doit être agrandi. J'ai été très frappé par l'intelligence et la vivacité des enfants au jeu. En réalité, au travail comme au jeu, ils paraissent très heureux et chez eux. A l'exception d'un garçon qui souffrait d'un léger rhume, ils paraissent tous en excellente santé. Ils sont bien nourris et vêtus, et à tous égards bien traités. Le rév. J. Rioux, O.M.I., le directeur, est un bon père pour eux tous.

PENSIONNAT DE PIED-DE-CORBEAU.

Ce pensionnat est situé sur la réserve des Pieds-Noirs, près de la rivière à l'Arc, et à environ deux milles et demi de la ville de Cluny, sur le chemin de fer Pacifique-Canadien.

Environ vingt-cinq acres du terrain qui entoure le pensionnat sont en culture, 10 en avoine, 10 en pommes de terre et 5 en plantes potagères.

L'édifice principal est de 36 x 36 pieds et à trois étages. Il a deux ailes de deux étages, et de 36 x 32 pieds chacune. A l'arrière de l'édifice princlpai, et y attendant, est une construction à deux étages de 50 x 20 pieds. eLs bâtiments contiennent un bureau, une salle de réception, une salle à manger, une cuisine, un garde-manger, une laiterie, un magasin, une buanderie, des salles de classe et de récréation au rez-de-chaussée. Aux étages supérieurs se trouvent la chapelle, des dortoirs et une infirmerie.

Quarante élèves suivent le pensionnat, treize filles et vingt-sept garçons. Ils sont classifiés en cinq cours. Les enfants lisent particulièrement bien, montrent une grande connaissance de géographie du Canada, et une promptitude et une exactitude réelles à résoudre les problèmes d'arithmflétique jusqu'aux fractions exclusivement. Ils chantent très bien et prennent beaucoup d'intérêt aux exercices musicaux et au dessin.

Le pensionnat a comme une atmosphère de famille et les enfants sont d'apparence intelligente et font l'impression d'être heureux et pleins de santé. Chaque pièce est scrupuleusement rangée et propre. Les dortoirs sont vastes et éclairés, bien tenus et ventilés.

Les plus grands garçons ont soin de vingt-cinq têtes de bétail, y inclus six vaches laitières, et aident au travail de la ferme et du jardin. Les filles reçoivent un bon enseignement en matière d'art domestique, de travaux à l'aiguiille, de confection des vêtements, etc.

L'institution est confiée à cinq Sœurs compétentes, sous la direction du rév. J. L. LeVern, O.M.I., le directeur.

PENSIONNAT (C.-R.) DU SACRÉ-CŒUR POUR LES PIÉGANES.

Ce pensionnat est situé sur la réserve des Piéganes, sur une élévation qui part de la grève de la rivière du Vieux, tout près de l'ancien emplacement des quartiers généraux de l'agence.

Il n'y a pas de ferme attachée au pensionnat. Le terrain qui l'entoure ne paraît pas favorable à l'agriculture. On y a clôturé environ cinquante acres de terre pour le pâturage. Il y a une petite pièce de terrain de une demi-acre, en jardinage, sur un plateau au-dessous de l'emplacement du pensionnat, et on fait une assez bonne récolte de légumes lorsque la saison n'est pas trop sèche.

Le bâtiment du pensionnat est très semblable, dans son plan et sa construction, à celui de Pied-de-Corbeau, mais plus grand. L'institution est bien dirigée. Chaque pièce en est bien ordonnée, propre, éclairée et aérée.

L'assistance était de trente enfants. Ils sont bien nourris, bien vêtus et soignés, et paraissent intelligents, heureux et bien portants. Dix-sept sont des garçons, dont l'âge est de trois à seize ans, et treize, des filles, dont la plus âgée a quinze ans.

Le programme d'études du département est assez exactement suivi, et les enfants montrent un progrès satisfaisant. Les garçons font du jardinage et aident au soin des vaches et des chevaux. On dresse les filles aux travaux du ménage en général, à la couture, au tricotage, etc. Les enfants montrent beaucoup de goût pour le dessin et la peinture. L'un des garçons, E. Woodman, a obtenu un premier prix à l'exposition de Macleod, pour une peinture de roses en couleurs à l'eau.

Le pensionnat est confié à sept Sœurs, sous la direction du rév. Père Doucet, O.M.I., directeur.

PENSIONNAT (C.-R.) DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION DES GENS-DU-SANG.

Ce pensionnat est situé sur la réserve des Gens-du-Sang, à quelque vingt-deux milles de Macleod, sur un plateau longeant la rivière du Ventre.

Dans son plan, ses dimensions et sa constructiin en général, l'édifice est semblable à celui de la réserve des Pieds-Noirs. Il est tenu en bon état et est bien dirigé. Toutes les pièces en sont éclairées, propres et bien ventilées.

Trente-neuf enfants sont inscrits, dix-neuf garçons et vingt filles. On en prend grand soin; ils sont bien nourris et vêtus. Dans l'intérêt de leur santé, on s'attache à leur procurer beaucoup d'exercice au dehors et d'amusement. Ils paraissent tout à fait chez eux, et font l'impression d'être contents et bien portants. Quelques-uns des garçons ont appris a jouer le piccolo et les filles la mandoline.

Le travail de classe est dirigé conformément au programme du département, et les élèves montrent un progrès satisfaisant.

Il n'y a pas de ferme attachée au pensionnat, et, au printemps de 1908, le gonflement de la rivière a fait du ravage dans le grand jardin, que les eaux affouillent constamment. Mais on fait encore assez de jardinage pour donner quelque expérience aux garçons, et ils aident au soin du bétail, de même qu'aux travaux du dehors, sur le terrain du pensionnat. On dresse les filles aux travaux des diverses branches de

l'art domestique, de la confection des vêtements, de la couture, du tricotage, etc. Les filles ont gagné des prix à l'exposition de Macleod pour la confection des vêtements et la couture, l'un des garçons pour une peinture en couleurs à l'eau, et d'autres pour le moulage de la glaise et l'habileté manuelle.

Le pensionnat est confié à des Sœurs, sous la direction de J. M. Salaun, O.M.I., le directeur.

PENSIONNAT DE PEAU-D'HERMINE.

Ce pensionnat est situé sur la réserve de Peau-d'Hermine, à environ un mille de la station de Hobbema. Environ quarante acres de terre sont attachées à l'institution; cinq sont consacrées à la culture des pommes de terre, cinq aux terrains de jeu et aux cours, et le reste au pâturage.

L'édifice principal est de 45 x 50 pieds et a trois étages. Au soubassement sont une salle de classe et le réfectoire; à l'étage suivant sont le dortoir des garçons, la salle de couture et l'infirmerie. Le troisième étage est réservé au dortoir des filles. Un bâtiment détaché, 25 x 30 pieds, contient la chapelle et la cuisine; et, y adjoignant, se trouve la maison occupée par les Sœurs qui dirigent le pensionnat. La buanderie est un bâtiment détaché, 40 x 24 pieds. Dans cette dernière construction se trouvent aussi les bains, les lavoirs et le magasin.

Le pensionnat est plutôt encombré, mais on fait tout ce qui est possible pour remédier à cet inconvénient, par une surveillance constante de la ventilation et par la propreté la plus minutieuse.

Le chauffage se fait au moyen de poêles à bois. La protection contre l'incendie est assurée par des extincteurs, des seaux et haches, et il y a des appareils de sauvetage efficaces.

Lors de ma visite au pensionnat, en octobre, l'assistance au pensionnat était de cinquante, l'âge des enfants variant de six à seize ans. Ceux-ci sont classifiés en six cours, et on leur enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'histoire, le dessin et la musique. La Sœur, à qui le travail de classe est confié, est une institutrice diplômée, et elle a une assistante compétente. En outre du travail ordinaire avec les livres, on donne aux enfants des leçons intéressantes et précieuses en fait de connaissances générales, leçons préparées par l'institutrice elle-même. Les enfants s'énoncent très distinctement et montrent un progrès satisfaisant dans les différentes branches.

Il y a un club de mandoline de dix-sept filles, qui jouent d'une façon remarquable; les garçons ont une fanfare d'instruments de cuivre; les garçons et les filles ont un goût prononcé pour la musique, et les Sœurs m'ont informé que l'étude et la pratique de cet art on d'une manière frappante l'effet de les raffiner, et contribuent à surmonter l'extrême timidité, qui est si ordinaire chez les enfants sauvages. Les filles prennent un si fort intérêt à la mandoline que, de leur propre mouvement, elles pratiquent et en jouent par improvisation pendant les heures de récréation.

On habitue régulièrement les filles aux travaux domestiques en général, à ceux de la confection ordinaire des vêtements, de l'aiguille et du tricotage, et elles aident aux soins du poulailler; les garçons font du jardinage et aident au soin des six vaches et de trois chevaux que l'on garde au pensionnat.

Le pensionnat est dirigé d'excellente façon par les Sœurs, sous la surveillance du rév. R. L. Dauphin, O.M.I., le directeur. Il y existe comme une atmosphère de famille; les enfants paraissent bien portants, intelligents et heureux, et, à tous égards, il est manifeste qu'ils sont l'objet d'un bon et affectueux traitement.

PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT.

Cette institution est située dans la ville de Saint-Albert, Alberta. C'est un pensionnat pour les sauvages, les métis et les blancs, en même temps qu'un externat. Elle est commode, bien aménagée et tout à fait moderne, au point de vue

de la méthode suivie et de l'administration. Les enfants sauvages sous traité, au nombre de 73, reçoivent l'enseignement dans un local séparé. Les élèves sont classifiés à partir du cours primaire jusqu'au cinquième cours. Ceux du cours primaire et des cours suivants, jusqu'au troisième inclusivement, suivent l'école du jour. Ceux des quatrième et cinquième cours sont employés au travail de la culture et aux travaux domestiques pendant les premières heures, et font le travail de classe plus tard, dans la journée.

On enseigne la lecture, l'écriture, la grammaire, l'histoire d'Angleterre et du Canada, la géographie, l'arithmétique, la musique vocale et instrumentale, le dessin et la peinture. Les filles ont un club de mandoline; les garçons une fanfare de cuivres.

La religieuse qui dirige le travail de classe, est une femme très accomplie et une institutrice capable et dévouée. Les enfants montrent un goût prononcé pour la musique et la peinture. Je sais qu'il y a des gens qui ne croient pas les sauvages susceptibles de culture, en matière de beaux arts, mais je suis d'avis qu'il est incontestablement désirable de développer le sens artistique de ces enfants, car une culture raffinée est essentielle à l'élévation morale des sauvages, comme elle l'est à celle des blancs.

Rattachée à l'institution se trouve une ferme vaste et bien conduite. On y fait de la culture mixte sur une grande échelle. Le bœuf, le porc, la volaille et les produits de la ferme et de la laiterie, que l'on consomme dans l'institution, proviennent de son domaine, et les garçons sauvages d'un âge suffisant reçoivent un excellent enseignement, en matière de culture mixte, sous la direction d'hommes pratiques.

Les filles reçoivent une instruction systématique et pratique dans tous les arts domestiques, et les échantillons de leurs travaux montrent à l'évidence le soin avec lequel elles sont dressées à la confection des vêtements, au travail général de l'aiguille, au tricotage, etc.

RAPPORT DE M. W. M. GRAHAM, INSPECTEUR DES AGENCES ET DES RESERVES DES SAUVAGES DE LA SASKATCHEWAN-SUD, SUR LES ECOLES DE LA SASKATCHEWAN-SUD, POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

PENSIONNAT DE CROWSTAND.

J'ai visité cette institution le 21 mai dernier, mais je n'en ai pas fait une inspection régulière. J'ai pu cependant constater, pendant cette courte visite, que le pensionnat était maintenu à son niveau ordinaire d'efficacité. Les bâtiments de la ferme pourraient être améliorés, et j'espère que l'on fera bientôt quelque chose dans ce sens. dans ce sens.

EXTERNAT DE LA MONTAGNE-DE-L'ORIGNAL.

J'ai visité l'agence de la Montagne-de-l'Orignal deux fois pendant l'année, en août et en novembre. Lors de ma première visite l'école était fermée, et je n'ai pu l'inspecter. J'ai pu cependant en faire l'inspection en novembre, et faire rapport que les résultats obtenus par cette petite école sont absolument satisfaisants. Mlle Armstrong, l'institutrice régulière, a une assistante. Mlle Smithson, qui était une infirmière d'expérience et qui, par moments, agissait comme institutrice. Elle paraissait une jeune femme de grand mérite, mais je comprends qu'elle a depuis quitté ses fonctions.

PENSIONNAT DE GORDON.

Cette école est située sur la réserve de George Gordon, dans l'agence des Buttes-de-Tondre, et elle est sous les auspices de l'église anglicane.

Je l'ai inspectée le 14 octobre. A l'époque de ma visite, il y avait une assistance de trente-cinq enfants, soit le nombre entier autorisé par le département.

Les classes sont graduées comme suit:—

Cours I	13
" II	14
" III	4
" IV	4

Ce fut avec difficulté que j'ai entendu les enfants poursuivre leurs différents exercices, car ils ne parlent guère d'un ton plus élevé qu'un simple chuchotement. Cependant, à en juger par leur travail sur le tableau noir, leurs compositions, etc., ils vont très bien.

M. Williams, le directeur, remplit la fonction d'instituteur, et je suis d'avis qu'il a plus de besogne qu'il n'en peut convenablement faire. Le pensionnat a besoin d'un instituteur.

En parcourant l'édifice, je l'ai trouvé d'une propreté scrupuleuse du haut en bas, et je suis convaincu que les enfants sont bien nourris et qu'on en prend grand soin. Ils étaient bien portants et bien vêtus, et je suis persuadé qu'ils feront bon usage de l'enseignement qu'ils reçoivent à cette école lorsqu'ils retourneront dans leurs familles sur la réserve.

Les dépendances entourant l'école étaient dans un très bon état d'entretien.

EXTERNAT DE L'ÉTOILE-DU-JOUR.

J'ai visité cette petite école, dirigée par Mme Smythe, le 15 octobre. Lors de ma visite, il y avait treize enfants sur le registre, et 12 étaient présents à l'école ce jour-là.

L'école est une jolie petite construction en charpente, 16 x 20 pieds, et elle est meublée de pupitres neufs, qui sont une grande amélioration sur le vieux mobilier.

Il m'est agréable de faire rapport que les enfants se maintenaient à leur niveau d'avancement ordinaire en matière de travail de classe, et l'institutrice m'a assuré qu'ils sont d'une grande assiduité et qu'elle n'a jamais de difficulté à les retenir à l'école.

Les enfants étaient bien vêtus (à la mode sauvage), les garçons portant des paletots en couverte, des jambières et leurs cheveux longs.

On leur enseigne le jardinage, et chacun avait le soin d'une petite pièce de terrain l'an dernier. On m'a informé qu'ils prenaient beaucoup d'intérêt à ce genre de travail, qui est destiné à produire d'excellents résultats. On sert à chaque enfant, à midi, des biscuits et du thé.

EXTERNAT DU LAC-À-LA-PÊCHE.

Le 13 octobre, j'ai visité cette petite école, qui était sous la direction de M. Mann, un instituteur laïque anglican. La construction est en bois rond, érigée il y a environ trois ans, et a 16 x 20 pieds.

Lors de ma visite, il y avait une assistance de huit enfants. Ils ne faisaient, puis-je dire, que commencer leurs études. Deux des filles pouvaient lire des mots faciles. Ils étaient vêtus à la mode sauvage.

Je ne puis dire que le milieu dans lequel les enfants qui suivent l'école vivent est tel qu'il puisse avoir l'effet d'élever leur niveau moral; j'espère, cependant, que cette situation changera, car plusieurs des sauvages commencent à s'appliquer à la culture, et il y a nombre de bonnes maisons qui ont été construites sur la réserve durant l'année dernière, et il semble que ces sauvages songent à s'établir et à s'installer plus confortablement.

PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME.

Ce pensionnat est situé aux Buttes-La-Lime et j'ai l'avantage de le visiter très souvent. Il est sous les auspices de l'église presbytérienne et sous la direction immédiate de Melle J. Cunningham.

Il y a une assistance d'environ vingt-cinq élèves et l'on y fait un excellent travail. On enseigne aux filles toutes les branches du ménage, et les garçons sont dressés à tous les travaux de la ferme.

L'édifice du pensionnat est trop petit, mais je comprends que l'on entend l'agrandir bientôt.

Je n'ai pas fait une inspection du pensionnat du Lac-Rond durant l'exercice, mais j'ai l'intention d'en faire une bientôt.

RAPPORT DE M. J. A. MARKLE, INSPECTEUR DES AGENCES ET DES RESERVES DES SAUVAGES, SUR LES ECOLES DE L'INSPECTORAT DE L'ALBERTA, POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS, 1910.

Au commencement du dernier exercice, M. J. A. McKenna fut chargé de s'enquérir sur le travail des écoles catholiques romaines, et les seules écoles protestantes de cet inspectorat restèrent soumises à mon inspection.

EXTERNAT DU LAC-AU-POISSON-BLANC.

En septembre dernier, j'ai visité la réserve du lac du Poisson-Blanc, et j'y ai appris qu'aucun instituteur n'avait été nommé pour remplacer Mlle Batty, qui avait cessé son travail quelques semaines auparavant.

Cette école a été placée sous la direction religieuse de l'Eglise méthodiste, et l'assistance moyenne, pendant le quartier terminé le 30 juin 1909, a été de 6-4. Le registre indiquait douze élèves inscrits pendant ce quartier.

EXTERNAT DU LAC-DU-BON-POISSON.

Cette école a reçu ma visite le matin du 14 septembre, et il y avait alors une assistance de deux garçons et une fille.

Elle relève de l'Eglise méthodiste et est dirigée par Mme Waters, comme institutrice.

Mlle Jean Beatty avait été institutrice ici durant le quartier précédent, et Mme Waters n'avait rouvert l'école que le 23 août.

Pendant le quartier terminé le 30 juin, le registre montre que douze enfants avaient suivi l'école, et que l'assistance moyenne était de 4-7.

Mme Waters m'a informé que c'était son intention de donner aux élèves présents un repas chaud à midi, dans l'espoir que cela les engagerait à suivre l'école plus régulièrement.

L'édifice et son mobilier suffisaient amplement aux exigences de l'endroit. On y avait besoin d'ardoises, de livres, cartes, et d'une cloche, et je suppose qu'on a pourvu depuis à cette lacune, suivant que je le demandais dans le rapport que j'ai fait en date du 16 septembre 1909.

EXTERNAT DU LAC LA-SELLE.

Quoique j'aie séjourné à l'agence du Lac-La-Selle durant la plus grande partie du mois de septembre, j'ai négligé de visiter cette école. J'avais l'intention de le faire, mais j'ai été appelé à l'improviste pour exécuter d'autres travaux du département.

Alors que j'étais à l'agence, occupé à une autre besogne, j'ai entendu dire qu'il n'y avait que quatre ou cinq élèves qui suivaient de temps à autre cette école, et, comme une couple d'entre eux étaient depuis peu partis pour le pensionnat du Lac-aux-Oignons, la perspective de maintenir un externat ne paraissait pas très encourageante.

Cette école relève de l'Eglise méthodiste, et Mme Apow en était l'institutrice.

EXTERNAT DE MORLEY.

Depuis plusieurs années, un pensionnat était tenu, relevant de l'Eglise méthodiste, près de la réserve de Stony, à environ six milles de Morley. Ce pensionnat a été fermé en novembre 1908, et, à bonne heure en 1909 un externat a été ouvert sur la partie nord de la réserve, à environ 3 milles de la station de Morley.

Pendant les quartiers terminés les 31 mars, 30 juin et 30 septembre, il y eut une assistance de 60, 64 et 61 élèves, et le nombre total des jours de présence de ces enfants a été de 1,968, 1,509 et 1,089 respectivement. L'assistance moyenne, pour les 9 mois, a donc été d'environ 30.

J'ai visité cette école le 10 décembre, et il n'y avait alors que 8 élèves présents. L'école n'avait été rouverte que depuis quelques jours, et un grand nombre des sauvages, avec leurs familles, n'étaient pas encore revenus de leur territoire de chasse. Quoiqu'il fût possible d'améliorer considérablement la situation, quant à l'assistance des élèves, je dois donner à ces sauvages et à cette école le mérite d'une assistance de beaucoup plus considérable que celle de tous les externats de mon inspectorat.

Ces 8 élèves ont subi un examen qu'ils ont passé d'une manière très satisfaisante, si je rappelle qu'ils ne suivaient la classe que depuis quelques jours, après une vacance de deux mois.

M. Niddrie était l'instituteur, et l'école relève de l'Eglise méthodiste.

L'édifice de l'école a été construit, il y a grand nombre d'années, pour servir à la tenue d'un externat. Il a subi quelques réparations ces années dernières et avait encore besoin d'une fondation de pierre, d'un renouvellement des bardeaux du toit et d'un replâtrage ou lambrissage des murs extérieurs. Je comprends que les réfections nécessaires doivent être prochainement faites.

L'emplacement de cette école m'a paru être à peu près le meilleur qu'il pouvait y avoir sur la réserve.

EXTERNAT DES PIEDS-NOIRS.

Le pensionnat du Vieux-Soleil a été fermé, et un externat lui a été substitué, qui occupe la salle de classe dont se servait auparavant la vieille institution défunte.

J'ai visité la réserve en différentes occasions depuis l'inauguration de cet externat, mais le temps m'a manqué pour m'y rendre. L'assistance a été à la fois faible et irrégulière, et, quoique l'on ait servi un repas chaud à midi, cela n'a pas paru attirer les enfants dans une grande mesure. La réserve est vaste, et les habitations des enfants sont à trop grande distance pour permettre une assistance régulière de leur part.

L'école relève de l'Eglise d'Angleterre.

PENSIONNAT (E.A.) DES PIÉGÂNES (VICTORIA HOME).

Cette école est située près de la réserve des Piégânes, à environ deux milles de Brocket.

Elle relève de l'Eglise d'Angleterre, et le directeur en est le rév. W. R. Haynes; Mlle Longworth est la directrice du personnel, enseignant; Mlle Brown est la sous-directrice et M. C. Tatham avait le titre d'assistant général.

Depuis la démission de Mlle Howell, le directeur a conduit le travail de classe.

Il y avait 18 garçons et 12 filles inscrits et classifiés comme suit:—

Cours I	11
" II	7
" III	7
" IV	5
	30

Les élèves faisaient très bonne figure à leur travail de lecture et autres exercices de la classe.

Il y avait 18 garçons et 12 filles inscrits, et classifiés comme suit:—

blement de cette institution d'ici à deux ou trois ans, et, comme ils se livreront alors à la culture sur leur réserve, on a cru prudent de se défaire en grande partie des livres de lecture ordinaire et d'y substituer le "Manuel de la Culture du Sol de Campbell". C'est un livre de 320 pages, avec environ 40 illustrations représentant le sol et ses produits fermiers. Il explique, en un langage très simple, comment et pourquoi chaque partie du travail doit être exécutée pour assurer le meilleur rendement.

On a fait rapport que la santé des élèves à cette école était excellente.

L'édifice tout entier était propre et bien tenu, de même que ses dépendances.

On enseigne aux filles le blanchissage, la couture, le raccommodage, à faire du pain et les travaux du ménage en général. Les garçons ont soin des animaux de ferme et font du jardinage pendant la saison favorable.

Un système d'approvisionnement d'eau a été dernièrement installé au pensionnat (catholique romain) du Pied-de-Corbeau, sous ma surveillance, et des plans ont été dessinés pour des dortoirs bien ventilés et éclairés, qui doivent être attachés aux écoles catholiques romaines et à celles des églises anglicanes sur la réserve des Piégânes et dans le voisinage.

RAPPORT DE M. W. J. CHISHOLM, INSPECTEUR DES AGENCES ET RESERVES DES SAUVAGES, SUR LES ECOLES DE L'INSPECTORAT DE SASKATCHEWAN-NORD, POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

PENSIONNAT DU LAC LA-PLONGE.

Cette école est située sur la rivière au Castor, à environ 30 milles au sud de l'île à la Crosse.

Elle a été inspectée le 1er et le 2 juillet.

Le pensionnat est sous la direction du rév. F. Ancel, O.M.I., dont le personnel compte un ingénieur, un éleveur, un pêcheur et neuf Sœurs qui ont charge du travail de classe, du soin des malades, de la couture, de la cuisine et des différents autres détails des travaux domestiques.

Les circonstances étaient des plus défavorables à une inspection. Les Sœurs, par suite d'engagements antérieurement pris, avaient dû quitter l'école pour remplir d'autres devoirs ailleurs. La majorité des élèves avaient eu, en conséquence, permission de retourner dans leurs familles, dispersées dans la région, et le travail du pensionnat se trouvait, dans une grande mesure, désorganisé.

L'édifice actuel était occupé, depuis le mois de septembre 1906, alors que l'école fondée originairement à l'Ile-à-la-Crosse avait été fermée, et un nouvel emplacement choisi ici.

La bâtisse a 100 x 34 pieds et 3 étages, avec un soubassement. Elle est chauffée au moyen de plusieurs gros poêles. Les plafonds sont trop bas, et il n'y a pas de système uniforme et convenable de ventilation.

Il y a, sur le domaine du pensionnat, une scierie mue par l'eau, où le bois a été scié et préparé et les bardeaux faits pour les bâtiments actuels, qui comprennent, outre la bâtisse de l'école dont nous venons de parler, une maison confortable servant de résidence au principal.

La récolte du grain, l'avoine et l'orge compris, aussi bien que celle des racines et des légumes, promettait les résultats les plus favorables.

Un abondant approvisionnement de foin est à portée dans le voisinage immédiat, et l'on garde un nombre considérable de chevaux et de bestiaux. Pour tous ces animaux il y a des étables confortables et bien aménagées.

PENSIONNAT DU LAC LA-RONGE.

Ce pensionnat a été inspecté les 2 et 3 août.

Il est situé sur la rive sud du lac La-Ronge, à un endroit où il y a suffisamment de bonne terre pour le jardinage, mais non pour la culture fermière. Quoique les rives et les îles de ce beau lac soient en général rocheuses, il y a suffisamment de terre partout pour produire assez grande abondance de peupliers et d'épinettes, et il y a des endroits où l'on eût pu choisir cent acres et plus de terre fertile, propre à la culture, comme emplacement pour cette institution.

Le jardin qui a une acre et demie d'étendue, contenait la plus luxuriante poussée de racines et de légumes, et montrait les résultats d'une très soigneuse culture. On a semé, vers le milieu de mai, trois livres d'échantillons de blé et d'orge, de graines choisies venant de la Ferme Expérimentale Centrale, et, à la date de l'inspection, elles promettaien tla plus belle récolte, les tiges étant vigoureuses d'un développement uniforme, et paraissant devoir mûrir à point.

L'édifice principal du pensionnat a été agrandi, pendant l'année, par une annexe de 42 x 32 pieds, avec une muraille de 22 pieds, qui donne, dans le bas, un plafond haut de 11 pieds, et, en haut, dix pieds pleins. Ces améliorations additionnelles étaient grandement nécessaires, car la vieille bâtisse était encombrée.

Ici encore, le pensionnat avait été fermé pour la vacance; mais, comme les élèves étaient à camper à quelques milles avec leurs parents, qui s'étaient assemblés pour les indemnités de traité, il était impossible de les rassembler pour leur faire subir un examen.

Ces élèves étaient classifiés comme suit:

	Garçons.	Filles.	Totaux.
Cours I	6	17	23
" II	4	2	6
" III	5	5	10
Totaux	15	24	39

L'institutrice n'était pas présente, s'étant démise de ses fonctions à la fin de juin, mais des preuves de sa diligence et de ses méthodes judicieuses apparurent à l'examen.

L'assistance autorisée du pensionnat est de 50 élèves, et à ce nombre ont été ajoutées depuis de nouvelles inscriptions.

Depuis son inauguration, en janvier 1907, le pensionnat a été dirigé par le rév. J. Brown, comme directeur, jusqu'au 31 décembre dernier, alors que ce directeur démissionna et fut remplacé par le rév. M. B. Edwards.

Les enfants de ce pensionnat paraissent particulièrement bien portants. Le régime et la manière de vivre ne diffèrent que peu de ceux auxquels ils ont été accoutu-

més dans leur famille; la discipline n'est pas inutilement sévère, et la contrainte de la vie de pensionnat, qui, quelquefois, pèse tant aux jeunes enfants, n'est pas ici beaucoup ressentie.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD.

J'ai fait, durant l'exercice, à deux reprises, de courtes visites à l'école industrielle de Battleford.

Le rév. E. K. Matheson est le directeur de cette école depuis quatorze ans, et, le 31 mars, date de ma dernière inspection, le personnel comprenait, en outre du directeur, C. J. Sproule, instituteur, A. Cunningham, fermier, J. McConnell, surveillant de nuit, Mlle M. E. Kellogg, directrice, Mlle Gladys Barnes, sous-directrice, Mlle E. Rowsome, couturière, Mlle J. McArthur, cuisinère, Mme A. Cunningham, boulangère, et Mme E. Stewart, blanchisseuse. L'emploi d'instructeur de charpenterie était vacant.

Le registre des admissions et des congés montre:—

Elèves inscrits le 1er avril 1909	68	
Admis depuis	9	
Total		77
Congédiés	4	
Décédés	5	
Déduits		9
Inscrits 31 mars 1910		68

Demeurent aussi au pensionnat 9 élèves pour lesquels le département des Affaires des Sauvages ne paie rien.

M. Sproule est un instituteur d'expérience et capable, et le travail de la salle de classe a été dirigé avec succès pendant l'année. En sus des matières ordinaires, on a apporté l'attention qu'ils méritent aux exercices physiques, à la musique vocale et aux exercices militaires.

Les élèves sont divisés comme suit:

	Garçons.	Filles.	Totaux.
Cours I	7	14	21
" II	6	3	9
" III	5	7	12
" IV	4	7	11
" V	1	7	8
" VI	7	..	7
Total	30	38	68

Le pensionnat a été malheureux cette année, quant à ce qui concerne la santé des élèves, la proportion des décès y ayant été plus grande que d'habitude, et il y a quelques-uns des élèves, en ce moment, qui ne paraissent pas jouir de la meilleure santé.

L'état du bâtiment du pensionnat, au point de vue hygiénique, est généralement satisfaisant. La moitié, cependant, de cette construction est très vieille; elle a été remodelée et réparée à différents intervalles; elle offre des inconvénients à quelques égards, est pauvrement éclairée en certains endroits, et il est en conséquence difficile de la maintenir parfaitement fraîche et propre.

Les industries ont bien réussi et ont été productives; mais, par suite de l'augmentation du prix de la plupart des articles d'approvisionnement, il n'a pas été possible d'équilibrer les dépenses de l'institution avec ses revenus.

EXTERNAT DE MISTAWASIS.

Cette école a été inspectée le 2 février, alors que 17 élèves étaient présents, et de nouveau le 9 février, alors que l'assistance des élèves était de 21.

L'instituteur, le rév. C. W. Bryden, B.A., est porteur d'un certificat provincial d'instituteur de première classe, et ses efforts dans la salle de classe sont ordinairement couronnés de succès; quoiqu'il ait été entravé dans le passé par le transfert, de temps à autre, de ses élèves les plus brillants et les plus avancés à l'école industrielle de Régina.

Les élèves sont divisés comme suit:—

	Garçons.	Filles.	Totaux.
Cours I	7	6	13
" II	1	3	4
" III	2	2	4
Total	10	11	21

On sert aux enfants un repas complet, à midi, dans une salle attenant à la résidence de la mission, tout près de l'école. Un plan a été adopté, ici, et sur d'autres réserves de cette région, pour le transport des enfants à partir des endroits les plus éloignés de la réserve, et, grâce à ces efforts, on espère s'assurer d'une assistance plus nombreuse et plus régulière.

EXTERNAT DE AHTAHKAKOOP.

Deux visites ont été faites à cette école, le 22 novembre et le 26 janvier; il y avait 13 élèves présents dans les deux circonstances. La moyenne de l'assistance, pour les douze mois, jusqu'au 30 décembre, a légèrement dépassé ce chiffre.

Il y a 47 enfants d'âge à suivre l'école sur cette réserve, et on croit que, par l'adoption des mêmes méthodes auxquelles s'est arrêté le département et qui ont été appliquées ailleurs, on peut établir ici une école florissante. La plupart de ces enfants demeurent à une distance de 2 milles et plus de l'école. Il n'y en a que 18 inscrits comme élèves.

Les enfants sont intelligents, mais non aussi avancés qu'ils devraient l'être. Ils sont divisés comme suit:

Cours I	6	4	10
" II	3	..	3
" III	1	..	1
" IV	3	1	4
Total	13	5	18

L'instituteur, Louis Ahenakew, est un membre de la bande, et c'est un homme de grande habileté naturelle, mais il n'a pas eu d'entraînement spécial à l'exercice de ses fonctions, et ne s'est pas non plus efforcé, par la lecture et l'étude, à acquérir la valeur mentale qu'il faudrait.

L'édifice est magnifiquement situé et contient une salle de classe appropriée. Je l'ai trouvé en bon état d'entretien, mais il demande à être un peu nettoyé et repeint.

EXTERNAT DE GROSSE-RIVIÈRE.

Cette école a été visitée le 30 novembre et le 28 janvier; il y avait 6 élèves à la première de ces dates et 7 à la seconde. Dix élèves sont inscrits, et il y a 24 enfants en âge de suivre l'école sur la réserve.

L'institutrice, madame McLeod, épouse de l'instructeur-fermier de la réserve, était très attachée à ses devoirs et soucieuse du bien-être des sauvages, et quoiqu'elle manquât d'un entraînement normal, elle faisait un travail utile dans la salle de classe, et elle pourrait montrer de meilleurs résultats avec une assistance meilleure. On réservait facilement du temps pour le tricotage, la couture, les exercices de chant et physiques, qui étaient l'objet d'une soigneuse attention.

Le bâtiment de l'école avait besoin de réparations considérables. L'emplacement est une pièce de terre bien nettoyée et nivelée, et il est bien drainé, situé qu'il est à 150 verges du lac, et à environ 75 pieds au-dessus de son niveau.

EXTERNAT DU LAC-À-L'ESTURGEON.

J'ai visité cette école le 10 décembre. Il y avait 11 élèves inscrits, 5 présents à l'inspection, et une assistance moyenne, pour les douze mois précédents, de près de 7 élèves chaque jour. Il y a environ 30 enfants d'âge à suivre l'école sur cette réserve, et une bonne école pourrait être bâtie.

EXTERNAT DE WAHPATON.

L'inspection de cette école a eu lieu le 7 décembre. Il y avait six élèves inscrits et cinq présents; l'assistance moyenne, pour les douze mois, avait été de cinq aussi.

J. Beverley a la direction de l'école et de la réserve, comme fermier et instituteur. Il n'a que peu d'expérience et de préparation, et le travail de l'école est souvent interrompu par suite des exigences du travail requis sur la réserve. Mais vu, cependant, qu'il n'y a que six enfants d'âge à suivre l'école sur la réserve, la situation ne justifie pas un partage des fonctions.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Parmi les écoles qui n'ont pas été inspectées pendant l'année, se trouvent le pensionnat relèvent de l'Eglise d'Angleterre, au Lac-aux-Oignons, et les externats aux agences de Battleford et du Lac-au-Canard. Au nombre de celles-ci sont trois écoles que je sais de bonne source faire un travail très efficace, nommément, les deux externats de la réserve de James Smith à Fort-à-la-Corne, et l'école de la réserve du Faisan-Rouge, dans l'agence de Battleford. Dans ces cas, aussi bien que dans celui de Mistawasis, le système suivi de l'externat amélioré fonctionne avec succès, et ils montrent d'une manière frappante les résultats supérieurs possibles d'un externat sur la réserve comme moyen d'éducation et de relèvement de la race sauvage.

Les sauvages se rendent plus ou moins compte des avantages qu'ils retirent de ce que leurs enfants peuvent être élevés et éduqués, dans leur milieu naturel, et peut-être constatent-ils aussi, dans certaine mesure, le dommage incalculable que, comme parents, ils subissent à être privés du même privilège, et relevés de la responsabilité de pourvoir à la subsistance ou, au moins, de prendre quelque part à la subsistance et à l'éducation de leurs enfants. Ceci explique, d'une manière, le fait que certaines bandes qui n'ont pas eu d'exernat pendant plusieurs années, mais qui ont envoyé leurs enfants au loin, aux pensionnats, se disposent à adresser des requêtes au département pour l'établissement d'externats sur leurs réserves.

RAPPORT DU REV. JOHN SEMMENS, INSPECTEUR DES AGENCES ET RESERVES DES SAUVAGES SUR LES ECOLES DES SAUVAGES DANS L'INSPECTORAT DU LAC WINNIPEG DU NORD, POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

EXTERNAT DE LA RIVIÈRE-DU-PÊCHEUR (MÉTHODISTE).

L'inspection de cette école a été faite le 17 mars 1910. L'institutrice est Mlle Maud DeMerse, qui se recommande d'un certificat de l'école normale McGill.

Le nombre des élèves présents était de dix-neuf au moment de l'inspection. Les élèves étaient classifiés comme suit:—

Cours I	29
" II	6
" III	2
" IV	6
Total inscrit	43

L'examen a été satisfaisant. La propreté et la bonne tenue des élèves faisaient l'éloge de l'institutrice.

La propriété du gouvernement était bien protégée et soigneusement entretenue.

L'assistance des élèves n'était pas satisfaisante. Les parents n'insistent pas comme ils le devraient sur la régularité nécessaire de la fréquentation de l'école. Les élèves, pour la plupart, sont des jeunes gens dont l'absence peut être avantageuse à leurs aînés. Dès que l'enfant peut apporter de l'aide, on le garde à la maison, on le met à l'ouvrage et on ne lui permet d'aller à l'école que lorsqu'il n'y a rien à faire chez lui.

En somme, l'école faisait honneur à l'institutrice et à la société qu'elle représente.

L'assistance moyenne des derniers trois mois avait été de dix-sept.

EXTERNAT DE JACKHEAD (ÉGLISE D'ANGLETERRE.)

Cette école a été inspectée le 23 mars 1910.

L'assistance, le jour de l'inspection, était de 6.

Les élèves étaient classifiés comme suit:—

Cours I	16
" II	2
" III	3

Le total des élèves inscrits était de 21.

L'instituteur, qui était M. Léonard Hart, n'avait pas de certificat, mais il est érudit et ses manières sont agréables et courtoises.

Le travail déjà fait est si élémentaire qu'aucun examen concluant ne pouvait être entrepris. L'école, cependant, est très attentivement tenue, et le soin et l'énergie qu'apporte l'instituteur méritent recommandation.

La propriété de l'école était bien entretenue, et l'ordre, en tout, était digne d'éloges.

La moyenne de l'assistance pour trois mois a été de 6·4.

EXTERNAT DE LA RIVIÈRE BERENS (MÉTHODISTE).

J'ai fait une inspection de cette école le 25 mars 1910.

L'institutrice est Mlle Bessie Louise Hayter, d'Oxbow. Elle détient un certificat de troisième classe, de l'Ouest.

A l'époque de ma visite, je n'ai trouvé que 5 élèves présents, le mauvais temps en ayant retenu un certain nombre en dehors de l'école.

Le nombre inscrit au registre, de ceux qui avaient assisté à la classe récemment, est de 21.

Les élèves étaient classifiés comme suit:—

Cours I	14
" II	2
" III	2
" IV	3

L'examen des cinq jeunes élèves présents n'a, en aucune mesure satisfaisante, donné une idée du travail de l'école.

La moyenne de l'assistance, pour les derniers trois mois, a été de 14·5.

J'ai pris des informations sur la popularité de l'institutrice, sa ponctualité et son habileté, et j'ai constaté que son travail est bien fait, que ses aptitudes sont de premier ordre.

Tout, dans l'école, indique une surveillance et un soin convenables, et l'effort le plus consciencieux y est chaque jour déployé pour instruire les élèves.

Je considère que c'est là une bonne école, bien surveillée.

EXTERNAT DE LA RIVIÈRE-DE-LA-VEINE-DU-SANG (MÉTHODISTE.)

J'ai passé à la Rivière-de-la- Veine-du-Sang le 26 mars, et j'ai trouvé que le bâtiment de l'école y est maintenu en bon état de réparations, mais il n'y avait aucun instituteur qui en eût charge.

Les gens de l'endroit demandent un instituteur, mais l'autorité religieuse n'en a pas nommé, et les enfants sont abandonnés à eux-mêmes.

Le bâtiment de l'école, m'a-t-on informé, a été utilisé par un commerçant, pendant l'hiver, avec la permission du conseiller.

Cet état de choses n'est pas regardé comme désirable, et il est très nécessaire qu'un instituteur soit envoyé à cet endroit.

EXTERNAT DE HOLLOWWATER (ÉGLISE D'ANGLETERRE.)

L'inspection de cette école été faite le 29 mars 1910.

L'institutrice est Mlle Margaret Ross, native de la Rivière-Berens, qui a demeuré 11 ans à l'école industrielle de Brandon. Elle n'a pas de certificat.

L'école était fermée, lors de ma visite, par suite de quelque réunion sociale qui avait lieu à la demeure de l'institutrice.

Je n'ai guère trouvé matière à louanges à cet endroit. Le bâtiment n'était pas tenu proprement. L'assistance n'avait pas été satisfaisante les derniers temps. On dit que les progrès y sont très lents et qu'il y a beaucoup à désirer, quant au maintien du bon ordre.

La moyenne de l'assistance du dernier quartier a été de 6, mais le présent quartier n'atteindra pas cette moyenne.

Le fait que Mlle Ross est une petite fille elle-même et de même race sauvage que les élèves, ne lui est pas favorable pour exercer, en qualité d'intitutrice, l'autorité nécessaire.

EXTERNAT DE LA RIVIÈRE-NOIRE (ÉGLISE D'ANGLETERRE.)

L'inspection a été faite le 30 mars 1910.

L'instituteur est M. George Slater, qui a été élève du collège Saint-Jean, Winnipeg. Il n'a pas de certificat.

L'école était fermée, quand j'y suis allé, l'instituteur était parti à la chasse au canard.

La raison pour laquelle il n'y avait pas d'école est que la glace de la rivière était mauvaise et qu'il y avait ce jour-là tempête de neige.

Dans ces circonstances, il ne pouvait être fait d'examen satisfaisant des élèves.

L'école est confortable et elle était propre et bien rangée. L'instituteur jouit d'une bonne réputation.

EXTERNAT DE FORT-ALEXANDRE, N° 1 (ÉGLISE D'ANGLETERRE) SUR LE CÔTÉ OUEST DE LA RIVIÈRE.

Cette école a été visitée le 31 mars 1910.

L'instituteur est W. H. S. Hatton, qui a à son acquit un certificat de l'université de Cambridge.

Cet instituteur avait donné sa démission, et cette démission ayant été acceptée, il n'était plus tenu d'école.

M. Hatton a été très cordial et courtois et il m'a donné toutes les informations possibles sur son travail. Il était très découragé de la faible assistance et du peu de progrès de ses élèves.

Les élèves étaient classifiés comme suit:—

Cours I	8
" II	12
" III	5
" IV	1
Total des élèves inscrits	26

La moyenne de l'assistance, pour les derniers trois mois, avait été de 11.

A en juger par les pièges exhibées, c'était là une des meilleures écoles du lac.

J'ai pensé qu'il était pitoyable qu'un jeune homme, de la culture et des aptitudes de M. Hatton, ait cru devoir se démettre de ses fonctions. Il considérait, cependant, que son salaire était insuffisant; $300 par année ne constituaient pas une indemnité suffisante, par comparaison aux taux des salaires dans le Manitoba, et le travail n'était pas encourageant.

EXTERNAT DE FORT-ALEXANDRE, N° 2 (ÉGLISE D'ANGLETERRE), CÔTE EST DE LA RIVIÈRE.

Cette école a été inspectée le 31 mars 1910.

L'institutrice est Mlle Ellen Isabelle Folster, qui possède un certificat de complaisance.

L'école était fermée, lors de ma visite, par suite de l'état dangereux de la glace de la rivière.

Il y a 11 garçons et 6 filles inscrits, 17 en tout. L'assistance moyenne des trois derniers mois avait été de 9·8.

On avait trouvé que la vieille chapelle, où l'école avait été autrefois tenue, était désavantageusement située et très froide, et on avait emprunté la maison d'un sauvage, dans le but d'y faire la classe. On n'avait transporté dans ce nouveau local qu'une faible partie du mobilier de l'ancien. Dans ces circonstances, aucun examen des élèves n'était possible.

La classification établie par l'institutrice était comme suit:

Cours I..	14 élèves.
" II..	2 "
" III..	1 "

L'institutrice paraissait beaucoup attachée à son travail et désireuse d'ouvrir l'école, dès que les dispositions adoptées lui permettraient d'appeler les enfants. Elle réussit bien et s'attache à obtenir le succès.

EXTERNAT DE LA RIVIÈRE DE LA TÊTE-OUVERTE (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

Un effort a été tenté pour atteindre cette école, dans le but de l'inspecter, le 1er avril 1910, mais on n'a pas trouvé de glace sur la rivière, et, comme il n'y avait pas d'embarcation, j'ai été forcé de me diriger sur Gimli, en traversant le lac, et c'est avec difficulté que j'ai pu atteindre heureusement le rivage.

RAPPORT DU REV. A. E. GREEN, INSPECTEUR D'ECOLES, SUR LES ECOLES DE LA PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS, 1910.

AGENCE DE BELLA-COOLA.

Externat de la Baie-de-Hartley (Méthodiste).

Inspecté en avril 1909, et de nouveau en février 1910. Il y a, sur la réserve, quatorze enfants d'âge à suivre l'école, tous inscrits, avce une moyenne d'assistance de sept. Les instituteurs ont si souvent changé à cette école que le progrès y a été retardé. Linstituteur actuel est le rév. J. J. Jones. Une bonne impulsion a été donnée sous sa direction, et les élèves y ont gagné.

EXTERNAT DE KITAMAAK.

Inspecté en avril et en février 1910. Enfants d'âge à suivre l'école, cinquante et un; inscrits, trente-six, classifiés comme suit:—

Cours I..	7 élèves.
" II..	13 "
" III..	4 "
" IV..	6 "
Non encore compris dans le cours..	6 "

Qu'une assistance moyenne de vingt-quatre ait été obtenue est dû au ait que la Sosiété des Femmes Missionnaires de l'Eglise méthodiste a construit un "refuge", où résident les élèves. Le personnel de trois, avec Mlle Jackson comme directrice, prend soin de trente-deux enfants. Les bâtiments du refuge et de l'externat sont très bien tenus et confortables. Mlle Lawson est une excellente institutrice, et les élèves avaient tous fait les progrès les plus satisfaisants depuis l'inspection précédente.

Externat de China-Hat (méthodiste).

Inspecté le 1er mars 1910. L'instituteur est George Reed. Il y a quatorze enfants d'âge à suivre l'école sur la réserve, tous inscrits, avec une assistance moyenne de neuf. Les élèves sont classifiés comme suit:—

Cours	I	7 élèves.
"	II	3 "
"	III	4 "

Les élèves possèdent une connaissance satisfaisante de l'anglais, et les parents ont une haute opinion de l'école.

Externat de Bella-Coola (méthodiste).

Inspecté le 14 mars 1910. Mlle Eveline Gibson est l'institutrice. Il y a sur la réserve 42 enfants d'âge à suivre l'école, dont 41 sont inscrits, avec une moyenne d'assistance de 18. Trente-huit étaient présents à l'inspection. Les élèves étaient classifiés comme suit:—

Cours	I	30 élèves.
"	II	11 "

Les enfants acquièrent la connaissance de l'anglais et ont fait un progrès considérable. La salle de classe dont on se sert actuellement est trop petite.

Externat de Bella-Coola (méthodiste).

Inspecté le 21 mars 1910. La plupart des sauvages étaient absents du village au moment de mavisite. Il y a sur la réserve 60 enfants d'âge à suivre l'école, dont 51 sont inscrits, avec une moyenne d'assistance de 17. Les élèves sont classifiés comme suit:—

Cours	I	33 élèves.
"	II	13 "
"	III	5 "

Mlle Carrie S. Rush est une bonne institutrice, mais les sauvages s'éloignent tant de leur village que son travail est rendu plus difficile. Les élèves qui ont suivi la classe régulièrement ont fait de rapides progrès.

Externat de Port-Essington (méthodiste).

Inspecté le 28 juillet 1909. Mlle Kate Tranter est l'institutrice. Les enfants de la réserve sont tous inscrits, avec une moyenne d'assistance de 13. Présents à l'inspection, 10. Un progrès satisfaisant a été réalisé. Les enfants ont beaucoup appris et parlent l'anglais distinctement. Ils sont classifiés comme suit:—

Cours	I	12 élèves.
"	II	9 "
"	III	7 "
"	IV	2 "
"	V	1 "

Mlle Tranter a enseigné fidèlement à cette école pendant 20 ans. Elle visite dans leurs familles les élèves et ses anciens élèves, et, comme amie et bonne conseillère, elle jouit de la considération et du respect de tous.

Externat de Kitkahtla (Eglise d'Angleterre.)

Il est dirigé par Mlle M. T. Gurd, mais il était fermé à l'époque de ma visite, et les sauvages étaient partis. J'ai cependant vu l'institutrice et quelques-uns des élèves aux pêcheries de Skeena. Je crois que le travail est poursuivi de façon satisfaisante.

AGENCE DE BABINE.

Externat de Meanskinisht (Eglise d'Angleterre).

Inspecté le 1er juin 1909. Des 22 enfants d'âge à suivre l'école 20 sont inscrits, d'âge à suivre l'école sont tous inscrits, avec une assistance moyenne de 12. Les élèves font une bonne impression, sont proprement vêtus et parlent l'anglais avec beaucoup de facilité. Ils sont classifiés comme suit:—

	Elèves.
Cours I	6
" II	5
" III	3

Ils lisent, écrivent, comptent et chantent très gentiment, et font des progrès satisfaisants.

Externat d'Adimaul (Armée du Salut).

Inspecté le 1er juin 1909. Des 22 enfants d'âge à suivre l'école, 20 sont inscrits avec une assistance moyenne de 17. Quatorze étaient présents à l'inspection. Ils étaient classifiés comme suit:—

	Elèves.
Cours I	12
" II	4
" III	4

Le capitaine G. Rankin est l'instituteur. Les élèves ont fait bonne figure en lecture, épellation, écriture, arithmétique et géographie. Leur chant était bon.

Externat de Hazelton (Eglise d'Angleterre).

Mlle E. J. Soal est l'institutrice. Les 40 enfants d'âge à suivre l'école sont tous inscrits. Il y a une assistance moyenne de 18. Les élèves ont fait preuve de progrès, sur tous les sujets. Les enfants étaient propres, joyeux et de bonne tenue.

Mlle Soal est une institutrice qui donne entière satisfaction. Il y a un bâtiment d'école en charpente de belle apparence, en bon état de réparation, et que l'on entretient toujours proprement.

Externat de Kishpiax (méthodiste).

Inspecté le 3 juin 1909. Présents à l'inspection, 17. Des 60 enfants d'âge à suivre l'école' 44 sont inscrits, avec une assistance moyenne de 30 pour les derniers six mois. Les élèves sont classifiés comme suit:—

	Elèves.
Cours I	40
" II	4

Les élèves ont fait assez bonne figure aux examens.

Le rév. W. H. Pierce, aidé d'un sauvage, dirigeait l'école jusqu'à ce qu'un instituteur pût être trouvé. J'ai recommandé Mlle Kemp aux autorités religieuses, et j'ai entendu dire qu'elle faisait un travail efficace.

Ces sauvages sont très désireux que leurs enfants s'instruisent.

Externat de Glen Vowell (Armée du Salut).

Inspecté le 4 juin 1909. Des 32 enfants d'âge à suivre l'école, 25 sont inscrits, avec une assistance moyenne de 13. Quatorze étaient présents à l'inspection. Les

élèves ont fait bonne figure en lecture, écriture, épellation, arithmétique et géographie. Leurs dictées et leçons d'histoire étaient très bonnes. L'instituteur est l'adjudant J. C. Thorkildson, un homme très pratique et industrieux, dont le travail est très satisfaisant.

Externat de Gitwingah (Eglise d'Angleterre).

Cette école a été fermée deux jours avant mon arrivée au village, par suite de la maladie de l'institutrice. J'ai consulté le registre et vu plusieurs des élèves, et je suis convaincu qu'un travail efficace s'y poursuit et que les enfants font du progrès.

Externat de Kitsegukla (méthodiste).

Fermé pour les vacances d'été, la veille de ma visite, parce que les sauvages voulaient aller à la pêche; je n'ai par conséquent pas pu les inspecter.

AGENCE DE KAMLOOP-OKANAGAN.

Ecole industrielle pour les garçons de Lytton (Eglise d'Angleterre).

Cette école a été inspectée en avril et en décembre 1909. Le personnel était composé comme suit: Révérend Geo. Ditcham, directeur; Thos. E. Smith, charpentier; Jessie May Dyer, directrice; Lung, blanchisseur; Leung Long, fermier.

Il y avait 30 élèves inscrits, dont 28 étaient présents à l'inspection.

Les élèves étaient classifiés comme suit:—

	Garçons.
Cours I....................................	7
" III....................................	6
" V....................................	13
" VI....................................	4

Le directeur fait fonctions d'instituteur et ses leçons sont très complètes. Les dix-sept garçons, dans les cours V et VI, ont fait bonne figure sur tous les sujets. Leur anglais était distinct et bon. Ils répondaient aux questions correctement et donnaient la solution des problèmes arithmétiques promptement. Les cours I et III ont aussi fait bonne figure. Toutes les classes avaient fait d'excellents progrès depuis la dernière inspection. Les garçons se conduisaient bien et avaient bonne tenue.

Les salles de classe étaient bien pourvues de livres, crayons, cartes et autres articles nécessaires. Tout était en bon ordre et bien surveillé.

Deux cents acres sont en culture. Un magnifique approvisionnement d'eau rend leur système d'irrigation parfait, et la ferme en est une de grande valeur. Ils ont récolté 28 tonnes de grains, 70 tonnes de foin et 20 tonnes de racines.

Quatre acres sont consacrées au jardinage. Ils ont produit 5 tonnes de tomates, 2 tonnes de concombres, et 5 tonnes de melons.

Les animaux de ferme comprennent six chevaux, 41 têtes de bétail, 30 porcs et 20 moutons. Il y a des accommodations de premier ordre pour ces animaux. Ils ont aussi 36 volailles et 8 oies.

Quelques-uns des garçons travaillent à la charpenterie, à la construction de granges, etc.; quelques-uns font un peu de travail de forge, d'autres font des billes de bois et le travail général d'une grande ferme. Une petite scierie à vapeur a été montée par l'instructeur des métiers et les élèves, et l'on y scie le bois des troncs d'arbres du voisinage. Ce bois est employé aux bâtiments de l'école, etc.

La santé des élèves est très bonne; leur nourriture et leur habillement sont suffisants et d'excellente qualité.

L'approvisionnement d'eau, le drainage et la ventilation sont bons. Les plafonds sont élevés et il y a abondance de lumière.

Il y a deux appareils de sauvetage fixes, au nord et au sud de l'édifice. Il y a une grande quantité de seaux, haches, boyaux, etc. Il ne se fait pas d'exercice en prévision de l'incendie.

Dans ce climat doux, les enfants peuvent jouer dehors presque tous les jours de l'année. Pour les soirées d'hiver, il y a des livres, des magazines et des jeux qu'ils organisent eux-mêmes.

Tous les bâtiments étaient peints à neuf et en bon état de réparation. Plusieurs constructions avaient été érigées depuis la dernière inspection, une maison en bois rond, une grange non entièrement complétée et une autre grange, dont l'intérieur était terminé.

Cinq garçons avaient presque terminé leurs études, et le directeur s'attendait à demander leur congé. Ils étaient bons travailleurs et connaissaient la culture, avec le système d'irrigation, d'une manière parfaite, et seront des hommes utiles dans leur famille.

Tous les bâtiments inspectés ont été trouvés d'une propreté scrupuleuse. Le directeur est très énergique, et grâce à la libéralité de la *New-England Society,* l'école est maintenue libre de dettes.

Ecole de Lytton (Eglise d'Angleterre).

Inspectée en avril et décembre 1909. Des 35 enfants qui doivent suivre l'école, 23 sont inscrits, avec une assistance moyenne de 14 pour douze mois. Dix-neuf étaient présents à l'inspection. Cette école montre beaucoup de progrès; les enfants peuvent maintenant comprendre l'anglais et le parlent assez bien. Mlle Lily Blackford, l'institutrice, fait un bon travail. Ses élèves sont maintenant propres et de bonne tenue, et ils font preuve de beaucoup d'amélioration depuis l'ouverture de l'école.

Externat de Sholus (Eglise d'Angleterre).

C'est une nouvelle école, située dans la magnifique vallée de la Nicola. Je l'ai inspectée le 19 avril 1909. Des 30 enfants d'âge à suivre l'école, 27 étaient inscrits, avec une assistance moyenne de 16. L'instituteur S. A. F. Hone, M.D., a donné une bonne impulsion. Treize élèves étaient dans le cours I, et quatorze dans le cours II. Les sauvages étaient très favorablement disposés pour l'école et avaient loué une vieille maison pour y tenir la classe.

Je n'ai pas visité l'externat de Penticton.

Ecole industrielle de Kamloops (catholique romaine).

Inspectée le 19 décembre 1909. Le personnel se compose de rév. A. M. Carion, directeur, L. Viel, charpentier, T. Madock, instituteur des garçons, Sœur M. Stanislas, directrice, Sœur M. Adolphus, institutrice des filles, Sœur M. Ovide, cuisinière.

Soixante-sept élèves étaient inscrits, 31 garçons et 37 filles; tous étaient présents à l'inspection. Ils étaient classifiés comme suit:—

	Garçons.	Filles.
Cours I..	14	10
" II..	5	6
" III..	9	0
" IV..	0	11
" V..	3	5
" VI..	0	4

Les élèves ont à étudier les matières suivantes: la lecture, l'écriture, l'épellation, l'arithmétique, la géographie, la grammaire, la bible, l'histoire canadienne et le des-

sin. Les nouveaux élèves-garçons ont bien débuté. Les quatrième, cinquième et sixième cours ont bien étudié tous les sujets et ont fait des progrès satisfaisants.

Les salles de classe sont raisonnablement bien approvisionnées des livres nécessaires, etc. Tout le matériel était bien entretenu.

Le sol est très pauvre et sec. Environ deux cents acres sont clôturées. Il est nécessaire de faire de l'irrigation sur une grande échelle pour obtenir de bonnes récoltes. On a produit vingt-deux tonnes de pommes de terre, environ 5 tonnes de carottes, 6 tonnes de betteraves fourragères, ainsi que des fèves, des pois, des oignons et du blé-d'inde. La première récolte d'alfalfa a été faible, par suite de la sécheresse du printemps; les deux autres récoltes ont été meilleures, parce qu'on a pu faire l'irrigation avec le moulin à vent. Il y avait abondance de gadelles, de framboises et de groseilles, mais la plupart des arbres fruitiers ont été tués par l'hiver rigoureux de l'année précédente. Les animaux de ferme consistent en trois chevaux, six vaches laitières, un taureau et deux veaux. Il y a aussi environ soixante volailles.

Les garçons ont bâti un nouveau réservoir d'eau, d'une capacité de trois mille gallons, agrandi le dortoir des filles, et ont fait des réparations en général.

On enseigne aux filles la cuisine, à faire du pain, le tricotage, la confection des vêtements, le jardinage et le ménage.

La santé des élèves est généralement bonne. Je les ai vus à table; la nourriture était bonne et suffisante.

L'approvisionnement de bonne eau est suffisant pour tous les besoins ordinaires, mais la pression serait insuffisante en cas d'incendie pendant l'hiver. Le drainage est assez bon.

Les appareils de sauvetage sont tous prêts au service, et l'exercice en prévision de l'incendie se fait de temps à autre. Cette école est pauvre par suite de l'aridité du sol sur lequel elle est située; on pompe l'eau pour le jardin à partir de la rivière Thompson, à grands frais. Le manque d'eau suffisante pour l'irrigation de l'autre partie de la ferme fait que cette partie est de peu d'utilité. Dans ces circonstances, le directeur mérite des éloges pour faire aux dépenses, avec ces obstacles à surmonter.

Les bâtiments étaient tous en bon ordre; ils demandaient à être peints.

Les deux instituteurs faisaient un bon travail dans les salles de classe.

J'ai fait visite à quelques-uns des anciens élèves, et ils réussissaient bien. Quelques-uns des jeunes gens travaillaient sur le chemin de fer Pacifique-Canadien quelques-unes des jeunes femmes étaient mariées et vivaient dans les villages. Leurs maisons sont mieux tenues que celles des femmes qui n'ont pas été à l'école.

AGENCE DE LA FRASER.

Pensionnat de la Mission de Squamish (catholique romaine).

Inspecté en mai 1909. Le personnel se compose de Sœur Mary Amy, supérieure; Sœur Mary Eugene, directrice; Sœur M. Jérôme, institutrice des garçons; Sœur M. Félicienne, institutrice des filles; Sœur M. Anatolie, cuisinière; Joe Vanier, jardinier.

Des soixante et dix enfants inscrits, soixante-sept étaient présents à l'inspection; trois étaient absents par suite d'une légère attaque de grippe .

Les élèves étaient classifiés comme suit:—

	Garçons.	Filles.
Cours I	11	10
" II	8	8
" III	7	5
" IV	4	5
" V	2	1

Les élèves ont répondu aux questions, sur tous les sujets, correctement, distinctement et sans hésitation. L'écriture, le dessin et le chant étaient aussi très bons.

Les garçons travaillent au jardinage, à la réparation de la chaussure et à la peinture du bâtiment, etc. Les filles apprennent les travaux domestiques, la couture à la main et au moulin, les travaux d'aiguille unis et de fantaisie, la confection et la dentelle.

Deux acres sont consacrées à un verger, à un potager et des parterres de fleurs, qui fournissent, en bonne quantité, des légumes, des fruits et des fleurs.

On garde deux vaches, un cheval et soixante-cinq volailles.

La nourriture est de bonne qualité et abondante. Le vêtement est chaud et soigné.

Rattachés au système de l'aqueduc de la cité, les bâtiments sont abondamment pourvus de bonne eau.

Les appareils contre l'incendie sont en bon état d'entretien. On pratique de temps à autre les exercices en prévision de l'incendie.

A la fin de décembre, deux filles qui avaient atteint seize ans et demi et terminé le cours d'études prescrit, ont été régulièrement rayées des cadres.

J'ai rendu visite à nombre des anciens élèves; quelques-uns travaillent en la cité de Vancouver, d'autres aux camps de bûcherons et de pêcheurs; ils paraissent tous disposés au travail et se conduisent généralement bien. Quelques-unes des filles sont mariées et donnent la preuve de l'avantage qu'elles ont tiré de l'école, par leur tenue soigneuse et leurs maisons brillantes de propreté.

Les élèves sont avides d'apprendre et paraissent satisfaits et attachés à l'école.

Les abords des bâtiments de l'école ont été grandement améliorés dernièrement. L'apparence de l'emplacement est de beaucoup meilleure. Je considère que l'école est dans la plus satisfaisante situation; les religieuses qui la dirigent font un excellent travail.

Pensionnat de la Mission de Sainte-Marie (catholique romain).

Inspecté en mai et octobre 1909. Le personnel se compose du révérend J. P. O'Neil, O.M.I.; Sœur Mary Benedict, directrice; J. P. Collins, O.M.I., instituteur de ferme; Sœur Marie Rogation, institutrice des garçons; Sœur Marie-Zéphirin, institutrice-assistante des garçons; Sœur Marie-Joseph, institutrice des filles; Sœur Marie-Véronica, institutrice-assistante des filles; Sœur Marie-Pauline, cuisinière de l'école des garçons; Sœur Marie-Agnès, cuisinière de l'école des filles.

Des soixante-neuf enfants inscrits, soixante-huit étaient présents à l'inspection. Les élèves étaient classifiés comme suit:—

	Garçons.	Filles.
Cours II	11	6
" III	19	8
" IV	7	15
" V	8	5

Les enfants ont subi l'examen avec succès. Le travail était en général satisfaisant, surtout en matière de lecture, épellation, géographie et arithmétique.

Les nouveaux pupitres fournis dernièrement par le département ont beaucoup amélioré les salles de classe.

La ferme de l'école a une étendue de trois cent-dix acres. Environ cent-dix acres seulement sont en culture. On produit toute espèce de légumes et de grains. Environ trois acres sont consacrées au jardinage et on cultive quelques petits fruits.

Les animaux de ferme comprennent douze vaches, quatorze têtes de jeune bétail, quatre chevaux, quatre poulains et dix porcs; aussi cent-vingt volailles. Il existe de splendides granges.

Quelques-uns des garçons font la traite des vaches, séparent le lait et fabriquent le beurre. A d'autres, on enseigne la charpenterie, la peinture de bâtiment, la construction du bâtiment et le travail général.

On dresse fort bien les filles à la confection du vêtement et à la couture; plusieurs premiers et deuxièmes prix furent accordés aux travaux exécutés par les élèves, aux expositions provinciales et locales.

La santé des élèves s'est améliorée. La nourriture est abondante et bien cuite. Les enfants sont bien vêtus et leurs vêtements paraissent bien entretenus et chauds.

Il y a un approvisionnement abondant d'eau et un bon système de drainage.

En général, les anciens élèves réussissent très bien. Plusieurs ont leurs propres maisons et des familles. J'ai rendu visite à plusieurs d'entre eux à leurs résidences.

Les bâtiments de l'école sont en assez bon état de réparations, mais ont besoin d'une couche de peinture à l'extérieur. Ils sont éclairés à l'électricité, et, avec une couche de peinture, ils seraient aussi bons que neufs.

Le principal et son excellent personnel remplissent leurs fonctions avec fidélité et efficacité.

Pensionnat de All-Hallows (anglican).

Inspecté en juin et de nouveau en décembre 1909. Le personnel se composait comme suit: Sœur Supérieure, directrice; Sœur Althea, sous-directrice; Mlle Harris, institutrice; Mlle Homer, institutrice; Sœur Louisa, gardienne; révérend H. Underhill, chapelain.

Vingt-cinq enfants étaient inscrits et dix-huit étaient présents à l'inspection. Ils étaient classifiés comme suit:—

	Elèves.
Cours I	3
" II	2
" III	5
" IV	4
" V	2
" VI	2

On enseigne aux filles toutes les branches de la tenue d'une maison, le blanchissage, la cuisine, etc. A quelques-unes on enseigne la dentelle, à d'autres l'art de tresser les paniers.

La santé des élèves a été exceptionnellement bonne. Leur nourriture est simple et cependant bonne et abondante; toutes les filles sont convenablement vêtues.

Le département a installé un nouveau système d'approvisionnement d'eau l'an dernier; mais, par suite d'une pluie torrentielle à l'automne, la terre recouvrant les tuyaux fut entraînée et ces tuyaux, laissés découverts, gelèrent; sans cela l'approvisionnement eût été abondant. Le drainage est bon.

De grandes fenêtres, dans la salle de classe et dans la salle de récréation, sont tenues constamment ouvertes le jour, et de grands ventilateurs et de grandes croisées sont aussi tenus ouverts jour et nuit dans les dortoirs. La ventilation est ainsi suffisante.

Un gros boyau, avec ses accessoires, est maintenu prêt à l'usage en haut, en dehors de la porte du dortoir. En temps ordinaire, la pression de l'eau est telle qu'une fille peut facilement lancer un courant d'eau sur le plus haut toit. L'exercice en prévision de l'incendie est pratiqué périodiquement.

Il y a un jardin d'environ quatre acres autour de l'école. Un demi-acre est consacré à la culture des fruits et des légumes. Les filles les plus âgées ont embouteillé cinq cents livres de cerises l'automne dernier. On récolte un fort approvisionnement de légumes.

A la dernière inspection une fille a été admise et six ont été rayées des cadres. Plusieurs des anciens élèves sont mariés et réussissent bien. Une fille étudie pour devenir infirmière, d'autres s'emploient à rendre plus attrayantes les maisons de leurs parents.

Tous les bâtiments étaient en bon état de réparations; de nouvelles tables, des bancs et des crochets pour les habits ont été achetés pour la salle d'études, depuis l'inspection précédente. On a aussi posé une nouvelle clôture dans le jardin, et les bâtiments de dépendance ont été mis en bon ordre.

Institut industriel de Coqualeetza (méthodiste).

Cette école a été inspectée en décembre 1909. Le personnel se composait comme suit: R. H. Cairns, directeur; Mary Hortop, directrice; Chas. Reid, fermier; Louis V. Masters, charpentier; Hannah E. Young, sous-directrice; Isabella Clarke, institutrice; Kate I. Pottinger, institutrice; Martha E. Jeffries, maîtresse de couture; Merida Pittman, cuisinière; Alberta Chamberlain, blanchisseuse.

Quatre-vingt-dix-huit enfants étaient inscrits, dont quatre-vingt-huit étaient présents à l'inspection. Ils étaient classifiés comme suit:—

	Garçons.	Filles.
Cours I..	14	10
" II..	0	0
" III..	17	4
" IV..	7	17
" V..	5	2
" VI..	6	6

La lecture, l'épellation, la dictée, la géographie, l'arithmétique, la grammaire et l'écriture, dans le cinquième et le sixième cours, étaient satisfaisantes. Le troisième et le quatrième cours firent aussi bonne figure sur toutes les matières.

Les élèves ont fait des progrès satisfaisants depuis ma dernière visite. Ruby Winterhalter et Frank Moody ont passé l'examen d'admission à l'école supérieure en juin dernier. Les élèves des derniers cours saisissent le sens de ce qu'ils lisent et pourraient en donner une explication claire et concise. Les deux institutrices font d'excellent travail.

Cette école a une ferme de quatre-vingt-huit acres. L'an dernier, on y a récolté trente tonnes d'avoine, soixante-cinq tonnes de foin, quatre-vingt-dix tonnes de navets, douze tonnes de carottes et vingt-cinq tonnes de pommes de terre.

Environ dix acres sont affectées au jardinage et au verger. On a produit de grandes quantités de choux, betteraves, oignons, céleri, courges, etc. Une acre a donné pour une valeur de cinq cents dollars en tomates. Les baies et les pommes n'ont pas donné une forte récolte, mais suffisante assez pour l'usage de l'école. On a vendu pour $1,716.92 de produits de la ferme, en outre de ce qu'on a consommé à l'école. Le jardin est l'un des plus riches de cette vallée fameuse.

Les animaux de ferme comprennent vingt et une têtes de la race Jersey, un taureau enregistré très beau, six chevaux, un poulin, vingt-cinq porcs et cent volailles. Les vaches ont beaucoup donné. Le lait est servi aux élèves. Au delà de cent personnes en ont consommé tout ce qu'elles ont pu en consommer, et ensuite, de la crème pour une valeur de $55 a été vendue dans le mois d'octobre. Les bâtiments sont solides et bien entretenus.

On a enseigné la charpenterie à cinq garçons, deux sont initiés au travail de la forge, douze à celui de la culture de ferme et plusieurs travaillent au jardinage.

Les filles apprennent à coudre, à faire la cuisine, et deviennent compétentes à la buanderie et dans le travail du ménage.

Les élèves ont une apparence remarquablement bonne. Leur santé a été satisfaisante, en général. Ils reçoivent une nourriture excellente et bien cuite. On s'est servi de beurre plus libéralement que par le passé, avec de bons résultats. Les élèves ont du lait, deux fois par jour.

Leur approvisionnement d'eau est abondant et bon; il est tiré de la conduite principale de la *Elk Creek W. W. Co.,* qui traverse le terrain de l'école.

Les drains sont en bon état et nettoyés chaque semaine. La ventilation est bonne aussi.

On fait l'exercice préventif contre l'incendie. Il y a de l'eau dans toutes les parties de l'édifice. Les échelles de sauvetage sont maintenues en bon état.

Plusieurs des anciens élèves réussissent bien. J'en ai rencontré un grand nombre dans différentes parties de la province. Ils sont de bons travailleurs et montrent qu'ils mettent en pratique l'enseignement reçu à l'école.

Les bâtiments sont tous en bon état de réparation. Un nouveau four à pain et une nouvelle souille viennent d'être complétés. La souille a 50 pieds par 20 pieds et elle est bâtie sur un plan moderne.

Le personnel porte beaucoup d'intérêt au bien-être des élèves. Il existe comme une atmosphère de famille, et les enfants paraissent heureux et contents. Je considère que l'école accomplit le travail pour lequel elle a été établie.

PENSIONNAT DE SECHELT (CATHOLIQUE ROMAIN).

Inspecté en novembre 1909. Le personnel est composé comme suit: Sœur Thérésine, supérieure; Sœur St-Ouen, directrice; Sœur Victorian, institutrice; Sœur Stephanus, institutrice; Sœur St-Denis, institutrice; Sœur Amélia, cuisinière.

Quarante-cinq enfants ont été inscrits et tous étaient présents à l'inspection. Ils étaient classifiés comme suit:—

Cours I	9	7
" II	3	0
" III	7	8
" IV	3	0
" V	3	5

Les élèves ont subi de brillants examens en lecture, épellation, arithmétique et géographie. Les cours IV et V ont fait des progrès exceptionnels depuis l'inspection précédente, et les autres classes ont fait preuve d'un avancement satisfaisant. Les filles montrent particulièrement de l'intelligence dans leurs études.

Les enfants ont quatre heures et demi de travail de classe, chaque jour. Ils paraissent en général aimer l'étude.

Environ une acre et demie de terre a été nettoyée et cultivée pendant les cinq dernières années. On y produit avec succès les arbres fruitiers, les pommes de terre et toute espèce de légumes. Les garçons et les filles font le travail du jardinage.

Les animaux de ferme comprennent deux vaches laitières, une génisse et soixante-quinze volailles.

Quatre garçons font l'ouvrage de charpenterie, de réfection, etc., deux autres réparent les chaussures.

Les filles sont dressées à tous les travaux du ménage, y compris ceux de la cuisine, de la buanderie, du reprisage, de la confection des vêtements, de la dentelle, etc. La collection des travaux à l'aiguille et de fantaisie de ce pensionnat a remporté le premier prix à l'exposition provinciale. Un premier prix spécial de compétence, en fait de travail manuel, a aussi été remporté par les élèves.

La nourriture et le vêtement étaient bons et suffisants.

Il y a une bonne ventilation dans le pensionnat. L'approvisionnement d'eau est amélioré; les drains fonctionnent bien.

La protection contre l'incendie est efficace. Les appareils contre l'incendie sont bien entretenus et les exercices préventifs sont régulièrement faits.

Le pensionnat n'a reçu aucune autre aide financière que l'octroi du gouvernement, si ce n'est que l'on vend quelques articles de fantaisie. Les Sœurs ne reçoivent aucun salaire. Elles accomplissent un travail magnifique.

Externat de Homolco (catholique romain).

Inspecté le 8 octobre 1909. Il y a vingt-cinq enfants d'âge à suivre l'école, sur la réserve, et tous sont inscrits, avec une assistance moyenne de dix-huit. Ce beau résultat s'explique par le fait que les sauvages ont construit, au prix de $4,000, une maison de pension de 40 x 30 x 20 pieds de haut. De sorte qu'ils laissent leurs enfants à l'école au lieu de les emmener avec eux, lorsqu'ils vont au travail. Les sauvages fournissent la nourriture et le vêtement.

Linstituteur, M. Thompson, et Mme Thompson, prennent soin des élèves. Ils ont une moyenne de douze pensionnaires. Madame Thompson leur enseigne le travail pratique et les sauvages sont très satisfaits de l'école.

Lors de l'examen, les enfants ont fait bonne figure pour des commençants. Ils sont classifiés comme suit:—

Cours I.	13
" II.	12

L'assistance moyenne a été de vingt-deux pour le dernier quartier.

Externat de Sliammon.

L'instituteur est J. W. Browne. Il y a vingt-deux enfants d'âge à suivre l'école, tous inscrits, avec une assistance moyenne de seize. Quatorze étaient présents à l'inspection. Les élèves étaient classifiés comme suit:—

Cours I.	19
" II.	3

Cette école est nouvellement établie, et lorsqu'elle a été ouverte, les élèves ne savaient pas un mot de'nglais. Maintenant ils lisent, épellent et calculent très bien, et ils ont fait d'assez grands progrès.

Le nouveau bâtiment, qui a 20 x 40 pieds, avec une bonne salle de classe et des chambres, pour la résidence de l'instituteur, est très convenable.

Ces sauvages désirent beaucoup que leurs enfants s'instruisent.

AGENCE DU LAC-WILLIAMS.

Ecole industrielle du Lac-Williams (catholique romaine).

Cette école a été inspectée en novembre 1909. Le personnel était composé comme suit: rév. H. Boening, directeur; J. J. Swain, charpentier; Ths. Schl, contremaître; Sœur Euphrasie, directrice et institutrice, Sœur Séraphim, institutrice; Sœur Gabriel, institutrice; Sœur Octavie, institutrice; Sœur Fabien, cuisinière; Sœur Eloïde, aide-cuisinière; Sœur M. de l'Assomption, couturière.

Il y avait cinquante-deux élèves inscrits et quinze qui ne l'étaient pas encore formellement. Quelques-uns des élèves viennent du lac Stewart, une distance de trois cents milles. Dix-sept enfants étaient présents à l'inspection et étaient classifiés comme suit:—

	Garçons.	Filles.
Cours I.	6	5
" II.	2	2
" III.	6	10
" IV.	5	9
" V.	2	7
" VI.	6	7

J'ai examiné les classes, sur toutes les matières du programme, avec des résultats très satisfaisants. Les filles plus avancées ont montré une intelligence manifeste

dans leur travail. Les nouveaux élèves ont bien débuté et paraissent avides d'apprendre. Toutes les classes ont été attentivement examinées, et j'ai constaté que les instituteurs ont accompli le travail le plus satisfaisant et le plus consciencieux.

Il y a cinq belles salles de classe, bien meublées de pupitres brevetés, bien éclairées, bien chauffées et bien ventillées.

Tout le terrain qui dépend de cette école appartient à la corporation des O.M.I. Près de cinq cents acres sont en culture, le reste étant en pâturage et en bois. La récolte, l'an dernier, a donné vingt tonnes de blé, quinze tonnes d'avoine et trois cents tonnes de foin.

Il y a aussi un jardin, d'environ six acres, dont on a obtenu vingt-cinq tonnes de pommes de terre, une tonne de choux, environ une demi-tonne de carottes, ainsi que des fèves, des pois, de petits fruits, etc.

Il y a trente-cinq chevaux, trois cent cinquante têtes de bétail, y compris les veaux, et trente porcs. Il y a bonne accommodation pour les animaux de ferme. L'été on a trait dix-sept vaches et fait six cents livres de beurre, qui a tout été consommé dans l'institution. Les garçons ont soin des vaches, surveillent le séparateur et la baratte, tandis que les filles font le beurre et le fromage.

Trois garçons travaillent constamment à l'atelier de charpentier, d'autres réparent les chaussures, un autre s'occupe de la plomberie.

Les filles reçoivent un enseignement pratique, dans toutes les branches des travaux domestiques.

Dans cette école, les élèves jouissent d'une bonne santé exceptionnelle. Leur nourriture est bien préparée et en suffisante quantité. La viande, ici, est toujours fraîche; on y abat un bœuf tous les dix jours environ.

Le drainage est bon, de même que la ventilation.

Il y a eu grande amélioration dans le système de chauffage. Au lieu de seize poêles, deux fournaises donneront maintenant la chaleur requise, pour rendre toutes les pièces confortables, tout en écartant le danger constant de l'incendie. Cela a été une tâche difficile que de creuser un soubassement en dessous de l'école, car toute la terre a dû être portée en dehors au moyen de seaux. Tous les élèves, même les filles, ont aidé à ce travail important et nécessaire.

La plupart des anciens élèves résident dans la réserve, travaillent pour les colons blancs, ou font le charroyage, sur le chemin de Caribou. Ils sont, en général, désireux d'améliorer leur position.

Les bâtiments étaient en bon état de réparation, mais en grand besoin d'une couche de peinture. Un nouveau magasin, 48 x 24 pieds, avait été complété depuis l'inspection précédente. Il avait des remises pour les bogheis, traîneaux, etc.
boghéis, traîneaux, etc.

D'après les archives de l'école, comme il y avait quarante filles, mais 27 garçons seulement, les sauvages paraissent très désireux que leurs filles suivent l'école, mais non leurs garçons.

Tous les bâtiments étaient propres et bien rangés. Une bonne administration se révèle dans les différents départements. Le personnel est très complet.

AGENCE DE COWICHAN.

Ecole industrielle de l'Ile Kuper (catholique romaine).

Cette école a été inspectée en juillet 1909. Le personnel se composait de rév. P. Gleassen, directeur; rév. W. Lemmens, instituteur; rév. J. Lecromn, instructeur des métiers, et A. Ruault, assistant-instructeur; rév. Sœur Evariste, directrice; rév. Sœur M. Albert, assistante-directrice; rév. Sœur M. Lydia, institutrice; rév. Sœur M. Stanislas, cuisinière.

Quatre-vingts élèves étaient inscrits, quarante-huit garçons et trente-six filles. Soixante et treize, 40 garçons et 33 filles, étaient présents à l'inspection. Ils étaient classifiés comme suit:—

	Garçons.	Filles.
Cours I	11	10
" II	9	7
" III	9	5
" IV	3	0
" V	3	7
" VI	5	4

La lecture et le chant des garçons plus avancés étaient très bons, et, en posant quelques questions, j'ai constaté qu'ils connaissaient le sens de tous les mots. L'épellation, la géographie, l'histoire, l'arithmétique et les dictées étaient satisfaisantes. Les nouveaux élèves ont fait les premiers pas, mais ils ne connaissaient pas l'anglais, n'étant à l'école que depuis peu de temps.

On a fait beaucoup de progrès sur toutes les matières, depuis l'inspection précédente.

Quelques garçons sont dressés à la charpenterie, à la cordonnerie et à la peinture en bâtiment, et tous apprennent la culture.

Il y a une ferme attachée à l'école, d'environ 40 acres. Quatre-vingts acres ont été semées en blé, deux acres en avoine, cinq acres en pommes de terre et quatre acres en carottes, fèves, oignons.

Les animaux de ferme consistent en treize vaches, quatre veaux, un taureau, trois chevaux, trois porcs, cent vingt volailles et trente canards. Il y a un nouveau poulailler bien construit et une cour. Le bois était rendu pour bâtir une nouvelle grange.

Les garçons plus âgés font la traite des vaches et tous apprennent à soigner les animaux de ferme.

Les filles font les travaux du ménage en général, préparent les repas, surveillent la cuisson, font le pain. Elles apprennent aussi à repriser, coudre et faire leurs propres vêtements. Elles ont aussi charge de la basse-cour et y prennent grand intérêt.

Si quelque élève montre des symptômes de maladie, on l'éloigne de l'école. Les élèves avaient une nourriture abondante; leurs vêtements étaient bien entretenus et convenables.

Pour le breuvage et la cuisine, on se sert de l'eau provenant de sources naturelles; pour tous autres usages, on se sert de l'eau de creek. Le drainage a été amélioré depuis l'inspection précédente.

La ventilation n'était pas très bonne, mais les croisées sont tenues ouvertes autant que possible.

L'école est protégée contre l'incendie; des seaux à incendie, extincteurs, etc., sont tenus prêts pour l'usage immédiat.

Les enfants font l'exercice régulièrement, conformément aux règlements.

Depuis l'inspection précédente, huit élèves ont été admis et aucun n'a été rayé des cadres. Huit élèves sont prêts à quitter l'école à la fin de cette année. Parmi ceux-ci, trois filles attiraient l'attention tout spécialement, par leur éducation, leur adresse au travail et leur apparence pleine de santé.

La plupart des anciens élèves vivent sur les réserves voisines. Trois garçons (des frères) gagnent bien leur vie dans l'abatage du bois, pour leur propre compte, et ils se servent de leur propre bateau à vapeur pour ce travail. Deux filles sont institutrices d'externat à l'Ile-Vancouver.

Il s'est exécuté quelques améliorations depuis l'inspection précédente; un nouveau drain a été construit pour conduire l'égout plus loin sur la grève; les clôtures autour des bâtiments et de la ferme ont été réparées et font meilleur effet qu'auparavant.

Externat de Nanaïmo (méthodiste).

Inspecté le 11 janvier 1910. J. Knott est l'instituteur. Des vingt élèves d'âge à suivre l'école, quinze étaient inscrits, avec une assistance moyenne de douze. Treize étaient présents à l'inspection. Les élèves sont classifiés comme suit:—

	Elèves.
Cours I	9
" II	2
" III	4

Les élèves ont fait des progrès satisfaisants pendant l'année, et ont donné une bonne impression à l'examen. Le bâtiment était en bon état.

Externat de Somenos (catholique romain).

Inspecté le 12 janvier 1910. L'institutrice était Mlle Maud Lomas. Il y avait dix enfants d'âge à suivre l'école, dont sept étaient inscrits, avec une assistance moyenne de trois pour six mois.

Les élèves étaient classifiés comme suit:—

	Elèves.
Cours I	5
" II	2

L'institutrice m'a dit que les sauvages ne prenaient pas intérêt à l'école. J'ai vu l'agent, M. Robertson, et nous avons eu une entrevue avec les sauvages; nous avons exposé la situation devant eux et avons finalement obtenu la promesse qu'ils enverraient leurs enfants plus régulièrement. L'institutrice m'a informé, depuis, qu'ils tiennent leur promesse et que les enfants sont plus assidus. De ce fait, je compte sur de meilleurs résultats.

Externat de Quamichan (catholique romain).

Inspecté le 13 janvier 1910. Il y avait 24 enfants d'âge à suivre l'école, dont 19 étaient inscrits, avec une assistance moyenne de 9. Huit étaient présents à l'inspection. Magdalen Wilson, ancienne élève de l'école industrielle de l'Ile-Kuper, était l'institutrice, et réussissait très bien. Le temps était très orageux le jour de ma visite, et la vague si forte que plusieurs des enfants ne pouvaient se rendre à l'école. Les exercices de lecture, d'épellation et de calcul ont été bien réussis pour de petits enfants.

Le bâtiment est en assez bon état de réparation.

Externat de Cowichan (méthodiste).

Inspecté en janvier 1910. Nombre des présents à l'inspection, 14. Nombre des inscrits, 16, et une assistance moyenne de 10. L'institutrice est Mlle Josephine Johnny, une diplômée de l'école industrielle de l'Ile-Kuper. Elle n'enseignait que depuis peu, mais réussissait bien. Les élèves étaient classés comme suit:—

	Elèves.
Cours I	13
" II	3

Le bâtiment est en bon état de réparations.

Externat de Koksilah (méthodiste).

Inspecté le 14 janvier 1910. Dix-sept enfants étaient présents à l'inspection. Des 25 enfants qui devraient suivre l'école, 17 étaient inscrits, avec une assistance

moyenne de 8. Chas. A. Dockstater est l'instituteur. Les élèves étaient classifiés comme suit:—

	Elèves.
Cours I	12
" II	3
" III	2

Ces enfants sont très intelligents et apprennent vite. Leurs parents font de la culture, de sorte qu'ils ne se déplacent pas autant que la plupart des sauvages. Quelques-uns des élèves ont une marche de 2 milles jusqu'à l'école, et sont très réguliers. Ils avancent bien dans leurs études.

Externat de Saanich (catholique romain).

Daniel Dick, de l'école industrielle de l'Ile-Kuper, est l'instituteur. Des 20 enfants qui devraient suivre l'école 10 sont inscrits, avec une assistance moyenne de 4. Je n'en ai trouvé qu'un seul présent. Accompagné de l'instituteur, j'ai visité chaque maison et dit aux gens qu'à moins qu'ils n'envoyassent leurs enfants l'école serait fermée. Comme quelques-uns des hommes étaient absents du village, j'ai convoqué une assemblée à laquelle M. Robertson, l'agent, serait présent. L'assemblée eut lieu et les sauvages ont promis de voir à ce que l'assistance de leurs enfants soit plus régulière.

Externat de Songhees (catholique romain).

Inspecté le 18 janvier 1910. Tous les enfants, au nombre de 13, d'âge à suivre l'école, sont inscrits. Sept étaient présents à l'inspection. Il y a assistance moyenne de 11. Il faisait un violent orage au moment de ma visite, de sorte que les plus jeunes enfants ne pouvaient être présents.

Les élèves sont classifiés comme suit:—

	Elèves.
Cours I	2
" II	2
" III	6
" IV	1
" V	2

Les élèves sont bien avancés et ont magnifiquement réussi à l'examen sur toutes les matières. Ils sont intelligents, bien vêtus et ont bonne tenue. L'institutrice, Sœur Marie Berchmans, est très compétente et accomplit de l'excellente besogne.

Externat de Tsartlip.

Cette école n'a pas d'instituteur depuis la démission de Mlle K. Needham, il y a un an.

AGENCE DE A CÔTE OUEST.

Pensionnat d'Alberni (presbytérien).

Ce pensionnat a été inspecté en août 1909. Le personnel comprenait Jas. R. Motion, directeur; H. G. Motion, directrice; O. E. Guillod, institutrice; Jean Stevens, sous-directrice.

Vingt-deux garçons et 24 filles étaient inscrits. De ces élèves, 6 garçons et 11 filles étaient présents à l'inspection; les autres étaient partis avec leurs parents, pendant la vacance de juillet, et faisaient la pêche à la rivière Fraser. Ils étaient classifiés comme suit:

	Garçons.	Filles.
Cours I	5	3
" II	6	7
" III	0	8
" IV	5	4
" V	6	2

Le travail de la salle de classe était satisfaisant. Les élèves ont très bien réussi dans la lecture, l'épellation et l'arithmétique. Leurs cahiers étaient bien tenus et leurs dessins fort bons. Un progrès raisonnable avait été réalisé. Mlle Guillod, l'institrutrice, a grandement amélioré ses méthodes d'enseignement.

Le matériel de classe en mains était suffisant et en bon ordre.

Quoiqu'il y ait 106 acres dépendant de ce pensionnat, il n'y en a que 6 en culture. Environ 2 acres étaient semées en avoine, pour les animaux, et 1½ acre était en pommes de terre.

On produit une variété de petits fruits et de légumes, dans le jardin.

Les animaux de ferme consistent en 4 têtes de bétail et environ 40 volailles.

On enseigne aux filles toutes les branches de la tenue d'une maison, et quelques-unes font beaucoup de travail de fantaisie à l'aiguille. Tous les enfants paraissent bien portants. Leur nourriture était bonne; leurs vêtements convenables.

L'approvisionnement d'eau a été amélioré. Le drainage et la ventilation sont bons.

Ce pensionnat est bien protégé contre l'incendie, il y a des appareils toujours prêts en cas de nécessité. L'exercice préventif se fait régulièrement.

Tous les élèves aiment la natation et le canotage; ils jouent aussi au ballon et au base-ball.

Le principal cherchait à établir une salle de classe nouvelle, car la vieille salle valait à peine d'être réparée. La plomberie et les égouts devraient être changés bientôt; ceci fait, avec les autres réfections, le lavoir s'en trouvera amélioré.

On devait demander le congé de 2 filles. Toutes deux étaient bien avancées dans leurs études et étaient très capables; elles étaient retournées dans leur famille, dont les maisons sont fort confortables.

Les sauvages paraissent apprécier favorablement le travail de l'école et manifestent de l'amitié à son personnel.

M. et Mme Motion, le directeur et la directrice, depuis les dernières dix années, ont démissionné. M. Mondry, de Portage-la-Prairie, est le nouveau directeur.

Ce pensionnat a accompli un bon travail, et, avec une nouvelle salle de classe et des améliorations dans la salle d'étude, un meilleur travail encore sera rendu possible.

Ecole industrielle de Clayoquot (Christie) catholique romaine.

Inspectée en août 1909. Le personnel se composait comme suit: Rév. P. Maurus, O.S.B., directeur et instituteur; Sœur M. Placide, directrice et institutrice; Sœur M. Clara, cuisinière; Sœur M. Clothilde, couturière; Sœur M. Elizabeth, blanchisseuse; George Sturmer.

Soixante-neuf enfants s'étaient inscrits, dont cinquante-huit étaient présents à l'inspection. Un garçon et deux filles étaient absents pour cause de maladie; sept garçons et une fille travaillaient au dehors, par permission du département.

Les élèves étaient classifiés comme suit:

	Garçons.	Filles.
Cours I	9	4
" II	4	6
" III	8	4
" IV	9	10
" V	2	6
" VI	5	2

Les élèves ont fait preuve d'un progrès marqué depuis la dernière inspection. L'épellation, l'arithmétique, la dictée, la géographie, etc., étaient bien réussies. Leur lecture était excellente et ils montraient clairement qu'ils comprenaient ce qu'ils lisaient.

Q. Il y a ici le système de la demi-journée pour les élèves plus avancés, les plus jeunes ayant deux séances de classe par jour. Leurs salles de classe sont vastes, bien ventilées et bien pourvues des articles nécessaires.

Les industries enseignées sont la charpenterie, la cordonnerie, la peinture du bâtiment, la plomberie élémentaire, la boulangerie, la laiterie, la fabrication des filets et le jardinage.

Il y a un jardin de deux acres, où l'on cultive les légumes, avec un succès satisfaisant.

Les animaux de ferme comprennent six vaches, trois veaux, une génisse, un taureau et environ 100 volailles. On trayait six vaches, et le beurre était fabriqué par les élèves.

Les filles sont dressées aux travaux du ménage, à la cuisine, à faire le pain, à la couture simple et de fantisie et de fantaisie et au blanchissage.

A quelques exceptions près, la santé générale a été bonne. Leur nourriture était bien apprêtée et abondante. Leur vêtement de travail est convenable. Le dimanche, ils ont belle apparence en uniforme.

Cette école a un bon approvisionnement d'eau pour l'usage domestique, et une magnifique pression comme sauvegarde contre l'incendie.

Les drains se prolongent jusqu'à la mer et assurent un bon drainage.

L'école est bien protégée contre l'incendie. Elle est munie d'échelles de sauvetage, et des boyaux, haches, etc., nécessaires. J'ai sonné une alarme, lors de ma visite, après qu'ils se fussent retirés. Ils ont opéré la sortie en peu de temps et en bon ordre.

La discipline est sévère et bonne, cependant, et les enfants se conduisent généralement bien.

J'ai fait visite à plusieurs des anciens élèves, à leur travail, pendant l'année, et j'ai constaté que presque tous réussissent bien.

J'ai trouvé les bâtiments en bon état de réparation. La buanderie avait été complétée depuis ma dernière inspection. Il y a une machine de huit chevaux de force, un extracteur, une laveuse à cylindre, une chaudière de seize chevaux-vapeur qui fournit la vapeur à la machine, à la laveuse, à la chambre de séchage et aux lave-mains. L'édifice est solidement et proprement construit, de même que bien aménagé pour le travail qu'on y poursuit. Le choix de chaque chose est fait au point de vue de l'utilité pratique. Dans la chambre de la chaudière et de la machine, le plancher est en béton. La laveuse et l'extracteur reposent aussi sur un lit de béton. Ce travail en béton a été entièrement exécuté par les élèves de l'instructeur. La chambre de séchage est munie de trois rouleaux à vapeur et d'un éventail. Tout l'outillage constitue un succès parfait. La laveuse a une capacité de cent vingt-cinq chemises à la fois, ou quatre-vingt-dix draps de lit, qui sont lavés, rincés et passés au bleu en quarante minutes.

Cette école fait un travail satisfaisant. Le déficit des années précédentes est graduellement diminué.

Pensionnat de Ahousaht (presbytérien).

Inspecté en août 1909. Le personel se composait du rév. J. L. Miller, B.A., directeur; de Mlle J. N. C. Neill, directrice; de Mlle E. McKay, institutrice; de Mlle N. Perkins, sous-directrice. Quarante et un enfants étaient inscrits; deux attendaient l'examen médical. Tous étaient présents à l'inspection. Ils étaient classifiés comme suit:

	Garçons.	Filles.
Cours I	4	6
" II	4	1
" III	4	3
" IV	3	1
" V	7	8

Il y a eu amélioration notable dans les examens depuis l'inspection précédente. Les élèves ont montré qu'ils se rendent intelligemment compte de ce qu'ils apprennent. Tous les enfants manifestent un grand intérêt à leur travail et sont très industrieux. L'école est en séance l'après-midi et l'avant-midi. Les heures de travail extérieur sont de 8 à 9 a.m. et de 4 à 6 p.m.

Les salles de classe étaient outillées d'une manière satisfaisante et bon soin était pris du matériel.

Il y a une ferme d'environ dix-sept acres, d'un sol fait d'une marne riche, que l'on a conquis en asséchant un petit lac, d'après la recommandation de l'inspecteur, il y a cinq ans. On a récolté, l'an dernier, pour l'usage du pensionnat, trois tonnes de foin et, aussi, de carottes, de la rhubarbe, etc., en quantité suffisante. Une acre de canneberges réussissait bien La récolte de pommes de terre était aussi assez bonne. La terre se fait plus productive chaque année. On emploie deux acres au jardinage; on y produit la betterave, les pois. les oignons, etc.

On ne garde qu'une seule vache. Quand on récoltera plus de nourriture pour les animaux, l'école pourra avoir plus de bétail. Comme cette vache était la première venue, les élèves, de même que les sauvages du village, ont manifesté beaucoup d'intérêt à la voir traire. On garde aussi cinquante volailles.

Six garçons apprenaient la charpenterie. D'autres apprennent le travail de la forge, de la plomberie, de la peinture du bâtiment, de la construction des bateaux, etc. Plusieurs embarcations ont été construites et paraissent aussi bien faites que celles qui ont été achetées.

Les filles apprennent à faire le pain, à coudre et les travaux du ménage en général. Elles sont bonnes travailleuses.

Tous les élèves sont en bonne santé, bien nourris et convenablement vêtus.

L'approvisionnement d'eau s'obtient, ici, à la fois d'un puits et des pluies. Les nouveaux réservoirs étaient satisfaisants. Un grand drain conduit tous les déchets en eau profonde.

Les croisées des dortoirs se trouvent du côté de l'édifice éclairé par le soleil, et peuvent être tenues ouvertes toute l'année, ce qui est d'un grand avantage et assure une ventilation magnifique.

Les appareils de protection contre l'incendie sont tenus prêts à servir, et une pompe d'une grande force peut lancer l'eau sur toutes les parties de l'édifice. L'exercice préventif est pratiqué.

Les élèves observent très bien l'ordre et sont obéissants, montrant ainsi que la discipline est bien maintenue.

J'ai fait visite à quelques anciens élèves, à leurs maisons; ils étaient bons travailleurs et respectables.

Tous les bâtiments étaient en bon état de réparation. On avait fait quelques améliorations, depuis l'inspection précédente, l'édifice principal avait été repeint et le nouvel atelier, 18 x 25 x 12, avait été complété. Il est bien construit, tous les matériaux étant de la meilleure qualité.

Les sauvages sont maintenant tous très sympathiques envers l'école. Les élèves sont d'un niveau supérieur à celui de la moyenne des élèves des autres écoles, tant ils paraissent désireux d'acquérir et font tout avec empressement joyeux. Ils font honneur à l'école et à leurs instituteurs.

Le principal est un génie en ce qui concerne le travail. Il est bon charpentier, plombier, peintre et constructeur de bateaux, et il est aimé des sauvages et de ses élèves. Je regrette de faire rapport qu'il doit abandonner la direction de l'école par suite de sa mauvaise santé.

Les externats, dans cette agence, étaient fermés à l'époque de ma visite; comme c'était pendant la vacance de l'été, les sauvages avaient quitté leurs maisons.

AGENCE DE KWAWKEWLTH.

Ecole industrielle de la Baie-Alert (anglicane).

Inspectée les 18, 19 et 20 octobre 1909. Le personnel comprenait: A. W. Carter, directeur; Mme Carter, directrice; Mlle Warrener, sous-directrice; George Luther, instituteur; Eli Hunt, instructeur des métiers; Lee, cuisinier.

Il y avait trente-cinq garçons inscrits et tous étaient présents à l'inspection. Ils étaient classifiés comme suit:—

Cours	I	9
"	II	9
"	III	4
"	IV	5
"	V	6
"	VI	2

La lecture, l'épellation et l'écriture étaient très bonnes. L'arithmétique, dans les classes plus avancées, était excellente; la géographie, bonne; la grammaire, assez bonne. Des progrès satisfaisants avaient été faits.

Il y a environ quatre cent dix acres de terre dépendant de cette école, mais il n'y en a que cinq environ en culture, partiellement. Cette année, on a produit une tonne de bonnes pommes de terre, une tonne de foin et un approvisionnement de légumes et de petits fruits. Les animaux de ferme comprennent deux vaches et trente-sept volailles.

Douze garçons travaillaient à la charpenterie; d'autres travaillent au jardinage.

La santé générale des garçons était bonne. Leur nourriture était substantielle; leurs vêtements chauds.

Le système de drainage était suffisamment bon, les drains en bois conduisent tous les déchets en eau profonde.

En construisant le nouveau dortoir, on a pris soin d'améliorer considérablement la ventilation, qui est maintenant tout à fait satisfaisante.

En cas d'incendie, des seaux, des haches, etc., étaient à la main. Une nouvelle échelle de sauvetage en fer avait été installée depuis la dernière inspection. L'exercice préventif est pratiqué de temps à autre.

Les bâtiments étaient en assez bon état de réparation, mais demandaient une couche de peinture. Une chambre à coucher avait été confortablement aménagée, comme dortoir, dans l'étage supérieur, et des enduits y avaient été appliqués, etc., elle contiendra vingt lits.

Un grand nombre des articles de mobilier et des ustensiles étaient usés. J'ai fait remarquer au principal que tout cela devrait être renouvelé. Avec un meilleur matériel, de meilleurs résultats peuvent être espérés. Le personnel travaille ardûment pour l'avantage des élèves.

Externat de la Baie-de-l'Alerte (anglican).

Inspecté le 13 novembre 1909. Les quinze enfants qui devaient suivre l'école étaient tous inscrits, avec une assistance moyenne de huit. Douze étaient présents à l'inspection. Les enfants étaient classifiés comme suit:—

Cours I	7
" II	7
" III	1

Les élèves sont jeunes, mais ils font quelques progrès. La lecture, l'arithmétique, etc., étaient assez bonnes. Louisa Harris, une intelligente fille, native de l'endroit, ayant fait ses études dans cette école, est l'institutrice. Elle réussissait très bien.

Externat de Gwayasdums (anglican).

Inspecté le 15 octobre 1909. Tous les vingt-quatre enfants devant suivre l'école étaient inscrits, avec une assistance moyenne de huit. Treize étaient présents à l'inspection. Ils étaient classifiés comme suit:—

Cours I	10
" II	6
" III	2
" IV	1
Non classifiés	5

Neuf des enfants ont eu beaucoup de succès en lecture, épellation, etc. Les parents des enfants n'ont qu'un vernis de civilisation et ne prisent que fort peu l'école. Le bâtiment est dans un état de réparation satisfaisant, si ce n'est que l'inondation de l'an dernier l'a soulevé et en a détruit l'aplomb. L'instituteur F. Cromley, fait de son mieux dans une école difficile à conduire.

Externat du Cap-Mudge (méthodiste).

Inspecté le 25 janvier 1910. J. A. Rendle est l'instituteur. Des dix-sept élèves d'âge à suivre l'école, quinze étaient inscrits et dix étaient présents à l'inspection. Il y avait une assistance moyenne de onze pour trois mois. Les élèves étaient classifiés comme suit:—

	Elèves.
Cours I	5
" II	7
" III	3

Un petit progrès avait été réalisé, mais rien qu'un très petit. Cinq élèves pouvaient lire, épeler et calculer assez bien. Les autres étaient commençants.

Le bâtiment de l'école est en assez bon état, mais demande une couche de peinture.

AGENCE DE NASS.

Pensionnat de filles de Crosby (méthodiste).

Inspecté en septembre 1909. Le personnel était composé comme suit: Mlle F. Hudson, directrice, Mlle L. Deacon, sous-directrice; Mlle S. E. Schobfield, maîtresse du couture; Mlle C. J. Manson, institutrice.

Quarante-deux filles étaient inscrites et trente-neuf étaient présentes à l'inspection.

Les élèves ont été examinées sur toutes les matières, et les résultats ont été tout à fait satisfaisants. On a aussi enseigné avec soin la musique vocale et instrumentale aux filles plus avancées, et elles font preuve de capacités qui leur font honneur. Les élèves étaient classifiés comme suit:—

	Elèves.
Cours I	8
" II	6
" III	7
" IV	12
" V	9

La salle de classe est bien éclairée et confortablement meublée de bons pupitres. L'espace pour les tableaux noirs est trop petit. Il y avait un bon approvisionnement des articles de classe nécessaires, le tout en bon état.

On enseigne aux filles toutes les branches de la tenue d'une maison, le racommodage, la cuisine, le travail de fantaisie et le tressage des paniers.

Il y a un très petit jardin pour les fleurs et les légumes. Quelque quarante volailles sont gardées.

La santé, en général, a été bonne. Quelques élèves ont eu des tuméfactions des glandes et ont dû recourir aux soins du médecin, mais toutes revinrent à la santé.

Il y avait abondance de nourriture substantielle, et toutes étaient confortablement vêtues..

L'approvisionnement d'eau est bon et abondant, si ce n'est pendant un mois ou plus en hiver, alors qu'il arrive souvent que les tuyaux sont gelés. Le nouveau drain fonctionne bien et porte tous les déchets à la mer. La ventilation est assez bonne.

En cas d'incendie,- des appareils de sauvetage, des échelles et des extincteurs sont tenus prêts. Les filles ont vivement répondu à une alarme que j'ai donnée, lors de mon inspection.

Des dix-neuf élèves rayées des cadres de cette école, durant les dernières quatre années, treize ont obtenu un bon emploi; sept d'entre elles se sont mariées. J'ai rendu visite à dix de ces anciennes élèves dans leurs maisons.

Les bâtiments étaient en bon état de réparation; une nouvelle clôture avait été érigée autour du terrain de jeu depuis l'inspection précédente, et la plus grande partie de l'intérieur de l'édifice avait été peinte.

Ce pensionnat a eu l'honneur, le 20 août, de la visite de Son Excellence le comte Grey, qui en a inspecté toutes les parties et a entendu les filles chanter leurs chansons. L'appréciation élogieuse que Son Excellence a faite de l'administration et du travail de cette institution, à une réception publique, a accru le sentiment d'orgeuil et les bonnes dispositions des sauvages de Port-Simpson en particulier.

Actuellement, la cuisine et la buanderie sont dans le soubassement, mais, comme ce soubassement est nécessaire pour la buanderie, la cuisine devrait être au rez-de-chaussée.

Mlle Paul, qui avait fait partie du personnel pendant quelques quatorze ans et dont le travail avait été excellent, a donné sa démission, et Mlle F. Hudson l'a remplacée. Cette dernière est très énergique et capable, et elle fera, je crois, progresser l'institution encore plus.

L'inspection a été satisfaisante.

Pensionnat des garçons de Port-Simpson (méthodiste).

Inspecté en septembre 1909. Le personnel était comme suit: rév. J. H. Raley, directeur (honoraire); M. L. Dineen, vice-président; Mme L. Dineen, directrice; Mlle M. E. Dineen, assistante du vice-directeur.

Vingt-deux étaient inscrits; quatorze étaient présents à l'inspection.

Quelques-uns n'étaient pas revenus des vacances de l'été. Trois étaient chez eux, sur l'avis du médecin.

Ils étaient classifiés comme suit:—

	Elèves.
Cours I	9
" II	5
" III	4
" IV	3
" V	1

Les garçons ont fait du progrès en lecture et en écriture. L'arithmétique était assez satisfaisante, l'écriture bonne, le chant très bon. Des progrès très accusés ont été faits depuis l'inspection précédente.

Environ un arpent et quart est consacré au jardin, où ils récoltent des choux, des navets, des carottes, etc.

Leurs animaux de ferme comprennent un cheval et dix volailles.

On enseigne aux garçons la sculpture et la peinture. Un bateau avait été construit.

A l'exception des absents, pour cause de santé, les enfants étaient en général bien portants.

L'aménagement, au point de vue hygiénique, n'est pas des meilleurs, mais on l'améliore.

La nourriture et le vêtement des enfants sont suffisants. L'approvisionnement d'eau est ici assez abondant pour l'usage domestique, si ce n'est durant les temps rigoureux de l'hiver. On s'attend d'établir une connexion avec l'approvisionnement plus considérable de la ville avant l'hiver.

Les bâtiments sont en meilleur état depuis qu'ils ont été couverts à neuf en bardeaux. Il y a grand besoin que d'autres améliorations soient faites aussitôt que possible.

Les élèves du pensionnat, de même que ceux de l'externat, reçoivent leurs leçons du vice-principal. Quoique cette disposition soit satisfaisante pour les élèves du pensionnat, elle ne rend guère justice aux élèves de l'externat, car ceux-ci sont souvent absents. Ils restent en arrière des autres dans leurs études, ils ont honte de revenir, et ainsi, ils s'abstiennent, quand ils devraient être présents.

Externat de Kincolith (anglican).

Inspecté le 16 septembre 1909. Les cinquante-deux enfants d'âge à suivre l'école sont tous inscrits, avec assistance moyenne de vingt-cinq. Vingt-six étaient présents à l'inspection. Ceux qui étaient présents étaient classifiés comme suit:—

	Elèves.
Cours I	8
" II	8
" III	3
" IV	6

La lecture, l'épellation, etc., étaient très bonnes. Les enfants étaient vifs au calcul. J'ai remarqué une amélioration générale, depuis l'inspection précédente. Mlle Emily Collison porte beaucoup d'intérêt à ses élèves; elle les visite dans leurs familles. Un nouveau bâtiment d'école est d'une urgente nécessité.

Externat de Lach-kalsap (anglican).

J'ai visité cette école le 17 septembre 1909, mais le nouvel instituteur, M. Albert Smeath, était la seule personne présente au village. Une marée d'une hauteur inaccoutumée avait empêché les sauvages de regagner leurs demeures, comme ils s'y attendaient. M. Smeath se proposait d'ouvrir l'école dès leur arrivée.

Le bâtiment est très vieux et en mauvais état.

Les externats de Aiyansh et de Kitlachdamax (anglicans) étaient fermés, et les sauvages n'étaient pas revenus, par suite du gonflement des eaux de la rivière Naas.

Externat de Port Simpson (méthodiste).

L. S. C. Dineen est l'instituteur. Il y a cent cinquante enfants d'âge à suivre l'école sur la réserve, dont cent-quatre sont inscrits. Seulement quatorze étaient présents à l'inspection. Ils étaient classifiés comme suit:—

	Elèves.
Cours I	8
" II	3
" III	3

La lecture, l'épellation et l'écriture étaient très bons. Les élèves paraissaient en retard pour l'arithmétique. L'instituteur avait la direction du pensionnat des garçons. Cette situation paraît désavantageuse, en ce que cette seconde fonction prend trop du temps de cet instituteur. S'il était libéré de ses occupations à la " maison ", il pourrait consacrer son temps au grand nombre des enfants du village, qui devraient suivre l'externat au moins pendant la saison d'hiver.

Externat de Metlakatla (anglican).

Inspecté en septembre 1909. Il y avait vingt-quatre élèves présents et tous faisaient des progrès satisfaisants. Mlle Jackson, comme institutrice, obtient beaucoup de succès et l'école s'est améliorée. Le nouveau bâtiment était en bon état.

Externat de New-Town, Kitselas (méthodiste).

Quand j'ai visité le village, l'instituteur, B. S. Tait, était parti aux provisions. Les enfants font du progrès dans l'anglais et les sauvages ont exprimé un grand désir que l'école reste ouverte.

AGENCE DE LA REINE-CHARLOTTE.

Externat de Skidegate et de Masset.

Ces écoles étaient fermées pour la vacance, quand je me suis rendu là, parce que les sauvages étaient absents du village.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR W. M. GRAHAM, SUR LA COLONIE DES ANCIENS ELEVES AUX BUTTES-LA-LIME, POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Suivant les instructions contenues dans la lettre du 5 février 1910, j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant sur la colonie des anciens élèves, située sur la réserve Peepeewesis, aux Buttes-la-Lime.

Cette réserve spéciale fut créée en 1900 et contient une superficie totale de dix-neuf mille acres, subdivisée en lots de 80 acres. A l'époque où cette division fut faite, on a pensé que des fermes de 80 acres seraient amplement suffisantes pour permettre aux jeunes sauvages de s'établir, mais on n'a pas été lent à découvrir que ces 80 acres étaient insuffisants, et on a adopté le plan d'établir les commençants sur les lots alternants. Dans plusieurs cas, même 160 acres ne se sont pas trouvées suffisantes pour les jeunes hommes plus progressifs, car il y en a une quantité aujourd'hui qui ont plus de deux cents acres en culture, et un ou deux ont plus de trois cents acres.

En ce moment, il y a vingt-cinq chefs de famille qui résident dans la colonie, se livrant à la culture, et le chiffre total de la population des résidants est d'environ 80.

Ces jeunes sauvages ont acquis, depuis qu'ils se sont établis, un grand nombre de chevaux de prix et tout un assortiment de machines qu'ils ont eux-mêmes payés. Il peut être intéressant pour le département de savoir qu'ils possèdent 30 paires de chevaux qui, au bas mot, valent $350 la paire. Ils ont aussi quatorze attelages de bœufs qui leur ont été originairement prêtés par le département et qui sont déjà en partie payés. Ils possèdent 22 fourgons, 42 charrues, 13 lieuses, 10 semeuses et un grand nombre d'autres machines agricoles, qui ont été payées avec le produit des récoltes vendues de temps à autre. La situation financière de la plupart de ces jeunes hommes ne pourraît être meilleure, car plusieurs d'entre eux ne doivent rien sur l'outillage qu'ils ont.

En 1907 et 1908, ces sauvages ont subi une grande perte; leurs récoltes ont été presque nulles, et c'est avec difficulté qu'ils ont surmonté leurs embarras, quoique je doive dire que leur situation n'a pas été aussi mauvaise que celle de plusieurs colons blancs qui débutaient ces années-là, car les sauvages avaient l'avantage d'une réserve, où se trouvait une quantité de bois et de foin qu'ils pouvaient vendre, pendant l'hiver, pour se dédommager. Ils n'ont pas, cependant, été abattus par ces insuccès, et en 1909, ils ont recueilli une plus grande moisson que jamais auparavant et qui leur a donné ce magnifique résultat de cinquante et un mille cinq cent quatre-vingt-onze boisseaux de grain, dont seize mille en blé, qu'ils ont vendu 80 et 90 cents le boisseau, et le reste en avoine. En outre de cette récolte, presque chaque fermier a un bon jardin qui lui donne les légumes pendant l'été et pour l'hiver. Il y a à peine un fermier qui ne tienne pas des porcs et des volailles, et avec le lait et les œufs qu'ils recueillent, on comprend de suite qu'ils vivent d'une manière très confortable.

Ces jeunes sauvages ont construit de très bonnes maisons, qui, à une ou deux exceptions près, sont d'un style uniforme. Elles sont faites de billes de bois équarri, de 18 x 24 pieds environ, avec un passage pour la cuisine. Les principaux bâtiments sont hauts d'un étage et demi, entièrement couverts d'une toiture en bardeaux, généralement peinte rouge foncé, et l'effet, avec les murs blanchis à la chaux, est très beau.

Il y a un très grand nombre de bonnes granges dans cette colonie; elles sont en bois rond, avec greniers et des toits en charpente, peints dans un grand nombre de cas.

Il y a plus de quarante entrepôts à grain, en charpente de belle apparence, et d'une capacité de 1,500 à 3,000 boisseaux chacun. C'est l'intention de peindre tous ces entrepôts prochainement.

Les bâtiments de la colonie ont été placés avec soin et font face aux chemins arpentés sur le carré. La colonie est établie de telle manière, qu'il y a, à chaque demi-mille, des chemins dans la direction du nord et du sud, et, à chaque mille, d'autres chemins, dans la direction de l'est et de l'ouest.

Jusqu'à présent les sauvages ont planté des arbres sur une étendue de trois milles; ces arbres sont maintenant d'assez bonne grosseur, j'aimerais beaucoup voir ces travaux se continuer sur une plus grande échelle.

Il y a trois ou quatre ans, les sauvages, à l'aide d'un foret, creusèrent 19 puits dans la colonie; c'est de ces puits que les cultivateurs sauvages tirent l'eau dont ils ont besoin. Règle générale, les vieux sauvages préfèrent l'eau des étangs à l'eau de puits.

La plupart des jeunes gens de cette colonie sont mariés à des jeunes filles graduées et, en un grand nombre de cas, ces jeunes femmes sont de bonnes ménagères; il y en a cependant quelques-unes qui demandent une surveillance constante. Dans presque chaque maison on trouve, dans la salle, une pendule, une machine à coudre, des chaises, des tables avec tapis, des nattes sur le parquet, et souvent des rideaux en dentelle aux fenêtres et des tableaux aux murs. Les cuisines sont toutes aussi bien pourvues d'ustensiles que celles des cultivateurs blancs.

Il vous serait peut-être intéressant de suivre les progrès de quelques-unes de ces graduées, individuellement.

Je prendrai d'abord le cas de Fred Deiter, qui arriva dans la colonie en 1901; remarquez ses succès. Il fit sa première récolte en 1902, elle lui rapporta 824 boisseaux; en 1903, 1,994 boisseaux; en 1904, 1,275 (cette saison en fut une de grande sécheresse); en 1905, 2,400 boisseaux; en 1906, 4,076 boisseaux; en 1907, 1,960 boisseaux (gelées); en 1908, 2,811 boisseaux, (gelées); en 1909, 8,362 boisseaux; un total de 23,702 boisseaux en 8 ans, bien que trois de ces années furent de pauvre rendement, n'ayant obtenu qu'une demi-récolte. Deiter possède une très belle maison de 18 x 40 pieds, lattée et plâtrée à l'intérieur, joliment blanchie à la chaux et avec toiture peinturée. Il a une belle grange—étable pouvant contenir 12 chevaux, tous les instruments d'agriculture, tels que 1 lieuse, 1 semoir, 1 herse, 2 charrettes, 1 voiture d'hiver, 2 charrues, et autres instruments de ferme. Il a huit chevaux de trait et 2 poulins. Cet homme a une bonne femme qui tient proprement sa maison et qui a la surveillance du potager et des fleurs. Deiter a 320 acres de terre en culture, qu'il a l'intention de porter à 350 acres cet automne. Il possède cinq greniers en bois et autres petits bâtiments.

Frank Dumont est un autre jeune qui est très bien parvenu. La première récolte fut faite en 1902, dont il retira 482 boisseaux; en 1903, 969 boisseaux; en 1904, 1,630 boisseaux; en 1905, 2,540 boisseaux; en 1906, 3,239 boisseaux; en 1907, 1,449 boisseaux, (cette récolte fut fortement endommagée par les gelées); en 1908, 2,126 boisseaux (gelées); et en 1909, il récolta 4,937 boisseaux, soit un total de 16,878 depuis qu'il commença à cultiver. Ce jeune homme possède 9 gros chevaux de trait et 2 poulins, lesquels valent aujourd'hui, au bas mot, $2,000; il a toute une série d'instruments aratoires, comprenant 2 lieuses, 2 semoirs, 2 chariots et autres instruments aratoires. Il est propriétaire d'une très belle maison, bien peinturée et blanchie à la chaux, d'une bonne grange et de trois greniers. Il a 280 acres de terre. Je devrais ajouter que ce jeune homme n'a pas un sou de dettes et que tout ce qu'il possède a été gagné par son labeur propre, sans aide financière du ministère.

John Bellegarde. Celui-ci fit sa première récolte en 1903; il en retira 805 boisseaux; en 1904, 1,295 boisseaux; en 1905, 2,175 boisseaux; en 1906, 2,160 boisseaux; en 1907, par suite des gelées, 800 boisseaux; en 1908, 1,525 boisseaux; et en 1909, 3,081 boisseaux, total, 11,841 boisseaux. Bellegarde est possesseur de toute une série d'instruments agricoles, et de 9 bons chevaux valant au moins $1,800. Il n'a pas de dette, et n'a jamais eu d'aide financière ou autre du département. Sa ferme eset un modèle de propreté.

Ben. Stonechild commença ses travaux en 1901. Bien que ses progrès n'aient pas été aussi rapides que les autres, ils n'en sont pas moins dignes de remarque. Il fit sa première récolte en 1902 et obtint 1,019 boisseaux; en 1903, 2,389 boisseaux; en 1904, 1,150 boisseaux; en 1905, 1,925 boisseaux; en 1906, 1,858 boisseaux; en 1907, les gelées endommagèrent sa récolte, et il n'eut que 1,225 boisseaux; en 1908, 1,125 boisseaux; et en 1909, 4,309 boisseaux. Total, 15,000 boisseaux. Cet homme a de beaux bâtiments et est possesseur de toute une série de machines aratoires et de quatre bons chevaux.

J. Ironquil ne commença à cultiver qu'il y a quatre ans, et il produit 6,675 boisseaux. Il possède tous les instruments de ferme, 10 chevaux, de très beaux bâtiments, et d'ici à quelques années il aura acquis une fortune enviable. Il a déjà 256 acres de terre en culture, et, à la fin de la saison, il en aura 300 acres.

Je pourrais citer une demi-douzaine de cas où le progrès a été également aussi satisfaisant, mais j'en ai assez dit pour démontrer que ces jeunes sauvages sont aptes à se bien tirer d'affaires en agriculture.

Ce qui précède est le rapport concernant les sauvages qui ne se sont livrés à l'agriculture que pendant peu de temps. Sans doute, il y a eu quelques échecs, quelques-uns ont un peu mieux réussi que les sauvages qui n'ont jamais fréquenté les écoles, mais ceux qui appartiennent à cette catégorie sont clairsemés, je suis heureux de le

dire, et la proportion de ceux qui n'ont pas bien réussi n'est pas plus forte qu'elle le serait parmi un nombre égal de cultivateurs opérant dans des conditions analogues.

On suit avec soin tous les ans le système de mettre en jachère un tiers de la terre en culture, et je crois que si l'on donne au ministre de l'agriculture ou à son sous-ministre les renseignements que l'on m'a fournis sur cette colonie, on saura que la culture est de première classe.

Il y a un étalon Clyde pur sang dans la colonie, et dans presque chaque ferme on trouve de un à quatre poulins issus de cette race. Il n'y a pas de poney, dans la colonie.

On a constaté qu'une seule machine à vapeur servant à battre le grain n'a pu, l'année dernière, répondre aux besoins, aux Buttes-La-Lime, où il avait 80,000 boisseaux de grain, aussi, les membres de la colonie ont-ils acheté une seconde batteuse au coût de $3,500, sur laquelle $2,000 ont été payés l'année dernière; la balance, soit $1,500, sera remboursée cet automne.

Le ministre de l'Agriculture visite cette colonie régulièrement; il a tenu plusieurs réunions instructives, lesquelles ont été bien suivies.

Cette colonie a eu l'honneur de deux visites de Son Excellence le gouverneur général du Canada, qui s'est montré très intéressé aux travaux en voie d'exécution; à l'occasion de sa dernière visite, en 1906, il fit don d'un magnifique trophée qui doit être mis en concours annuel pour la meilleure moyenne de récolte tirée d'un champ de grain de 50 acres ou plus. Le trophée a été gagné l'année dernière par Fred Deiter, qui, l'année dernière, a expédié 3 wagons de grain, à part la grande quantité qu'il a vendue à la charge.

La colonie offre l'aspect d'un riche établissement, avec ses routes droites, ses maisons blanchies à la chaux et ses toits peinturés. On fonde sur elle les plus belles espérances d'avenir, aussi bien pour elle que pour tout le pays où elle est située.

RAPPORT DU REV. R. ASHTON, DIRECTEUR DE L'INSTITUT MOHAWK, BRANTFORD, ONT., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

L'institut Mohawk fut fondé par la "Compagnie pour la propagation de l'Evangile dans la Nouvelle-Angleterre et les localités adjacentes"; établie en 1649; constituée en 1661; appelée plus brièvement "The New England Company" en 1831.

Site.—L'école est située dans le canton de Brantford, à environ 1¼ mille du square du marché de la cité de Brantford.

Terrain.—Le terrain comprend 380 acres, comme suit: lot numéro 5, Nid-de-l'Aigle, canton de Brantford, 10 acres; concession de la couronne—sur cette partie se trouvent des bâtiments et 194 acres de terre par droit d'occupation; lot Mohawk Glebe, 176 acres.

Bâtiments.—Le bâtiment est sous la forme de la lettre "H", construit en brique rouge avec fondations en pierre; couvert en bardeaux sur papier amiante. Le corps de logis principal mesure 70 x 42 pieds et a deux ailes de 60 x 36½ pieds chacune. Le bâtiment a deux étages de hauteur, avec soubassement et un grenier.

Le corps de logis principal.—Dans le soubassement se trouvent les magasins, y compris un entrepôt frigorifique, le réfectoire des directeurs, les chaudières, le vestiaire des filles et le lavoir. Sur le premier étage sont les bureaux. la salle de couture et les salles des directrices. Le second étage contient la résidence du surintendant et deux chambres pour les malades.

Aile nord.—Dans le soubassement sont les réfectoires et la cuisine, sur le premier étage, les salles de classe, la chambre du chef et les chambres des hommes de la ferme; au second étage se trouve le dortoir des garçons.

Aile sud.—Le soubassement comprend la salle de récréation des filles, une chambre pour les chaussures et les water-closets. Au premier étage se trouve une salle de classe et de réunion; le second étage est affecté au dortoir des filles; au troisième étage on trouve un vaste dortoir pouvant contenir 16 lits. Chaque dortoir est pourvu d'une échelle de sauvetage en fer et de portes ouvrant dans le bâtiment principal.

Autres bâtiments.—La maison de jeux pour les garçons a 74 x 20 pieds et 2½ étages; le lavoir, 30 x 20.3 pieds, 2 étages; laiterie, 18 x 13 pieds; un petit hôpital, une grange et une étable pour les vaches, 97 x 35 pieds; un silo (en ciment), 30 x 16 pieds; parcs aux porcs, 72 x 30 pieds et 60 x 13.4 pieds; écurie et étable pour chevaux et bétail, 82.8 x 22.5 pieds, pouvant contenir 16 chevaux et 16 bêtes à cornes; boutique de charpentier, remises pour instruments de la ferme, de voitures, hangar pour chariots, poulailler, 2 serres, une glacière et un entrepôt en ciment et à l'épreuve des gelées pour les fruits.

Logement.—Le logement est construit pour recevoir 120 élèves et un personnel de 12, y compris 3 aides-fermiers et un jardinier.

Assistance.—Le rapport d trimestre finissant le 31 mars indique 124 élèves, classés comme suit:—

Cours I	12
" II	10
" III	14
" IV	35
" V	22
" VI	31

L'assistance moyenne pour l'année a été de 121.

Travail en classe.—Ceci couvre le cours complet prescrit par le département et la première année du travail académique. Deux élèves ont subi leurs examens d'admission—Mary Latham et Frances Bartram; la première continue ses études à l'institut collégial. Susanna Latham a terminé son cours collégial, ayant subi avec succès son examen pour un certificat de seconde classe; elle a été nommée assistante institutrice ici.

Les heures de classe sont de 8.30 h. à 12 a.m., et de 1.30 à 4 p.m., en été, et de 8.45 à 12 a.m., et de 1.30 à 4 p.m., et de 7 à 8 p.m., en hiver.

Tous les élèves des cours IV, V et VI ont des leçons particulières de 8.30 à 9.30 p.m.

Les élèves de deux divisions, A et B, sont répartis ainsi; pendant une semaine la division A suit les cours de l'avant-midi, et la division B ceux de l'après-midi; la semaine suivante les rôles sont intervertis.

Les élèves des cours I et II ne changent pas de classe de toute l'année.

Ferme et jardin.—Le travail de ce département a été satisfaisant. Les ventes au comptant ont rapporté $3,888.84; denrées fournies à l'institution, $1,427.34.

Industries enseignées; travail des garçons.—La culture, le jardinage et le soin aux serres forment les occupations principales des garçons; elles comprennent la direction d'une laiterie de plus de 35 vaches et l'élevage des porcs, aussi la culture des plantes et des fleurs pour le marché.

Travail des filles.—On enseigne aux filles les travaux domestiques, comprenant la couture, le tricotage, la manière de confectionner des robes, la cuisine, la manière de boulanger, le blanchissage et la manière de faire le beurre. Elles confectionnent elles-mêmes tous leurs vêtements ainsi que ceux des garçons, à l'exception des habillements faits du meilleur tweed, dont on achète une certaine quantité chaque année.

Enseignement moral et religieux.—Les prières du matin et du soir sont récitées chaque jour pour toute la classe; il y a un service religieux le dimanche à la chapelle de Sa Majesté des Mohawks à 11 a.m. L'instruction religieuse est donnée chaque jour dans les écoles, et le dimanche de 9 à 10 a.m., 2.30 p.m. et 7 à 8 p.m.

Les garçons sont organisés en corps de cadets, n° 161; le département de la Milice leur fournit des armes.

Les garçons sont divisés en quatre sections, sous la surveillance de camarades plus âgés, qui doivent voir à la propreté et au bon ordre de leurs sections respectives. Quatre monitrices de section exercent la même surveillance sur les filles.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été excellente, il n'y a eu aucun cas de maladie; nous avons dû cependant congédier une fille qui souffrait de maux d'yeux et trons autres souffrant de tumeurs scrofuleuses.

L'hygiène est bonne, le drainage s'opérant par les tuyaux d'égout de la ville.

Approvisionnement d'eau.—L'aqueduc de la ville nous approvisionne d'eau.

Protection contre l'incendie.—Le système de protection contre l'incendie a été installé en rapport avec le département des incendies de la ville; 4 bornes-fontaines pourvues de boyaux, 2 tuyaux fixes avec boyaux pour chaque étage, 4 extincteurs chimiques et 2 douzaines de tubes extincteurs des flammes placés dans les divers édifices, des haches, des échelles à extension. Un nouveau poste de pompier, pour le maintien duquel nous contribuons $60 par année, a été érigé dans les environs immédiats.

Chauffage et éclairage.—Les deux ailes occupées par les élèves ont des fournaises à charbon et à gaz d'une grande capacité, pouvant changer toutes les heures l'air dans les salles de classe et dans les dortoirs. Le corps de logis principal est chauffé à l'eau chaude, la salle de couture est pourvue d'un carolifère qui apporte l'air frais du dehors. La cuisine, le lavoir et la laiterie n'ont que le gaz naturel.

Tous les bâtiments, y compris les écuries et les étables, sont éclairés à l'électricité.

Recréation.—Les heures de recréation sont de 1 heure, à midi, 2 heures le soir, en été, et 1 heure en hiver, et pour les divisions scolaires, pendant toute l'année, de 4 à 5 p.m. Aussi, un demi-congé par semaine.

Il n'y a pas d'école du 16 juillet au 21 août. Pendant cette période les instituteurs prennent leurs vacances; chaque élève bénéficie d'un demi-congé par jour, et le travail industriel de l'institution se poursuit comme à l'ordinaire.

On fournit, sur le terrain des jeux des garçons, des balançoires et des barres horizontales. Ils ont un champ où ils se livrent au jeu de crosse, au base-ball et au football; ils ont aussi un corps de clairons qui est très populaire parmi eux; garçons et filles ont d'excellentes glissoires pour toboggan. Les filles, pour leurs jeux, ont des balançoires, des footballs, le croquet, des cordes pour la danse, des balles, etc. Ceux ou celles qui préfèrent la lecture ont, à la bibliothèque, des magazines et des livres.

Anciens élèves.—Trente et un élèves, dont 20 filles, ont quitté l'institution pendant l'année. L'une, avec un diplôme de seconde classe, est devenue institutrice dans le cours junior; 2 suivent les cours du collège commercial en cette ville; 1 prend des leçons de coupe dans un établissement de mode; Ida Maracle a été congédiée et confiée à une femme qui a promis de l'envoyer à l'école; 1 s'est mariée, 1 est morte, 1 a été rappelée au foyer, où la famille est nombreuse. A l'exception des enfants scrofuleux, toutes sont en état de faire de bonnes servantes, avec un salaire de $9 à $15 par mois. Les jeunes filles qui suivent leurs cours ici sont en grande demande.

Des 11 garçons, 1 qui a subi ses examens d'admission ici continue ses études à l'institution Carlisle et exerce le métier de typographe; un autre est clavigraphiste et commis pour un entrepreneur à Waterdown, N.-Y., avec un salaire de $60 par mois; 1 qui a subi son examen d'admission et étudié la sténographie travaille dans les bureaux d'une fabrique, en ville. Les autres, à l'exception d'un, dont on n'a pas entendu parler, travaillent comme garçons de ferme.

RAPPORT DU REVEREND S. R. McVITY, DIRECTEUR DE L'INSTITUT MOUNT-ELGIN, MUNCEY, ONT., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Site.—L'école est agréablement située sur la rive occidentale de la rivière Thames, dans le township de Caradac, comté de Middlesex, province d'Ontario, et à environ 15 milles au nord-ouest de la cité de Saint-Thomas.

Terrain.—La ferme reliée à l'école contient 225 acres, formant partie de la réserve de Chippewa, township de Caradac, et s'adapte bien aux fins de l'Institut.

Edifices.—L'édifice principal fut érigé en 1895; il a quatre étages couverts en brique, sur fondations en pierre. Il contient le bureau, la résidence du directeur, les chambres des fonctionnaires, la chapelle, la salle de couture, les salles à manger, les dortoirs, la cuisine, la salle de récréation des filles et les chambres d'emmagasinage.

Toutes les chambres sont vastes et bien éclairées. L'ancien bâtiment, situé à environ 100 pieds à l'est, sert d'habitation pour les deux fonctionnaires et leur famille; il sert aussi à deux salles de classe, à un hôpital et à une laiterie, dans la cave. Le lavoir est un bâtiment en brique avec caveau aux légumes au sous-sol.

Le lavoir et le gymnase des garçons fut détruit par le feu le 20 novembre 1907 et n'a pas été reconstruit.

Les dépendances comprennent: une boutique de charpenterie, un hangar pour les outils, une remise pour les voitures, un poulailler, une bergerie, une étable pour les vaches, une écurie, une grange, un bâtiment pour le foin, tous sur des fondations en brique ou en ciment.

Logement.—Il y a place pour environ 100 élèves dans le corps de logis principal, et pour un personnel de huit fonctionnaires. Il y a des résidences privées pour quatre fonctionnaires et leur famille.

Assistance.—Le nombre des élèves autorisés par le département à entrer à l'institution est de 100, et l'assistance moyenne est de 101.

Travail en classe.—On observe le système des demi-journées dans le cas des élèves aînés. Pendant une semaine la division I, suit les cours l'avant-midi et la division II ceux de l'après-midi; la semaine suivante le tour de rôle change.

La division III, composée d'environ 50 élèves jeunes, suit les cours sans interruption. Heures: de 9 a.m. à 11.45 a.m., et de 1 à 3.30 p.m.. Le cours d'étude autorisé est suivi, et les résultats sont assez satisfaisants. Les élèves sont répartis comme suit:

	Elèves.
Cours I	22
" II	29
" III	30
" IV	17
" V	9

Ferme et jardin.—Nous avons mis en culture, pendant l'année, 30 acres de blé, 90 d'avoine, 60 de maïs, 2 de sarrasin, 3 de pommes de terre, 6 de racines, et dans le jardin tous les légumes nécessaires à nos besoins.

Travail industriel.—Les garçons reçoivent avec soin l'instruction agricole dans toutes ses branches, y compris le soin et l'entretien des chevaux, des bêtes à cornes, des porcs, des volailles et des abeilles; on leur enseigne aussi la charpenterie, les travaux en ciment et la manière de faire les clôtures. On enseigne aux filles l'art de tenir maison, la boulangerie, la cuisine, le blanchissage et la manière de faire le beurre, la coupe, la manière de confectionner les vêtements, de faire des couvre-pieds, de tricoter et les travaux à l'aiguille.

Enseignement moral et religieux.—On fait chaque jour la prière matin et soir, y compris la lecture des écritures saintes. Le dimanche matin les élèves, sous la surveillance d'une directrice et d'un fonctionnaire assistent à l'exercice religieux à l'église Colborne, à la mission Muncey. Les classes du dimanche sont sous la surintendance du directeur et se donnent dans la chapelle de l'institut, tous les dimanches après-midi. L'école est divisée en trois classes. Tous les membres du personnel ont des connaissances dans l'une des branches de l'église chrétienne, et tous s'efforcent par le précepte et par l'exemple à inculquer aux élèves les principes de la religion chrétienne.

Santé et hygiène.—La santé des élèves et du personnel a été excellente. Nous n'avons pas été obligés d'appeler un médecin une seule fois de toute l'année. Nous attribuons cet état de choses à une abondance de bonne nourriture, au bon air et aux exercices très suivis en plein air. Un enfant a reçu un traitement à l'hôpital général de London, pour mal d'yeux. Le bâtiment est tenu proprement. La plomberie et la ventilation sont dans une condition satisfaisante.

Approvisionnement d'eau.—Les pompes hydrauliques nous donnent un abondant approvisionnement d'eau de source; elle est mise dans un réservoir placé au dernier étage, et est distribué par des tuyaux dans toutes les parties de l'édifice.

Protection contre l'incendie.—Il y a deux grands réservoirs d'eau situés dans l'attique principal. Des tuyaux conduisent l'eau de ces réservoirs à 18 boyaux, distribués dans tout l'édifice. Un extincteur, une hache et deux seaux d'eau sont placés dans chacune des salles principales.

Chauffage et éclairage.—Trois fournaises à charbon et un système de chauffage à eau chaude donnent la chaleur au corps de logis principal et aux salles de classe. Des lampes à l'huile, la plupart suspendues, fournissent la lumière dans tout l'édifice.

Récréation.—En hiver, les élèves ont la marche en plein air, le patin, la *toboggan*, les glissoires. A l'intérieur les jeux de fort, crokinole, les dames et échecs, "bean-bags" et autres jeux de salon. En été, les balançoires, la balle au panier et la balle aussi, la chasse et la pêche, pendant la saison permise.

Anciens élèves.—Deux élèves ont été congédiés, à la demande de leurs parents où ils demeurent. Quatre ont été gradués pendant l'année. L'un d'eux étudie la sténographie et la tenue des livres; un autre reçoit trois dollars par semaine comme domestique; le troisième reçoit quatre dollars par semaine comme cuisinier dans une famille privée; le quatrième reçoit $300 par année comme instituteur.

Tous quatre font honneur à l'institution et leur avenir est plein de promésses.

Observations générales.—Quelques réparations ont été nécessaires pendant l'année aux dépendances et un nouveau poulailler est actuellement en voie de construction; il pourra contenir 200 volailles et sera l'un des plus modernes du pays.

Nous installons aussi une petite machine à vapeur dans notre buanderie, nous espérons ainsi alléger le travail de ce département; nous conservons un certain nombre de cuvettes, ce qui permettra aux filles d'apprendre le métier de blanchisseuse domestique.

La conduite des élèves, à une ou deux exceptions près, a été excellente; ils s'intéressent de plus en plus aux différents genres de travaux. Les punitions sont chose exceptionnelle; on respire dans l'établissement comme l'air du foyer domestique.

Les fonctionnaires font un service efficace et consciencieux et s'efforcent de promouvoir les meilleurs intérêts de l'école.

RAPPORT DU REVEREND BENJAMIN P. FULLER, DIRECTEUR DU REFUGE SHINGWAUK, SAULT-SAINTE-MARIE, ONT., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Site.—Les refuges de Shingwauk et de Wawanosh sont situés sur la rive nord de la rivière Sainte-Marie, à un mille et demi à l'est de la partie commerciale, dans les limites, cependant, du Saut-Sainte-Marie, province d'Ontario.

Terrain.—Le terrain affecté à l'institution a 93 acres d'étendue, comprenant le parc (lots 1 et 2) township Tarentorus, qui a été acheté par les autorités de l'église d'Angleterre. La propriété est détenue en fidéicommis par Sa Seigneurie l'évêque d'Algoma. Autrefois tout en forêt, le terrain est aujourd'hui presque tout défriché. Certaines parties sont redevenues en forêts, mais grâce au défrichement et au drainage, cette terre deviendra de bonne valeur pour la culture au moyen d'un système de culture intensive, on la rendra attrayante et profitable.

Bâtiments.—Les bâtiments sont joliment situés, faisant front à la rivière et se composent de:—

1. Refuges de Shingwauk et Wawanosh: corps de logis principal, 185 x 137 pieds, avec ailes diverses, résidence adjacente du directeur, dans laquelle sont les bureaux de l'institution, les cuisines, l'entrée des visiteurs, salle du personnel, chambre des fournaises, les lavoirs et les dortoirs.
2. Un peu à l'est, en ligne avec le corps de logis principal se trouve un grand bâtiment à deux étages, 60 x 30 pieds, dont le rez-de-chaussée sert de salle d'exercice et de jeux pour les garçons. A l'étage supérieur se trouve une grande salle de classe pour les élèves aînés.
3. Un peu en avant de cet édifice se trouve une très belle chapelle, la chapelle souvenir de l'évêque Fauquier, érigée en 1882 avec des fonds souscrits par des amis anonymes d'Angleterre et du Canada, comme souvenir impérissable, permanent et utile du premier et vénérable évêque d'Algoma.
4. Hôpital avec cottage adjacent.
5. Maison du fermier, 20 x 20 pieds, avec bâtiment pour la buanderie adjacent, 20 x 40 pieds.
6. Cottage du charpentier.
7. La fabrique, où se trouvent une machine à gazoline et des machines pour travaux de charpenterie, une scie mécanique pour le bois de chauffage nécessaire à l'institution.
8. Une bonne écurie, une grange et une étable.

Logement.—Il y a place pour 100 élèves, c'est-à-dire 60 garçons et 40 filles et douze membres du personnel.

Assistance.—Le nombre des élèves inscrits au commencement du terme d'office, le 1er septembre, était de 37, soit 26 garçons et 11 filles; 2 garçons et 1 fille ont été admis; un garçon a été congédié; 2 filles sont au Free Hospital pour les consomptifs; elles y étaient à notre arrivée. Nous n'avons pas eu de cas de maladie sérieuse, un ou deux élèves seulement ont donné des symptômes de tuberculose; on accorde un soin particulier à ces cas, en ce qui concerne la nourriture et le sommeil.

Travail de classe.—L'enseignement est donné dans les deux divisions par un professeur dans une vaste salle. Les cours suivis sont semblables à ceux des écoles publiques d'Ontario. Les heures des cours sont de 8.20 a.m. à midi, et de 1.30 à 5 p.m., avec 15 minutes de récréation; une partie de la soirée est consacrée à l'enseignement de la musique.

De très bons progrès ont été faits pendant ia dernière partie du terme, 9 garçons et 3 filles ont été promus à des classes supérieures. La situation actuelle est comme suit:—

Cours I	11
" II	7
" III	7
" V	8

Industries.—On enseigne aux garçons les travaux de réparation aux bâtiments et la charpenterie, la culture, le jardinage, le drainage et le défrichement de la terre. On enseigne aux filles la couture, le blanchissage et les travaux domestiques. Tous les travaux généraux de l'institution sont exécutés par les élèves.

Charpenterie.—Dans l'atelier, qui est un bâtiment en bois de deux étages, il y a une machine à gazoline de 12 c.v. et quelques outils. Les garçons ont exécuté certains travaux tels que réparations aux ameublements, fabrication de traîneaux, de voitures d'hiver fermées, d'échelles, etc., ils ont aussi partiellement recouvert le toit du refuge.

Réparation des chaussures.—L'une des chambres du bureau a été convertie en atelier de réparation des chaussures, et l'un des garçons, qui est aveugle, est devenu fort habile dans l'art de réparer les chaussures, effectuant ainsi une grande économie dans l'achat des chaussures.

La ferme.—Comme nous n'en sommes qu'à notre première saison il nous est impossible de faire un rapport sur ce que nous pouvons accomplir. La saison dernière a été désavantageuse; règle générale, la terre n'a donné que peu de foin et 45 sacs seulement de pommes de terre.

Il semble qu'aucun système, ou en tout cas aucun système suivi n'a été observé sur la terre en culture, aussi la prairie est-elle entièrement appauvrie et couverte d'eau en une foule d'endroits.

Actuellement, avec l'aide des garçons du refuge et un fermier pour les guider, nous nous occupons du drainage de la terre et à l'enlèvement de ce qui semble être de l'engrais d'étable laissé là depuis deux ou trois ans.

Quarante voyages d'engrais ont été obtenus de la laiterie située à 1½ mille à l'est des refuges, et placés dans les champs.

Nous préparons à la culture, présentement, environ 10 acres de bonne terre, en pratiquant des fossés et en abattant les arbres de faible dimension (bois sans valeur).

Vers la fin de la saison des semailles nous espérons avoir 20 acres de terre ensemencées; le reste en prairie a une bonne couche d'engrais.

Ayant très peu de foin et aucune racine pour nos animaux, on a vendu un cheval et une bête à cornes, réalisant ainsi $382.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement religieux est celui de l'église d'Angleterre.

Les élèves et le personnel assistent aux exercices à la chapelle Souvenir Shingwauk tous les dimanches après-midi à 3.30 h. On récite les prières dans la salle de classe tous les jours, le matin et le soir, et le dimanche matin ont lieu les leçons scolaires spéciales à 10.30 h.

Les punitions ne sont administrées qu'après avis loyal et pour désobéissance obstinée.

Santé et hygiène.—La condition sanitaire de l'école est bonne. On exerce les plus grands soins et les plus grandes précautions. Tout est tenu dans une condition absolue de propreté, ce qui semble assez facile, vu que l'on a l'eau de la ville.

Eau.—L'eau est fournie au moyen d'un tuyau indépendant, en fer galvanisé et de 3 pouces, relié avec les tuyaux principaux de l'aqueduc de la ville.

Protection contre l'incendie.—Notre protection principale comporte un tuyau de 3 pouces, relié à l'aqueduc de la ville, auquel sont adjoints des bornes-fontaines de 2 pouces, placées à l'intérieur et à l'extérieur du corps de logis principal, ainsi que deux

réservoirs à incendie placés sur le dernier étage, ayant une capacité combinée de 1,925 gallons et qui restent remplis d'eau en cas d'urgence. On maintient à l'école une pression de 50 livres.

Le bâtiment principal est aussi pourvu de haches de pompiers et de seaux d'eau toujours en position.

Chauffage.—Le corps de logis principal est chauffé à l'eau chaude. Tous les bâtiments qui en sont détachés, y compris la chapelle, sont chauffés au moyen de fournaises.

Eclairage.—On se sert de lampes à l'huile pour l'éclairage et toutes les précautions sont prises pour leur utilisation.

Récréation.—Les principaux genres de récréation sont la balle et la balle au panier, mais il y a un grand nombre d'autres jeux plus paisibles et dont quelques-uns peuvent être pratiqués à l'intérieur de la maison.

Musique.—Deux fois par semaine, après la prière, on consacre une soirée au chant, pour les garçons seuls ou les filles seules. Il y a un orgue dans la salle de classe, et tous les élèves chantent aux prières du soir.

Anciens élèves.—Un seul garçon a été congédié au cours du terme; il a obtenu une position à Ottawa; aux dernières nouvelles il réussissait très bien. De temps à autre il nous arrive de recevoir la visite d'un ancien élève; mais ce sont surtout ceux qui ont quitté le refuge depuis quelques années qui viennent nous faire visite; à la suite d'une enquête, nous avons appris que quelques-uns de nos anciens élèves réussissent très bien dans le monde et mènent une conduite des plus honorables.

Observations générales.—Sous la direction actuelle, nous constatons qu'ayant placé à leur avantage garçons et filles, leur donnant toute la confiance que nous avions en eux, nous avons atteint l'effet désiré. Nous enseignons aux élèves que le temps qu'ils ont passé au refuge leur est de la plus grande valeur, que ces refuges sont institués pour eux, qu'ils doivent penser à eux; nous avons déjà reçu notre récompense en constatant que quelques-uns commencent à se faire une idée des travaux qu'accomplissent pour eux, pour leur bien, le département des Affaires des Sauvages et les nombreux amis de ces écoles industrielles.

Quelques-uns des garçons les plus âgés ont dernièrement exprimé le désir de suivre un cours spécial d'études se rapportant à leurs travaux scolaires.

RAPPORT DU EV. CHAS. BELANGER, S.J., DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE A WIKWEMITONG, ONT., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école industrielle de Wikwemikong est située dans la partie non concédée de l'île Manitouline, à 10 milles au nord de l'agence Manitowaning, dans le village de Wikwemikong, sur le versant de la baie Smith.

Terrain.—Le terrain comprend environ 200 acres, dont 80 sont en culture, le reste est en pâturage. Cette terre a été concédée par les sauvages pour l'usage des missionnaires et est détenue en fidéicommis par eux pour les fins combinées de la mission et scolaires.

Bâtiments.—Les garçons et les filles sont logés dans deux institutions distinctes, séparées l'une de l'autre de 200 verges, dirigées par deux personnels distincts, sous la surintendance d'un directeur.

Les garçons ont leurs salles d'étude et de classe, leur vestiaire et leur salle de jeux dans un bâtiment en bois de deux étages, 50 x 90 pieds.

L'infirmerie, la cuisine et le dortoir sont dans la résidence des missionnaires, un bâtiment en pierre à trois étages, 112 x 90 pieds, où le personnel loge également.

Le réfectoire, la boulangerie et la cordonnerie sont situés dans l'édifice en pierre d'une ancienne mission, de 43 x 33 pieds, reliés avec le corps de logis principal par un corridor.

Les filles et leur personnel sont logés dans deux bâtiments en bois à trois étages reliés par un corridor; ces bâtiments ont 132 x 46 pieds respectivement et sont situés plus près de la montagne. Les salles de classe, de récréation et le dortoir sont spacieux et bien aérés.

A quelques verges au sud-ouest se trouve un bâtiment en bois à deux étages, 40 x 50 pieds, servant de lavoir et tout ce qui s'y rapporte, servant aussi d'entrepôt, de boulangerie, etc.

Sur la rive de la baie sont la forge et l'atelier de peinture, réunis dans le même bâtiment.

Plus près de la rive s'élève un bâtiment où sont installées une raboteuse et une scie automatique.

Il faut encore mentionner, au sujet de la ferme, trois granges, l'une de 80 x 40 pieds, l'autre de 110 x 40 pieds, et une troisième de 75 x 35 pieds. Chaque grange a une spacieuse étable dans le soubassement. Il faut aussi mentionner les porcheries, les poulaillers, les hangars et remise pour instruments aratoires et voitures diverses, les hangars pour le bois et une glacière.

Logement.—Il y a amplement d'espace pour loger 90 garçons et 70 filles avec leur personnel respectif.

Assistance.—Les garçons étaient au nombre de 71 avec deux professeurs et 13 divers fonctionnaires; les filles étaient au nombre de 66 avec 2 institutrices et 11 officiers. Les élèves du jour ne sont pas compris dans ces chiffres.

Travail aux salles de classe.—Le travail est exécuté suivant le travail officiel d'études en usage dans les écoles des sauvages. Les heures sont de 9 à 11.45 a.m., et de 1.30 à 4 p.m., avec court repos au milieu de chaque exercice. En outre, les garçons ont une heure et quart chaque jour pour l'étude; le samedi, ils ont double temps; le dimanche, ils ont exactement deux heures. L'institution est dotée d'une bibliothèque; on y fournit des livres de lecture supplémentaires et du papier à lettre pour la correspondance. Les filles consacrent une heure par jour à l'étude.

Les élèves sont divisés en quatre divisions, deux pour les garçons et deux pour les filles, et sont sous la direction de quatre différents instituteurs; les élèves des grades inférieurs reçoivent leurs leçons dans la même salle que les élèves du jour.

Les élèves sont répartis comme suit:

	Elèves.
Cours I	42
" II	34
" III	20
" IV	21
" V	19
" VI	1

Ferme et jardin.—La culture étant éventuellement l'occupation ordinaire de nos enfants quand ils retournent au foyer, les garçons de l'institution consacrent habituellement quelque temps à ces travaux, même les plus légers, chacun, naturellement, suivant ses capacités.

Industries enseignées.—L'industrie la plus commune pour les garçons les plus robustes est la culture; quelques autres apprennent le métier de charpentier; trois apprennent la cordonnerie.

A part cet entraînement spécial, tous les élèves consacrent environ deux heures par jour, suivant le sexe et les capacités de chacun, à différents genres de travaux, tels que balayage, brossage, sciage et fendage du bois de chauffage; ils apprennent encore à faire le beurre, à jardiner, à nourrir le bétail, à aider aux travaux de la cuisine et de la

ferme. Le blanchissage se fait à l'école des filles avec l'aide de femmes sauvagesses. Les filles les plus avancées reçoivent un enseignement spécial de couture à la main et à la machine, de confection de robes; elles apprennent aussi à tricoter et à faire la cuisine. Règle générale, les élèves se plaisent bien à ces genres de travaux. Les filles, en particulier font voir qu'elles apprécient le zèle de leurs institutrices; en effet, après leur départ de l'école, les filles du village viennent régulièrement une fois par semaine recevoir des leçons de couture de fantaisie, de travaux au crochet, etc.

Enseignement moral et religieux.—Le but principal de cette institution étant de former des hommes religieux aptes à répondre aux fins immortelles de notre existence, on enseigne aux élèves de ne pas désassocier leurs études et leurs travaux manuels de leurs vues religieuses. Chaque jour, en conséquence, on donne quelques leçons de catéchisme ou d'histoire de la bible; plusieurs fois par semaine on donne des explications adaptées à l'intelligence des différentes classes. Les élèves assistent à tous les exercices religieux de l'église paroissiale. Le dimanche soir les garçons et les filles les plus instruits sont invités à écrire un rapport du sermon donné ce jour là.

Aucune punition corporelle n'est infligée, à part les cas d'insubordination obstinée ou de mauvaise conduite.

Santé et hygiène.—La condition sanitaire de l'école est bonne, je crois. Nous l'améliorons chaque année. C'est ainsi que nous remplaçons le vieux plancher en bois mou par un plancher en bois franc, afin de substituer la serpillière au balais ordinaire.

La santé générale des élèves a été bonne, à l'exception de trois cas de pneumonie; leur guérison a été rapide et complète. Deux sont morts, un garçon et une fille; le premier avait été malade pendant des années.

La condition hygiénique est bonne, les chambres et salles sont bien aérées et tous les soins de propreté sont pris.

Les élèves prennent souvent des bains dans la baie aussi longtemps que la température le leur permet; en été, dans les grandes chaleurs, ils se baignent tous les jours. Le dortoir des garçons est pourvu d'une chambre de bain.

Approvisionnement d'eau.—Un moulin à vent et un réservoir contenant 15,000 gallons donnent une eau excellente tirée de la baie pour tous les besoins; des tuyaux en fer galvanisés conduisent l'eau dans toutes les parties de l'institution.

Protection contre l'incendie.—Des bornes-fontaines communiquant avec le réservoir et pourvues de boyaux de 2 pouces à chaque étage des principaux bâtiments, constituent notre principale protection contre l'incendie, à part quelques extincteurs, haches de pompiers et seaux. Les deux écoles sont pourvues d'excellentes échelles de sauvetage.

Chauffage et éclairage.—L'école des garçons est chauffée par des poêles carrés et maintenue à une bonne température. Les autres bâtiments sont chauffés au moyen d'appareil à eau chaude. L'acétylène fournit la lumière. La cour de récréation des garçons, cependant, est éclairée en hiver par une lampe d'un pouvoir de 1,000 chandelles (système Pitner).

Récréation.—Deux heures par jour, à part les samedis après-midi sont entièrement consacrées à la récréation. Le premier mardi de chaque mois est jour de congé pour les garçons qui ont donné satisfaction pendant le mois. Le premier mercredi est pour les filles. Les deux écoles ont des terrains de récréation pourvus de jeux divers et d'appareils de gymnastique, et des salles de jeux pour les jours où il fait mauvais temps et la récréation du soir, en hiver. Le terrain de jeux des garçons est divisé en deux parties, l'une pour les petits et l'autre pour les grands.

Observations générales.—Je dois dire avec certitude que l'école contribue largement à l'élévation du caractère moral et au développement des habitudes d'économie et d'industrie, au développement des facultés intellectuelles et à l'amélioration du physique parmi nos sauvages. Nos élèves actuels apprécient mieux leur éducation et atteignent un niveau plus élevé que nos anciens. Ils s'intéressent plus à la lecture et atteignent en une certaine mesure la vie intellectuelle. Quelques-uns de nos

premiers enfants Iroquois sont allés à un collège de Québec, et quelques-uns de nos élèves actuels se proposent de suivre leur exemple, quand ils auront quitté l'école. Une autre preuve de l'amélioration graduelle sur leurs prédécesseurs est leur plus grande assiduité à l'étude; certains d'entre eux demandent avec instance plus de temps pour l'étude.

On enseigne la musique vocale aux élèves et le chant grégorien réformé, au double point de vue du perfectionnement de la voix et du goût.

RAPPORT DU REV. ERNEST O. DUKE, DIRECTEUR DU PENSIONNAT, DU FORT MOOSE, BAIE JAMES, ONT., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école Bishop est située sur l'île aux Orignaux, à très faible distance des rives de la grande rivière de ce nom, qui se jette dans l'eau salée de la baie, à 9 milles de cette place. L'école est situé sur un terrain loué de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et se trouve dans le district non organisé d'Algoma.

L'école est désignée sous le nom de "The Bishop's School." L'adresse du bureau de poste est " Moose Factory, James-Bay, Ont., *via* Cochrane."

Terrain.—Notre terrain a dix acres d'étendue. Le sol est un composé d'argile sablonneuse, très propre à la culture des pommes de terre et aussi du foin. La saison est ici trop courte pour permettre au grain d'arriver à maturité.

La terre est presque toute défrichée et, comme il a déjà été dit, on l'a louée de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Bâtiments.—Sous ce titre mentionnons d'abord l'école du pensionnat, un grand et bel édifice construit pour servir de résidence à l'évêque, mais qui a été depuis converti en pensionnat. Il y a dix pièces dans l'édifice, à part un beau grand grenier qui n'a pas encore été aménagé pour l'usage.

Le bâtiment suivant digne de mention est l'école du jour, située à quelques verges de la porte de l'école du pensionnat Bishop. C'est un beau grand édifice capable de loger soixante enfants ou plus.

En outre, il y a les dépendances nécessaires, un hangar pour le bois, les lavoirs, un entrepôt, une écurie et une buanderie.

Logement.—Dans les conditions actuelles nous ne serions pas justifiables d'accepter plus de trente-cinq enfants, et en même temps loger le personnel de l'école.

Assistance.—

Terme.	Nombre des élèves inscrits.	Nombre de jours dans le terme.	Assistance totale.
1er	25	91	1,825
2e	17	92	914
3e	18	92	1,635
4e	19	90	1,527
Total			5,901

Assistance moyenne par jour, 16·16.

Travail en classe.—Les enfants du pensionnat reçoivent l'instruction à l'externat anglais. Ici le travail a été très satisfaisant. Les enfants progressent rapidement, et comme c'est la seconde année que j'enseigne ici, je suis en mesure de suivre les rapides progrès des enfants, dans leur ensemble. Six commençants sont dans le cours I, les autres, qui sont entrés il y a eu un an au mois d'octobre dernier, sont

bien avancés dans le cours II, et à la fin du présent terme tous les élèves seront promus au cours III. Je constate que sous les méthodes d'enseignement en usage ces enfants acquièrent des connaissances aussi rapidement que les enfants blancs des autres pays. Comme j'ai enseigné pendant cinq ans dans les écoles publiques au Canada, je connais quelque chose des progrès que les enfants font dans les écoles des blancs. J'ai eu des enfants qui ont subi leurs examens d'admission à l'âge de douze ans, or, je crois que quelques-uns de nos élèves d'ici pourraient acquérir aussi rapidement des connaissances. Une fillette, par exemple, du nom de Elizabeth Chens, de parents Cris, arrivait à notre école l'automne dernier; elle ne savait pas ses lettres ni ses chiffres. Aujourd'hui, après sept mois, elle lit couramment dans le livre II, additionne rapidement et exactement et connaît ses chiffres jusqu'aux millions; elle écrit aussi en chiffres romains tous ceux qu'on lui cite.

Ferme et jardin.—Les saisons sont plutôt courtes, ici, pour faire de la culture et du jardinage d'une manière profitable. Actuellement nous récoltons suffisamment de pommes de terre pour nos besoins; mais à part la récolte de pommes de terre et quelques légumes de croissance rapide nous ne pouvons pas compter sur de bons résultats de la culture ou du jardinage. On enseigne aux garçons la coupe du bois et ils aident à la récolte des pommes de terre et des légumes.

Industries enseignées.—On enseigne aux enfants tous les travaux extérieurs en rapport avec la ferme et le jardin, pendant que l'on enseigne aux filles les travaux domestiques.

Enseignement moral et religieux.—On instruit les enfants, une demi-heure par jour sur les leçons tirées de la bible. Ils assistent à au moins deux exercices à l'église chaque dimanche; l'instruction leur est donnée, une dans leur propre langue, le cri, et l'autre en anglais; ils reçoivent aussi des instructions religieuses chaque dimanche, à l'école du dimanche. Les prières sont récitées à l'institution matin et soir, avec lecture des Ecritures saintes. En tout temps on enseigne aux enfants la fidélité, la franchise, la pureté, la sobriété, l'industrie et toutes les autres vertus. Nous faisons tous nos efforts pour inculquer ces vertus dans l'esprit de ces enfants.

Santé et hygiène.—Nous n'avons pas eu de cas de maladie à notre institution l'année dernière. Cette année nous avons à rapporter trois décès, deux enfants ont été envoyés malades chez leurs parents; on ne s'attend pas à leur guérison; c'est la tuberculose, cette implacable maladie que nous avons eue au refuge. Nous n'avons pas de médecin ici, de sorte qu'il nous faut compter sur nos propres ressources. Nous faisons tout ce que nous pouvons. Les pièces sont d'une absolue propreté et l'on se sert de désinfectants; les mêmes précautions sont prises pareillement pour les autres bâtiments et les dépendances.

Approvisionnement d'eau.—Toute l'eau dont nous avons besoin à l'école est transportée de la rivière avec des seaux.

Protection contre l'incendie.—Deux échelles sont placées sur le toit, aboutissant au sol, une de chaque côté de l'édifice. Il y a aussi deux escaliers conduisant du second étage,—l'un avant et l'autre en arrière. Des seaux et des barils remplis d'eau sont toujours en disponibilité.

Chauffage et éclairage.—L'école est chauffée au moyen de trois poêles à bois et éclairée par des lampes à l'huile.

Récréation.—Les enfants cris, comme les enfants dans le monde entier, aiment beaucoup à jouer. Les garçons aiment plus particulièrement à tirer sur les oiseaux avec des arcs et des flèches que leurs pères leur donnent ou faits par eux-mêmes. Chaque enfant a son arc et ses flèches, leur tir est adroit, comme le prouve le grand nombre de pauvres petits oiseaux que l'on rapporte en triomphe, au Refuge, après la chasse. Le ballon, le patinage, la course, les sauts et la pêche sont leurs principaux amusements.

RAPPORT DU REV. P. R. SOANES, DRECTEUR DU PENSIONNAT DE CHAPLEAU, ONT., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située sur le lot 2, section 6, township de Chapleau, à environ mi-chemin entre les réserxes des Ojibbeway et des Cris.

Terrain.—Il y a 150 acres de terre affectées à l'école, presque toute la terre est rocheuse et en muskeg et convenant seulement comme pâturage. Environ 15 acres sont défrichées et en culture de ferme et de jardinage, et d'où on récolte suffisamment de légumes pour les enfants.

Bâtiments.—Il y a deux corps de logis principaux; le plus vaste est utilisé comme salle à manger, cuisine et dortoir, l'autre comme maison d'école, salle d'exercice et de récréation les jours de mauvais temps. Cette dernière a été améliorée l'automne dernier de manière à loger le nombre supplémentaire d'élèves que nous avons eu. Elle a 22 x 44 pieds, une hauteur de plafond de 10 pieds, ce qui en fait une salle de classe idéale, bien éclairée et bien aérée.

Logement.—Nous ne pouvons recevoir que 26 élèves et trois membres du personnel. Nous pourrions en recevoir 75, s'il y avait place, on a refusé l'admission à quelques-uns l'année dernière.

Assistance.—Il y avait 21 élèves au commencement du terme; depuis le premier de l'an il y en a eu 26.

Travail en classe.—Tous les élèves en sont à leur première ou seconde année d'école, étant entrés sans connaissance de l'anglais. Ils sont tous, par conséquent dans le premier cours. On leur enseigne l'anglais, les connaissances générales, l'écriture, l'arithmétique, la lecture, la récitation, le chant, les exercices et l'instruction religieuse.

Ferme et jardin.—On a fait une bonne récolte de foin et d'avoine, l'année dernière; il y a abondance de pommes de trre et de légumes.

Industries.—On enseigne aux garçons à scier et à fendre le bois et tout ce qui se rapporte au jardinage. On enseigne aux filles tous les genres de travaux domestiques. On leur enseigne aussi les travaux à l'aiguille et la science de la cuisine.

Morale et religion.—Les enfants ont appris le Notre Père, le Symbole des apôtres, la confession générale, le 23e psaume, les premiers six commandements, plusieurs chants et hymnes. Ils assistent aux exercices à l'église, en ville, le dimanche et font leurs prières matin et soir. La première demi-heure de chaque jour est consacrée à une instruction religieuse.

Santé et hygiène.—L'année dernière la santé des enfants a été exceptionnellement bonne. Il y a eu une épidémie de varicelle en hiver, à part cela, tous ont été très bien. Nous sommes très reconnaissants envers le département de nous avoir fourni des drogues, que nous venons de recevoir.

Approvisionnement d'eau.—L'automne dernier, nous avons été en mesure de fournir notre premier approvisionnement d'eau pure sur les terrains. Elle est à quelque distance de l'institution, mais elle est très pure. Moyennant une faible dépense nous pourrions amener ici l'eau de la ville, ce qui devient réellement nécessaire comme mesure de protcetion contre l'incendie.

Chauffage et éclairage.—Le bâtiment principal est chauffé avec des poêles à bois et la maison d'école avec des poêles à charbon. Nous nous servons encore de lampes à l'huile pour l'éclairage; cependant nous espérons avoir la lumière électrique que nous fournira l'usine de la ville.

Récréation.—Les filles s'amusent aux jeux en rond et au patinage. Les garçons pratiquent le tir l'arc, le ballon, les travaux de charpenterie en amateur; ils ont des traîneaux et des patins, etc.

Un gymnase serait d'une grande utilité pour les garçons; il nous manque des appareils d'exercices pour les garçons et les filles.

RAPPORT DES REV. SOEURS SAINT-JOSEPH DE L'ORPHELINAT DES SAUVAGES, ONT., POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS 1910.

Site.—Le pensionnat Saint-Joseph est situé à l'angle nord-ouest des rues Franklin et Arthur, faisant face à la rue Franklin, en la ville de Fort-William.

Terrain.—Il y a 3½ acres de terrain qui ont coûté $3,500 et qui sont la propriété de l'école. Il est divisé en terrains de jeux séparés pour les garçons et les filles, en jardin aux légumes et en parterre de fleurs. La terre produit de beaux légumes.

Bâtiments.—La maison d'école est un édifice à trois étages, en brique solide. Ses dimensions sont de 78 x 40 pieds, avec une allonge en arrière de 33 x 22 pieds, avec un excellent soubassement et un attique. Au rez-de-chaussée se trouvent la salle d'entrée, deux salles de classe, les dortoirs pour garçons et filles, la salle de la communauté, le vestiaire et les chambres de toilette. Au troisième étage sont la salle de travail des filles, le dortoir, des garde-robes, des chambres pour le personnel et des chambre de toilette. L'attique constitue un excellent dortoir pour les garçons. Dans le soubassement sont les salles de jeux pour les garçons et les filles, un magasin d'approvisionnements, la boulangerie, la chambre du gardien, la buanderie, la fournaise et la chambre au charbon.

Logement.—Il y a ample place pour quatre-vingts élèves et un personnel de dix personnes.

Assistance.—Soixante-dix élèves sont inscrits. Au cours de l'année quarante ont été admis et vingt-six congédiés. L'assistance est régulière; on a constaté une amélioration marquée dans l'application générale et les progrès des enfants, pendant l'année.

Travail en classe.—On suit avec autant de soin que possible le programme d'études prescrit par le département. Les matières enseignées sont l'instruction religieuse, le dessin, l'épellation, l'arithmétique, l'histoire et la géographie; on apporte un soin particulier à la lecture et à l'écriture. Les progrès sont bons et encourageants.

Ferme et jardin.—Il n'y a pas de ferme attachée à l'institution. Nous avons un grand jardin bien cultivé; les garçons s'intéressent beaucoup à la semence des graines et au travail d'épuration du terrain des mauvaises herbes.

Industries.—On enseigne aux filles les travaux domestiques, y compris la boulangerie, la cuisine, la couture, le tricotage, le raccommodage, la manière de faire des robes, le blanchissage; sous une direction prudente elles ont fait de rapides progrès. On enseigne aux garçons la propreté dans leur fonctions et à aider aux travaux du jardinage, et à voir à l'approvisionnement du bois et de l'eau.

Morale et religion.—On apporte un soin spécial à l'enseignement des préceptes de la morale et de la religion. On s'efforce sans cesse d'inculquer dans l'esprit des enfants le respect de l'autorité et l'obéissance. On donne un cours d'instruction religieuse chaque jour à tous les élèves; à part cela, ils assistent aux prières dites matin et soir dans la chapelle.

Santé et hygiène.—Nous sommes heureuses de déclarer que la santé des enfants a été excellente pendant l'année. En habillant chaudement les enfants, en leur donnant en abondance une nourriture saine et des exercices en plein air même par les jours de froid, en hiver, nous n'avons pas eu de cas de maladie pendant l'année. Un infirmier compétent, joint aux remèdes que nous donne la nature, a triomphé heureusement des tendances de maladies scrofuleuses, si communes chez les sauvages, et aujourd'hui, les enfants offrent l'apparence d'une santé remarquablement robuste. Grâce à cette condition sanitaire, nous constatons une amélioration des bonnes dispositions des enfants. La ventilation et la propreté sont nos principaux préventifs contre la maladie.

Approvisionnement d'eau.—L'institution est reliée à l'aqueduc de la ville, aussi sommes nous abondamment pourvues d'eau.

Protection contre l'incendie.—Il y a une superbe échelle de sauvetage en fer du premier au second étage, et du second au rez-de-chaussée. Les élèves sont exercés fréquemment par l'évacuation rapide de l'édifice, le jour et la nuit. Il y a cent pieds de boyaux à chaque étage, reliés aux bornes-fontaines de la rue.

Chauffage et éclairage.—Tout l'édifice est chauffé à l'eau chaude et éclairé à l'électricité.

Recréation.—Les jeux en plein air sont très populaires, de même que les longues marches, quand le temps est propice. En été, on donne des pique-niques au grand plaisir des élèves.

Anciens élèves.—Une élève, Antoinette Jaganash, a quitté l'école au mois de septembre dernier pour prendre la position de cuisinière à l'hôpital Saint-Joseph, Port-Arthur. Elle réussit bien et gagne $20 par mois; elle donne satisfaction.

Observations générales.—A Noël les enfants ont été enchantés de recevoir une très agréable visite de Santa Claus. Après deux heures, une très joyeuse exécution d'hymnes, de récitations et de chants, le bon saint leur fit la plus douce des surprises par son apparition au milieu d'eux, leur distribuant de nombreux et simples cadeaux que les institutrices avaient confectionnés. Les enfants semblaient on ne plus joyeux et plus heureux.

Le Dr Bruce Smith à fait sa visite officielle au mois de mai dernier. Il a dit être très satisfait de tout ce qu'il a vu, quant au bon ordre et aux règlements en vigueur à l'orphelinat.

RAPPORT DU REV. L. CARRIERE, DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE FORT ALBANY, BAIE JAMES, ONT., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Situation.—Notre école est située à l'embouchure de la rivière Albany, à environ six milles de la mer.

Terrain.—Le terrain de l'école appartient à la Compagnie de la Baie-d'Hudson. La compagnie en a fait un don perpétuel, à condition que les missionnaires lui paient une rente annuelle.

Bâtiments.—La maison d'école et six autres bàtiments, érigés par les missionnaires constituent leur propriété.

Logement.—Il y a suffisamment de place pour les 32 élèves inscrits, et pour un personnel de cinq ou six membres.

Assistance.—L'assistance en classe est bonne. La mortalité, la maladie ou le travail sont les seules causes d'absence.

Travail en classe.—Aux élèves de la première année ou enseigne l'écriture, la lecture, l'épellation et la traduction. On enseigne aux élèves des seconde et troisième années, outre les matières mensionnées plus haut, la grammaire, l'histoire et la géographie.

Ferme et jardin.—Le climat du pays est si froid, l'hiver si long et l'été si court que l'agriculture ne peut être faite que d'une façon limitée. Quelques sacs de pommes de terre ont été à peu près tout ce que nous avons récolté. La culture du blé et de l'orge est chose inconnue ici.

Industries.—Bien que ce soit un pensionnat, et l'objet principal de son existence étant le développement des qualités morales et intellectuelles, on enseigne aux filles, entre leurs heures de classe, la couture, le tricotage, le blanchissage et la cuisine.

Morale et Religion.—On leur fait la lecture religieuse chaque jour; de plus, on leur donne une heure d'instruction religieuse dans leur propre langue. Pendant les

heures d'étude, les élèves prennent des notes dans un calepin spécial, sur l'instruction religieuse. C'est la meilleure manière croyons-nous, de leur graver dans l'esprit ce qu'on leur enseigne. Ces notes leur sont très commodes pour l'instruction de leur mère, de leur père, de leurs frères et sœurs, quand ces enfants ont quitté l'école.

Santé et hygiène.—Les sauvages ont généralement une constitution faible. La diète des blancs leur est fatale. Le poisson frais et le gibier sont la seule nourriture qui puisse les tenir en bonne santé. Il arrive souvent, dans notre école de ne pouvoir nous procurer cette nourriture; la maladie et la mort en sont souvent le résultat. On leur donne en abondance des viandes salées, du porc, du bœuf, etc., c'est ce qui leur fait contracter le scorbut et autres maladies. Il est très rare que nous passions une année scolaire sans enregistrer de décès.

Approvisionnement d'eau.—On transporte l'eau à la maison avec des seaux; il serait sûrement plus désirable d'avoir d'autres moyens de nous en procurer, mais il semble impossible de tenter l'usage de pompes ou autres appareils du même genre. La première raison est que le sol gèle en hiver à une profondeur d'environ cinq ou six pieds; la seconde est que la glace, à la débâcle du printemps, détruit tout dans sa marche, sur la glace et souvent jusque sur les rives.

Protection contre l'incendie.—Deux échelles fixées à chaque extrémité de l'édifice sont les seuls moyens de protection contre l'incendie.

Chauffage et éclairage.—Sept poêles y compris le poêle de la cuisine, constituent notre mode de chauffage. Malgré le froid extrême du climat, l'intérieur de la maison est très confortable.

On éclaire au moyen de lampes à l'huile et de chandelles. Le gaz et l'électricité sont inconnus à Albany.

Récréation.—Environ quatre heures par jour sont consacrées au repos, le jeudi et le dimanche exceptés. Les garçons prennent leur congé au dehors, jouant, coupant du bois et le transportant à l'école et charroyant l'eau de la rivière. L'idée de leur faire exécuter quelques travaux n'est pas d'économiser quelques dollars, mais de leur donner la bonne habitude du travail; le sauvage est paresseux de sa nature.

Les filles vont au dehors environ une heure par jour. Le jeudi après-midi est jour de congé; elles marchent dans les bois ou font du canotage sur la rivière.

Observations générales.—Il serait difficile de faire un rapport financier, vu qu'il n'y a qu'une seule bourse où l'on puise pour l'administration de la maison d'école et celle des missionnaires. De plus, l'allocation accordée par le département ne suffirait certainement pas à payer les travaux et les dépenses que l'on fait pour l'école. Trois prêtres, deux Frères et cinq Sœurs font le service. Quelques-uns enseignent, d'autres font la coupe du bois et les réparations à l'école; quelques-unes confectionnent les vêtement et surveillent les enfants. Un seul instituteur reçoit un salaire du gouvernement.

RAPPORT DE M. A. E. WILSON, DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE DE ELKHORN, MANITOBA, POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS 1910.

Site.—Le bâtiment que nous occupons depuis le 7 septembre 1899 est situé à environ un quart de mille de la ville l'Elkhorn et se trouve au centre de ce que l'on appelait autrefois le " Gore ", un terrain couvert de gazon d'une étendue d'environ 42 acres, borné au nord par la ligne principale du chemin de fer Pacifique-Canadien, et au sud par une clôture longeant le chemin public. A l'ouest, et immédiatement ad-

jacente se trouve notre ferme d'environ 320 acres, laquelle est le quart sud-ouest de la section 4, et le quart sud-est de la section 5, township 12, rang 28. Cette terre contient d'excellents pâturages et des terres à blé; ces dernières sont cependant coupées de marécages; en outre de ces terres, le département a acheté 20 acres de bonnes prairies adjacentes au "Gore", le tout est la propriété du gouvernement du Dominion.

Bâtiments.—Ils comprennent l'édifice principal, la résidence du directeur, la buanderie, le gymnase (dans cette partie se trouvent les ateliers de charpenterie et de peinture, la salle de la fanfare), une écurie et une étable pour les chevaux et les vaches, la cave aux racines, un bâtiment pour le grain, un hangar pour les instruments aratoires, les salles d'amusements extérieurs pour les garçons et les filles, un hangar à charbon, un poulailler, une allonge du côté est de l'étable et une laiterie en pierre à l'angle nord-est du bâtiment principal et un petit bâtiment couvert en brique à l'angle sud-ouest de l'école. Tous ces bâtiments sont bien réparés à l'exception de l'extérieur qui manque de peinture, ce dont ils auraient grand besoin; tous les édifices de l'institution sont propres et en bon état à l'extérieur comme à l'intérieur.

Logement.—Il y a place pour 100 élèves et un personnel de 15.

Assistance.—L'assistance a été de 67 l'année dernière; la moyenne pour cette année a été de 64.

Travail en classe.—Notre cours de travail en classe est excellent, comme l'indique le rapport des examens annuels au mois de juin dernier, alors que nous avons constaté que les résultats étaient même supérieurs à ceux de l'année précédente.

Des médaille d'argent, (l'une lonnffle par feue Mme Wilson et l'autre offerte par moi-même) ont été respectivement données à O. 163, Ida Favell, du cours VI, et à O. 161, Lily Favell, du cours V.

Deux élèves, Emily Donald et David Cook ont subi avec succès leurs examens d'admission au High School.

Le département a eu la bonté d'offrir, pour le concours, quatre livres qui ont été accordés aux élèves suivantes, savoir: Emily Donald et Lizzie Favell, du cours II, et Sophia et Walter Blackbird, du cours V.

Sous le système d'école industrielle, chaque élève travaille une demi-journée dans la salle de classe (l'autre demi-journée étant consacrée à l'éducation industrielle), les heures étant de 9 a.m. à midi, et de 1.30 p.m. à 4 heures. En hiver, cependant l'école commence, le matin, à 9.30, pendant cette saison les classes du soir ont lieu de 8 à 8.45 dans la salle à manger.

Ferme et jardin.—L'agriculture est la carrière vers laquelle on dirige les sauvages; on attache une importance particulière à cette partie de l'enseignement industriel; à cet eet on instruit les élèves complètement et systématiquement sur toute la routine des travaux de la ferme.

Nore récolte de grain a été aussi abondante que d'habitude, notre blé ayant rapporté plus de 22 boisseaux à l'acre malgré l'automne qui a été très sec. Voici les chiffres du rendement:

	Boisseaux.
Blé	950
Avoine	1,236
Orge	196
Pommes de terre	500
Navets	30
Carottes	15

Notre bétail se compose d'un taureau, 14 vaches et 3 génisses, 6 chevaux, 1 truie et 8 cochons.

Notre laiterie nous a fourni du beurre et du lait pendant toute l'année.

Les fleurs du jardin ont été très belles cette année; tous nos produits envoyés aux diverses expositions ont remporté les premiers prix, sans exception.

Enseignement moral et religieux.—Je crois pouvoir dire que l'on apporte plus de soin à cette partie de l'éducation des élèves qu'à toute autre matière; les résultats prouvent que nous ne travaillons pas en vain. L'enseignement, les exemples qu'ils ont autour d'eux, l'inculcation du plus haut dégré de moralité, tout exerce une heureuse influence chez nos enfants, bien que je ne prétende pas qu'ils atteignent la perfection, cependant je suis très satisfait du caractère général des enfants. Je puis ajouter que l'on administre rarement des punitions.

Industries enseignées.—Outre les travaux de la ferme, on enseigne encore le métier de charpentier, qui couvre tous les genres de travaux à exécuter autour des bâtiments, comprenant le travail du bois, la peinture, la plomberie, etc., et les élèves de ce département apprennent, sous la direction d'un homme de métier, à faire fonctionner la machine à gazoline, le réservoir d'acétylène et le système de drainage.

Plusieurs des garçons plus âgés apprennent des métiers en ville avec beaucoup de succès comme forgerons, selliers et typographes.

On occupe pleinement les petits garçons à des ouvrages domestiques autour de l'école et dans les jardins et les terrains; on leur apprend à faire leur part de l'entretien et de la propreté de la maison.

On occupe pleinement les petits garçons à des ouvrages domestiques autour de du directeur ; elles apprennent les travaux domestiques variés, y compris la cuisine, la manière de faire le pain, le beurre et le blanchissage; elles apprennent aussi à confectionner des robes, à coudre; tous les vêtements de travail et des uniformes des garçons, sont confectionnés dans ce département.

Santé et hygiène.—La santé a été exceptionnellement bonne, cependant, nous avons eu un décès causé par la tuberculose et une très grave attaque de pneumonie, dont les élèves se sont complètement rétablis.

Dans un récent rapport de l'officier de santé, il a été déclaré et le fait a été vérifié, qu'il n'y a jamais eu, à l'école, de décès autres que ceux qui ont été causés par la consomption.

On exige, surtout la nuit, une ventilation complète et générale, joint à cela l'usage d'abondants désinfectants et la destruction scrupuleusement faite chaque jour des déchets; c'est ainsi que l'on doit attribuer à ces précautions l'absence de maladie.

Les eaux grasses coulent par gravitation dans un réservoir souterrain d'où elles sont pompées et rejetées à une grande distance dans la prairie. Le département étudie actuellement le moyen d'améliorer ce système d'égouttement des eaux.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons apparemment un approvisionnement inépuissable d'eau la plus pure. Notre puits est presque devenu à sec récemment, et on le creusa de 6 pieds de profondeur. Après beaucoup de sondage on frappa une source, et depuis lors, le puits reste au même niveau, l'eau que l'on en tire n'affecte nullement ce niveau ; l'eau est pompée au moyen d'une machine à gazoline de 2 C.V. et déversée dans de grands réservoirs placés sur le toit du bâtiment principal.

Protection contre l'incendie.—Nos appareils à incendie consistent en une pompe McRobie placée dans le soubassement avec un réservoir de 80 gallons d'eau, renforcé de 2 Babcocks, 5 Stempels et de 20 tubes Eclipse extincteurs.

Les élèves font l'exercice de sauvetage fréquemment et des alarmes sont sonnées par intervalles irréguliers. On exige le silence et le bon ordre les plus absolus.

Chauffage et éclairage.—Le bâtiment est chauffé au moyen d'une grande fournaise tubulaire à eau chaude, chauffée avec du tamarac donnant à tous les étages une très bonne chaleur ; il est éclairé au gaz acétylène d'une force de 100 chandelles ; l'appareil fonctionne d'une manière satisfaisante.

Les tubes de la chaudière, cependant, en usage depuis quelque temps, auront besoin d'être renouvelés avant l'hiver prochain.

Récréation.—Dans une institution pour les enfants sauvages, la récréation tient une place importante; ici nous la développons autant que possible, conformément à l'exécution appropriée du programme de l'enseignement industriel.

Notre équipe de ballon est une des meilleures qu'il y ait dans cette partie du pays, au hockey et à la balle nous réussissons presqu'aussi bien; notre fanfare maintient bien sa réputation; ses services sont en grande demande durant l'été, mais il nous est impossible d'accepter plus que quelques invitations.

Pour les filles il y a le jeu de paume, le tenis et autres jeux, ainsi que le patinage; nous avons à ce sujet notre propre patinoir. Elles font aussi fréquemment des marches en été, en compagnie d'une ou plusieurs dames du personnel.

Anciens élèves.—Il est difficile de savoir ce que deviennent les anciens élèves après qu'ils ont quitté l'école, mon expérience m'enseigne que le meilleur moyen d'en avoir des nouvelles est de visiter souvent les réserves; il m'a été impossible de le faire depuis ces dernières années. Je suis cependant porté à croire, que, d'après les correspondances et les rapports que je reçois, la plupart des anciens élèves réussissent bien et bénéficient de l'éducation et des leçons qu'ils ont reçues à l'école.

Samuel Pratt, un ancien élève, écrivant de Stettler, Alta., dit qu'il a fait des placements avantageux à Strathcona, et qu'il est maintenant contremaître d'un personnel de huit hommes dans une imprimerie, à Stettler. Roderick Cameron, qui a fait partie pendant quelque temps d'une équipe d'hommes employés à l'arpentage de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, à Kenora, m'a montré, la dernière fois qu'il a visité l'école, un livre de banque montrant une somme d'argent assez importante à son crédit, il a parlé avec enthousiasme de son travail. John Cook, qui a épousé une ancienne élève de cette école, pratique le métier de charpentier à Selkirk, est bien parvenu; il habite une confortable maison dont il est propriétaire. John Bunn, Harry Cook, James Stevenson et autres exercent le même métier avec succès à d'autres endroits. Alfred Brydges et Josiah Anderson, qui ont appris le métier de forgeron parviennent bien dans leurs occupations, dans leurs réserves respectives. Hector Flett est employé chez un fermier, près de Kirkella, où il donne entière satisfaction. D'autres élèves exercent la même occupation dans leurs réserves respectives et réussissent fort bien. Charlie Wolf Plume (réserve du Sang, Macleod, Alta.) dont je reçois souvent des lettres, me fait part des succès qu'il remporte et mentionne ceux des autres élèves de ce district, qui étaient autrefois à cette école.. Francis Daniels, du lac au Cèdre, Sask., m'écrivait récemment qu'il espérait avoir une école dans son district et que son désir éventuel était de se faire ministre.

Aucun de nos élèves n'a encore rejoint la colonie des Buttes-la-Lime, mais il y en a plusieurs ici qui sont en état de le faire et qui désirent s'y établir.

Nellie Mahpiyaska, une ancienne élève, est mariée à John Hunter, un ancien élève de l'école de Régina. Ils sont propriétaires d'une grande ferme dans la réserve Pipestone, et réussissent admirablement bien. Un certain nombre de nos filles ont été à différents temps employées comme domestiques dans la ville de Winnipeg; je leur ai fait habituellement visite lors de mes voyages en cette ville et il m'a été très agréable de recevoir d'elles les excellents rapports que l'on m'en a faits.

Lors de ma visite sur les côtes du Pacifique, après la mort de ma femme au mois de juillet 1908, je rencontrai trois de nos anciennes élèves: Isabella Slater, Abigail Anthony, et se sont énormément plu de la cordiale hospitalité qu'elles ont reçue. premières sont mariées et ont des maisons confortables dont leurs maris sont les propriétaires; mes deux filles ont passé plusieurs jours chez Mme Tomlin (autrefois Abbey Anthony, et se sont énormément plues de la cordiale hospitalité qu'elles ont reçue.

Mme White, propriétaire de l'hôtel Balmoral, Victoria, où j'étais descendu, m'a parlé de ces anciennes élèves et m'a dit qu'elles faisaient honneur à notre institution et que nous devrions justement en être fiers.

L'on entend souvent critiquer les prétendues dépenses inutiles faites pour instruire et relever le niveau de la race sauvage, mais personne ne peut nier que l'éducation est le fondement de la civilisation et des qualités que doit posséder tout bon citoyen, et

personne n'a plus de droit à ce privilège que nos pensionnats, que les élèves en profitent ou non.

Observations générales.—Il n'y a eu peu de faits qui puissent porter à faire des commentaires, au cours de l'année.

Nous avons eu notre campement annuel au mois d'août dans une belle localité, à environ 14 milles à l'ouest; les filles, pendant deux jours, et les garçons pendant une semaine ont eu le plus agréable passe-temps sous ma surveillance et sous celle de mon personnel. La température était idéale, et je crois sincèrement que rien ne peut être meilleur pour les élèves qu'un congé de ce genre passé en plein air.

Nous avons eu beaucoup de visiteurs pendant l'année, entr'autres l'honorable David Laird qui, malheureusement, n'a pu passer qu'une journée.

Le 13 mai, l'archévêque de Terre-Rupert a fait la visite de Elkhorn et confirmé 45 enfants, dont 14 étaient de cette école. Plus tard il nous a visités et, avant de partir, il écrivit ce qui suit sur nos régistres des visiteurs:—

"Je n'ai jamais vu une aussi belle classe d'enfants d'école. J'ai confirmé 14 des élèves, hier, en l'église St-Marc. Ils étaient au nombre des plus brillants et des plus dévots aspirants à la confirmation. Cette école continue d'accomplir l'œuvre la plus utile ; je lui accorde mon plus cordial support et ma plus sincère sympathie".

Nous avons aussi eu les visites du rév. chanoine Murray, de Winnipeg; du rév. Doyen Rural Reeve, de Brandon, et de M. Puttee, ex-M.P., de Winnipeg, qui ont exprimé leurs opinions au régistre en des termes aussi flatteurs.

RAPPORT DU REV. T. FERRIER, DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE, DE BRANDON, MAN., POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école, qui n'est pas sur une réserve, est très agréablement située à environ 3 milles au nord-ouest de la cité de Brandon, presque au centre de la colline qui formait jadis la rive septentrionale de la rivière Assiniboine. Elle commande une vue superbe de la vallée, la ferme expérimentale, Brandon et le pays qui s'étend au nord.

Terrain.—La ferme attachée à l'école a 320 acres de terre, formant la demi-section est 28, canton 10, rang 19. Environ 240 acres s'étendent dans la vallée et se composent d'un sol excellent pour l'agriculture et le jardinage. La partie montagneuse est consacrée aux bâtiments, aux terrains de jeux et au pâturage.

Bâtiments.—Le bâtiment principal, qui a 97 pieds de front, couvert en brique, originairement en forme de T, a 3 étages, avec soubassement et une allonge de deux étages s'étendant vers l'ouest, par en arrière. Il contient les bureaux, les chambres des officiers, les dortoirs, les salles de classe, les salle à manger, la alle de couture, la cuisine, la buanderie, les salles de jeux, les magasins, l'infirmerie, etc. Les autres bâtiments sont : les maisons du directeur, de son aide et du fermier, une grange, des écuries, une porcherie, un poulailler, la boutique du charpentier, la glacière et deux bâtiments pour les racines. L'un de ceux-ci a été agrandi de 15 pieds et on y a mis un toit en acier et en béton; le plancher est en ciment, il donne ainsi un superbe local pour les pommes de terre et les légumes de toutes sortes.

Logement.—Il y a place pour 125 élèves et le personnel.

Assistance.—La moyenne de l'assistance pendant l'année a été de 97.

Travail en classe.—Le mode de la demi-journée est suivi, à l'exception de certains cas relatifs à quelques-uns des élèves plus jeunes, qui suivent leur cours toute la journée, habituellement, surtout en hiver. On observe le programme d'études autorisé et

le résultat dans ce département a été satisfaisant. Les élèves sont classifiés comme suit:—

	Garçons.	Filles.	Total.
Cours I	17	17	34
" II	1	14	15
" III	3	6	9
" IV	12	12	24
" V	7	2	9
" VI	11	5	16
Total	51	56	107

Ferme et jardin.—Nous donnons une attention spéciale à ces deux départements, dirigés par des instructeurs compétents, parce que nous croyons que le sauvage de l'avenir doit tirer son existence du sol et de l'élevage. Nous avons environ 170 acres en culture, comme suit: blé, 30 acres; avoine, 40; orge, 15; pommes de terre, 10½; fruits, 2¾; foin, 25; le reste est en maïs et en racines. La porcherie et le poulailler ont donné de superbes résultats; grâce au mélange de Holstein à notre troupeau, nous avons pu augmenter le rendement de notre laiterie, qui a rapporté en douze mois 1,600 livres de beurre.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons la culture et le jardinage, les soins à donner au bétail et aux volailles, le travail de charpenterie et autres travaux nécessaires au maintien en bonne condition de l'institution. On enseigne aux filles la cuisine, le blanchissage, l'industrie laitière, la couture et les travaux domestiques divers. On exige la plus scrupuleuse exactitude dans chaque département; nous visons plus à la qualité qu'à la quantité.

Enseignement moral et religieux.—Le dimanche matin les garçons, et un grand nombre de filles assistent aux exercices religieux en la ville de Brandon. Le dimanche, on donne, tous les après-midis, des instructions religieuses; les membres du personnel font la classe. Tous les dimanches soirs il y a sermon à l'institut, et récitation de la prière matin et soir pendant la semaine.

Santé et hygiène.—La santé des enfants a été remarquablement bonne. Une infirmière compétente est restée à l'institution pendant toute l'année, donnant ses soins aux enfants atteints de maladies qui leur sont propres. Il n'y a eu aucun cas sérieux de maladie et aucun décès. Le bâtiment est tenu scrupuleusement propre dans toutes ses parties; la ventilation et la plomberie sont excellentes.

Approvisionnement d'eau.—Nous tirons notre eau de source d'un puits creusé dans le flanc de la montagne, pompée par un moulin à vent dans un grand réservoir placé au haut du bâtiment et distribuée par des tuyaux dans toutes les parties de l'institution. A cet approvisionnement s'ajoute un autre puits dont l'eau est tirée au moyen d'un moteur électrique.

Protection contre l'incendie.—Une grosse pompe McRobie est installée, avec suffisamment de boyaux dans chaque étage pour atteindre toutes les parties de l'édifice. L'eau du réservoir est aussi pompée au moyen de boyaux à chaque étage. Nous avons des échelles de sauvetage partant de chacun des dortoirs.

Chauffage et éclairage.—L'édifice principal est chauffé à air chaud que donnent trois grandes fournaises à bois et 2 fournaises à charbon. Toutes sont installées de façon à permettre à l'air pur et frais de circuler abondamment et constamment dans l'édifice; trois grandes prises d'air font évacuer le mauvais air, de sorte que l'air reste toujours pur et frais. Le bâtiment principal, les maisons du directeur et du fermier, ainsi que la grange sont éclairées à l'électricité tirée de l'usine de Brandon.

Récréation.—Les jeux favoris pratiqués à l'extérieur sont la course, les sauts, le ballon, le cricket, la balle, les marbres, le patin, le canotage, la natation, le saut à la corde, etc. On s'efforce de procurer aux élèves tous les jeux possibles, pour l'intérieur. Nos garçons ont remporté plusieurs trophées en argent lors des concours entre

élèves de divers collèges. Pendant les mois d'été, on enseigne aux garçons et aux filles les exercices physiques et militaires.

Observations générales.—Pendant l'année, 6 élèves ont été congédiés et 16 admis. Tous les départements fonctionnent bien. Les élèves sont contents et heureux, polis dans leurs habitudes et remplissant de bon cœur les tâches qui leur sont assignées. Ils sont bien vêtus et ont en abondance une nourriture fortifiante. Nous nous efforçons de rendre notre institution familiale et de développer leur âme à l'idée chrétienne, leur intelligence et les habitudes du travail industriel, comme fondement du bonheur. D'après les rapports que nous avons reçus de nos gradués nous sommes portés à croire que presque tous réussissent bien.

En terminant, je désire exprimer ma haute estime du service dévoué rendu par tous les membres du personnel.

RAPPORT DU REV. W. McLAREN, DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE BIRTLE, MAN., POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située sur la rive nord de la ravine Queue-d'Oiseau, dans les limites de la ville de Birtle, et à 12 milles de la réserve la plus rapprochée.

Terrain.—L'école possède 30 acres de terre et en loue 30 acres dans les 6, 7, 26, dans la municipalité de Birtle. La moitié de cette terre est en culture. Le reste est un ravin boisé qui sert de pâturage. Dans la même munipalité, la ferme de l'école est située à 2 milles au sud-ouest de la région 16, 17, 26. C'est une bonne ferme, ayant 100 acres de terre arable, dont 50 ont été cassées, bien boisée, arrosée et en prairie.

Bâtiments.—La maison d'école est un édifice de deux étages et demi, en bonne condition, à l'exception de la peinture. Durant l'année, les dortoirs du grenier ont été remodelés; ce qui nous a donné de l'espace pour loger huit élèves de plus. De nouvelles pièces ont été peinturées. La grange est un bâtiment en bois de première classe, avec étables en pierre et béton, et caveau au-dssous pour les racines. Il faudrait une couche de peinture. Il y a encore un grand poulailler en bois et une glacière en bois rond. Tous les bâtiments sont en bonne condition.

Logement.—Avec l'hôpital pour les enfants malades, l'école elle-même peut loger 64 élèves et un personnel de 8.

Assistance.—Nous avons commencé l'année avec 49 inscriptions et l'avons terminée avec 51; 7 ont été admis, 4 ont été honorablement congédiés, et un est mort. Le nombre de ceux qui ont obtenu l'octroi est de 50.

Travail en classe.—Les élèves font de constants progrès dans les trois cours. Mlle Macgregor, l'institutrice, s'est absentée, en congé, pendant les mois d'hiver, et Mlle Suzette Blackbird, sa remplaçante, a succombé après s'être admirablement dévouée.

Ferme et jardin.—Nous avions 65 acres en récolte et nous avons cassé 15 autres acres au cours de l'été. Notre jardin et nos champs en culture avaient une belle apparence; mais de sérieuses tempêtes de grêle ont détruit notre grain. La conséquence a été que nous avons dépensé $300 pour nous procurer du grain de semence et du fourrage, ce qui a gravement réduit nos ressources limitées. Environ 90 acres seront en culture cette année. Un semeur, une remise pour nos instruments aratoires, une charrue et un attelage ont été ajoutés à notre roulant de ferme.

Industries enseignées.—On enseigne aux filles les divers travaux domestiques qui suivent: la cuisine, le blanchissage et la couture. On leur montre aussi à faire du jardinage, à prendre soin des volailles, à faire le beurre; on leur enseigne également

les éléments des soins à donner aux malades et de l'hygiène. Les garçons coupent, charroient, scient et fendent presque tout notre bois de chauffage, ont soin de tout notre bétail, travaillent sur la ferme et aident aux travaux de réparations nécessaires aux clôtures et aux bâtiments.

Enseignement moral et religieux.—Tous les enfants assistent, le dimanche, aux exercices qui ont lieu matin et soir à l'église presbytérienne de Birtle. Les plus âgés vont aux prières du soir, le dimanche et assistent aussi aux exercices spéciaux de la semaine. Tous les jours, le directeur fait la prière en commun, le matin et le soir. Une demi-heure par jour est consacrée, en classe, aux instructions sur la morale et la bible.

Santé et hygiène.—L'établissement expérimental temporaire de l'agence hospitalière attaché à l'école, sous la direction d'une infirmière résidente et d'un médecin qui fait sa visite chaque jour, a contribué considérablement à maintenir les élèves en santé parfaite. Toutes les affections scrofuleuses et tuberculeuses ont été guéries; la vie de deux personnes a été sauvée et les élèves débiles ont reçu des soins qui les ont empêchés de perdre ce qui leur restait de vigueur. L'une de nos petites filles est morte à l'hôpital de Saint-Boniface à la suite d'une absès aux oreilles, suite de la rougeole. Une seule élève a donné des symptômes de retour de scrofules. Une légère opération sera nécessaire dans son cas. Le site élevé et la pureté de l'air, la possession de tout un système de plomberie donnant dans un réservoir antiseptique rendent les conditions hygièniques parfaites.

Approvisionnement d'eau.—Pour l'usage de la maison l'eau est tirée d'un grand puits situé à environ 200 verges de l'école; elle est tirée par pression au moyen de tuyaux souterrains à l'épreuve de la gelée et déversée dans un réservoir de 25 barils placé dans le soubassement; du réservoir l'eau élevée par une pompe et une machine à gazoline et déversée dans un réservoir de 40 barils, d'où elle est distribuée par des tuyaux dans les chambres de bains, les bassins aux lavage, les lavoirs, la buanderie, les chambres des malades et la cuisine. Nous avons aussi un puits de réserve pour les cas d'incendie et un autre pour l'usage de l'hôpital. La rivière forme aussi une réserve d'approvisionnement. Nous avons aussi un réservoir de réserve d'une capacité de 100 barils d'eau douce.

Protection contre l'incendie.—Nous avons notre propre système et notre propre brigade. En deux minutes, les boyaux peuvent être appliqués aux lieux menacés et les enfants auraient évacué l'édifice deux minutes après que l'alarme aurait sonné. On fait de temps en temps des exercices de sauvetage au moyen de cloches électriques qui sonnent simultanément dans toutes les parties du bâtiment. Reliés aux tuyaux fixes partant du réservoir de l'attique, il y a à chaque étage suffisamment de boyaux pour atteindre toutes les parties de l'étage. Ces boyaux sont enroulés sur des chevalets tournant. Des seaux et haches à incendie sont placés aux bons endroits dans tout le bâtiment. Une échelle de sauvetage en fer, des allées en planches sur le toit et une échelle à coulisse rendent le sauvetage sûr et aisé.

Chauffage et éclairage.—Trois grandes fournaises à bois et une chaufferie à eau chaude rendent le bâtiment confortable, à l'exception des jours où les vents sont exceptoinnellement violents et où la température est très basse.

L'appareil à acétylène Birtle nous donne une lumière sûre, satisfaisante et économique.

Récréation.—Le hockey, le patin et les promenades en hiver, et le tennis, le ballon, la balle, les bains, la pêche et parfois des ascensions au haut de la montagne, en été, constituent les principaux amusements au dehors. On met en rigide vigueur l'exercice en plein air, à part les jours où la température est trop inclémente. On se livre au foyer aux jeux habituels sous la direction d'un membre du personnel.

Anciens élèves.—Jusqu'à il y a six ans, tous les élèves les plus âgés étaient habituellement transférés à l'école industrielle de Régina. Depuis lors, nos élèves ont été gradués ici. Environ 16 ont été honorablement congédiés. Trois sont morts de

tuberculose. Ces derniers ont tenu une conduite strictement morale et chrétienne jusqu'à leur mort. Des 13 autres, 3 sont des garçons et 10 des filles; 5 des filles ont épousé des garçons de l'école, 4 donnent satisfaction comme servantes dans des maisons de blancs et 1 mène une vie respectable chez ses parents. Deux des garçons ont de bons débuts comme fermiers et un est malade en notre hôpital; il a bonne chance de guérir. En résumé, la conduite et les succès de nos gradués nous ont grandement encouragés.

RAPPORT DU REVEREND PH. VALES, O.M.I., DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE FORT-ALEXANDRE, MAN., POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est superbement située sur la rive occidentale de la rivière Winnipeg, à environ un mille de son embouchure, où elle se jete dans le lac Winnipeg. La rivière, sur les bords de laquelle s'élève a environ un demi-mille de largeur.

Terrain.—Le lot sur lequel l'école est bâtie porte le n° 60, suivant l'arpentage qui en a été fait par J. Lestock Reid, A.T.F., du côté ouest de la propriété de la mission. Le lot a 8 chaînes de front et couvre 9 chaînes en arrière de la route.

Une partie de cette terre a été achetée des sauvages.

Bâtiment et logement.—La maison d'école mesure 70 x 40 pieds, avec bon soubassement, et a trois étages. Au soubassement se trouvent la cuisine, la buanderie, deux salles à manger, des garde-mangers, entrepôt pour les légumes et la chambre de la fournaise. Au premier étage est la chapelle, le parloir étant converti en chambre pour l'instituteur, et une salle de jeux pour les garçons. Au second étage sont deux infirmeries, une pour les garçons et l'autre pour les filles, la salle de jeux pour les filles, la salle de couture et les appartements pour les révérendes Sœurs. Le troisième est utilisé comme dortoirs et chambres pour les gardiens nécessaires. Une porte ouvre à chaque étage donnant sur une échelle de sauvetage, au dehors du bâtiment.

Au-dessus du troisième étage sont placés trois réservoirs, contenant chacun 600 gallons d'eau, que l'on pompe de la rivière au moyen d'une machine à gazoline; cette eau sert pour toute l'institution; il n'y a pas de meilleure eau [illegible]

La première maison d'école sert maintenant de magasin.

Assistance.—L'assistance moyenne des écoles est de 60, tous pensionnaires; l'application et les progrès en classe sont bons.

Travail en classe.—L'école est ouverte de 9 heures à 11.45 a.m., avec repos de 15 minutes le matin, et de 1.45 à 4 p.m., avec repos semblable à celui de l'avant-midi; une heure d'étude de 5 à 6 p.m. Les élèves sont divisés en deux classes, avec deux professeurs; la seule langue enseignée et parlée est l'anglais. Les élèves sont classifiés comme suit:

	Filles.	Garçons.	Total.
Cours I	2	3	5
" II	9	8	17
" III	10	7	17
" IV	5	6	11
" V	5	5	10
Total	31	29	60

Industries enseignées.—Les filles robustes apprennent le blanchissage, le repassage, la couture, le tricotage, et autres travaux domestiques. Les garçons travaillent

dans le jardin et font d'autres ouvrages au dehors, tels que le charroyage du bois et le nettoyage de l'établissement.

Enseignement moral.—On apporte beaucoup de soin à l'instruction des enfants. Le directeur donne très souvent une instruction religieuse.

Nous enseignons aux enfants les beautés de la religion dans les diverses leçons du catéchisme et leur donnons des explications à portée de leur intelligence. La conduite des enfants est généralement très bonne.

Santé et hygiène.—En général la santé des élèves a été bonne.

Chauffage et éclairage.—Tous l'édifice est chauffé à la vapeur; ce mode de chauffage donne satisfaction. Notre mode d'éclairage au gaz est satisfaisant.

Récréation.—On a grandement besoin de salles de récréation pour les garçons et les filles. Un bâtiment en bois ajouté à chaque côté de l'édifice principal, de 50 x 25 pieds, répondrait à ce besoin. Il est pénible pour les élèves de se caserner par les temps froids ou pluvieux. Cette allonge ne coûterait pas cher et elle est nécessaire.

RAPPORT DU REVEREND M. KALMES, O.M.I., DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE FORT-FRANCES, ONT., POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située au sud-ouest du lac La-Pluie.

Terrain.—Le terrain appartenant à l'école a 65 acres d'étendue; 50 acres seront en culture l'année prochaine.

Bâtiments.—L'édifice principal est un bâtiment à trois étages, de 40 x 70 pieds; une glacière, de 20 x 30 pieds; un petit bâtiment, 18 x 30 pieds, servant à divers travaux; et le bureau du directeur.

Logement.—Il y a place pour 50 élèves.

Ferme et jardin.—Il y a environ 30 acres en culture.

Assistance.—L'assistance est très bonne et les élèves font des porgrès.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons la culture, le jardinage, la manière de faire le beurre. Les filles ont leurs amusements spéciaux.

Santé.—En général, la santé a été bonne, à l'exception de l'été dernier.

Approvisionnement d'eau.—On s'approvisionne d'eau que l'on tire du lac au moyen d'une machine à gazoline.

Protection contre l'incendie.—Il y a deux échelles de sauvetage, une à chaque côté du bâtiment. Tous les autres matériels fournis par le département, à cette fin, sont à la main.

Chauffage et éclairage.—On se sert de la vapeur à basse pression pour le chauffage et de gaz acétylène pour l'éclairage.

Récréation.—Le ballon et la balle sont les amusements des garçons en été; les filles ont leurs amusements particuliers.

RAPPORT DU REV. A. CHAUMONT, DIRECTEUR DU PENSIONNAT DU CREEK DU PIN, MAN., POUR L'ANNET FINISSANT LE 31 MARS 1910.

Le pensionnat du Creek du Pin est situé sur la rive du lac Winnipegosis, près de la réserve du Creek du Pin. Camperville est le nom du bureau de poste. Le pensionnat dispose de 160 acres de terre, une propriété privée, savoir: la section 1, township

35, rang 19, à l'ouest du 1er méridien. La partie sud de la section 34, township 34, rang 20, à l'ouest du 1er méridien, est utilisée comme terre à foin.

Bâtiments.—La maison d'école est un édifice en pierre de 115 pieds de longueur à l'intérieur par 45 pieds de largeur à l'intérieur. Elle est divisée comme suit: au soubassement sont la cuisine, 22 x 16 pieds; le réfectoire, 46 x 22 pieds; le lavoir, 30 x 29 pieds; le magasin, 30 x 29 pieds; la laiterie, 20 x 13 pieds; la cave, 34 x 22 pieds; la chaufferie, 26 x 20 pieds; le garde-manger, 10 x 10 pieds; la boulangerie, 22 x 16 pieds; le réfectoire pour le personnel féminin, 16 x 16 pieds.

Au premier étage se trouvent deux salles de classe, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles, 23 x 22 pieds; 2 salles de récréation, 23 x 22; sept chambres privées et un parloir.

Au second étage sont les infirmeries, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles, 17 x 15 pieds; la salle de couture, 22 x 15 pieds; cinq chambres pour le personnel féminin et une chapelle.

Au grenier sont deux dortoirs, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles, 49 x 45 pieds, et deux chambres pour les gardiens de nuit, 15 x 14 pieds.

Il y a une écurie de 100 x 59 pieds; une scierie, 26 x 26 pieds; une boutique de forgeron, 30 x 30 pieds; une charpenterie, 24 x 32 pieds, et un hangar, 115 x 18 pieds; aussi une glacière, 20 x 16 pieds.

L'assistance est très bonne.

Travail en classe.—La plupart des élèves montrent les meilleures dispositions d'apprendre et font tout en leur pouvoir pour répondre aux désirs de leur professeur.

Ferme et jardin.—Dix acres de terre sont en culture. Les légumes sont les principaux produits.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons les travaux domestiques légers, le soin des chevaux, des bestiaux et de la ferme; les filles apprennent à tenir une maison, la couture, le tricotage, la cuisine, à boulanger, à faire le beurre et prennent soin de la basse cour.

Enseignement moral et religieux.—On consacre chaque jour une demi-heure à l'enseignement de la morale et de la religion.

Santé et hygiène.—La plupart des élèves ont joui d'une bonne santé. La maison est vaste et bien aérée. Les exercices ne manquent jamais.

Approvisionnement d'eau.—Un moulin à vent amène l'eau de la rivière.

Protection contre l'incendie. Il y a deux échelles en dehors du bâtiment, comme moyens de sauvetage. Il y a en outre deux haches à chaque étage. Les vieux boyaux et seaux ne valent plus rien.

RAPPORT DU REV. G. LEONARD, O.M.I., DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE LA BAIE-AU-SABLE, MAN., POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS 1810.

Situation.—L'école de la Baie-au-Sable est située au centre de la réserve de ce nom, sur la rive nord du lac Manitoba.

Terrain.—Le terrain comprend 100 acres, section 16, township 18, rang 9, donné par la tribu de la Baie-au-Sable.

Bâtiments.—La maison d'école est un édifice en bois à trois étages, de 70 x 40 pieds, sur fondation en pierre. Au soubassement se trouvent les réfectoires, la cuisine, le garde-manger, la boulangerie et le lavoir. Au premier étage la salle d'entrée, la chapelle, la salle de jeux des garçons, la salle des classes, la chambre et le bureau du principal. Au second étage deux infirmeries, la salle de couture, la salle des Sœurs et la salle de jeux des filles. Au troisième deux grands dortoirs. Il y a une allonge

de 20 x 50 pieds où se trouvent une machine à gazoline et une usine à gaz. On s'en sert aussi comme d'atelier le charpenterie. Une nouvelle écurie de 100 x 30 pieds a été construite pendant l'année. Bien qu'elle soit déjà en usage elle n'est cependant pas complétée. La glacière mesure 14 x 16 pieds.

Logement.—Il y a logement pour 60 élèves et le personnel nécessaire.

Assistance.—L'assistance a été bonne.

Travail en classe.—Le programme d'études prescrit est scrupuleusement suivi.

Ferme et jardin.—Nous avons 40 acres en culture. Notre jardin rapporte une bonne récolte et de beaux légumes.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons la culture, le soin à donner aux chevaux et au bétail. Les filles apprennent toutes les branches de travaux domestiques.

Enseignement moral et religieux.—On fait la prière matin et soir dans la chapelle. La conduite des élèves est des plus satisfaisantes.

Santé et hygiène.—Depuis l'ouverture des classes, en 1905, il n'y a eu qu'un décès, il y a trois ans. Tous nos élèves ont jouit d'une bonne santé durant toute l'année. La maison d'école est bien ventilée.

Approvisionnement d'eau.—Une citerne de bonne eau douce fournit une eau abondante à l'institution.

Protection contre l'icnendie.—Deux échelles de sauvetage partent des dortoirs; des boyaux reliés aux réservoirs de l'attique, sont installés à chaque étage. Nous avons aussi 10 extincteurs dans les diverses parties du bâtiment.

Chauffage et éclairage.—L'école est chauffée à la vapeur et éclairée au gaz acétylène.

Récréation.—Les garçons, durant l'été, font du ballon, tirent à l'arc, font la pêche, et en hiver, patinent et chassent dans les environs de l'école; ce sont leurs principaux amusements. Les filles font des promenades quand il fait beau. Elles jouent aussi le crokinole, le parchesi, sautent à la corde et habillent leurs poupées; voilà leur passe-temps favori.

RAPPORT DU REV. J. A. LOUSLEY, DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE LA MAISON NORWAY, T.N.-O., POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située sur une éminence qui donne sur le petit lac Playgren, à travers lequel coule l'affluent de la rivière Nelson, à environ 25 milles du point où il quitte le lac Winnipeg.

Terrain.—L'école a une option nominale sur une lisière de terrain, en partie sur la réserve et en partie sur le village de Rossville. Environ deux acres sont en culture.

Bâtiments.—Le bâtiment principal mesure 40 x 100 pieds, est tout en bois; il y a aussi deux salles de classe séparées, trois cabinets d'aisance et un hangar à bois, en bois. L'écurie, le bâtiment aux racines et légumes, le magasin, l'abri aux bateaux, la glacière sont construits en billes.

Logements.—Il a logement pour 50 élèves et un personnel de 6.

Assistance.—L'assistance a été bonne au cours de l'année.

Travail en classe.—L'on s'en est tenu au programme prescrit par le département; les progrès ont été bons.

Ferme et jardin.—Il n'y a pas suffisamment de terre pour la culture, mais nous avons tous les ans un bon jardin.

Industries enseignées.—On enseigne aux filles les travaux domestiques et, alternant avec régularité, la couture, la cuisine, le blanchissage, la manière de tenir une

salle à manger et les divers travaux domestiques. Aux garçons on enseigne un peu de jardinage et le soin à donner au bétail.

Enseignement moral et religieux.—Il consiste en prière matin et soir au cours desquelles on fait la lecture et les commentaires des Ecritures, cantiques. Les élèves assistent régulièrement en corps aux prêches et aux prières une fois par semaine. Les leçons données le dimanche et un cours spécial fait chaque semaine, à part les instructions données par les membres du personnel, constituent le programme principal de l'enseignement.

Santé et hygiène.—La santé des enfants cette année, a été assez bonne. L'hôpital du gouvernement, construit l'automne dernier, a été d'un grand préventif contre la maladie et pour le rétablissement des personnes malades.

Approvisionnement d'eau.—Le petit lac Playgreen nous donne une eau abondante et bonne.

Protection contre l'incendie.—Quatre tubes extincteurs Eclipse sont placés dans diverses parties de l'établissement. Trois barils remplis d'eau sont tenus dans la cuisine, un dans chacune des salles de jeux, des seaux et des haches sont toujours à disposition.

Chauffage et éclairage.—On a éclairé la maison au moyen de lampes à pétrole et chauffé avec des fournaises et des poêles.

Récréation.—Les enfants ont cinq périodes de récréation par jour. On fait du canotage, de la balle, du ballon, du patinage, du palet et autres jeux.

Anciens élèves.—La plupart se sont mariés avec des personnes de la réserve et réussissent très bien. Les maisons sont mieux tenues, les enfants mieux vêtus, les malades mieux soignés, et en une foule d'autre cas, les gradués prouvent par leur conduite l'excellence des enseignements qu'ils ont reçus.

RAPPORT DU REV. J. L. MILLAR, DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE PORTAGE-LA-PRAIRIE, POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située au côté est des limites de la ville de Portage-la-Prairie et n'est pas sur la réserve.

Terrain.—Environ deux acres de terre appartiennent à l'école. Le terrain se trouve dans les limites de la ville de Portage-la-Prairie et est la propriété de l'église presbytérienne. La terre est bien propre au jardinage.

Bâtiments.—L'édifice principal est en bois, avec une aile adjacente, laquelle sert de buanderie et de salle de classe. Outre ces bâtiments il y a une bonne écurie et un poulailler.

Logement.—L'école peut contenir 35 élèves et un personnel de 4 personnes.

Assistance.—Le nombre des élèves augmente. L'inscription actuelle est de 32.

Travail en classe.—Les leçons se donnent dans l'avant-midi et dans l'après-midi. On a suivi le programme prescrit. Les progrès ont été bons. L'un des élèves a subi avec succès les examens du 3e cours. On donne des leçons de musique instrumentale aux élèves les plus âgés, et ils progressent bien.

Les cours sont comme suit:—

Cours I	10
" II	5
" III	6
" IV	7
" V	4

Ferme et jardin.—Environ une acre est consacrée au jardinage. On récolte un bon approvisionnement de légumes et de racines pour l'institution et le bétail.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons le jardinage, le soin à donner au bétail et aux volailles, la coupe du bois et les réparations générales.

Les filles apprennent la cuisine, le blanchissage, les travaux de la laiterie, la couture et les divers travaux domestiques.

Enseignement moral et religieux.—On fait l'instruction religieuse matin et soir, à l'école. Les enfants assistent, le dimanche matin et après-midi, aux exercices religieux à l'église Knox. Le dimanche soir il y a service religieux pour les enfants, à l'école.

Santé et hygiène.—La santé des enfants a été bonne. La propreté et la ventilation ont été bien observées.

Approvisionnement d'eau.—L'augmentation des élèves rend insuffisant l'approvisionnement d'eau. Le puits assèche souvent. La capacité du réservoir d'eau de pluie n'est que d'environ vingt barils.

Protection contre l'incendie.—Des extincteurs sont placés dans tous les endroits propices dans l'édifice. Nous sommes en communication avec la brigade de la ville au moyen du téléphone et d'alarmes.

Chauffage et éclairage.—La nouvelle fournaise à charbon à air chaud installée par le département nous a donné une chaleur suffisante. Tout l'édifice est éclairé à l'électricité.

Récréation.—Les filles ont toute une série de jeux, en été, et le patinage en hiver. Les garçons ont le ballon, la balle et autres amusements.

RAPPORT DU REV. F. T. DODDS, DIRECTEUR DU PENSIONNAT (CECILIA JEFFREY), DU LAC DE LA BATTURE, ONT., POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école Cecilia Jeffrey est située dans l'ouest d'Ontario, près des frontières du Manitoba, à l'extrémité occidentale du lac de la Batture, à 45 milles dans la direction sud-ouest de Kenora.

Terrain.—Le gouvernement d'Ontario a concédé à l'église presbytérienne, pour l'usage de l'institution, une péninsule de 210 acres de terre sous le régistre D 492. La plus grande partie de ce terrain se compose de vallons persemés de terres basses, bien boisées en peupliers et de broussailles. Les parties défrichées pourraient être utilisées comme jardins; mais la culture en général est impraticable.

Bâtiments.—L'édifice principal a 66 x 38 pieds, avec une aile de 22 x 30 pieds, deux étages en bois sur fondation en pierre. Au premier étage sont la salle de classe, la salle de reception, les salles à manger, la salle de récréation pour les filles, la cuisine, l'entrepôt et le garde-manger. Au second étage sont les dortoirs, les chambres à coucher, les salles de bain pour le personnel et les filles. Il y a aussi une écurie en bois, de 36 x 24 pieds, une glacière, 12 x 8 pieds, et un cottage pour le directeur de 36 x 24 pieds.

Logement.—Il y a place pour quarante élèves et six membres du personnel.

Travail en classe.—On suit le programme régulier prescrit par le département. Heures de classe, de 9 heures à midi et de 1.30 à 4 p.m. Les élèves les plus âgés ont une demi-journée de classe industrielle. Les progrès ont été bons dans toutes les branches.

Ferme et jardin.—Nous ne récoltons pas de grain, par suite de l'étendue limitée de notre terre et du manque de facilités de le préparer pour le marché. Nous récol-

tons une ample provision de pommes de terre et toutes sortes de racines et de légumes dans notre jardin. Nous avons deux chevaux, deux porcs et dix bêtes à cornes.

Industries enseignées.—Les garçons apprennent à nourrir les animaux et à en prendre soin, à traire les vaches, à conduire les chevaux à l'ouvrage, à travailler sur le bateau à vapeur, à faire la pêche et le jardinage. On enseigne aux filles tous les genres de travaux domestiques, y compris la cuisine, le tricotage, la couture, le raccommodage, le blanchissage, le repassage et la manière de faire le pain.

Enseignement moral et religieux.—Nous avons le chant, la lecture de la bible et la prière matin et soir, et des exercices à l'ouverture des classes. Le dimanche nous avons des exercices religieux matin et soir et des leçons d'école du dimanche l'après-midi. Les instituteurs dans tous les départements ont instruction d'inculquer par leurs préceptes et par l'exemple les principes de la saine morale reconnus comme essentiels pour faire des élèves de bons citoyens.

Santé et hygiène.—Les élèves, à l'exception de deux, ont joui d'une excellente santé durant l'année. Il n'y a eu à l'école ni épidémie ni maladie contagieuse. Toutes les précautions sont prises pour tenir l'établissement en bon état de propreté et en bonne condition hygiénique. On encourage les élèves à prendre beaucoup d'exercice en plein air. Les égouts se déversent dans la baie, du côté opposé de la péninsule à celui où nous tirons notre approvisionnement d'eau. La ventilation s'opère au moyen d'ouvertures pratiquées dans le plafond. Les fenêtres sont tenues ouvertes en hiver comme en été, à l'exception des jours de mauvais temps.

Approvisionnement d'eau.—On obtient du lac un abondant approvisionnement d'eau, que l'on pompe, au moyen d'un moulin à vent, dans des réservoirs installés à l'attique, d'où elle est distribuée par des tuyaux dans les autres parties du bâtiment. Une bouilloire reliée à la fournaise de la cuisine fournit de l'eau chaude à la cuisine et aux lavoirs. Il y a un grand réservoir dans la buanderie pour l'eau de pluie; on peut aussi remplir ce réservoir d'eau du lac à l'aide d'une pompe mue par le moulin à vent.

Protcetion contre l'incendie.—Les réservoirs ci-haut mentionnés fournissent amplement de l'eau en cas d'incendie. Des boyaux sont reliés, à chaque étage, au système d'aqueduc. Des seaux à incendie, des haches et des échelles sont tenus à disposition. Une échelle de sauvetage conduit du dortoir des garçons au sol. Douze extincteurs de poudre sèche sont suspendus dans des endroits propices de l'édifice; les portes ouvrent à l'extérieur.

Chauffage et éclairage.—Le bâtiment principal est chauffé par deux grandes fournaises à air chaud, et l'aile par le poêle de la cuisine et une petite chaufferie, à l'étage supérieur. On se sert surtout de lampes à pétrole pour l'éclairage. On se sert aussi de chandelles et de lanternes pour aller d'un endroit dans un autre.

Récréation.—Le canotage et la natation sont les amusements favoris. Les garçons pratiquent aussi la balle et le ballon, les filles se livrent à la balle au panier et à la natation. Le hockey, le patinage et le glissage sont les principaux amusements au dehors en hiver.

Anciens élèves.—Dix-neuf élèves ont été congédiés, à part quatre ou cinq élèves non enregistrés qui ont suivi les cours pendant un certain temps, mais sont maintenant tous sortis. Sur les dix-neuf, sept se sont mariés; l'un d'eux, Mable Mandamin, est mort au mois de janvier 1910. Des douze célibataires, quatre travaillent chez des blancs. et les autres habitent chez des parents ou amis, sur la réserve. Tous réussissent bien. Je n'ai entendu aucune accusation de mauvaise conduite portée contre l'un d'eux.

Observations générales.—Parmi les sauvages, on apprécie de plus en plus le travail qui se fait à l'école et les avantages que l'éducation procure à leurs enfants. Il n'est pas besoin de faire de recrutement, vu que nous recevons plus d'offres d'enfants que nous pouvons en loger. Quelques-uns ont jusqu'à demandé de nous confier leurs enfants depuis six mois à deux ans, afin d'être bien certain de pouvoir les entrer quand ils auront atteint l'âge requis.

RAPPORT DU REV. P. BOUSQUET, O.M.I., DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE KENORA, ONT., POUR L'ANNE FINISSANT LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située à environ 2 milles de la ville de Kenora, sur une éminence qui commande une jolie vue du lac des Bois.

Terrain.—Il y a environ 50 acres de terre attachées à l'école, propriété de l'église cathilique romaine, et enregistrée sous la division 1—8, township Jaffray.

Beaucoup de ce terrain est rocailleux, mais il y a ici et là des endroits fertiles, donnant un sol suffisant pour faire du jardinage.

Bâtiments.—L'école de Kenora a été agrandie, durant l'été dernier, d'une aile mesurant 36 x 40 pieds, et a trois étages. Cette aile répond à un besoin qui se faisait vivement sentir et donne une meilleure apparence générale à l'édifice, qui a maintenant 112 pieds de front.

Les deux bâtiments sont en bois, couverts en brique et reposant sur de très bonnes fondations en pierre.

L'ancien bâtiment est occupé par les filles et les révérendes Sœurs qui en prennent soin. Au premier étage se trouve une salle de classe, une salle à manger pour les enfants, une salle à manger pour le révérend directeur, une cuisine, un garde-manger et une salle à manger pour les révérendes Sœurs.

Au second étage se trouve le dortoir pour les petites filles, une salle de récréation, une salle de couture, une infirmerie et deux chambres pour les révérendes sœurs.

Il y a, dans le grenier un dortoir pour les grandes filles et une chambre à coucher.

L'ancien bâtiment a été repeinturé à l'extérieur et à l'intérieur au cours de l'été.

La nouvelle aile est à l'usage des garçons et du personnel des hommes. Au premier étage; bureau et chambre du révérend directeur, une salle de récréation pour les garçons; au second étage: infirmerie pour les garçons, chapelle et chambre à coucher. Il y a, dans l'attique le dortoir des garçons et une chambre à coucher.

Le soubassement couvre toute l'étendue de l'école; on y a installé une laiterie, une cave aux racines et deux fournaises. Les autres bâtiments sont: une ancienne résidence du révérend directeur, 20 x 16 pieds, sur fondations en pierre; une buanderie, un magasin et un atelier de charpenterie (sous un seul toit), sur fondations en pierre, 46 x 18 pieds; une remise à boghei; un hangar à grain et une écurie (sous un seul toit), 46 x 18 pieds; un poulailler, 20 x 40 pieds; un hangar à bois et une glacière, 24 x 14 pieds; une cabane pour les bateaux, 24 x 18; une boutique de forge, 20 x 22, sur fondations en pierre, murs en bois et toiture en bardeaux. Il y a, dans la boutique de forge une machine à gazoline d'une force de 6 chevaux-vapeur, une pompe Meyer et deux réservoirs à air comprimé, d'une capacité de mille gallons chacun.

Pendant l'été, deux dépendances ont été construites, l'une pour les garçons, en bois, de 7 x 18 pieds, et une pour les filles et le personnel, de 7 x 18 pieds, toutes deux sur des fosses profondes.

Logement.—Avec la nouvelle allonge nous avons maintenant amplement place pour 55 enfants et le personnel.

Assistance.—Tous les enfants étant pensionnaires, l'assistance a été régulière.

Travail en classe.—Le mode de la demi-journée est en vogue pour les élèves les plus âgés; une demi-journée est consacrée à l'enseignement et l'autre moitié à l'exercice des divers métiers. Les jeunes élèves assistent aux classes l'avant et l'après-midi. J'ai beaucoup de plaisir d'ajouter que les progrès accomplis ont été très satisfaisants.

Ferme et jardin.—L'école se trouve dans un grand désavantage, par suite du manque de terre pour la culture et le pâturage.

Nous sommes obligés d'importer tout le fourrage pour les animaux, et nous payons $13 et $14 pour une tonne de foin sauvage ; cependant, nous avons environ 10 acres de terre en culture, dans laquelle nous récoltons suffisamment de pommes de terre et de légumes pour l'usage de la maison.

Industries.—Les garçons sont employés à la coupe du bois, au jardinage, à la culture et à d'autres travaux propres à leur capacité. On enseigne aux filles les travaux domestiques, la cuisine, la boulangerie, la couture, etc.

Enseignement moral et religieux.—Une heure est consacrée chaque jour à l'enseignement moral et religieux.

Approvisionnement d'eau.—Notre approvisionnement d'eau est tiré du lac des Bois, à environ 300 pieds du rivage. L'eau est bonne, mais elle serait peut-être meilleure si notre prise d'eau se trouvait à 600 pieds plus loin.

Protection contre l'incendie.—Nous avons trois échelles de sauvetage à l'extérieur, partant de tous les dortoirs ; 20 extincteurs, 6 seaux à incendie et des haches pendues aux endroits propices.

Chauffage.—L'ancien bâtiment est chauffé par deux fournaises à air chaud et deux poêles. Le manque de fonds nous a empêchés d'installer un appareil de chauffage moderne, dans l'aile construite l'été dernier, de sorte qu'il nous a fallu revenir à l'ancien mode de chauffage aux poêles que nous disséminions ici et là dans le bâtiment, ce qui est un grand inconvénient et un sérieux embarras dans une grande institution. Nous nous éclairons avec des lampes à pétrole.

Récréation.—En hiver les principaux amusements à l'extérieur sont pour les garçons, les glissoires, le patinage et le jeu de hockey. En été ils jouent à la balle, au ballon, etc.

Les filles s'amusent à la balançoire, glissent en traîneau, habillent leurs poupées, etc.

RAPPORT DU REV. E. MATHESON, DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD, SASK., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS. 1910.

Situation.—L'école est située sur la haute rive sud de la rivière Bataille, à environ deux milles à l'ouest de l'endroit où cette rivière se jette dans l'affluent nord de la rivière Saskatchewan, et à environ 2 milles au sud de la ville de Battleford, qui est notre bureau de poste. Cette localité occupe une belle situation, ayant vue, vers le nord, sur les deux villes de Battleford et de North-Battleford, (cette dernière forme l'un des points de division du chemin de fer Canadian-Northern), et les rivières déjà mentionnées, avec leurs vallées pittoresques, au sud la chaîne du mont à l'Aigle et une vaste étendue de terres dans toutes les directions.

Les bâtiments de l'école sont construits sur un terrain spécialement réservé par le gouvernement du Dominion pour l'usage de cette école. Le bâtiment principal, avec certains changements et agrandissements rendus nécessaires pour le travail de l'école, est le même qui servit de résidence officielle à l'honorable David Laird, le commissaire actuel des affaires des sauvages, alors qu'il était premier lieutenant-gouverneur de ce qui était à cette époque les Territoires du Nord-Ouest.

Terrain.—Dans les environs immédiats des bâtiments nous avons une réserve de 566 acres et une autre de 376 acres, à 3 milles à l'est de l'école. C'est la première de ces terres que nous utilisons comme ferme ; la dernière n'est surtout qu'un marécage à foin, où nous récoltons chaque anée notre provision de fourrage. La terre est dans le township 43, rang 16, à l'ouest du 3e méridien principal et comprend parties des sections 15, 17, 18, 19 et 20.

Bâtiments.—Ils se composent du bâtiment principal où logent les élèves et presque tous les membres du personnel; la résidence du directeur, deux cottages, un atelier de charpenterie, une boutique de forgeron, un magasin, une écurie, un hangar pour le puits, une porcherie, un entrepôt, un bâtiment pour les racines, une buanderie, un hangar à grain et les petites dépendances ordinaires, à part les remises et hangars pour les voitures et les instruments aratoires. Quelques-uns des bâtiments ont été recouverts en bardeaux, dans d'autres on a renouvelé les planchers, des changements ont été faits dans les salles de classe, une nouvelle cloison et un toit ont été placés au bâtiment affecté aux racines et des réparations nombreuses et moindres ont été exécutées dans diverses endroits au cours de l'année.

Logement.—Nous avons place pour environ 120 élèves, si nous pouvions avoir ce nombre, et pour un personnel qu'il faudrait pour les instruire et en prendre soin.

Assistance.—Le chiffre de la mortalité a été, comme d'habitude, élevé, cette année, trois garçons et deux filles sont décédés. Quatre élèves ont été congédiés et neuf admis. Nous entrons dans l'année qui commence avec une inscription de 77.

Travail en classe.—On suit le cours d'étude prescrit par le département, et les élèves suivent les leçons depuis l'alphabet jusqu'au cours VI. Plusieurs de nos anciens élèves, dont deux sont maintenant ordonnés missionnaires, sont instituteurs dans les écoles des sauvages au Manitoba, dans la Saskatchewan et l'Alberta.

Ferme et jardins.—Nous avons 70 acres de terre en culture, dont environ 6 acres sont en jardin potager et en champ de pommes de terre, le reste est ensemencé en grain.

Industries enseignées.—La culture, le jardinage, le soin des chevaux, du bétail, des porcs et des volailles, la charpenterie, le colori, la peinture, le vernissage, etc.; on enseigne à boulanger, les travaux de la laiterie, le blanchissage, la couture, le tricotage, la confection et le raccommodage des vêtements, la cuisine et les diveres travaux domestiques.

Enseignement moral et religieux.—Nous apportons une attention soignée à ce département, vu que c'est sur cet enseignement que repose la formation des bons caractères du citoyen. Nous avons des exercices réguliers du dimanche, les leçons d'école du dimanche, une formule abrégée de prière matin et soir, lecture des saintes Ecritures tous les jours et un exercice religieux tous les mercredis soirs. Un cercle des "Filles du Roi", chez les filles, et des "Fils du Roi", chez les garçons; une succursale de la "Daily Scripture Reading Union", à laquelle les filles et les garçons appartiennent existent depuis quelques années et ont eu les meilleurs résultats. Ces organisations ont des élèves comme officiers et fonctionnent sous la surveillance du personnel.

Santé et hygiène.—Une épidémie de croup a éclaté à l'école au commencement de l'année et a emporté quelques élèves. A part cela, la santé a été généralement bonne. La ventilation du bâtiment est efficace, une provision d'air frais passe dans l'édifice constamment; les dispositions hygiéniques sont observées avec son.

Approvisionnement d'eau.—Nos puits nous donnent un bon approvisionnement d'eau de la meilleure qualité.

Protection contre l'incendie.—Nous avons un certain nombre de grenades à main, des extincteurs Babcock et autres, aussi des haches et des seaux d'eau placés dans diverses parties du bâtiment. Il y a quatre réservoirs dans lesquels un approvisionnement d'eau fraîche est toujours tenu. Des tuyaux en fer sont reliés aux deux réservoirs supérieurs et conduisent l'eau aux étages inférieurs, où des boyaux en caoutchouc s'adaptent aux tuyaux. Un appareil à incendie McRobie est aussi placé au centre de l'édifice principal, avec des tuyaux et des boyaux couvrant toutes les parties de l'étage. Il y a des échelles de sauvetage des dortoirs au sol et des échelles toujours prêtes à être utilisées. Les garçons sont assignés à différents endroits de l'édifice principal pour l'approvisionnement d'eau.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé au moyen de fournaises à air chaud et de poêles ordinaires; le bois seul est employé comme combustible.

Eclairage.—Des lampes à pétrole ordinaires sont tout ce que nous avons pour nous éclairer.

Récréation.—Les balançoires, le ballon et autres jeux, avec des exercices au dehors en quantité. Nous enseignons aussi aux enfants l'usage de la scie sur des tas de bois. De tous les jeux, c'est le plus utile et celui qui paie le mieux.

Anciens élèves.—De ceux qui sont retournés à leurs réserves, quelques-uns ne sont pas aussi bien parvenus qu'on l'aurait désiré; en une foule de cas, leur entourage leur est préjudiciable. Mais ils ne sont pas tous ainsi; il y en a d'autres qui ont leur propre portion de terre en culture, leurs propres maisons, des animaux et autres propriétés; ils réussissent très bien.

D'autres encore, qui ne sont pas revenus à leur réserve, se sont lancés parmi les colons, les uns comme garçons de ferme, les autres comme charpentiers. Ils apprennent ainsi la vie sédentaire des champs, ce qui est pour eux, une acquisition inestimable qu'ils pratiquent ensuite dans leur réserve, ou qu'ils continuent à travailler parmi les colons. Quelques-uns de nos anciens élèves sont engagés, en divers endroits, comme instituteurs ou aides dans les écoles sauvages. Deux ont suivi un cours au collège Saint-Jean, à Winnipeg, et ont été ordonnés dans le ministère sacré de l'église. L'un d'eux a épousé une anglaise et a la charge de l'une de nos écoles et missions. L'autre a pris son dégré de bachelier ès-arts à l'université du Manitoba et a aussi la direction de l'une de nos missions. Presque toutes les filles qui ont quitté l'école, sont mariées; la plupart ont épousé des anciens élèves ou d'autres jeunes gens habitant leurs réserves; mais plusieurs autres ont épousé des colons blancs et tiennent leur maison dans une condition convenable.

Bien que les résultats ne soient pas, dans tous les cas, comme on le voudrait, il ne faut pourtant pas trop exiger si l'on considère tout à la fois. Les progrès sont manifestes, les écoles vont bien et le champ de leur enseignement se voit dans l'entourage de leurs anciens élèves. Les écoles proprement dirigées et conduites systématiquement sont le seul moyen de résoudre le problème sauvage. Il y a une différence marquée entre le caractère de la réserve où dominent un grand nombre de nos anciens élèves et celui de ses réserves où il n'y en a pas.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je reconnais avec plaisir le succès de nos maîtres et maîtresses. Il tend à aider à l'accomplissement du travail important de l'instruction et de l'éducation du sauvage et l'élèvera, avant longtemps, au niveau où nous voulons qu'il soit.

RAPPORT DU REVEREND J. HUGONARD, DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE, SASK., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Situation.—Cette école est située dans la vallée de Qu'appelle. Elle n'est pas située sur une réserve, mais cela se trouve tout près de sept, savoir:—Piapot, Pasquash, Muscopetung, Sioux, Lac Croche, Buttes-La-Lime et Assiniboine.

Terrain.—Le terrain comprend différentes parties de section, toutes dans le township 12, rang 13, à l'ouest du deuxième méridien contenant environ 1,300 acres (tel que mentionné sur la carte du département); un tiers environ est en terre arable. entouré de clôture. C'est la propriété du département.

Bâtiments.—Il y a trois bâtiments séparés, comme suit: le bâtiment principal de 120 x 50 pieds, contient la cuisine, la salle à manger, les bureaux, la chapelle et l'hôpital; la maison des filles, de 80 x 50 pieds, contient les salles de récréation, les salles de classe et les dortoirs; celle des garçons est de la même dimension que la maison des filles et sert aux mêmes fins. A part ce qui précède, il y a les maisons d'enseignement de travail manuel, où l'on enseigne les différents métiers.

Logement.—L'école peut loger 225 élèves et un personnel de 15.

Assistance.—L'assistance durant l'année, a été satisfaisante. Il y avait, à la fin de mars, 231 élèves inscrits: 112 garçons et 119 filles.

Travail de classe.—La classification, d'après le programme d'études prescrit par le département a été la suivante:

	Garçons.	Filles.	Totaux.
Cours I	23	38	61
" II	32	20	52
" III	32	32	64
" IV	15	14	29
" V	10	11	21
" VI	—	4	4

Les élèves des premier et deuxième cours assistent aux classes régulièrement six heures par jour. Ceux des cours plus élevés assistent aux classes la demi-journée et ils passent l'autre moitié à travailler à différents métiers et aux travaux du ménage.

Ferme et jardin.—Environ 220 acres de terre ont été ensemencées, 50 en blé donnant 1,100 boisseaux, 35 en orge, donnant 500 boisseaux et 500 en avoine, donnant 5,000 boisseaux. On planta sept acres en racines.

Bétail.—Notre bétail contient 39 chevaux, 32 bœufs et vaches, 42 cochons et environ 150 volailles.

Enseignement industriel.—On enseigne les métiers de forgeron, menuisier, ferblantier, cordonnier, cultivateur, boulanger et peintre. Nombre de garçons sont employés à chaque métier pendant une moitié de la journée et assistent à la classe pendant le reste du temps.

Enseignement moral et religieux.—Le sous-directeur et les maîtresses s'ocupent de cet enseignement et apprennent aux élèves les bonnes manières. Tous les jours, pendant les mois d'hiver, il est fait, à toute l'école, une heure d'instruction religieuse. Nous nous rendons à la chapelle soir et matin.

Santé et hygiène.—La sante des élèves, cette année-ci, fut bonne. Des fièvres épidémiques se déclarèrent et l'on traita avec succès 150 cas environ. On se servit toujours des précautions sanitaires, on tint les bâtiments très propres, les maladies contagieuses furent placées à part et l'on vit à ce que la ventilation fût faite. Le médecin fait de régulières inspections.

Pression d'eau.—Nous avons des puits qui nous donnent de l'eau potable. Celle dont nous nous servons pour la maison, la buanderie, ainsi que pour le cas d'incendie, vient du lac, à 300 verges environ de distance. Elle est amenée dans deux réservoirs de 1,500 gallons de capacité.

Protection contre le feu.—Deux boyaux de 50 pieds chacun, à chaque étage du bâtiment principal, de la maison des garçons et de celle des filles, sont reliés aux réservoirs à pression atmosphériques. Il y a aussi deux réservoirs chimiques de 75 gallons, avec des boyaux de 50 pieds de long y attachés et placés à chaque étage du bâtiment principal et de celui des filles. Il y a un système électrique d'alarme avec stations dans les différents bâtiments. On donne de temps à autre des exercices contre le feu et l'on prend toutes les précautions voulues pour protéger la vie et la propriété. Il y a deux échelles de sauvetage en fer fixées à chacun des trois bâtiments, 36 extincteurs chimiques à main "Star" et 12 extincteurs "Eclipse".

Chauffage et éclairage.—Nous employons quatre fournaises à vapeur Gurney pour chauffer les bâtiments des écoles,, et des poêles pour les boutiques. Deux réservoirs à gaz "Siche" fournissent la lumière à toutes les bâtisses d'école. Nous nous servons de pétrole dans les ateliers.

Récréation.—Le ballon et la balle sont les jeux favoris des élèves en été. Les pièces, les drames, le chant et la musique sont les amusements en hiver.

Anciens élèves.—La plupart des anciens élèves retournent à leur r serve, soit pour y travailler en compagnie de leurs parents ou pour faire la culture de façon indépendante. Ceux qui y font eux-mêmes la culture à la colonie des Buttes-La-Lime ou ailleurs et qui épousent des filles instruites, conservent leurs habitudes de civilisation acquises à l'école et sont d'un caractère progressif. Ceux à qui l'on permet de demeurer chez leurs parents ne gagnent que leur vie, et, quelle que soit leur ambition, les entourages la font disparaître. Parmi les élèves qui ont appris divers métiers, les menuisiers sont ceux qui semblent le plus bénéficier, gagnant quelquefois, l'exercice clos, de $2,50 à $3.00 par jour. L'enseignemnt des métiers permet aux élèves de faire chez eux leur propre ouvrage et leur donne une connaissance fort utile des instruments, meubles, etc.

RAPPORT DU REVEREND R. B. HERON, DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE DE REGINA, SASK., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située sur les rives de la Waskana, à quatre milles au nord-ouest de la ville de Régina. Elle n'est pas sur une réserve, l'école est située sur une demi-section de terre. On ajouta aussi une autre section pour les besoins du pâturage Le sol est argileux, notoire pour son adhérence ressemblant à celle de la peinture quand il est humide; mais il est excessivement fertile. Le blé, l'avoine, l'orge, le lin, les légumes ordinaires y viennent bien. Le terrain n'était autrefois qu'une savane, mais sa surface était tellement inégale qu'on ne pouvait conduire les chevaux qu'au pas. Les vieux chasseurs disent que, lorsque les troupeaux de bisons venaient dans ce district, il leur était impossible de faire galoper leurs chevaux à leur poursuite. Ils se mettaient à l'affût, on établissait des enclos où on les tuait en grand nombre.

Bâtiments.—Le bâtiment principal est en brique; il a deux étages. Le rez-de-chaussée, dans sa partie centrale, contient le bureau, le dispensaire, la salle à manger, la cuisine, le magasin et la salle de couture. Au-dessus, se trouvent les chambres à coucher du personnel, son salon, et un petit dortoir pour les garçons. Ceux-ci se trouvent dans l'aile du sud où ils ont leur salle de réunion. Dans l'aile du nord, au même étage, il y a le dortoir des filles, leur salle de toilette, leur garde-robe et leurs armoires; deux classes bien claires sont au rez-de-chaussée. Dans le sous-sol, qui s'étend sous le bâtiment tout entier, se trouvent: la chaufferie, la buanderie, la cave à combustible, les cabinets d'aisances et les salles de bain. Il y a deux réervoirs pneumatiques pour l'eau dure et un autre pour l'eau douce dans le soubassement. En desous, il y a deux grands réservoirs pour l'eau douce dans lesquels tombent du toit les eaux de la pluie. Ce n'est que depuis peu qu'on emploie ce procédé, mais il est d'une grande valeur pour la buanderie; car l'eau du puits est trop dure pour donner un résultat satisfaisant. Les autres bâtiments sont: la maison du directeur; elle a deux étages et est en bois couvert de brique, un cottage-ferme, un cottage-hôpital; une vieille buanderie, une glacière, une boulangerie, un atelier de charpentier, la chambre de la machine et une forge. Les bâtiments de la ferme sont: une grange ayant une écurie à chevaux, l'étable des vaches, une porcherie, un hangar pour les instruments aratoires et le poulailler.

Logement.—L'école peut accommoder 150 élèves et un personnel de 12 membres. La classe est ainsi divisée:—

Cours	VI	7 élèves.
"	V	11 "
"	IV	9 "
"	III	18 "
"	II	9 "
"	I	22 "

Nous suivons le plan des études esquissé par le département pour les écoles sauvages.

Ferme et jardin.—Nous considérons le travail de ferme et de jardin comme une partie très importante de l'instruction des garçons. L'année dernière, la ferme a produit environ 3,000 boisseaux de grain; une grande partie en fut donnée au bétail, ce qui eut pour résultat que du bœuf et du lard furent mangés à l'école. Le fait de faire manger du grain donne aux garçons une forte idée de ce que l'on peut faire du bétail quand on en prend soin. Le jardin a produit tous les légumes nécessaires aux besoins de l'école.

Industries enseignées.—Nous enseignons à tous les garçons à soigner, conduire et nourrir les chevaux, soigner les vaches et les cochons; ils reçoivent aussi une instruction pratique sur l'emploi des instruments aratoires et des machines et des outils de jardinier.

Atelier de charpentier.—Nous instruisons quatre garçons dans ce département. Ce département a charge des réparations à faire aux bâtisses, aux outils et machines et l'on y a acquis beaucoup d'instruction pratique. L'on a eu le temps de fabriquer de nouveaux objets, tel que des chaises, tables, bancs, des palonniers, des jougs, des traîneaux et plusieurs petits ouvrages.

Imprimerie.—Un journal mensuel "*Progress*" est imprimé à l'école, quelques-uns des anciens élèves, qui ont appris à composer ici, se font de bons gages dans les imprimeries de journaux. Ce travail est avantageux relativement à celui de la classe, car les garçons de l'imprimerie font des progrès très marqués en épellation et en composition anglaise. Deux garçons ont travaillé dans ce bureau pendant l'année.

Salle de la machine à vapeur.—Trois garçons ont appris à prendre soin de la machine à vapeur et à la conduire. Deux d'entre eux ont passé leur examen exigé par le gouvernement provincial et ont reçu leur certificat de compétence comme ingénieurs. Ces garçons mécaniciens se montrent fort utiles durant la saison du battage des grains, car plusieurs réserves possèdent des batteuses mécaniques.

Division des filles.—Toutes les filles apprennent la cuisine, la boulangerie, la couture et aussi le blanchissage et l'ouvrage général de la maison. Dans la couture, on leur montre à couper et ajuster et à faire leurs robes, ainsi que d'autres genres d'habits. Quelques-unes apprennent à faire le travail d'infirmière, ainsi qu'à bander et soigner les plaies et blessures.

Enseignement moral et religieux.—Les élèves se réunissent, à des périodes régulières dans la salle de classe pour apprendre les vers de l'Ecriture. L'instruction du dimanche se fait l'après-midi; les différents membres du personnel se chargent des classes. L'on suit le cours international. Le directeur fait le service du dimanche soir. Lorsque le temps est beau, bon nombre d'élèves vont à l'église presbytérienne à Régina, au service du dimanche matin. Les élèves et les membres du personnel se réunissent dans la classe, soir et matin, pour les prières; aux prières du soir, on fait une courte étude de la Bible.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été exceptionnellement bonne. Les vieux papiers, les balayures et les autres rebuts sont soigneusement brûlés. Les chambres qui ont été occupées par les malades sont ensuite soigneusement désinfectées, la maladie eût-elle été peu grave. La ventillation parfaite est considérée comme très impor-

tante. On exige chaque jour l'exercice au dehors, soit du personnel ou des élèves. Plusieurs des élèves ont été opérés avec succès pour les scrofules, par le médecin de l'école, le docteur Thompson.

Approvisionnement d'eau.—Nous obtenons de l'eau d'excellente qualité à une profondeur de 45 pieds, mais la quantité est limitée. Nous en avons trouvé d'autre à 90 pieds. Les puits creusés à cette profondeur peuvent difficilement s'assécher. Cependant, l'eau se trouve dans une couche de sable mouvant qui monte graduellement et remplit les puits jusqu'au niveau d'eau, usant rapidement les soupapes d'un matériel de pompes. L'eau est très dure.

Protection contre l'incendie.—Nous avons un extincteur McRobie, six Stempel, un certain nombre de grenades à main, etc. Nous donnons aussi des exercices de sortie afin d'habituer les élèves à évacuer l'école en aussi peu de temps et aussi sûrement que possible.

Chauffage et éclairage.—Le bâtiment principal est chauffé à la vapeur par une chaudière de 30 chevaux, placée dans le sous-sol. L'atelier de charpentier, la boulangerie, la buanderie et l'imprimerie sont chauffés par des poêles. Nous nous éclairons au gaz acétylène.

Récréation.—En été, les élèves jouent à la balle, au ballon et autres jeux en plein air; les filles jouent à la balle au panier. En hiver, les garçons et les filles patinent sur la Wascana ou sur un rond préparé.

Nous avons une fanfare et une lanterne magique, ce qui est instructif aussi bien qu'amusant. En hiver, il se fait beaucoup de jeux d'intérieur sous la direction d'un membre du personnel de l'école. On cultive le chant et il se donne souvent des concerts dont le programme est rendu en grande partie par les élèves.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'école a eu beaucoup de visiteurs pendant l'été. Des voyageurs des provinces de l'est du Canada et même d'Europe, qui s'arrêtent à Régina, profitent de la proximité de l'école pour y venir voir des sauvages et comment nous les instruisons. La plupart de ces visiteurs sont surpris de constater que nos élèves parlent si bien l'anglais et qu'ils aient tant d'aptitudes pour leurs études. Son Excellence le Comte Grey, gouverneur général du Canada, fut, durant le cours de cette année l'un de nos visiteurs.

Nous devons attirer l'attention sur le fait que les sauvages, résidant sur les réserves tributaires de cette école, s'intéressent beaucoup à l'instruction. Plusieurs sauvages, qui étaient indifférents, sont maintenant désireux de faire instruire leurs enfants.

RAPPORT DU REV. S. PERREAULT, O.M.I., DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE COWESSES, AGENCE DU LAC-CROCHE, SASK., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Emplacement.—Le pensionnat de Cowesses est situé dans la vallée de Qu'Appelle, au sud du Lac-Croche, sur la réserve de Cowesses.

Terrain.—Nous avons acheté de la bande de la réserve toute la terre comprise entre le lac, au nord, la rivière Qu'Appelle, à l'est ; le cours d'eau au sud et les collines à l'ouest, en tout environ 323 acres de superficie.

Bâtiments.—Les bâtisses sont les suivantes : le presbytère, 30 x 20 pieds ; l'église, 62 x 20 pieds ; une maison, 20 x 20, exclusivement réservée aux sauvages ; une glacière, 14 x 12 pieds ; une écurie, 65 x 20 pieds, un atelier général de 30 x 20 pieds. L'édifice principal, l'institution proprement dite, est une construction de 3 étages ;

ses dimensions sont 58 x 38 pieds et la hauteur du sol au toit est de 52 pieds. Le sous-sol comprend 3 salles à manger, une cuisine, un office, une laiterie, une boulangerie, un lavoir ayant une grande chaudière et une machine à laver, mue par la vapeur et une citerne pour recueillir l'eau des pluies.

Au deuxième étage se trouvent le vestibule, les parloirs, la chapelle, la salle d'amusement des filles, la salle de jeu des garçons, la salle de classe.

Au deuxième étage sont la salle de couture. la pharmacie, le logement des Sœurs, et deux infirmeries, une pour les garçons et une pour les filles.

Au troisième étage se trouvent deux grands dortoirs et deux chambres pour les surveillants de nuit.

L'atelier général est un bâtiment de deux étages avec fondation en pierre. Le premier étage comprend un département de menuiserie qui contient tous les outils les plus perfectionnés pour travailler le bois ; une planeuse, une table pour scie ronde, une machine à tourner le bois, une roue d'émeri pour aiguiser les outils et un tour perfectionné pour le bois.

Au deuxième étage nous avons établi un petit atelier de cordonnerie.

Réparations.—Nous avons fait, cette année, de grandes réparations: l'école fut couverte en briques, couvrant de nouveau les murailles de plâtre, et frottant avec de l'huile et vernissant toute la boiserie intérieure. Les couvertures de toutes les autres bâtisses avaient déjà été peinturées de nouveau.

Logement.—Actuellement, il y a place pour 60 élèves et un personnel de 8 professeurs.

Assistance.—L'assistance est très régulière et nous avons toujours plus que le nombre autorisé.

Travail en classe.—Le programme des études prescrit par le département est scrupuleusement suivi. Les sujets enseignés sont : l'instruction religieuse, le dessin, l'épellation, la grammaire, l'arithmétique, l'histoire et la géographie. Mais une attentoin spéciale est donnée à la lecture et à l'écriture. Le progrès est encourageant.

Ferme et jardin.—Il y a environ 100 acres en culture. Nous avons aussi un jardin qui fournit entièrement les pommes de terre et autres légumes nécessaires pour l'usage de l'école.

Travail industriel.—On enseigne aux garçons le travail de ferme et de jardinage et la manière de traiter les bestiaux et de rapiécer les chaussures. Ils ont grandement aidé, cette année, aux réparations. Quelques-uns sont devenus fort habiles dans la peinture et le vernissage.

On enseigne aux filles la couture, le tricotage, la cuisine, la cuisson du pain et en général les travaux de la maison.

Morale et religion.—Nous profitons de toutes les chances pour inspirer à nos élèves dociles l'amour et la pratique de la vertu, tous les jours, il y a une courte instruction sur quelque sujet religieux et aussi sur la politesse, l'obéissance, la propreté et l'ordre, après laquelle on chante des hymnes. On n'emploie que fort rarement, si on l'emploie, la punition corporelle ; le système des notes bonnes et mauvaises est le meilleur moyen de former leur caractère.

Santé et hygiène.—La condition sanitaire de l'école est très bonne à cause de l'excellence de notre air pur, du drainage, et de l'abondance de lumière, et les joues roses de nos élèves bien portants ne manquent jamais d'attirer l'attention de nos visiteurs. Les seules maladies qu'eurent les enfants, cette année, furent des rhumes et des maux de gorge.

Approvisionnement d'eau.—L'eau nous vient d'un puits que nous avons dans le soubassement. Elle est bonne qualité.

Protection contre le feu.—La protection contre le feu est amplement obtenue par une machine à gazoline et une pompe à vapeur d'une capacité de 100 gallons à la minute, raccordée à un tuyau de deux pouces, relié à un réservoir situé au dernier étage. Ces raccordements sont placés dans chaque dortoir et dans chaque salle, ainsi que dans le

soubassement et l'un d'eux se trouve à l'extérieur. La pompe et la machine servent à faire monter l'eau dans le réservoir situé au dernier étage et, du dernier étage, elle descend dans le tuyau jusqu'au système de plomberie, lequel est naturellement toujours prêt à l'usage. Nous avons, en outre, une demi-douzaine de seaux suspendus dans des salles différentes et un appareil de sauvetage aussi simple que pratique. Ces appareils consistent en un tube en fer de deux pouces, le long duquel les enfants se laissent glisser jusqu'à terre à partir des balcons en fer fixés aux fenêtres du deuxième et du troisième étage, à chaque extrémité de la maison.

Chauffage et éclairage.—L'école est chauffée à la vapeur. L'appareil de chauffage est installé dans l'allonge qui est construite à l'arrière de l'établissement. Il est placé sur un plancher en ciment, et entouré d'un mur de pierre de 8 pieds. Toutes les bâtisses sont éclairés au gaz acétylène.

Récréation.—En été, le ballon, la natation, la pêche et le tir de l'arc et de flèches, de leur fabrication; en hiver, la glissade, le patinage, les cartes, les billes, les dames sont les passe-temps favoris des garçons.

Les filles s'amusent à habiller leurs poupées, à chanter, à sauter à la corde, à jouer des parties, aux cartes, à la balle.

RAPPORT DU REVEREND H. MCKAY, DIRECTEUR DU PENSIONNAT DU LAC-ROND, SASK., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située dans la vallée de Qu'appelle, à l'extrémité est du Lac-Rond, tout près de la réserve des Lacs-Ronds. Les terrains suivants: S. ½ de la section 23 du township 18, rang 3, à l'ouest du deuxième méridien, ainsi que 22 acres du N. E. ¼ du 14, dans le même township et rang, sont sous la dépendance de l'école et sont la prpriété de l'église presbytérienne. Ce terrain est admirablement situé sur les rives du lac et de la rivière, entouré par les beaux côteaux de Qu'Appelle.

Le sol convient bien aux fins de l'agriculture. Le terrain consiste en une paririe ayant quelques élévations çà et là; une bonne partie est cultivée; on se sert du reste pour pâturage.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en bois, sur fondations en pierre, comme suit:

1. Le pensionnat comprend des salles à dîner, des salles d'attente pour garçons et filles, la cuisine, la buanderie, des magasins, le salon, les chambres des quatres membres du pensionnat et les chambres des filles.

2. La maison d'école où se trouvent les classes, contient deux salles de classe, les chambres de l'instituteur et une chambre pour le cultivateur.

3. Une étable et une écurie pour les chevaux et le bétail.

Logement.—Cette école peut loger 60 élèves et un personnel de 6 membres. Depuis les derniers 20 ans, nous avons eu des chambres vides dans nos bâtisses.

Assistance.—L'assitance a été fort bonne; il y a 40 noms sur la liste et 35, en moyenne, suivent les cours.

Travail en classe.—Nous suivons le programme d'études prescrit par le département des Affaires des Sauvages pour les écoles des sauvages. L'on enseigne la musique vocale et instrumentale et les progrès sont satisfaisants..

Ferme et jardin.—Il y a environ 100 acres en culture où poussent le blé, l'avoine, l'orge; le jardin est bon. Il y a environ 100 têtes de bétail.

Enseignement industriel.—On enseigne aux garçons les travaux de ferme et de laiterie, et aux filles ceux du ménage, la boulangerie, la cuisine, le blanchissage l'ouvrage à l'aiguille, ordinaire ou élégant.

Enseignement moral et religieux.—Cet enseignement est la partie la plus importante de notre travail. Tout notre enseignement et nos entrevues avec nos élèves se concluent par le fait que, soir et matin, nous faisons nos prières, l'œuvre de l'école du dimanche et des services publics; nous nous efforçons ainsi de rendre nos enfants forts et de faire le bien et d'éviter le mal.

Santé et hygiène.—Notre école est située sur un beau terrain, bien égoutté vers le lac et la rivière, et nous donnons une attention particulière à la propreté de nos prémisses. Les enfants ont des chambres grandes et bien ventilées; ils y mangent et dorment; ils font des exercices au dehors. Les enfants ont toute la nourriture dont ils ont besoin. Notre troupeau nous fournit en abondance le bœuf frais et le beurre et le lait; notre lac nous procure tout le poisson que nous désirons; nos jardins nous donnent les légumes et notre pain est toujours de la première qualité, fait du n° 1, dur. Nous ne voyons jamais un mauvais pain au Lac-Rond. Nos enfants aiment beaucoup l'avoine roulée avec la crème. La santé des enfants a été très bonne. Nous n'avons eu, durant les 4 ou 5 dernières années, qu'à rapporter une seule mort.

Approvisoinnement d'eau.—Le lac, la rivière et les sources nous fournissent toujours de l'eau en abondance.

Protection contre l'incendie.—Nous avons des appareils de sauvetage dans toutes nos chambres à coucher; nous gardons aussi une bonne quantité d'eau dans des endroits convenables, quelques extincteurs; nous donnons aussi une attention particulière aux feux, tuyaux de poêle et tuyaux de chaleur; nous ne gardons pas de pétrole, excepté ce qui est dans les lampes des bâtisses.

Chauffage et éclairage.—Les bâtisses sont chauffées par une fournaise à air chaud et par des poêles. L'éclairage se fait au moyen de lampes au pétrole.

Récréation.—Le ballon est le principal jeu des garçons; ils aiment aussi le patin et la traîne sauvage durant l'hiver; et durant l'été, la rame, la pêche et l'équitation.

Les filles aiment à jouer à la balle au panier, à se promener en chaloupe, à monter sur les côteaux et sur les poneys; elles jouent dans les bâtisses quand il fait très froid; elles aiment beaucoup le patinage, lors de la saison.

Anciens élèves.—La plupart de nos anciens élèves se sont établis sur les réserves et font de l'agriculture; ils font le mieux qu'ils peuvent. La plupart se sont bâti de bonnes huttes, avec couvertures en bardeaux et l'intérieur en est fort propre.

Observations générales.—Tous les élèves de l'école sont censés passer deux heures chaque jour au travail manuel. Les garçons scient le bois, nourrissent le bétail, nettoient les étables et traient les vaches; les filles font les lits, balaient, lavent les plats et font l'ouvrage général de la maison.

Nous payons nos enfants pour l'ouvrage supplémentaire qu'ils peuvent faire. Un garçon qui peut conduire un attelage sur une ferme, reçoit dix centins de l'heure. Un garçon peut ainsi gagner la somme de $3 dans une semaine, en allant aux classes la moitié du jour et en travaillant dans le champ l'autre moitié; ainsi, il pourra à l'âge de 18 ans, avoir assez à son crédit pour se procurer les instruments aratoires nécessaires.

Dans plusieurs cas, cependant, les parents aiment à retirer ce que gagnent les enfants, et il nous est fort difficile de refuser, et nous essayons en même temps d'inculquer l'amour et le respect de l'enfant pour ses parents.

RAPPORT DU REV. W. McWHINNEY, DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE CROWSTAND, AGENCE PELLY, SASK., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Emplacement.—L'école est située sur la réserve Côté, touchant la ligne principale du chemin de fer Canadian-Northern, et à environ 3½ milles de la ville de Kamsack.

Terrain.—Le terrain est formé de partie de la moitié sud de la section 19, township 29, rang 31, à l'ouest du premier méridien principal et d'une partie S. E. ¼ de la section 24, township 29, rang 32, à l'ouest du premier méridien. Une partie de cette terre a été achetée et l'autre donnée gratuitement. Le tout comprend une superficie d'environ 350 acres. Les endroits élevés peuvent s'adapter à la culture des grains ordinaires et les parties basses fournissent de bons pâturages.

Bâtiments.—Les maisons sont l'école et deux ailes, l'une sert de salle de récréation des garçons, au rez-de-chaussée, et les magasins sont au-dessus; l'autre aile sert d'hôpital et pour les fins d'isolation. L'école principale contient une salle de classe, une cuisine, une buanderie, une salle à dîner, des dortoirs, des chambres pour le personnel, etc. A part cela, il y a la maison du directeur, une laiterie bâtie en pierre, un atelier en bois, un hangar à grain, des étables et un poulailler.

Logement.—Il y a de la place pour loger 50 à 55 élèves et un personnel de 7 membres.

Assistance.—Durant l'année, trois ont été renvoyés et cinq ont été admis. L'assistance, à la fin de l'année, est de 52 élèves.

Travail en classe.—L'ouvrage et le progrès se continuent de manière fort satisfaisante. Le nombre suivant compose chaque classe:—

Cours I	18
" II	5
" III	19
" IV	9
" V	2

Ferme et jardin.—Cette année a été fort satisfaisante. Trente et une acres et demie de blé ont rapporté trente-deux boisseaux de grain à l'acre, classé n° 1 nord. L'avoine a donné quarante-cinq boisseaux l'acre. Les racines et les légumes furent aussi bons. Les garçons prennent part à tous ces travaux d'agriculture sous la direction d'un bon instructeur. Cela inclut le propre maniement des instruments de la machinerie.

Industries enseignées.—Les garçons apprennent bien la culture mixte, pendant que les filles apprennent tous les genres des travaux de ménage ainsi que la couture.

Moralité et instruction religieuse.—Les enfants sont dirigés dans le bien par leur assistance aux services du dimanche et à l'école du dimanche, et, dans la salle de la classe, les vérités de la Bible et les principes du caractère chrétien sont gravés dans l'esprit.

Santé et hygiène.—La santé des enfants a été exceptionnellement bonne durant l'année. Nous n'avons eu aucune épidémie, et l'on n'a pas appelé le docteur une seule fois à l'école durant les derniers neuf mois.

Approvisionnement d'eau.—Il n'y a eu aucun changement important dans cette question ennuyeuse. Nous espérons cependant faire, une autre année, un rapport d'améliorations.

Protection contre l'incendie.—Un système de réservoirs contenant de l'eau avec des boyaux d'incendie à chaque étage, des seaux, des grenades forment notre protection contre l'incendie.

Chauffage et éclairage.—Nous réchauffons la maison au moyen de trois fournaises à bois et au moyen de poêles aux extrémités. L'éclairage est fourni par des lampes au pétrole, comme d'habitude.

Nous avons placé, cette année, un nouveau canal extérieur d'écoulement.

Récréation.—En hiver, les garçons patinent et marchent et ils ont plusieurs amusements pour l'intérieur. Les filles patinent, marchent, sautent, etc., dehors; elles ont aussi plusieurs amusements pour l'intérieur.

Anciens élèves.—Les garçons qui ont gradué ces dernières années, sont tous placés ici sur des réserves. Ils sont tous cultivateurs plus ou moins chanceux. La

plupart des filles sont mariées et, lorsqu'elles en ont eu la chance, elles se sont montrées bonnes maîtresses de maison. Des mariages qui ne convenaient pas, dus à l'influence des vieux sauvages, ont certainement ruiné le succès de quelques-uns. Cependant, travailler et cultiver la terre devient chez la plupart " une habitude ". Faire la culture était autrefois un passe-temps occasionnel, fait pour faire plaisir à l'agent.

RAPPORT DU REV. J. DE CORBY, O.M.I., DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE KEESEEKOUSE, AGENCE PELLY, SASK., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Emplacement.—L'école est située sur le quart sud-ouest de la section 2, township 32, rang 32, à l'ouest du premier méridien. Cette terre est le homestead du Père De Corby, O.M.I.

Terrain.—Il y a 160 acres d'arbustes; le sol est tout ce que l'on peut demander pour la culture.

Bâtiments.—Il y a deux bâtisses, la première est de 35 x 60 pieds et contient, sur le premier étage, une cuisine. un grand réfectoire, une chapelle, une salle de classe un salon et une salle de récréation, et sur le deuxième étage, deux dortoirs, une salle d'ouvrage, une grande salle et deux petites chambres pour le personnel féminin de l'école.

L'autre maison est de 20 x 35 pieds, à l'usage des garçons et du prêtre, et contient un grand dortoir pour les garçons, une salle de récréation et deux chambres privées pour le personnel en charge.

Logement.—La bâtisse peut contenir 6 ou 7 personnes enseignantes et 35 élèves.

Assistance.—L'assistance ne se compose que d'élèves classifiés en quatre cours, comme il suit:—

	Elèves
Cours I	11
" II	5
" III	8
" IV	3

Le progrès de ces différents cours a été fort satisfaisant.

Travail en classe.—Cela consiste en la lecture, l'écriture, une connaissance suffisante de l'arithmétique et quelque connaissance de la géographie et de l'histoire auxquelles nous devons ajouter, comme nécessaires au progrès et à la prospérité de leurs maisons, des instructions relatives à d'autres industries essentielles. Sous la capable direction du Père Brouillet, les garçons apprennent l'art de cultiver la terre.

Sous la surveillance des Mlles Atwater et O'Donnel, les filles apprennent l'amour du travail, on leur enseigne la pratique de l'économie, la propreté et on leur donne toutes les connaissances requises opur former une maison heureuse et prospère, tels que la couture, le tricotage, le jardinage, la manière de diriger une laiterie, etc.

Enseignement moral et religieux.—La conduite morale des élèves a été, en général, exemplaire, et on a bien suivi l'enseignement religieux qui a été donné.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été exceptionnellement bonne durant l'année dernière. Aucune maladie sérieuse n'a nécessité les soins du docteur et nous n'avons pas eu d'occasions de prendre des précautions hygiéniques exceptionnelles.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons creusé un puits, l'été dernier, situé tout près de l'école, et nous en retirons un approvisionnement considérable d'eau de première qualité.

Protection contre l'incendie.—Nos appareils de protection contre le feu sont encore primitifs; des extincteurs, des seaux toujours remplis d'eau placés dans chaque salle; des échelles, etc., sont à la portée de tous; mais un appareil de sauvetage rendrait plus facile une sortie de la bâtisse principale. Les poêles et lampes à pétrole servent au chauffage et à l'éclairage.

Anciens élèves.—Cinq anciens élèves ont quitté l'école depuis son ouverture; 3 filles et 2 garçons, l'une des filles a été transférée à l'école de Qu'Appelle; l'autre est dans sa famille, et l'autre a été renvoyée pour mauvaise conduite. Les garçons sont chez leurs parents et leur aident beaucoup.

RAPPORT DU REV. O. CHARLEBOIS, O.M.I., DIRECTEUR DU PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS, SASK., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Site.—L'école est située à environ un demi-mille du Lac-aux-Canards.

Terrain.—La terre de l'école comprend 200 acres et appartient au gouvernement. A côté de cette école il y a une demi-section au nord-est de la section 33, township 43, rang 3, à l'ouest du 3e méridien, qui appartient à la corporation des Pères Oblats, mais qui est cultivée pour les besoins de l'école.

Bâtiments.—Le bâtiment principal comprend un vestibule, les apartements du directeur, un parloir et une salle à manger. L'aile du sud est occupée par les Sœurs et les filles, celle du nord pour les garçons. Ces deux ailes sont spacieuses, confortables et suffisamment grandes. Les autres bâtiments sont: la boulangerie, la buanderie, la salle de couture, la laiterie, l'atelier, l'habitation de l'instructeur en agriculture, le magasin, le poulailler et une nouvelle étable.

De jeunes enfants jouaient l'automne dernier et mirent le feu à l'étable et au hangar. Heureusement, l'aide nous arriva à temps pour sauver les autres bâtisses s'y rattachant. L'accident nous fit perdre environ 35 tonnes de foin. On construisit une nouvelle étable de 100 x 35 pieds, le gouvernemnt nous aidant généreusement.

La nouvelle bâtisse donne abri aux chevaux et aux vaches et répond aux besoins du hangar, car le grenier contient le foin nécessaire au bétail. Elle est placée sur un endroit plus convenable que l'autre.

On a remis à neuf la salle de récréation des garçons. Ceux-ci firent l'ouvrage sous la surveillance du charpentier. On a renouvelé les planchers de la salle à dîner des enfants et de la salle de récréation des filles et on les a faits en bois dur.

Logement.—Il y a toute la place nécessaire pour 50 filles, 60 garçons et un personnel de 15.

Asistance.—L'asistance de l'année dernière a été des plus satisfaisantes. Cent élèves, le nombre reglémentaire, a été maintenu sans difficulté.

Travail en classe.—Les enfants s'appliquent beaucoup et montrent le grand intérêt qu'ils ont dans leurs études. Pour la première fois depuis la fondation de cette institution, un candidat du cours VIII se présenta pour son examen et passa avec succès. Cela suscita de l'ambition chez les autres élèves, et le résultat est que, une classe de neuf garçons et filles, se préparent maintenant à subir le même examen.

On a ajouté à la classe une bibliothèque pour enfants, du caractère le plus littéraire et moral. Les enfants aiment beaucoup la lecture et nous remarquons un progrès sensible dans leurs expressions orales et leurs compositions écrites.

Ferme et jardin.—L'ensemencement du printemps et les produits de 1909 ont été comme suit:—

	Acres.	Boisseaux.	Rendement.
Blé	61	124	1,130
Avoine	32	70	1,550
Orge	3	6	120
Pois	1½	2	18
Pommes de terre	6	..	1,025
Navets	1	..	150

Le jardin nous fournit tous les légumes à la table, tels que carottes, betteraves, oignons, céleri, choux, panais, maïs, citrouilles, courges, concombres, blé-d'Inde sauté, etc.

A part cela, nous avons eu beaucoup de succès avec nos tomates qui ont fort bien mûri cette année.

Travaux manuels.—Les garçons travaillent à tour de rôle sur la terre et le grand intérêt qu'ils prennent à ce genre d'ouvrage est de nature à fortement encourager leurs instructeurs. L'on a engagé un charpentier expert pour enseigner aux garçons l'art de bâtir une maison et d'y faire des réparations. Il se montrent très habiles et anxieux d'apprendre le métier. L'étable, ci-haut mentionnée, a été entièrement faite par eux. A part les différents ouvrages de maison, incluant la boulangerie, l'art de faire le beurre et d'élever les volailles, etc., les filles continuent à faire leur jardinage ordinaire et elles se font une gloire d'ajouter quelque chose de nouveau à leur culture de chaque année. L'an dernier, une haie de framboisiers crût très bien et l'on se propose de l'agrandir considérablement cette année. Le département de la couture, incluant la coupe et la confection des vêtements suivant les modèles de coupe, continue à faire un excellent ouvrage. Les plus jeunes filles, de même que les toutes petites, tricotent, reprisent et ourlent d'une manière tout à fait artistique.

Enseignement moral et religieux.—On donne tous les jours des leçons à tous les enfants, et soit par la parole ou par l'exemple, on n'oublie rien pour inculper à leurs jeunes âmes des principes de vertu qui les conduiront dans le droit chemin quand ils seront laissés à eux-mêmes.

Santé et hygiène.—La diphtérie apparut dans cette école vers la fin de juin 1909. Les personnes frappées de cette maladie furent immédiatement transportées dans une maison vacante, située à environ 50 perches de nos bâtisses, et deux Sœurs furent mises en quarantaine, avec les patients, dans cet hôpital improvisé. Cette épidémie aurait eu de fatals résultats si ce n'eût été de l'aide, en temps opportun, du département. Notre agent, toujours en éveil, employa de sages mesures pour empêcher la propagation de la maladie. Personne, heureusement, ne succomba à cette maladie.

Pendant l'hiver, long mais doux, on encouragea les exercices du dehors, et les plans approuvés de ventilation dans les dortoirs donnent grande satisfaction.

Nos enfants sont remarquablement bien portants, cette année; sans doute, cela est dû au bon système de ventilation placé dans notre école et à la nourriture bonne et propre qu'ils avaient.

Approvisionnement d'eau.—Deux puits artésiens nous fournissent de l'eau, un dans la cuisine et l'autre dans la buanderie, où il y a également une citerne d'eau douce. Il y a deux puits creusés, dont l'un près de l'entrée du bureau et l'autre aux écuries.

Protection contre l'incendie.—En cas de feu, nous avons 4 extincteurs Hempel, 1 Victor, 3 Patton, 16 seaux, 6 haches, un réservoir et une pompe.

Chauffage et éclairage.—Toute la bâtisse est chauffée au moyen du système excellent de chauffage par colorifère installé l'année dernière et qui continue à donner une parfaite satisfaction.

L'éclairage se fait au gaz acétylène qui donne une agréable lumière. Les enfants n'ont jamais mal aux yeux maintenant, tandis que, il y a quelques années, la chose était assez commune.

Récréation.—De longues promenades quand le temps est beau, des pique-niques, des jeux de cache-cache, auxquels peuvent prendre part les enfants, rendent les heures de récréation trop courtes. A l'intérieur, les enfants ont grand plaisir à jouer des jeux de toutes sortes. Des exercices militaires, des marches, de la musique et du chant rendent gaies les soirées d'hiver. Le public s'est rendu en bon nombre à la représentation annuelle et a fort applaudi. Le chant, le jeu, la marche, l'exercice militaire étaient tous très bien exécutés; les enfants montrent moins de timidité que d'habitude.

Anciens élèves.—Sept garçons nous ont quitté l'an dernier. L'un s'est engagé et fait bien; les trois autres sont rendus sur leurs réserves respectives chez leurs parents. Bien que ceux-ci ne fassent pas aussi bien que nous le désirons, leur façon de vivre, toutefois, et leur habitude de travail sont pour eux une grande amélioration sur ceux qui nous quittèrent, il y a quelques années. Quant aux filles qui nous quittent et qui demeurent encore chez leurs parents, leur conduite morale, sans exception, est irréprochable. A l'heure actuelle, du consentement du département, cinq de nos filles, qui sont dans leur dernière année d'école, sont placées dans de bonnes familles demeurant dans le voisinage de l'école, chacune d'elle donne bonne satisfaction. Les filles ne sont pas restreintes à faire l'ouvrage de la maison, mais elles coupent et cousent, et, dans chaque cas, la maîtresse préfère faire elle-même son ouvrage de maison et laisser les filles couper, coudre et raccommoder le linge de la famille, car elles sont bien habiles. Etant ainsi considérées comme membres de la famille, elles aiment à travailler dans des maisons semblables plutôt que de perdre leur temps sur les réserves dans des tentes malpropres.

Deux des garçons qui finissent cette année sont déjà à labourer et à ensemencer leur réserve, sous la direction du directeur. Les blocs de bois de leurs bâtisses sont prêts, et, après l'ensemencement, nous avons l'intention d'ériger leurs petites résidences; nous leur donnerons ainsi un "chez soi" immédiatement après leur sortie. Nous espérons agir ainsi à l'avenir afin d'empêcher qu'ils retournent à leurs habitudes de paresse quand ils auront échappé au frein de la vie écolière.

Observations générales.—Nous recevons de temps en temps, la visite de notre digne agent, M. McArthur. Accompagné de son secrétaire il présida, le 6 janvier, à un examen et exprima son entière satisfaction au sujet du personnel et des élèves. Nous avons aussi eu l'honneur de recevoir une visite du très révérend archevêque Dontenville, supérieur des missionnaires Oblats. Sa Grandeur fut des plus agréablement surprise de trouver une institution aussi florissante au Lac-aux-Canards qu'il visitait pour la première fois.

RAPPORT DE MLLE JEAN CUNNINGHAM, DIRECTRICE DU PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME, SASK., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Site.—Les bâtiments de l'école sont situés dans la section 33, township 22, rang 11, à l'ouest du second méridien, voisin de la réserve des Buttes-La-Lime.

Terrain.—La moitié ouest de la section 32, township 22, rang 11, à l'ouest du second méridien, et aussi cette partie de la section 33, qui est en dehors des bornes de la réserve Okanese, appartiennent à l'école. Il y a en tout 413 acres. Cette propriété fut achetée par l'église presbytérienne du Canada et lui appartient.

On est à débarrasser des broussailles la partie sud de ce terrain, lequel sera bon pour le grain; la partie nord est bonne pour le pâturage et ouverte au vent.

Bâtiments.—Il y a le pensionnat, la salle de classe, deux étables, un hangar à grain, un hangar, deux caves à légumes.

Logement.—Nous avons un logement pour 18 enfants et un personnel de 4. De plus, les 10 garçons ont couché sous la tente, hiver et été, durant les trois dernières années.

Assistance.—Il y a 33 élèves inscrits sur le registre. Quatre de ces élèves sont externes, 4 sont en dehors du traité et 25 y sont compris.

Travail en classe. —L'ouvrage, fait sous la direction de Mlle Eastman, a reçu la même attention qu'aux exercices physiques et à l'expression vocale. Il y a cinq cours et chacun réussit très bien.

Ferme et jardin.—Notre ferme a été un succès cette année. La récolte fut bonne. Nous avions 40 acres d'avoine et 7½ acres de blé. La récolte des légumes est toujours bonne et fut aussi forte que d'habitude.

Le bétail nous a donné plus que notre viande, cette année.

Nous avions suffisamment de bois, cette année, pour notre école sur la ferme et nous avons maintenant la provision qu'il nous faut pour l'année prochaine.

Métiers enseignés.—On enseigne aux filles la propreté, l'art de tenir les maisons proprement et les soins du ménage. On donne, durant sa dernière année d'école, à la fille qui veut obtenir son diplôme, la charge entière de la cuisine, du lavage, du repassage, ainsi que sa propre couture. Cela est fait dans le but de lui enseigner toutes les connaissances requises pour sa vie quotidienne à la maison.

Les garçons apprennent la culture et le jardinage pratiques. On leur enseigne la manière de prendre soin des animaux et à faire les travaux du dehors et du dedans.

Enseignement moral et religieux.—Il y a chaque jour enseignement religieux, soir et matin. On apprend par cœur la Bible et on enseigne à l'enfant à baser ses idées du bien et du mal sur ces renseignements.

Santé et mesures hygiéniques.—La santé, en général, a été bonne. Il y eut un cas de grave maladie durant l'année. L'on a condamné le dortoir des petits garçons comme non sanitaire. Vu son plafond bas, ses petites fenêtres, la bonne ventilation n'était pas possible. On remplaça la moitié des vitres des fenêtres par du coton, ce qui fut trouvé une grande amélioration.

Le dortoir des filles est bien ventilé.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons de l'eau potable et pour la cuisine d'un puits situé dans la cour. L'approvisionnement a graduellement diminué durant l'année. Pour les fins du lavage, nous prenons l'eau dans une inclinaison de terrain.

Protection contre le feu.—Nous avons des haches, des seaux, des échelles, des extincteurs et un petit lac au pied de la pelouse. En hiver, l'on tient quatre barils remplis d'eau.

Chauffage et éclairage.—L'on se sert d'une fournaise et de six poêles pour chauffer les bâtisses. Les lampes au pétrole fournissent la lumière.

Récréation.—Les filles et les garçons s'amusent tous les jours, hiver comme été, des sports du dehors. On s'amuse à jouer, dans leur saison, le ballon, la balle, les jeux, on aime la promenade, la glissoire, le patinage, le natation, la balançoire.

Anciens élèves.—Les six garçons gradués vivent sur des fermes de la colonie des Buttes-La-Lime et ils font tous bien.

Il y a deux filles graduées. L'une est mariée et vit dans la colonie. L'autre demeure encore à l'école et a la position de cuisinière. Tous les anciens élèves se sont fait un bon nom depuis qu'ils ont gradué.

LE RAPPORT DE M. M. WILLIAMS, DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE LA RESERVE DE GORDON, BUTTES-DU-TONDRE, POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Emplacement.—Cette école est située à l'ouest de la réserve de Gordon, à environ 12 milles de la maison de l'agence.

Terrain.—L'école possède 320 acres et comprend la partie est de la section 4, township 27, à l'ouest du deuxième méridien principal. Je crois que le gouvernement a concédé ce terrain à l'école et est surtout propre au pâturage. On peut cultiver de vingt-cinq à trente acres. Il n'y a pas de bois, très peu de foin et le sol est très pierreux.

Bâtiments.—La bâtisse principale est affectée à l'école. Une maison, séparée de l'école, sert de buanderie, une autre de magasin, glacière, de même que l'an dernier. Il y a une étable de 20 x 40 pour les chevaux et les vaches.

Logement.—L'école peut loger amplement trente-cinq élèves et un personnel de quatre membres.

Assistance.—L'assistance a été remarquablement bonne durant l'année.

Travail en classe.—On a suivi le programme d'études prescrit par le gouvernement; leur progrès a été grand.

Ferme et jardin.—Nous n'avons pas essayé de culture. Le jardin a une superficie de trois acres environ. Sur ce morceau de terre nous avons récolté 500 boisseaux de pommes de terre et abondance des autres légumes de toute sorte.

Travaux manuels.—On apprend aux enfants à avoir soin des chevaux et des bestiaux, à traire les vaches et à jardiner durant l'été. Les filles apprennent les travaux du ménage, à la fabrication du beurre et à en prendre soin, quelques-unes d'elles sont très habiles pour les travaux du ménage et la fabrication du pain.

Enseignement moral et religieux.—On donne une attention très spéciale à cet enseignement aux enfants. Leur conduite morale a été bonne et aucune punition sévère n'a été administrée.

Santé et hygiène.—La santé générale a été bonne. Des fièvres épidémiques se répandirent après Nöël, et je suis heureux de dire que tous se sont guéris en peu de temps, sans subir de résultats sérieux. Les conditions sanitaires sont tout ce que l'on peut désirer; on tient la bâtisse propre et bien ventilée.

Approvisionnement d'eau.—Nous prenons notre eau, qui est très bonne, dans un puits creusé à 200 verges environ de l'école; l'approvisionnement est bon.

Protection contre l'incendie.—Nos appareils sont composés d'un Babcock, une pompe, deux rouleaux de boyaux, dix grenades, 6 haches, un réservoir et plusieurs barils.

Chauffage et éclairage.—On chauffe l'école à l'aide de poêles à bois; l'éclairage se fait au moyen de lampes à huile.

Récréation.—Le ballon et les balançoires sont les jeux favoris des enfants durant l'été. L'hiver, on patine, on glisse et les jeux dans les salles de classe sont leur principale récréation.

Réparations.—On plaça un réservoir en ciment dans le soubassement; on répara quelques planchers; on donna à la bâtisse une surface à l'albâtre et on en peintura l'intérieur.

Anciens élèves.—Ils vivent sur les réserves de Gordon et de Poorman; occupation: l'agriculture.

RAPPORT DU REV. J. E. S. THIBAUDEAU, O.M.I., DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE LA RESERVE DE MUSCOWEQUAN, AGENCE DES BUTTES-DU-TONDRE, SASK., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Emplacement.—Le pensionnat de Muscowequan est situé à environ 12 milles de l'agence des Buttes-du-Tondre et à ½ mille du bureau de poste des Buttes-du-Tondre. L'école n'est pas située sur une réserve.

Terrain.—Le terrain de l'école comprend 160 acres, le quart de la section nord-ouest, n° 14, dans le township 27, rang 15, à l'ouest du second méridien, appartenant à l'Ordre des Oblats. Il y a environ 50 acres en culture.

Tous les lots ci-dessus mentionnés sont entourés d'une clôture en ronces artificielles.

Bâtiments.—La bâtisse principale a été beaucoup améliorée par l'addition d'une annexe de trois étages, 42 x 52 pieds. La nouvelle bâtisse est en bois sur fondation de pierre. Le dortoir, autrefois occupé par les filles, l'est maintenant par les garçons; on a converti le vieux réfectoire en salle d'amusement pour les garçons. Ce changement leur donne une grande salle de récréation, en sorte qu'ils ont amplement d'espace pour s'amuser à l'intérieur quand cela leur plaît. La nouvelle addition se divise comme suit: le soubassement contient un grand réfectoire pour les enfants, une salle de récréation pour les filles, le réfectoire des Sœurs, la cuisine, le garde-manger et la laiterie. Au rez-de-chaussée se trouvent: le vestibule, le parloi, la chapelle, la salle de classe, l'infirmerie pour les garçons et deux chambres vides. Au deuxième étage sont situés le dortoir des filles, l'infirmerie et la salle des robes, la salle à coudre et les chambres où dorment les Sœurs.

Logement.—On peut actuellement loger 60 élèves et un personnel de 15.

Assistance.—Il y a 40 enfants sur la liste et ils assistent tous régulièrement.

Travail en classe.—On suit le programme prescrit par le gouvernement.

Ferme et jardin.—Nous avons 100 acres en culture dont voici les proportions: blé, 45; avoine, 30; l'orge, 20, et le reste consiste en pommes de terre et légumes de jardin. Sous la direction des révérendes Sœurs, les filles apprennent toutes les branches de l'économie domestique; on donne une attention spéciale à la confection des robes, à la couture et à la fabrication du pain.

Enseignement moral et religieux.—On s'occupe avec très grand soin de l'enseignement moral et religieux de l'enfant. Tous les jours on leur inculque des principes religieux et, soir et matin, ils se rendent à la chapelle pour y entendre des prières.

Santé et mesures hygiéniques.—La santé des enfants, durant l'année dernière, fut en général bonne. Il n'y eut pas de décès durant le cours de l'année. On s'occupe beaucoup des précautions sanitaires. Tout est propre dans la maison et la bâtisse est bien ventilée.

Approvisionnement d'eau.—Un large réservoir nous fournit de l'eau au moyen d'un moulin à vent. On construisit ce réservoir l'an dernier.

Protection contre l'incendie.—Le département a fourni à l'école 2 Babcocks, des extincteurs et des haches. Des boyaux sont attachés au pouvoir d'eau.

Chauffage et éclairage.—Une fournaise à vapeur, qui chauffe toute l'institution, donne entière satisfaction. La lumière est fournie par des lampes à pétrole.

Récréation.—Le temps le permettant, on joue dehors et les filles font fréquemment de longues marches. Les soirées d'hiver se passent plaisamment à l'intérieur par des jeux et le chant.

RAPPORT DU REV. FRANÇOIS ANCEL, O.M.I., DIRECTEUR DU PENSIONNAT LAC LA-PLONGE, SASK., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Emplacement.—L'école est située au nord de la jonction de la rivière au Castor et de la rivière La-Plonge, apparemment sur les limites des townships 71 et 72, 2ème rang, à l'ouest du troisième méridien. Je dis apparemment, car nous sommes situés sur un terrain qui n'a pas encore été arpenté.

Terrain.—Comme cette partie du pays n'a pas encore été arpentée, nous n'en avons pas le titre, mais nous nous atendons à l'avoir bientôt du ministère de l'Intérieur.

Bâtiments.—La maison principale est en bois, à trois étages, a 100 x 34 pieds et comprend, sur le premier étage, une cuisine, deux salles à dîner, deux salles de récréation, un réfectoire, un office, une pharmacie.

Le deuxième étage comprend une chapelle, une salle de couture, deux salles de classe, un dortoir.

Le troisième étage comprend deux dortoirs, une garde-robe.

Un presbytère de trois étages de hauteur, 26 x 36, fut construit l'an dernier.

Une buanderie, ayant deux étages de hauteur, 16 x 30 pieds.

Un hangar, 50 x 60 pieds et une scierie mécanique à l'abri de la pluie complètent les propriétés de l'école.

Logement.—L'édifice peut loger 60 élèves.

Assistance.—Tous les enfants étant pensionnaires, l'assistance a été régulière.

Un élève a quitté l'institution; deux moururent de consomption pulmonaire. Deux élèves ont été admis, l'an dernier.

Travail en classe.—Deux professeurs ont charge des cours dans les différentes salles. On enseigne les sujets prescrits par le programme de l'école; la lecture, l'épellation, l'écriture, le dessin, la grammaire, l'arithmétique, la géographie et les connaissances générales.

Ferme et jardin.—Le terrain clôturé de l'école contient environ 25 acres dont 8 sont cultivées. Le sol est léger et sablonneux; il est très bon pour la culture des pommes de terre, de l'avoine, l'orge et autres produits potagers. La majeure partie de notre terrain est encore recouverte de bois et le défrichement est très difficile mais fort rémunératif. Nous avons récolté, l'automne dernier, 500 boisseaux de pommes de terre aussi bien que d'autres produits potagers.

Enseignement des travaux manuels.—On enseigne aux filles les différentes sortes de travaux de maison, tels que la cuisine, le tricotage, la couture, le raccommodage, le lavage et le repassage.

Les garçons aident aux travaux du jardin et nourrissent les bestiaux.

Enseignement moral et religieux.—Nous prenons grand soin et donnons une attention spéciale à cette partie de l'éducation; nous n'épargnons aucun effort pour inculquer dans l'âme de nos enfants les principes de la foi et de la religion. Ils assistent régulièrement aux offices religieux.

Santé et hygiène.—A l'exception de deux attaques légères de fièvre et quelques rhumes, la santé des enfants fut bonne.

Deux enfants moururent. L'un qui était âgé de douze ans, était infirme depuis sa naissance; l'autre, âgé de neuf ans, mourut de consomption.

Approvisionnement d'eau.—La rivière La-Plonge nous fournit de l'eau aussi claire que le cristal; elle est excellente pour les fins de la cuisine. Un bélier hydraulique amène à la cuisine l'eau de la rivière.

Protection contre l'incendie.—La maison est bien pourvue de trois escaliers à l'intérieur et de deux à l'extérieur, et l'on peut échapper bien facilement aux dangers de l'incendie.

Chauffage et éclairage.—Notre école est chauffée par des poêles et éclairée avec des lampes à pétrole.

Récréation.—On prend les récréations en plein air autant que possible, même en hiver. Leurs principaux amusements sont le ballon, la course, le saut, le croquet et quelquefois le canot. En hiver spécialement, les garçons aiment le traîneau.

Observations.—On vient d'ouvrir un bureau de poste ici, à La-Plonge. Notre malle avait l'habitude de venir du bureau de poste du Lac-Vert.

Nous avons construit nos bâtisses à nos propres dépens, c'est-à-dire, le presbytère, la buanderie, le hangar et la sucrerie, sans avoir reçu de subsides du département.

RAPPORT DU REV. M. B. ERWARDS, DIRECTEUR DU PENSIONNAT DU LAC-IA-RONGE, SASK., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Situation.—Cette école est située sur la rive ouest du lac La-Ronge, à environ 1½ mille de l'embouchure de la rivière Big-Stone. Les bâtisses font face au sud, et nous avons d'ici une admirable vue du lac, rempli d'îles.

Terrain.—La terre de l'école a été arpentée l'été dernier. C'est une propriété de mission et elle appartient à l'Eglise d'Angleterre. Elle a une longueur d'un demi-mille sur un quart de mille de profondeur.

Bâtiments.—Les deux bâtisses qui furent érigées par feu le rév. James Brown, ancien directeur de l'école, sont deux maisons en bois, attachées l'une à l'autre, mesurant 80 x 26 pieds et 30 x 42 pieds, ayant chacune deux étages. Les autres bâtiments sont: un atelier de charpentier, un magasin, une étable, une laiterie, un poulailler et autres petites bâtisses habituelles. Nous avons, de même, une maison en troncs d'arbres occupée par nos pêcheurs.

Logement.—Il y a maintenant un logement pour 60 enfants et un personnel de 6.

Assistance.—Il y a maintenant 56 enfants sur la liste. 54 de ces derniers reçoivent tant par tête; le reste est composé d'enfants qui sont en dehors du traité, et des bourses privées paient leurs dépenses de pension et d'enseignement.

Travail en classe.—Nous avons suivi de façon aussi exacte que possible le programme prescrit par le département.

Ferme et jardin.—Nous avions trois acres en culture l'été dernier presque toutes plantées de pommes de terre et de légumes. Notre bétail consiste en trois vaches et un cheval.

Travaux manuels.—Les garçons font l'ouvrage demandé aux alentours de l'école, tel que scier le bois, pêcher et faire le jardinage, et aussi soigner les animaux.

Les filles apprennent les travaux du ménage, tels que conduire la maison, faire le pain, le lavage, la couture, le tricotage et la laiterie.

Enseignement moral et religieux.—Les enfants se rendent, tous les dimanches, aux services réguliers de l'église. L'instruction religieuse est celle de l'Eglise d'Angleterre. Les deux professeurs donnent, dans les deux classes, des leçons religieuses une demi-heure chaque jour. De même, j'ai, durant la semaine, deux classes pour instruction religieuse. Tous les jours, on fait les prières du matin et du soir et la lecture des Ecritures.

Santé et hygiène.—La santé des enfants a été excellente pendant l'année. On voit à ce que tout soit propre et bien ventilé; les conditions sanitaires de l'école sont excellentes.

Approvisionnement d'eau.—L'eau qui sort du lac ne peut être surpassée pour sa pureté.

Protection contre l'incendie.—Nous n'avons, comparativemenet parlant, aucune protection contre le feu, si ce n'est l'attention continue et le soin. Il n'y a pas d'appareils de sauvetage.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage est fourni par des poêles à bois et l'éclairage se fait au moyen de lampes.

Récréation.—Les enfants s'amusent aux jeux ordinaires du dehors.

Anciens élèves.—Il n'y a qu'une seule élève qui soit sortie, Aurora Roberts. Elle a épousé William Pear, un ancien élève de l'école industrielle de Battleford. Ils sont tous deux un crédit pour l'école qui leur a donné l'instruction. Ils demeurent près de l'école et sont hautement respectés.

Remarques générales.—Etant donné ma nomination très récente de directeur de cette école, mes remarques doivent nécessairemenet être brèves.

RAPPORT DU REV. E. J. CUNNINGHAM, DIRECTEUR DU PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN DU LAC-AUX-OIGNONS, POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située sur la réserve de Seekaskootch, à 12 milles environ du vieux fort Pitt, sur la rive nord de la Saskatchewan.

Terrain.—Sept ou huit acres de terre ont été entourées d'une clôture et mises à part pour les fins de l'école, des bâtiments, des jardins, et des cours de récréation.

Le fonds appartient aux sauvages de la réserve.

Bâtiments.—Les bâtiments comprennent trois maisons séparées, construites à différentes époques, mais maintenant reliées par des escaliers tournants du premier au troisième étage.

La maison principale a 45 x 35 pieds et 3 étages. Sur le premier étage se trouvent la classe des jeunes, de 25 x 35 x 9¾ pieds qui sert aussi de salle de récréation pour les garçons pendant l'hiver, et la salle à dîner des élèves, de 20 x 35 x 9¾ pieds. Au deuxième étage sont la classe des plus âgés, 25 x 23 x 9¾ pieds, la chambre de couture et la salle de récréation des filles, 20 x 35 x 9¾ pieds, et l'infirmerie des élèves, de 22 x 25 x 9¾ pieds. Le troisième étage est une grande salle, de 45 x 35 x 8½ pieds, servant de dortoir pour les filles ; on se sert du grenier comme d'une garde-robe et vestiaire pour les filles; il a 45 x 25 pieds.

La deuxième maison a 36 x 26 et 33 pieds de haut. Au premier étage se trouvent la salle à manger pour le personnel, de 13 x 16 x 9¾ pieds, la cuisine, de 20 x 26 x 9¾ pieds; au deuxième étage, la chapelle privée pour les Sœurs et les élèves, de 36 x 36 x 9¾ pieds ; au troisième étage, le dortoir des garçons, 22 x 36 x 8 pieds. A cette maison sont attachés la dépense et les offices.

La troisième maison est une maison en billes, de 25 x 30 pieds, à deux étages, occupée par les Sœurs. Ces maisons sont bien tenues et sont aussi confortables et commodes.

Logement.—Il y a actuellement amplement d'espace pour recevoir 70 élèves.

Assistance.—La moyenne de l'assistance pendant le terme a été de 49.

Depuis mars dernier, 3 élèves ont été renvoyés et 5 ont été admis.

Travail en classe.—Deux professeurs sont chargés des classes dans des salles distinctes. Le cours prescrit par le département est suivi strictement. Les travaux classiques sont faits avec propreté, application et émulation. Les élèves aiment l'étude et y apportent beaucoup d'application. On consacre chaque jour une demi-heure au

chant. Les élèves forment le chœur de l'église. Il peuvent chanter le latin, l'anglais et le cri.

Ferme et jardin.—Nous avons environ 3 acres en jardin. Nous cultivons une quantité suffisante de légumes de toutes sortes. Les garçons et les filles s'occupent activement de jardinage.

Enseignement industriel. Les garçons prennent soin des chevaux et des vaches, préparent le combustible, boulangent et font le ressemelage des chaussures. Ils s'amusent beaucoup lorsqu'ils sont à la fenaison pendant quelques semaines pour aider aux travaux. On enseigne aux filles toutes les branches de l'économie domestique : cuire les aliments, laver, repasser, coudre et raccommoder; elles aiment beaucoup la musique; plusieurs d'elles ont appris à jouer de la mandoline et peuvent exécuter plusieurs morçeaux.

Enseignement moral et religieux.—Un grand soin et une attention spéciale sont donnés à cette branche importante de l'éducation. On fait les plus grands efforts possibles pour inculquer dans les cœurs des enfants les principes de moralité et de droiture. On donne, chaque jour, une demi-heure à l'instruction religieuse, à part les prières que l'on dit en commun, matin et soir. La conduite des élèves a été très satisfaisante.

Santé et hygiène.—La santé des élèves est généralement bonne, bien que, dans le cours du mois de mars, nous ayons perdu un garçon, après quelques mois de maladie; il mourut de consomption,

Le docteur Amos, de Lloydminster, le médecin de l'école, a visité, comme d'habitude, l'institution. Rien ne manque dans les précautions hygiéniques prises à l'école; la ventilation est bonne et pratiquée journellement; on emploie des désinfectants en quantité et il y a beaucoup d'exercice en plein air.

Approvisionnement d'eau.—Un puits situé à quelque verges de la maison fournit en abondance de l'eau salubre.

Protection contre l'incendie.—Ce système de protection consiste en un puits, un réservoir avec pompe, des seaux, des haches et des barils remplis d'eau, le tout prêt à servir. Dans les dortoirs des garçons et des filles, il y a des sorties de chaque côté. Des escaliers conduisent du haut à l'étage inférieur, avec des portes ouvrant à l'extérieur, selon que l'exige le département. Douze extincteurs ont été distribués dans les diverses salles. On fait faire fréquemment l'exercice aux enfants, sans avis préalable. Tout se fait promptement et avec ordre.

Chauffage et éclairage.—Les bâtiments sont chauffés par 14 poêles à bois, et la maison est confortable; la lumière est fournie par des lampes à pétrole suspendues au plafond dans les appartements des élèves.

Récréation.—On permet tous les jours des récréations en plein air. Le ballon, la balle et autres sports font l'amusement des garçons, tandis que les filles jouent sur les balançoires, au croquet et à la paume.

Observations générales.—A différentes périodes de l'année, les enfants ont donné des représentations, consistant en exercices, drames, chant avec accompagnement de dix filles jouant la mandoline. Des amis de l'institution ont donné ces mandolines aux élèves.

Avant de terminer mon rapport annuel, je désire remercier sincèrement le département pour son envoi du journal mensuel intitulé "Canadian Life and Resources", et de plus, pour son envoi des deux intéressants volumes "People of the Plains" écrits par Amelia M. Paget, lequel est grandement aimé par les élèves.

RAPPORT DU REV. J. R. MATHESON, DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE L'EGLISE D'ANGLETERRE DU LAC-AUX-OIGNONS, SASK., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située au coin nord-est de la réserve Makaoos, à environ 300 verges au sud-ouest des bâtiments du siège central de l'agence.

Terrain.—Il y a environ 30 arpents de terre appartenant à cette école et mission; ce terrain faisant partie de la réserve.

Bâtiments.—La maison d'école actuelle est une construction en bois, de 30 x 40 pieds, à trois étages, terminée et peinturée partout. L'étage inférieur sert comme une grande salle de classe. Le deuxième étage est divisé en chambres pour les membres du personnel et pour les garçons plus âgés. On y arrive par un escalier extérieur. Sur ces deux planchers, les divisions et les plafonds sont en acier. Le troisième étage est un grand dortoir pour les petits garçons, on y monte par un escalier intérieur partant du deuxième étage.

La ventilation et la lumière n'ont pas été épargnées; on y a pourvu avec soin. Il y a 11 fenêtres sur chaque plancher, avec un ventilateur à chaque fenêtre; à l'étage supérieur la ventilation est assurée par une fenêtre à charnière, et, dans le toit, par une trappe que l'on peut ouvrir à volonté.

L'hôpital est une bâtisse à trois étages, bien finie partout et prête à l'occupation; mais depuis l'épidémie de coqueluche et des fièvres en 1908, nous n'avons pas eu de patients sauvages.

Entre l'école et l'hôpital il y a un autre bâtiment fait en billes, de 20 x 22 pieds, à deux étages. Le rez-de-chaussée est divisé en deux chambres pour les grands garçons et l'instituteur. L'étage supérieur est une salle de couture, où l'on se rend par une porte extérieure. Tout près, il y a un magasin de 15 x 20 pieds, construit en billes, à deux étages, pour garder la viande. Notre autre magasin, construit en bois, de 18 x 24, a été agrandi et mesure maintenant 18 x 50, et il comprend un hangar à bois. Les murs sont couverts de tôle en dehors.

La maison de la Mission, qui constitue les quartiers pour le personnel et toutes les filles de l'école, est formée de 6 constructions, faites à différentes époques mais toutes reliées ensemble. Chacune des quatre portes extérieures donnent accès à tout le bâtiment, qui a environ 60 pieds carrés. Le bureau du directeur, la salle d'attente des sauvages, le dispensaire, le salon et les chambres à coucher, 2 grandes salles à manger, la cuisine, un abri pour le puits et la salle de bain.

Les étages supérieurs sont employés comme chambres à coucher pour le personnel et comme dortoirs pour les filles. L'un de ces dortoirs a une porte extérieure donnant sur un balcon où l'on arrive par un escalier extérieur. En sorte qu'on a pourvu à la sécurité des habitants en cas d'incendie et à la ventilation. Il y a aussi une cave de 20 x 30 x 7 pieds.

Les étables sont très commodes et confortables.

Logement.—On peut très facilement loger 70 élèves et un personnel de 8 membres ou plus, si c'est nécessaire.

Travail en classe.—Les progrès ont été très satisfaisants tant en ce qui concerne l'anglais qu'au travail général de la classe. Nous n'avons maintenant qu'un instituteur, mais nous espérons avoir le deuxième vers le milieu de mai.

Ferme et jardin.—Notre jardin et notre ferme couvrent environ 5 acres, et l'année dernière nous avons récolté assez de légumes pour les besoins de toute l'institution. Les travaux sont faits par les personnel et les élèves.

Enseignement industriel.—Aux garçons on enseigne la menuiserie et la construction, mais on leur apprend aussi à prendre soin des bestiaux et à aider aux foins et au jardin. Les filles apprennent les travaux généraux du ménage.

Enseignement moral et religieux.—Chaque membre du personnel a porté une attention à cette partie de l'instruction, car nous sommes convaincus que, sans cet enseignement, tout travail est perdu.

Santé et hygiène.—La santé des enfants a été excellente durant l'année. Il n'y a eu aucune maladie sérieuse, bien qu'il y ait toujours un certain montant de frais de dispensaire dans une grande famille d'enfants.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons trois puits et un approvisionnement suffisant de bonne eau.

Protection contre l'incendie.—Deux petits extincteurs chimiques, douze "Eclipse", des puits et une quantité d'eau dans deux des grands bâtiments sont toute la protection que nous avons; mais une surveillance constante est notre meilleure sauvegarde. Les portes de tous les dortoirs ont été posées de manière à ouvrir à l'extérieur.

Chauffage.—Tous les bâtiments sont chauffés au moyen de bons poêles à bois. Où il y a danger que les enfants jouent avec le feu, nous avons des poêles qui s'ouvrent par le haut, de sorte qu'il leur est presque impossible de toucher au feu.

Récréation.—Les jeux principaux sont le ballon, le croquet, les balançoires, le patinage et les courses.

Observations générales.—Pour la première fois depuis le commencement de cet ouvrage, nous avons construit de nouvelles bâtisses et fait que très peu de réparations, à l'exception de poser deux planchers neufs; mais cette année nous forcera à faire un grand nombre de réparations nécessaires.

RAPPORT DU REV. H. DELMAS, O.M.I., DIRECTEUR DU PENSIONNAT, DE LA RESERVE DE L'ENFANT-DU-TONNERRE, BATTLEFORD, SASK., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Situation.—Le pensionnat de l'Enfant-du-Tonnerre (Saint-Henri) est situé sur la mission catholique romaine et à un demi-mille au nord de la gare de Delmas.

Terrain.—La terre qui appartient à l'école comprend le quart sud sud-est de la section 6, township 46, rang 18, à l'ouest du troisième méridien enregistré.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en bois sur fondations en pierre. L'intérieur du bâtiment principel est fini en plâtre, sauf les plafonds, qui sont en bois. Ce bâtiment mesure 36 x 28 pieds; il a 2½ étages. A l'extrémité sud, il y a une annexe de 36 x 28 pieds, à 3 étages.

Logement.—Nous pouvons loger 50 enfants et 9 Sœurs.

Assistance.—L'assistance fut bonne durant la dernière année. La vente des deux réserves, "Moosomin" et "Enfant-du-Tonnerre", n'a pas fait décroître le nombre de nos élèves; des parents, qui ne demeuraient qu'à 18 milles de notre école, consentirent à laisser leurs enfants ici jusqu'à la fin de leur cours. Un grand nombre de nos élèves nous viennent de deux réserves adjacentes, Poundmaker et Sweet-Grass.

Travail en classe.—On suit soigneusement le programme des études prescrit par le département des écoles des sauvages. Les élèves sont studieux et le progrès est satisfaisant.

Ferme et jardin.—Notre jardin nous a rapporté 175 boisseaux de pommes de terre, un boisseau de tomates, qui ont mûri [illegible] de n'er, et quantité d'autres légumes. Nos quatre vaches nous fournissent du lait durant tout le cours de l'année.

Enseignement industriel.—On enseigne l'agriculture aux garçons, et aux jours de lavage ils aident aux jeunes filles pendant l'ouvrage fatigant de la buanderie. On enseigne aux filles les travaux généraux du ménage, tels que la buanderie, le repassage, lel raccommodage et les ouvrages d'aiguille, qu'e les aiment beaucoup.

Enseignement moral et religieux.—On s'occupe strictement de l'enseignement moral et religieux. A part les prières du matin et du soir que l'on dit en commun, on dépense, chaque jour, uns demi-heure pour l'enseignement de la doctrine de l'Eglise catholique romaine, à laquelle ils appartiennent. On insiste, de façon continue, sur le respect et l'obéissance qu'ils doivent aux autorités.

Santé et hygiène.—A l'exception d'un garçon, qui mourut des suites de la coqueluche la santé des élèves fut bonne, durant l'an dernier. La ventilation est excellente, et il est permis aux élèves de prendre des exrcices au dehors plusieurs fois par jour.

Approvisionnement d'eau.—Notre puits nous fournit suffisamment d'eau.

Protection contre l'incendie.—Nos dortoirs sont pourvus de sorties, et deux barils remplis d'eau sont toujours prêts. Nous avons quelques haches au premier étage, et les portes s'ouvrent à l'extérieur.

Chauffage et éclairage.—Les bâtisses sont chauffées au moyen de fournaises à air chaud. Le combustible est le bois. L'éclairage se fait au moyen de lampes au pétrole.

Récréation.—Les enfants sauvages aiment beaucoup les jeux du dehors, tels que le ballon, la balle, les marches et exercices militaires, mais les cartes et le jeu de dames, pendant les soirées d'hiver. leur sont fort intérssants.

Anciens élèves.—Fort peu d'élèves ont quitté l'école depuis son ouverture, il y a neuf ans. La plupart demeurent chez leurs parents. L'agriculture et la chasse sont leurs principales occupations. Les missionnaires sont satisfaits de leur conduite morale, et l'agent, de leur ouvrage.

Observations générales.—Nous avons eu le plaisir, le 16 octobre, de faire la connaissance de notre nouvel inspecteur, M. McKenna. Les élèves chantèrent, et très bien, une chanson de bienvenue. Ils donnèrent aussi, le 18 décembre, une représentation publique dont voici le programme: "Dumbell Drill" pour les garçons et "Rainbow Drill" pour les filles; des chansons et des récitations. L'auditoire y prit grand intérêt, et trouva que c'était un grand progrès et un succès réel.

RAPPORT DU REV. ARTHUR BARNER, DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE DE DAIM-ROUGE, ALTA., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située de façon salubre sur la rive nord de la rivière du Daim-Rouge, à environ 3 milles, à vol d'oiseau, de la ville de ce nom, mais par suite de la sinuosité de la rivière, elle est à environ 4½ milles. Nous avons un panorama magnifique et une vue splendide du pays environnant, qui est une prairie ondulée entrecoupée par la rivière, des cours d'eau et du bois. L'école n'est pas située sur une réserve, le point le plus rapproché est environ 40 milles au nord.

Terrain.— Il y a 3 quarts de section à l'endroit où sont placés les bâtiments; ils forment partie de la section 14, township 38, rang 28, à l'ouest du quatrième méridien; il y a également 41 acres de la section 11 qui sont situées entre la propriété originaire de l'école et un profond ravin vers le sud-ouest, qui ont été ajoutées au terrain de l'institution gratuitement de la part du gouvernement. De plus, nous avons la moitié de chacune des sections 16 et 20 pour faire du foin. La superficie

totale, sous le contrôle de l'école, se monte à 1,140 acres et appartient au département des Affaires des Sauvages. Les trois quarts de la section 14 sont de la marne noire et admirablement adaptés à la culture mixte et au jardinage.

Bâtiments.—Le logement principal est de pierre grise prise sur le bord de la rivière, à quelques pas de l'endroit où s'élève l'école. Il contient le dortoir des filles et celui des garçons au-dessous de dix ans, les chambres particulières des dames du personnel, la salle à manger et le parloir du personnel, le réfectoire général, la cuisine, la buanderie, le magasin, la salle de couture, et le bureau du directeur.

Les garçons plus âgés logent dans une maison en brique à trois étages. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment contient une salle de lecture, un lavoir, un gymnase et deux chambres privées à l'usage du vice-directeur. Au deuxième étage est le dortoir, et la classe se fait au troisième, qui sert aussi de chapelle.

Outre ces grands bâtiments, il y a une résidence propre et commode pour le directeur, 3 maisons séparées pour les membres du personnel, une boutique de forge et de charpenterie, une glacière et un compartiment frigorifique, une porcherie, une écurie, une étable, un poulailler, une laiterie, une remise pour la machine à vapeur, un abri pour les instruments aratoires, un abri pour le puits, une écurie particulière et trois latrines.

Logement.—Il y a du logement pour 75 élèves et un personnel de 10.

Assistance.—L'année a commencé avec 48 noms sur le registre, et 43 y sont actuellement. Le mouvement de l'année est le suivant:—

Nombre inscrit		48
Admis durant l'année		18
Total		66
Morts	0	
Congédiés	5	
Refusés	0	
		5
Nombre total sur le registre		61
Assistance totale		60

Travail en classe.—Le système de la demi-journée d'école est soigneusement suivi, et l'année de ce département a encore été un très grand succès. M. Shaw crut nécessaire de quitter pendant l'année dans le but de se préparer à l'ouvrage d'université, et M. F. J. Dodson lui succéda. Il est porteur d'un certificat de deuxième classe, mais il s'est montré un professeur très sympathique et compétent. A la fin de l'année scolaire les divisions étaient les suivantes:—

Cours I	26
" II	9
" III	7
" IV	5
" V	9
" VI	5
Total	61

Ferme et jardin.—La saison dernière, nous avions environ 234 acres en culture, ainsi qu'il suit:—

Blé d'automne..	26	300 boisseaux.
Avoine..	102	2,450 "
Orge..	18	300 "
Maïs pour fourrage..	29	60 tonnes.
Mil..	16	Bonne récolte.
Pommes de terre..	4½	400 boisseaux.
Racines et légumes..	1	Bonne récolte.
Jachère d'été..	37½	
	234 acres.	

Nous possédons les animaux suivants:—

12 chevaux, évalués à..	$1,850
20 vaches, évaluées à $35 chacune..	700
17 jeunes taureaux, évalués à $20 chacun..	260
26 jeunes bêtes à cornes, évaluées à $20 chacune..	520
1 vache pur sang, évaluée à $150..	150
1 taureau pur sang, évalué à $125..	125
4 cochons..	64
78.. .. .. Total..	$3,669

Un orage de grêle très sévère a balayé le district en juillet dernier; cela explique la récolte comparativement maigre de grain et de pommes de terre.

Industries enseignées.—La culture de la terre et l'élevage des bêtes à cornes sont les principales industries enseignées aux garçons. Ceci est très à propos parce que tous nos élèves viennent de bons districts agricoles. M. Charles Hives a été à la tête de ce département durant l'année, et l'on peut assurer que les garçons ont donné à son enseignement et à leur travail un intérêt beaucoup plus intelligent que jamais auparavant.

Lorsqu'il y a des améliorations à faire aux bâtisses, les garçons reçoivent des leçons en menuiserie, peinturage, collage de papier à tenture, etc., de la part de MM. T. H. Lockhart et J. S. Kendell, qui sont passés maîtres dans leurs métiers.

Il y a eu quelques changements dans le personnel des dames du personnel, mais on donne le même cours de travaux de ménage sous la direction de Mlle Cummings, directrice; madame Hopkins s'occupe de la cuisine; Mlle Archibald de la buanderie, et Mlle S. Slack de la salle de couture.

Enseignement moral et religieux.—On a bien gardé et développé ce département d'efforts. On a fidèlement conduit tous les services réguliers. Des services divins ont été suivis, matin et soir, chaque dimanche; en plus, il y a une école d'instruction religieuse, le dimanche après-midi. Des services volontaires ont été donnés une fois par semaine pour les garçons et les filles. Un grand nombre s'y sont rendus. Mais nous croyons que notre œuvre la plus effective se trouve dans la volonté et l'influence personnelles. Ces enfants exigent beaucoup d'instruction et d'encouragement pour leur faire oublier l'horrible croyance héréditaire à la jeunesse.

Santé et hygiène.—Nous avons eu une année merveilleuse. Nul décès et nulle maladie, si ce n'est quelques rhumes ou choses semblables. Le médecin fait plusieurs visites pour jeter un coup d'œil et retourner à la ville sans toucher à un élève. Aucun enfant de l'école n'a les poumons faibles, et nous avons traité les quelques cas de scrofule avec succès en fortifiant la constitution et faisant ainsi disparaître la maladie. Tous les bâtiments sont propres et nets et bien ventilés.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons une bonne provision d'eau pure dans les deux bâtisses principales, et elle est déversée dans les réservoirs au moyen d'une pompe à vapeur. Nous avons, en outre, un second puits tout près des bâtisses, et nous en tirons l'eau avec une pompe à bras.

Protection contre l'incendie.—Nous avons des réservoirs et trente-si extincteurs chimiques, ainsi que deux nouveaux appareils de sauvetage. Notre meilleur protection contre l'incendie a été de tenir les cheminées très propres et de prendre le soin nécessaire en maniant les fournaises.

Chauffage et éclairage.—Deux fournaises Smead-Dowd et deux Pease ont chauffé les bâtiments et la maison du directeur d'une manière satisfaisante durant l'hiver. Les maisons détachées sont chauffées au moyen de poêles à bois. On éclaire le tout avec des lampes à pétrole, excepté le soubassement et le sous-sol de la bâtisse des filles, où nous avons placé, cet hiver, sept lumières à la gazoline; cela a grandement ajouté à l'éclat et à la gaieté de la bâtisse. Ces lumières donnent une parfaite satisfaction.

Récréation.—Les filles se sont amusées tout l'hiver à patiner à un endroit situé sur la rivière. En été elles se promènent et jouent à divers jeux.

Les garçons ont organisé deux clubs de hockey et une série de parties fut jouée sous l'habile direction de M. Rayston, l'ingénieur de l'école alors en fonctions. En été, ils jouent à tous les jeux de la saison.

La lecture continue d'être l'une des formes favorites de la récréation. Nous avons une sorte de lecture pour les garçons et pour les filles, où les journaux et les magazines sont classifiés. Nous continuons d'ajouter des bons livres à la bibliothèque, qui contient maintenant beaucoup plus de cent volumes dont on prend grand soin.

Anciens élèves.—Silas House travaille à la construction des chemins de fer.

Alexandre Reindeer.—N'a demeuré que fort peu de temps à l'école et demeure maintenant au Lac-de-la-Baleine-Blanche, avec son gardien.

Willie et Madge Foureyes. Ils étaient de très jeunes enfants et leurs parents ne leur permirent pas de rester.

Elizabeth Lapotac.—Enfant délicate résidant chez ses parents.

Observations générales.

(*a*) Réparations générales.—Bien que le département n'ait pris aucune mesure spéciale, cette année, au sujet des améliorations, nous n'avons pas oublié la grande nécessité de faire des efforts constants pour réparer et installer, selon nos moyens. Nous avons épargné du revenu annuel assez d'argent pour installer un système de lumière à la gazoline dans une partie de la bâtisse principale; placer des tables et des bancs neufs dans la salle à dîner des enfants et des nouvelles machines à laver dans la buanderie, et ce, à part diverses améliorations trop petites et trop nombreuses pour être mentionnées. La ferme, qui était entourée de poteaux et d'une clôture en fil de fer barbelé, a été remise à neuf, et l'on a placé des nouvelles clôtures autour des cours et des étables.

(*b*) Relations avec les réserves.—Les efforts, mentionnés dans le rapport de l'année dernière, semblent avoir été bien dirigés, car l'antipathie des sauvages, si marquée, il y a trois ans, est presque entièrement disparue. Un contingent assez fort de nouveaux élèves est arrivé de la réserve de la Baleine-Blanche. Le fait que le rév. R. B. Steinhauer a envoyé ici son seul fils, ce printemps, aux fins de le préparer à son entrée au collège Alberta, Edmonton, aura une très grande influence chez les sauvages des réserves du nord-est. Les sauvages commencent à réaliser le grand désavantage qu'auront leurs enfants s'ils sont privés de l'éducation moderne. L'ouvrage se fait lentement mais sûrement.

(*c*) Efforts et influence du personnel.—Je fis remarquer, sous ce titre, l'an dernier, les efforts que fit le personnel lorsque la présence à l'école diminuait constamment. Le fait que l'assistance actuelle durant l'exercice qui vient de clore augmenta de dix-sept soulagea de beaucoup la situation, et permit aux membres du personnel de diriger leurs efforts vers d'autre buts, tels que d'inspirer aux élèves des idéals plus élevés de la vie et de les habituer à leurs devoirs présents. Je suis heureux de reconnaître que je suis entouré de collaborateurs qui ne sont pas poussés par des

motifs égoïstes, mais dépensent beaucoup de leurs temps, en dehors des heures de travail, à s'efforcer de développer un noble caractère chez les élèves de l'école.

(*d*) Un nouveau développement.—Cela semblait être un grand problème, il y a trois ans, de garder les garçons à l'école après leur arrivée ici, car il y eut constamment de nombreuses tentatives qui eurent plus ou moins de succès de déserter l'école. Cette chose a été, cette année, pratiquement inconnue. Les dortoirs étaient fermés à clef, la nuit; maintenant, la porte n'est jamais fermée à clé et les garçons répondent noblement à la confiance qu'on leur accorde. Deux garçons ont demandé de rester à l'école durant les vacances d'été, donnant pour leur raison: "Nous ne désirons pas retourner aux réserves, car nous y sommes trop paresseux". Ce sont là des indices de grande espérance qu'il se fait une évolution d'un peuple aborigène. Nous offrons nos louanges à Celui qui, seul, est capable d'ennoblir les peuples de la terre.

RAPPORT DU REV. J. RIOU, DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE (ST-JOSEPH) DAVISBURG, ALTA., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située sur le côté ouest de la rivière Haute, à environ ¾ de mille de son embouchure. L'école se trouve à 4 milles du bureau de poste de Davisburg et à 11 milles de DeWinton, la station du chemin de fer la plus voisine. L'école n'est pas sur la réserve.

Terrain.—Environ 1,870 acres sont affectées à l'usage de l'école. La ferme de l'école comprend 1,063 acres, réparties comme suit: la moitié est de la section 22, township 21, rang 28; 30 acres de la section 15, township 21, rang 28; et 633 acres de la section 27, township 21, rang 28, toutes à l'ouest du 4e méridien. La moitié est de la section 26, township 20, rang 27, et ¾ de la section 36, township 20, rang 27, à l'ouest du 4e méridien, sont réservés pour le foin, et cette terre à foin est à environ 12 milles au sud-est. Le tout appartient au gouvernement. La ferme de l'école comprend une terre de bonne qualité et élevée. La réserve à foin est située dans les parties basses, qui sont bien propres au foin et à l'herbe.

Bâtiments.—Il y a deux bâtiments principaux, l'un réservé à l'usage des garçons et l'autre à celui des filles. Celui des garçons renferme des dortoirs, des salles de classe, les cabinets de toilette, salles de récréation, l'infirmerie, le bureau et les chambres du directeur et des hommes du personnel. Celui des filles contient des dortoirs, salle de classe, salle de couture, la chapelle, la cuisine, le réfectoire, l'infirmerie, les cabinets de toilette et des chambres pour les dames du personnel.

A l'ouest du bâtiment principal se trouvent les ateliers, la boulangerie et les hangars à bois; du côté de l'est sont la remise de la pompe et la buanderie. Derrière la maison des filles sont les abris au charbon, le magasin et le poulailler; plus en arrière sont les bâtiments de la ferme, les remises aux voitures, les cours du bétail, l'abattoir et la porcherie.

On a construit, durant l'année, un nouveau plancher dans la salle de récréation des garçons les plus âgés ainsi que dans celle des plus jeunes. On a placé de nouvelles marches dans les escaliers qui conduisent aux deux dortoirs. On a fait d'autres et de nombreuses réparations aux bâtisses, aux trottoirs et aux meubles. On a beaucoup peinturé, et nous avons en mains le matériel nécessaire pour compléter l'ouvrage.

Logement.—Il y a place pour loger 125 élèves et le personnel nécessaire.

Assistance.—Le nombre d'élèves présents était de 62 élèves.

Travail en classe.—Les élèves plus âgés ont une demi-journée d'école; l'autre partie est consacrée à leurs travaux. On observe les heures d'école régulière, de 9 a.m. à midi et de 1.30 à 4 heures. Les plus jeunes enfants assistent à la classe l'avant-midi et l'après-midi. On suit le programme adopté aussi fidèlement que possible. Les progrès des enfants ont été très satisfaisants.

Ferme et jardin.—Nous avions environ 250 acres en culture, dont le rendement a été satisfaisant. Nous cultivons tous nos légumes. On enseigne le jardinage aux garçons et aux filles.

Enseignement des travaux manuels, agriculture.—C'est là la principale industrie enseignée. Notre but est de familiariser les élèves avec la culture et l'élevage des animaux sous toutes ses formes. Guidés par les conseils de l'instructeur, les enfants font eux-mêmes tout le travail. Ils y prennent un grand intérêt. Tous, garçons et filles, apprenent à traire les vaches.

Charpenterie.—Les garçons, dirigés par les charpentiers, ont fait toutes les réparations et les constructions de l'année.

Travail à l'aiguille.—Les révérendes Sœurs enseignent aux filles la couture, la confection des vêtements, le tricotage, l'emploi de la machine à coudre, les travaux à l'aiguille ordinaire et de fantaisie.

Travaux de ménage.—On enseigne parfaitement aux filles tous les travaux de ménage, y compris l'art culinaire.

Enseignement moral et religieux.—Les enfants reçoivent un enseignement très attentif sur les principes et les vérités de leur religion. Une demi-heure est consacrée, chaque jour, à l'instruction religieuse.

Santé et hygiène.—La santé des enfants a été bonne durant l'année. Les conditions hygiéniques de l'école sont bonnes. Les maisons et leur entourage sont tenus avec propreté.

Approvisionement d'eau.—Nous pouvons nous approvisionner de bonne eau dans la rivière Haute. L'eau s'infiltre d'abord dans un puits, d'où elle est pompée dans des réservoirs placés dans les principaux corps du logis.

Protection contre l'incendie.—Les bâtiments sont bien pourvus d'escaliers et d'échelles de sauvetage. Dans la maison des garçons il y a deux réservoirs, et dans celle des filles il y en a un, chacun d'eux ayant une capacité de 1,400 gallons. Sur chaque étage un tuyau de 50 pieds est relié à ces réservoirs. Nous avons en outre 18 extincteurs, 48 grenades à main, 40 seaux à incendie et 8 haches.

Chauffage et éclairage.—Les deux édifices principaux sont chauffés à la vapeur. Chacun d'eux a son installation séparée. Les deux systèmes fonctionnent bien. Le gaz acétylène éclaire les maisons.

Récréation.—En hiver, le hockey est le jeu favori des garçons. En été, ils jouent au ballon, à la balle, au tir à l'arc. Les filles jouent à la balle au pot, sautent, se balancent, glissent et font de longues promenades quand le temps le permet. Les garçons et les filles ont de grandes salles de récréation, bien éclairées, où ils s'amusent quand il fait mauvais temps.

Anciens élèves.—La plupart de nos anciens élèves travaillent sur les différentes réserves auxquelles ils appartiennent; la plupart font de l'agriculture et élèvent des bestiaux et ils font tous bien.

RAPPORT DU REVEREND GERVASE E. GALE, DIRECTEUR DU PENSIONNAT DES GENS-DU-SANG, ALTA, EGLISE D'ANGLETERRE, POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1810.

Situation.—L'école est située à quelques 15 milles au sud-est de Macleod, qui est notre bureau de poste. L'école est vis-à-vis des bureaux de l'agence et en est séparée par la rivière du Ventre.

Terrain.—Le terrain, bien situé et arrosé, comprend une superficie de 160 acres. Sa configuration naturelle est bien définie. Au nord et à l'est, il est borné par la rivière du Ventre; au sud et à l'ouest, il est entouré d'arbres. Le sol est légèrement argileux et convient bien pour la culture et le jardinage.

Bâtiments.—Les bâtiments ont une agréable apparence, et ils sont uniformément peinturés. Ils sont construits autour d'un square. Au coin nord-ouest du côté ouest se trouve le logement des filles, une maison commode pouvant loger 30 enfants. Immédiatement au sud se trouve la chapelle de l'école, une très jolie construction, bien éclairée et ventilée. A l'extrémité du côté ouest se trouve l'écurie des chevaux, avec une chambre pour les harnais et un grenier. Sur le côté sud se trouve la bâtisse des garçons; c'est une vieille bâtisse qui peut à peine être réparée. L'hôpital est sur le côté est; c'est un excellent bâtiment, contenant deux grandes salles bien aérées, un dispensaire, une salle de bain, une cuisine et une arrière-cuisine au rez-de-chaussée et trois grandes chambres en haut. La résidence du ministre est sur le côté nord.

Logement.—Il y a logement pour 60 élèves et un personnel de 8.

Assistance.—L'assistance a été bien régulière. Le nombre d'élèves sur le registre est de 44.

Travail en classe.—On a fait beaucoup de progrès dans toutes les classes.

Ferme et jardin.—Nous avons récolté 35 acres d'avoine, dont 15 acres étaient du fourrage, et 20 acres furent battues, donnant 1,200 boisseaux de grain. De plus, nous avons récolté 10 acres de maïs pour fourrage, 2 acres d'alfalfa, 2 acres de brome et environ 10 tonnes de foin de prairie; deux acres en betteraves à sucre et une acre en navets ont donné d'excellents résultats. Notre jardin pour la cuisine a été un succès, bien que notre récolte de pommes de terre fut plus ou moins un insuccèe, étant donnée la sécheresse de l'été.

Enseignement industriel.—Les garçons apprennent la culture et le jardinage. On leur enseigne comment manier, nourrir et panser les chevaux. C'est une partie très nécessaire pour l'éducation d'un enfant sauvage, et c'est une de celles qui devraient avoir le plus d'attention. On suit le même système pour les bestiaux. Un garçon est un élève capable et un bon imitateur, et les garçons sauvages ne font pas exception à cette règle. Si on l'instruit convenablement, quand il est à l'âge impressionnable, sur l'ouvrage futur de sa vie, il y a peu de doute qu'il ne réussisse. Aux filles on enseigne la tenue de la maison, la cuisine, la fabrication du beurre, la confection des robes, le raccommodage et les ouvrages de fantaisie.

Enseignement moral et religieux.—Les élèves reçoivent une instruction religieuse définie. Nous disons tous les jours les services du matin et du soir.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été excellente. Les fosses sont désinfectées régulièrement, et on ne permet pas de laisser d'immondices sur le terrain.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons de l'eau excellente. Nous avons dans le jardin un puits que fait remplir un moulin à vent.

Protection contre l'incendie.—Nous sommes relativement bien sur cette question. Nos seaux, grenades à main et les haches sont toujours prêts en cas de danger. Les sorties des différentes bâtisses sont suffisantes pour assurer une parfaite sûreté.

Chauffage et éclairage.—Les bâtiments sont chauffés au moyen de fournaises à air chaud et de poêles, et sont éclairés au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—Tous les sports sont encouragés, et on y prend part avec plaisir. On pratique les exercices militaires, et c'est mon intention d'organiser ici une compagnie de garçons éclaireurs. Je ne puis imaginer de récréation plus intéressante que celle-ci, car c'est un moyen sûr de mettre en évidence et de rendre plus intense la finesse de perception que possède déjà la sauvage. Nous avons une excellente fanfare de 25 membres, et nous avons donné au commencement de l'hiver trois concerts qui ont eu beaucoup de succès dans trois villes avoisinantes.

Remarques générales.—Depuis mon dernier rapport, nous avons fait beaucoup d'améliorations au carré. Nous sommes à cultiver 8,000 arbres, et cela exige beaucoup de travail supplémentaire, mais cela en vaut certainement la peine.

RAPPORT DU REV. J. M. SALAUN, DIRECTEUR DU PENSIONNAT CATHOLIQUE, SUR LA RESERVE DES GENS-DU-SANG, POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située à quelques 20 milles de Macleod, à un mille de l'agence supérieure, à quelques verges de la rivière du Ventre, sur la réserve des Gens-du-Sang.

Terrain.—Le terrain (environ cinq acres) attenant à l'école appartient à la réserve.

Bâtiments.—Les bâtiments sont comme suit: le bâtiment principal, 36 x 36 pieds, a 3 étages. Il comprend un bureau, un parloir, un réfectoire, une salle de classe, des salles de travail, des salles de récréation au rez-de-chaussée; les dortoirs des garçons et celui des filles, la chapelle et les chambres privées pour les Sœurs au second étage. Le troisième étage est divisé en deux; on se sert d'une partie comme garde-robes et de l'autre, plus grande, comme dortoirs pour les enfants qui sont parfois malades.

En arrière du bâtiment principal et y contiguë, il y a une bâtisse à trois étages, comprenant la cuisine et les garde-manger et deux grandes chambres réservées pour les membres du personnel.

Les autres bâtisses sont une buanderie, 18 x 14 pieds, un magasin et une étable.

Logement.—Il y a logement pour 50 élèves et un personnel de 8.

Assistance.—Il y a 38 élèves sur le registre, 19 garçons et 19 filles.

Travail en classe.—Le programme d'études prescrit par le département est suivi ausi strictement que possible. Le progrès est notable. Les élèves ont exhibé à Macleod de beaux dessins et plusieurs œuvres se rapportant à l'usage de classe et pour lesquels ils obtinrent des prix.

Ferme et jardin.—Il n'y a pas de culture ou de jardinage fait à l'école. Le lieu est situé trop près des bords de la rivière et n'est pas cultivable. Mais un cultivateur, demeurant à environ six milles d'ici, a prêté trois acres à l'école. On planta des pommes de terre sur ces trois acres, qui rapportèrent une très bonne récolte. Le cultivateur laboura le terrain, et le reste de l'ouvrage fut fait par le directeur, le Frère servant, les révérendes Sœurs et les garçons.

Enseignement industriel.—Faire le jardinage, travailler aux étables, boulanger, scier et fendre le bois pour la cuisine et les fournaises sont quelques-unes des occupations des garçons. Les filles apprennent tous les travaux du ménage, la boulangerie, la cuisine, le blanchissage, la couture, le tricotage, la confection des robes. L'été

dernier, les filles envoyèrent à l'exposition de Macleod quelques-uns de leurs ouvrages et remportèrent plusieurs premiers et deuxièmes prix.

Enseignement moral et religieux.—On donne un soin extrême à cette partie. L'instruction religieuse est faite tous les jours et tous les enfants assistent très régulièrement à tous les offices de l'église.

Santé et hygiène.—Deux filles sont mortes chez elles, l'an dernier, de tuberculose. La santé des autres élèves est bonne. On a posé l'été denier trois ventilateurs dans les dortoirs des enfants, afin d'avoir ces appartements proprement ventilés.

Protection contre l'incendie.—Cinq extincteurs, quatre grenades à main, cinq sceaux et quatre haches sont distribuées dans la bâtisse; il y a, à part cela, des baquets rempli d'eau prêts pour tout accident.

Chauffage et éclairage.—L'école est chauffée au moyen de deux fournaises à air chaud. Le chauffage est meilleur que celui de l'an dernier, car les fournaises ont été fort bien réparées. La lumière est donnée par des lampes à pétrole.

L'eau est fournie par un puits tout près.

Récréation.—La récréation est prise trois fois par jour, après chaque repas. Quelques-uns des jeux des garçons sont de jouer au ballon, de nager, de pêcher, de tirer avec les flèches. Les filles s'amusent à jouer à la balle au panier et à sauter. Les récréations se tiennent au dehors, quand le temps le permet. Les garçons et les filles ont chacun leur terrain de jeux et ils sont toujours sous la surveillance d'un assistant.

Anciens élèves.— D'ordinaire, nos anciens élèves sont transférés à l'école industrielle de la Rivière-Haute, d'où il sont congédiés.

RAPPORT DU REVEREND J. L. LEVERN, O.M.I., DIRECTEUR DU PENSIONNAT (DE-PIED-DE-CORBEAU), RESERVE DE PIEDS-NOIRS, ALTA, POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Situation.—Cette école est située à environ 2 milles de la station Cluny, près de la rivière à l'Arc.

Terrain.—Il y a environ 25 acres en culture pour l'usage de l'école. C'est un terrain du gouvernement, faisant partie de la réserve sauvage, clôturé avec la permission du département et le consentement des sauvages.

Bâtiments.—Le bâtiment principal, 36 par 36 pieds, a trois étages; le troisième a justement été terminé l'été dernier.

Le bâtiment principal a deux ailes à deux étages, de 36 par 32 pieds.

En arrière du bâtiment principal et y contiguë, il y a une bâtisse à deux étages, de 50 par 30 pieds. Les bâtiments comprennent un bureau, une salle de réception, un réfectoire, une cuisine, un garde-manger, une laiterie, un magasin, une buanderie, une salle de classe, une salle de couture et une salle de récréation au rez-de-chaussée; en haut sont les dortoirs, la salle à manger pour le personnel et deux chambres libres, et le troisième étage est réservé à la chapelle.

Il y a outre cela une autre bâtisse, de 24 par 16 pieds, érigée seulement pour les fins de l'hôpital.

Il y a des plus deux étables, une cave à racines, une remise pour les instruments aratoires et une glacière.

Une clôture en piquets bien entretenue entoure le bâtiment principal, et il y a une clôture de fer ordinaire qui entoure le jardin, le pâturage et le champ.

Logement.—Il y a logement pour 60 élèves et un personel de 8 membres.

Assistance.—Il n'y a à présent que 40 enfants, 27 garçons et 13 filles. Le médecin refuse d'admettre plus d'enfants, sous le prétexte spécieux que tous les sauvages sont en état de consomption.

Travail en classe.—Le programme d'études prescrit par le département est suivi aussi strictement que possible. Les progrès sont très bons et encourageants. Les élèves sont divisés comme suit:

Cours	I	16
"	II	17
"	III	5
"	IV	9
"	V	3

Ferme et jardin.—Environ 25 acres sont ensemencées, 10 en avoine, 10 en pommes de terre et 5 comme jardin. Les garçons les plus grands font les labours, de même que le fauchage quand vient la saison des foins.

Enseignement industriel.—On enseigne aux garçons à faire la culture et le jardinage, à boulanger et faire le travail de laiterie, à prendre soin des chevaux et des bêtes à cornes.

Les filles apprennent la confection des robes, le tricotage, la cuisine et les travaux généraux du ménage.

Enseignement moral et religieux.—Naturellement, nous donnons un grand soin et une attention spéciale à cette partie très importante de l'éducation. L'instruction est donnée aux élèves chaque jour par le directeur et l'instituteur, et il est encourageant de voir les grands efforts que font les enfants pour mettre en pratique les leçons qu'on leur enseigne.

Santé et hygiène.—Deux enfants moururent de consomption l'été dernier. Depuis ce temps, tous les élèves sont en parfaite santé.

Les conditions hygiéniques sont surveillées avec soin, et tout est tenu propre autour des bâtiments et des dépendances.

Approvisionnement d'eau.—Une machine à gazoline pompe l'eau dans un bon puits, situé tout près, pour la fournir dans la bâtisse.

Protection contre l'incendie.—Deux extincteurs, des grenades à main, des seaux et des haches sont placés dans les corridors et les chambres.

Chauffage et éclairage.—L'école est chauffée partie avec des poêles, partie avec une fournaise à air chaud; la lumière est fournie par des lampes à pétrole.

Récréation.—Le ballon, la chasse avec arc et flèches, la pêche, la balançoire et le patin sont les passe-temps favoris des garçons; les filles s'amusent à jouer à la balle, à danser à la corde, au croquet, etc.

RAPPORT DE SŒUR M. A. DIGNIERE, DIRECTRICE DU PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT, ALTA., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Situation.—Le pensionnat ne se trouve pas sur une réserve. Il est admirablement situé à un quart de mille au nord du chemin de fer Canadian-Northern, sur une hauteur dominant la ville de Saint-Albert et la vallée de la rivière à l'Esturgeon.

Terrain.—335 acres de terre environ sont affectées à l'école. Le sol est d'excellente qualité et les 200 acres donnent un bon rendement annuel de foin, de grains et de légumes. Le reste, 130 acres, est en pâturage et en bois. Le terrain appartient aux Sœurs de la Charité. Il se trouve dans le township 54, rang 25.

Bâtiments.—L'école proprement dite est un bâtiment en charpente à quatre étages, de 180 pieds sur 35, sur fondations en briques. Elle est occupée par les filles et le personnel. L'autre partie, de 50 pieds sur 30, qui était autrefois réservée aux garçons, a été remplacée par un bâtiment en brique de 4 étages. Six classes bien installées se trouvent aussi dans ce bâtiment. Ces salles, ainsi que toutes celles de ce bâtiment, sont spacieuses et bien aérées. Une nouvelle buanderie de 40 x 30 pieds réunit les deux constructions. Les dépendances sont: la boulangerie, la grange, les étables, le poulailler, la remise aux instruments aratoires, les ateliers de réparations et les magasins.

Logement.—L'école peut loger 300 personnes.

Assistance.—L'assistance moyenne de cette année a été de 66 élèves sauvages.

Travail en classe.—Le progrès des classes, cette année, a été très satisfaisant. Le programme des écoles publiques de la province est suivi autant que les circonstances le permettent. Les élèves ont, pour la plupart, des dispositions pour la musique. Les garçons ont une bonne musique instrumentale. Dix-huit filles ont appris la mandaline depuis mai 1907 et peuvent bien jouer maintenant. Les enfants donnent souvent des concerts musicaux et leur exécution est appréciée.

Ferme et jardin.—L'année dernière, nous avons récolté ce qui suit: blé, 1,120 boisseaux; avoine, 4,280 boisseaux; orge, 2,526 boisseaux; pommes de terre, 1,500 boisseaux; légumes, 210 boisseaux; foin, 250 tonnes. La gelée a causé grand tort au blé.

Industries.—Les garçons et les filles ont un certain nombre d'heures de travail chaque jour, pendant lesquelles des instituteurs compétents leur enseignent différents genres de travaux. Les garçons reçoivent des leçons d'agriculture, de jardinage, de laiterie et de grosse menuiserie. On enseigne aux filles la cuisine, la laiterie, la buanderie, la couture. Elles cardent, tissent, filent, tricotent et font de la couture à la machine, des ouvrages d'aiguille ordinaires et de fantaisie et tous les travaux du ménage, et plusieurs d'entre elles excellent dans ces ouvrages, ainsi qu'elles le prouvent lorsqu'elles quittent l'école et ont des maisons à tenir pour leur propre compte.

Enseignement moral et religieux.—Les maîtres ne négligent rien pour inculquer à leurs élèves les principes de morale et les devoirs religieux. On leur enseigne à se respecter, à être francs et à pratiquer toutes les vertus chrétiennes. Il fait plaisir de déclarer que l'on obtient de bons résultats. Les punitions sont très rares.

Santé et hygiène.—La santé générale des enfants a été bonne. Les scrofules sont les maladies les plus redoutables que nous ayions à combattre. L'état sanitaire de l'école est excellent.

Approvisionnement d'eau.—Trois puits fournissent à l'institution une eau abondante et excellente, elle est pompée de deux de ces puits dans des réservoirs par une pompe actionnée à l'air chaud, elle est pompée du troisième au moyen d'une pompe à bras.

Protection contre l'incendie.—L'eau étant distribuée dans toute la maison est une bonne protection en cas de feu. Il est facile de sortir de toutes les pièces sur des galeries extérieures et par les escaliers; des escaliers de sauvetage, 500 pieds de boyaux, 13 extincteurs chimiques, 6 grenades, 4 haches et plusieurs échelles placées dans la maison, sont gardés prêts en cas d'incendie.

Chauffage et éclairage.—Le bâtiment principal est chauffé par trois fournaises à air chaud et plusieurs poêles ordinaires dans lesquels on brûle du bois et du charbon. Le nouveau bâtiment est chauffé par deux fournaises Economy à eau chaude. L'ancien établissement est éclairé d'une manière satisfaisante au gaz Siche; le nouveau par des lampes ordinaires.

Récréation.—Chaque jour, il y a deux heures de récréation; quand le temps le permet, les garçons jouent au ballon, à la balle et à d'autres jeux en plein air. Les filles jouent au croquet, à la balle au panier, sautent, font de la gymnastique, etc.

RAPPORT DU REV. R. L. DAUPHIN, O.M.I., DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE LA RESERVE DE PEAU -D'HERMINE, AGENCE D'HOBBEMA, ALTA., POUR L'EEXRCICE CLOS LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située sur la réserve de Peau-d'Hermine, à un mille de la station de Hobbema. Il y a un bureau de poste.

Terrain.—Environ 50 acres de terre sont employées aux besoins de la mission; cinq sont prises pour le jardin, cinq pour les cours et le reste pour pâturage.

Bâtiments.—Le bâtiment principal, de 45 x 50 pieds, contient une salle de classe et un réfectoire au premier étage; le dortoir des garçons, la salle de couture et l'infirmerie au second, et le dortoir des filles au troisième. La cuisine et la chapelle se trouvent dans une autre bâtisse, de 25 x 20 pieds, qui réunit le bâtiment principal à la bâtisse des Sœurs, qui mesure 30 x 24 pieds. Une buanderie de 40 x 24, est située à quelques verges de la maison et contient un lavoir, un magasin, une glacière et trois bains, au premier étage. Au second, il y a une chambre pour sécher et repasser le linge, et une chambre qui est employée en cas de maladie contagieuse.

Logement.—Il y a logement pour 75 enfants et 10 Sœurs.

Assistance.—L'assistance était de 55.

Travail en classe.—Cette année a été pour les élèves une année d'application, et nous sommes heureux de dire qu'ils ont fait des progrès marqués dans toutes les branches du programme.

Ferme et jardin.—Notre jardin a donné 280 boisseaux de pommes de terre, mais un orage de grêle a causé de grands dommages et détruit nos autres légumes.

Enseignement industriel.—Les garçons consacrent chaque jour quelques heures à la culture, et on enseigne aux filles toutes les branches du travail domestique, la cuisine, et la manière de faire et de réparer leurs robes.

Enseignement moral et religieux.—L'instruction religieuse est régulièrement donnée par les missionnaires ou les professeurs aux élèves qui y portent une grande attention.

Santé et hygiène.—Nous avons eu deux cas de pneumonie; ces autres enfants jouissent d'une excellente santé. Nous avons une bonne ventilation.

Approvisionnement d'eau.—Notre école est pourvue d'un bon puits artésien, avec une pompe mue par une machine, ce qui nous permet d'obtenir de l'eau pour l'institution, la buanderie et l'étable.

Protection contre l'incendie.—Deux appareils de sauvetage, douze extincteurs, 1 boyau, 6 seaux, 3 haches, sont nos moyens de protection contre l'incendie.

Chauffage et éclairage.—Nos chambres sont éclairées aux lampes et chauffées au moyen de poêles à bois.

Récréation: la balle, le ballon sont les amusements de l'été, en hiver, les garçons glissent et jouent aux dames, tandis que le plus grand amusement des filles est la musique.

Observations générales.—Durant le cours de l'année, les enfants ont donné trois séances, plusieurs concerts, et l'on a demandé aux filles de fournir la musique dans deux bazars du voisinage. Ces visites sont pour elles de jolies récompenses.

Anciens élèves.—La plupart de nos élèves donnent satisfaction par leur conduite et leur travail, et ils sont capables de vivre de façon confortable.

RAPPORT DU REV. LEON BALTER, DIRECTEUR DU PENSIONNAT DE LA RESERVE DE PLUME-BLEUE, ALTA., POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 1910.

Situation.—L'école est située à environ 6 milles au sud-ouest du lac La-Selle, sur le chemin d'Edmonton, à environ un mille au nord de la rivière Saskatchewan.

Bâtiments.—L'école est un bâtiment en bois, de 90 x 30 pieds, à deux étages et demi. Elle est divisée en département spéciaux pour les besoins de l'école.

L'assistance est régulière par le fait que les élèves sont tous pensionnaires à l'institution.

Travail en classe.—Le cours d'études autorisé par le département pour les sauvages est strictement suivi.

Jardin.—Environ dix acres sont cultivées; les principuux produits sont les légumes.

Enseignement industriel.—Les garçons scient et fendent le bois qui sert de combustible et boulangent leur propre pain. Ils aident à soigner les animaux. Les filles apprenant la couture, la cuisine et la buanderie; aussi, elles cardent, tissent, tricotent et font des ouvrages de fantaisie.

Enseignement moral et religieux.—Nous donnons beaucoup de soin et une attention spéciale à cette branche si importante de l'éducation.

Santé et hygiène.—La santé, en général, a été bonne.

Prótection contre le feu.—Une échelle de sauvetage descend de l'étage supérieur au terrain.

Chauffage et éclairage.—L'édifice est chauffé au moyen de poêles à bois, et l'éclairage se fait par des lampes à huile de pétrole.

Récréation.—Les élèves ont environ une heure de récréation trois fois par jour, après les repas. Les jeunes filles s'amusent avec leur orchestre de mandolines. Plusieurs d'entre elles jouent très agréablement. Le corps de musique a été d'un grand amusement pour les jeunes gens. Ils font des progrès assez rapides.

RAPPORT DU REV. W. R. HAYNES, SUPERIEUR DU PENSIONNAT DE L'EGLISE D'ANGLETERRE, RESERVE DES PIEGANES, ALTA., POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS 1910.

Site.—L'école est placée sur les bords de la rivière Pincher, sur le quart nord-est de la section 12, township 7, rang 29, à l'ouest du quatrième méridien, et à 2 milles des quartiers généraux de l'agence des Piégânes et de Brocket.

Terrain.—Tout le quart de cette section appartient à l'école.

Constructions.—Les constructions comprennent le pensionnat proprement dit, une buanderie, une écurie, un atelier et autres constructions nécessaires. Le pensionnat mesure en dehors 78 x 32 pieds. Il est construit en bois sur fondation en pierre, latté et crépi partout. Il contient la cuisine, les salles à dîner et de récréation, les dortoirs, chambres de bains pour les élèves, des chambres pour le personnel, et les magasins.

Logement.—Il y a place dans l'école pour 40 élèves, c'est-à-dire 24 garçons et 16 filles, et pour un personnel de 6 personnes.

Assistance.—L'assistance a été bonne, allant à la limite de l'octroi du gouvernement.

Travaux de classe.—Il y a eu des progrès satisfaisants dans toutes les branches de l'enseignement.

Ferme et jardin.—La ferme est de 4 acres, toutes ensemencées en légumes, tels que pommes de terre, oignons, carottes, betteraves, navets, choux et autres petits légumes. Nous avons eu une abondante provision de légumes et assez de pommes de terre pour ensemencer ce printemps. Dix acres ont aussi été ensemencées en blé, avec d'excellents résultats.

Métiers enseignés.—On enseigne aux garçons la culture des fermes et le jardinage, à faire du pain, à raccommoder leurs habits, et à faire tous les travaux dans la partie de l'école qui leur est réservée.

On enseigne aux jeunes filles à coudre, raccommoder, ravauder et tricoter; elles font chacune leur lavage, repassage et raccommodage, tout l'ouvrage nécessaire dans la partie de l'école qui leur est réservée, et elles entretiennent les appartements du personnel; elles apprennent à faire le pain, et en un mot, tout ce qui peut leur servir lorsqu'elles quitteront l'école et auront une maison à entretenir.

Instruction religieuse.—L'instruction religieuse est donnée tous les jours par le principal, et tous les moyens sont pris pour leur enseigner la nécessité du secours divin peu importe où l'avenir les placera.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été bien bonne; nous n'avons pas eu de cas sérieux, et bien peu de rhumes. Les conditions hygiéniques sont bien améliorées; les cabinets d'aisance hygiéniques installés par le département donnent entière satisfaction.

Service de l'eau.—Toute l'eau vient d'un puits artésien dans la maison.

Protection contre le feu.—Il y a 12 tubes, extincteurs chimiques, pendus aux murs dans les principales chambres.

Chauffage et éclairage.—La bâtisse est chauffée par deux grandes fournaises Pease qui donnent entière satisfaction. L'éclairage se fait au moyen de lampes ordinaires à huile de pétrole.

Récréation.—Les élèves ont des terrains de jeu suffisants et font une marche presque tous les jours avec quelques membres du personnel.

Anciens élèves.—Quant aux anciens élèves, je puis dire qu'ils vont bien, si on considère l'influence des vieux Sauvages; mais maintenant qu'ils vont être installés sur leurs propres fermes, ils auront l'occasion de montrer ce qu'ils peuvent faire, et je n'ai pas le moindre doute qu'une grande amélioration se fera sentir dans les années qui vont suivre, et qu'ils feront honneur au département et à leur école.

LE RAPPORT DU REV. L. DOUCET, O.M.I., PRINCIPAL DU PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN, RESERVE DES PIEGANES, ALTA, POUR L'ANNEE FINI LE 31 MARS 1910.

Situation.—Le pensionnat du Sacré-Cœur est situé sur un joli terrain élevé, sur le côté nord de la rivière du Vieux, endroit très salubre, au centre de la réserve des Piégânes.

Adresse.—Pensionnat du Sacré-Cœur, Brocket, Alta., telle est notre adresse.

Terrain.—Le terrain sur lequel l'école est construite appartient à la réserve. Environ une demi-acre est clôturée pour en faire un jardin potager dans lequel la récolte est assez bonne si la saison est pluvieuse. Il y a environ 50 acres encloses pour en faire un pâturage.

Construction.—L'école est une grande maison de 108 x 26 pieds, avec une aile pour la cuisine du côté nord de 19 x 26 pieds, et une dépense de 17 x 14 pieds.

La partie centrale de l'édifice est de 30 x 30 pieds, à deux étages, l'attique n'est pas fini et est inoccupé.

Au premier étage se trouvent le réfectoire pour le personnel, la salle de couture, le parloir et un corridor allant de l'entrée principale à la cuisine. Les chambres pour le personnel et une chapelle de bonne grandeur sont au second étage. Du côté ouest, sur le premier étage, se trouvent: la salle de classe et la salle de récréation; au second étage, de 48 x 26 pieds, le dortoir pour les garçons. Du côté est, au premier étage, se trouvent la salle de classe, le réfectoire pour les élèves, et la salle de récréation pour les filles.

Nous avons une petite bâtisse extérieure, de 18 x 17 pieds, employée comme poulailler. Près de la cuisine nous avons la buanderie, de 30 x 20 pieds; au premier étage il y a le lavoir, 20 x 20 pieds, et le charbonnier, 20 x 10 pieds. Le séchoir se trouve à l'étage supérieur.

Nous avons aussi une écurie et une grange de 28 x 30 pieds.

Logement.—Le pensionnat peut recevoir quarante élèves et le personnel.

Assistance.—Les élèves de l'institution sont tous pensionnaires, par conséquent l'assistance est régulière. Durant l'année nous avons perdu sept élèves. Trois garçons sont à Dunbow, et deux ont été renvoyés. Une fille est morte, une autre est à Dunbow. Nous avons reçu cinq nouveaux élèves, trois garçons et deux filles.

Classe.—Nous suivons le programme du département. Les progrès sont ordinairement lents, mais raisonnables et encourageants.

Ferme.—Nous n'avons pas de ferme proprement dite, mais un jardin dans lequel les élèves travaillent à certaines heures.

Métiers enseignés.—Nos enfants ont des heures fixes pour le travail manuel chaque jour. Les garçons travaillent dans le jardin et dans l'étable; ils entretiennent proprement leurs salles et leur dortoir, nettoient les planchers, aident à la buanderie et font les autres légers ouvrages. Les filles sont tenues occupées à l'entretien de la maison, à aider dans la cuisine, à tricoter, coudre, raccommoder et laver. Les plus âgées d'entre elles taillent et font leurs robes.

Enseignement moral et religieux.—Une attention spéciale est apportée dans l'enseignement aux élèves de la morale et des vérités de la religion. Le Révérend Père directeur enseigne les prières, l'histoire sainte et le cathéchisme une demi-heure chaque jour.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été généralement bonne. Au printemps nous avons eu plusieurs cas légers d'influenza. Nous avons eu aussi quelques cas de scrofules; deux phtisiques ont été renvoyés, un est mort. La santé est maintenant assez bonne.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons un bon puits à quelques pieds de la cuisine, avec assez deau pour les besoins de l'école.

Protection contre le feu.—Nous avons trois haches à feu et quelques extincteurs chimiques; et des seaux pleins d'eau sont placés à des endroits convenables par toute la bâtisse.

Chauffage et éclairage.—Pour le chauffage nous nous servons de poêles ordinaires, et de lampes à pétrole pour l'éclairage. Les précautions sont prises pour écarter tout danger de feu. Les allumettes sont hors de l'atteinte des élèves.

Récréation.—Nous avons deux salles de récréation, grandes et bien ventilées; la plus grande est pour les garçons l'autre pour les filles. Il y a une clôture autour des bâtisses de l'école. Nous avons deux cours pour les élèves. En outre, autour des bâtisses, il y a une assez grande étendue de prairie où ils peuvent jouer sous la surveillance de quelqu'un du personnel par les jours de beau temps, et où les garçons prennent le plus grand plaisir à jouer au oot-ball ou à quelque autre jeu.

Anciens élèves.—Bien peu d'élèves sortant directement de cette école vivent sur la réserve. Trois garçons qui ont été renvoyés vu leur mauvaise santé demeurent chez leurs parents; l'un est presque aveugle et les deux autres sont atteints de tuberculose. Il y a aussi sur la réserve trois filles qui ont épousé des garçons venant de cette école.

LE RAPPORT DU VEN. J. W. TIMS, DIRECTEUR DU PENSIONNAT, RESERVE DES SARCIS, ALBERTA, POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située sur le coin sud-est de la réserve des Sarcis, à une une courte distance du creek au Poisson, et près des bâtisses de l'agence.

Terrain.—Environ quinze acres des terres de la réserve sont entourées de clôtures et employées pour l'école et la Mission.

Constructions.—Tous les bâtiments de l'école sont sous un seul toit, et consistent en deux ailes, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles, réunies par le réfectoire et la cuisine.

Logement.—L'école peut recevoir vingt garçons et dix filles et un personnel de trois personnes.

Assistance.—L'assistance des élèves a été régulière durant l'année. Nous n'avons que dix élèves (cinq garçons et cinq filles) sous le système de l'octroi de tant par élève, et il ne paraît pas du tout probable que nous soyons capables d'augmenter ce nombre si nous sommes obligés de continuer à leur faire subir l'examen médical actuel, qui est si sévère. Cinq élèves ont été soumis à cet examen cette année, mais ont été refusés pour des raisons de santé.

Travaux de classe.—La classe a été faite régulièrement durant l'année, mais depuis la visite du Dr Bryce, en juillet dernier, les heures de classe ont été diminuées et nous avons accordé aux élèves plus de vie au grand air. La position des élèves est comme suit:—

Cours IV	3
" III	3
" II	3
" I	1

Ferme et jardin.—Il n'y a pas de ferme attachée à l'école. Nous cultivons un jardin d'environ une acre et quart de superficie; ce jardin est semé des légumes nécessaires et il est entretenu par les élèves sous la surveillance du professeur. Nous ne gardons pas d'animaux, à l'exception des vaches à lait, d'une couple de chevaux appartenant à la Mission et de quelques poules.

Enseignement religieux et moral.—Cette partie de l'enseignement est une partie importante de notre œuvre, et le principal et le personnel emploient tous leurs efforts pour former les élèves à " la droiture, la sobriété et la piété ".

Santé et hygiène.—Comme règle générale, je peux dire que la santé des élèves a été bonne. Toutes les précautions possibles ont été prises pour toute maladie tuberculeuse, et jusqu'à présent, je pense, nous avons réussi. Des vêtements chauds, les pieds secs, les fenêtres du dortoir ouvertes tout l'hiver, et tous les œufs et le lait que nous avons pu nous procurer, de même que d'autres nourritures substantielles, nous ont aidé à cela.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons un bon puits d'eau de source; ectte eau est pompée à la main dans l'école au moyen de tuyaux placés sous terre.

Protection contre le feu.—Toutes les portes ouvrent à l'extérieur, des extincteurs à la poussière sèche sont pendus aux endroits les plus convenables, et il y a toujours un baril rempli d'eau dans la cuisine. Les cendres sont déposées avec précaution, et tous les poêles sont soigneusement examinés par le personnel le soir avant le coucher.

Chauffage et éclairage.—Pour le chauffage nous nous servons de poêles au bois et au charbon, et pour l'éclairage de lampes ordinaires au pétrole.

Récréation.—Le football, le cricket, le patinage, la glissade, la pêche et la marche; les élèves s'amusent à tous ces jeux à mesure que les saisons le permettent.

Anciens élèves.—Tel que j'en ai fait rapport l'an dernier, nos anciens élèves font bien, sauf un ou deux. Ils gagnent tous leur vie sur la réserve, et à ma connaissance pas un seul n'a recours au dépôt de provisions pour sa nourriture. Les filles qui ont quitté l'école sont toutes mariées, et élèvent leurs jeunes familles d'enfants en bonne santé.

Remarques générales.—Le personnel, qui comprend M. et Mme P. Stocken et Mlle Crawford, ont à cœur le bien-être des enfants.

RAPPORT DE SŒUR M. McDOUGALL, SUPERIEURE DU PENSIONNAT, FORT-CHIPEWYAN, ALBERTA, POUR L'ANNEE FINIE LE 31 MARS 1910.

Situation.—Cette école est sous la direction des Sœurs de la Charité, appelées ordinairement Sœurs Grises, qui ont leur maison-mère à Montréal (sur la rue Guy). Les bâtisses et le terrain appartiennent à la Mission catholique romaine, dirigée par les révérends Pères Oblats. La localité est salubre.

Terrain.—Nous avons environ 15 acres de terrain en culture. Le sol est pauvre. La récolte de la ferme a été cette année de 800 boisseaux de pommes de terre, 40 boisseaux de navets, un boisseau de carottes, et un peu d'oignons et de choux. Vu la température extraordinairement chaude, nous avons eu la faveur d'avoir une petite quantité de tomates mûres, de concombres et de citrouilles.

Constructions.—La mission comprend le presbytère, une jolie église neuve construite dans le cours de l'année, et notre école, dont l'extérieur n'est pas encore peinturé. Nous ambitionnons les jours plus prospères où nous pourrons avoir le plaisir de parler de la décoration extérieure de nos bâtisses comme d'un fait accompli.

Logement.—Nous avons amplement de l'espace pour loger 60 élèves et 13 membres du personnel.

Assistance.—L'assistance a été régulière toute l'année dernière.

Travaux de classe.—Cela consiste dans la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'épellation, la dictée, la grammaire, la géographie, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, la composition, la musique vocale et instrumentale, la gymnastique pour les filles et l'exercice militaire pour les garçons.

Ferme et jardin.—Notre jardin et notre champ de pommes de terre ont été bien entretenus, et la récolte a été faite par les enfants sous la surveillance des Sœurs.

Métiers enseignés.—L'ouvrage des garçons est de scier, fendre et corder le bois nécessaire au chauffage. Pendant l'année on a enseigné aux filles à coudre, tricoter, ravauder et raccommoder proprement, les plus âgées ont appris à se servir de la machine à coudre et on leur a enseigné à faire des robes et des habits.

Enseignement religieux et moral.—Nous avons apporté le plus grand soin à cette partie de l'éducation des élèves. Une demi-heure d'instruction religieuse donnée presque tous les jours par le révérend Père directeur, a été suivie avec beaucoup d'in-

térêt. Il me fait plaisir de mentionner que la conduite de nos enfants a été remarquablement bonne durant toute l'année.

Santé et hygiène.—Un garçon est mort de méningite tuberculeuse. Le printemps dernier une épidémie de fièvre et de grippe maligne a attaqué les plus fortes constitutions, et a même causé un grand nombre de mortalités parmi la population ici; nos enfants n'ont pas été épargnés, et quelques-uns ont été bien malades, cependant aucun d'entre eux n'est mort, et c'est le cœur plein de reconnaissance pour la divine Providence que nous avons remarqué leur guérison rapide. Ils ont joui d'une excellente santé depuis cette date, jusqu'au 4 février, où la dysenterie à l'état épidémique a fait son apparition. Heureusement pour nous, notre habile garde-malade a pu faire face à l'ennemi, et avec ce qui avait été mis en réserve de notre faible provision de remèdes, en cas d'urgence, elle a si bien dompté la maladie qu'à l'exception d'un bébé du sexe féminin, mort le troisième jour, tous ses patients ont eu bientôt recouvré leur santé. Les conditions hygiéniques de l'école et des environs sont bonnes.

Approvisionnement d'eau.—L'eau que nous employons vient du lac et de deux puits.

Protection contre le feu.—Une pompe foulante et les boyaux, échelles, seaux et haches, et trois échelles de sauvetage, tels sont nos outils pour combattre l'incendie.

Eclairage et chauffage.—Pour le chauffage nous avons deux fournaises à air chaud et 7 poêles à bois. L'éclairage se fait à l'huile de pétrole.

Récréation.—Les garçons et les filles ont chacun leur terrain de jeu, où ils s'amusent avec des balles, balançoires, et autres jeux du même genre. En été il n'y a rien comme le foot-ball pour les garçons; en hiver, rien ne peut égaler l'ambition qu'ils ont à tendre des pièges et à les visiter; on leur permet, de temps en temps, de faire une petite partie de chasse, mais alors l'un des révérends Pères les accompagne. Habituellement, les filles font une marche matin et soir tous les jours.

LE RAPPORT DU REV. PERE JOUSSARD, O. M. I., DIRECTEUR DU PENSIONNAT CAEHOLIQUE ROMAIN, PETIT-LAC-DES-ESCLAVES, ALTA, POUR L'ANNEE FINIE LE 31 MARS 1910.

Situation.—Le pensionnat du Petit-Lac-des-sclaves (St-Bernard), est situé sur la rive nord-est du Petit Lac des Esclaves. L'endroit est salubre et la vue du lac est très jolie.

Constructions.—Le principal bâtiment mesure 72 x 28 pieds, à trois étages.

Logement.—Les bâtisses sont assez grandes pour recevoir facilement 60 enfants, et le personnel nécessaire pour faire l'ouvrage.

Assistance.—L'assistance a été régulière, car tous les élèves sont pensionnaires.

Travaux de classe.—Le heures de classe sont fidèlement maintenues. Le programme des études est suivi avec application et succès.

Travaux sur la ferme et dans le jardin.—Les garçons et les filles sont contents, de bonne heure le printemps, d'enlever les petites pierres et de préparer le terrain pour les pommes de terre, les carottes, les oignons et même les fleurs. Plus tard, ils aident à sarcler le jardin.

Métiers enseignés.—On enseigne aux filles à se servir de la machine à coudre, à raccommoder, tricoter, et à l'entretien général d'une maison. Les garçons apportent le bois dans la maison et se rendent utiles dans les étables.

Enseignement religieux et moral.—Les élèves sont instruits dans la religion catholique romaine; une demi-heure par jour est consacrée à l'enseignement religieux. Petit à petit nos enfants abandonnent leurs habitudes sauvages et adoptent celles des nations civilisées.

Santé et hygiène.—Pendant les mois de mars et avril quelques-uns des enfants ont souffret de rhumes sérieux et de l'influenza; ils ont été sous les soins du Dr Donald. Maintenant, ils sont tous bien.

Approvisionnement d'eau.—Un puits et une petite rivière qui coule devant la Mission nous fournissent un ample approvisionnement d'eau.

Protection contre le feu.—En cas de feu il y a des échelles et des escaliers extérieurs.

Chauffage et éclairage.—Les appareils de chauffage consistent en une fournaise à air chaud pour le bâtiment principal et en poêles pour les autres départements.

Récréation.—Durant les mois d'été les enfants s'amusent surtout avec des arcs et des flèches et au jeu du foot-ball. L'hiver, leur principal amusement est de glisser et de faire des jeux dans les salles de récréation.

LE RAPPORT DU REV. J. CALAIS, O.M.I., DIRECTEUR DU PENSIONNAT DU LAC-A-L'ESTURGEON, ALTA, POUR L'ANNEE FINIE LE 31 MARS 1910.

Situation.—Cette école est située sur la rive nord du Lac-à-l'Esturgeon, au centre de la réserve du Lac-à-l'Esturgeon. L'endroit est salubre, et la vue du lac est très jolie.

Terrain.—240 acres de terrain sont attachées à l'école, dont 30 acres sont en culture ; le reste est composé de jolis bocages et de pâturages.

Constructions.—Le bâtiment principal est à trois étages et mesure 40 x 27 pieds; ce bâtiment comprend la salle d'entrée, le parloir, deux réfectoires, la chapelle, le dortoir des filles, et les appartements privés du personnel. Il y a une aile à ce bâtiment de deux étages, de 27 x 20 pieds, le rez-de-chaussée sert de cuisine et l'étage supérieur de dortoir pour les garçons.

Dans un second bâtiment de 30 x 25 pieds, à deux étages, se trouvent une salle de récréation et une salle de classe bien éclairée.

Assistance.—Tous les élèves étant pensionnaires, ils ont assisté régulièrement à la classe durant le terme.

Logement.—Il y a de la place pour 40 élèves.

Travaux de classe.—Les matières enseignées sont la lecture, l'écriture, l'épellation, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, la composition, la dictée et la musique vocale. Tous les enfants sont présents durant tout le temps que dure la classe. Leur bonne conduite et leur désir d'apprendre ont été d'un grand encouragement.

Ferme et jardin.—Nous avons fait une excellente récolte de pommes de terre l'automne dernier. Le jardin potager aussi a bien produit.

Métiers enseignés.—On enseigne aux filles la cuisine, la couture, le tricotage et le lavage. Les garçons préparent tout le bois employé pour le chauffage, au moyen de scies et haches, et ils aident à porter l'eau.

Enseignement moral et religieux.—Une demi-heure par jour est consacrée à l'instruction religieuse. Nous faisons tous nos efforts pour cultiver ces jeunes âmes et leur inculquer un grand amour des devoirs envers Dieu et envers les hommes.

Santé et hygiène.—Je suis heureux de déclarer que la santé des élèves a été

remarquablement bonne durant l'année entière. Beaucoup de précautions sont prises pour maintenir de parfaites conditions hygiéniques.

Approvisionnement d'eau.—Le lac fournit de bonne eau pour tous les besoins de l'école.

Protection contre le feu.—Les moyens que nous avons pour combattre le feu sont l'eau du lac, des échelles, des haches et des seaux.

Chauffage et éclairage.—Nous nous servons de bois pour le chauffage et d'huile de pétrole pour l'éclairage.

Récréation.—Nous encourageons beaucoup l'exercice en plein air. Les divertissements favoris des garçons sont le football et le tir avec des arcs et des flèches. Les filles s'amusent à habiller des poupées, à chanter et à sauter à la corde.

RAPPORT DU REV. J. LeTRESTE, DIRECTEUR DU PENSIONNAT, FORT-VERMILLON, MISSION SAINT-HENRI, ALTA, POUR L'ANNEE FINIE LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est à l'un des coudes bien pittoresques de la rivière La-Paix, faisant face aux montagnes du Caribou du côté sud, et aux montagnes du Bison du côté nord. C'est aussi ici que se termine la dernière chaîne des montagnes Rocheuses, à 600 milles du massif principal.

Terrain.—La superficie du terrain dépendant de l'école et qui appartient aux Pères Oblats est d'environ 1,000 acres; 400 acres ont été entourées de clôtures et cent acres sont en pâturage.

Constructions.—Les constructions qui servent actuellement à l'usage des pensionnaires et de leurs professeurs ne sont que temporaires, mais une bonne maison en charpente, de 80 x 35 pieds, sur fondations en pierre, sera terminée pour le mois de septembre.

Assistance.—L'assistance a été régulière, les élèves étant tous pensionnaires.

Travaux de classe.—Les matières enseignées sont la lecture, l'épellation, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'arithmétique et la musique vocale.

Ferme et jardin.—Plus de 60 acres sont en culture actuellement.

Enseignement religieux et moral.—L'enseignement religieux et moral est basé sur la pure doctrine des Saintes Ecritures.

Santé et hygiène.—Toutes les précautions possibles sont prises pour assurer des conditions hygiéniques parfaites.

Approvisionnement d'eau.—La rivière qui coule près de la Mission assure un abondant approvisionnement d'eau.

Protection contre le feu.—Nous n'avons que l'eau de la rivière La-Paix et des échelles pour nous défendre contre le feu.

Chauffage et éclairage.—Pour le chauffage nous nous servons de bois et d'huile de pétrole pour l'éclairage.

Récréation.—Les récréations sont prises à l'extérieur, après les repas, et les enfants s'amusent à différents jeux. Dans la saison froide une longue marche est faite presque chaque jour.

RAPPORT DE W. F. BROADSTOCK, DIRECTEUR AU PENSIONNAT DE L'EGLISE D'ANGLETERRE, WABISKAW, ALTA., POUR L'ANNEE FINIE LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située sur les rives du lac Wabiskaw, sur le côté nord d'une petite baie l'extrémité sud du lac. Le bureau de poste est au magasin de la Compagnie de la Baie-d'Hudson ici, et est connu sous le nom de "Wabiska". Ce n'est pas sur une réserve.

Terrain.—Le terrain n'a jamais été mesuré ou arpenté; c'est une étroite bande de terre qui s'étend à environ ¾ de mille en arrière, entre le poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et celui de Révillon Frères, limitée. Ce terrain comprend peut-être 45 acres, dont 12 acres environ préparées pour la culture. Le terrain appartient à la Mission de l'Eglise d'Angleterre, et a été acheté d'un sauvage, qui en avait cultivé environ une acre. Le terrain est riche et a une légère pente vers le sud. Les pommes de terre, les légumes et le grain sont cultivés avc succès. Nous n'avons que bien rarement des gelées tardives ou trop à bonne heure.

Constructions.—Le pensionnat est une bâtisse de 33 x 24 pieds, avec cuisine de 22 x 16 pieds, d'un étage et demi, avec fenêtres gothiques. La Mission est à deux étages, de vingt-quatre pieds carrés, avec cuisine de 14 x 13 pieds, où l'école se fait pendant la semaine. Un magasin de 20 x 16 pieds, un atelier de 12 x 14 pieds, une écurie de 18 x 20 pieds et une étable de 16 x 18 pieds.

Logement.—Dans la maison d'école nous avons de la place pour 15 filles et 12 garçons, et pour deux dames du personnel. La Mission peut loger un professeur.

Assistance.—La plupart des élèves étant pensionnaires, l'assistance a été bonne. Les enfants des agents assistent régulièrement. L'an dernier l'assistance a été assez bonne en moyenne.

Travaux de classe.—L'enseignement se donne depuis le commencement jusqu'au quatrième livre de lecture. L'écriture est généralement bien bonne; on enseigne la géographie et la grammaire aux plus avancés des élèves.

Agriculture et jardinage.—Dans les environs il ne se fait pas d'agriculture proprement dite; on élève des bestiaux et des chevaux, et les missions, les agents et quelques Sauvages ont de bons jardins. Notre jardin a été bien prospère et une source de revenus pour nous, de plus c'est une leçon de choses qui montre aux Indiens ce que le sol peut produire.

Métiers enseignés.—On enseigne aux garçons à prendre soin des chevaux et des bestiaux, etc., le jardinage et la pêche. On enseigne aux filles tout ce qui regarde le bon entretien d'une maison.

Enseignement religieux et moral.—Rien n'est épargné de la part des maîtres pour donner aux élèves une solide instruction morale et religieuse, et leur inspirer le véritable sentiment de leurs devoirs de chrétiens.

Santé et hygiène.—La santé des enfants a été exceptionnellement bonne; toutes les précautions sont prises pour les garder en bonne santé.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau fait défaut; nous dépendons du lac. Quelquefois, surtout pendant les grands vents, l'eau est très sale, parce que la vase se trouve agitée. Toute l'eau employée pour les besoins de la maison est soigneusement coulée. Elle est amenée dans des barils à l'école.

Protection contre le feu.—Nous n'avons pas de système régulier; des échelles sont accrochées au pignon des bâtisses, et une réserve d'eau est gardée dans des barils.

Chauffage et éclairage.—L'éclairage se fait au moyen de lampes à huile et de chandelles, et le chauffage au moyen de poêles, le bois est le seul combustible employé.

Récréation.—Pour les garçons nous avons le ballon et le cricket, et pour tous les élèves des balançoires, des traîneaux, des patins et des palets.

RAPPORT DE LA REVERENDE SŒUR MARY FLORE, SUPERIEURE DU PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN, LAC WABISKAW, ALTA., POUR L'ANNEE FINIE LE 31 MARS 1910.

Situation.—La mission Saint-Martin est située sur une pointe rocailleuse sur la rive nord du lac Wabiskaw. Des bâtisses nous avons une vue magnifique du paysage environnant.

Terrain.—La superficie du terrain dépendant de l'école est d'environ 22 acres, dont environ 7 acres sont en culture. Le reste fournit un bon pâturage.

Constructions.—Il y a quatre bâtiments. Les deux plus grands sont en ligne, et l'église est juste au centre, mais plus près du lac. Ces bâtisses sont en pièces de bois équarries; il y en a deux de 42 x 32 pieds, à trois étages. L'une est pour l'école. Une aile du côté ouest est de 24 x 20 pieds. La salle de classe est au rez-de-chaussée; le dortoir des garçons est au second étage. Deux petites bâtisses ont été construites: l'une sert de laiterie et de magasin pour les viandes et autres provisions, et l'autre d'atelier de charpentier. Il y a aussi deux étables.

Logement.—Il y a place pour environ 50 élèves et un personnel de sept membres. Les filles ont leurs appartements dans l'édifice principal, séparées des garçons. Leurs appartements consistent en une salle de récréation, un réfectoire, une salle de couture et un dortoir. Les autres chambres sont occupées par les membres du personnel.

Assistance.—La moyenne de l'assistance quotidienne pour l'année a été de 36.

Travaux de classe.—Les élèves ont cinq heures de classe par jour. Leurs progrès sont bons et encourageants.

Métiers.—On enseigne aux filles la couture, le tricotage, le lavage, le repassage et tout ce qu'il faut pour en faire de bonnes ménagères. Les garçons préparent le bois et aident à prendre soin des animaux et du jardin.

Enseignement religieux et moral.—L'enseignement religieux et moral est basé sur la doctrine pure et sans mélange des Saintes-Ecritures. Le Révérend Père chargé de ce soin instruit les enfants avec le plus grand soin et avec zèle, et nous faisons tout en notre pouvoir pour leur faire comprendre et mettre en pratique ce qu'on leur enseigne.

Santé et hygiène.—Les enfants ont joui d'une bonne santé pendant l'année. Nous attribuons cela en grande partie à la bonne ventilation et aux fréquents exercices en plein air.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons toujours en réserve une grande quantité d'eau en cas de feu. Nous sommes aussi pourvus d'échelles et de seaux. Nous devons faire d'autres améliorations.

Chauffage et éclairage.—Toutes les maisons sont chauffées par des poêles. Le bois est le seul combustible employé. Nous nous servons d'huile de pétrole pour l'éclairage, et nous prenons toutes les précautions nécessaires pour éloigner tout danger de feu.

Récréation.—Des exercices en plein air et des jeux sont permis entre les heures de classe aussi souvent que la température le permet. Les garçons s'amusent beaucoup à jouer au foot-ball, et les filles s'amusent à sauter à la corde, à faire des jeux, à faire rouler des cerceaux ou dans les balançoires.

RAPPORT DE LA REVERENDE SŒUR McQUILLAN, SUPERIEURE DU PENSIONNAT, FORT-RESOLUTION, GRAND-LAC-DES-ESCLAVES, POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située sur un terrain élevé, dans un endroit salubre, sur le bord du Grand lac des Esclaves.

Terrain.—Le terrain de l'école comprend environ 4 acres, occupées par les bâtises, terrains de jeu et par le jardin.

Constructions.—Les bâtisses sont les mêmes que celles mentionnées dans mon dernier rapport, sauf une nouvelle école construite l'an dernier. C'est une bâtisse en charpente, à trois étages, le corps principal mesurant 40 x 30 pieds, avec deux ailes de 20 x 40 pieds.

Logement.—Maintenant, nous avons assez de place pour loger aisément 70 élèves, 40 filles et 30 garçons.

Assistance.—La moyenne de l'assistance pendant l'année a été de 45. Les élèves sont tous pensionnaires.

Travaux de classe.—Cela comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'épellation, la composition, la dictée, la grammaire, la géographie, l'histoire naturelle et la musique vocale. Le tableau suivant indique la position de nos élèves dans leurs études:—

Cours I	18
" II	10
" III	8
" IV	7

Ferme et jardin.—Nous avons environ 3 acres en culture, où nous avons récolté une quantité de carottes, betteraves, coux, oignons, navets et pois pour la table. L'an dernier nous avons aussi récolté 500 boisseaux de pommes de terre.

Métiers enseignés.—Nous enseignons aux filles à coudre, tricoter, broder, faire le pain, et à prendre soin d'une maison, avec des résultats bien satisfaisants. La garçons aident à préparer le bois pour les fournaises et travaillent dans le jardin.

Enseignement religieux et moral.—Les enfants prennent peu à peu, mais régulièrement, les habitudes de la civilisation, et chaque jour ces habitudes s'enracinent davantage, et de plus en plus ils deviennent familiers avec les règles de la politesse. En règle générale ils sont très dociles et affectueux, et acceptent facilement l'enseignement religieux et moral qui leur est soigneusement donné. La discipline est excellente, et la sévérité est inconnue.

Santé et hygiène.—Les conditions hygiéniques de l'école sont, je le crois, ce qu'on peut désirer de mieux. Le terrain est sec et la maison est spacieuse, éclairée, propre et bien ventilée. Une de nos filles est morte de consomption en décembre, à l'âge de 11 ans. Tous les autres élèves sont en excellente santé.

Approvisionnement d'eau. L'eau vient du lac et est amenée à la maison au moyen d'un bœuf et d'une charrette. Elle n'est pas bien bonne dans la saison chaude, mais nous avons l'intention de faire creuser un puits dans la cave ce printemps.

Protection contre le feu.—Toutes les précautions possibles sont prises contre le feu. Le département nous a fourni deux extincteurs chimiques, et nous avons des escaliers extérieurs qui descendent des dortoirs et des salles de récréation.

Chauffage et éclairage.—La bâtisse est chauffée au moyen de deux fournaises à air chaud placées dans la cave, et qui jusqu'à présent ont donné satisfaction. L'éclairage se fait au moyen de lampes à l'huile de pétrole.

Récréation.—Les élèves prennent leur récréation au dehors autant que possible, même en hiver. Pendant la belle saison, les jours de congé, ils vont à quelque endroit convenable où ils prennent leur goûter et s'amusent à toutes sortes de jeux. Les principaux exercices au dehors sont la glissoire, le foot-ball, le base-ball, les balançoires et le tir à l'arc; l'hiver ils s'amusent avec les cartes, les dominos, et des harmonicas.

Observations générales.—Les élèves apprennent l'anglais régulièrement et continuellement. Pour leur donner plus d'émulation, de légères récompenses sont promises à ceux qui parlent anglais durant chaque mois, et les progrès que cela entraîne sont bien satisfaisants.

A une séance donnée dans la salle de classe la veille du Jour de l'An, les élèves ont chanté, déclamé et récité des dialogues d'une manière très convenable. Le programme a duré environ deux heures et demie.

Le caporal Miller et plusieurs employés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson étaient présents et furent très satisfaits de nos petits Indiens.

RAPPORT DU REV. ALFRED J. VALE, DIRECTEUR DU PENSIONNAT, RIVIERE-AU-FOIN, GRAND LAC DES ESCLAVES, POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Situation.—J'ai l'honneur de faire rapport que le pensionnat ci-dessus mentionné, sous la direction de l'Eglise d'Angleterre en Canada, et dont j'ai la direction, est situé à l'embouchure de la rivière au Foin sur le côté est, sur le bord sud-ouest du Grand lac des Esclaves, dans les limites du traité des sauvages n° 8. Il n'est pas sur une réserve, mais dans le territoire non organisé de la rivière Mackenzie, sous la surveillance de la gendarmerie à cheval.

Terrain.—Nous avions en culture environ 8 acres des terres de la Couronne contiguës au village de la rivière au Foin; cette année nous avons défriché une autre acre, et maintenant nous avons en tout 9 acres en culture. Le sol, autour de nous, est un terrain d'alluvion très plat déposé sur un lit de sable, et est propre à la culture. Différentes espèces d'arbres, tels que l'épinette, d'épinette rouge, le peuplier et le saule poussent tout autour de nous. La propriété du terrain a été acquise par ce quon appelle la possession du colon et appartient à la Mission.

Constructions.—Nous avons les constructions suivantes:—

1. Une large résidence qui nous sert de pensionnat, divisée en trois parties, bâties consécutivement, dont la dernière est à deux étages et demi. Toute cette construction est faite de pièces de bois et de planches et contient 18 chambres. Nous avons terminé la toiture en métal sur les deux tiers de cette bâtisse.

2. Une résidence, de 25 x 20 pieds, à 2½ étages, avec appentis de 25 x 15 pieds. Nous nous servons de toute la bâtisse, partie comme magasin pour mettre quelques-unes de nos provisions, et partie comme résidence pour quelques membres du personnel.

3. Un atelier pour la menuiserie tt la forge; il s'y trouve aussi un appareil pour scier les pièces de bois à la main.

4. Un magasin pour le poisson d'hiver et les provisions générales.

5. Un hangar à bois.

6. Une petite maison pour nettoyer le poisson.

7. Une nouvelle étable construite en pièces de bois, avec de la place pour 6 têtes de bétail et 2 chevaux. Le plancher est en planches, et au-dessus il y a un fenil, de 21 x 18 pieds.

8. Un petit logement pour les domestiques, de 14 x 16 pieds, construit en 1907.

9. Un petit logement pour l'interprète, de 14 x 16 pieds.

10. Notre église, qui est maintenant terminée, est lambrissée à l'intérieur de feuilles de fer étampées; la toiture est en métal. Les murs extérieurs sont revêtus de feuilles de métal. La nef de l'église mesure 35 x 22 pieds, et le chœur 13 x 12 pieds.

11. Une petite maison avec cour attenante, employée pour réparer les filets.

12. Un hangar à deux étages, de 24 x 21 pieds, terminé cet automne. Il est construit en pièces de bois avec parquets en planches et caves au-dessous, et recouvert d'une toiture en métal.

Logement.—Notre institution consiste en une mission et une école, l'âge des élèves varie de 4 à 20 ans, cependant nous recevons de temps en temps des veuves et d'autres personnes pour aider aux travaux de la mission, et ces personnes reçoivent aussi l'instruction. Nous avons une de ces personnes avec nous dans le moment et elle est très anxieuse d'apprendre à lire et à écrire. Dans notre résidence nous pouvons recevoir 40 élèves, et nous pouvons en loger d'autres dans nos autres différentes bâtisses, de sorte que nous avons de la place pour 60 personnes, tant élèves que personnel enseignant. Pendant cette année, de juin 1908 à juin 1909, nous avons eu même 46 personnes, notre personnel compris.

Assistance.—Pendant l'année terminée le 30 juin 1909, l'assistance a été: filles, 20; garçons, 15; ce qui donne un total de 35 pensionnaires, sans compter notre aide indienne qui apprend la tenue d'une maison. En outre, nous avions 10 élèves externes. Ces derniers, cependant, sont loin d'assister régulièrement.

Travaux de classe.—Les matières enseignées dans notre institution comprennent la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la composition, la géographie, la dictée et les Saintes Ecritures en anglais et dans la langue Stari Tukudg. Les élèves font des progrès satisfaisants, bien qu'un peu lents, vu leur ignorance complète de la langue anglaise.

Heures de classe.—L'avant-midi, de 9.30 à midi, et de 1.30 à 3.30 l'après-midi. Nous trouvons que cela met en danger la santé des enfants si nous les tenons enfermés trop longtemps. En hiver, le jour ne dure ici que 5 heures environ.

Ferme et jardin.—Nous avons semé en pommes de terre tout notre terrain disponible, et bien que la saison soit courte, nous avons eu une récolte satisfaisante. Cette année nous avons récolté environ 400 minots de moins que l'an dernier. La température sèche a causé cette perte.

Le jardin est simplement le terrain entre notre école et la rivière, il est séparé du reste du terrain par une clôture; nous y cultivons des légumes, choux, choux-fleurs, carottes, oignons, panais, navets betteraves, fèves, pois, radis, laitue, et aussi quelques fleurs pour embellir l'endroit.

Les légumes sont surtout employés pour le personnel et pour l'aide de la Mission. Les enfants d'école aident à travailler dans le jardin. Nos garçons, avec mon aide, ont récolté toutes nos pommes de terre cette année.

Notre approvisionnement de foin est pris seulement le long de la rivière et dans les marécages avoisinants. Il se trouve beaucoup de grateron parmi ce foin, et cela nous donne assez d'embarras lorsqu'il s'agit de soigner nos animaux.

Nous avons deux vaches à lait, 1 taureau, 1 génisse et un veau. Nous faisons travailler nos vaches, et nous nous en servons avec le bœuf comme bêtes de trait et de labour. Nous sommes obligés de garder deux ou trois attelages de chiens (4 chiens par attelage. Cela nous oblige à leur procurer de la nourriture pour l'année entière. A titre d'essai nous avons aussi acheté 2 chevaux cette année. Jamais chevaux n'ont travaillé dans ce pays auparavant.

Nous avons aussi une chaloupe à vapeur naviguant très bien à la mer, de 27 pieds de long par 8 pieds et 6 pouces de large, nous nous en servons depuis ces derniers huit ans, et elle a été indispensable pour nous pour remorquer, visiter nos filets, etc.

Les années de service de cette chaloupe sont presque terminés maintenant, mais nous espérons la remplacer par un bateau à vapeur plus grand, ayant un pouvoir plus fort, avant bien longtemps.

Métiers enseignés.—Nous n'avons pas de métiers définis, mais nous chtrchons à rendre tous nos enfants utiles. On enseigne aux garçons l'ouvrage extérieur ordinaire, ainsi que le maniement des outils et la construction. Les filles apprennent les différents travaux du ménage.

Enseignement religieux et moral.—Nous nous efforçons de montrer à nos enfants à être obéissants, travaileurs, francs et honnêtes. Nous essayons de développer en eux les principes essentiels de foi et de confiance en Dieu et d'obéissance à sa volonté, ttl qu'exposés dans l'Ancien et le Nouveau Ttstamtnt. Tout notre enseignement est sous la direction et l'inspection de l'évêque du diocèse.

Santé et hygiène.—Je suis heureux de faire rapport que pas un seul de nos élèves a été obligé de perdre une heure de classe dans le cours de l'année par la maladie.

Il y a eu quelques mortalités dans le village, mais pas beaucoup.

Nous prenons toutes les précautions hygiéniques pour conserver la salubrité dans l'école et aussi dans le village.

Nous évitons d'avoir des puisards et autres choses semblables près de la maison. Tous les déchets sont enlevé et brûlés pour éviter l'infection.

Approvisionement d'eau.—Nous prenons toute l'eau dont nous avons besoin dans la rivière qui coule près de l'école.

Protection contre le feu.—Nous gardons tout, le temp des barils pleins d'eau à la main, et nous avons des échelles placées aux meilleurs endroits. Une certaine quantité de haches est gardée en cas de feu seulement. Des seaux d'eau sont placés dans chaque dortoir pour servir immédiatement en cas de feu seulement. Des exercices en cas de feu sont pratiqués pendant toute l'année. Par ce moyen, nos enfants peuvent peuvent s'habiller un peu et sortir de la bâtisse en quelques minutes. Durant ces exercices ils ont pris pour sortir: la nuit, 3 minutes; et le jour, ½ minute. (

Nous avons aussi l'intention d'installer partout dts grenades à main, s'il est possible de les transporter dans ce pays.

Chauffage et éclairage.—Nous chauffons le bâtiment principal n° 1 avec 7 poêles à bois, la nouvelle bâtisse avec 2 et l'église avec 1. Nous brûlons pour la plus grande partie de l'épinette qui croît près d'ici.

L'institution est éclairée au moyen de chandelles de paraffine, et le personnel se sert de lampes à huile de pétrole.

Récréation.—Nous encourageons les élèves à jouer à tous les jeux en plein air, tels que le ballon, la balle, le saut et le patinage, et pour les filles la danse à la corde et les balançoires. Tous nos enfants sortent à des intervalles déterminés, presque chaque semaine, pour de longues marches.

Nous leur fournissons aussi des jeux d'intérieur, et ils ont accès à une bonne bibliothèque.

Nourriture.—La plus grande partie de notre nourriture vient du lac et de la rivière, car nous y avons des filets tendus presque toute l'année. Nous passons rarement une journée sans avoir du poisson sur la table. Ces poissons, avec les pommes de terre que nous récoltons, forment la partie principale de notre nourriture. Lorsque la viande est abondante, les sauvages nous fournissent de temps en temps de viande fraîche. Quelquefois, nous tuons l'un de nos animaux pour la nourriture, et nous en donnons une partie aux enfants, qui paraissent aimer cela beaucoup. Toutts les autres provisions doivent être importées et commandées un an au moins avant que nous les recevions. Elles nous coûtent près de 10 centins la livre pour le transport, en y comprenant le coût du transport sur l'emballage dont elles sont entourées pour assurer qu'elles seront rendues en bon ordre, et cet emballage est jeté, n'étant d'aucune utilité.

Vêtements.—Les enfants de l'école sont vêtus surtout par les vêtements pris dans les ballots donnés aux missions et fournis par les divers établissements de la "Women's Auxiliary of the Church of England" de l'est du Canada.

Service de la poste.—La Compagnie de la Baie-d'Hudson transporte maintenant, d'après un contrat avec le gouvernement, deux malles par année jusqu'à notre village,

et une troisième à 80 milles d'ici, c'est-à-dire à Fort-Résolution. Nous ne sommes pas capables de répondre immédiatement par ces malles, parce qu'elles repartent de Fort-Résolution en même temps que notre malle nous est apportée. De sorte que nous sommes obligés d'attendre à la malle suivante, à moins que quelque voyageur ne soit assez bon de transporter notre malle à Fort-Résolution.

Finances.—A ce sujet, je dois expliquer que nous ne faisons que commencer à nous servir du système comptant. Le commerce d'après la valeur des peaux a été et est encore le plus employé. Tous les employés sauvages reçoivent leurs gages en marchandises. Ces marchandises sont achetées à Winnipeg, payées par l'évêque du diocèse, et nous sont envoyées pour payer nos employés. Nous nous servons aussi pour cela de quelques-uns des cadeaux et vêtements envoyés par la "Women's Auxiliary". L'évêque du diocèse paie aussi tous les frais de transport de marchandises et les frais de voyage des enfants. Tous les employés de la Mission sont engagés et payés par l'évêque.

D'après cela, vous comprendrez que je ne suis pas en position de vous donner un état de nos finances.

RAPPORT DU REVEREND D. CLAESSEN, DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE, ILE KUPER, C.-A., POUR L'ANNEE FINIE LE 31 MARS 1910.

Situation.—Cette école est placée sur la baie du Télégraphe, du côté sud-ouest de l'île Kuper, à environ 5 milles de la station Chemainus, sur l'île Vancouver. Le paysage de la baie, entourée de trois côtés et s'élargissant vers le sud du côté du canal Stuart, avec en arrière une chaîne de montagnes bleues, est réellement magnifique.

Terrain.—Le terrain qui dépend de l'école a été cédé par les sauvages Penelakut, et forme une partie de la réserve de l'île Kuper. Il comprend un morceau carré de près de 70 acres de superficie. La plus grande partie est en culture. Le sol est bon et convenable pour une culture générale.

Constructions.—Les bâtisses, il y en a vingt, sont placées sans aucun ordre, dans le coin sud de la propriété de l'école. La quantité et l'irrégularité d'un si grand nombre de petites bâtisses dispersées sur un terrain inégal est la cause de beaucoup de trouble et d'inconvénients pour le personnel et les élèves. La plupart de ces constructions sont vieilles, et quelques-unes ont souffert de tels dommages par leur long service et par les intempéries des saisons qu'elles ne sont pas réparables.

Le groupe principal est composé de quatre bâtiments, et à l'étage inférieure s'y trouvent le bureau, les réfectoires pour le personnel et les garçons, la cuisine, le réfectoire pour les filles, la salle de récréation, l'infirmerie, le magasin et la salle de couture. A l'étage supérieur on y trouve deux chambres à coucher, la salle de classe pour les filles, les dortoirs des filles et des Sœurs, et se touchant, la lingerie et la chambre de bain. La résidence des garçons est divisée comme suit: à l'étage inférieur l'infirmerie, la chambre à coucher, le magasin, le parloir, la chambre de bain et de toilette, la salle de récréation et la salle de classe. A l'étage supérieur sont la lingerie, le dortoir, et des chambres à coucher pour un professeur et deux contremaîtres.

Les autres constructions comprennent une petite résidence, un gymnase, une buanderie, avec séchoir, une boulangerie, grange et étables, poulailler, hangar pour les bateaux, boutiques de menuiserie, de cordonnerie et de forge, et un hangar à bois. Depuis mon dernier rapport nous avons construit un nouveau poulailler avec toutes les améliorations modernes, une nouvelle boulangerie, avec fourneau Hubbard portatif. De nouvelles granges et étables sont en construction.

Logement.—L'institution peut recevoir 80 élèves.

Assistance.—Durant l'année nous avons eu 84 élèves. La moyenne de l'assistance a été de 75; 5 élèves ont été renvoyés avec la permission du surintendant Vowell; 10 nouveaux élèves ont été admis.

Travaux de classe.—Les heures de classe ont été de 8.45 à 11.45 a.m., et de 4.30 à 5.45 p.m., avec étude de 7 à 7.45 pour les garçons. Le supérieur fait des examens tous les mois, et les élèves ont fait des progrès considérables. A la fin de l'année les élèves étaient classés comme suit:—

	Elèves.
Classe I	26
" II	15
" III	9
" IV	8
" V	7
" VI	7

Ferme et jardin.—On enseigne à tous les garçons la culture d'une ferme et du jardin. Les champs et le jardin produisent une bonne récolte. Nos animaux comprennent 11 vaches, 1 taureau, 3 génisses, 3 veaux, 6 cochons, environ 100 volailles et 3 chevaux.

Travaux manuels.—Garçons.—Charpenterie.—Quatre garçons ont suivi ces leçons. Une nouvelle boulangerie a été construite, et une nouvelle grange avec étables est en construction, en outre des réparations continuelles aux vieilles bâtisses qui s'en vont.

Cordonnerie.—Trois garçons ont fait le raccommodage.

Peinture.—Toute la peinture a été faite par les garçons. Cet ouvrage a surtout consisté en des travaux à l'intérieur, et à peinturer les embarcations et les chaloupes.

Boulangerie.—Un des vieux élèves boulange.

Laiterie.—Tous les plus vieux élèves apprennent à traire les vaches. Deux garçons s'occupent de la machine à écrémer.

Buanderie.—Les garçons et les filles font cet ouvrage sous la surveillance de la blanchisseuse.

Travaux manuels pour les filles.—On enseigne aux filles à faire tous les ouvrages de l'entretien d'une maison, tels que la cuisine, le lavage, faire du pain et des pâtisseries, etc. Elles font preuve d'une grande habileté à la couture soit à la main ou à la machine, à tailler et à finir des robes, aussi bien qu'aux ouvrages au crochet et de fantaisie.

Enseignement religieux et moral.—L'instruction religieuse est donnée tous les jours aux élèves durant une demi-heure. Les prières du matin et du soir sont faites en commun.

Santé et hygiène.—La santé des enfants a été remarquablement bonne depuis l'été dernier.

Approvisionnement d'eau.—Un bélier hydraulique fournit l'école d'une abondante provision d'eau. Des sources naturelles nous donnent de l'eau pure pour boire et pour l'usage de la cuisine.

Protection contre le feu.—Les élèves ont été habitués à se servir des moyens de sauvetage, et pour les signaux nous nous servons de trois triangles. Pour combattre le feu nous avons des échelles, des seaux, des haches à feu et des extincteurs chimiques aux endroits les plus convenables.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles ordinaires et de fournaises qui brûlent 100 cordes de bois par année. Le chauffage ne peut pas se faire d'une manière satisfaisante vu le grand nombre de petites bâtisses dispersées. Toutes les chambres sont bien éclairées au moyen du gaz acétylène.

Nous avons fait quelques améliorations à nos terrains de jeux. Les garçons s'amusent surtout à jouer au football, ils font aussi du canotage et de la natation. Les filles s'amusent à sauter à la corde, à jouer à la balle, à canoter et à nager, lors-

que la température le permet. De temps en temps nous avons des concerts, avec des drames, déclamations, chansons et la fanfare.

D'après les informations reçues, les anciens élèves qui ont reçu des outils du département en font un bon usage.

RAPPORT DU REV. R. N. CAIRNS, DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE (REFUGE COQUALEETZA) CHILLIWACK, C. A., POUR L'ANNE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école industrielle de Coqualeetza est située sur le côté sud de la rivière Fraser, à environ quatre milles du débarcadère du bateau à vapeur. Les bateaux font le service tous les jours entre Chilliwack et New-Westminster, distance de vingt milles. Ils rencontrent les trains du Pacifique-Canadien à la gare de Harrison, qui se trouve sur la rive nord de la rivière Fraser. L'école est à trois milles de la ville de Chilliwak. Dans quelques mois une ligne de tramway sera terminée entre l'école et Vancouver. Cette école n'est pas sur une réserve.

Terrain.—90 acres d'excellente terre appartiennent à l'école. La ferme comprend les lots 38 et 297, groupe 2, du district de New-Westminster, dans la municipalité de Chilliwack. La terre est complètement défrichée et en culture. Un joli ruisseau d'eau de source coule à travers ce terrain, et en fait une ferme idéale pour la production du lait. La société des Missionnaires de l'Eglise méthodiste est propriétaire de l'établissement.

Construction.—Voici nos bâtisses: (1) l'établissement principal, qui comprend la cuisine, les dortoirs, les salles de toilette, la buanderie, les salles de récréation et de classe, les vestiaires, les chambres pour les fournaises et la laiterie; (2) la demeure du principal; (3) la demeure du professeur d'agriculture; (4) trois grandes étables; (5) un hangar pour les grains; (6) une remise pour les voitures et autres instruments; (7) un hangar à bois; (8) une nouvelle boulangerie; (9) un poulailler; (10) une cave pour les racines; (11) une nouvelle porcherie; (12) deux nouveaux dortoirs sous tente ont été ajoutés cette année.

Logement.—Le bâtiment principal peut recevoir 90 élèves et 10 instituteurs.

Assistance.—Cent trois élèves ont assisté aux leçons durant l'année passée. Sur le nombre, 85 sont maintenant dans l'école, 12 ont été renvoyés, 5 sont en congé, et 1 est mort.

Travaux de classe.—Les heures d'étude dans la salle de classe sont de 9 à 12 a.m., et de 1 à 4 p.m. Chaque élève passe la moitié de chaque jour dans la salle de classe. Nous suivons le programme régulier des écoles de la province de la Colombie-Britannique. Les travaux ont été accomplis consciencieusement, et la position de l'école est excellente. Deux des élèves ont passé cette année l'examen d'admission pour une école normale. Nous avons eu la chance d'avoir des professeurs capables et se donnant beaucoup de peine. Le progrès des élèves a été remarquable. A la fin de l'année les élèves étaient classifiés comme suit:

Classe	I	13
"	II	11
"	III	29
"	IV	9
"	V	11
"	VI	12

Quinze filles ont suivi les leçons de musique. Quelques-unes sont assez capables, elles sont en état de jouer pour nos services religieux. Tous aiment beaucoup le chant, et les garçons et les filles ont une leçon de chant un soir par semaine. Les garçons ont une salle de lecture qui est bien fréquentée. Nous encourageons les plus vieux d'entre les élèves à se garder en relation avec le monde extérieur en lisant les journaux quotidiens et les revues. Les élèves de notre école reçoivent une bonne instruction pratique élémentaire. Nous espérons qu'en nous laissant ils occuperont une position dans cette nouvelle province et que chacun aura sa part dans le développement des grandes ressources naturelles de notre pays.

Ferme et jardin.—La ferme et le jardin nous ont donné l'an dernier une récolte magnifique. Voici ce que nous avons récolté: 28 tonnes de foin, 100 tonnes de navets, 10 tonnes de carottes fourragères, 25 tonnes de pommes de terre, 60 tonnes de foin, 5,000 choux et choux-fleurs, 10 tonnes de tomates, dont 6 tonnes ont mûri; en outre, des quantités d'oignons, de betteraves, de panais, de gourdes, de citrouilles, de radis, de rhubarbe, de baies de toutes sortes et de pommes ont été récoltées. Les animaux comprennent 20 bêtes à cornes, 6 chevaux, un poulain, 90 poules et une quantité de cochons.

Métiers enseignés.—Le but de l'école est de donner aux élèves une instruction pratique pour qu'ils puissent faire quelque chose. Nous leur enseignons par les leçons et par l'exemple comment obtenir des résultats. Les garçons s'intéressent beaucoup au jardin. L'an dernier notre jardin a reçu des compliments de nos voisins. Les garçons ont fait l'ouvrage avec plaisir. Un grand nombre des garçons deviennent habiles avec les chevaux. Nous leur enseignons à traire les vaches et à en prendre soin; effectivement ils apprennent tous les travaux de la ferme. Quelques-uns apprennent rapidement à se servir des outils de charpentier. Les garçons font le pain. Les filles apprennent à coudre, laver, faire la cuisine, et faire tous les ouvrages d'une maison. Il faut de l'argent pour développer les ressources cachées de ces enfants sauvages. Pour réussir il faut des professeurs ayant une habileté et une adresse hors du commun.

Enseignement religieux et moral.—L'instruction religieuse et morale se fait parfaitement. La Bible est étudiée avec soin; toutes les semaines nous avons des assemblées pour prier; un soir par semaine nous réunissons les élèves dans les classes pour leur parler des choses spirituelles; chaque dimanche ils assistent à deux services religieux avec sermon; la prière du matin et du soir se fait chaque jour en commun et tous les élèves ainsi que le personnel y assistent. Dans le cours de l'hiver dernier nous avons eu durant deux semaines des services religieux spéciaux. Nous avons persuadé un grand nombre de nos élèves à mener une vie chrétienne. Nous en recevons beaucoup d'encouragement.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été remarquablement bonne cette année. Les élèves n'ont pas eu même un rhume l'hiver dernier. Nous n'avons pas eu besoin des services d'un médecin pour des mois. La moyenne a été bonne. 16 élèves dorment dehors dans une tente-dortoir. Cela a diminué le nombre dans nos dortoirs, et nous sommes convaincus que ce changement a fait beaucoup de bien à nos élèves. Les fenêtres des dortoirs sont ouvertes toute la nuit, hiver comme été. Il faut beaucoup d'air pur pour ces enfants sauvages. Une autre chose qui a aidé à conserver la santé de nos élèves a été qu'ils ont eu plus de beurre et de fromage que les années passées, et plus de variété dans leur nourriture. Les résultats nous ont justifiés d'avoir fait ces dépenses. Tous les tuyaux d'égout sont nettoyés régulièrement et avec système. Nous nous servons d'acide carbolique pur pour désinfecter les tuyaux d'égout au moins une fois par semaine.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons de bonne eau en quantité pour tous les besoins domestiques. La conduite de "The Elk Creek Water Company" passe devant l'institution. C'est un tuyau de quatre pouces, mais vu le grand nombre de ceux qui y prennent de l'eau, la pression n'est pas suffisante pour servir de protection contre le feu.

Protection contre le feu.—Voici quelles sont nos protections contre le feu: une bâtisse en brique, la fournaise dans la cave et le poêle de la buanderie sur un plancher de ciment, la cuisson du pain dans un four en brique éloigné de l'établissement principal; il y a un baril d'eau dans chaque salle de l'étage supérieur. Les robinets du premier et du second étage ne fournissent qu'une quantité restreinte d'eau.

Les moyens de sortie sont nombreux. Il y a quatre escaliers qui partent du second étage et trois du troisième. Il y a des sorties en cas d'incendie dans les dortoirs. Toutes les portes des salles d'étude, dortoirs, réfectoires et des salles s'ouvrent en dehors. Il y a des exercices d'entraînement pour le feu à intervalles. Les élèves peuvent sortir de l'école en moins de deux minutes.

Chauffage et éclairage.—L'édifice est entièrement chauffé par le système de fournaises à air chaud "Smead-Dowd". Les bâtisses de l'institut, y compris les granges et vacheries, sont éclairées à l'électricité. Ce système coûte meilleur marché et donne plus de satisfaction que le gaz acétylène.

Récréation.—Les élèves ont plus ou moins de temps chaque jour pour la récréation. Le samedi après-midi est exclusivement consacré aux amusements. Les élèves jouent au football, baseball, basketball et tous autres jeux que pratiquent généralement les garçons et les filles en bonne santé. Actuellement notre équipe de football joue dans la ligue.

Observations générales.—L'année qui vient de se terminer a été très satisfaisante à mon point de vue. Le personnel a rempli son devoir avec dévouement. Chaque membre semble prendre un intérêt particulier au bien-être des élèves. Le personnel religieux a donné tout l'encouragement possible à l'œuvre.

RAPPORT DU REVEREND ALPH. M. CARION, PRINCIPAL DE L'ECOLE INDUSTRIELLE DE KAMLOOPS, C.-B., POUR L'ANNEE SE TERMINANT LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école industrielle de Kamloops est située au pied de la montagne Saint-Paul, sur le côté sud de la rivière Thompson-Sud. Elle se trouve dans le voisinage immédiat de la réserve de Kamloops, à environ deux milles de la ville de Kamloops, qui est située de l'autre côté de la rivière et est un des pints divisionnaires du chemin de fer Pacifique-Canadien.

Terrain.—Trois cent-vingt acres furent au début remises par les sauvages de Kamloops pour les fins de l'école industrielle; mais, de fait, moins de 200 acres appartiennent à l'école, parce qu'une route publique coupe la réserve de l'école en deux, et le terrain sis au nord de cette route a été récemment clôturé par les sauvages comme partie de leur réserve. Des 200 qui restent, environ 40 pourraient être mises en culture, mais par suite de la difficulté à se procurer de l'eau pour l'irrigation, il n'y a que 15 acres en culture maraîchère, de verger ou de champ. Le reste est en terre sablonneuse, mêlée de gravier, qui ne convient qu'aux pâturages, et en terrains bas qui sont sujets à être inondés par le débordement de la rivière au printemps. Il n'y a pas d'herbes indigènes susceptibles de faire du foin, pas plus qu'il n'y a de bois pour le chauffage.

Bâtisses.—L'édifice principal est formé, au rez-de-chaussée, par le parloir, le bureau, le réfectoire pour les garçons, la cuisine, dépense et buanderie, avec 4 salles de bain et un four à pain. Le second étage comprend la chapelle et le dortoir pour les petites filles. A droite se trouve situé le logement des filles, qui contient des salles de couture et de récréation, les réfectoires pour les professeurs et les filles, et les dortoirs. Au nord, à environ cent pieds du corps de logis principal se trouve le logement des garçons, qui contient les magasins, les salles de récréation, les cabinets de toilette et les

dortoirs. Il y a aussi deux chambres pour les besoins du personnel. Les salles d'études des filles et des garçons sont situées dans des édifices séparées, n'ont qu'un seul étage et ne sont qu'à cinquante pieds de leurs demeures repectives.

Les dépendances comprennent les ateliers de chaussures et de menuiserie, deux écuries et grange, deux caves, un poulailler, une glacière, un cottage de trois pièces, une maison d'été pour les jeunes filles et la tour d'eau.

Quelques changements ont été faits dans le cours de l'année dans les dortoirs afin de donner plus de commodités et une meilleure ventilation.

Les planchers de plusieurs pièces sont très usés, mais on n'a pu renouveler que le plancher de la salle de récr-ation des filles cete année. Les bâtisses, à l'extérieur, ont un grand besoin d'une nouvelle couche de peinture; à part cela on peut les considérer en bon état de service.

Commodités.—Il y a place commodément pour 60 élèves et le personnel nécessaire.

Présence.—Durant l'année il y avait 32 garçons et 36 filles d'inscrits sur les registres; 4 garçons et 5 filles ont été libérés; 8 garçons et 7 filles ont été admis.

Travaux de classe.—Les heures de classe pour les garçons étaient le matin de 8.45 hrs à midi, tous les jours de semaine, le samedi excepté; et durant l'après-midi, chaque jour de semaine, de 4.45 hrs à 6.15 p.m. A part cela les garçons des cours inférieurs ont assisté aux classes de 1.30 à 2.30 hrs p.m., tous les jours de semaine, sauf le samedi. Leur professeur est rempli de zèle et ils ont fait des progrès satisfaisants. Les heures de classe pour les filles ont été de 2 à 5 hrs l'après-midi, avec une demi-heure d'étude le soir. Le cours d'étude exigé par le département a été observé le mieux possible.

Actuellement les élèves se classent ainsi:—

	Elèves.
Cours I	21
" II	15
" III	3
" IV	17
" V	8
" VI	4
Total	68

Ferme et jardin.—Si l'on tient compte de la faible étendue de terrain qu'il n'est possible d'irriguer qu'au moyen d'une machine à gazoline, nous avons toute raisons d'être satisfaits de la récolte de cette année, qui a donné 22 tonnes de pommes de terre, 5 tonnes de carottes, 6 tonnes de betteraves fourragères sans compter les fèves, pois, oignons, panais et blé-d'inde en quantité suffisante pour les besoins de l'institutions.

Petits fruits.—Les groseilles et les framboises ont été abondantes l'été dernier. Le verger n'a pas réussi; les vieux arbres meurent les uns après les autres. Ceci est causé par l'extrême froid des hivers, mais aussi par la nature du terrain et la rareté de l'eau. Il y a un excellent site pour un verger plus en amont de la rivière, mais c'est trop loin de l'école. L'été dernier nous n'avons eu qu'une récolte moyenne de pommes sauvages.

La première récolte d'alfalfa a été très faible à cause de la sécheresse du printemps les deux autres récoltes ont été mielleures, parce que nous avons pu irriguer au moyen du moulin à vent.

Tous les garçons sont employés aux travaux de jardinage et de ferme. Ils traient les vaches, font les travaux d'écurie, à tour de rôle, en dehors des heures régulières de classe, qui sont de 1.30 à 4.30 p.m.

Depuis le dernier rapport un cheval très vieux, presque inutile, a été vendu; un autre, très vieux aussi, est mort par accident, de sorte que nous n'avons que deux chevaux maintenant. Le reste de notre bétail comprend 4 vaches laitières, une vache à l'engrais, une génisse d'un an, un jeune taureau, 5 veaux et environ 60 volailles.

Industries enseignées.—*Charpente.*—Dix-huit garçons ont reçu plus ou moins d'instruction dans la charpente élémentaire pratique. Ils ont fait toutes les réparations et les changements aux bâtisses, ils ont construit une nouvelle citerne d'une capacité de 3,000 gallons. La citerne est faite de madriers de 3 pouces, et doublée à l'intérieur de fer galvanisé. Une nouvelles buanderie de 40 x 20 pieds est en voie de construction, et les garçons auront là une occasion d'apprendre d'une façon pratique comment construire.

Réparation des chaussures.—Cinq garçons ont réparé les souliers de tous les élèves ainsi que les harnais de la ferme. Ils ont bien fait leur travail.

Boulangerie.—Les grands garçons ont été employés aux travaux les plus difficiles, et les filles ont fait le reste. Ils ont toujours fait d'excellent pain.

Travaux des filles.—Les filles ont fait la cuisine et le lavage et ont étudié toutes les branches du ménage. A part l'aide qu'elles ont donnée dans la boulangerie, on leur fait étudier tous les moyens de faire du pain, au four du poêle, en petites quantités. On leur apprend également à coudre à la machine, à tricoter, raccommoder et repriser. Elles font toutes leurs robes et autres vêtements.

Enseignement moral et religieux.—Toute l'attention possible est donnée à cette branche importante de l'éducation. L'instruction religieuse est donnée presque tous les jours pendant une demi-heure et les élèves sont l'objet d'une surveillance constante afin de les habituer à remplir leurs devoirs envers Dieu, envers leurs semblables et envers eux-mêmes. Les prières sont dites matin et soir en commun. Le dimanche les élèves se réunissent trois fois à la chapelle et, à part cela, une heure est consacrée à l'étude des chants sacrés et à l'explication de l'Evangile.

Santé et hygiène.—Durant les vacances d'été, trois filles tombèrent malades chez elles, et ne purent rentrer qu'après quelques semaines; depuis elles ont joui d'une bonne santé. Nous avons eu quelque cas de grattelle parmi les garçons et les filles qui nous ont causé bien des tracas; mais un traitement opportun en a empêché la propagation. Un garçon fut examiné par le médecin, qui constata la lésion d'un poumon et le renvoya. Sauf ces cas, la santé générale des élèves a été bonne.

La situation hygiénique est excellente. L'eau de la cuisine et de la buanderie est renvoyée à la rivière par un égout souterrain. Les ordures ménagères ne croupissent pas autour des bâtisses; la chlorure de chaux et la lessive servent de désinfectants. La ventilation est soignée, et l'on rappelle souvent aux élèves l'importance d'avoir une provision constante d'air pur.

L'approvisionnement d'eau.—De la bonne eau est amenée de la rivière Thompson-Sud au moyen d'une pompe "Bull dozer" et d'une machine à gazoline. Le réservoir-citerne a 3,000 gallons de capacité; il est placé près de la cuisine, d'où l'eau est dirigée vers la bâtisse des garçons au moyen de tuyaux en fer galvanisés.

Protection contre l'incendie.—Les moyens de défense sont les suivants: 3 extincteurs chimiques Carr à incendie, et 4 extincteurs à poussière sèche Eclipse, 2 haches de pompiers, 3 grosses échelles fixées en permanence aux murs et plusieurs plus petites, environ 2 douzaines de seaux; un long escalier en dehors du dortoir des garçons est aussi installé. Il y a une citerne contenant 3,000 gallons d'eau près de la cuisine, mais trop basse pour donner une pression suffisante en cas d'incendie, et il faudrait transporter l'eau à la main. Une nouvelle citerne de 1,000 gallons vient d'être achetée pour remplacer la vieille et on l'installe en haut de la tour de 30 pieds. La citerne peut être remplie en moins d'une demi-heure avec la pompe "Bull-dozer", mue par une machine à gazoline de trois chevaux. Avec la citerne il y a 100 pieds de boyaux en caoutchouc que l'on peut relier aux trois bornes-fontaines aux points convenables, de façon à diriger un jet d'eau sur n'importe quelle partie des édifices principaux. Il est à regretter que l'on ne puisse trouver le moyen d'empêcher l'eau de la citerne de geler durant l'hiver.

Chauffage et éclairage.—Des poêles ordinaires servent au chauffage des chambres, et pour l'éclairage nous n'avons que des lampes à pétrole, bien que nous nous servions de chandelle quand il faut porter la lumière d'une chambre à l'autre.

Récréation.—Il est accordé amplement du temps pour la récréation des élèves durant la semaine, et les dimanches et fêtes ils vont ordinairement faire une promenade à la campagne. Ils se livrent aux jeux et amusements de leur âge et de leur sexe. Les filles aiment la lecture et à écouter le gramophone, mais les garçons préfèrent les exercices en plein air.

Anciens élèves.—Sauf trois anciennes élèves qui sont mortes après quelques mois de mariage, tous les élèves qui ont complété leur période de séjour à l'école sont vivants et, généralement parlant, sont en bonne santé. La plupart des garçons préfèrent épouser des filles élevées dans la même institution; un bon nombre de mariages entre anciens élèves ont été célébrés et les mariés sont heureux. La situation des sauvages dans ce district est telle qu'il est presque impossible d'établir les anciens élèves en colonie distinctes ou séparées. Les parents sont anxieux de ravoir leurs enfants dès leur sortie de l'école, et en prennent bien soin généralement. On a essayé dans le passé d'aider à des anciens élèves, mais les parents ont refusé.

La grande majorité des anciens élèves font très bien et donnent un bon nom à l'école. Il y en a qui demeurent sur leurs réserves et cultivent leurs petites fermes, tout en allant parfois en dehors travailler à salaire. D'autres trouvent plus avantageux de travailler constamment pour les blancs et trouvent de l'emploi sur les chemins de fer, les bateaux, les fermes, les scieries ou les chantiers, où ils donnent toujours satisfaction. Les anciennes élèves, comme règle, vivent sur les réserves et se marient presque toujours en sortant de l'école. Beaucoup d'anciens élèves sont abonnés réguliers de magazines ou de journaux; ils écrivent souvent de l'école à leurs parents et leur donnent de bons conseils sur l'emploi utile de leur temps.

RAPPORT DU REVEREND GEO. DITCHAM. DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE DE LYTTON. C.-B., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est à 2½ milles de Lytton, au nord, à gauche de la rivière Fraser, tout à côté de la route charretière de Lytton-Lillooet.

Terrain,—Le terrain mesure quelques 800 acres et est sablonneux, de sable gras, et un peu alcalin; appartient à la "New-England Company" et a été obtenu en totalité par voie d'achat.

Bâtisses.—L'édifice de l'école est en bon état de service et toutes les autres constructions servent aux fins pour lesquelles elles sont destinées. Nous avons donné une bonne couche de peinture à l'école principale cette année, de la base au faîte, une bonne maison en bois rond a été ajoutée au nombre, et une vaste grange en construction sur le lot 47, groupe 1, et une scierie sur le lot 11.

Les autres constructions comprennent: poulailler, buanderie, chambre chinoise, chambre de peintures, hangar à bois, deux maisons en billes, glacière, salle frigorifique, salle pour l'huile de pétrole, souilles, étables à vaches, pour les chevaux, fumoir, atelier de charpenterie, cave aux racines, remise à outils, forge, hangars à moutons, près de l'école; maison de ferme, deux porcheries, cave à racines, étables à bestiaux, écurie de chevaux, grange-laiterie, laiterie, hangars à foin, sur le lot 12, à un mille environ au nord de l'école.

Commodités.—L'école a été construite pour recevoir 35 élèves et un personnel de 4, mais nous pourrions facilement en loger plus, car nous avons de la place de reste, dans le soubassement.

Présence.—Il y a 29 noms sur le registre, 2 élèves sont à l'hôpital Lytton, 2 sont disparus.

Travaux de classe.—Les heures de classe sont de 9 a. m. à midi, 7.30 p.m. à 8.30

Les matières enseignées comprennent la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'histoire anglaise et canadienne, la grammaire, la géographie, la géométrie.

Ferme et jardin.—Nous avons eu une saison assez bonne pour le grain et le foin, maigre pour les fruits, mais splendide pour le maraîchage.

Industries enseignées.—Charpente, forge, ferme, jardinage. Les travaux du ménage sont faits par les garçons ainsi que pas mal de réparations d'habits, de lavage et de cuisine.

Enseignement moral et religieux.—Une amélioration est à signaler au point de vue de le véracité et de l'honnêteté, et les garçons se conduisent et obéissent assez bien, mais il faut les surveiller constamment. L'instruction religieuse et les services sont ceux usités dans les écoles de l'Eglise d'Angleterre, et maintenant les garçons comprennent si bien l'anglais, ce travail est plus facile.

Santé et hygiène.—La santé a été bonne; les vents du sud ont au début du printemps amené les pluies de la côte et causé l'influenza; les constitutions faibles se manifestent par là. Nous n'avons pas eu de maladies dans le voisinage immédiat, et nous nous efforçons de maintenir la propreté, mais nous éprouvons toujours au dégel une certaine anxiété en voyant charrier par les eaux, les ordures de la route dans les creeks d'où nous puisons notre eau. Un garçon est mort de consomption à l'hôpital de Lytton; c'était un élève très fort en arithmétique et très adroit à l'ouvrage.

Alimentation d'eau.—Nous avons maintenant deux citernes en pierre et en ciment qui nous donnent deux semaines d'approvisionnement d'eau. Elles sont remplies à même un creek alimenté par trois sources.

Protection contre l'incendie.—Il y a deux sorties en cas d'incendie, installées dans les dortoirs, un tuyau perforé court le long du toit pour les arroser en cas d'incendie, et nous avons aussi un bon nombre de haches, de seaux et de boyaux sous la main.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage est fait par des fournaises à air chaud, l'éclairage est fait par des lampes à pétrole.

Récréation.—Le jeu de football, jeux en rond et le hockey sont les principaux en vogue, les glissoires ont été excellentes l'hiver dernier parce que nous avons pu inonder une partie du champ.

Anciens élèves.—Ceux-ci se livrent principalement à l'agriculture comme garçons de ferme ou sur leur propre ferme. En quittant l'école ils sont placés sous les soins des missionnaires.

RAPPORT DU REV. FELIX BECK, DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE SAINT-EUGENE, A L'AGENCE DE KOOTENAY, C.-B., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Site.—Cette école est magnifiquement située dans une vallée au nord-est de Cranbrook; notre gare de chemin de fer la plus rapprochée est à environ 5 milles.

Terrain.—Une étendue de 33 acres appartient à cette école. Elle est utilisée pour les bâtisses, les jeux, les jardins et le verger. Il y a aussi 120 acres qui servent aux besoins de l'école, mais qui appartiennent aux Sœurs de Charité. Cette ferme est cultivée principalement pour donner aux garçons un meilleur entraînement agricole.

Bâtisse.—Il y a trois bâtisses différentes et séparées en bois qui servent à loger les élèves et le personnel. Les dépendances comprennent la boulangerie, la buanderie, le magasin aux provisions, la maison du contremaître, la cordonnerie, le hanger à bois et les écuries.

Présence.—Il y a eu présence assez régulière de 60 à 65 élèves tandis que l'allocation par tête n'est que pour 50 élèves seulement.

Travaux de classe.—Le cours d'études élaboré par le département est soigneusement suivi, et les élèves ont fait de bons progrès durant l'année. Ils apprennent à lire. épeler, écrire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire selon leur talent et les besoins de leur mentalité. Des leçons de musique vocale et instrumentale ont été régulièrement données. Les garçons ont une bonne fanfare; ils jouent, par intervalles et aux fêtes à l'église, et parfois ils vont à Cranbrook ou ailleurs pour montrer leur talent dont ils sont très justement fiers.

Un orchestre à cordes a été formé parmi les filles durant l'année courante. Les progrès ont été sensibles et elles peuvent maintenant jouer seules des morceaux sur leurs instruments respectifs ou ensemble si on le désire.

A la fin de l'exerceice les élèves se trouvaient classés dans l'ordre suivant:—

	Elèves.
Classe I	27
" II	7
" III	15
" IV	10
" V	2
Total	61

Ferme et jardin.—L'abondante récolte de foin, d'avoine et de pommes de terre démontre ce que l'on peut faire sur ce terrain avec une irrigation et les soins convenables. Tout le travail est fait par les garçons sous la surveillance du contremaître. Les pommes récoltées n'étaient pas aussi bonnes cette année à cause de la récolte abondante de l'an dernier.

Travaux industriels des garçons.—Les garçons, outre l'entraînement pratique de l'agriculture dans toutes ses branches, reçoivent l'enseignement sur la charpenterie et peuvent faire toutes les réparations requises sur la ferme et au corps du logis. Ils ont construit avec le concours et sous la surveillance du contremaître, un trottoir qui va de l'école à l'église. Ce travail est tout à leur honneur et sert beaucoup à l'école.

Travaux industriels des filles.—Les filles apprennent l'art culinaire; on leur enseigne à boulanger, coudre et laver et, de fait, tout ce qui peut en faire de bonnes ménagères. Elles ont de grandes aptitudes pour les travaux manuels et, de façon générale, réussissent très bien. Toute la boulange est faite par les filles sous la direction d'une sœur. Le pain est généralement excellent. Elles cousent leurs propres vêtements et parfois aident aux garçons à coudre ou à raccommoder.

Enseignement moral et religieux. Autant qu'on peut l'exiger d'enfants de leur condition, la conduite des élèves a été excellente. On leur enseigne à observer les règles de la religion chrétienne et généralement ils s'y conforment ponctuellement. Les élèves sont l'objet d'une surveillance constante.

Santé et hygiène.—La santé générale des élèves a été bonne; toutes les précautions ont été prises pour les empêcher de s'exposer au froid.

Alimentation d'eau.—Nous obtenons une excellente eau abondamment du creek St-Joseph, une petit cours d'eau qui se déverse dans la rivière Ste-Marie. Elle est amenée à l'école par des tuyaux.

Protection contre l'incendie.—Des extincteurs chimiques, des seaux, des échelles et des haches placées à des endroits convenables, sont la protection que nous avons contre l'incendie. Il y a deux tuyaux principaux reliés à l'école et auxquels on peut fixer un boyau en cas d'incendie.

Chauffage et éclairage.—Les maisons sont chauffées par des poêles à bois au nombre de 23. Par suite de la grande difficulté de tenir tant de feux allumés durant la saison froide, nous avons ajouté, à notre magasin, une fournaise à charbon qui remplit les mêmes fins que plusieurs poëles à bois en chauffant plusieurs pièces à la fois.

Récréation.—Durant l'hiver les élèves se livrent beaucoup au patinage et vont en traîneaux; l'été ils jouent principalement au ballon et à la balle.

RAPPORT DE M. A. W. CORKER, DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE DE LA BAIE-ALERT, C.-B., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS, 1910.

Site.—Cette école est hygiéniquement située sur la réserve de l'Ecole Industrielle de la Baie-Alert. Elle est à l'abri des vents du nord, a une vue agréable au sud et sur la mer.

Le nom du bureau de poste est Baie-Alert, C.-B.

Terrain.—Il y a 410 acres de terrain pour l'école, donc cinq acres ont été défrichées et mises en culture. La terre convient mieux pour les pâturages. Elle est très difficile à défricher. Les pommes de terre viennent bien les première et deuxième années.

Bâtisses.—L'école est en bois, 60 x 40 pieds, solidement construite avec goût, les murs sont plâtrés et les chambres bien aérées. Attenante au corps de logis principal il y a une aile, 54 x 18 pieds dans laquelle se trouvent la salle de classe et l'atelier. Les bâtisses ailleurs comprennent la maison de l'instructeur, le caveau aux légumes, la vacherie et le hangar aux outils.

Commodités.—Il y a place pour 35 garçons et trois fonctionnaires.

Présence.—La présence moyenne en classe a été de 32.

Travaux de classe.—Les travaux en classe ont été très encourageants. D'excellents progrès ont été faits en anglais, en lecture et en géographie. Le directeur a fait la classe toute l'année aidé seulement par M. George M. Luther, élève de l'institution. Le programme d'étude autorisé par le gouvernement est suivi. Les élèves se répartissent ainsi par grades:—

Cours I	3
" II	4
" III	12
" IV	5
" V	5
" VI	3

Industries enseignées.—Tous les plus petits des garçons ont reçu un enseignement défini et systématique dans les travaux généraux d'intérieur de l'institution. Les plus vieux ont reçu leur enseignement à l'atelier de charpenterie sous la direction de M. Geo. Green, jusqu'au mois de mai, quand M. Eli Hunt fut nommé instructeur de métier. Sous sa direction les élèves ont fait de bons progrès et ont prêté une attention plus soutenue que jamais à cette branche de travail.

Ferme et jardin.—Le jardin des fleurs rut soigné par la directrice Mlle Warrener et les plus petits des garçons. Le potager a donné une bonne provision de légumes frais et de petits fruits. On a récolté pas mal de pommes de terre ainsi qu'une tonne et demie de foin environ.

Un nouveau lopin de terre de 226 x 200 pieds a été défriché durant l'année et je compte y semer des pommes de terre. Il a besoin d'être clôturé.

Travaux de buanderie.—Mlle Warrener, comme d'habitude, a été infatigable dans l'enseignement de cette branche de travail.

Enseignement moral et religieux.—Le côté moral et religieux de l'enseignement est consciencieusement surveillé. L'atmosphère morale des l'école est bonne et répand de bons fruits dans l'esprit des élèves. On leur signale toujours la nécessité et l'avantage d'une vie pure moralement et physiquement. Cet enseignement se fait par la

lecture de la Bible ainsi que par la conversation des élèves avec le directeur et le personnel.

Les garçons vont à l'église le dimanche matin et le soir.

Santé et hygiène.—La santé générale des élèves a été très bonne, sauf quelques cas de rougeole peu dangereux, à l'automne. Les précautions hygiéniques prises sont satisfaisantes. Un égout en bois reçoit l'eau de la cuisine, du bain et de la buanderie et se déverse dans la mer. La propreté est obligatoire et l'on fait usage de désinfectants. La ventilation est bien soignée.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est tirée d'un puits situé tout près. L'eau en est pompée par les garçons dans une citerne en bois qui est toujours tenue propre. L'eau est pure.

Protection contre l'incendie.—Il y a quatre extincteurs, deux haches de pompiers et huit seaux placés à des endroits d'accès facile. Il y a en cas d'incendie un escalier en fer qui a été construit l'anée dernière et qui conduit aux chambres à coucher du haut.

Il y a aussi une pompe et 184 pieds de boyaux. Des exercices contre l'incendie sont faits.

Chauffage et éclairage.—L'école est chauffée par des poêles carrés ordinaires. Des lampes à pétrole suspendues au plafond servent à l'éclairage.

Récréation.—Les exercices en plein air sont encouragés fortement. Le balion semble toujours le jeu fovori. La balle a été plus souvent jouée cette année que dans le passé. Les garçons les plus vieux ont appris à jour au tennis.

Jeux d'intérieur.—Durant les soirées d'hiver, les élèves jouent au tirage au croquignole, au croquet de salon, aux échecs et à la formation de mots. La plastique fournie par le département a été très appreciée des élèves; ils ont fait beaucoup de progrès pour le dessin et le modelage.

Anciens élèves.—La plupart des anciens élèves vivent dans les environs et sont en général, industrieux, sobres et économes. Quelques-uns d'entre eux sont aux chantiers ou travaillent à la scierie.

Observations générales.—L'évêque de la Colombie et madame Perrin, ont visité l'école en juin dernier. Sa Grandeur a soigneusement examiné les élèves et s'est trouvé enchantée du progrès fait depuis sa dernière visite. Je remercie Mlle Monk, la directrice de l'hôpital de la Baie-Alert, pour les leçons hebdomadaires qu'elle a données aux élèves pour le chant, la respiration et le développement du thorax. Les garçons ont bien aimé ces leçons et j'ai noté une meilleure tenue chez eux et moins de maux de poitrine qu'auparavant. J'ai également à remercier le Dr Baker de la même institution pour ses visites médicales et l'intérêt qu'il a pris à la santé des élèves.

RAPPORT DU REVEREND P. MAURUS, DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE (CLAYOQUOT), AGENCE DE LA COTE OUEST, C.-B., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Site.—L'école industrielle de Clayoquot (Christie) est située dans une anse du chenal Déception, de la baie Clayoquot, sur la côte ouest de l'île Vancouver. Le site est idéal pour une école, au centre de la côte, séparée des réserves sauvages et des établissements des blancs, et bien abritée des vents persistants du nord. La poste arrive par sac particulier directement du bureau de poste de Vancouver.

Terrain.—L'institution possède 175 acres, dont le titre de propriété est au nom de l'Abbé de l'Abbaye de St-Benedict. Le terrain est très boisé et est difficile à cultiver; à part quelques légumes qui y sont cultivés, il ne rapporte presque rien.

Bâtisses.—Le corps de logis principal est commode et vaste, il est construit solidement en bois à deux étages et demi, avec soubassement de murs cimentés. Il mesure 144 pieds de longueur en façade et 52 en profondeur. Dans le soubassement il y a deux gymnases, la chaufferie, les caves, l'entrepôt à froid, les ateliers de peinture et de plomberie. Le premier étage est composé des salles d'entrée pour les fonctionnaires, les garçons et les filles, le salon, la salle d'attente, la chambre des sauvages, la cuisine, l'office, le magasin aux vivres, les réfectoires des fonctionnaires et des élèves, les classes des élèves jeunes et vieux, la salle d'attente des filles, la chambre de récréation des garçons, deux salles de couture et deux salles de toilette. Au deuxième étage se trouvent le dortoir et le cabinet de toilette des filles, 2 infirmeries avec bains, le bureau, 8 chambres à coucher, 2 salles de boins d'officiers, la chapelle, 32 x 28 pieds et la sacristie. Le dortoir des garçons, 1 chambre à coucher, deux vestiaires et une chambre pour les malles occupent les mansardes.

En arrière du corps de logis principal il y a la buanderie 26 x 60 pieds et le hangar à bois, 36 x 50 pieds, dont les étages supérieurs sont subdivisés en ateliers de charpenterie et de cordonnerie. Pour l'usage de l'inspecteur et de sa famille, il y a un petit cottage de 24 x 30 pieds. A une faible distance du corps de logis principal se trouve l'entrepôt pour l'emmagasinage des farines et autres provisions. Les autres bâtisses sont le poulailler et la grange.

Commodités.—L'école peut loger commodément 75 élèves et un personnel de 10 membres.

Présence.—La moyenne des présences durant l'année a été de 68·5, 3 garçons et 7 filles ont été libérés durant l'année, 7 garçons et 4 filles ont été admis. Le régistre actuel est de 66 élèves, dont 37 garçons et 29 filles.

Travaux de classe.—Les heures de classe et d'étude sont de 8 a.m à 12 et de 2 à 4 p.m. Tous les élèves sont en classe de 8 à 10 a.m. Pendant que les plus vieux ont leur classe de 10 hrs à midi, les jeunes sont occupés aux industries, les jeunes toutefois sont en classe de 2 à 4 p.m. On enseigne aux enfants la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'épellation, la dictée, la rédaction des lettres, la composition, la géographie, l'histoire de la province et du Dominion, le catéchisme, la Bible, l'hygiène, le dessin et la musique vocale et instrumentale. Des examens ont lieu tous les mois. Le progrès des élèves a été très satisfaisant. A la fin du terme scolaire ils se sont trouvés classés ainsi:—

	Elèves.
Cours I	7
" II	12
" III	18
" IV	11
" V	11
" VI	7
Total	77

Ferme et jardin.—A cause du coût énorme, de la lenteur et de la difficulté du défrichement du gros bois et de l'intense sous-végétation, l'école ne peut se vanter de ses récoltes abondantes ni de ses prairies verdoyantes, mais il y a un jardin où la forêt existait il n'y a pas longtemps. Ce jardin n'a donné qu'un peu de légumes, à cause de la saison tardive et humide. Tous les garçons apprennent le jardinage.

Industries.—Nos cours d'enseignement manuel sont destinés à développer des habitudes d'économie et d'amour du travail et pour lutter contre la tendance naturelle à l'indolence si prononcée chez les sauvages, tout en inculquant la connaissance et la pratique des industries qui seront nécessaires aux élèves dans leur entourage immédiat.

Le défrichement des terrains pour en faire des jardins maraîchers et des basses-cours est chose très importante pour les sauvages de la Côte-Ouest.

La charpenterie en ce qu'elle se rapporte à la construction des maisons, leur décoration et leur ameublement intéresse fortement le sauvage et stimule son ambition d'avoir une maison confortable. Les garçons apprentis dans ce genre de travail l'an dernier ont eu ample occasion d'apprendre et de s'améliorer par les travaux d'intérieur faits dans la nouvelle buanderie. Dans la réparation des meubles et dans la fabrication d'articles de ménage ils ont eu également de quoi apprendre. Quand le besoin de construction se fait sentir, l'instructeur et ses élèves font des modèles à échelle exacte et convenables pour la vie des sauvages. Au sujet de ce métier, le soin à prendre des outils est aussi enseigné. Les apprentis charpentiers apprennent également à peindre, à mélanger les couleurs et à faire l'application propre des couches sur le bois, en imitation variée, ainsi qu'à vernir et à polir.

Bien qu'il n'y ait pas eu besoin de bateaux nouveaux durant l'année écoulée, cette industrie n'en a pas souffert et les garçons, une fois leurs autres travaux faits ont été mis à la confection de rames, de pagaies, de modèles de bateaux à rames et à voiles.

Le poisson formant l'aliment principal de nos sauvages, la pêche en tout temps a fait les délices de nos garçons les plus vieux; ils ont très bien alimenté l'école de toutes sortes de poissons. La fabrication des filets est naturellement enseignée.

Nous ne faisons pas la spécialité de travaux de forge, de plomberie ou de maçonnerie, mais il y a toujours un peu de travail dans ces métiers pour permettre au jeune sauvage de se familiariser avec le maniement des outils de forge, de les fabriquer, de fileter et d'ajuster les tuyaux, de mélanger le ciment et le mortier. Toute la canalisation d'eau ainsi que les raccords à vapeur et d'égout de la nouvelle buanderie, ont été faits par les élèves d'une façon satisfaisante. Les planchers en ciment, les fondations de même nature pour les engins et autres machineries, faits par eux sont aussi bons que s'ils avaient été faits par des professionnels. Ils ont aussi construit une cheminée en briques avec succès.

Quatre apprentis sont tenus très occupés, tous les après-midi qu'il pleut, dans la cordonnerie à poser des demi-semelles et à réparer les chaussures.

La laiterie fonctionne sur une petite échelle et quatre garçons apprennent à traire et prendre soin de nos quelques vaches.

Les filles apprennent méthodiquement des choses utiles, selon leurs aptitudes, dans toutes les branches de l'industrie ménagère, tels que le balayage, l'époussetage, le nettoyage, le soin des appartements.

Elles vont, à tour de rôle, à la cuisine et cuisent le pain, préparent les légumes et soignent la basse-cour. Chaque fille doit faire un cours spécial de couture simple, de reprisage, d'ourlage, de machine à coudre, de tricotage simple ou de fantaisie, de rapiéçage, de fils tirés, de coupe, d'ajustage, de finissage de robes, de travaux au crochet, de dentelle et de broderie. Elles font tous leurs vêtements et une grande quantité de ceux des garçons. Leurs travaux à l'aiguille soient simples ou de fantaisie font l'admiration des visiteurs.

Les travaux à la buanderie sont faits par les filles depuis l'installation des machines et de la vapeur. Tous les détails de la finesse d'exécution du travail leur sont expliqués et démontrés. Les personnes du dehors n'ont pas tardé à apprécier leur travail et sont devenues des clientes constantes.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement moral chrétien est notre idéal d'enseignement et nous prétendons que la religion doit avoir une prépondérance dans ce travail. Par un enseignement religieux complet donné tous les jours, nous nous efforçons d'éveiller dans ces jeunes cœurs l'amour sincère et la crainte de Dieu, à développer la droiture de conscience et à encourager la pratique des vertus chrétiennes avec l'aide surnaturelle de la religion.

La correction des défauts au moyen de persuasion est chez le sauvage un facteur puissant pour stimuler son individualité et son effort sincère pour le bien.

Santé et hygiène.—La santé générale des élèves a été bonne; un garçon a dû être renvoyé de l'école pour cause de santé chancelante. Nous avons eu de bonne heure ce printemps, quelque cas d'amygdalites d'une certaine gravité, causés sans doute par la température. Les égouts et l'hygiène sont bons.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est excellente et provient d'un petit cours d'eau en montagne qui prend sa source sur le versant méridional de Lone-Cone. A une hauteur d'environ 190 pieds l'eau est captée dans une dalle jusqu'à une citerne qui contient 8,000 gallons d'où elle est distribuée dans l'école au moyen de tuyau de 3 et 2 pouces en fer galvanisé, sur un parcours de 1,200 verges. L'eau est pure et abondante toute l'année.

Protection contre l'incendie.—Il y a dix extincteurs chimiques, 24 seaux à incendie, 2 haches de pompiers et 200 pieds de boyaux de 2 pouces de diamètre doublé de caoutchouc, qui constituent notre matériel de défense contre dl'incendie et placé aux endroits les plus accessibles. Les élèves apprennent à sortir de l'édifice le jour ou la nuit, sans confusion et rapidement ainsi que l'usage des appareils ci-dessus pour combattre les flammes. Il y a des moyens de sauvetage contre l'incendie en dehors des bâtisses. La pression de l'eau est d'environ 80 livres.

Chauffage et éclairage.—L'appareil de chauffage est constitué par un système de tuyau double relié à un réservoir ouvert et à une chaudière tubulaire Kewanee Great Northern qui constitue un moyen très efficace de chauffage économique. On se sert de lampes à pétrole pour l'éclairage.

Récréation.—Ample temps est donné à la récréation au milieu de l'avant-midi et de l'après-midi, après les repas ainsi que les samedis après-midi et les dimanches.

La grève de sable dur, juste devant l'école offre un champ splendide aux garçons pour s'amuser et ils s'y livrent avec entrain aux jeux de ballon, balle, saut, course. A ceux qui aiment l'eau, les eaux calmes de la baie offrent un attrait particulier. Les filles ont des balançoires, des cordes pour sauter, des jeux de croquet et de dix poteaux. Les jours de pluie, les enfants s'amusent à des jeux divers à l'intérieur. Ils ont également des exercices militaires et de culture physique.

Anciens élèves.—J'ai plaisir à signaler les très bonnes relations qui existent entre les anciens élèves et l'institution, qui se traduisent par lettres et par visites. La plupart d'entre eux sont chez leurs parents, il n'y en a qu'un qui soit à Tacoma où il travaille dans une scierie. Pendant que quelques-uns d'entre eux étaient occupés à la chasse aux phoques et la loutre de mer sur les goélettes, d'autres ont travaillé à la carrière de la compagnie de marbre Nootka, et dans presque chaque cas ont été chargés de postes de confiance et d'autres aux pêcheries des fabriques de conserves. Il y a trois d'entre eux qui tiennent avec succès des magasins sur leurs réserves respectives. Quelques filles ont pris du service comme domestiques et une d'elles a loué une machine à coudre et a ouvert une maison de modes à Victoria. Nous ne connaissons pas d'ancien élève qui ne soit anxieux de trouver du travail et de garder son poste.

Presque tous les anciens élèves qui sont mariés ont leur maison à eux, dans la plupart des cas construite par eux, et bien que tous ne parviennent pas à la tenir propre, certains d'entre eux en ont fait un foyer aussi coquet que les maisons des blancs. Depuis mon dernier rapport, sept couples d'anciens élèves se sont mariés.

En tenant compte des nombreux et grands obstacles qu'ils rencontrent de la part des vieux sauvages, je suis heureux de dire que nos anciens élèves ont jusqu'ici fait honneur à l'école qui les a instruits dans la voie chrétienne et rendus utiles à l'humanité.

RAPPORT DU REV. H. BOENING, DIRECTEUR DE L'ECOLE INDUSTRIELLE, WILLIAMS-LAKE, C.-B., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Site.—Cette institution est merveilleusement située dans la vallée fertile qui longe le creek San José, à 135 milles d'Ashcrofs, une des gares du chemin de fer Pacifique-Canadien et à 4 milles de Suger-Cane, la réserve sauvage la plus rapprochée. Le nom du bureau de poste est Williams-Lake.

Terrain.—Tout le terrain de l'école appartient à la Société des Oblats de Marie Immaculée. Il est en grande partie convenable pour pâturage.

Bâtisses.—Elles comprennent le corps de logis principal, les maisons des garçons et des filles et une quatrième bâtisse est affectée à la cuisine et aux réfectoires. Le corps de logis principal est occupé par le révérend directeur et les autres Pères. La maison des garçons comprend à l'étage du bas: la salle des classes, la salle de jeux, l'atelier de cordonnerie, la chambre de bain et de toilette; au deuxième étage: le dortoir, le magasin, le bureau et la chambre à coucher du contremaître; dans les combles se trouvent les garde-robes des garçons.

La maison des filles comprend à l'étage du bas: une salle de classe, deux parloirs, une chambre de bain et de toilette, une chambre de couture et de jeux; l'étage du dessus comprend un dortoir pour les plus grandes filles, avec une chambre pour le personnel, une chapelle et sacristie, des chambres à coucher pour les maîtresses et un second dortoir pour les plus petites filles; dans les combles se trouvent les garde-robes des filles et un autre magasin.

Les dépendances comprennent un grenier pour les grains, une construction pour conserver les viandes, une forge et boutique de charpentier, 3 caves, poulailler, écurie, grange, hangar à machine et entrepôt avec appentis sur trois côs pour le boghei, les wagons et les traîneaux.

Commodités.—L'école peut commodément recevoir 90 élèves et le personnel nécessaire. ....

Présence.—Le 31 mars 1909, il y avait 59 élèves présents ici. Il y en a maintenant 67; 27 garçons et 40 filles. De ce nombre 55 seulement sont des élèves enrôlés. Durant l'année 10 furent admis et 2 libérés, un garçon et une fille, tous deux âgés de 18 ans.

Travaux de classe.—Le progrès en classe a été constant et, je suis heureux de le dire, de même dans les deux départements. Les heures de classe pour les garçons sont de 8.15 à 10 heures l'avant-midi, chaque jour de semaine et l'après-midi de 4 à 5.30, les samedis exceptés. Les heures de classe pour les filles, l'avant-midi, sont de 10.30 à midi, les jours de semaine sauf le lundi matin, et de 4 à 5.30 l'après-midi. Les matières enseignées sont celles precrites par le département. Les élèves actuellement se répartissent dans les grades suivants:—

	Elèves.
Cours I	11
" II	4
" III	16
" IV	14
" V	9
" VI	13
Total	67

Ferme et jardin.—Toutes les récoltes en plein champ ont bien rendu. Dans le potager nous avons récolté toutes sortes de légumes, tels que betteraves, choux, navets, choux-fleurs, carottes, oignons, laitue, pois, céleri, poireaux, etc. Nos quelques pommiers plantés quelques années auparavant n'ont pas donné de fruits parce qu'ils ont été détruits par la gelée à ras de terre l'hiver précédent. Les groseillers et framboisiers ont bien rapporté, comme d'ordinaire.

Industries enseignées.—L'agriculture dans cette partie du pays étant la meilleure et la plus lucrative des occupations pour nos sauvages, nous essayons de donner à nos garçons des connaissances pratiques et complètes dans cette branche. Tous les travaux dans le potager qui a environ 6 acres, sauf le labourage, a été fait par les garçons les plus âgés et, parfois, même tous les plus petits y ont été employés. Durant l'hiver, ils scient et fendent le bois de chauffage, ce qui n'est pas le moindre des travaux ici.

Charpente.—M. J. J. Swain est un inspecteur très capable en charpenterie. Trois garçons ont reçu l'enseignement de lui constamment. Ils ont construit un nouveau bateau, aidé à construire une scierie, érigé une petite maison de 12 x 12 pieds au-dessus de l'installation au gaz acétylène et fait d'importants changements dans la maison des filles tout en s'occupant des réparations générales aux bâtisses et dépendances.

Plomberie.—Parfois il y a eu quelques travaux aux nombreux apareils de plomberie des bâtisses, et deux des garçons qui promettent le plus ont été mis à même d'apprendre quelque chose de ce métier.

Cordonnerie.—A défaut d'un cordonnier compétent, les travaux dans cet atelier sont limités à la pose des demi-semelles et des réparations. Ceci est fait proprement par un des garçons les plus vieux, qui enseigne aussi aux autres.

Laiterie.—Deux fois par jour, à midi et le soir, quatre garçons travaillent au séparateur. Ils font également le barattage pendant que les filles s'occupent des travaux plus légers de la beurrerie.

Travaux industriels des filles.—Les filles deviennent très compétentes dans toutes les branches du ménage; à tricoter, repriser, coudre à la main ou à la machine, faire des robes, travaux au crochet, de broderie et de dentelle. A part leur linge de dessous pour l'hiver, elles font tous leurs vêtements ainsi que la plupart de ceux des garçons. Sous la direction d'une sœur, elles s'occupent à tour de rôle à la buanderie, la cuisine, à faire du pain, du beurre et du fromage. Le but constant est de préparer chaque fille pour devenir une excellente ménagère. Le grand succès obtenu dans cette voie est démontré par les nombreuses demandes reçues par les sœurs de la part de personnes blanches qui désirent avoir de leurs filles et par le désir des parents sauvages d'envoyer leurs filles à l'école pour qu'elles y apprennent bien à faire la cuisine, à tricoter et rapiécer ainsi que par le grand nombre d'élèves filles qui est de 40 comparé au chiffre 27 pour les garçons.

Enseignement moral et religieux.—Ceci étant la partie la plus importante de l'éducation, un soin spécial est pris par le personnel à enseigner aux enfants l'obéissance, la véracité, l'honnêteté, la bonté, l'obligeance. L'enseignement religieux est donné tous les jours par le directeur, les prières mation et soir sont dites en commun, et les dimanches et jours de fête, les enfants chantent à l'église, souvent en deux, trois ou quatre parties. A ce titre je puis dire avec plaisir que nos efforts sont couronnés du plus grand succès. Rarement, très rarement, je suis obligé de recourir aux corrections corporelles, la persuation religieuse suffisant généralement à donner le résultat voulu.

Santé et hygiène.—Sous ce titre, je suis heureux de dire, que depuis nombre d'années, les enfants de cette école ont joui d'une santé excellente. Ce bon record a été maintenu et nous n'avons pas eu de maladie contagieuse, aucun cas grave de maladie et aucun décès à déplorer. Il n'y a pas lieu d'être surpris en entendant les sauvages nous dire quand ils nous confient leurs enfants: "Je crains qu'il ne meure si je le garde."

Approvisionnement d'eau.—L'eau nous vient par tuyaux d'un lac artificiel dans lequel s'écoule l'eau de la crique San José. La construction de ce lac a pris presque tous les fonds particuliers des Pères Oblats, afin d'établir un réservoir d'eau tel, que malgré la rigueur de l'hiver 1908-09, tout a fonctionné sans arrêt. Malheureusement la pression n'est pas suffisante pour être utilisée en cas de gros incendie, de sorte que quelque chose devrait être fait pour améliorer cet état de choses.

Protection contre l'incendie.—Avec un changement effectué dans le système de chauffage, la protection contre l'incendie a été rendue plus efficace, mais il y a plaee encore à amélioration.

Chauffage et éclairage.—La direction de l'école a été obligée, l'an dernier, de faire un gros emprunt pour exécuter les améliorations si nécessaires au système de chauffage. Les deux maisons de filles et de garçons sont maintenant chauffées par des fournaises à air chaud McClary qui donnent bonne satisfaction. On ne saurait trop se louer de l'amélioration apportée au système de chauffage. Le grand nombre de poêles-carrés—il y en avait 16 dans le département des filles seul—sont disparus et avec le danger d'incendie, sans compter le travail de nettoyage des tuyaux et la préparation du combustible. Avec les fournaises sont également venus un approvisionnement constant d'eau courante et des chambres à toilette à l'intérieur, deux item absolument nécessaires au bien-être des pensionnaires. Je ne puis laisser passer cette occasion sans attirer l'attention du département sur le zèle et le dévouement extraordinaire montrés par les garçons et les filles dans le long et fatigant travail de creuser un soubassement de 110 x 16 x 7 pieds pour y installer ces fournaises et sans autres outils que des piques, des pelles et des baquets. Toutes les bâtisses sont éclairées au gaz acétylène et ce système continue à donner satisfaction.

Récréation.—Les garçons et les filles ont des terrains vastes d'amusement bien entretenus où presque toute l'année ils se livrent à leurs jeux favoris. Les filles ont un grand espace de leur terrain sans clôture où chacune y cultive des fleurs.

Avant de terminer, je suis heureux de dire que cette année a été la meilleure de l'école, grâce à la généreuse coopération de mon personnel.

RAPPORT DE LA REVERENDE SŒUR THERESIN, DIRECTRICE DU PENSIONNAT DE LA RESERVE SECHELT, AGENCE DE LA RIVIERE FRASER, C.-B., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Site.—L'école est magnifiquement située au sommet d'une petite colline, juste en arrière du petit village sauvage de Sechelt. La vue des fenêtres est grandiose, en regardant vers le sud à travers le golfe de Georgie, l'œil découvre les montagnes bleues de l'île de Vancouver à l'horizon. Elle est construite sur la réserve de Sechelt. Le nom du bureau de poste est " Séchelt, C.-B."

Terrain.—Il y a trois acres et demi de terrain défriché, mais il y en a plus à la dispositions car le tout appartient aux sauvages. Le terrain est sablonneux mais bien fumé, et convient très bien au maraîchage et pour un verger. Ce qui est défriché est divisé en potager, verger, plate-bandes de fleurs et lieu de récréation.

Bâtisses.—L'école est formée du corps de logis principal de 86 x 36 pieds et d'une aile de 30 x 28 pieds divisée comme suit: couloir d'entrée, salon des garçons, réfectoire des enfants, deux chambres particulières, parloir, cuisine, salle à diner et office sur le premier étage; le cabinet de toilette des garçons, leur salle de classes, leur dortoir, une chambre de toilette, l'infirmerie pour les filles, quatre chambres pour le personnel et l'infirmerie des garçons sont au deuxième étage; la chapelle et deux dortoirs avec chambres de toilette et boins attenants sant à l'étage supérieur.

La deuxième bâtisse mesure 65 x 25 pieds et comprend dans le soubassement, deux caves, deux hangars à bois et un atelier; au 1er étage il y a deux salles de jeux et une chambre pour le lavage; au 2ème étage il y a une grande salle séchoir et une salle d'emmagasinage.

La troisième bâtisse a 30 x 22 pieds et sert d'écurie et de poulailler.

Commodités.—Il y a place commodément pour 60 élèves et le personnel nécessaire.

Présence.—Les présences ont été tout ce que l'on pouvait espérer.

Travaux de classe.—Ils sont exécutés conformément au programme prescrit par le département et de bons progrès ont été faits durant l'année écoulée.

L'intérêt des élèves en classe est maintenu par la distribution de bons points pour le progrès dans les études et la bonne conduite. Aux élèves qiu obtiennent le plus de points, un prix est donné. Les livres envoyés par le département avec les magazines, sont des dons très bien reçus.

Des leçons de dessin à main levée et de musique vocale sont données chaque semaine et les enfants y prennent beaucoup d'intérêt.

Ferme et jardin.—Quand la saison des légumes arrive, tous les enfants travaillent avec entrain et plaisir sous la direction des sœurs. L'an dernier nous avons récolté trois tonnes de pommes de terre et une bonne provision d'autres légumes.

Le terrain est légèrement en pente vers le sud, et cette situation convient parfaitement à la culture de toutes sortes de fruits et de fleurs.

Industries enseignées.—Les filles apprennent à faire la cuisine, le pain, le lavage, le raccommodage, le tricotage, à faire du crochet, des robes, de la dentelle, des paniers d'osier propres aux sauvages et toutes sortes de travaux d'éguille et de fantaisie. Il y en a parmi les plùs anciennes qui font merveilles dans les travaux qui leur plaisent le plus. Elles sont généralement très habiles avec leurs doigts. L'extrait suivant d'un journal de New-Westminster donne une bonne idée de ce que peuvent faire ces enfants:

"Une exposition qui mérite toute l'attention est celle de l'école sauvage de Séchelt. Tous ceux qui verront cette exposition ne douteront pas de l'excellence de l'idée d'éduquer et instruire les enfants des sauvages. L'exposition est très importante et on y trouve toutes sortes de travaux d'aiguille. Il y a des pièces de centre d'un goût exquis, des travaux de dentelle, des travaux de Battenberg, des coussins et autres morceaux de lingerie de fantaisie. Des échantillons de dessins de cartographie et d'écriture sont aussi exposés, et le tout démontre sans équivoque les progrès accomplis par les enfants des sauvages sous l'influence des méthodes modernes d'éducation."—*Daily Columbian,* 14 octobre, 1909.

Les garçons font de la charpenterie, sculpent le bois, réparent les chaussures, font des travaux de peinture, des filets, du jardinage et réparent les bâtisses. En général, ils sont adroits et bons ouvriers.

Enseignement moral et religieux.—Une demi-heure d'instruction religieuse est donnée tous les jours à tous les enfants par le missionnaire et un membre du personnel et aucun effort n'est épargné pour inculquer dans leurs cœurs les vertus qui, plus tard, en feront de fervents chrétiens et de bons citoyens. Leur conduite a été très bonne durant l'année écoulée.

Santé et hygiène.—Un garçon et une fille sont morts de tuberculose et il y a eu un cas de pleurésie. Les autres enfants ont joui d'une excellente santé durant l'année et paraissent plus forts qu'à leur entrée primitive à l'école. Les pièces sont tenues toujours en parfait état de propreté, le système de drainage est très bon et les précautions contre la maladie sont toujours prises. Des exercices de respiration sont donnés régulièrement.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est très bonne, mais l'approvisionnement durant l'été n'est pas suffisant.

Protection contre l'incendie.—Notre protection contre l'incendie consiste en 6 extincteurs chimiques Underwriters, 200 pieds de boyaux, 24 seaux et une échelle, répartis dans l'école et toujours prêts à l'usage.

Chauffage et éclairage.—Nous brûlons du bois dans des poêles hermétiquement clos et nous nous servons de pétrole et de lampes à gazoline pour l'éclairage.

Récréation.—Les jeux des garçons comprennent la balle, le ballon, lacrosse, la barre fixe, le tir, etc.

Lss filles s'amusent à sauter à la corde, à balancer, à lire, chanter, habillent des poupées et jouent au croquet, etc.

Tous les enfants font une heure de promenade presque tous les jours et ont d'autres exercices en plein air. Il y a de fréquents pique-niques et des excursions à la cueillette des fruits sauvags en été et des jeux d'intérieur en hiver; à Noël, un immense arbre de Noël sert à amuser tous les enfants.

Anciens élèves.—Trois des filles se sont mariées sur la réserve, une est encore chez ses parents, auprès de sa mère malade. Les garçons se livrent aux travaux du flottage des billes avec leur père. Ils se conduisent tous bien, sont en bonne santé et industrieux.

Observations générales.—Notre exposition à la foire de New-Westminster, tenue en octobre, a attiré beaucoup l'attention. Mention en fut faite sous la rubrique des Industries. Deux prix furent gagnés pour collections, un pour travaux d'aiguille de tous genres, et l'autre pour écriture, dessin, cartographie et sculture du bois.

Le *Canadian Handicraft Guild* de Montréal nous a demandé de leur envoyer de nos travaux pour concourir. Nous en avons envoyé et avons eu trois prix, un pour coussin de dentelle, un pour panier d'osier de sauvage et l'autre pour bois sculpté.

RAPPORT DE LA REVERENDE SŒUR MARIE AMY, DIRECTRICE DU PENSIONNAT DE SQUAMISH, A BURRARD-INLET, AGENCE DE LA RIVIERE FRASER, C.-B., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Site.—Cette école est magnifiquement située sur la rive nord du Burrard-Inlet, en face de la ville mouvementée de Vancouver, à environ 4 milles de cette même ville. Elle n'est pas située sur la réserve des sauvages.

Terrain.—Le terrain de l'école et y attenant est la propriété des Sœurs du Saint-Enfant-Jésus qui ont charge de l'école qui comprend environ 14 acres dont 4 seulement sont en culture ; le reste est en broussailles et en émondes.

Bâtisses.—Le corps de logis principal comprend une salle d'entrée, deux parloirs, une grande classe, une chambre de couture qui sert aussi de salle de récréation pour les filles les jours de pluie; toutes ces pièces sont au rez-de-chaussée. Au deuxième étage se trouvent la chapelle, la sacristie et deux chambres particulières pour le personnel. Le troisième étage comprend un vaste dortoir et une chambre de toilette pour les filles; à chaque étage il y a des chambres de bain et de toilette.

L'ancienne bâtisse renferme une salle de récréation, un parloir, une grande classe, deux salles à dîner, cuisine, dépense et cabinet de provisions; au second étage il y a: deux dortoirs avec lavabos et chambre de bain pour les garçons, deux chambres à coucher pour les maîtresses et la directrice, ainsi que l'infirmerie.

Les dépendances comprennent le hangar à bois, la boucherie, le poulailler. Sous la direction de notre contremaître, M. Joseph Vannier, la vieille écurie a été démolie et une nouvelle construite par les garçons; cette nouvelle construction sera divisée de façon à donner abri à 3 ou 4 vaches et un cheval, avec quantité suffisante de fourrage au deuxième étage. La buanderie comprend le lavoir, avec 12 cuves à laver pourvues chacune d'un robinet à eau chaude et à eau froide, ainsi qu'un robinet

déversoir; chambre des chaudières avec deux grosses chaudières et chauffoir; le sèchoir avec tout ce qu'il faut pour sécher convenablement le linge durant l'hiver.

Commodités.—Dans l'état de choses actuel, il y a place commodément pour 70 élèves et le personnel nécessaire pour faire le travail.

Présence.—Soixante-dix élèves ont suivi les classes durant l'année, 4 sont sortis en congé pour la maladie, 3 ont été régulièrement libérés et 7 ont été admis.

Travaux de classe.—Les heures d'étude et de récréation dans les classes ont été de 8.30 à 11.45 am. et de 2 à 4 heures p.m., avec une heure d'étude avant le coucher. Les progrès des élèves ont été grandement satisfaisants. Les professeurs s'efforcent de ne pas s'écarter du programme officiel d'études prescrit par le département pour les écoles des sauvages. A part la lecture, l'épellation, l'écriture, l'arithmétique' l'histoire, la géographie, etc., une demie-heure par jour est consacrée au chant.. Les élèves forment le chœur de chant de l'église.

Les élèves se sont classés dans l'ordre suivant durant l'année écoulée:—

	Elèves.
Cours I	21
" II	16
" III	12
" IV	9
" V	9
" VI	3
Total	70

Ferme et jardin.—Il n'y a pas de ferme rattachée à l'école; environ 4 acres de terre sont en potager, verger et plate-bandes de fleurs. Nous avons récolté cette année une bonne provision de choux, carottes, navets, lentilles, salsifis, etc., mais la récolte de pommes de terre a complètement manqué.

Industries enseignées.—Les garçons apprennent le jardinage, la charpente, le glaçage, la réparation des chaussures, etc.; les filles apprennent tous les soins du ménage, la cuisine, le lavage, le repassage, la couture à la main et à la machine, la dentelle au crochet et toutes sortes de travaux à l'aiguille pour lesquels elles montrent beaucoup d'aptitudes. A l'exposition locale, elles ont obtenu un grand nombre de prix, dont 14 étaient des premiers prix.

Enseignement moral et religieux.—On donne une grande attention à cette branche de l'éducation et aucun effort n'est épargné pour instruire les élèves dans les principes de foi et de religion. A part les prières de chaque jour dans la chapelle, il y a une demi-heure chaque jour d'enseignement de la doctrine de l'église catholique romaine à laquelle ces élèves appartiennent. Je suis heureuse de dire que la conduite de tous les élèves pendant l'année a été très satisfaisante.

Santé et hygiène.—La santé générale des élèves a été bonne; il n'y a pas eu de décès durant l'année, toutefois quelques-uns des enfants ont souffert de scrofules. L'état sanitaire de l'école est excellent et les bâtisses sont bien aérées.

Approvisionnement d'eau.—Les bâtisses de l'école étant pourvues d'eau par l'aqueduc de la ville, ont un approvisionnement abondant d'eau pure comme du cristal.

Protection contre l'incendie.—Comprend deux extincteurs Stempel, 1½ douz. de seaux à incendie, 250 pieds de boyaux en caoutchouc, 2 échelles et 2 haches sont toujours prêts en cas de besoin. Notre école étant à proximité de la ville avec téléphone dans l'édifice il nous est une bone protection car nous pourrions appeler la grigade des pompiers en cas d'incendie.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage de la bâtisse est fait par deux fournaises à eau chaude McClary, M.F.G.C., dans lesquelles nous brûlons du charbon. L'éclairage est fait par des lampes électriques.

Récréation.—Les élèves sont encouragés à se livrer aux jeux au grand air, tels que le ballon, la balle, la course, le saut, etc. Tous les enfants vont fréquemment faire

de longues marches quand le temps le permet. Pendant les jours de pluie, ils s'amusent à l'intérieur au moyen des jeux d'échecs, de dominos, de lotos, lecture, dessin, etc.

Observations générales.— Je suis heureuse de dire l'intérêt que les élèves prennent dans les différents départements de travail et d'étude. L'année écoulée a été des plus réussies sous tous les rapports. Les élèves ont été en bonne santé, joyeux et contents. A Noël, ils ont eu leur arbre de Noël selon l'habitude. Les services fidèles et efficaces rendus par le personnel ne peuvent être trop hautement louangés; chacune a fait de son mieux dans l'intérêt des élèves.

RAPPORT DU REV. J. P. O'NEILL, O.M.I., DIRECTEUR DU COLLEGE DE LA MISSION STE-MARIE, AGENCE DE LA RIVIERE FRASER, POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS 1910.

Situation.— Le collège de la Mission Ste-Marie est magnifiquement situé sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ 40 milles à l'est de la cité de Vancouver. Les bâtisses se dressent sur un plateau élevé d'où l'on a une vue pittoresque de la vallée Fraser, les montagnes Sumas et Cheam formant un arrière-plan qui se termine dans les neiges éternelles du Mont Baker, dans l'état de Washington. La proximité du chemin de fer du Pacifique-Canadien et le double service de vapeurs confortables qui voyagent chaque jour entre New-Westminster et Chilliwack rendent l'accès à l'école facile aux élèves et à nos nombreux amis intéressés qui viennent visiter l'institution.

Terrain.—310 acres environ, la propriété des Oblats de Marie Immaculée, appartiennent à l'école. De cette terre, 200 acres à peu près sont encore couvertes de gros bois de construction, tandis que le reste est en culture et des plus fertiles, et le foin, le grain et les racines moissonnés annuellement sont tout ce qu'on peut désirer. Les fruits donnent un bon rendement, spécialement les pommes, les poires, les prunes, et les différentes sortes de petits fruits des bois. La ferme est située dans la municipalité de districts de Mission City, section 2, townships 3 et 4.

Bâtisses.—Les bâtisses principales des écoles des garçons et des filles mesurent 75 x 35 pieds avec deux ailes additionnelles, une à chaque bâtisse, et contiennent les pièces nécessaires pour le confort et le logement des élèves et du personnel enseignant. Une bâtisse additionnelle fut construite pour servir de cave à légumes, 30 x 18 pieds, à deux étages.

Logement.—Il y a ample logement pour 90 élèves et le personnel nécessaire.

Assistance.—En moyenne, 75 enfants: 38 garçons et 37 filles, ont été présents durant l'année écoulée.

Travail en classe.—Le programme d'études prescrit par le département est suivi aussi fidèlement que possible, mais il faut encore beaucoup de temps et d'attention pour le travail élémentaire, par le fait que nous avons un assez grand nombre de jeunes élèves, en d'autres termes, des commençants.

La réputation du corps de musique de nos jeunes sauvages est toujours bien soutenue, grâce aux efforts infatigables de son directeur, le révérend Frère Collins. Les chœurs séparés des garçons et des filles, entendus non seulement à nos cérémonies des dimanches et fêtes dans l'église, mais aussi aux nombreux récitals et séances musicales donnés par les élèves dans le cours de l'année, prouvent suffisamment que les révérendes Sœurs qui en ont la charge n'épargnent aucun effort sous le rapport de la musique.

Ferme et jardin.—La terre en culture est bien travaillée et plantée sous la direction de notre fermier instructeur qui a pris le plus grand intérêt possible dans ces choses-là depuis bien près de vingt ans. D'abondantes récoltes de foin, de grains

de différentes sortes et de racines lèvent chaque année avec succès. Dans nos jardins, les légumes et les menus fruits sont cultivés en quantité suffisante pour les besoins des deux écoles. Nos arbres fruitiers, au nombre de plus de 200, sont taillés et appuyés cette année, comme l'année dernière, suivant les instructions de notre digne inspecteur, M. Thomas Wilson, qui, nous l'espérons, nous fera une nouvelle visite cette saison.

Industries enseignées.—Les rudiments de la menuiserie et de la peinture sont les seuls métiers enseignés aux garçons, dont plusieurs ont fait de bons progrès durant la dernière année. Comme nos garçons sont sensés travailler quelques heures chaque jour dans l'après-midi, excepté le dimanche, ils ont le temps suffisant pour apprendre les différentes branches de l'agriculture et du jardinage. Le soin des bêtes à cornes et le travail à la laiterie leur sont enseignés par un professeur expérimenté. Les garçons aident d'une façon appréciable dans l'ensemencement et la récolte de nos moissons. Depuis l'installation de notre nouveau système de pouvoir hydraulique, quelques-uns de nos meilleurs élèves ont appris à prendre soin et à faire fonctionner les machines de la scie à vapeur et de la lumière électrique. Les révérendes Sœurs donnent aux filles des leçons d'art culinaire, de confection de robes, de tricot et de travaux à l'aiguille en général. Aux deux expositions provinciale et locale, l'automne dernier, nos filles ont obtenu un bon nombre de prix, dont plusieurs étaient des premiers prix.

Education morale et religieuse.—L'éducation morale et religieuse des enfants reçoit une stricte et soigneuse attention. En dehors de leurs exercices religieux quotidiens, matin et soir, on leur donne des instructions dans l'enseignement et la doctrine de la religion catholique romaine. Rien n'est épargné pour élever l'esprit des élèves au plus haut point de la moralité et de la droiture.

Santé et hygiène.—Nous accordons à cette matière un soin strictement consciencieux, non seulement parce que nous savons que c'est là le désir constant du département, mais aussi parce que nous sommes très désireux de coopérer avec ceux qui font tant pour le bien commun de notre province dans leurs efforts pour enrayer toutes maladies tuberculeuses. Nos amis dévoués, les docteurs Fagan et Stuart, nous aident et nous encouragent sans cesse, et, au besoin, témoigneront de notre bonne volonté sous ce rapport. Nous sommes gratifiés d'une abondance d'eau et les enfants sont obligés de prendre des bains fréquemment. Leurs vêtements sont tenus scrupuleusement nets et propres par les deux Sœurs en charge, et celles-ci n'épargnent aucunes peines pour avoir de l'ordre dans leurs fonctions respectives. En cas de maladie, notre médecin ou son aide est toujours rendu sur un appel par téléphone.

Approvisionnement d'eau.—L'eau nous vient par des tuyaux partant du creek Ste-Marie, qui prend sa source dans les montagnes, en arrière de notre propriété, et se déverse dans la rivière Fraser. L'approvisionnement est bon et abondant. Le gouvernement nous a pourvus d'un nouveau système de tuyaux, qui fut très satisfaisant, mais nous sommes actuellement menacés d'une grande perte si notre commissaire de l'eau permet à nos voisins, MM. Winderbank & Co., de nous voler des droits dont nous avons joui par possession depuis la fondation de notre Mission. Notre affaire concernant la compagnie de MM. Windebank et l'eau est maintenant en cour. Il est à espérer que notre école ne souffrira pas, spécialement sous le rapport de la protection contre le feu.

Protection contre le feu.— Nos appareils contre le feu consistent en 24 extincteurs chimiques, 4 haches de pompier et 45 sceaux constamment prêts en cas de feu. Toute précaution est prise pour éviter l'incendie. On montre aux enfants l'usage des appareils contre le feu en cas de besoin. Plusieurs issues de sauvetage assurant leur sécurité sont arrangées selon les derniers ordres du département en la matière. Les écoles sont protégées par une bonne pression d'eau et un système de boyaux avec, en plus, les nouveaux appareils fournis cette année.

Chauffage et éclairage.—Les deux bâtisses sont chauffées par des poêles, et comme le bois est encore très abondant sur notre propriété, les pièces peuvent être tenues bien confortables sans encourir de dépenses considérables. Notre installation électrique, qui a subi plusieurs améliorations, nous fournit un système d'éclairage très satisfaisant. Le premier dynamo a été remplacé cette année par un plus puissant pour assurer une meilleure lumière (à nos propres dépens).

Récréation.—Une attention stricte est accordée à la récréation de nos enfants, car nous savons bien que c'est un agent utile pour leur développement mental et physique à la fois. Les jeux au dehors, quand le temps le permet, attirent beaucoup nos enfants sur leurs grands terrains de jeux bien entretenus. Ils ont la permission de passer leurs demi-congés, en compagnie de leurs maîtres de discipline, sur des terrains de pique-niques choisis, dans les bois environnants. Des chansons et des morceaux de musique, ainsi que différents amusements d'intérieur, rendent joyeuse et plaisante leur récréation.

Observatione générales.—Je tiens ici à remercier les membres de notre personnei, dont la bonne volonté nous est toujours d'un grand encouragement dans l'accomplissement de notre travail pour le bien des enfants sauvages confiés à nos soins. La dernière année scolaire a été marquée de beaucoup de succès pour nous. Quelques cas de maladie, auxquels il faut naturellement s'attendre parmi tant d'enfants, se sont produits; mais grâce aux excellents soins de notre médecin résident, secondé par la prompte exécution de ses ordres de la part de la révérende Sœur infirmière dans chacune de nos écoles, nous avons été singulièrement favorisés de n'avoir pas à déplorer de maladie grave ou de mortalité.

Je termine en formulant le vœu sincère que l'école de Sainte-Marie continue toujours de travailler en union avec ses écoles-sœurs, et avec le concours du département, pour le bien-être des sauvages dans notre belle province de la Colombie-Britannique.

RAPPORT DE LA REVERENDE SŒUR SUPERIEURE CONSTANCE, DIRECTRICE DU PENSIONNAT DE YALE, C.-B., POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS 1910.

Situation.—Cette école est située à un demi-mille environ à l'ouest de la station du chemin de fer du Pacifique-Canadien de Yale, C.-A. Elle s'élève sur la rive droite de la rivière Fraser, à un mille environ au-dessous de l'embouchure du fameux défilé Fraser. L'école n'est pas bâtie sur une réserve.

Terrain.—Les bâtisses de l'école sont situées sur un terrain joliment arrangé, d'une étendue d'environ 4 acres, dans le township de Yale. Ce terrain fut acheté par des amis des autorités de l'école, aidés d'un don de $500 du gouvernement, et est gardé en fidéicommis pour l'école. La propriété est bornée d'une côté par un étroit ravin dans lequel se précipite un torrent rapide de la montagne; en face, au bas d'un rivage élevé, coule la rivière Fraser, séparée des terrains de l'école seulement par le chemin du gouvernement et la voie du chemin de fer Pacifique-Canadien; à l'arrière des bâtisses se dresse brusquement une haute pointe des montagnes Cascades, donnant un air de grandeur pittoresque et de beauté sauvage au pensionnat.

Bâtisses.—Elles consistent en une grande école pour les sauvages, une petite chapelle pour l'école et une maison pour les professeurs et les visiteurs. La plomberie a été mise en bon état, au cours de l'année, par un homme compétent; trois nouvelles cuves fixes ont été installées dans le lavoir; deux séchoirs additionnels y ont aussi été placés.

Logement.—Il y a place pour 30 élèves et 6 institutrices.

Assistance.—Les filles sont toutes pensionnaires.

Travail en classe.—Ce travail est sous la direction d'une institutrice possédant des certificats de première classe de la Colombie-Britannique, du collège du Prince de Galles et de l'école normale de Charlottetown, I.-P.-E., assistée d'une jeune institutrice qui a eu quelques années d'expérience dans des écoles de sauvages. Des Sœurs de la communauté sont chargées de l'instruction religieuse. La matronne montre la cou-communauté sont chargées de l'instruction religieuse. La directrice enseigne la couture aux plus jeunes.

Ferme et jardin.—Un demi-acre environ de terre est affectée à la culture de fruits et de légumes seulement, tandis que des plates-bandes de fleurs sont entretenues plus près de la maison.

Un voisin, qui est l'un des plus anciens et des plus expérimentés de la province dans la culture des fruits, a bien voulu entreprendre le soin des arbres fruitiers qui, grâce à ses attentions, produisent de bonnes récoltes et d'excellents fruits. 500 livres de cerises ont été vendues l'été dernier, 500 autres livres ont été mises en conserves, tandis que la provision de fruits pour l'école suffit amplement au besoin durant toute la saison. Il y a aussi une bonne quantité de menus fruits.

Industries enseignées.—Ouvrage de la maison, cuisine, boulangerie et le travail ordinaire à l'aiguille, telles sont les choses enseignées systématiquement. Une des Sœurs enseigne aux aînés l'art de fairee de la dentelle. Chaque élève apprend à faire le blanchissage, de sorte que même les plus jeunes peuvent laver et repasser leur linge chaque semaine. Des cuves fixes et des séchoirs sont à la disposition des élèves pour la commodité, mais on apprend aussi aux filles à se servir d'objets simples, d'invention grossière, tels qu'elles devront probablement employer plus tard, par exemple, faire bouillir leur linge dans des chaudières d'huile à charbon auxquelles ont été fixés des manches en bois. Ceci tend à les rendre indépendantes et pleines de ressources.

Education morale et religieuse.—Les cours d'instruction religieuse sont donnés soigneusement par le chapelain et les Sœurs. Les enfants assistent à une courte cérémonie, matin et soir, dans la chapelle de l'école et vont à l'église du village, le dimanche, pour la messe. Elles vont à une pratique du chœur une fois la semaine, afin de pouvoir prendre part aux offices de l'église. Le dimanche, on fournit aux élèves d'intéressants ouvrages sur la Bible et autres enseignements religieux, ainsi que des livres illustrés sur l'Evangile pour les plus jeunes; toutes les élèves prennent un grand intérêt dans la lecture de ces ouvrages.

Les vertus morales de propreté, d'obéissance, d'ordre, d'économie et de diligence sont constamment inculquées et pratiquement enseignées.

Santé et hygiène.—A part quelques exceptions, la santé des élèves, en général, a été très bonne. Durant le terme d'automne, de septembre à Noël, il n'y a pas eu de cas de maladie; depuis lors, il y a eu une épidémie d'influenza, mais pas de cas d'enflure des glandes comme cela s'est déjà produit à ce temps de l'année. En mai dernier, une fillette de huit ans tomba malade, mais aucun des médecins qui la virent, soit ici ou à l'hôpital, ne put déterminer la nature du mal. Elle était en voie de rétablissement, quand la consomption rapide s'empara d'elle et l'emporta soudainement dans le mois d'août, à l'hôpital Lytton. Une autre élève, absente pour cause de maladie, avait pris un rhume après s'être mouillée pendant un séjour chez elle et mourut aussi de consomption pendant l'été. Une élève, qui avait dépassé ses forces, eut un commencement d'enflure de glandes pendant l'été; ses parents la gardèrent à la maison jusqu'au mois de févrièr et elle a l'air tout à fait bien maintenant.

Les arrangements sanitaires sont en excellent ordre; un tuyau d'égout en grès, endommagé par la gelée, a été réparé par un habile ouvrier, pendant l'hiver. Un bon homme de cour tient les abords de la maison dans une parfaite propreté; à l'intérieur, on enseigne aux filles à faire la même chose. Toutes les fenêtres et ventilateurs sont tenus grands ouverts jour et nuit dans le grand dortoir, et partiellement fermés seule-

ment dans les froids les plus sévères, tandis que les fenêtres sont constamment ouvertes dans les classes et les salles de récréation durant le jour. Si, cependant, une élève montre des symptômes d'affections glanduleuses, ou toute forme quelconque de maladie tuberculeuse, elle est immédiatement sortie de la chambre à coucher des autres élèves et placée dans une chambre à part où l'on ouvre portes et fenêtres. Pendant le jour, elle sort tant qu'elle peut, et elle prend beaucoup de lait et autre nourriture soutenante.

Approvisionnement d'eau.—L'école possède de grands privilèges sur deux cours d'eau de la montagne en arrière de la propriété de l'école. Le nouveau système à haute pression, installé par le département en 1908, a donné une abondante provision d'eau excellente dans les deux étages de l'école des sauvages, ainsi que dans les tuyaux du dehors. Par suite d'une violente averse en novembre dernier, la terre recouvrant les tuyaux sur la montagne fut complètement emportée sur une certaine distance, et avant que l'eau ne se fût suffisamment retirée pour permettre de réparer le dommage, une forte gelée mit les tuyaux hors d'usage. Comme il s'agissait de tuyaux de bois, tous les efforts pour les dégeler furent ineffectifs; mais à présent, en avril, l'eau recommence à y couler librement. Dans l'intervalle, l'eau fut prise du vieux système, bien que cela fût inutile aussi durant six semaines en hiver, alors qu'il fallait apporter l'eau du ruisseau près de l'école. Un tuyau séparé apporte l'eau du fossé sur la montagne jusqu'au verger et au jardin potager pour les fins d'irrigation.

Protection en cas de feu.—Il y a trois tuyaux à colonne d'eau à l'arrière des bâtiments et un en avant, il y en a un aussi dans l'étage supérieur de la bâtisse principale. Les plus vieilles des filles apprennent comment faire venir l'eau en cas de feu. Le département a aussi fourni trois longueurs de boyaux à incendie au moyen desquels on peut atteindre n'importe quelle partie de l'édifice. Un bon jet d'eau peut être lancé au-dessus du toit de la bâtisse la plus élevée. Il y a aussi quinze extincteurs en différents endroits de la bâtisse, ainsi qu'une hache à incendie, quelques seaux et trois triangles pour sonner l'alarme pour l'exercice du feu. Il y a, à chaque bout du grand dortoir, un escalier, et plusieurs échelles sur les bâtisses.

Chauffage et éclairage.—L'école est chauffée au moyen de poêles à bois et à charbon. Tous les tuyaux de poêles aboutissent à des cheminées en brique.

L'école est éclairée par des lampes à pétrole. Dans les chambres des enfants, les lampes sont fixées aux murs ou suspendues aux plafonds. Dans la chapelle et dans la maison des institutrices, on se sert de lumières à gazoline Moore, ainsi que de chandelles.

Récréation.—Quand le temps est favorable, toutes les élèves font chaque jour une heure de promenade. Les soirées du samedi sont consacrées aux jeux et à la musique. Il y a une grande cour avec une balançoire, une bascule et un pavillon, aussi beaucoup d'arbres et un jardinet pour chaque élève où bien des heures heureuses sont passées. On prend souvent les repas dehors dans les temps chauds.

En hiver, on s'amuse beaucoup à jouer dans la neige ou bien aux jeux d'intérieur, quand il fait très froid ou humide. Les filles savent un grand nombre de jeux et y prennent part avec beaucoup d'entrain.

Anciennes élèves.—Généralement, les filles qui ont laissé l'école il y a quelques années sont retournées dans leurs familles, dans les villages ou les prairies d'où elles viennent; quelques-unes, cependant, principalement celles dont les familles ont été dispersées, sont allées en service dans les villes.

Plusieurs se sont mariées, quelques-unes avec des sauvages et d'autres avec des blancs. Règle générale, elles font de bonnes épouses et de bonnes mères. Bon nombre de celles-ci ont envoyé leurs petites filles à leur vieille école pour y être bien élevées.

Une fille a trouvé de l'emploi comme bonne d'enfants dans une famille de blancs, une autre est allée étudier dans un hôpital pour devenir garde-malade; toutes les deux se sont mariées, depuis, et se sont établies confortablement chez elles.

Deux ou trois se rendent très utiles parmi leurs parents et leur servent d'interprètes.

Une fille qui avait quitté l'école l'été dernier et savait faire la cuisine, trouva tout de suite une bonne place où elle gagna vingt-cinq dollars par mois.

L'école a reçu dernièrement la visite des archidiacres de Yale et de Colombie qui ont fait l'éloge des anciennes élèves qu'ils avaient vues récemment et de leur excellent travail, soit en service ou dans leur famille.

Observations générales.—La clôture des cours eut lieu le 26 juin, l'année dernière, et un beau programme de chants, déclamations et gymnastique avec musique fut exécuté avec succès. Etaient présents un grand nombre de visiteurs de la ville, au nombre desquels se trouvait M. Green, l'inspecteur des écoles, qui exprima sa satisfaction de la manière avec laquelle les filles s'étaient acquittées de leur tâche.

La distribution des prix suivit; des prix furent donnés pour la confection de paniers, ouvrages de dentelle, confection de robes, en plus des sujets scolaires et domestiques ordinaires. Des échantillons d'ouvrages furent exhibés et provoquèrent un grand intérêt et des louanges.

Le nombre des élèves n'a pas été aussi considérable cette année, par le fait que des écoles d'externes ont été ouvertes sur deux réserves. Un plus grand nombre de filles, cependant, commencent à entrer maintenant, car on s'est aperçu que ces écoles, tout en donnant un enseignement effectif, ne peuvent procurer l'éducation et la formation de caractère que les filles trouvent dans un pensionnat.

RAPPORT DU REV. GEO. H. RALEY, DIRECTEUR DU PENSIONNAT (ECOLE DES GARÇONS), PORT SIMPSON, C.-B., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS, 1910.

Situation.—L'école est située à environ 350 verges de l'océan et à une distance semblable du bureau de Port Simpson, sur une légère élévation au nord-est du village des sauvages sur la réserve Tsimpshean.

Terrain.—L'école est bâtie sur un lot de terre de deux chaînes par quatre et appartient à la Société Missionnaire de l'église méthodiste. Elle fut acquise il y a plusieurs années du conseil sauvage de Port Simpson. Au centre du lot passe un petit ravin servant d'égout à la terre qui, dans cette partie du pays, est naturellement moussue et ressemble parfois à une fondrière; mais quand cette terre est asséchée et cultivée, elle est bien propre à la culture des fleurs et des légumes.

Bâtisses.—La résidence consiste en une structure de charpente à deux étages, vieille et disproportionnée. Il est impossible d'en faire une école attrayante pour les garçons.

Les bâtiments additionnels consistent en un hangar à bois, hangars pour le séchage, une étable et une bâtisse pour les jeux, cette dernière étant employée pour la construction de chaloupes.

Les bâtisses sont réparées durant l'année; plusieurs planchers nouveaux ont été faits, de vieux châssis et portes remplacés par des neufs, et une bonne partie de l'intérieur a été repeinturée.

Logement.—La résidence peut loger 25 élèves, avec un personnel de 3 ou 4.

Assistance.—L'assistance a été bonne durant l'année.

Travail en classe.—La classe est bien éclairée et confortable et les garçons ont fait de bons progrès: l'inspecteur fait un rapport favorable. La position, d'après la classification, est comme suit:

Cours	I	11
"	II	5
"	III	3
"	IV	3
"	V	1

Ferme et jardin.—Aucune culture n'est essayée; les conditions climatériques et la nature du sol rendent à peu près inuile aux jeunes sauvages l'agriculture comme industrie. Le jardinage a réussi. Les menus fruits rapportent bien et les récoltes de légumes sont satisfaisantes.

Industries enseignées.—La menuiserie, la peinture, la construction des chaloupes, le jardinage et les travaux de maison en général sont les industries enseignées.

Educaltion morale et religieuse.—Ceci comprend l'instruction quotidienne en classe, les prières du matin et du soir, l'assistance régulère aux offices de l'église, y compris l'école du dimanche et l'office du milieu de la semaine, et des conversations amicales sur des sujets moraux et religieux.

Santé et hygiène.—La santé des garçons a été excessivement bonne, il n'y a pas eu d'épidémie; un congé prolongé a été accordé à deux ou trois garçons qui paraissaient délicats. La maison est dans un bon état sanitaire et a été tenue dans une grande propreté pendant toute l'année.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau est abondant dans les saisons pluvieuses, mais, dans les temps froids, les tuyaux venant de la digue gèlent, et l'eau pour tous les besoins doit être transportée. Bien que le système d'eau soit une amélioration sur celui des années précédentes, ce n'est pas encore satisfaisant.

Protection contre le feu.—Elle consiste en un vaste réservoir placé à l'arrière de la bâtisse, en une quantité de boyaux, quelques extincteurs chimiques et des seaux remplis d'eau dans les corridors.

Chauffage et éclairage.—La bâtisse principale est chauffée par des poêles à charbon et éclairée par des lampes à pétrole.

Récréation.—Il y a une cour de jeux sur les lieux, mais elle n'est ni assez grande ni assez plane pour donner satisfaction pour le jeu de balle. Les garçons inventent des jeux d'eux-mêmes, la course et le saut étant très populaires. Quand il y a de la neige, on se livre librement aux glissades. Des jeux d'intérieur sont mis à leur disposition.

Observations générales.—Un bon travail a été accompli durant la dernière année, l'apparence générale des garçons s'est améliorée. L'exercice physique régulier a été profitable.

Le village de Port-Simpson lui-même est central en même temps qu'une place de santé attrayante.

RAPPORT DE MADEMOISELLE FRANCES E. HUDSON, DIRECTRICE DU PENSIONNAT (FILLES) DE PORT-SIMPSON, C.-B., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située à Port-Simpson, C.-B., et juste en dehors des limites de la réserve Tsimpshean.

Terrain.—Le terrain se trouve dans la section , township 1, rang 5, district de la côte. Il est la propriété de la Société Missionnaire des Femmes de l'église méthodiste du Canada et fut acheté de M. Gordon Lockerby, Port-Simpson, C.-B. Il a une superficie clôturée de deux acres, mais un huitième d'acre environ seulement est en

culture. Nous avons réservé une section pour servir de cour de jeu aux filles. Le terrain est situé sur le versant d'une colline, le point le plus élevé se trouvant vers le sud et l'est. Quand le terrain est égoutté, il est très propice à la culture des légumes et des menus fruits.

Bâtisses.—Les bâtisses consistent en une maison de trois étages et d'un soubassement, une bâtisse avec citerne, un poulailler, un hangar à bois, un hangar pour le séchage et une bâtisse pour les jeux. Cette dernière, mesurant 25 x 50 pieds, est érigée pour remplacer l'ancienne salle de récréation et sera prête dans quelques jours.

Logement.—Il y a place pour 42 élèves et 4 institutrices.

Assistance en classe.—Les présences sont en moyenne de 41·12; les inscriptions totales sont de 47; quatre ont été déchargées; il y a eu un décès; trois ont été admises; le nombre actuel de présences est de 39; 3 sont en congé prolongé, ce qui fait 42.

Travail en classe.—Le progrès fait dans les différentes classes a été satisfaisant. Les filles parlent l'anglais couramment et aiment la lecture. Elles ont été encouragées à étudier et travailler indépendamment ainsi qu'à prendre part au travail de classe, et le résultat a été bon. Le cours suivi est celui qui est prescrit dans les écoles publiques de la Colombie-Britannique. Les sujets enseignés sont: la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'épellation et la dictée, la grammaire, la composition, la géographie, l'histoire, l'hygiène, la musique, l'histoire sainte et le cathéchisme. Treize filles ont pris des leçons d'orgue, et une des leçons de piano. Trois filles remplissent à tour de rôle les fonctions d'organiste pour l'école. Une attention spéciale a été accordée à l'enseignement de la musique vocale ainsi qu'à l'expression.

Deux ont été promues au deuxième grade; une a été promue au quatrième grade; d'autres promotions seront faites en juin, avant la vacance d'été.

Ferme et jardin.—Les filles cultivent, sous la direction des maîtresses, un petit jardin de légumes et de fruits.

Industries enseignées.—L'enseignement manuel comprend le soin du ménage en général, le blanchissage, la cuisine, la boulangerie, la confection des robes, la couture, le raccommodage, le ravaudage et les ouvrages de fantaisie. En rapport avec l'enseignement de la cuisine, le travail des classes senior et junior de science domestique a été bien précieux. Les plus âgées parmi les filles apprennent à tailler et ajuster leurs robes, et toutes peuvent rapiécer et repriser proprement. Elles apprennent aussi à élever les poulets et à soigner les poules. Le travail manuel de l'école a souvent été très louangé.

Education morale et religieuse.—On enseigne soigneusement aux filles à être honnêtes, franches, obéissantes, industrieuses, bonnes et obligeantes. Chaque jour on enseigne la Bible. Le premier soin est toujours d'aider les filles à la pratique d'une vie sincèrement chrétienne; et dans plusieurs cas où cet idéal a été réalisé, la secourable atmosphère de l'école a été une des plus fortes influences.

Santé et hygiène.—En général, la santé a été bonne. Au cours du dernier automne il y a eu une épidémie d'amygdalite, mais il n'y eut pas de cas sérieux et toutes les élèves se rétablirent. Une élève mourut, le 1er janvier 1910, d'une indigestion aiguë compliquée de tuberculose. Deux élèves dont la condition physique était une menace pour l'école sont actuellement en congé illimité. Les conditions sanitaires sont bonnes; dans les cas de maladie, on a toujours la précaution d'isoler les élèves malades et de désinfecter les vêtements et les dortoirs.

Approvisionnment d'eau.—L'eau nous vient principalement d'un ruisseau de la montagne, à quelque distance de la maison. Elle est amenée par des tuyaux de bois raccordant le réservoir avec notre citerne dont la capacité est de 4,000 gallons. Des tuyaux nous apportent aussi l'eau de pluie du toit à notre citerne. L'eau est conduite à travers la maison au moyen de tuyaux, de sorte que nous avons de l'eau chaude et de l'eau froide sur deux étages. L'eau est bonne et abondante, excepté durant un mois ou plus de temps froid; il nous faut alors apporter l'eau d'une source qui ne fait jamais défaut.

Protection contre l'incendie.—Nous avons de grands appareils de sauvetage en canevas à chacun des quatre dortoirs, mais trois seulement de ceux-ci sont pratiques, à cause de la hauteur du côté nord de la bâtisse. Nous faisons une demande pour un appareil en fer pour ce côté; nous demandons aussi une pompe foulante et un boyau à incendie pour compléter les appareils de protection contre le feu. Nous avons une échelle stationnaire, du sol au toit, et une mobile avec des crochets. Des seaux d'eau et de sable, ainsi qu'une hache, sont toujours à portée, à chaque étage, et 12 seaux sont disponibles en cas de feu. Nous avons aussi 2 pompes chimiques. Il est bon de mentionner la brigade de feu du village qu'on peut facilement appeler, au besoin, et une borne-fontaine à quelques perches d'ici, communiquant à l'aqueduc du village. L'exercice pour le feu a été bien organisé et pratiqué suivant les instructions du département.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage de l'institution se fait au moyen d'une fournaise, d'un poêle de cuisine, un poêle dans le lavoir et un poêle dans la salle de couture; outre cela, il y a dans les chambres des institutrices des poêles qu'on chauffe presque tout le temps. Nous avons aussi une grille ouverte. Nous employons comme combustible du charbon mou et du bois.

Nous nous éclairons au moyen de lampes à pétrole et de lanternes; les lampes accrochées au mur ou suspendues sont employées exclusivement dans les salles des élèves.

Récréation.—La récréation se prend chaque jour à des heures régulières, et chaque jour, quand le temps le permet, les élèves sortent. Dans les temps de pluie, les filles jouent dans la salle de récréation. Leur récréation consiste en une variété de jeux d'intérieur et d'extérieur, de promenades et de jeux sur la grève. Un passe-temps favori, c'est la cueillette des fruits sauvages. On leur donne aussi des leçons régulièrement pour la culture physique et la gymnastique de fantaisie.

Anciennes élèves.—La majorité des anciennes élèves sont mariées et habitent à Port-Simpson. Quelques-unes se sont établies en haut de la rivière Naas, d'autres sur la Skeena, d'autres à Prince-Rupert et sur les îles de la Reine Charlotte. Quelques-unes sont allées jusqu'à Vancouver. Celles des anciennes élèves qui se sont conduites honnêtement forment la majorité; le fait que plusieurs d'entre elles ont envoyé leurs petites filles à l'école prouve leur appréciation du soin et de l'enseignement qu'elles y ont reçus. Deux des anciennes élèves, qui ne sont pas mariées, se sont dévouées aux œuvres de mission, plusieurs so natllées en service, et quelques-unes sont modistes en robes.

Observations générales.—Quand nous passons en revue, à l'approche de la fin de l'année, l'ouvrage accompli, nous sommes heureuses de constater que plusieurs pas vers le progrès ont été faits. Le ton moral de l'école est bon, et un heureux esprit domine. Au commencement de l'année, on renvoya quatre jeunes filles dont l'influence était mauvaise, et nous avons pu constater que c'était là une sage mesure. Les trois filles admises pendant l'année sont des élèves satisfaisantes. Cinq autres demandes d'admission ont été refusées à cause de leur santé délicate. Suivant le désir exprimé par le département des Sauvages, l'examen qu'on fait subir à celles qui désirent entrer est beaucoup plus sévère.

Plusieurs fois, au cours de la dernière année, la routine ordinaire a été agréablement rompue. Dans le mois d'août, nous avons eu l'honneur de recevoir la visite de Son Excellence Lord Grey. L'éloge que fit ensuite Son Excellence de notre école et de l'ouvrage qui s'y accomplit, dans un discours prononcé à Prince-Rupert, a donné à notre institution une place plus importante dans l'estime des indigènes en particulier. Un autre évènement d'intérêt spécial pour nous fut l'ouverture officielle de l'hôpital de Port-Simpson. Une vente d'objets divers eut lieu en rapport avec l'ouverture de cet hôpital, et nos filles y ont donné une quantité d'ouvrages de fantaisie. L'exposition de Port-Simpson, nos fêtes de Noël et du Jour de l'An et les cérémonies de Pâques comptent aussi parmi les évènements de l'année qui ont provoqué le plus d'intérêt et de bonheur.

RAPPORT DE M. JOHN T. ROSS, DIRECTEUR DU PENSIONNAT D'AHOUSAHT, C.-B., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Situation.—L'école est située sur une étendue de terre attenante à la réserve Maktosis, sur le côté intérieur de l'île Flores. Le site est magnifique; on y a une vue du pittoresque bras de mer Herbert et du chenal du Nord.

Terrain.—La propriété de la Mission comprend 140 acres; la plus grande partie est couverte de bois de charpente, en partie du cèdre, avec du pin et de la ciguë, ici et là, sur les hauteurs. Environ 16 acres de sol argileux a été recouvré par le drainage d'un petit lac situé à 100 verges environ de l'école. L'emplacement est la propriété de l'église presbytérienne.

Bâtisses.—L'école est une bâtisse en charpente de 68 pieds par 46 et comprend deux étages, un soubassement et un attique. Durant l'année, un atelier de 24 pieds par 16 fut construit avec un secours de $150 de la part du gouvernement. Les autres bâtiments consistent en une grange de 26 pieds par 16, un poulailler de 17 pieds par 15 et un hangar à bois de 40 pieds par 18.

Logement.—L'école peut loger 60 élèves et 5 membres du personnel.

Assistance.—Les inscriptions ont été de 41 pendant l'année. De ce nombre, 2 ont été renvoyés parce que leur santé n'était pas assez bonne pour la vie à l'école, et 3 ont été renvoyés durant l'année, ayant atteint la limite d'âge fixée pour l'école. Le nombre actuel de présences est de 36. 21 garçons et 15 filles.

Travail en classe.—On suit le cours d'études prescrit par le département. Les élèves assistent aux séances de classe du matin et de l'après-midi. Un professeur qualifié est chargé de la classe. Le progrès fait en classe durant l'année a été satisfaisant. Outre le cours d'études régulier, les plus âgés des garçons ont reçu des leçons de géométrie pratique et de dessin de construction.

Les élèves sont classés comme suit:

Degré I	3
" II	11
" III	4
" IV	5
" V	13

Industries enseignées.—En dehors de la tâche régulière de fendre du bois, de faire les feux, le blanchissage et de prendre soin des dortoirs, ouvrages dont les garçons font une bonne part, les plus vieux des garçons ont reçu des leçons de menuiserie, de peinture, de boulangerie et cordonnerie. Pendant l'été, les garçons ont aidé à peinturer tout l'extérieur de l'école, ainsi qu'à bâtir et peinturer le nouvel atelier.

Les filles ont appris à faire la cuisine, boulanger, confectionner et réparer les vêtements, le blanchissage, le tricot et les ouvrages de fantaisie. Bon nombre des plus âgées ont fait d'heureux progrès dans le soin du ménage, et si elles n'entretiennent pas leurs propres maisons aussi bien quand elles auront quitté l'école, ce ne sera pas parce qu'elles ne sauront le faire.

Ferme et jardin.—Deux tonnes de foin, à peu près, ont été obtenues de la ferme du lac. Les racines et autres légumes n'ont pas réussi, à cause des fortes pluies qui ont inondé la ferme. La terre demande un drainage ou des fossés plus profonds afin d'écouler plus rapidement l'eau qui vient de la campagne environnante. Quand une fois ceci sera fait et qu'on aura engraissé le sol, la terre produira de bonnes récoltes.

Education morale et religieuse.—La conduite des élèves a été bonne. Les élèves assistent aux exercices réguliers du dimanche et aussi à l'école du dimanche, et, chaque jour, on leur donne un cours d'instruction religieuse.

Santé et hygiène.—La santé des élèves, pour la plus grande partie, a été bonne durant l'année. Deux filles ont été renvoyées à cause de leur santé trop délicate pour la vie de l'école. Une de celles qui ont été renvoyées est morte de consomption depuis. La propreté et la ventilation nécessaires sont soigneusement observées; une chambre est aussi réservée pour l'isolation des cas de maladies. Le drainage de l'école est bon.

Approvisionnement d'eau.—L'eau nous est fournie principalement par les pluies. Les réservoirs destinés à contenir cette eau sont nettoyés de temps à autre, afin de garder l'eau pure. En cas de sécheresse prolongée en été, un puits supplée à toute insuffisance des citernes.

Protection en cas de feu.—Sept extincteurs sont disséminés par toute la bâtisse. Des échelles sont placées à chaque bout de l'édifice pour faciliter le sauvetage. Il y a des seaux d'eau dans les dortoirs; une pompe-foulante et un boyau à incendie peuvent aussi être utilisés en cas de feu. Quelques instructions ont été données aux garçons et aux filles pour l'exercice de sauvetage.

Chauffage et éclairage.—On emploie une grosse fournaise à air chaud pour chauffer l'école. Dans les temps réellement froids, au milieu de l'hiver, on allume un gros poêle dans la classe pour suppléer au manque de chaleur dans la bâtisse. Etant donnée la grandeur de la bâtisse, la fournaise donne assez de satisfaction. L'éclairage se fait au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—Des jeux variés au dehors sont exécutés quand le temps est favorable. Le ballon et la course à pied constituent les principaux jeux des garçons, tandis que les filles trouvent un plaisir considérable dans le croquet et le canotage durant les mois d'été.

Observations générales.—Le progrès a été bon cette année. Les relations sont très amicales entre l'école et la réserve. Les parents prennent plus d'intérêt à l'école maintenant qu'au début et montrent quelque désir de procurer l'éducation à leurs enfants.

RAPPORT DE M. H. B. CURRIE, DIRECTEUR DU PENSIONNAT D'ALBERNI, AGENCE DE LA COTE OUEST, C.-B., POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1910.

Situation.—Cette école a une situation magnifique. Elle est construite sur un plateau, à 60 pieds environ au-dessus du niveau du jardin, qu'il domine. En arrière de l'école la campagne s'élève à un niveau plus élevé et contient beaucoup de bois de construction qui nous abrite contre les vents continuels. En avant de l'école, à deux cents verges environ, coule la belle rivière Somas, et, des terrains de l'école, nous avons une vue splendide de la rivière et d'Alberni à deux milles et demi de distance. De l'autre côté du chemin qui sépare cette propriété de la réserve, et sur le même plateau, se trouve le village de Shesaht; et à un mille plus bas en descendant la rivière, sur l'autre rive, se trouve le village d'Opitchesaht.

Terrain.—Une étendue de 150 acres faisant partie de l'école est connue comme partie du lot numéro 71, district d'Alberni. La terre, dont une partie seulement est défrichée et le reste en broussailles, appartient à l'église presbytérienne. Il en coûte très cher pour nettoyer le sol, vu la quantité de bois qui s'y trouve; le sol est très

bon cependant. Le sol est bien propre à toute espèce de culture après que la terre a été bien débarrassée.

Bâtisses.—Les bâtisses comprennent la maison principale, 39 x 43 pieds construite à trois étages, avec une aile de 32 x 46 pieds, à deux étages. La vieille école sert de buanderie, de boulangrie et de boutique de menuiserie. Les autres constructions sont: une classe, un hangar à bois, une remise pour les voitures, un bâtiment pour les racines, une étable, un poulailler et des lavoirs.

On fait exécuter des réparations devenues nécessaires dont le résultat sera d'améliorer la condition sanitaire.

Logement.—Il y a place dans l'école pour 60 élèves et un personnel de 7 personnes.

Assistance.—Il y a 46 élèves sur la liste, 22 garçons et 24 filles. Cinq élèves ont été renvoyés (2 garçons et 3 filles) ont été admis durant l'année. Cinq élèves ont été renvoyés (2 garçons et 3 filles). Quatre de ceux-ci, les numéros 40, 50, 037 et 041 ont été renvoyés parce que leur temps était fini. Le numéro 040 a été renvoyé pour cause de mauvaise conduite, ayant contracté la gonorrhée pendant une vacance à Steveston.

Un garçon seulement (n° 71) est mort de la tuberculose, le 11 septembre 1909.

Trois garçons et une fille sont en congé pour cause de maladie et ne semblent pas devoir revenir: les numéros 47 et 64 souffrent de tuberculose; le numéro 45, d'un abcès sur le poumon droit; et le numéro 063, de scrofules. Une fille, le numéro 044 (une orpheline) est souffrante de tuberculose, à l'école. Un soin spécial est donné à cette enfant. Elle passe la plupart de son temps dans une tente en dehors de l'école, et elle paraît prendre un peu de mieux.

Travail en classe.—Il s'est fait un bon progrès pendant l'année. Le programme d'études suivi est celui que le département autorise. Mlle L. Morris, qui occupe la charge depuis trois mois, est une institutrice capable et elle accompli un travail très satisfaisant.

Ferme et jardin.—Le troupeau se compose d'un cheval et de trois bêtes à cornes. Plusieurs garçons ont appris à traire les vaches. Les garçons les plus forts font le labour et attèlent les chevaux pour l'école. Le jardin n'a rapporté qu'une très petite récolte l'année dernière et les menus fruits ont été rares aussi.

Industries enseignées.—On apprend aux élèves les travaux de ferme et de jardinage, aussi la menuiserie ordinaire, la peinture, le réparage des chaussures et la boulangerie. Les plus âgés sont aussi des pêcheurs experts.

Les filles reçoivent des leçons pour toutes les branches du ménage. Ces cours comprennent la cuisine, le blanchissage, la boulangerie, la confection des robes, le soin du lait et du beurre, la manière de mettre les fruits en conserves, ainsi que la couture et la musique. Tout le raccommodage des vêtements et le ravaudage des bas est fait par les filles.

Education morale et religieuse.—La conduite des élèves a été bonne. Les élèves assistent régulièrement aux offices du dimanche, ainsi qu'à l'école du dimanche, et reçoivent chaque jour des cours d'instruction religieuse.

Santé et hygiène.—La santé des élèves n'a pas été bonne. Un garçon est mort de la tuberculose. Quatre élèves sont absents pour cause de maladie, et un élève, dans l'école, souffre de tuberculose. A part ce cas il y a une épidémie de gale (*impeta contagiosis*) que nous combattons encore. La condition hygiénique est bonne; la situation de l'école sur un terrain élevé permet un bon drainage.

Approvisionnement d'eau.—Notre provision d'eau nous vient d'une grande citerne qui reçoit l'eau d'une source, à 250 verges en arrière de l'école et qui est située sur une plus haute élévation. Il y a aussi deux puits, en usage la plupart du temps, mais spécialement pendant la saison de sécheresse.

Protection contre le feu.—Nous avons quatre extincteurs Keystone, six «« Haverhill Eclipse » et 12 seaux distribués dans la bâtisse. Une grande citerne mentionnée au paragraphe précédent est utilisée pour les fins de protection contre le feu.

Chauffage et éclairage.—La bâtisse principale est chauffée par une fournaise à air chaud. La nouvelle rallonge est chauffée avec des poêles à bois. L'éclairage des bâtisses se fait au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—Les garçons jouent le ballon, la balle et autres jeux d'extérieur. Nos terrains ne sont pas des meilleurs pour ces jeux, mais, au cours de l'année prochaine, nous pourrons sans doute faire quelque chose pour les améliorer. Les garçons font beaucoup de natation et de canotage durant les mois d'été. Une lanterne et un grand nombre de vues procurent beaucoup de séances amusantes et instructives, spécialement dans les soirées d'hiver.

Observations générales.—Cette école n'a pas été bien chanceuse durant l'année écoulée. Pendant ce temps, il y a eu trois principaux en charge. M. Jas. R. Motion a été directeur du 1er avril 1909 au 30 septembre 1909, alors qu'il eut pour successeur M. W. A. Hendry, lequel ne partit que le 25 mars 1910; depuis ce temps, j'ai moi-même occupé la charge. En dépit de tous ces changements, je pense que le travail accompli a été bon. Votre agent, M. A. W. Neill, nous a prêté un concours appréciable durant l'année.

PARTIE II

ÉTATS TABULAIRES

TERRES DES SAUVAGES.

ÉTAT indiquant le nombre d'acres de terres des sauvages vendus durant l'exercice expiré le 31 mars 1910, le montant total du prix d'achat et l'étendue approximative des terres qui n'étaient pas vendues à cette date.

ONTARIO.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Remarques.
		Acres.	$ c.	Acres.	
Albemarle	Bruce	90 00	90 00	462·00	Quelques-unes de ces terres ont été reprises par le département, les conditions de la vente n'ayant pas été remplies, de sorte que dans certains cas il paraît y avoir plus de terres non vendues à la fin du dernier exercice qu'il y en avait d'après le rapport précédent.
Amabel	"			235·00	
Eastnor	"			480·00	
Lindsay	"			587·00	
St. Edmund	"			4,104·00	
Bury (emplacement de ville)	"	29·68	24 00	0·88	
Hardwicke "	"			1,111·00	
Oliphant "	"			40·00	
Southampton "	"			21·00	
Wiarton "	"	0·90	37 00	12·00	
Iles au large de la Côte-Ouest / Péninsule Saugeen	"			188·00	
Keppel	Grey			104·00	
Ile White-Cloud	"			7·00	
Thessalon	Algoma			768·00	
Thessalon (emplac. de ville)	"	4·88	143 50	20·00	
Aweres	"			3,968·00	
Archibald	"			3,264·00	
Dennis	"			364·00	
Herrick	"			80·00	
Havilland	"			641·00	
Kars	"			7,367·00	
Apaquosh (emplac. de ville)	"			311 00	
Laird	"			3,839 00	
Macdonald	"			1,503·00	
Meredith	"	6 50	3 00	3,883 00	
Duncan	"			12,129·00	
Kehoe	"			14,120·00	
Thompson	"			125·00	
Cobden	"	173·31	173 31	186·00	
Pennefather	"			1,681·00	
Ley	"			1,264·00	
Fisher (emplac. de ville)	"			365·00	
Fenwick	"			5,577·00	
Tilley	"			281·00	
Tupper	"			3,193·00	
Vankoughnet	"			5,686·00	
Billings	Manitoulin			3,111·00	
Bidwell	"			312·00	
Howland	"	123·00	97 00	3,117·00	
Sheguiandah	"			1,825·00	
Sheguiandah (empl. de ville)	"			310·00	
Assiginack	"	148·00	59 60	100·00	
Campbell	"	200·00	163 35	572·00	
Manitowaning (emp. de ville)	"			14·00	
Ile Croker	"	40·00	400 00		
Carnarvon	"			7,940·00	
Tehkumah	"			4,670·00	
Sandfield	"			3,987·00	
Shaftesbury (empl. de ville)	"	15·00	150 00	350·00	
Tolsmaville "	"			1,002·00	

1 GEORGE V, A. 1911

TABLEAU indiquant le nombre d'acres vendus, etc., durant l'exercice terminé le 31 mars 1910—*Suite.*

ONTARIO—*Suite.*

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Remarques.
		Acres.	$ c.	Acres.	
Allan	Manitoulin			1,726·00	
Burpee	"			4,667·00	
Ile Barrie	"			1,099·00	
Gordon	"			2,100·00	
Gore Bay (emplac. de ville)	"			2·00	
Mills	"			4,148·00	
Ile Cockburn	"			25,534·00	
Dawson	"			9,408·00	
Robinson	"			30,874·00	
Brantford	Brant	11·07	332 10		
Seneca	Haldimand	68·04	385 00		
Cayuga	"			297·00	
" (emplac. de ville)	"			106 00	
Dunn	"			1,571·00	
Caledonia (emplac. de ville)	"			50·00	
Deseronto (emplac. de ville)	Hastings			5·00	
Tyendinaga	"	220·22	8,808 80		
Shannonville (empla. de ville)	"			1·00	
Ile du fleuve Saint-Laurent	Prov. Ontario	4·77	930 00	20·00	
Ile de la rivière Otonabee et ses lacs	"	5·80	150 00	1,865·00	
Ile de la baie Georgienne	"	169·82	2,029 00		
Baymouth-Sud (emp. de ville)	Manitoulin			133·00	
Baie Meldrum	"			78·00	
Sarnia (emplac. de ville)	Lambton	·28	130 00		
Port-Credit	Peel	·25	75 00		
Réserve de Alnwick	Northumberland	27·25			Subvention.
Total		1,338·77	14,180 66	188,969·88	

QUÉBEC.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Remarques.
Ouiatchouan	Lac Saint-Jean			3,979 00	
Dundee	Huntingdon			4,381 00	
Maniwaki (emplac. de ville)	Wright	1·56	385 00	46·00	
Témiscamingue	Pontiac	995·77	3,614 31	1,413 80	
Total		997·33	3,999 31	9,819·80	

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Remarques.
Tobique	Victoria			3,773·00	
Red-Bank	Northumberland	121·00	96 80		
Réserve Papineau	Gloucester	8·78	263 40		
Total		129·78	360 20	3,773·00	

MANITOBA.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Remarques.
Réserve du Joueur	Marquette			400 00	
Swan-Lake	Lisgar	2,712·56	47,786 51		
Total		2,712·56	47,786 51	400 00	

Tableau indiquant le nombre d'acres vendus, etc., durant l'exercice terminé le 31 mars 1910—*Fin.*

SASKATCHEWAN.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Prix de vente.	Étendue approximative des terres non vendues.	Remarques.
		Acres.	$ c.	Acres.	
Kamsack (empl. de ville).....	Saltcoats	1·56	2,025 00	....	
Réserve des Assiniboine.....	Wolsley	....	....	320 00	
Réserve de la Côte, nº 64....	Rivière-Swan.....	1,150 00	9,332 00	4,126·00	
Grizzly-Bear et Lean Man, nºˢ 110 et 111	Battleford	.... .	....	3,008·00	
Lac Croche nºˢ 72 et 73....	WhitewoodGrenfel	323·00	4,845 00	19,357·00	
Réserve de Little-Bone......	Yorkton	1,664·87	14,636 11	5,067·80	
Lac aux Poissons............	Qu'Appelle-Nord..	1,228 26	16,115 30	11,526·02	
Réserve de Muscowpetung...	"	16,341·00	152,319 30	352 00	
Réserve de Moosomin et Thunderchild...........	Battleford	28,496·00	248,205 95	6,628·00	
Total	....	49,204·69	447,478 66	50,384·82	

ALBERTA.

Sharphead	Ponoka	140·50	140 50	685·20	
Réserve de Piégânes....... ..	Macleod	11,196·00	205,692 00	10,142·00	
Réserve de Louis-Bull... ..	Ponoka	2,683·00	31,379 00	2,615·00	
Réserve de Bobtail........	"	2,284·00	31,019 00	7,595·00	
Réserve de Samson..........	"	4,553·50	61,411 72	4,311·08	
Réserve de Stony-Plain......	Edmonton........	6,341 67	106,847 47	....	
Total.	....	27,198·67	436,489 69	25,348·28	

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Matsqua-Main..............	Fraser............	13·61	635 00	.. ....	
Réserve de Sumass	"	6·75	1,012 50	....	
Total....... ...	....	20·36	1,647 50	....	

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Le Pas (empl. de ville).......	....	·50	100 00	404·50	

Observations générales.

L'étendue des terres vendues durant l'année comprend 81,602·66 acres qui ont rapporté $952,042.53. La quantité des terres remises entre les mains du département s'élève en chiffres ronds à 279,100 acres. Les dettes flottantes à compte des terres des sauvages vendues se sont élevées à $1,655,403.91, dont une bonne partie n'est pas encore due.

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES.

RAPPORT DU NOMBRE DES SAUVAGES, TERRES UTILISÉES ET OCCUPATIONS.

Agence.	Terres et autres ressources dont les sauvages tirent leur subsistance.						
	Nombre de sauvages.	En friche, non mis en culture.	Actuellement en culture.	Nombre d'employés à la culture.	Nombre d'employés dans l'élevage.	Nombre d'employés à la chasse, à la pêche, à la trappe.	Nombre d'employés dans d'autres industries.
Alberta.		Acres.	Acres.				
Pieds-Noirs	768	299,950	250	24	132	....	....
Gens du Sang	1,149	347,641	2,392	27	318	....	10
Edmonton	683	33,655	1,280	29	68	73	49
Hobbema	785	75,778	642	71	79	62	26
Petit Lac des Esclaves	224	11,450	50	....	24	47	1
Piégânes	462	93,429	109	10	82	....	56
Lac la Selle	798	79,641	1,424	116	....	157	....
Sarcis	211	58,120	218	20	23	16	6
Assiniboines	667	44,480	240	10	65	35	100
Total	5,747	1,044,144	6,605	307	791	390	248
Colombie-Britannique.							
Babine et Skeena supérieure	3,113	18,878	750	....	47	900	169
Bella Coola	1,266	70	25	....	....	405	....
Cassiar	305	325	....	....	....	168	69
Cowichan	1,758	5,400	3,202	7	....	94	208
Rivière-Fraser	2,846	3,498	3,713	509	....	319	289
Kamloops-Okanagan	3,862	241,643	17,046	893	16	537	53
Kootenay	573	38,356	1,640	129	....	....	71
Kwawkewlth	1,227	314	13	....	....	262	88
Nass	1,900	305	110	....	....	526	81
*Reine Charlotte	....	....	....	....	....	....	....
Côte-Ouest	2,016	314	54	....	....	649	27
Lac William	2,063	25,219	1,710	271	111	216	87
Total	20,929	334,322	28,263	1,809	174	4,076	1,142

MANITOBA.							
Birtle	472	18,013	2,355	57	17	59	17
Clandeboye	1,848	12,515	488	234	1	236	94
Griswold	412	10,015	1,995	69	28	59	27
Manitowapah	1,493	35,870	381	.....	.....	.....	.....
Portage-la-Prairie	540	15,358	1,317	43	.....	43	32
Bande de la Rivière Valley	76	9,190	90	11	.....	12	3
Total	4,841	100,961	6,626	414	46	409	173
NOUVEAU-BRUNSWICK.							
Division Nord-ouest :— Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	998	1,370	980	22	.....	54	209
Division Nord :— Comtés de Madawaska et Victoria	208	167	270	27	.....	20	9
Division sud-ouest :— Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	553	138	27	26	.....	24	104
Total	1,759	1,675	1,277	75	.....	98	322

* Aucun rapport reçu.

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS-MEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Edifices Publics, propriété de la tribu.											
	Moulins à scie.	Moulins à farine.	Batteuses.	Machines.	Autres instruments.	Eglises.	Salles du conseil.	Ecoles.	Hangars.	Autres bâtiments.	Bateaux-passeurs.	Valeur des propriétés publiques.
Alberta.												$ c.
Pieds-Noirs	......	......	......	......	......	......	......	......	......	*5	......	3,100 00
Gens du Sang	......	......	......	......	37	......	......	3	......	7	......	30,700 00
Edmonton	2	......	1	1	......	......	......	2	......	†4	......	16,165 00
Hobbema	1	......	......	1	1	......	......	1	......	......	......	11,761 00
Petit Lac des Esclaves	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Piégânes	1	......	......	......	1	1	......	1	......	3	......	14,150 00
Lac la Selle	......	1	......	......	......	......	......	4	......	......	......	5,800 00
Sarcis	......	......	......	......	......	1	1	1	1	......	......	11,000 00
Assiniboines	......	......	......	......	......	1	......	2	1	......	......	1,100 00
Total	4	1	1	2	39	3	1	14	2	19	......	93,776 00
Colombie-Britannique.												
Babine et Skeena supérieure	2	......	......	......	......	......	1	......	......	2	......	10,450 00
Bella Coola	......	......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	2,500 00
Cassiar	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Cowichan	......	......	......	......	......	4	......	7	......	......	......	10,245 00
Rivière Fraser	......	......	......	......	......	43	5	3	......	......	......	57,500 00
Kamloops-Okanagan	......	......	......	......	......	32	3	......	......	......	......	28,230 00
Kootenay	......	......	......	......	1	5	......	1	......	......	......	25,180 00
Kwawkewlth	......	......	......	......	......	......	......	4	......	......	......	2,250 00
Nass	3	......	......	......	......	7	3	7	......	14	......	43,700 00
‡Reine Charlotte	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Côte Ouest	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Lac William	......	......	......	......	......	25	......	......	......	......	......	39,050 00
Total	5	......	......	......	1	116	12	24	......	16	......	219,105 00

Manitoba.												
Birtle						3		2	3	1		1,815 00
Clandeboye						5	1	9			2	38,000 00
Griswold					4	2		1				5,000 00
Manitowapah						8		10		12		7,025 00
Portage-la-Prairie						1	1	3	1	5		2,200 00
Bande de la rivière de la Vallée												
Total					4	19	2	24	4	18	2	54,040 00
Nouveau-Brunswick.												
Division nord-ouest :—												
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Ristigouche et Westmorland						5	3	3		4		7,100 00
Division nord :—												
Comtés de Madawaska et Victoria						1	1	1		3	1	8,200 00
Division sud-ouest :—												
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York							1	4				1,000 00
Total						6	5	8		7	1	16,300 00

* Clôture frontière de 30 milles ; 4 Enclos à marquer. † Y compris 1 clôture de 76½ mls. ‡ Aucun rapport reçu.

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS-MEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agences.	Clôtures et édifices privés.															Valeur des clôtures privées.	Valeur des édifices privés.
	Acres clôturés.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.	$ c.	$ c.
Alberta.																	
Pieds-Noirs	13,220	....	....	39	133	....	....	71	3	46	1	3	6	1	....	1,100 00	19,550 00
Gens du Sang	3,392	....	....	6	210	....	......	70	....	100	......	.....	18	....	32	3,392 00	14,482 00
Edmonton	3,457	....	....	10	63	38	3	71	17	40	6	31	7	4	3	2,905 00	19,820 00
Hobbema	1,330	....	....	....	79	44	......	94	.....	31	19	6	......	....	13	1,115 00	15,150 00
Petit-Lac des-Esclaves	197	....	....	....	34	....	......	30	....	18	......	7	3	...	....	448 00	5,275 00
Piégânes	4,700	....	....	25	103	3	1	41	....	25	......	......	20	...	....	9,400 00	8,490 00
Lac La Selle	2,770	....	....	....	191	....	......	36	......	159	....	10	2	...	....	7,350 00	13,560 00
Sarcis	69,120	....	....	2	50	....	......	28	1	18	....	2	1	2	....	7,000 00	4,000 00
Assiniboines	11,000	....	....	....	130	....	......	44	.....	25	..	.....	17	....	....	7,500 00	13,000 00
Total	109,186	....	....	82	993	85	4	485	21	462	26	59	74	7	48	40,210 00	113,327 00
Colombie-Britannique.																	
Babine et Skeena supérieure	1,025	....	....	399	512	173	....	67	....	67	......	25	138	....	....	14,960 00	129,870 00
Bella Coola	27	....	....	261	....	110	1	4	......	5	2	......	8	....	....	1,400 00	65,500 00
Cassiar	....	....	....	10	27	2	....	....	.....	....	....	......	......	....	....	....	12,525 00
Cowichan	5,439	....	....	587	10	22	208	5	......	71	.....	....	......	....	....	105,350 00	87,800 00
Fraser	4,823	....	....	762	62	301	299	274	1	2,9	92	8	51	1	....	15,007 00	150,596 00
Kamloops-Okanagan	119,695	....	....	197	782	13	24	599	2	105	81	91	298	4	....	119,390 00	256,665 00
Kootenay	1,640	..	...	35	142	86	33	23	.....	23	......	....	23	....	....	9,825 00	23,285 00
Kwawkewlth	22	....	....	87	1	161	.....	1	......	......	1	1	.....	....	....	400 00	28,815 00
Nass	44	...	..	482	15	5	2	2	......	2	......	.....	125	....	....	875 00	182,750 00
* Reine Charlotte	....	....	....	....	....	....	......	....	......	....	....	...	....	....	....	....	....
Côte Ouest	64	....	...	435	....	259	2	3	......	......	....	......	...	....	....	2,000 00	98,700 00
Lac William	6,375	...	...	6	433	....	14	216	......	......	4	.....	258	....	....	15,193 00	44,500 00
Total	139,154		...	3,261	1,984	1,132	583	1,194	3	542	180	125	901	5	....	284,400 00	1,081,006 00

Manitoba.																	
Birtle	9,705	....	...	13	70	35	3	84	10	73	7	57	3	5	....	1,125 00	16,204 00
Clandeboye	3,545	....	....	3	456	....	....	27	......	195	.	40	8	....	....	6,800 00	87,400 00
Griswold	1,230	..	...	28	31	26	.....	44	15	14	1	36	23	...	....	860 00	12,800 00
Manitowapah	485	....	...	....	327	33	......	135	......	250	18	142	8	54	...	916 00	20,665 00
Portage-la-Prairie	3,550	....	...	.....	74	32	......	49	......	41	4	14	4	4	....	3,600 00	4,800 00
Bande de Valley-River	1,229	....	....	......	16	....	......	7	.....	13	.....	2	......	....	....	300 00	2,885 00
Total	19,744	....	...	44	974	126	3	346	25	586	30	291	16	63	....	13,601 00	144,754 00
Nouveau-Brunswick.																	
Division du nord-est :— Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	930	....	....	185	....	35	50	58	......	51	20	.....	49	1	....	2,075 00	21,625 00
Division nord :— Comtés de Madawaska et Victoria	120	....	....	50	1	....	10	10	......	10	2	.....	10	....	...	535 00	13,000 00
Division sud-ouest :— Comtés de Carlton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York	159	1	..	60	49	23	9	9	5	7	3	......	......	....	....	1,750 00	8,600 00
Total	1,209	1	....	295	50	58	69	77	5	68	25	......	59	1	...	4,360 00	43,225 00

* Aucun rapport reçu.

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS-MEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux de ferme.	Faucheuses.	Moissonneuses et lieuses.	Râteaux à cheval.	Faneuses.	Batteuses.	Coffres à outils.	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de trait.	Traîneaux de promenade.	Voitures Democrat.	Boghies et voitures légères.	Valeur des instruments et des véhicules.
	Instruments agricoles, véhicules, etc.																		
Alberta.																			$ c.
Pieds-Noirs	53	19	1	3	2	75	1	70	....	....	3	274	163	....	29	55	21	54	21,792 00
Gens du Sang	42	2	....	....	...	92	....	90	....	....	7	2,000	295	538	306	....	60	...	48,977 00
Edmonton	69	64	8	...	...	55	11	56	3	1	1	377	82	54	75	20	7	9	17,532 00
Hobbema	62	37	3		...	51	5	48	....	....	....	640	138	11	82	26	5	9	20,956 00
Petit Lac des Esclaves	5	3	....	....	....	6	...	7	...	...	2	11	9	1	16	6	....	1	2,335 00
Piégânes	32	9	1	1	....	53	2	52	1	....	....	370	113	...	4	5	22	20	6,765 00
Lac la Selle	50	41	1	....	....	36	4	32	....	....	....	820	85	7	112	1	6	7	22,380 00
Sarcis	8	2	1	1	....	16	2	13	1	....	1	280	35	4	17	2	6	4	4,400 00
Assiniboines	33	9	....	1	....	32	...	34	....	....	...	45	86	55	62	....	2	....	11,265 00
Total	354	186	15	6	2	416	25	402	5	1	14	4,817	1,006	670	703	115	129	104	156,402 00
Colombie-Britannique.																			
Babine et Skeena supérieure	7	3	....	...	...	4	....	1	...	....	27	6,150	5	1	24	....	....	....	5,550 00
Bella Coola	7	4	...	....	....	....	....	....	...	....	25	....	12	....	15	....	....	....	2,325 00
Cassiar	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	....
Cowichan	162	114	....	5	3	45	17	29	7	16	9	4,064	182	2	13	8	31	162	35,575 00
Fraser	109	89	....	5	..	25	3	6	....	3	46	2,067	101	6	9	4	....	6	16,255 00
Kamloops-Okanagan	502	370	3	9	279	121	20	100	26	5	....	1,399	218	3	320	72	57	83	57,392 00
Kootenay	123	31	....	....	....	34	4	24	3	1	....	275	61	....	63	6	13	13	15,362 00
Kwawkewlth	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	805	.....	....	....	....	....	....	2,660 00
Nass	5	2	....	....	....	....	....	....	....	....	93	1,880	2	1	1	38	....	....	4,998 00
*Reine Charlotte	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	....
Côte Ouest	1	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	244	4	....	....	....	....	14	89,400 00
Lac William	184	75	....	....	57	103	7	82	7	...	....	....	120	....	179	....	82	....	43,325 00
Total	1,501	689	3	19	339	333	51	242	43	25	200	16,884	705	13	624	128	183	278	272,842 00

MANITOBA.																			
Birtle	92	53	19	6	1	51	20	44	5	....	....	1,830	91	....	76	51	39	52	13,205 00
Clandeboye	75	47	1	....	....	65	....	44	2	...	12	17	12	4	91	12	16	14	26,200 00
Griswold	89	35	17	1	....	27	31	24	3	1	4	472	64	....	59	38	46	32	15,975 00
Manitowapah	29	21	....	....	...	51	....	42	....	...	10	822	76	1	102	86	....	62	8,825 00
Portage-la-Prairie	35	25	10	....	....	22	10	21	4	....	2	250	42	10	35	48	....	57	5,900 00
Bande de Valley-River	5	5	1	...	....	7	1	4	....	...	...	... ...	11	....	9	13	6	6	1,845 00
Total	325	186	48	7	1	223	62	179	14	1	28	3,391	296	15	372	248	107	223	71,950 00
NOUVEAU-BRUNSWICK.																			
Division du nord-est :— Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Ristigouche et Westmorland	25	23	....	7	3	7	....	5	...	...	19	1,445	15	....	67	16	28	19	4,070 00
Division du nord :— Comtés de Madawaska et Victoria	9	9	....	6	3	3	....	5	2	....	...	35	10	....	7	6	3	4	2,100 00
Division du sud-ouest :— Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	8	8	....	3	....	1	....	1	2	....	....	107	11	..	8	8	....	....	1,103 00
Total	42	40	..	16	6	11	....	11	4	....	19	1,587	36	....	82	30	31	23	7,273 00

*Aucun rapport reçu.

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS-MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Bétail et volaille.																	Valeur, bétail et volaille.
	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.					Volaille.				
	Etalons.	Hongres et juments.	Poulains.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes bestiaux.	Agneaux.	Moutons.	Cochons.	Truies.	Autres cochons.	Dindes.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.	$ c.
Alberta.																		
Pieds-Noirs	22	2,400	175	7	....	379	459	586	....	....	....	....	....	23	....	....	....	112,296 00
Gens du Sang	....	3,000	....	....	....	562	1,574	2,569	....	....	....	....	....	....	....	....	....	153,185 00
Edmonton	2	348	22	....	....	9	206	314	....	....	....	....	76	....	....	....	190	4,538 00
Hobbema	....	404	....	....	10	55	154	169	....	....	....	....	....	....	....	....	....	34,660 00
Petit Lac des Esclaves	1	123	4	7	....	16	46	11	....	....	....	3	....	....	....	....	....	10,645 00
Piégânes	3	1,120	196	....	....	273	571	564	....	....	1	1	....	....	....	....	60	82,008 00
Lac la Selle	....	280	90	2	75	97	358	317	....	....	....	6	7	9	10	....	390	47,428 00
Sarcis	....	365	....	....	....	3	146	208	....	....	....	....	....	....	....	....	....	23,680 00
Assiniboines	....	1,200	....	....	....	65	399	331	....	....	....	....	....	....	....	....	....	48,885 00
Total	28	9,240	487	16	85	1,459	3,913	5,069	....	....	1	10	83	32	10	....	640	517,325 00
Colombie-Britannique.																		
Babine et Skeena supérieure	66	515	86	23	....	36	304	158	....	....	....	....	....	....	....	....	....	57,120 00
Bella Coola	....	31	1	4	....	....	24	14	....	3	....	....	40	....	10	7	427	2,641 00
Cassiar	....	13	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1,300 00
Cowichan	97	190	43	7	10	27	335	198	471	1,100	....	3	25	....	400	405	5,170	41,465 00
Fraser	80	537	101	46	72	92	692	462	341	232	48	250	1,835	....	20	935	3,017	62,809 00
Kamloops-Okanagan	164	5,964	1,853	72	....	344	1,453	2,239	37	30	51	384	1,096	....	36	15	2,988	332,551 00
Kootenay	55	1,350	200	40	....	93	735	710	....	....	....	....	....	....	....	....	935	90,699 00
Kwawkewlth	....	2	....	1	....	3	3	....	....	11	....	....	....	....	18	66	1,390	1,450 00
Nass	3	13	5	4	....	....	32	17	10	10	....	....	....	....	....	....	1,750	4,155 00
*Reine Charlotte	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

Côte Ouest	......	16	1	15	......	......	64	39	11	1	......	......	......	......	......	1	675	4,735 00
Lac William	3	1,471	275	23	......	......	893	459	......	......	1	25	103	7	1	......	1,368	62,208 00
Total	468	10,102	2,566	235	82	595	4,535	4,296	870	1,387	100	662	3,099	7	485	1,429	17,720	661,133 00
MANITOBA.																		
Birtle	4	290	......	8	25	157	200	130	......	......	......	......	17	......	8	......	434	37,460 00
Clandeboye	4	212	24	11	138	202	260	210	......	......	2	5	......	......	......	......	150	30,675 00
Griswold	......	212	29	......	......	......	5	6	......	......	......	......	......	8	6	12	274	14,779 00
Manitowapah	2	344	42	31	69	181	685	881	23	10	2	5	25	......	......	......	157	39,400 00
Portage la Prairie	......	147	11	4	33	24	51	52	......	......	2	3	56	......	......	......	98	6,800 00
Bande de la Rivière Valley	......	26	......	1	10	......	25	29	......	......	......	......	......	......	......	......	......	3,750 00
Total	10	1,231	106	55	275	564	1,226	1,308	23	10	6	13	98	8	14	12	1,113	132,864 00
NOUVEAU-BRUNSWICK.																		
Division du Nord-est— Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	......	30	......	......	......	70	35	......	......	......	......	......	28	......	......	......	315	3,205 00
Division du nord— Comtés de Madawaska et Victoria	......	12	......	......	......	......	6	3	......	......	......	......	3	......	......	......	100	2,070 00
Division du sud-ouest— Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	......	10	......	......	......	......	3	8	......	......	......	......	16	......	......	......	220	1,030 00
Total	......	52	......	......	......	70	44	11	......	......	......	......	47	......	......	......	635	6,305 00

* Aucun rapport reçu.

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Effects généraux.									Valeur des effets de ménage.	Valeur des biens-meubles et immeubles (non compris des fonds en fidéicommis entre les mains du gouvernement et des propriétés en dehors des réserves.)
	Chaloupes à voiles.	Chaloupes à rames.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Rets.	Pièges en acier	Tentes.	Valeur.		
Alberta.									$ c.	$ c.	$ c.
Pieds-Noirs	....	14	.....	57	41	.....	48	135	5,230 00	13,700 00	1,335,371 00
Gens du Sang	....	1	.....	40	10	....	40	200	2,000 00	6,000 00	3,815,234 00
Edmonton	.....	1	36	60	63	38	1,518	109	3,325 00	2,975 00	580,262 00
Hobbema	.....	1	....	31	76	241	1,286	116	4,767 00	1,915 00	476,896 00
Petit Lac des Esclaves	.....	.....	22	26	25	46	371	31	3,674 00	1,910 00	5,584 00
Piégânes	4	.....	.....	21	35	.....	.....	106	1,380 00	3,000 00	1,060,148 00
Lac la Selle	..	24	64	32	118	155	1,202	111	4,790 00	4,300 00	588,387 00
Sarcis	.....	.....	.....	6	8	.....	50	75	500 00	2,000 00	994,522 00
Assiniboines	....	....	....	125	12	2	240	150	3,000 00	9,700 00	256,330 00
Total	4	41	122	398	388	482	4,755	1,033	28,666 00	45,500 00	9,112,734 00
Colombie-Britannique.											
Babine et Skeena supérieure	...	4	381	939	546	186	10,100	96	60,900 00	31,200 00	377,360 00
Bella-Coola	103	50	144	395	156	64	2,870	76	20,055 00	21,800 00	194,721 00
Cassiar	5	9	3	159	33	24	2,268	128	8,736 00	2,000 00	25,016 00
Cowichan	133	...	417	362	317	66	30	182	25,955 00	33,200 00	1,066,425 00
Fraser	113	158	486	428	454	177	1,183	408	45,415 00	62,470 00	1,231,327 00
Kamloops-Okanagan	4	48	145	678	272	470	1,521	1,020	21,001 00	46,050 00	2,981,083 00
Kootenay	.....	.....	59	185	29	.....	115	149	5,091 00	4,805 00	297,795 00
Kwawkewlth	75	61	309	289	198	207	2,750	85	23,125 00	54,700 00	166,567 00
Nass	190	114	374	574	219	139	4,660	87	68,890 00	88,700 00	459,816 00
*Reine Charlotte	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Côte ouest	106	7	1,180	177	400	69	1,520	321	40,750 00	29,550 00	214,631 00
Lac William	.....	25	72	345	54	.....	2,447	388	12,543 00	12,400 00	547,797 00
Total	729	476	3,570	4,531	2,678	1,402	29,464	2,940	332,461 00	386,875 00	7,562,538 00

Manitoba.											
Birtle	....	....	....	33	59	25	1,060	94	1,780 00	3,535 00	425,589 00
Clandeboye	7	221	40	45	134	322	1,040	234	67,880 00	18,100 00	651,415 00
Griswold	....	....	5	49	64	....	1,605	64	1,712 00	3,720 00	158,649 00
Manitowapah	34	143	103	86	247	823	4,869	259	10,425 00	10,500 00	231,517 00
Portage-la-Prairie	....	7	6	36	45	26	850	85	1,400 00	2,700 00	180,629 00
Bande de la rivière Vallée	....	....	....	11	11	....	190	18	499 00	2,150 00	70,279 00
Total	41	371	154	260	560	1,196	9,614	754	83,696 00	40,705 00	1,718,078 00
Nouveau-Brunswick.											
Division nord-ouest :—											
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Ristigouche et Westmorland.	47	43	20	12	184	260	71	6	5,100 00	16,000 00	104,550 00
Division nord :—											
Comtés de Madawaska et Victoria	....	....	12	10	6	....	70	8	735 00	3,450 00	49,669 00
Division sud-ouest :—											
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York	2	15	61	44	40	2	186	27	2,205 00	5,025 00	31,923 00
Total	49	58	93	66	230	262	327	41	8,040 00	24,475 00	186,142 00

*Aucun rapport reçu

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1909.

Agence.	Grains, racines et fourrage.															
	Blé.		Avoine.		Orge.		Blé-d'Inde.		Pois.		Seigle.		Sarrasin		Fèves.	
	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.
Alberta.																
Pieds-Noirs	2		45	218												
Gens du Sang	982	24,047	307	14,808												
Edmonton	24	600	693	19,126	95	1,719										
Hobbema	23	477	559	13,134	44	538										
Petit Lac des Esclaves			5													
Piegânes	210	1,570	108	2,555												
Lac la Selle	76	866	190	5,517	57	670										
Sarcis	25		95	1,660	5	20										
Assiniboines			210													
Total	1,342	27,560	2,212	57,018	201	2,947										
Colombie-Britannique.																
Babine et Skeena supérieure			67													
Bella-Coola																
Cassiar																
Cowichan	6	235	218	10,665					2	75						
Fraser	81	3,220	448	32,120			21	1,260	180	6,670					19	646
Kamloops-Okanagan	1,195	21,615	3,133	52,440	5	100	43	602	126	2,895					131	2,645
Kootenay	60	770	1,165	17,950												
Kwawkewlth																
Nass																
*Reine Charlote																
Côte ouest																

Lac William	271	5,095	326	6,690	....	......	....	......	...	......	....	....	....	....	9	186
Total	1,613	30,935	5,357	119,865	5	100	64	1,862	308	9,640	....	....	....	....	159	3,477
MANITOBA.																
Birtle	701	6,341	933	25,155	41	461	6	199	....	......	....	....	...	....	....	.....
Clandeboye	68	1,020	190	5,700	10	200	....	.. .	....	......	....	....	..	....	....	......
Griswold	1,993	26,410	332	7,958	...	....	13	503	....	......	....	.. .	...	....	....	......
Manitowapah	......	....	....	....	....	....	....	......	....	......	...	....	....	....	....	......
Portage-la-Prairie	771	12,984	350	8,111	69	981	....	... ..	....	......	....	...	....	....	....	......
Bande de la rivière Vallée	......	....	49	....	....	.. .	....	....	....	......	....	....	....	....	....	......
Total	3,533	46,755	1,854	46,924	120	1,242	19	702	....	....	....	....	....	....	....	.....
NOUVEAU-BRUNSWICK.																
Division nord-est :— Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	10	81	173	1,453	....	....	....	....	.. .	......	....	....	7	115	...	3
Division nord :— Comtés de Madawaska et Victoria	......	....	21	320	....	......	....	.....	2	30	...	....	26	450	2	16
Division sud-ouest :— Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York	......	....	6	360	...	......	1	7	2	40	....	....	3	60	4	63
Total	10	81	200	2,133	....	......	1	7	4	70	..	....	36	625	6	82

*Aucun rapport reçu.

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1909—*Suite.*

Agence.	Grains, racines et fourrage—*Suite.*											Améliorations des nouveaux terrains.			
	Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.				
	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Sauvage.		Terres défrichées.	Terres cassées.	Terres cultivées pour la première fois.	Terres clôturées.
									Ton.	Ton.	Ton.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Alberta.															
Pieds-Noirs	5	493	1	93	1	184	2	119		1,868	5		12		20
Gens du Sang										1,640			735	1,229	735
Edmonton	27	1,823	1	44	3	497				2,366	425		296	12	262
Hobbema							17	1,238		3,160	1,189		165		
Petit Lac des Esclaves	8	543	2	10	1	10				703			38		85
Piégânes	17	730						710		2,025	333		303	303	200
Lac la Selle	9	335			9	270	3	15		3,067	70				410
Sarcis	2	210		3	1	80	2	50	10	1,000	200				
Assiniboines	4				2		1			1,100	400				
Total	72	4,134	4	150	17	1,041	25	2,132	10	16,929	2,622		1,549	1,544	1,712
Colombie-Britannique.															
Babine et Skeena supérieure	427	71,100			76	19,400			323	425		86	86	86	86
Bella-Coola	14	2,000		55		80		50	15	10		1		1	
Cassiar										5					
Cowichan	40	2,450							775	2		3		1	
Fraser	268	46,297	16	2,103	34	5,582			712	913	390	16	16	16	16
Kamloops-Okanagan	363	48,000	59	6,920	60	8,450	4	550	6,268	650	688				
Kootenay	80	8,400							640	450	170	35	35	35	35
Kwawkewlth															
Nass	58	5,280		20						62					12
*Reine Charlotte															
Côte Ouest	2	264		23					17	2					1

Lac William	100	4,375	11	731	10	670	8	528	579	1,243	.....	71	44	33	702
Total	1,352	188,166	86	9,852	180	34,182	12	1,128	9,329	3,762	1,248	212	181	172	852
MANITOBA.															
Birtle	26	1,538	....	....	....	....	7	220	....	1,686	923	....	46	179	....
Clandeboy	52	7,800	6	57	5	115	2	40	....	5,425	....	....	....	....	....
Griswold	19	1,240	....	....	....	....	....	....	....	1,453	165	....	170	190	100
Manitowapah	36	3,200	1	65	1	65	1	135	....	4,175	....	17	17	17	17
Portage-la-Prairie	7	550	....	....	....	....	....	....	....	1,025	....	....	167	175	275
Bande de la rivière Vallée	1	150	1	36	1	15	....	14	....	459	106	....	33	49	642
Total	141	14,478	8	158	7	195	10	409	....	14,223	1,194	17	433	610	1,034
NOUVEAU-BRUNSWICK.															
Division nord-est :— Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	179	5,720	....	....	....	....	....	....	87	8	50	11	....	....	....
Division nord :— Comtés de Madawaska et Victoria	15	1,225	....	....	3	350	....	....	75	3	....	2	....	....	....
Division sud-ouest :— Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York	10	470	....	....	....	....	4	93	14	2	4	....	....	....	....
Total	204	7,415	....	....	3	350	4	93	176	13	54	13	....	....	....

* Aucun rapport reçu.

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'ANNÉE 1909.

Agence.	Constructions.														Augmentation de valeur.		
	Maisons de pierre.	Maisons de brique.	Maisons en bois de charp.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.	Valeur de nouvelles améliorations aux terres-	Valeur des constructions.	Valeur totale des nouvelles améliorations aux terres et des constructions.
															$ c.	$ c.	$ c.
Alberta.																	
Pieds Noirs	2		3	14			6		3				1		665 00	3,550 00	4,215 00
Gens du Sang														32	3,675 00	2,700 00	6,375 00
Edmonton			2	10	2		9	1			6			1	1,388 00	3,700 00	5,088 00
Hobbema				8	25		21								1,980 00	1,235 00	3,215 00
Petit Lac des Esclaves															350 00		350 00
Piégânes			1	3	3	1	4								3,127 00	1,350 00	4,477 00
Lac la Selle			1	9		2	5		3						1,500 00	1,900 00	3,600 00
Sarcis				3					3							450 00	450 00
Assiniboines				3												350 00	350 00
Total	2		7	50	30	3	45	1	9		6		1	33	12,685 00	15,235 00	28,120 00
Colombie-Britannique.																	
Babine et Skeena supérieure			13	21	7		1					2			8,600 00	6,050 00	14,650 00
Bella Coola			2		1	1									200 00	2,600 00	2,800 00
Cassiar																	
Cowichan			6		1	1									200 00	1,450 00	1,650 00
Fraser			11	2		1									1,050 00	2,625 00	3,675 00
Kamloops-Okanagan															1,460 00	1,500 00	2,960 00
Kootenay			1	2		4						1			700 00	550 00	1,250 00
Kwawkewlth																	
Nass			41	2								8			225 00	18,965 00	19,190 00
*Reine Charlotte	*																
Côte Ouest															50 00	2,460 00	2,510 00
Lac William				1											3,970 00	200 00	4,170 00
Total			74	28	9	7	1					11			16,455 00	36,400 00	52,855 00

MANITOBA.																	
Birtle	....	....	1	4	....	2	....	....	2	....	3	1	....	....	619 00	855 00	1,474 00
Clandeboye	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1,300 00	1,300 00
Griswold	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	380 00	670 00	1.050 00
Manitowapah	....	....	....	14	....	....	11	....	5	....	9	....	....	....	85 00	1,600 00	1,685 00
Portage la Prairie	....	....	....	6	1	....	8	....	....	....	....	....	....	....	275 00	600 00	875 00
Bande de la rivière Vallée	....	....	....	5	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	385 00	695 00	1,080 00
Total	....	....	3	32	1	2	20	....	8	....	12	1	....	....	1,744 00	5,720 00	7,464 00
NOUVEAU-BRUNSWICK.																	
Division nord-est :— Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	90 00	650 00	740 00
Division du nord :— Comtés de Madawaska et Victoria	....	....	2	1	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	50 00	275 00	325 00
Division sud-ouest :— Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	60 00	60 00
Total	....	....	6	1	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	140 00	985 00	1,125 00

* Aucun rapport reçu.

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

RESSOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu pour usage domestique.	Gages.	Reçu du fermage des terres.	La valeur approximative du poisson et de la viande pour usage domestique est incluse dans ces colonnes. Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.	Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Alberta.								
Pieds-Noirs	8,000 00	12,000 00	13,000 00	....	150 00	900 00	45,000 00	79,050 00
Gens du Sang	29,645 00	11,549 00	13,432 00	....	....	....	2,114 00	56,740 00
Edmonton	25,015 00	32,886 00	10,315 00	....	1,540 00	15,285 00	9,485 00	94,526 00
Hobbema	11,243 00	2,947 00	1,320 00	12,713 00	425 00	2,450 00	3,125 00	34,223 00
Petit Lac des Esclaves	4,096 00	200 00	20,350 00	....	347 00	1,138 00	175 00	26,306 00
Piégânes	9,500 00	6,125 00	5,000 00	1,000 00	....	....	4,000 00	25,625 00
Lac la Selle	14,908 00	7,750 00	1,600 00	....	1,150 00	3,600 00	900 00	29,908 00
Sarcis	5,000 00	1,710 00	3,000 00	....	....	....	900 00	10,610 00
Assiniboines	3,000 00	2,054 00	2,039 00	....	....	7,070 00	19,180 00	33,343 00
Total	110,407 00	77,221 00	70,056 00	13,713 00	3,612 00	30,443 00	84,879 00	390,331 00
Colombie-Britannique.								
Babine et Skeena supérieure	67,000 00	1,200 00	47,400 00	....	18,300 00	56,200 00	31,200 00	221,300 00
Bella Coola	2,460 00	300 00	17,150 00	....	54,950 00	10,900 00	13,200 00	98,960 00
Cassiar	75 00	....	5,000 00	....	100 00	12,000 00	6,500 00	23,675 00
Cowichan	21,775 00	3,875 00	27,550 00	....	27,800 00	1,340 00	1,100 00	83,440 00
Fraser	50,896 00	6,475 00	74,209 00	....	66,209 00	36,310 00	65,959 00	300,058 00
Kamloops-Okanagan	146,918 00	11,253 00	185,600 00	1,500 00	32,150 00	19,700 00	12,800 00	409,921 00
Kootney	29,350 00	5,150 00	14,400 00	....	1,605 00	5,750 00	2,925 00	59,180 00
Kwawkewlth	....	....	7,980 00	....	44,200 00	5,800 00	15,700 00	73,680 00
Nass	7,300 00	550 00	31,250 00	....	55,000 00	5,200 00	11,450 00	110,750 00
* Reine Charlotte	....	....	....	....	....	....	....	....
Côte Ouest	503 00	250 00	20,100 00	....	39,400 00	4,150 00	21,300 00	85,703 00
Lac William	32,723 00	4,760 00	13,900 00	....	10,800 00	22,840 00	8,450 00	93,473 00
Total	359,000 00	33,813 00	444,539 00	1,500 00	350,514 00	180,190 00	190,584 00	1,560,140 00

Manitoba.								
Birtle	26,979 00	6,171 00	4,455 00	....	565 00	3,390 00	2,600 00	44,160 00
Claudeboye	24,030 00	6,630 00	21,800 00	30 00	3,450 00	17,500 00	7,600 00	81,040 00
Griswold	35,983 00	955 00	1,450 00	....	400 00	3,200 00	170 00	42,158 00
Manitowapah	9,100 00	3,050 00	10,270 00	....	14,375 00	14,510 00	3,200 00	54,505 00
Portage-la-Prairie	14,168 00	475 00	3,000 00	....	900 00	5,300 00	2,200 00	26,043 00
Bande de la rivière Vallée	1,217 00	280 00	765 00	....	....	1,059 00	548 00	3,869 00
Total	111,477 00	17,561 00	41,740 00	30 00	19,690 00	44,959 00	16,318 00	251,775 00
Nouveau-Brunswick.								
Division du nord-est :—								
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Ristigouche et Westmorland	3,750 00	....	26,200 00	....	9,075 00	315 00	9,400 00	48,770 00
Division du nord :—								
Comtés de Madawaska et Victoria	2,172 00	650 00	9,250 00	21 00	170 00	450 00	650 00	13,363 00
Division du sud-ouest :—								
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	568 00	3,150 00	15,650 00	....	165 00	4,100 00	10,600 00	34,233 00
Totaux	6,490 00	3,800 00	51,100 00	21 00	9,410 00	4,895 00	20,650 00	96,366 00

* Aucun rapport reçu.

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

NOMBRE DE SAUVAGES RAPPORTÉS, TERRAIN UTILISÉ ET OCCUPATIONS.

Agence.	Nombre de sauvages.	Terres et ressources dont les sauvages tirent leur subsistance.					
		Défrichés, mais non cultivés.	Cultivés actuellement.	Nombre engagés dans la culture.	Nombre engagés dans l'élevage.	Nombre engagés dans la chasse et la pêche.	Nombre engagés dans d'autres industries.
Territoires du Nord-Ouest.		Acres.	Acres.				
Norway-House	2,033	12,069	1,582	....	....	581	....
Le Pas	1,028	7,912	43	....	11	250	45
Nouvelle-Ecosse.	3,061	19,981	1,625	....	11	831	45
Comte d'Annapolis	67	222	....	....	....	....	20
Comtés d'Antigonish et Guysborough	217	205	185	4	....	3	45
Comté de Cap-Breton (Eskasoni)	117	300	600	12	....	....	21
Comte de Cap-Breton (Sydney)	127	18	....	....	....	....	37
Colchester	93	20	15	....	....	3	24
Cumberland	103	240	10	2	....	6	15
Digby	98	220	48				
Halifax	211	4	22	....	....	....	60
Hants	85	212	88	9	....	5	10
Inverness	160	595	490	14	....	3	29
Kings	78	29	2	1	....	12	12
Lunenburg	86	300	450	8	....	6	12
Pictou	172	90	140	2	....	1	46
Queens	78	200	200	11	....	....	11
Richmond	104	150	180	....	....	18	18
Shelburne	34	....	....	....	....	....	10
Victoria	97	210	60	24	....	3	13
Yarmouth	65	4	1	2	....	....	17
Ontario.	1,992	3,019	2,491	89	....	60	400
Alnwick	259	100	2,527	9	....	....	65
Cap-Croker	382	3,500	1,500	31	17	7	20
Caradoc	1,366	3,533	4,644	83	....	....	307

Chapleau	789	38	.....	.....	.....	225	.....
Christian-Island	231	300	1,200	40	40	40	25
Fort-Frances	861	76	134	1	20	165	61
Golden-Lake	129	140	60	7	.....	11	13
Gore-Bay	588	3,955	1,688	79	.....	8	81
Kenora	1,071	215	47	1	4	187	102
Lac Simcoe	101	546	205	6	.....	10	15
Manitowaning	1,907	31,900	3,540	135	.....	66	114
Moravian	338	1,190	1,000	75	.....	.....	18
Mud-Lake	199	302	250	11	.....	59	.....
New-Credit	279	1,890	3,810	41	.....	3	38
Parry-Sound	552	1,174	810	67	.....	56	40
Port-Arthur	1,497	240	240	.....	.....	291	54
Rama	236	419	766	12	.....	14	28
Total	10,785	49,518	22,421	598	81	1,142	981

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Batiments publics, propriété de la tribu.											
	Moulins à scie.	Moulins à farine.	Batteuses.	Machines.	Autres instruments.	Eglises.	Salles du conseil.	Ecoles.	Hangars.	Autres bâtiments.	Bateaux-passeurs.	Valeur des propriétés publiq., etc.
Territoires du Nord-Ouest.												$ c.
Norway-House	.....	.....	.....	.....	.....	8	2	10	.....	.....	.....	16,500 00
Le Pas	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	3	.....	5	.....	2,275 00
Total	1	.....	.....	.....	.....	9	2	13	.....	5	.....	18,775 00
Nouvelle-Ecosse.												
Comté d'Annapolis	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	3,500 00
Comté de Cap-Breton (Eskasoni)	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	2,000 00
" de Cap-Breton (Sydney)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	3,000 00
" de Colchester	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	300 00
" de Cumberland	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	125 00
" de Digby	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	1	.....	.....	800 00
" d'Halifax	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Hants	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	2	.....	1,600 00
" d'Inverness	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	2,335 00
" de King	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Lunenburg	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	300 00
" de Pictou	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	4,500 00
" de Queen	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Richmond	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	.....	1	16,530 00
" de Shelburne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Victoria	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	850 00
" de Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	.....	.....	.....	.....	.....	7	1	11	2	4	1	35,840 00

ONTARIO.												
Alnwick	......	......	......	......	......	1	1	1	1	4	......	6,250 00
Cap Croker	......	......	1	1	1	2	1	2	2	5	......	15,750 00
Caradoc	......	......	......	......	......	......	3	6	1	13	......	4,725 00
Chapleau	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Ile au Chrétien	......	......	2	1	......	2	1	1	1	......	......	6,000 00
Fort-Frances	......	......	......	......	......	1	......	6	......	......	......	3,250 00
Lac Doré	......	......	......	......	......	1	......	1	1	......	......	1,163 00
Baie Gore	......	......	1	......	......	4	1	2	......	......	......	6,900 00
Kenora	......	......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	445 00
Lac Simcoe	......	......	1	......	......	1	1	1	1	1	......	2,100 00
Manitowaning	......	......	......	......	2	8	3	9	1	2	......	21,000 00
Moravian	......	......	......	......	......	......	1	1	......	......	......	4,500 00
Lac Doré	......	......	1	......	......	1	1	1	2	6	......	10,000 00
New-Credit	......	......	......	......	4	2	1	1	2	3	......	8,200 00
Parry-Sound	2	......	......	......	1	7	2	5	1	7	......	13,900 00
Port-Arthur	......	......	......	......	......	......	3	6	......	2	......	10,200 00
Rama	......	......	......	......	......	1	1	1	2	1	......	4,000 00
Total	2	......	6	2	8	31	20	46	15	44	......	118,383 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS-MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Clôtures et édifices privés.															Valeur des clôtures privées.	Valeur des édifices privés.
	Acres clôturés.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiterie.	Hangars à maïs.	$ c.	$ c.
Territoires du Nord-Ouest.																	
Norway House	342	....	....	....	440	3	....	....	....	155	....	27	....	....	....	1,209 00	45,975 00
Le Pas	81	....	....	12	127	35	....	15	....	41	....	9	....	....	....	952 00	23,250 00
Total	423	....	....	12	567	38	....	15	....	196	....	36	....	....	....	2,161 00	69,225 00
Nouvelle-Ecosse.																	
Comté d'Annapolis	10	....	....	12	....	2	1	....	1	....	1	....	....	....	....	10 00	1,200 00
Comtés d'Antigonish et Guysborough	200	....	....	45	....	8	10	....	....	....	....	....	....	....	....	80 00	3,700 00
Cté du Cap-Breton (Eskasoni)	600	....	....	20	2	5	21	13	....	12	....	....	2	3	....	600 00	5,300 00
" Cap-Breton (Sydney)	3	....	....	22	....	5	1	....	....	....	....	....	....	....	....	25 00	2,650 00
Comté de Colchester	15	....	....	20	....	1	3	....	....	....	....	2	....	....	....	20 00	1,125 00
" Cumberland	10	....	....	23	....	6	4	4	....	3	1	....	....	....	....	25 00	950 00
" Digby	300	....	....	27	....	5	5	....	....	....	....	....	....	....	....	175 00	1,450 00
" Halifax	33	....	....	24	....	19	3	1	....	....	....	....	....	....	....	231 00	905 00
" Hants	80	....	....	15	1	2	7	1	....	7	....	....	....	....	1	4,000 00	3,000 00
" d'Inverness	662	....	....	29	....	6	18	....	....	....	....	....	2	2	....	725 00	4,150 00
" de King	2	....	....	13	....	....	1	....	....	1	1	....	....	....	....	100 00	1,300 00
" Lunenburg	500	....	....	17	....	4	10	....	....	....	....	....	....	....	....	250 00	4,400 00
" Pictou	55	....	....	36	....	7	11	....	....	....	....	....	....	....	....	60 00	2,875 00
" Queen	200	....	....	16	....	5	4	....	....	....	4	....	....	....	....	80 00	1,600 00
" Richmond	10	....	....	....	....	3	9	5	....	9	1	....	....	1	....	100 00	1,700 00
" Shelburne	10	....	....	8	1	2	3	....	....	....	1	....	1	....	....	475 00	1,350 00
" Victoria	180	....	....	20	....	1	12	....	....	8	3	....	....	....	....	500 00	4,300 00
" Yarmouth	....	....	....	4	....	....	1	....	....	....	2	....	....	....	....	....	200 00
Total	2,870	....	....	351	4	81	124	24	1	40	14	2	5	6	1	7,456 00	42,155 00

ONTARIO.																	
Alnwick	2,526	....	....	48	8	2	18	20	2	4	2	.....	1	1	....	4,880 00	18,050 00
Cap.-Croker	1,400	3	1	35	40	10	40	45	2	30	12	1	3	8	....	2,500 00	45,290 00
Caradoc	14,800	5	11	187	117	23	46	127	31	87	36	53	22	26	40	29,340 00	99,537 00
Chapleau	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	270 00	13,100 00
Ile du Chétien	1,200	....	...	7	55	3	12	35	8	25	25	6	20	10	20	7,000 00	8,000 00
Fort-Frances	1,519	....	....	4	137	32	....	39	......	17	.....	.....	....	....	....	1,695 00	14,600 00
Lac Doré	100	....	....	3	19	....	4	6	6	5	4	3	1	7	...	2,500 00	2,050 00
Baie Gore	1,974	....	....	14	104	11	47	64	27	43	88	45	40	10	1	7,100 00	19,463 00
Kenora	70	..	....	1	145	......	......	30	......	16	.....	11	......	...	....	105 00	4,665 00
Lac Simcoe	582	....	....	14	19	1	8	15	2	12	9	5	5	5	....	800 00	6,900 00
Manitowaning	6,665	....	....	26	369	43	118	281	2	69	234	128	242	....	....	6,960 00	43,300 00
Moravian	2,300	....	1	90	6	....	12	50	3	30	34	10	12	8	35	24,200 00	12,500 00
Lac à la Vase	617	....	2	23	12	1	12	11	2	11	5	......	2	2	...	3,600 00	18,650 00
New Credit	6,000	1	3	49	18	3	32	14	12	8	4	4	3	4	1	7,350 00	33,520 00
Parry-Sound	810	...	..	39	94	19	9	33	5	42	17	1	7	8	3	1,650 00	18,575 00
Port-Arthur	61	....	....	43	81	35	......	7	....	6	......	....	...	2	....	761 00	49,690 00
Rama	1,200	....	....	50	26	....	31	30	5	3	5	.....	10	3	....	3,200 00	12,000 00
Total	41,824	9	18	633	1,250	183	389	807	107	408	475	267	368	94	100	103,911 00	419,890 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS-MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux de fermes	Faucheuses.	Moissonneuses et lieuses.	Râteaux à cheval.	Fanneuses.	Batteuses.	Coffres à outils	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de travail.	Traîneaux de promenade.	Voitures Democrat.	Boghéis et voitures légères.	Valeur des instruments aratoires et des véhicules.
	Instruments agricoles, véhicules, etc.																		
Territoires du Nord-Ouest.																			$ c.
Norway-House	14	13	....	....	....	1	....	1	....	....	7	1,007	2	2	2	....	....	....	1,173 00
Le Pas	10	12	....	....	....	5	....	5	....	....	2	423	4	2	11	....	....	....	1,430 00
Total	24	25	....	....	....	6	....	6	....	....	9	1,430	6	4	13	....	....	....	2,603 00
Nouvelle-Ecosse.																			
Comté d'Annapolis	1	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	65 00
Comtés d'Antigonish et Guysborough	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	25	1	3	4	2	....	....	200 00
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	9	3	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	9	9	10	4	....	1	1,250 00
" " (Sydney)	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	22	....	....	....	....	....	....	30 00
" de Colchester	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10	1	....	1	1	....	1	75 00
" Cumberland	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	47	2	2	....	1	....	1	200 00
" Digby	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	50	....	....	....	....	....	....	20 00
" Halifax	2	2	....	....	....	....	....	1	....	....	31	....	1	1	1	....	....	....	278 00
" Hants	2	1	....	5	....	1	....	2	....	....	10	50	2	1	5	5	4	6	1,800 00
" d'Inverness	10	6	....	3	....	3	....	....	....	....	....	140	3	4	12	5	....	....	485 00
" Kings	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	1	60 00
" Lunenburg	5	4	....	....	1	....	....	1	....	....	....	18	5	3	1	1	....	1	275 00
" Pictou	3	1	....	....	....	....	....	....	....	1	3	....	9	2	8	....	....	....	450 00
" Queen	3	4	....	....	1	....	....	1	....	....	....	12	4	2	2	1	....	....	125 00
" Richmond	3	2	....	....	....	....	....	....	....	....	1	200	5	5	11	1	....	....	450 00
" Shelburne	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	20	1	....	....	....	....	....	35 00
" Victoria	6	4	....	....	....	....	....	1	....	....	....	150	3	4	5	3	1	3	540 00
" Yarmouth	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	46	29	....	8	2	8	....	6	....	1	50	744	48	36	62	24	5	14	6,338 00

Ontario.																			
Agence d'Alnwick	25	22	8	12	4	10	9	8	10	....	6	444	23	2	21	22	7	11	4,851 00
" du cap Croker	28	25	2	....	2	12	1	15	15	1	2	300	25	1	25	15	16	16	6,931 00
" Caradoc	151	129	39	114	28	56	29	44	48	4	37	2,434	91	15	76	84	45	153	23,915 00
" Chapleau	......	....	...	...	..	....	....	....	....	....	...	......	.....	....	....	....	....	....	....
" de l'île du Chrétien	80	50	6	6	8	3	3	6	4	2	6	200	30	2	35	6	4	6	4,000 00
" de Fort-Frances	26	25	....	....	....	....	....	....	....	....	1	600	3	...	10	6	....	....	1,485 00
" du lac Doré	6	6	..	....		....	....	....	1	...	....	......	3	4	3	2	4	2	350 00
" de la baie Gore	59	58	....	1	7	13	6	14	8	1	43	2,801	36	2	52	57	16	39	11,743 00
" de Kenora	9	10	....	....	...	....	...	....	....	...	1	2,649	......	....	1	....	..	..	915 00
" du lac Simcoe	12	11	2	6	1	3	3	4	3	....	8	105	4	1	7	5	3	1	1,100 00
" de Manitowaning	219	166	4	14	10	78	7	74	19	4	65	3,470	170	7	198	237	39	83	18,250 00
" de Moravian	62	58	9	60	5	17	4	30	15	....	5	500	34	...	22	5	6	40	8,200 00
" du lac à la Vase	16	14	3	4	4	2	2	4	1	1	1	163	6	2	6	4	....	6	1,960 00
" de New-Credit	42	24	12	22	7	17	11	14	16	1	1	175	27	7	21	20	8	33	8,275 00
" de Parry-Sound	35	22	....	6	1	15	....	15	10	....	....	650	25	....	52	17	8	19	5,400 00
" de Port-Arthur	17	8	...	....	....	1	....	3	...	....	....	215	8	....	...	9	....	.	1,567 00
" de Rama	18	10	..	....	....	3	...	3	4	....	4	140	5	....	50	8	3	8	900 00
A reporter	805	638	85	245	77	230	75	234	154	14	180	14,846	490	43	579	497	159	417	99,842 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS-MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Bestiaux et Volailles.																	Valeur des bestiaux et des volailles.
	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.					Volailles.				
	Etalons.	Hongres et juments.	Poulains.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Agneaux.	Moutons.	Verrats.	Truies.	Cochons, autres.	Dindes.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.	$ c.
Territoires du Nord-Ouest.																		
Agence de Norway-House	1	20		15	41	45	269	268										9,425 00
" du Pas	7	33	6	5	16	50	118	27										9,129 00
Total	8	53	6	20	57	95	387	295										18,554 00
Nouvelle-Ecosse.																		
Comté d'Annapolis		1			2		1							3			12	175 00
Co. d'Antigonish et Guysboro'gh		2			2	3	7	4									60	400 00
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)		12	1			8	20	18	8	20						3	100	1,400 00
Comté du Cap-Breton (Sydney)																	10	10 00
" de Colchester		1					3									4	25	180 00
" de Cumberland		1					3	1					1				30	110 00
" de Digby							1										10	25 00
" de Halifax		3					8	10									150	725 00
" de Hants		4				2	8	20				2	1				50	1,200 00
" d'Inverness		9	4		1	3	16	8							1		140	990 00
" de Kings		2				2	2	2					1				100	350 00
" de Lunenburg		3		1	8	6	14	16	14	20			7	16	12	20	30	900 00
" de Pictou		5															70	300 00
" de Queens		1			2	2	4	4	6	10			7					350 00
" de Richmond	2	3	1			7	4	4									42	655 00
" de Shelburne					1													40 00
" de Victoria		8		2	2	3	25	24	12	30	2	3	12			35	150	1,550 00

Comté de Yarmouth	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......
Total	2	55	6	3	18	36	116	111	40	80	2	5	31	19	13	62	979	9,360 00
ONTARIO.																		
Agence de Alnwick	......	34	4	1	......	13	42	29	......	......	......	5	31	4	5	......	833	6,325 00
" du cap Croker	1	60	6	1	2	25	25	40	30	30	3	25	100	20	15	20	200	10,190 00
" de Caradoc	1	264	37	3	......	97	246	228	......	......	2	53	159	393	83	159	6,078	45,450 00
" de Chapleau	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	35 00
" de l'île du Chrétien	3	125	10	1	4	50	70	100	......	......	25	80	250	40	70	......	1,000	6,500 00
" de Fort-Frances	17	55	6	2	8	3	18	15	......	......	......	......	......	......	......	......	......	3,780 00
" du lac Doré	......	7	2	2	......	10	9	7	......	2	2	8	19	7	4	14	45	500 00
" de la baie Gore	11	101	17	2	2	9	56	53	12	21	12	54	184	......	2	7	418	15,559 00
" de Kenora	......	67	......	9	13	7	20	18	......	......	......	......	......	......	......	......	6	3,396 00
" du lac Simcoe	......	18	1	1	......	3	19	20	......	......	......	2	4	5	......	......	273	3,002 00
" de Manitowaning	19	485	104	23	8	81	308	217	19	57	14	267	899	......	8	3	3,806	24,750 00
" de Moravian	......	148	36	3	......	45	75	120	......	......	3	80	275	120	25	50	850	19,000 00
" du lac à la Vase	1	23	6	2	......	10	42	40	......	......	1	11	35	40	41	58	340	5,100 00
" de New-Credit	1	70	11	2	......	7	81	60	......	......	2	9	22	15	7	18	648	11,524 00
" de Parry-Sound	6	49	6	9	4	7	67	44	2	3	1	10	25	11	8	10	845	8,093 00
" de Port-Arthur	......	16	......	1	......	......	17	15	......	......	......	......	......	......	......	......	370	3,770 00
" de Rama	......	10	3	......	......	3	5	4	......	......	1	6	15	22	18	25	200	1,250 00
Total	60	1,533	249	62	41	370	1,100	1,010	63	113	66	610	1,988	677	286	364	15,912	168,224 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite*

BIENS-MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Effets en général.									Effets mobiliers. — Valeur.	Valeur des biens-meubles et immeubles, excluant les biens en fidéicommis entre les mains du gouv. et quelques valeurs en dehors de la réserve.
	Chaloupes à voiles.	Chaloupes à rames.	Canots.	Carabines.	Fusils.	Rets.	Pièges en acier.	Tentes.	Valeur.		
Territoires du Nord-Ouest.									$ c.	$ c.	$ c.
Agence de Norway-House	12	469	155	127	2,060	1,190	2,650	452	23,275 00	17.250 00	238,063 00
" du Pas	....	22	267	51	233	533	3,030	167	11,015 00	5,900 00	99,113 00
Total	12	491	422	178	2,293	1,723	5,680	619	34,290 00	23,150 00	337,176 00
Nouvelle-Ecosse.											
Comté d'Annapolis	......	..	6	5	9	5	15	3	130 00	150 00	2,530 00
Comtés d'Antigonish et de Guysborough	2	3	1	......	30	3	6	.....	160 00	1,700 00	13,820 00
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	5	8	......	.....	7	7	20	......	235 00	1,600 00	26,435 00
" du Cap-Breton (Sydney)	......	....	.....	......	2	.....	....	...	10 00	450 00	9,020 00
" de Colchester	......	......	......	5	14	.. .	18	....	80 00	250 00	3,505 00
" de Cumberland	1	4	.....	10	18	.....	45	......	250 00	400 00	3,610 00
" de Digby	......	......	6	9	6	......	20	3	200 00	300 00	4,545 00
" de Halifax	4	6	2	13	30	8	45	......	945 00	730 00	12,890 00
" de Hants	1	2	1	6	15	......	100	......	250 00	3,000 00	28,660 00
" d'Inverness	3	16	......	3	17	14	96	......	380 00	740 00	16,080 00
" de Kings	......	1	3	......	20	.....	100	1	150 00	500 00	5,860 00
" de Lunenburg	......	7	7	6	6	....	20	6	275 00	300 00	11,310 00
" de Pictou	5	4	......	8	4	1	....	.....	300 00	900 00	11,985 00
" de Queens	....	4	7	7	6	10	14	6	250 00	275 00	4,280 00
" de Richmond	4	8	......	......	16	3	50	...	....	300 00	24,625 00
" de Shelburne	1	2	1	1	6	2	75	2	150 00	300 00	2,350 00
" de Victoria	3	10	2	3	18	3	150	..	500 00	500 00	17,840 00
" de Yarmouth	......	.....	1	4	1	......	10	1	75 00	250 00	675 00
Total	29	75	37	80	225	56	784	22	4,340 00	12,645 00	200,020 00

ONTARIO.											
Agence d'Alnwick	..	5	35	16	32	1	905	24	1,347 00	7,975 00	108,993 00
" du cap Croker	15	14	2	20	20	150	20	6	3,232 00	18,750 00	256,003 00
" de Caradoc	......	5	1	56	56	......	714	......	772 00	45,044 00	623,547 00
" de Chapleau	....		131	67	129	253	516	110	6,510 00	6,275 00	117,362 00
" de l'île du Chrétien	30	50	40	60	30	60	500	40	1,700 00	6,000 00	261,200 00
" de Fort-Frances	....	31	234	57	118	297	2,625	54	5,655 00	6,850 00	256,610 00
" du lac Dorée	6	10	13	22	10	8	282	16	800 00	600 00	15,713 00
" la baie Gore	34	20	1	26	43	142	344	4	3,159 00	16,201 00	139,785 00
" de Kenora	.....	....	394	93	242	340	5,984	180	13,483 00	14,893 00	166,830 00
" du Lac-Simcoe	4	14	4	7	11	10	224	18	880 00	2,700 00	49,782 00
" de Manitowaning	117	24	41	116	166	355	1,130	103	7,245 00	26,950 00	290,455 00
" de Moravian	......	6	....	22	15	12	70	....	310 00	33,200 00	194,910 00
" du lac à la Vase	....	2	54	11	25	......	2,230	14	1,540 00	10,600 00	71,100 00
" de New-Credit	......	2	1	7	14	1	225	2	350 00	8,000 00	301,515 00
" de Parry-Sound	22	46	49	55	63	28	950	71	5,670 00	16,000 00	194,695 00
" de Port-Arthur	45	47	289	131	231	1,137	650	206	14,062 00	6,190 00	175,227 00
" de Rama	2	4	70	25	20	......	400	50	1,100 00	4,250 00	82,700 00
A reporter	275	280	1,359	791	1,225	2,794	17,769	898	67,715 00	230,478 00	3,306,427 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1909.

Agence.	Grain, racine et fourrage. Blé.		Avoine.		Orge.		Blé-d'Inde.		Pois.		Seigle.		Sar-rasin.		Fèves.	
	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.
Territoires du Nord-Ouest.																
Agence de Norway-House			20	400	8	300										
" du Pas																
Total			20	400	8	300										
Nouvelle-Ecosse.																
Agence du comté d'Annapolis																
" des comtés d'Antigonish et Guysborough			4	65												
" du comté du Cap-Breton (Eskasoni)			10	50	3	24										
" du Cap-Breton (Sydney)																
" de Colchester					3	40										
" de Cumberland			1	25												
" de Digby																
" de Halifax			15						2						7	
" de Hants			12	360												20
" d'Inverness			6	72												
" de Kings			2	50											1	15
" de Lunenburg	1	20	5	100	2	35							1	20	2	14
" de Pictou	6	55	8	64												
" de Queens			1	25	1	12							1	15		
" de Richmond			4	50											2	10
" de Shelburne																
" de Victoria			10	200	1	40	1	5								20

Yarmouth "	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	7	75	68	1,061	10	151	1	5	2	....	....	....	2	35	12	79
Ontario.																
Agence de Alnwick	16	260	147	1,120	11	390	2	84	52	1,105	22	435	34	62	...	25
" de cap Croker	50	750	145	2,900	....	....	15	600	100	2,000	....	...	....	....	2	20
" de Caradoc	286	6,282	566	14,145	51	1,458	479	17,264	19	331	2	120	27	781	81	1,775
" de Chapleau	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.
" ds l'île du Chrétien	40	500	250	4,000	....	....	80	1,000	60	800	....	....	....	....	5	70
" de Fort-Frances	....	....	10	500	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du lac Doré	2	15	10	115	....	....	1	15	12	125	....	....	....	....	1	10
" de la baie Gore	2	37	101	2,302	1	20	18	1,180	43	2,842	....	...	....		5	425
" de Kenora	....	....	3	98	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du Lac Simcoe	14	215	41	955	4	75	2	55	4	59	..	....	10	205	..	5
" de Manitowaning	77	782	421	4,374	26	398	121	1,320	429	8,516	....	....	....	...	9	188
" de Moravian	75	1,000	330	9,900	35	1,050	175	7,000	....	....	25	500	50	600	55	800
" du lac à la Vase	32	704	120	2,660	...	....	12	124	22	312	....	....	7	96	1	15
" de New-Credit	69	1,035	335	8,820	37	500	4	285	15	140	4	45	2	25	....	13
" de Parry-Sound	....	....	26	740	....	....	21	765	8	180	..	....	...	....	8	250
" de Port-Arthur	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.	....	....	....	....	....	....
" de Rama	15	300	250	7,500	10	180	12	210	12	300	....	..	...	...	5	75
A reporter	678	11,880	2,755	60,129	175	4,071	942	29,892	776	16,710	53	1100	130	2327	172	3,671

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON DE 1909—*Suite.*

Agence.	Grain, racines et fourrage—*Suite.*											Nouvelles améliorations aux terrains.			
	Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage				
	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Sauvage.		Terre défrichée.	Premier labour.	Terre cultivée pour la première fois.	Terre clôturée.
Territoires du Nord-Ouest.									Ton'x	Ton'x.	Tonx.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Agence de Norway-House	64	1,505	.....	....	2	160	......	....	......	1,140	....	......	.....	..	....
" du Pas	32	2,530	.....	....	.....	....	......	....	......	1,453	....	3	...	13	13
Total	96	4,035	.....	....	2	160	....	... .	......	2,593	....	3	.....	13	13
Nouvelle-Ecosse.															
Comté d'Annapolis	2	250	..	....	......	....	.. ..	....	6	4	....	......	......	.....	.....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	4	250	......	....	......	....	.....	....	40	3	....	.....	......	...	....
Comté de Cap-Breton (Eskasoni)	15	800	......	....	.....	....	... ..	....	100	....	....	...	......	.. .	1
" de Cap-Breton (Sydney)	....	15	......	....	......	....	......	....	.. ..	....	....	......	.....	......	......
" de Colchester	2	160	.. ...	....	......	....	......	....	6	....	....	......	.....	......	......
" de Cumberland	6	650	....	....	......	60	......	....	5	....	....	......	......	.....	......
" de Digby	1	25	....	....	......	....	......	....	15	....	....	....	......	......	......
" Halifax	11	....	.. ..	....	......	....	6	....	.. ...	....	....	....	......	......	......
" Hants	5	200	....	....	....	....	......	....	80	5	....	......	.....	......	......
" d'Inverness	20	320	......	... ..	......	.. ....	.....	....	4	40	....	.. ..	3	2	3
" de King	2	200	......	... .	.....	....	.....	....	2	25	....	......	.....	......	.....
" de Lunenburg	5	800	.....	......	2	350	2	35	50	20	17	2	1	2	5
" de Pictou	8	650	.....	....	......	....	......	....	9	....	....	......	......	.....	......
" de Queen	2	340	......	....	1	175	1	175	15	12	2	1	..	1	2
" Richmond	12	600	......	....	1	35	.....	....	35	4	....	13	1	....	10
" Shelburne	... .	....	......	....	......	......	.....	....	4	....	....	......	.....	....	......
" Victoria	12	750	......	....	1	25	......	....	100	120	15	....	3	1	4

Comté de Yarmouth	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	6	1	....	....
Total	107	6,010	....	....	5	645	9	210	471	236	34	22	9	6	25
ONTARIO.															
Agence de Alnwick	14	3,052	....	11	10	3,055	....	17	128	....	118	....	....	....	....
" du cap Croker	30	3,000	2	200	2	400	....	....	90	....	25	....	....	....	....
" de Caradoc	167	11,776	2	675	2	785	2	2,027	1,562	11	233	17	....	....	18
" de Chapleau	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de l'île au Chrétien	140	5,000	....	....	15	800	....	....	200	80	....	100	....	100	1,200
" de Fort-Francis	17	2,159	....	....	....	....	7	566	62	175	....	....	....	....	....
" du lac Doré	5	650	....	....	....	....	....	....	9	25	4	....	4	2	....
" de la baie Gore	100	8,666	1	168	6	745	10	1,200	250	19	705	26	21	18	20
" de Kenora	31	2,006	3	190	6	560	4	285	....	363	....	....	....	....	39
" du lac Simcoe	8	505	....	....	....	....	....	....	90	6	....	....	7	....	7
" de Manitowaning	501	20,850	....	....	15	1,400	3	50	822	426	180	142	54	53	25
" de Moravian	35	2,200	....	....	....	....	4	1,600	250	....	900	....	5	5	....
" du lac à la Vase	75	4,940	3	352	11	1,640	3	240	87	....	10	....	1	....	6
" de New-Credit	15	1,550	....	20	....	25	2	340	412	....	250	....	10	11	....
" de Parry-Sound	43	5,250	4	350	4	825	2	150	170	255	90	14	5	15	11
" de Port-Arthur	76	14,800	....	....	....	....	....	....	24	40	....	4	....	....	2
" de Rama	50	2,100	1	50	3	500	1	75	400	12	10	15	8	5	50
Total	1,307	88,504	16	2,016	74	10,735	38	6,590	4,556	1,412	2,525	318	115	209	1,378

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'ANNÉE 1909.

Agence.	Constructions érigées.														Augmentation de valeur.		
	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Baraques.	Valeur des nouvelles améliorations aux terres.	Valeur des édifices érigés.	Valeur totale des nouvelles ameliorations aux terres et édifices construits.
															$ c.	$ c.	$ c.
Territoires du nord-ouest.																	
Agence de Norway-House	....	....	...	12	6	....	....	...	7	....	....	....	....	....	....	2,150 00	2,150 00
" du Pas	....	....	1	24	2	....	3	....	13	...	...	....	....	....	625 00	3,500 00	4,125 00
Total	....	....	1	36	8	....	3	....	20	..	....	....	....	....	625 00	5,650 00	6,275 00
Nouvelle-Écosse.																	
Comté d'Annapolis	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	...	....	....	....	....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	...	....	....	....	....	...	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	....	....	....	...	....	1	....	....	...	....	....	..	....	..	5 00	100 00	105 00
" du Cap-Breton (Sydney)	...	....	....	....	..	...	....	..	...	....	....	....	...	....	....	....	....
" de Colchester	...	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	...	....	....	40 00	40 00
" de Cumberland	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10 00	10 00
" de Digby	....	....	....	....	....	..	....	....	....	...	..	....	....	....	....	....	....
" de Halifax	....	...	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Hants	...	....	1	1	...	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	200 00	200 00
" de Kings	...	....	3	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	50 00	275 00	325 00
" d'Inverness	...	....	....	...	...	....	....	....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Lunenburg	....	....	1	....	2	....	....	....	2	....	....	....	....	....	100 00	150 00	250 00
" de Pictou	....	....	12	....	....	....	....	..	....	....	....	..	....	....	....	2,000 00	2,000 00
" de Queens	....	....	1	....	3	....	..	....	....	1	....	....	....	....	50 00	175 00	225 00
" de Richmond	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	110 00	100 00	210 00
" de Shelburne	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Victoria	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	30 00	300 00	330 00
" de Yarmouth	....	....	4	....	....	1	....	....	...	2	...	....	....	....	....	50 00	50 00
Total	....	....	23	1	7	2	....	....	3	3	....	...	....	...	345 00	3,400 00	3,745 00

Ontario.

Agence d'Alnwick	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du cap Croker	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	200 00	....	200 00
" de Caradoc	2	....	5	2	....	1	1	1	1	....	....	1	....	....	200 00	1,560 00	1,760 00
" de Chapleau	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	50 00	400 00	450 00
" de l'île du Chrétien	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1,000 00	1,000 00	2,000 00
" de Fort-Frances	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	600 00	600 00
" du lac Doré	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100 00	150 00	250 00
" de la baie Gore	....	....	1	4	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	307 00	330 00	637 00
" de Kenora	....	....	....	15	....	....	7	....	2	....	1	....	....	....	59 00	593 00	652 00
" du lac Simcoe	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	40 00	....	40 00
" de Manitowaning	....	....	....	11	....	12	4	15	....	....	1	....	....	....	1,440 00	1,150 00	2,590 00
" de Moravian	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	50 00	500 00	550 00
" du lac à la Vase	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de New-Credit	1	....	5	....	....	2	1	....	....	....	....	....	....	....	250 00	2,600 00	2,850 00
" de Parry-Sound	....	....	1	6	4	1	3	....	3	....	....	....	....	....	425 00	1,040 00	1,465 00
" de Port-Arthur	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	60 00	350 00	410 00
" de Rama	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	250 00	....	250 00
Total	3	...	13	45	4	17	16	16	8	....	2	1	....	...	4,431 00	10,273 00	14,704 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu et de consommation domestique.	Gages.	Reçu du fermage des terres.	La valeur estimative du poisson et de la viande employés pour la consommation est incluse dans ces colonnes. Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.	Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
Territoires du Nord-Ouest.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agence de Norway-House	10,995 00	400 00	13,550 00	.....	15,250 00	26,250 00	4.750 00	71,195 00
" du Pas	4,136 00	945 00	6,500 00	.....	8,600 00	67,000 00	.....	87,181 00
Total	15,131 00	1,345 00	20,050 00	.....	23,850,00	93,250 00	4,750 00	158,276 00
Nouvelle-Ecosse.								
Comté d'Annapolis	150 00	.....	800 00	.....	150 00	75 00	2,725 00	3,900 00
Comtés d'Antigonish et Guysborough	550 00	.....	1,600 00	6 00	500 00	.....	6,550 00	9,206 00
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	1,237 00	250 00	1,500 00	.....	100 00	10 00	1,000 00	4,097 00
" du Cap-Breton (Sydney)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,000 00	5,000 00
" de Colchester	116 00	.....	3,000 00	.....	50 00	400 00	1,100 00	4,666 00
" de Cumberland	400 00	.....	2,000 00	.....	60 00	1,500 00	1,700 00	5,660 00
" de Digby	90 00	.....	700 00	.....	10 00	400 00	3,700 00	4,900 00
" de Halifax	1,150 00	500 00	5,200 00	.....	200 00	3,300 00	10,556 00	20,906 00
" de Hants	1,001 00	.....	400 00	.....	100 00	1,000 00	2,000 00	4,501 00
" d'Inverness	2,210 00	150 00	3.300 00	.....	300 00	175 00	1,500 00	7,635 00
" de Kings	300 00	.....	500 00	.....	300 00	200 00	4,000 00	5,300 00
" de Lunenburg	1,600 00	250 00	225 00	.....	800 00	500 00	600 00	3,975 00
" de Pictou	500 00	.....	2,000 00	.....	200 00	.....	6,700 00	9,400 00
" de Queens	144 00	200 00	1,400 00	.....	300 00	400 00	375 00	2,819 00
" de Richmond	700 00	60 00	1,000 00	.....	700 00	50 00	3,790 00	6,300 00
" de Shelburne	100 00	.....	1,500 00	.....	250 00	600 00	250 00	2,700 00
" de Victoria	2,500 00	250 00	2,000 00	.....	700 00	200 00	4,000 00	9,650 00
" de Yarmouth	.....	.....	200 00	.....	.....	50 00	3,650 00	3,900 00
Total	12,748 00	1,660 00	27,325 00	6 00	4,720 00	8,860 00	59,196 00	114,515 00

Ontario.								
Agence d'Alnwick	6,573 00	967 00	8,864 00	1,849 00	247 00	618 00	2,115 00	21,233 00
" du cap Croker	7,383 00	1,500 00	4,000 00	....	3,500 00	100 00	10,000 00	26,483 00
" de Caradoc	36,761 00	1,172 00	73,658 00	5,240 00	991 00	893 00	7,509 00	126,224 00
" de Chapleau	....	....	15,985 00	....	3,945 00	15,100 00	12,370 00	47,400 00
" de l'île du Chrétien	10,000 00	1.000 00	10,000 00	....	3,000 00	1,000 00	10,000 00	35,000 00
" de Fort-Frances	2,845 00	50 00	27,800 00	600 00	25,300 00	20,700 00	8,300 00	85,595 00
" du lac Doré	500 00	100 00	2,835 00	61 00	....	1,870 00	2,502 00	7,868 00
" de la baie Gore	15,474 00	4,168 00	33,858 00	....	1,083 00	553 00	20,775 00	75,911 00
" de Kenora	2,584 00	520 00	22,955 00	....	17,651 00	25,589 00	10,915 00	80,214 00
" du lac Simcoe	2,095 00	105 00	1,590 00	231 00	450 00	185 00	1,445 00	6,101 00
" de Manitowaning	42,324 00	500 00	8,000 00	5,070 00	2,875 00	3,825 00	13,000 00	75,594 00
" de Moravian	12,400 00	1,200 00	4,000 00	....	400 00	300 00	2,200 00	20,500 00
" du lac à la Vase	4,850 00	600 00	2,200 00	....	775 00	2,100 00	680 00	11,205 00
" de New-Credit	11,450 00	1,700 00	10,850 00	2,691 00	50 00	100 00	3,000 00	29,841 00
" de Parry-Sound	9,030 00	650 00	9,300 00	....	1,100 00	1,250 00	18,115 00	39,445 00
" de Port-Arthur	4,630 00	....	15,150 00	....	8,220 00	19,800 00	400 00	48,200 00
" de Rama	7,812 00	....	3,500 00	....	400 00	600 00	3,500 00	15,812 00
A reporter	176,711 00	14,232 00	254,545 00	15,742 00	69,987 00	94,583 00	126,826 00	752,626 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

RAPPORT DU NOMBRE DES SAUVAGES, TERRES UTILISÉES ET OCCUPATIONS.

Agence.	Nombre de sauvages.	Terres et autres ressources dont les sauvages tirent leur subsistance. Défrichées, mais non cultivées.	Actuellement en culture.	Nombre d'employés à l'agriculture.	Nombre d'employés à l'élevage.	Nombre d'employés à la chasse, à la trappe et à la pêche.	Nombre d'employés dans d'autres industries.
ONTARIO—*Suite.*		Acres.	Acres.				
Report	10,785	49,518	22,421	598	81	1,142	981
Agence du lac au Riz	95	885	575	17		6	
" de Sarnia	429	1,536	3,365	106			
" de Saugeen	423	4,000	1,180	60			61
" du Saut Ste-Marie	971	1,446	1,566	36		88	148
" de Savanne	1,071	1,214	35			183	93
" de Scugog	34	120	620	6			6
" des Six-Nations	4,402	22,256	12,440	416	416		484
" de Sturgeon-Falls	551	25	375		5	97	14
" de Thessalon	579	340	458	3			131
" de Tyendinaga	1,323	1,736	7,820	61		6	262
" de l'île Walpole	738	33,420	1,010	70		40	101
Total	21,401	116,496	51,865	1,371	502	1,562	2,287
ILE DU PRINCE-EDOUARD							
Agence de l'Ile du Prince-Edouard	292	234	392	31		35	
QUÉBEC.							
Agence de Bécancour	26	21	90	2			7
" de Bersimis	561	365	62,825			160	
" de Cacouna	106						30
" de Caughnawaga	2,194	3,720	4,000	50			577
" du lac Saint-Jean	583	456	830	70		97	
" de Lorette	486	27					139
" de Maniwaki	414	108	866	44		32	42
" de Maria	104	46	136	7	1	2	15

Agence de Mingan	1,115	....	....	....	....	319	....
" d'Oka	498	355	2,088	....	....	....	....
" de Pierreville	288	21,750	452	10	2	12	58
" de Ristigouche	506	....	686	50	15	5	60
" de Saint-Régis	1,515	2,718	3,125	173	....	30	230
" de Témiskamingue	245	108	187	20	11	10	18
Total	8,641	75,285	75,195	426	29	667	1,176
SASKATCHEWAN.							
Agence d'Assiniboine	333	16,392	1,542	28	19	9	7
" de Battleford	920	154,586	1,350	110	48	14	100
" de Carlton	1,117	133,032	2,226	110	65	163	77
" des Lacs-Croches	562	100,897	1,798	50	13	8	90
" du Lac-aux-Canards	948	89,430	1,103	74	64	102	31
" de la Montagne-de-l'Orignal	211	3,724	776	24	21	25	....
" du Lac-aux-Oignons	1,015	143,307	229	62	82	156	13
" de Pelly	483	24,224	1,041	43	76	27	....
" de Qu'Appelle	834	126,032	6,329	124	25	33	56
" des Buttes-du-Tondre	658	86,843	1,564	80	16	52	42
Traité n° 10	1,705	....	....	....	4	387	....
Total	8,786	878,467	17,958	705	433	976	416

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS-MEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Constructions publiques, propriétés de la tribu											
	Moulins à scie.	Moulins a farine.	Batteuses.	Machines.	Autres machineries.	Eglises.	alles du conseil.	Ecoles.	Remises à voitures.	Autres bâtiments.	Bateaux-passeurs.	Valeur des propriétés publiques, etc.
Ontario—*Suite.*												$ c.
Report	2		6	2	8	31	20	46	15	44		118,383
Agence du lac au Riz						1	1	1				5,500 00
" de Sarnia						5	2	3	2	1	1	8,750 00
" de Saugeen						5	1	3	4	12		18,600 00
" du Saut-Sainte-Marie						6	1	4		1		12,500 00
" de Savanne						1		5				410 00
" de Scugog						1			1			1,000 00
" de Six-Nations					2		1	10	2	12		24,500 00
" de Sturgeon Falls						2		3				6,500 00
" de Thessalon						4	1	5			1	8,050 00
" de Tyendinaga						2	1	4	3			39,000 00
" de l'île Walpole							2	3		2	2	2,000 00
Total	2		6	2	10	58	30	87	27	72	4	245,193 00
Ile-du-Prince-Edouard.												
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard						1				2		6,800
Québec.												
Agence de Bécancour												
" de Bersimis						1						
" de Cacouna												
" de Caughnawaga			10	2	1	1	1	3	1	3		17,025 00
" du lac Saint-Jean						1		1				5,735 00
" de Lorette						1		1		1		23,000 00
" de Maniwaki							1	2	2			2,070 00
" de Maria						1						2,500 00
" de Mingan						3						19,000 00
" d'Oka			2			1		1	2			1,490 00

Agence de Pierreville						3	1	2	8	2	2	28,000 00
" de Ristigouche							1	1				4,200 00
" de Saint-Régis						2		4		11		12,000 00
" de Témiskamingue					1			1		2		1,500 00
Total			12	2	2	14	4	16	13	19	2	116,520 00
SASKATCHEWAN.												
Agence d'Assiniboine			1	1	81							6,485 00
" de Battleford				3	1			6				5,400 00
" de Carlton	1	2	1	2	1	2		6		4		9,350 00
" des lacs Croches												
" du lac aux Canards			3	1		2		3			1	6,660 00
" de la Montagne-de-l'Orignal			1	1	14		1	1	1	1		3,440 00
" du lac aux Oignons	1											2,700 00
" de Pelly			1	1	17	3		3	2	11		9,325 00
" de Qu'Appelle			1	2	2	2			1			10,000 00
" des Buttes de Tondre			1	1		1		3				6,725 00
Traité nº 10												
Total	2	2	9	12	116	10	1	22	4	16	1	60,085 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS-MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Clôtures et batiments privés—*Suite.*															Valeur des clôtures privées.	Valeur des bâtiments privés.
	Acres clôturés.	Maisons en pierres.	Maisons en briques	Maisons en bois de charpente.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Hangars.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiteries.	Baraques.		
Ontario.—*Suite.*																$ c.	$ c.
Report	41,824	9	18	633	1,250	183	389	807	107	408	475	267	368	94	100	103,911 00	419,890 00
Agence du lac au Riz	796	....	1	10	14	....	10	11	1	8	11	.....	5	..	....	3,950 00	14,880 00
" de Sarnia	6,925	....	3	119	8	2	20	60	12	16	17	32	6	5	9	9,500 00	42,000 00
" de Saugeen	1,300	...	1	76	31	....	30	75	15	23	30	1	10	....	...	1,500 00	9,500 00
" du Saut Ste-Marie	1,734	....	....	51	91	11	51	50	2	36	17	10	18	10	...	1,920 00	16,700 00
" de Savanne	41	....	....	....	128	....	....	11	......	6	.....	5	.....	....	....	61 00	3,726 00
" de Scugog	800	....	....	6	1	2	5	7	...	2	1	.....	...	....	....	1,848 00	2,500 00
" des Six-Nations	43,646	4	32	330	419	15	241	382	98	192	182	62	45	116	66	436,960 00	589,465 00
" de Sturgeon-Falls	267	....	....	34	53	21	20	24	4	5	7	24	4	3	....	610 00	21,400 00
" de Thessalon	458	...	....	33	73	8	22	26	....	23	18	2	19	...	...	6,818 00	11,635 00
" de Tyendinaga	13,393	1	3	320	10	....	98	111	32	134	59	22	11	14	35	133,930 00	64,590 00
" de l'île Walpole	1,150	...	1	93	89	....	5	57	2	......	25	51	2	7	47	14,500 00	27,000 00
Total	112,334	14	59	1,705	2,167	242	891	1,621	273	853	842	476	488	249	257	715,508 00	1,223,286 00
Ile du Prince-Edouard.																	
Ag. de l'île du P.-Edouard	392	....	....	50	....	....	25	22	....	22	12	4	47	6	....	1,618 00	6,830 00
Québec.																	
Agence de Bécancour	105	...	....	4	....	2	2	2	......	2	2	.....	2	....	...	90 00	800 00
" de Bersimis	16	....	....	12	54	5	......	4	......	4	....	.....	1	....	..	350 00	16,600 00
" de Cacouna	...	....	..	....	22	....	......	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....
" de Caughnawaga	2,613	59	2	404	48	6	20	324	...	.....	113	13	2	10	14	15,678 00	203,025 00
" du lac Saint-Jean	1,066	....	....	37	18	2	29	....	.....	...	16	1	9	16	...	4,005 00	16,533 00
" de Lorette	18	1	1	81	....	....	7	7	.....	7	8	....	....	....	....	250 00	27,300 00
" de Maniwaki	404	...	....	2	29	32	16	18	3	11	4	3	7	5	....	2,822 00	8,665 00
" de Maria	145	....	....	18	3	....	16	8	8	17	18	1	3	5	....	220 00	1,250 00

Agence de Mingan	....	....	....	93	....	....	....	....	....	..	....	....	....	...	....	1,200 00	22,650 00
" de Oka	684	2	....	72	10	....	27	57	23	18	26	12	8	26	9	2,923 00	29,747 00
" de Pierreville	412	....	2	73	....	....	13	5	3	20	4	3	....	2	....	1,000 00	45,200 00
" de Ristigouche	682	....	....	70	19	4	62	25	....	64	40	8	....	13	....	12,000 00	13,000 00
" de Saint-Régis	565	..	....	169	33	....	68	63	60	48	9	4		60	60	1,275 00	64,975 00
" de Témiscamingue	150	....	...	8	18	6	....	11	....	7	2	....	10	3	....	475 00	7,000 00
Total	6,860	62	5	1,043	254	57	260	524	97	198	242	45	42	140	83	42,288 00	456,745 00
SASKATCHEWAN.																	
Agence d'Assiniboine	6,550	....	....	2	47	....	....	9	....	34	....	....	....	....	...	815 00	2,800 00
" de Battleford	25,580	....	....	....	216	....	....	45	....	149	10	10	32	....	...	16,460 00	22,340 00
" de Carlton	4,576	....	....	....	100	102	5	85	....	146	14	49	7	17	...	4,576 00	14,872 00
" des lacs Croches	3,820	....	....	....	31	90	....	60	...	84	12	35	4	3	....	11,460 00	15,630 00
" du lac aux Canards	13,709	....	....	2	138	3	..	23	....	140	....	10	...	....	....	15,475 00	26,005 00
" de la Mont. de l'Orig.	70	....	....	....	6	46	....	25	...	29	....	..	....	....	....	100 00	4,600 00
" du lac aux Oignons	1,110	....	....	....	123	....	....	....	....	71	....	11	....	....	....	1,945 00	8,725 00
" de Pelly	3,020	....	....	2	48	44	....	27	....	61	....	11	....	5	....	2,480 00	15,755 00
" de Qu'Appelle	30,290	....	....	4	141	48	....	113	....	110	9	...	1	2	76	11,277 00	35,945 00
" des Buttes de Tondre	17,045	....	....	....	116	10	..	85	4	99	4	33	....	4	2	3,635 00	14,250 00
Traité nº 10	3	....	....	....	237	....	....	8	...	6	....	....	....	....	....	1,500 00	9,705 00
Total	105,773	....	....	10	1,203	343	5	480	4	929	49	159	44	31	78	69,723 00	170,627 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Instruments aratoires, Vehicules, etc.																		Valeurs des instruments aratoires et des vehicules.
	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses et lieuses.	Rateaux à cheval	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres à outils.	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de charge.	Traîneaux de promenade.	Voitures Democrat.	Boghies et voitures légères.	$ c.
Ontario—*Suite.*																			
Report	805	638	85	245	77	230	75	234	154	14	180	14,846	490	43	579	497	159	417	99,842 00
Agence de Lac-au-Riz	14	14	4	3	2	4	4	3	5	....	1	75	7	2	6	5	....	6	2,100 00
" de Sarnia	59	52	11	35	5	30	17	26	33	1	17	754	42	....	37	17	8	54	12,203 00
" de Saugeen	50	40	...	6	1	12	1	12	7	....	50	1,460	31	.	40	30	25	35	4,590 00
" du Sault-Ste-Marie	66	32	....	6	1	3	240	9	7	....	4	1,180	18	3	63	13	2	6	5,580 00
" de Savanne	5	5	....	1	....	....	....	....	....	....	....	2,237	......	....	....	....	....	1	691 00
" de Scugog	3	2	2	2	....	1	1	....	2	....	3	78	2	...	2	2	3	3	430 00
" de Six Nations	374	309	92	172	93	170	117	164	180	4	49	3,700	299	68	218	163	127	244	198,984 00
" de Sturgeon Falls	14	4	....	....	....	1	....	1	2	1	14	......	8	4	35	17	....	4	2,025 00
" de Thessalon	10	11	....	....	....	....	....	....	....	....	...	736	2	....	7	32	...	....	1,035 00
" de Tyendinaga	131	100	36	63	27	72	37	63	30	....	42	1,181	95	3	70	57	54	101	37,125 00
" de l'île Walpole	80	75	2	83	2	43	4	32	29	1	2	800	56	6	50	10	35	56	8,000 00
Total	1,611	1282	232	616	208	544	496	544	449	21	362	27,047	1,050	129	1107	843	413	927	372,605 00
Ile du Prince-Edouard																			
Agence de l'île du Prince-Edouard	9	9	...	4	3	....	...	....	...	....	4	95	2	5	8	....	....	....	780 00
Quebec.																			
Agence de Bécancour	2	2	1	...	...	1	....	1	....	....	..	......	2	2	3	1	1	1	200 00
" de Bersimis	1	...	....	....	....	....	....	....	....	....	....	......	4	4	....	....	....	2	91 00
" de Cacouna																			
" de Caughnawaga	420	207	17	50	8	150	50	147	20	10	224	558	150	225	204	60	....	102	17,965 00
" du lac Saint-Jean	24	30	....	1	3	4	1	8	9	10	1	233	17	25	32	28	20	10	4,653 00
" de Lorette	4	5	....	1	1	....	....	1	....	....	...	155	4	5	8	5	1	3	700 00
" de Maniwaki	26	26	1	....	3	5	1	5	9	1	....	600	10	12	26	12	6	19	5,400 00
" de Maria	6	6	....	2	....	....	...	2	....	1	...	125	6	7	....	7	...	...	1,175 00
" de Mingan																			
" Oka	54	56	6	22	3	13	11	25	7	6	10	487	18	48	52	34	10	50	11,881 00

Agence de Pierreville	3	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	4	3	....	2	32,000 00
" de Restigouche	32	30	...	6	4	4	2	16	2	2	8	200	10	6	38	14	4	15	5,000 00
" de Saint-Régis	140	110	10	112	6	69	18	71	8	6	60	354	80	29	65	29	10	83	10,650 00
" de Témiscamingue	10	10	....	1	....	2	....	2	....	....	3	275	4	1	12	2	1	2	1,300 00
Total	722	483	35	195	28	248	83	278	55	36	306	2,987	310	364	444	195	53	289	91,015 00
SASKATCHEWAN.																			
Agence d'Assiniboine	32	12	4	1	....	17	5	8	1	1	....	54	31	7	23	16	3	13	9,392 00
" de Battleford	143	61	3	....	....	96	18	79	9	....	....	1,462	182	30	151	145	54	65	34,250 00
" de Carlton	107	70	5	79	116	63	15	54	4	1	7	1,326	100	9	112	73	19	25	19,756 00
" des lacs Croches	67	43	16	15	....	48	15	42	9	....	....	516	96	7	82	46	15	46	22,151 00
" du lac aux Canards	100	68	13	12	3	50	14	54	5	1	14	2,416	87	55	81	61	11	47	30,109 00
" de la Montagne-de-l'Orignal	27	8	2	1	1	17	4	12	2	1	2	230	34	....	27	11	9	21	4,500 00
" du lac aux Oignons	23	20	....	....	....	45	1	40	....	....	1	800	96	13	86	....	....	28	10,244 00
" de Pelly	70	41	10	....	....	39	7	39	3	1	5	460	53	16	59	24	10	32	11,420 00
" de Qu'Appelle	105	45	34	11	1	69	34	62	14	2	3	1,360	108	27	98	64	3-	73	15,825 00
" des Buttes de Tondre	77	35	11	21	....	60	13	48	5	2	3	870	98	24	84	68	12	33	19,566 00
Traité n° 10	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	751	403	98	140	121	504	126	438	52	9	35	9,494	885	188	803	508	171	383	177,213 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS-MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Bétail et volailles.																	Valeur du bétail et des volailles.
	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.					Volailles.				
	Etalons.	Hongres et juments.	Poulains.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Agneaux.	Moutons.	Verrats.	Truies.	Autres cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.	$ c.
Ontario—*Suite.*																		
Report	60	1,533	249	62	41	370	1,100	1,010	63	113	66	610	1,988	677	286	364	15,912	168,224 00
Agence du lac au Riz	.....	28	6	1	.....	15	27	16	.....	.....	1	14	30	40	38	22	145	3,600 00
" de Sarnia	1	111	16	3	.....	.....	65	64	.....	.....	1	24	31	87	5	103	1,250	13,520 00
" de Saugeen	.....	86	10	.....	.....	.....	52	50	.....	.....	.....	20	40	25	10	10	160	7,050 00
" du Saut-Ste-Marie	1	58	9	10	28	50	75	56	.....	.....	7	42	38	60	120	40	470	10,060 00
" de la Savanne	.....	7	2	11	4	.....	18	9	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	11	1,438 00
" de Scugog	.....	6	3	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	85	1,049 00
" des Six Nations	217	780	185	30	4	140	730	820	140	105	35	498	1,450	675	180	760	15,010	190,945 00
" de Sturgeon Falls	19	54	9	9	4	5	59	64	.....	.....	5	9	.....	.....	6	8	180	8,350 00
" de Thessalon	.....	61	3	.....	.....	.....	22	31	.....	.....	2	36	57	.....	.....	.....	560	696,800 00
" de Tyendinaga	2	267	25	10	.....	1	1,205	182	.....	.....	1	33	129	260	55	290	2,394	57,651 00
" de l'île Walpole	26	182	5	12	8	40	185	220	.....	15	13	60	110	175	55	115	1,600	17,500 00
Total	326	3,173	522	148	89	621	3,539	2,523	203	233	131	1,346	3,874	1,999	760	1,712	37,777	1,176,187 00
Ile du Prince-Edouard.																		
Agence de l'Ile du P.-Edouard	.....	10	3	.....	.....	2	10	4	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	150	1,067 00
Québec.																		
Agence de Bécancour	.....	4	1	4	.....	.....	12	6	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	40	400 00
" de Bersimis	3	.....	.....	.....	.....	.....	4	3	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	12	305 00
" de Cacouna	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Caughnawaga	4	450	275	20	.....	20	512	400	12	25	10	85	150	35	30	.....	.....	28,239 00
" du lac Saint-Jean	15	25	6	8	5	27	64	40	.....	12	7	30	36	.....	.....	.....	250	6,417 00

Agence de Lorette	......	4	....	...	1	....	12	1	......	......	......	......	8	......	......	4	150	400 00
" de Maniwaki	......	31	.....	3	.....	5	51	3	15	7	2	10	17	10	......	......	255	3,575 00
" de Maria	......	2	1	1	2	12	10	15	20	10	......	1	6	...	......	......	95	1,275 00
" de Mingan	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
" d'Oka	5	63	5	7	...	...	97	48	2	4	6	27	55	84	......	4	235	8,048 00
" de Pierreville	......	7	1	3	......	......	24	6	......	......	......	.....	30	......	......	......	86	1,500 00
" de Restigouche	2	32	6	5	......	11	35	95	.....	......	4	6	64	....	......	......	105	7,500 00
" de Saint-Régis	8	207	53	18	.....	35	320	179	.....	.....	20	69	14	350	90	110	500	35,850 00
" de Témiscamingue	......	8	......	2	......	......	28	13	......	10	......	.....	10	.....	......	......	106	2,667 00
Total	37	833	348	68	8	110	1,169	809	49	68	52	229	516	479	120	118	1,834	96,176 00
SASKATCHEWAN.																		
Agence d'Assiniboine	.....	115	48	2	30	6	50	74	......	......	......	.....	...	.....	......	....	40	10,720 00
" de Battleford	7	587	...	20	104	47	304	463	60	60	.....	10	......	......	......	......	360	62,120 00
" de Carlton	3	294	20	23	168	345	536	500	......	......	6	33	24	......	......	......	325	91,848 00
" des lacs Croches	1	258	27	7	43	76	189	188	......	......	......	......	2	....	......	3	255	36,779 00
" du lac aux Canards	.....	307	......	1	28	57	341	478	......	......	......	14	......	20	......	......	400	42,480 00
" de la Montagne de l'Orignal	2	129	......	3	17	59	36	88	......	......	......	...	......	......	....	....	35	12,800 00
" du lac aux Oignons	....	406	......	3	33	58	296	632	......	......	......	......	......	......	....	......	......	55,480 00
" de Pelly	....	149	.....	10	51	73	337	288	...	......	......	......	.....	......	......	......	172	35,576 00
" de Qu'Appelle	7	368	68	22	67	99	440	811	......	..	......	.....	116	...	.....	......	1,056	70,274 00
" des Buttes de Tondre	11	289	50	13	36	146	455	446	......	......	......	......	......	....	3	......	130	64,855 00
Traité n° 10	..	14	...	1	2	......	7	8	......	....	......	.....	1,170	......	.....	......	....	19,725 00
Total	31	2,916	213	105	579	966	3,041	3,976	60	60	6	57	1,312	20	3	3	2,773	502,657 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS-MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Effets en général.									Valeur. — Effets mobiliers.	Valeur des biens-meubles et immeubles, excluant les biens en fidéicommis entre les mains du gouv. et quelques valeurs en dehors de la réserve.
	Chaloupes à voiles.	Chaloupes à rames.	Canots.	Carabines.	Fusils.	Rets.	Pièges en acier.	Tentes.	Valeur de		
Ontario—*Suite.*									$ c.	$ c.	$ c.
Report	275	280	1,359	791	1,225	2,794	17,769	898	67,715 00	230,478 00	3,306,427 00
Agence du lac au Riz	......	......	20	8	17	......	950	2	1,400 00	5,300 00	49,020 00
" de Sarnia	......	27	1	32	60	5	241	1	1,225 00	18,650 00	508,508 00
" de Saugeen	......	4	......	40	80	23	110	20	1,000 00	5,590 00	114,150 00
" du Saut-Sainte-Marie	22	34	51	61	113	141	410	61	5,050 00	10,600 00	117,710 00
" de Savanne	1	2	456	114	256	475	5,577	228	15,621 00	16,775 00	139,999 00
" de Scugog	.....	1	9	4	5	......	426	6	404 00	845 00	76,376 00
" de Six-Nations	....	5	3	40	141	......	290	4	1,300 00	39,000 00	2,538,054 00
" de Sturgeon-Falls	14	42	135	99	134	196	1,410	143	8,875 00	17,600 00	294,687 00
" de Thessalon	44	28	70	9	114	264	691	68	5,625 00	7,802 00	118,921 00
" de Tyendinaga	5	17	3	25	47	12	330	1	2,497 00	59,380 00	1,028,537 00
" de l'île Walpole	1	35	44	15	60	1	900	6	1,300 00	14,000 00	397,300 00
Total	362	475	2,151	1,238	2,252	3,911	29,104	1,438	112,112 00	426,020 00	8,689,689 00
Ile du Prince-Edouard.											
Agence de l'île du Prince-Edouard	5	25	. .	.....	16	15	1	.....	685 00	2,950 00	40,614 00
Quebec.											
Agence de Bécancour	.....	1	1	2	.....	1	....	1	....	150 00	5,640 00
" de Bersimis	3	1	110	27	143	22	1,397	82	5,104 00	5,702 00	217,743 00
" de Cacouna	.....	1	8	....	25	......	356	......	525 00	1,125 00	3,705 00
" de Caughnawaga	2	39	......	50	25	2	125	3	1,658 00	58,075 00	554,129 00
" du lac Saint-Jean	......	......	160	175	240	150	7,200	200	21,070 00	8,600 00	92,083 00
" de Lorette	...	......	6	8	30	......	250	6	350 00	9,550 00	83,550 00
" de Maniwaki	......	......	45	33	96	20	850	35	3,153 00	4,060 00	157,770 00
" de Maria	.....	......	8	3	15	......	125	2	290 00	2,000 00	23,710 00
" de Mingan	99	......	290	133	433	102	3,590	227	31,260 00	13,300 00	87,410 00

Agence d'Oka	4	22	8	7	28	4	204		632 00	4,387 00	100,877 00
" de Pierreville	......	6	6	11	26	......	493	18	837 00	12,385 00	168,217 00
" de Ristigouche	......	4	35	20	6	......	92	2	1,500 00	15,000 00	101,200 00
" de Saint-Régis	......	65	....	19	22	21	500	......	550 00	13,350 00	321,200 00
" de Témiscamingue	......	1	23	30	9	30	308	17	1,050 00	3,700 00	36,442 00
Total	108	140	700	518	1,098	352	15,490	598	67,979 00	151,384 00	1,953,676 00
SASKATCHEWAN.											
Agence de l'Assiniboine	......	...	......	18	44	.....	138	45	1,155 00	1,000 00	294,591 00
" de Battleford	......	12	9	91	172	101	804	208	7,602 00	13,600 00	903,874 00
" de Carlton	......	9	71	113	163	114	2,958	157	5,470 00	6,994 00	672,500 00
" du lac Croche	......	..	...	25	56	15	131	109	1,971 00	5,950 00	883,404 00
" du lac aux Canards	......	15	28	47	182	54	4,100	183	9,090 00	14,700 00	863,141 00
" de la Montagne-de-l'Orignal	......	......	.....	15	35	2	200	50	1,200 00	1,000 00	233,597 00
" du lac aux Oignons	......	3	80	86	119	120	1,788	179	6,625 00	3,855 00	1,074,106 00
" de Pelly	......	1	......	21	85	8	570	67	1,790 00	6,000 00	360,266 00
" de Qu'Appelle	......	3	......	51	104	45	286	133	3,183 00	13,300 00	1,358,836 00
" des Buttes de Tondre	......	......	......	42	92	5	1,840	107	2,782 00	6,475 00	988,535 00
" du Traité n°10	.. .	....	525	316	294	604	3,455	367	26,750 00	18,220 00	74,630 00
Total	.....	43	713	825	1,346	1,068	16,270	1,605	67,618 00	91,094 00	7,707,480 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite*

AGRICULTURE, SAISON 1909.

Agence.	Grain, racines et fourrage.															
	Blé.		Avoine.		Orge.		Blé-d'Inde.		Pois.		Seigle.		Sarrasin.		Fèves.	
	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencés.	Boisseaux récoltés.
Ontario—*Suite*.																
Report	678	11,880	2,755	60,129	175	4,071	942	29,892	776	16,710	53	1,100	130	2,327	172	3,671
Agence du lac au Riz	75	1,725	55	1,400	4	118	9	89	114	2,250	.....	.....	15	180	2	28
" de Sarnia	60	566	165	2,569	.....	30	.....	2,700	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	110
" de Saugeen	20	200	200	3,000	.....	.....	25	500	40	600	.....	.....	.....	.....	4	100
" du Saut-Ste-Marie	.....	.....	110	1,900	.....	.....	2	80	11	185	.....	.....	.....	.....	1	20
" de Savanne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Scugog	6	100	50	1,200	.....	.....	1	12	5	130	.....	.....	.....	.....	.....	5
" des Six-Nations	1,897	22,000	2,844	94,362	371	7,964	401	10,618	560	6,974	57	496	33	450	30	354
" de Sturgeon-Falls	.....	.....	24	720	.....	.....	7	230	6	200	.....	.....	3	50	2	50
" de Thessalon	.....	.....	45	1,050	.....	.....	31	747	28	765	.....	.....	2	32	.....	.....
" de Tyendinaga	69	745	859	14,932	297	4,100	398	7,325	45	344	11	130	66	1,538	17	182
" de l'île Walpole	97	2,150	145	4,300	6	110	165	8,100	4	45	.....	.....	42	660	78	430
Total	2,902	39,366	7,252	185,562	853	16,393	1,981	60,293	1,589	28,213	121	1,726	291	5,237	306	4,950
Ile du Prince-Edouard.																
Agence de l'île du Prince-Edouard	6	90	37	839	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Québec.																
Agence de Bécancour	.....	.....	40	300	.....	.....	1	5	.....	.....	.....	.....	1	20	.....	.....
" de Bersimis	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Cacouna	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Caughnawaga	.....	.....	775	15,000	50	1,200	200	2,500	15	175	.....	.....	100	2,500	7	200
" du lac Saint-Jean	60	500	400	5,000	34	260	.....	.....	45	400	.....	.....	60	1,100	3	45

Agence de Lorette	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Maniwaki	2	30	124	1,800	...	...	5	175	10	200	...	...	...	10	300	2	60
" de Maria	...	...	25	340	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Mingan	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Oka	15	207	221	2,950	8	120	53	430	...	...	...	...	...	28	330	4	50
" de Pierreville	...	...	20	500	...	...	4	80	...	...	...	...	...	15	250	5	15
" de Restigouche	...	...	190	5,000	2	75	...	...	...	...	...	...	...	7	275	...	...
" de Saint-Régis	145	2,320	545	10,900	22	440	290	5,800	63	800	8		150	38	1,000	8	240
" de Témiscamingue	...	...	10	200	...	...	...	...	3	35	...	...	...	...	...		...
Total	222	3,057	2,350	41,990	116	2,095	553	8,990	136	1,610	8		150	259	5,775	29	610
SASKATCHEWAN.																	
Agence d'Assiniboine	452	6,019	418	11,431	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Battleford	383	5,840	257	7,404	6	180	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Carlton	632	9,183	640	16,404	44	770	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" du lac Croche	485	8,530	407	10,565	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" du lac aux Canards	269	4,853	449	13,593	10	370	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de la Montagne de l'Orignal	132	2,044	125	2,637	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" du lac aux Oignons	23	236	153	3,673	53	1,014	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Pelly	88	2,654	459	27,592	62	2,087	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Qu'Appelle	2,875	49,642	2,793	98,730	60	844	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" des Buttes de Tondre	293	7,625	648	23,143	40	809	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Traité nº 10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total	5,632	96,626	6,349	215,172	275	6,074	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1909—*Suite.*

Agence.	Grain, racines et fourrage—*Suite.* Pommes de terre. Acres ense-mencés.	Pommes de terre. Boisseaux récoltés.	Carottes. Acres ense-mencés.	Carottes. Boisseaux récoltés.	Navets. Acres ense-mencés.	Navets. Boisseaux récoltés.	Autres racines. Acres ense-mencés.	Autres racines. Boisseaux récoltés.	Foin. Cultivé.	Foin. Sauvage.	Autre fourrage	Nouvelles améliorations aux terrains. Terre défrichée.	Premier labour.	Terre cultivée pour la première fois.	Terre clôturée.
ONTARIO—*Fin.*									Ton'x	Ton'x	Ton'x.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Report	1,307	88,504	16	2,016	74	10,735	38	6,590	4,556	1,412	2,525	318	115	209	1,378
Agence du lac au Riz	33	2,010	3	360	7	1,192	4	410	65	....	23	......	2	2	5
" de Sarnia	....	2,450	......	85	......	30	......	350	400	....	....	10	....	......	......
" de Saugeen	22	1,600	......	....	4	500	5	100	80	6	110	10	20	15	6
" du Saut-Ste-Marie	121	8,080	1	50	4	480	......	....	90	375	......	......	......	......	......
" de Savanne	31	4,116	1	38	3	202	1	78	......	216	....	.....	3	3	16
" de Scugog	4	265	......	....	......	....	......	....	7	....	....	......	......	......	......
" de Six-Nations	237	10,196	5	540	5	940	14	1,391	6,543	....	4,903	......	......	220	......
" de Sturgeon-Falls	23	2,950	1	40	8	450	4	120	23	85	....	10	......	......	......
" de Thessalon	86	6,951	......	....	6	1,070	......	....	30	104	13	37	......	......	......
" de Tyendinaga	183	17,598	3	177	10	988	......	100	915	390	283	......	......	......	1.136
de l'île Walpole	115	4,450	......	110	......	150	......	3,000	215	1,050	650	10	......	......	150
Total	2,162	149,170	30	3,416	121	16,737	66	12,139	12,924	3,638	8,507	395	140	449	2,691
ILE DU PRINCE-EDOUARD.															
Agence de l'Ile du Prince-Edouard	8	1,144	......	....	1	135	......	....	18	12	....	....	....	....	......
QUÉBEC.															
" de Bécancour	1	200	......	1	2	150	......	....	......	4	....	5	2	......	3
" de Bersimis	10	400	......	....	......	....	......	....	10	15	....	......	......	......	......
" de Cacouna	....	....	......	....	......	....	......	....	......	....	....	......	......	......	......
" de Caughnawaga	200	2,000	......	....	......	....	......	....	1,500	150	....	......	......	......	......
" du lac St-Jean	300	6,000	1	40	5	150	......	....	170	3	80	1	......	......	2

Agence de Lorette															
" de Maniwaki	30	3,000	2	200	8	2,500	6	450	175	15	75	42		34	34
" de Maria	4	300							25						
" de Mingan															
" d'Oka	47	6,100			3	200			160	4	119				
" de Pierreville	20	800					6	50	300						
" de Restigouche	45	4,800							200	10	250	3			
" de Saint-Régis	350	9,500	7	300	10	800	11	1,200	1,450	350	750	5	5	5	65
" du Témiscamingue	10	1,200			2	100			15	50	10				
Total	1,017	34,300	10	541	30	3,900	23	1,700	4,005	601	1,284	56	7	39	104
SASKATCHEWAN.															
Agence d'Assiniboine	7	700	1	35	5	125				835	235		362	250	
" de Battleford	20	3,500	4	400	8	2,500	2	190	25	5,239	377		187	110	5,950
" de Carlton	25	1,889	2	135	3	414	2	110		3,849	1,320	43	310	883	275
" du lac Croche	11	750					3	210	30	1,776	1,075		152	155	14
" du lac au Canard	10	1,160								3,400	857			155	220
" de la Montagne de l'Orignal	6	600	1	100	1	150			100	600	375		83	38	
" du lac aux Oignons	9	1,860	5	90		209		80		3,110	275		91	82	300
" de Pelly	6	1,110	1	99	2	200	2	118		1,705	1,060		209	277	2,032
" de Qu'Appelle	22	2,360	4	263	10	940	4	185		4,025	2,420		1,032	740	
" des Buttes de Tondre	9	1,475	2	220	6	1,400	2	210		2,825	1,700		264	295	416
Traité n° 10															
Total	125	15,404		1,342	35	5,938	15	1,103	155	27,364	9,634	43	2,690	2,985	9,207

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'ANNEE 1909.

Agence.	Constructions.														Augmentation de valeur.		
	Maisons de pierre.	Maisons de brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Baraques.	Valeur des nouvelles améliorations aux terres.	Valeur des constructions.	Valeur totale des nouvelles amélio. aux terres et des constructions.
ONTARIO—*Fin.*															$ c.	$ c.	$ c.
Report	3	....	13	45	4	17	16	16	8	....	2	1	....	....	4,431 00	10,273 00	14,704 00
Agence du lac au Riz	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	15 00	....	15 00
" de Sarnia	....	....	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	150 00	1,650 00	1,800 00
" de Saugeen	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	250 00	400 00	650 00
" du Saut-Ste-Marie	....	....	1	2	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	400 00	400 00
" de Savanne	....	....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	28 00	185 00	213 00
" de Scugog	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" des Six-Nations	1	1	9	5	....	10	2	6	....	....	....	....	....	....	5,500 00	21,100 00	26,600 00
" de Sturgeon-Falls	....	....	13	1	....	1	5	2	2	3	2	4	3	....	200 00	11,050 00	11,250 00
" de Thessalon	....	....	....	....	....	4	1	....	2	1	....	....	....	....	740 00	350 00	1,090 00
" de Tyendinaga	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	852 00	270 00	1,122 00
" de l'île Walpole	1	....	2	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	2	400 00	2,000 00	2,400 00
Total	5	1	46	60	5	33	24	24	12	4	5	5	3	2	12,566 00	47,678 00	60,244 00
ILE DU PRINCE-EDOUARD.																	
Agence de l'île du Prince-Edouard	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	88 00	88 00
QUÉBEC																	
Agence de Bécancour	....	....	4	....	2	2	2	....	2	2	....	....	....	....	....	....	....
" de Bersimis	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	1,850 00	1,850 00
" de Cacouna	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Caughnawaga	....	....	4	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	2,250 00	....
" du lac Saint-Jean	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	35 00	400 00	435 00
" de Lorette	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Maniwaki	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	782 00	300 00	1,082 00

Agence de Maria																	
" de Mingan																	
" d'Oka			4		1	1	1		1			1		1		1,325 00	1,325 00
" de Pierreville		1														200 00	200 00
" de Ristigouche			2												75 00	225 00	300 00
" de Saint-Régis			2			2	2		1						150 00	1,750 00	1,900 00
" de Témiscamingue							1									100 00	100 00
Total		1	21	2	3	5	7	..	4	2	2	1		1	1,042 00	8,400 00	7,192 00
SASKATCHEWAN																	
Agence d'Assiniboine				4					6						4,344 00	360 00	4,704 00
" de Battleford				48			6		37			2			3,741 00	7,600 00	11,341 00
" de Carlton				10	13		2		9		1		3		1,135 00	3,185 00	4,320 00
" du lac Croche					5		4		3	1					963 00	470 00	1,433 00
" du lac aux Canards				9	3				1						780 00	2,450 00	3,230 00
" de la Montagne-de-l'Orignal					7		4		3						340 00	500 00	840 00
" du lac aux Oignons				12					6		2				770 00	920 00	1,690 00
" de Pelly			1	16	11		5		3						1,742 00	8,255 00	9,997 00
" de Qu'Appelle			1	14	14		21		9					30	4,800 00	6,550 00	11,350 00
" des Buttes de Tondre				13	3		8		12		7		1		2,053 00	2,534 00	4,587 00
Traité n° 10																	
Total			2	126	56		50		89	1	10	2	4	30	20,668 00	32,824 00	53,492 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation.	Gages.	Reçu du fermage des terres.	La valeur estimative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes. Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.	Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario—*Fin.*								
Report	176,711 00	14.232 00	254,545 00	15,742 00	69,987 00	94,583 00	126,826 00	752,626 00
Agence du lac au Riz	5,300 00	500 00	600 00	124 00	350 00	2,000 00	300 00	9,124 00
" de Sarnia	8,794 00	450 00	19,465 00	2,075 00	1,020 00	100 00	2,200 00	34,104 00
" de Saugeen	4,560 00	650 00	16,000 00	8,050 00	560 00	250 00	8,000 00	38,070 00
" du Saut-Ste-Marie	5,100 00	650 00	15,000 00	2,300 00	2,100 00	1,050 00	7,900 00	34,100 00
" de Savanne	2,609 00	....	24,896 00	....	26,077 00	41,880 00	5,478 00	100,940 00
" de Scugog	1,586 00	597 00	175 00	119 00	112 00	531 00	600 00	3,720 00
" des Six-Nations	168,451 00	129,875 00	4,599 00	....	....	....	....	302,925 00
" de Sturgeon-Falls	1,800 00	470 00	17,300 00	....	2,900 00	7,400 00	6,500 00	36,370 00
" de Thessalon	6,410 00	80 00	34,972 00	....	1,811 00	775 00	1,971 00	46,019 00
" de Tyendinaga	32,858 00	2,735 00	53,537 00	5,829 00	800 00	291 00	300 00	96,350 00
" de l'île Walpole	13,800 00	4,500 00	34,000 00	....	1,900 00	1,900 00	10,000 00	66,100 00
Total	427,979 00	154,739 00	475,089 00	34,239 00	107,567 00	150,760 00	170,075 00	1,520,448 00
Ile du Prince-Edouard.								
Agence de l'Ile du Prince-Edouard	1,023 00	45 00	58 00	....	1,520 00	50 00	14,480 00	17,176 00
Québec.								
Agence de Bécancour	400 00	20 00	1,200 00	....	....	....	525 00	2,195 00
" de Bersimis	375 00	....	1,400 00	....	640 00	21,700 00	700 00	24,815 00
" de Cacouna	....	....	2,960 00	249 00	85 00	1,560 00	3,245 00	8,099 00
" de Caughnawaga	36,308 00	....	170,928 00	3,837 00	....	....	5,700 00	216,773 00
" du Lac Saint-Jean	7,900 00	500 00	5,000 00	....	400 00	40,000 00	1,200 00	55,000 00
" de Lorette	....	....	15,000 00	....	....	1,500 00	23,000 00	39,500 00
" de Maniwaki	6,865 00	2,000 00	21,000 00	310 00	125 00	6,000 00	6,000 00	42,300 00
" de Maria	500 00	100 00	3,500 00	....	360 00	600 00	1,600 00	6,660 00
" de Mingan	....	....	....	....	200 00	32,800 00	....	33,000 00

Oka	5,085 00	1,400 00	8,360 00	1,483 00	300 00	667 00	3,784 00	21,079 00
Pierreville	3,763 00	....	7,000 00	....	....	575 00	35,000 00	46,338 00
Restigouche	11,500 00	800 00	24,000 00	125 00	350 00	275 00	7,800 00	44,850 00
Saint-Régis	59,000 00	22,000 00	80,000 00	256 00	1,450 00	14,000 00	11,400 00	188,106 00
Témiscamingue	2,100 00	50 00	12,000 00	....	300 00	1,800 00	200 00	16,450 00
Total	133,796 00	26,870 00	352,348 00	6,260 00	4,210 00	121,477 00	100,154 00	745,115 00
SASKATCHEWAN.								
Assiniboine	5,591 00	1,770 00	1,560 00	....	1,550 00	316 00	9,650 00	20,437 00
Battleford	14,362 00	13,283 00	5,384 00	30,470 00	2,041 00	8,902 00	10,346 00	84,788 00
Carlton	14,547 00	8,935 00	6,888 00	....	2,532 00	20,481 00	5,825 00	59,208 00
Lac Croche	16,146 00	3,412 00	2,975 00	2,171 00	875 00	1,650 00	7,673 00	34,902 00
Lac-aux-Canards	17,590 00	4,500 00	7,882 00	....	85 00	46,235 00	5,826 00	82,118 00
Montagne-de-l'Orignal	5,000 00	1,581 00	400 00	....	600 00	1,000 00	2,000 00	10,581 00
Lac-aux-Oignons	16,152 00	10,725 00	8,506 00	....	8,581 00	29,067 00	4,055 00	77,086 00
Pelly	15,838 00	5,079 00	865 00	2,505 00	44 00	1,920 00	1,475 00	27,726 00
Qu'Appelle	65,162 00	9,995 00	6,250 00	....	2,650 00	2,925 00	12,545 00	99,527 00
Buttes-du-Tondre	26,366 00	7,134 00	4,884 00	3,300 00	2,900 00	15,846 00	10,164 00	70,594 00
Traité n° 10	....	....	6,300 00	....	51,700 00	64,600 00	7,160 00	129,760 00
Total	196,754 00	66,414 00	51,894 00	38,446 00	73,558 00	192,942 00	76,719 00	696,727 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES,

RÉCAPITULATION.

Agence.	Terrains et autres ressources d'où les sauvages tirent leur subsistance.						
	Nombre de sauvages.	En friche, non mis en culture.	Actuellement en culture.	Nombre d'employés à l'agriculture.	Nombre d'employés dans l'élevage.	Nombre d'employés à la chasse, à la pêche, à la trappe.	Nombre d'employés dans d'autres industries.
		Acres.	Acres.				
Alberta	5,747	1,044,144	6,605	307	791	390	248
Colombie-Britannique	20,929	334,322	28,263	1,809	174	4,076	1,142
Manitoba	4,841	100,961	6,626	414	46	409	173
Nouveau-Brunswick	1,759	1,675	1,277	75	....	98	322
Territoires du Nord-Ouest	3,061	19,981	1,625	....	11	831	45
Nouvelle-Ecosse	1,992	3,019	2,491	89	....	60	400
Ontario	21,401	116,496	51,865	1,371	502	1,562	2,281
Ile du Prince-Edouard	292	234	392	31	....	35	....
Québec	8,641	29,674	75,285	426	29	667	1,176
Saskatchewan	8,786	878,467	17,958	705	433	976	416
Total	75,439	2,453,395	170,999	5,227	2,066	9,004	6,201

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Constructions publiques, propriétés de la tribu.											
	Moulins à scie.	Moulins à farine.	Moulins à battre.	Machines à vapeur.	Autres machineries.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Hangars à voitures.	Autres constructions.	Bateaux-passeurs.	Valeur des propriétés publiques, etc.
												$ c.
Alberta	4	1	1	2	39	3	1	14	2	19	....	93,776 00
Colombie-Britannique	5	... ...	....	....	1	116	12	24	....	16	....	219,105 00
Manitoba	....	....	....	....	4	19	2	25	4	18	2	54,040 00
Nouveau-Brunswick	....	....	....	....	....	6	5	8	....	7	1	16,300 00
Territoires du Nord-Ouest	1	....	....	....	....	9	2	13	....	5	....	18,775 00
Nouvelle-Ecosse	....	....	....	....	....	7	1	11	2	4	1	35,840 00
Ontario	2	....	6	2	10	58	30	87	27	72	4	245,193 00
Ile du Prince-Edouard	....	....	....	....	....	1	....	....	....	2	....	6,800 00
Québec	....	....	12	2	2	14	4	16	13	19	2	116,520 00
Saskatchewan	2	2	9	12	116	10	1	22	4	16	1	60,085 00
Total	14	3	28	18	172	243	58	220	52	178	11	866,434 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Clôtures et edifices privés.															Valeur des clôtures privées.	Valeur des édifices privés.
	Acres clôturés.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Serres.	Laiteries.	Baraques.	$ c.	$ c.
Alberta	109,186	....	....	76	993	85	4	485	21	462	26	59	74	7	48	40,210 00	113,327 00
Colombie-Britannique	139,154	....	....	3,266	1,984	1,132	583	1,194	3	542	180	125	901	5	....	284,400 00	1,081,006 00
Manitoba	19,744	....	....	44	974	126	3	346	25	586	30	291	42	63	....	13,601 00	144,754 00
Nouveau-Brunswick	1,209	....	....	295	50	58	69	75	5	68	25	......	59	1	....	4,360 00	43,225 00
Territoires du Nord-Ouest	423	....	....	12	567	38	......	15	......	196	......	36	......	....	....	2,161 00	69,225 00
Nouvelle-Ecosse	2,870	....	....	351	4	81	124	24	1	40	14	2	5	6	1	7,456 00	42,155 00
Ontario	112,334	14	59	1,705	2,177	242	891	1,621	273	853	842	476	488	249	257	715,508 00	1,223,286 00
Ile du Prince-Edouard	392	....	....	50	....	....	25	22	......	22	12	4	47	6	....	1,618 00	6,830 00
Québec	6,860	62	5	1,043	254	57	260	524	97	198	242	45	42	140	83	42,288 00	456,745 00
Saskatchewan	105,773	....	....	10	1,203	343	5	480	4	929	49	159	44	31	78	69,723 00	170,627 00
Total	497,945	76	64	6,842	8,206	2,162	1,964	4,786	429	38,896	1,420	1,197	1,706	508	467	1,181,325 00	3,351,18 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Instruments aratoires, Véhicules, etc.																	Valeur des instruments aratoires et des véhicules.
	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleau.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Râteaux à cheval.	Vanneuses.	Moulins à battre.	Coffres à outils	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de charge.	Traîneaux de promenade.	Voitures Democrat.	Boghies et voitures légères.	$ c.
Alberta	354	186	15	6	2	416	25	402	5	1	14	4,817	1,006	670	703	115	129	104	156,402 00
Colombie-Britannique	1,101	689	3	19	339	333	51	242	43	25	200	16,884	705	13	624	128	183	278	272,842 00
Manitoba	325	186	48	7	1	223	62	179	14	1	28	3,391	296	15	372	248	107	223	71,950 00
Nouveau-Brunswick	42	40	....	16	6	11	....	11	4	....	19	1,587	36	......	82	30	31	23	7,273 00
Territoires du Nord-Ouest	24	25	....	...	....	6	....	6	....	....	9	1,430	6	4	13	....	....	.....	2,603 00
Nouvelle-Ecosse	46	29	....	8	2	8	....	6	....	....	50	744	48	36	62	24	5	14	6,338 00
Ontario	1,611	1,282	232	616	208	566	496	544	449	21	362	27,047	1,050	129	1,107	843	413	927	372,605 00
Ile du Prince-Edouard	9	9	....	4	3	....	....	......	....	..	4	95	2	5	8	....	....	......	780 00
Québec	722	483	35	195	28	248	83	278	55	36	306	2,987	310	364	444	195	53	389	91,015 00
Saskatchewan	751	403	98	140	121	504	126	438	52	9	35	9,494	885	188	803	508	171	383	177,213 00
Total	4,985	3,332	431	1,011	710	2,315	843	2,106	618	93	1,027	68,476	4,344	1,424	4,218	2,091	1,092	2,341	1,159,021 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS-MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Animaux vivants et volailles.																	Valeur du bétail et des volailles.
	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.					Volaille.				
	Etalons.	Hongres et juments.	Poulains.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Agneaux.	Moutons.	Verrats.	Truies.	Autres cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.	$ c.
Alberta	28	9,240	487	16	85	1,459	3,913	5,069	......	......	1	10	83	32	10	......	640	517,325 00
Colombie-Britannique	468	10,102	2,566	235	82	595	4,535	4,296	870	1,387	100	662	3,099	7	485	1,429	17,720	661,133 00
Manitoba	10	1,231	106	55	275	564	1,226	1,308	23	10	6	13	98	8	14	12	1,113	132,864 00
Nouveau-Brunswick	......	52	......	......	......	70	44	11	......	......	......	......	47	......	......	......	635	6,305 00
Territoires du Nord-Ouest	8	53	6	20	57	95	387	295	..	......	......	......	......	....	......	......	....	18,554 00
Nouvelle-Ecosse	2	54	6	3	18	36	116	111	40	80	2	5	31	19	13	62	979	9,360 00
Ontario	326	3,175	522	148	89	621	3,539	2,523	203	233	131	1,346	3,874	1,999	760	1,712	37,777	1,176,187 00
Ile du Prince-Edouard	......	10	3	......	......	2	10	4	......	......	......	......	3	......	......	......	150	1,067 00
Québec	37	833	348	68	8	110	1,169	809	49	68	52	229	516	479	120	118	1,834	96,176 00
Saskatchewan	31	2,916	213	105	579	966	3,041	3,976	60	60	......	57	1,312	20	3	3	2,773	502,657 00
Total	910	27,665	4,257	650	1,193	4,518	17,980	18,402	1,245	1,838	292	2,322	9,063	2,561	1,405	3,336	63,621	3,123,628 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

BIENS-MEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agence.	En général.									Valeur des effets mobiliers.	Valeur des biens meubles et immeubles.
	Bateaux à voiles.	Chaloupes.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Rets.	Pièges en acier.	Tentes.	Valeur de		
									$ c.	$ c.	$ c.
Alberta	4	41	122	398	388	482	4,755	1,033	28,666 00	45,500 00	9,112,734 00
Colombie-Britannique	729	476	3,570	4,531	2,678	1,402	29,464	2,940	332,461 00	386,875 00	7,562,538 00
Manitoba	41	371	154	260	560	1,196	9,614	754	83,696 00	40,705 00	1,718,078 00
Nouveau-Brunswick	49	58	93	66	230	262	327	41	8,040 00	24,475 00	186,142 00
Territoires du Nord-Ouest	12	491	422	178	2,293	1,723	5,680	619	34,290 00	23,150 00	337,176 00
Nouvelle-Ecosse	29	75	37	80	225	56	784	22	4,340 00	12,645 00	200,020 00
Ontario	362	475	2,151	1,238	2,252	3,911	29,104	1,438	112,112 00	426,020 00	8,689,689 00
Ile du Prince-Edouard	5	25	......	......	16	15	1	......	685 00	2,950 00	40,614 00
Québec	108	140	700	518	1,098	352	15,490	598	67,979 00	151,384 00	1,953,676 00
Saskatchewan	......	43	713	825	1,346	1,068	16,270	1,605	67,618 00	91,094 00	7,707,480 00
Total	1,339	2,195	7,962	8,094	11,086	10,467	111,489	9,050	739,887 00	1,204,798 00	37,508,147 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1909.

Agence.	Grain, racines et fourrage.															
	Blé.		Avoine.		Orge.		Blé-d'inde.		Pois.		Seigle.		Sarrazin.		Fèves.	
	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.
Alberta	1,342	27,560	2,212	57,018	201	2,947	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Colombie-Britannique	1,613	30,935	5,357	119,895	5	100	64	1,862	308	9,610	....	....	....	....	159	3,477
Manitoba	3,533	46,755	1,854	46,624	120	1,242	19	702	....	....	....	....	....	....	....	....
Nouveau-Brunswick	10	81	200	2,133	....	....	1	7	4	70	....	....	36	625	6	82
Territoires du Nord-Ouest	....	....	20	400	8	300	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Nouvelle-Ecosse	7	75	78	1,061	10	151	1	5	2	....	....	....	2	35	12	79
Ontario	2,902	39,366	7,252	185,562	853	16,393	1,981	60,293	1,589	28,213	121	1,726	291	5,237	306	4,950
Ile du Prince-Edouard	6	90	37	839	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Québec	222	3,057	2.350	41,990	116	2,095	553	8,990	136	1,610	8	150	259	5,775	29	610
Saskatchewan	5,632	96,626	6,349	215,172	275	6,074	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	15,269	242,945	25,701	660,094	1,588	29,202	2,619	71,859	2,039	33,533	129	1,876	588	11,670	512	9,198

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON DE 1909—*Suite.*

Agence.	Grain, racines et fourrage.—*Suite.* Patates. Acres ensemencés.	Patates. Boisseaux récoltés.	Carottes. Acres ensemencés.	Carottes. Boisseaux récoltés.	Navets. Acres ensemencés.	Navets. Boisseaux récoltés.	Autres racines. Acres ensemencés.	Autres racines. Boisseaux récoltés.	Foin. Cultivé.	Foin. Sauvage.	Autre fourrage.	Nouvelles améliorations aux terres. Terre défrichée.	Premier labour.	Terre cultivée pour la première fois.	Terre clôturée.
									Ton's.	Ton's.	Ton's.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Alberta	72	4,134	4	150	17	1,041	25	2,132	10	16,929	2,622	......	1,549	1,544	1,712
Colombie-Britannique	1,352	188,166	86	9,852	180	34,182	12	1,128	9,329	3,762	1,248	212	181	172	852
Manitoba	141	14,478	8	158	7	195	10	409	....	14,223	1,194	17	433	610	1,034
Nouveau-Brunswick	204	7,415	......	....	3	350	4	93	176	13	54	13	....	....	....
Territoires du Nord-Ouest	96	4,035	......	....	2	160	......	....	....	2,593	....	3	....	13	13
Nouvelle-Ecosse	107	6,010	.....	....	5	645	9	210	471	236	34	22	9	6	25
Ontario	2,162	149,170	30	3,416	121	16,737	66	12,139	12,924	3,638	8,507	395	140	449	2,691
Ile du Prince-Edouard	8	1,144	......	....	1	135	......	....	18	12	....	......	....	....	....
Québec	1,017	34,300	10	541	30	3,900	23	1,700	4,005	601	1,284	56	7	39	104
Saskatchewan	125	15,404	20	1,342	35	5,938	15	1,103	155	27,364	9,634	43	2,690	2,985	9,207
Total	5,284	424,256	158	15,459	401	63,283	164	18,914	27,088	71,371	24,577	761	5,002	5,818	15,658

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'ANNÉE 1909.

Agence.	Batiments construits.														Augmentation de valeur.		
	Maisons en pierres.	Maisons en briques.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Hangars.	Etables.	Porcheries.	Magasin.	Caveau à légumes.	Laiteries.	Silos.	Valeur des nouvelles améliorations aux terres.	Valeur des constructions.	Valeur totale des nouvelles améliorations aux terres et des constructions.
															$ c.	$ c.	$ c.
Alberta	2	....	7	50	30	3	45	1	9	....	6	....	1	33	12,685 00	15,235 00	27,920 00
Colombie-Britannique	....	....	74	28	9	7	1	....	....	....	....	11	....	....	16,455 00	36,400 00	52,855 00
Manitoba	....	....	3	32	1	2	20	....	8	....	12	1	....	....	1,744 00	5,720 00	7,464 00
Nouveau-Brunswick	....	....	6	1	....	....	1	....		1	....	....	....	....	140 00	985 00	1,125 00
Territoires du Nord-Ouest	....	....	1	36	8	....	3	....	20	....	....	....	....	....	625 00	5,650 00	6,275 00
Nouvelle-Ecosse	....	....	23	1	7	2	....	....	3	3	....	....	....	....	345 00	3,400 00	3,745 00
Ontario	5	1	46	60	5	33	24	24	12	4	5	5	3	2	12,566 00	47,678 00	60,244 00
Ile du Prince-Edouard	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	88 00	88 00
Québec	....	1	21	2	3	5	7	....	4	2	2	1	....	1	1,042 00	8,400 00	9,442 00
Saskatchewan	....	....	2	126	56	....	50	....	89	1	10	2	4	30	20,668 00	32,824 00	53,492 00
Total	7	2	184	336	120	52	151	25	145	11	35	20	8	66	66,270 00	156,280 00	222,550 00

STATISTIQUES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES—*Suite.*

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation.	Gages.	Reçu du fermage des terres.	La valeur estimative du poisson et de la viande de consommation domestique est incluse dans ces colonnes. Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.	Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Alberta	110,407 00	77,221 00	70,056 00	13,713 00	3,612 00	30,443 00	84,879 00	390,331 00
Colombie-Britannique	359,000 00	33,813 00	414,539 00	1,500 00	350,514 00	180,190 00	190,584 00	1,560,140 00
Manitoba	111,477 00	17,561 00	41,740 00	30 00	19,690 00	44,959 00	16,318 00	251,775 00
Nouveau-Brunswick	6,490 00	3,800 00	51,100 00	21 00	9,410 00	4,895 00	20,650 00	96,366 00
Territoires du Nord-Ouest	15,131 00	1,345 00	20,050 00	....	23,850 00	93,250 00	4,750 00	158,376 00
Nouvelle-Ecosse	12,748 00	1,660 00	27,325 00	6 00	4,720 00	8,860 00	59,196 00	114,515 00
Ontario	427,979 00	154,739 00	475,089 00	34,239 00	107,567 00	150,760 00	170,075 00	1,520,448 00
Ile du Prince-Edouard	1,023 00	45 00	58 00	....	1,520 00	50 00	14,480 00	17,176 00
Québec	133,796 00	26,870 00	352,348 00	6,260 00	4,210 00	121,477 00	100,154 00	745,115 00
Saskatchewan	196,754 00	66,414 00	51,894 00	38,446 00	73,558 00	192,942 00	76,719 00	696,727 00
Total	1,374,805 00	383,468 00	1,534,199 00	94,215 00	598,651 00	827,826 00	737,805 00	5,550,969 00

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes, naissances

Sauvages.	Nombre.	Religions. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Cathol. romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
ALBERTA.								
Agence des Pieds-Noirs.								
Lapin-courant.......... † (7)	355	......	......	......	275	......	......	......
Cheval-Jaune.......... (7)	413	200	......	......	40	......	......	......
Agence des Gens-du-Sang.								
Gens-du-Sang.......... (7)	1,149	150	......	......	150	......	......	......
Agence d'Edmonton.								
Alexandre.......... (6)	165	......	......	......	165	......	......	......
Enoch.......... (6)	117	......	......	14	103	......	......	......
Joseph.......... (6)	162	......	......	......	162	......	......	......
Michel.......... (6)	98	......	......	......	98	......	......	......
Paul.......... (6)	141	......	......	141	....	......	......	......
Agence Hobbema.								
Peau-d'Hermine.......... (6)	184	......	......	......	184	......	......	......
Louis Bull.......... (6)	80	......	......	63	17	......	......	......
Montana.......... (6)	98	......	......	31	7	......	......	....
Samson.......... (6)	423	......	......	260	147	......	......	......
Agence du Petit lac des Esclaves.								
Dunvegan.—Castors.......... (8)	115	10	......	......	105	......	......	......
Fort-Vermillon—Castors.......... (8)	131	22	......	......	109	......	......	......
" " —Cris.......... (8)	116	10	......	......	106	......	......	......
" " —Esclav. de Upper-Hay riv..(8)	313	......	......	......	313	......	......	......
Petit lac des Esclaves—Cris.......... (8)	363	6	......	......	180	......	......	......
Petite rivière Rouge—Cris.......... (8)	75	......	......	......	75	......	......	......
Peace River Landing—Cris.......... (8)	60	14	......	......	42	......	......	......
Lac Esturgeon—Cris.......... (8)	184	......	......	......	184	......	......	......
Wabiskaw—Cris.......... (8)	256	44	......	......	187	......	....	......
Lac Poisson-Blanc.......... (8)	88	36	......	......	52	......	......	....
Agence du lac-aux-Oignons.								
Keeheewin.......... (6)	179	13	......	...	166	...	......	......
Kinoosayo.......... (6)	284	......	......	......	284	......	......	......
Oneepowhayo.......... (6)	52	15	....	....	36	......	......	......
Puskeeahkeewein.......... (6)	23	5	......	......	18	....	......	......
Weemisticooseahwasis.......... (6)	79	6	......	......	72	......	......	......
(L'autre réserve de cette agence est énumérée en Saskatchewan.)								

† Nombres sous lesquels les traités faits par la Couronne sont officiellement reconnus. * Estimation.

SEMENT.

et décès, par provinces, au 31 mars 1910.

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	|	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
80	......	35	42	29	16	21	17	87	95	3	10	7	31
173	......	50	25	39	39	48	33	90	80	4	5	15	26
849	......	160	154	100	78	52	36	242	290	8	29	52	68
....	....	18	16	14	13	6	9	38	46	2	3	6	6
....	....	13	11	9	10	2	2	31	32	1	6	7	5
....	.....	20	22	19	21	8	11	26	27	3	5	5	6
....	....	10	7	11	9	4	10	15	25	3	4	3	......
....	......	21	23	16	9	8	5	26	27	2	4	10	9
....	......	19	16	12	15	12	8	47	44	5	6	....	....
....	......	7	8	12	11	5	3	16	18	....	......	....	....
60	......	10	12	11	5	8	3	19	21	5	4	....	....
16	......	43	35	54	33	36	24	84	91	7	16	....	....
....	......	* 10	9	11	11	7	6	27	28	3	3	2	1
....	......	* 11	12	13	12	7	7	32	31	3	3	5	2
....	......	* 10	10	11	11	7	6	27	28	3	3	1	6
....	.....	* 28	28	31	29	18	17	73	76	7	6	4	6
38	....	* 44	42	35	34	20	16	77	81	6	8	10	4
....	......	* 7	7	7	7	4	4	17	18	2	2	2	1
4	......	* 5	5	6	6	4	3	14	15	1	1	1	3
....	......	* 16	16	18	17	11	10	43	45	4	4	11	1
25	......	* 23	22	25	24	15	14	60	62	6	5	11	7
....	.....	* 8	8	9	8	5	5	20	21	2	2	3	2
....	......	11	16	27	28	7	2	37	36	6	9	10	4
....	......	26	23	47	40	3	5	62	71	1	6	10	5
1	......	5	4	2	4	2	2	13	14	2	4	2	3
....	......	......	3	2	1	2	1	5	6	....	3	....	2
1	.....	8	7	5	11	2	2	17	21	1	5	4	5

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
ALBERTA—*Suite.*								
Agence de Piégâne.								
Piégânes....(7)	462	66	.....	.....	142	.....	.....	.....
Agence du Lac La-Selle.								
Lac au Castor....(6)	107	...	.....	.....	107	.....	.....	.....
Plume-Bleue....(6)	117	.....	.....	10	107	.....	.....	.....
Chipewyan....(6)	85	.....	.....	.....	85	.....	.....	.....
James Seenum....(6)	331	.....	.....	251	80	.....	.....	.....
Lac-la-Biche....(6)	13	.....	.....	.....	13	.....	.....	.....
Lac-la-Selle....(6)	145	.....	.....	107	38	...	.....	.....
Agence des Sarcis.								
Sarcis....(7)	211	67	....	.....	11	.....	.....	.....
Agence d'Assiniboines.								
Assiniboines....(7)	667	.....	.....	667	.....	.....	.....	.....
Alberta-nord, non compris dans l'agence du Petit-Lac-des-Esclaves, q. v.								
Athabaska-Landing—Tribu non décrite....(8)	2	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....
Fort-Chipewyan—Chipewyan....(8)	371	.....	.....	.....	371	.....	.....	.....
Fort-Chipewyan—Cris....(8)	241	.....	.....	.....	241	.....	.....	.....
Fort-McMurray....(8)	130	.....	.....	.....	130	.....	.....	.....
Fort-McMurray—Payé à P. la Loche....(8)	40	.....	.....	.....	40	.....	.....	....
Tribu non décrite....(8)	16	.....	.....	.....	16	.....	.....	.....
N'appartenant pas aux agences....	262	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....
Smith-Landing....(8)	252	.....	.....	.....	252	.....	.....	.....
Total....	9,155	664	.....	1,544	4,924	.....	.....	.....

*Estimation.

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païens.	|	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
254	. . .	49	51	53	34	14	12	111	116	6	16	23	32
....	......	13	19	11	5	7	6	23	23	......	......	3	......
....	.....	15	16	9	8	12	12	21	23	......	1	....	4
....	. . ..	12	7	5	10	6	8	14	21	.... .	2	2	......
....	.. .	47	40	25	24	24	32	65	69	3	2	5	......
....	......	3	1	2	1	2	......	2	2	.....	......	....	.... .
....	......	11	22	15	12	14	10	29	29	1	2	....	4
133	......	14	18	17	11	9	10	58	60	7	7	13	8
....	.....	81	102	65	65	19	18	137	158	5	17	23	14
....	......	......	......	.....	....	1	1	....	....	......	......	....	.... ..
....	....	*33	33	36	35	21	20	87	90	8	8	15	19
....	......	*21	22	24	23	14	13	56	58	5	5	8	11
....	.. ...	*12	12	13	12	7	7	30	31	3	3	8	4
....	......	3	4	4	3	3	4	7	10	......	2	1	2
....	......	*1	1	2	2	1	1	4	4	......	.... .	....	1
200	......	*23	23	26	25	15	14	61	64	6	5	....	....
....	.....	*22	22	25	24	14	14	59	61	6	5	11	13
1,834	......	978	976	907	796	497	443	2,009	2,168	140	231	293	315

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationalistes.	Autres croyances chrétiennes.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.								
Agence de Babine et d'Upper Skeena. River.								
Andimaul	86							86
Lac Chislatta	75				75			
Lac Conolly	120				120			
Fort-Babine	153				152			
Fort-George, village (voir ag. du lac Williams)								
Fort-Graham (nomades)	88				88			
Lac Francis	32				32			
Village du lac Fraser	66				66			
Getanmax (voir Hazelton)								
Glen-Vowell	98							98
Grand-Rapids	24				24			
Village d'Hagwilget	161				161			
Hazelton (Getanmax)	249	239						
Kisgegas	235	185						
Kispiax	219				204			
Kitselas	80			80				
Kitsegukla (ancien et nouveau village)	59			54				
Kitwancool	48	38						
Kitwanga	152	144						
Kuldoe	37			12				
Lac McLeod	98				98			
Moricetown	158				158			
Naanees (2 tribus au nord du lac Conolly, semi-nomades)	152				152			
Vieux Fort-Babine	136				136			
Pintce	47				47			
Stella	60				60			
Stony-Creek	110				110			
Lac Stuart	199				199			
Thatce	66				66			
Tsisthainli (Lac Trembleur)	22				22			
Tsistlatho (Black Water)	68				68			
Yucutce (portage entre les lacs Babine et Stuart)	15				15			
Agence de Bella-Coola.								
(Voir côte du Nord-Ouest.)								
Agence de Cassiar.								
Atlin	86				86			
Tahltan	219	72	5		39			

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	5	4	7	9	8	7	23	22	1	.....	4	2
....	......	5	4	6	4	2	3	25	23	1	2	3	4
....	....	7	4	13	12	6	5	35	32	4	2	7	5
....	... ..	7	8	15	14	9	10	39	40	5	6	3	4
....	.....	......	......	.....	......	.... .	......	....	....	.....	.....	....	....
....	.....	4	3	9	11	5	4	24	23	2	3	3	4
....	......	1	2	3	2	1	2	11	9	. ....	1	3	3
....	....	4	5	7	6	3	4	18	17	1	1	5	4
....	......	.....	......	....	......	.....	......	....	....	.....	......	....	....
....	......	6	5	13	15	5	6	23	22	2	1	7	2
....	......	1	2	3	4	1	2	4	5	1	1	2	3
....	.....	6	7	12	13	10	11	46	48	5	3	3	4
10	.....	5	7	23	21	12	13	79	81	5	3	7	7
50	....	7	9	21	20	10	11	73	71	8	5	4	5
15	......	8	7	25	26	11	9	63	62	4	4	5	3
....	......	4	3	8	7	13	11	7	9	7	11	3	3
5	. ...	4	3	8	7	6	4	12	13	1	1	8	3
10	......	3	4	4	5	5	4	10	8	3	2	6	1
8	......	5	6	16	15	8	9	43	45	2	3	9	3
25	......	3	2	3	4	3	3	6	8	2	3	2	3
....	......	5	6	12	11	4	6	25	24	3	2	4	5
....	....	5	6	13	15	11	9	47	46	4	2	5	5
....	.....	6	7	14	15	7	8	43	44	3	5	8	9
....	......	8	5	11	12	7	8	41	37	4	3	5	3
....	......	3	2	4	5	2	3	11	14	2	1	3	2
....	.....	4	3	5	6	4	3	15	16	3	1	4	4
....	.....	5	6	11	10	5	8	30	29	2	4	4	5
....	.. ...	8	9	17	19	12	11	56	59	3	5	6	5
....	......	3	4	6	5	7	6	16	14	1	4	4	3
....	......	1	1	4	3	1	1	5	4	1	1	2	1
....	......	4	3	5	6	4	3	19	22	1	1	3	3
....	......	2	1	.... .	1	......	4	3	4	.....	......	1	2
....	.....	6	4	15	11	1	3	22	21	2	1	....	......
103	.....	15	7	21	24	12	5	57	52	14	12	3	

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*								
Agence de Cowichan.								
Cheerno (Baie Beecher)	34	.....	.....	...	18	.....	.....	16
Clemclemaluts	115	.....	.....	10	105	.....	.....	.....
Comeakin	62	.....	.....	.....	62	.....	.....	.....
Comox	43	.....	40	.....	3	.....	.....	.....
Lac Cowichan	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....
Discovery Island	25	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....
Esquimalt	17	.....	.....	16	1	.....	.....	.....
Ile Galiano	31	.....	.....	.....	31	.....	.....	.....
Hellelt	29	.....	.....	4	9	.....	.....	.....
Khenepsin	40	.....	.....	2	38	.....	.....	.....
Kilpaulus	4	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....
Koksilah	15	.....	.....	2	13	.....	.....	.....
Kulleets	72	.....	.....	.....	72	.....	.....	.....
Llmalche	10	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....
Lyacksum	82	.....	.....	.....	82	.....	.....	.....
Malakut	8	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....
Ile Mayne	20	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....
Nanaïmo	160	.....	.....	160	.....	.....	.....	.....
Panquechin	63	.....	.....	.....	63	.....	.....	.....
Penelakut	140	.....	.....	.....	140	.....	.....	.....
Qualicum	15	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....
Quamichan	250	.....	.....	50	200	.....	.....	.....
Siccameen	40	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....
Snonawas	14	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....
Somenos	98	.....	.....	10	88	.....	.....	.....
Songhees	95	.....	.....	25	70	.....	.....	.....
Sooke	30	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....
Tsartlip	72	.....	.....	.....	72	.....	.....	.....
Tsawout	94	.....	.....	.....	94	.....	.....	.....
Tsekum	21	.....	.....	.....	21	.....	.....	.....
Tsussie	54	.....	.....	.....	54	.....	.....	.....
Agence de la Rivière Fraser.								
Aitchelitz	4	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....
Burrard-Inlet, réserve nº 3	38	.....	.....	.....	38	.....	.....	.....
Cheam	95	.....	.....	1	94	.....	.....	.....
Chehalis	116	4	.....	.....	112	.....	.....	.....
Coquitlam	25	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....
Douglas	68	.....	.....	.....	68	.....	.....	.....
Ewa-woos	15	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....
False-Creek	46	.....	.....	.....	46	.....	.....	.....
Homalko	96	.....	.....	.....	96	.....	.....	.....
Hope	79	2	.....	1	76	.....	.....	.....
Kapilano	40	.....	.....	.....	36	.....	.....	.....

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, au 31 mars 1910—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femmes.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	....	3	2	2	3	4	3	7	9	....	1	....	6
....	....	5	6	21	13	2	3	28	35	1	1	....	5
....	....	4	3	2	4	....	1	21	23	2	2	2	....
....	....	3	4	1	3	1	1	15	14	....	1	....	1
....	....	1	1	....	....	....	....	2	1	....	....	....	....
....	....	2	3	6	3	....	....	5	6	....	....	....	....
....	....	4	4	1	1	....	1	2	2	....	2	....	1
....	....	5	2	2	4	2	....	9	7	....	....	....	2
16	....	3	4	2	2	1	2	6	7	1	1	....	1
....	....	1	1	3	4	2	3	12	12	1	1	....	2
....	....	1	1	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....
....	....	....	....	2	....	....	....	7	6	....	....	....	1
....	....	9	9	7	5	1	3	18	17	1	2	3	....
....	....	....	2	2	....	....	1	2	3	....	....	....	2
....	....	7	9	4	13	9	6	16	15	2	1	2	....
....	....	....	....	1	2	....	....	2	2	....	1	....	....
....	....	1	2	4	3	1	1	4	4	....	....	....	2
....	....	20	22	15	14	12	15	26	32	2	2	....	2
....	....	2	2	4	3	6	2	20	22	1	1	4	....
....	....	15	10	8	10	8	6	41	41	1	....	....	2
....	....	1	11	1	....	2	2	4	3	....	1	1	....
....	....	26	20	15	25	7	9	70	78	....	....	....	10
....	....	3	2	5	4	4	3	12	6	....	1	10	....
6	....	....	2	1	....	....	....	5	5	....	1	....	....
....	....	13	13	8	5	7	4	23	21	2	2	....	2
....	....	7	10	5	6	3	3	31	27	1	2	....	1
....	....	2	3	2	3	3	1	9	6	....	1	1	....
....	....	3	3	10	8	7	8	15	15	1	2	9	....
....	....	4	6	7	8	12	10	23	21	1	2	4	....
....	....	....	....	3	2	....	....	8	8	....	....	....	....
....	....	5	4	7	7	4	3	12	12	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	1	....	....
....	....	2	3	4	6	2	2	8	9	1	1	2	....
....	....	9	13	10	9	7	9	15	17	3	3	5	6
....	....	14	15	7	6	6	6	24	30	3	5	6	5
....	....	3	4	3	2	1	....	6	6	....	....	1	2
....	....	5	4	6	5	5	4	14	19	2	4	3	4
....	....	1	1	1	2	1	2	2	3	1	1	....	1
....	....	2	2	1	2	4	2	14	14	3	2	2	3
....	....	7	10	14	12	7	9	15	16	3	3	3	3
....	....	7	6	7	6	7	5	17	21	1	2	3	4
4	....	3	4	2	3	1	2	11	12	1	1	1	2

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*								
Agence de la rivière Fraser—Suite.								
Katsey	78				78			
Klahoose	67				67			
Kwawkwawapilt	20				20			
Langley	38				38			
Matsqui	43				43			
Mission, Burrard Inlet	219				219			
Musqueam	98			8	87			
New-Westminster	43				43			
Nicomen	13				13			
Ohamil	53	8		3	42			
Pemberton Meadows	257				257			
Popkum	11	11						
Samahquam	66				66			
Scowlitz	40				40			
Sechelt	242				242			
Semiahmoo	40				40			
Crique Seymour	18				18			
Skawahlook	17				17			
Skookum Chuck	105				105			
Skulkayn	30			26	4			
Skwah	107			4	103			
Skwamish, Howe Sound	35				14			
Skway	29	3			26			
Skweahm	28				28			
Sliammon	110				110			
Soowahlie	49			40	9			
Squawtits	47	14		12	21			
Squiahla	14			2	12			
Sumass	51			26	25			
Lac Texas	29	2			27			
Tsawwassen	51				51			
Tyeachten	44	5		18	21			
Whonock	29				29			
Yakweakwioose	27			5	22			
Yale	76	17			59			
Agence de Kamloops-Okanagan								
Lac Adams'	196				196			
Ashcroft	44	44						
Bonaparte	147				147			
Boothroyd	158	158						
Boston Bar	143	84			59			
Eau froide	107				107			
Cook's-Ferry	183	183						
Crique Deadman's	117				117			

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	.....	6	8	6	5	6	7	15	20	2	3	3	2
....	......	6	7	6	5	6	6	11	14	2	4	3	3
....	......	3	2	2	.....	1	1	5	5	...	1	1	1
....	......	2	3	3	4	2	1	9	10	2	2	....	1
....	......	4	3	3	4	4	5	7	9	2	2	1	1
....	......	27	25	22	17	16	17	38	44	5	8	9	10
3	....	8	7	8	9	9	11	17	21	4	4	4	2
....	.....	4	6	3	2	5	3	7	12	......	1	....	2
....	......	1	1	2	2	1	1	1	2	1	1	....	....
....	......	5	4	4	6	6	5	10	10	1	2	2	2
....	....	25	33	24	20	19	18	53	55	5	5	8	9
....	......	1	1	2	1	2	......	2	2	......	......	....	....
....	.....	6	7	7	8	5	5	9	13	2	4	2	3
....	.....	3	6	4	5	5	2	5	6	1	3	....	2
....	......	26	29	25	24	16	15	51	49	3	4	14	18
....	......	4	4	3	4	2	3	8	10	1	1	2	......
....	...	1	1	2	1	2	2	4	4	......	1	1	2
....	......	2	4	2	2	......	1	3	3	......	......	1	....
....	......	12	11	9	9	8	8	18	19	4	7	7	4
....	......	2	3	2	2	1	1	8	8	2	1	1	1
......	......	9	8	10	11	8	9	20	23	4	5	6	3
21	.....	3	4	3	2	1	1	6	8	4	3	4	....
....	......	3	2	3	2	1	2	7	8	1	....	2	....
....	......	2	2	4	3	2	2	5	7	......	1	2	1
....	......	14	12	11	12	10	11	15	16	4	5	5	2
....	.....	5	5	4	5	4	4	8	10	2	2	1	....
....	......	4	5	3	5	3	4	7	8	3	5	2	2
....	......	2	3	1	2	......	.....	3	3	......	......	....	2
....	......	3	5	4	4	2	3	11	15	1	3	2	1
....	.....	3	2	2	3	2	3	5	6	1	2	1	2
....	......	5	7	6	5	4	3	7	8	1	5	1	....
....	......	4	5	3	4	2	4	9	10	1	2	2	1
....	......	3	3	4	2	1	1	7	7	.... .	1	....	....
....	......	2	3	3	2	1	1	5	6	1	3	1	....
....	......	4	5	7	6	7	6	13	20	3	5	3	4
....	......	15	15	20	20	10	10	52	53	......	1	8	5
....	......	3	3	2	2	2	2	14	15	1	....	2	
....	....	13	13	12	12	6	6	42	42	....	1	5	
....	.....	13	13	11	10	7	8	48	46	1	1	5	
....	......	10	10	11	11	6	5	45	45	......	......	4	
....	......	9	9	10	9	6	7	25	25	4	3		
....	......	14	13	13	12	8	8	55	58	1	1		
....	......	11	11	12	21	9	8	24	27	2	2		

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*								
Agence de Kamloops-Okanagan—Fin.								
Kamloops	242				242			
Kanaka-Bar	52	52						
Petit lac Shuswap	99				99			
Lytton	470	470						
Neskainlith	162				162			
Nicomen	49	49						
Nicola (en bas)	355	323			32			
" (en haut)	194				194			
Thompson-nord	128				128			
Okanagan	230				230			
Oregon Jack Creek	18	18						
Osoyoos	61				61			
Penticton	160				160			
Similkameen (en bas)	136				136			
" (en haut)	44				44			
Siska	29	29						
Skuppa	17	17						
Spallumcheen	164				164			
Spuzzum	157	71			86			
Agence de Kootenay.								
Lac-la-Flèche	23				23			
Kinbaskets	58				58			
Lac Columbia inférieur	73				73			
Kootenay inférieure	157				157			
Sainte-Marie	208				208			
Tobacco-Plains	54				54			
Agence de Kwawkewlth.								
Koskemo	60							
Klawtsis et Matilpi	99							
Kwatsino	19							
Kwawshela	29							
Kwawkewlth	118	118						
Mamalilikulla	89	8						
Nakkwockto	91							
Nimkish	137	137						
Nuwitti	57							
Tanakteuk	90							
Tsawataineuk	226	226						
Wawalitsum	37			37				
Wewaiaikai	103			103				
Wiwaiaikum	72			72				

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	|	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	20	20	19	19	9	9	65	65	8	8	9	9
....	......	3	3	4	4	4	3	16	15	......	......	1	1
....	......	12	11	12	11	4	4	21	20	2	2	4	1
....	....	39	38	40	40	26	26	123	122	8	8	17	15
....	......	14	14	14	14	7	7	47	43	1	1	15	3
....	......	4	4	4	5	2	2	14	14	......	......	1	1
....	......	24	24	29	29	19	19	98	98	7	8	13	11
....	......	17	17	16	17	11	11	48	48	4	5	7	2
....	......	10	10	12	12	10	10	31	31	1	1	6	3
....	......	13	12	16	14	11	11	73	72	4	4	14	9
....	......	2	2	2	2	......	......	5	5	......	......	....	......
....	......	5	6	5	5	3	2	17	17	1	......	2	1
....	......	18	18	18	17	10	10	33	33	2	1	6	4
....	.....	12	21	11	11	8	8	35	35	2	2	5	4
....	......	3	3	3	3	3	2	13	13	......	1	1	1
....	.....	2	1	2	2	1	1	10	10	......	.....	1	1
....	.....	1	1	1	1	......	1	6	6	......	.....	....	......
....	......	17	17	17	17	11	11	34	34	3	3	6	4
....	......	11	11	13	13	9	10	43	43	2	2	5	4
....	......	2	......	3	2	2	1	6	6	......	1	....	......
....	.....	3	6	11	4	4	2	10	10	5	3	....	......
....	.....	4	5	7	10	3	2	18	18	2	4	....	3
....	......	11	12	13	20	5	4	42	43	4	3	2	......
....	......	19	13	33	22	7	7	50	47	1	9	....	8
....	......	2	5	2	7	1	1	17	13	......	6	....	2
60	......	1	1	......	......	......	......	27	26	3	2	....	4
99	.....	9	8	7	4	1	2	37	26	2	3	4	4
19	......	3	1	2	......	......	......	6	3	......	4	1	......
29	......	3	4	3	......	....	......	11	8	......	......	....	1
....	....	12	10	12	9	3	2	36	31	1	2	5	3
81	......	7	6	4	3	2	3	35	25	2	2	2	5
91	......	8	10	8	6	1	1	29	27	1	......	3	4
....	......	8	6	16	7	3	4	46	43	2	2	5	7
57	......	3	4	8	3	1	1	18	15	2	2	1	5
90	......	6	5	12	11	2	2	24	23	3	2	3	8
....	......	18	14	14	14	7	3	81	60	6	9	5	8
....	......	1	2	5	1	2	1	13	12	......	......	2	3
....	......	7	7	9	8	5	6	31	24	2	4	4	7
....	......	4	5	5	4	2	......	28	21	1	2	2	4

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes
COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*								
Agence de Nass (voir de la côte du Nord-Ouest.)								
†*Côte du Nord-Ouest.*								
Aiyansh	176	176						
Bella-Bella	318				318			
Bella-Coola ou Taleomey	221							
China-Hat ou Kitasoo	103				103			
Hartley-Bay ou Kitkahta	90				90			
Kincolith	247	247						
Kinisquit	46			46				
Kitkatla	192	192						
Kitlacdamax	115	115						
Kitlope	65			65				
Kitimat	275			275				
Kittex et Andegulay	71	71						
Kitwillucshilt	57	57						
Lackalsap	142	142						
Massett	*372	372						
Metlakatla	*193	193						
Oweekayno	108			108				
Port-Essington	199			199				
Port-Simpson	713			713				
Skidegate	*239			239				
Ulkatcho	*40							
Agence de la reine Charlotte (Côte Nord-Ouest)								
Agence de la côte Ouest.								
Ahousaht	223		100		10			
Checklesit	61				50			
Clayoquot	208			80	100			
Ehatisaht	87				20			
Hesquiaht	143				143			
Kelsemaht	79			10	10			
Kyuquot	237				150			
Matchilaht	56				25			
Moachat	140				100			
Nitinaht	181			150				21
Noochatlaht	41				25			
Oiaht	138		100					
Opitchesaht	51		40					
Pacheenaht	54							
Touquaht	24		7					
Tsesaht	127		80					
Uchucklesit	34		3		7			
Ucluelet	132		100					

† Actuellement agences de Bella-Coola, de Nass et de la reine Charlotte. * Estimé.

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	|	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
......	......	22	17	17	17	7	7	46	40	1	2	......	......
......	......	38	30	38	36	16	15	70	61	8	6	16	16
......	......	16	22	23	13	12	5	71	46	9	4	8	5
......	....	11	13	10	9	3	2	30	24	1	......	6	1
......	......	11	6	8	7	2	5	25	18	3	5	2	2
......	......	18	20	26	28	8	9	64	69	3	2	5	7
......	......	2	1	2	2	1	......	20	15	2	1	......	4
......	......	18	21	32	28	7	10	37	32	3	4	9	6
......	......	3	3	9	12	6	4	34	39	2	3	......	......
......	......	2	4	10	6	2	......	22	15	2	2	......	......
......	....	13	18	12	14	11	13	90	75	12	17	15	10
......	......	5	4	8	2	3	3	24	19	1	2	......	......
......	......	3	3	4	4	5	4	14	18	1	1	......	......
......	......	14	16	19	22	6	3	27	30	2	3	......	......
......	....	*44	43	24	29	18	19	96	89	2	8	......	......
......	......	*18	18	32	27	4	9	42	35	3	5	......	......
......	......	9	5	5	8	4	3	35	32	4	3	5	2
......	......	20	19	24	28	8	9	47	39	2	3	13	17
......	......	50	62	8-	88	27	24	182	161	12	19	23	26
......	......	*20	23	15	17	5	4	76	72	3	4	......	......
......	......	*3	4	4	4	2	2	9	10	1	1	......	......
113	..	11	10	23	27	6	6	63	66	6	5	10	15
11	...	1	3	5	12	4	2	18	11	1	4	3	4
28	......	12	12	17	12	6	13	55	60	8	13	5	8
67	.....	1	2	9	10	3	6	22	27	3	4	......	1
......	......	14	8	22	12	5	8	33	34	3	4	4	6
59	.....	4	2	10	5	3	.....	21	22	4	8	4	2
87	.....	7	8	14	16	3	4	80	82	12	11	2	12
31	....	....	3	4	2	4	1	15	21	4	2	2	4
40	......	4	3	9	8	7	6	39	55	6	3	4	5
10	......	12	13	18	21	6	13	38	47	9	4	5	10
16	......	3	2	3	1	......	3	11	13	3	2	2	8
38	......	9	10	15	13	6	5	29	38	8	5	4	8
11	......	3	7	12	4	1	1	8	12	1	2	3	......
54	......	1	4	8	3	2	2	14	15	3	2	1	1
17	......	2	1	3	2	......	1	6	6	2	1	1	1
47	......	5	11	8	14	7	5	31	31	8	7	6	4
24	.....	1	......	6	9	1	1	6	8	1	1	1	4
32	......	8	12	17	15	4	6	33	32	4	1	4	6

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationalistes.	Autres croyances chrétiennes.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*								
Agence du lac Williams.								
Alexandria	51				51			
Lac alcali	220				220			
Anaham	280				280			
Lac Anderson	38				38			
Bridge-Water	94				94			
Lac Canim	79				79			
Crique-au-Canot	138				138			
Crique Cayoosh n° 1	30				30			
" " n° 2	12				12			
Clinton	56				56			
Crique du Chien	18				18			
Fountaine	244				244			
Fort-George	124				124			
Lillooet n° 1	86				86			
" n° 2	13	13						
Vallée de Nemiah	56				56			
Pavilion	59				59			
Quesnel	46				46			
Pierre-Rouge	57				57			
Lac Seton Mission, n° 1	63				63			
" Ecoles, n° 5	20				20			
" Nicait, n° 6	44				44			
Crique Soda	106				106			
Pierres	48				48			
Toosey	50				50			
Lac Williams	155				155			
Fort Saint-Jean—Castors (adhérant au traité n° 8)	107							
Fort Saint-Jean—Pas de traité	75							
Fort Grahame	220							
Fort Nelson	200							
Sauvages nomades	2,678	Pas de	détails					
Total	25,149	4,309	475	3,211	11,905			221

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	|	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	5	4	4	4	3	4	15	8	2	2	4	5
....	......	10	12	15	17	13	13	52	73	5	10	4	5
....	......	22	25	15	20	25	35	60	75	2	1	10	7
....	......	2	3	3	3	2	3	12	10	...	...	2	1
....	......	7	3	7	10	10	5	21	26	2	3	2	1
....	......	7	6	6	7	4	5	21	20	1	2	3	1
....	......	8	15	13	10	9	10	33	30	2	8	9	13
....	......	3	3	2	1	.....	....	8	7	2	4	2	......
....	......	......	1	......	1	......	......	4	5	......	1	1	1
....	......	6	7	4	5	3	1	12	14	2	2	1	......
....	......	2	3	2	......	1	1	5	3	......	1	1	2
....	......	26	25	13	15	13	16	56	60	7	14	2	1
....	......	6	6	13	13	5	6	36	36	2	2	......	......
....	......	13	7	5	10	4	3	15	15	8	6	3	1
....	......	2	2	......	1	1	......	2	3	1	1	......	1
....	......	3	6	3	2	6	3	9	10	6	7	......	......
....	......	10	7	8	3	......	7	10	13	.....	1	1	......
....	......	6	4	4	3	4	4	7	10	2	2	3	4
....	......	5	8	10	4	3	......	8	11	3	5	1	1
....	...	6	7	8	9	2	1	11	11	4	4	2	1
....	......	......	1	4	1	1	......	4	5	2	2	......	......
....	......	1	2	7	5	3	......	8	12	3	3	2	3
....	......	17	10	10	4	7	10	16	20	7	4	5	7
....	.....	10	9	3	4	3	......	7	11	1	......	2	2
....	.....	2	3	3	4	4	5	12	16	2	1	......	1
....	......	15	18	11	12	3	4	33	43	9	7	7	9
....	......	* 9	10	10	11	6	6	25	2	2	2	5	5
....	......	* 7	7	7	7	4	4	17	18	2	2	......	......
....	......	* 20	19	22	21	12	12	51	53	5	5	......	......
....	......	* 18	18	20	19	11	11	47	47	4	4	......	......
....	....	.....	.....	......	......	.....	......	....	....	....	.....	....	....
1,487	863	1,709	1,747	2,096	2,015	1,138	1,139	5,724	5,732	535	636	133	171

RECEN

Sauvages et Esquimaux.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
Manitoba.								
Agence de Birtle.								
Birdtail—Sioux (2)	75		65	1				
Gambler (2)	13				13			
Keeseekowenin (2)	118		84		32			
Rivière-Rolling (2)	75		9		4			
Waywayseecappo (2)	191		74		43			
Agence de Clandeboye.								
Rivière-Brokenhead (1)	150	113			18			
Fort-Alexander (1)	496	212			248			
Saint-Pierre (1)	1,201	882			136	75		60
Agence de Griswold.								
Lac-Oak—Sioux	91		34					
Rivière-Oak—Sioux	312	95	2	6	4			
Montagne de la Tortue—Sioux	9							
Agence Kenora (partie de l').								
Baie de Buffalo (3)	34				2			
(Les autres réserves dans cette agence sont énumérées dans Ontario, q. v.)								
Agences de Manitowapah et Portage-la-Prairie.								
Rivière-Crane (2)	39	7			5			
Ebb et Lac-Flow (2)	78	8			68			
Fairford (2)	201	172						28
Indian-Gardens (voir Swan-Lake et Indian-Gardens).								
Lac-Manitoba (2)	131	31			87			5
Lac-Saint-Martin (2)	166	130						16
Little-Saskatchewan (2)	126	106						20
Long-Plain (1)	122							
Pine-Creek (2)	223				223			
Portage-la-Prairie, Sioux	126		110					
Rivière-Roseau et Rapides (1)	181				70			
Baie au-Sable (1)	300	6			292			
Rivière-Shoal (y compris la Pointe Steep-Rock, Lac-Swan, Ile-aux-Chiens et la Baie-Dawson ½ mille à l'ouest de la Rivière-Shoal) (4)	177	151			12			
Lac-Swan et Indian-Gardens (1)	111		90		21			
Rivière-Waterhen (2)								

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
9	....	7	5	8	6	1	2	16	21	3	6	1	1
....	....	1	2	3	2	1	....	2	2	......	......	....	....
2	......	4	6	17	12	6	6	23	39	3	2	5	6
62	......	5	4	5	5	2	3	20	28	2	1	3	6
74	..	21	16	27	14	6	9	39	49	5	5	18	15
13	....	8	11	11	10	8	9	44	44	4	1	10	9
36	......	65	56	40	37	21	10	123	127	7	10	27	17
48	......	133	143	109	115	67	64	272	259	17	22	50	23
57	......	7	9	10	12	2	......	18	22	4	7	1	3
205	......	37	22	27	35	10	13	70	69	8	21	7	4
9	......	.....	....	..	......	1	1	2	1	3	1	....	......
32	......	4	3	5	.....	......	.....	10	10	1	1	....	....
27	......	4	2	6	......	3	3	7	12	2	......	2	3
2	......	14	6	7	9	4	8	15	12	2	1	4	1
1	.....	23	21	28	22	8	12	39	37	6	5	10	4
8	......	22	17	13	12	7	5	28	21	3	3	6	3
20	......	18	30	21	11	13	12	31	24	4	2	10	5
....	.....	20	17	8	15	10	7	26	22	...	1	8	1
122	...	16	15	16	15	3	1	22	23	5	6	4	5
....	......	29	36	19	35	14	8	31	45	3	3	11	9
16	......	12	16	8	12	7	4	29	23	5	10	1	4
111	......	13	16	21	19	10	9	39	43	5	6	9	9
2	.....	38	35	37	30	21	32	56	41	5	5	14	6
14	.....	25	25	16	16	9	7	30	36	4	9	8	7
....	......	10	11	7	13	4	8	24	27	2	5	4	5
....	......	......	......	.... .	.. ...	.....	......	....	....	......	......	....	......

RECEN

Sauvages et Esquimaux.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationalistes.	Autres croyances chrétiennes.
Manitoba—*Fin.*								
Agence de Norway-House (partie de l').								
Rivière Berens....(5)	289	.....	.....	280	9	.....	.....	.....
Rivière Noire....(5)	66	66	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rivière Veine-de-Sang....(5)	55	.....	.....	13	.....	.....	.....	.....
Rivière Fisher....(2)	444	.....	.....	444	.....	.....	.....	.....
Rivière Creuse....(5)	92	56	.....	.....	22	.....	.....	.....
Rivière Jackhead....(2)	78	38	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Petits Grands-Rapides—Rivière Berens....(5)	150	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....
(Les autres réserves dans cette agence sont énumérées dans les territoires du Nord-Ouest, division n° 2 et Ontario, q. v.)								
Agence de Pelly (partie de l')								
Rivière Vallée....(2)	76	.....	9	29	35	.....	.....	.....
(Les autres réserves dans cette agence sont énumérées dans Saskatchewan.)								
Total....	5,996	2,073	477	788	1,344	75	.....	129

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	....	32	21	44	35	25	17	48	56	5	6	10	7
....	......	5	11	7	6	4	5	9	13	5	1	5	4
42	......	6	5	4	4	9	4	6	9	1	7	2	1
....	......	32	30	60	56	41	39	80	84	10	12	19	20
14	......	6	11	7	10	8	6	17	17	6	4	4	5
40	......	6	4	12	9	6	4	14	15	4	4	4	2
135	......	14	16	21	17	13	8	25	29	3	4	....	....
3	......	19	3	1	8	3	5	15	19	2	1	8	2
1,110	......	656	625	625	602	347	321	1,230	1,279	139	172	365	187

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
NOUVEAU-BRUNSWICK.								
Surintendance du nord.								
Edmundston	51	......	......	......	51	......	......	......
Tobique	157	......	......	......	157	......	......	......
Agence du Nord-est.								
Bathurst	33	......	......	......	33	......	......	......
Gros-Anse	323	......	......	......	323	......	......	......
Bouctouche	22	......	......	......	22	......	......	......
Eglise-Brûlée	223	......	......	......	223	......	......	......
Terrain à l'Anguille	155	......	......	......	155	......	......	......
Rivière à l'Anguille	89	......	......	......	89	......	......	......
Fort-Folly et environs	62	......	......	......	62	......	......	......
Ile Indienne	32	......	......	......	32	......	......	......
Banc Rouge	59	......	......	......	59	......	......	......
Agence du Sud-Ouest.								
Comté de Charlotte	47	......	......	......	47	......	......	......
Gagetown, Haut et Bas	36	......	......	......	36	......	......	......
Kingsclear	68	......	......	......	68	......	......	......
Comté de King	12	......	......	......	12	......	......	......
Oromocto	46	......	......	......	46	......	......	......
Ste-Marie	116	......	......	......	116	......	......	......
Comté de St-Jean	22	......	......	......	22	......	......	......
Woodstock	56	......	......	......	56	......	......	......
Total	1,609	......	......	......	1,609	......	......	......

MENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	.....	7	2	3	8	6	2	7	11	5	.....	1	1
....	......	14	11	15	19	7	4	39	41	3	4	6	9
....	......	4	5	3	5	....	.....	7	6	1	2	1	2
....	......	54	41	31	29	13	6	72	59	8	10	12	3
....	......	2	1	2	2	2	1	6	4	......	2	....	1
....	.....	30	30	18	18	9	9	52	46	8	3	8	4
....	......	9	20	12	16	10	10	40	30	4	4	5	1
....	.....	17	16	7	10	....	3	13	20	1	2	2	....
....	.....	5	9	6	6	3	1	16	13	1	2	2	4
....	......	3	1	3	2	5	4	8	6	......	......	....	1
....	......	7	6	3	2	4	4	15	14	2	2	1	... ...
....	......	2	7	6	5	4	3	7	9	3	1	....	... ...
....	......	3	5	4	7	4	3	5	3	1	1	3	....
....	......	7	8	10	11	2	2	10	10	2	6	4	....
....	......	.. ..	1	1	2	1	2	2	3	....	.....	1	1
....	....	8	4	6	4	2	1	9	10	1	1	1	....
....	......	7	14	15	14	10	3	19	24	6	4	5	2
....	......	4	2	1	2	4	1	4	3	1	......	1	....
....	......	9	9	6	5	1	3	10	12	1	......	3	2
....	......	192	192	152	167	87	62	341	324	48	44	56	31

RECEN

Sauvages et Esquimaux.—Religions, âges, sexes,

Sauvages et Esquimaux.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
Territoires du Nord-Ouest.								
Division No. 1, (E. de 80° long. O.)								
Sauvages.								
Côte est de la Baie d'Hudson et l'Intérieur.								
East Main	110	...	...	...	...	...	...	...
Fort Chimo	200	...	...	...	...	...	...	...
Fort George	500	...	...	...	...	...	...	...
Great Whale River	125	...	...	...	...	...	...	...
Intérieur	300	...	...	...	...	...	...	...
Nichicum	70	...	...	...	...	...	...	...
Esquimaux.								
Labrador.								
Cape Chidley	28	...	...	...	...	...	...	...
Cape Weggs à Cape Wastenholme	40	...	...	...	...	...	...	...
Cape Wostenholme	35	...	...	...	...	...	...	...
Baie d'Hudson, Côte Est et les Iles	425	...	...	...	...	...	...	...
Cape Hope's Advance à Cape Weggs	115	...	...	...	...	...	...	...
Baie d'Ungava	207	...	...	...	...	...	...	...
Ile Baffin.								
Admiralty Inlet	40	...	...	...	...	...	...	...
Big Island, vers l'est	80	...	...	...	...	...	...	...
Cumberland Sound	260	...	...	...	...	...	...	...
Baie Frobisher	120	...	...	...	...	...	...	...
Gordon Bay à Big Island	125	...	...	...	...	...	...	...
Home Bay	90	...	...	...	...	...	...	...
*King Charles Cape	150	...	...	...	...	...	...	...
*Iles Nottingham	30	...	...	...	...	...	...	...
Ponds Inlet	140	...	...	...	...	...	...	...
Division No. 2 (entre 80° long. O. et Manitoba et Saskatchewan, S. de 60° lat.)								
Sauvages.								
Agence de Norway House (partie de l'.)								
Cross Lake (5)	461	...	...	200	192	...	...	...
Grands Rapids (Rivière Saskatchewan) (5)	121	100	...	...	21	...	...	...
Norway House (5)	738	200	...	511	27	...	...	...
Poplar River (5)	150	...	...	150	...	...	...	...
(Les autres réserves de cette agence sont énumérées dans Manitoba et Ontario.)	...	...	...	...	...	...	...	...

* Estimé.

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	|	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
...	...	* 10	10	11	9	6	6	26	27	3	2	...	...
...	...	* 18	18	20	19	11	11	47	48	4	4	...	...
...	...	* 45	44	49	47	28	27	117	121	11	11	...	...
...	...	* 11	11	12	12	7	7	29	30	3	3	...	...
...	...	* 27	26	29	28	17	16	70	73	7	7	...	...
...	...	* 6	6	7	7	4	4	16	17	1	2	...	...
...	...	* 2	2	3	3	2	1	7	7	1	...	...	...
...	...	* 4	4	4	4	2	2	9	10	1	...	...	...
...	...	* 3	3	4	3	2	2	8	8	1	1	...	...
...	...	* 38	38	42	40	24	23	99	103	9	9	...	...
...	...	* 10	10	11	11	7	6	27	28	3	2	...	...
...	...	* 18	19	20	20	12	11	48	50	5	4	...	...
...	...	* 4	4	4	4	2	2	9	10	1	...	...	...
...	...	* 7	7	8	8	5	4	19	19	2	1	...	...
...	...	* 23	23	25	24	15	14	61	63	6	6	...	...
...	...	* 11	10	12	11	7	6	28	29	3	3	...	...
...	...	* 11	11	12	12	7	8	29	30	2	3	...	...
...	...	* 8	8	9	8	5	5	21	22	2	2	...	...
...	...	* 14	13	15	14	9	8	35	36	3	3	...	...
...	...	* 3	2	3	3	2	2	7	7	1	...	...	...
...	...	* 12	12	14	13	8	8	33	34	3	3	...	...
...	...	46	48	53	50	33	33	81	105	5	7	14	25
...	...	10	13	17	16	8	8	19	24	3	3	3	5
...	...	47	42	100	88	55	55	152	177	10	12	24	38
...	...	16	13	25	18	8	5	29	33	1	2	6	4

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages et Esquimaux.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.—*Suite.*								
Division No. 2—Suite.								
Sauvages.								
Agence du Pas (partie de l').								
Chemawawin (5)	143	141			2			
Moose Lake (5)	120	120						
Le Pas (5)	417	399			8			10
(Les autres réserves de cette agence sont énumérées dans Saskatchewan,)								
Deer Lake, pas de traité	100							
Fort Albany (voir aussi Ontario) (9)	646							
Fort Churchill	95							
Fort Hope (voir aussi Ontario) (9)	472							
Fort Severn, pas de traité	200							
God's Lake " (5)	294							
Island Lake " (5)	580							
Martin Falls (voir aussi Ontario) (9)	80							
Nelson House " (5)	413							
Osnaburg " (voir aussi Ontario) (9)	235							
Oxford House " (5)	310							
Peecheechoos " (5)	140							
Sandy Lake " (inclus avec Island Lake) (5)								
Split Lake "	306							
Trout Lake, pas de traité	500							
Rivière Winisk	50							
York Factory	277							
(Autrefois énumérée comme partie du district de Keewatin.								
Division No. 3.								
Entre 80° et 110° de long. O. et de 60° lat. N.)								
Esquimaux.								
Intérieur et côte, de 66° lat. à 110° de long. O.								
Back River, à 110° de long. O	210							
Chesterfield Inlet	140							
Fox Channel	60							
Fullerton à Repulse Bay	138							
Repulse Bay à Back River	450							

* Estimé.

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 12 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	|	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	11	13	17	11	4	2	35	36	6	8	5	.....
....	......	13	10	10	14	7	7	24	29	3	3	3	......
....	.....	31	33	31	32	41	41	87	108	7	6	....	....
....	.....	9	9	10	10	6	5	23	24	2	2	....	....
....	......	* 58	57	63	61	37	35	151	156	14	14	....	......
....	......	* 9	8	9	9	6	5	22	23	2	2	32	29
....	......	* 42	42	46	45	27	26	110	114	10	10	11	54
....	......	* 18	17	20	19	11	11	47	48	4	5	....	....
....	......	* 26	26	29	28	18	16	68	71	6	6	6	2
....	......	* 52	51	57	55	33	31	135	140	13	13	....	....
....	......	* 7	7	8	7	5	4	19	19	2	2	1	4
....	......	* 37	37	40	39	24	22	96	100	9	9	15	7
....	......	* 21	21	23	22	13	13	55	57	5	5	7	8
....	.	* 28	28	30	29	18	17	75	72	7	6	4	5
....	...	* 12	12	14	13	8	8	33	34	3	3	....	....
....	......	* 27	27	30	29	18	17	74	71	7	6	43	13
....	....	* 45	44	49	47	29	27	116	121	11	11	....	....
....	.....	* 4	4	5	5	3	3	12	12	1	1	....	....
....	......	* 25	24	27	26	16	15	65	67	6	6	....	....
....	.....	*19	19	21	20	12	11	49	51	4	4	....	....
....	......	*12	12	14	13	8	8	33	34	3	3	....	....
....	......	* 5	5	6	6	4	3	14	15	1	1	....	......
....	....	*12	12	14	14	8	7	32	33	3	3	....	....
....	.....	*40	40	44	42	26	24	105	109	10	10	....	....

RECEN

Sauvages et Esquimaux.—Religions, âges, sexes,

Sauvages et Esquimaux.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
Territoires du Nord-Ouest.—*Suite.*								
Division N° 4.								
(Ouest au 110° O. long.)								
Sauvages—								
Rivière-Rouge de l'Arctique	100	......	......	.....	.....	......	....	......
Fort-Good-Hope	500	....	......	......	....	.....	......	......
Fort-Liard	200	......	.....	.....	....	.....	......	......
Fort-McPherson	400	......	......	.....	....	.....	.....	.....
Fort-Norman	300	......	.....	.....	....	......	.....	.....
Fort-Providence	300	.....	....	......	....	....	......	......
Fort-Rae	800	......	......	...	....	......	......	......
Fort-Resolution—Chipewyans (8)	134	......	......	....	134	......	.....	.....
" Côtes de chien (8)	197	......	......	......	197	......	.....	....
" des Esclaves (8)	116	67	.....	......	49	......	.....	.....
" Couteaux-jaunes (8)	209	......	....	......	209	......	.....	......
Fort-Simpson	300	....	......	.....	....	....	.....	......
Fort-Wrigley	100	......	.....	......	....	.....	....	.....
Autour du district de Keewatin	4,464	.....	......	..	....	.....	....	......
Esquimaux—								
Du 110° au 136° O. long.								
Kee yak i yuk Warharkiyuk Kogmollicks	500	....	......	......	....	......	......	......
Total	19,656	1,027	......	861	839	......	......	10

* Estimé.

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	|	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	....	* 9	9	10	10	6	5	23	24	2	2	....	....
....	......	*45	44	49	47	28	27	117	121	11	11	....	....
....	......	*18	18	20	19	11	11	47	48	4	4	....	....
....	.....	*36	36	39	37	23	22	93	97	9	8	....	....
....	.....	*27	27	29	28	17	16	70	73	7	6	....	....
....	......	*27	27	29	28	17	16	70	73	7	6	....	....
....	......	*71	71	78	75	47	43	186	194	18	17	....	......
....	....	*12	12	13	13	8	7	31	32	3	3	6	4
....	......	*18	17	19	19	11	11	46	48	4	4	7	2
....	......	*10	10	11	11	7	6	27	28	3	3	4	......
....	......	*19	18	20	20	12	11	49	51	5	4	3	9
....	......	*27	27	29	28	17	16	70	73	7	6	....	....
....	.....	* 9	9	10	10	6	5	23	24	2	2	....	....
....	.....	.....	...	......	.....	......	......	....	....	......	......	....	....
....	.....	*45	44	49	47	28	27	117	121	11	11	....	....
....	12,455	1,340	1,324	1,531	1,460	906	855	3,475	3,662	323	316	194	239

RECEN

Sauvages et Esquimaux.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congréga-tionaliste.	Autres croyances chrétiennes.
Nouvelle-Écosse.								
Comté d'Annapolis.								
Lawrencetown, Micmacs	15							
Lequille, Micmacs	30	....	......	......	67	......	......	......
Middleton, Micmacs	22							
Comté d'Antigonish.								
Afton, Micmacs	94							
Guysborough, Micmacs	51	...	......	......	227	......	......	......
Heatherton, Micmacs	60							
Summerside, Micmacs	22							
Comté du Cap-Breton.								
Eskasoni, Micmacs	117	......	......	......	117	......	......	......
North-Sydney, Micmacs	27	......	......	......	27	......	......	......
Sydney, Micmacs	100	......	......	......	100	......	......	......
Comté de Colchester.								
Millbrook, Micmacs	100	......	......	......	100	.....	......	......
Comté de Cumberland.								
Franklin-Manor, Micmacs	54	......	......	.....	54	......	......	......
Rivière-Hébert, Micmacs	11	......	......	......	11	......	......	......
Southampton, Micmacs	9	......	......	......	9	......	......	......
Springhill-Junction, Micmacs	29	......	......	......	29	......	......	......
Comté de Digby.								
Rivière de l'Ours, Micmacs	80							
Weymouth, Micmacs	18	....	......	.....	98	......	......	......
Comté de Guysborough.								
Guysborough, Micmacs *	....	......	......	......	....	......	......	......
Comté d'Halifax.								
Bedford, Micmacs	14	......	......	......	14	.....	....	......
Dartmouth, Micmacs	45	......	......	......	45	......	......	......
Elmsdale, Micmacs	62	......	.....	......	62	......	......	......
Enfield "	29	......	......	......	29	......	......	......
Fall-River "	11	......	......	......	11	......	......	......
Musquodoboit et Sheet-Harbour, Micmacs	36	.....	......	......	36	......	......	......
Wellington, Micmacs	14	......	......	......	14	......	......	......

* Y compris l'agence du comté d'Antigonish, q. v.

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	|	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	9	7	10	6	5	3	13	7	4	3	2	2
....	.....	15	14	25	28	23	30	45	36	5	6	7	4
....	.....	9	9	11	13	2	4	28	31	4	6	2	4
....	......	1	3	2	6	1	1	3	7	2	1	1	1
....	.....	15	11	15	7	5	4	20	21	1	1	4	4
....	......	7	11	11	10	7	1	24	21	5	3	4	7
....	......	4	6	8	6	4	3	10	9	2	2	3	2
....	......	1	2	3	......	2	......	2	1	......	......	....	......
....	......	2	1	2	2	......	......	1	1	......	.....	1	....
....	......	2	3	1	5	1	1	4	9	2	1	1	....
....	......	6	10	14	11	7	5	17	16	6	6	4	
....	....	......	......	......	......	......	......	....	....	......	......	....	....
....	......	2	1	1	2	1	......	3	3	1	......	....	......
....	......	8	3	5	2	......	....	11	11	4	1	....	1
....	......	8	10	1	5	5	7	10	12	3	1	4	1
....	.....	3	4	2	....	....	......	3	1	10	6	1	....
....	.....	......	......	1	......	2	1	3	3	1	......	....	....
....	......	2	4	7	6	5	2	5	4	1	......	....	....
....	.....	1	1	1	1	2	1	2	4	1	.....	....	1

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*								
Comté de Hants.								
Ruisseau des Sauvages, Micmacs	85	...	...	...	85	...	...	...
Comté d'Inverness.								
Malagawatch, Micmacs	38	...	...	...	38	...	...	...
Whycocomagh "	122	...	...	...	122	...	...	...
Comté de King.								
Aylesford, Micmacs	2							
Berwick "	9							
Montagne Bleue "	6							
Brooklyn-Corner "	13							
Cambridge "	19	...	...	...	78	...	...	...
Hantsport "	14							
Gaspereaux "	6							
Kentville "	9							
Comté de Lunenburg.								
Bridgewater, Micmacs	10	...	...	...	10	...	...	...
Rivière Dorée "	6	...	...	...	6	...	...	...
Ville de Lunenburg "	8	...	...	...	8	...	...	...
New-Germany "	62	...	...	...	62	...	...	...
Comté de Pictou.								
Fisher's Grant, Micmacs								
Ile aux Sauvages "	172	...	...	...	172	...	...	...
Comté de Queen.								
Caledonia, Micmacs	8	...	...	...	8	...	...	...
Village Mill "	8	...	...	...	8	...	...	...
Milton "	48	...	...	...	48	...	...	...
Chat Sauvage "	14	...	...	...	14	...	...	...
Comté de Richmond.								
Ile Chapel, Micmacs	104	...	...	...	104	...	...	...
Comté de Shelburne.								
Rivière Barrington, Micmacs	7							
Rivière Clyde "	11							
Rivière au Sable "	16	...	...	...	34	...	...	...
Rivière Shelburne "	...							

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	10	2	12	12	4	1	17	16	5	6	....	5
....	.....	2	2	7	5	2	3	8	8	......	1	2	2
....	......	8	15	11	15	5	6	29	28	3	2	4	2
....	......	7	5	8	9	7	8	9	13	7	5	2	2
....	.....	1	1	1	1	......	......	1	1	2	2	2	2
....	......	......	.....	1	....	......	......	2	2	1	.....	....	....
....	......	1	.....	1	1	......	1	1	1	1	1	....	....
....	......	5	5	5	6	6	9	12	12	1	1	2	1
....	.....	22	14	12	15	12	15	36	34	5	7	5	7
....	......	1	1	1	.....	......	......	3	2	...	......	....	....
....	......	.....	......	1	1	1	1	2	2	......	......	....	2
....	......	2	2	6	7	6	6	8	7	2	2	2	4
....	.....	1	2	2	2	1	1	2	2	......	1	1	....
....	......	6	6	17	15	7	4	22	24	2	1	2	1
....	.....	5	3	3	6	......	1	10	6	......	.....	1	....

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*								
Comté de Victoria.								
Rivière du Milieu, Micmacs..	97	......	......	......	97	......	......	......
Comté d'Yarmouth.								
Yarmouth, Micmacs	65	.....	......	......	65	......	......	......
Total	2,009	.... .	.....	......	2,009	.....	......	......

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	10	9	12	10	6	6	15	27	2	......	5	7
....	......	2	8	1	2	5	4	21	18	3	1	1	3
....	......	178	175	221	217	134	129	402	400	86	67	64	73

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
ONTARIO.								
Agence d'Alnwick.								
Mississaguas	259	4	.....	244	2	.....	.....	9
Agence du Cap-Croker.								
Chippewas de Nawash	382	14	.....	221	147	.....	.....	.....
Agence de Caradoc.								
Chippewas de Thames	478	221	1	254	.....	2	.....	.....
Munsees "	113	50	.....	56	.....	7	.....	.....
Oneidas "	775	215	.....	332	.....	124	.....	15
Agence de Chapleau.								
Chapleau (9)	139	135	.....	.....	4	.....	.....	.....
Flying-Post (9)	103	103	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Matagami (9)	89	85	.....	.....	4	.....	.....	.....
Michipicoten (voir agence du Sault-Ste-Marie.	166	140	.....	.....	26	.....	.....	.....
Missinaibi (9)	65	60	.....	.....	5	.....	.....	.....
Mississagi (voir aussi agence de Thessalon)....	46	46	.....	.....	.....	.....	.....	.....
New-Brunswick-House (9)	126	126	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Spanish-River (voir aussi agence de Thessalon)	53	53	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Agence de l'Ile-aux-Chrétiens.								
Chippewas de Beausoleil (quelques-uns résident dans l'ag. de Manitowaning (q. v.) non comp.)	231	.....	.....	187	44	.....	.....	.....
Agence de Fort-Frances.								
Couchiching (3)	196	2	.....	.....	168	.....	.....	.....
Hungry Hall n° 1 (3)	34	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" n° 2 (3)	15	1	.....	.....	1	.....	.....	.....
Lac-la-Croix (3)	116	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Petites-Fourches (3)	47	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Long-Sault n° 1 (3)	25	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" n° 2 (3)	45	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rapides de Manitou n° 1 (3)	78	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" n° 2 (3)	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Niacatchewenin (3)	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nickickousemenecaning (3)	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Seine-River (3)	125	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Stangecoming (3)	44	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....
Lac à l'Eturgeon (Kawaiagamot) (3)	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Agence de Golden-Lake.								
Algonquins	129	.....	.....	.....	129	.....	.....	.....

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	30	16	32	18	10	6	68	73	4	2	14	9
....	......	34	24	33	28	25	19	101	111	3	4	8	6
....	.....	40	46	35	42	16	19	135	139	3	3	17	13
....	.... .	6	7	12	13	5	4	31	28	4	3	3	2
89	......	70	64	75	57	42	29	235	170	15	18	21	23
....	... ..	11	10	21	14	14	9	26	34	......	.... .	5	3
....	......	5	9	9	8	7	9	22	33	1	......	4	8
....	......	6	7	8	9	9	7	17	25	1	......	1	4
....	. ....	10	17	14	15	11	11	38	40	6	4	4	3
....	......	5	6	7	8	5	6	12	16	......	. ....	1	....
....	......	4	6	5	9	2	5	6	9	......	......	....	3
....	......	6	7	13	14	11	10	31	34	......	......	6	7
....	......	6	4	6	4	9	6	8	10	......	......	1	2
....	... ..	20	26	23	25	16	16	46	57	4	4	6	3
26	.... .	17	20	18	29	12	4	40	49	4	3	12	5
25	......	3	1	3	3	3	......	8	13	......	......	....	1
13	......	1	......	1	2	......	1	3	7	......	.....	....	1
116	......	6	4	18	16	7	5	18	37	3	2	2	7
44	.....	3	3	3	5	1	1	11	16	2	2	2	5
19	.....	2	3	1	2	1	1	7	7	......	1	....	......
35	.....	2	3	4	5	2	2	10	13	2	2	2	3
78	....	7	5	10	9	3	1	21	20	......	2	2	4
21	......	1	......	3	1	1	......	6	7	1	1	1	1
60	......	4	8	6	9	4	2	12	13	1	1	2	1
33	......	3	2	3	5	4	1	3	10	......	2	....	2
125	.. ...	9	8	12	15	4	4	28	42	2	1	4	8
38	......	3	3	6	5	......	4	8	12	1	2	....	1
22	......	......	1	5	3	1	......	5	7	......	......	....	1
....	......	21	15	16	14	19	14	13	12	3	2	7	3

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
ONTARIO—*Suite.*								
Agence de Gore-Bay.								
Ile Cockburn	55				55			
Obidgewong	9				1			
Sheshegwaning	174				174			
Baie de l'Ouest	350				350			
Agence de Hagersville.								
Mississaguas de Credit	279	15		229		6		29
Agences de Kenora et Savanne.								
Assabaska (3)	158				6			
Big-Island (3)	153				3			
Baie Buffalo (énuméré dans Manitoba, q. v.) (3)								
Eagle-Lake (3)	64	5			2			
Frenchman's-Head (3)	156	155			1			
Grassy-Narrows (3)	140	35			74			
Ignace (3)	66				66			
Islington (3)	232	151			7			
Lac des Mille Lacs (3)	76				2			
Lac Seul (3)	418	376			15			
Angle Nord-Ouest, nº 33 B (3)	41							
" " nº 34 (3)	14							
" " nº 37 (3)	83							
Portage-du-Rat (3)	83	9			4			
Shoal-Lake nº 39 (3)	59							
" nº 40 (3)	73	1						
Les Dalles (3)	74	39			22			
Wabigoon (3)	99	5			5			
Wabuskang (3)	52	20			9			
Whitefish-Bay (3)	67	2			2			
Agence du lac Simcoe.								
Chippewas : Georgina et Ile-au-Serpent	101			101				
Agence de Manitowaning.								
Chippewas de Beausoleil (réserve dans l'agence de l'Ile-aux-Chrétiens, q.v.)	29				29			
Maganatawan (voir aussi ag. de Parry-Sound)	41				41			
Pointe-Grondin	48				48			
Sheguiandah	109	88			21			
Baie-du-Sud	61				61			
Rivière-aux-Espagnols nº 3	379				379			
Anse à la Carpe	100	87			13			

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	8	4	9	4	2	5	8	11	2	2	2	.....
8	.....	2	1	.....	......	......	...	3	3	......	......	1	1
....	......	15	23	14	15	6	5	43	41	5	7	8	7
....	......	34	37	26	37	19	12	82	96	3	4	15	5
....	.....	15	16	18	21	15	19	78	80	11	6	12	12
152	......	17	14	13	17	4	9	34	43	3	4	8	3
150	......	16	10	26	15	6	6	36	34	2	2	9	5
....	.....	......	.....	......	......	......	......	....	....	......	.....	....	......
57	......	3	5	9	10	2	....	16	16	2	1	3	2
....	......	18	21	18	15	2	1	37	38	5	1	9	4
31	......	15	10	21	14	4	6	32	31	2	5	8	2
....	......	9	8	6	8	2	2	15	14	2	......	3	......
74	......	26	20	25	26	7	3	63	58	3	1	10	10
74	......	4	5	6	15	4	1	17	23	1	....	2	4
27	......	40	37	55	65	12	11	99	90	5	4	15	11
41	......	3	2	6	6	1	2	8	11	1	1	....	4
14	......	......	......	......	2	1	.....	4	5	.....	2	....	......
83	......	7	5	9	7	4	2	22	24	1	2	3	2
70	......	8	7	13	10	3	3	15	18	4	2	3	1
59	....	3	7	12	6	2	1	12	13	......	3	2	1
72	......	9	4	9	6	6	3	15	20	1	......	3	1
13	.....	11	7	8	7	1	1	18	19	2	......	3	7
89	......	6	5	10	17	2	5	21	31	1	1	1	1
23	......	3	2	9	8	2	4	9	11	2	2	2	5
63	......	1	8	7	6	3	2	19	18	2	1	3	6
....	......	12	7	6	5	6	4	24	22	8	7	3	
....	.....	1	4	2	5	3	......	8	6	......	...	....	1
....	......	1	......	3	5	......	3	14	12	2	1	....	....
....	....	1	2	4	6	4	3	11	15	......	2	1	....
....	.....	7	10	11	11	6	5	25	24	4	6	7	3
....	.....	5	4	11	3	1	5	13	15	3	1	1	....
....	......	23	31	51	31	17	23	85	109	5	4	14	5
....	......	7	9	13	9	4	1	31	25	......	1	3	3

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
ONTARIO—*Suite.*								
*Agence de Manitowaning—*Suite.								
Lac Sucker	14				14			
Tahgaiwinini	206				206			
Lac au Poisson-Blanc	168				168			
Rivière au Poisson-Blanc	86	44			42			
Wikwemikong } Wikwemikongsing }	666				666			
Agence Moravienne.								
Moraves de Thames	338			338				
Agence de Norway-House (partie de l'.)								
Pekangekum (voir aussi Div. nº 2, T.N.-O. et Man.) (5)	138							
Agence de Parry-Sound.								
Henvey-Inlet	168			44	124			
Maganatawan (v. aussi agence Manitowaning)	28			28				
Ile Parry	109			49	57			1
Shawanaga	110			60	50			
Watha (Gibson)	137		8	117	12			
Agence de Port Arthur.								
Fort William	275				244			
Lac Nipigon, Baie Gull et Pointe de l'Ile	455	22			228			
Lac Long (Robinson sur. d. traité et tr'té. nº 9)	256	10			198			
Pays Plat	58				58			
Pic	218				218			
Rocher Rouge (Lac Hélène)	235	38			197			
Agence de Rama.								
Chippewas de Rama	236			215	17	1		3
Agence du lac Riz et du lac à la Vase.								
Mississaguas du lac à la Vase	199			199				
Mississaguas du lac au Riz	95			95				
Agence de Sarnia.								
Chippewas de Kettle et Stony-Points	152	47		102				
Chippewas de Sarnia	277	51		226				
Wyandotte de Anderdon	1							

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	|	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâ es.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	1	......	1	......	......	......	2	6	2	2	....	......
....	......	17	14	21	26	13	19	46	45	3	2	10	4
....	.... .	17	12	19	20	4	12	34	45	2	3	10	8
....	......	4	4	10	13	5	4	22	19	1	4	2	4
....	.....	44	43	83	66	27	29	171	163	30	10	18	15
....	... .	31	29	28	25	27	25	80	76	9	8	5	9
138	......	15	25	14	19	6	9	19	27	2	2	....	....
....	.....	15	10	14	7	13	9	45	49	2	4	3	7
....	......	2	......	4	3	4	2	5	5	1	2	1	1
2	... ..	11	4	10	9	6	5	32	30	1	1	2	3
....	....	6	7	7	10	6	10	26	36	1	1	3	7
....	......	13	7	11	15	14	9	38	29	1	......	6	4
31	......	20	21	34	34	22	16	50	70	4	4	1	4
205	......	51	53	67	50	30	28	65	103	4	4	16	10
48	.....	30	30	28	38	10	16	42	50	6	6	8	2
....	... .	7	6	10	8	4	4	6	11	1	1	2	2
....	......	24	27	24	26	16	10	41	46	......	4	5	2
....	......	20	29	35	21	14	16	41	54	3	2	6	7
....	......	11	15	34	29	13	10	48	54	9	13	5	4
....	....	25	29	23	9	13	6	46	43	3	2	4	4
....	......	9	13	6	5	5	5	25	22	3	2	4	1
....	......	15	16	15	16	3	6	36	34	3	8	5	1
....	......	18	18	22	25	13	11	78	72	8	12	9	10
....	....	......	......	......	......	....	. ..	....	....	......	1	....	.: .

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX—Religions, ages, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
ONTARIO—*Suite.*								
Agence de Saugeen.								
Chippewas de Saugeen	423	4	.....	362	57	.....	.....	.....
Agence de Sault-Ste-Marie.								
Batchawana	399	35	5	.....	359	.....	.....	.....
Garden-River	438	198	.....	.....	240	.....	.....	.....
Michipicoten..(voir aussi agence de Chapleau)	131	7	.....	.....	127	.....	.....	.....
Agence de Scugog.								
Mississaguas de Scugog	34	.....	.....	34	.....	.....	.....	.....
Surintendance de Six Nations.								
Six-Nations de la Grande Rivière	4,402	1,550	.....	740	.....	920	18	284
Agence de Sturgeon-Falls.								
Dokis	84	.....	.....	.....	84	.....	.....	.....
Matatchewan	93	.....	.....	.....	93	.....	.....	.....
Nipissing	279	.....	.....	.....	279	.....	.....	.....
Timagami	95	.....	.....	.....	95	.....	.....	.....
Agence de Thessalon.								
Riv. Mississagi (voir aussi agence de Chapleau)	108	.....	.....	.....	108	.....	.....	.....
Rivière au Serpent	111	.....	.....	.....	111	.....	.....	.....
Riv. Espagnole nº 1 (voir aussi agence de Chapleau)	201	.....	.....	.....	201	.....	.....	.....
" nº 2 (voir aussi agence de Chapleau)	39	35	.....	.....	4	.....	.....	.....
Thessalon	120	.....	.....	.....	120	.....	.....	.....
Agence de Témiscamingue.								
Abitibi—partie de l' (voir aussi agence de Témiscamingue, Qué.) (9)	115	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Agence de Tyendinaga.								
Mohawks de la Baie de Quinté	1,323	1,308	.....	.....	.....	.....	.....	157
Agence de l'île Walpole.								
Chippewas de l'île Walpole	564	260	.....	291	13	.....	.....	.....
Pottawattamies	174	75	.....	90	.....	.....	.....	.....

SEMENT.

naissances et décès par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	.. ..	33	20	39	31	40	24	95	115	15	11	15	9
			26	32	38	40	44	92	93	9	6	12	7
....	......	19	24	40	39	36	40	102	107	18	11	11	8
....	......	21	4	8	12	16	15	34	36	4	2	4	3
....	......	3											
....	......	2	2	4	4	......	1	11	9	......	1	....	1
890	......	284	291	399	404	293	304	1,156	1,107	80	84	199	88
....	.....	9	10	6	9	5	1	17	25	1	1	1	1
....	......	13	8	6	5	1	2	19	36	2	1	3	3
....	......	45	41	26	34	9	4	46	72	2	.....	4	5
....	.....	14	8	6	5	1	2	19	36	2	2	1	2
....	......	3	3	4	5	11	12	34	35	1	......	....	5
....	.....	6	6	11	10	15	14	22	24	1	2	3	10
....	......	18	15	11	20	18	20	49	44	4	2	7	8
....	.....	2	3	5	5	4	2	9	7	1	1	....	3
....	......	4	4	8	7	14	13	31	32	3	4	2	5
....	.. ..	* 10	10	11	11	7	6	27	28	3	2	2	5
....	......	64	97	115	134	73	49	365	337	48	41	22	14
....	.. ...	36	34	32	45	40	39	146	155	18	19	9	14
9	......	14	16	12	13	9	9	46	43	5	7	4	4

* Estimé.

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
ONTARIO—*Suite.*								
Rivière aux Anglais.....(9)	68	...	...	...	...	...	...	...
Fort Albany (v. aussi T.N.-O., Div. nº 2)..(9)	119	...	...	...	...	...	...	...
Fort Hope (v. aussi T.N.-O., Div. nº 2).....(9)	55	...	...	...	...	...	...	...
Martin Falls (v. aussi T.N.-O., Div. nº 2)..(9)	30	...	...	...	...	...	...	...
Moose Factory.....(9)	318	...	...	...	...	...	...	...
New Post.....(9)	37	...	...	...	...	...	...	...
North Renfrew, Algonquins.....	198	...	...	...	...	...	...	...
Osnaburg (v. aussi T.N.-O., Div. nº 2).....(9)	121	...	...	...	...	...	...	...
Total.....	22,565	5,955	14	4,614	6,316	1,060	18	359

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	* 6	6	7	6	4	4	16	16	2	1	3	1
....	...	*11	10	12	11	7	6	28	29	3	2	6	....
....	......	* 5	5	6	5	3	3	13	13	1	1	....	4
....	......	* 3	2	3	3	2	2	7	7	1	......	1	3
....	......	*29	28	31	30	18	17	74	77	7	7	12	15
....	.....	* 4	3	4	3	2	2	9	9	1	......	2	....
....	.....	*18	18	19	19	11	11	46	48	4	4	....	....
....	.....	*11	11	12	11	7	7	28	29	3	2	7	2
3,167	......	1,758	1,761	2,221	2,192	1,349	1,257	5,425	5,678	480	444	730	559

* Estimé.

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
Ile du Prince-Edouard.								
Surintendance de l'I. P.-E.								
Ile Lennox et autres parties du comté de Prince	224	......	......	.....	224	.....	......	......
Réserve Morell et autres parties des comtés de King et Queen	68	.....	......	......	68	.....	... ..	......
Total	292	......	......	......	292	......	......	... ..

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	|	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	18	25	24	30	5	8	49	48	11	6	10	4
....	......	4	3	8	7	4	5	16	18	......	3	3	1
....	......	22	28	32	37	9	13	65	66	11	9	13	5

RECEN

Sauvages et Esquimaux.—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationnaliste.	Autres croyances chrétiennes.
Québec.								
Agence de Becancour.								
Abénakis	26				26			
Agence de Bersimis.								
Bersimis	520				520			
Escoumains	41				41			
Agence de Cacouna.								
Amalécites de Viger	106				106			
Agence de Caughnawaga.								
Iroquois	2,194			66	2,128			
Agence du lac Saint-Jean.								
Pointe-Bleue	583	49			534			
Sainte-Anne de Chicoutimi								
Agence de Lorette.								
Hurons	488	1	6		481			
Agence de Maniwaki.								
Bande de la rivière Désert	414	10			404			
Agence de Maria.								
Micmacs	104				104			
Agence de Mingan.								
Mingan	198				198			
Moisie (*voir* Sept Iles et Moisie)								
Natashkwan	73				73			
Romaine	239				239			
Sept Iles et Moisie	420				420			
Rivière Shalloop	20				20			
Saint-Augustin	183				183			
Agence d'Oka.								
Algonquins des Deux Montagnes	67			7	60			
Iroquois "	431			302	129			

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	|	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	.....	3	2	1	2	.....	5	8	1	4	1	1
....	......	70	68	50	53	36	38	103	86	8	8	22	35
....	......	1	1	7	10	1	3	8	7	1	2	....	2
....	......	5	5	9	8	22	17	12	26	2	...	1	2
....	......	326	288	223	158	111	123	435	416	49	65	103	50
....	......	77	79	62	64	36	32	116	105	5	7	20	16
....	......	......	......	.....	......	......	......	....	....	......	......	....	....
....	......	64	51	53	48	33	35	99	96	5	4	15	13
....	......	24	28	30	44	31	42	92	105	8	10	12	8
....	......	13	12	13	14	4	5	19	20	2	2	1	1
....	......	18	16	15	20	16	13	40	50	4	6	....	7
....	......	......	.....	......	......	......	......	....	....	.....	......	....	....
....	......	10	9	6	11	9	5	12	10	......	1	....	2
....	......	30	28	26	22	10	13	50	49	6	5	....	....
....	......	38	32	28	28	40	31	101	100	12	10	26	14
....	......	4	3	2	3	1	1	3	3	.....	.....	....	....
....	......	20	20	19	33	16	18	26	27	2	2	....	....
....	......	5	4	5	9	1	3	19	15	2	4	3	3
....	....	50	39	48	44	12	11	117	95	4	11	15	13

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
QUÉBEC.—*Suite.*								
Agence de Pierreville.								
Abénakis de Saint-Francis	288	39	......	.....	242	......	......	7
Agence de Restigouche.								
Micmacs	506	...	......	......	506	......	......	......
Agence de Saint-Régis.								
Iroquois	1,515	......	......	160	1,355	......	......	......
Agence de Témiscamingue.								
Abitibi (voir aussi agen. Témiscamingue, Ont)	141	......	......	......	....	......	......	......
Témiscamingue	245	......	......	......	245	......	......	......
Comté d'Abitibi.								
Rivière Megiskan	44	......	......	......	....	.....	.....	.....
Lac Waswanipi	124	.....	......	......	....	......	.....	......
Comtés de Champlain et Saint-Maurice.								
Lac Manouan	74	......	......	......	74	......	......	......
Rivière Saint-Maurice et Trois-Rivières	287	......	......	......	....	......	......	......
Comtés de Labelle et Wright	116	......	......	......	....	....	.....	......
Comté de Québec—Nomades	55	......	....	......	....	......	......	......
Comté de Mistassini.								
Lac Mistassini	170	......	......	......	....	......	....	......
Maison Ruperts	375	.....	......	......	....	......	......	......
Comté de Pontiac.								
Grand Lac Victoria	252	......	......	......	252	......	......	......
Kipiwa et Lac Grassy	105	......	......	......	105	......	......	......
Lac Barrière	97	......	......	..	97	......	......	......
Pointe Longue	120	......	......	..	120	......	......	......
Territoires de Chicoutimi et Saguenay réorganisés	1,253	......	......	......	....	......	......	......
Total	11,874	99	6	535	8662	......	......	7

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	21	22	32	26	19	20	65	68	9	6	15	7
....	......	52	51	53	50	21	26	113	113	12	15	8	......
....	......	178	186	155	149	86	95	252	280	65	69	59	44
....	.....	* 13	12	14	13	8	8	33	34	3	3	4	8
....	......	24	23	32	25	10	12	10	58	6	6	8	4
....	......	* 4	4	4	4	3	2	19	11	1	1	....	....
....	......	* 12	11	12	12	7	7	29	30	2	2	....	....
....	......	......	......	14	20	......	......	19	21	....	......	....	....
....	.....	* 26	26	28	27	16	15	67	70	6	6	....	....
....	.....	* 10	10	11	11	7	6	27	28	3	3	....	....
....	......	* 5	5	5	5	4	4	13	12	1	1	....	....
....	.....	* 15	15	17	16	10	9	40	41	4	3	....	....
....	......	* 34	33	37	35	21	20	88	91	8	8	....	....
....	.....	* 23	22	25	24	14	14	58	61	6	5	....	....
....	......	* 9	9	10	10	6	6	25	26	2	2	....	....
....	.....	* 9	8	10	9	6	5	23	23	2	2	....	....
....	....	* 11	11	12	11	7	6	28	29	3	2	....	....
....	......	.....	......	......	.....	.....	......	....	......	....	......	....	....
....	....	1,201	1,131	1,069	1,017	626	645	2,196	2,214	244	275	313	230

* Estimé.

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
SASKATCHEWAN.								
Agence d'Assiniboine.								
Carry-the-Kettle (4)	212	....	130	......	41	......	......	......
Sioux à Moosejaw, pas de traité	121	.....	6	....	4	......	......	......
Agence de Battleford.								
Tête-d'Ours (Assiniboine) (6)	30	Enum	éré av	ec Mo	squito,	q.v.		
Kopyawawakenum (6)	92	......	......	......	81	......	......	......
Lean-Man (Assiniboine) (6)	1	Enum	éré av	ec Mo	squito,	q.v.		
Petit-Pins et Lucky-Man (6)	141	65	......	......	52	......	......	...
Moosomin (6)	130	38	......	......	58	......	......	......
Mosquito (Assiniboine) (6)	62	14	......	.....	9	......	......	......
Poundmaker (6)	109	10	.....	......	97	......	......	......
Faisan-rouge (6)	162	109	....	.....	45	......	......	......
Sweet-Grass (6)	75	30	.....	......	34	......	......	......
Thunderchild (6)	118	44	......	......	56	......	......	......
Agence de Carlton.								
Ahtahkakoop (6)	233	213	1	......	13	......	......	......
Kenemotayoo (6)	128	62	......	......	31	......	......	......
Mistawasis (6)	139	2	90	......	47	......	......	.....
Sauvages du lac Pélican (6)	53	......	......	......	7	.....	......	......
Petequakey (6)	115	....	5	......	110	......	......	......
Wahspaton, Sioux, pas de traité	82	.....	28	......	....	......	......	......
William Charles (lac Montréal) (6)	211	210	.....	.....	1	......	......	......
William Twatt (6)	156	32	2	......	9	......	......	......
Agence du lac Croche.								
Cowessess (4)	199	......	18	......	175	......	......	......
Kahkewistahaw (4)	100	......	25	......	24	......	......	......
Little-Bone (4)	144	......	16	......	19	......	......	......
Ochapowace (4)	119	......	31	......	27	......	......	......
Sakimay (compris avec Little-Bone, q. v.) (4)	....	......	......	......	....	......	......	......
Agence du lac aux Canards.								
Beardy (6)	127	......	17	......	105	......	......	......
James Smith (6)	244	244	......	......	....	......	......	......
John Smith (6)	151	151	......	......	....	......	......	......
Kinistino (6)	80	......	......	......	....	......	......	......
Nut-Lake (6)	216	......	......	......	2	......	......	......
Okemasis (6)	29	6	......	......	23	......	......	......
Une-Flèche (6)	101	..	......	......	89	......	......	......
Agence de la Montagne de l'Orignal.								
Ours-Blanc (2)	211	3	52	......	14	......	......	......

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	|	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
41	......	14	15	16	17	12	9	43	49	16	21	5	5
111	......	* 11	11	12	11	7	7	28	29	3	2	5	1
......	......	4	3	2	3	2	1	6	6	......	5	3	......
11	......	10	7	12	7	8	7	14	20	3	4	1	......
......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......
24	......	11	10	9	11	13	10	30	39	4	4	3	......
34	......	12	8	10	12	10	13	28	30	4	3	......	2
70	......	6	5	4	3	4	2	16	18	2	2	3	......
2	......	12	9	12	9	10	4	25	21	3	4	7	......
8	......	14	15	12	10	9	13	40	42	4	3	......	1
11	......	7	6	7	3	3	2	22	22	......	3	......	3
18	......	12	9	10	10	7	2	29	30	5	4	......	3
6	......	20	26	26	20	16	12	47	56	3	7	14	5
35	......	11	12	14	13	8	12	24	27	3	4	2	3
......	......	12	10	14	15	10	8	30	36	2	2	8	3
46	......	7	6	5	5	6	4	6	13	1	......	3	1
......	......	12	11	11	13	10	10	23	23	1	1	5	5
54	......	7	8	5	4	3	4	20	22	3	6	......	......
......	......	18	16	21	24	17	22	39	48	2	4	4	6
113	......	17	14	19	8	12	6	33	43	2	2	2	5
6	......	21	23	20	22	11	13	35	43	6	5	11	8
51	......	11	15	10	9	4	5	21	22	1	2	7	4
109	......	12	14	14	12	10	8	30	36	2	6	5	8
61	......	13	15	10	11	6	4	27	30	1	2	7	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	......	8	20	14	19	3	6	22	32	2	1	3	4
......	......	32	35	27	25	7	7	49	50	6	6	12	13
......	......	15	19	14	16	6	7	34	36	3	1	6	6
80	......	10	16	10	10	2	4	12	14	1	1	3	2
214	......	22	30	30	16	10	14	47	44	2	1	6	4
......	......	3	4	3	4	......	2	4	9	......	......	2	......
12	......	9	10	16	4	9	5	18	24	2	4	2	3
142	......	34	24	13	17	4	4	49	53	5	8	12	7

* Estimé.

RECEN

Sauvages et Esquimaux—Religions, âges, sexes,

Sauvages.	Nombre.	Religions. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
SASKATCHEWAN—*Suite.*								
Agence du lac aux Oignons.								
Island-Lake	179	20	.....	......	30	......	......	......
Sekaskootch (6)	198	63	......	......	118	......	......	.....
Sweet-Grass (fait partie de la Sekaskootch). (6)	21	21	......	......	....	......	......	......
(Les autres réserves dans cette agence sont énumérées dans l'Alberta, q. v.)								
Agence du Pas (partie de.)								
Cumberland (5)	144	131	......	......	13	......	......	......
Red-Earth (5)	126	112	.....	......	....	......	......	......
Shoal-Lake (5)	74	74	......	.....	....	......	......	......
(Les autres réserves dans cette agence sont énumérées dans le T. du N.-O., divis. nº 2.)								
Agence de Pelly.								
Côté (4)	254	....	168	......	26	......	......	......
Keeseekouse (4)	142	8	12	......	94	......	......	......
Key (4)	87	42	.....	....	36	.....	......	......
Valley-River (énum. dans le Manitoba). (2)	....	.....	......	..	....	......	......	......
Agence de Qu'Appelle.								
Little Black Bear (4)	51	......	14	......	27	......	......	......
Muscowpetung (4)	81	......	25	......	39	......	......	......
Okanase (4)	48	......	16	......	24	......	......	......
Pasquah (4)	131	...	27	..	83	......	......	......
Peepeekeesis (4)	141	8	39	......	57	......	......	......
Piapot (4)	157	....	44	......	79	......	......	......
Standing Buffalo, Sioux, pas de traité	186	......	......	......	111	......	......	......
Star Blanket (4)	39	......	6	......	12	......	......	......
Agencce de Touchwood-Hills.								
Day-Star (4)	80	......	.....	......	....	......	......	......
Fishing-Lake (4)	113	.....	1	.....	8	......	......	......
George Gordon (4)	211	129	......	......	33	.....	......	......
Muscowequan (4)	143	1	......	......	78	....	......	......
Poor-Man (4)	111	16	......	......	11	......	.....	......
Barren-Land (10)	198	......	.....	.....	198	......	......	.....
Canoe-Lake (10)	89	.....	...	......	89	......	......	......
Clear-Lake (10)	179	.....	......	......	178	......	......	1
English-River (10)	158	......	....	......	152	......	......	6
Fond du Lac, Chipewyans (8)	467	......	......	.....	467	......	......	......
James Roberts (10)	516	493	......	......	23	......	......	......
Lac la Hache (10)	75	......	......	....	75	......	.....	......
Peter Ballandine (10)	450	123	...	......	327	......	......	......
Sioux à Moose Woods	50	.. ..	......	......	....	......	......	.....
Total	8,990	2,480	767	......	3,561	......	......	7

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	—	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	......	......	.....	......	......	....	....	....	......	......	....	....
129	......	16	14	24	28	2	3	40	38	5	9	5	7
17	....	20	23	19	20	10	5	43	47	2	9	10	8
... .	......	4	......	2	3	1	......	4	4	1	......	2	1
....	......	13	15	19	20	8	7	23	33	3	3	5	....
14	......	12	14	18	16	8	7	23	22	3	3	4	.....
....	......	9	10	9	7	4	5	12	15	2	1	3	.....
60	...	30	21	38	38	10	2	49	60	1	5	7	6
28	....	20	18	13	19	5	5	23	34	5	......	10	4
9	.....	8	15	9	13	4	3	14	17	3	1	3	....
....	.....	......	.....	......	......	......	.. ..	....	....	.. ..	....	....	....
10	......	3	3	5	6	2	10	7	9	4	2	1	......
17	....	3	11	6	4	7	10	16	15	6	3	2	....
8	..	3	3	2	4	4	3	10	14	2	3	1	1
21	......	16	11	8	10	7	6	29	35	5	4	4	5
37	.. .	14	14	10	9	7	8	36	35	4	4	6	2
34	.....	10	17	9	10	3	4	43	48	5	8	6	8
75	.....	13	10	19	26	13	7	40	43	4	11	8	12
21	......	2	4	4	3	1	2	9	11	2	1	2	3
80	.....	9	5	7	9	6	4	18	16	2	4	3	3
104	.....	16	9	19	9	4	5	22	23	4	2	4	1
49	......	26	23	19	21	9	2	50	51	4	6	9	4
64	.....	19	14	12	15	9	6	33	30	1	4	8	2
84	.....	9	13	10	15	3	4	21	28	4	4	3	3
....	......	19	23	27	30	9	5	33	47	2	3	13	45
....	....	8	8	9	12	4	8	13	14	6	7	3	8
....	......	15	20	17	25	10	12	31	39	3	7	10	11
....	......	18	18	14	29	8	3	22	37	2	7	6	4
....	....	* 42	41	46	44	27	25	109	113	10	10	9	3
....	.....	61	60	55	70	27	26	86	111	8	12	25	20
....	.....	11	8	11	9	2	1	12	19	1	1	4	6
....	.....	56	52	51	49	39	25	79	88	3	8	26	26
....	.....	* 4	4	5	5	3	3	12	12	1	1	4	....
2,125	.....	916	927	918	941	495	443	1,814	2,077	200	259	338	292

* Estimation.

RECEN

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.—Religions, âges, sexes,

Sauvages et Esquimaux.	Nombre.	Religions.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
YUKON.								
Sauvages.								
District du Nord.								
Duncan ou Lansing-Creek	50	...	...	...	50	...	...	...
McQuesten	55	50	...	...	...	...	...	...
Moosehide	96	91	...	...	...	...	...	...
Peel-River	115	70	...	...	...	...	...	...
Rampart-House	140	...	...	...	...	...	...	...
Selkirk	70	66	...	...	...	...	...	...
Lac-Tatlumon ou Lower-Pelly	30	23	...	...	...	...	...	...
Upper-Pelly	80	80	...	...	...	...	...	...
District du Sud.								
Big-Lake—Kluahne	40	...	...	...	...	...	...	...
Carcross—Tagish	78	45	...	...	1	...	...	...
Carcross—Ecole de la mission	22	22	...	...	...	...	...	...
Champagne's-Landing—Hootchi	109	...	...	...	...	...	...	...
Laberge	83	...	...	...	...	...	...	...
Lac-Teslin	95	...	...	...	...	...	...	74
Rivière aux Saumons	102	...	...	...	...	...	...	...
Whitehorse—Tagish	26	...	...	...	...	...	...	...
Whitehorse—Hootchi	29	...	...	...	...	...	...	...
Esquimaux.								
Herschel-Island et Inland.								
Kogmollicks	50	...	...	...	...	...	...	...
Nuwatalmutes	250	...	...	...	...	...	...	...
	1,520	447	...	...	51	...	...	74
Nombre approximatif des sauvages concernant lesquels nous avons pas eu de détails	1,782							
Total, territoire du Yukon	3,302							

SEMENT.

naissances et décès, par provinces, etc.—*Suite.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 15 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	|	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Naissances.	Décès.
....	......	* 4	4	5	5	3	3	12	12	1	1	....	....
....	......	* 5	5	6	5	3	3	13	13	1	1	....	....
....	......	* 9	9	9	9	5	5	23	23	2	2	....	.....
....	......	* 10	9	11	11	7	6	27	28	3	3	....	. ... .
....	.....	* 12	13	14	13	8	7	33	34	3	3	....	....
....	......	* 6	6	7	7	4	4	16	17	1	2	....	......
....	... ..	* 3	3	3	3	2	2	7	7	......	......	....	....
....	......	* 7	7	8	7	5	4	19	19	2	2	....	....
40	......	* 4	4	4	4	2	2	9	10	1	......	... .	....
....	... ..	* 7	7	8	7	4	4	18	19	2	2	....	......
....	......	* ..	......	12	10	......	.....	....	....	.....	......	....	....
109	......	* 9	10	11	10	6	6	27	26	2	2	....	....
83	.....	* 7	8	8	8	5	4	19	20	2	2	....	..... .
....	......	* 8	9	9	9	6	5	22	23	2	2	....	....
102	.....	* 9	9	10	10	6	5	24	25	2	2	....	....
26	..	* 2	2	3	2	2	1	6	6	1	1	.. ..	....
29	.....	* 3	2	3	3	2	2	7	7	....	......	....	....
....	.....	* 4	4	5	5	3	3	12	12	1	1	....	....
....	....	* 22	22	25	23	14	14	58	61	5	6	....	....
389	......	131	133	161	151	87	80	352	362	31	32	. ...	... ...

* Estimé.

RECEN

Sauvages et Esquimaux—Religions, âges, sexse,

Sauvages et Esquimaux.	Nombre.	Récapitulation.						
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.
Sauvages.								
Alberta	9,155	664	.....	1,544	4,924	......	......	......
Colombie-Britannique	25,149	4,309	475	3,211	11,905	.....	.....	221
Manitoba	5,996	2,073	477	788	1,344	75	......	129
Nouveau-Brunswick	1,609	......	......	......	1,609	......	......	.....
Territoires du Nord-Ouest	16,273	1,027	....	861	839	.....	......	10
Nouvelle-Ecosse	2,009	......	.....	......	2,009	......	......	......
Ontario	22,565	5,955	14	4,614	6,316	1,060	18	359
Ile du Prince-Edouard	292	.....	......	......	292	.....	......	.....
Québec	11,874	99	6	535	8,662	......	.	7
Saskatchewan	8,990	2,480	767	.....	3,561	......	......	7
Yukon	3,002	447	....	.....	51	......	....	74
Population totale des sauvages	*106,914	17,054	1,739	11.553	41,512	1,135	18	807
Esquimaux.								
Territoires du Nord-Ouest	3,383	.....	......	......	....	......	......	......
Yukon	300	......	......	......	....	......	....	.....
Population totale des esquimaux	3,683	..	......	.. ..	....	......	......	......
Population totale des naturels	110,597	17,054	1,739	11,553	41,512	1,135	18	807

* Le département n'a pas d'informations officielles suffisantes pour donner les croyances religieuses de 22,984 sauvages compris dans ce total.

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

SEMENT.

naissances et décès, dans la Puissance du Canada, etc.—*Fin.*

		Ages et sexes.										Naissances et décès.	
		Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.			
Païenne.	|	Mâle.	Femelle.	Mâle.	Femelle.	Mâle.	Femelle.	Mâle.	Femelle.	Mâle.	Femelle.	Naissances.	Décès.
1,834	....	978	976	907	796	507	443	2,009	2,168	140	231	293	315
1,487	......	1,709	1,747	2,096	2,015	1,138	1,139	5,724	5,732	535	636	133	171
1,110	......	656	625	625	602	347	321	1,230	1,279	139	172	365	187
....	......	192	192	152	167	87	62	341	324	48	44	56	31
....	.....	1,039	1,026	1,197	1,140	765	673	2,685	2,843	248	247	194	239
....	......	178	175	221	217	134	129	402	400	86	67	64	73
3,167	......	1,758	1,761	2,221	2,192	1,349	1,257	5,425	5,678	480	444	730	559
....	......	22	28	32	37	9	13	65	66	11	9	13	5
....	......	1,201	1,134	1,069	1,017	626	645	2,196	2,214	244	275	313	230
2,125	......	916	927	918	941	495	443	1,814	2,077	200	259	338	292
389	.....	105	107	131	123	70	63	282	289	25	25	....	....
10,112	.....	8,754	8,698	9,569	9,247	5,473	5,188	22,173	23,070	2,156	2,409	2,499	2,102
....	.....	301	298	334	320	195	182	790	819	75	69	....	....
....	.....	26	26	30	28	17	17	70	73	6	7	....	....
....	...	327	324	364	348	212	199	860	892	81	76	....	....
10,112	....	9,081	9,022	9,933	9,595	5,685	5,387	23,033	23,962	2,237	2,485	2,499	2,102

NOTE—Aucun rapport de naissances et décès n'a été reçu sur une population de 15,319, qui est répartit comme suit :

Sauvages—Dans	Alberta	262
"	Colombie-Britannique	1,339
"	Territoires du Nord-Ouest	6,798
"	Ontario	198
"	Québec	1,819
"	Yukon	1,220
Esquimaux—Dans	Territoires du Nord-Ouest	3,383
"	Yukon	300
	Total	15,319

Commutations d'Annuité, 1909-10.

Agence de Norway House.

Mme Jno. Thumser, n° 292—Tribu de la rivière Berens.
" Edw'd Burk, " 102—Tribu de Hollowwater.
" Adam McDonald, n° 292—Tribu de la rivière Poplar.

Agence du Pas.

Mme Betsey Collins, n° 263—Tribu du Pas.
" Eli Motto, n° 100—Tribu de Peter Ballendine.

Traité 8.

Marie Sanderson, n° 57,—Tribu de Chipewyan Cree.
Julie Campbell, n° 1,— " Sturgeon Lake.
Isabelle Marier, n° 73,— " Wabiskaw.
Sophia Gowder, n° 70,— " "
Harriet Auger, n° 53,— " "

Traité 10.

Mme. Aurora Clarke, n° 236—Tribu de James Roberts.

TABLEAU A (1)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1910.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à ce département.	Date de la nomination dans le service civil.
			$		
L'hon. Frank Oliver. ...	....	Surintendant général........	....	Remplit cette charge conjointement avec celle de ministre de l'Intérieur.	
Frank Pedley	....	Sous-surintendant général..	5,000	21 nov. 1902	1er sept. 1897

DIVISION DU SECRÉTAIRE.

Nom.	Division	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à ce département.	Date de la nomination dans le service civil.
John D. McLean........	1 A.	Assistant sous-surintendant général et secrétaire du département	3,050	1er sept. 1908 1er juil. 1897	1er oct. 1876
L'hon. David Laird.. ...	1 A.	Commissaire des sauvages.......	3,500	4 oct. 1898	4 oct. 1898
Samuel Stewart.........	1 B.	Assistant-secrétaire	2,500	30 déc. 1898	5 août 1878
Henry A. Conroy.. ..	"	Inspecteur.......	2,450	1er sept. 1908	1er avril 1902
Angus S. Williams......	"	Commis aux lois	2,100	16 juin 1909	16 juin 1909
John McGirr.	2 A.	Commis des fournitures	2,100	14 oct. 1891	1er août 1877
James A. Macrae........	"	Surveillant des statistiques	2,000	9 fév. 1910	14 juin 1881
Joseph G. Ramsden.....	"	Inspecteur..................	2,000	20 avril 1906	20 avril 1906
James J. Campbell.... .	"	Commis de la sociologie sauvage .	1,800	10 mai 1906	30 déc. 1886
Henry C. Ross..........	"	Commis des impres. et traduction	1,800	1er août 1906	10 janv. 1883
Robert B. E. Moffat	"	Commis au conseil privé.........	1,650	1er avril 1909	7 fév. 1891
Helen M. O'Donahoe....	3 A.	Secrétaire du sous-surint. général.	1,200	1er juil. 1904	2 janv. 1901
Margaret H. Brennan...	"	Commis	1,150	1er juil. 1905	19 nov. 1896
Gertrude A. Gorrell.....	"	"	1,100	10 mai 1906	26 mai 1899
Beatrice Phelan.........	3 B.	"	800	1er sept. 1908	1er janv. 1907
Annie Doyle.......	"	"	750	1er sept. 1908	24 janv. 1908
Martha J. Back.........	"	"	700	1er sept. 1908	1er sept. 1908
Benjamin Hayter	......	Emballeur....................	800	26 juil. 1892	18 oct. 1887
Frederick Munro........	......	Messager....................	800	1er sept. 1908	20 août 1904
Jahn Bradley...........	......	"	750	1er sept. 1908	1er janv. 1908

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

Nom.	Division	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à ce département.	Date de la nomination dans le service civil.
Duncan C. Scott........	1 A.	Comptable en chef et surintendant de l'éducation des sauvages ...	3,000	1er juil. 1893 1er avril 1909	15 déc. 1879
Frederick H. Paget	1 B	Comptable....................	2,350	1er sept. 1908	1er juin 1882
Hiram McKay..........	2 A	Sous-comptable............	1,850	1er sept. 1908	9 juil. 1880
John W. Shore.........	"	Commis.	1,650	1er avril 1909	24 mars 1884
Emile Jean..............	"	"	1,650	1er avril 1909	10 nov. 1886
Sidney W. Hobart	"	"	1,650	1er avril 1909	2 janv. 1900
Robert M. Ogilvie......	"	Architecte....................	1,650	1er avril 1909	1er sept. 1904
Mary D. Maxwell......	2 B	Commis	1,500	1er août 1906	31 mai 1890
Herbert N. Awrey......	3 A	"	1,200	21 janv. 1902	21 janv. 1902
Geo. A. Conley	"	"	1,200	30 janv. 1903	30 janv. 1903
Sarah M. O'Geady	"	"	1,200	1er juil. 1901	12 oct. 1896
David Morin............	"	"	1,200	1er juil. 1904	1er juil. 1901
Robert Pringle..........	"	"	1,100	20 avril 1906	20 avril 1906
Effie K. McLatchie......	"	"	1,100	1er août 1906	1er juil. 1901
Maud M. McIntosh.....	"	"	1,050	1er juil. 1907	31 juil. 1905
Ellen I. Findlay........	"	"	1,000	29 avril 1908	1er fév. 1906
Gertrude C. Neelin.... .	3 B.	"	800	1er sept. 1908	26 mars 1906
Lillie M. Whitten.......	"	"	800	1er sept. 1908	1er janv. 1907
Marianne T. Macgillis...	"	"	750	1er sept. 1908	7 sept. 1907
Georgiana C. Caddy.....	"	"	700	1er sept. 1908	31 août 1908
Mary H. Coghlan	"	"	500	28 sept 1909	28 sept. 1909
Joseph M. McAllister...	......	Messager..	800	1er sept. 1908	10 oct. 1905
Wm. A. Downing.......	......	"	500	29 mai 1909	29 mai 1909

TABLEAU A (1)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1910.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à ce département.	Date de la nomination dans le service civil.
DIVISION DES TERRES ET DU BOIS DE CONSTRUCTION.					
William A. Orr	1 B.	Commis des terr., bois de constr. et enregistr. des terr. brevetés	2,350	6 fév. 1906	24 nov. 1883
Alfred E. Kemp	2 A.	Ass. commis des ter., bois de con.	1,950	2 août 1902	1er fév. 1884
Geo. L. Chitty	"	Inspecteur du bois de constr.	1,650	1er avril 1909	21 juin 1893
Peter J. O'Connor	"	Commis	1,650	1er avril 1909	15 fév. 1898
Helen G. Ogilvy	3 A.	"	1,200	1er juil. 1900	30 juin 1890
Frederick R. Byshe	"	"	1,200	1er juil. 1900	26 mars 1891
Emma S. Martin	"	"	1,200	1er juil. 1900	11 sept. 1894
Helen G. Russell	3 B.	"	800	1er sept. 1908	1er août 1906
DIVISION DES ARPENTAGES.					
Samuel Bray	1 B.	Arpenteur en chef	2,300	1er juil. 1905	14 juin 1884
John Lestock Reid	"	Arpenteur	2,350	1er sept. 1908	— avril 1900
James K. McLean	"	"	2,350	1er sept. 1908	19 août 1904
Henry Fabien	2 B.	Dessinateur en chef	1,600	1er sept. 1908	11 août 1905
Eva A. Lord	3 A.	Commis	1,050	1er juil. 1907	1er mars 1907
Rowland G. Orr	"	Dessinateur	950	1er avril 1909	18 mai 1907
DIVISION DES ARCHIVES.					
Geo. M. Matheson	2 A.	Régistrateur	1,650	1er avril 1909	21 juin 1888
Joseph de Lisle	2 B.	Commis	1,600	1er fév. 1905	23 juin 1880
Thos. P. Moffatt	"	"	1,500	1er août 1906	14 oct. 1891
Philip N. L. Phelan	"	"	800	5 juil. 1909	5 juil. 1909
Fannie Yeilding	3 A.	"	1,200	1er juil. 1900	3 avril 1882
Chas. A. Cooke	"	"	1,200	1er juil. 1901	1er avril 1893
Wm. Edwin Allan	"	"	1,200	15 juil. 1901	15 juil. 1901
John Ackland	"	"	1,150	23 juin 1905	28 juil. 1899
Henry Hooper	"	"	1,100	1er août 1906	1er août 1906
Hugh M. Graham	"	"	1,050	1er janv. 1908	26 mars 1906
William Seale	....	Messager	800	18 mars 1893	1er août 1892
DIVISION DES ÉCOLES.					
Martin Benson	2 A.	Commis des écoles	1,750	28 mai 1907	1er avril 1876
John D. Sutherland	2 B.	Commis	1,600	11 janv. 1899	29 déc. 1896
Alex. F. MacKenzie	3 A.	"	1,200	13 nov. 1902	13 nov. 1902
Selwyn E. Sangster	"	"	1,200	1er avril 1903	1er avril 1903
Nora E. Darby	3 B.	"	500	29 sept. 1909	29 sept. 1909

TABLEAU A (2).—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1910.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Tribus ou réserves dans l'agence.
		$ cts.		
Cockburn, G. P.	Agent. des sauvages.	1,800 00	Sturgeon Falls	Nipissing, Dokis, French River, Timagami, et Matachewan.
Ferguson, W. J. C.	Ag. des ter. des sauv.	200 00—Commission de 5 p. cent sur perceptions	Wiarton	Chippewas de Nawash, Cap Croker.
Wigg, T. G.	Inspecteur de bois,	1,200 00—Payé du crédit	Gore Bay	
Gibson, J. A.	Gardien des îles	25 00	Mallorytown	Mille Iles.
Goulette, O. V.	" "	150 00	Gananoque	"
Graham, Duncan	Agent des sauvages.	400 00	Gamebridge	Chippewas de Rama.
Hagan, Samuel	" "	600 00—$60 loyer de bureau	Thessalon	Thessalon, rivière Mississagi, rivière aux Espagnols et rivière aux Serpents.
Hill, H. M.	Commis, bur. des sau.	600 00	Brantford	
Hill, E. P.	" "	300 00	"	
Jamieson, A.	Inspect des travaux.	400 00	"	
Macdonald, D. F.	Surint. des sauvages.	900 00—Commission de 5 p. cent sur perceptions; $60 pour loyer de bureau	Parry Sound	Parry Island, Henvey Inlet, Shawanaga et Watha (ou Gibson).
McDonald, Alex. R.	Agent des sauvages.	500 00	Duart	Moraves de la Thames.
McDougall, J. B.	"	500 00	Walpole Island	Chippewas et Pottawattamies des îles Walpole.
McFarlane, William	"	325 00	Keene	Mississaguas des lacs Mud et Rice.
McGibbon, Charles	"	500 00	Penetanguishene	Chippewas de Beausoleil, Christian Island.
Mullin, Martin	"	60 00	Killaloe	Algonquins du lac Doré.
Neilson, R. W.	Commis, bur. des sau.	720 00	Manitowaning	
Nichols, W. L.	Agent des sauvages.	825 00—Avec $154.50 par an pour loyer de bur. et combust.	Saut-Ste-Marie	Batchawana, Big Head ou Michipicoten et Garden River.
Nisbet, William.	"	500 00	Sarnia	Chippewas de Sarnia, Aux Sables et Kettle Point
*Parke, C. E. E.	"	500 00	Wiarton	" Nawash, Cap Croker.
Scoffield, John	"	600 00	Chippawa Hill	" Saugeen.
Sims, C. L. D.	"	1,000 00	Manitowaning	Sucker Creek, Sucker Lake, Sheguiandah, South Bay, Maganatawan, Point Grondin, Tahgaiwinini, rivière Poisson-Blanc, lac Poisson-Blanc, et les parties non cédées de l'île Manitoulin.

* Nommé le 9 avril 1910.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1910.—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Tribus ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
Smith, G. J	Surint. des sauv	1,500 00—$140 pour dép. de voyage et $200 pour loyer	Brantford	Six Nations de la Grande Rivière.
Smith, W.	Commis	500 00	"	" "
Stainton, J. R	Agent des sauvages	700 00	Deseronto	Mohawks de Baie de Quinté, Tyendinaga.
Sutherland, S	"	600 00— aussi $200 d'allocation pour commis	Delaware	Chippewas, Munsees et Oneidas de la Thames.
Thackeray, John	"	325 00	Roseneath	Mississaguas d'Alnwick.
Thorburn, R	"	800 00	Gore Bay	Chippewas de Cockburn Island, Sheshegwaning, Obidgewong et West Bay.
Van Loon, W. C	"	600 00	Hagersville	Mississaguas de Crédit.
West, H. A	"	500 00	Chapleau	Sauvages du Traité nº 9.
Williams, Albert W	"	100 00	Port Perry	Mississaguas de Scugog.
Yates, John	"	350 00	Sutton-Ouest	Chippewas de Snake et Georgina Islands.
Arthur, R. H., M.D	Médecin	350 00—Payés par la tribu	Sudbury	Sauvages du lac Poisson-Blanc.
Berry, J. D., M.D	"	2 50—Par tête (35 sauv.) $87.50 payés par la tribu	Port Perry	Mississaguas de Scugog.
Baxter, J., M.D	"	350 00	Thessalon	Thessalon River et Mississagi River.
Carruthers, John, M.D	"	600 00	Little Current	Sheguiandah, Sucker Creek, West Bay et rivière Poisson-Blanc.
Flaherty, F. F., M.D	"	300 00—Votés par le Parlement	Massey	Sauvages de la rivière aux Espagnols et du Serpent.
Hay, W. W., M.D	"	500 00—Payés par la tribu	Wallaceburg	Sauvages de l'île Walpole.
Hayden, E. W., M.D	"	275 00 " "	Roseneath	Mississaguas d'Alnwick.
Henderson, W. A., M.D	"	450 00	Sarnia	Sauvages de la Réserve de Sarnia.
Holmes, C. N., M.D	"	2,850 00—$300 pour drogues	Ohsweken	Six Nations.
Hough, H. A., M.D	"	500 00 "	Wiarton	Chippewas de Nawash.
James, M., M.D	"	200 00—Votés par le Parlement	Mattawa	Sauvages Algonquins.
Johnston, J., M.D	"	250 00—Payés par la tribu	Gore Bay	Sauvages des îles Manitoulin, Cockburn Island, Obidgewong et Sheshegwaning.
Moore, John, M.D	"	250 00 "	Shannonville	Partie Ouest de la Réserve Tyendinaga.
McCaig, A. S., M.D	"	500 00 "	Saut-Ste-Marie	Garden River. Payé p. déserv. la tribu Batchawana
McDonald, R., M.D	"	300 00	Hagersville	Mississaguas de Credit.
McGrady, J., M.D	"	125 00—Payés p. la trib. $75, votés	Fort-William	Tribus de Ft. William, Pic, Pays Plat et Red Rock
McLean, John, M.D	"	300 00 " $50	Orillia	Chippewas de Rama.
McPhail, D. P., M.D	"	300 00 "	Highgate	Moraves de la Thames.

McEwen, J. A., M.D	Médecin	260 00—Tribu, $200; $60 votés par le parlement	Melbourne	Chippewas et Munsees de la Thames.
McWilliams, V. H., M.D	"	185 00—Payés par la tribu		Mississaguas du lac au Riz
Mitchell, F. H., M.D	"	300 00—Votés par le parlement	Delaware	Oneidas de la Thames.
Pringle, H. H., M.D	"	150 00—Payés par la tribu	Sutton-Ouest	Chippewas des îles aux Serpents et Georgina.
Reeves, James, M.D	"	200 00—Votés par le parlement	Eganville	Tribu du lac Doré.
Sheahan, J. J., M.D	"	300 00 "	Chapleau	Sauvages de Pogamissing à rivière Blanche.
Shaw, R. W., M.D	"	1,000 00—Payés par la tribu et votés	Hespeler	Sauvages de l'île Manitoulin
Vandervoost, S. D., M.D	"	250 00 " "	Deseronto	Portion de l'Est, réserve Tyendinaga
Totten, O., M.D	"	250 00	Forest	Pointe Kettle et pte Stony, réserve des sauvages.
Williams, H. A., M.D	"	300 00—Payés par la tribu	Allenford	Chippewas de Saugeen.
Creggan, Rév. A. H	Missionnaire (E.A.)	500 00 "	Deseronto	Mohawks de la baie de Quinté.
Sims, H. S	Constable	168 00 "	Massey	Rivières aux Serpents et des Espagnols.

QUÉBEC.

Bastien, Antoine O	Agent des sauvages	425 00	Jeune-Lorette	Hurons de Lorette.
Beaulieu, Edouard	"	150 00—Commission de 5 p. 100	Cacouna	Amalécites de Cacouna.
Blain, Jean	"	600 00—$60 pour loyer de bureau.	Montréal	Iroquois de Cauphnawaga.
Comiré, A. O., M.D	"	400 00	Saint-François-du-Lac	Abénakis de Saint-François.
Gagnon, Adolphe	"	500 00	Bersimis	Bersimis.
Landry, V. P., M.D	"	100 00	Bécancour	Abenakis de Bécancour.
Long, George	"	50 00—Commission de 10 p. 100 sur loyer de terrain et 2½ p. 100 sur distribution.	Saint-Régis	Iroquois de Saint-Régis.
McCaffrey, Wm. J	Agent des sauvages	600 00—$50 pour loyer de bureau.	Rivière du Désert	Tribu de la rivière Désert, réserve Maniwaki.
Morin, Rév. J. D	"	200 00	Grand-Cascapédia	Micmacs de Maria.
Perillard, Joseph	"	200 00	Oka	Lac des Deux-Montagnes.
Pitre, Jeremie	"	300 00	Pointe-à-la-Garde	Micmacs de Ristigouche.
Renaud, J. A	"	350 00	Témiscamingue-Nord	Lac Témiscamingue et sauvages Abitibi.
Tessier, A	"	500 00	Pointe-Bleue	Montagnais du lac Saint-Jean.
Tremblay, J, E., M.D	Agent des sauvages et médecin	600 00	Pointe-aux-Esquimaux	Rive Nord du Saint-Laurent des Sept Iles à Saint-Augustin.
Cote, C. H., M.D	Médecin	200 00	Escoumains	Escoumains.
LeClerc, L. N., M.D	"	400 00	Lorette	Hurons de Lorette.
McCartney, F. W., M.D	"	80 00—Votés par le parlement	Gaspé	Micmacs de Gaspé.
Mulligan, E. A., M.D	"	200 00—Payés par la tribu	Rivière du Désert	Tribu de la rivière Désert, réserve Maniwaki.
Constantin, J., M.D	"	500 00	Pointe-Bleue	Réserve de la Pointe-Bleue.
Claveau, E. A., M.D	"	200 00	Chicoutimi	Chicoutimi et ses environs.
Pelletier, J. A., M.D	"	50 00	Saint-Urbain	Saint-Urbain, comté de Charlevoix.
Pinault, L. G., M.D	"	200 00	Restigouche	Micmacs de Restigouche.
Ouimet, W., M.D	"	100 00	Oka	Lac des Deux-Montagnes.
Arnaud, Rev. C	Missionnairre (C.R.)	500 00	Québec	Sauvages de Montagnais, rive nord du St-Laurent.
Bourget, Rev. P	"	125 00—Aussi $25 pour chauffage.	Saint-Régis	Iroquois de Saint-Régis.
DeGonzague, Rév. Jos	"	235 00	Pierreville	Abénaquis de Saint-François.
Granger, Rév. L. S	"	100 00	Caughnawaga	Iroquois de Caughnawaga.
Giroux, Rév. J. C	"	425 00	Lorette	Hurons de Lorette.

TABLEAU A (2) Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1910.—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Tribu ou réserves dans l'agence.
		$ cts.		
Baxter, George E.	Missionnaire (C.R.).	350 00 " "	Andover	Tobique, comté de Victoria ; Edmundston, comté de Madawaska.
Irving, R. A.	"	800 00	Bouctouche	Rivière à l'Anguille, c. de Ristigouche ; Bathurst, le Saint-Pierre et Pockmouche, c.de Gloucester.; Tabusintac, Eglise-Brûlée, Eel-Ground, Red-Bank, Indian-Point, Grand-Trou et Renous, c. Northumberland ; Grande-Anse, île des Sauvages et Bouctouche, c. de Kent; Shédiac et Fort-Folly, comté de Westmorland.
White, James	Agent des sauvages	450 00—alloué $50 p.loyer de bur.	Centreville.	Comté de Kingsclear, Sainte-Marie, York ; Woodstock, c. de Carleton ; Oromocto, c. de Sunbury.
Ryan, Rev. J. J	Surintend. des écoles des sauvages	400 00	Sainte-Marie, N.-B.	
Desmond, J. F., M. D.	Médecin	200 00	Newcastle	Comté de Northumberland, rés. Red-Bank et Eel-Ground.
Michaud, J. N., M.D.	"	100 00	Village-Bathurst	Comté de Gloucester, rés. de Bathurst.
Ferguson, A. G., M.D.	"	50 00	Dalhousie	Comté de Ristigouche, réserve de la riv. Anguille.
King, W. G., M. D	"	40 00	Buctouche	Réserve de Bouctouche, comté de Kent.
Leger, J. A., M.D	"	200 00	Shediac	Comté de Westmorland.
Earle. R. W. L., M.D	"	400 00	Perth-Centre	Réserve de Tobique.
McKenzie, J. B., M.D.	"	150 00	Chatham	Comté de Northumberland, rés. de l'Eglise-Brûlée.
McGrath, R. H.,	"	150 00	Frédéricton	Sainte-Marie, comté de York.
Doherty, I. W., M.D.	"	300 00	Rexton	C. de Kent, rés. de Gr.-Anse et de l'Ile aux Sauv.
Peake, James, M.D	"	125 00	Oromocto	
Ross, J. D., M.D	"	200 00	Moncton	Comté de Westmorland.
Sprague, T. F., M.D.	"	150 00	Woodstock	
Teed, J. F., M.D	"	150 00	Dorchester	Sauvages de Fort-Folly.
Weaver, W. J., M.D.	"	150 00	Fredericton	Kingsclear, comté de York
Bannon, Rév. E. J.	Missionnaire (C.R.).	100 00	Richibouctou	Comté de Kent réserve de la Grande-Anse.
Ryan, Rév. F. C	"	350 00	Tobique	
Clare, A	Constable	20 00	Rexton	" " "
Ellis, Joseph	"	180 00	Andover	Réserve Tobique.
Nicholas, Frank	"	12 00	Pointe-de-l'Eglise	Comté de Northumberland, rés. de l'Eglise-Brûlée.
Ginish, Peter	"	50 00	Newcastle	" " rés. de Eel-Ground.
Tenas, James	"	12 00	Eglise-Brûlée	" " rés. de l'Eglise-Brûlée.
Perley, Joseph	Concierge de l'église.	50 00	Tobique	

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Boyd, A. J.	Inspecteur	1,500 00	Rivière Bourgeois.	Inspecteur des agences, Provinces maritimes.
Beckwith, Chas. E.	Agent des sauvages.	50 00	Steam-Mills	Micmacs du comté de King.
Chisholm, Daniel	"	50 00	Havre-Sheet	" " de Halifax.
Harlow, Charles	"	100 00	Caledonia	" des comtés de Lunenburg et Queens: Bridgewater, New-Germany, Chester, Baie Mahone Lunenburg.
Hipson, John	"	50 00	Shelburne	" du comté de Shelburne.
Lacy, John	"	50 00	Annapolis	" " d' Annapolis,
Macdonald, Arch. J	"	100 00	Baddeck	" " de Victoria.
McDonald, John R	"	100 00	Heatherton	" des comtés d'Antigonish et Guysborough; réserves d'Afton, Pomquette-Forks et Summerside
McIntyre, D. K., M.D	"	100 00	Sydney, C.-B	Comté du Cap-Breton ; Cariboo-Marsh, réserve de Sydney et Sydney-Nord.
McKinnon, J. J., M.D	"	75 00	Christmas Island	Micmacs du comté de Cap-Breton, res. Eskasoni.
McLeod, Rév. John D	"	100 00	New-Glasgow	" " de Pictou ; réser. Indian-Cove.
McMillan, Murdoch D	"	100 00	Johnstown	" " de Richmond, rés. île Chapel.
MacPherson, Rév. Donald	"	100 00	Glendale	" " d'Inverness : réserves de Magawatch et Whycocomag.
Purdy, J. H	"	50 00	Rivière-à-l'Ours	" " de Digby : r. de l'Anse-aux-Sa.
Rand, Fred. A., M.D	"	50 00	Parrsboro	" " de Cumberland : rés. Franklin-Manor (riv. Mi-Chemin).
Smith, R. H	"	50 00	Truro	" " de Colchester ; rés. Millbrook.
Wallace, Alonzo,	"	50 00	Shubenacadie	" " de Hants: rés. du creek aux Sa-
Whalen, W. H	"	50 00	Yarmouth	" " de Yarmouth.
Bissett, C. P., M.D.	Médecin	175 00	Saint-Pierre	Comté de Richmond ; réserve de la riv. au Saumon.
Jacques, H., M.D	"	50 00	Canning	" de Kings.
Dymond, W. A., M.D	"	50 00	Chester	" de Lunenburg-Est.
Macauley, J. A., M.D	"	75 00	Montagne-de-Marbre	" d'Inverness ; réserve Malagawatch:
McDonald, Daniel, M.D	"	100 00	Whycocomagh	" " " . Whycocomagh.
McDonald, D. M., M.D	"	325 00	Baddeck	" de Victoria.
McIntyre. D. K., M.D	"	350 00	Sydney	" du Cap-Breton.
McDonald, W. H., M.D	"	250 00	Antigonish	" d'Antigonish.
McLean, E. D., M.D	"	150 00	Shubenacadie	" de Hants. ; réserve du creek aux Sauvages.
McKenzie, J., M.D	"	200 00	Pictou	" de Pictou.
Churchill, J. L., M.D	"	60 00	Bridgewater	" de Lunenburg-ouest.
Miller, S. N., M.D	"	50 00	Middleton	" d'Annapolis.
Rand, F. A., M.D	"	200 00	Parrsboro	" de Cumberland.
Withers, Russell, M.D	"	50 00	Annapolis	" d'Annapolis.
Yorston, F. S., M.D	"	150 00	Truro	" de Colchester ; réserve Millbrook.
Morris, C. H., M.D	"	75 00	Windsor	" de Hants.
Smith, J. W., M.D	"	100 00	Liverpool	" de Queens.
Lovitt, L. J., M.D	"	250 00	Rivière-à-l'Ours	" de Digby.
Elderkin, E. J., M.D	"	100 00	Weymouth	" "
Donovan, O. G., M.D	"	50 00	New-Germany	" de Lunenburg.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1910.—*Suite*.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Tribus ou réserves dans l'agence
		$ c.		
Arsenault, John O	Surint. des sauvages.	300 00	Higgins-Road	Réserve de l'île Lennox, baie de Richmond ; réserve Morel, comté de King.
Champion, J. B., M.D	Médecin	400 00	Tyne-Valley	Sauvages de l'île Lennox et districts adjacents.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Tribus ou réserves dans l'agence
Vowell, Arthur W	Surint. des sauv. et com. pour la B.C.	3,200 00	Victoria	
MacLaughlin, W	1er commis	1,900 00	"	
Stevens, W. A	Commis	1,500 00	"	
Dalby, H. G	"	900 00	"	
Glover, Maud A	"	600 00	"	
McLachlan, D	Messager	720 00	"	
Cox, G. D	Agent des sauvages.	600 00	Telegraph-Creek	Agence de Cassiar.
Fougner, Iver	"	1,200 00	Bella-Bella	" de Bella-Coola.
Galbraith, Robert L. T	"	1,200 00	Steele	" de Kootenay.
Halliday, W. M	"	1,200 00	Alert-Bay	" de Kwawkewlth
Irwin, Archibald	"	1,200 00	Kamloops	Agence de Kamploops-Okanagan.
Loring, Richard E	"	1,200 00	Hazelton	" de Babine.
McDonald, R. C	"	1,200 00	New-Westminster	" de la rivière Fraser.
McDonald, Nellie	Commis	600 00	New-Westminster	" de Fraser.
Neil, Alan W	Agent des sauvages.	1,200 00	Alberni	" de la Côte-Onest.
Ogden, Isaac	"	1,200 00	Lac-la-Hache	" du lac Williams.
Perry, Charles C	"	1,200 00	Duncans	" de Cowichan.
Robertson, W. R	"	1,200 00	"	" "
Robertson, Kate	Commis	600 00	Metlakatla	" de Nass.
*Scott, John R	Agent des sauvages.	1,200 00	Massett	" de Queen-Charlotte.
Cumming, W. G., M.D	Médecin	300 00	Saanich	" de Cowichan.
Sanson, G., M.D	"	420 00	Ashcroft	" de Kamloops.
Dykes, Watson, M.D	"	400 00	Cowichan	" de Cowichan.
Drysdale, W. F., M.D	"	500 00	Nanaïmo	" "
Hannington, D. B., M.D	"	300 00	Windermere	" de Kootenay.
illard, H. P., M.D	"	240 00	Comox	" de Cowichan.

* Décédé le 7 avril 1910.

Large, R. W., M.D	Médecin	600 00	Bella Bella	Agence de Bella Coola.
Kergin, W. T., M.D	"	1,080 00	Port Simpson	" de Nass.
McPhee, D. J	"	600 00	Port Essington	" de Bella Coola.
Spencer, J. C	"	400 00	Skidegate	" de Reine Charlotte.
Fraser, A. R	"	500 00	Massett	" " "
Jones, O. M., M.D	"	500 00	Victoria	Sauvages en général.
McLean, Charles, M.D	"	780 00	Ucluelet	Agence de la Côte Ouest.
Morgan, A. D., M.D	"	420 00	Alberni	" "
Watt, Hugh, M.D	"	600 00	Steele	" de Kootenay,
Wrinch, H. C., M.D	"	660 00	Hazelton	" de Babine.
Keller, H. L. A., M.D	"	300 00	Kilowna	" de Kamloops.
Williams, G., M.D	"	300 00	Vernon	" "
White, R. B., M.D	"	420 00	Fairview	" "
Wade, M. S., M.D	"	780 00	Kamloops	" "
Offerhaus, E. J., M.D	"	210 00	Spallumcheen	" "
Tutill, G. W., M.D	"	480 00	Nicola	" "
Bryden-Jack, W. D., M.D	"	1,200 00	Vancouver	" Fraser.
Elliott, Robert, M.D	"	750 00	Harrison	" "
Drs. Drew & Hall	"	1,200 00	New-Westminster	" "
Henderson, J. C., M.D	"	400 00	Chilliwack	" "
Whillans, H. A., M.D	"	180 00	Hedley City	" de Kamloops.
Rogers, H. B., M.D	"	300 00	Chemainus	" de Cowichan.
Inglis, F., M.D	"	500 00	Telegraph Creek	" de Cassiar.
Hepworth, W. G., M.D	"	500 00	Stevenston	" de Fraser.
King, A. A., M.D	"	300 00	Ladner	" "
Stuart, A. J., M.D	"	500 00	Mission City	" "
McDonald, D. J., M.D	"	720 00	Kincolith	" de Nass.
Beech, A., M.D	"	300 00	Quesnel	" du lac William.
Boyd, C. A., M.D	"	1,000 00	150 Mile House	" "
Columbia Coast Mission	"	400 00	Alert Bay	
Green, A. E	Inspecteur des écoles des sauvages	1,500 00	Vancouver	
O'Connell, Thomas	Constable	1,000 00	Nanaïmo	
Berryman, H	"	900 00	Port-Essington	
Tom Indian	"	240 00	Duncans	" Cowichan.
Cooper, M	"	240 00	Nanaïmo	" "

MANITOBA, KEEWATIN, SASKATCHEWAN ET ALBERTA.

	Bureau de Winnipeg.			
McKenna, J. A. J	Inspecteur des écoles catholiques rom	2,600 00	Winnipeg, Man	Manitoba, Keewatin, Saskatchewan et Alberta.
Swinford, S	Insp. des comptes de l'agence des sauv	2,200 00	" "	Saskatchewan et Alberta.
Betournay, Geo. A., M.A	Commis	1,400 00	" "	
Richardson, H	Commis en charge des magasins	1,300 00	" "	
Fewtrell, E. L	Concierge	144 00	" "	

TABLEAU A (2)—Liste des officiers et employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1910—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KEEWATIN, SASKATCHEWAN ET ALBERTA—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Tribus ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
	Inspection du lac Winnipeg-Nord.			
Semmens, rév. John	Inspect. des agences et réserves des sauvages	2,200 00	Winnipeg, Man.	Agences de Norway-House, Clandeboye, Kenora, Savanne et Fort-Frances.
	Agence de Norway-House.			
Calverley, C. C	Agent des sauvages	1,000 00	Norway-House, Kee	Tribus de la riv. Noire, riv. Eau-Creuse, riv. Veine de Sang, riv. Fisher, riv. Jackhead, riv. Berens, riv. du Peuplier, Norway-House, lac de la Croix, Nelson-House, lac Fendu, Oxford-House, lac de Dieu, lac de l'Ile, Petits Grands Rapides, et Pekangekum.
Crate, W. H. G	Interprète	480 00	" "	
Bolster, Miss E. G	Garde-malade	480 00	" "	
	Ag. de Clandeboye.			
Lewis, J. O	Agent des sauvages	1,200 00	Selkirk, Man	Réserves de Saint-Pierre, rivière Tête-Cassée, Fort-Alexandre et Peguis.
Sutherland, P. H	Commis	520 00	"	
Sinclair, John	Contremaître de la réserve de Peguis	900 00	Fisher-River, Man	
	Agences de Kenora et Savanne.			
McKenzie, R. S	Agent des sauvages	1,200 00	Kenora, Ont	Tribus du Portage-du-Rat, Dalles, lac Eau-Basse, nos 39 et 40, Angle Nord-Ouest, nos 33, 34 et 37, Baie Buffalo, Grosse-Ile, Assabasca. Baie du Poisson-Blanc, Islington, Lac de l'Aigle, Wabigoon, Lac des Mille Lacs, Lac Seul, Tête du Français, Wabuskang et Grassey-Narrows.
Delbridge, R. W	Constable	840 00	" "	
Valentine, D. B	Interprète et mécanicien	840 00	" "	
	Ag. de Fort-Frances.			
Wright, J. P	Agent des sauvages	1,300 00	Fort-Frances, Ont	Tribus de Hungry-Hall, nos 1 et 2, Long-Sault, nos 1 et 2, Rapides Manitou, nos 1 et 2, Little-Forks, Couchiching, Stangecoming, Niacatchewenin, Nickickousemenecaning, rivière Seine, Lac la Croix et lac Eturgeon.
Lyons, J. H	Interprète	600 00	" "	
Salter, Richard	Constable	480 00	" "	
Jourdain, Jos	"	120 00	" "	

	Inspection du Lac-Manitoba.			
Jackson, S. J.	Inspect. des agences des sauvages et réserves	2,200 00	Stonewall, Man.	Agences de Birtle, Portage-la-Prairie, Manitowapah, Griswold, et du Pas.
	Agence de Birtle.			
Wheatley, G. H.	Agent des sauvages	1,200 00	Birtle, Man.	Tribus des Bird Tail Sioux, Keeseekoowenin, Waywayseecappo, Gambler et de la Rivière-Rolling.
Green, Mlle Bella C.	Garde-malade à l'hôp.	600 00	" "	
Sauvage	Commissionnaire	180 00	" "	
	Portage-la-Prairie et les agences de Manitowapah.			
Logan, Robert	Agent des sauvages	1,200 00	Portage-la-Prairie, Man.	Tribus de Rivière-Roseau, Long-Plain, Lac-Swan, Baie-au-Sable, Lac-Manitoba, Ebb et Lac-Flow, Rivière-Crane, Fairford, Lac-Saint-Martin, Little-Saskatchewan, Rivière-Waterhen, Pine-Creek et de la Rivière-Shoal.
Hendry, W. A.	Commis	780 00	" " "	
Campbell, M.	Fermier	520 00	Swan-Lake, "	
Ginn, J. C.	"	300 00	Dominion-City, "	
Tucker, Geo.	Distributeur	60 00	Indian-Ford, "	
Telfer, J. S.	Gardien	60 00	Portage-la-Prairie, "	
	Agence de Griswold.			
Hollies, J. H.	Agent intérimaire	1,000 00	Griswold, Man.	Lac-du-Chêne et Rivière-du-Chêne.
Sauvage	Constable	60 00	" "	
"	Interprète	480 00	" "	Réserves de Sioux.
	Agence du Pas.			
Fischer, Fred.	Agent des sauvages	1,200 00	Le-Pas, T. du N.-O.	Tribus de Chemawawin, Lac de l'Orignal, Le Pas, Lac-Shoal, Red-Earth et de Cumberland.
Cochrane, Louis	Interprète	480 00	" "	
	Inspecteur de Saskatchewan-Sud.			
Graham, W. M.	Inspect. des agences des sauvages et réserves	2,300 00	Balcarres, Sask.	Agences de Pelly, Montagne de l'Orignal, Lac-Crooked, Assiniboine, File-Hills, Qu'Appelle et de Touchwood-Hills.
	Agence de Pelly.			
Blewett, W. G.	Agent des sauvages	1,200 00	Kamsack, Sask.	Tribus Coté, Key's, Keeseekouse et de la Rivière-Valley.
Crawford, A. A.	Commis	720 00	"	
Chard, J. G.	Surveillant	600 00	Rivière-Valley, Man.	
Kinnear, J. P.	Fermier	480 00	Kamsack, Sask.	
Caldwell, C.	Journalier	420 00	"	
Brown, Mlle L.	Garde-malade	480 00	"	

TABLEAU A (2) Liste des employés du département des Affiaires des Sauvages au 1er avril 1910—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KEEWATIN, SASKATCHEWAN ET ALBERTA—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Tribus ou réserves dans l'agence.
	Agence de la Montagne de l'Orignal.	$ c.		
Cory, Thos	Agent des sauvages	1,000 00	Carlyle, Sask	Réserve de l'Ours-Blanc.
Miller, F. C	Commis	600 00	"	
Williams, E. O	Cultivateur	480 00	"	
	Ag. du Lac-Croche.			
Millar, M	Agent des sauvages	1,400 00	Broadview, Sask	Tribus des Ochapowace's, Kakewistahaw's, Cowessess, Sakimay's et du Petit-Os.
Saywell, G. F	Commis	600 00	"	
Sutherland, J. A	Cultivateur	660 00	"	
Smith, I	"	600 00	"	
Nolan, H. J	"	600 00	"	
Hourie, Peter	Interprète	480 00	"	
Cameron, Henry	Conduct. d'attelage	480 00	"	
	Agence d'Assiniboine.			
Grant, W. S	Agent des sauvages	1,200 00	Sintaluta, Sask	Réserve d'Assiniboine.
Hassen, Jas	Cultivateur	600 00	"	
Grant, L	Commis	480 00	"	
	Agence de File-Hills.			
Tye, A. W	Commis	720 00	Balcarres, Sask	Tribus du Petit-Ours-Noir, Star-Blankets, Okanase et de Peepeekeesis.
Miles, A. H	Cultivateur	900 00	"	
Mathews, W. E	"	540 00	"	
Macpherson, H	Aide-cultivateur	420 00	"	
Brass, A	Interprète	420 00	"	
Sauvage	Facteur	120 00	"	
	Agence de Qu'Appelle.			
Nichol, H	Agent des sauvages	1,000 00	Avonhurst, Sask	Tribus de Piapot's, Muscowpetung's, Pasquah's et de Standing Buffalo.
Poitras J	Interprète	420 00	"	

Williamson, T.	Cultivateur	480 00	"	
Fraser, P.	"	480 00	"	
	Agence des Buttes-de-Tondre.			
Murison, W	Agent des sauvages	1,200 00	Kutawa, Sask.	Muscowequan's, George Gordon's, Etoile du Jour, Homme-Pauvre et Lac à la Pêche.
Stanley, E.	Commis	720 00	"	
Robinson, W. B. H.	Cultivateur	660 00	"	
Pratt, Chas. T.	Conduct. d'attelage	420 00	"	
Monck, W. A.	Cultivateur	480 00	"	
Anderson, W. J	"	480 00	"	
Field, Sep.	"	540 00	"	
	Inspection de la Saskatchewan-Nord.			
Chisholm, W. J.	Inspect. des agences des sauvages et réserves	2,000 00	Prince-Albert, Sask.	Agences du Lac-aux-Canards, Carlton, Battleford, Lac-aux-Oignons et réserve des Sioux Casques-Blanc
Paul, Josuah	Interprète et conducteur d'attelage	360 00	" "	
	Agence du Lac aux Canards.			
Macarthur, Jas.	Agent des sauvages	1,200 00	Lac aux Canards, Sask.	Réserves d'Une-Flèche, Okemassis, du Barbu, Kinistino, John Smith, James Smith et Lac-aux-Noix.
Campbell, A. J.	Commis et cultivat.	600 00	"	
Marion, Louis	Cultivateur	300 00	"	
Campbell, P.	"	600 00	"	
Gardapie, H.	Interprète	420 00	"	
McLoy, J.	Cultivateur	660 00	"	
Hamilton, P. J.	"	800 00	Melford, Sask	
Lepine, Maxime	"	480 00	Lac aux Canards, Sask.	
Gardipie, E.	Journalier	420 00	"	
Tennant, W. M.	Cultivateur	600 00	Fort la Corne, Sask.	
	Agence de Carlton.			
Borthwick, T.	Agent des sauvages	1,200 00	Mistawasis, Sask.	Réserves de Wm. Twatt, Petequakey, Mistawasis, Ahtakakoop, Kapahawekenum, Keneemotayo, Lac-au-Pélican et Sioux Wahspaton et Lac Montréal.
Jackson, T. E.	Commis	900 00	"	
McKenzie, John	Meunier	720 00	"	
Campbell, Rod.	Cultivateur	480 00	"	
Dreaver, Jno.	Interprète	360 00	"	
Settee, J. R	Surveillant	60 00	Prince-Albert, Sask.	
Woods, F	Journalier	360 00	Mistawasis, Sask.	
Isbester, G. B	Cultivateur	540 00	"	
Beverley, J.	"	300 00	Prince-Albert, Sask.	
Howrie, R. E.	Commis adjoint	360 00	Mistawasis, Sask.	
MacLeod, J. C.	Cultivateur	480 00	"	

1 GEORGE V, A. 1911

TABLEAU A (2)—Liste des officiers et employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1910—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KEEWATIN, SASKATCHEWAN ET ALBERTA—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Tribus ou réserves dans l'agence.
	Agence de Battleford.	$ c.		
Day, J. P. G.	Agent des sauvages	1,200 00	Battleford, Sask.	Réserves de Faisan-Rouge, Assiniboines, Herbe-Douce, Faiseurs-de-Parcs, Petit-Pin, Moosomin, Enfant-du-Tonnerre et Lac-la-Prairie.
Johnson, C. J	Commis	840 00	"	
Vilbrun, D.	Cultivateur	480 00	"	
Coture, H.	"	540 00	"	
Suffern, A	"	540 00	"	
Jefferson, R.	"	600 00	"	
Pritchard, John	Conduct. d'attelage et interprète	420 00	"	
Kissack, J.	Forgeron	600 00	"	
Young, G. M.	Cultivateur	480 00	"	
Morin, P. C.	Surveillant	240 00	"	
	Agence du Lac-aux-Oignons.			
Sibbald, W.	Agent des sauvages	1,200 00	Lac-aux-Oignons, Sask.	Tribus de Seekaskootch, Chipewyan n° 124, Wemisteecooseahwasis, Ooneepowhayo, Puskeeahkeawein, Keeheewin et Lac-des-Iles.
Slater, T. J.	Cultivateur	480 00	"	
Taylor, Joseph	Ingénieur	600 00	"	
Turner, L. E.	Commis	780 00	"	
Bangs, John	Interprète	360 00	"	
Pratt, R	Asst. interprète	360 00	"	
Kennedy, Geo	Cultivateur	480 00	"	
	Sioux Casques-Blancs			
Eagle, Chs. R.	Surveillant	120 00	Dundurn, Sask.	Réserve des Sioux Casques-Blancs.
	Inspection d'Alberta.			
Markle, J. A	Inspect. des agences des sauvages et réserves	2,300 00	Daim-Rouge, Alta.	Agences du Lac La-Selle, Edmonton, Hobbema, Assiniboines, Sarcis, Pieds-Noirs, Gens-du-Sang et Piégânes.
	Agence du Lac La-Selle.			
Batty, J	Agent des sauvages	1,100 00	Lac La-Selle, Alta	Réserves, Lac La-Selle, Wahsatanow, Lac Poisson-

Perry, A. W	Cultivateur	600 00	"	blanc, lac la Biche, Chipewyan nº 130 et le Castor
Whitford, S	"	600 00	"	
Steinhauer, J	Interprète	480 00	"	
Carroll, I. W	Commis	420 00	"	
Gordon, M. S	Garde-malade	720 00	"	
Sauvage	Ass.-garde-malade	120 00	"	
Sauvage	Ass. d'hôpital	180 00	"	
	Agence d'Edmonton.			
Verreau, Urbain	Agent des sauvages	1,100 00	Edmonton, Alta	Réserves Enoch, Alexander, Joseph, White Whale Lake et Paul.
Race, G. H	Commis	840 00	"	
Hope, H	Cultivateur	540 00	"	
Foley, John	Interprète	540 00	"	
Pattison, A. E	Cultivateur	540 00	"	
	Agence de Hobbema.			
Mann, G. G	Agent des sauvages	1,200 00	Ponoka, Alta	Tribus de Samson, Ermineskin et Louis Bull.
Mann, B. E	Commis	480 00	"	
Lucas, T. W	Cultivateur	600 00	"	
Gardner, W	Charretier et interpr.	420 00	"	
Sauvage	Journalier	240 00	"	
"	"	120 00	"	
Ferguson, Geo. P	Forgeron	600 00	"	
	Agence d'Assiniboine.			
Fleetham, T. J	Agent des sauvages	1,200 00	Morley, Alta	Réserve Assiniboines.
Kipling, Geo	Interprète	420 00	"	"
Christianson, S	Journalier à l'hôpital	480 00	"	"
McKenzie, John	Fermier	480 00	"	"
Laing, K. M	Garde-malade	400 00	"	"
	Agence de Sarcis.			
McNeill, Alex. J	Agent des sauvages	1,300 00	Calgary, Alta	Réserve Sarcis.
Gordon, W	Commis	900 00	"	
Hodgson George	Interprète	600 00	"	
Sauvage	Eclaireur	120 00	"	
Onespot, John	Eleveur	540 00	"	
Starlight, Jim	Ass.-éleveur	360 00	"	
Big Plume, Jos	Bouvier	240 00	"	
Left Hand, Bob	"	240 00	"	
	Ag. des Pieds-Noirs,			
Gooderham, J. H	Agent des sauvages	1,400 00	Gleichen, Alta	Sauvages Pieds-Noirs.
Dickinson, S. M	Commis et expédit.	900 00	"	
Brereton, D. L	Cultivateur	660 00	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés dans le département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1910—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

ALBERTA.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Tribus ou réserves dans l'agence.
	Agence des Pieds-Noirs—Suite.	$ c.		
Jones, A. E	Cultivateur	660 00	Gleichen, Alta	
Bad Boy, Dick	Interprète	360 00	"	
Erasmus, Peter	Journalier	420 00	"	
	Agence du Sang.			
Wilson, R. N	Agent des sauvages	1,500 00	Macleod, Alta	Sauvages du Sang.
Jowett, J. W	Commis	1,000 00	"	
Clark, C. H	Eleveur et cultivat	720 00	"	
Graham, Thos	" "	600 00	"	
Hillier, E. G	" "	660 00	"	
Russell, Tom	Facteur	300 00	"	
Webb, J. A	Expéditeur	600 00	"	
Scott, Tom	Interprète	420 00	"	
Mills, D	Ass.-interprète	180 00	"	
Sister M. de la Présentation	Matrone de l'hôpital	180 00	"	
" St. Antoine	Garde-malade "	120 00	"	
" Leblanc	" "	120 00	"	
" L'Ange Gardien	Cuisinière	120 00	"	
	Agence de Piégânes.			
Yeomans, E. H	Agent des sauvages	1,100 00	Macleod, Alta	Sauvages de Piégânes.
Black, Wm	Commis et expédit	900 00	"	
Iron Shirt	Eleveur	360 00	"	
Ben White Bull	Interprète	360 00	"	
Grant, John	Cultivateur	720 00	"	
Stenning, Miss A	Directrice	600 00	"	
	TRAITÉ N° 8.			
	Agence du Petit-lac-des-Esclaves.			
Donald, W. L. B., M.B	Agent des sauvages	1,000 00	Grouard, Alta	Petit lac des Esclaves, lac Eturgeon et Fort Saint-

				Jean, tribus de Dunvegan, débarcadère de Riv. La-Paix, Petite Riv. Rouge, Fort-Vermilion, Wabiskaw et du lac Poisson-Blanc. Le docteur Donald est aussi médecin de ces tribus pour lesquelles il reçoit $500.00 en plus.
Laird, Harold	Commis et sous-agent	1,200 00	"	
Lamothe, Lucien A.	Commis de l'inspect. Conroy	1,100 00	Ottawa, Ont	H. A. Conroy, inspecteur des agences et réserves des sauvages, avec quartiers généraux à Ottawa a la surveillance générale de tout le traité nº 8, mais les tribus suivantes sont sous sa gérance immédiate, savoir:—Fort-McMurray, Fond-du-Lac, Fort-Chipewyan, débarcadère Smith, Riv.-au-Foin et Fort-Résolution.
	Médecins.			
Ireland, G. R. L., M.D	Médecin	1,500 00	Norway-House	Norway-House.
Hanson, Thos., M.D	"	1,000 00	Kenora	Agence de Kenora.
Moore, Robert, M D	"	450 00	Fort-Frances, Ont	Agence de Fort-Frances.
Steep, J. R., M.D	"	900 00	Winnipeg, Man	Agence de Clandeboye.
Grant, C. C., M.D	"	480 00	Daim-Rouge, Alta	Ecole industrielle de Daim-Rouge.
Edwards, O.C., M.D	"	1,500 00	Macleod, Alta	Réserve du Sang, hôpital et pensionnats.
Fraser, M. S., M.D	"	480 00	Brandon, Man	Ecole industrielle de Brandon.
Wotherspoon, C. G., M.D	"	800 00	Birtle, Man	Pensionnat de Birtle, hôpital et réserve des Sioux [Queue-d'Oiseau.
Goodwin, R., M.D	"	350 00	Elkhorn, Man	Ecole industrielle d'Elkhorn.
Lafferty, J. D., M.D	"	1,800 00	Calgary, Alta	Agences des Pieds-Noirs, Sarcis et Assiniboines, et école industrielle de Riv.-Haute.
Macadam, S. T., M.D	"	900 00	Battleford, Sask	Agence et école industrielle de Battleford.
Monteith, R. E., M.D	"	600 00	Lebret, Sask	Ecole industrielle de Qu'Appelle.
Bird, James R., M.D	"	600 00	Whitewood, Sask	Agence du lac Croche.
Matheson, E., M.D	"	300 00	Lac-à-l'Oignon, Sask	Agence du lac aux Oignons.
Beaver, G.W., M.D	"	900 00	Mistawasis, Sask	Agence de Carlton.
Reid, J. L., M.D	"	300 00	Prince-Albert, Sask	Réserve de John Smith.
Beer, F. L., M.D	"	300 00	Carlyle, Sask	Agence de la Montagne de l'Orignal.
Larose, A., M.D	"	900 00	Le-Pas, Sask	Réserves de l'agence du Pas.
Giroux, A., M.D	"	200 00	Saint-Albert, Alta	Pensionnat de Saint-Albert, agence d'Edmonton.
Drs. Turnbull & McCulloch	"	250 00	Moosejaw, Sask	Sioux de Moosejaw.
Donald, W. B. L., M.B	"	500 00	Grouard, Alta	Agence du Petit lac de l'Esclave.
Wallace, J. J., M.D	"	500 00	Kamsack, Sask	Agence de Pelly.
Touchette, N. H., M.D	"	500 00	Lac aux Canards, Sask	Réserves d'Une-Flèche, Okemassis et du Barbu et pensionnat du lac aux Canards.
Aylen, P., M.D	"	1,500 00	Fort-Saskatchewan	Hôpital et réserves du lac la Selle.
Rymer, J. F., M.D	"	500 00	Fort-Résolution	Sauvages de Fort-Résolution et district.
Armstrong, J. W., M.D	"	500 00	Gladstone, Man	Réserves de baie au Sable, lac Manitoba et lac du Flux et Reflux, et pens. de la baie au Sable.
Clark, J. S., M.D	"	500 00	Fairford, Man	Réserves de Fairford, Petite-Saskatchewan, lac Saint-Martin et riv. à la Grue.
Medd, A. E., M.D	"	500 00	Winnipegosis, Man	Réserves de riv. Poule-d'Eau, Pine-Creek et riv. Eau-Basse, et pensionnat de Pine-Creek.

COMPTES DE CRÉDIT.

1909-1910.

Votes.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
ONTARIO ET QUÉBEC.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Secours, soins médicaux et médicaments, Québec....	11,400 00	11,025 63	374 37	
" " " Ontario ...	9,690 00	9,677 52	12 48	
Couvertures et vêtements, Ontario et Québec...... ..	500 00	478 59	21 41	
Ecoles d'Ontario, Québec et Provinces maritimes....	73,225 00	73,223 08	1 92	
Salaires des chefs, Cap-Croker et Gibson, et agent à Saint-Régis	150 00	100 00	50 00	
Arpentages	10,000 00	4,295 06	5,704 94	
Annuités du traité Robinson	12,450 00	12,450 00	....	
Fonds d'administration des terres des sauvages et fonds de la province de Québec	10,000 00	10,000 00	....	
Subv. à la société d'agriculture Munsees de la Thames	90 00	90 00	....	
Frais judiciaires en général	13,500 00	5,042 10	8,457 90	
Annuité et administration, traité 9	21,200 00	12,519 35	8,680 65	
Améliorations à la réserve de Caughnawaga	974 52	974 52	....	
	163,179 52	139,875 85	23,303 67	
NOUVELLE-ECOSSE.				
Appointements	1,275 00	1,272 92	2 08	
Secours et graines de semence	4,970 00	4,966 12	3 88	
Soins médicaux et médicaments	4,930 00	4,917 70	12 30	
Frais de voyages, divers	500 00	301 55	98 45	
Rép. aux routes, réserve Eskasoni et riv. au Saumon.	300 00	300 00	....	
Réparations à la chapelle, riv. de l'Ours	450 00	450 00	....	
	12,425 00	12,308 29	116 71	
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Appointements	1,458 00	1,314 81	143 19	
Secours et graines de semence	3,800 00	3,808 47	....	8 47
Soins médicaux et médicaments	4,000 00	3,252 71	747 29	
Frais de voyages et divers	600 00	597 44	2 56	
Barrage, réserve de Red-Bank	350 00	....	350 00	
Eau fournie, réserve de Ste-Marie	200 00	139 40	60 60	
Améliorations aux routes, réserve de Tobique	300 00	100 00	200 00	
	10,708 00	9,212 83	1,503 64	8 47
ILE DU PRINCE-EDOUARD.				
Appointements	300 00	300 00	....	
Secours et graines de semence	1,125 00	816 41	308 59	
Soins médicaux et médicaments	850 00	846 75	3 25	
Divers et imprévu	75 00	4 71	70 29	
Erection d'un quai à l'île Lennox	1,200 00	6 95	1,193 05	
	3,550 00	1,974 82	1,575 18	

COMPTES DE CRÉDIT—*Fin.*

1909-1910.

Votes.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.	$ c.	$ c.	$ c.	$
Annuités et commutations	173,200 00	172,094 00	1,106 00	
Instruments aratoires, outils et ferronnerie	8,432 00	8,394 38	37 62	
Graines de jardin et des champs	2,177 00	2,176 23	0 77	
Bestiaux vivants	6,960 00	6,960 00	....	
Fournitures pour sauvages indigents	121,105 00	119,851 88	1,253 12	
Soins médicaux, médecines, hôpitaux et asiles	60,057 00	59,985 11	71 89	
Vêtement triennal	4,645 00	4,588 95	56 05	
Externats industriels et pensionnats	276,541 00	239,847 15	36,693 85	
Arpentages	15,150 00	15,108 01	41 99	
Sioux	9,355 00	9,097 19	257 81	
Moulin à scie et à farine	637 00	582 97	54 03	
Dépenses en général	223,535 00	222,876 93	662 07	
	901,798 00	861,562 80	40,235 20	
COLOMBIE-BRITANNIQUE.				
Appointements	26,020 00	26,008 33	11 67	
Secours	10,500 00	10,399 43	100 57	
Grain et instruments aratoires	2,000 00	1,870 61	129 39	
Hôpitaux, soins médicaux et médecines	38,407 00	30,970 96	7,436 04	
Externats	17,000 00	13,822 13	3,177 87	
Pensionnats et écoles industrielles	76,000 00	71,517 93	4,482 07	
Frais de route	7,000 00	7,021 46	....	21 46
Bureau, divers et imprévu	15,807 00	15,598 71	208 29	
Commission des arpentages et des réserves	2,500 00	1,109 92	1,390 08	
Partie de l'agence de la côte nord-ouest	2,500 00	1,221 16	1,278 84	
Nettoyage des vergers des sauvages	1,500 00	1,488 05	11 95	
	199,234 00	181,028 69	18,226 77	21 46
YUKON.				
Fournitures, etc., pour sauvages indigents	8,000 00	5,878 25	2,121 75	
Ecoles	15,000 00	2,399 41	12,600 59	
	23,000 00	8,277 66	14,722 34	
EN GÉNÉRAL.				
Appointements du surintendant des sauvages, N.-E.	1,500 00	1,500 00	....	
Appointements de l'inspecteur pour le Manitoulin et la rive nord du lac Supérieur	1,200 00	800 00	400 00	
Frais de route et aide de commis	2,700 00	1,001 38	1,698 62	
Paiements aux sauvages pour cession de leurs terrains	50,000 00	50,000 00	.. ..	
Impressions et papeterie	8,000 00	6,575 03	1,424 97	
Pour empêcher la propagation de la tuberculose	5,000 00	3,297 51	1,702 49	
Sauvages indigents dans les districts éloignés	10,000 00	9,989 51	10 49	
	78,400 00	73,163 43	5,236 57	

FONDS DE DÉPOT DES SAUVAGES.

TABLEAU indiquant les opérations qui se rattachent à ce fonds pendant l'année terminée le 31 mars 1910.

Service.	Débit.	Avoir.
	$ c.	$ c.
Balance au 31 mars 1909		6,022,187 08
Perc. des ventes de t.; droits sur b. et pierre ; loyers, amendes et honor.		558,011 08
Intérêt pour l'année terminée le 31 mars 1909, sur la balance ci-dessus..		225,768 94
Crédits votés par le parlement pour ajouter à la caisse		23,824 41
Chèques impayés pour 1907-8		551 23
Dépenses durant l'année 1909-10	546,901 48	
Balance au 31 mars 1910	6,283,441 26	
	6,830,342 74	6,830,342 74

Pour plus de détails des dépenses suivantes se rattachant au fonds de dépôts des sauvages et au fonds consolidé, voir le rapport de l'Auditeur général, partie I.

RAPPORT

DE LA

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL

DU NORD-OUEST

1910

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1912

[N° 28—1911.]

A Son Excellence le Très honorable sir Albert Henry George, comte Grey, G.C.M.G., etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport annuel de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest pour l'année 1910.

Respectueusement soumis,

WILFRID LAURIER,
Président du Conseil.

Le 4 novembre 1910.

TABLE DES MATIERES.

PARTIE I.

PAGE.

Rapport des commissaires 9

Annexe A.—Surintendant R. B. Deane, Calgary 31

B.—Surintendant G. E. Sanders, D.S.O., Athabaska-Landing 41

C.—Surintendant P. C. H. Primrose, Macleod 57

D.—Surintendant A. R. Cuthbert, Edmonton 74

E.—Surintendant J. O. Wilson, Lethbridge 86

F.—Surintendant J. N. Bégin, Prince-Albert 100

G.—Surintendant J. A. McGibbon, Battleford 105

H.—Surintendant W. H. Routledge, Régina 119

J.—Surintendant J. D. Moodie, Maple-Creek 146

K.—Inspection J. L. Jennings, Rivière Mackenzie 152

L.—Chirurgien J. F. Bell, Régina 167

M.—Chirurgien-vétérinaire J. F. Burnett, Régina 170

RAPPORTS DE LA PATROUILLE.

N.—Inspecteur G. L. Jennings, Fort-Macpherson à l'île Herschel et retour 175

O.—Inspecteur G. L. Jennings, Ile Herschel à Seattle, E.-U. en baleinière à vapeur 189

P.—Inspecteur F. J. Fitzgerald, Athabaska-Landing à Fort-Macpherson et l'île Herschel 194

Q. Brigadier A. H. L. Mellor, Smith's-Landing à Fort-Rae 198

R.—Brigadier A. H. Schurer, Athabaska-Landing à Fort-McMurray et Lac La-Biche 200

S.—Pierre Gladu, gardien de bisons, Chipewyan jusqu'aux Montagnes du Caribou et Salée 205

T.—Maréchal des logis A. H. L. Mellor 197

PARTIE II.

Effectif au 30 septembre 1910 211

PARTIE III.

Territoire du Yukon.

Page.

Annexe A.—Surintendant A. E. Snyder, commandant Dawson.. 221

B.—Inspecteur J. A. Macdonald, White-Horse.. 234

C.—Maréchal des logis A. E. Acland, Dawson à Fort-Macpherson (été). 241

D.—Gendarme W. J. Dempster, Dawson à Fort-Macpherson (hiver).. 243

E.—Brigadier F. H. Thompson, Selkirk à la rivière Ross.. 253

F.—Gendarme A. L. Simons, Dawson aux districts de Mayo et de Duncan.. 255

PARTIE IV.

Baie d'Hudson.

Annexe A.—Surintendant J. D. Moodie, Churchill, pour l'année terminée le 31 octobre 1909.. 261

B.—Rapport du surintendant C. Starnes, Churchill, février à juillet 1910.. 267

C.—Brigadier M. A. Joyce, Fullerton, années terminée le 30 juin 1910. 281

Rapports de la patrouille.

D.—Surintendant C. Starnes, rivière Icelandic à Churchill.. 284

E.—Brigadier M. A. Joyce, Fullerton à Churchill, Pointe Tterm et retour.. 288

F.—Brigadier M. A. Joyce, Fullerton à l'Anse Wagner.. 292

PARTIE V.

Photographies.

PARTIE I.

QUARTIER GÉNÉRAL DE LA ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RÉGINA, 27 octobre 1910.

Au Très honorable
Sir WILFRID LAURIER, C.P., G.C.M.G., etc.,
Président du Conseil Privé,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 septembre 1910, ainsi que les rapports des officiers commandant des divisions, ceux du chirurgien et du vétérinaire, et certains autres rapports d'intérêt public

EFFECTIF ET RÉPARTITION.

Le 30 septembre l'effectif de notre corps était le suivant: quarante-neuf officiers, six cents sous-officiers et gendarmes, et cinq cent quarante-cinq chevaux. Comparativement à l'exercice précédent, il y a deux officiers et treize chevaux de moins.

Voici la répartition par provinces et territoires:—

—	Commissaire.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Chirurgiens et aides-chirurgiens.	Vétérinaires.	Adjudants sous-officiers.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.
Alberta	....	....	5	13	1	....	15	25	21	147	34	261	251
Saskatchewan	1	2	4	14	1	1	16	25	34	176	28	302	268
Territoires du Nord-Ouest	....	...	2	1	...	....	....	6	1	13	3	26	.....
Territoire du Yukon	....	....	1	3	1	....	3	5	5	37	5	60	62
Total	1	2	12	31	3	1	34	61	61	373	70	649	545

Dans la province d'Alberta il y a une augmentation de vingt et un dans l'effectif, une diminution de quatre dans la Saskatchewan, de cinq dans les territoires du Nord-Ouest et de quatorze dans le territoire du Yukon.

Dans l'Alberta, on compte 5 postes divisionnaires et 79 détachements; dans la Saskatchewan, 4 postes divisionnaires et 89 détachements; dans le territoire du Yukon, 1 poste divisionnaire et 10 détachements, et dans les territoires du Nord-Ouest, 1 poste divisionnaire et 5 détachements; soit un total de 11 postes divisionnaires et de 183 détachements.

La répartition du territoire du Yukon est pour la première fois inclue dans l'état susdonné.

Dans le cours du dernier exercice il a été établi vingt-cinq nouveaux détachements sans aucune augmentation de l'effectif. Je croyais que la limite de notre élasticité avait été atteinte l'an dernier, mais je n'ai pu résister à la pression et j'ai dû étendre encore nos cadres. J'ai été obligé de faire face aux besoins de certains nouveaux districts, qui se colonisent avec une rapidité dont on ne pourrait se rendre compte sans passer à travers les provinces. La gendarmerie fait de son mieux pour répondre aux demandes qui lui sont faites, mais, en dépit des efforts de chacun des membres, je ne puis m'empêcher de constater qu'elle ne fait pas tout ce qu'elle devrait. Tous les officiers qui commandent des divisions demandent constamment d'autres hommes, afin de pouvoir s'acquitter d'une manière satisfaisante des devoirs qui leur incombent. Il faudrait au moins un millier d'hommes pour faire face à toutes les exigences.

Dans mon dernier rapport annuel je me suis permis de vous exposer mes vues sur l'insuffisance de notre présent effectif. L'expérience d'une année n'a fait que confirmer et justifier mon opinion. La colonisation marche à grands pas; des chemins de fer se consrtuisent par toutes les provinces, et des villes et villages surgissent le long de ces lignes. Personne ne contestera qu'il faille dès le début faire respecter la loi et maintenir l'ordre. Il est si clair qu'il est de l'avantage moral et matériel du Canada d'avoir en ces nouvelles provinces une population bien dirigée et bien conduite, que je me sens justifié de soumettre à votre considération la question de l'augmentation de l'effectif, alors surtout qu'il doit se faire un nouvel arrangement au sujet de la continuation des services de notre corps en ces provinces pour un autre terme de cinq années.

L'effectif du Yukon a été fixé à 50 hommes de tout grade. C'est l'effectif le moins nombreux depuis la grande affluence des chercheurs d'or en 1897.

Cet été j'ai visité le Yukon, et d'après mes observations j'ai confiance que le développement de ce territoire va augmenter. Il y a là de grandes ressources. On ne devrait pas y amoindrir notre effectif, car il faudra bientôt l'augmenter, à mon avis.

Dans les territoires du Nord-Ouest la construction du chemin de fer de la Baie-d'Hudson requerra dans un avenir prochain une augmentation importante de l'effectif qui y est aujourd'hui en service.

Nos relations avec les gouvernements des provinces et des territoires où nous faisons du service ont été des plus amicales. Nous avons reçu l'appui le plus cordial de la part des procureurs généraux et des autres ministères. A titre de renseignements sur ces relations, je citerai un extrait du rapport de 1909 du Commissaire de l'Agriculture de la province de Saskatchewan:—

Avant de clore mon rapport sur le travail de l'année, je désire offrir mes remerciements au commissaire de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour les précieux services que m'ont rendus ses officiers et gendarmes en faisant respecter les diverses ordonnances relevant du département. Je mentionnerai en particulier l'ordonnance des éleveurs de chevaux, l'ordonnance relative aux feux et au gibier, et la loi de l'hygiène publique; cette dernière demande beaucoup de vigilance et de travail dans la surveillance des établissements étrangers mis en

quarantaine à cause de maladies infectieuses ou contagieuses qui s'y déclarent ou y sévissent. Si ces hommes endurcis au travail et d'un rare entraînement n'eussent fourni au département leur aidé signalée, la maladie aurait probablement pris des proportions épidémiques.

CRIMINALITE.

Les statistiques qui suivent font mention de toutes les infractions poursuivables pour lesquelles les accusés ont été condamnés à subir leur procès, ainsi que de tous les procès sommaires dont la gendarmerie a eu à s'occuper, mais non de ceux des cités et villes jouissant d'une police municipale.

Au cours de l'exercice il s'est inscrit 10,489 causes; il y a eu 9,042 déclarations de culpabilité, soit 86 pour 100 des causes instruites, et 1,258 causes ont été renvoyées ou retirées. Le 30 septembre il restait 148 causes à entendre.

Il y a une augmentation de 3,193 condamnations sur l'exercice précédent. De prime abord la constatation est étonnante, mais si on examine les relevés, on trouve que cette augmentation provient presque entièrement de causes peu importantes. Les voies de fait accusent 231 déclarations de culpabilité; les infractions à la loi relative au vagabondage, 1,130; le vol, 223; il y a, en outre, 1,113 condamnations pour violation de lois provinciales qui ne sont pas criminelles.

Sommaire classifié des causes inscrites et des condamnations obtenues dans les provinces de Saskatchewan et d'Alberta, et dans les territoires du Yukon et du Nord-Ouest, du 1er octobre 1909 au 30 septembre 1910.

	Saskatchewan.				Alberta.				Yukon.				T. du N.-O.				
—	Causes instruites.	Condamnations.	Renvoyées et retirées.	Attendant procès.	Causes instruites.	Condamnations.	Renvoyées et retirées.	Attendant procès.	Causes instruites.	Condamnations.	Renvoyées et retirées.	Attendant procès.	Causes instruites.	Condamnations.	Renvoyées et retirées.	Attendant procès.	Nombre total des causes inscrites.
Infractions contre la personne—																	
Meurtre	10	* 3	† 3	4	10	2	‡ 5	3									20
Tentative de meurtre	2	1		1	3		1	2	1	1							6
Menaces de meurtre	1		1														1
Homicide	2		2		2			2									4
Menaces de tuer	2	1	1														2
Coups de feu intentionnels	5	3	2		5	2	2	1									10
Blessures	2	1	1		7	2	2	3									9
Menaces de lésions corporelles	10	7	3		1		1										11
Voies de fait ordinaires	604	532	72		445	361	81	3	32	22	10						1,081
" graves	17	12	3	2	14	8	5	1	1	1							32
" causant lésions corporelles	19	12	5	2	22	17	4	1	2	2							43
" avec int. de caus. lésions corp.									1	1							1
Attentat à la pudeur	17	7	6	4	15	5	8	2									32
Viol et tentative de viol	19	6	7	6	13	2	10	1									32
Tentative de suicide	10	9	1		7	5	2		1		1						18
Avortement	1	1			1	1											2
Tentative d'avortement	1			1													1
Fournir des drog. pour amener un avort.					2	1	1										2
Bigamie	6	4	1	1	2	2											8
Enlèvement	2	2			6	3	1	2									8
Conn. charn. d'une fille de moins de 14 ans	3	1	2		6	3	3										9
Connaissance charnelle					3	2	1										3
Connaissance charnelle d'une idiote	1		1		1	1											2
Négliger de pourvoir à sa famille	22	19	3		6	2	3	1	1		1						29
Négligence coupable	5	5			5	4		1									10
Intimidation et menaces	14	11	2	1	9	6	3		1	1							24
Enlèvement par force	1	1															1
Libelle diffamatoire	1	1			3	2	1		1		1						5
Concussion	2		1	1	1		1										3
Divers	10	5	4	1	1		1										11
	789	644	121	24	590	431	135	24	41	28	13						1,420

Infractions contre la propriété—																	
Vol	659	498	150	11	383	279	95	9	13	7	6		3	3			1,058
Vol sur la personne	4	2		2	2												4
Voler les malles de Sa Majesté	4	3	1			1	1										6
Vol commis par des jeunes gens	4	4															4
Vol par conversion					48				2		2						2
Vol de chevaux	48	23	22	1	17	28	11	9									69
Vol de bêtes à cornes	20	4	15	2	13	7	10										37
Tuer des bestiaux	6	3	1	3		5	4	4		2							19
Poursuivre des bestiaux	1	1			19												1
Blesser des bestiaux	12	8	3	1	5	8	7	4									31
Avoir fraud. en sa poss. des chevaux ou best.							4	1									5
Empoisonner des chevaux, et complicité	10	7	3		1												10
Tentative de blesser le bétail					1		1										1
Fraudes en bestiaux	1	1			37	1											2
Cruautés envers les bestiaux	84	76	7	1	16	31	6		4	2	2						125
Bris de maison et de magasin	24	15	6	3	14	13	2	1	1	1							41
Effraction	8	6	2		9	9	4	1									22
Fraude	9	5	4		1	5	2	2									18
Intention de frauder					66	1											1
Fausses représentations	84	57	26	1	39	29	33	4									150
Faux et mettre en circulation	24	19	4	1		23	7	9									63
Détournement	5	4	1		8												5
Vol	8	4	3	1	6	4	1	3									16
Vol avec violence	2	1	1		9		4	2									8
Recel d'objets volés	17	15	2			6	2	1					1	1			27
Avoir en sa possession des objets volés	4	4			16												4
Endommager volontairement la propriété	41	37	4		1	16			1	1							58
Contrefaçon	2		2		2		1										3
Incendie et tentative d'incendie	10	2	8		33	1	1										12
Méfaits	34	26	8		7	24	9										67
Rupture de contrat						7											7
Violation de propriété	1	1			4												1
Blesser et tuer des chiens	6	3	3		3	1	3										10
Divers	9	7	2			2	1										12
	1,930	1,480	399	51	1,350	932	344	74	26	39	23		4	4			3,346
Infractions contre l'ordre public—																	
Port d'armes offensives et cachées	29	25	4		22	20	2										51
Viser avec des armes à feu	13	11	2		10	10											23
Décharger des armes à feu	5	5															5
Avoir sur soi des armes à f. lors l'arrestation.	2	1	1		1	1											3
Bagarres					2	2											2
Maintien de la paix dans le voisinage des travaux publics					35	29	6										35

* 1 convaincu d'homicide. † 1 décédé en prison. ‡ 1 pas encore arrêté.

S nscrites et des condamnations obtenues dans les provinces, etc., du 1er octobre 1909 au 30 septembre 1910—*Suite.*

	Saskatchewan.				Alberta.				Yukon.				T.-N.-O.				Total des causes instruites.
	Causes instruites.	Condamnations.	Renvoyées et retirées.	Attendant procès.	Causes instruites	Condamnations.	Renvoyées et retirées.	Attendant procès.	Causes instruites.	Condamnations.	Renvoyées et retirées.	Attendant procès.	Causes instruites	Condamnations.	Renvoyées et retirées.	Attendant procès.	
Infractions contre l'ordre public—*Suite.*																	
Prendre part à la boxe	2	2			7	5	2										9
Vendre un pistolet sans en prendre note					2	2											2
	1,981	1,524	406	51	1,429	1,001	354	74	62	39	23		4	4			3,476
Infractions contre la religion et les mœurs—																	
Vagabondage	437	423	14		556	530	25	1									993
Ivresse et désordre	694	686	8		530	512	18		76	73	3						1,300
Tapage	106	98	8		80	76	4										186
Jurements, insultes et langage menaçant	30	28	2		29	20	9										59
Actions indécentes	21	20	1		7	5	2										28
Exposition indécente	11	11			1	1											12
Sodomie et tentative de sodomie	3	1	2		5	1	3	1									8
Inceste	9	8	1		7	2	4	1									16
Transmettre par la poste des matières obscènes	3	2	1		1		1										4
Séduction	6	2	2	2	2	1	1										8
Séduction sous promesse de mariage	4	1	3		5	1	3	1									9
Tenir une maison malfamée	39	38	1		69	68	1		1	1							109
Habiter une maison malfamée	44	43	1		174	174											218
Fréquenter une maison malfamée	15	15			40	36	4										55
Prostitution	18	18			10	10			1	1							29
Vivre des fruits de la prostitution	2	2			1	1											3
Tenir une maison de jeu	8	8			8	8			3	2	1						19
Fréquenter une maison de jeu	24	23	1		30	29	1		11	8	3						65
Tripot	35	33	2		6	6											41
Vendre des billets de loterie					1			1									1
Contraventions aux règlements de police	4	1	3		5	2	3										9
Divers	9	8	1		4	2	2										13
	3,503	2,993	457	53	3,000	2,486	435	79	154	124	30		4	4			6,661

Tromper la justice—																	
Parjure	15	9	5	1	12	5	4	3									27
Subornation de témoins					2	2											2
	3,518	3,002	462	54	3,014	2,493	439	82	154	124	30		4	4			6,690
Corruption et désobéissance—																	
Désobéir aux assignations	8	8			1	1											9
Désobéir aux ordres de la cour	9	9			2	2											11
Evasion	2	1		1	9	7		2									11
Favoriser une évasion	1		1		2	1	1										3
Gêner un agent de la paix	17	13	4		9	9											26
Voies de fait sur un agent de la paix	5	4		1	4	3		1									11
Refus d'aider un agent de la paix	2	2			1	1			2	1	1						3
Corruption et tentative de corruption	2	1	1		3	1	2										5
Résistance à arrestation	10	10			2	1		1	1	1							13
	3,574	3,050	468	56	3,047	2,519	442	86	157	126	31		4	4			6,782
Contraventions à la loi des chemins de fer—																	
Voler son passage	26	26			39	38	1										65
Empietement	5	5			26	26											31
Empl. de ch. de fer ivres, étant en fonction	1	1			1	1											2
Fournir des liq. à un aiguilleur en fonction					1	1											1
Obstruer la voie	6	2	4														6
Enfoncer un wagon en transit					2	2											2
Détruire des sceaux de wagons	3	2	1														3
Vol dans une gare de chemin de fer	2	2															2
Violer un ordre de la com. des chem. de fer	1	1			3	3											4
Jouer pour de l'argent en chemin de fer					1	1											1
Méfaits en chemin de fer	5	5															5
Divers	2	2															2
	3,625	3,096	473	56	3,120	2,591	443	86	157	126	31		4	4			6,906
Contraventions à la loi des douanes—																	
Contrebande	7	6	1		3	3											10
	3,632	3,102	474	56	3,123	2,594	443	86	157	126	31		4	4			6,916
Contraventions à la loi des sauvages—																	
Fournir des liqueurs aux sauvages	57	54	2	1	55	54	1		16	14	2		1	1			129
Sauvages ivres	50	50			136	131	4	1	23	22	1						209
Ivres sur la réserve	39	37	2		45	41	4										84
Empietement sur une réserve	1	1			1	1											2
Avoir des liqueurs en sa possession	13	13			19	19			1	1							33
" " sur sa réserve	2	2															2
Prostitution	2	2			1	1			1	1							4
Faire l'école buissonnière	3	3															3
	3,799	3,264	478	57	3,380	2,841	452	87	198	164	34		5	5			7,382

SOMMAIRE des causes inscrites et des condamnations obtenues dans les provinces, etc., du 1er octobre 1909 au 30 septembre 1910—*Fin.*

—	Saskatchewan.				Alberta.				Yukon.				T.-N.-O.				Total des causes instruites.
	Causes instruites.	Condamnations.	Renvoyées et retirées.	Attendant procès.	Causes instruites.	Condamnations.	Renvoyées et retirées.	Attendant procès.	Causes instruites.	Condamnations.	Renvoyées et retirées.	Attendant procès.	Causes instruites.	Condamnations.	Renvoyées et retirées.	Attendant procès.	
Contraventions—																	
Aux règlem. du Parc des Mont.-Rocheuses..	.....	.....	.....	.....	105	98	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	105
A la loi des pêcheries	9	9	.....	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12
A la loi des épizooties chez les animaux.....	1	1	.....	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
A la loi de la milice.....	6	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6
A la loi des mines.....	.....	.....	.....	.....	11	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11
A la loi du dimanche.....	21	21	.....	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24
A la loi concernant l'irrigation.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
A la loi des terres fédérales.....	5	4	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
	3,841	3,305	479	57	3,506	2,960	459	87	198	164	34	.....	5	5	.....	.....	7,550
Contraventions aux lois provinciales et aux ordonnances—																	
Maîtres et serviteur.....	559	503	56	.....	224	177	45	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	783
Gibier.....	101	99	2	.....	51	48	3	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	153
Peaux et marques.....	4	4	.....	.....	9	7	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13
Feu de prairie et de forêts.....	327	308	19	.....	324	291	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	651
Licences pour vente de liqueurs.....	198	186	12	.....	237	223	12	2	30	28	2	.....	14	13	1	.....	479
Démence.....	172	158	14	.....	112	97	15	.....	13	8	5	.....	.....	.....	.....	.....	297
Eleveurs de chevaux.....	36	34	2	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37
Animaux errants.....	47	45	2	.....	37	31	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	84
Fourrière.....	46	35	11	.....	5	3	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	51
Troupeau.....	11	11	..	.....	2	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13
Clôtures.....	4	3	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
Ordonnances des villages.....	18	17	1	.....	22	20	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40
Ecuries de louage.....	16	16	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17
Travaux publics.....	2	2	.....	.....	28	23	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30
Profession médicale.....	34	27	7	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36
Vétérinaires.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
Pharmaciens.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
Mécaniciens.....	11	11	.....	.....	1	...	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12

Hygiène publique	9	9			26	17	9										35
Ecole	4	2	2														4
Marchands ambulants et colporteurs	12	12			3	3											15
Herbes nuisibles	12	6	6		20	19	1										32
Pollution des cours d'eau	1	1															1
Chaudières à vapeur	31	31			26	23	3										57
Automobiles et véhicules	23	11	12		8	8											31
Mouvement de la population	1	1			6	6											7
Divers	20	3	17		21	8	13		1		1						42
Règlements de ville (Dawson, T.Y.)									12	12							12
	5,541	4,840	644	57	4,674	3,971	612	91	255	213	42		19	18	1		10,489

TABLEAU RÉCAPITULATIF de l'état sommaire des causes inscrites et des condamnations prononcées dans les provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, du 1er octobre 1909 au 30 septembre 1910.

Causes inscrites dans	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées, ritirées, etc.	Attendant procès.
Province de Saskatchewan	5,541	4,840	644	57
Province d'Alberta	4,674	3,971	612	91
Territoire du Yukon	255	213	42	....
Territoires du Nord-Ouest	19	18	1	....
Grand total	10,489	9,042	1,299	148

TABLEAU COMPARATIF des condamnations, années 1900 et 1910, sous rubriques générales.

Infractions contre	1910.	*1909.	1908.	1907.	*1906.	1905.	1904.	1903.	1902.	1901.	1900.
La personne	1,103	804	882	729	590	478	386	317	189	144	109
Le droit de propriété	1,348	1,063	1,090	877	632	630	605	367	248	132	96
L'ordre public	113	57	53	66	61	42	27	32	31	11	9
La religion et les bon. mœurs.	3,039	1909	2,212	2,208	1,533	1,379	1,312	923	494	500	350
Tromper la justice	16	5	6	3	6	3	4	7	....	.. .	3
Corruption et désobéissance	76	60	47	44	56	26	27	33	17	13	16
Loi des Chemins de fer	118	83	169	60	34	69	86	32	5	49	45
Loi des Douanes	9	18	18	4	17	11	.....	.....	.....	2	....
Loi des Sauvages	447	273	265	336	259	229	228	296	236	180	143
Loi des Epizooties	4	9	3	6	28	24	9	.....	.....	....	.....
Loi des Pêcheries	12	21	28	11	11	6	.....	.....	.....	.....	.....
Loi des Terres fédérales	4	.....	.....	.....	2	.....	.....	....	.....	.....	.....
Loi des Elections	.....	3	....	...	4	2	....	.....	.....	.....	.....
Règlements du Parc des Montagnes-Rocheuses	98	34	10	20	25	1	.....	....	....	.....	.....
Loi de Milice	6	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....
Loi du Rev. de l'Intérieur	.....	.....	....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Loi des Pénitenciers	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Loi de l'Obs. du Dimanche.	24	18	12	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Loi des Mines	11	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Loi concernant l'Irrigation	1	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Loi du grain du Manitoba	.....	11	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Loi des unions ouvrières	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Statuts provinciaux et ordonnances des T. du N.-O.	2,583	1,470	1,569	1,308	1,000	865	777	606	298	219	165
Condamnations dans les T. du N.-O	18	11	10	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....
Condamnations pour infr. aux règlem. de ville, T. Y.	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	9,042	5,849	6,377	5,685	4,258	3,765	3,465	2,613	1,518	1,250	936

Il y a 20 causes de meurtre d'inscrites, mais sur ce nombre il y en avait 5 à entendre de l'an dernier. De ces 5 accusés, 2 furent convaincus de meurtre et exécutés, 1 fut trouvé coupable d'homicide et 2 furent acquittés, l'un faute de preuve et l'autre parce qu'il était en légitime défense.

Parmi les 15 nouvelles causes, 7 accusés attendent leur procès; 2 furent déclarés coupables et exécutés; 1 est décédé en prison, avant son procès, des suites de blessures qu'il s'était infligées; on a suspendu les procédures dans le cas d'un autre, la mort ayant été le résultat d'un accident; 2 furent acquittés et 2 ne sont pas encore tombés sous la main de la justice.

* Onze mois.

Attendant procès depuis l'année dernière:—

1. *Rex vs Pope.*—Acquitté. Le meurtre avait été le résultat de l'intervention de Pope en faveur de son patron, alors que ce dernier se querellait, sur sa ferme près de Buffalo, Sask., avec son beau-père, A. Scaillet (la victime).

La défense prouva que le défunt était un être querelleur et redouté de tout le monde. Le jury trouva l'acte de Pope justifiable; de là l'acquittement.

2. *Rex vs Hainer.*—Trouvé coupable et exécuté pour avoir tué de sang-froid Alfred David Fraser, citoyen bien connu et respecté demeurant à environ un demi-mille à l'est de Margo, Sask. Ils avaient eu un différend à propos d'argent, et le mobile du meurtre a été la vengeance.

3.—*Rex vs Roper.*—Acquitté sur l'accusation de meurtre; mais le jury a rendu un verdict d'homicide; condamné à quinze ans de pénitencier.

Roper avait tué son patron, M. Andrew H. Harris, un fermier des environs de Fort-Qu'Appelle. Harris avait, paraît-il, à maintes reprises fait des reproches à Roper sur son travail, et le jour de la tragédie on en vint aux coups, avec le meurtre pour résultat.

4. *Rex vs Kulczychi.*—Acquitté. Accusé du meurtre d'un certain Angus Ruis. Kulczychi, un Slave, et quelques de ses compatriotes jouaient aux cartes avec Ruis à Frank, Alberta. Ils étaient presque tous sous l'influence de la boisson, et il survint entre eux un différend au cours duquel Ruis fut accusé de tricher. Une lutte s'engagea entre Kulczychi et Ruis, et ce dernier fut poignardé.

Aucun des témoins n'a juré avoir vu porter le coup, et c'est ce qui a dû déterminer le verdict d'acquittement rendu par le jury.

5. *Rex vs Zbyhley* (Galicien).—Trouvé coupable du meurtre de sa femme et exécuté.

Il avait brutalement assailli sa femme avec une hache et lui avait infligé des blessures mortelles. Résultat d'une querelle de ménage.

Nouvelles causes:—

6. *Rex vs Mesci* (Bulgare).—Trouvé coupable et exécuté. Meurtre horrible des trois membres adultes de la famille Thorburne (M. George Thorburne, sa femme et Mme John McNiven, mère de Mme George Thorburne). Tous occupaient une ferme à trois milles environ à l'ouest de Clair, Sask.

Depuis longtemps Mesci voulait quitter le service de M. George Thorburne, chez qui il était employé en qualité de garçon de ferme, mais il ne pouvait, prétendit-il, obtenir son congé. Il prétendit aussi que les deux femmes de la maison l'accusaient sans cesse d'être un paresseux et de manger trop, et c'est alors que, dit-il, afin de mettre fin à leurs injures insupportables, il résolut d'assassiner toute la famille.

Tout incroyable que cela paraisse, ce sont là, d'après sa propre déclaration, les mobiles de cet abominable triple meurtre.

7. *Rex vs Muskak* (sauvage Sauteux).—Attendant son procès. Un nommé Rudolph Emsel, berger à l'emploi de la *Richmond Ranching Co.*, fut trouvé mort dans la prairie à quelque sept milles de Macklin, Sask., le crâne percé d'une balle. On crut d'abord que le coupable était Muskak, mais il fut par la suite établi que la mort était accidentelle. La cour ordonna ensuite la suspension des procédures.

8. *Rex vs Mandl (Autrichien).*—Attendant son procès. Accusé du meurtre d'un de ses compatriotes, Herman Steiner, un colon qui faisait son temps de stage sur un homestead près de St. Walburg, Sask., et sur lequel son cadavre fut trouvé, portant au poumon droit une blessure causée par un coup de poignard.

9. *Rex vs Smith.*—Mort en prison avant son procès. Moses Smith était accusé d'avoir étranglé son fils, Russell Lloyd Smith, un enfant de cinq ans. Le crime a été commis à quelque six milles au sud de Brownlee, Sask.

L'enfant était l'idole de la famille, tandis que, tout au contraire, son père lui était à charge. Bien que plein de force, il avait toujours refusé de subvenir aux besoins de sa femme et de ses enfants. Vers la date de la tragédie, son fils aîné, Willard Smith,

chez qui il habitait avec sa femme et la victime, l'avait pris à partie et lui avait enjoint de voir à gagner sa propre subsistance au moins.

On croit qu'à la suite de cette entrevue il prit la résolution de s'ôter la vie, non sans toutefois, auparavant se venger de la famille en tuant l'enfant qu'elle aimait.

Après avoir étranglé l'enfant dans une porcherie, il s'entailla la gorge avec un rasoir, mais il ne put réussir à se tuer. Il fut arrêté, accusé du meurtre de son enfant, et reçut tous les soins médicaux; il ne put cependant survivre, et mourut en prison en attendant son procès.

10. *Rex vs Miller.*—Pas encore arrêté. On le recherche pour avoir tué un nommé Thomas Beale, fermier de Blue-Hill, Sask., ou des environs. Il est encore au large, fugitif de la justice.

Je m'abstiendrai de commentaires qui n'aideraient en rien maintenant.

11. *Rex vs Kœnig* (Américain allemand).—Trouvé coupable et exécuté. Pendant trois ans nous avons dû nous occuper de cette affaire avant de pouvoir la soumettre au tribunal. Il s'agit d'un meurtre commis avec un sang-froid extraordinaire et dont le mobile a été le vol de quelques centaines de dollars. Kœnig a subi son procès sur l'accusation d'avoir assassiné, près de Clover-Bar, Alta., un de ses amis du nom de Jos. A. Hinthal. Celui-ci était disparu pendant l'hiver de 1907, et la première circonstance suspecte parvenue à notre connaissance c'est que la dernière fois qu'il a été vu il était en compagnie de Kœning. Cet indice était cependant loin d'être suffisant pour convaincre un jury qu'il y avait eu meurtre. La patience et des efforts constants nous ont permis de recueillir suffisamment de preuves circonstantielles pour déterminer la condamnation de Kœnig.

12. *Rex vs P. et A. Gladu* (sauvages).—Acquittés. Ils étaient accusés d'avoir tué un sauvage du nom de Kinickmanasin, de la réserve du lac au Castor. C'est un autre cas où nous n'avons pu recueillir que des preuves de circonstance. La Couronne n'a pu se procurer d'autres témoins que des sauvages, dont la mémoire a paru très infidèle sur des points essentiels, et sur lesquels ils avaient donné leur déposition assermentée à l'enquête préliminaire.

13. *Rex vs. Amend.*—Attendant son procès. Accusé du meurtre de Lewis Goldman. La tragédie a eu lieu près de Sedgwick, Alta. Les deux hommes se sont pris de querelle, et finalement Amend a tiré et tué son adversaire Goldman.

14. *Rex vs. Woods.*—Attendant son procès. Clark Woods, l'accusé, a assailli Hector Murray, un entrepreneur de chemin de fer dont la résidence était située près d'Alix, Alta., en le frappant sur la tempe avec une bouteille à demi pleine de whisky. La victime a eu le crâne fracturé et a succombé le même jour.

Ils avaient eu une discussion au sujet de la somme de $5 que Wood réclamait de Murray comme arrérage de gages, et que ce dernier refusa de payer.

15. *Rex vs Bullshields* (sauvage, Gens-du-Sang).—Acquitté. La victime est un sauvage du nom de " Little Shields ". Les deux sauvages s'étant enivrés, près de Raymond, Alta, une querelle s'éleva; l'accusé blessa la victime à la tête avec un joug, et la mort s'ensuivit quelques jours après. La boisson est la seule cause de cette affaire.

16. *Rex vs Chobotar* (Slave).—Attendant son procès. Accusé du meurtre d'un compatriote, Alex. Lazaruk, qu'il tira dans les mines de charbon près de Lethbridge. Lazaruk fut transporté à l'hôpital, où il mourut le matin même de la tragédie, malgré tous les secours de l'art.

17. *Le meurtre de Jacob Jerke.* Pas encore d'arrestation. Le corps d'un inconnu fut découvert sous un ponceau à quelque deux milles au sud-est de Walsh, Alta. L'enquête établit clairement que c'était un cas de meurtre commis au moins trois semaines auparavant. Après beaucoup de difficultés, nous avons réussi à établir l'identité du défunt, un étranger du nom de Jacob Jerke récemment arrivé des Etats-Unis.

Nous sommes en présence d'un cas très difficile, que la publicité n'aiderait pas à résoudre.

18. *Rex vs Davies* (Nègre).—Attendant son procès. Accusé d'avoir tué sa femme avec une arme à feu à Saskatoon, Sask. Il prétend qu'il a tiré sur sa femme par erreur, l'ayant prise pour un cambrioleur.

19. *Rex vs Decoux.*—Acquitté. Il a subi un procès sous l'accusation d'avoir malicieusement et intentionnellement causé la mort de Jean-Baptiste Loubert, un mineur avec qui il travaillait dans les mines de charbon de Frank. Loubert fut écrasé à mort entre deux voitures de charbon, et on tint Decoux responsable vu qu'il avait charge des voitures dans le puits. C'est un autre cas où nous n'avons eu que des preuves de circonstance.

20. *Rex vs McBride.*—Attendant son procès. Un cas de parricide. La tragédie a eu lieu près de Gull-Lake, Sask. Luther McBride, alors que tous deux étaient ivres, tira et tua son père William James McBride.

Tentatives de meurtres.—Dans notre dernier rapport annuel, nous avons mentionné un cas de procès à faire. Avec cinq nouveaux cas inscrits durant l'année, nous avons un total de six cas dont on a eu à disposer.

Nouvelles causes inscrites:—

1. *Rex vs "Sun Calf"* (Pied-Noir).—Attend son procès. Accusé d'avoir infligé des blessures corporelles graves avec intention de meurtre à un sauvage, "Old Bull", sur la réserve de la tribu des Pieds-Noirs.

"Sun Calf" a réussi à s'échapper de prison l'année dernière; mais il a été repris, et à la première accusation portée contre lui viennent s'ajouter celles de vol de chevaux et d'évasion de la justice. Il a depuis subi son procès aux sessions d'automne et a été trouvé coupable sur les trois chefs.

2. *Rex vs Adams.*—Attend son procès. Accusé d'avoir tenté d'empoisonner A. Hunter, contremaître de M. S. Dyment, propriétaire d'un ranche, près de Nanton, Alta.

3. *Rex vs Robin.*—Acquitté sur l'accusation de tentative de meurtre, mais trouvé coupable de voies de fait. Querelle de famille.

4. *Rex vs Ramsdell.*—Attendant procès. Accusé d'avoir tiré et blessé avec intention de tuer son neveu Henry Ramsdell. Ce dernier eut avec son oncle Aaron John Ramsdell, demeurant à Limerick, où fut commis le crime, une querelle sur des affaires de famille, et au moment où il quittait la maison son oncle lui tira un coup de fusil dans le dos. Les blessures n'ont heureusement pas été sérieuses.

5. *Rex vs McGregor.*—Accusation renvoyée dès l'enquête préliminaire. Résultat d'une querelle entre l'accusé et un nommé F. W. Salmon des environs de Rimbey, Alta. Pendant la querelle, Salmon voulut frapper McGregor avec un marteau. C'est alors que McGregor tira et blessa Salmon avec un revolver.

6. *Rex vs Voluvich* (Hongrois).—Trouvé coupable et condamné à dix ans de pénitensier. Vois de fait brutales commises à Dawson, Yukon. Résultat d'une querelle entre l'accusé et une malheureuse demi-mondaine que Voluvich frappa à coup de couteau, lui infligeant douze blessures. Pendant longtemps la victime fut entre la vie et la mort, et l'accusé peut s'estimer heureux de n'avoir pas eu à répondre à une accusation capitale.

Homicide.—Nous avons quatre cas classés sous cette rubrique: deux de l'année dernière et deux de cette année.

Attendant procès depuis l'année dernière:—

1-2. *Rex vs Relph et Relph.*—Acquittés. Ils étaient accusés d'avoir pratiqué sur la personne d'une dame Dyck, à Rosthern, Sask., une opération illégale dont la mort a été le résultat.

On n'a pas pu prononcer condamnation, parce que les médecins n'ont pu jurer positivement qu'il y avait eu avortement criminel.

Nouvelles causes inscrites:—

3. *Rex vs Allander.*—Attendant procès. L'accusé, un mécanicien à l'emploi de la Compagnie du Pacifique-Canadien, est accusé d'avoir par sa négligence causé la

mort de Jos. Small à Nanton, Alta. Allander conduisait la locomotive d'un convoi qui passa sur le corps de Small.

4. *Rex vs Hobbs.*—Attendant procès. Il s'agit d'une tragédie au revolver avec le proverbial "je ne savais pas qu'il était chargé". L'accusé dirigea le canon d'un revolver vers un nommé Walker Turner, de Medicine-Hat, sous l'impression que l'arme avait été vidée; mais lorsqu'il pressa la détente, il blessa mortellement Turner qui mourut de ses blessures une journée ou deux après, à l'hôpital.

Le jury du coroner déclara Hobbs responsable et ce dernier est en conséquence accusé d'homicide.

Les cas de meurtre, tentative de meurtre et homicide sont nombreux, mais un examen fait voir que les causes sont la boisson, les différends entre famille, l'appât du gain, les querelles ou la vengeances. Dans deux cas seulement il n'y a pas eu de procès: dans un de ces cas nous n'avons pas le moindre indice du coupable ou du mobile, et dans l'autre le coupable s'en enfui aux Etats-Unis avant même qeu le crime fût connu.

Je dois de plus mentionner les attentats contre des femmes: 110 cas ont été inscrits; sur 42 de ces cas il y a eu condamnation, 13 accusés attendent leur procès, et les autres ont été ou retirés ou ont eu pour résultat l'acquittement. Etant donnée la difficulté qu'il y a à faire la preuve dans cette classe de délits, on peut dire que les condamnations ont été nombreuses. Plusieurs des offenses commises contre les mineurs doivent être directement attribuées aux parents qui ont négligé de leur donner les soins nécessaires et de les surveiller.

Il y a une augmentation de 245 dans les condamnations pour offenses contre le droits de propriété; 134 de ces cas n'étaient que des petits larcins dont on a disposé sommairement.

Le vol de chevaux continue à nous donner beaucoup d'occupation; nous avons eu 51 condamnations. Les tribunaux se sont montrés sévères; malgré cela, ils sont encore nombreux ceux qui courent le risque d'être pris, dans l'espérance d'un bénéfice considérable.

Il y a eu peu de cas de bestiaux volés ou tués. Un détective s'occupe spécialement de cela, et y a consacré tout son temps dans le district de McLeod.

Il y a eu augmentation considérable dans les condamnations pour vagabondage, surtout dans les cas d'ivresse et de désordre. On doit du reste s'attendre à cela, à cause de l'augmentation rapide de la population, et dans un pays où les chemins de fer, les édifices en construction et les entreprises municipales exigent des milliers d'ouvriers.

Par suite de la sécheresse dans plusieurs sections des provinces, les feux de prairie ont été plus fréquents que d'habitude. Il y a eu 599 condamnations. Le travail fourni par la gendarmerie pour découvrir ceux qui en sont responsables est très considérable, et entraîne des voyages à cheval extrêmement difficiles. Les nouveaux colons ne comprennent pas suffisamment le danger qu'il y a à allumer des feux dans la prairie là où la population n'est pas dense. Les magistrats sont disposés à se montrer indulgents, excepté dans les cas où des dommages ont été le résultat.

Le nombre des aliénés s'est élevé à 55, contre 134 l'année dernière.

A la fin de l'année 148 personnes attendaient leur procès devant les cours suprême et de district.

Dans l'accomplissement de ses devoirs, dans les diverses provinces, la gendarmerie reçoit ses instructions des procureurs généraux. ous devons ici témoigner notre reconnaissance pour l'appui qui nous a toujours été accordé. Nous attendons toujours leur assentiment avant de nous mettre à la poursuite des criminels qui ont traversé la frontière, et cet assentiment nous l'obtenons sans retard dans les cas importants, et quels que soient les frais à encourir. Sans cela, c'est à la frontière que les criminels auraient toujours recours pour éluder la justice.

A la clôture des récentes assises à Medicine-Hat, l'honorable juge Stuart s'est déclaré heureux de rendre hommage au travail accompli par la gendarmerie et a exprimé l'opinion que sans les habits rouges il ne serait pas possible d'assurer la paix dans cette partie du pays. Pour un grand nombre de gens ici, il est nécessaire d'inculquer les lois avec vigueur et de les appliquer rigoureusement.

PRISONS COMMUNES.

A Régina, Battleford, Yorkton et Maple-Creek, dans la Saskatchewan; Lothbridge, Macleod, Calgary et Fort-Saskatchewan, Athabaska-Landing, Petit-Lac-de-l'Esclave, dans l'Alberta; Dawson et Whitehorse, dans le territoire du Yukon, nos corps de garde servent de prisons.

Deux mille quatre cent trente-sept prisonniers ont occupé ces prisons durant l'année. Le 30 septembre, 217 prisonniers étaient logés dans les divers corps de garde.

Le personnel que nécessitent nos corps de garde diminue considérablement notre effectif. Les fonctions des gardiens sont extrêmement fatigantes, et pour nos hommes c'est le devoir le plus onéreux qu'ils ont à accomplir.

Nos corps de garde sont remplis, et ne peuvent plus convenir pour la garde et le soin des prisonniers. Malgré cela, cependant, la santé dees prisonniers a été excellente, et nous avons maintenu la discipline voulue.

Les deux gouvernements d'Alberta et de la Saskatchewan comprennent nos besoins, et je crois que c'est leur intention de construire des prisons convenables aux endroits où cela est nécessaire.

A Calgary, Alberta, on a ajouté 20 cellules, et on est actuellement à faire une allonge au Fort-Saskatchewan.

La prison provinciale, à Lethbridge, est en construction.

A Régina, Saskatchewan, on aménage l'école d'industrie pour la faire servir de prison temporaire jusqu'à ce que l'on puisse construire une prison permanente.

ETAT DÉTAILLÉ des prisonniers détenus dans les salles de garde de la Gendarmerie à cheval, du 1er octobre 1909 au 30 septembre 1910.

—	Saskatchewan.						Alberta.						Yukon.			Grand total.
	Régina.	Moosomin.	Yorkton.	Maple-Creek.	Battleford.	Total.	Macleod.	Calgary.	Fort-Saskatchewan.	Lethbridge.	Athabasca-Landing.	Total.	Dawson.	Whitehorse.	Total.	
Nombre total des prisonniers purgeant leur sentence ou attendant leur procès le 1er oct. 1909.	11	4	11	7	11	44	33	36	43	27	3	142	11	4	15	201
Nombre total des prisonniers reçus............	249	....	94	96	143	582	248	770	303	340	20	1,681	145	29	174	2,437
Nombre total des prisonniers libérés...	227	*4	99	98	145	573	268	753	†296	327	20	1,664	154	30	184	2,421
Nombre total des prisonniers purgeant leur sentence ou attendant leur procès le 30 sept. 1910.	33	....	6	5	9	53	13	53	50	40	3	159	2	3	5	217

* Le corps de garde de Moosomin est fermé, et les prisonniers ont été incarcérés dans la prison commune de la même localité.
† Deux exécutions.

TABLEAU comparatif des prisonniers admis dans les corps de garde de la gendarmerie à cheval de 1900 à 1910.

—	1910.	*1909.	1908.	1907.	*1906.	1905.	1904.	1903.	1902.	1901.	1900.
Nombre total des prisonniers admis................	2,437	1,940	2,105	1,676	1,515	1,467	1,505	1,039	779	759	541

* Onze mois.

DISTRICT DU YUKON.

Par suite de la réduction de notre effectif et de plus grandes facilités de communications, des changements ont été opérés dans l'organisation de notre corps.

Ainsi, en septembre la division " H " Whitehorse, a été fusionnée avec la division "B" de Dawson. Le sous-commissaire Wood, qui avait servi pendant treize ans sur ce territoire, dont dix ans comme commandant, a été transféré au quartier-général, à Régina. En général on reconnaît que le travail accompli par la gendarmerie au Yukon a été très effectif. Une grande part de mérite en revient au sous-commissaire Wood, et c'est avec beaucoup de plaisir que j'attire votre attention spéciale sur son nom.

Au cours du mois d'août dernier j'ai fait l'inspection des postes de Dawson et aux deux endroits, en réduisant le nombre de gendarmes surnuméraires, et en faisant aux deux endroits, en réduisant, le nombre de gendarmes sunuméraires, et en faisant les changements devenus possibles par suite de la réduction de l'effectif, nous opérerons une économie considérable dans les frais d'entretien de la gendarmerie au Yukon.

La région est tranquille, l'ordre y règne, et l'absence de crimes est digne de remarque. Au point de vue de la gendarmerie, tout est parfaitement satisfaisant.

Sous les ordres du gendarme Dempster, on a fait l'inspection ordinaire de Dawson à Fort-Macpherson, distance de 1,000 milles en tout, aller et retour. Aucun incident n'a signalé le voyage.

Le maréchal des logis Ackland s'est rendu de Dawson à Fort-Macpherson afin de rencontrer l'honorable Ministre de l'Intérieur et l'escorter jusqu'à Dawson. Le ministre a donné son approbation à cette démarche.

DISTRICT DE LA BAIE D'HUDSON.

Le surintendant J. D. Moodie, qui avait charge de ce district depuis 1904, a été, à sa demande, relevé de ses fonctions par le surintendant C. Starnes, qui est arrivé à Churchill le 27 janvier.

Le surintendant Moodie a fait le voyage de Churchill à Régina et retour deux fois durant l'année.

Pendant ses six années de service dans le district de la baie d'Hudson, il a fait des voyages fréquents et dangereux en été et en hiver. La vie de plusieurs de nos officiers est monotone et privée des relations sociales les plus ordinaires ainsi que du confort moderne. Ils l'acceptent cependant de bon cœur telle qu'elle est.

L'attention publique a été attirée cette année sur le district de la baie d'Hudson par la visite de Son Excellence le Gouverneur général. C'est la gendarmerie qui s'est chargée de faire les arrangements pour le voyage entre Selkirk-Ouest et York-Factory Le surintendant Moodie a été choisi pour commander l'escorte, qui se composait de trois gendarmes et de vingt-trois canotiers sauvages. Huit personnes, dont deux domestiques, composaient le parti de son Excellence. Le voyage de Selkirk-Ouest à Warren's-Landing s'est effectué sur le steamer *Wolverine,* nolisé pour la circonstance, et de Warren's-Landing à Norway-House sur le bateau de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Le 7 août, les voyageurs ont quitté Norway-House, et sont arrivés le 19 à York-Factory, où Son Excellence a pris le steamer *Earl Grey.*

Son Excellence a bien voulu exprimer toute sa satisfaction de la façon dont les choses avaient été faites et de la manière dont la gendarmerie s'était acquittée de ses devoirs.

Nos hommes, dans le district de la baie d'Hudson sont cantonnés à Fort-Churchill et à Cape-Fullerton, sur la côte nord-ouest. Ce poste est probablement le plus écarté et le plus isolé que nous ayons. Le voyage de Cape-Fullerton à Churchill, soit en été, soit en hiver est extrêmement hasardeux. Voici un extrait de la relation d'un voyage aller et retour fait à Churchill, en baleinière, durant l'année 1909, par le maréchal des logis Joyce, qui commande le poste de Fullerton :—

"Nous avons quitté notre campement le 3 octobre à 7.15 heures du matin. Il soufflait du sud-ouest un vent violent qui continua d'augmenter d'intensité jusqu'à ce qu'il prît les proportions d'un ouragan. La côte était mauvaise, ce qui rendait le débarquement très dangereux; toucher fond sur les roches eût été le naufrage instantané. Nous avions cargué nos voiles autant que possible et nous voguions tout près de lt côte. A 8 h. 25, de terribles coups de vent ont fendu nos mats, et, comme il paraissait certain qu'une tentative d'aller plus loin aurait eu pour résultat la destruction complète des deux vaisseaux, je donnai instructions de les diriger vers la terre à un point qui m'a paru un peu abordable. Nous avons débarqué à 8 h. 40 prèsde l'île du Dépôt. Heureusement, nos deux mats étaient fendus près du pont, de sorte qu'après avoir scié la partie endommagée, nous avons pu utiliser l'autre. Nous avons fait environ quatorze milles. Le vent continuant à souffler avec violence et la mer à faire rage, il nous a été impossible de remettre nos embarcations à l'eau avant le 15. Le froid était devenu intense, et une couche de neige d'environ quatre pouces est tombée le 7. Pendant la nuit du 8, une tempête s'éleva qui dura trois jours. Nous n'avions ni bois de chauffage, ni lampes à huile, et la mousse humide et gelée ne pouvait nous fournir qu'un feu bien maigre. Le 12, le gendarme surnuméraire Gravel ayant découvert près de là un vieux traineau, nous avons pu, la première fois depuis quatre jours, nous offrir une bonne tasse de thé. Deu xnuits durant, nous nous attendions à voir notre tente d'un moment à l'autre mise en pièces par le vent. Dans la nuit du 11, une des cordes de soutien se brisa et la tente fut immédiatement emportée par le vent."

L'eau est peu profonde et les havres font défaut, autant de causes qui rendent la navigation très dangereuse sur la côte ouest, et il faut de toute nécessité un vaisseau assez grand pour tenir la mer.

Ce sous-officier parle aussi d'une inspection à la petite baie de Wager, que les tempêtes de neige, les grands vents et le froid ont empêché de terminer. Il rapporte que les loups sont en grand nombre autour de la baie; on les voit souvent en bandes de cent ou plus. Ils ont chassé les bœufs musqués à l'intérieur, les disséminant sur une grande étendue du pays, et la conséquence est qu'il est très difficile de leur faire la chasse.

Nos postes offrent tout le confort nécessaire, et sont amplement pourvus de ce qu'il faut.

DISTRICT DE LA RIVIERE MACKENZIE.

L'inspecteur Fitzgerald a remplacé l'inspecteur Jennings au commandement. Nous avons deux sous-officiers, quatre gendarmes et un surnuméraire postés à divers endroits entre Fort-McPherson et l'île Herschel.

L'année a été très paisible. Un seul baleinier a hiverné à l'île Herschel et il n'y en aura pas cet hiver; les hommes mènent dans cet endroit isolé une existence peu enviable.

Nous avons fait des explorations très difficiles et à travers une région jusqu'alors inconnue pour nous. L'inspecteur Jennings a quitté Herschel le 20 janvier, s'est rendu à McPherson, et delà à la frontière de l'Alaska et au nord de l'île Herschel, soit un voyage aller et retour de 700 milles.

La relation qu'il fait d'un voyage en baleinier aller et retour, de Nome à l'île a établi ce qu'il appelle la "livraison rurale" sur la côte arctique.

La relation qu'il fait d'un voyage en baleinier à l'île Baillie et de là retour à Baillie, est très intéressante.

Il recommande l'achat d'un troupeau de rennes que l'on pourrait confier aux soins des Esquimaux sur la côte en face de l'île Herschel. La mousse y abonde pour les nourrir, et il émet l'opinion que la réalisation de cette suggestion serait pour les naturels de l'endroit un bienfait qu'ils sauraient apprécier comme l'ont fait ceux de l'Alaska.

Nos hommes ont joui d'une excellente santé depuis que nous sommes dans le cercle polaire, preuve que le climat y est sain. Ces postes éloignés sont pourvus des meilleurs vivres, et on y jouit de tout le confort désirable.

Le maréchal des logis Mellor a fait un voyage très important en janvier dernier, —de Smith's-Landing à Fort-Rae, sur le bras nord du Grand lac de l'Esclave,—afin de visiter les sauvages "Dog Ribs." Son absence a duré trente et un jours, et il a parcouru 900 milles. Voici ce qu'il dit des "Dog Ribs" :

La région de Rae offrait un spectacle des plus pitoyables. Les sauvages mouraient à peu près tous de faim, à cause de l'absence complète de caribou. Le père Ruore, le missionnaire de l'endroit, a déclaré que c'était la première fois qu'il constatait une disette de gibier, durant les quarante-deux ans qu'il avait exercé là le ministère.

Pour ajouter encore aux horreurs de la famine, une épidémie mystérieuse avait éclaté dans la bourgade.

Soixante-dix, sur une population totale de 600, avaient déjà succombé, et un plus grand nombre encore étaient atteints de la maladie.

On appelle les sauvages d'ici "Dog Ribs." C'est une race dégénérée au physique, sans force suffisante pour résister à la maladie. Quant à leurs chiens, ils sont déjà presque tous morts de faim.

C'était la première fois que nos gendarmes s'avançaient jusqu'à Rae, et grand nombre des sauvages qui y demeurent n'avaient jamais vu de gendarme.

Je regrette de n'avoir pas encore reçu le rapport de l'inspection entre Edmonton, Alta, et Whitehorse, territoire du Yukon, laquelle s'est faite avec succès sous le commandement du maréchal des logis Darling. Partis d'Edmonton au commencement de mai, nos hommes sont arrivés à destination dans les premiers jours d'octobre, après avoir parcouru une distance estimée à 1,750 milles. Il leur a fallu s'écarter de leur route et parcourir deux cents milles de plus pour se procurer des provisions qui, contrairement aux arrangements à cet effet, n'avaient pas été déposés au poste n° 4, sur la ligne de télégraphe du Yukon.

BISON DES BOIS.

Nous avons apporté un soin particulier à la surveillance de ces animaux, et à maintes reprises nos détachements de Smith's-Landing et de Fort-Chepewian ont fait des visites dans leurs pâturages. De plus, nous nous sommes assurés les services de deux chasseurs métis qui ont employé tout leur temps à les protéger. Ils rappor-

tent que durant le mois d'août, ils en ont vu douze à Salt-Mountain. Il y en avait certainement beaucoup plus, mais l'épaisseur de la forêt empêchait de les voir.

"Ils avaient une superbe apparence, tout comme s'ils avaient été lustrés avec "une substance grasse". Il n'y en a pas eu de tués illégalement. Un a été tué, sous permis accordé par le gouvernement de l'Alberta.

Le troupeau augmenterait, s'il en était possible, de détruire les loups. Le gouvernement fédéral paie encore une prime pour chaque tête abattue. $3,950 ont été payés, représentant 219 loups depuis 1905. Durant l'année dernière $1,300 ont été payés pour 65 loups.

Il résulte de constatations faites depuis quelques années, que le bison ne va pas au delà du versant ouest des montagnes du Caribou et de la rivière au Bison. En conséquence, je recommande fortement qu'on établisse comme réserve pour le gibier le territoire ci-après décrit, et qu'on le ferme à la colonisation et la chasse:—

"Au nord, le Grand lac de l'Esclave; à l'est, la rivière de l'Esclave; au sud, la rivière La-Paix; à l'ouest, une ligne partant de l'embouchure de la rivière Vermillon, là où elle se jette dans la rivière La-Paix, jusqu'au lac au Bison, et le lac et la rivière au Bison."

Une réserve aussi considérable aurait non seulement pour effet de donner au bison un surcroît de protection, mais constituerait un refuge pour toutes les espèces de gibier et empêcherait leur disparition.

Ce pays n'est qu'en partie propre à la colonisation, et il est si isolé qu'il ne sera pas d'accès facile avant bien des années à venir.

LE GRAND-TRONC-PACIFIQUE.

Nous avons organisé une surveillance très active le long de la ligne en construction à l'ouest d'Edmonton jusqu'à Yellow-Head-Pass. La criminalité a été à peu près nulle, grâce à l'application rigoureuse de la loi du département des Travaux publics, qui défend l'entrée et la vente des liqueurs enivrantes dans certaines limites. L'inspecteur Tucker a été chargé de cette surveillance. Lui et son aide, l'inspecteur Raven, étaient munis des pouvoirs de deux juges de paix et nommés coroners, de sorte qu'ils avaient toute la compétence voulue pour s'occuper de tous les genres de crimes.

AIDE AUX AUTRES DEPARTEMENTS.

Nos postes secondaires à Wood-Mountain, Willow-Creek, Pendant-d'Oreille et Twin-Lakes sont des postes d'entrée, et le plus ancien à chacun de ces endroits agit comme receveur des douanes. Il y a eu peu de contrebande. Pendant quelques années, des bestiaux ont traversé la frontière pour venir paître sur le territoire canadien; mais en ces derniers temps nous avons eu peu de cas à signaler. Une patrouille a opéré la saisie d'une troupeau au sud-est de Wood-Mountain; les propriétaires ont été prévenus et ont pu ramener chez eux leurs bestiaux, sur paiement des frais de détention. Ils les conduisirent vers la frontière, séparèrent les bœufs, et le reste du troupeau fut mis en liberté et chassé vers le territoire canadien. Nous avons alors opéré une nouvelle saisie, et nous détenons ces animaux en attendant la décision du ministères des Douanes.

DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

Des escortes ont été fournies aux payeurs en vertu des traités. On entretient des détachements près des réserves populeuses.

En général la population sauvage se conduit bien. Il arrive quelquefois que des jeunes gens volent des chevaux; mais c'est là l'exception, et non la règle.

Le vice qui prédomine est l'intempérance.

Considérant les occasions que les sauvages ont de se procurer de la boisson, dont ils sont très friands, et les sommes d'argent à leur disposition, il est étonnant qu'il n'y ait pas de plus grands abus. On constate cependant plus ou moins d'ivrognerie lorsqu'il se réunissent en nombre hors de leurs réserves.

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX.

Outre le travail que nous fournissons aux ministères des procureurs généraux, nous avons aussi charge de distribuer les secours accordés par le ministère de l'Agriculture; nous faisons aussi enquête lorsque des maladies contagieuses éclatent, et nous établissons des quarantaines, etc.

ENGAGEMENTS, LIBÉRATIONS, ETC.

Engagements, etc. :—	
Engagés gendarmes	182
Engagés gendarmes surnuméraires	102
Rengagés après avoir quitté le service	7
Revenus après avoir déserté	2
Arrêtés après désertion	3
Augmentation totale	296
Rengagés sans avoir quitté le service	71
Libérés, morts, etc. :—	
Par expiration du temps de service	30
Rachats	32
Inscrits sur les rôles des invalides	12
Mis à la retraite	10
Morts (deux officiers compris)	7
Déserteurs	31
Renvoyés pour mauvaise conduite	50
Renvoyés pour incompétence	7
Gendarmes surnuméraires congédiés	116
Diminution totale	295

Décédés—

L'inspecteur J. Taylor.
" F. Church.

Le n° matricule 4428, brigadier Dickson, N. W.
" 3604, gendarme Wilson, H. A.
" 4411, gendarme Richardson, C. H.
" 4701, gendarme Hobson, H.
" 4802, gendarme Cronmire, J. B.

Mis à la retraite—

Le n° matricule 692, maréchal des logis 1re classe Hall, W. J.
" 1985, maréchal des logis 1re classe McLeod, W. B.
" 2420, maréchal des logis 1re classe Walters, P.
" 2438, maréchal des logis 1re classe Marshall, S.
" 748, maréchal des logis Phillips, C.
" 924, maréchal des logis Pook, G. S.
" 1206, maréchal des logis Banham, H.
" 1614, maréchal des logis Corneil, C. A.
" 1754, maréchal des logis Cunningham, W. P.
" 866, brigadier Smith, W. W.

Nomination—

Inspecteur W. P. Lindsay.

Démissions—

Aide-chirurgien O. Lacroix.
Inspecteur W. O. McCarthy.
" E. A. Pelletier.

Retiré—

Aide-chirurgien W. E. Thompson.

Promu surintendant—

Inspecteur Cortland Starnes.

Promus inspecteurs—

Le n° matricule 2085, maréchal des logis 1re classe Sweetapple, C. H. H.
" 1128, maréchal des logis chef Raven, C. C.
" 2218, maréchal des logis 1re classe Fitzgerald, F. J.
" 3211, 1er maréchal des logis archiviste Hertzog, W. E.

Recrues, 182; 72 sont parties pour diverses raisons expiration du temps, rachat, mise à la retraite. Ces membres de l'effectif étaient compétents, et leur départ constitue une perte sensible. 71 ont été rengagés à l'expiration de leur terme sans avoir quitté le service. Nous avons pu empêcher la perte de 120, soit cinq de plus que l'année dernière.

Un grand nombre d'hommes ont été recrutés à Toronto. Au point de vue du physique, ils avaient bien toutes les qualités voulues, mais on a constaté que plusieurs étaient de mauvais sujets, et ils ont ou déserté ou été renvoyés pour mauvaise conduite.

Ce qu'il nous faut, ce sont des hommes sobres et de confiance. Ceux qui ne le sont pas sont congédiés dès qu'on est édifié sur leur compte.

J'ose de nouveau recommander de réduire à trois années le premier engagement, et une augmentation de la solde des gendarmes. Les règlements actuels pourvoient à une solde de $1 par jour après huit ans de service. Naturellement, les meilleurs hommes reçoivent une promotion longtemps avant cela; une forte proportion d'entre eux sont devenus maréchal des logis. Les gendarmes qui n'ont qu'un an ou deux de service et qui passent au service extérieur ne reçoivent pas une solde suffisante. S'ils ont la compétence voulue pour cet important travail, ils devraient être mieux payés.

Je regrette d'avoir à mentionner sept décès durant l'année: deux officiers et cinq sous-officiers et gendarmes.

L'inspecteur Taylor était un de nos officiers les plus utiles, loyal pour tous, dévoué à son service et aimé de ses camarades.

L'inspecteur Church était maître d'équitation. Ses services étaient très précieux pour l'entraînement des recrues, et il n'a pas été remplacé. Sa loyauté et son dévouement envers le corps dont il a fait partie pendant douze ans se reflètent chez les recrues qu'il a eues sous sa direction.

Les sous-officiers et les gendarmes étaient tous des jeunes gens de première classe, et dont la perte a laissé de profonds regrets tant chez les officiers que chez leurs camarades.

CHEVAUX.

Trente-huit chevaux de remonte et dix-sept ponies de charge ont été achetés au prix total de $7,590.

Les chevaux de remonte ont coûté en moyenne $166.50, ce qui est le plus haut prix payé depuis bien des années.

Quarante-cinq chevaux et trois poneys de charge ont été réformés et vendus. Le prix moyen obtenu pour les chevaux a été de près de $80. Les gros chevaux ont réalisé des prix très élevés; dans un cas, par exemple, $205. La dépense totale pour les chevaux a été de $4,157.50.

Il est plus difficile que jamais de trouver des chevaux de remonte convenables. J'appuie de tout mon pouvoir la recommandation de l'inspecteur Burnett, à savoir, que nous devrions commencer l'élevage de nos chevaux, sur une petite échelle d'abord et à peu de frais, pour augmenter ensuite si on trouve la chose avantageuse.

EXERCICES ET ENTRAINEMENT.

L'instruction des recrues s'est faite aussi bien que nous l'ont permis les exigences du service.

EXERCICES DE TIR.

Le cours régulier de tir au revolver a été pour ainsi dire suivi par tous les hommes de l'effectif.

Le champ de tir de Régina étant devenu moins sûr, par suite de l'établissement de colons dans la zone dangereuse, il n'y a pas eu d'exercice de tir à la carabine au poste. Par un vote du parlement, il a été décidé d'acheter pour cela le terrain en arrière du champ de tir actuel; mais avant qu'on ait pu en terminer l'achat, ce terrain avait changé de mains et le nouveau propriétaire en a demandé un prix tellement plus élevé que je ne me suis pas cru justifiable d'en recommander le paiement.

Nous sommes à faire des arrangements pour l'acquisition d'un champ sur la propriété de l'école industrielle des sauvages à deux milles des casernes.

Nous avons achevé la disposition d'un nouveau champ de tir sur notre réserve de Battleford, et celui de Medicine-Hat a été remis en bon état.

J'ai l'espoir de donner l'année prochaine un cours complet de tir à tout l'effectif.

HARNAIS ET SELLES.

Les harnais sont en bon état et en nombre suffisant. Nous avons besoin de cinquante nouvelles selles pour remplacer les défectueuses.

UNIFORMES.

Nos uniformes sont de bonne qualité

RATIONS.

Nous achetons à l'enterprise les provisions, le fourrage et ce qu'il faut pour l'éclairage et le chauffage.

BATIMENTS.

Durant ces dernières années on a fait subir des réparations considérables aux logements des officiers et des hommes, mais il reste encore beaucoup à faire.

Il faudrait à Régina, où sont les casernes centrales, recouvrir en brique le logement du sous-commissaire et bâtir un mess pour les maréchaux des logis.

Calgary: il faut un logement pour l'officier.

Banff: de nouveaux quartiers et des écuries.

Edmonto: agrandir les quartiers des hommes et construire des bureaux pour les officiers de l'endroit.

Prince-Albert: pose de conduites d'eau et d'égouts, et peinturer de nouveau tous les bâtiments.

En terminant, je dois dire qu'en dépit de nombreux obstacles, le service a été bien fait. Les officiers et les hommes ont fait preuve de zèle et d'énergie et m'ont loyalement et cordialement accordé leur concours.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéisant serviteur,

A. B. PERRY,
Commissaire.

ANNEXE A.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT R. B. DEANE, COMMANDANT LA DIVISION "E", CALGARY.

CALGARY, 1er octobre 1910.

Le Commissaire de la
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la division "E" pour l'année terminée le 30 septembre 1910.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

Les colons ont continué à affluer dans la région et notre besogne a augmenté en proportion. Chaque homme et chaque cheval ont eu plus d'ouvrage durant l'année écoulée, et nous pouvons nous attendre à un surcroît de demandes à mesure que les mois succèderont aux mois. Les récoltes ne sont pas extraordinaires en général, mais les pluies abondantes que nous avons eues en août et septembre laissent bien augurer pour l'année prochaine.

LE VOYAGE DE SIR WILFRID LAURIER.

Le premier ministre du Canada, et quelques-uns de ses collègues accompagnés de quelques autres personnes, sont arrivés dans mon district le 10 août dernier par voie de Red-Deer, où je les ai rencontrés. Le 12, sir Wilfrid est venu à Calgary. Un grand nombre de citoyens étaient venus lui souhaiter la bienvenue à la gare du chemin de fer et l'ont escorté dans les rues.

Après un jour de repos, le dimanche, à Banff, le parti a continué son voyage vers l'ouest.

CRIMINALITÉ.

Le tableau qui suit est un relevé des causes inscrites et jugées durant l'année précédente :—

—	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées.	Retirées.	Attendant procès.
Infractions contre la personne—					
Voies de fait ordinaires	79	72	7		
" causant de blessures corporelles	4	3	1		
Indécence	2	2			
Enlèvement	1	1			
Tentative de suicide	1	1			
Tentative de meurtre	1				1
Connaissance charnelle	2	2			
Viol et tentative de viol	1	1			
Fournir des drogues pour causer avortement	2	1			1
Bigamie	1	1			
Libelle diffamatoire	2	1	1		
Infractions contre la propriété—					
Vol	108	81	24	1	2
Vol de bestiaux	5	1	4		
Tuer des bestiaux	2	1	1		
Blesser des bestiaux	2	1	1		

—	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées.	Retirées.	Attendant procès.
Infractions contre la propriété—*Suite.*					
Cruauté aux animaux	7	5	2		
Vol de chevaux	8	2	1		5
Effraction	9	4	4		1
Effraction dans les magasins ou les résidences	1		1		
Faux prétextes	14	9	2		3
Faux	7	6	1		
Vol de bois de construction	13	13			
Vol	3	1			2
Crime d'incendie	1		1		
Méfaits	9	6	3		
Contrefaçons	1		1		
Dommage à la propriété	2	2			
Violation de contrat	7	7			
Fraude	1	1			
Infractions contre la religion et les mœurs—					
Vagabondage	273	260	13		
Ivresse	197	188	9		
Jeux	3	3			
Vivre dans une maison malfamée	14	14			
Tenir une maison malfamée	23	23			
Fréquenter une maison malfamée	16	14	2		
Prostitution	10	10			
Indécence grossière	1		1		
Inceste	1	1			
Bestialité	1	1			
Contravention à la loi des chemins de fer—					
Voler son passage	9	8	1		
Bris de wagons en entrepôt	2	2			
Empiètement	19	19			
Contravention à la loi des sauvages—					
Sauvages ivres	77	77			
Fournir des liqueurs aux sauvages	14	14			
Boisson en leur possession	15	15			
Contravention à toute autre loi—					
Les règlements du parc des Montagnes Rocheu.	105	98	7		
Loi conc. la maladie contag. sur les animaux	1	1			
Contravention aux ordonnances du Nord-Ouest ...					
Feux de prairie	75	69	6		
Licences de boissons	64	61	3		
Maîtres et serviteurs	46	37	8	1	
Aliénation mentale	47	42	5		
Marque					
Gibier	5	5			
Chaudières à vapeur	1	1			
Animaux errants	5	4	1		
Herbes nuisibles	1	1			
Travaux publics	2	2			
Fourrière	1	1			
Hygiène publique	21	12	9		
Divers	8	7	1		
Total	1,353	1,215	121	2	15

Le tableau ci-dessous indique le nombre de condamnations, d'amendes, d'emprisonnements, de condamnations différées et de condamnations au pénitencier:—

Nombre de condamnations	1,224
Nombre d'amendes	589
Nombre d'emprisonnements	503
Nombre de condamnations différées	118
Nombre de condamnations au pénitencier	14

Le relevé qui suit indique le nombre des causes jugées soit à la cour suprême, soit à la cour de district, le nombre de condamnations, d'amendes, d'emprisonnements, de

condamnations au pénitencier, de condamnations différées, le nombre des acquittés* et le nombre des causes attendant procès le 30 septembre 1910:—

Le relevé qui suit indique le nombre des causes jugées soit à la cour Suprême, soit

Nombre de causes devant la cour suprême ou la cour de district.	40
Nombre de condamnations..	32
Amendes..	1
Nombre d'emprisonnements..	17
Nombre envoyé au pénitencier..	13
Acquittés..	8
Condamnation différée..	1
Nombre de causes paraissant le 30 septembre 1910..	16

Avec l'augmentation de la population, il n'est pas étonnant que le nombre des inscriptions sur le registre de la criminalité soit beaucoup plus grand.

Le nombre des causes inscrites, qui était de 72 en 1909, s'élève maintenant à 1,364, soit une augmentation de près de 500 cas. La proportion des condamnations l'année dernière a été de 85 pour 100, et cette année elle est de 90 pour 100, ce qui est satisfaisant, si nous nous plaçons au point de vue de la police.

Le prorata des condamnations dans les cours suprême et de district, avec 10 causes pendantes, a été de 80, ce qui, au même point de vue, est une amélioration sur l'année précédente.

Les causes énumérées dans le tableau précédent ne sont pas d'un intérêt public suffisant pour mériter une mention spéciale.

Le cas de tentative de meutre mentionné est celui de "Sun Calf", un sauvage Pied-Noir qui dans un moment d'ivresse a frappé son frère "Old Bull", en juillet 1909, et a failli le tuer.

Un mois auparavant " Sun Calf " avait volé à un autre sauvage appelé " Running Antelope " un cheval et l'avait vendu. Cette affaire est venue au jour pendant que "Sun Calf" était en prison ici sous l'accusation de voie de fait. Il a été envoyé à Strathmore pour l'enquête préliminaire, et il a été condamné à subir son procès pour vol de chevaux le 13 septembre 1909.

La nuit du 13 septembre était exceptionnellement obscure, et le gendarme aurait agi sagement en gardant son prisonnier là encore un jour.

Avec son prisonnier dûment menotté et en costume de prison, il partit pour la gare un peu après une heure.

Pendant la route "Sun Calf" réussit à faire lâcher prise au gendarme, et grâce aux mocassins dont il était chaussé il put disparaître dans l'obscurité sans que le bruit de ses pas put faire retrouver sa trace.

Tous les efforts que l'on fit pour le retracer et le reprendre furent vains. Il réussit avec le temps à gagner la réserve sud des Piégans, dans le Montana. Par suite de certaines circonstance, il fut reconnu, et grâce aux bons offices du surintendant Wilson à Lethbridge, il dut réintégrer son pays natal pour y répondre aux trois accusations qui pèsent sur lui.

Le 15 avril dernier, une tragédie qui a eu lieu à Nose-Creek, dans le district "Red Light" (lumière rouge) a attiré momentanément l'attention sur cette région. Un nommé Joe More avait emmené à Calgary quelque temps auparavant une femme du nom de Rose Smith qui avait abandonné son mari à Brooklyn. Une couple de semaines avant le drame, More avait battu cette femme qui le quitta pour se réfugier à Nose-Creek. More lui faisait peur, et à plusieurs reprises, elle avait refusé non seulement de retourner vivre avec lui, mais même de le voir.

Le jour du drame, elle l'admit chez elle disant qu'elle voulait lui parler. On ne peut que conjecturer le sujet de la conversation qui eut lieu entre eux, mais il est

* Note.—Cette rubrique ne se trouve pas dans le texte anglais mais elle se trouve dans le tableau anglais.

évident qu'il lui a demandé de retourner vivre avec lui, et sur son refus il la tua d'un coup de revolver et se fit sauter la cervelle.

Une telle action aurait naturellement pu se perpétuer dans une station de chemin de fer, ou dans un hôtel, ou dans tout autre lieu où cet homme eut pu approcher la femme, avec la ferme résolution de la tuer si elle ne se rendait pas à ses désirs, et, dans le district de la "lumière rouge" l'incident n'eut guère d'importance.

J'ai dit dans mon rapport de l'année dernière, que, à la demande d'une députation de Calgary-Est, j'avais promis de faire tout ce qui serait en mon pouvoir pour abolir le district de la "lumière rouge", alors situé sur la colline Nose-Creek, et qui était la cause en question.

Quelques orateurs à l'assemblée soutinrent que si les propriétaires des maisons et les pensionnaires de ces maisons, après preuve de culpabilité, étaient punis par emprisonnement plutôt que par amende, le mal serait vite enrayé.

Quelques-unes des femmes quittèrent leurs maisons pour se rendre dans d'autres régions, mais il y a des maisons dont les portes furent laissées ouvertes, en dépit de mes efforts pour persuader les occupantes de disparaître.

Dans certains cas, après preuve de culpabilité, j'ai condamné à l'emprisonnement, et le nombre des maisons diminua tranquillement. Une maison, cependant, persista dans son trafic. Alors, de concert avec l'inspecteur Duffus, je donnai, le 25 juillet dernier, ordre de la faire examiner. La maison en question était une véritable maison de prostitution, propriété d'une femme du nom de "Diamond Dolly", qui, sans difficulté, en retirait 125 dollars par mois de loyer.

Le brigadier Ryan et le gendarme Rosenkrantz, hommes intègres et francs, furent chargés de faire cet examen.

Je donne ces détails minutieux parce que le résultat final de cette poursuite est d'un intérêt particulier pour tous ceux qui sont chargés de faire respecter le paragraphe se rapportant au vagabondage dans notre Code criminel, spécialement dans le district de Calgary.

Le brigadier Ryan et le gendarme furent admis dans la maison par la gardienne, le 26 juillet dernier, vers cinq heures a.m. Le brigadier Ryan montra l'ordre dont il était porteur et lui demanda s'il y avait des hommes dans la maison. Elle répondit qu'elle ne le savait pas, lui donna une lampe, et le brigadier monta ensuite aux étages supérieurs, suivi du gendarme. Dans une chambre, il trouva une femme couchée seule. Dans une autre chambre le gendarme Rosenkrantz trouva un homme et une femme couchés ensemble. Dès qu'il ouvrit la porte, la femme lui demanda ce qu'il voulait. Au lieu de lui répondre, il appela le brigadier Ryan, qui entra dans la chambre. En le voyant entrer, la femme lui dit: "Ce monsieur m'a payée".

Lors de la déposition des témoignages à la caserne, où Ray Mason fut accusée d'être la gardienne, Lillie Smith et Myrtle Munford d'être les pensionnaires de cette maison de prostitution, l'individu qui fut trouvé dans le lit avec la femme, déclara qu'elle n'était pas sa femme, que la maison avait une mauvaise réputation, et que Ray Mason en était la gardienne. Il dit que sa compagne était malade et que c'était là la raison pour laquelle il était demeuré avec elle.

Les défendeurs étaient représentés par un avocat, qui ne fit aucune défense. La gardienne de la maison fut condamnée à trois mois d'emprisonnement, et les deux pensionnaires à un mois chacune, dans le corps de garde de Calgary.

Avis d'appel fut donné pour le cas de Ray Mason, mais je n'en eu connaissance que le 17 septembre, lorsque je reçus des assignations pour des témoins qui devaient paraître le 19 du même mois. Comme le gendarme Rosenkrantz était alors à Carbon, et qu'aucune malle ne pouvait lui parvenir avant le midi du 20 septembre, j'expliquai la situation à l'associé de l'avocat de la Couronne.

Je n'entendis parler de l'affaire que dans l'après-midi du 20 septembre, quand le commis d'un avocat m'apporta un ordre du juge de la cour de district annulant la condamnation.

J'essayai en vain de me procurer une copie du jugement, et par conséquent je ne puis que citer le compte rendu d'un journal où il est dit que "le juge Winter avait permis l'appel, avait annulé la condamnation, et avait déclaré que dans son opinion il n'avait trouvé aucune preuve qui puisse justifier la condamnation".

La Ligue de Réforme Morale peut donc être assurée que la suppression de ces maisons, qu'elle a en horreur, sera à l'avenir plus difficile que jamais; car lorsqu'on permet à un homme et une femme, qui ne sont pas mariés, de se rencontrer et de coucher ensemble dans une maison de rendez-vous, où ils sont respectivement patient et garde-malade, on peut s'attendre à une épidémie générale et permanente.

FEUX DE PRAIRIE.

Grâce à une longue saison de sécheresse, les feux de prairie et de forêt ont été nombreux et destructeurs.

Cinq feux de forêt dont on ne connaît pas les causes ont été enregistrés.

Plusieurs feux de prairie ont été indubitablement causés par le manque d'attention de gens qui vont en pique-nique ou en villégiature; l'éclair est aussi la cause de plusieurs.

Soixante-dix-neuf feux de prairie ont été enregistrés, dont 58 ont été soumis à des enquêtes dans les cours de justice, avec le résultat que dans 53 cas il y a eu condamnation. Quant aux vingt et un autres cas, il a été impossible d'en déterminer les causes.

Dix-huit cas d'infraction à la loi des feux de prairie, autres que les feux ordinaires, ont été enregistrés. Dix-sept de ces cas ont été sujets d'enquêtes dans les cours de justice, et dans chaque cas, à l'exception d'un, il y eut condamnation.

AIDE À D'AUTRES MINISTÈRES.

Justice.

CORPS DE GARDE ET PRISON COMMUNE,
CALGARY, 1er octobre 1910.

A l'Officier commandant,
Division "E", R. G. à cheval du N.-O.,
Calgary, Alta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du corps de garde pour l'exercice finissant le 30 septembre 1910.

La santé des prisonniers du corps de garde et de la prison réservée aux femmes, pendant l'année dernière, a été excellente, en général.

Il y a eu deux cas sérieux d'érésipèle. Les deux malades ont été détenus à la prison des femmes, et mis sous les soins de la matrone. L'un des malades est parfaitement recouvré, et a été libéré hier après avoir purgé une sentence d'un mois. Il avait été emprisonné pour cause d'ivrognerie, et l'érésipèle s'est déclaré le lendemain de son arrestation.

L'autre cas est celui d'un nommé George Myers, qui a été amené ici de High-River. Il avait un érésipèle dans la figure à son arrivée, et mourut le 17 septembre dernier dans la prison des femmes. Il avait été condamné à 30 jours, pour vagabondage. Le docteur Pirie, qui a fait l'examen mortuaire, a déclaré que la mort était due à une maladie du cœur, causée par l'excès de boisson. Le docteur Sanson, coroner, ne crut pas nécessaire de faire une enquête.

Quatre morts furent enregistrées l'année dernière, celle plus haut mentionnée et celles de deux aliénés et d'une prisonnière. Un nommé Thompson Arnold a été admis le 20 juin dernier, comme aliéné, et il mourut le 24 juin 1910 à la prison des femmes. Le docteur Nyblett, coroner, ne crut pas nécessaire de faire une enquête.

Un aliéné du nom de William Fisher, détenu à l'hôpital attaché à la prison des femmes, mourut le 18 août 1910. Un examen mortuaire a été fait par le docteur Graham, et une enquête tenue par le docteur Costello, coroner. Le verdicte a été "Mort naturelle".

Une prisonnière du nom de Gertie Purvis est morte à la prison des femmes, le 9 février 1910, de la tuberculose. Le docteur Sanson, coroner, n'a pas cru une enquête nécessaire. Cette infortunée femme avait été condamnée pour avoir été pensionnaire dans une maison de désordre à Moose-Creek, et la tuberculose était très avancée chez elle à son arrivée. Elle a déclaré à la matrone qu'elle avait été ivre pendant 14 jours avant son arrivée ici, et que, bien qu'elle mourait en prison, elle mourait au moins sous des soins meilleurs, et dans un confort plus complet que si elle était morte là où elle était auparavant.

Le corps de garde, la prison des femmes et autres dépendances sont en bon ordre.

A plusieurs reprises il nous a été difficile de loger tous les prisonniers; surtout pendant la semaine de l'exposition, comme la moyenne quotidienne des prisonniers ($54\frac{114}{365}$) le démontre. Grâce à cet encombrement, l'officier commandant a dû refuser admission à certains vagabonds de la ville, dont la saleté aurait pu causer une épidemie dans le corps de garde. Le maréchal de logis Tucker a eu une attaque de fièvre typhoïde et a été envoyé à l'hôpital le 5 août.

On est actuellement à construire une allonge au corps de garde, sous forme de corridor contenant 20 cellules. Lorsque cette allonge sera complétée, nous pourrons loger 50 prisonniers de plus, hommes, femmes ou aliénés. Un autre bain, des latrines et un évier ont été posés, afin de faire face aux besoins.

La ventilation a été de beaucoup améliorée, grâce à l'éventail électrique qui a été placé dans le corps de garde, avec ventilateurs dans les deux corridors.

La prison des femmes, l'hôpital et l'asile sont encore sous l'habile direction de Mme S. L. Stuttaford, la directrice.

Cinquante-six aliénés ont été admis l'année dernière. On en a disposé en peu de temps, à l'exception d'un, Jeremiah Stewart, de Calgary, qui a été admis le 1er juin 1910. Il a été surveillé depuis ce temps-là, et attend maintenant sa déportation.

Le prisonnier Archibald D. McDonald a été libéré, le 9 août 1910, sur l'ordre du secrétaire d'Etat, Ottawa.

Le nombre des entrées dans le livre de punitions a été de six seulement, la conduite des prisonniers ayant été très bonne.

Douze jeunes délinquants (11 garçons et 1 fille) ont été admis pendant l'année. Deux garçons, Norman McPherson et John Donney, ont été amenés de la division "G" le 20 novembre, et envoyés à l'école industrielle du Manitoba le 7 décembre 1909.

Garçon, Réginald Sinclair, a été amené de la division "G" le 26 novembre et envoyé à l'école industrielle du Manitoba le 1er décembre 1909.

Garçon, Robert James Hardy, a été admis le 14 décembre 1909 et renvoyé, sur jugement suspendu, le 21 décembre 1909.

Garçon, John Kilarski, de la division "G", a été admis le 28 janvier 1910 et transporté à Medicine-Hat le même jour.

Garçon, Charles Smith (dont il est question dans le rapport de l'année dernière), a été admis le 28 mars 1910, sur accusation de vol avec effraction, et a été condamné par le juge Mitchell à quatre ans à l'école industrielle de Portage-la-Prairie, où il a été transporté le 11 mai 1910.

Garçon, Frank Clayton, a été admis le 24 juillet, sur accusation de fausses représentations, et a été condamné à deux ans par R. B. Deane et A. W. Duffus, juges de paix, à l'école industrielle de Portage-la-Prairie, où il a été transporté le 27 juillet 1910.

Garçons, John Rowan et Robert Rowen, ont été admis le 27 juillet 1910, accusés d'avoir accepté des objets volés, et ont été condamnés, l'un à trois ans et l'autre à quatre ans, à l'école industrielle de Portage-la-Prairie, où ils ont été transportés le 29 août 1910.

Garçon, Frank Larkin, a été admis le 27 juillet, accusé d'avoir accepté des objets volés. Cette cause a été renvoyée le 3 août 1910.

Garçon, Harry Garrett, de la Société de Secours des Enfants de Calgary, a été admis le 22 septembre 1910, et a été transporté à Portage-la-Prairie, le même jour.

Fille, Bessie Broad, âgée de 13 ans, accusée de vol, a été admise le 3 août 1910, et transmise à la Société de Secours des Enfants le 9 août 1910.

Nous avons eu suffisamment d'uniformes pour les prisonniers, hommes et femmes.

Les relevés du corps de garde de la division sont ci-annexés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. J. BASSON, *brigadier,*
Prévôt suppléant.

Corps de Garde, détails pour l'année finissant le 30 septembre, 1910.

Admis.

Hommes—		Femmes—	
Blancs	491	Blanches	71
Métis	39	Métisses	16
Sauvages	56	Sauvagesses	6
Nègres	13	Négresses	7
Chinois	3	Fille	1
Garçons	11	Aliénées	20
Aliénés	36		
Total	649	Total	121

Nombre de prisonniers au corps de garde le 30 septembre 1909..........36
Nombre de prisonniers au corps de garde le 30 septembre 1910..........53

Moyenne quotidienne	54
Nombre maximum, 14 et 15 juillet 1910	77
Nombre minimum, 1er octobre 1909	38
Purgeant leur sentence	45
Attendant leur procès	3
Surveillés	2
Obligés à comparaître de nouveau	3

ALIÉNÉS.

Nombre reçu au corps de garde	56
Hommes	36
Femmes	20

Disposition des aliénés.

Hommes—		Femmes—	
A l'asile de Brandon	20	A l'asile de Brandon	14
Renvoyés guéris	7	Renvoyés guéries	5
Remis à leurs proches	3	A l'hôpital de Medicine-Hat	1
Déportés	2		
Décédés	2	Total	20
Surveillés	2		
Total	36		

Prisonniers qui ont purgé ou qui purgent leur sentence, du 1er octobre 1909 au 30 septembre 1910.

Offenses.	Nombre de sentences.	Durée moyenne de la peine.	
		Mois.	Jours.
Hommes—			
Ivresse	94	....	$12\frac{53}{94}$
Vagabondage	123	....	$23\frac{2}{123}$
Ivres étant interdits	8	....	$20\frac{1}{8}$
Vol	62	1	$24\frac{19}{62}$
Allumer feux de prairie	1	3	
Voies de fait	16	1	$9\frac{9}{16}$
Tuer animaux	1	3	
Voies de fait avec tentative de meurtre	1	3	
Vente de boissons sans licence	1	6	
Violation de contrat	1	....	7
Voies de fait sur un agent de la paix	3	1	27
Langage menaçant	1	2	
Pointer des armes à feu chargées	1	....	30
Attentat à la pudeur	1	12	
Fournir drogues pour amener avortement			
Voler son passage	5	....	$20\frac{4}{5}$
Entrer avec violence dans wagons	2	....	7
Faux et mise en circulation	1	6	
Vol avec effraction	3	5	$1\frac{2}{3}$
Dommages à la propriété	2	....	7
Vol d'animaux	1	4	
Conspiration dans le but de frauder	1	2	
Fraude	1	2	
Fausses représentations	6	2	$28\frac{1}{6}$
Parjure	4	6	10
Tentative de fraude	1	....	7
Vol de chevaux	1	12	
Conduite désordonnée	1	2	
Femmes—			
Ivresse	10	1	$7\frac{2}{10}$
Vagabondage	14	1	9
Tenir une maison malfamée	6	3	$21\frac{4}{6}$
Vol	5	3	13
Pensionnaire de maison malfamée	9	1	$27\frac{2}{9}$
Prostitution	13	2	$1\frac{9}{13}$
Vol avec effraction	1	8	
Bigamie	1	6	
Parjure	1	9	
Loi des Sauvages.			
Femmes—			
Ivresse	5	....	$28\frac{4}{5}$
Refuser de donner des informations	1	....	14
Fournir des boissons aux sauvages	2	3	15
Hommes—			
Avoir des boissons en sa possession	8	2	$7\frac{3}{8}$
Ivresse	18	1	$5\frac{6}{18}$
Fournir des boissons aux sauvages	8	2	$15\frac{5}{8}$

Bien que la moyenne quotidienne des prisonniers sous nos soins, soit à peu près la même que celle de l'année dernière, c'est-à-dire 54 et une fraction, il faut remarquer que nous avons soutenu 276 hommes, femmes et enfants de plus qu'en 1909. Le nombre total des prisonniers pour les douze mois écoulés est de 770, et il n'y a eu que 6 plaintes de manque à la discipline de la prison.

Une épidémie de fièvre typhoïde s'est répandue dans Calgary durant l'été dernier, et j'ai souvent craint pour nos bâtiments encombrés.

Le maréchal des logis Tucker, prévôt, en fut attaqué, et est demeuré à l'hôpital plusieurs semaines durant. Heureusement, aucun des prisonniers n'en fut attaqué.

Par arrangement entre le contrôleur et le procureur général d'Alberta, on est à construire une allonge de 20 cellules au corps de garde. Ceci augmentera le nombre de cellules de 30 à 50. Il ne faut pas supposer cependant que 50 cellules puissent loger 100 prisonniers.

Tous les fonctionnaires de la prison se sont bien acquittés de leur tâche difficile.

ÉTAT DES SAUVAGES.

Trente-huit hommes et 8 femmes ont été punis d'emprisonnement pour infraction à la loi des sauvages concernant les boissons. Cela n'est que deux cas de plus que l'année dernière. Ils n'ont donné d'ennuis sous aucun autre rapport.

EFFECTIF ET RÉPARTITION.

Poste	Surintendants.	Inspecteurs.	Adjudants-sous-officiers.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.
Calgary	1	1	2	2	2	14	3	25	20
Banff					1	1		2	2
Canmore					1			1	1
Cochrane						1		1	1
Red-Deer						1		1	1
Innisfail						1		1	1
Olds						1		1	1
Trochu				1		1		2	4
Carbon						2		2	4
High-River				1				1	1
Okotoks						1		1	1
Gleichen					1	1	2	4	3
Strathmore						1		1	1
Berry-Creek				1		1		2	5
Bassano					1			1	2
Irricana						1		1	1
Total	1	1	2	5	6	27	5	47	49

EXERCICE, ENTRAINEMENT, TIR, ARMES, ETC.

Nous avons eu tout l'exercice qu'il nous a été possible, mais la garde de nos prisonniers nous laisse peu de temps pour autre chose.

SANTÉ.

La santé en général a été bonne.

Le gendarme Wright a été attaqué de fièvre typhoïde pendant son séjour au détachement de Bassan, mais les autres, le maréchal de logis Tucker, les gendarmes Lloyd, Elliott et Walker, ont pris la fièvre ici. Tous étaient des buveurs de lait, et je crois que leur maladie est due au fait que les arrangements concernant ce breuvage n'ont pas été observés.

La division prend son lait des vaches que nous prête M. P. Burns. On ne peut se plaindre de l'eau que boivent ces vaches, car on ne les laisse point boire dans la rivière, crainte que l'eau ne soit contaminée par les égouts.

Le numéro matricule 4,411, le gendarme C. H. Richardson, est mort à l'hôpital général, de pleuro-pneumonie, dans le nuit du 11 avril.

Il a été enterré de la manière habituelle dans la partie du cimetière réservée à la gendarmerie à cheval, et ses effets furent envoyés à sa mère, en Californie.

CHEVAUX.

Le 1er octobre 1909, nous avions 46 chevaux à la division "E", et avons acheté huit remontes.

Nous avons vendu cinq vieux chevaux qui ont rapporté des prix extraordinaires à l'enchère, de sorte que nous avons encore 49 chevaux.

Je crois que sous peu nous aurons besoin de quatre selles et de quatre attelages de remonte.

TRANSPORT, HARNAIS ET SELLERIE.

Nous avons un besoin pressant de deux voitures légères de printemps pour remplacer deux que nous avons condamnées. Je mentionnais cela dans mon rapport de l'année dernière.

BATIMENTS.

Les quartiers du détachement de Banff devraient être renouvelés, et ceux de l'inspecteur ici, sans exagération ne sont pas propres à être habités.

Des courtiers, des spéculateurs et des politiciens locaux nous effrayent depuis deux ans en nous disant que les terrains de nos casernes seront donnés au Grand-Tronc-Pacifique. Ils disaient même que nous devions plier bagage un certain jour du mois de janvier dernier.

Heureusement, cette crise a passé, mais il serait dans l'intérêt du service public pour faire cesser toute incertitude, sous ce rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. BURTON DEANE, *surint.*

Commandant, Division "E", Calgary.

ANNEXE B.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT G. E. SANDERS, D.S.O., COMMANDANT LA DIVISION "N", ATHABASKA-LANDING.

ATHABASKA LANDING, ALTA., 30 octobre 1910.

Au Commissaire,
R. G. à cheval du N.-O.,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la division "N" pour l'exercice finissant le 30 septembre 1910.

Le district d'Athabaska et de la rivière Mackenzie, dont l'administration appartient à cette division, est le plus considérable de tous, s'étendant, approximativement, de la cinquante-quatrième parallèle de latitude à la soixante-dixième (trois et demi degrés en deça du cercle arctique), et des frontières ouest de la Colombie-Britannique et du territoire du Yukon, au cent dixième degré de longitude, ou le 4e méridien à l'est.

Le tout couvre une superficie d'à peu près 620,000 milles carrés, soit un peu moins qu'un douzième du continent de l'Amérique du Nord, à peu près un cinquième du Canada, et un sixième du continent de l'Europe.

Bien qu'immense en superficie, la population est petite et dissméinée; n'en était-il pas ainsi qu'une division dont l'effectif serait de 3 officiers et de 25 sous-officiers et gendarmes, ne pourrait suffire aux exigences.

130,000 milles carrés de la partie nord de la province d'Alberta sont compris dans la superficie plus haut mentionnée, et c'est ce qu'on appelle le district d'Athabaska. Tout le reste, connu sous le nom de district de la rivière Mackenzie, est situé dans les territoires du Nord-Ouest.

Tout le district d'Athabaska, dont j'ai visité la plus grande partie l'an dernier, est propre à la colonisation.

En moins de deux ans les opportunités de ce pays du nord sont devenues mieux connues, et le résultat a été que la colonisation se fait rapidement, surtout dans les environs d'Athabasca-Landing, de Grande-Prairie et de la rivière La-Paix en haut.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Les signes des temps indiquent qu'un changement rapide s'opère dans cette partie nord de la province d'Alberta, et que, d'un territoire peu connu, ayant une population très éparse, soutenue en grande partie par le trafic des fourrures et la chasse, elle est devenue un centre d'une grande importance, riche en terre cultivable, pourvue de vastes forêts, possédant une grande variété de minéraux, et donnant la perspective de puissants pouvoirs d'eau.

Ce qui est arrivé dans les provinces de l'Ouest se répète maintenant ici ; de fait, cette colonisation est d'autant plus remarquable que les moyens de transport sont excessivement rares. Par exemple, la Grande-Prairie, qui est le centre où se dirige le plus grand nombre de colons, est situé à 200 milles du chemin de fer le plus proche, et on ne peut s'y rendre qu'après un circuit d'à peu près 400 milles.

Cependant, en dépit de toutes ces difficultés, l'année dernière, pendant l'hiver comme pendant l'été, de nouveaux colonisateurs n'ont cessé d'arriver, avec tous leurs bagages.

Bien que la Grande-Prairie semble être le centre favori, de la colonisation se fait dans maintes autres localités. Plus de cent homesteads ont été pris dans le voisinage d'Athabasca-Landing, et nombre de colonisateurs se sont établis près du Petit lac de l'Esclave, à la traverse de la rivière La-Paix et la rivière des Esprits.

L'opinion que j'ai acquise, après information et observation personnelle, est que, au point de vue de l'agriculture, les terres bordant la rivière La-Paix, de Dunvegan à Vermillon, et du sud de Vermillon à Athabaska-Landing, donneront des preuves d'une fertilité extraordinaire.

Les récoltes à la Grande-Prairie ont été bonnes mais on ne s'est pas encore beaucoup adonné à l'agriculture dans la région.

Il est difficile d'avoir de l'eau en dehors des ruisseaux. Le plateau, en général, a une élévation d'à peu près 2,000 pieds. Au point de vue de l'élevage des animaux, cette partie du pays est idéale, je crois.

A Vermillon, 277 milles au sud d'Athabas a-Landing, les terres sont cultivées depuis des années, et les récoltes sont toujours bonnes. Cette partie a donné ses preuves.

La Compagnie de la Baie-d'Hudson a des moulins à farine à Vermillon, et toute la farine fournie à ses comptoirs du nord, vient de là.

La quantité de pluie sur les bords de la rivière La-Paix, entre Dunvegan et la verse de la rivière La-Paix, n'est pas aussi considérable qu'ailleurs. On a surtout re- Traverse de la rivière La-Paix, n'est pas aussi considérable qu'ailleurs. On a surtout remarqué cela l'été dernier.

La plus grande quantité de pluie est tombée entre Athabasca-Landing et Wabisca

Athabasca-Landing est avec raison considérée comme la porte pour se rendre dans les régions du nord, mais il se pourrait que la Grande-Prairie devint la route la plus courte pour se rendre à la voie ferrée, grâce au chemin qu'on est à ouvrir dans la direction du creek Wolfe, sur le Grand-Tronc-Pacifique.

Il est très probable qu'on ouvrira, cet hiver, un chemin qui conduira directement à Vermillon; ce chemin réduira la distance de Vermillon à Edmonton de 300 milles.

Il est étonnant que l'on n'ait pas ouvert ce chemin depuis longtemps.

Si ce chemin donne les résultats auxquels tous s'attendent, je suis certain que la plupart des nouveaux colons, au lieu de se diriger vers la Grande-Prairie, se rendront dans les fertiles régions de Vermillon et entre cette endroit et Athavaska-Landing.

Toutes les compagnies qui font le commerce dans le nord, depuis Fort-McMurray jusqu'à l'embouchure de la rivière Mackenzie, expédient leur fret à Athabaska-Landing pendant l'hiver, où il est emmagasiné en attendant l'ouverture de la navigation au printemps. Beaucoup de fret, cependant, destiné à l'Ouest et au Nord-Ouest, n'arrête pas à Vermillon, car les chemins le long des rivières et des lacs sont excellents pour voyager en hiver.

Tous les bateaux ou chalands pour les voyages d'été sont construits ici, et dès le moment que la glace est partie on commence à descendre la rivière, de sorte qu'à Athabaska-Landing le commerce ne cesse en aucun temps de l'année; des voyageurs, rouliers, bateliers et trappeurs arrivent et partent continuellement.

La construction du chemin de fer d'Edmonton à Athabaska-Landing ne progresse pas rapidement. Quelques milles seulement de nivellement ont été achevés cette saison. et si cela devait continuer ainsi, le chemin de fer ne serait pas construit avant deux ou trois ans.

Avec si peu de voies ferrées, il est étonnant de voir combien les colons sont attirés ici. et il est encore plus étonnant de voir que les compagnies de chemin de fer. si elles sont instruites des grandes perspectives qu'il y a ici, n'ont pas montré plus d'énergie. gie.

Une voie ferrée dans la direction du nord d'Edmonton jusqu'à un endroit quelconque près des chutes sur la rivière La-Paix traverserait une contrée excellente et aurait le contrôle de presque tout le nord.

A partir des chutes sur la rivière La-Paix des bateaux pourraient faire le trajet dans les deux directions, transportant le fret à l'ouest jusqu'à Fort-Saint-Jean, et dans l'autre direction par Smith's-Landing (pour la rivière Mackenzie) à tous les endroits situés sur le lac Athabaska, et par la rivière Athabaska jusqu'à Fort-McMurray.

Quant aux minéraux, il est bon de dire que les mines de charbon commencent à être exploitées près d'Athabaska-Landing et à la Grande-Prairie.

On trouve du gaz naturel le long de la rivière Athabaska, et en plusieurs endroits on peut le voir bouillonner dans l'eau. A Athabaska-Landing, il y a un endroit où le gaz s'échappe en quantité suffisante pour être allumé, et au Portage-du-Pélican il y a une flamme continuelle de gaz qui brûle, avec un bruit que l'on peut entendre à un mille de distance.

Le long des rivières La-Paix et Athabaska il y a d'immenses lits de sable goudronné ou d'asphalte, et nombre de demandes d'exploitation ont été faites au gouvernement d'après les nouvelles lois. Plusieurs capitalistes anglais sont intéressés dans cette exploitation.

En plusieurs endroits le long de la rivière Athabaska on a foré pour obtenir de l'huile de pétrole, et tout récemment une demande a été faite pour une exploitation près du Portage-du-Pélican. Il est douteux toutefois si on trouvera une quantité d'huile de pétrole suffisante pour en faire un commerce.

L'exploitation des mines d'or sur le lac Athabaska pourrait peut-être commencer bientôt, car on me dit qu'il y a d'excellentes perspectives.

Plus loin au nord, le long de la rivière Mckenzie et de ses affluents, plusieurs spéculateurs, attirés par les informations d'autres de leur profession, sont à l'œuvre. On ne connaît rien encore de leurs découvertes, mais il est certain qu'ils ont obtenu un certain succès, puisqu'ils demeurent dans la contrée malgré les dépenses énormes qu'ils doivent faire.

Ces remarques s'appliquent surtout à mon district, dans les limites de la province d'Alberta. Dans les Territoires du Nord-Ouest, plus au nord, la contrée est peu propre à la colonisation, bien que l'horticulture puisse se pratiquer même à la 67e parallèle de latitude.

La richesse de cette contrée consiste dans ses richesses minières probables, dans son bois, ses poissons et sa pelleterie.

L'inspecteur Jennings, qui a charge du sous-district de la rivière Mackenzie fait mention dans son dernier rapport de 13 mineurs qui exploitent entre les rivières Peel et Porcupine et les bornes de l'Alaska. Il est probable qu'aucun de ces explorateurs n'a eu de succès.

Les animaux à fourrure, dit-il, "sont nombreux, surtout le renard blanc, le vison, la martre et les rats musqués".

Le lynx, l'ours et l'hermine sont rares. On en a pris moins cette année que l'année dernière, mais on a pris un ours blanc et peu d'autres pistes ont été vues.

Dans un autre rapport de l'inspecteur Jennings, en date du 16 février 1910, voici ce qui est dit concernant l'industrie de la baleine à l'île Herschell:—

" En 1908 il n'y avait pas un seul vaisseau dans les eaux canadiennes de l'arctique.

" Grâce à la condition du marché de baleine, aucun bateau de pêche n'a été vu.

" En août 1909, le vaisseau *Karluk* arriva à l'île Herschell et croisa près de l'île Baillie et la terre Bank jusqu'à la clôture de la navigation.

" Il revint à l'île Herschell le 23 septembre, après avoir tué 11 baleines dont 8, je crois, ont été prises dans les eaux canadiennes au nord et à l'est du cap Parry.

"La valeur de cette cargaison de 11 baleines, au prix actuel des fanons, est d'à peu près $85,000, et peut-être plus.

" Le *Karluk* hiverne à l'île Herschell, et repartira dans la direction de l'est dès que les eaux seront libres.

" Comme le *Karluk* aura le champ libre pour au moins six semaines, avant qu'aucun autre vaisseau, venant de l'ouest, puisse arriver, il est à supposer qu'il aura encore

un bon succès, et qu'il retournera à l'automne (1910) à San-Francisco avec une cargaison de baleines évaluée à $150,000 et plus.

"La valeur du commerce du *Karluk* en fourrures se montera aussi à plusieurs milliers de dollars.

"Il est grandement regrettable, à mon avis, qu'aucun vaisseau canadien, faisant la pêche à la baleine où le trafic des pelleteries sur les côtes du Pacifique, ne vienne faire concurrence aux Américains, qui nous enlèvent tout."

CRIMINALITÉ.

Le nombre de crimes inscrits est plus considérable que celui de l'année précédente. Je suis heureux de dire, cependant, que bien peu sont de nature sérieuse.

Un vol de fourrures (renard argenté) dans le magasin de Hislop et Nagle à Athabaska-Landing a été rapporté l'année dernière. Quelques-unes des fourrures avaient été trouvées alors, mais il reste encore neuf peaux que l'on ne peut pas trouver et qui sont évaluées de trois à six mille dollars.

On ne put retracer le voleur ou les voleurs. Un certain individu que l'on doutait a été surveillé pendant quelques mois aux Etats-Unis, mais ses actes et sa conduite prouvèrent son innocence.

Toutes les fourrures passant par Athabaska-Landing furent examinées scrupuleusement, et tous les principaux commerçants de fourrures des Etats-Unis et du Canada reçurent avis de faire attention à ces peaux.

Tous nos efforts furent vains jusqu'au 3 juin 1910, quand une dépêche d'Edmonton annonçant qu'un certain C. Lawson, demeurant près d'Athabaska-Landing, avait été vu ayant en sa possession quelques peaux de renard argenté, qu'il disait avoir trouvées.

Un policier d'Edmonton l'amena chez M. Secord, de McDougall et Secord, qui réclama les peaux et paya $100 à Lawson pour les avoir trouvées.

Comme ceci avait été fait sans qu'avis eût été donné à la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, le surintendant Cuthbert, d'Edmonton, fut prié de faire arrêter Lawson. Lawson subit son procès, et le 23 septembre 1910 fut condamné à six mois de prison.

Lawson déclara qu'il avait trouvé les peaux et qu'il n'avait jamais entendu parler du vol, mais le maréchal des logis Schurer réussit à prouver la fausseté de ces deux assertions.

Il est impossible de dire cependant si Lawson est un voleur ou un agent.

Il a refusé toute information.

La légèreté de la sentence imposée est due à l'apparente faiblesse d'esprit de l'accusé.

Comme Hislop et Nagle avaient reçu une assurance sur les peaux volées, je communiquai avec la compagnie d'assurance, à Londres, en Angleterre, et réclamai les fourrures pour eux.

Bris de magasin à Dunvegan.—Le 7 février 1910, le dépôt de marchandises de Revillon Frères a été enfoncé.

Le sous-officier Anderson, posté à la traverse de la rivière La-Paix, 70 milles à l'est de Dunvegan, reçut avis de l'affaire le 13 février, et le 15 il était à Dunvegan.

Visitant la réserve des sauvages du lac au Foin, il y découvrit plusieurs des articles volés et arrêta James et Alphonse Boucher, deux sauvages.

Retournant à Dunvegan le 17 février avec ses prisonniers après avoir pris note de tous les faits, il fit encore d'autres recherches, grâce auxquelles il put amener les accusés devant le juge de paix le 18 et le 19 pour leur instruction préliminaire.

Ils furent condamnés à subir un procès, et ils furent amenés au Petit-Lac-de-l'Esclave le 28 février par le sous-officier Anderson.

Malheureusement, le 4 mars, un seul gendarme étant en détachement, les prisonniers s'échappèrent. Il faisait excessivement froid alors, et quand ils ont été

rattrapés, les pieds de James Boucher étaient tellement gelés que plusieurs de ses orteils durent être amputés.

Une nouvelle accusation pesait donc encore sur eux.

Ils comparurent tous deux devant le juge Noël, de la cour de district à Athabaska-Landing, le 23 mai. Ils plaidèrent coupables et furent condamnés à dix-huit mois de prison.

Ces sauvages étaient des Castors, et le sous-officier Anderson rapporte que cette tribu est opiniâtre, et qu'il est difficile d'obtenir des renseignements d'eux. La Compagnie de la Baie-d'Hudson a pu constater ce fait depuis qu'elle fait le commerce avec eux, je crois.

Cas de viol à la Grande-Prairie.—Je mentionne ce cas, vu que l'accusé attend son procès au Petit-Lac-de-l'Esclave depuis le 16 août.

Le procès a été fixé au 18 octobre à Edmonton. De nombreux témoins devront venir d'une grande distance, à des frais considérables, et au temps le plus défavorable de l'année pour les voyages.

Comme dans la plupart des cas de ce genre, il n'y a rien de bien sérieux, vu surtout que l'accusateur n'a porté plainte que deux mois presque après l'offense alléguée.

Si un juge pouvait se rendre au Petit-Lac-de-l'Esclave occasionnellement, cela épargnerait beaucoup de dépenses.

Ci-suit une comparaison de la criminalité de l'année dernière avec celle de cette année:—

	1909.	1910.
Causes inscrites	78	117
Condamnations	57	97
Causes renvoyées ou retirées	19	19
Attendant procès	2	1

L'augmentation est principalement due aux " ivrognes et aux fauteurs de désordres ". Ce délit se commet très fréquemment à Athabaska-Landing, seul endroit dans mon district où il y a une licence pour la vente des boissons.

Les infractions contre le droit de propriété, comme le vol, et contre la loi des sauvages, je suis heureux de le dire, diminuent considérablement.

Voici un relevé classifié des délits:—

—	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes retirées, etc.	Attendant procès.
Infractions contre la personne—				
Voies de fait ordinaires	11	6	5	
Sodomie	1		1	
Viol	1			1
Infractions contre le droit de propriété—				
Cruauté aux animaux	1		1	
Destruction de propriété	1	1		
Tentative de fraude	1	1		
Bris de magasin et de maison	4	4		
Vol	4	4		
Infraction contre l'ordre public—				
Port illégal d'armes prohibées et cachées	1	1		
Troubler la paix	2	2		
Infraction contre la religion et les bonnes mœurs—				
Ivresse et désordre	53	52	1	
Personnes interdites	2	2		
Langage obscène	1	1		
Infraction contre la loi des sauvages—				
Ivresse	2	2		
Fournir des boissons aux sauvages	1	1		
Contravention aux lois de la province—				
Boissons sur la territoire prohibé, T.N.O.	4	3	1	
Epier des animaux	1		1	
Ne pas payer la taxe sur les chiens	5		5	
Non-paiement de gages	2		2	
Agir comme mécanicien sans certificat	1		1	
Ayant en sa possession une tête de caribou non-marquée	1	1		
Feux de prairie	6	6		
Vente de boisson dans territoire prohibé, T.N.O.	1	1		
Tirer sur original	1		1	
Donner des boissons à une personne interdite	2	2		
Ivre alors qu'interdit	4	4		
Territoires du Nord-Ouest—				
Vol	1	1		
Recevoir des objets volés	1	1		
Fournir des boissons aux sauvages	1	1		
Total	117	97	19	1
Territoires du Nord-Ouest	8	7	1	

Relevé des cas devant les cours suprême et de district.

Condamnés à subir leur procès	6
Condamnations	4
Amendes	0
Condamnés à la prison	3
Condamnés au pénitencier	1
Sentences suspendues	0
Acquittés ou accusations retirées	1
Attendant leur procès	1

FEUX DE FORÊT.

Les feux de forêt ont été nombreux dans mon district, et une grande quantité de bon bois a été détruite.

Dans mon rapport du mois d'avril, je vous disais que les "feux faisaient rage partout, et qu'on attribuait leur origine, dans la plupart des cas, aux feux de l'automne dernier, qui ont continué de brûler lentement dans les lits de tourbe pendant tout l'hiver".

" En voyageant pendant l'hiver, on pouvait sentir l'odeur du feu à plusieurs endroits dans les bois. Il y a des feux qui sont causés par certains individus en train de défricher les terres, mais il nous a été impossible de trouver aucun coupable sous ce rapport.

" Si la présente saison de sécheresse continue, le feu causera d'autres dommages."

Depuis que j'ai écrit, grâce aux excursions que j'ai faites sur les rivières La-Paix et Athabaska, j'ai dû changer d'opinion concernant l'origine de ces feux. La majorité de ces feux sont causés, je suis presque certain, par les feux de campagne qui ne sont pas éteints, et j'ai eu toutes les misères d'obliger les métis qui voyagaient avec moi d'éteindre les feux après chaque campement.

Certains employés de la Baie-d'Hudson et autres avaient descendu la rivière quelques jours avant nous, et nous avons trouvé des feux à plusieurs endroits, causés par leurs feux de campement.

En arrivant à Fort-McMurray, j'ai averti le gardien du feu salarié de cet endroit du fait, mais, apparemment, il n'a pu trouver aucun coupable.

Sur la rivière La-Paix j'ai constaté les mêmes faits que sur la rivière Athabaska. Toutefois le mal y est moindre, car on voyage beaucoup moins sur cette rivière. J'ai été heureux cependant de faire mettre à l'amende un individu qui n'avait pas éteint son feu de campement.

Cinq gardiens de feu salariés sont postés à Fort-McMurray, Chipewyan, Fort-Vermillon et autres endroits.

Les six condamnations que nous avons obtenues concernant ces feux, comme le démontre " le relevé de la criminalité ", l'ont été par des membres de la gendarmerie.

Je puis donc affirmer que, même s'il y a des feux dont on explique l'origine dans les vieux feux qui ont brûlé pendant tout l'hiver dans les bois, le plus grand nombre sont causés par des feux de campement.

La plus forte partie du bois le long des rivières La-Paix et Athabaska, et même sur les îles de la rivière La-Paix, est déjà détruite par le feu.

Sur la rivière Mackenzie, je suis informé que les mêmes conditions existent.

Des mesures rigoureuses devraient être prises pour préserver ce qui reste de bois dans la contrée. Quant à la gendarmerie, elle fait tout ce qu'elle peut, mais il nous est impossible avec notre effectif actuel, de maintenir des patrouilles régulières pour cette fin.

AIDES À D'AUTRES MINISTÈRES.

Ministère des Douanes.—A l'île Herschell, l'officier en charge est le percepteur des douanes.

L'inspecteur Jennings, qui avait cet emploi l'année dernière, fait rapport des perceptions suivantes pour l'exercice finissant le 30 juin 1910:—

A l'île Herschell	$ 649 07
A Rampart-House	64 18
	$ 713 23

La perception à Rampart-House, sur la rivière Porcupine, a été faite par l'officier plus haut mentionné pendant qu'il était à patrouiller cette région éloignée, dans les mois de février et mars de cette année.

Il a rencontré là un trafiquant qui faisait venir la plupart de ses marchandises de Vivtoria, C.-B., mais qui avhetait de temps à autre à Fort-Yukon, dans l'Alaska.

Les douanes perçues à l'île Herschell le sont généralement des baleiniers, lesquels, règle générale, ont de grandes quantités de marchandises destinées au commerce.

Ministère des Postes.—Les sous-officiers qui sont en charge à Chipewyan et à Fort-Macpherson, sont aussi maîtres de poste.

La patrouille de Dawson, qui est arrivée à Fort-Macpherson le 28 février 1910, avait à peu près 70 livres de malle, et rapporta près de 250 lettres.

L'inspecteur Jennings, dans son rapport en date du 26 février 1910, dit: "Notre patrouille est partie de l'île Herschell avec 184 lettres, à part la correspondance officielle; huit de ces lettres étaient écites par des Esquimaux à d'autres Esquimaux demeurant le long de la côte, devant être délivrées d'après notre système de livraison rurale. A peu près 50 lettres venaient de la côte de l'ouest, d'aussi loin que l'île Flaxman; de là elles ont été transportées à l'île Herschell en traîneaux, vu qu'il n'y a pas de malle d'hiver dans cette partie de l'Alaska.

Des patrouilles ont aussi transporté des malles à des individus demeurant sur les bords de la rivière Porcupine et à Rampart-House.

Ministère des Affaires des Sauvages.—Plusieurs de mes détachements veillent aux provisions qui sont envoyées par le ministère des Affaires des Sauvages pour venir en aide à ceux, parmi les sauvages, qui sont dans le besoin.

Nous avons fourni des escortes aux agents des sauvages allant faire des paiements à différents endroits; ainsi le maréchal des logis Field a accompagné M. Conroy, l'inspecteur des agences des sauvages, dans son long vayage à Fort-Nelson. Ils se sont rendus là en remontant la rivière Laird, se rendant en traîneau jusqu'à Fort-Saint-Jean, puis de là en descendant la rivière La-Paix.

Le but du voyage était de faire entrer dans le traité un certain nombre de sauvages des alentours de Fort-Nelson.

Comme la contrée qu'ils ont traversée est très peu connue, le maréchal des logis Field avait été chargé de faire un rapport complet des conditions générales.

Malheureusement, je ne pourrai avoir ce rapport avant quelque temps encore, probablement pas avant l'arrivée du paquebot d'hiver, vu qu'il doit faire un long trajet en descendant la rivière La-Paix jusqu'à son détachement à Chipewyan, où il ne sera peut-être pas même rendu.

Ministère de la Justice.—Quant au ministère du procureur général, de qui relève l'administration de la justice, notre travail pour cette année est plus considérable encore que jamais auparavant dans cette région.

Le temps est arrivé où nous devrions avoir des moyens plus prompts et plus faciles pour faire subir aux délinquants leurs procès, et nous devrions au moins avoir deux assises de la cour suprême au Petit-Lac-de-l'Esclave pendant l'année.

Durant la saison présente, il nous a fallu transporter les prisonniers et les témoins de la Grande-Prairie à Edmonton pour leur faire subir leur procès, obligeant ainsi les gendarmes à s'absenter de leur détachement plus d'un mois, et encourant d'énormes dépenses.

L'augmentation de la population au Petit-Lac-de l'Esclave, à la Rivière-La-Paix et à la Grande-Prairie, exige des assises régulières.

Santé publique.—Ce printemps, une épidémie de petite vérole s'est déclarée dans les environs d'Atabaska-Landing.

Ayant obtenu des renseignements d'un médecin sur la nature de la maladie, nous avons pris des moyens immédiats d'établir la quarantaine, et nous avons notifié le médecin en charge de la santé publique pour la province, qui s'est rendu promptement, a fait une inspection, et a envoyé un de ses aides demeurer dans les environs.

Heureusement, l'épidémie ne s'est pas répandue en dehors des maisons où les cas avaient été déclarés.

La désinfection des contaminés a été faite en grande partie par des membres de la gendarmerie, après le départ du médecin.

Il n'est pas douteux que la petite vérole existait ici depuis longtemps, mais comme il n'y a pas de médecin plus près qu'Edmonton, le fait n'a pas été connu.

CORPS DE GARDE ET PRISONS COMMUNES.

Il n'y a pas de corps de garde ni de prison commune dans mon district, et il nous faut loger les prisonniers le mieux que nous le pouvons dans les détachements qui ont

des cellules, c'est-à-dire à Smith's-Landing, Fort-Chipewyan, Athabaska-Landing, Petit-Lac-de l'Esclave, et à la Traverse de la rivière La-Paix.

Il va sans dire que cela n'est pas satisfaisant, et impose trop de responsabilités aux détachements, qui ne sont composés que de deux hommes, et, à certains endroits, que d'un sous-officier.

Les cellules sont construites en bois, à l'extrémité du bureau du détachement et sont fermées par une barre de fer et un cadenas.

S'il y a un prisonnier au détachement, les officiers sont pratiquement incapables de rien faire au dehors et par conséquent le travail est beaucoup gêné.

Ceci a eu lieu principalement au Petit-Lac-de-l'Esclave, où des prisonniers ont purgé des sentences de deux ou trois mois, et où il y a eu un ou plusieurs prisonniers toute l'année durant.

Le relevé suivant indique le nombre des prisonniers enfermés aux divers détachements:—

Prisonniers dans les cellules le 1er octobre 1909	3
Reçus pendant l'année	20
Renvoyés pendant l'année	20
Encore dans les cellules le 30 septembre 1910	3

Classification des prisonniers:—

Hommes—	
Blancs	9
Sauvages	4
Métis	9
Femmes—	
Sauvagesse (aliénée)	1
Total	23

Admission par mois:—

Octobre 1909	4
Novembre 1909	1
Décembre 1909	0
Janvier 1910	1
Février 1910	2
Mars 1910	0
Avril 1910	1
Mai 1910	3
Juin 1910	4
Juillet 1910	0
Août 1910	1
Septembre 1910	3
Total	20

Comment on a disposé des prisonniers:—

Hommes—	
Sentence expirée	13
Au pénitencier d'Edmonton	1
Au corps de garde de Fort-Saskatchewan	4
Déportés	1

Femmes—

Aliénée remise à ses proches	1
Total	20

Tableau montrant les délits des prisonniers:—

Crime.	Nombre.
Voies de fait	2
Ivresse et désordre	3
Fausses représentations	1
Langage outrageant	1
Nuisance	1
Viol	1
Bris de magasin	4
Vol	7
Vagabondage	1
Aliénés.	
Femme	1
Loi des Sauvages.	
Fournir des boissons aux sauvages	1
Total	23

EXERCICE ET ENTRAINEMENT.

Vu la dissémination de la division en détachements sur un immense territoire et l'absence de quartiers généraux réguliers pour la division, on ne peut faire que très peu d'exercice.

Pendant les inspections, tous sont examinés, et s'il y a des défauts ils reçoivent des instructions en rapport avec les circonstances dans lesquelles ils sont placés.

En général la division est composée de sous-officiers et de gendarmes, qui ont reçu d'amples instructions avant de venir dans la région, et qui n'ont rien oublié de leur premier entraînement.

TIR ET ARMES.

Il est impossible de pratiquer le tir à la carabine, vu que nous n'avons pas de champ de tir et que nous sommes encore munis de la vieille carabine Winchester.

J'ai fait un effort pour amener la majorité des hommes à prendre part à la pratique annuelle de tir au pistolet, mais je n'ai réussi qu'en partie, parce que les cartouches que nous avions étaient de mauvaise qualité, et que les nouvelles nous sont parvenues trop tard pour pouvoir continuer l'exercice.

PATROUILLES.

Ci-suit une liste des longues et importantes patrouilles faites durant l'année par des membres de la division.

Le maréchal des logis S. E. A. Selig, de Fort Macpherson à l'île Herschel, du 9 au 23 novembre 1909. Distance, 265 milles.

L'inspecteur Howard avec le maréchal des logis Adame et le brigadier Clay, du petit lac de l'Esclave à Grande-Prairie *via* le lac à l'Esturgeon et la rivière Simmonette, du 22 décembre 1909 au 3 janvier 1910. Distance, 300 milles.

L'inspecteur Jennings et le maréchal des logis Selig, de l'île Herschel à Fort-Macpherson, du 20 janvier au 1er février 1910. Distance, 265 milles ; moyenne de la température durant le voyage, 31° au-dessous de zéro.

Le maréchal des logis A. H. Sharer, d'Athabaska-Landing à Fort McMurray et retour *via* le lac la Biche, du 2 au 28 janvier 1910. Distance, 560 milles. Copie du rapport est ci-annexée.

Moi-même, d'Atabaska-Landing au Petit-Lac-de-l'Esclave, Traverse de la rivière La-Paix, lac à l'Esturgeon et Grande-Prairie, et retour à Athabaska-Landing, du 2 février au 2 mars 1910. Distance, 850 milles.

Maréchal des logis McLeod, de Fort-Vermillon à la rivière au Foin et autres points au nord-est de Fort-Vermillon, du 17 janvier au 1er février 1910. Distance, 480 milles.

Le maréchal des logis A. H. S. Mellor, de Simth's-Landing à Fort-Rea, du 27 décembre 1909 au 31 janvier 1910. Distance, 900 milles. Copie du rapport est ci-annexée.

L'inspecteur Jennings, le maréchal des logis Selig et le gendarme Kinney, de Fort-Macpherson *via* la rivière du Porc-épic et Rampart-House, et de là à travers les montagnes à l'île Herschel, du 26 février au 28 mars 1910. Distance, 700 milles. Copie du rapport annexée.

L'inspecteur Jennings, le maréchal des logis Selig, les gendarmes F. S. Pearson et Kinney de l'île Herschel *via* Kittigazuit à Fort-Macpherson, du 11 mai au 30 juin 1910. Distance, 370 milles. Copie du rapport annexée.

Moi-même, accompagné du gendarme La Nauze, d'Athabaska-Landing, descendant la rivière Athabaska et remontant la rivière La-Paix *via* Chipewyan, Simth's-Landing, Fort-Vermillon, Traverse de la rivière La-Paix, et de là retour à Athabaska-Landing, du 25 mai au 1er août 1910. Distance, 1,550 milles.

Les patrouilles suivantes ont été commencées ou complétées, mais les rapports n'ont pas été reçus:—

Le maréchal des logis Darling, accompagné des gendarmes St-Laurent et Bowen, d'Athabaska-Landing à Whitehorse, Territoire du Yukon.

Cette patrouille est partie le 4 mai avec 11 chevaux de somme afin de suivre et déblayer le sentier de la gendarmerie jusqu'à la ligne télégraphique du gouvernement au nord de Hazleton, C.-B., de là à sa destination *via* Telegraph-Creek et Atlin.

Le maréchal des logis Darling a rapporté qu'il a atteint Atlin après avoir perdu un cheval qui s'est noyé.

Il a établi ainsi un record remarquable et atteindra Whitehorse avant le commencement de l'hiver.

La distance parcourue sera d'environ 1,550 milles à travers une région très difficile et très montagneuse.

Le maréchal des logis Field partit de Chipewyan en juin dernier avec l'inspecteur des agences des sauvages pour Fort-Nelson, au nord de Fort-St-John. Il redescend en ce moment la rivière La-Paix pour rejoindre son détachement.

Le maréchal des logis Mellor a fait une longue patrouille le long de la côte sud du Grand lac d'Esclave et à l'intérieur à plusieurs endroits.

Son rapport ne nous parviendra pas avant l'arrivée de la malle d'hiver.

En plus des patrouilles plus haut mentionnées, plusieurs autres de moindre importance, qui sont rapportées ailleurs, ont été faites à Wabiskaw et autres points, ainsi que dans la région des Bisons.

PRIME DU LOUP.

La prime du loup est payée par notre détachement tant pour le gouvernement fédéral que pour le gouvernement provincial.

La prime payée par le premier l'est seulement pour les loups tués dans une superficie déterminée environnant les pâturages du bison des bois au sud du Grand lac de l'Esclave; elle s'élève à $20 par tête.

La province paie $10 pour les loups tués à n'importe quel endroit.

Comme les deux primes sont payées dans la région du Bison, l'encouragement financier pour la destruction de ces animaux s'élève à $30, plus le prix de la peau, soit environ $3.

A Fort-Chipewyan, Smith's-Landing et Fort-Vermillon, nous avons payé la prime fédérale de $20 pour 65 loups durant l'année.

Je n'ai pas de registre donnant le nombre de personnes qui ont reçu la prime provinciale, parce qu'elle est payée sur ordre écrit envoyé directement au chef garde-chasse.

Durant mon récent voyage, en remontant la rivière La-Paix, j'ai décidé que la prime du Dominion à Fort-Vermillon n'était pas nécessaire, et j'en ai arrêté la distribution en attendant des instructions.

Je considère Fort-Vermillon trop loin dans l'ouest, et les loups tués ne paraissent pas être de ceux qui molestent le bison.

BISON DES BOIS.

Comme il est d'usage depuis quelque temps, des patrouilles spéciales ont été faites cette année par les détachements de Fort-Chipewyan et de Smith's-Landing dans la région à l'ouest de la rivière de l'Esclave où l'on rencontre des bisons.

Nous tâchons de fixer les limites naturelles du pâturage (*range*), et je crois que c'est l'intention du gouvernement d'en faire une réserve.

Nous en avons pratiquement déterminé les limites, excepté vers le nord-ouest, où cela pourra se faire lorsque je recevrai du maréchal des logis Mellor le rapport de sa patrouille le long de la rive sud du Grand lac de l'Esclave.

La superficie totale sera d'environ 8,400 milles carrés.

Durant l'automne de 1909, le gendarme Bates a patrouillé la partie ouest du pâturage (*range*) et n'a vu qu'un bison mâle à environ 12 milles au nord de la Pointe La-Paix sur la rivière La-Paix.

Des traces qu'il suppose être celles d'un troupeau de 200 bisons ont été vues par lui dans un endroit, de 100 ailleurs et de 30 dans un autre endroit.

Des traces et autres indices lui font estimer le nombre de bisons à environ 300.

Le maréchal des logis Mellor, en octobre 1909, patrouilla soigneusement la partie nord du pâturage situé au nord-ouest de Smith's-Landing. Il rencontra une bande de 7 bisons le 13 octobre, et un mâle le 20 octobre.

Il fait rapport qu'il n'y avait pas autant de bisons dans cette partie du pâturage que plus au sud, et que les chasseurs sauvages confirment ce fait.

La région n'a pas de pâturages; elle est couverte de forêts et ne peut être parcourue en été.

Durant le mois de décembre 1909, le gendarme Bates patrouilla le pâturage (*range*) de la rivière La-Paix à Smith's-Landing.

Le 8 décembre il vit deux troupeaux différents, l'un de 20 et l'autre de 6 têtes.

A peu près vers le temps où le gendarme Bates faisait la patrouille mentionnée, le gendarme Johnston partit de Smith's-Landing pour une expédition semblable. Il ne vit cependant pas de bisons.

En janvier, je reçus un rapport m'annonçant que M. Radford, un Américain, avait tué un bison mâle et était sur le point d'en tuer un autre.

Après réception de ce rapport, je donnai ordre d'empêcher M. Radford de tuer d'autres bisons, ce qui fut fait.

M. Radford partit durant l'été et revint, si je suis bien informé, avec le permis de tuer deux autres de ces animaux. Dans ces circonstances, je conseille fortement au gouvernement fédéral de créer une réserve pour les bisons aussitôt que possible.

Le gouvernement fédéral, outre qu'il paye la prime du loup pour préserver le bison, a deux gardes-chasse sauvages constamment employés. J'ai engagé ces hommes d'après vos instructions pendant que j'étais à Chipewyan en juin dernier.

Relativement à cette réserve, je voudrais attirer votre attention sur le fait que la région située au sud du Grand lac de l'Esclave jusqu'à la rivière La-Paix paraît presque inexplorée.

Les monts Caribou, une chaîne de collines assez étendue, ne sont pas indiqués sur la carte, et le maréchal des logis McLeod patrouillant au nord-est de Fort-Vermillon, en février dernier, a découvert un lac plus grand que le Petit lac de l'Esclave, lequel n'est connu que des sauvages.

En ce qui concerne le nombre réel de bisons dans cette partie de la région, les rapports sont très contestables.

J'ai soigneusement comparé tous les rapports reçus durant les quatre dernières années. Le troupeau le plus nombreux qui ait jamais été vu comptait environ 25 têtes, et en tout une centaine ont été aperçues en différents temps et à différents endroits. Il est plus que probable que les mêmes animaux ont été vus deux fois, sinon plus fréquemment.

J'en conclus donc qu'une juste estimation peut porter le nombre des bisons à 60 ou 75.

On a prétendu avoir vu les traces de 100 et plus, mais on a dû nécessairement faire beaucoup de conjectures pour en arriver à ces chiffres.

Le fait est que personne, gendarme ou sauvage, ne rapporte en avoir vu un aussi grand nombre, et bien qu'ils aient vu les traces de ce qui a paru être un troupeau nombreux, laissant une piste que l'on s'imagine pouvoir être facilement suivie, ces troupeaux n'ont jamais été aperçus.

GIBIER ET FOURRURE.

Le commerce de la fourrure est, naturellement, l'industrie principale de la partie nord de mon district dans le moment, et les recettes réalisées par les divers marchands ont cette année atteint la bonne moyenne.

Plusieurs des fourrures les plus prisées telles que le renard argenté et la martre, ont été plus abondantes que de coutume.

Le lynx semble avoir à peu près disparu, mais il est probable qu'il reviendra avec le lièvre.

L'orignal et le caribou sont très nombreux le long de l'Athabaska, mais en certains endroits où on les trouve d'ordinaire, comme au nord de Fort-Vermillon, on n'en voit presque pas.

Les sauvages attribuent ce fait aux loups, qui les ont pourchassés. On voit partout des ours noirs, et ceux qui voyagent à bord des steamers sur la rivière La-Paix en tuent parfois en passant.

Le gouvernement provincial a autorisé l'an dernier la chasse au castor durant toute la saison dans la partie nord de la province, sur les plaintes des sauvages relatives à une prétendue disette de fourrures.

Je doute fort que cela fut nécessaire pour cette saison. La paresse plus que toute autre chose. est la cause de cette rareté de fourrures, en tant que cela concerne les sauvages.

Pour d'autres raisons, cependant, je suis fermement convaincu que la chasse au castor devrait être permise en toute saison. J'ai constaté durant mes voyages que les sauvages tuent plus de castors lorsque la chasse est prohibée que lorsqu'elle est permise.

Lorsqu'ils ne tuent pas pour la fourrure—et dans leur pensée il n'y a pas de raison d'épargner les animaux—ils exterminent des familles entières pour avoir la viande.

Tandis que si la chasse est permise durant la saison—et dans ce cas la fourrure a plus de valeur—ils ont soin de ne pas détruire certaines colonies, mais en laissent

quelques-unes pour la reproduction. Dans ce cas ils ne tuent aussi que lorsque la fourrure est de 1re qualité.

La majorité des chasseurs et trappeurs que j'ai consultés s'accordent à dire que l'époque la plus convenable pour ouvrir une saison de chasse au castor serait du 15 octobre au 15 décembre, et si le castor doit être protégé dans le nord de l'Alberta, je conseillerais que l'ouverture d'une saison régulière soit immédiatement établie.

RÉPARTITION ET EFFECTIF.

Le tableau de répartition ci-dessous montre un total de 33 hommes de tous rangs et de 6 gendarmes surnuméraires. Sur ce nombre, un officier doit être transféré à Régina, et un gendarme prend son congé le 1er octobre; le maréchal des logis Darling et deux gendarmes doivent passer à la division "B" aussitôt qu'ils atteindront Whitehorse.

Deux gendarmes sont aussi en congé de deux mois après trois ans de service dans la subdivision de la rivière Mackenzie.

L'effectif est par conséquent de 26.

L'accroissement de la population à Grande-Prairie et aux environs de la rivière La-Paix exige une augmentation de l'effectif dans cette localité, et afin de pourvoir aux exigences 3 hommes de plus sont requis.

TABLEAU de répartition de la division "N", 30 septembre 1910.

	Surintendants.	Inspecteurs.	Adjudants sous officiers.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
Athabaska-Landing	1	.....	.....	1	.....	3	2	7	6	.....
Fort-Chipewyan	....	....	.....	1	.....	1	1	3	.....	6
Grande-Prairie	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	2	.....
Ile Herschel	.....	1	.....	1	.....	2	.....	4	.....	4
Petit Lac-de-l'Esclave	.....	1	.....	1	.....	1	2	5	5	.....
Fort Macpherson	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	3	.....	9
Traverse de la Rivière-La-Paix	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	2	.....
Sawridge	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	2	.....
Smith's-Landing	.....	.....	.....	1	.....	1	1	3	4	5
Lac-à-l'Esturgeon	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	1	.....
Vermillon	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	1	3
Patrouille La-Paix-Yukon	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	3	11	.....
Exerçant un commandement	.....	1	.....	1	.....	4	.....	6	.....	.....
Total	1	3	2	8	2	17	6	39	34	27

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite et la discipline de la division ont été très bonnes.

SANTÉ.

La santé de la division a été excellente; à part quelques légers maux tels que rhumes et contusions, il n'y a pas eu de cas de maladie à rapporter.

Nous avons de bonnes raisons de nous féliciter de l'absence de toute maladie sérieuse, car il n'y a aucun médecin dans tout le district, sauf au Petit-Lac-de l'Esclave.

CHEVAUX

Il y a 34 chevaux et poneys de somme dans la division. Onze poneys de somme qui servent à la patrouille La-Paix-Yukon seront transférés à la division "B" à leur arrivée à Whitehorse, T.Y.

Plusieurs de mes chevaux sont vieux et impropres au travail. J'aurai besoin d'un attelage lourd et d'un attelage léger l'an prochain, ainsi que d'une couple de chevaux de selle.

Cinq chevaux ont été perdus ou vendus durant l'année, et 17 poneys de somme (remotes) affectés à la division, soit un gain total de 12 qui sera réduit à 1 lorsque le transfert plus haut mentionné sera fait.

CASERNES ET CONSTRUCTIONS.

Ce qui ressemble le plus à des casernes ce sont les quartiers du Peit-Lac-de-l'Esclave, où se trouvaient jadis les quartiers généraux de la division. Grâce aux réparations faites cette année, les bâtiments sont en bon état, à l'exception du magasin du fourrier, qui tombe en ruines, les fondements étant pourris.

Nous avons de bonnes constructions à tous les postes détachés sauf à Grande Prairie.

A Fort-Vermillon et au Lac-à-l'Esturgeon les postes détachés louent des logements.

A Athabaska-Landing un bureau et des logements sont loués pour mon propre usage.

La région se transformant rapidement, je ne conseillerais pas la construction d'autres bâtiments avant que nous puissions décider où ils seront nécessaires.

A Grande-Prairie, cependant, un terrain pourrait être réservé pour un poste détaché au cas où nous en aurions besoin.

MORTS ACCIDENTELLES.

En octobre 1909, près de Fort-Providence, une sauvagesse, femme d'un certain Alexis Laparte, fut tuée accidentellement d'un coup de feu, par son fils âgé de 10 ans.

Edmond Paul, un Canadien-français, s'est noyé dans la rivière La-Paix, à l'ouest de Fort-Vermillon, le 7 novembre 1909. La cause de l'accident est qu'il a sauté hors de son canot sur la glace nouvellement formée qui s'est brisée sous son poids.

En juin, deux Frères appartenant à la mission catholique romaine du Petit-Lac de l'Esclave se sont noyés dans la Petite rivière La-Boucane. Ils s'étaient trompés sur le situation du gué.

Leurs noms étaient Joseph Nicholas et Auguste Welch.

Le 1er juillet, Michael Klopstein, beau-frère de M. Nagle, de la maison Hislop et Nagle, marchands de fourrures, s'est noyé en tombant d'un chaland dans le fleuve Mackenzie.

Adolf Gullickson Bjorndall s'est tué accidentellement le 27 juillet près du Petit lac de l'Esclave en démontant une carabine.

H. W. Selby, arpenteur des terres fédérales, revenant de son travail d'été près de Fort-McMurray e 23 août, est tombé dans la rivière Athabasca, à 15 milles en amont de Grand-Rapids.

Il paraît qu'il fut pris de vertige ou d'étourdissement et qu'il tomba dans l'eau lorsqu'il marchait sur le bord de la rivière.

Je me mis de suite en communication avec ses parents, et reçus instruction, sur requête de l'arpenteur général, de faire des recherches pour retrouver le corps.

Il fut retrouvé plus tard par le gendarme Blary et l'ide de M. Selby, M. McKnight, à environ 70 milles en aval du lieu de l'accident. Comme il leur était impossible de le transporter, ils ont inhumé le corps à l'endroit oû il avait été trouvé.

REMARQUES GÉNÉRALES.

En terminant mon rapport, j'aimerais à insister sur le fait que les conditions changent rapidement dans la partie ouest de mon district, et que nous aurons indubitablement besoin d'un plus grand nombre d'hommes et de postes détachés.

Il nous faut de meilleurs et plus rapides moyens de transport sur les rivières La-Paix et Athabasca; pour cela nous avons besoin de chaloupes à gazoline, afin qu'avec le peu d'hommes disponibles nous puissions nous transporter plus rapidement et suppléer au manque d'hommes par la rapidité de l'action.

Mes subordonnés de tous les grades ont fidèlement rempli leur devoir, et plusieurs ont enduré de grandes souffrances durant leurs longues patrouilles.

Outre les rapports des patrouilles spéciales déjà mentionnées, je vous transmets le rapport annuel de l'inspecteur Jenning pour la subdivision du fleuve McKenzie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. E. SANDERS, *surintendant.*
Commandant la division "N".

ANNEXE C.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT P. C. H. PRIMROSE, COMMANDANT LA DIVISION "D", MACLEOD.

MACLEOD, le 1er octobre 1910.

Au Commissaire,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 septembre 1910.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA RÉGION.

Durant les douze mois écoulés, la région de Macleod n'a pas progressé aussi régulièrement que les années précédentes. La sécheresse excessive du printemps et de l'été a causé une diminution considérable des récoltes de foin dans toute l'étendue de cette division, et les cultivateurs qui comptaient sur leurs récoltes pour faire face à leurs dépenses ont été quelque peu déçus.

L'industrie houillère s'est toutefois considérablement développée, presque toutes les mines ayant expédié une quantité de charbon beaucoup plus considérable que durant les douze mois précédents. De nouvelles veines de charbon révélant l'existence de gisements considérables ont été ouvertes dans la région du Bras-Sud, et seront exploitées dès que les chemins de fer atteindront le district.

De nouveaux villages ont surgi tant dans la prairie que dans le district minier.

La subdivision de Claresholm s'étend du township 11 au township 17, tous deux inclusivement et couvre toute la largeur du district de l'est à l'ouest. Sa superficie est de 3,456 milles carrés, et sa population atteint maintenant 17,000 âmes.

Vu la retraite de l'inspecteur Camies, le brigadier Bower est présentement en charge, aucun officier n'ayant été envoyé pour le remplacer.

Dans cete subdivision les cultivateurs n'ont pas très bien réussi; très peu d'entre eux ont récolté assez de blé pour en vendre, et d'autres n'en ont pas assez pour la semence. La récolte d'avoine a été pauvre, une grande quantité ayant été coupée comme fourrage vert. On n'a récolté que peu de foin parce qu'il n'était pas assez haut pour payer les frais de fauchage. Plusieurs éleveurs disposent autant que possible de leur bétail, parce qu'ils n'ont assez de fourrage pour passer l'hiver. Je suis heureux de dire cependant, qu'une grande superficie a été ensemencée en blé d'automne, des pluies récentes ayant mis le sol dans d'excellentes conditions.

Claresholm.—Cette ville n'a pas augmenté beaucoup cette année. Il y a 1 hôtel, 1 ecurie de louage, 1 boutique de forgeron, 1 épicerie et 1 maison de commerce d'instruments aratoires de moins que l'an dernier. Cependant, plusieurs constructions nouvelles ont été érigées, l'une d'elles au prix de $28,000, ainsi qu'une allonge publique d'une valeur de $26,000. Très peu élévateurs à grains fonctionnent, et une petite quantité de grain y est emmagasinée. Le blé dur n° 1 rapporte 85 cents le boisseau, l'avoine, 50 à 55 cents; le foin qui vient du nord, $20 la tonne.

Nanton.—Un certain nombre d'améliorations municipales ont été faites cette année. Les rues ont été nivelées et des trottoirs en ciment ont été posés. Un système d'éclairage électrique a été installé et plusieurs habitations ont été construites. Un seul élévateur a fonctionné cette saison. La population est à peu près le même que l'an dernier.

Stavely.—Cette ville a progressé un peu durant les derniers 12 mois. Plusieurs habitations, un grand magasin d'instruments, une salle d'opéra et un temple maçonnique ont été costruits. Deux élévateurs à grains sont ouverts au commerce, mais reçoivent peu de blé, parce qu'un certain nombre de cultivateurs emmagasinent leur grain dans l'espoir de meilleurs prix. Un élévateur a été brûlé l'été dernier, mais n'a pas été rebâti.

Granum.—Ce village se développe un peu. Une nouvelle maison d'école a été construite au prix de $16,000, ainsi qu'une salle d'opéra. 700 têtes de bétail et 250 cochons ont été expédiés cette année. La grande ferme (*ranch*) "44" a été vendue à Price et Walls, de Claresholm, pour $60,000. La colonie s'est constamment accrue dans la région desservie par l'embranchement du chemin de fer Pacifique-Canadien de Lethbridge à Alderoyde, actuellement en voie de construction. Les trains vont jusqu'à Carmangay, sur la Petite rivière à l'Arc, trois fois par semaine. Les autres villages de cette région sont Barons, Champion, précédemment Cleverville, et Vulcan. Sur la ligne Calgary-Edmonton, un nouveau village nommé Packland a surgi entre Nanton et Stavely.

La subdivision de Pincher-Creek, située dans les townships 5 et 10, rangs 29 et 30, à l'ouest du 4e méridien, est partiellement consacrée à l'élevage et à l'agriculture, et dans la partie ouest à l'industrie minière.

Pincher-Creek.—Cette ville est le quartier général de la subdivision sous le commandement de l'inspecteur Belcher. La population s'est accrue durant l'année dernière d'environ 200 âmes, et se chiffre maintenant à 1,800 habitants. Il y a eu 62 mariages et 24 naissances dans les 12 derniers mois, mais la proportion des décès augmente. Quarante-cinq nouveaux colons sont arrivés dans la région. Ils arrivent surtout des Etats-Unis et font de bons citoyens. Quarante-deux nouvelles constructions se sont élevées durant l'année dernière, au prix moyen de $2,000 chacune. Le moulin local a moulu environ 30,000 barils de farine, un peu moins que l'an dernier. La récolte du mil, sur laquelle les cultivateurs comptaient, a été pauvre. Durant l'hiver dernier, les envois atteignant une moyenne de 400 tonnes par semaine n'étaient pas rares, mais cette année, la moyenne pour le même laps de temps est tombé à 10 wagons. Il se vend maintenant de $30 à $35 la tonne. La *Pincher Creek Lumber Company* fait de bonnes affaires et vend environ pour $3,000 de bois de construction par mois. Au cours de l'année dernière, le projet de relier Pincher-Creek avec le réseau du Great-Northern dans le Montana par une ligne directe vers le sud a pris de la consistance. Une foule de capitalistes new-yorkais a envahi la ville, mais sauf quelques arpentages, rien n'a été fait. Un escadron de carabiniers à cheval a été organisé dans la ville avec un effectif d'environ 90 hommes.

La route entre Pincher-Creek et la station de chemin de fer a été nivelée et ensablée au prix de $400 et est légèrement améliorée. Toutes les routes et tous les ponts sont en bon état. La mine McGuire est toujours fermée. La compagnie de chemin de fer s'en est emparée, mais aucune mesure n'a été prise pour l'exploiter.

Pincher-Station s'est un peu développé et a une population d'environ 200 habitants. On a récemment découvert de l'eau potable en quantité considérable. Les deux élévateurs à grain ont reçu environ 90,000 boisseaux de grain cette année.

Cowley, le village suivant, a un peu progressé. Plusieurs habitations ont été construites, et le Pacifique-Canadien a érigé une nouvelle station. Le développement de cet endroit est retardé par suite de l'incertitude générale sur les intentions de la compagnie ici. Un pont en acier a été construit sur la rivière du Vieux à 3 miles au nord de Cowley et favorise les affaires entre Porc-Epic et le village. Dix nouveaux colons sont arrivés dans le district durant l'année.

*Lunbreck, l*a première ville minière vers l'ouest, mène une existence précaire, Les deux mines sont fermées à chaque instant, et les mineurs partent pour d'autres lieux. L'endroit reste par conséquent presque désert. Elles emploient maintenant 15 ouvriers et produisent environ 30 tonnes par jour. La mine du Creek au Castor, située à environ 10 milles au sud, s'est considérablement développée. La pro-

duction est de 300 tonnes par mois et elle emploie 50 hommes. Elle n'expédie pas encore, faute de voies ferrées. Plusieurs autres mines se développent dans le district du Bras-Sud, savoir: la *Head Syndicate Coal Company*, la *Carbon Hill Coal Company* et la *Coal Securities Company*. Toutes ces compagnies ont trouvé des veines de charbon excellent, mais ne les exploitent pas actuellement.

Entre Lundbreck et Burmis se trouvent quelques fermes disséminées çà et là. La distance entre Burmis et Frank, environ 8 milles, n'est en réalité qu'un vaste terrain minier. A Police-Flats, les houillères Leicht ont expédié du charbon pendant les 5 derniers mois, et la compagnie y érige une grande estacade de déchargement d'une valeur de $20,000. Cent fourneaux à coke en construction sont presque terminés, 75 hommes y étant employés. Passburg se développe rapidement. Il y a un magasin général, un hôtel, une succursale de la Banque Union, un bureau de poste et environ 30 maisons. Deux cent cinquante hommes sont employés et 120,000 tonnes expédiées, soit une augmentation de 40,000 sur l'an dernier. Le bordereau de paye s'élève à une moyenne de $15,000 par mois.

Maple Leaf a perfectionné sa mine de plusieurs façons. Une large veine de charbon de forge a été découverte et on en a expédié des quantités. La mine emploie 75 hommes, et son vordereau de paye est de $6,000 par mois. C'est une augmentation de $5,000 sur l'an dernier.

Hillcrest a une population d'environ 800 âmes, augmentation d'environ 150. Vingt-cinq maisons d'une valeur moyenne de $800 chacune ont été bâties. La mine a été rachetée par le chemin de fer P. C. et emploie maintenant 350 hommes avec un bordereau de paye de $2,400 en moyenne par mois. 174,000 tonnes de charbon ont été expédiées durant l'année.

Bellevue progresse considérablement. La population se chiffre maintenant à environ 1,250. Un certain nombre de maisons et de magasins se sont élevés et un second hôtel d'une valeur de $10,000 est en voie d'achèvement. La *West Canadian Collieries Co.* a construit une grande estacade de déchargement en acier et une usine de force motrice d'une valeur de $200,000, ainsi qu'une manufacture de machines, et un lavoir d'une valeur de $4,000. 436,000 tonnes de charbon ont été expédiées, et le bordereau de paye a été de $440,000 pour l'année. Elle emploie actuellement 350 hommes.

Frank se trouve maintenant, de toute manière, dans de meilleures conditions qu'elle n'était depuis des années. La population, d'environ 1,450 hommes, se compose surtout de Belges et de Français. La *Canadian Consolidated Coal Company* dirige la mine et a fait faire de grandes améliorations. On a installé un système d'éclairage et de traction électriques. La compagnie a fait construire vingt-quatre nouvelles maisons ainsi qu'un magasin d'une valeur de $8,000, ainsi que l'hôtel Sanitarium, valant $60,000. Des trottoirs ont été posés et les rues ont été nivelées. Le Pacifique-Canadien a fait construire une rotonde capable d'abriter deux locomotives, ainsi que les ateliers de réparations nécessaires. Les affaires ont été très brillantes. La Cie a expédié 122,184 tonnes de charbon et payé $229,492 de salaires durant l'année, en dépit d'un arrêt de deux mois dû à une grève en avril et mai derniers. Un four à chaux a été construit aux Eboulement, il est complet maintenant. La compagnie est composée de capitalistes de Toronto. Sa route, à travers les Eboulements, a été dernièrement mis en bon état. Elle en avait grand besoin.

Blairmore promet d'être la plus grande ville du Défilé, et a merveilleusement progressé. Trois magasins et 75 habitations ont été bâtis. La population est d'environ 1,500 habitants, l'accroissement d'environ 500. La *W. C. C. Company* a extrait 98,016 tonnes de charbon et emploie 150 hommes. Le bordereau de paye est d'environ $12,000 en moyenne par mois.

La *Rocky Mountain Cement Co.* a fonctionné constamment durant l'année et ne peut faire face à toutes ces commandes. Elle a expédié 48,000 barils de ciment et emploie 75 hommes. Le ciment est d'excellente qualité. Elle possède aussi une briqueterie qui produit 2,000 briques par jour et emploie 25 hommes. Son four à chaux fournit

400 tonnes de chaux par mois et emploie 10 hommes. Plusieurs ponts ont été érigés et sont bien entretenus.

La scierie McLaren a été brûlée en été, mais on est à la reconstruire et elle sera pourvue des machines les plus modernes.

Coleman s'est accrue considérablement pendant les 12 mois derniers. Cinquante habitations, 6 magasins et une salle du conseil ont été construits. La population est estimée à 2,500 environ. Le village a décidé de se constituer en corporation et le fera à bref délai. *L'International Coal Co.* a augmenté sa production, expédiant 480,000 tonnes durant l'année. Son bordereau de paye s'est accru de $50,000. La *McGillivray Creek Coal Co.* n'employait que 20 hommes il y a un an. Elle en a 100 maintenant et expédie 3,500 tonnes par mois, tout en faisant des travaux de développement. Cette ville est réellement florissante.

Lille, une autre houillère de la W. C. C. est une ville qui ne se développe pas. Sa population, qui est de 475 âmes, a légèrement augmenté. La production pour l'année a été de 168,000 tonnes de charbon et de 50,400 tonnes de coke. Trois cent dix-sept mineurs sont engagés et $243,000 ont été payés en salaires. Des feux de brousse très intenses ont fait rage autour de la ville durant l'été et l'ont menacée de destruction.

La subdivision de Cardston comprend la partie sud du district, englobant les townships de 1 à 4, rangs 23 à 30, à l'ouest du 4e méridien.

Le maréchal des logis Maylor y commande, car il n'y a là aucun officier disponible. La région est presque entièrement agricole, et les récoltes ont moins souffert cette année que dans toute autre partie du district. La récolte moyenne du blé a été d'environ 27 boisseaux par acre. La récolte d'avoine a été très pauvre, et celle de foin passable seulement. Le bétail a bien rendu, et de grandes quantités ont été expédiées par MM. Gordon et Ironsides.

Cardston est la seule ville de quelque importance dans le district; elle a une population de 1,500 habitants. Elle a augmenté un peu; des magasins plus solides ont remplacé les anciens, qui étaient construits en bois.

Spring Coulée est un village situé à environ 18 milles de Cardston sur le chemin de fer A. R. et I. Il a fait un peu de progrès, une église et un magasin général y ayant été construits. Les villages d'Actna, Kimball, Leavitt, Mountain-View et Beazer restent stationnaires. La *A. R. et T. Co.* a construit une voie ferrée de 6 milles vers le sud, sur le côté est de la rivière Sainte-Marie, afin de faciliter le transport du grain.

Les Jumeaux, situé au Passage Galbreath, sur la frontière internationale, est un poste douanier sous les ordres du brigadier Green. Les recettes du poste surpassent de beaucoup celles des années précédentes.

Grand Coude.—Le poste détaché de la division le plus rapproché des montagnes rapporte une année tranquille. Des bruits de construction de voies ferrées ont couru dans le voisinage, et comme par le passé ont réveillé des espérances qui, selon toute apparence, ne se réaliseront pas de sitôt.

Une nouvelle ville a pris naissance à Spring-Hill, et l'ancienne colonie de Caldwell devient de plus en plus un "Village Désert", parce que ses habitants émigrent tout vers sa rivale. L'ancien pâturage Cochrane se colonise rapidement; il y a là le florissant petit village de Glenwood. Les récoltes ont été passables, et le rendement du foin a été très mauvais pour des causes variées—sécheresse, feux de prairie, puis neige et gelée.

La subdivision de Macleod, qui comprend les townships de 5 à 10, rangs 23 à 28, a une population dense. Les récoltes ont été pauvres et ont beaucoup retardé les progrès de la subdivision. La principale ville est Macleod, qui s'est développée considérablement. Les rues ont été nivelées et munies de trottoirs en ciment, et plusieurs bonnes maisons de rapport ont été construites, parmi lesquelles une belle succursale de la Banque Canadienne du Commerce. Il y a eu un accroissement consi-

dérable de maisons d'habitation. La municipalité a acquis un rouleau à vapeur et un concasseur de pierre.

La ville de Monarch, où notre détachement de Kipp a été transféré l'hiver dernier, progresse régulièrement, étant le centre d'une colonie propère de Hollandais appartenant au meilleur type d'immigrants.

Grâce à l'accroissement de la population et au nombre considérable de villes et de villages qui ont surgi, notre travail s'est accru considérablement. Sur la nouvelle ligne du Pacifique-Canadien, de Lethbridge à Aldersyde, la population de cette région devient très dense, et il est nécessaire d'établir des postes détachés. Dans le district du Nid-du-Corbeau, le poste détaché de Frank, composé d'un brigadier et d'un gendarme, doit surveiller Frank, Hillcrest, Bellevue, Maple-Leaf, Passvurg, Police-Flats et Burmis, qui sont tous des camps miniers peuplés d'étrangers sur lesquels on ne doit jamais se fier s'ils ne sentent un policier aux alentours. Une augmentation de l'effectif est nécessaire pour tout le district du Pas.

CRIMINALITÉ.

Je dois de nouveau, pour une nouvelle année, signaler une forte augmentation du nombre de causes sérieuses dont il nous a fallu disposer, et faire resssortir l'augmentation de travail qui en est la conséquence, en même temps que la diminution constante de notre effectif. J'aimerais ici porter à votre connaissance mon appréciation des services précieux rendus par le maréchal des logis chef Piper, agent de sûreté, en ce qui concerne la partie de notre travail se rapportant aux enquêtes en matières criminelles.

Délit.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées ou retirées.	Attendant procès.	Observations.
Contre la personne—					
Meurtre	2		2		
Tentative de meurtre	1			1	
Homicide	1			1	
Blessures	3	1	1	1	
Voies de faits ordinaires	114	96	18		
Vois de faits avec circonstances aggravan...	4	3	1		
Voies de faits avec blessures	7	6	1		
Relat. illicite avec une fille au-dessous 16 ans	1			1	
Tentative de viol	1		1		
Négligence de soutenir sa famille	2	1	1		
Intimidation	4	3	1		
Enlèvement	1			1	
Attentat à la pudeur	5	1	2	2	
Inceste	1	1			
Causer un avortement	1	1			
Contre la propriété—					
Vol	45	34	11		
Vol de chevaux	14	13	1		
" bestiaux	4	3	1		
Tuer des bestiaux	4	2		2	
Garder frauduleusement des bestiaux	1		1		
Blesser des chevaux et des bestiaux	4	2		2	
Cruauté envers les animaux	14	11	3		
Vol dans une maison d'habitation	1			1	
Bris de maison et de boutique	3	3			
Vol à main armée	2			2	
Vol avec effraction	4	4			
Fraude	3	2		1	
Fausses représentations	15	7	7	1	
Faux	5		4	1	
Recel	1	1			
Dommages	12	9	3		
Tuer des chiens	2	1	1		

Délit.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées ou retirées.	Attendant procès.	Observations.
Contre l'ordre public—					
Port d'armes offensives	8	6	2	....	
Menacer de coup de feu	1	1	....	....	
Bagarre	2	2	....	....	
Pugilat	7	5	2	....	
Offenses contre la religion et les mœurs—					
Vagabondage	81	75	6	....	
Ivresse	127	126	1	....	
Créer du désordre	38	35	3	....	
Langage insultant	11	6	5	....	
Exposition indécente de sa personne	1	1	....	....	
Tenir une maison malbamée	3	3	....	....	
Habitués de " "	3	3	....	....	
Fréquenter " "	7	7	....	....	
Tenir une maison de jeu	1	1	....	....	
Jeux de hasard	3	3	....	....	
Vendre des billets de loterie	1	....	....	1	
Décharge d'armes à feu	1	....	1	....	
Contravention aux règlements de police	5	2	3	....	
Offences contre l'administration de la loi et de la justice—					
Parjure	4	2	1	1	
Conseiller ou pousser au parjure	2	2	....	....	
Evasion	2	2	....	....	
Empêcher un officier de la paix d'exercer ses fonctions	5	5	....	....	
Négligence d'aider à un officier de la paix	1	1	....	....	
Corruption et désobéissance	1	1	....	....	
Délits contre la loi des chemins de fer—					
Voyager sans payer	3	3	....	....	
Violation des ordonnances de la loi des chemins de fer	1	1	....	....	
Infraction à la loi des douanes	2	2	....	....	
Infraction à la loi des sauvages—					
Procurer de la liqueur aux sauvages	11	11	....	....	
Sauvages ivres	14	12	2	....	
Sauvages ivres sur la réserve	28	24	4	....	
Offenses contre les statuts et ordinances—					
Maîtres et serviteurs	64	54	10	....	
Loi de chasse	13	11	2	....	
Feux de prairie	57	51	6	....	
Loi des licences sur la vente des liqueurs	56	49	7	....	
Aliénation mentale	7	6	1	....	
Ordonnances de village	4	4	....	....	
Animaux errants	10	7	3	....	
Travaux publics	4	3	1	....	
Profession médicale	1	1	....	....	
Colporteurs et marchands ambulants	2	2	....	....	
Herbes nuisibles	12	11	1	....	
Chaudières à vapeur	7	7	1	....	
Automobiles	4	4	....	....	
Mines de charbon	4	2	2	....	
Divers	11	10	1	....	
Total	912	769	124	19	

Total des causes entendues devant les cours suprêmes et de district.

Causes inscrites	78
Condamnations	60
Amendes	4
Emprisonnement	52
Pénitencier	27
Sentence suspendue	1
Acquittements	13
Nolli prosequi	5

Ci-suivent des comptes rendus succincts des causes les plus importantes entendues:—

James W. Wilson et Harry Ronan, vol de blé.—Le 15 octobre 1909, D. MacLean, de Rocky-Coulée, se plaignit à Macleod que vers le 13 octobre une quantité de blé avait été volée dans son grenier sur sa ferme. Des recherches furent faites et des traces de roues se dirigeant du grenier au homestead de James W. Wilson ont été découvertes. Les soupçons se portèrent sur Wilson et Ronan, et le 20 octobre tous deux furent arrêtés au homestead de Wilson. Après avoir donné caution, Wilson fit la déclaration suivante: " A l'instigation de Ronan, qui demeurait avec lui, ils étaient allés dans la nuit du 13 octobre au grenier de MacLean avec leur attelage et leur voiture et y avaient volé 82 boisseaux de blé. Que le 14, ils avaient vendu le blé volé à Macleod et en avaient obtenu la somme de $61.50, somme qu'ils avaient subséquemment partagée entre eux." Des recherches furent faites et la déclaration de Wilson fut trouvée véridique. Le 22 octobre les accusés comparurent en cour du district, à Macleod, devant Son Honneur le juge A. A. Carpenter, et tous deux avouèrent leur culpabilité. Wilson fut condamné à 5 mois et Ronan à 6 mois d'emprissonnement au corps de garde de Macleod, Ronan devant être ensuite déporté comme sujet non désirable.

William Morgan, Thomas W. Kilner, Robert Ormandy et Harry Braydon, vol avec effraction.—Le 16 octobre 1909, John Coffin, marchand de confections pour hommes à Granum, s'est plaint que durant les nuits précédentes son magasin avait été enfoncé et des marchandises d'une valeur d'environ $320 avaient été volées. On fit aussitôt des recherches. En examinant les lieux on constata que les voleurs avaient pénétré dans le magasin en enfonçant les portes de derrière. On soupçonna des étrangers d'être les auteurs du crime, et comme on avait remarqué au village dans la nuit du 15 une forte équipe supplémentaire de travailleurs employés au chemin de fer Pacifique-Canadien au sud de Granum, on jugea que les coupables devaient faire partie de cette bande. Le 16 octobre plusieurs des articles volés furent trouvés cachés dans des meules de blé à environ 1½ mille au sud, et dans la direction des wagons de la dite équipe. Ces objets montrés à M. Coffin, furent reconnus comme faisant partie des marchandises volées. Le 17 les wagons furent surveillés, et l'on s'aperçut qu'à l'approche de la police quelqu'un lançait hors des wagons plusieurs autres articles reconnus subséquemment. En arrivant au wagon en question on y trouva Morgan, Braydon et Kilner. Ils furent arrêtés et conduits à Granum. Ormandy fut arrêté à Granum le 17. Le 18, Morgan, Kilner et Braydon comparurent devant C. Starnes, J.P., et furent renvoyés en prison jusqu'au 23. Une accusation de vagabondage ayant été portée de préférence contre Ormandy, il se reconnut coupable et fut condamné à l'amende. Il quitta alors Granum, et d'après certaines informations il fut plus tard arrêté à Lethbridge, alors qu'il se disposait à partir pour le Montana. Braydon fit une confession complète de toute l'affaire. Le 23 ils comparurent tous à Granum devant C. Starnes, J.P., et après l'audition de la preuve ils furent écroués en attendant leur procès. Le 26 octobre 1909, tous les accusés furent traduits en cour de district devant Son Honneur le juge A. A. Carpenter et tous s'avouèrent coupables. Morgan et Kilner furent condamnés à 3 ans chacun, et Ormandy à 2 ans au pénitencier de l'Alberta; Braydon à un an au corps de garde de Macleod.

Mike Matlak, voies de faits avec blessures.—Le 14 octobre 1909, Joseph Yanata s'est plaint d'avoir été assailli avec une hache par un certain Mike Matlak. Une enquête ayant été ouverte, il fut constaté que le plaignant portait une blessure grave à l'épaule droite. Matlak fut arrêté et emprisonné en attendant son procès. Le 28 octobre l'accusé parut en cour du district devant Son Honneur le juge A. A. Carpenter à Macleod, fut reconnu coupable et condamné à un an d'emprisonnement au corps de garde de Macleod.

Walter Custer, vol de cheval.—Le 26 octobre 1909, une plainte fut portée à Nanton par un certain W. S. House, à qui Walter Custer avait volé son cheval, sa selle et sa

bride. L'accusé fut rejoint le 27, alors qu'il se rendait à Beaver-Creek, et arrêté, et le 29, fut emprisonné en attendant son procès. Le 9 novembre il fut traduit en cour du district à McLeod, devant Son Honneur le juge A. A. Carpenter et reconnut sa culpabilité; il fut condamné à 2 ans d'emprisonnement au pénitencier de l'Alberta.

Vol de cheval par des sauvages.—Un certain nombre de vol de chevaux se sont produits chez les sauvages, surtout parmi les jeunes. Au nombre des sentences rendues le 8 décembre 1909, par l'honorable juge en chef Sifton, figurent: Frank Peigan, 3 ans; Billy Bond, 3 ans; Philipp Bullhead, 3 ans; Calling High, 3 ans; Eagle Rider, deux condamnations à 4 ans chacune, à purger concurremment; Nelson Horns, considéré comme meneur de la bande, a été gratifié de 8 ans, et Jimmy Wells, 3 ans, tous au pénitencier de l'Alberta à Edmonton.

O. S. Marquis, bris de maison.—Le 30 juillet 1909, O. S. Marquis a été arrêté pour cambriolage de la maison d'un certain Lemire, près de Macleod. L'accusé avait été vu entrant dans la maison; après exécution du mandat de perquisition, plusieurs des objets volés furent trouvés en sa possession. Il fut écroué en attendant son procès, et le 1er décembre il fut reconnu coupable par l'honorable juge en chef Sifton, qui le condamna à passer deux ans au pénitencier de l'Alberta.

Carl Anderson, blessures.—Le 28 juillet 1909, Carl Anderson fut accusé d'avoir blessé un certain Sahlin dans une ferme près de Granum. Ce fut sans doute le dénouement d'une querelle d'hommes ivres pendant laquelle le plaignant reçut à la gorge une grave blessure de trois pouces de largeur. L'accusé fut écroué en attendant son procès, et le 3 décembre fut reconnu coupable par l'honorable juge en chef Sifton qui, le 8 décembre, le condamna à passer trois ans au pénitencier de l'Alberta.

Allan Miller, parjure.—Ce délit fut commis à Pincher-Creek où l'accusé, un décrotteur nègre se parjura au cours du procès qui lui fut intenté pour vente de liqueurs alcooliques aux sauvages. Il fut écroué en attendant sa comparution, le 23 novembre, en cour Suprême à Macleod, devant l'honorable juge en chef Sifton et un jury, il fut déclaré coupable et le 8 décembre fut condamné à 3 ans d'emprisonnement au pénitencier de l'Alberta.

Charles Dea, incitation au parjure.—Ce délit fut commis à Claresholm, où l'accusé conseilla et incita un nommé Clarence Miller à se parjurer dans une cause de vol de blé. L'accusé fut écroué en attendant son procès. Le 7 mars 1910, il comparut en cour du district à McLeod, devant Son Honneur le juge A. A. Carpenter, et s'avoua coupable. En rendant son jugement, Son Honneur déclara qu'il considérait le crime d'incitation au parjure comme plus grave que le parjure lui-même, parce qu'il attaque la base de toute loi et conduit souvent à des erreurs judiciaires. L'accusé fut condamné à passer deux ans au pénitencier de l'Alberta.

S. F. Partridge, vol.—L'accusé, qui était agent du Pacifique-Canadien, fut arrêté le 26 novembre 1909, sous accusation d'avoir fraudé la compagnie deux fois à Granum et à Caley, où il était agent surnuméraire. Il fut écroué en attendant son procès. Le 7 décembre 1909, l'accusé fut traduit en cour suprême à Macleod, devant l'honorable juge en chef Sifton et un jury; il fut déclaré coupable sur le premier chef d'accusation. Sommé de comparaître sur le 2e chef d'accusation il se reconnut coupable. Le 8 décembre l'accusé fut condamné à passer deux ans au pénitencier de l'Alberta pour chaque accusation, sentences à purger concurremment.

H. C. Desler, tuer du bétail.—Le 9 août le bruit courut que quelqu'un tuait des animaux dans les environs de la vallée du Serpent. Une enquête fut ouverte et H. C. Desler fut arrêté pour avoir tué un veau, propriété de Hardwicke Frère. A. S. Thayer, recherché avec Desler, a jusqu'à présent échappé aux recherches. Le 23 août Desler fut condamné à subir son procès. Le 27 novembre l'accusé parut en cour suprême à MacLeod, devant l'honorable juge en chef Sifton, et fut déclaré coupable. Le 8 décembre il fut condamné à passer deux ans au pénitencier de l'Alberta, à Edmonton.

O. E. Baillie, vol de bétail.—Le 17 février 1909, un nommé Hershel Kaye se plaignit gnit à Pincher-Creek de la disparition d'un bouvillon noir d'un an à Poverty-Flat

Une enquête fut ouverte et l'on apprit que le 18 janvier 1909, J. Mercer, acheteur de P. Burns & Co., Pincher-Creek, acheta de O. E. Baillie un lot de bestiaux parmi lesquels se trouvait un jeune bouvillon noir d'un an sur lequel il ne put reconnaître de marque, que Baillie lui dit qu'il était sûr que le bouvillon lui appartenait, mais consentit à attendre jusqu'à ce qu'il fut tué afin que l'on put reconnaître la marque à l'intérieur de la peau. Le bouvillon fut tué le 22 février. Le 23, la peau fut examinée et portait la marque de Kaye. Plusieurs personnes furent interrogées au sujet de l'animal et déclarèrent avoir attiré l'attention de Baillie sur le bouvillon avant qu'il le vendit. Le 28 mars une accusation de vol d'un bouvillon fut portée contre O. E. Baillie Il fut emprisonné pour vol le 27 mars. Le 26 novembre 1909, l'accusé parut en cour suprême à Macleod devant l'honorable juge en chef Sifton et fut déclaré coupable. Le 8 décembre, l'accusé fut condamné à 2 ans d'emprisonnement au pénitencier de l'Alberta, à Edmonton.

W. A. Shell, vol de bétail.—Le 5 juin 1909, une accusation fut portée à Nanton contre W. A. Shell, demeurant près de Nanton pour le vol d'un bouvillon d'un an, propriété de A. A. Shaw, cultivateur de Nanton. Les circonstances de cette affaire sont rapportées comme suit, savoir: Le propriétaire s'aperçut de l'absence du bouvillon qui était marquée de sa propre marque enregistrée, et le 14 mai 1909, trouva le dit bouvillon à Nanton avec une nouvelle marque; il n'a jamais donné à l'accusé aucune autorisation de prendre l'animal. Le propriétaire de la nouvelle marque interrogé sur ce fait déclara avoir acheté de l'accusé le bouvillon en question ainsi qu'un autre, et lui avoir donné un chèque pour les deux. L'accusé fut condamné à subir son procès. Il comparut en cour suprême le 23 novembre, devant l'honorable juge en chef Sifton et fut déclaré coupable. Le 8 décembre il fut condamné à passer deux ans au pénitencier de l'Alberta à Edmonton.

Tony Sandino, blessures intentionnelles au bétail.—Le 15 novembre 1909, Frank Bosely, de Bellevue, s'est plaint à la gendarmerie de Frank, qu'un individu avait blessé son cheval d'un coup de fourche et que l'animal en était mort. Après enquête, le 16 novembre, Tony Sandino fut accusé du délit. Il fut écroué en attendant son procès. Le 7 décembre il fut traduit à Macleod devant l'honorable juge en chef Sifton et un jury, mais fut acquité.

John Kulczycki, alias John Smith, meurtre.—Le soir du 17 juillet 1909, Angus Ruis et quelques étrangers jouaient aux cartes dans la baraque n° 5 à Frank. Un différend s'éleva au milieu d'eux, tous étant presque ivres. Ruis fut accusé d'avoir triché et frappa l'un d'eux, puis sortit de la baraque, où il rencontra l'accusé, qu'il blâma pour avoir dit qu'il avait triché; le résultat fut une lutte entre Ruis et l'accusé, qui se termina par la fuite de Ruis, qui sauta dans le ruisseau voisin. Il en fut retiré peu après par Pete Samson, qui trouva, enfoncé dans sa poitrine, un couteau qu'il arracha. La gendarmerie fut alors avertie et Ruis transporté à l'hôpital, où il mourut le lendemain. Une enquête eut lieu et le verdict suivant fut prononcé: "Nous constatons que le défunt, Angus Ruis, est mort d'une blessure causée par un coup de couteau reçu d'une personne inconnue jusqu'à présent." Immédiatement après le meurtre, l'accusé quitta Frank et fut arrêté à Lundbreck par le gendarme Harrison et ramené à Frank le 20 juillet. Il comparut devant T. S. Belcher, J.P., pour l'instruction préliminaire, et fut écroué en attendant son procès. Les 24 et 25 novembre, l'accusé fut traduit en cour suprême à MacLeod, devant l'honorable juge en chef Sifton et un jury. Toutes les preuves furent produites, mais le jury rendit un verdict de non-culpabilité.

John Roberts, évasion.—John Roberts, qui purgeait une sentence de 3 mois au corps de garde de MacLeod pour port de pistolet et vol, s'évada le 14 janvier 1910, mais fut repris le même jour. A en juger par les agissements de cet homme, il n'y a aucun doute que c'est un criminel du type le plus vil et un récidiviste. Le 17 juin, l'accusé fut traduit devant Son Honneur le juge A. A. Carpenter, en cour du district à Macleod, sous deux accusations de vol et une d'évasion. Pour la 1ère accusation de

vol il fut condamné à 2 ans de pénitencier, et à un an pour la deuxième; pour l'évasion à un an, sentences à purger concurremment.

Carl Bansmer, vol de cheval, etc.—Il s'agit ici d'une cause de Bellevue dans laquelle le prisonnier a été accusé de vol de cheval, de vol, de fausses représentations et d'évasion. Le 25 décembre 1909, l'accusé fut capturé à la frontière avec le cheval en sa possession, et pendant qu'il attendait son procès à Frank, il s'évada. Il fut capturé une deuxième fois plus tard et écroué en attendant son procès sur quatre chefs d'accusations. Le 11 janvier 1910, Carl Bansmer comparut devant Son Honneur le juge A. A. Carpenter en cour du district à MacLeod et fut condamné pour vol de cheval à 4 ans; pour vol, à 6 mois; fausses représentations, à 6 mois et évasion à 6 mois, toutes ces sentences devant être purgées concurremment au pénitencier de l'Alberta.

W. Bunt, vol de bétail.—Joe Enas, de Spring-Point, près de Pincher-Creek, se plaignit que l'accusé lui avait volé un bouvillon d'un an. Après une enquête assez minutieuse une accusation fut portée contre W. Bunt qui fut écroué en attendant son procès. Le 30 mai 1910, il comparut en cour du district à MacLeod devant Son Honneur le juge A. A. Carpenter et fut déclaré coupable., Il fut condamné à 2 ans, sentence suspendue, et dut fournir une caution personnelle de $2,000 et deux cautions de $1,000 comme garantie de bonne conduite.

Robert Baird, bris de maison.—Il s'agit ici d'une cause de Blairmore dans laquelle Robert Baird, un garçon de 15 ans, fut accusé d'être entré par effraction dans la maison d'un certain Louis Baldivine et d'y avoir volé la somme de $220. Après son arrestation l'accusé reconnut son crime et $217 furent retrouvés. Le 16 avril 1910, il fut écroué en attendant son procès, et le 28 avril comparut en cour du district à Macleod, devant Son Honneur le juge A. A. Carpenter; il fut confié aux soins de M. Chadwick, surintendant des jeunes délinquants.

Charles E. Wacome, vol.—L'accusé fut arrêté le 24 avril 1910, sous deux accusations de vol, et d'avoir pénétré par effraction dans la maison d'un cultivateur nommé L. C. Riley, au sud de Macleod. Il fut écroué en attendant son procès. Le 25 avril, l'accusé comparut devant Son Honneur le juge A. A. Carpenter en cour du district à Maclead et fut déclaré coupable; pour chacun de ces chefs d'accusation il fut condamné à 2 ans de détention devant être purgés concurremment au pénitencier de l'Alberta.

Charles Lafontaine, inceste.—Le 27 février 1910, Charles Lafontaine fut accusé de commerce sexuel avec sa fille, Joséphine Villeneuve, sachant cependant que Joséphine Villeneuve était sa fille. Cette cause provenait de Cowley, était d'une nature répugnante. L'accusé fut écroué en attendant son procès. Le 2 juin 1910, il comparut en cour suprême à Macleod devant M. le juge Marvey, fut déclaré coupable et condamné à passer 5 ans au pénitencier de l'Alberta.

Harry Schildt, vol de cheval.—Dans cette cause, l'accusé, un Métis du Montana, vola un cheval de la réserve des Gens-du-Sang, et le revendit plus tard à Lethbridge. Il fut découvert dans le Montana, et après extradition fut ramené. Le 5 juin, l'accusé comparut devant M. le juge Harvey en cour suprême à Macleod et fut déclaré coupable; il fut condamné à passer deux ans au pénitencier d'Edmonton.

Raphael Ballago, vol de cheval.—Dans ce cas, l'accusé vola un cheval à R. Urch, près de Kipp. Durant les cinq dernières années l'accusé a vagabondé aux environs de la réserve des Gens-du-Sang. Il a déjà purgé plusieurs sentences de détention peu prolongée et était considéré partout comme un être dangereux. Le 6 juin, il comparut en cour suprême à Macleod et fut déclaré coupable; il fut condamné à passer cinq ans au pénitencier d'Edmonton.

Arthur Bull Shields, vol de cheval.—Il s'agit ici d'une cause dans laquelle un sauvage de la tribu des Gens-du-Sang vola un poulain en 1909 et le vendit. Le 23 juin 1910 l'accusé comparut devant Son Honneur le juge A. A. arpenter, en cour du district à Macleod, fut déclaré coupable et condamné à passer deux ans au pénitencier d'Edmonton.

Daniel Whitford, vol de cheval.—Dans ce cas, l'accusé vola un cheval près de Macleod, le conduisit au nord de Saskatoon, et là en disposa. Il fut arrêté et reconduit à Macleod, où, le 23 juillet 1910, il comparut devant Son Honneur le juge R. Winter en cour du district et se reconnut coupable; il fut condamné à 3 mois de travaux forcés et à une amende de $25 ou trois mois additionels.

Arthur Decoux, meurtre.—Le 24 mai 1910, Jean-Baptiste Loubert, un Belge, employé dans la mine Frank, fut écrasé entre deux wagonnets chargés de charbon et sérieusement blessé. Loubert n'appartenait pas à l'uion, et il n'était employé dans la mine que depuis peu de temps. Une enquête ayant été instituée par les fonctionnaires de la mine, concernant la cause de cet accident, on découvrit que la mort de Loubert avait été causé par la négligence d'un individu nommé Arthur Decoux, un autre Belge, membre de l'union des mineurs. Comme résultat de cet accident, Decoux fut renvoyé. Le 26 mai Loubert mourut des suites des blessures qu'il avait reçues. Une enquête fut alors tenue et le verdict suivant rendu:—Que Jean-Baptiste Loubert est mort à la suite de blessures reçues dans le puits de la mine Frank, s'étant fait écraser par un wagonnet, le dit wagonnet ayant été accidentellement mis en mouvement par un nommé Arthur Decoux. Le jury ajoutait en outre trois conclusions dans lesquelles il blâmait la direction de la mine. Outre la négligence dont Decoux avait fait preuve en laissant aller le wagonnet, on apprit que le 23 le défunt et Decoux s'étaient querellés au sujet de la possession d'une certaine quantité de charbon, que Decoux invita alors le défunt à se battre avec lui, mais que ce dernier avait refusé. Il s'ensuivit une discussion générale au cours de laquelle Decoux dit au défunt: "Vous appartenez à la même clique et je vous rejoindrai", répétant ces paroles à plusieurs reprises, en présence de quatre témoins. Le 8 juillet 1910, Decoux fut accusé de meurtre et écroué jusqu'au 15 juillet. Ce jour-là, il comparut devant M. T. S. Belcher, juge de paix l'instruction préliminaire, et fut condamné à subir son procès. Le 7, le 8 et le 9 septembre, l'accusé comparut à une session spéciale de la cour suprême à Macleod, devant M. le juge Harvey et un jury, et fut acquitté.

Salvatore Luvera, coup de poignard.—Le 1er août 1910, un grand feu de forêt sévissait dans le district de Blairmore, et un bon nombre de mineurs furent envoyés afin d'aider à combattre le feu. Pendant la lutte contre l'incendie, les hôteliers de Blairmore envoyèrent gratuitement une grande quantité de bière sur le théâtre de l'incendie. Plusieurs des hommes s'enivrèrent et de nombreuses bagarres eurent lieu. Une altercation se produisit entre deux hommes nommés Murravanno et Orison, lorsque, sans le mondre provocation, Luvera poignarda le premier dans l'abdomen, ensuite il retira le couteau de la blessure, s'enfuit à la course dans les bois et disparut. Murravanno fut envoyé à l'hôpital, à Frank, où l'on découvrit que la blessure se trouvait entre la sixième et la septième côte, et qu'elle avait pénétré dans le foie; on lui donna peu d'espoir pour sa vie, mais cependant le 17, il quitta l'hôpital, apparemment rétabli. On continua à faire des decherches afin de retrouvé Luvera, et le 9, celui-ci fut arrêté à Elko, C.-B., et ramen? à Frank, où cut lieu l'instruction préliminaire. L'accusé fut renvoyé aux assises pour y subir son procès. Le 6 septembre, l'accusé comparut devent Son Honneur le juge A. A. Carpenter; il fut trouvé coupable et condamné à trois ans de penitencier à Edmonton.

Walter B. Laing, recel.—Per suite de plusieurs plaintes, de vols perpétrés dans les convois du chemin de fer Pacifique-Canadien, à Macleod, un mandat de recherche fut lancé le 24 septembre 1910, afin de faire des perquisitions sur la propriété de W. B. Laing, de Macleod. Lorsqu'on demanda à l'accusé s'il avait en sa possession quelques-unes des marchandises décrites, soit qu'il les eût achetées, soit qu'on les eût laissées en sa possession, il répondit négativement. Lorsqu'on fit des recherches dans sa maison, cependant, on y trouva pour la valeur de $150 d'articles. Lorsqu'on lui demanda comment ces effets se trouvaient chez lui, il répondit qu'ils avaient été laissés là par deux individus, qui l'avaient averti de ne rien enlever du paquet, vu qu'on les soupçonnait d'avoir volé dans les wagons. Le 25 août, l'accusé fut condamné à subir

son procès, et le 29 il comparut devant Son Honneur le juge A. A. Carpenter, en cour du district, se reconnut coupable et fut condamné à 6 mois de travaux forcés dans la prison de Macleod.

FEUX DE PRAIRIES.

Je regrette d'être obligé de signaler une très forte augmentation des cas de cette nature, comparativement à l'année dernière. Nous avions à ce temps-ci, l'année dernirèe, 56 procès inscrits pour feux de prairies et nous avons obtenu 50 condamnations. Dans la subdivision de Pincher-Creek, on semblait ignorer l'ordonnance n° 3245 de la Commission des chemins de fer, mais une poursuite pour infraction à ce même règlement fut évidement la raison qui porta les gens à se mettre à l'œuvre pour labourer de nouveau les garde-feux. A en juger par le peu de sévérité de quelques-unes des peines infligées, il semblerait que bon nombre de magistrats ne considèrent pas les feux de prairies comme une affaire sérieuse, et c'est peut-être là une des raisons de l'augmentation si considérable de ce genre d'offenses.

AIDE AUX AUTRES MINISTERES.

Nous avons fourni des ordonnances pour les sessions de la cour suprême, pour les cours de district et aussi à toutes les cours de police. On en a aussi fourni aux enquêtes des coroners chaque fois que cela a été nécessaire. Les prisonniers ont été conduits aux cours de justice et en ont été ramenés. On en a conduit à Macleod des postes du dehors. Des gardes ont été fournies pour les prisonniers qui devaient être conduits au pénitencier d'Edmonton. Nous nous sommes chargés de tous les prisonniers qui ont été condamnés à subir leurs procès, ou qui ont été condamnés à l'emprisonnement, et nous avons fourni la garde pour les prisonniers condamnés aux travaux forcés. Nous avons surveillé tous les forçats ayant obtenu leur libération conditionnelle qui se sont présentés au greffe tous les mois, et tous ces rapports ont été envoyés au commissaire de la police fédérale à Ottawa.

Ci-inclus vous trouverez également un rapport détaillé indiquant le nombre et la classe de prisonniers détenus dans le corps de garde depuis le 1er octobre 1909.

A l'Officier commandant la
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du corps de garde de la division D pour l'année finissant le 30 septembre 1910.

Au commencement de cette année, il y avait trente-trois prisonniers internés dans les cellules, dont vingt et un ont été condamnés à des termes d'emprisonnement et trois qui attendent encore leur procès, et un qui attend les ordres du procureur général. Durant l'année, deux cent quarante-huit prisonniers ont été admis, ce qui forme un total de deux cent quatre-vingt-un prisonniers détenus pendant l'année et classifiés comme suit:

Hommes:—	
Blancs	201
Sauvages	30
Métis	8
Nègres	3
Chinois	2
Femmes:—	
Blanches	2
Métisses	2
Total	248

Cinquante et un prisonniers ont attendu leur procès pendant une moyenne de neuf jours. Treize ont été admis à caution.

Moyenne quotidienne des prisonniers	27.67
Maximum des prisonniers pour une journée quelconque	57
Moyenne mensuelle des prisonniers	22
Minimum des prisonniers en un jour quelconque	12
Le maximum du nombre de prisonniers reçus a été pendant le mois d'octobre	53
Le nombre minimum de prisonniers reçus a été pendant le mois de janvier	9

On a disposé de ces prisonniers comme suit:—

Termes expirés	128
Amendes payées, causes renvoyées, sous caution, etc	43
Envoyé à l'asile de Brandon	1
Libération conditionnelle	3
condamnés élargis sur libération conditionnelle ramenés au pénitencier pour y subir leur condamnation	1
Envoyés au pénitencier d'Alberta avec une condamnation moyenne de trois ans et huit mois	27
Remis à M. Chadwick pour être placés sur une ferme, jeunes délinquants	1
Remis aux autorités de la ville pour procès	53
Renvoyés à d'autres endroits pour procès	3
Remis à l'agent d'immigration pour être déportés	4
En cellules à minuit le 30 septembre 1910	13
	277

Femmes:—

Envoyées au corps de garde de Galgary	2
Envoyées à l'asile de Brandon	2
Total	281

Le tableau suivant donne le détail des prisonniers qui ont purgé leur condamnation durant l'année ou sont encore en prison. Le nombre des prisonniers ayant subi un emprisonnement ou qui sont encore en prison et condamnés cette année a été de 108, classifiés comme suit:—

Délit.	Condamnations.	Moyenne du terme.	
		Mois.	Jours.
Voies de fait ordinaires	13	......	22
Attentat à la pudeur	1	3	......
Voies de fait avec blessures corporelles	2	9	......
Ivresse, etc	15	......	27
Dommages à la voie du Pacifique-Canadien	1	2	......
Refus de payer salaire	1	3	......
Incitation au parjure	1	3	......
Fausses représentations	3	3	10
Vol de chevaux	1	6	......
Cambriolage	1	12	......
Récel d'objets volés, etc	2	7	15
Port d'armes illégal	1	1	......
Voyager sans payer sur le Pacifique-Canadien	1	1	......
Vagabondage	32	1	12
Vol	17	2	24
Habitant une maison malfamée	1	6	......
Parjure	1	2	......
Loi des sauvages :—			
Fournir de la boisson aux sauvages	5	3	14
Ivresse	9	......	29

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. HASLETT, S.S.,
Prévôt.

Ministère des Douanes.—Le sous-officier aux Lacs-Jumeaux, sur la frontière, agit encore en qualité de sous-percepteur des douanes, à cet endroit, et il fait ses rapports au percepteur de Lethbridge. Nos patrouilles surveillent les contrebandiers sur toute la ligne et dans tout le district. Des poursuites ont été intentées et des condamnations prononcées de ce chef.

Département des Affaires des Sauvages.—Nous avons un détachement à Stand-Off, près de la réserve des Gens-du-Sang, et un autre sur la réserve des Piéganes. Les gendarmes de ces détachements assistent à la distribution hebdomadaire des rations. Nous employons deux sauvages comme interprètes et trois comme éclaireurs. Les devoirs de ces hommes consistent principalement à surveiller les sauvages, et ils sont payés par le département de la gendarmerie. Nous avons obtenu douze condamnations contre les sauvages pour ivresse, onze pour avoir fourni de la boisson aux sauvages, et 24 pour ivresse sur la réserve. Des condamnations ont été obtenues et de fortes punitions infligées dans toutes les causes inscrites pour avoir fourni de la boisson aux sauvages.

CONDITION DES SAUVAGES.

Durant l'année une partie de la réserve des Piéganes a été vendue par encan public et a rapporté de fortes sommes. Les Piéganes ont travaillé beaucoup dans le district de Pincher-Creek, aidant à faire les récoltes etc., et ils ont gagné assez d'ar-

agent. La population de cette réserve n'a guère augmenté, elle est d'environ 460 âmes. Les décès ont été en majeure partie parmi les enfants. Les sauvages ont fait un peu de culture à leur propre compte et ils ont ensemencé environ 1½ section. Des instruments aratoires et des chevaux ont été fournis par ce département à même les fonds provenant de la vente des terres. A Brocket, où l'agence est située, un grenier et une remise pour les instruments aratoires ont été érigés, et une allonge a été construite à la Mission pour le traitement des phtisiques.

A la réserve des Gens-du-Sang, une grande étendue de terre a été défrichée et mise en culture par les sauvages. Ils ont également récolté une grande quantité de foin. Ils continuent à se rendre grandement utiles aux environs de Magrath et de Raymond pour la récolte des betteraves. Leur nombre est d'environ 1,200 et n'a pas beaucoup augmenté depuis l'an dernier. Leur conduite a été bonne en somme, bien qu'on ait dû en envoyer huit au pénitencier pour vol de chevaux. Le vol et l'ivrognerie sont leurs offenses les plus graves.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF.

La répartion de l'effectif le 30 septembre 1910 indique une diminution de trois hommes dans l'effectif de la division, comparativement à la même date l'an dernier. Afin de tenir un assez grand nombre d'hommes au poste pour faire la surveillance nécessaire et pour la conduite des nombreux prisonniers détenus dans notre corps de garde, il a fallu retirer les hommes des postes détachés. Par conséquent, les postes suivants sont vacants: Kootenai, Porcupine, Boundary-Creek et Reid's-Hill, ainsi que plusieurs nouveaux districts qui devraient être pourvus d'un détachement de gendarmerie. Le nombre d'hommes dans toutes les subdivisions est tout à fait insuffisant; les détachements des "Pas" ne comprennent actuellement qu'un seul gendarme à chaque poste; je ne considère pas une telle situation comme très sûre, mais l'effectif réduit de la division ne permet pas de faire davantage. De nouveaux colons se dirigent vers tous les districts et toutes les villes, et avec eux il nous arrive un certain nombre de perturbateurs qui exigent une surveillance de tous les instants. Dans le district de Pincher-Creek, des villages de mineurs ont pris des proportions considérables, et cette population, composée en très grande partie d'étrangers, est de la classe la plus basse et la plus turbulente. Il faudrait avoir au moins un homme pour chacun de ces villages, parce que ce n'est que grâce à une surveillance continuelle que cette classe de gens peut être tenue en respect et habituée à obéir aux lois. Il n'y a aucun officier disponible pour surveiller les subdivisions de Claresholm et de Cardston. L'inspecteur Belcher est chargé de la subdivision de Pincher-Creek, mais actuellement il m'aide aux quartiers généraux, pendant l'absence avec permission de l'inspecteur Douglass.

EXERCICE, ENTRAINEMENT ET TIR.

Vu l'augmentation du travail et la rareté des hommes, il a été impossible de faire des exercices dans le cours de l'année. Quelques exercices de maniement d'armes et d'escouade ont eu lieu et les hommes de chaque détachement ont exécuté leurs manœuvres lors de l'inspection mensuelle. Le tir annuel au revolver a commencé le 3 octobre, et la division toute entière termina cet exercice le 11 du même mois. Le tir fut bon, si l'on considère le grand nombre de recrues qui faisaient cet exercice pour la première fois.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite de la division a été généralement bonne, à l'exception de quelques infractions graves qui ont été sévèrement punies, et suivies de l'expulsion des coupables. L'ivrognerie semble le pire ennemi que nous ayions à combattre.

SANTÉ.

La santé de la division a été bonne. Il y eut bien quelques maladies sérieuses, mais tous les malades sont revenus à la santé, à l'exception de celle du gendarme Thorsen, qui ayant contracté la pneumonie, fut dirigé sur le dépôt, où il reçut son congé.

CHEVAUX.

Le nombre de milles parcourus par les chevaux de la division durant l'année a été de 200,738, faisant une moyenne par cheval de 3,146 milles, ce qui, d'après mon opinion, est beaucoup trop. Six chevaux de remonte nous ont été envoyés cet automne, mais quelques-uns étaient trop jeunes pour pouvoir résister à de durs travaux, et ailleurs tous n'étaient pas bien domptés. Un cheval de remonte a été acheté ici, et six ont été réformés et vendus durant le cours de l'année, ce qui nous laisse avec un gain d'un cheval. A l'exception de quelques légères indispositions chez quelques-uns des chevaux et de quelques vieux chevaux, tous sont en bon état. Il faudra en acheter huit ou dix en 1911, et environ six chevaux additionnels devront également être achetés, afin de faire reposer ceux qui ont été astreints à un travail particulièrement lourd.

VOITURES, HARNACHEMENT ET SELLERIE.

Notre matériel de transport a subi des réparations de première classe, à l'exception de quelques chariots qui ont besoin d'être peinturés de nouveau. Un lourd chariot et deux barouches, ou quelques voitures légères de ce dernier genre, sont nécessaires pour remplacer les trois qui ont été mis au rebut cet automne.

Nos harnachements et selles sont en bon état, et la seule chose dont nous ayions besoin est un harnais pour un attelage de quatre chevaux, pour remplacer celui que nous avons, qui est très vieux et commence à être absolument impropre au service.

CANTINE.

La position financière de la cantine est bonne. Les affaires ont été faibles par suite du petit nombre d'hommes du poste; comme conséquence naturelle, le fonds de commerce en main n'est pas très considérable. A même les profits de la cantine, celle-ci a pu faire les dons ordinaires au mess.

SALLE DE LECTURE.

On n'a acheté de nouveaux livres aux cours de la présente année, mais nous avons en main un bon reliquat d'argent qui sera utilisé prochainement dans ce but.

La salle de lecture offre une distraction très utile aux membres de la division. Les journaux illustrés sont reçus régulièrement d'Ottawa, et sont expédiés aux divers détachements après être restés une semaine dans la salle de lecture.

FOURNITURES.

L'habillement et les nécessaires fournis étaient de bonne qualité. Nous avons besoin de gants de cuir et de couvertes pour conserver notre assortiment à la hauteur de la situation. Les approvisionnements généraux fournis par les entrepreneurs locaux sont de bonne qualité.

BÂTIMENTS.

Nos bâtiments sont en bon état, mais je dois insister sur la nécessité de faire disparaître le système de réservoir sanitaire actuel, qui fonctionne très mal, et de relier tous les quartiers avec les égouts de la ville, et je désire attirer votre attention

sur les remarques du médecin auxiliaire sur ce sujet au point de vue de la santé publique.

Par suite de l'augmentation constante du coût de la vie et des salaires plus élevés qui sont payés partout ailleurs, j'ai l'honneur de vous demander de considérer la question de l'augmentation de la solde de nos hommes, qui méritent certainement cette augmentation, si vous voulez bien prendre en considération l'importance des travaux qu'ils sont appelés à exécuter.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. C. H. PRIMROSE. *surint.,*
Commandant de la division "D".

ANNEXE D.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT A. R. CUTHBERT, COMMANDANT LA DIVISION "G", EDMONTON.

EDMONTON, 30 septembre 1910.

Au Commissaire de la
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant pour l'année finissant à cette date.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Un développement constant et bien caractérisé s'est manifesté de tous côtés durant le cours de la présente année.

Le progrès et l'avancement ont continué à se faire sentir dans la ville d'Edmonton, et les chiffres suivants, couvrant une période de quatre années, offriront peut-être quelque intérêt:—

—	1906.	1910.
Population	11,400	25,000
Propriétés cotisables	$17,049,798	$30,105,110
Ecoles publiques	5	15
Valeur des édifices et des terrains des écoles	$118.859	$553,093
Elèves sur la liste	1,554	3,490
Nombre de professeurs	30	70
Nombre d'églises	14	34
Banques chatrées	11	16
Nombre de milles d'égouts	13½	44·87
Nombre de milles de conduites d'eau principales	18	52·79
Revenu des douanes	$134,231	$286,664
Compensations des banques	$20,073,184	$51,661,020
Recettes du bureau de poste (timbres)	$25,494	$72,515

Les autres villes et villages indiquent un progrès proportionnel.

Quelques endroits qui l'an dernier étaient encore en prairie sont aujourd'hui des centres d'activité remarquables. Un exemple typique de ces nouvelles localités, s'offre au terminus actuel de la ligne du chemin de fer Pacifique-Canadien, ligne de Lacombe à Castor. Le terrain à cet endroit s'est accru en valeur de $9 l'acre au double de cette somme dans l'espace d'une année. La population de la ville de Castor, qui ne comptait pas un seul habitant l'an dernier, s'élève maintenant à quinze cents âmes. Des milliers de colons, venant principalement des Etats-Unis, en ont fait leur principal centre de distribution, et toutes les terres ont été prises dans un rayon de cent milles à l'est de Castor et au sud de la rivière du Daim-Rouge.

La plupart de ces colons ont apporté avec eux leurs propres outillages de labour à la vapeur où à la gazoline, et, en outre, cinquante outillages semblables ont été achetés sur les lieux. Une grande étendue de sol a été rompue et ensemencée, mais par suite des nombreuses pluies du printemps et du commencement de l'été cette partie sud-est du district a souffert considérablement, cependant ces colons ne sont aucune-

ment découragés par cet insuccès partiellement local. On remarque treize chantiers de bois dans la ville de Castor, et tous font de bonnes affaires, car en moyenne soixante-dix chargements de bois quittent la ville tous les jours pour les fermes des environs. La ville de Castor est maintenant constituée en corporation; elle possède un hôtel de ville, qui a coûté dix mille dollars, ainsi qu'une installation électrique et un acqueduc. On y trouve du charbon en quantité, et une douzaine de mines environ sont en pleine activité dans un rayon très restreint.

Au nord du township 35 et à l'ouest du rang 10 les récoltes ont été belles et bonnes. Dans le district qui entoure Edmonton, les rapports des battages, en autant qu'il est possible de se les procurer, démontreront probablement que la récolte du blé d'hiver a été bonne; elle avait une très belle apparence lorsqu'elle a été moissonnée. La paille était d'une bonne longueur et bien épiée. Dans quelques endroits les champs avaient une pauvre apparence, mais nulle part il n'y eut manquement complet. En somme cette récolte a donné un résultat au-dessus de la moyenne.

Le blé du printemps n'est pas aussi bien venu que le blé d'hiver. Bien que l'on ait pu voir plusieurs champs de belle venue où le blé était à la hauteur des clôtures et bien épié, on pouvait en voir également d'autres, sur un sol de même nature, où la récolte était courte et clairsemée; il n'y a aucun doute que la différence consistait dans les méthodes de culture. De tels champs réduiront certainement la moyenne, bien que le grain n'ait manqué nulle part. Les mêmes remarques peuvent également s'appliquer à la récolte de l'avoine. Plusieurs champs rapporteront 75 boisseaux à l'acre et même plus, tandis que d'autres ne rapporteront guère plus de 30 à 40 boisseaux.

La récolte de l'avoine dans le district sera probablement une récolte moyenne.

La récolte de l'orge a été particulièrement bonne, vu que, étant semée tard, elle peut ainsi bénéficier complètement de toutes les pluies, qui ont été exceptionnellement tardives cette année. Les champs sont uniformément bons, et la récolte atteindra probablement la moyenne. Le foin n'est pas en aussi grande abondance que d'habitude, par suite du manque de pluie au commencement de la saison, et comme il y en a une grande demande de la part des autres districts moins favorisés, les prix en sont très élevés. Cette dernière condition peut cependant s'appliquer à presque toutes les récoltes, et la différence dans des prix fera plus que compenser pour le cultivateur la faiblesse de la récolte dans les cas particuliers de certains district, où l'on a compté exclusivement sur la récolte du grain dans une région essentiellement convenable à la culture mixte, mais où le manque total de récolte est absolument inconnu. La colonisation s'est faite d'une manière très active dans les parties nord du district, et l'on espère qu'elle continuera dans la même proportion l'année prochaine, vu les excellents rapports généraux de la présente année.

On a déployé une très grande activité dans la construction des chemins de fer, construction limitée seulement par la difficulté de se procurer la main-d'œuvre. Bien que les salaires soient élevés, la main-d'œuvre est rare. La pose des rails sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique a dépassé Edson, la première division à l'ouest d'Edmonton. Le chemin de fer Northern-Canadian est à faire le déblai et le terrassement de sa ligne directement allant à la côte, de Saint-Albert à la rivière Pembina. Le Grand-Tronc-Pacifique, le Pacifique-Canadien et le Canadian-Northern ont également construit plusieurs embranchements dans la partie sud du district, allant du nord au sud. Comme résultat immédiat, la ville de Camrose est devenue un centre important de chemins de fer, et un point de distribution où des maisons de gros ont fondé des succursales et des établissements.

Le pont à haut niveau du Pacifique-Canadien sur la Saskatchewan, reliant Strathcona à Edmonton, a été commencé. Sa construction est faite en vue de procurer un chemin pour le transport ordinaire, pour les tramways et pour les piétons, en outre des rails pour les convois du Pacifique-Canadien.

SOMMAIRE des causes dont on a disposées durant l'année se terminant le 30 septembre 1910.

Délits.	Causes.	Condamnations.	Renvoyées.	Retirées.	Non instruites.
Délits contre la personne—					
Meurtre	5	2	1	....	2
Tentative de meutre	1	....	1	....	....
Coups de feu intentionnels	3	1	2	....	....
Blessures illégales	3	1	1	....	1
Voies de fait ordinaires	157	121	27	7	2
Voies de fait graves	8	3	4	....	1
Attentat à la pudeur	6	2	2	2	....
Viol ou tentative de viol	8	1	4	3	....
Tentative de suicide	3	1	1	1	....
Bigamie	1	1	....	....	....
Connaissance charnelle d'un enfant au-dessous de 14 ans	6	3	2	1	....
Refus de pourvoir	3	....	1	1	1
Négligence criminelle	3	2	....	....	1
Intimidation et mauvais traitements	5	3	2	....	....
Enlèvement	1	....	....	....	1
Libelle diffamatoire	1	1	....	....	....
Concussion	1	....	1	....	....
Infractions contre la propriété—					
Vol	154	105	45	2	2
Vol des malles	2	1	....	1	....
Vol de chevaux	12	6	5	1	....
Vol de bestiaux	5	2	2	1	....
Tuer des bestiaux	3	1	....	....	2
Possession fraduleuse de bestiaux	1	....	....	....	1
Blessures aux bestiaux	10	4	5	....	1
Cruauté aux animaux	9	9	....	....	....
Cambriolage de maison et de magasin	7	6	1	....	....
Vol avec effraction	1	1	....	....	....
Fraude	5	2	2	....	1
Fausses représentations	23	6	13	4	....
Faux	19	13	1	1	4
Brigandage	5	3	1	....	1
Récel	5	4	1	....	....
Dommages prémédités	7	7	....	....	....
Déplacement de bornes	1	....	....	....	1
Méfaits	2	....	2	....	....
Blesser ou tuer chiens	2	....	2	....	....
Offenses contre l'ordre public	6	6	....	....	....
Armes cachées	7	7	....	....	....
Menace avec armes à feux	35	29	6	....	....
Observance de la paix dans le voisinage des travaux public.					
Offenses contre la religion, la morale et l'ordre public	43	42	1	....	....
Vagabondage	152	145	7	....	....
Ivresse et désordre	1	....	....	1	....
Sodomie	39	38	1	....	....
Perturbation de l'ordre	6	5	1	....	....
Jurements et paroles obscènes	3	2	1	....	....
Garde de chiens vicieux	3	2	1	....	....
Actes indécents	1	....	1	....	....
Bestialité	5	....	1	3	1
Inceste	5	1	1	2	1
Séduction avec promesse de mariage	1	....	....	1	....
Envoi de littérature immorale par la poste	50	49	1	....	....
Maison malfamée	138	138	....	....	....
Habiter une maison malfamée	1	1	....	....	....
Fréquenter une maison malfamée	5	5	....	....	....
Maison de jeu	30	29	1	....	....
Habitué de maison de jeu	4	1	1	2	....
Offenses contre l'administration de la loi et de la justice—					
Parjure	2	....	1	1	....
Subornation	1	....	1	....	....
Conspiration	2	2	....	....	....
Désobéissance aux ordres des tribunaux	6	4	....	....	2

SOMMAIRE des causes dont on a disposées durant l'année se terminant le 30 septembre 1910—*Suite.*

Délits.	Causes.	Condamnations.	Renvoyée.	Retirée.	Non instruites.
Offenses contre l'administration de la loi et de la justice—					
Evasion	2	1		1	
Aide pour échapper à la surveillance					
Voies de fait sur un gardien de la paix	1	1			
Résistance à l'arrestation	1	1			
Contravention à la loi des chemins de fer—					
Voyager sans payer	1	1			
Ordonnance des Commissaires de chemins de fer	2	2			
Contravention à la loi des sauvages					
Fournir des liqueurs aux sauvages	11	11			
Sauvages ivres	15	15			
Ivres sur la réserve	17	17			
Avoir des liqueurs en sa possession	3	3			
Empiétement sur la réserve	1	1			
Loi des pêcheries	3	3			
Maîtres et serviteurs	63	52	11		
Loi du dimanche	1		1		
Ordonnances pour la chasse	22	22			
Peaux et marques	1	1			
Feux de prairies et de forêts	91	82	9		
Licences de liqueurs	56	53	1	2	
Démence	40	34	6		
Animaux errants	8	8			
Fourrière	1		1		
Village	9	9			
Profession médicale	1	1			
Pharmaciens	2	2			
Santé publique	4	4			
Herbes nuisibles	3	3			
Chaudières à vapeur	4	3	1		
Statistiques vitales	6	6			
Totaux	1,404	1,154	186	38	26

Nombre de cas envoyés devant la cour suprême et devant les cours de districts	101
Nombre de prisonniers envoyés au pénitencier	26
Nombre de condamnations à l'emprisonnement	167
Nombre d'amendes imposées	775
Nombre de condamnés libérés conditionnellement	44
Nombre de condamnations à mort	2
Nombre de prisonniers envoyés au corps de garde de Calgary	9
Nombre de garçons envoyés à l'école de réforme	10
Nombre de jeunes délinquants remis au surintendant des enfants sans protection ou jeunes délinquants, d'après les dispositions de la loi provinciale	20
Nombre d'aliénés dont on a disposé	40

On remarquera que d'après le sommaire ci-dessus il y a une augmentation très considérable du nombre des causes à régler, grâce à l'augmentation de la population. Dans les cas de vol, l'augmentation sur les onze mois comprenant le rapport de l'an dernier est de cinquante pour cent (50%). Durant la même période l'an dernier, le nombre des condamnations en vertu des ordonnances relatives aux feux de prairies a été de cinq (5). Cette année le nombre de ces condamnations a été de quatre-vingt-

deux (82). Le nombre des prisonniers envoyés au pénitencier l'an dernier a été de dix-sept (17); cette année il a été de vingt-six (26), accusant une augmentation de neuf (9).

Parmi les causes les plus importantes dont on a pris connaissance durant le cours de l'année, on remarque les suivantes:—

Henri Zebhley, meurtre.—Cette cause a été rapportée du dossier de l'an dernier. Henri Zebhley, un colon galicien, avancé en âge, assassina brutalement sa femme le 13 septembre dernier. Son procès eut lieu le 19 octobre, il fut jugé coupable, condamné à mort et exécuté le 21 décembre. Une circonstance singulière de cette cause réside dans le fait que, au cours d'une enquête criminelle parmi les Galiciens, on constata qu'il était beaucoup plus difficile que d'habitude d'obtenir des renseignements, parce que quelques-uns d'entre eux prétendirent que le manque de pluie, malheureusement nécessaire alors, était dû à l'exécution de Zebhley, et si quelques personnes étaient punies davantage les conséquences pour l'avenir seraient désastreuses.

William Oscar King, meurtre.—En rapportant, l'an dernier, les causes de vol de chevaux contre King, pour lesquelles il a été condamné à sept années de pénitencier, je déclarais qu'une enquête plus approfondie pourrait mettre à jour des crimes encore plus graves, et j'éprouve un certain soulagement, qui sera compris, en faisant maintenant allusion au dernier acte de sa carrière. En effet, il faut se rappeler que, pendant plus de deux ans, il absorba une grande partie de notre temps et de notre attention.

Joseph A. Hintahl, un ami de King, disparut dans le cours de l'hiver 1907. A peu près vers la même époque on trouva un bonnet de fourrure, taché de sang, le long d'un petit sentier battu, près de Millet, et dans le cours de l'été 1909, on trouva quelques os humains calcinés, dans un tas de fumier, près de Clovar-Bar, où King avait été employé. Ce furent là les premiers indices. Brièvement, grâce aux efforts incessants du maréchal des logis Nicholson, agent de sûreté, durant plusieurs mois, l'enchaînement des preuves de circonstances fut complété et King dut finalement subir un procès pour le meurtre de Hintahl. Le motif fut le vol. Par la mort de Hintahl, King bénéficia de la somme de $300 empruntée par hypothèque sur une terre quelconque de Hintahl, située dans le Minnesota, en se donnant lui-même comme étant Hintahl; il obtint également deux chevaux et une voiture appartenant à Hintahl, et qu'il vendit. L'accusé fut habilement défendu au cours de son procès, mais la preuve était trop forte et complète pour un acquittement, et King fut condamné à la peine de mort; la sentence fut exécutée le 2 août dernier.

Son véritable nom était Koenig, mais il avait plusieurs alias sous lesquels il s'était rendu coupable de plusieurs offenses, et il y a de nombreuses raisons de croire qu'il s'était également rendu coupable du meurtre d'un autre compagnon allemand, nommé Holtz, dont les restes cependant n'ont jamais été retrouvés.

John F. Dubois, vol de bestiaux.—Voici encore un autre cas notoire qui a occupé notre attention pendant longtemps, et par la condamnation définitive de Dubois au pénitencier d'Alberta, les propriétaires de bestiaux de la province furent enfin délivrés d'une menace sérieuse pour leur propriété. Le fait qu'il fallut travailler pendant longtemps pour dissoudre cette bande de pilleurs de troupeaux habitant la partie sud de ce district n'est pas dû au manque d'efforts et d'énergie, car ces pilleurs ont occupé notre attention pendant plusieurs années.

C'est au maréchal des logis Ensor, agent de sûreté, qu'il faut attribuer le mérite d'avoir finalement réussi à conduire à bonne fin quelques-unes des nombreuses recherches qui ont eu pour résultat de faire formuler des accusations précises contre les frères Holt, Solway et finalement Dubois. Les accusations de vol de bestiaux contre ce dernier furent les dernières dont on eut à disposer. Plusieurs d'entre elles avaient été renvoyées l'année précédente, et pour une raison ou pour une autre durant la présente année.

L'une de celles renvoyées le fut pour la raison que la marque de Dubois, sur un animal ne lui appartenant pas, ne prouvait pas qu'il en avait la possession. Cette

cause particulièrement a été réservée par la Couronne pour être soumise à toute la cour, et ce qui suit est le rapport du jugement publié dans le temps.

Dubois devra subir un nouveau procès. La cour suprême d'Alberta renverse le jugement du juge Beck au sujet de la possession de bêtes à cornes. (Calgary, "Albertan," du 22).

"La cause de la Couronne contre Jack Dubois, accusé de vol de bêtes à cornes, fut décidé hier par les juges de la cour suprême siégeant en banc, en faveur de la Couronne, qui en avait appelé d'une décision du juge de la cour suprême, N. D. Beck, rendue à Red-Deer en août dernier, renvoyant la poursuite prise par la Couronne. La cause avait attiré beaucoup d'attention, non seulement de la part des propriétaires de bestiaux, mais encore des membres du barreau, parce que c'était la première cause qui eût jamais été amenée devant la cour d'appel de cette province par la Couronne.

L'interprétation donnée à la loi, par la cour, sera d'un secours précieux pour la Couronne, dans l'avenir, pour toutes poursuites contre les voleurs de bestiaux.

Le juge Beck avait renvoyé l'action en se basant sur le fait que la poursuite n'avait pas donné de preuve suffisante de possession par le défendeur.

Le juge en chef Sifton prétendit, et son opinion fut partagée par les juges Harvey, Stuart et Beck, que ce procès avait été intenté sur de faux allégués, et qu'un nouveau procès devait être intenté.

Le taureau au sujet duquel l'action était intentée fut trouvé en la possession de Dubois le 9 mai dernier. Il portait la marque de la *Hatley Ranch* Co., et aussi la marque plus récente de Dubois, et était âgé de trois ans. Lorsqu'on le trouva, il était au milieu d'un troupeau d'animaux appartenant au défendeur et paissant à 70 milles de la ferme Hatley. Le troupeau était sous la garde du fils de Dubois, un garçon de 18 ans, qui le conduisait vers la grange de Dubois. L'absence du taureau en question avait été remarquée depuis longtemps. Après avoir fait le résumé des faits de la cause, le juge en chef Sifton attira l'attention sur deux points de droit.

1. Que, lorsque les troupeaux sont marqués et la marque enregistrée, il est évident *prima facie* que les troupeaux sont la propriété du possesseur enregistré.

2. L'accusé doit prouver que les bestiaux sont légalement venus en sa possession, à moins qu'il ne puisse démontrer qu'ils sont venus en sa possession en dehors de sa connaissance, permission ou approbation.

Puis il ajoute: 'L'accusé est reconnu par tous comme éleveur d'une expérience longue et variée dans toutes les fermes de cette région et même du continent, et je crois que l'on peut adopter comme axiome qu'aucun éleveur de troupeau honnête ne marquait un taureau de trois ans sans l'avoir examiné avec soin, à moins qu'il ne l'ait récemment acheté d'une personne bien connue et de bonne réputation, et même alors il serait beaucoup plus sage d'exercer le plus grand soin et de voir à ce qu'aucun accident de cette nature ne se présente.

" D'après la preuve faite, il paraîtrait que des éleveurs d'animaux et des acheteurs de bestiaux, prétendus respectables, vendent, expédient, tuent, et marquent des bestiaux qui ne leur appartiennent pas, et lorsqu'ils sont découverts, ils se contentent d'en payer la valeur, ce qui fait naître de fortes présomptions, qu'il puisse y avoir de nombreux cas qui, pour n'avoir pas été découverts assez tôt, ont pour résultat de procurer des bénéfices financiers à ces gens prétendus respectables, et sans aucun doute les placent dans la catégorie des voleurs de bestiaux, d'après l'article 989 du Code Criminel. Dans le cas actuel, je suis dans l'impossibilité de voir que la preuve place Dubois dans une meilleure position.

"Dubois a été arrêté six fois auparavant, sur accusation de vol de bestiaux, mais il a toujours échappé à une condamnation pour cette accusation." Dubois est un homme très habile et rempli de ressources, et comme il a accumulé des sommes considérables, grâce à des entreprises très fructueuses, il a été très habilement défendu, mais finalement, en mars dernier, il a été reconnu coupable, sur deux des cinq chefs d'accusation de vol d'animaux, et condamné par monsieur le juge Scott à cinq années pour chaque accusation, chacune des condamnations devant être subies concurremment

P. et A. Gladu, frères, meurtre.—L'automne dernier, deux frères, Pierre et Alexis Gladu, et un autre sauvage nommé Kinickmanasin, demeurant tous les trois sur la réserve du Lac-au-Castor, quittèrent Athabaska-Landing après avoir terminé leur saison de travail comme matelots sur un bateau à vapeur de la rivière Athabaska, et se dirigèrent ensemble vers le lac au Castor. Lorsqu'ils parvinrent au lac La-Biche, ils se procurèrent de la boisson, ce qui amena une rixe entre les deux frères d'un côté et Kinickmanasin de l'autre. Ce dernier, doué d'une très grande force, eût bientôt le dessus. Avant de repartir pour continuer leur voyage, on conseilla à Kinickmanasin de ne pas aller plus loin en compagnie des frères Gladu, étant donnée leur inimitié reconnue. Mais celui-ci déclara qu'il verrait lui-même à sa propre conservation et il s'en alla avec eux. Quelque temps après, les deux frères Gladu arrivèrent au lac au Castor sans être accompagnés de Kinickmanasin, et déclarèrent que ce dernier, en arrivant au lac, les avait laissés et avait pris un canot pour prendre un raccourci à travers une baie du lac. Comme Kinickmanasin ne revenait toujours pas, d'autres sauvages commencèrent à faire des recherches, auxquelles les deux frères Gladu ne prirent pas part, et Kinichmanasin fut enfin trouvé, mort dans un endroit peu profond du lac, et l'on trouva un canot s'en allant à la derive un peu plus loin sur le lac. Le sauvage fut enseveli après un examen superficiel fait par un médecin, frère du prêtre chargé de la misson au lac. Ce prêtre, l'abbé Comire, m'écrivit alors au sujet des circonstances mystérieuses qui entouraient cette trouvaille, et notre enquête eut pour résultat que les deux sauvages furent accusés du meurtre de leur compagnon, les témoignages entendus dans le temps étant passablement forts contre les accusés.

Le cadavre fut exhumé et l'autopsie eut lieu. On constata que Kinickmanasin ne s'était pas noyé, mais que la cause de la mort était une fracture du crâne et un épanchement de sang sur le cerveau, résultant apparemment d'un coup violent sur la tête avec un cailloux ou un autre objet contondant. On trouva parmi les sauvages des témoins importants, qui donnèrent plus de force à l'accusation contre les frères Gladu, et ceux-ci durent subir un procès. Lors du procès, cependant, les sauvages, sur le témoignage desquels on s'appuyait pour prouver les faits de la cause, avaient tout oublié, et il devint bientôt évident que de fortes influences avaient été mises en œuvre dans ce but, et le résultat du procès fut un acquittement.

Seremus Amend, meurtre.—Le 23 mai dernier, Lewis Goldman et Seremus Amend se battirent près de Sedgewick, au sujet d'une vieille querelle. Goldman administra une dure râclée à Amend, avant qu'un ami commun, qui était présent ne parvint à les séparer, et comme cet ami, peu d'instants après, quittait Goldman, ce dernier reçut une balle dans le cou, provenant d'un revolver en la possession d'Amend qui, aussitôt après, se dirigea vers Goldman, gisant sur le sol, et lui tira un autre coup, qui l'atteignit à la tête. Amend fut arrêté peu après et condamné à subir son procès, qui aura lieu dans le cours d'octobre.

Goldman et Amend avaient été jadis associés en affaires, mais ils n'avaient pu s'accorder. Goldman avait épousé une belle-sœur d'Amend en décembre dernier. Goldman avait une très mauvaise réputation, et on prouva qu'il avait malmené et menacé Amend depuis longtemps. Au cours de nos enquêtes au sujet de cette cause, on ne pût trouver qu'un seul homme qui eut un bon mot à dire en faveur de Goldman.

Clark Woods, meurtre.—Dans le cours de l'après-midi du 31 août dernier, un entrepreneur de chemin de fer nommé Hector Murray, dont le campement était situé près d'Alix, fut assailli par Clark Woods, qui avait quitté récemment le service de Murray. Les coups qu'il avait reçus amenèrent la mort de Murray, par suite d'une fracture du crâne et d'un épanchement de sang sur le cerveau, à onze heures de l'après-midi le même jour.

Les voies de fait eurent lieu à la suite d'une demande de Woods à Murray de lui payer une somme de cinq piastres ($5) que Woods prétendait lui être encore due

pour salaire. Murray lui dit de se rendre à son bureau, où Woods, qui était accompagné par quatre autres individus, apparemment disposés à se porter au secours de Woods si cela était nécessaire, frappa Murray sur la temps gauche avec une bouteille partiellement remplie de whiskey. Murray tomba sur le sol, mais il se releva quelques instants après, et E. A. Marshall, un mécanicien qui accompagnait Murray, intervint, et dit à Woods de ne pas le frapper de nouveau, qu'il lui donnerait de l'argent, et aussitôt il lui paya le montant réclamé. Woods et ses compagnons se dirigèrent alors vers le sud, à pied, et M. Marshall et M. Murray montèrent dans un boghei et se dirigèrent vers Alix. En chemin Murray perdit connaissance, et demeura dans cet état, malgré les soins des médecins, jusque vers onze heures de la nuit, alors qu'il mourut. Nous n'avions pas de détachement à Alix, les détachements les plus rapprochés de cet endroit étant ceux de Lacombe et de Stettler. Le maréchal des logis Tucker, agent de sûreté, était alors près d'Alix pour une autre affaire, et il me rapporta le cas par téléphone durant la même nuit. Il reçut l'ordre de s'occuper de cette cause et le brigadier Davies, de Stettler, et le gendarme Thorn, de Lacombe, furent nommés pour l'aider. Woods et trois de ses compagnons furent arrêtés le lendemain par le maréchal des logis Tucker et le gendarme Thorn à environ trente milles au sud d'Alix. Lorsqu'ils furent découverts, ils tentèrent de se cacher, en se couchant dans les broussailles, et lorsqu'on les retrouva ils essayèrent de s'enfuir, mais ils furent immédiatement mis en joue et arrêtés. Grâce au sangroid et à la manière prompte et efficace avec laquelle le maréchal des logis Tucker, a agit en cette circonstance, on a pu éviter la fuite probable de cette bande et la possibilité d'une longue poursuite.

FEUX DES PRAIRIES.

Jamais d'après mon expérience nous n'avons eu, en aucune saison, autant de feux de prairies à combattre que durant le printemps dernier. Les raisons de cet état de chose sont: l'ignorance des colons nouvellement arrivés, la grande étendue de chemins de fer actuellement en construction, le manque de soin des employés qui y travaillent, la négligence des chemins de fer en exploitation, de se procurer des gardiens convenables, et le printemps très hâtif, chaud et sec. Si les nombreux gardes demeurant dans toutes les parties de la région prenait un peu plus d'intérêt à cette chose, et si l'on pouvait engager les juges de paix à infliger des punitins plus appropriées à l'offense, la répétition des dommages et des pertes provenant de cette cause serait, d'après mon apinion, grandement réduite. Le nombre de condamnations obtenues par nous jusqu'aujourd'hui, durant la présente année, en vertu des ordonnances contre les feux de prairies, s'élèvent à quatre-vingt-deux (82).

AIDE AUX AUTRES MINISTÈRES.

Ministère de la Justice.—Nous avons fourni des ordonnances pour toutes les audiences de la cour suprême et presque toutes celles de la cour de district, car cette dernière dispose de plusieurs de nos causes criminelles.

Presque tous les jours, des escortes ont été fournies pour conduire les prisonniers aux cours et les ramener, et pour conduire les aliénés de cette province à l'asile de Brandon. Notre corps de garde à Fort-Saskatchewan est continuellement encombré, et le besoin constant de gardiens pour les prisonniers en cet endroit, a pour effet de diminuer notre effectif.

Les enquêtes sont fréquentes et les gendarmes doivent y assister, ainsi qu'à toutes les causes soumises aux juges de paix.

Toutes les sommations et les assignations dans les causes criminelles sont signifiées par nous.

Les successions des individus décédés n'ayant aucun parent ou ami pour en prendre charge sont surveillées et remises aux administrateurs publics. Les successions des aliénés sont gérées par le département du procureur général.

Vous trouverez ci-après le rapport du prévôt pour les derniers douze mois.

DIVISION "G", EDMONTON,
FORT-SASKATCHEWAN, 30 septembre 1910.

A l'Officier commandant,
Division "G", Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la prison de la division "G", pour les douze mois se terminant à cette date.

Vous trouverez ci-après un sommaire classifié des condamnations qui ont été purgées dans le corps de garde durant les derniers douze mois.

Offenses.	Nombre de condamnations.	Année.	Mois.	Jours.
Vol	66	....	4	9½
Voies de fait ordinaires	12	....	1	13¾
Voies de fait avec blessures corporelles	4	....	2	22½
Libelle diffamatoire	1	....	1	....
Vol de chevaux	2	....	3	15
Vol de bestiaux	1	....	9	....
Fausses représentations	6	....	5	25
Faux et émission de fausse monnaie	8	....	12	....
Méfaits	2	....	....	22½
Port d'armes illégal	2	....	1	15
Menaces avec armes à feu	1	....	1	....
Vagabondage	18	....	2	23⅓
Ivresse et désordre	14	....	1	19 2/7
Fréquentation de maison malfamée	3	....	1	20
Parjure	1	....	4	....
Sauvages en état d'ivresse	4	....	1	7½
Fournir de la boisson aux sauvages	6	....	3	5
Meurtre	2	Pendus.		
Rapports charnels	1	1	9	....
Voyager sans payer sur le Canadian-Northern	1	....	1	....
Fabriquer des photographies obscènes	1	....	6	....
Jeux de hasard	2	....	2	....
Possession illégale de liqueurs	2	....	1	15
Intimidation	1	....	3	....
S'échapper de prison	1	....	1	....
Donner des liqueurs aux personnes interdites	1	....	2	....
Cambriolage de maison	1	....	6	....
Cambriolage de magasin	1	1	....	....
Refus de pourvoir	1	....	3	....
Tenir maison de désordre	2	....	2	15
Ivre, étant interdit	1	....	....	15
	169			

Nombre total des prisonniers en cellules le 30 septembre 1909, à minuit—Hommes	43
Nombre total des prisonniers gardés durant douze mois—Hommes	286
Nombre total de prisonniers en cellules le 30 septembre 1910—Hommes	50
Nombre moyen de prisonniers tous les jours	40·04
Nombre maximum de prisonniers en un jour quelconque	54
Nombre minimum de prisonniers en un jour quelconque	29
Nombre de prisonniers attendant leur procès	11
Nombre de prisonniers subissant leurs condamnations	39
Aliénés reçus	17

Manière dont on en a disposé:—

Hommes—Déportés	1
Remis à des parents	1
Envóyés à Brandon	12
Renvoyés guéris	2
	16
Femme—Envoyée à Calgary	1
Total	17

Aliénés traités dans chaque détachement	23
Renvoyés	6
Hommes envoyés à Brandon	3
Hommes envoyés à Calgary	6
Femmes envoyées à Brandon	3
Femmes envoyées à Calgary	5
	23

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. W. Phillips, *maréchal des logis,*
Prévôt.

AIDE AUX AUTRES DÉPARTEMENTS.

Département du préposé à la salubrité publique provinciale.—Nous avons constamment du travail à faire pour ce département, au sujet des maladies contagieuses et infectieuses, et pour secourir les personnes dans le dénuement.

Département des jeunes délinquants et des enfants sans protection.—De nombreux enfants, qui pour une raison quelconque relèvent des dispositions de la loi provinciale, qui pourvoit aux cas de cette nature, sont l'objet d'un rapport et confiés au surintendant de ce département pour en disposer d'une manière définitive.

Département des licences.—Les infractions aux ordonnances relatives aux licences pour la vente des liqueurs venant à notre connaissances sont rapportées à ce département, et durant l'année dernière le territoire prohibé à l'ouest du cinquième méridien le long du chemin de fer en construction a été entièrement surveillé par nous. De nombreuses condamnations ont été obtenues, et on a saisi et détruit une grande quantité de liqueurs.

Département des Sauvages.—On a fourni les escortes ordinaires aux agents des sauvages durant les paiements en vertu de traité sur plusieurs réserves, et des efforts spéciaux ont été faits continuellement pour empêcher de livrer des liqueurs aux sauvages. En somme, les sauvages nous donnent peu de tracas, mais ils parviennent quelquefois à se procurer des liqueurs, que, néanmoins, ils ont appris à consommer sans trop attirer l'attention, trouvant ainsi moyen d'éviter des conséquences désagréables. Nous avons, cependant, obtenu trente deux (32) condamnations en vertu des articles de la loi des sauvages concernant les liqueurs.

RÉPARTITION de l'effectif de la division "G" au 30 septembre 1910.

Localité.	Surintendants.	Inspecteurs.	Adjudants sous-officiers.	Maréchaux-des-logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Totaux.	Chevaux de selle.	Chevaux de traits.	Poneys	Mulets.	Totaux.
Edmonton	1	2	1	1	2	8	2	17	4	3	..	....	7
Fort-Saskatchewan	....	2	2	1	1	12	4	22	9	7	....	1	17
Alix	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Andrew	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Brosseau	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Camrose	....	....	....	1	....	....	....	1	1	....	....	....	1
Castor	....	....	....	....	....	1	..	1	1	....	....	....	1
Daysland	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Edson	....	1	....	....	1	1	....	3	3	....	1	....	4
Entwistle	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Hardisty	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Jasper-Park	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Lacombe	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Lac-Sainte-Anne	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Morinville	....	....	....	....	....	1	....	1	....	1	....	....	1
Provost	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Saint-Paul-des-Métis	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Stettler	....	....	1	....	1	....	....	2	1	....	....	....	1
Plaine-Pierreuse	....	....	....	1	....	....	....	1	1	....	....	....	1
Tofield	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Vegreville	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Vermillon	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Viking	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Wainwright	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	1
Wetaskiwin	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	....	1
Attachés	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....
Déserteurs	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....
Totaux	1	5	4	4	6	40	6	66	36	11	1	1	49

Ce tableau indique la répartition de la division à cette date. La besogne s'est de beaucoup accrue au cours de l'année dernière et l'effectif est insuffisant pour répondre aux demandes qui lui sont faites.

SANTÉ.

Il n'y a pas eu de maladie sérieuse ni d'accident pendant l'année. Sauf quelques indispositions, le seul cas plus ou moins grave qui est survenu a été un cas de pleurésie et de rhumatisme.

CHEVAUX.

Il n'a pas été fourni de nouveaux chevaux à la division cette année. Six ont été condamnés et vendus; il en est mort un et on en a détruit un autre; un troisième de ceux que l'on employait à la construction du G.-T.-P. s'est perdu, mais on ne l'a rayé que récemment. On a donc un besoin urgent à la division d'une dizaine de chevaux de plus. A une ou deux exceptions près, tous nos autres chevaux sont en bon état de service.

VOITURES, HARNACHEMENT ET SELLERIE.

Le tout est en bonne condition, mais il faudrait encore quelques selles, à cause du plus grand nombre des détachements.

CANTINE.

L'état financier de la cantine de la division à Fort-Saskatchewan est bon, mais il ne s'y fait pas assez d'affaires pour qu'on puisse réaliser plus que les dépenses courantes. Cependant, elle est certainement utile pour les quelques hommes qui peuvent en profiter.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

Cette salle est pourvue d'un piano, d'une table de billard, de journaux et de périodiques, ainsi que d'une assez bonne bibliothèque, entretenue au moyen de petites souscriptions mensuelles de la part des membres de la division et parfois d'un don provenant du fonds des amendes.

APPROVISIONNEMENTS.

Tous les provisions et fournitures sont de bonne qualité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En novembre dernier, le quartier général a été transporté de Fort-Saskatchewan à Edmonton, et notre travail se fait ainsi plus facilement à travers l'immense territoire dont Edmonton est le centre, mais il résulte des désavantages de cet arrangement, car le gros de la division, y compris le magasin du fourrier, ainsi que les livres, se trouvent à Fort-Saskatchewan.

On y détache encore spécialement de là les officiers et les hommes chargés d'aller en patrouille vers l'ouest sur les travaux de construction du G.-T.-P. Tous ces travaux de construction et tous les camps sont parfaitement surveillés avec d'excellents résultats. Il s'y est commis peu de crimes, et le trafic des liqueurs en territoire prohibé, à l'ouest du cinquième méridien, qui est maintenant entièrement à notre charge, a été réduit au minimum. La patrouille des travaux de construction de chemin de fer, tant ceux du Grand-Tronc-Pacifique que les autres qui se construisent dans la région en plusieurs directions, y compris la ligne princiaple du Canadian-Northern vers la côte, ajoutée à nos devoirs ordinaires à travers un immense territoire qui se colonise aujourd'hui plus rapidement que jamais, nous a mis sur les dents pour répondre promptement à toutes les plaintes.

Nous avons fait une somme d'ouvrage beaucoup plus forte qu'en aucune année précédente, et je désire signaler que tous les hommes ont fait de grands efforts dans l'exécution des devoirs qu'on leur a confiés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. ROSS CUTHBERT, *surintendant.*
Commandant la division "G".

ANNEXE E.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT J. O. WILSON, COMMANDANT LA DIVISION "K", LETHBRIDGE.

LETHBRIDGE, 7 octobre 1910.

Le Commissaire
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel de la division "K" pour l'exercice clos le 30 septembre 1910.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA RÉGION.

Il est vraiment étonnant de voir le contentement qui règne chez les colons dans toute la région, si on considère que nous avons eu la saison la plus aride que jamais; il est tombé moins de pluie cette année qu'en aucun temps depuis qu'il se tient des registres, soit environ cinq pouces d'eau pour l'exercice finissant en août; cependant, il s'est récolté de bon grain. Dans toute notre région de Lethbridge les moissons ont manqué. Naturellement, c'est un rude début pour les nouveaux colons, mais le privilège de s'absenter de leurs homesteads, accordé par le ministère de l'Intérieur à ceux qui en ont pris, leur permettra de gagner suffisamment d'argent pour se supporter tout l'hiver. D'après moi, la difficulté la plus sérieuse sera la rareté du fourrage pour le bétail. Malgré le manque des moissons, le pays s'est développé autant que l'année dernière, et on considère généralement que ce manque aura un bon effet en rendant les colons meilleurs cultivateurs et en diminuant jusqu'à un certain point les habitudes d'extravagance de toutes les classes. L'année a été excellente pour le bétail, en dépit de la rareté de l'herbe. Le bétail de boucherie est en excellente condition et les prix sont bons, tandis que la demande de chevaux a été exceptionnelle et les prix plus élevés que jamais.

Il serait impossible d'énumérer les souveles colonies établies au cours de l'année, et je me bornerai à dire que tout le pays se colonise rapidement et par une excellente classe de colons.

Il y a eu beaucoup d'activité dans le développement des mines de houille, et l'on est à ouvrir un bon nombre de mines importantes. L'*Alberta Railway and Irrigation Company* vient de compléter l'un des outillages d'exploitation les plus considérables et les plus parfaits du Canada, connu sous le n° 6, à environ deux milles au nord du n°3, au village de Stafford.

Les houillères Royales à Royal-View et les mines Black-Diamond à Diamond-City emploient un grand nombre d'hommes. Ces deux mines sont reliées par un embranchement au chemin de fer Pacifique-Canadien. Tous les villes et villages ont fait de rapides progrès, et le développement de Lethbridge est vraiment merveilleux.

CRIMINALITÉ.

Le nombre des infractions a augmenté d'une façon considérable, et c'est naturellement dû jusqu'à un certain point à l'augmentation de la population. Il s'est inscrit 860 causes contre 590 pour les onze mois finissant le 30 septembre 1909. Il y a eu, en général, accroissement dans toutes les catégories d'infractions; le nombre des causes instruites relatives à la loi des Sauvages a été moindre, mais je regrette d'avoir à faire

rapport qu'il s'est commis trois meurtres pendant l'année. Je traiterai de ces meurtres séparément. Les vols de chevaux ont augmenté; il y a eu sept condamnations et quatre accusés attendent leur procès, comme on peut le voir au rapport, mais l'un d'eux a depuis été trouvé coupable, et des trois autres, nous sommes à peu près certains d'en faire condamner deux.

Parmi les causes les plus importantes qui se sont instruites au cours de l'année sont les suivantes:—

Emil Bullshields, meurtre.—Dans la nuit du 22 octobre 1909, nous recevions de Raymond un message téléphonique disant qu'il s'était élevé une querelle d'ivrognes chez les sauvages et que l'un d'eux avait été frappé sur la tête avec un joug et qu'il était blessé grièvement, car il était sans connaissance. Le gendarme MacBrayne fut dépêché sur les lieux le lendemain matin pour faire enquête. Il y trouva sans connaissance un sauvage du nom de Little Shields, qui était sous les soins du Dr Rivers, de Raymond, et ce dernier ordonna de le transporter à l'hôpital de Lethbridge. Little Shields mourut à l'hôpital, le matin du 26 octobre 1909, sans avoir repris sa connaissance. Un sauvage répondant au nom de Emil Bullshields fut arrêté et accusé de meurtre.

Le 3 novembre, le prévenu subissait son procès devant le juge en chef Sifton et un jury. Un grand nombre de sauvages furent entendus, et, après une longue instruction, les jurés rendirent un verdict de non-culpabilité et le prévenu fut libéré. On m'informa par la suite que les jurés n'avaient pu s'entendre, mais que l'un d'eux avait réussi à convaincre les autres qu'il leur fallait rendre un verdict de non-culpabilité ou un verdict de culpabilité, et que c'était ainsi qu'on avait rendu le verdict susmentionné. Les liqueurs qui avaient amené la querelle, et finalement le meurtre, avaient été apportées au camp par l'un des fils de la victime, qui fut ensuite déclaré coupable de s'être énivré et d'avoir fourni des boissons enivrantes aux sauvages. Le buvetier qui avait procuré les liqueurs à ces sauvages fut aussi condamné à payer $200 d'amende et les frais.

Wasyl Chobotar, meurtre.—Dans la nuit du 5 mai 1910, on reçut aux casernes de Lethbridge la nouvelle qu'un nommé Alex. Lazaruk avait été tiré entre la mine n° 3 et celle n° 6. On envoya quelqu'un sur les lieux, et le blessé fut trouvé dans la chambre des machines sous les soins du Dr Ross. Il fut transporté à l'hôpital, où il expira le matin même en subissant une opération. Sa déposition *ante mortem* fut prise par l'inspecteur West en présence d'un nommé Wasyl Chobotar, arrêté à son domicile sous accusation de tentative de meurtre. Il fut tenu une enquête devant le coroner, et un verdict rendu que la mort avait résulté de la blessure faite par une balle, et les soupçons portèrent sur Chobotar. Il fut condamné à subir son procès par l'inspecteur West, J.P., le 14 mai 1910, sous accusation de meurtre, et il attend encore au corps de garde. Le procès est fixé au 25 de ce mois.

Jacob Jerke, assassiné près de Walsh, Alberta.—Le 15 juillet 1910, il nous était envoyé un télégramme par l'inspecteur Parker disant qu'on avait trouvé le cadavre d'un homme sous un ponceau à deux milles au sud-ouest de Walsh, Alberta. Des recherches furent faites et on découvrit qu'il s'était évidemment commis un meurtre et que la victime était un nommé Jacob Jerke, un étranger récemment arrivé des Etats-Unis. Le cadavre était au moins depuis trois semaines dans la position où il était quand on l'a trouvé. Il fut tenu une enquête à Walsh le 18 juillet 1910, et le verdict fut que Jacob Jerke était mort peu après la nuit du 3 juillet 1910, à la suite de blessures provenant de forts coups à lui assénés sur la tête au moyen d'un lourd instrument par une ou des personnes inconnues. On ne put absolument rien retracer, ni découvrir aucun motif qui ait pu porter quelqu'un à commettre ce crime, car Jerke n'avait pas d'argent, ni d'ennemis non plus, autant que nous avons pu nous en rendre compte. Deux ou trois personnes furent soupçonnées, et nous avons fait un travail considérable pour atteindre les coupables, mais nous n'avons pas eu de succès jusqu'ici.

Harry Simms recel de chevaux.—L'une des causes les plus importantes de ce district, au point de vue des éleveurs ou propriétaires de bestiaux, a été l'arrestation et la condamnation de Harry Simms, regardé comme un respectable éleveur de la Rivière-au-Lait.

Le 25 janvier 1910, nous recevions un télégramme de la part de l'agent des Piégânes du Sud, de Browning, Montana, disant qu'un fort groupe de chevaux avaient été volés ea qu'on soupçonnait deux métis de les avoir emmenés vers le nord. On en fit immédiatement circuler la description, et des patrouilles furent dépêchées vers le sud-ouest, de Medicine-Hat, d'ici et de Coutts. Deux ou trois jours plus tard, le maréchal des logis Oliver et son compagnon découvraient dans l'enclos du ranche de Simms un groupe de chevaux dont les marques étaient mal effacées. Ils demandèrent à Simon oû il avait pris ces chevaux-là, et il leur montra un acte de vente déclarant qu'il s'en allait à Pendant-d'Oreille notifier l'inspecteur vétérinaire fédéral de venir les examiner avant leur entrée au pays. De fait, il y alla, mais dans l'intervalle on logea contre lui une plainte parce qu'il aurait recélé des chevaux, les sachant volés, et il fut arrêté, les chevaux saisis et conduits au poste. L'enquête préliminaire eut lieu le 11 février, et il fut condamné à subir son procès par l'inspecteur West, J.P., mais il fut relâché sur cautionnement par ordonnance du juge Winter. Le maréchal des logis Ashe fut chargé de préparer la cause, mais dans l'intervalle l'une des cautions de Simms comparut devant le juge Winter et demanda à être déchargée, attendu que Simms lui aurait déclaré son intention de s'enfuir au Texas. Simms fut arrêté de nouveau à bord du train qui gagnait le sud et on le ramena au corps de garde, où il demeura jusqu'au jour de son procès, le 26 avril 1910. La cause s'instruisit devant le juge en chef Sifton et le jury; elle dura trois jours, il fut trouvé coupable et condamné à sept ans d'emprisonnement au pénitencier d'Edmonton. Le maréchal des logis Ashe rendit d'excellents services en cette affaire, et il me fait plaisir de dire qu'on lui a alloué $50 à même le fonds des amendes pour son travail. Les éleveurs de la région m'ont exprimé leur satisfaction de ce qui s'était fait. J'ajouterai qu'au cours de ses recherches, le maréchal des logis Ashe a cueilli des preuves suffisantes pour faire condamner un colon américain sur de nombreuses accusations de vols de chevaux; j'ai communiqué les renseignements aux autorités américaines, mais on n'a encore rien fait. Les deux métis qui avaient amené les chevaux au ranche de Simms furent arrêtés; l'un fut condamné à cinq ans de prison et à $500 d'amende; l'autre, ayant comparu pour poursuite, fut acquitté. Lors de ce procès le maréchal des logis Oliver dut se rendre à Héléna pour être témoin. Les trente et un chevaux furent rendus à leurs propriétaires sur la réserve sud des sauvages (Piégânes).

Howard et Bird, vol de chevaux.—Le 23 février 1910, R. E. Pilling, de Cardston, nous informait qu'il avait trouvé cinq chevaux, dont lui et Joe Peters, de Cardston, étaient propriétaires, en la possession de Walter Howard et de Ira Bird au ranche de Howard, sur la réserve sud des Piégânes, Montana, et qu'on avait altéré les marques de ces chevaux. Les circonstances en evrtu desquelles on les détenait et les mesures prises par Howard et Bird pour les écarter, me convainquirent que les chevaux avaient été volés. Permission fut obtenue d'instituer des procédures d'extradition. Des plaintes furent portées, et les deux hommes arrêtés et conduits à la prison d'Héléna, oû s'instruisit la cause en extradition. Bird fut relâché, et un acte drsssé ordonant l'extradition de Howard. A la suite d'une erreur le mandat ne fut reçu de Washington qu'après l'expiration des 60 jours accordés pour l'extradition de Howard au Canada. Le maréchal des logis Humby fut envoyé à Héléna, l'avocat de l'accusé demanda la mise en liberté de ce dernier, deux *habeas corpus* furent pris et plaidés devant le juge Rasch, mails ils furent tous les deux renvoyés. Le maréchal des logis Humby se mit alors en route pour Lethbridge avec son prisonnier, mais comme il était rendu à Great-Falls il lui fut signifié un autre bref d'*habeas corpus*; cette nouvelle demande fut entendue devant un juge de Great-Falls, mais refusée. Avant qu'il eût quitté

Great-Falls, il était signifié à Humby un autre bref supposé légal, lui ordonnant de se trouver à Héléna le jour suivant avec le prisonnier. Comme le bref ne portait pas de sceau, qu'il n'était ni signé par un juge, ni adressé à un fonctionnalre de l'Etat, le maréchal des logis en conclut que ce n'était qu'une ruse pour le retenir tant qu'on n'aurait pas reçu d'Héléna un véritable bref; en conséquence, il se remit en chemin pour le Canada avec le prisonnier. Ne pouvant trouver le couvert à Shelby-Junction, où il eut fallu passer la nuit, il loua un automobile et se rendit dans la nuit à Coutts avec son prisonnier. Howard fut condamné par l'inspecteur. Il est à subir son procès, qui est fixé au 25 courant. Nous considérions qu'un seul témoin suffirait pour le procès, mais nous avons constaté qu'il ne viendrait que s'il était accompagné de trois autres, qui avaient rendu témoignage lors des procédures de l'extradition à Héléna. La raiosn pour qu'il en agit ainsi, c'est que des lettres de menaces lui avaient été adressées de la part des amis de Howard et de Bird, mais il croyait que s'il venaient tous, il ne serait pas exposé à leur vengeance. Depuis des années des vols de chevaux se commettent tous les ans chez les éleveurs de la frontière canadienne de la réserve sud des Piégânes, et si nous réussissons à faire condamner Howard, cela contribuera beaucoup à empêcher d'autres vols à l'avenir.

Nelson Horns, vol de chevaux.—Nelson Horns, un sauvage de la tribu des Gens-du-Sang, qui avait déjà servi dans la gendarmerie comme éclaireur, a subi un procès devant le juge Winter sur trois accusations de vols de chevaux. Sur deux chefs il fut acquitté, parce que les chevaux avaient été si longtemps hors la possession de leurs propriétaires qu'ils auraient pu passer en d'autres mains. Cette décision fut basée sur une cause jugée en Angleterre. Il fut trouvé coupable sur l'autre accusation et condamné à douze mois d'emprisonnement dans le corps de garde de Lethbridge, mais il n'y fut que quelques jours, car il fut envoyé à Macleod pour répondre à de semblables accusations devant le juge en chef Sifton, qui le condamna à faire huit années au pénitencier d'Edmonton. Les chevaux qui ont fait l'objet du procès ici ont été renvoyés à leurs propriétaires.

John Wren, vol de chevaux.—Il y a environ trois ans vingt chevaux avaient été volés au ranche McIntyre, au sud de Magrath. Dix-huit furent recouvrés de temps à autre sur le territoire relevant de l'agence des Piégânes, Montana. Les deux autres furent retrouvés en la possession d'un nommé John Wren, un métis habitant la réserve, et les marques avaient été altérées. Il fut pris des procédures d'extradition et Wren extradé. Il subit son procès le 17 mars 1910 devant le juge Winter, et, trouvé coupable, il fut condamné à faire deux ans au pénitencier d'Edmonton.

Dickson McKay, vol de chevaux.—Le 2 août 1910 il fut volé deux chevaux à un nommé Zahnizer et à un nommé Pat Bliss, demeurant tous les dex près de Medicine-Hat. La patrouille du poste de Wildhorse vit à un ranche deux hommes répondant aux noms de Watson et McKay, qui gagnaient vers le sud avec deux chevaux à robe fauve, mais le vol n'avait pas encore été signalé. Dès qu'on fût informé à Wildhorse que ces deux hommes avaient pris la direction du sud avec des chevaux à robe fauve. le maréchal des logis Ashe fut dépêché d'ici à Havre, Montana, et après trois ou quatre jours de recherches, il réussissait à retrouver les chevaux volés à environ 50 milles au sud de Havre. Les gens qui étaient en possession des chevaux les rendirent à Ashe, qui parvint à mettre la main sur un des coupables, Dickson McKay; ce dernier renonça aux formalités de l'extradition et fut ramené avec les chevaux jusqu'à Medicine-Hat sous l'escorte du maréchal des logis Ashe. Il fut traduit devant le juge Winter à Medicine-Hat sous trois accusations de vols de chevaux, auxquelles il plaida coupable. Il fut condamné à trois années de pénitencier pour chacun de ces trois vols, mais ses sentences devant se purger concurremment. Le maréchal des logis Ashe est actuellement dans le Montana cherchant à découvrir le second voleur, Joe Watson. Ashe a fait un excellent travail relativement à cette cause, et le commissaire lui a alloué $25 à même les fonds des amendes.

F. Sweanorr alias Schonard, vol d'un cheval.—Le 26 août 1910, un nommé R. H. White, de Medicine-Hat, nous signalait que son cheval et son bogheil étaient disparus

du marché dans l'après-midi même. Nous prîmes la description de l'attelage et la mîmes en circulation. Il ne nous parut pas d'abord qu'il y eût là vol, étant donnée la description; c'était une jument baie, haute de seize mains, et ayant queue et crinière coupées. Comme il fut impossible de rien retrouver, le gendarme Smith, n° matricule 4817, du détachement de Medicine-Hat, fut envoyé en découverte. Il apprit à Coleridge que l'homme susmentionné avait passé là le 26 août avec un cheval et une voiture, qu'il avait pétendu avoir loués à Medicine-Hat, disant qu'il s'en allait à son homestead, quelque soixante milles au nord. Le gendarme Smith s'en fut vers le nord, mais constata qu'on n'y connaissait pas cet homme. En revenant, il découvrit que le cheval volé avait été échangé à Irvine avec un loueur de chevaux contre un autre cheval et une autre voiture, et que l'home s'était dirigé vers l'est déclarant qu'il s'en allait à Moosejaw. Le gendarme Smith fut mis sur la piste au sud d'Irvine et continua jusqu'à Havre, Montana, où il l'arrêta. Dans l'intervalle, j'avais envoyé à Havre le maréchal des logis Ashe. Sweanorr renonça aux formalités de l'extradition, fut escorté jusqu'à Medicine-Hat par Ashe et Smith, et fut condamné le 20 septembre à subir son procès, qui passera à Medicine-Hat le 10 octobre. L'accusé est actuellement au corps de garde de Lethbridge.

Le gendarme Smith a fait un excellent travail en cette cause et on lui a alloué $25 à même le fonds des amendes pour ses bons services.

Charles Yaple, vol de chevaux.—Le 16 août, William Wannop, un loueur de chevaux de Carmangay, Alberta, vint à la caserne de Lethbridge porter plainte contre un nommé Charles Yaple, qui lui avait, vers le 12 août, loué une paire de juments baies sur la ligne principale du Pacifique-Canadien pour y examiner un homestead, et son attelage ne lui avait pas encore été ramené. A Lethbridge, il avait appris que Yaple y avait mis les chevaux en pension et qu'il était parti pour le sud. Le signalement fut donné ici et là, et le gendarme Matheson réussit à retrouver les bêtes et la voiture au ranche de Walter Ross, au sud de Magrath. Yaple y avait conduit les chevaux, les avait déferrés, puis les avait envoyés dans la prairie, en disant à Ross qu'il reviendrait les chercher dans un mois environ. On informa le gendarme Matheson que Yaple était au service d'un nommé Mundt, à Houskin, Montana. Le maréchal-des-logis Ashe fut dépêché vers le sud pour y rechercher et arrêter le voleur. Après avoir fait face à beaucoup de difficultés, il le trouva enfin à Belt, Montana, où il travaillait au chemin de fer. Il le fit arrêter et traduire devant un commissaire des Etats-Unis, mais Yaple consentit à retourner sans extradition. Il fut ramené à Lethbridge, où eut lieu l'enquête préliminaire le 26 septembre devant l'inspecteur West, et le 27 il se reconnaissait coupable devant le juge Winter, qui le condamna le 1er octobre à deux ans de prison au pénitencier d'Edmonton. Les chevaux et la voiture furent renvoyés à leur propriétaire.

Robert Dalton, vol d'un cheval.—Le 4 août 1910, Louis Bonnell, un loueur de chevaux de Lethbridge, venait se plaindre qu'on lui avait volé un cheval et une selle dans son écurie, au cours de la nuit du 2 août, et dans les circonstances les plus singulières. Bonnell avait ce soir-là un nouvel homme à son écurie, alors qu'un nommé Dalton survint et lui demanda son cheval et sa selle. Le palefrenier se fit désigner le cheval et la selle et il donna une exacte description d'un des chevaux de Bonnell alors à l'écurie, ainsi que d'une selle, portant au troussequin les initiales F. A. P. Le palefrenier crut qu'il était le propriétaire de la bête et la lui remit. Bonnell ne s'aperçut de la chose que deux jours plus tard, alors qu'il vint porter plainte. Le gendarme Matheson parvint à découvrir le cheval et la selle en la possession d'un nommé Lewis au ranche de Knight's-Horseshoe, près de la frontière, à qui Robert Dalton avait vendu le tout pour $55.

Ce nommé Dalton avait travaillé pour la *Knight Cattle Co.*, et nous apprîmes qu'il était venu de Sheridan, Wyoming, E.-U.A. J'écrivis au shérif, lui adressant le signalement, et il me répondit qu'il l'avait lui-même arrêté pour avoir déserté l'armée américaine, et qu'il l'avait renvoyé aux autorités de Fort-Mackenzie. Je me mis alors en communication avec l'officier commandant de Fort-Mackenzie, qui m'envoya

le signalement et la photographie d'un homme sous arrêt répondant au nom de Robert Deare, lequel a été reconnu pour être Robert Dalton, celui qui avait volé le cheval. J'ai obtenu la permission de l'extrader et l'enverrai chercher lorsqu'il aura fini son terme au corps de garde. Le cheval et la selle ont été recouvrés et remis à M. Bonnell.

Les causes précédentes ont trait surtout à des vols de chevaux, et je suis convaincu qu'il s'en commettra toujours plus ou moins, tant qu'on laissera ainsi sans plus de protection la frontière qui nous sépare des Etats-Unis. A la suite du procès de Simms, j'avais obtenu des renseignements suffisants pour me permettre d'espérer pouvoir cet été mettre la main sur deux ou trois des principaux coupables, et j'aurais réussi, si des témoins et des éleveurs américains ne m'en eussent empêché. Un propriétaire de ranche, entre autres, était accusé du recel d'une trentaine de chevaux; celui à qu'ils appartenaient, un Américain, s'en vint au pays et identifia un certain nombre de ces chevaux sans faire allusion aux marques, et de façon telle, qu'il était à n'en pas douter le véritable propriétaire. Ayant supporté tous les frais de poursuite du côté du Canada, je tâchai de faire prendre des procédures d'extradition par les autorités américaines. Dans l'intervalle, nous retenions sous garde l'éleveur canadien, mais, qui le croirait, je reçus d'un procureur des Etats-Unis un télégramme me demandant de faire un compromis avec l'accusé, auquel cas on laisserait tomber les procédures d'extradition. Je lui répondis d'envoyer les témoins, mais n'ayant reçu aucune autre nouvelle de lui, j'ai dû abandonner la cause, et l'accusé fut libéré.

Un autre éleveur canadien de la Rivière-au-Lait fut arrêté, sur la plainte d'un employé de l'agence sud des Piégânes, Montana, pour avoir en sa possession des chevaux volés. On ajourna la cause pour permettre à cet employé d'aller chercher un témoin nécessaire; il retourna aux Etats-Unis dans ce but, mais je n'ai plus entendu parler de lui.

Cet éleveur était le propriétaire du ranche où les deux métis, qui vendirent leurs chevaux volés à Simms, s'arrêtèrent avec ces chevaux dans leur excursion au Canada.

Le travail fait cette année à la frontière aura, j'en suis convaincu, un bon effet, car beaucoup de gens me disent qu'il n'est pratiquement pas besoin de faire la surveillance du bétail, et j'attribue la chose en grande partie au travail du maréchal des logis Ashe.

FEUX DE PRAIRIE.

Je regrette d'avoir à signaler que les feux de prairie ont beaucoup augmenté en la région au cours de l'année. Nous avons pu obtenir 75 déclarations de culpabilité sur les 85 cas qui nous ont été dénoncés. Malgré le grand nombre de ces feux, une couple seulement ont causé des dommages autres que celui de brûler la prairie, et cela s'explique par le peu de croissance des herbes. En jetant les yeux sur le montant des amendes imposées par les juges de paix du territoire pour infractions à cette ordonnance, je crois que si les peines étaient plus sévères, les colons n'en seraient que plus prudents et les feux moins nombreux.

AIDE FOURNIE À D'AUTRES MINISTÈRES.

Il a été fourni des ordonnances pour toutes les sessions de la cour suprême et celles de la cour de district, à Lethbridge et à Medicine-Hat. Les prisonniers ont été escortés à toutes les cours; au pénitencier d'Edmonton et aux corps de garde de Lethbridge, Calgary et Macleod. Tous les accusés condamnés à subir leur procès ont été confiés à notre garde. Nous avons suivi les prisonniers sur parole, ainsi que les aliénés tenus en notre corps de garde, que nous avons escortés de Brandon. Nous avons aussi distribué des secours aux indignest d'après les instructions du département d'Edmonton, et, en diverses circonstances, nous avons été chargés de voir à l'observation de quarantaines établies à la suite de maladies infectieuses.

DIVISION "K", LETHBRIDGE, 5 octobre 1910.

A l'offiicier commandant,
R. G. à cheval du N.-O.,
Lethbridge.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport concernant le corps de garde de la division "K" pour l'exercice finissant le 30 septembre 1910.

A minuit, le 30 septembre 1909, il y avait dans les cellules 27 prisonniers, dont 22 subissaient leur peine, 4 attendaient leur procès, et il s'y trouvait un aliéné. Au cours de l'année, il fut reçu 340 prisonniers, formant ainsi un total de 367. Si on fait la comparaison avec l'an dernier, il n'y a ni augmentation ni diminution; la seule différence c'est qu'il y avait dans les cellules, au 30 septembre 1909, six prisonniers de moins qu'au 31 octobre 1908.

Ils sont ainsi répartis:—

Hommes—	
Blancs	303
Sauvages	25
Métis	10
Chinois	3
Japonais	3
Nègres	4
Aliénés	13
Total	361
Femmes—	
Blanches	1
Métisses	1
Sauvages	4
Grand total	367

Nombre de prisonniers reçus.

Octobre	31
Novembre	15
Décembre	34
Janvier	31
Février	22
Mars	19
Avril	26
Mai	29
Juin	28
Juillet	41
Août	24
Septembre	40
Total	340

La moyenne quotidienne a été de	28
La moyenne mensuelle a été de	56
Le nombre maximum en une journée a été de	42
Le nombre minimum en une journée a été de	14
Le nombre maximum en un mois (mai) a été de	73
Lenombre minimum en un mois (novembre) a été de	15

Il a été disposé de ces prisonniers comme suit:—

Hommes—

Terme expiré	142
Envoyés à l'asile des aliénés de Brandon	8
Envoyés au pénitencier d'Edmonton	7
Déporté en Angleterre	1
Déportés aux Etats-Unis	12
Envoyés à d'autres endroits pour procès	9
Envoyés à d'autres endroits pour purger leur sentence	3
Mis en liberté conditionnelle	4
Envoyé à l'école de réforme	1
Mort à l'hôpital de Galt	1
Envoyé à l'hôpital de Galt pour y être traité	1
Causes renvoyées, amendes payées, ou causes autrement réglées	132
Femmes—	
Dans les cellules à minuit le 30 septembre 1910	40
Envoyée à Calgary pour y purger sa sentence	1
Causes autrement réglées	5
Grand total	367

Le nombre des prisonniers qui ont purgé ou sont à purger une sentence d'emprisonnement au corps de garde est de 170 ; ils se classent come suit :—

Infractions.	Nombre de sentences.	Moyenne des termes.	
		Mois.	Jours.
Vagabondage	88	1	18
Evasion	1	1	
Vol	21	3	11
Enlèvement	2	7	14
Avoir en sa possession des images indécentes	2	1	
Empiéter sur la voie du P.-C.	3		17
Coups de feu intentionnels	1	3	
Corrompre un agent de la paix	1		14
Fausses représentations	5	3	6
Voler son passage	10		25
Voies de fait occasionnant blessures corporelles	2	2	
Voies de fait	11	1	22
Ivre, étant interdit	3		17
Désertion d'emploi	1		30
Faux	2	4	
Mettre en circulatian un chèque forgé	1	6	
Fournir liqueurs à des interdits	1	2	
Blesser le bétail	1	3	
Tentative de suicide	1	3	
Déserter son épouse	1	3	
Gêner un officier de la paix	2	1	
S'enivrer, étant en fonction (loi des chemins de fer)	1	3	
Menace d'armes à feu	1	1	
Loi des Sauvages :—			
Fournir des spiritueux aux sauvages	4	3	15
Ivresse, etc	7	1	22

Dans les cellules le 30 septembre 1909	27
Reçus au cours de l'année	340
Total	367
Remis en liberté pendant l'année	327
Dans les cellules à minuit, le 30 septembre 1910	40
Total	367

La santé générale des prisonniers a été bonne.

Le 14 juin dernier on admettait au corps de garde un prisonnier du nom de James Canton, condamné à quatre mois de prison pour vagabondage. Cet homme a été condamné quatre fois pour vol et vagabondage, et il a fait en tout quinze mois de prison. Il a aussi été arrêté et accusé d'avoir poignardé un Chinois, mais la preuve ne fut pas suffisante pour le faire trouver coupable. C'était un ivrogne fieffé, et chaque fois qu'il nous est arrivé au corps de garde, il était d'une faiblessee et d'une agitation très grandes. Dès son entrée, le 14 juin dernier, il fut mis sous les soins d'un médecin jusqu'à ce qu'il fut transporté à l'hôpital de Galt, le 14 août, souffrant d'une hémorrhagie cérébrale; il y mourut le 30 août. Le coroner, prévenu, décida qu'il n'était pas nécessaire de tenir une enquête.

Le 25 mai dernier, Charles Hopkins était condamné pour vagabondage à trois mois d'emprisonnement aux travaux forcés. Il souffrait d'ulcères suppurants aux deux genoux et était en très mauvais état. Il fut séparé des autres prisonniers, puis transporté, le 20 mai, à l'hôpital de Galt pour y être traité, et il y acheva là son terme.

La discipline de la prison a été strictement mise en force et la conduite des prisonniers a été bonne.

Il a été distribué une quantité suffisante de bons vêtements pour les prisonniers.

Au cours des douze derniers mois il est entré 12 aliénés au corps de garde ; il en a été envoyé 8 à l'asile de Brandon, 2 ont été déportés aux Etats-Unis, et on en a renvoyé 2. Au cours de janvier dernier, un aliéné du nom de Charles McPhee était envoyé à l'asile de Brandon, d'où il sortit en apparence guéri, mais il était de nouveau repris au cours du mois d'août et renvoyé à l'asile. Cet aliéné était très violent, et la dernière fois qu'il a été enfermé un gendarme a dû se tenir continuellement avec lui pour l'empêcher de se mordre la langue.

Les prisonniers suivants ont été déportés aux Etats-Unis : W. J. Currie, J. K. Smith, J. C. Travis, E. Dawalt, H. Davis, J. J. Mangen, H. Johnson, F. Catract, C. Moore, H. W. Burden, C. Vanansdall et J. S. Davis.

C. Clapham a été déporté en Angleterre.

Tous les susmentionnés ont fait de la prison avant d'être déportés, sauf deux aliénés : J. J. Mangen et C. Vanausdall. Ce dernier a été logé au corps de garde près de trois mois avant d'être renvoyé.

Le corps de garde a été par trop encombré, et ce, surtout, parce qu'il nous faut placer en des cellules séparées tant d'aliénés et de prisonniers malades, ainsi que ceux condamnés à subir leur procès sous de très graves accusations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. HUMBY, *maréchal des logis,*
Prévôt.

SOMMAIRE des infractions pour l'exercice clos le 30 septembre 1910.

Infractions.	Causes inscrites.	Déclarations de cupabilité.	Causes renvoyées.	Attendant procès.
Contre l'ordre public—				
Port de casse-tête	1	1		
Port de revolver	6	6		
Port de revolver lors de l'arrestation	1	1		
Vente de revolver sans en tenir compte	2	2		
Menacer illégalement du revolver	2	2		
Contre l'administration de la justice—				
Parjure	4	2	2	
S'échapper des mains de la police	1	1		
Corruption	1	1		
Entraver un agent de la paix	4	4		
Voies de fait sur uu agent de la paix	3	2		1
Résister à arrestation	1			1
Contre la religion et les mœurs—				
Vagabondage	159	153	5	1
Fréquenter une maison malfamée	12	11	1	
Négliger le soutien de sa famille	1	1		
Habiter une maison malfamée	10	10		
Vivre des fruits de la prostitution	1	1		
Tenlr une maison malfamée	2	2		
Langage insultant	9	7	2	
Avoir en sa possession des cartes postales indécentes	2	2		
Tentative de viol	1		1	
Séduction	2	1	1	
Viol	1		1	
Enlèvement	2	2		
Détenir illégal. une fille âgée de moins de 21 ans	1		1	
Attentat à la pudeur	2		2	
Commerce charnel avec une idiote	1	1		
Grossière indécence	3	3		
Tentative de sodomie	1			1
Langage menaçant	2	1	1	
Contre la personne et la réputation—				
Voies de fait	79	62	16	1
Tentatives de suicide	3	3		
Meurtre	3		2	1
Coups de feu intentionnels	2	1		1
Voies de fait et blessures corporelles	10	8	1	1
Laisser une ouverture sans garde-fou	2	2		
Vol avec effraction	1			1
Attaque avec circonstances aggravantes	2	2		
Faire prendre un narcotique avec intention	1		1	
Homicide	1			1
Menaces de coups de feu	1		1	
Causer blessures corp. en cond. voiture à l'étourdie	1		1	
Coups de feu et blessures	1			1
Contre les droits de propriété—				
Vol	55	39	12	4
Fausses représentation	14	7	7	
Vol de chevaux	14	7	3	4
Effacer marques (art. 392 C.C)	1	1		
Vol à main armée	2		2	
Tirer sur le bétail et le blesser	3	1	1	1
Tenter de blesser le bétail	1		1	
Vol de bestiaux	3	1	2	
Tuer des bestiaux	4	1	3	
Lancer des pierres sur un train de voyageurs	2	2		
Dommages	10	9	1	
Cruauté envers les bestiaux	6	6		
Faux	5	2	1	2
Mettre en circulation un chèque faux	1			1
Vol avec violence	2			2
Dommage volontaire	6	6		
Avoir en sa possession des chevaux volés	3		3	
Tentative d'incendie	1			1
Recel d'objets volés	3	1	1	1
Mettre en circulation des chèques faux	2	2		

SOMMAIRE des infractions pour l'exercice finissant le 30 septembre 1910—*Suite.*

Infractions.	Causes inscrites.	Déclarations de culpabilité.	Causes renvoyées.	Attendant procès
Loi des Sauvages—				
Fournir des spiritueux aux sauvages	15	14	1	
Sauvages ivres	26	23	2	1
Tenter de fournir des spiritueux aux sauvages	1	1		
Avoir des liqueurs en sa possession	1	1		
Loi des chemins de fer—				
Voler leur passage	26	26		
Jeu sur le train	1			1
Fournir des liqueurs à l'aiguilleur en fonction	1	1		
Aiguilleur ivre en fonction	1	1		
Empiètement sur voie du C.-P	4	4		
Douanes—				
Passer du tabac en contrebande	1	1		
Loi concernant l'irrigation—				
Détourner l'eau d'un fossé	1	1		
Loi relative aux mineurs—				
Travailler plus de huit heures	7	7		
Loi relative aux maladies contagieuses des bestiaux—				
Déplacer bétail mis en quarantaine	2	2		
Ordonnances—				
Maîtres et serviteurs	46	31	14	1
Chaudières à vapeur	14	12	2	
Feux de prairie	85	75	10	
Colporteurs et marchands ambulants	1	1		
Travaux publics	22	18	4	
Ordonnance concernant le jeu	8	8		
Villages	9	7	2	
Automobiles	4	4		
Animaux égarés	14	12	2	
Herbes nuisibles	4	4		
Fourrière	3	2	1	
Eleveurs de chevaux	1	1		
Aliénés	18	15	3	
Hygiène publique	1	1		
Ordonnance relative aux per. de vente de spiritueux	48	47	1	
Protection du bétail contre les chiens	2	1	1	
Ecuries de louage	1	1		
Marquage et inspection du bétail	1	1		
Marquage au fer chaud	7	5	2	
Loi du dimanche	2	2		
Total	860	710	120	30

NOMBRE des causes inscrites devant la cour suprême et la cour du district pour l'exercice finissant au 30 septembre 1910.

Nombre de causes.	Déclarations de cupabilité.	Amendes.	Condamnations à la prison.	Condamnations au pénitencier.	Sentences suspendues.	Causes renvoyées.
48	31	3	12	11	5	17

Affaires des Sauvages.—Il n'y a pas de réserve en ce territoire. Un certain nombre de sauvages de la tribu des Cris qui ne participent pas aux traités résident à Medicine-Hat. Il a été régulièrement distribué des secours à ceux qui en avaient besoin, et les comptes ont été également transmis au commissaire des sauvages pour être soldés.

Je suis heureux de constater que le nombre de condamnations pour ivresse a sensiblement diminué. Il n'y a eu cette année que 23 cas d'ébriété, contre 38 pour les onze mois expirés le 30 septembre 1909. D'un autre côté, je dois signaler une augmentation dans le nombre des condamnations pour liqueurs fournies aux sauvages, soit 14 cette anée, contre 8 l'an dernier. Le rassemblement des sauvages à l'exposition de Lethbridge dans le but d'y exhiber des objets ne peut, comme je l'ai dit dans mon rapport de l'an dernier, avoir qu'un résultat incertain, mais il me fait plaisir de dire qu'il y a eu cette année à cette exposition moins d'ivrognerie que par les cinq années passées, malgré ce qu'en ont dit les journaux de Calgary.

CHEVAUX.

Les chevaux de cette division sont, en général, en bonne condition, mais certains d'entre eux laissent voir qu'ils ont fait une dure saison. Il a été acheté quatre remontes, et huit ont été réformés; nous en avons vendu cinq et abattu un autre, qui était tombé avec le gendarme Read, au retour d'un exercice de revolver. Le cheval avait glissé en entrant dans la porte de la caserne, se cassant la jambe de devant; l'os sortait à travers la chair, et j'ordonnai de l'abattre immédiatement.

Le prix des remontes a été plus élevé que jamais, et li est presque impossible de trouver de bons chevaux de selle.

A cause de la sécheresse, il a fallu prendre un soin constant des chevaux pour leur tenir les pieds en bonne condition.

Les distances parcourues au cours de l'année sont les suivantes:—

	Milles.
1909—	
Octobre	16,850
Novembre	13,570
Décembre	11,980
1910—	
Janvier	13,470
Février	10,865
Mars	14,156
Avril	14,885
Mai	13,983
Juin	13,146
Juillet	14,761
Août	15,685
Septembre	13,965
Total	167,316

VOITURES.

Sont en bon ordre généralement. Nous avons reçu une voiture à ressorts et à deux sièges. Une autre à trois sièges et à ressorts, ainsi qu'un chariot à bois, ont été condamnés et vendus. Une autre voiture à bois a été mise de côté et sera vendue le 8 de ce mois. Il nous faut encore un chariot à bois.

CANTINE.

Elle est sur un bon pied. Il a été fait des dons à la division au montant de $474.59, y compris une somme de $67.50 pour une pierre tumulaire destinée à notre terrain au cimetière.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

Nous avons une excellente bibliothèque et une salle de lecture et de récréation des plus confortables. Elles ont été tapissées et peinturées toutes les deux.

HABILLEMENT ET PETIT ÉQUIPEMENT.

Nous avons reçu amplement de fournitures et elles étaient de bonne qualité. Il ne nous a pas été envoyé de couvertures au cours de l'année.

FOURRAGE.

La qualité était bonne. A cause de la sécheresse de la saison, le prix du fourrage sera très élevé.

DOUANES.

Les sous-officiers postés à Pendant-d'Oreille et Wild-Horse continuent à agir comme sous-percepteurs, et les hommes des autres détachements le long de la frontière ont prêté serment à titre de douaniers. Nos quatre détachements de la frontière y font la patrouille, et il s'est fait cette année, j'en suis certain, peu de contrebande.

Il a été signalé au ministère des Douanes peu d'infractions à la loi.

EXERCICE ET INSTRUCTION MILITAIRES.

Je dois de nouveau déclarer qu'il a été absolument impossible de faire faire des exercices à la division. Nous n'avons pu disposer que de quelques jours pour le maniement des armes et les exercices de formation. Des conférences sur les devoirs de la gendarmerie ont été données au cours des mois d'hiver. La division est sur le point de terminer le cours annuel du tir au revolver.

DISTRIBUTION DE L'EFFECTIF.

Place.	Surintendants.	Inspecteurs.	Adjudants sous-officiers.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.
Lethbridge	1	1	2	2	....	13	1	20	19
Coutts	....	....	....	1	....	2	....	3	6
Grassy-Lake	....	....	....	....	....	1	....	1	1
Irvine	....	....	....	....	....	1	....	1	2
Magrath	....	....	....	....	....	1	....	1	1
Medicine-Hat	....	1	....	....	1	2	....	4	5
Medicine-Lodge	....	....	....	....	....	2	....	2	2
Pendant-d'Oreille	....	....	....	....	1	1	1	3	3
Royal-View	....	....	....	....	....	1	....	1	1
Stafford-Village	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Sundial	....	....	....	....	....	1	....	1	1
Taber	....	....	....	1	....	....	....	1	1
Warner	....	....	....	....	....	1	....	1	1
Wild-Horse	....	....	....	....	1	1	1	3	3
Pierre-Ecrite	....	....	....	....	....	2	1	3	5
Bow-Island (temporaire)	....	....	....	1	....	....	....	1	1
En service spécial	....	....	....	1	....	3	....	4	....
Totaux	1	2	2	6	3	32	4	50	52

SANTÉ.

La santé, en général, a été bonne. Je regrette d'avoir à annoncer le décès du brigadier Dickson, N. W., n° matricule 4428, mort d'une tuberculose aiguë. Ce sous-officier était l'un des plus brillants jeunes gens de notre corps, et sa mort a été une lourde perte. Il tomba malade en avril 1910, et le 5 mai il obtenait un congé de deux mois, mais il mourut le 24 mai 1910 à sa résidence, à Toronto.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Au point de vue de la gendarmerie, je considère que l'année qui vient de finir a été prospère. Nous avons réussi à mettre plusieurs criminels sous la main de la justice, et ils ont été très rares les cas signalés qui n'ont pas été découverts. Il est à noter comme il s'est commis peu de crimes dans le pays, si l'on tient compte de son rapide développement et du nombre inévitable de coquins que l'ère de la prospérité amène toujours.

Sauf pour de menues réparations, il n'a pas été fait de dépenses pour les bâtiments cette année. J'attirerai votre attention sur l'état de la clôture du côté ouest de la caserne; il faudrait la jeter à terre et en construire une autre, qu'on peinturerait.

Le commissaire a visité le poste plusieurs fois au cours de l'année, et, le 30 septembre 1910, il a été inspecté par le sous-commissaire. L'inspecteur Burnett a aussi fait l'inspection des chevaux.

Le n° matricule 1128, S. M. Raven, a été porté au rang d'inspecteur à compter du 1er décembre 1909, et le n° matricule 4496, H. M. Newson, l'a remplacé.

Je voudrais aussi attirer votre attention sur l'adoption de quelque système relativement à l'identification des criminels. Au cours de l'année, j'en suis convaincu, plusieurs mauvais sujets recherchés ailleurs nous ont passé par les mains.

La nouvelle prison sera, je crois, terminée l'été prochain, et nous serons déchargés de ce soin, qui ne plaisait pas à nos hommes. Il faudra aussi faire des arrangements en vue du soin à donner au terrain de la caserne, situés comme nous le sommes en plein cœur de la ville, où il est absolument nécessaire de tenir notre terrain en bon ordre, et nous ne pourrons en arriver là qu'en employant quelqu'un du dehors.

Notre effectif est aujourd'hui incomplet, et il nous a manqué des hommes toute l'année. Le travail a augmenté et notre nombre a diminué. Pour faire la police de tout le territoire confié à cette division, un effectif de 60 hommes est absolument nécessaire.

J'ai reçu un appui cordial, mais je vous signalerai surtout le travail exécuté par le maréchal des logis F. Humby, n° matricule 3268, par le maréchal des logis H. J. Wade, n° matricule 4317, et par le maréchal des logis S. Ashe, n° matricule 4407.

Respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAS. WILSON, *surintendant,*
Commandant la division "K".

ANNEXE F.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT J. V. BEGIN, COMMANDANT LA DIVISION "F", PRINCE-ALBERT.

PRINCE-ALBERT, 30 septembre 1910.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de la division "F", pour l'exercice finisant le 30 septembre 1910.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Malgré une saison de sécheresse, les récoltes de grain ont été meilleures que l'on espérait. En général la récolte a été bonne, et dans certaines parties, remarquablement bonne. La région du lac aux Oies, au sud de De Lisle, est la seule où la récolte n'ait pas donné de résultats satisfaisants. L'hiver a fui de bonne heure, et la neige ainsi que la glace étant parties, la terre s'est trouvée sèche pour les semences; la température ayant continué d'être sèche, il s'en est suivi que les semences ont tardé à pousser et ont été lentes à mûrir. Toutefois, en général, les cultivateurs sont satisfaits.

Il y a eu un terrible ouragan le 3 juillet dans le district. Plusieurs maisons ont été détruites et plusieurs récoltes ruinées. On évalue les dommages à des milliers de dollars. A certains endroits, des maisons ont été soulevées et transportées par le vent, blessant plus ou moins sérieusement les h bi a s

La ligne du chemin de fer Canadian-Northern, de Prince-Albert à Battleford, est encore en voie de construction. Le nivellement est complété jusqu'à Marcelin. On croit que le chemin sera mis en exploitation le printemps prochain.

L'été dernier, la Compagnie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson et Pacifique a fait tracer 125 milles, pour la ligne projetée de cette compagnie, de Prince-Albert à Fort-Churchill. La compagnie a l'intention de commencer les travaux le mois prochain. Elle espère pouvoir en construire douze milles avant l'hiver, et de construire un pont sur la petite rivière Rouge, quatre milles au nord de la cité. La construction du pont au Pas, pour la ligne du gouvernement à la baie d'Hudson, est en marche, et quelques cents hommes sont à l'ouvrage. Les compagnies de chemin de fer Pacifique-Canadien et Grand-Tronc-Pacifique sont à construire des lignes dans la direction de Prince-Albert, et à l'heure qu'il est le Grand-Tronc-Pacifique n'est qu'à trente milles de la ville. Le pont sur le tributaire sud de la rivière Saskatchewan à Saint-Louis sera construit cet hiver.

La ligne de Shellbrook aux campements de la *Big River Lumber Company* est terminée et est en exploitation. Tout cela apporte de l'ouvrage aux colons et ajoute à la prospérité du district.

La *Big River Lumber Company* emploie 250 hommes, dont plusieurs ont femme et enfants, dans les campements et au moulin; le fait est que ces scieries ressemblent à un petit village. Cet hiver la compagnie espère sortir trente millions de pieds de bois en construction et donner de l'emploi à 750 hommes dans les bois. Elle espère sortir une moyenne annuelle de 50 millions de pieds de bois de construction pour plusieurs années encore. Les autres compagnies sortent aussi des millions de pieds de bois de construction chaque année, et cet hiver il y

aura 3,000 hommes employés à ce commerce dans la région de Prince-Albert seulement. Il y aura 2,000 hommes dans le bois, le long de la ligne de chemin de fer, à l'est de Prince-Albert, de la rivière Croche à Barrows. Ce nombre considérable d'hommes travaillant dans les bois, au nord de Prince-Albert, sera une grande source de revenus pour la ville.

Il y a eu une autre épidémie de fièvre typhoïde à Prince-Albert ainsi qu'à Hudson-Bay-Junction qui a emporté nombre d'habitants. Il est toutefois réconfortant de constater que les cas ont été moins nombreux que les années précédentes et que moins de morts ont été enregistrées.

La région au nord de Prince-Albert, bien que très buissonneuse, se colonise rapidement. Jusqu'à environ 10 milles au nord de la rivière Saskatchewan il n'y a pas un homestead de libre. Malgré les difficultés qu'ils rencontrent dans le défrichement de ces terres, tous les colons sont anxieux de se procurer du terrain dans cette région. Même les immigrants qui sont pauvres y peuvent vivre, car il y a beaucoup de marais où le foin abonde, et en vendant le foin et le bois ils peuvent réussir, lentement mais sûrement, à prospérer.

En général la région se colonise rapidement. Des endroits qui, il y a quelques années, étaient rarement visités, sont maintenant des townships populeux.

Délits.	Causes instruites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Attendant procès.
Infractions contre la personne—				
Meurtre	4	2	1	1
Homicide	2		2	
Menaces de blessures corporelles	1	1		
Voies de faites, ordinaires	112	96	16	
Voies de faites, graves	4	2	2	
Attantat a la pudeur	5		2	3
Voies de faits et blessures corporelles	8	4	2	2
Viol et tentative de viol	2	1		1
Tentative d'avortement	1			1
Connaissance charnelle de fille au-dessous de 14 ans	2		2	
Bigamie	1		1	
Tentative de suicide	1	1		
Divers	1			1
Infractions contre la propriété—				
Vol	107	86	19	32
Vol sur la personne	2	2		
Vol de chevaux	8	6	1	1
Tirer et blesser animaux	1			1
Cruauté aux animaux	8	4	4	
Blesser animaux	2	2		
Bris de maison et de magasin	10	4	3	3
Vol avec effraction	4	4		
Fausses représentations	13	8	5	
Faux et mise en circulation	2	2		
Brigandage	3	3		
Malversation	1	1		
Recevoir objets volés	1	1		
Avoir objets volés en sa possession	3	3		
Dommages volontaires à la propriété	6	4	2	
Incendie et tentative d'incendie	3	2	1	
Dommages	3	3		
Divers	3	3		
Infractions contre l'ordre public—				
Porter armes offensives et cachées	3	3		
Pointer des armes à feu	3	2	1	1
Infractions contre la religion et les mœurs—				
Vagabondage	30	28	2	
Ivresse et désordre	106	106		
Créer du désordre	10	8	2	
Langage obscène	8	7	1	
Actes indécents	2	2		
Sodomie et tentative de sodomie	1	1		

Délits	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Attendant procès.
Infractions contre la religion et les mœurs—*Suite.*				
Inceste	2	1		1
Séduction	3	1		2
Séduction et promesse de mariage	2	1	1	
Tenir maison malfamée	14	14		
Pensionnaire de maison malfamée	3	3		
Fréquenter maison malfamée	7	7		
Prostitution	13	13		
Tenir une maison de jeu	7	7		
Fréquenter une maison de jeu	15	14	1	
Jeu	2	2		
Tromper la justice—				
Parjure	3	2		1
Corruption et désobéissance—				
Mépris de cour	3	3		
Désobéir à un ordre de la cour	1	1		
Echapper à la surveillance	1	1		
Gêner un officier de la paix	1	1		
Corruption	1		1	
Infractions contre la loi des chemins de fer—				
Dommages	2	2		
Briser essieux de chars	3	2	1	
Violer les ordres des commissaires de chem. de fer	1	1		
Vol dans une station ou gare	2	2		
Infractions contre la loi des Sauvages—				
Sauvages ivres	10	10		
Ivres sur la réserve	18	18		
Fournir liqueur aux sauvages	13	12	1	
Avoir liqueurs en sa possession	2	2		
Infractions contre la loi du dimanche	8	8		
Infract. cont. statuts et ordonnances de la province				
Maîtres et serviteurs	79	63	16	
Gibier	29	29		
Feux de prairie et de forêt	42	38	4	
Licence pour la vente des boissons	7	7		
Importer illégalement des boissons sur territ. proh.	8	8		
Vendre des boissons sur territoire prohibé	1		1	
Folie	54	53	1	
Eleveurs	11	9	2	
Animaux égarés	3	3		
Fourrière	7	6	1	
Clôture	1		1	
Ecurie de louage	2	2		
Profession médicale	12	5	7	
Hygiène publique	2	2		
Ecole	3	1	2	
Colporteurs et marchands ambulants	2	2		
Contamination de cours d'eau	1	1		
Chaudières à vapeur	6	6		
Divers	6	6		
Total	900	771	109	20

La liste des délits ci-dessus accuse une augmentation dans ce district pendant l'année dernière. Le nombre des causes inscrites est de 900, réparties comme suit: condamnations obtenues, 771; causes renvoyées, 109; attendant procès, 20. Ceci n'inclut pas les causes instruites d'après les lois municipales des nombreux villages de ce district, car la plupart de celles-ci sont instruites devant la police locale, et bien peu nous sont connues.

La cause pour meurtre qui est désignée comme ayant été renvoyée est celle de Harold Pope, le meurtrier dont je disais l'année dernière qu'il attendait son procès.

Résumé des causes inscrites devant les cours suprême et de district:—

Causes instruites	52
Nombre de prisonniers envoyés au pénitencier	8

Nombre de sentences d'emprisonnement..	23
Nombre d'amendes infligées..	3
Condamnés à mort..	2
Nombre de causes renvoyées..	15

Ci-suivent les détails des cas importants qui se sont présentés dans ce district:—

John Mescei, meurtrier.—Jeudi, le 2 novembre 1909, à midi, M. B. S. Dixon, un cultivateur demeurant à trois milles à l'ouest de Clair, se rendit faire une visite à un voisin nommé Georges Thoburn. En entrant dans la maison, tout ce qu'il put trouver d'êtres humains, était une petite fille de deux ans, près d'un poêle froid. Trouvant cela étrange, Dixon se rendit chez un autre voisin, nommé Hodgson, et tous deux, avec leurs femmes, revinrent à la maison de Thoburn, où tout était encore dans le même état. En entrant, ils entendirent un cri d'enfant qui semblait venir du plancher. Ils ouvrirent la porte de la cave et virent un autre enfant de Thoburn, petit garçon de 4 ans, qui se traînait sur ses pieds et mains à travers les pommes de de terre qu'il y avait dans la cave. Sur la demande qu'ils lui firent afin de savoir où étaient son père et sa mère, le garçonnet répondit " John se rua sur maman et tira papa".

Près de l'entrée se trouvait une trappe, pratiquée dans le plancher. Les visiteurs ouvrirent cette trappe, et virent un corps humain étendu sur le dos. C'était le corps de George Thoburn, Mme Thoburn et sa mère, qui demeuraient là, étaient absentes, Dixon avertit alors la police. Après examen, il fut constaté que George Thoburn avait été tué par un coup de fusil dans l'épaule droite. Le maréchal des logis Abich, qui fut chargé du cas, aidé des voisins, se mit à la recherche des femmes. A un quart de mille ou à peu près de la maison, ils trouvèrent le corps de Mme Thoburn. Elle avait la tête dans une mare de sang provenant d'un trou profond qu'elle avait au cou. Elle était morte. Une heure plus tard, ils trouvèrent le corps de Mme McNiven, mère de Mme Thoburn. Le corps était couvert de foin et de branches, dans un petit buisson. Elle avait une large entaille au menton et le côté gauche de la tête fracturé.

Le soupçon tomba sur John Mescei, un Hongrois, à l'emploi de Thoburn, et son signalement ayant été télégraphié par tout le district, il fut arrêté le 3 novembre au lac La-Plume par le gendarme Jarvis. Il avait en sa possession une paire de chevaux, qu'il avait volés afin de faciliter sa fuite. Lors de son arrestation, le prisonnier confessa qu'il avait tiré Thoburn, poignardé sa femme et assommé la mère de cette dernière. Le 5 novembre l'accusé comparut pour instruction préliminaire et fut condamné à subir son procès. Ce procès eut lieu le 15 décembre, et le prisonnier fut trouvé coupable et condamné à être pendu. Le 10 mars 1910, à 8 heures a. m., John Mescei monta sur l'échafaud érigé dans la cour de la prison commune de Prince-Albert, et paya de sa vie son crime horrible.

Mescei a déclaré que ce qui l'avait poussé au crime c'était la vie malheureuse qu'il menait avec la famille Thoburn. Il a dit qu'il n'avait pas suffisamment de nourriture et que les femmes critiquaient sans cesse parce qu'il avait un gros appétit.

George et Melhe Marzolf, incendie.—A une heure moins cinq minutes, le matin du 17 juin 1910, le feu se déclarait à la maison des Marzolf. La maison qui a été brûlée était la propriété de Mellie Marzolf, et le 14 juin, George son mari, dans une conversation qu'il avait eue avec M. Beaton, de Langham, avait déclaré qu'il devait partir pour le nord du Dakota, et que si, lui, Beaton, pouvait brûler la maison sans que sa femme touchât à l'assurance, il était parfaitement libre de le faire.

Le résultat de cette déclaration, après informations postérieures, fut que Georges et Mellie Marzolf furent arrêtés, subirent leur procès à Saskatoon le 16 juillet 1910, et furent trouvés coupables. Ils furent condamnés à trois ans au pénitencier d'Alberta.

Charles Davis, meurtre.—Vers onze heures et demie p.m., le 24 juin, Charles Davis, nègre, se rendait à la caserne de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, Saskatoon, et déclarait qu'il venait de tuer sa femme. Comme explication, Davis

déclara que sa femme et lui s'étaient couchés entre 9 et 10 heures, le soir du 24 juin. Quelques minutes plus tard il entendit un cri et sentit que quelqu'un le tirait en bas du lit. Il eut peur, et croyant que quelqu'un était dans la maison, saisit son fusil qui était sous son oreiller. Voyant quelqu'un près du lit, il tira. S'apercevant ensuite que sa femme n'était pas à ses côtés, il se leva, fit un peu de lumière, et vit tout à coup sa femme gisant sur le plancher, morte.

Charles Davis fut arrêté et confié à la police de la ville de Saskatoon.

Le jury du coroner, dans son verdict, déclare que Mme Davis est morte à la suite d'un coup de fusil tiré par son mari.

L'accusé comparut pour instruction préliminaire le 27 juin et fut condamné à subir son procès aux prochaines assises de la cour suprême à Saskatoon, c'est-à-dire en octobre 1910.

L'accusé et sa femme vivaient en parfaite harmonie, et il est probable que son histoire est vraie.

Abraham Unger, inceste.—Ce crime est tout à fait révoltant. Il fut perpétré dans un village mennonite, près d'Aberdeen, Saskatchewan.

Il a été prouvé que l'accusé, Abraham Unger, avait des relations charnelles aves ses deux petites filles, âgées respectivement de 15 et 13 ans. Les deux petites déclarèrent qu'il agissait ainsi depuis plusieurs années. Le maréchal des logis Reeves fut chargé de cette affaire, et finalement l'accusé fut trouvé coupable et condamné à faire quatre ans de travaux forcés à Prince-Albert et à recevoir vingt coups de fouet.

David Derksen, actes indécents.—Voilà un autre délit qui s'est perpétré dans un village mennonite. L'acsusé fut condamné à payer $20 d'amende et à un peine de trois mois de prison, mais la sentence a été suspendue.

Mary et Richard Relph, pratiquer médecine sans licence.—La femme pratique depuis assez longtemps à Rosthern, Hague et autres endroits, et se fait passer pour guérisseuse au moyen de bains ou autres procédés semblables dans le village de Rosthern. Le bureau médical de Saskatchewan a déjà fait plusieurs efforts pour obtenir une condamnation, mais ce n'est que le 21 février 1910 qu'elle fut trouvée coupable de pratiquer la médecine sans certificat, et fut condamné à peyer une amende de $50 et les frais.

Des efforts ont aussi été faits pour obtenir une condamnation contre son mari, et le 27 septembre ils ont dû payer une amende de $50 et les frais.

Ils furent tous deux accusés d'homicide et d'avoir causé un avortement en décembre 1919, mais on n'a pu les condamner. Voici les détails de ce cas: Une dame Dyck était morte à Rosthern en mars 1909, dans la maison de Marie Relph, et avait été secrètement enterrée dans le cimetière de Silcerfeldt. Après informations, le corps fut exhumé et une enquête eut lieu à Risthern, le 27 mai 1910. Il appert que madame Dyck avait été malade pendant un temps assez long et que finalement elle avait été mise sous les soins de madame Relph. Il a été démontré que les Relph lui avaient fait subir une opération ressemblant à celle d'un avortement, laquelle avait tourné en empoisonnement du sang et avait causé la mort de la dite Mme Dyck. Le jury du coroner, dans son verdict, a déclaré que la mort était venue par suite de négligence et de mauvais traitement de la part de Richard et Marie Relph.

Les accusés furent arrêtés, et après une instruction préliminaire furent condamnés à subir un procès.

Le 18 décembre, Richard et Marie Relph subirent leur procès à Prince-Albert, et les mêmes preuves qu'à l'instruction préliminaire furent établies. Malgré l'effort du juge pour démontrer la culpabilité des prisonniers, le jury déclara qu'ils n'étaient pas coupables, et partant ils furent libérés.

Mark Field et Richard Clee, voies de fait causant des blessures corporelles.—Le 18 mars 1910, Sam Plotnick et H. Aenschel dormaient tous deux dans une chambre de l'hôtel Windsor à la Hague. Vers les deux heures du matin un certain Marc Field

enfonça la porte, et armé d'une bouteille s'approcha du lit et se mit à en asséner des coups à Plotnick et à Henschel. La bouteille se brisa, et Henschel, en voulant se protéger contre les coups, eut les mains et les épaules sérieusement taillées. Pendant ce temps-là Richard Clee se tenait dans le pasage, regardant le carnage.

Plotnick réussit à sortir de la chambre et à avertir la police, mais dans l'intervalle Field s'était échappé. Il fut plus tard arrêté 38 milles de la Hague.

Tous deux, Clee—qui avait été arrêté—et Field furent condamnés à subir leur procès. Marc Field plaida coupable et fut condamné, le 4 avril, à un mois de travaux forcés et à une amende de $100.

Le cas de Clee, qui est accusé d'avoir aidé Field, n'a pas été instruit en cour. La cause sera instruite aux prochaines assises de la cour suprême.

Clément Brabant, vol de chevaux.—Le 27 mars 1910, François Lemieux s'aperçut qu'un poulin gris, lui appartenant, manquait dans son pâturage, qui est situé à 1½ mille au sud de Nutana. Il soupçonna un métis du nom de Brabant du vol. Brabant n'avait pas un sou et voulait retourner chez lui. Brabant demeurait à Qu'Appelle. Il fut interrogé, mais il nia avoir jamais vu le poulain en question.

Brabant fut arrêté à Balcarres sur accusation de vol de chevaux dans le district de Régina.

L'accusation de Lemieux, concernant le vol de ce cheval, fut portée plus tard, et le procès de Brabant aura lieu à Saskatoon le 12 septembre.

James Fable, vol de chevaux.—Le 1er août 1910, Pezi Hoton, un sauvage Sioux de la réserve des Plaines-Rondes, se fit voler un cheval qui était attaché à un poteau sur la réserve.

Le maréchal des logis Reeves fut chargé de ce cas, et il trouva que le cheval avait été vendu à une écurie de louage à Prince-Albert pour $20, par un certain James Fable.

Des informations furent prises et l'on apprit que James Fable venait de Medicine-Hat, où son signalement fut immédiatement envoyé.

Fable fut arrêté à Medicine-Hat le 14 septembre, et amené à Prince-Albert pour son procès.

Le 21 septembre il subit son procès, et plus tard il fut condamné à trois ans de travaux forcés au pénitencier d'Alberta.

FEUX DE PRAIRIE ET DE FORÊT.

Le seul feu considérable qui a été enregistré cette année, est celui de Mistatim. Vingt-six wagons, appartenant à la Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern, un moulin à scie et de grandes étendues de terrain furent brûlés. Bien qu'il y ait eu quelques autres feux de forêt qui ont couvert une grande superficie de terrain et détruit une grande quantité de bois, bien peu ont été très sérieux, car la plupart ont été arrêtés avant qu'un grand dommage fût causé. Un certain nombre de petits feux de prairie ont été enregistrés, et pour la plupart nous avons réussi à en déterminer l'origine, et les coupables ont été punis.

AIDE À D'AUTRES MINISTÈRES.

Justice.—Nous avons envoyé des ordonnances aux audiences des cours suprême et de district, et nous avons fourni des escortes aux prisonniers qui devaient s'y rendre. Quand nous ne pouvons pas envoyer un officier aux audiences de ces cours, nous envoyons un sous-officier.

Agriculture.—Le ministère a été instruit de toutes les maladies contagieuses qui se sont répandues dans ce district, et là où nous avons établi la quarantaine nous avons pris les moyens de la faire observer strictement.

Le ministère a aussi été instruit de tous les cas de destitution dont j'ai eu connaissance, et quand des secours quelconques ont été accordés ils l'ont été sous l'autorité voulue.

Douanes.—Nous n'avons été mis en contact avec ce ministère qu'une fois pendant l'année. A cette occasion une enquête a été faite et un rapport soumis.

Sauvages.—L'aide ordinaire a été donnée aux agents des sauvages qui sont allés faire les paiements annuels.

Situation des sauvages.—En général, les sauvages de ce district sont dans des conditions prospères. Ils passent presque tout leur temps sur les réserves.

La fondation du nouveau village de Shellbrook a occasionné une vente plus considérable de boissons aux sauvages sur la réserve, mais un grand nombre des coupables ont été poursuivis et des condamnations ont été obtenues. Ceci explique l'augmentation des délits contre la loi des sauvages.

RÉPARATION DE L'EFFECTIF.

Nous avons un effectif de quarante hommes, ce qui n'est pas suffisant pour faire face aux demandes. J'ai 22 détachements sous mon commandement; mais vu que nous sommes à court d'hommes, il m'est impossible de fournir ces détachements toute l'année durant. A l'heure qu'il est il n'y a pas de détachements à Warman, Wahaw, Rosthern, Barrows, Lac-Vert, Kinistino et Cumberland-House. Il faut vingt sous-officiers et gendarmes et un officier pour les quinze autres détachements. Ajoutez à cela les cinq gendarmes qui doivent demeurer au poste, et vous aurez un total de 26. Il nous faut employer trois sous-officiers, deux gendarmes et quatre gendarmes surnuméraires à d'autre travail. Cela fait un total de 35 hommes, et en me comptant, ainsi que l'inspecteur Walke,—malade actuellement,—nous avons un effectif de trente-sept hommes, c'est-à-dire trois de moins que nous devrions avoir.

Pendant l'année nous avons établi des détachements à Rosetown, sur le Canadian-Northern, embranchement du Lac-aux-Oies, et à Shellbrook, sur le Canadian-Northern, embranchement en construction à Battleford. Le détachement de Birch-Hills a été transporté à Kinistino, et celui de Bonne-Madone à Wakaw.

Il devrait y avoir des détachements à Marcelin et à Elstow, ainsi qu'au Lac-La-Ronge et au Portage-la-Roche, dans le nord.

EXERCICE, ENTRAÎNEMENT, TIR À LA CIBLE, ARMES, ETC.

Vu la somme de travail dans ce district, on n'a consacré que peu de temps à l'exercice. L'exercice annuel de tir au revolver a été un succès. On a été témoin de beaucoup d'adresse.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite dans la division a été bonne. Il y a eu une désertion.

SANTÉ.

La santé en général a été bonne; il n'y a pas eu de fièvres contagieuses; bien qu'il y ait eu beaucoup de cas de fièvre typhoïde dans le district, aucun de mes hommes n'en a été attaqué.

CHEVAUX.

Nous avons vendu trois chevaux cette année et un est mort. Comme nous en avons reçu huit, nous avons actuellement quarante-un chevaux, tous en bonne santé et forts.

VOITURES, HARNAIS, SELLERIE, ETC.

Les voitures, les harnais et les selles dont on fait usage dans cette division sont vieux, mais encore serviable. Nous n'avons reçu aucune voiture cette année. Nous devrions avoir quelques selles neuves.

CANTINE.

Il n'y a pas de cantine dans cette division.

SALLES DE LECTURE ET RÉCRÉATION.

Sous n'avons pas de salle de lecture au poste, mais nous avons une bonne salle de récréation et une table de billard.

APPROVISIONNEMENT.

L'habillement et l'équipement pendant l'année étaient de très bonne qualité. Les provisions, le foin et l'avoine que nous avons achetés dans la localité étaient également de bonne qualité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les bâtiments du poste ont grandement besoin de peinture. Bien qu'il y ait un système d'aqueduc et d'égout dans Prince-Albert, nous ne l'avons pas encore au poste, mais nous en avons un besoin pressant, et tous apprécieraient hautement l'établissement d'un tel système ici.

A la fin de juillet le petit village de Hudson's-Bay-Junction était tout en liesse. On venait de découvrir de l'or sur les bords du lac Leaf, qui est situé à 18 milles du village. L'excitation a été grande pour quelque temps, mais elle s'est bientôt calmée, car les rapports des spéculateurs ont été loin d'être satisfaisants.

Une grande compagnie a été formée dans le but de faire la pêche dans le lac Vert. Un contrat a été passé pour charrier le poisson à Prince-Albert pendant l'hiver.

Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, a visité ce district pendant le mois de juillet.

Les compagnies de chemins de fer aident puissamment à la colonisation et au développement de cette région et Prince-Albert ainsi que Saskatoon seront dans un avenir prochain des centres de chemins de fer d'importance.

Le sous-commissaire McIllree a fait l'inspection annuelle de la division dans le mois de mai 1910.

Le commissaire a visité ce poste deux fois, en allant au Pas et en en revenant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. W. BEGIN, *surintendant,*
Commandant la division "F", district de Prince-Albert.

ANNEXE G.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT J. A. McGIBBON, COMMANDANT LA DIVISION "C", BATTLEFORD.

BATTLEFORD, le 30 septembre 1910.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie à cheval du N.-O., Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice finissant le 30 septembre 1910.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Lac-aux-Oignons.—Tous les nouveaux colons semblent être à l'aise et tous défrichent des terres. Les récoltes n'ont pas été bonnes cette année, la moyenne ayant été de 15 boisseaux à l'acre. Sur les réserves sauvages les récoltes sont très pauvres, et le foin très rare.

Lloydsminster.—La classe des nouveaux colons dans ce district est excellente, étant presque tous Anglais, Canadiens ou Américains. Il y a aussi quelques Suédois an nord de la rivière Bataille. Les récoltes sont bonnes à certains endroits, mauvaises à d'autres, mais le grain est excellent.

Lashburn.—Les récoltes ont souffert de la sécheresse; moyenne du blé, 10 boisseaux l'acre; de l'avoine, 35 boisseaux.

Beaucoup de défrichement s'est fait cet été, et beaucoup de guéret.

Plusieurs chemins ont été ouverts. Les colons ici sont dans des conditions prospères.

Paynton.—Ce district a une population mixte. Cutknife est colonisé par des Anglais, des Français, des Américains et des Canadiens.

Wilbert a une population comme celle que je viens de décrire. Wardenville est plutôt anglaise et canadienne.

Les cultivateurs au sud de Paynton achètent beaucoup de terres et de homesteads et prospèrent rapidement. Les récoltes ne sont pas bonnes à certains endroits; la moyenne du blé étant de 35 boisseaux et celle de l'avoine, de 28 boisseaux de l'acre.

Au nord de Paynton la population est nombreuse.

Le district de Mervin est composé d'Anglais et de Canadiens; celui d'Emmanville, d'Américains; au nord d'Emmanville, d'Américains allemands; ils ont défriché en moyenne 25 à 50 acres chacun.

Edam.—Ce centre est presque complètement composé de Danois. Il y a aussi quelques Français.

Radisson.—L'année semble avoir été prospère pour les cultivateurs dans cette région. Un certain nombre de Russes et d'Allemands sont arrivés ici pendant les quelques mois derniers. Le Canadian-Northern est à niveler entre Shellbrook et Nord-Battleford. Les colons sont de descendance anglaise, russe, polonaise, française, allemande et canadienne. Les récoltes ont rapporté en moyenne vingt boisseaux l'acre.

Beachview.—Beaucoup de labour et de nivellement des routes ont été faits cette année, et à peu près 300 nouveaux colons sont venus s'établir. Le Canadian-Northern est maintenant en exploitation entre Nord-Battleford et Jackfish; et beaucoup de blé a été transporté sur ce chemin.

Les récoltes n'ont pas été aussi bonnes que l'année dernière. Le blé a donné en moyenne vingt boisseaux, mais beaucoup moins que cela au nord.

North-Battleford.—Un grand nombre de colons sont arrivés pendant l'année, se dirigeant vers le nord. La plupart étant bien pourvus. Les récoltes, en général, ont été passables, donnant en moyenne 16 à 18 boisseaux.

Les marchands de grains rapportent qu'il y a peu de grain n° 1; la grande partie étant de seconde qualité.

Wilkie.—Ce district est fortement peuplé, et il y a peu de homesteads vacants près des petits villages.

La saison de sécheresse a fait un dommage considérable à la récolte.

Un grand nombre d'hommes ont été employés pendant tout l'été sur le Pacifique-Canadien à Wilkie, et l'on parle d'agrandir la rotonde afin de loger plus de locomotives. Cela veut dire plus de salaires à payer par le Pacifique-Canadien, et la plus grande partie de cet argent sera dépensée dans le village.

Wilkie est un district sous la surveillance de la gendarmerie. L'inspecteur Généreux est en charge et a pour l'aider un maréchal de logis et deux gendarmes.

Macklin.—Ce district est pour ainsi dire nouveau au point de vue de l'agriculture. Les colons sont pour la plupart des Allemands, mais la population du nord est surtout canadienne. Il y a eu peu de terrain cultivé cette année. L'on croit que 50,000 boisseaux de grains seront mis sur le marché ici l'année prochaine. Dix fois plus de terrain sera cultivé. Plus de 200 wagons chargés des effets des nouveaux colons sont arrivés ici pendant l'année. La terre est forte; il semble y avoir suffisamment d'eau. Des lignes de chemin de fer ont été en construction pendant tout l'été ici, spécialement l'embranchement de Macklin à Kerr-Robert, où il rejoint la ligne qui se dirige vers Moosejaw et Lacombe.

Vu le nombre considérable de nouveaux colons qui se dirigent vers Kerr-Robert, le bois de chauffage sera rare, à moins que le chemin de fer ne s'y rende prochainement.

Biggar.—Cet endroit est un point de division du Grand-Tronc-Pacifique.

Le terrain ici est montueux; bien peu est cultivé. La plupart des colons sont pauvres et les récoltes n'ont pas été bonnes.

Kindersley.—Un grand nombre de colons sont arrivés ici cette année, venant de toutes les parties des Etats-Unis et de l'est du Canada. Il y en a qui se sont établis jusqu'à 80 milles dans l'intérieur de l'Alberta.

Les récoltes ont été une véritable perte, mais les cultivateurs ne semblent pas perdre courage, car tous sont à préparer encore plus de terrain pour l'année prochaine.

Il y a beaucoup de pâturages et de campements le long de la rivière Saskatchewan-sud, mais plusieurs s'en vont parce que des colons viennent s'établir là où leurs animaux étaient en pâturage.

Scott.—La population est surtout composée d'Américains, d'Américains allemands, et d'Allemands. Les récoltes sont excellentes, étant meilleures dans le nord. Les Allemands qui sont établis du côté ouest du lac Tramping ont reçu des secours du gouvernement pendant quelques années, mais je suis certain que bien peu demanderont du secours cette année.

Il y a eu beaucoup de construction de chemins de fer dans le sud de ce district.

Unity.—Les récoltes n'ont pas été bonnes dans cette partie, à cause de la sécheresse; cependant plusieurs nouvelles terres sont défrichées.

De nombreux colons sont arrivés des Etats cet été, et la plupart étaient à l'aise et avaient beaucoup d'effets et d'animaux.

Il a été amplement démontré aux cultivateurs qui ont de l'expérience et à ceux qui n'en ont pas que la première récolte n'est jamais bonne dans une terre nouvellement défrichée, si la saison est sèche, mais que la deuxième ne souffre guère de la sécheresse.

Le foin dans le district a été rare, et au printemps il se vendra à un haut prix.

Les pommes de terre dans certaines parties n'ont pas été abondantes, et elles se vendront cher au printemps.

—	Saskatchewan.				Alberta.				Total.
	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées ou retirées.	Attendant procès.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées ou retirées.	Attendant procès.	
Infractions contre la personne—									
Meurtre	2			2					2
Tentative de meurtre	1	1							1
Voies de faits ordinaires	65	56	9		5	4	1		70
" " aggravantes	8	5	1	2					8
" " causant blessur. corporelles	3	2	1						3
" " indécentes	1	1							1
Viol et tentative de viol	2			2					2
Tentative de suicide	2	2							2
Laisser excavation sans gardien	1	1							1
Ne pas supporter sa famille	2	1	1						2
Rapport charnel avec une idiote	1		1						1
Infractions contre la propriété—									
Vol	61	40	21						61
" par des enfants	1	1							1
" de chevaux	16	8	8						16
" d'animaux	12	1	10	1					12
Tuer des animaux	4	2	1	1					4
" et blesser des animaux	6	5	1						6
Cruauté envers des animaux	8	7	1						8
Fausses représentations	15	5	10						15
Faux	4	2		2					4
Malversation	2	1	1						2
Vol avec violence	1			1					1
Recevoir des objets volés	3		3						3
Dommages	6	2	4						6
Infractions contre l'ordre public—									
Port d'armes offensives et cachées	3	2	1						3
Pointer des armes à feu	2	1	1						2
Avoir un revolv. en sa poss. lors de l'arrest.	1	1							1
Bris de maison	1	1							1
Infractions contre la religion et les mœurs—									
Vagabondage	22	22							22
Ivresse et désordre	105	102	3		1	1			106
Causer du désordre	25	24	1		1	1			26
Actes indécents	6	6							6
Séduction	2	1	1						2
Tenir maison malfamée	8	8							8
Pensionnaires " "	6	6							6
Habitués " "	7	7			4	3	1		11
Jeu	13	13							13
Nuisance	3	1	1	1					3
Divers	4	3	1						4
Prostituée	3	3							3
Parjure	3	2	1						3
Gêner un officier de la paix	6	3	3						6
Désobéir aux ordres de la cour	5	5							5
Infractions cont. la loi des chemins de fer—									
Empiètement					3	3			3
Infractions concernant la monnaie—									
Faire circuler fausse monnaie	1		1						1
Loi des Sauvages—									
Fournir des boissons aux sauvages	7	7			2	2			9
Sauvages ivres	12	12			2	2			14
Avoir des boissons en sa possession	4	4							4
Faire l'école buissonnière	3	3							3
Loi de la milice—									
Négliger d'assister aux exercices	5	5							5

—	Saskatchewan.				Alberta.				Total causes inscrites.
	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées ou retirées.	Attendant procès.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées ou retirées.	Attendant procès.	
Statuts provinciaux—									
Maîtres et serviteurs	68	62	6	......	3	3	.. .	......	71
Gibier	19	18	1	......	1	1	. ....	. .	20
Feux de prairie	62	58	4	......	10	8	2	......	72
Licences de boissons	29	27	2	......	5	5	......	......	34
Folie	18	12	6	......	.. ..	......	......	......	18
Eleveurs	2	2	... ..	.....	......	......	....	......	2
Animaux errants	15	13	2	......	......	......	.....	.....	15
Fourrière	11	5	6	......	. ...	......	......	......	11
Troupeau	2	2	......	......	......	......	. ...	......	2
Ordonnances de villages	1	1	. .	......	......	.....	. ..	......	1
Ecurie de louage	6	6	......	.. ...	......	......	......	......	6
Herbages nuisibles	5	5	......	......	......	......	....	......	5
Moteurs et véhicules	4	4	... ..	......	......	......	......	.. ..	4
Santé publique	1	1	......	......	......	......	......	......	1
Machines à vapeur	4	4	......	......	......	......	......	......	4
Ordonnance, profession médicale	5	5	......	......	......	......	. ...	....	5
	736	610	114	12	37	33	4	. .	773

SOMMAIRE DES DÉLITS ET CRIMES.

Roi vs Kane, fausses représentation.—Cette cause fut instruite, mais le jury ne put s'entendre. Kane remit l'argent qu'il avait obtenu de deux hommes. Il est fait mention de cette cause dans les rapports de 1908 et 1909.

Roi vs Klump.—Il en est fait mention dans le rapport de l'année dernière. Klump avait été accusé d'avoir volé une vache appartenant à R. F. Allan, et aussi d'avoir tué un bouvillon appartenant à un sauvage du nom de Robert Hope. Il fut acquitté par le jury.

Roi vs Muskek, meurtre.—Le 31 janvier, un homme a été trouvé mort près de Maclin. Il avait été assassiné. On tint une enquête, et il fut constaté que Rodolphe Emsel, qui était employé par la *Richmond Ranching Company,* comme berger, était parti un jour avec un troupeau de moutons, du campement d'hiver, pour se rendre au campement central, et que, à peu près à une distance de sept milles de Maclin, il avait été frappé par une balle derrière la tête et était tombé mort. La balle fut extraite, et l'on constata qu'elle était du calibre 44, carabine Winchester. Au temps du meurtre, il y avait un campement de sauvages Saulteux à 200 verges de l'endroit où le corps a été trouvé Deux carabines Winchester, calibre 44, furent trouvées dans le campement sauvage. Muskak fut condamné à subir son procès sur accusation de meurtre, et fut mis en prison à Prince-Albert. Il fut plus tard mis en liberté sur caution de $3,000. Je ne puis dire si le ministère a ordonné la cessation des procédures.

On ne sait trop que penser de cette cause. Si le sauvage a tué Emsel, il n'en a pas eu l'intention. Cette partie du district est couverte de petites collines de sables, et il est fort possible pour un homme de ne point voir un autre homme, lors même que ce dernier ne serait qu'à 200 verges de lui.

J. M. Cumines, vol, faux et mise en circulation.—En mars 1908, J. P. G. Day, de Battleford, donnait à Cumines un chèque accepté. Le chèque, au montant de $150 et accepté par la banque de Hamilton, avait été mis dans une enveloppe et adressé au révérend Père Rappe, l'Ile-à-la-Crosse. Le chèque était fait au nom d'un sauvage du

nom de Joseph Nak à Mah Kaw. Ce chèque revînt plus tard à la banque, signé par Joseph Nah à Mak Kaw, et attesté par C. M. Cumines. Il avait été payé par un nommé Angus McLean, gérant de la Compagnie de la Baie-d'Hudson au Lac-Montréal, lequel déclara avoir remis l'argent à Cumines personnellement, et qu'alors le sauvage Joseph n'était pas avec lui.

Plus tard, pendant l'année, Joseph rencontra Cumines à l'Ile-à-la-Crosse, et ayant obtenu un interprète dans la personne d'un nommé McAuley, il lui demanda s'il n'avait pas quelque argent pour lui en paiement pour du scrip. Cumines lui dit que non et déclara qu'il n'avait jamais reçu d'argent.

Le révérend Père Rappe fut interviewé, et il a déclaré que Cumines ne lui avait jamais remis de lettre contenant un chèque en faveur du sauvage.

La Couronne prouva que Cumines n'avait pas vu le sauvage lorsqu'il endossa le chèque, et qu'il en reçut le montant vu que le sauvage était alors dans le nord, et aussi que quand le sauvage demanda l'argent à Cumines, celui-ci avait depuis quelques mois déjà reçu l'argent.

Cumines fut arrêté le 22 octobre à Prince-Albert, fut condamné à subir un procès le 29 novembre, et il fut mis en liberté sous caution. La cause avait été remise au 14 avril 1910, et tous les témoins de la Couronne étaient venus du nord, mais l'accusé ne se montra pas. Son Honneur le juge Newlands ordonna alors son arrestation. Cumines fut arrêté à Prince-Albert et amené ici. Son procès aura lieu en janvier 1911.

Marie Bélanger, vol, faux et mise en circulation.—Dans l'automne de 1909, MM. Gordon et Sparling donnaient un chèque à une certaine Joséphine Bélanger, et en décembre, cette dame demandait à MM. Gordon et Sparling le paiement de $75. La société trouva que ce chèque avait été payé et leur avait été retourné par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et était endossé par Joséphine Bélanger.

Il a été découvert qu'une fille boiteuse du nom de Marie Bélanger avait reçu l'argent. On prit les procédures nécessaires et elle fut arrêtés le 30 mars 1910 et comparut devant le juge MacLean, de la cour de district. Elle fut condamnée à un an, sur sentence suspendue, et son père déposa une caution de $400 comme garantie de sa bonne conduite.

La légèreté de sa sentence est due à son âge, 17 ans.

Charles Walker, vol, de chevaux.—Walker était à l'emploi d'un M. J. R. Chisholm à North-Battleford, et se rendait un jour au village avec une charge de foin. Pendant son séjour à North-Batttleford il vendit la paire de chevaux et donna à l'acheteur un contrat de vente. Il comparut devant le juge MacLean et fut condamné à un an de travaux forcés à la prison de Prince-Albert.

G. Goddard et H. Brooks, vol de chevaux.—Ces deux individus comparurent devant Son Honneur le juge Lamont le 25 mai et plaidèrent coupables. Ils furent condamnés à trois mois de travaux forcés. Voici les faits concernant cette cause: Un jour, Halford Brooks vendit un cheval à J. Munroe à Traynor. C'était en janvier. Un mois plus tard, en février, Brooks et Goddard sortirent le même cheval de l'écurie de Munroe et le vendirent à un nommé Tennant.

E. Martel, F. Arnold, vol de chevaux.—Le 10 mai, ces deux messieurs comparaissaient devant le juge MacLean sous l'accusation d'avoir volé un poney sauvage E. Martel fut condamné au pénitencier d'Edmonton pour la période de trois ans, mais grâce à son âge, 16 ans, il fut libéré sous sentence suspendue pour un an. Voici les faits concernant ce vol: Vers le premier janvier, une sauvagesse campait près de Nord. Pendant qu'elle était là, son poney lui fut volé. Quelques semaines plus tard, l'affaire fut mise entre nos mains, et nous fîmes arrêter deux hommes. Le poney avait été vendu à un nommé Bole par deux certains McLeod et Wright, mais on reconnut en eux Martel et Arnold. Martel avait été informé que la police était à ses trousses, et un jour il se rendit au bureau de la police et dit que celui qui avait vendu le poney était un préposé aux pompes employé par la Canadian-Northern. L'individu dont il faisait mention avait été tué quelques jours auparavant. Je sup-

pose que son idée était de dérouter la police. Une condamnation de trois ans à cet homme n'était pas excessive, il avait déjà été condamné pour la même offence et autres méfaits.

W. C. Watmore, vol de chevaux.—Le 6 mai, Watmore était arrêté à Calgary et condamné à subir son procès. Le 10 juin il comparut devant le juge MacLean et fut condamné à un an, sur sentence suspendue. Il dut fournir des cautions pour attester de sa bonne conduite. Cet individu avait soin d'une paire de chevaux et de harnais appartenant à un certain monsieur Lisle. Un jour il vendit les chevaux et de les harnais. On supposait qu'il s'était enfui vers la côte, mais après beaucoup de difficultés, on le trouva à Calgary.

Daniel Rheinheart, vol de bestiaux.—Cet homme était propriétaire d'un ranche près de Lashburn et était déménagé avec tout son bétail dans le district duLac-aux-Oignons; quelque temps après son départ, un nommé Foster s'aperçut qu'il lui manquait une tête. L'animal était marqué à l'oreille. On donna un mandat de recherche au brigadier Burke, et celui-ci, en compagnie de Foster, se rendit au ranche de Rheinhart, où Foster trouva l'animal dont Rheinhart se disait le propriétaire. La marque à l'oreille avait été enlevée par Rheinhart, et quand le brigadier Burke examina l'animal la coupure était encore fraîche. Il fut condamné à subir son procès et paraîtra aux prochaines assises de la cour suprême.

W. J. Jarvis, T. W. Pettinger, C. H. McKenzie, parjure (changée en faux affidavit).—Voici les faits concernant cette cause, Jravis fit une demande de lettres patentes pour sa terre, et les deux autres affirmèrent sous serment que Jarvis était démeuré sur sa terre le temps requis par la loi.

Il fut démontré que Jarvis n'était jamais demeuré plus d'un mois sur son homestead, et que quand il y allait, c'était pour revenir le même jour. Pendant le temps que Jarvis aurait dû être sur sa terre, il tenait une buvette à Warman.

Son Honneur le juge Newlands le condamna à un an aux travaux forcés dans la prison de Prince-Albert. T. W. Pettinger dut passer un mois au corps de garde et S. H. McKenzie fut acquitté par le juré.

Joe Robin, tentative de meurtre.—Cet individu comparut devant le juge Newlands et un jury, et fut trouvé coupable de voies de fait, et condamné à trois mois aux travaux forcés dans le corps de garde de Battleford.

Robin, qui venait de purger une sentence dans la prison de Prince-Albert pour vol, était de retour chez lui. Dès son arrivée il se prit de querelle avec sa femme et menaça de la tuer avec un rasoir. Plus tard pendant la soirée, il fit lever tous ses enfants et les fit mettre à genoux pour faire leurs prières, car il disait qu'il était pour les tuer, ainsi que leur mère.

Un jeune garçon employé à la rotonde, était dans la maison à ce moment, et, comme son père allait pour fermer la porte au verrou, il saisit un revolver qui était sur une corniche, et tira. La balle effleura l'oreille du père; celui-ci se sauva immédiatement et fut arrêté quelques temps après. Cet homme avait une mauvaise renommée ici et au Manitoba.

Franz Mandl, meurtre.—Le 3 août, une dépêche de Paynton annonçait qu'un meurtre avait été commis à St-Walburg. Je reçus la dépêche à 4 heures p.m. J'envoyai immédiatement un homme à St-Walburg, où il arriva le lendemain matin. Il avait pris le train à Paynton et avait dû faire 55 milles en voiture, pendant la nuit.

Une enquête fut faite, et un verdict de meurtre par certain individu ou individus inconnus.

Tous les colons du voisinage furent questionnés, et toutes les informations nécessaires furent prises afin de faire un peu de lumière sur le meurtre. Il fut constaté qu'un certain Franz Mandl, le dimanche, 3 juillet, avait emprunté un cheval d'un nommé Jost, et s'était rendu au magasin de Mush à St-Walburg; il était parti vers une here p.m., et était revenu vers 5 heures. Le cheval était tout en nage, mais on ne soupçonna absolument rien. En revenant du bureau de poste, d'où il était parti à 2

heures p.m., il était arrêté chez un nommé Schneider pour quelques minutes, et John Harman, qui lui avait parlé, a juré que le cheval n'avait pas chaud du tout. Il y a entre Schneider et Sergent, où Mandl avait emprunté le cheval, une distance d'un mille et un huitième, et de Schneider à l'endroit où Steiner, la victime, demeurait, 2 milles. Un témoin se rappelait avoir vu quelqu'un traverser le guéret, allant dans la direction de la maison de Steiner, et après examen il fut constaté qu'un cheval l'avait traversé. Le propriétaire du cheval regarda les pistes, et il crut reconnaître en elles celles de son cheval, car le cheval n'avait pas des fers ordinaires.

Un autre témoin jura se rappeler que l'accusé avait dit à Steiner qu'il le trouverait un jour. Toutes les preuves sont absolument circonstancielles, et comme l'accusé n'a fait aucune défense, il est assez difficile de deviner comment il expliquera la longueur de temps qu'il lui a fallu pour se rendre de chez Schneider chez Sergent.

Nous n'avons pas pu apprendre qu'il y avait des étrangers dans les environs ce jour-là, et nous pouvons facilement déterminer où étaient les colons; la plupart étaient en visite chez des amis, de sorte que le témoignage de l'un corroborera celui de l'autre.

John McDonough, vol sur la personne.—Le 1er septembre, un nommé W. H. Fynn vint déclarer à la police de Wilkie qu'il avait été attaqué et qu'une montre en or, $93 en espèces et $70 en billets lui avaient été volés; et qu'il soupçonnait un Français qui l'avait étendu par terre avec un bâton et lui avait donné des coups de pieds. Les billets furent arrêtés à la banque à Winnipeg, ainsi que le porteur, qui se nomma John McDonough. Il était connu que cet homme n'avait que $7.50 le 29 août. Quand il fut arrêté il dit que son nom était Frank Flynn. Il fut condamné à subir son procès et envoyé à la prison de Prince-Albert.

e

FEUX DE PRAIRIE.

Nous avons eu de nombreux feux de prairie pendant l'année dans ce district. Le nombre de causes inscrites est de 72, dont nous avons disposé comme suit:—66 condamnations et 6 causes renvoyées.

Le feu le plus considérable est celui qui eut lieu dans le district du lac Meeting. Tout ce qui pouvait brûler fut consumé. Nombre de colons durent quitter le district et chercher de l'ouvrage afin de se sustenter, et plusieurs virent tous leurs meulons de grain brûler.

Nous avons obtenu plusieurs condamnations par suite de ce feu.

Un grand nombre de colons, lorsqu'ils voient un feu, a quelque distance que se soit, se mettent à le battre en brêche, et règle générale ce sont ces feux-là qui font le plus de dommages.

Dans le district de Lloydminster, les feux de printemps et d'automne nous causèrent beaucoup de misères. Ce détachement a été sur l'alerte pendant toute la saison des feux. Des pertes considérables furent causées au nord et au sud. Les plus grands coupables sont les chemins de fer, et ils durent payer les dommages causés dans un ou deux cas. Les colons prennent aussi très peu de précautions.

AIDES À D'AUTRES MINISTÈRES.

Ministère de l'Intérieur.—Nous avons aidé au département de l'immigration à secourir les malheureux.

Département des Affaires des Sauvages.—Nous avons fourni des escortes aux fonctionnaires chargés de faire les paiements en vertu de traités.

Ministère de la Justice.—Nous avons fourni des ordonnances aux cours suprême, de district et de police où il y avait des causes criminelles d'inscrites; nous avons aussi fourni des escortes pour conduire les prisonniers aux cours; nos officiers sont les geôliers et les gardiens des prisonniers condamnés au corps de garde ici; ils ont

escorté des prisonniers à la prison de Prince-Albert et au pénitencier d'Edmonton, ainsi que des aliénés à Brandon; ils ont en outre servi des assignations pour les cours suprême et de district.

Ministère de l'Agriculture, Saskatchewan.—Rechercher les propriétaires qui n'ont pas fait enregistrer leurs étalons comme la loi l'ordonne.

S'enquérir et faire rapport des cas de destitution de colons qui avaient été dans le pays depuis deux ans. La plupart de ces cas étaient dus à la maladie.

Enfants négligés et miséreux.—Nous avons aidé au ministère à trouver des endroits pour loger ces enfants.

EXERCICE ET ENTRAÎNEMENT.

Les hommes aux quartiers généraux de la division font de l'exercice toutes les semaines, et ceux aux détachements chaque fois qu'ils sont inspectés. Pendant le mois d'août, nous avons eu la pratique annuelle de tir au revolver.

Numéro matricule 2386, adjudant-sous-officier Light est arrivé bon premier avec 369.

La parade pour service commémoratif du 20 mai a fait honneur à la division.

CHAMP DE TIR.

Conformément à vos ordres, un champ de tir a été construit en arrière des casernes. Je ne crois pas que l'on puisse trouver un meilleur champ de tir dans aucune partie de la province.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

Il y a eu quelques cas d'ivresse, et un homme fut destitué pour cela, mais en général la conduite a été bonne.

SANTÉ.

Le 13 novembre, le numéro matricule 4528, le gendarme G. J. Pyne, perdit le pouce et une partie de l'index par suite de l'explosion d'une carabine. Il fut envoyé à Régina, où il fut soigné et guéri.

CHEVAUX.

Les chevaux ont été inspectés tous les mois par l'inspecteur Sweetapple, M.V. Nous avons fait cette année 151,044 milles. Un cheval a été réformé et vendu pendant l'année, savoir, le numéro matricule 2880. Quatre chevaux sont morts. Tué pour cause de morve, le numéro matricule 243. Huit chevaux ont été reçus du dépôt de la division.

SITUATION DES SAUVAGES.

Les sauvages ici obtiennent des liqueurs à Battleford-Nord, et il y a eu beaucoup d'ivresse. Il est bien difficile de savoir d'eux les noms de ceux qui leur fournissent des boissons, afin de les condamner. Les sauvages en sont maintenant rendus à savoir quelle sorte de liqueurs ils préfèrent. Le maréchal des logis Jackson et moi-même avons fait de multiples efforts pour empêcher ce commerce l'été dernier.

Cet été les enfants de l'école industrielle se sont procuré des boissons à un magasin de gros et à une des buvettes. Le résultat en a été qu'il y a eu une bagarre à l'école, et il fallut l'aide le la gendarmerie pour y mettre fin. Les deux individus ont été condamnés. Il est honteux de voir que des gens s'abaissent à vendre des boissons à des petits sauvages pour quelques sous de profit.

J'ai envoyé des patrouilles à Meadow et au lac Loon pour s'enquérir d'un cas d'ivresse, et aussi de la vente de boissons aux sauvages.

Un nommé Robert Nixon a été trouvé coupable d'avoir vendu un demi-gallon de whisky à un sauvage. Il a interjeté appel et la cause n'est pas encore terminée.

Si on excepte l'ivrognerie, les sauvages se conduisent bien.

Deux vieux sauvages, "Cow an sag it" et "Squaw Teee he did it", furent arrêtés à Lloydminster comme vagabonds et écroués à la caserne ici. Le sauvage dit avoir 70 ans et sa femme est plus âgée. Ni l'un ni l'autre n'appartient à une réserve quelconque, mais tous deux font partie d'une bande qui erre au sud de Lloydminster. Après étude de leur cas, le ministère de la Justice a ordonné leur élargissement. Pour moi, cette décision est contraire à la loi des sauvages, et aussi à l'article du code criminel relatif au vagabondage.

VOITURES, HARNACHEMENT ET SELLERIE.

Nous avons besoin de douze autres selles.

Il nous faut un léger traîneau double et à trois sièges.

Les harnais dans toutes les divisions sont en bon état.

CANTINE.

Nous n'avons pas de cantine et nous n'en avons pas besoin.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

Nous avons un bon nombre de journaux dans notre salle de lecture. Nous avons une bibliothèque distincte que nous entretenons au moyen de souscriptions.

Le billard est en bon ordre et la salle est gaie et bien éclairée.

APPROVISIONNEMENTS.

Nous achetons toutes nos provisions dans les divers magasins, excepté les épiceries, qui sont envoyées de Winnipeg par la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les détachements de la gendarmerie au nord-est et au nord-ouest d'ici ont été inspectés chaque mois par l'inspecteur Demers; le district au sud l'a été par l'inspecteur Généreux, qui le commande et qui s'éjourne à Wilkie. Ces détachements sont en excellente condition et ont donné satisfaction.

A l'exception de Biggar, j'ai inspecté les détachements éloignés durant l'année, et j'ai visité Wilkie presque chaque mois.

Partout j'ai reçu le concours loyal des officiers, des sous-officiers et des gendarmes de la division. Tous semblent fort intéressés à l'accomplissement de leurs devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. A. McGIBBON,
Surintendant.

DIVISION "C".

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
BATTLEFORD, 30 septembre 1910.

A l'Officier commandant la division "C",
Battleford.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du corps de garde de la division "C" pour l'année finissant en septembre 1910.

Onze prisonniers étaient internés au corps de garde au commencement de l'année, et 143 y ont été admis depuis, soit un total de 154.

Classification des prisonniers:—

Hommes—	
Blancs	86
Sauvages	13
Métis	24
Chinois	2
Aliénés (blancs)	15
Total	140
Femmes—	
Blanches	6
Métisses	4
Sauvagesses	2
Espagnole	1
Aliénée (blanche)	1
Total	14

Nombre des prisonniers admis:—

Octobre	8
Novembre	5
Décembre	3
Janvier	12
Février	8
Mars	9
Avril	18
Mai	16
Juin	16
Juillet	16
Août	20
Septembre	12
Total	143

Moyenne du nombre des prisonniers par jour	9
Moyene du nombre des prisonniers par mois	12
Le plus grand nombre de prisonniers, le 20 août	21
Le plus petit nombre de prisonniers, en un jour, 28 décembre	2
Le plus grand nombre de prisonniers admis en un mois	20
Le plus petit nombre de prisoniers admis en un mois	3

Voici comment on a disposé des prisonniers:—

Libérés à l'expiration de la peine	62
Envoyés à l'asile de Brandon	8
Envoyés à la prison de Prince-Albert	8
Envoyé au pénitencier d'Edmonton	1
Envoyés à d'autres endroits	3
Relâchés sur condamnation différée	5
Renvoyés sur cautionnement	12
Relâchés après paiement de l'amende	14
Poursuites renvoyées	18
Total	131

A la salle de police à minuit le 30 septembre. 9

Femmes—

Envoyées à la prison de Prince-Albert	2
Condamnation différée	1
Envoyée à l'asile de Brandon	1
Relâchées après paiement de l'amende	9
Poursuite renvoyée	1
Total	14

Dans la salle de police à minuit le 30 septembre: personne.

H. G. EVERED,
Brigadier, prévôt.

ANNEXE H.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT W. H. ROUTLEDGE, COMMANDANT LA DIVISION DU DEPOT, REGINA.

RÉGINA, SASK., 1er octobre 1910.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie à cheval,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du district de Régina et de la division du dépôt, pour l'année terminée le 30 septembre 1910.

J'ai été chargé du commandement du district et du dépôt depuis le 1er octobre 1909, en remplacement du surintendant G. E. Sanders, O.S.D., transféré au commandement de la division "N".

Le district de Régina est actuellement, pour les fins de la gendarmerie, divisé en onze subdivisions, chacune commandée par un officier ou un sous-officier expérimenté. Le groupement des détachements, lesquels sont au nombre de quarante-cinq, fonctionne d'une façon très satisfaisante, ce qui rend possible une inspection fréquente, si importante pour l'efficacité du service.

Durant la dernière saison, il est devenu nécessaire d'établir cinq nouveaux postes détachés, savoir: Outlook, Elbow, Gravelbourg et Watrous.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

En général, bien que les récoltes aient été peu encourageantes, le district n'en a pas moins continué à progresser. Le printemps a été hâtif comme à l'ordinaire, et favorable jusque vers la fin de mai, alors que le manque d'humidité a commencé à faire sentir ses effets.

Le rendement, quoique moins considérable par acre, que l'année précédente, finira par donner une récolte moyenne satisfaisante.

Dans la subdivision de Yorkston, d'après une estimation modérée, il y aura une augmentation d'environ 25 pour 100 sur l'année dernière de la superficie ensemencée en blé, en avoine, orge et lin. On estime que le rendement sera de 65 boisseaux d'avoine et de 27 boisseaux de blé à l'acre.

La récolte du foin dans cette section a été belle.

Outre plusieurs belles maisons d'habitation érigées dans la ville de Yorkton, la Compagnie du Pacifique-Canadien a construit une nouvelle gare. Les presbytériens ont bâti une nouvelle église qui a coûté $22,000. Les Pères Rédemptoristes ont fait à leur monastère une addition qui a coûté $25,000, et on est à construire un nouveau collège dont le coût sera d'environ $75,000.

Trois nouvelles villes ont été établies le long du prolongement de la ligne du Canadian-Northern, à partir de Russell, Man., et à l'est de Yorkton, savoir: Stornaway, le terminus actuel, Calder et Roxton. Bien que fondée depuis quelques mois à peine, on voit dans les limites de chacune d'elles, une banque, des élévateurs, des magasins généraux et des écuries de louage.

A Stornaway, on construit actuellement un bel hôtel.

Depuis lentrée du chemin de fer Pacifique-Canadien en mars 1909 à Wyneyard, située à l'est de Yorkton, cette ville a doublé d'étendue.

Des petits villages s'établissent le long de l'embranchement de la Montagne-du-Tonnerre du chemein de fer Canadian-Northern, à environ vingt milles au nord de Canora.

Dans la subdivision Lanigan, l'année a été généralement prospère. Les récoltes ont été bonnes et il n'y a pas eu suffisamment de gelées pour avarier le grain. Les plus belles récoltes du district sont celles de la section des Buttes-de-Tondre.

Les animaux de toute espèce ont bien hiverné, et les bestiaux expédiés cette année étaient aussi beaux, dit-on, que ceux de n'importe quelle année précédente.

Environ dix nouveaux élévateurs ont été construits à divers endroits de la subdivilles le long des lignes du Pacifique Canadien et du Grand-Tronc-Pacifique.

On estime à 300 le nombre de nouveaux colons venus des Etats-Unis et de l'est du Canada et établis sur des terres qu'ils ont achetées soit des compagnies de chemins de fer soit des compagnies qui vendent des lots de terre. C'est une bonne classe de colons.

Un embranchement du chemin de fer Pacifique-Canadien se construit actuellement entre Bulyea et McKillop's Landing, dans la subdivision, et de là vers Régina. On s'attend à ce qu'il soit terminé à l'automne. Le Pacifique construit en outre un embranchement à partir de Watertown, sur l'embranchement Bulyea-Régina, devant se diriger à l'ouest du lac Long jusqu'à Colonsay, sur l'emvranchement de Pleasant-Hills. Il y a en tout 200 milles de chemin de fer en construction dans la subdivision.

La subdivision d'Indian-Head est déjà colonisée depuis longtemps, et dans toutes les villes de cette région de grandes améliorations ont été faites, telles que trottoirs en ciment, systèmes d'acqueduc, éclairage électrique, etc.

Il a été semé du blé dans le district sur une superficie totale d'environ 150,000 acres; de l'avoine sur 80,000 acres et de l'orge sur 30,000 acres. On remarque une augmentaton considérable de la superficie ensemencée en lin par suite du prix élevé et de l'augmentation de la demande de ce produit.

Un grand nombre de constructions importantes, publiques et privées, ont été érigées durant l'année. On remarque que de nombreux cultivateurs retirés des affaires sont allés s'établir dans les villes.

La construction du Grand-Tronc-Pacifique se poursuit entre Melville et Régina en passant par la ville de Qu'Appelle, où il a fallu construire la ligne sur des pentes assez raides.

La subdivision d'Arcola se colonise rapidement. Le nombre d'acres ensemencées en blé et en lin a été considérable cette année, et on s'attend à un bon rendement. Par suite de la rareté des pluies, la récolte d'avoine n'atteindra pas la moyenne ordinaire. La première vente de blé à Arcola a réalisé $1.00 le boisseau, la qualité était le n° 1, dur.

Une grande étendue de terrain dans la subdivision a été rompue pour la prochaine saison.

Les bêtes à cornes paissent dans la montagne de l'Orignal, où elles trouvent en abondance d'excellents fourrages. On élève et l'on vend maintenant, chaque année, beaucoup de chevaux et de bêtes à cornes. Les fermiers comprennent que la culture mixte est celle qui leur rapporte plus de bénéfices.

De nouvelles villes ont été établies à Wilmer, Parkman et Browning, le long de la ligne du chemin de fer Canadian-Northern, sur la route de Lethbridge.

Parmi ces petites villes, Arcola, la plus considérable, a une population de 1,200 habitants. On y voit un moulin et une briqueterie. Le palais de justice du district est à cet endroit, ainsi que la rotonde du Pacifique-Canadien.

La ville s'accroit constamment et le commerce y est actif.

La ligne du chemin de fer Canadian-Northern, commencée l'année dernière de Maryfield vers le sud-ouest, en passant par Carlyle, est à peu près terminée. Pendant tout l'été une équipe a été occupée au ballastage de la ligne. Un losange a été établi à Carlyle, à l'endroit où se croisent les voies du Canadian-Northern et du Pacifique-Canadien.

On construit actuellement une nouvelle ligne dans le district. Elle portera le nom de prolongement de Broom-Hill. Elle partira de Tilston, Man.; on achèvera cette

année le terrassement d'environ 24 milles de la ligne. Une équipe d'ouvriers travaille actuellement au terrassement dans le district au sud de Redvers.

Dans la subdivision d'Estevan, les récoltes, si l'on en excepte le lin, n'ont pas été aussi bonnes qu'à l'ordinaire, à cause de la chaleur et de la sécheresse, et le rendement n'atteindra pas, en conséquence, celui de l'année précédente. On s'attend à ce que la récolte du lin soit bonne, et ce produit commande un bon prix.

Il y a dans la subdivision 25 pour 100 de terre en culture de plus que l'année dernière.

Estevan et Weyburn sont les villes les plus importantes de la subdivision; ce sont des centres d'affaires importants.

Durant l'année on y a construit des édifices importants, et la briqueterie "Eureka" a considérablement agrandi son établissement.

A Portal-Nord, on a terminé la construction d'un nouveau pavillon des immigrants et des écuries de quarantaine.

La région dont le détachement Marienthal de cette subdivision s'est occupé a fait beaucoup de progrès durant les deux dernières années; on a labouré une étendue considérable de terrain avec des charrues mues par des chevaux, par la vapeur ou par la gazoline. On s'attend à ce qu'en général les récoltes soient assez bonnes dans cette section.

Graduellement, on construit çà et là de bonnes maisons de fermes, et les moulins à vent, indice de prospérité chez le cultivateur, commencent à devenir plus nombreux.

Par suite de la sécheresse durant le mois de juin, les récoltes, dans la subdivision d'Outlook ne seront pas généralement aussi bonnes que celles des années précédentes. Il y a eu une augmentation considérable de la superficie de terre mise en culture.

Dans le voisinage d'Outlook, beaucoup de familles se sont établies durant la dernière saison, et la plupart de ces terres ont été achetées. Les nouveaux venus appartiennent à une bonne classe de colons et sont confortablement logés.

Les villes d'Outlook, Elbow et Tugaske continuent à progresser. Dans le premier de ces endroits, on installe actuellement un système d'aqueduc qui coûtera $25,000, et l'on construit un moulin à farine et un élévateur. Un incendie a ravagé la ville en avril dernier. Cependant, les édifices détruits ont été reconstruits.

La compagnie du Pacifique-Canadien construit dans le moment un pont de chemin de fer sur la rivière Saskatchewan à Outlook. Le chemin de fer Pacifique-Canadien, ligne Calgary-Edmonton, est aussi en voie de construction d'Outlook à Macklin. La majeure partie partie du régalage est terminée et l'on croit que les rails y seront posés cet automne jusqu'à quatorze milles en deçà d'Outlook.

Dans la région de la Montagne-Boisée, la récolte n'a pas répondu aux espérances, à cause du manque de pluie durant la saison. Une grande superficie de terrain a été mise en culture, il est vrai, mais le sol n'a pas été préparé comme il aurait dû l'être. Dans les endroits bien cultivés, le rendement atteindra environ la moitié de celui de l'année dernière; la moyenne du vlé sera de 20 boisseaux, celle de l'avoine de 30 boisseaux, et celle du lin de 10 boisseaux à l'acre. La récolte des racines et des légumes sera assez bonne.

La dernière saison a été bonne en ce qui concerne l'élevage, dans le district; l'aumentation du nombre de jeunes animaux a été considérable, et les prix commandés par les bestiaux de toutes catégories ont été élevés. Les bouvillons de boucherie se sont vendus au-dessus de $65, sur place, les vaches, $50; les moutons, de $6 à $8, et il s'est vendu une grande quantité de bestiaux.

Un grand nombre de nouveaux colons ont pris des terres dans cette partie de la province durant l'année. Quelques-uns viennent de l'est de l'Europe, mais la plupart viennent des Etats-Unis. En général, ces colons sont intelligents et laborieux, de sorte que si on ajoute à cela qu'elle est propre à l'agriculture et à l'élevage, on peut prédire que la région sera plus tard une des plus prospères de la province.

Les voies des chemins de fer Pacifique-Canadien et Canadian-Northern sont en voie de construction dans le district de la Montagne-Boisée, et seront cet automne à moins de 25 ou 30 milles de Willow-Bunch.

Régina, la capitale de la province, progresse très rapidement. Située au centre de merveilleuses terres à grains, elle a devant elle un brillant avenir.

L'année dernière plusieurs importantes maisons de commerce ont été construites, de même qu'un grand nombre de belles habitations. On a presque terminé l'ouverture d'un passage sous la voie du Pacifique au croisement de la rue Albert. Les parcs ont subi de grandes améliorations et la ville en général offre un très bel aspect.

Grâce à l'augmentation de ses communications par voies ferrées et à ses splendides emplacements pour la construction d'entrepôts, Régina sera bientôt un centre considérable de distribution pour le commerce de l'Ouest. Je n'ai aucun doute qu'à la saison prochaine un service de tramways sera établi, et il est à espérer qu'il se rendre jusqu'aux casernes.

L'aqueduc est superbe. Même pendant les plus grandes chaleurs de l'été, l'eau des robinets est froide comme la glace et très claire.

On continue la construction des splendides nouveaux édifices législatifs de la province, dans la partie sud de la ville, sur les bords du lac Wascana; ils pourront bientôt être occupés.

Entouré d'une superbe région à grains, Moosejaw est aussi une ville de progrès, avec une brillante perspective d'avenir. On est à construire un tramway dans le moment. La construction a été généralement active durant l'année.

TABLEAU des causes devant la cour suprême et les cours de district.

Renvoyées pour procès	91
Nombre de condamnations	59
Amendes	4
Nombre d'emprisonnements	32
Nombre envoyé au pénitencier	11
Condamnations différées	12
Acquittements ou accusations retirées	23
Attendant procès	5
Renvoyé en prison en attendant nouveau procès	1
Renvoyés en prison	2
Honorablement acquitté	1

CRIMINALITÉ.

ETAT tabulaire des causes inscrites et jugées dans le district de Regina, durant les douze mois terminés le 30 septembre 1910.

Crime.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées ou retirées.	Attendant procès.
Infractions contre la personne—				
Meurtre	*3	1		
Tentative de meurtre	†1			
Meurtre—menaces de (par lettre)	1		1	
Menaces de tuer	2	1	1	
Menace de tirer un coup de feu	1	1		
Décharge d'arme à feu avec intention	4	2	2	
Blessures corporelles	2	1	1	
Menaces de blessures corporelles	8	5	3	
Voies de fait simples	404	358	46	
Voies de fait graves	5	5		
Assauts avec blessures corporelles	7	5	2	
Attentats à la pudeur	11	6	4	1
Viol et tentative de viol	10	4	5	1
Tentatives de suicide	7	6	1	

* 1 est mort en prison, un autre pas encore arrêté. † N'a pas comparu.

Crime.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées ou retirées.	Attendant l'instruction.
Infractions contre la personne—*Suite.*				
Avortement	1	1	....	....
Bigamie	4	4	....	....
Enlèvement	2	2	....	....
Conn. charn. d'une fille agée de m. de 14 ans	1	1	....	....
Négligenee de pourv. aux bes. de sa fam. ou de sa f.	7	6	1	....
Abandon de sa femme	1	1	....	....
Abandon de ses enfants	12	11	1	....
Enlèvement	1	....	1	....
Intimidation et menace	14	11	2	1 aj.
Libelle diffamatoire	1	1	....	....
Lettres de menaces	2	....	1	1
Offenses diverses	8	4	4	....
Infractions contre la propriété—				
Vol	443	336	105	2
Vol sur la personne	2	....	....	2
Vol des malles de Sa Majesté	4	3	1	....
Vol par les enfants	3	3	11	....
Délits d'enfants	1	1	....	....
Vol de bestiaux	8	3	5	....
Vol de chevaux	20	8	10	2
Enlever des bestiaux	1	1	....	....
Tirer ou blesser des bestiaux ou des chevaux	1	1	....	....
Aider ou exciter à tuer des chevaux	10	7	3	....
Marquer illégalement des animaux	1	1	....	....
Cruauté aux animaux	54	50	4	....
Bris de domiciles et de magasins	5	3	2	....
Bris de domiciles ou de magasins (par des enfants).	5	5	....	....
Vol avec effraction	4	2	2	....
Fraude	8	4	4	....
Faux prétextes	54	42	11	1
Faux	16	14	1	1
Détournements	2	2	....	....
Vol	2	....	1	1
Vol à main armée	1	1	....	....
Recel d'objets volés	12	10	2	....
Volontairement endommager la propriété	35	33	2	....
Contrefaçon	1	....	1	....
Incendie	5	....	5	....
Tentative d'incendie	1	....	1	....
Méfaits	19	17	2	....
Empiétement	1	1	....	....
Tuer ou blesser des chiens	6	3	3	....
Divers	6	4	2	....
Infractions contre l'ordre public—				
Port illégal d'armes offensives et cachées	18	16	2	....
Viser avec des armes à feu	7	7	....	....
Décharger des armes à feu	5	5	....	....
Avoir un revolver lors de l'arrestation	1	....	....	1
Infractions contre la religion et les bonnes mœurs—				
Vagabondage	368	356	12	....
Ivresse et désordre	420	415	5	....
Perturbation	56	55	1	....
Jurer, insulter et menacer	22	21	1	....
Indécence	13	12	1	....
Indécence grossière	6	6	....	....
Exposer sa personne	5	5	....	....
Sodomie	1	....	1	....
Pugilat	2	2	....	....
Inceste	4	4	....	....
Séduction	1	....	1	....
Tenir une maison malfamée	7	7	....	....
Habiter "	4	4	....	....
Fréquenter "	1	1	....	....
Prostitution	2	2	....	....
Vivre des produits de la prostitution	2	2	....	....
Tenir une maison de jeu	1	1	....	....
Fréquenter "	1	1	....	....
Jeu de hasard	15	13	2	....
Infraction aux réglements de police	1	1	....	....
Divers	5	5	....	....
Tromper la justice—				
Parjure	9	5	4	....

Crime.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyés ou retirées.	Attendant à procès.
Subornation et désobéissance—				
Désobéir aux assignations de la cour	2	2	.....	.....
Désobéissance aux ordres de la cour	6	6	.....	.....
Evasion	1	.....	.....	1
Aider des prisonniers à s'évader		.....	1	.....
Gêner un agent de la paix	9	8	1	.....
Voies de faits sur un agent de la paix	4	4	.....	.....
Refus d'aider un agent de la paix	2	2	.....	.....
Résistance à l'arrestation	10	10	.....	.....
Tentative de corrompre un agent de la paix	1	1	.....	.....
Envoi de cartes indécentes par la poste	3	2	1	.....
Infractions contre la loi des chemins de fer—				
Se faire transporter sans payer	25	25	.....	.....
Empiétement sur la voie ferrée	5	5	.....	.....
Employé ivre pendant son service	1	1	.....	.....
Obstruer le chemin de fer	6	2	4	.....
Méfaits sur le chemin de fer	3	3	.....	.....
Divers	2	2	.....	.....
Infractions contre la loi des douanes—				
Faire la contrebande	1	1	.....	.....
Infractions contre la loi des Sauvages				
Fournir des boissons aux sauvages	35	34	1	.....
Sauvages ivres	27	27	.....	.....
Ivre sur la réserve	21	19	2	.....
Empiétement sur la réserve	1	1	.....	.....
Avoir des boissons en sa possession	6	6	.....	.....
Avoir des boissons en sa possession sur la réserve	2	2	.....	.....
Prostitution	2	2	.....	.....
Infractions contre la loi des pêcheries	9	9	.....	.....
" la loi des épizooties chez les animaux	1	1	.....	.....
" la loi de la milice	1	1	.....	.....
" la loi du dimanche	8	8	.....	.....
" cont. les lois prov. et les ord. des T.N.O..				
Maîtres et serviteurs	399	365	34	.....
Gibier	48	47	1	.....
Peaux et marques	4	4	.....	.....
Feux de prairies	148	142	6	.....
Licences pour vente de boissons	146	137	9	.....
Démence	91	87	4	.....
Eleveurs de chevaux	22	22	.....	.....
Animaux errants	28	28	.....	.....
Fourrière	24	21	3	.....
Troupeau	9	9	.....	.....
Clôtures	2	2	.....	.....
Ordonnances des villages	17	16	1	.....
Ecuries de louage	8	8	.....	.....
Travaux publics	2	2	.....	.....
Profession médicale	17	17	.....	.....
Médecins vétérinaires	1	.....	1	.....
Ingénieurs mécaniciens	7	7	.....	.....
Hygiène publique	7	2	5	.....
Ecole	1	1	.....	.....
Marchands ambulants et colporteurs	9	9	.....	.....
Herbes nuisibles	7	1	6	.....
Chaudières à vapeur	25	25	.....	.....
Automobiles et véhicules	7	6	1	.....
Divers	8	8	.....	.....
	.....	.....	355	14
Mort en prison	.....	.....	.....	1
Pas encore arrêté	.....	.....	.....	1
N'a pas comparu	.....	.....	.....	1
Total	3,460	3,086	357	17

L'état suivant donne une comparaison de la criminalité dans le district de Régina de 104 à l'année finissant le 30 septembre 1910.

—	1904.	1905.	1906.	1907.	1908.	1909 (11 mois.)	1910.
Causes inscrites......	1,591	1,620	2,021	2,438	2,542	2,271	3,462
Condamnations.......... .	1,344	1,362	1,751	2,228	2,326	2,101	3,090
Causes renvoyées ou retirées	231	246	250	186	190	154	355
Attendant l'instruction.....	16	12	20	24	26	16	14

Un homme, accusé de meurtre, n'est pas encore arrêté.

Un homme, accusé de meurtre, est mort en prison.

Un homme, accusé de tentative de meurtre, n'a pas comparu.

Ces trois cas portent à 17 le nombre d'accusés attendant leur procès durant l'année 1910.

Les détails qui suivent se rapportant aux causes les plus importantes dont on ait pris connaissance offriront peut-être quelque intérêt.

Meurtre d'Andrew H. Harris.—Les détails de cette affaire sont contenus dans le rapport annuel de 1909.

Harry Milton Roper a comparu le 2 février 1910 pour répondre à l'accusation d'avoir assassiné son patron, Andrew H. Harris. L'honorable juge Newlands présidait. M. Alex. Ross, représentant du procureur général, occupait pour la poursuite, et M. A. Casey défendait l'accusé. Dans sa preuve, la défense s'est efforcée de discréditer les témoins de la Couronne et de démontrer que l'accusé menait une conduite exemplaire, mais sans réussir. D'autres témoins ont prouvé jusqu'à un certain point qu'il était difficile de s'entendre avec Harris, qu'il buvait, n'allait pas à l'église, etc. Vers une heure, le 3 février, la cause a été remise au jury, qui a rendu un verdict d'homicide. Le prisonnier a été condamné à quinze ans d'emprisonnement dans le pénitencier d'Alberta, où il a été conduit le 4 février par le maréchal des logis Hope et le gendarme Marchand.

Fred R. Mead, faux.—Le 24 octobre 1909, plainte a été portée au poste détaché de Balcarres, par M. Tipling, marchand de cette ville, que Fred R. Mead lui avait demandé d'échanger un chèque de $100, censé avoir été signé par un nommé Northgrave, cultivateur, demeurant au sud de la ville. Mead avait d'abord présenté le chèque Northgrave au payeur de la banque de Hamilton à Abernethy, mais le chèque avait été refusé. Un mandat d'arrêt a été lancé contre Mead, qui fut appréhendé sur une ferme non loin d'Abernethy. Après enquête préliminaire, il fut incarcéré dans la prison commune de Moosomin, pour y attendre son procès. Le 6 novembre 1909 l'accusé comparut devant Son Honneur le juge Farrell, admit sa cupabilité et fut condamné à un an de prison, avec travaux forcés, dans la prison de Moosomin.

Ernest Therriault, fausses représentations—Le 28 octobre 1909, plainte fut faite au maréchal des logis Dubuque par un M. Jos. Oudat, un Français domicilié au sud d'Indian-Head, à l'effet qu'Ernest Therriault, pendant une dizaine de jours employé pour lui à transporter du blé à l'élévateur de cet endroit, avait obtenu au moyen de fausses représentations un bon pour du grain de la valeur de $59.85. Il paraît que, bien que Therriault fût employé à transporter le grain, les bons devaient être retenus par le gérant de l'élévateur et remis à M. Oudat, sur demande. Lorsque ce dernier se présenta pour réclamer ses bons, il découvrit qu'un avait été remis par le gérant à son employé Therriault. Ce dernier s'était rendu à l'élévateur, où il avait déclaré que son employeur, malade, avait besoin de remèdes et comme il se trouvait sans argent dans le moment, il désirait un bon de grain. Il lui en fut remis un de la valeur de $59.95, qu'il réussit à échanger à l'hôtel Commercial, et s'enfuit

avec l'argent que lui avait remis le propriétaire de cet hôtel. Le maréchal des logis Dubuque envoya immédiatement une bonne description de Therriault à tous les endroits où celui-ci, selon toute probabilité, pourrait aller. Le 8 novembre 1909, il fut arrêté à Moosejaw pour avoir insulté des femmes dans la rue, et condamné par le magistrat de police Lemon, de cette ville, à un mois d'emprisonnement aux travaux forcés dans le corps de garde de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Une fois cette sentence purgée, il fut conduit à Indian-Head pour l'enquête préliminaire sur l'autre accusation de fausses représentations. Le 13 décembre 1909, il comparut devant le juge Hannon, de la cour de district, admit sa culpabilité et fut condamné à trois années de détention dans le pénitencier d'Edmonton.

Cet homme a un dossier criminel ; il a purgé plusieurs termes d'emprisonnement dont le plus long a été de trois ans. Il s'était un jour évadé de la prison de Prince-Albert, mais il avait été capturé le lendemain. Pour cette offense, on avait ajouté cinq mois à sa condamnation originaire de dix mois.

J. E. Lamy, alias J. E. Adam, faux inspecteur des postes.—Voici les faits: le printemps dernier, un individu disant se nommer J. E. Lamy se présenta aux directeurs de poste de Windthorst, Bender, Kipling et Graytown, se donnant comme inspecteur des postes d'Ottawa, et exigea qu'on lui laissât prendre connaissance du matériel des bureaux de poste de ces endroits. Sous prétexte qu'il était à court de fonds, il réussit à obtenir $40 du directeur de poste de Bender en donnant son chèque pour ce montant. Il se procura de la même façon $30 du maître de poste de Kipling. Jeudi, le 5 mai, le gendarme Birkenstock reçut une télégramme de M. Wilson, inspecteur des postes, de Moosejaw, lui enjoignant d'arrêter ce Lamy, ce que le gendarme fit sur la route entre Windthorst et Kennedy. L'accusation fut portée par l'inspecteur des postes en vertu de l'article 408du Code criminel, et le prévenu fut envoyé en prison jusqu'au 13 mai. Il paraît que le nom véritable de Lamy est J. E. Adam, jadis employé comme courrier de chemin de fer sur le Pacifique-Canadien danes les provinces de l'est, et qui était, par conséquent, au fait de la régie des bureaux de poste et capable de jouer sans trop de difficulté le rôle d'inspecteur. Le 21 mai, Lamy fut conduit devant R. M. Crowe, J.P., pour l'enquête préliminaire. M. R. N. Reid et M. J. E. Dermody, respectivement directeurs de poste à Bender et à Kipling, portèrent contre Lamy l'accusation d'avoir émis des chèques sans valeur. Les dépositions furent prises et le prévenu fut envoyé à la prison de Moosomin. Le 23 mai, il fut amené devant Son Honneur le juge Farrell pour répondre à l'accusation. Le 27 du même mois, le prisonnier fut de nouveau amené devant Son Honneur le juge Farrell et condamné à six mois de prison pour chaque offense, les deux sentences devant être purgées concurremment.

C. McG. Campbell, vol de $3,000 dans un wagon du Pacifique-Canadien.—Voici encore l'un des mystères postaux qui, après avoir occupé le ministère des Postes, a eu sa solution le 28 février dernier, alors que Charles McGregor Campbell, courrier sur chemin de fer faisant le service sur la ligne de Souris, s'est reconnu, à Winnipeg, coupable du vol d'une lettre contenant $3,000 en billets de banque de l'Etat, vol commis le 22 septembre 1909 à Glenboro.

Ce crime, quon a pris plusieurs mois à retracer jusqu'à Campbell, avait été habilement conçu et non moins habilement perpétré. Campbell, avec deux autres courriers de chemin de fer, avait charge du wagon-poste jusqu'à Souris. A partir de cet endroit, il restait seul jusqu'à Estevan. Le 22 septembre, pendant que ses deux aides étaient à prendre leur repas à l'hôtel à Glenboro, où le train avait stoppé pour le lunch, Campbell enleva la lettre qui contenait le montant ci-dessus. Il fut soupçonné parce que des personnes s'étaient plaintes de la perte de lettres recommandées pendant son précédent voyage. Il fut ainsi que ses aides étroitement surveillé par la gendarmerie à cheval cantonnée le long de la ligne et les inspecteurs des postes. Le maréchal des logis Mundy fut chargé de l'affaire à partir de Moosejaw, et c'est dû à son énergie si Campbell avoua finalement avoir

commis ce vol et plusieurs autres au détriment de la poste. Le maréchal des logis découvrit qu'il avait fait un paiement comptant de $1,000 sur une ferme à Moosejaw. On n'a pu retrouver la balance de l'argent, que l'on croit avoir été dépensé avec des femmes de mauvaise vie.

En présence des faits recueillis par le maréchal des logis Mundy, Campbell avoua avoir soustrait le paquet contenant les $3,000 du wagon-poste à Glenboro le 22 septembre 1909.

Il fit cet aveu par écrit, autorisant en même temps les autorités à l'emmener à Winnipeg pour son procès.

Le 22 février dernier, il fut condamné à Winnipeg à trois ans d'emprisonnement.

Il vous a plu d'accorder au maréchal des logis Mundy la somme de $50 pour ses services en cette affaire à même "le fonds des amendes".

Joseph Harold Armstrong, vol d'argent expédié par lettres recommendées au bureau de poste de Govan.—Le 6 avril dernier, l'inspecteur des postes de Saskatoon nous fit savoir qu'un colis contenant de l'argent avait été mis à la poste à Winnipeg à l'adresse de la "Northern Crown Bank", à Gowan, Sask. Lorsque après avoir reçu le paquet de l'employé du bureau de poste Armstrong, et l'avoir transporté à la banque, le payeur de cette institution l'ouvrit, il constata qu'on l'avait ouvert et qu'il manquait $30—3 billets de $10—et que deux billets de $5 étaient mutilés. Ces renseignements furent immédiatement donnés au maréchal des logis Fyfe, de la subdivision de Lanigan, qui fit une enquête complète. Personne autre qu'Armstrong n'avait touché ce colis entre le train et la banque. Il était l'employé le moins ancien du bureau de poste, ses émoluments n'étaient pas élevés, il n'était employé que depuis un mois ou deux, et dépensait beaucoup d'argent à jouer à la poule et à louer des voitures. Ses faits et gestes firent en conséquence l'objet d'une enquête sévère, et comme résultat on le soupçonna fortement d'être le coupable.

Le 5 septembre, Armstrong fut arrêté sur l'accusation d'avoir volé une billet de $10 au bureau de la "McGuire Lumber Company", à Govan. Il admit sa culpabilité et fut condamné à deux mois de prison aux travaux forcés. Il était entré dans le bureau de la compagnie, alors qu'il n'y avait personne, et avait pris l'argent dans le tiroir.

Pendant qu'on le conduisait à la prison de Moosomin, où il devait purger sa sentence, il déclara à M. McGuire, le marchand de bois, qu'il avait commis plusieurs vols d'argent dans des lettres recommandées au bureau de poste de Govan, pendant qu'il était commis à cet endroit. Parmi ces vols, il mentionna celui de $30 du colis venant de Winnipeg. L'aveu d'Armstrong eut pour effet de jeter de la lumière sur un grand nombre de cas où des lettres recommandées à leur arrivée à destination ne contenaient pas tout le montant qu'elles étaient censées contenir.

Armstrong réussit à s'évader de la prison de Moosomin, le 14 courant, et bien que toutes les démarches aient été faites pour le capturer, il est encore au large au moment où j'écris.

Madame Thomas Barber, de Silverwood, disparue.—Cette femme disparut de chez elle, le 29 septembre 1909, laisant ses enfants seuls à la maison. Comme à deux reprises, déjà, elle avait disparu et avait été retrouvée, aucune recherche ne fut organisée. On crut qu'elle était peut-être allée chez ses frères à Fieldholm, Alberta, mais, renseignements pris, l'on constata qu'elle n'était pas allée à cet endroit.

Le dimanche, 17 avril 1910, on retrouva ses restes dans un bosquet à environ un mille au sud du homestead Barber, situé à 11 milles au sud de la ville de Whitewood. Les deux jeunes fils de la défunte, pendant qu'ils étaient à la chasse, découvrient le cadavre de leur mère, gisant la face contre terre dans le bosquet. Ils coururent avertir leur père, qui téléphona au détachement de le gendarmerie de Moosomin. Le gendarme Gunn, accompagné du coroner, le Dr Baird, se rendit au homestead Barber, constata l'identité des restes qui étaient dans un état horrible ; une grande partie du dos de la malheureuse avait été mangée par les loups et les

corbeaux. Un loup et un corbeau trouvés à peu de distance du cadavre firent naître le soupçon que la mort avait eu pour cause la strychnine. Une partie de l'estomac fut expédié à l'analyste du gouvernement à Régina, le Dr Charlton et le coroner décida d'attendre le résultat de l'analyse du contenu de l'estomac avant de faire enquête.

Le 24 juin, l'enquête sur le corps de madame Barber fut commencée à Whitewood, devant le coroner, le Dr Baird. M. Ellwood, de Moosomin, représentait la famille Barber, et M. Lévi Thompson, de Wolseley, la Couronne. Plusieurs témoins furent entendus, mais on n'apprit rien d'important. L'enquête se continua le lendemain, puis fut ajournée au 30 du mois, afin de se procurer d'autres témoins. Par suite de maladie parmi les jurés du coroner, il y eut un nouvel ajournement jusqu'au vendredi, 29 juillet 1910. Ce jour-là le jury rendit le verdict suivant:—

"Nous, les jurés, constatons que madame Barber est morte empoisonnée par la strychnine, ce poison lui ayant été administré par une ou des personnes inconnues du jury."

Cette affaire est encore l'objet de nos recherches.

Meurtre de Russell Lloyd Smith et tentative de suicide de son frère Moses Smith.—Le 29 mai dernier, le gendarme Martin, du détachement de Tupaske, apprit par un télégramme venu de Brownlee qu'un meurtre et une tentative de suicide avaient eu lieu sur une ferme à six milles au sud de cet endroit. Le lendemain matin, le gendarme Martin partit, accompagné du Dr Jessop, coroner de Tugaske, pour le théâtre de la tragédie, et là il apprit qu'un certain Moses Smith avait étranglé son jeune fils qui l'avait accompagné à l'étable où il allait donner à manger aux porcs, et s'était ensuite coupé la gorge avec un rasoir. Le Dr Chandler avait été appelé de Brownlee et donnait ses soins à Smith, auquel on avait mis les menottes et dont les mains étaient attachées à la ceinture. Ces mesures avaient été prises pour empêcher l'homme d'enlever le tube respiratoire appliqué par le médecin, ce que Smith avait tenté de faire dans le but évident d'achever de se suicider. Le malade fut transporté à la prison de Brownlee et gardé étroitement jusqu'à l'arrivée du maréchal des logis Mundy et du brigadier Carter. Ces deux derniers arrivèrent le soir du même jour et l'affaire fut remise aux mains du maréchal des logis.

Une enquête a eu lieu le 30 mai dernier, et voici le verdict: "Nous, les jurés, avons décidé que Russell Lloyd Smith a été étranglé dans la nuit du 20 mai 1910, vers huit heures dans une porcherie située sur le quart S.-O. 36.19.1 à l'ouest du 3e, à environ 400 verges de la maison de son frère Willard Smith; que le défunt a été étranglé par une personne quelconque et est mort au bout d'une heure ou deux; que nous croyons qu'il a été étranglé par sou père, Moses Smith, et nous désirons exprimer notre sympathie à la famille de l'enfant."

Le coroner ordonna ensuite au maréchal des logis Mundy de s'emparer de Moses Smith et de le conduire sous le plus court délai possible devant un juge de paix. Sur un télégramme du maréchal des logis Mundy, L. M. Davis, J.P., de Tugaske, arriva à Browlee le matin du 31 mai. Les dépositions prises à l'enquête furent remises au juge de paix et le maréchal des logis accusa formellement Smith d'avoir assassiné son fils. On commença l'enquête préliminaire dans la chambre même où gisait l'accusé. Le magistrat donna lecture de l'accusation à Smith, qui, bien qu'incapable de parler, indiqua par signes, qu'il comprenait ce qu'il lui avait lu. Smith fut envoyé pour huit jours à la prison de Régina où on le conduisit sur une litière. Le 8 juin, J. H. Hefferman, J.P., se rendit à la prison de Régina; mais l'état de Smith ne permettant pas qu'on le transportât à Brownlee pour l'enquête préliminaire, le juge de paix le renvoya en prison jusqu'au 17 juin, et ce dernier jour, l'enquête fut de nouveau remis au 25 juin. A cette date, J. H. Hefferman, J.P., trouva Smith beaucoup mieux et comme il s'attendait qu'il pourrait être en état de voyager, au bout d'une semaine, il le renvoya en prison jusqu'au 4 juillet. Ce jour-là le brigadier Carter le conduisit à Brownlee où l'enqutêe préliminaire eut lieu devant L. M. Davis, J.P. A l'issu de l'enquête préliminaire, l'accusé a été incarcéré à Régina

en atendant son procès devant une cour compétente. Il fut conduit là et remis au geôlier le 5 juillet.

Le 7 on m'a informé que Moses Smith était mort. Il avait souffert de pneumonie et de faiblesse de cœur. Le lendemain, il y eut enquête du coroner, présidée par le Dr W. A. Thompson. Le verdict du jury a été "Mort de maladie du coeur."

Meurtre de Thomas Beale par Frank Miller.—Le 13 juin dernier, on apprit au poste détaché de Moosejaw qu'un meurtre avait été commis à ou près de Blue-Hill, Sask., à environ trente-cinq milles du chemin de fer au sud-est de Moosejaw. Le maréchal des logis Mundy, qui commande à Moosejaw, partit immédiatement pour le théâtre du crime et constata qu'un certain Thomas Beale avait été tué d'un coup de feu de propos délibéré. Le coupable n'a pas encore été arrêté.

Ci-suit la liste des morts par accident (et des suicides) au sujet desquels des enquêtes ont été faites par les membres de la gendarmerie dans ce district durant l'année expirée le 30 septembre 1910:—

Par accident..........................	52
Suicides..............................	11
Total.................................	63

FEUX DE FORÊT ET DE PRAIRIE.

Nous avons eu beaucoup de feux de prairie et de forêt dans le district; la cause principale a été le défrichement. Cent cinquante-deux condamnations ont été enregistrées d'après les ordonnances concernant les feux de prairie et de forêt.

Dans la partie nord de la subdivision de Yorkton, un immense incendie a ravagé les réserves des sauvages, au commencement de la saison.

Un autre incendie considérable a été signalé au sud de Buchanan. La cause réelle n'a jamais été conçue; mais le feu s'étant déclaré près de la ligne du chemin de les réserves des sauvages, au commencement de la saison.

Un feu a eu lieu l'automne dernier dans la région de Marienthal. Comme il avait pris naissance dans le district de la Grande rivière Vaseuse, il a été impossible d'en découvrir l'origine. On a supposé, cependant, qu'il a commencé dans le Montana. Le vent était très violent et le feu s'est répandu le long de la frontière sur une largeur de 15 à 20 milles, étant limité sur le territoire canadien par l'ancienne route de la frontière. Un grand nombre de meules de foin ont été consumées.

Il est ordinairement difficile d'obtenir des preuves dans les cas de feux de prairie, car les gens n'aiment guère à dénoncer leurs voisins, si ce n'est lorsqu'ils ont souffert des dommages. On remarque toutefois que dans les régions où se groupent les colons, les feux de prairie diminuent chaque année d'une façon appréciable, parce qu'on met plus de soin à protéger le foin et le fourrage.

La partie nord du district sous la surveillance des détachements de Norway-House et du Lac-Fendu a été singulièrement exempte de feux de forêt durant la saison, si l'on considère le nombre des voyageurs qui passent sur les rivières pendant l'été. Afin de protéger la forêt dans cette partie de la région, le ministère de l'Intérieur a placé des gardiens au Lac-Fendu et à d'autres endroits. Ces employés surveilleront avec soin la route nord vers Churchill, afin d'empêcher les contraventions à la loi concernant les feux de forêt et de prairie.

AIDE AUX AUTRES MINISTÈRES.

Nous avons fourni des ordonnances pour les termes des cours suprême et de district, et la gendarmerie s'est tenue à la disposition des magistrats et des coroners.

Nous avons fait rapport à qui de droit sur les successions des personnes défuntes. Nous avons aussi pris des informations sur les cas d'indigence; rapport a été fait au commissaire d'hygiène et les secours nécessaires ont été fournis. Nous avons conduit

des prisonniers aux cours et prisons de Régina, Edmonton, Moosomin, Yorkton et Prince-Albert, et ils ont été ramenés par nous de ces divers endroits. Dans le cas de folie, les patients ont été conduits par nous à l'asile de Brandon, Manitoba.

Les contraventions à l'ordonnance concernant les liqueurs ont été portées à la connaissance du substitut du procureur général, conformément à l'entente avec le gouvernement provincial, et ce sont les fonctionnaires du département des licences qui se sont chargés d'intenter les poursuites.

Douanes.—Jusqu'au 21 mars 1910, le sous-officier commandant le détachement à Mariental, le brigadier Church, a rempli les fonctions de sous-percepteur des douanes à cet endroit. Il eut alors pour successeur le Dr Acres, M.V., qui venait d'être nommé percepteur. Depuis sa nomination un grand nombre de chevaux et de bestiaux ont subi l'examen.

Voici un résumé des affaires faites par la gendarmerie à ce poste détaché depuis son inauguration jusqu'à l'arrivée du docteur Acres:—

Marchandises inscrites à l'arrivée	$ 87,165
Droits perçus	19,995
Marchandises exemptes de droits	26,519
Marchandises inscrites au départ	243,355

Plusieurs saisies ont été opérées pour le compte du ministère des Douanes, et des droits ont été perçus par les détachements d'Arcola et de Fillmore. Les contraventions consistaient surtout dans le fait que les colons emmènent des chevaux comme faisant partie de leur roulant en tant que colons et les vendent avant l'expiration du terme d'un an.

Le détachement de Yorkton a dû s'occuper d'une infraction à sa loi des douanes.

A Moosejaw on a saisi deux wagons contenant des chevaux et autres effets. Cette saisie a été faite par nos hommes de cet endroit, pour le compte du bureau de la douane de Portal.

Le détachement de Drinkwater a saisi un wagon de mulets pour le compte du percepteur de Moosejaw.

C'est notre détachement du poste détaché de la Montagne-Boisée qui fait le travail de la douane à cet endroit, et le tableau ci-dessous indique le travail accompli depuis la publication du dernier rapport annuel:—

Nombre de passeports émis	110
Nombre de personnes comprises dans les passeports	172
Nombre d'animaux compris dans les passeports	299
Nombre d'inscriptions pour perception des droits	55
Nombre d'animaux assujettis aux droits	600
Droits perçus	$2,478 13
Nombre d'inscriptions en franchise pour colons	14
Nombre d'animaux inscrits comme animaux de colons	90

Département des Affaires des Sauvages.—Nous avons fourni, au besoin, des escortes pour effectuer les paiements en vertu des traités, et des patrouilles ont visité les réserves aussi souvent que possible.

En dépit de la vigilance des agents des sauvages et de la gendarmerie, il a fallu condamner plusieurs, sauvages pour ivresse et pour avoir eu des liqueurs en leur possession.

En général, les sauvages dans toutes les provinces se civilisent graduellement, et autour des Buttes-Lalime, les récoltes, etc., de plusieurs des sauvages égalent, si elles ne dépassent pas, celles des colons blancs.

Ministère des Postes.—Le détachement de Moosejaw a aidé l'inspecteur des postes au sujet d'un vol de $3,000 perpétré par un courrier de chemin de fer rommé Campvell. (Voir remarques sous la rubrique criminalité.)

Les détachements de Wolseley et Windthorst ont donné toute l'aide possible dans la cause de J. E. Lemy *alias* J. E. Adam, un faux inspecteur des postes.

Une enquête a été faite à la suite d'une plainte à l'effet que de l'argent disparaissait de lettres recommandées dans le bureau de poste de Govan. On a pu, cependant, obtenir des preuves suffisantes pour faire condamner le coupable.

D'autres affaires concernant ce ministère ont fait l'objet d'enquêtes durant l'année.

SERVICE DU TÉLÉPHONE.

Durant l'année dernière le réseau téléphonique du gouvernement provincial a été augmenté et nous a rendu des services signalés dans l'accomplissement de nos fonctions.

Le service du téléphone rural doit être d'une grande utilité aux cultivateurs, si l'on en juge par la rapidité avec laquelle on l'installe partout chez les cultivateurs.

CORPS DE GARDE ET PRISONS COMMUNES.

Le corps de garde de la Royale gendarmerie à cheval à Moosomin a été fermé le 3 novembre 1909, et les prisonniers, au nombre de 3, qui y étaient écroués ont été transferés à la prison commune de Moosomin.

Les prisons maintenant sous notre surveillance sont les corps de garde de Régina et de Yorkton.

Le corps de garde de Régina est une vieille construction en bois érigée en 1882-3; elle ne comprend que 22 cellules et est, en général, encombrée.

On a grandement besoin, aux quartiers généraux, d'une construction moderne comme corps de garde.

Le nombre des personnes incarcérées aux corps de garde de Régina et de Yorkton, durant l'année expirée le 30 septembre, a été de 343.

CORPS DE GARDE DE YORKTON,

30 septembre 1910.

A l'Officier commandant du district de Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant concernant la corps de garde de Yorkton pour les 12 mois expirés le 30 septembre 1910.

Nombre de prisonniers dans les cellules à minuit le 30 septembre 1909	11
Nombre de prisonniers admis pendant les 12 mois expirés le 30 septembre	94
Mis en liberté	99
Restant dans les cellules à minuit le 30 septembre 1910	6

Ci-suit la classification des prisonniers reçus au corps de garde:—

Hommes—	
Blancs	82
Sauvages	6
Métis	1
Femmes—	
Blanches	5
Total	94

Les admissions par mois ont été comme suit:—

Octobre	11
Novembre	9
Décembre	11
Janvier	3
Février	8
Mars	11
Avril	3
Mai	9
Juin	3
Juillet	9
Août	7
Septembre	10
Total	94

Voici un état concernant les 99 prisonniers mis en liberté:—

A l'expiration de leur sentence	32
Envoyés à la prison de Régina	2
Envoyés à la prison de Moosomin	2
Envoyés à l'asile de Brandon	9
Envoyés à l'école d'industrie de Portage-La-Prairie	2
Sur paiement de l'amende	31
Condamnations différées	4
Sous caution	2
Acquittés	6
Evadé	1
Remis en liberté, sans procès, sur l'ordre du procureur général	1
Aliené remis aux parents	1
Aliénés relâchés comme sains d'esprit	4
Femmes envoyées à Brandon	4
Total	99

La moyenne mensuelle du nombre des prisonniers a été de	7·10
La moyenne des prisonniers reçus dans un mois a été de	11
Le plus petit nombre de prisonniers reçus dans un mois a été de	3
Le plus grand nombre de prisonniers reçus dans un jour a été de	3
Le plus petit nombre de prisonniers reçus dans un jour a été de	0
La moyenne quotidienne a été de	6

Le relevé suivant indique les délits imputés aux prisonniers qui ont passé par le corps de garde ou pour lesquels ils purgent sentence:—

Meurtre	1
Voies de fait	6
Voies de fait indécentes contre des femmes	3
Enlèvement	1
Tentative de corrompre un officier de la paix	1
Bigamie	2
Contravention à la loi des douanes	1
Ivresse et désordre	21
Faux	3
Faux prétextes	2

Interdit en état d'ivresse	1
Conduite immorale	1
Occupant une maison de désordre	1
Tirer avec intention	1
Auteurs de lettres de menaces	2
Avoir fourni des liqueurs à un interdit	1
Vol	23
Vagabondage	4
Arrêté sous soupçon de meurtre puis relâché	1

Contravention à la loi des sauvages.

Sauvages en état d'ivresse	3
Sauvages ayant des liqueurs en leur possession	2
Avoir fourni de la boisson à des sauvages	2

Aliénés.

Hommes	10
Femmes	4
Relâchés comme sains d'esprit	2
Total	99

Le nombre des personnes qui ont purgé ou qui purgent actuellement une condamnation est classifié comme suit:—

Délit.	Nombre.	Moyenne de la durée de la sentence.	
		Mois.	Jours.
Voies de fait	2	2	5
Tentative de corrompre un officier de la paix	1	12	
Bigamie	2	9	
Ivresse et désordre	3	2	20
Faux	1		10
Faux prétextes	2	7	
Conduite immorale	1		40
Tirer avec intention	1	3	
Fournir des spiritueux à un interdit	1	2	
Vol	8	2	
Vagabondage	4	1	
Sauvages en état d'ivresse	2	1	
Sauvages en possession de spiritueux	2	1	
Fournir des spiritueux aux sauvages	2	1	
Total	30		

La santé des prisonniers, durant l'année a été bonne, comme aussi leur conduite, et nous n'avons eu à nous occuper que d'un petit nombre d'infractions à la discipline. Ce qui manque à ce corps de garde, c'est un préau, parce que les prisonniers, quand ils sortent, se trouvent en plein champ. On devrait introduire dans le corps de garde le système d'aqueduc et d'égout de la ville et construire des lavabos à l'intérieur; tout cela aurait pour effet d'ajouter à la protection des prisonniers. J'apprends que c'est l'intention de prendre les moyens de faire voter l'argent nécessaire à cette fin à la prochaine session de la législature. Nous n'avons pas non plus d'installation con-

venable pour les folles, qui sont simplement enfermées dans les cellules ordinaires, et la directrice a son lit dans le corridor.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHRISTEN JUNGET, *inspecteur,*
Commandant la subdivision de Yorkton.

CORPS DE GARDE DE RÉGINA, 1er octobre 1910.

A l'Officier commandant,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport annuel du corps de garde ou prison commune de la division du Dépôt, pour les douze mois commencés le 1er octobre 1909 et expirés le 30 septembre 1910.

Prisonniers en cellules, à minuit le 30 septembre 1909..	11
Reçus durant les douze mois expirés le 30 septembre 1910.. ..	249
Libérés durant les douze mois expirés le 30 septembre 1910.. ..	227
Dans les cellules, à minuit le 30 septembre 1910..	33

Le nombre des prisonniers reçus l'année dernière, (onze mois), a été de 218, soit 31 de moins que cette année, (douze mois).

Classification des prisonniers:—

Hommes:—	
Blancs..	205
Sauvages..	13
Métis..	5
Nègres..	2
Aliénés..	28
Femmes:—	
Blanches..	5
Aliénées..	2
Total..	260

Les admissions ont été comme suit pour chaque mois:—

1909—	
Octobre..	22
Novembre..	21
Décembre..	25
1910—	
Janvier..	14
Février..	9
Mars..	15
Avril..	15
Mai..	16
Juin..	20

Juillet	32
Août	28
Septembre	32
Total	249

On a disposé comme suit des prisonniers à leur sortie du corps de garde:—

Hommes—	
Sentence expirée	126
Envoyés à Régina pour y subir un procès	14
Envoyés à d'autres endroits pour y subir un procès	17
Envoyés au pénitencier d'Edmonton	9
Envoyés à la prison de Prince-Albert	
Envoyés à la prison de Régina	8
Envoyés à la prison de Moosomin	1
Amendes payées	3
Mis en liberté conditionnelle (*ticket of leave*)	2
Libéré après avoir été condamné pour infraction au règlement de la ville de Weyburn, et la municipalité ayant refusé de payer les frais de détention	1
Déporté	1
Mort	1
Aliénés envoyés à l'asile de Brandon	27
Aliénés libérés (étant devenus sains d'esprit)	5
Femmes—	
Remise en liberté sous caution	1
Amendes payées	3
Internées à la prison de Prince-Albert	6
Aliénées envoyées à l'asile de Brandon	2
Total	227

Le nombre des prisonniers a été en moyenne, par jour	28
Le nombre des prisonniers a été en moyenne, par mois	22·17
Le plus grand nombre des prisonniers reçus dans un mois a été	32
Le plus petit nombre de prisonniers reçus dans un mois a été	9
Le plus grand nombre de prisonniers pour une journée a été de	34
Le plus petit nombre de prisonniers reçus dans un jour a été de	9

Le relevé suivant indique les délits dont étaient accusés les prisonniers qui ont passé par ce corps de garde, ou qui purgent sentence:—

Voies de fait	8
Voies de fait sur son épouse	3
Tentative de viol	1
Tenir une maison de prostitution	2
Bigamie	1
Port d'armes à feu chargées	2
Cruauté aux enfants	1
Suicide	1
Ivresse	20
Ivresse et désordre	11
Désertion d'emploi	4

Déporté	1
Défaut de payer un jugement	1
Faux	3
Vol de chevaux	6
Vol avec effraction	2
Allumer un feu de prairie	1
Homicide	1
Négligence de faire son devoir comme télégraphiste de nuit sur le Pacifique-Canadien	1
Nuire à un officier de la paix dans l'accomplissement de ses fonctions	2
Obtention d'argent sous de faux prétextes	5
Obtention de marchandises sous de faux prétextes	5
Recel d'objets volés	1
Fournir des spiritueux aux Sauvages	2
Fournir des spiritueux à un interdit	2
Vol	37
Empiétement sur le Pacific-Canadien	16
Paroles obscènes	2
Vagabondage	62
Femmes:—	
Abandon de son enfant	1
Subornation d'un officier de la paix	1
Prostitués	3
Vol	3
Aliénés:—	
Hommes	27
Aliénés libérés (étant devenus sains d'esprit)	5
Femmes	2
Contravention à la loi des sauvages:—	
Ivresse	4
Ivres et ayant de la boisson en leur possession	3
Vendre du foin sans un permis	1
Vendre du bois sans un permis	1
Langage obscène	1
Fourni des spiritueux à un sauvage	5
Femmes:—	
Aucune.	
Total	260

Le nombre des prisonniers qui ont subi une peine pendant l'exercice, ou qui en subissent une présentement dans le corps de garde, est de 160, et sont classés comme suit:

Délit.	Nombre.	Durée moyenne de la peine.	
		Mois.	Jours.
Voies de fait	4	3	10
Voies de fait sur son épouse	2	6	....
Port d'armes à feu chargées	2	2	....
Ivresse	12	1	....
Ivresse et désordre	5	1	....
Désertion d'emploi	4	1	....
Faux	1	6	....
Intention de frauder	3	4	....
Indécence grossière	1	....	30
Tenir une maison de prostitution	2	3	....
Négliger ses fonctions comme télég. de nuit sur la ligne du Pac.-Canadien.	1	3	....
Gêner un officier de la paix dans l'accomplissement de ses devoirs	1	....	30
Obtention d'effets sous de fausses représentations	1	6	....
" d'argent sous de fausses représentations	4	4	10
Fourni des spiritueux à un sauvage	1	....	30
" " " interdit	1	....	30
Allumer un feu de prairie	1	....	30
Vol	29	3	10
Langage obscène	2	....	30
Vagabondage	48	1	....
Vagabondage et empiétement	9	1	....
Vagabonder et voler son passage	12	1	....
Contravention à la loi des sauvages.			
Ivresse	4	1	....
Ivres et possédant dés spiritueux	4	1	....
Fournir des spiritueux à un sauvage	4	1	....
Vendre du bois sans permis	1	1	....
Vendre du foin sans permis	1	1	....
Total	160		

Il y a eu deux cas de mise en liberté conditionnelle (*ticket of leave*), savoir: John Carlon, qui avait été condamné le 27 décembre 1909, pour vol, à trois mois de travaux forcés, a été relâché le 3 mars 1910, après un emprisonnement de deux mois et quatre jours.

L'autre cas est celui de William McDonald, condamné le 1er décembre 1909, pour vagabondage, à six mois de travaux forcés, et relâché le 15 avril 1910, après quatre mois et quinze jours.

Deux autres causes méritent d'être mentionnées: celles de Fred Bennett et de John Harris Flaugher.

Pour s'être enivré et avoir causé du désordre, Fred. Bennett fut condamné le 29 septembre 1909 à trente jours de travaux forcés. Il fut relâché le 9 octobre 1909, parce que la municipalité de Weyburn ne voulait pas payer les frais de son séjour en prison, bien qu'il eût été condamné pour infraction aux règlements de cette municipalité.

John H. Flaugher, après un séjour d'un mois et vingt-sept jours à ce corps de garde sous surveillance comme aliéné, a été déporté aux Etats-Unis le 21 novembre 1909.

Le 8 octobre, un nommé Matthew Wilson a été amené ici de Manor, accusé de tentative de suicide. Il mourut des suites de son acte, le lendemain, à l'hôpital de la division du Dépot de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, et fut inhumé dans le cimetière.

Pendant l'été la même ancienne plainte a été faite par les prisonniers au sujet des punaises, et durant l'hiver ils se sont plaints du froid. Il n'y aura aucune amélioration tant que le vieux corps de garde ne sera pas démoli et remplacé par un neuf.

La santé des prisonniers a été excellente, mais il n'en a pas été de même de leur conduite. L'officier commandant a eu à juger trente-quatre infractions à la discipline.

Au point de vue des recommandations, je crois qu'il est inutile de demander des réparations au vieux corps de garde, à cause de son ancienneté et de son mauvais état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. G. FLEMING,
Maréchal des logis,
Prévôt.

DISTRICT DE RÉGINA, DÉTACHEMENT DE MOOSOMIN.

L'officier commandant la
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
District de Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que le corps de garde de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, à Moosomin, a été fermé le 3 novembre 1909.

Les prisonniers, au nombre de 3, ont été transférés à la prison commune de Moosomin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. H. COCHRANE, brigadier.
Commandant la subdivision de Moosomin.

LE DÉPÔT.

Les casernes de Régina servent de quartiers généraux et de dépôt à l'effectif. C'est là que, sous la surveillance de l'officier commandant du dépôt, ont lieu l'exercice et l'instruction des recrues, ainsi que l'instruction pour la promotion des sous-officiers.

Cette dernière classe se réunit au commencement de chaque année. Elle se compose d'hommes choisis dans chaque division de l'effectif. Le cours dure trois mois; il est pratiqué dans tous ses détails, et conforme aux règles et règlements.

Le personnel des instructeurs du dépôt a subi une perte sensible par la mort de feu le maître d'équitation, l'inspecteur Church. Cet événement triste et inattendu est arrivé à la Jonction de la Baie-d'Hudson le 15 décembre 1909. Cause: la pneumonie. Feu l'inspecteur Church était un cavalier et un professeur accompli, d'un physique superbe, énergique et se donnant beaucoup de peine pour instruire les recrues; mettant beaucoup de soin et d'habileté à dresser les remontes. Sa mort soudaine a causé une vive émotion dans tous les rangs et provoqué de sincères regrets. Il a été inhumé le 20, avec les honneurs militaires, dans le cimetière des casernes des quartiers généraux ici. Le grand nombre de citoyens présents aux funérailles dans la chapelle des casernes est une preuve que le regretté officier était tenu en haute estime.

Du 1er octobre 1909 au 30 septembre 1910, 182 recrues ont suivi le cours.

Des escouades recevant l'instruction et d'un effectif moyen de 16 hommes ont été maintenues durant tout le cours. Chaque escouade a été inspectée avec soin, à cheval et à pied, par vous-même ou par le sous-commissaire, avant d'être admise.

Les officiers du dépôt ont fait aux escouades nos 1 et 2 des conférences sur le manuel des gendarmes de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, les règles et règlements, le code criminel, les statuts et ordonnances locales, les devoirs des prairies et des camps, des renseignements concernant la médecine vétérinaire, les soins à donner aux chevaux, la manière de les ferrer et sur des sujets généraux, autant de choses nécessaires à l'instruction des recrues.

C'est l'inspecteur Hefferman qui a été chargé des conférences sur les devoirs de la gendarmerie, à l'escouade n° 1, par où toutes les recrues doivent passer. L'inspecteur Hefferman fait cette besogne depuis quelques années.

Pour les fins des conférences, une chambre convenable a été aménagée; on y a installé des cartes, tableaux, diagrammes, livres, pupitres, etc., etc., et j'ai l'espérance de pouvoir l'améliorer encore avant l'ouverture des cours de l'hiver prochain.

La classe de promotion des sous-officiers, comptant 20 membres, a été ouverte le 1er février 1910. Le cours spécial d'exercice s'est continué jusqu'au 30 avril. C'est alors que vous avez vous-même donné aux aspirants un certificat après un examen de toute une semaine sur l'exercice à cheval et à pied, l'équitation, le harnachement, le campement, l'emballage et les nombreux devoirs pratiques que les membres de la gendarmerie sont appelés à remplir.

Durant les mois de mai et juin un escadron destiné à un service spécial a été organisé au dépôt; et, sous votre surveillance immédiate, il lui a été donné un cours d'entraînement de campagne. Au point de vue pratique, il a atteint un haut degré d'efficacité. Le service de transport de l'escadron, qui compte trois fourgons de quatre chevaux, est complet dans tous les détails. Le service des signaux fait par l'escouade, la conduite des chevaux dans les différentes allures, leur fermeté pendant le tir à poudre, alors qu'ils se tenaient par groupes avec rênes sur le cou, a été ce que l'on peut désirer de mieux.

CASERNES ET BÂTIMENTS.

Les nouveaux lavoirs et chambres de bains des sous-officiers et gendarmes ont été terminés et ouverts au commencement de la nouvelle année. Ils sont complets en tout point, ont un ample approvisionnement d'eau chaude et froide, en tout temps, ainsi que des douches et des urinoirs. La chambre est grande et aérée, peinte de blanc mat, et est soigneusement entretenue dans un état de propreté. Les hommes du dépôt apprécient fort ces avantages.

Les planchers des chambres des casernes et des passages sont en bois dur, et les marches des escaliers sont en chêne.

Un ouvrier compétent a complètement réparé les enduits des bâtisses "A" et "B" et de la cuisine du mess des maréchaux des logis. Les murs des passages ont été peinturés en jaune clair; les boiseries ont aussi été peinturées de nouveau.

Les quartiers généraux des gendarmes offrent une belle apparence de propreté et de confort.

Les portes doubles aux diverses entrées des casernes ont été remplacées par de solides portes simples, ce qui donne aux bâtiments une meilleure apparence, sans compter que les salles sont plus chaudes pendant les froids.

Les bureaux des quartiers généraux, du payeur et de l'adjudant, et le magasin du fourrier, ont été complètement renouvelés.

Les trottoirs autour du square des casernes ont été remplacés par des neufs; il en a été de même de ceux qui conduisent à l'école d'équitation, aux écuries, aux magasins, en arrière des nouveaux quartiers des officiers et du trottoir principal à la façade des nouveaux quartiers.

Le terrain en face des nouveaux quartiers a été disposé en terrasse et on y a semé du gazon. Nous l'avons entretenu avec soin pendant toute la saison. Nous l'avons arrosé, avons coupé l'herbe, et comme résultat nous avons maintenant une superbe pelouse.

Nous avons démoli les vieilles baraques qui étaient au nord des magasins à provisions et qui servaient à mettre les peintures et les boîtes, ainsi que l'appentis en arrière des mêmes magasins.

Nous mettons maintenant les viandes et les huiles dans des endroits moins en vue que les anciennes glacières et autres hangars destinés à cet usage.

Nous avons entouré d'une clôture en treillis les entrées au square des casernes des côtés est et ouest de la porte nord du mess des maréchaux des logis, et cette clôture a été continuée en arrière entre les nouveaux quartiers des officiers. Le terrain des deux côtés a été disposé en pelouse; nous y avons semé du gazon, ce qui constitue une amélioration considérable au square.

L'école d'équitation, l'hôpital, les écuries n°s 3 et 4, les écuries pour les chevaux malades, les ateliers des ouvriers et le jeu de quilles ont été peinturés à neuf de couleur gris clair, ce qui embellit l'extérieur du poste.

Durant l'été on a démoli la vieille tour à eau du square, après examen et rapport du bureau des officiers.

Elle avait été construite il y a plus de vingt ans. L'examen a révélé qu'elle était devenue dangereuse, la charpente de la base et le réservoir étant détériorés. On a fait servir les matériaux de la vieille tour à la construction d'un pont sur la rivière Wascana qui relie les casernes à la cité de Régina, et à la construction d'un nouvel hangar à avoine pour remplacer l'ancien démoli par le vent en juin dernier.

Les travaux aux nouveaux quartiers du commissaire sont commencés, et la bâtisse sera sans doute occupée dans un avenir prochain.

Le système d'aqueduc et le réservoir septique ont très bien fonctionné pendant l'année. J'ai confiance que nous aurons établi, de bonne heure, la saison prochaine, communication entre l'hôpital et le système d'égout.

Nous avons construit des planchers en bois dur dans la salle inférieure, la salle de chirurgie, la cuisine et l'hôpital, réparé et peinturé les enduits des murs et peinturé de nouveau les boiseries. Durant l'hiver, nous ferons d'autres réparations qui ajouteront au confort et à l'aspect des casernes.

ARMES ET HABILLEMENT.

Nos armes sont la carabine Ross, marque 2, et le revolver Colt.

Nous avons l'équipement Sam Browne.

Les armes et les accoutrements sont en bonne condition. Ils sont inspectés non seulement pendant les exercices et sur la parade, mais aussi et régulièrement chaque lundi matin ils sont accrochés dans les casernes pour un examen supplémentaire par l'officier d'ordonnance.

J'espère que l'on trouvera bientôt un moyen plus pratique de porter la carabine à cheval.

SELLERIE.

Le maréchal des logis sellier a fait beaucoup de réparations, durant l'année, à la sellerie qui est maintenant en bon état de service.

A cause du grand nombre de recrues qui passent annuellement au dépôt, notre sellerie est constamment en usage et demande d'être souvent inspectée pour être en bon ordre.

HARNACHEMENT.

Nous avons reçu les harnais supplémentaires dont nous avions besoin. Tout le harnachement est en bon état, et on en fait l'inspection régulièrement.

VÉHICULES.

Tous les véhicules subissent en ce moment les réparations nécessaires et on les peinture conformément aux règlements.

CHEVAUX ET FOURRAGE.

En général la santé et la condition des chevaux de la division durant l'année ont été bonnes, en dépit du fait que le travail qui a été imposé aux chevaux a été plus considérable que d'habitude, surtout à ceux du détachement. Cependant, en donnant dans les écuries du repos et des soins aux chevaux fatigués ou qui souffrent de mal aux pieds, nous avons réussi dans la plupart des cas à les rendre de nouveau aptes au service et à les renvoyer au détachement.

La mort chez les chevaux, je regrette de le dire, a été plus considérable que d'habitude. Pas moins de sept sont morts de maladie ou ont dû être abattus. Le cheval n° matricule 2788 s'étant cassé une jambe, il a fallu l'achever, et le n° 2836 s'étant blessé sur une clôture de fil de fer barbelé, il a fallu l'abattre; le n° 2998 a été tué par un train du Pacifique-Canadien; le n° 2646 est tombé mort dans le pâturage à la suite de la rupture d'une artère, et les chevaux n°s 102, 119 et 241 sont morts respectivement de laryngite, d'azoturie et d'obstruction des intestins.

Le ferrage des chevaux a été bien fait ici, mais je regrette de constater que dans certains détachements on a de la difficulté à faire faire convenablement cet ouvrage.

L'effectif des chevaux de la division était, au 30 septembre, de 115 chevaux de selle, 29 chevaux de trait et 3 ponys de bât, soit un total de 147, répartie comme suit:

Aux quartiers généraux..	70
Aux divers détachements..	77
Total..	147

Voici les pertes et les acquisitions faites durant l'année:—

Pertes—	
Transférés à la division "A"..	2
" " "C"..	14
" " "F"..	8
Morts ou abattus..	7
Réformés et vendus..	4
	35
Acquisitions..	
Remontes..	19

Le foin et l'avoine qui nous ont été fournis étaient de bonne qualité.

RATIONS.

Les rations fournies, à l'entreprise, par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, du 1er juillet 1909 au 30 juin 1810, étaient de bonne qualité, et le service de livraison a été satisfaisant. A compter du 1er juillet 1910, le contrat a été adjugé à MM. Cameron et Heap, de Régina, qui fournissent des provisions de bonne qualité.

Ce sont MM. Armour & Co., de Régina, qui ont le contrat de la viande.

Le charbon est fourni par MM. Whitmore Bros., de Régina, et la *Alberta Railway and Irrigation Co.*, de Lethbridge. Il est de bonne qualité.

Le beurre est fourni par le département de l'Agriculture de la province et est de première qualité.

M. N. Addems, de Régina, fournit le pain.

HABILLEMENT ET PETIT ÉQUIPEMENT.

Ils sont de bonne qualité et nous en avons amplement. Je suggère cependant de donner à nos habits rouges et nos tuniques de sortie une autre coupe, de façon à réduire la longueur du rebord inférieur au profit du rebord supeérieur.

Les bonnets de rat musqué sont fort appréciés.

Les vareuses seraient plus confortables si on leur ajoutait une couture au centre du dos.

SALLES DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION

Chacun des membres de la gendarmerie cantonnant au Dépôt verse une souscription mensuelle de 25 cts au fonds de la bibliothèque; cette somme est employée à acheter des livres, revues et journaux. La bibliothèque contient à présent environ 600 volumes, et avant l'hiver ce nombre aura considérablement augmenté, grâce aux argents en mains. Pendant l'année, quelques livres ont été mis de côté, comme trop vieux, et d'autres ont été expédiés aux postes éloignés de la division.

Nous recevons comme abonnés, six revues, et nous devons remercier la "Ontario Publishing Company", de Toronto, qui a la complaisance de nous envoyer gratis le "Canadian Magazine" pour un an.

Nous recevons régulièrement les journaux illustrés achetés à même le "fonds des amendes" par l'entremise du département.

La chambre qui sert de bibliothèque est gaie et semble faire les délices des sous-officiers et des gendarmes.

J'espère réussir bientôt à renouveler complètement la salle de bilard et à la rendre plus confortable. Les tables ont besoin de certaines réparations que nous demanderons en temps et lieu.

SANTÉ

Le médecin traitera en détail de ce sujet dans son rapport.

Durant l'année, dix de nos hommes ont été malades au Dépôt. Nos règlements exigent que les membres de notre effectif qui sont atteints de maladies soient envoyés aux quartiers généraux.

C'est avec beaucoup de regret que j'ai à rapporter trois décès dans la division depuis le dernier rapport annuel: ceux de l'inspecteur Frank Church, dont il est question, dans une autre partie de ce rapport, et de l'inspecteur John Taylor, arrivé à Moosomin, le 6 avril dernier.

Feu l'inspecteur Taylor commandait depuis quelque temps la subdivision de Moosomin, où il demeurait. Le commissaire, le sous-commissaire et les officiers du Dépôt ont assisté aux funérailles, qui ont eu lieu le 9 avril. On y a fort remarqué la présence des officiers du 16ième de cavalerie légère venus de points éloignés de la section est pour assister aux funérailles.

Le défunt était un officier très respecté, qui avait bien servi son pays pendant la rébellion du Nord-Ouest, en 1885, la guerre du Sud-Africain et dans la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Sa mort prématurée laisse de profonds regrets chez ses nombreux amis.

Aussi le décès du numéro matricule le gendarme Cronmire, de la division "F", qui a succombé à la fièvre typhoïde, à l'hôpital du Dépôt, le 14 décembre 1909, à l'âge peu avancée de 33 ans, et qui est regretté de ses camarades de tous rangs. Il a été inhumé au cimetière des casernes, avec les honneurs militaires.

TIR.

L'exercice annuel au pistolet s'est fait à la station, comme dans les divers détachements. Les rapports en seront expédiés aussitôt préparés.

La classe de promotion des sous-officiers a suivi un cours spécial d'exercice au revolver.

CANTINE.

La somme de $857.60, provenant de la cantine, a été répartie entre le mess du Dépôt, les clubs de cricket, curling, quadrille et ballon l'arbre de Noël des enfants, des concerts-boucanes et le dîner de Noël des gendarmes. On a aussi fait, à même les fonds de la cantine, l'acquisition d'un orgue pour la chapelle de la caserne.

A la fin de chaque mois, l'inspecteur Lindsay a fait l'inventaire du stock et audité les livres; le tout a été trouvé correct.

INSPECTIONS.

Des inspections hebdomadaires de la station ont été faites soit par le commissaire ou le sous-commissaire pendant l'année. Tous les détachements ont été inspectés à de fréquents intervalles par l'officier ou le sous-officier commandant les subdivisions, et les suddivisions sous les ordres d'un sous-officier ont été inspectées par un officier des quartiers généraux.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Un système d'avertisseurs pour le feu a été installé pour relier le corps de garde avec les sallesdes différents bâtiments des casernes; des instruments téléphoniques ont été placés dans le corps de garde et le bureau de la division.

Nous avons reçu huit cents pieds de boyaux à incendie, durant l'année.

Des exercices hebdomadaires pour combattre les incendies ont eu lieu sous la surveillance de l'officier préposé à cette fin. et en même temps les prises d'eau et les appareils à incendie ont été soigneusement examinés.

Les fournaises, les tuyaux et tous les poêles ont été examinés par les ouvriers et ont subi les changements et les réparations nécessaires.

Le tableau ci-dessous donne l'effectif de la division du Dépôt et les endroits où étaient postés les officiers, gendarmes, etc., le 10 septembre 1910.

Localités.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Inspecteur et adjudant.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ére classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.			
														Sellerie.	Attelages.	Ponyes.	Totaux.
Regina	1	1	1	1	5	1	1	6	5	6	49	11	88	47	23	....	70
Arcola	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	1	....	....	1
Balcarres	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Big-Muddy	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	1	3	3	....	2	5
Broadview	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Canora	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Carnduff	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Craik	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	1	....	....	1
Drinkwater	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Elbow	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Esterhazy	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	1	....	1
Estevan	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	2	....	....	2
Fillmore	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Ft.-Qu'Appelle	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Gravelbourg	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	4	....	....	4
Indian-Head	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	2	....	2	....	2
Kamsack	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	3	....	....	3
Lanigan	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	1	....	....	1
Melville	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	1
Milestone	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	1
Mortlack	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Marienthal	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	3	....	....	3
Moosejaw	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	1	....	3	2	....	....	2
Moosomin	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	3	....	....	3
Norway-House	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	3	....	....	....	....
North-Portal	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	2	....	....	2
Nokomis	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Ottawa	....	....	....	....	1	....	....	4	....	....	2	....	7	....	....	....	....
Outook	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2	1	....	....	1
Oxbow	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Pelly-Siding	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Punnichy	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Sheho	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Strassburg	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Lac-Fendu	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	3	....	....	....	....
Poste de ville	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	1	....	....	1
Tugaske	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Weyburn	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Windthorst	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Willow-Bunch	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	2	2	....	4
Wolseley	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	1	....	....	1
Mont.-Boisée	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	5	1	8	10	1	1	12
Watrous	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Wynyard	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	1
Yorkton	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	3	....	5	5	....	....	5
Yellowgrass	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	....	1
Au corps de gar	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....	6	....	6	....	....	....	....
A l'hôtel-devil.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....
Atte. prcès. sta. centrl. Parker.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....
Transfré et pas encore inscrit.	....	1	....	....	....	....	....	1	1	....	-1	....	4	....	....	....	....
A l'hôpital	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....	....	....	....
En congé	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....
Total	1	2	1	1	8	1	1	12	14	20	103	17	18	115	29		147

REMARQUES GÉNÉRALES.

Le 28 juin, la station a été visitée par le général sir John D. P. French, G.C.V.O., inspecteur général de l'armée impériale et son état-major. Les officiers du dépôt leur ont offert un lunch.

Le 1er août, nous avons eu l'honneur d'une visite du premier ministre du Canada, le Très honorable sir Wilfrid Laurier, G.C.M.G., de l'honorable George Graham, ministre des Chemins de fer, et autres personnages qui les accompagnaient. Sir Wilfrid Laurier est le chef de ce corps, et les officiers du poste ont profité de sa visite pour lui offrir un lunch ainsi qu'à son parti.

En septembre, sir R. S. S. Baden-Powell, C.C.B., lieutenant général de la guerre du Sud-Africain et célèbre organisateur des jeunes éclaireurs, a visité les casernes.

L'exposition provinciale annuelle a eu lieu à Régina en août et a remporté un grand succès. L'exposition augmente en importance chaque année, et elle reçoit des visiteurs de toutes les parties de la province.

En terminant ce rapport, je dois dire que j'ai reçu durant l'année dernière l'appui cordial de tous, tant aux quartiers généraux qu'aux diverses subdivisions, dans l'accomplissement de mes nombreux devoirs et je désire en exprimer ma reconnaissance à qui de droit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W, H, ROUTLEDGE, surintendant,

Commandant la division de Régina,

ANNEXE J.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT J. D. MOODIE, COMMANDANT LA DIVISION "A", MAPLE-CREEK.

MAPLE-CREEK, 30 Septembre 1910.

Le Commissaire de la
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de la division "A" pour l'année terminée le 30 septembre 1910.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

A cause de la sécheresse et des vents chauds, la récolte a été pauvre dans la circonscription cette année, excepté peut-être dans le voisinage du lac Goëland et à Swift-Current, où la moyenne du rendement a été assez bonne. Le foin est rare partout par suite du manque de pluie et des nombreux feux de prairie; en conséquence, il commande un haut prix. Beaucoup de fermiers vont se trouver dans l'obligation de nourrir leurs animaux avec de la paille d'avoine et de blé durant les mois d'hiver. Cependant, même en temps de sécheresse, il n'y a pas le moindre doute que les fermiers obtiendraient des résultats plus satisfaisants s'ils savaient y mettre plus de science agricole.

Maple-Creek progresse toujours; on l'a dotée l'année dernière d'un excellent système d'égout et un grand nombre de nouveaux édifices y ont été construits. La Banque des Marchands s'est installé dans une bâtisse plus commode et la Banque Union se construit actuellement un spacieux édifice en brique. On construit aussi une école publique, et tout fait prévoir que la localité deviendra un centre d'affaires.

La population de Swift-Current est d'environ 2,500; l'augmentation a été d'à peu près 500 durant les derniers six mois. On remarque de splendides résidences et maisons d'affaires. La ville dépense cette année $14,000 pour la construction d'un système d'aqueduc et d'égout, $25,000 pour l'installation de l'éclairage électrique, et $25,000 pour l'érection d'un hôpital.

Le village du Lac-au-Goëland est prospère; sa population est de 600 âmes; on fait actuellement les démarches voulues pour lui donner une charte de ville. En dépit d'une température extrêmement chaude en juillet et août, les récoltes sont bonnes dans la région. La moyenne du blé sera de 20 boisseaux l'acre, celle de l'avoine de 25 et celle du lin de 8; plusieurs fermiers ont cependant mis en grange en moyenne en blé de 30 boisseaux l'acre. Ici comme ailleurs les terres bien cultivées ont donné de bonnes récoltes; mais le chaume et les guérêts du printemps sont à peu près sans valeur. La route qui conduit d'ici vers le nord et qui de longue date était à peu près impraticable au printemps et pendant les pluies et mettait obstacle à la colonisation, a été régalée. Le coût de ces travaux a été défrayé par une souscription publique de la part de nos hommes d'affaires. Les conditions sanitaires sont bonnes. On construit actuellement un poste de pompiers. Le Lac-au-Goëland a une brilante perspective.

Herbert est un autre village qui avance rapidement. Population, 500. Les récoltes dans le voisinage de Herbert ainsi qu'à l'est et à l'ouest le long de la ligne du Pacifique-Canadien ont presque complètement manqué; mais à une certaine distance

du chemin à quelque 15 milles au nord et au sud, elles sont satisfaisantes. La "Canadian Bank of Commerce" vient de construire ici un bel édifice.

On estime à 200 personnes la population de Morse, où l'on construit actuellement un hôtel moderne. En juillet dernier, le feu a dévasté la ville. Les maisons se reconstruisent d'après un meilleur plan.

A Chaplin, à 19 milles de Morse, on compte 40 habitants. La région se colonise rapidement.

Voici le nombre des inscriptions qui ont été faites aux divers bureaux des terres:—

Maple-Creek, inscription pour homestead durant l'année, 1,535; Swift-Current, du 4 avril au 15 septembre; 3,761 homesteads, 2,287 préemptions, achats de homesteads, 112, scrip 263, S. A. Au Lac-au-Goéland, cette année, 1,119 homesteads et 597 préemptions. A Herbert, 4,688 homesteads et préemptions ont été pris. Les colons affluent de tous les points, mais surtout des Etats-Unis.

Les expéditions suivantes ont été faites de Maple-Creek durant les douze derniers mois: 7,000 bestiaux, 2,000 chevaux, 10,717 moutons, 213,000 livres de laine.

CRIMINALITÉ.

Le tableau qui suit est un relevé des causes inscrites et jugées durant les douze mois précédents:—

—	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées, retirées, etc.	Attendant procès.	Remarques.
Infractions contre la personne—					
Meurtre	1	....	....	1	
Coups de feu intentionnels	1	1	....	....	
Voies de fait ordinaires	23	22	1	....	
Voies de fait avec blessures corporelles	1	1	....	....	
Viol et tentative de viol	5	1	2	2	
Bigamie	1	....	....	1	
Excavations sans gardien	4	4	....	....	
Divers	1	1	....	....	
Infractions contre la propriété—					
Vol	51	33	16	2	
Vol de chevaux	4	1	3	....	
Tuer illégalement des bestiaux	2	1	....	1	
Coups de feu avec blessures sur des bestiaux et des chevaux	4	2	2	....	
Cruauté aux animaux	14	13	1	....	
Effractions dans des résidences et magasin	3	2	1	....	
Fraude	1	1	....	....	
Faux prétextes	2	2	....	....	
Faux et mise en circulation de faux	2	1	1	....	
Larcin	3	1	2	....	
Récel d'objets volés	1	1	....	....	
Tentative d'incendie	1	....	1	....	
Méfaits	6	4	2	....	
Infractions contre l'ordre public—					
Port illégal d'armes offensives et cachées	5	4	1	....	
Viser avec des armes à feu	1	1	....	....	
Infrac. contre la relig. et les bon. mœurs.					
Vagabondage	17	17	....	....	
Ivresse et désordre	63	63	....	....	
Pertubations	15	11	4	....	
Sodomie	1	1	....	....	
Inceste	3	3	....	....	
Séduction sous promesse de mariage	1	....	1	....	Suivie de mariage
Séduction	1	....	1	....	"
Tenir une maison malfamée	10	9	1	....	
Habiter une maison malfamée	31	30	1	....	
Fréquenter une maison de jeu	8	8	....	....	
Tripot	5	5	....	....	

—	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées, retirées, etc.	Attendant procès.	Remarques.
Corruption et désobéissance—					
Gêner un agent de la paix	1	1			
Voies de fait sur un agent de la paix	1			1	
Infractions à la loi des chemins de fer—					
Voler son passage	1	1			
Infractions à la loi des douanes—	6	5	1		
Infractions à la loi des sauvages—					
Fournir des boissons au sauvages	2	1	1		
Sauvages ivres	1	1			
Avoir des boissons en sa possession	1	1			
Prostitution	1	1			
Infractions à la loi des terres du Dominion	5	4	1		
Infractions à la loi du Dimanche	5	5			
Infractions aux lois et ordonnances provinciales—					
Maîtres et serviteurs	13	13			
Chasse	5	5			
Feux de prairie	75	70	5		
Licences	16	15	1		
Aliénation mentale	9	6	3		5 à Brandon, 1 à Régina.
Eleveurs de chevaux	1	1			
Animaux égarés	1	1			
Fourrière	4	3	1		
Clôture	1	1			
Colporteurs	1	1			
Automobiles et voitures	12	1	11		
Total	454	381	65	8	

Relevé des causes soumises à la cour suprême et à la cour de district:—

Nombre des causes	35
" de condamnations	25
" d'amendes imposées	5
" d'emprisonnements	9
" de prisonniers envoyés au pénitencier	7
" de condamnations différées	4
Acquittements	5
Causes retirées par l'avocat de la Couronne	5

Le tableau précédent indique une augmentation marquée de la criminalité dans notre région. Le nombre de causes inscrites a été de 454, dont 381 condamnations. Les causes pour infractions aux règlements municipaux du district n'y sont pas incluses, parce qu'elles ne sont pas portées à notre connaissance.

Il y a eu condamnation dans les trois causes d'inceste incluses dans le rapport de l'année dernière au chapitre: Attendant procès. Le père a été condamné à dix ans de détention au pénitencier d'Edmonton; un des fils à six ans et à quinze coups de fouet, et l'autre fils à deux ans et à assister à la flagellation de son frère. Ils appartiennent à la secte des Mennonites.

Un autre Mennonite, a été condamné à douze ans d'emprisonnement au pénitencier d'Edmonton pour un crime abominable qui ne doit pas être mentionné parmi les chrétiens.

Parmi les accusés, un attend son procès pour meurtre, la tragédie étant le résultat d'une orgie qui a eu lieu près du Lac-au-Goéland le 17 courant. Il paraîtrait qu'un nommé William James McBride et son fils Luther étaient allés, la veille, au Lac-au-Goéland, d'où ils étaient partis à bonne heure, le soir, pour retourner chez

eux. Tous deux étaient ivres. Peu après leur arrivée à la maison, une querelle s'éleva entre eux, et Luther, s'armant d'un fusil, tira sur son père, qui mourut le lendemain matin à 6 heures 30, en arrivant à l'hôpital. Une enquête eut lieu le même soir, et le jury rendit un verdict concluant que William James McBride est mort de blessures causées par un fusil tiré par Luther McBride, ce dernier étant partiellement irresponsable. A l'enquête préliminaire, l'accusé a été envoyé à la prison de Régina pour y subir un procès pour meurtre.

Il y a eu 91 condamnations pour vagabondage, ivresse et désordre, et perturbation, et 39 pour crimes contre la société. Ces chiffres sont plus élevés que ceux de l'année dernière. Cela est dû, sans doute, à la grande affluence d'immigrants.

FEUX DE PRAIRIE.

Les feux de prairie ont été cette année plus nombreux qu'en ces derniers temps, tant à cause de la sécheresse de l'herbe que du manque de soin, mais il est satisfaisant de constater que presque tous les délinquants sont tombés sous la main de la justice. Sur 75 causes inscrites, il y a eu 70 déclarations de culpabilité. Un certain nombre d'autres feux ont été causés par la foudre.

AIDE À D'AUTRES MINISTÈRES.

Justice.—Il a été fourni des ordonnances pour la cour suprême et les cours de district, lors des séances qui se sont tenues dans le district. Le corps de garde est ici à la prison commune du district, mais, comme je l'ai dit en des rapports précédents, il ne répond plus sous aucuns rapports aux besoins actuels.

Douanes.—La maréchal des logis Maclean, qui a charge du détachement du Creek-des-Saules, agit en qualité de sous-percepteur des douanes à cet endroit.

SAUVAGES.

Les quelques sauvages de la région ne participent à aucun traité et se conduisent bien. Ils font de menus ouvrages autour de la ville et subviennent eux-mêmes à leurs besoins.

RÉPARTITION de l'effectif au 30 septembre 1910.

Localité.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Inspecteur et adjudant.	Inspecteur et fourrier.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	Adjud. sous-officiers.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux. De selle.	Chevaux. De trait.	Chevaux. Poney.	Chevaux. Total.	Chiens.
Maple-Creek	...	...	...	...	..	1	...	...	...	2	2	7	2	14	6	8	...	14	...
East-End	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	3	2	2	...	4	...
Lac-au-Goéland	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	2	2	...	...	2	...
Herbert	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	...	...	1	...
Montgomery's-Landing	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	2	...	...	2	...
Morse	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	1	...	...	1	...
Saskatchewan-Landing	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	2	2	...	...	2	...
Swift-Current	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	2	...	3	2	2	...	4	...
Dix-Milles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	3	2	2	...	4	...
Poste de ville	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	1	...	...	1	...
Creek-des-Saules	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	2	1	4	2	2	...	4	...
Lac-Pelletier	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	...	...	1	...
En congé	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
Malade	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Attaché	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Total	...	...	...	...	2	1	...	...	1	7	4	20	5	40	24	16	...	40	...

EXERCICE MILITAIRE, ENTRAÎNEMENT, TIR, ETC.

Nous avons fait l'exercice autant que les circonstances nous l'ont permis, mais nous n'avons pu faire beaucoup, à cause du peu d'hommes disponibles.

Le tir à la cible au revolver a eu lieu cette année comme d'habitude, et le maréchal des logis chef Flintoff a fait le plus grand nombre de points, 347.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite des membres de la division a été bonne. Un seul a gravement enfreint la discipline, mais il a été congédié.

SANTÉ.

La santé des membres de la division a été bonne. Je regrette d'avoir à signaler le décès du gendarme H. Hobson, n° matricule 4701, qui s'est tué accidentellement le 27 avril dernier au poste d'East-End. C'était un brillant jeune homme, que tout le monde aimait.

CHEVAUX

Il nous faudrait quatre remontes pour la selle et quatre autres chevaux de trait.

VOITURES, SELLERIE, ETC.

Nous avons un grand besoin de deux chariots à bois légers pour en remplacer deux qui sont condamnés, et il nous faudrait bien aussi deux barouches pour remplacer les deux qu'on pourrait mettre de côté. Les harnais sont bons et suffisants.

CANTINE, SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

La cantine fait toujours de bonnes affaires, et les quelques hommes qui sont à la caserne s'en trouvent très bien. La salle de lecture et de récréation est dans le même bâtiment; elle est confortable et éclairée. Il est reçu régulièrement d'Ottawa des journaux illustrés, qui sont très intéressants.

HABILLEMENT ET PETIT ÉQUIPEMENT.

Les uniformes reçus au cours de l'année étaient de bonne qualité et ont donné un bon service.

APPROVISIONNEMENTS.

Le fourrage et les vivres ont donné satisfaction.

RELEVÉ DU CORPS DE GARDE.

Prisonniers.

Nombre total des détenus au 30 septembre 1909	7
Nombre total reçu en 12 mois, 94 hommes et 2 femmes	96
Nombre total des détenus au 30 septembre 1910 (hommes)	5
Moyenne quotidienne	8·9
Nombre maximum en un jour	16
Nombre minimum en un jour	4
Nombre de détenus attendant procès	0
Nombre de détenus purgeant une sentence	5
Nombre d'aliénés reçus au cours de l'année, 3 hommes, 1 femme; 3 renvoyés guéris, 1 envoyé à l'asile de Brandon	4

EN GÉNÉRAL.

Comme nous n'avons, pour communiquer avec nos postes éloignés, surtout ceux qui se rapprochent de la frontière, ni chemin de fer ni télégraphe, un automobile à l'usage de la division épargnerait nos chevaux et notre temps et serait très utile dans les cas d'urgence.

L'eau destinée aux besoins domestiques se transporte encore à la caserne suivant la vieille méthode d'il y a 25 ou 30 ans. Il se trouve un puits dans la caserne pour l'abreuvage des chevaux et on pourrait aussi s'en servir en cas d'incendie, mais l'eau de ce puits n'est pas du tout potable. Même celle dont on fait usage pour les besoins domestiques est imprégnée d'alcali.

Notre système de protection contre l'incendie est primitif, et consiste en une petite machine à main d'ancienne façon, que le peu d'hommes disponibles au poste ne pourraient faire fonctionner que fort peu de temps.

Il y a un excellent aqueduc à Maple-Creek, et moyennant un prix raisonnable, qui ne représenterait qu'une prime d'assurance contre l'incendie, on pourrait relier la caserne à cet acqueduc, et, ainsi pourvus, nous pourrions aussi avoir le bain et autres appareils à eau dans les chambres et quartiers de la caserne. Aujourd'hui, le bain est un luxe qu'il n'est pas facile de se procurer.

Je n'ai le commandement de la division (temporairement) que depuis le 25 du courant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. D. MOODIE, *surintendant,*
Commandant la division " A ".

ANNEXE K.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR JENNINGS, COMMANDANT LA SUBDIVISION DE LA RIVIERE MACKENZIE.

DIVISION "N", ATHABASKA-LANDING,
DISTRICT DE LA RIVIÈRE MACKENZIE,
FORT-MACPHERSON, 16 février 1910.

Au Commissaire de la
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant de la subdivision de la rivière Mackenzie pour la période écoulée à compter du 15 juillet 1909 au 15 février 1910:—

BÂTIMENTS.

Les bâtiments dont nous nous servons à l'île Herschel et qui se louent de la *Pacific Steam Whaling Company,* de San-Francisco, à $20 par mois, sont en bon état, sauf le toit de la caserne, qui fait eau beaucoup.

J'ai demandé qu'il nous fût envoyé des bardeaux cette année.

Notre nouveau papier-tenture et notre linoléum nous donnent grande satisfaction.

A Fort-Macpherson, nous louons nos bâtiments de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à $20 par mois. Ils répondent à nos besoins et sont assez confortables. Le nouveau poêle de cuisine, avec réservoir à eau et tuyau à eau chaude, que nous avons reçu l'an dernier, nous était devenu bien nécessaire, et nous avons fort apprécié l'envoi. Nos vieux poêles ne servaient plus à rien.

APPROVISIONNEMENT DE BOIS.

Cet approvisionnement devient chaque année une question de plus en plus sévisionnement d'hiver se fait à la rivière Rouge arctique, et les chiens transportent le poisson sur une distance de 35 milles. Cela signifie une absence continue du poste de deux de nos hommes. A l'automne, un baleinier nous a apporté 600 poissons séchés de cet endroit, soit une distance de 65 milles.

A Fort-Macpherson il nous faut abattre notre bois, qu'il nous a fallu cette année tirer sur une distance de 4 milles. Nous devrons, l'an prochain, voir ailleurs.

APPROVISIONNEMENT DE POISSON.

Il y a abondance de poisson à l'île Herschel et à une couple d'autres endroits le long de la côte. J'ai demandé cette année qu'on nous envoyât des filets; nous pourrons ainsi sans difficulté nous procurer du poisson pour les chiens. En été, à Fort-Macpherson, la rivière Peel nous en fournit à peine pour les nourrir. Notre approvisionnement d'hiver se fait à la rivière Rouge arctique et les chiens tirent le poisson sur une distance de 35 milles. Cela signifie une absence continue du poste de deux de nos hommes. A l'automne, un baleinier nous a apporté 600 poissons séchés de cet endroit, soit une distance de 65 milles.

PATROUILLES.

Il s'est fait une patrouille en baleinier et une autre avec un attelage de chiens de Fort-Macpherson à l'île Herschel, les deux représentant un parcours total de 540 milles. De l'île Herschel il s'est fait une patrouille par eau en longeant la côte vers l'est jusqu'à Kittigazuit, soit une distance de 140 milles. On a tenté de la pousser jusqu'à l'île Baillie, mais, comme la saison était avancée et qu'il faisait sans cesse de grands vents, on a dû retourner à l'île Herschel avant la prise des glaces.

J'avais l'intention de faire une patrouille d'hiver, mais je constate qu'il est impossible de trouver du poisson le long de la côte pour nourrir les chiens.

Un petit bateau à gazoline nous aiderait beaucoup à faire les patrouilles cotières. Il se fera probablement une patrouille avec un attelage de chiens de Fort-Macpherson à Kittigazuit. Dès que je serai retourné de Fort-Macpherson à l'île Herschel, je me propose de me rendre avec mes chiens au Comptoir La Pierre et au Comptoir des Ramparts; de là à travers les montagnes jusqu'à la rivière Firth, que je descendrai jusqu'à la côte, parcourant ainsi un pays non encore patrouillé.

PÊCHE À LA BALEINE ET NAVIGATION.

En 1908, il n'y eut pas de navigation dans les eaux arctiques canadiennes.

A cause de l'état du marché de la baleine, il ne fut pas envoyé de baleiniers à la mer. En août 1909, le steamer *Karluk* arriva à l'île Herschel. C'est un baleinier indépendant, représentant une entreprise d'une valeur de $32,000, et appartenant au capitaine, aux officiers et à quelques marchands de San-Francisco. Le *Karluk* a fait la croisière dans le voisinage de l'île Baillie et de la Terre de Banks jusqu'à la clôture de la navigation. Il revint à l'île Herschel le 23 septembre, après avoir capturé onze baleines, dont huit, je crois, furent prises dans les eaux canadiennes, au nord et à l'est du cap Parry. La valeur de la cargaison de ces onze baleines, en l'estimant au bas prix actuel des fanons, est de $85,000. Le *Karluk* passe l'hiver à l'île Herschell, et il retournera vers l'est dès que les eaux seront libres. Comme il aura le champ à lui seul durant six semaines avant l'arrivée des autres baleiniers venant de l'ouest, il aura la chance de faire une autre pêche considérable, et partira pour San-Francisco à l'automne de cette année avec une cargaison de fanons valant assurément plus de $150,000.

La valeur du trafic fait par le *Karluk* dans les fourrures sera aussi de plusieurs milliers de dollars. Il est grandement à regretter, je crois, que pas un seul baleinier ou négociant canadien ne vienne de notre côte du Pacifique en ce territoire, au lieu de tout abandonner aux Américains. Avec de bonnes marchandises, et non des objets communs et sans valeur, qu'on vendrait ou échangerait à un profit raisonnable, d'autant plus qu'il n'y a pas de droits à payer sur ces marchandises, il serait facile de s'emparer de tout le commerce de notre côte artique. D'ici à peu d'années, des maisons de commerce américaines ouvriront des comptoirs à l'île Herschel, à Kitigazuit et île Baillie si quelque établissement canadien s'implantait le premier il ne rencontrerait pas la concurrence.

Les navires suivants se sont rendus à l'île Herschel au cours de l'été de 1909:

La goélette *Challenge,* 36 tonneaux; capitaine et propriétaire, C. T. Pederson; second, T. Waelles: équipage, T. Potter, T. Bliksland et sept natifs de l'Alaska.

Ce navire n'a séjourné là qu'une journée et est reparti vers l'ouest.

La goélette *Rosie H.,* 70 tonneaux, actuellement en hivernage à l'île Baillie ou à la Terre de Banks. Ce navire est à faire le trafic et la pêche à la baleine. Capitaine, Fritz Wolki, un Allemand; premier officier, H. C. Slate, un Américain; deuxième officier, C. H. Tinnath, un Américain (gelé à mort à l'île Flaxmon, Alaska, janvier 1909); troisième officier, James Hill, un autre Américain; équipage, J. Asessela, des îles Hawaï; A. Gonsalves, Portugais; J. Anderson, Suédois; J. Fretech, Allemand; J. Kuhl, Suédois.

Le steamer *Karluk*: enregistré à New-Bedford, Mass., E.-U. A. En voyage de pêche à la baleine. Liste de l'équipage:

Nom.	Rang.	Lieu de naissance.	Citoyen de	Age.
S. F. Cottle	Capitaine	Massachussets	Etats-Unis	38
Wm. Seymour	Second	Australie	Angleterre	46
D. H. Cadhill	2e officier	Californie	Etats-Unis	39
Jas. Santos	3e "	San-Nicholas	"	42
Thos. Emmesley	4e "	Honolulu	"	42
Chas. Boyle	5e "	Californie	"	42
Chas. Carpenter	1er mécanicien	Ohio	"	32
D. Y. Williams	2e "	"	"	47
Isaac Gonsalves	Timonier	Brava	Cap Vert	33
Ben. Lopes	"	"	"	43
Geo. Tamer	"	San-Nicholas	"	49
Joe Gonsalves	"	Brava	"	44
Peter Lopes	"	"	"	43
Manuel Fernandez	"	"	"	34
Tom McKenna	Chauffeur	Liverpool, Ang.	Etats-Unis	49
Fritz Olsen	"	Russie	Russie	32

Total des officiers	8
Equipage, blancs et noirs	26
Natifs de l'Alaska	4
Liste totale de l'équipage	38

CRIMINALITÉ.

Il ne se commet pas d'infractions criminelles, en général, dans la division. Les sauvages n'ont pas causé d'ennuis du tout, autant que je sache, et il ne s'est fabriqué nulle part de boissons enivrantes parmi les natifs. Tous les baleiniers et trafiquants tiennent généralement à se conformer à nos lois; cependant, s'il n'y avait pas de gardiens de la paix, ils retourneraient vite, je n'en ai pas de doute, aux havitudes de désordre d'il y a plusieurs années. Il ne s'est pas importé de liqueurs dans le but d'en faire le trafic. Il s'en trouvait à bord du *Karluk* moins de dix gallons, mais c'était uniquement pour l'usage des officiers.

En décembre 1909, le second du *Karluk* fut accusé d'avoir donné des liqueurs fortes à une femme esquimau. Il se déclara coupable et fut condamné à $100 d'amende sans frais. Cette sentence eut l'effet désiré, et il n'y eut plus d'infraction de cette nature.

En 1906, la baleinière à vapeur *Alexandra* avait fait naufrage au large du cap Parry et on l'avait abandonnée, car il fallait à l'équipage atteindre l'île Herschel, afin d'y rejoindre en cette saison un steamer pour retourner à San-Francisco.

Quelques jours après le naufrage, la baleinière était pillée par Fritz Wolki, un Allemand qui vivait à la rivière Horton. Plus de 2,000 livres de fanons de baleine furent par lui transportées et vendues à San-Francisco en 1907. Il ne nous fit aucune déclaration à cet effet, comme l'exige la loi de la marine marchande. J'ai fait une enquête sur le sujet et vous ai transmis mon rapport avec la preuve.

En une lettre qu'il m'a adressée, le capitaine Wolki me dit que pendant son absence de plus d'une année de son domicile à la rivière Horton (à l'ouest du cap Parry), on a enfoncé sa maison et emporté tout ce qui s'y trouvait. Ses effets se composaient en grande partie de marchandises prises sur le steamer naufragé, l'*Alexandra*. Il mentionne le nom d'un indigène, qu'il accuse de ce vol. Je n'ai pu me rendre en cette partie du pays, mais, si la chose m'est possible, je m'enquerrai au sujet de cette plainte.

Il nous est venu quelques autres plaintes de la part des Esquimaux. Elles se rapportent d'ordinaire aux biens laissés par des parents lors de leur décès.

Les Esquimaux abandonnent vite leurs vieilles coutumes, et ils sont désireux d'apprendre et de vivre suivant la loi des blancs.

Leurs plaintes ont toujours été réglées à leur complète satisfaction.

L'administration de la justice dans les Territoires du Nord-Ouest, au nord et à l'ouest de Fort-Smith, est entièrement laissée entre les mains de la gendarmerie, et leurs officiers sont les seuls de la région.

Je crois que le territoire est suffisamment policé aujourd'hui, et je ne conseillerais pas de nommer des juges locaux, à moins que le pays ne se développe davantage.

LES ESQUIMAUX.

Le nombre des Esquimaux qui habitent l'île Herschel cet hiver est de 55, ainsi répartis:

Hommes—		
Adultes	14	
Garçons	6	
		20
Femmes—		
Adultes	26	
Filles	9	
		35
Total		55

Ceux qui habitaient Kittigazuit, lors de mon passage à cet endroit au cours de l'été, étaient au nombre de 50, et ils vivent en 12 maisons de neige (*igloos*). Il y a moins de 20 ans, ils étaient là environ 400, mais les habitudes des indigènes en ont tué quelques-uns et la maladie en a emporté beaucoup d'autres. A l'île Baillie, on me dit qu'ils sont 30 en tout. Il y en a 125 au delta de la Mackenzie et dans la région des montagnes. Je porte donc le nombre des Esquimaux, à partir de la frontière de l'Alaska en venant vers l'est jusqu'à l'île Baillie, à 260 approximativement, et d'entre eux sept, qui vivent à l'île Herschel, sont des natifs de l'Alaska.

Les Esquimaux du Canada se divisent en deux tribus, les Kogmollocks et les Nunatalmutes. Chacune de ces tribus représente la moitié du chiffre donné plus haut. La tribu des Nunatalmutes est la meilleure à tous égards. Ils sont les chasseurs et les trappeurs et ils vivent l'hiver au delta de la Mackenzie et dans la région en arrière des montagnes. Les navires les emploient à chasser le daim et le mouton de montagne. Ils ont fait cette année une bonne capture d'animaux à fourrure, de visons et de martes en grande partie, et ils sont tous à l'aise.

Cette tribu est d'une grande moralité et elle voit d'un mauvais œil les Kogmollocks, à cause de leurs habitudes relâchées.

Il y a une légère différence dans le langage des deux tribus.

Les Kogmollocks sont des chasseurs de phoques, et ils dépendent entièrement de la mer pour leur subsistance. Cependant, depuis longtemps ils trappent un peu le long de la côte sur la glace. Ils constituent la tribu la plus pauvre et sont généralement dans la misère.

Il semble impossible de leur apprendre à être prévoyants et à se faire des provisions pour l'hiver.

L'hivernage d'un navire à l'île Herschel cet hiver est presque providentiel, car autrement les natifs seraient à peu près morts de faim. La pêche du phoque a été très maigre; ils en ont pris en tout 473, contre 656 l'année précédente. Le rendement du poisson a aussi été bien au-dessous de la moyenne. On a tué une centaine de baleines blanches à Kittigazuit. Elles sont bonnes à manger, mais on s'est mainte-

nant accoutumé au thé et à un peu de farine, et les enfants ne peuvent plus manger toujours du poisson, de la baleine, du phoque et de l'huile. Je parle surtout des endroits où les navires ont fait l'hivernage depuis un certain nombre d'années, à Herschel, plus qu'ailleurs. A ces endroits les natifs comptent entièrement sur les navires pour se nourrir l'hiver. Cette année les natifs de l'île Herschel ont fait une bonne chasse de renards blancs, qu'ils peuvent troquer contre de la farine, du thé, du tabac, de la toile, des munitions, du pétrole, etc. Un sac de farine de 56 livres coûte deux peaux de renard ou $4 comptant. Le prix payé à San-Francisco pour une peau de renard blanc est de $5 à $12.

On a beaucoup écrit relativement aux habitudes morales de ces gens, les Kogmollocks, et je veux vous renseigner sur leur état actuel. Ils ont eu de tout temps pour habitude d'échanger et de prêter leurs femmes et filles, et cette pratique se continue encore; toutefois, par l'influence des missionnaires, elle n'est pas aussi en vogue qu'autrefois. La femme doit faire ce que dit le mari ou le père. Cette pratique fut permise aux baleiniers, lorsqu'ils vinrent pour la première fois en nos eaux arctiques, il y a plus de vingt ans, et elle s'est continuée depuis. Un baleinier prend une femme pour l'hiver. Il a l'usage de sa maison, la rend confortable et y installe un poêle. Il voit à sa nourriture, à celle du mari et de la famille. En retour, la femme lui confectionne tous ses habits de peaux, les tient en bon état, lui fait son lavage, etc. En quittant le navire, elle reçoit une dizaine de sacs de farine, du thé, du lard fumé, du tabac et de quoi s'habiller. Les marins qui reviennent à maintes reprises prennent la même femme. Les années qu'ils ne viennent pas, ils envoient des marchandises par un bateau qui doit s'y rendre. On prend bien soin des enfants, et quand ils sont assez âgés on les envoie aux écoles de l'Etat dans l'Alaska. Quelques-uns de ces enfants sont actuellement à l'école à San-Francisco et en d'autres villes des Etats-Unis. La loi ne saurait régler cette question en peu de temps. Cette coutume est aussi naturelle aux Esquimaux qu'elle ne l'est pas pour nous. Elle est aussi pour eux aujourd'hui une question d'existence. Les filles deviennent nubiles de bonne heure et sont généralement mariées à quinze ans. La proportion des filles qui naissent est si grande qu'une mère avait autrefois l'habitude de laisser mourrir son enfant naissant, la considérant un embarras plutôt qu'une aide pour la famille. La chose ne se fait plus aujourd'hui, cependant, et il est bien reconnu que les parents sont tendres et indulgents pour leurs enfants. Les Esquimaux ne peuvent plus maintenant se passer de thé, ni de blé pour le pain. Il en faut aux enfants, sinon ils mourraient probablement. Depuis qu'ils se sont associés avec les baleiniers, nos natifs de la côte n'ont jamais si bien vécu, ni ne se sont mieux habillés. Ils ont aussi beaucoup appris des manières des blancs, leur langue, l'écriture, la propreté, la cuisine, le ménage, etc. La plupart de leurs maisons sont très propres, mais il se dégage parfois des émanations assez fortes des peaux de phoques et du poisson pourri. Chaque famille prend un bain au moins une fois par semaine, et on s'habille proprement le dimanche. On prend beaucoup d'exercice et on aime beaucoup le football. Les Esquimaux n'ont pas de cérémonie de mariage; le consentement seul du père de la future suffit. Aujourd'hui qu'ils connaissent nos lois de mariage, certains d'entre eux ne se font pas à l'idée que leurs femmes ne prendront pas de marins, car ils craignent autrement de ne pas avoir leur subsistance. L'été dernier quatre couples de natifs ont été mariés légalement à Herschel. Plus tard, constatant qu'un navire passerait l'hiver ici et que leur femmes ne pourraient prendre de marins pour ce temps-là, ils disaient: "Le ministre veut marier moi, pourquoi pas donner à manger"? Ils ne pouvaient saisir le point en question. Il fait plaisir de noter, tout de même, que ces natifs s'en tinrent à leurs vœux de mariage et ne retournèrent pas, autant que je sache, à leur vieille coutume.

Autrefois les femmes esquimaux avaient l'habitude d'aller aux navires à toute heure. J'ai défendu la chose, ne leur permettant pas de fréquenter les navires sous aucun prétexte, sauf pour quelques-unes appartenant aux officiers et qui pouvaient y

aller prendre leur repas seulement. On s'est conformé strictement à cette défense, et les officiers comme les natifs m'ont dit que cette règle était de beaucoup plus satisfaisante que l'ancienne coutume. De même aussi, à l'exception des officiers qui vivent à terre, tous les hommes d'équipage doivent être à bord à dix heures du soir. C'est ainsi que l'ordre et la paix ont régné partout autant qu'on pouvait le désirer.

J'ai parlé de cette question de mœurs à l'évêque du Yukon, et il convient avec moi que c'est l'une de celles qu'il faille traiter avec tact et prudence et dont la solution viendra avec le temps et les enseignements et les exemples des missionnaires et des autres blancs qui habitent le pays.

Je recommanderai de modifier la loi des sauvages de façon que ce soit pour quiconque une infraction criminelle poursuivable que de vivre conjugalement avec une femme sauvage ou une métisse. Cette modification devra s'appliquer partout où il y a des sauvages. La loi existe dans l'Alaska, et tout homme qui vit ainsi avec une femme est forcé de l'épouser. On a par cette mesure beaucoup contribué à l'amélioration morale des natifs et à une meilleure protection des femmes et des enfants. Parmi tous les Esquimaux que j'ai rencontrés, je n'ai constaté que deux cas de maladie, dont un seul avait un caractère sérieux. Ils paraissent être d'une santé robuste.

Au point de vue de la race les Esquimaux sont les plus intéressants que j'ai vus. Ils apprennent vite, sont habiles aux travaux manuels, sont hospitaliers à l'extrême, et sous presque tout rapport ils diffèrent entièrement des sauvages.

Je considère qu'il est urgent d'avoir là une école de l'Etat comme il y en a dans l'Alaska. Hommes, femmes et enfants, tous la fréquenteraient.

Les Esquimaux ne se mêlent pas aux sauvages et n'ont de relations qu'avec les blancs. Il leur serait essentiel d'apprendre l'anglais et de connaître les valeurs commerciales, même au point de vue seul de leur protection, et c'est d'ailleurs leur plus grand désir.

J'ai entendu un Esquimau, qui parlait très peu l'anglais lui-même, enseigner à sa toute petite fille l'alphabet anglais.

SAUVAGES.

A la rivière Rouge arctique les sauvages Loocheaux sont au nombre d'à peu près 125. En été, ils font sécher du poisson, et l'automne ils en font geler; ils en vendent aux commerçants. Ils s'en gardent suffisamment pour se rendre à leurs endroits de chasse, où ils campent pour l'hiver. Ils viennent au poste, où ils séjournent durant la plus grande partie de décembre et en janvier, pour les fêtes de Noël.

Ils consomment alors le produit de leurs fourrures, font peu de chasse, et il est possible que cette année ressemble à la dernière et que ces sauvages se trouvent dans la misère noire avant la venue du printemps. Ils font la chasse et trappent dans la région située à la tête de la rivière Rouge et dans celle avoisinant la Mackenzie, à l'est et au sud du Fort.

Dans les districts de Fort-Macpherson et du Comptoir La-Pierre, les sauvages sont à peu près 250, dont un tiers compose la tribu du Comptoir La-Pierre. Ces derniers font la chasse et trappent aux environs de la rivière Porc-épic. L'été, ils viennent ici quelques jours avant l'arrivée du steamer, pour y trafiquer, puis ils retournent dès que le steamer est parti. Au printemps, d'ordinaire en avril, quelques-uns descendent en traîneaux chercher des provisions.

Les sauvages de la rivière Peel, formant les deux tiers du chiffre plus haut indiqué, trappent et font la chasse en cette partie du pays qui s'étend de la rivière Peel à la rivière Bell, à l'ouest, puis remontent à la source de la rivière Peel jusqu'aux montagnes. Ils viennent passer trois ou quatre semaines au Fort, mais sont forcés de s'en aller peu après le départ du steamer, car la rivière Peel ne pourrait ici leur fournir du poisson à toute la bande. D'ordinaire au mois de novembre, ils viennent échanger pour d'autres provisions ce qu'ils ont alors de fourrures, mais ils retournent

vite à leurs campements. Quelques familles sont dispersées en la région dans un rayon de 25 milles.

Il y a une mission catholique romaine à la rivière Rouge arctique et à Fort-Macpherson, une mission de l'Association des Missionnaires de l'Eglise anglicane. Pour cette dernière mission, un indigène a été ordonné diacre et deux "guides chrétiens" sont chargés de voir aux offices religieux et de réciter des prières aux camps des sauvages.

Le nombre total des sauvages en cette région immédiate est d'environ 375. Il y a eu 11 naissances, 4 décès et 7 mariages depuis notre rapport de juin 1907.

L'état misérable dans lequel les sauvages se trouvent chaque année au printemps ne doit pas toujours s'attribuer à des chasses peu abondantes.

Les postes de traite cette année, comme par les dernières, ne tiennent pas un assortiment suffisant des articles de première nécessité, et les indigènes ne peuvent le printemps se procurer des produits comme de la farine, du thé, du tabac, des couvertures, de l'indienne, etc., marchandises auxquelles ils sont aujourd'hui habitués comme les blancs.

Il ne nous a été signalé que bien peu de maladie et il n'y a pas eu de cas d'extrême pauvreté cette année.

MINES.

Une équipe de mineurs est actuellement installée sur la rivière Peel, mais ils ne passent pas l'hiver à l'endroit où se trouvent leurs claims. Ce groupe est celui de Waugh et Warn, et il se compose des suivants: H. F. Waugh et L. R. Warn, les principaux de l'entreprise; S. Warn, O. Nuhn, H. Warn et W. B. Dumphy.

Ils sont arrivés à Fort-Macpherson le 6 septembre, après s'être perdus durant trois semaines dans le delta de la Mackenzie.

Le maréchal des logis Selig les trouva à la Pointe-Séparation, et les conduisit au fort. Ils avaient deux grands chalands, dont l'un contenait des comestibles pour une année, et l'autre, un bocard double d'une capacité de quatorze tonnes de minerai par jour.

Le 7 septembre, ils quittèrent Fort-Macpherson en route pour la rivière Big-Wind, où H. F. Waugh possède une concession de 40 claims de quartz, qu'un décret du conseil lui a attribuée en mars 1907.

Les claims sont bornés et sont enregistrés à Dawson, T.Y., car ils sont situés en ce territoire.

Comme la saison était avancée, ces mineurs ne purent se rendre qu'à la rivière Caribou, c'est-à-dire à 100 milles de Fort-Macpherson, et ils établirent là leur campement pour l'hiver.

Ils ont prospecté sur cette rivière et n'avaient encore rien trouvé au dernier rapport que nous avons eu d'eux. M. Waugh est parti pour Dawson par le chemin d'hiver, et il fera, je crois, apporter d'autres approvisionnements cette année par la route muletière.

Le pays avoisinant la rivière Peel a été prospecté plusieurs fois depuis une douzaine d'années. Il y a quatre ans, H. F. Waugh et un nommé Sullivan l'ont exploré. Les échantillons du minerai alors tiré des claims où l'on est actuellement ont, paraît-il, donné une forte proportion de métal pur, mais s'il en avait été ainsi, on eût pris et borné ces claims avant aujourd'hui, car, pendant la course vers le Klondike, un groupe de mineurs s'était installé à la rivière Wind, à cet endroit qu'on appelle encore "Wind-City". D'un autre côté, ce pays est reculé et les approvisionnements et les machines destinées à l'exploitation des mines de quartz coûteraient très cher lorsqu'ils seraient rendus là.

D'après nos renseignements, plusieurs appareils d'exploitation de placers sont aujourd'hui installés sur les tributaires de la rivière Porc-épic.

On dit que deux hommes se sont placés à la rivière Driftwood, qu'ils y ont creusé, mais n'ont pas encore atteint le roc; ils ont trouvé des couleurs. Il se fait aussi des travaux à deux endroits du creek Berry, et un autre mineur s'est installé au creek à l'Aigle. Quelques-uns de ces hommes étaient au pays l'an dernier, et ils sont revenus cette année encore plus outillés. Six hommes ont remonté en 1909 avec trois bateaux la rivière de la Vieille-Corneille, mais on n'a pas entendu parler d'eux.

Wada, le Japonais, est venu de l'île Herschel en mars 1908 et a rapporté qu'il avait trouvé de riches gisements sur sa route, au nord du Comptoir des Ramparts. Il a raconté la chose au dehors, mais personne n'a prospecté là ni miné depuis, et Wada lui-même n'y est pas retourné. A l'île Herschel, Wada n'a pas non plus exhibé d'échantillons de sa découverte. Il est possible que l'équipe dont les opérations se font à la rivière de la Vieille-Corneille soit à exploiter les terrains indiqués par Wada.

CHASSEURS ET TRAPPEURS.

Les gens dont les noms suivent sont à chasser et à trapper en la région:—

Frank Williams est arrivé au pays en juillet 1906. Il a parcouru depuis la partie est de la rivière Mackenzie, mais sans succès. En mars 1907, ainsi qu'en avril 1909, nous lui avons fourni des aliments, car il allait mourir de faim. Il est aujourd'hui dans la région des lacs aux Esquimaux, à quelque 100 milles au nord-est de la rivière Rouge arctique. On dit qu'il a réussi cette année à prendre quelque animaux à fourrures. Williams est Américain.

C. Steen, un Suédois, vit avec les Esquimaux de Kittigazuit; il s'est marié, à la façon indigène, à une femme esquimau. Il a eu depuis trois ans l'entreprise du transport par bateau des approvisionnements de la gendarmerie, de Fort-Macpherson à l'île Herschel. L'hiver il fait un peu de trafic avec les indigènes, et il tâche, d'année en année, de gagner assez bien sa vie.

P. L. Peterson, un Danois, a aussi pris pour femme une indigène et il vit à Kittigazuit. Il est marin, et depuis quinze ou seize ans il s'est tenu à bord des baleiniers, voyageant tantôt dans le pays, tantôt au dehors. Il a quitté son bateau à l'automne de 1907, et il cherche actuellement à gagner sa vie au moyen de la pêche et de la chasse. Il est parti chaque année sur un baleinier avec un bon assortiment de comestibles, mais il s'est toujours appauvri, et il se trouvera probablement, l'an prochain, dans la gêne.

John Kuhl, Américain par naturalisation, nous est venu de la côte de l'Alaska au cours de l'été de 1909, et il portait des comestibles pour une année ; il avait aussi un grand bateau en peaux, un attirail de campement et un bon attelage de chiens. Il fait la chasse près de Kittigazuit.

John Kuhl, un Suédois, a demeuré deux ans à l'île Baillie et il s'en est allé. Il est revenu au cours de l'été de 1909 et il est maintenant à l'île Baillie. Il a un très petit fonds de commerce et il dépend en grande partie de ses chasses.

Ces gens doivent surtout compter pour leur nourriture sur le poisson qu'ils prennent. Il leur est extrêmement difficile de lutter avec les indigènes pour la chasse et la capture des animaux sauvages. Tous ces individus que je viens de nommer sont moins bien aujourd'hui que lors de leur arrivée au pays. De fait, pour tout autre qu'un indigène il est presque impossible de réussir à gagner sa vie en cette contrée par ses propres efforts.

GIBIER ET ANIMAUX A FOURRURES.

Le gros gibier, comme l'orignal et le chevreuil, est devenu très rare en ces dernières années. Il s'en est tué fort peu cette année en la région. La chose est sérieuse pour les indigènes, tant au point de vue de la viande fraîche qu'à celui des peaux vertes. Il s'abat très peu d'ours. En été, il y a abondance d'oiseaux sauvages, canards, oies et ptarmigans. La chasse des animaux à fourrures paraît être jusqu'ici

moins bonne que par les années précédentes; il y a, cependant, beaucoup de visons et de martres, mais le lynx est presque disparu. On trouve des renards en assez grande abondance, mais non des renards argentés ou des noirs. A l'île Herschel, les indigènes ont pris un grand nombre de renards blancs. On a vu bien peu d'ours polaires.

AIDE A D'AUTRES MINISTÈRES.

Ministère des Postes.—Notre patrouille. en quittant l'île Herschel, s'est chargée de 184 lettres, à part la correspondance officielle; 28 de ces lettres étaient écrites à des Esquimaux à d'autres Esquimaux habitant le long de la côte, et devaient être remises d'après notre système de livraison rurale. Une cinquantaine de lettres vinrent de la côte ouest jusqu'à l'île Flaxman, d'où elles furent transportées en traîneau à l'île Herschel, car il n'y a pas de service postal l'hiver en cette partie de l'Alaska. Il a été expédié de l'est quelques lettres, que notre patrouille a apportées. Celle venant de Dawson est arrivée le 28 janvier 1910 avec 70 livres de matière postale et de journaux. Elle a rapporté à peu près 250 lettres pour le dehors.

Ministère des Douanes.—A l'île Herschel les droits ont été perçus sur toutes les marchandises imposables venant de l'étranger ; elles venaient toutes des Etats-Unis et de l'Alaska. La plus grande partie est apportée par les baleiniers, qui d'ordinaire sont pourvus d'un assortiment considérable d'articles de commerce. Je n'ai pu rejoindre un navire qui passe l'hiver à l'île Baillie, mais je le rencontrerai sans doute à l'été. Le montant des droits perçus au cours de l'année 1909 est de $399.43.

Département des Affaires des Sauvages.—Nous avons autant que possible visité les sauvages et les Esquimaux de tout le territoire. Toute infraction qui nous a été signalée a été l'objet d'une enquête minutieuse. Les indigènes ont été protégés, tant sous le rapport des mœurs que sous celui des liqueurs enivrantes.

EN GÉNÉRAL.

L'évêque Stringer, du Yukon, a fait une triste expérience en allant de Fort-Macpherson à Dawson. Il quittait le fort le 1er septembre avec des compagnons. Lorsqu'ils furent rendus à la tête de la rivière du Rat, l'un de ses indigènes tomba malade, et l'évêque retourna avec lui à la rivière Huskie, où il s'assura les services d'un autre indigène. A la passe McDougall, l'évêque dut continuer sa route avec M. Johnson, car les autres compagnons les quittèrent pour retourner au fort. Lorsqu'ils atteignirent la rivière Bell, ils furent pris par les premières glaces, et durent cacher leur canot et marcher jusqu'au Comptoir La-Pierre. De là, ils se mirent en chemin pour Fort-Macpherson et se perdirent dans les montagnes. La distance entre les deux endroits est de 85 milles, et elle se fait ordinairement en quatre ou cinq jours. L'évêque Stringer et M. Johnson n'arrivèrent au fort que 26 jours après être partis du Comptoir La-Pierre, et ils étaient exténués et mourant de faim. Ils n'avaient au départ que pour trois jours de vivres. Ils réussirent à prendre quelques ptarmigans et à trouver des baies, mais à un moment donné ils furent réduits à faire bouillir leurs souliers de peaux de phoque et à les gruger. L'évêque quitta de nouveau le fort le 5 novembre et arriva sain et sauf à Dawson le 23 décembre 1909.

La tombe de Gustave Wiik, qui se trouvait au bord de la côte à Kings-Point, était en danger d'être enportée par la mer, et je l'ai fait transporter plus haut sur le rivage, à 250 pieds environ, pour le compte du gouvernement norvégien. Les vagues ne pourront maintenant l'atteindre.

A l'île Herschel il y a un cimetière pour les blancs, où se lisent sur les tombes les inscriptions suivantes :

Fred Moran, âgé de 51 ans, décédé le 24 novembre 1907.

Michael Thorn, âgé de 27 ans, au service de la *Mary D. Hume,* décédé le 8 mars 1899.

Georgie Edson, âgé d'un an, fils de G. Edson, décédé le 27 février 1898.

George Sorenson, âgé de 32 ans, natif du Danemark, décédé le 17 novembre 1897.
Charles Morton, âgé de 41 ans, décédé le 4 mars 1897.
Henry Williams, âgé de 20 ans, décédé le 2 septembre 1896.
Edwin Isler, âgé de 21 ans, décédé le 6 mars 1897.
Fred Jones, âgé de 30 ans, décédé le 1er septembre 1896.
Wm. Mosher, âgé de 65 ans, décédé le 19 mai 1896.

De la barque *John and Winthrop*.

G. Santos, âgé de 23 ans, décédé le 4 novembre 1895.
August Arnika, âgé de 36 ans, décédé le 27 mai ———
Joe Peters, âgé de 27 ans, décédé le 20 février 1895.
Robert Hanson, âgé de 22 ans, décédé le 7 juin 1904.
George Kealoka, âgé de 18 ans, décédé le 12 février 1895.
J. A. Drayton, âgé de 32 ans, décédé le 4 novembre 1890.
John Hegan, âgé de 29 ans, décédé le 21 février 1894.
J. P. White, âgé de 19 ans, décédé le 11 août 1894.
Henry Cruiz, âgé de 29 ans, décédé le 9 avril 1895.
Frank Schwartz, âgé de 26 ans, décédé le 11 février 1904.

Fred. Moran, décédé en 1907, déserta son navire deux jours après que notre patrouille eut quitté Herschel pour Macpherson. Il chercha à suivre la patrouille, mais n'atteignit jamais la terre ferme, et fut trouvé gelé à mort sur la glace par un détachement de la gendarmerie qui le cherchait.

Au cours de l'été de 1909, le gendarme S. Carter fut marié par l'évêque du Yukon à une femme esquimau. Ce gendarme prend sa retraite et reste au pays. C'est, je crois, la première fois qu'un blanc épouse légalement une femme esquimau dans les terres arctiques canadiennes.

Alors que nous étions en tournée de patrouille et nous nous rendions d'Herschel à Macpherson, après avoir franchi un portage à la pointe Kay, sur la côte, il s'offrit à nos yeux une scène des plus nouvelles. Un fort vent du sud-est, qui durait depuis deux jours, avait charrié la glace vers le nord en plein océan aussi loin que nous puissions voir. Sur des milles de distance il n'y avait pas assez de glace à la côte pour y faire tirer nos traîneaux par les chiens. Nous dressâmes nos tentes en face de cette immense étendue d'eau verte et noire, par une température de 40° sous zéro.

Il n'est pas venu cette année d'explorateurs le long de notre côte arctique. M. Stefanssen, qui fait une étude de la race esquimau, et qui est accompagné de M. Ph. D. Anderson, naturaliste américain, passe l'hiver dans le voisinage des îles Baillie. Ils sont venus tous les deux de l'Alaska au cours de l'été de 1909, et ils avaient séjourné tout l'hiver en ce pays. Il y a maintenant trois ans à peu près qu'ils font des études en la contrée arctique.

Les vivres qui nous ont été envoyés étaient de bonne qualité et nous sont parvenus en excellente condition. Je vois avec plaisir que tous nos comestibles sont de production canadienne et nous viennent pour ainsi dire de chaque province. Le bacon, le bœuf en conserves et le porc sont de beaucoup supérieurs à tout produit semblable de fabrication américaine. On peut, je crois, en dire autant de toutes les marchandises.

Tous nos hommes en service sont en ce territoire depuis trois ans. Deux vont s'en aller en juillet 1910, et les autres, à leur demande, y demeureront une année encore. Tous se sont bien conduits. Il n'y a pas eu d'infraction à la discipline. La besogne à chaque détachement est monotone; il faut y faire la cuisine, charrier le bois, l'eau, la glace et le poisson, et les patrouilles sont ardues, l'été comme l'hiver. Les hommes se sont joyeusement acquittés de leurs devoirs, et personne ne s'est plaint. Le maré-

chal des logis Seliz a pris part à presque toutes les patrouilles depuis les deux années et demie qu'il est ici, et ses voyages ont été des plus efficaces. Il a parcouru à l'heure qu'il est 3,100 milles en traîneaux à chiens et fait par eau 2,260 milles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. L. JENNINGS, *inspecteur,*
Commandant la division de la rivière Mackenzie.

DIVISION "N", ATHABASKA-LANDING,
FORT-MACPHERSON, 9 juillet 1910.

A l'Officier commandant la division "N",
Royale gendarmerie du Nord-Ouest,
Athabasca-Landing.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant concernant la division de la rivière Mackenzie pour le semestre finissant au 15 juillet 1910.

DÉTACHEMENTS.

A l'île Herschel il faut de toute nécessité couvrir de nouveaux bardeaux la caserne. Nous avons l'hiver dernier souffert beaucoup de désagréments, car la toiture faisait eau de toutes parts, surtout dans la cuisine et la salle à manger. Si les bardeaux que nous avons demandés arrivent cette année, nous pourrons les poser avant les mauvais temps. Tous les bâtiments se trouveront alors en bon état.

A Fort-Macpherson je demande à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, de qui nous louons nos bâtiments, de remplacer cet été le toit de la caserne, qui fait eau; de hausser le centre du côté nord et de crépir un peu les murs extérieurs. Je lui demande aussi de nous construire un dépôt à poisson, au lieu de nous louer une vieille baraque, différente chaque année.

A chaque détachement les tuyaux à eau chaude reliant la cuisine au baril à eau se sont fendus sous l'action de la gelée. Ceux de l'île ont été réparés à bord du baleinier et on en a demandé d'autres pour un poste.

BALEINIERS.

L'équipage du *Karluk* a passé un très bon hiver à Herschel. Il n'y a pas eu de maladie ni d'accidents parmi eux, et le scorbut, la terreur du marin, n'a pas fait la moindre apparition. Ils se sont procuré une assez bonne quantité de viande fraîche de leurs chasseurs, des indigènes, et de bonne heure au printemps, en envoyant des traîneaux dans le haut de la Mackenzie, ils ont pu s'approvisionner là chez les Esquimaux de poisson en abondance. Grâce à la présence du capitaine Cottle et de ses officiers, l'hiver a été plus agréable et a semblé passer plus vite. Je leur suis reconnaissant, ainsi qu'aux gens de l'équipage, d'avoir strictement observé les lois du Canada. Je remercie surtout le capitaine Cottle de sa bonté et de sa libéralité envers les natifs, non seulement parce qu'il leur a donné de l'ouvrage, mais aussi parce qu'il a vu à ce que pas une femme ni un enfant ne souffre de la faim ou du froid pendant l'absence de leurs hommes. Le capitaine a passé plusieurs hivers à Herschel, et il a déclaré n'avoir jamais vu l'île aussi paisible. Il parlait souvent du contraste qu'il y a entre aujourd'hui et le passé, lorsque plusieurs navires hivernaient là, que les liqueurs abondaient et que le vice régnait. Il approuvait ma défense de laisser aller les femmes sur les navires. Le *Karluk* s'attend de partir la première semaine de juillet et de gagner vers l'est. Nous n'avons pas eu de nouvelles directes de la goélette

Rosie H., mais nous avons su de la côte qu'elle avait hiverné à la baie Langdon et que l'équipage se portait bien. Cinq de ces derniers doivent s'en aller à l'automne, mais le capitaine F. Wolki avec son navire demeurera au pays.

CRIMINALITÉ.

L'ordre et la tranquilité ont régné par tout le district, et il ne m'a été signalé ni infractions ni plaintes d'aucune sorte.

LES ESQUIMAUX.

Au cours de l'hiver et du printemps derniers, nous avons visité à peu près tous les Esquimaux du territoire. Tous se sont bien tirés d'affaire, et en certains cas, chez les Nunatalmutes du delta de la Mackenzie, leur capture d'animaux à fourrure a été considérable. Les indigènes de la côte n'ont pas eu autant de succès, car les renards blancs ont été plus rares qu'à l'ordinaire. Il y a eu cinq naissances et un décès. Il y a quelques cas de phtisie parmi les plus âgés, mais je n'ai pas constaté un seul cas de maladie chez les Esquimaux. Ils me paraissent joliment exempts de toute espèce de maladie.

LES SAUVAGES.

Les sauvages ont passé un dur hiver, à cause de la diminution des animaux à fourrure et de leur paresse proverbiale. Il en est mort un certain nombre à Good-Hope, la plupart des jeunes gens, quelques-uns à la rivière Rouge arctique et trois à Fort-Macpherson. Peu de naissances ont eu lieu, mais il s'est contracté plusieurs mariages. Beaucoup de sauvages souffrent de la phtisie, mais la race est assez saine. Très peu sont venus au fort cette année, et on nous dit qu'un certain nombre de ceux qui ont pasé l'hiver en haut de la Peel se sont rendus à Dawson, où ils peuvent mieux vendre leurs fourrures. Les sauvages du comptoir La-Pierre sont les seuls du territoire qui font une chasse suffisante pour couvrir les avances que leur font les traiteurs.

TRAPPEURS.

Les quelques blancs qui trappent en la contrée ont tous été vus, ou l'on a entendu parler d'eux. Ils ont réussi à couvrir leurs dépenses, mais ils n'ont rien fait. L'un d'entre eux, qui habite la côte depuis quelques années, n'est pas plus riche qu'à son début, et il a décidé de quitter le pays l'automne prochain. A mon avis, pas un blanc ne peut ici lutter avec les indigènes, et il ne saurait non plus gagner sa vie à trapper.

MINEURS.

Nos patrouilles ont visité un grand nombre des mineurs de la région; d'autres ont été vus ou bien l'on a entendu parler d'eux. Jusqu'ici leurs efforts sont restés infructueux, et dans un seul cas l'on a trouvé des couleurs, mais on ne sait encore ce qu'il en résultera de lucratif.

Un nommé D. F. McRae nous est arrivé cette année, tard en juin, et est parti tout de suite avec un guide sauvage pour les montagnes Noires, au nord-ouest de ce poste, tout près de la frontière du Yukon. Il a prétendu avoir sur lui des cartes lui indiquant où trouver un gisement considérable découvert quelques années auparavant. On n'a plus entendu parler de lui.

L'officier commandant à Dawson nous a transmis la nouvelle du suicide de M. Waugh, le chef de l'expédition Waugh et Warn, installée à une certaine distance en haut de la Peeil. Nous communiquâmes la triste nouvelle à M. Warn, et il arriva en chaland à Fort-Macpherson avec quatre de ses compagnons quelques jours avant le steamer. Ils avaient laissé leurs machines en dépôt à l'embouchure de la rivière Caribou. Elles sont sous la garde de la gendarmerie jusqu'à ce qu'on en dispose.

Comme M. Waugh n'était pas revenu de Dawson avec de l'argent et des approvisionnements, ces gens se trouvaient sans fonds, et nous leur avons fourni de quoi se rendre à Edmonton. Comme il ne s'est fait aucuns travaux, il est douteux que quelqu'un de ces gens revienne au pays.

Les mineurs dont les noms suivent sont en la région entre la rivière Peel, la rivière Porc-épic et la frontière de l'Alaska.

Wm Breary, Carcroft, Ang., Paul Bertois, Liverpool, Ang., tous les deux campés sur la rivière Porc-épic, près de la cache du Saumon, à l'extrémité du portage du comptoir La-Pierre; prospectant pour la seconde année; pas de succès.

Willoughly Mason, de la Nouvelle-Ecosse, et Wilbur Annett, du Nouveau-Brunswick. Trappent et prospectent à 60 milles en haut de la rivière Drift, à partir de sa jonction avec la rivière Porc-épic; seconde année; ont trouvé de légères couleurs à l'entrée de la Driftwood.

Placés sur la rivière de la Vieille-Corneille, se trouvent:—

Peter Noburg, un Américain, à 60 milles en haut; première année.

Wm Cope, un Américain, à 85 milles en haut; seconde année; pas de couleurs.

Ab. Schaeffer, un Canadien, trappeur et prospecteur; ici depuis deux ans, mais est venu à la rivière Mackenzie en 1898; s'est marié à une femme sauvage dans l'Alaska.

Fred. Smith, Angleterre; dans les montagnes près du partage des eaux allant à la rivière Herschel; en la région depuis six ans; a trouvé de bonnes couleurs en 1909; s'il y a rapport suffisant, aura des machines.

Geo. Amerman, un Américain, seconde année; a fouillé en divers endroits de la rivière de la Vieille-Corneille, mais sans succès.

Wm Kappe, un Américain, seconde année; pas de succès, fait aussi la chasse.

Peter Oberg, un Suédois, premier hiver.

Harry Anthony, un Canadien, troisième hiver; pas de succès.

FOURRURES ET GIBIER.

Les animaux à fourrure sont nombreux, mais surtout le renard blanc, le vison, la marte et le rat musqué. Le lynx, l'ours et l'hermine sont rares. La chasse, en somme, a été cette année un peu moindre que l'an dernier. On n'a pris qu'un seul ours polaire, et l'on n'a vu que peu d'autres pistes. Il a été apporté ce printemps à Fort-Macpherson plusieurs peaux d'ours gris. Rarement prend-on à l'intérieur le renard blanc. L'orignal et le chevreuil sont très rares, et les abatis considérables d'il y a quelques années sont chose du passé. Ces animaux semblent avoir émigré vers le sud et l'est. La question devient ainsi sérieuse, car on a besoin de leur chair pour se nourrir et de leur peau comme de leur fourrure pour se vêtir.

EXCURSIONS SCIENTIFIQUES.

Les explorateurs de l'"expédition Stefansson", comme on la désigne, sont venus de l'Alaska en territoire canadien au cours de l'été dernier, 1909; ils ont gagné l'est le long de la côte et ont passé l'hiver dans la partie située au sud et à l'est de l'île Baillie. Il y a d'abord M. Stefansson, qui a charge du travail ethnologique, puis le Dr E. M. Anderson, naturaliste. L'entreprise se fait sous les auspices du Musée d'histoire naturelle de New-York, mais on adresse aussi des comptes rendus à la division géologique du ministère de l'Intérieur, à Ottawa. Cette expédition a trois objets en vue:—

Etudier l'Esquimau au point de vue scientifique; recueillir des collections en vue d'illustrer les cultures matérielles des différentes races rencontrées là, surtout de la race esquimau; amasser des collections zoologiques et des notes sur la formation géologique du pays. J'ai reçu de M. Stefansson une lettre datée de l'île Baillie le 14 mars 1910. Il se disait en bonne santé et espérait se rendre dans l'est jusqu'à la rivière Coppermine. J'ai rencontré le Dr Anderson sur la côte orientale et il est

venu avec moi à Fort-Macpherson pour y attendre le bateau dans son excursion annuelle. L'expédition paraît bien réussir dans son œuvre.

M. H. V. Radford est venu au pays l'an dernier, 1909; il arrivait d'Edmonton et il s'est rendu à Fort-Macpherson, puis il est retourné à Fort-Smith, où il a passé l'hiver. L'objet principal de ses études est le bison des bois. Il avait la permission d'accompagner nos patrouilles au pays des bisons, et on lui avait permis aussi d'en tuer un à titre de spécimen. On m'a rapporté qu'il avait réussi à atteindre un bison énorme. M. Radford est Américain, et il travaille pour une société américaine, mais il transmet, je crois, copie de ses rapports au gouvernement canadien.

PATROUILLES ET LEUR PARCOURS.

Au cours de l'année dernière nos patrouilles ont parcouru beaucoup de territoire nouveau. Elles ont franchi une distance de 225 milles sur la côte arctique, de l'Alaska en allant vers l'est jusqu'à Toker-Point, d'abord une fois l'été, en bateau, puis une autre fois l'hiver, en traîneaux tirés par des chiens.

Une patrouille spéciale a été envoyée par voie du comptoir La-Pierre et de la rivière Porc-épic du comptoir des Ramparts, puis à travers les montagnes jusqu'à Herschel. La rivière Rouge arctique a été visitée bon nombre de fois. Il vous a été transmis des rapports de toutes ces expéditions.

Le nombre de milles parcourus par les hommes de cette division strictement en devoir de patrouille est ainsi réparti:—

—	Par eau.	Avec chiens.	Total.
	Milles.	Milles.	Milles.
L'inspecteur G. L. Jennings	830	835	1,665
Le maréchal des logis S. E. A. Selig	980	1,100	2,080
Le gendarme F. S. Pearson	490	170	660
Le gendarme F. G Kinney	560	750	1,310
Nombre total de milles	2,860	2,855	5,715

AIDES À D'AUTRES MINISTÈRES.

Ministère des Postes.—Le sous-officier en charge à Fort-Macpherson a été nommé directeur de la poste, sans traitement, et toute la matière postale est reçue et distribuée au détachement. Le courrier a été porté aux habitants de la Porc-épic, et au comptoir des Remparts nos patrouilles ont reçu du Yukon le courrier destiné aux baleiniers d'Herschel. La patrouille du printemps a apporté de la côte le courrier pour tous les endroits extérieurs.

Ministère des Douanes.—On a perçu le montant des droits suivants pour l'exercice clos le 30 juin 1910:—

A l'île Herschel	$649 07
Au Comptoir des Ramparts	64 18
Total	$713 25

Il m'a été impossible de me rendre auprès de deux individus qui habitent en des coins éloignés du district. On me dit qu'ils ont en mains des marchandises imposables dont ils commercent.

EN GÉNÉRAL.

Je recommanderais que l'on oblige tous les gens tels que mineurs, prospecteurs, savants, etc., à se pourvoir, avant de se mettre en route pour la région du nord, de

rations suffisantes pour pas moins de deux années, et que l'on établisse une liste de ce qui devra constituer une année de subsistance. Un approvisionnement de plus d'un an pour des gens qui se proposent de demeurer plus d'une année dans cette région n'est pas suffisant.

Le produit de la pêche a jusqu'ici été très faible; il y a eu à peine assez de poisson pour les indigènes, et les chiens ont dû souffrir de la faim. Dans toutes les rivières, l'eau est très basse.

Le vapeur *Mackenzie River* est arrivé le 14 juillet, près de quatre jours plus tard que l'année précédente, avec l'inspecteur Fitzgerald et la relève. Deux hommes qui ont fait du service durant trois ans dans ce district prennent le bateau qui monte à Régina.

Il me fait plaisir de faire une mention du bon travail exécuté l'année dernière par tous les employés dans le district. Les patrouilles ont été longues et rudes, le service du détachement monotone, mais il n'y a eu aucune plainte.

La santé générale a été excellente.

En quittant ce district sur vos instructions, je le fais avec quelque regret. Il y a un travail considérable et important à faire par tout ce vaste district ainsi que le long de la côte, et je l'ai trouvé d'une nature très intéressante.

La présence de la gendarmerie ici a été un grand bienfait pour les indigènes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. L. JENNINGS, *inspecteur,*
Commandant le district de la rivière Mackenzie.

ANNEXE L.

CHIRURGIEN G. P. BELL, REGINA.

RÉGINA, 27 octobre 1910.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport médical ci-dessous pour l'année finissant le 30 septembre 1910. Le nombre des cas de maladie a été de 756, une légère augmentation sur celui de l'année dernière. La moyenne de ceux constamment malades a été 16·82, le temps moyen de la durée de la maladie pour chaque homme 10·75 jours et la durée moyenne de chaque cas de maladie, 8·12 jours. Il y a eu 7 mortalités, une augmentation de 1 sur l'année précédente. Les causes en ont été: la pneumonie, 3; fièvre entérique, 1; laryngite tuberculeuse, 1; et de blessures d'arme à feu, 2 (dont un cas de suicide).

MALADIES EN GÉNÉRAL.

Les fièvres éruptives ont été représentées sous forme de 9 cas de rougeole. Il y a eu 31 cas d'influenza et 1 de diphtérie; la fièvre entérique a fourni 9 cas, et il y eu 9 cas de gonorrhée. De maladies parasitiques on a eu 7 cas, dont 1 de gale, 5 de vers et 1 de dartres. Le rhumatisme a fourni 40 cas, et il y a eu 4 cas de débilité et 1 d'anémie.

MALADIES LOCALES.

Pour maladies du système nerveux il y a eu 35 admissions, comprenant 16 cas de mal de tête, 12 de névralgie, 2 de dépression nerveuse, 1 de paralysie, 1 d'épilepsie, 1 de vertige, 1 de coup de soleil et 1 de névrite.

Maladies des yeux.—Il y a en a eu 12 cas, 1 d'iritis et 11 de conjonctivite.

Maladies du système circulatoire.—Il y en a eu 6 cas, savoir: 1 de phlébite, 2 d'action désordonnée du cœur et 3 de syncope.

Maladies du système respiratoire.—Il y en a eu 139 cas, consistant surtout en toux et en rhumes. Il y a eu 23 cas de bronchite, 9 de pneumonie, 3 de pleurésie, 1 de laryngite et 1 d'asthme.

Les maladies du système digestif sont responsables de 194 cas. De ce nombre il y a eu 63 affections de la bronche et de la gorge, 69 de diarrhée, 3 de jaunisse, 5 d'appendicite, 1 de calcul biliaire, 9 de coliques, 18 de bile, 4 d'hémorrhoïdes et 1 d'ulcération intestinale.

Les maladies du système lymphatique ont fourni 1 cas d'inflammation des glandes lymphatiques.

De maladies du système urinaire il y a eu 2 cas, 1 de cystite et 1 de néphrite.

Les maladies du système général ont été au nombre de 6, comprenant 2 cas d'orchite, 1 de phimosis, 2 de varicocèle et 1 d'inflamation du scrotum.

Maladies des organes de la locomotion. Il y a eu 2 cas de myalgie, 7 de synovite et 1 de périostite.

Les maladies du tissu connectif ont donné 8 cas, principalement des abcès.

Les maladies de la peau sont responsables de 41 cas, les causes principales étaient: furoncles, 32; ulcères, 5; herpès, 2.

BLESSURES.

Il y a 191 cas de blessures locales, dues la plupart à des coups, entorses, contusions et abrasions. Il y a eu 6 fractures, 2 du péroné et une chaque du fémur, de la cheville, de la clavicule et des côtes, et 2 dislocations, 1 du pouce et 1 d'un doigt. Il y a eu 3 cas de blessures d'armes à feu, dont deux fatales. L'un fut un suicide et les autres accidentels.

INVALIDITÉ.

Onze hommes ont été invalidés, les causes étant: varicocèle, 2; synovite, 2; cystite chronique, 1; pneumonie, 1; vue défectueuse, 1; diarrhée chronique, 1; épilepsie, 1; amputation du pouce, 1, et incapacité due à une fracture ancienne.

OPÉRATIONS CHIRURGICALES.

Les plus importantes furent 1 pour l'appendicite, 1 pour la périostite et 1 pour l'amputation du pouce.

RECRUTEMENT.

Cent quatre-vingt-deux hommes ont été acceptés et 71 rengagés.

Il y a eu 35 cas dans le Yukon pendant l'année, y compris un de la maladie de Bright; un constable est devenu invalide de dérangement mental.

CONDITIONS HYGIÉNIQUES.

La santé générale des hommes a été satisfaisante. Le grand nombre de prisonniers internés a encombré les corps de garde. Le médecin en fonctions à Macleod recommande que les casernes soient reliées au système d'égout municipal, le réservoir septique actuel étant insuffisant. Le médecin de Prince-Albert rapporte que la distribution d'eau et le système d'égout des casernes ne sont pas satisfaisants. Les nouveaux cabinets de toilette à Régina ont donné grande satisfaction et sont des plus appréciés. On rapporte que les conditions hygiéniques dans les autres postes sont bonnes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. PEARSON BELL,

Chirurgien.

Tableau indiquant la moyenne de l'effectif, le nombre de cas de maladie, décès, invalidés et constamment malades, de la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, en dehors du territoire du Yukon, pour l'année finissant le 30 septembre 1910, avec la proportion par 1,000 de l'effectif.

Moyenne annuelle de l'efectif. / Maladie.	Nombre de cas.	Décès.	Invalidés.	Constamment malades.	Proportion par 1,000. Nombre de cas.	Décès.	Invalidés.	Toujours malades
Maladies générales.								
Rougeole	9	....	....	·38	15·76	....	....	·66
Influenza	31	....	....	·31	54·29	....	....	·54
Diphtérie	1	....	....	·82	1·75	....	....	1·43
Fièvre entérique	9	1	....	·77	15·76	1·75	....	1·34
Gonorrhée	9	....	....	·30	15·76	....	....	·52
Maladies parasitiques	7	....	....	·24	12·25	....	....	·42
Rhumatisme	40	....	....	.87	70·05	....	....	1·52
Débilité	4	....	....	·21	7·00	....	....	·36
Autres maladies générales	1	....	....	·06	1·75	....	....	·10
Maladies locales.								
Maladie—								
Système nerveux	35	....	1	·44	61·29	....	1·75	·77
Yeux	12	....	1	·15	21·01	....	1·75	·26
Système circulatoire	6	....	....	·78	10·50	....	....	1·36
" respiratoire	139	4	1	1·90	243·43	7·01	1·75	3·32
" digestif	194	....	1	2·34	339·75	....	1·75	4·09
" lympathique	1	....	....	·01	1·75	....	....	·01
" urinaire	2	....	1	·10	3·50	....	1·75	·17
" générateur	6	....	2	·28	10·50	....	3·50	·49
Organes de la locomotion	10	....	2	·96	17·51	....	3·50	1·68
Tissu connectif	8	....	....	·33	14·01	....	....	·57
Peau	41	....	....	1·12	71·80	....	....	1·96
Blessures.								
Locales	191	2	2	4·45	334·50	3·50	3·50	7·79
Total général	756	7	11	16·82	1,323·92	12·26	19·25	29·36

ANNEXE M.

CHIRURGIEN VETERINAIRE J. F. BURNETT, REGINA.

RÉGINA, 25 octobre 1910.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre par les présentes mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 septembre 1910.

La condition et la santé des chevaux de la gendarmerie ont été satisfaisantes, en général, bien que le nombre des cas qu'il a fallu traiter ait légèrement dépassé celui de l'année précédente. Cette augmentation est due à l'influenza qui a prévalu surtout parmi les chevaux de la division " E ". Les chevaux qui l'ont eue ont maigri à vue d'œil, souffrant d'une toux épuisante; ils ont été lents à se remettre.

Je dois enregistrer cette année le premier cas de tétanos que j'aie vu dans le pays; le cheval atteint était le numéro matricule 298, de la division " E ". Il devint malade le 22 juin et fut remis au travail le 15 août, après un bon rétablissement. Je ne saurais dire comment cet animal est ainsi devenu malade, car en dépit d'un examen des plus minutieux on n'a pu découvrir aucune plaie extérieure.

On n'a traité qu'un seul cas de morve pendant l'année, le cheval numéro matricule 243 de la division " C ". Ce cheval avait été renvoyé en détachement à Scott, où il a indubitablement contracté la maladie. Il a subi l'épreuve de la malléine, puis on l'a abattu.

Il y a eu dix-neuf cas de mortalité pendant l'année, tant à la suite d'accidents que de maladies. C'est une augmentation de sept sur le chiffre de l'année précédente, augmentation due surtout à des accidents dans lesquels des chevaux ont été tués instantanément ou bien abattus plus tard quand on eut constaté l'impossibilité de les sauver.

Liste des chevaux qui sont morts ou qui ont été abattus dans le cours de l'année:

Cheval n° mat. 348, de la division " A ", mort de laryngite à Maple-Creek, le 9 octobre 1909.

Cheval n° mat. 2998, de la division du Dépôt, tué par un convoi du Pacifique-Canadien à Régina, le 6 octobre 1909.

Cheval n° mat. 1938, de la division " G ", a été abattu parce qu'il souffrait d'une attaque de laminite aiguë à Edmonton, le 12 novembre 1909.

Cheval n° mat. 242, de la division " C ", est mort de laminite aiguë, au lac de l'Aigle, le 12 octobre 1909.

Cheval n° mat. 379, de la division "B", est mort de l'entérite à Dawson, T.Y., le 1er février 1910.

Cheval n° mat. 102, de la division du Dépôt, est mort de laryngite à Régina, le 6 avril 1910.

Cheval n° mat. 213, de la division " C ", est mort des suites d'un accident, ayant eu le crâne fracturé et le col rompu, à Battleford, le 8 avril 1910.

Cheval n° mat. 363, de la division " F ", est mort de pneumonie à Prince-Albert, le 3 avril 1910.

Cheval n° mat. 2510, de la division " C ", est tombé mort à Battleford, le 5 mai 1910.

Cheval n° mat. 2788, de la division du Dépôt, a été abattu après s'être cassé la jambe à Mortlach, le 19 juin 1910.

Cheval n° mat. 2836, de la division du Dépôt, a été abattu à cause de blessures qu'il avait reçues en se précipitant contre une clôture en fil métallique barbelé à Vibank, le 24 juin 1910.

Cheval n° mat. 160, de la division "C", est mort de débilité générale à Battleford, le 25 juin 1910.

Cheval n° mat. 241, de la division du Dépôt, est mort de coliques à Willow-Bunch, le 2 septembre 1910.

Cheval n° mat. 2871, de la division "G", est mort des suites d'un accident dans lequel il s'était rompu le col, à Edmonton, le 30 août 1910.

Cheval n° mat. 2646, de la division du Dépôt, est tombé raide mort à Régina, le 24 mai 1910.

Cheval n° mat. 119, de la division du Dépôt, est mort d'azoturie à Régina, le 12 mars 1910.

Cheval n° mat. 243, de la division "C", a été abattu à cause de la morve, à Battleford, le 19 avril 1910.

Cheval n° mat. 2666, de la division "K", a été abattu, après s'être cassé la jambe, à Lethbridge, le 23 septembre 1910.

Cheval n° mat. 123, de la division "F", est mort d'un frisson à Prince-Albert, le 27 mars 1910.

Voici une liste des maladies qui ont été traitées au cours de l'année:—

Maladies du système circulatoire	2
" digestif	39
" respiratoire	44
" nerveux	1
" musculaire	101
" glandulaire	12
" osseux	29
" urinaire	4
" plantaire	59
" tégumentaire	15
" articulaire	2
Maladies des organes de sens spéciaux	5
Blessures—Piqûres	28
" Lacérations	24
" Incisions	17
" Contusions	62
Tumeurs	1
Abcès	7
Autres maladies—	
Tétanos	1
Morve	1
Parasitiques	2

Voici une liste des chevaux réformés et vendus pendant l'année et le prix que chacun d'eux a rapporté:—

Division "A", Maple-Creek—	
Cheval n° mat. 2618	$ 50 00
" 2445	136 00
" 2501	123 00
Division "C", Battleford—	
Cheval n° mat. 1987	45 00
" 2129	75 00
" 2869	60 00
" 2880	107 50

Division " D ", Macleod—

Cheval n° mat. 239	77 00
" 2601	80 00
" 2651	80 00
" 2886	120 00
" 2390	110 00
" 2587	67 00

Division " E ", Calgary—

Cheval n° mat. 301	30 00
" 2236	72 00
" 153	185 00
" 2538	150 00
" 2604	205 00
" 2790	115 00
" 2503	41 00

Division " F ", Prince-Albert—

Cheval n° mat. 167	95 00
" 2145	65 00

Division " G ", Fort-Saskatchewan—

Cheval n° mat. 280	55 00
" 281	34 00
" 2170	40 00
" 142	48 00
" 53	60 00
" 26	56 00

Division " K ", Lethbridge—

Cheval n° mat. 277	85 00
" 2335	80 00
" 2593	70 00
" 2667	80 00
" 2722	85 00

Division du Dépôt, Régina—

Cheval n° mat. 2562	100 00
" 2778	100 00
" 3000	100 00
" 196	125 00
" 2840	65 00

Division " N ", Athabaska-Landing—

Cheval n° mat. 48	40 00
" 55	33 00
Poney de bât n° 147	41 00
" 212	38 00
" 218	35 00
	$3,458 35

Division "B", T.Y.—

Cheval n° mat. 2853	$ 102 00
" 2854	102 00
" 2938	102 00
" 85	100 00
" 86	100 00

Division "B", T.Y.—*Suite.*

Chevaux achetés, 38 ont coûté	$6,325 00
Poneys de bât, 17 ont coûté	1,265 00
Total	$7,590 00

Chevaux—

Achetés		38

Pertes—

Réformés et vendus		45
Morts	14	
Abattus	5	
Perdu	1	
	—	65
Diminution totale		27

Poneys de bât—

Achetés	17
Réformés et vendus	3
Augmentation totale	14

Mulets, pas un.

Différence avec 1909, 13 chevaux de moins.

Trente-huit chevaux (de selle et de trait) et dix-spt poneys de bât ont été achetés pendant l'année, les prix variant de $50 à $80 pour les poneys de bât et de $140 à $225 pour les chevaux de selle ou de trait. Bien que ces prix soient plus élevés que tous ceux que nous ayons payés jusqu'ici, à ma connaissance du moins, je les considère tout de même raisonnables.

Voici les noms des gens de qui les chevaux ont été achetés, la quantité fournie par les uns ou par les autres, et la date des achats:—

John Franklin, Macleod, 10 janvier 1910	1
A. Smith, Medicine-Hat, 30 mars 1910	1
Jas, Mitchell, Medicine-Hat, 30 mars 1910	1
La *Knight Sugar Company,* Raymond, 23 mai 1910	21
P. W. King, Calgary, 9 juillet 1910	8
George Hoadley, Okotoks, 29 juillet 1910	6

Poneys de bât—

La *Knight Sugar Company,* Raymond, 28 mars 1910	14
D. H. McDougal, Morley, 18 mars 1910	3

Les chevaux convenables à notre service deviennent de plus en plus rares d'année en année, vu qu'il n'y a pour ainsi dire personne qui élève la classe de chevaux qu'il

nous faut. Les quelques chevaux légers que nous élevons dans le pays sont, règle générale, la production d'étalons de race et de juments de l'est, cette classe étant volontiers élevée par les propriétaires d'écuries de louage et autres qui ont besoin de chevaux de trait légers, et cette classe même n'est pas produite en quantité suffisante pour répondre aux besoins, ce qui nécessite une forte importation du sud et de l'est. De jeunes chevaux sains de ce type, s'ils ont un peu de vitesse, rapportent environ de $250 à $500 chacun.

La seule solution du problème que l'effectif a à considérer, d'après ce que j'en sais, serait d'élever ses propres chevaux, et je conseillerais fortement au ministère de s'occuper de la question, afin de faire un changement au plus tôt.

Je ne voudrais pas conseiller aucune forte dépense d'argent, simplement l'achat d'un étalon et d'une quinzaine de juments, et celles-ci pourraient être renforcées des quelque douze ou quinze déjà au service de l'effectif, et comme nous avons à Battleford une grande réserve et une abondance d'eau et de fourrage à bon marché, je suggérerais cet endroit pour en faire un haras. Si l'on s'apercevait plus tard qu'il faille plus d'espace, on pourrait utiliser une partie du terrain mis de côté comme réserve forestière.

Quant au choix d'un étalon pour mettre en tête d'un haras de ce genre, je suggérerais soit un cheval de chasse d'Irlande, soit un cheval de race, basant ma préférence sur l'expérience que j'ai eue parmi des chevaux de ces lignées que nous avons eus dans l'effectif; toutefois, c'est là une question qu'on pourrait régler plus tard.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN F. BURNETT, *inspecteur,*
Médecin vétérinaire.

ANNEXE N.

RAPPORTS DE L'INSPECTEUR G. L. JENNINGS DES PATROUILLES DU FORT-MACPHERSON A L'ILE HERSCHEL, ALLER ET RETOUR.

ILE HERSCHEL, T.Y., 10 avril 1910.

RAPPORT DE PATROUILLE.

Le Commandant,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, division "N",
Athabaska-Landing.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport ci-dessous d'une patrouille du Fort-Macpherson, T.N.-O., *via* la rivière Porc-épic et Rampart-House, à l'île Herschel, T.Y.

But de la patrouille.—La vaste étendue de terre à l'ouest de la rivière Peel à la frontière de l'Alaska, et au nord de la rivière Porc-épic à l'océan Arctique, n'avait jamais été parcourue par un corps de patrouille, à l'exception des rivières à travers l'ouest et la côte au nord. On connaissait très peu l'intérieur. J'avais appris que des commerçants étaient venus parmi les indigènes leur apportant de l'Alaska des marchandises sur lesquelles ils n'avaient payé aucun droit de douane, ainsi que des liqueurs enivrantes; que nombre de mineurs s'étaient individuellement établis dans le district; et j'avais reçu des plaintes de vols tant de la part de blancs que des indigènes. On assurait qu'un commerçant s'était établi à Rampart-House. En conséquence, j'ai cru devoir faire une patrouille afin de m'assurer autant que possible au cours d'un tel voyage de la topographie et des conditions générales de cette région, des exigences du transport, en été ou en hiver, de visiter autant de mineurs et de commerçants que possible, de percevoir les revenus où c'était nécessaire, et de faire des enquêtes au sujet des plaintes que j'avais reçues.

Aperçu du trajet et des distances.—Une copie de mon journal ci-annexée donnera le détail de nos marches quotidiennes. Après avoir quitté Fort-Macpherson nous avons monté la rivière Peel sur une longueur de cinq milles, de là, à l'ouest, par un portage à travers des saules épais et par-dessus de nombreux creeks et lagunes, jusqu'à un grand creek appelé rivière Nail, que nous avons montée 1½ jour, atteignant les montagnes au delà d'un glacier et d'un monticule appelé montagne de la "Chute" par la rivière Fools (qui coule dans la Bell), que nous avons descendue jusqu'à La-Pierre-House. De cet endroit, La-Pierre-House, nous avons descendu la rivière Bell ½ mille, de là à l'ouest jusqu'à la rivière du Rat, 1½ mille, d'où nous avons fait un portage de 25 milles jusqu'à la rivière Porc-épic, qus nous avons atteinte à quelque 6 milles en amont (est) de l'embouchure du creek au Saumon. De là nous avons descendu la Porc-épic, profitant de portages à travers de longues courbes de la rivière jusqu'à Rampart-House. Quittant ce dernier endroit en compagnie d'un guide, nous sommes allés dans une direction générale par-dessus le faîte de la rivière Rapide jusqu'à la rivière Old-Crow, que nous avons traversée, et par-dessus une petite élévation, puis une autre plus élevée jusqu'à la Firth, ou plutôt comme on la connaît mieux ici, la rivière Herschel. Nous avons suivi la rivière Herschel jusqu'à 5 milles de la côte, où nous avons fait un portage de 20 milles vers le nord-est, arrivant à l'extrémité sud-ouest de l'île Herschel et à quelque 10 milles du détachement.

Je fixe approximativement les distances comme suit:—

	Milles.
De Fort-Macpherson à La-Pierre-House..	84
De La-Pierre-House au portage de la rivière Porc-épic..	25
De la limite du portage L-Pierre à Rampart-House, y compris tous les portages sur la rivière..	105
De Rampart-House à l'île Herschel *via* la rivière Herschel.. ..	201
Total, Macpherson à l'île Herschel, *via* Rampart-House.	415

Nombre de jours de marche réelle, 20.
Nombre moyen de milles parcourus par jour, 20¾.

TOPOGRAPHIE.

Le pays à l'ouest de la rivière Peel jusqu'à la rivière Bell est des plus difficiles à parcourir en été, les naturels étant l'unique moyen de transport. Une petite chaîne de montagne se trouve au milieu, à peu près, et de l'un et de l'autre côté le pays est plat, coupé par des petits ruisseaux, des lagunes et des muskegs. On rencontre de petits massifs d'épinettes, mais le bois sec est rare. Il y a du saule en abondance. La-Pierre-House, située sur le bord ouest de la rivière Bell, à 75 milles environ de sa jonction avec Porc-épic, est un ancien poste abandonné de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et les sauvages mêmes n'y demeurent plus maintenant. Les trois vieux bâtiments servent de bois de chauffage à tous venants. Le portage de La-Pierre-House à la Porc-épic se fait par un pays ondulé de bonne terre couverte quelque peu de petite épinette. On n'a trouvé nulle part d'arbres de haute futaie. La rivière Porc-épic, la plus grande dans ce district, ressemble beaucoup à l'Athabaska; elle est toutefois beaucoup plus sinueuse. Ses rives sont couvertes de pins, d'épinettes et de jeunes peupliers très touffus. En été, elle est très basse et se trouve navigable pour des vapeurs à faible tirant seulement jusqu'à Rampart-House. A quelque 10 milles en amont de cet endroit, les bords de la rivière forment un canyon ou des remparts qui mesurent à peine 150 verges de large à certains endroits. Cette formation se continue jusqu'à l'ancienne Rampart-House dans l'Alaska, environ 40 milles plus bas que l'emplacement actuel. Par endroits, les rochers atteignent jusqu'à 250 pieds de hauteur. Le comptoir Rampart actuel est sur un petit terrain plat sur la rive nord de la Porc-épic, à l'embouchure d'un petit creek qui coule entre deux côtes très élevées et à 1 mille de la frontière de l'Alaska, du côté canadien. L'endroit fut choisi par la Compagnie de la Baie d'Hudson quand celle-ci transporta son poste des Vieux-Ramparts, lorsque la première frontière est de l'Alaska fut définie. L'Eglise d'Angleterre y avait dans le temps une mission qui fut fermée peu de temps après que la Compagnie de la Baie-d'Hudson eut abandonné son poste. C'est ici la tête de la navigation sur la Porc-épic. Dans l'été de 1909, une chaloupe à gazoline, ayant un tirant de près de 4 pieds d'eau, s'est rendue jusque-là. On y prend d'immenses quantités de saumon bécard.

Immédiatement après avoir quitté Rampart-House, on traverse une rangée de montagnes basses assez boisées, mais après cela, cependant, on ne voit aucun bois sur une distance de 35 milles, et très peu d'ailleurs jusqu'à la rivière Old-Crow. Le bois sec est très rare. Ici l'Old-Crow coule à travers un beau plateau entre deux rangées de montagnes séparées par une cinquantaine de milles. Le bois d'épinette y abonde, et on en trouve jusqu'à la rivière Herschel. Les sauvages ont pris tout le bois sec. Ce monticule où se trouvent les quartiers généraux de Old-Crow, a près de 800 pieds d'élévation et est absolument aride en tant que nous avons pu en juger. Aussi bien que j'ai pu le constater, il est à peu près sur la frontière de l'Alaska, soit à 141 degrés de longitude ouest, tel qu'en premier lieu défini. En arrivant à la rivière Herschel, notre marche fut dirigée vers le nord-est à travers le territoire du Yukon. Cette rivière mesure par endroits ½ mille de largeur, et, sur une distance de

35 milles, coule entre deux rangées de montagnes qui se rejoignent finalement à quelque 45 milles de la côte. Dans le cours des siècles la rivière s'est forcé un passage à travers ces montagnes et s'est fait un débouché dans la mer. Ce passage est un canyon dont les côtés sont escarpés, très inégaux et dentelés, tandis que la rivière se rétrécit par endroits à pas plus de 75 pieds. Ce canyon est dépourvu de bois et mesure 25 milles de long. Les approches du canyon sont de 15 milles. Sur ce parcours de 40 milles, l'inclinaison de la rivière doit être de plus de 200 pieds, la déclivité par endroits étant de 7 pour 100. En hiver, il est impossible de remonter avec des chiens cette partie de la rivière. L'embouchure de cette rivière est sur la côte arctique, à 25 milles franc ouest de l'île Herschel.

GIBIER ET FOURRURES.

On n'a vu aucun gibier, mais j'ai appris des sauvages et d'autres personnes que les cerfs avaient émigré ou du moins grandement diminué en nombre, car plusieurs troupeaux nombreux qu'on voyait il y a quelques années sont disparus. On trouve en quantité suffisante tout ce qu'il faut en fait de nourriture. J'ai averti tous ceux que j'ai rencontrés de ne plus tuer de daims, excepté pour la nourriture, car par le passé on en a tués simplement pour se procurer les peaux, soit pour s'en servir, soit pour les vendre. Il y a très peu de moutons et d'élans. Rampart-House est le centre d'un splendide district d'animaux à fourrure, et le commerçant local y fait des affaires considérables. Quand des baleiniers hivernent à l'île Herschel, on envoie des chasseurs indigènes chercher du chevreuil pour les équiqages. Dans les années passées, quand il y avait plusieurs navires et que les daims étaient plus nombreux, on en tuait en immenses quantités. Cette année, avec un seul navire à l'île et le chevreuil rare, le commerce de viandes a été faible. Je ne vois pas pourquoi l'on permet à des équipages de navires étrangers de décimer nos troupeaux de cerfs *ad libitum*, et, plus que cela, sans rémunération d'aucune sorte.

MINES ET MINEURS.

Des mineurs individuels sont à faire des explorations sur une petite échelle à divers endroits sur la rivière Old-Crow, la rivière Porc-épic, et dans leur voisinage immédiat, ainsi que dans la région du portage dans la rivière Herschel. Cette dernière est la source de nombreux ruisseaux qui coulent des montagnes, et l'on rapporte que c'est le seul endroit dans le district au nord de Rampart-House et de la Porc-épic où l'on trouve des indices, mais l'on ne s'est pas assuré s'il y en avait en quantités payantes.

Il n'est pas improbable que dans un avenir prochain l'on trouve de l'or dans ces environs dans les montagnes, et, si une "course" se produisait vers cette région, je recommanderais la mise en force de lois strictes. Le pays est d'un accès des plus difficiles en tout temps de l'année. La rivière Porc-épic serait la route principale en toutes saisons. En été, elle est libre durant quatre mois, et alors pour des bateaux à faible tirant seulement. Le halage y est extrêmement dur, à cause du long canyon. Des marchandises débarquées à Rampart-House en été devront y rester jusqu'à l'hiver avant d'en être transportées, vu qu'en été il faut suivre les hauteurs, à cause des muskegs et des vallées marécageuses. On ne pourrait se servir de chevaux de bât, car il n'y a là de fourrage d'aucune sorte. De l'Alaska on pourrait se servir de quelques petites rivières, mais celles-ci sont très tortueuses et ont de nombreux rapides. En hiver tout le transport devrait se faire sur des traîneaux à chiens. Pour transporter l'approvisionnement d'un an pour un homme et tous ses effets, il faudrait un bon nombre de chiens, et il n'y a aucune nourriture à chien dans la région. Sur de longues étendues de terrain il n'y a pas de bois du tout, puis on n'en trouve qu'en petites quantités qui seraient vite épuisées s'il était en grande demande. Il n'y aurait aucun gibier ni viande fraîche, à l'exception de canards, d'oies et de ptarmi-

gans. Pour renouveler ses provisions les endroits les plus rapprochés sont approximativement:—

Rampart-House, le seul commerçant du district..	60 à 100	milles.
Fort-Yukon, Alaska..	300 à 400	"
Fort-Macpherson, ne pas s'y fier..	250 à 300	"
Ile Herschell, quand il y a des navires et des marchandises..	100 à 150	"

Le district est à la fois stérile et désert; il est des plus difficiles à habiter.

COMMERÇANTS.

J'avais entendu parler d'un individu qui aurait apporté tout un fonds de commerce de l'Alaska et qui aurait remonté la Porc-épic; on disait aussi qu'il avait des boissons enivrantes. J'étais anxieux de le rejoindre, mais personne ne pouvait dire au juste où il se tenait, car aucun sauvage de son district n'avait acheté de lui ou l'avait même vu. A mon arrivée au creek du Porc-épic, j'appris de quelques mineurs que cet homme était établi au creek de l'Aigle, 100 milles plus loin, et à 85 milles plus haut sur la Porc-épic. Il avait un petit fond de commerce, mais je n'ai pu m'assurer s'il avait des liqueurs. Pour aller à son camp il aurait fallu faire 200 milles de plus, en dehors de notre chemin, et comme j'avais à peine assez de viande à chien pour me rendre à Rampart-House, et que je ne pouvais m'en procurer où j'étais, je dus abandonner le projet de faire le voyage du creek l'Aigle. Toutefois, cet homme sera informé de notre patrouille, et il n'est pas probable qu'il revienne dans le pays.

A Rampart-House, M. D. Cadzow est établi depuis six ans comme commerçant et marchand général. Il a bien réussi et il a un stock excellent. Il achète ses provisions, excepté la farine, à Victoria, C.-B., tous les ans. Elles lui parviennent par voie de Dawson, entreposées par l'Alaska et transportées de Fort-Yukon en remontant la Porc-épic. S'il est à court, il refait son stock à Fort-Yukon, l'hiver, par traîneaux à chiens. Ici j'ai perçu les droits de douanes sur tous les articles importés. M. Cadzow nous a très bien reçus et nous a donné la meilleure hospitalité durant quatre jours chez lui. Il m'a grandement aidé dans l'examen de son stock. Il attendait depuis quelques années une patrouille de la gendarmerie et il aimerait beaucoup en voir un détachement fixé à Rampart-House, y compris sous-percepteur des douanes. M. Cadzow paie beaucoup plus cher que tout autre commerçant du nord pour la fourrure, et il fait un grand commerce; tous ceux qui le peuvent se rendent chez lui, même les Esquimaux de la côte. De nombreuses sources différentes j'ai appris qu'il traitait très bien les indigènes, ce qui est tout à fait différent de ce que j'entends dire des commerçants en général.

REMARQUES GÉNÉRALES.

La patrouille aura un bon effet par toute la région, et je suggérerais qu'on la fasse tous les ans. Nous avons porté la malle pour des partis en route vers Rampart-House, et là nous avons reçu la malle de Fort-Yukon venant d'endroits du dehors pour les baleiniers de Herschel. Ceci fut heureux pour eux car nous avons été les seuls à traverser les montagnes cet hiver. La nourriture à chien est très rare, et bien que j'aie réussi à m'en procurer assez, j'en ai rarement eu autant que j'en aurais voulu. Les sauvages sont trop paresseux pour s'en préparer assez pour eux-mêmes, aussi n'en ont-ils jamais à échanger. La rivière Porc-épic est remplie de poisson. Nos chiens ont fait bon service, et à l'exception de quelques pattes meurtries sont revenus en bonne condition, bien que tous fussent maigres. Ils se sont vite refaits avec de la chair de phoque à Herschel. A deux reprises, sur de courtes distances, j'ai dû engager des guides: sur la Porc-épic pour nous faire faire les portages, nous faisant gagner 75 milles, et en quittant Rampart pour nous faire traverser le faîte de

la rivière Rapide. Nous n'avions ni boussole ni binocles, ce qui est essentiel pour une expédition de ce genre. Nous nous guidions par nos montres et le soleil. Le voyage fut dur, fait dans le mois le plus froid et à travers une neige des plus profondes aux portages. J'ai le plaisir de vous faire rapport que tous les membres de l'expédition ont travaillé fort et ferme et qu'aucune plainte n'a été faite. Nos deux Esquimaux ont fait preuve de grandes capacités, bien qu'ils ne se fussent jamais rendus aussi loin de la côte. Le maréchal des logis Selig a eu un gros orteil gelé, ce qui plus tard lui a causé beaucoup d'ennui à Herschel. Tous les autres membres de l'expédition ont plus ou moins souffert du froid mais ils sont arrivés en parfaite santé.

COPIE DU JOURNAL.

26 février 1910.—L'inspecteur Jennings, le maréchal des logis Selig, le gendarme Kinney, le gendarme surnéméraire Roxy, et l'Esquimau engagé à Sexagololook, avec deux attelages de chiens, ont quitté Fort-Macpherson à 8.35 a.m. pour Rampart-House, ont monté la rivière Peel sur une distance de 5 milles, puis fait un portage à l'ouest à la rivière Nail. A 12.30 p.m., ont entré un petit canyon et suivi la rivière toute l'après-midi. Rives de roche tendue d'environ 200 pieds de haut. Le bois sec est rare. Campement sur la rivière à 4.10 p.m. Route rugueuse, tous les chiens fatigués. Distance parcourue, 20 milles.

27 février 1910.—Quittons le camp à 8.20 a.m. et suivons la rivière Nail toute la journée. Le canyon est plus profond, les côtes variant de 350 à 600 pieds. A 3 p.m. atteignons montagne à gauche de la rivière, montons une côte très raide de quelque 300 pieds, et campons. Difficile de se procurer du bois sec. Distance parcourue, 18 milles.

28 février 1910.—Matin brumeux, sans soleil. Trop apparence de tempête pour traverser la montagne. Restons au camp tout le jour. A midi, 2 sauvages venus de La-Pierre-House, 4 journées de distance, rapportent route difficile et neige épaisse. Leur arrivée donne une bonne piste à suivre par-dessus le faîte. Passons la journée à réparer attelages des chiens, tente, mocossins et raquettes. Le gendarme Kinney a suivi les traces de 3 moutons des montagnes, mais il n'a pas réussi à les rejoindre.

1er mars 1910.—Brouillard sur la montagne, de bonne heure le matin. Il se dissipe plus tard et nous quittons le camp à 9.50 a.m., pour traverser le faîte. Pour passer la montagne, avons dû doubler les chiens sur les traîneaux. A 2.15 p.m., arrêt de 15 minutes pour nourrir les chiens. Sommet atteint à 3.30 p.m. Puis à travers un petit glacier sur la montagne de la Chute et descente à pic d'environ 1,000 pieds jusqu'à la rivière Fools. Suivons la rivière 4 milles jusqu'au premier bois, et campons à 5 p.m. Rude journée pour les chiens. Distance parcourue, 20 milles.

2 mars 1910.—Départ à 8.30 a.m., et suivons la rivière Fools toute la journée. Traversons plusieurs portages difficiles et un petit glacier. Dans l'après-midi, nous avons perdu le sentier et la neige était très épaisse. Envoyons 3 hommes en avant des chiens pour battre le chemin. Campons à 4.30 p.m. dans un bois de sapins au pied d'une montagne escarpée. Le bois sec très rare. Distance parcourue, 18 milles.

3 mars 1910.—Départ à 8.45 a.m. et à 9.15 retrouvons l'ancienne piste. De là, le sentier est très difficile. Nous éloignant de la rivière, nous faisons des portages à travers un pays bas couvert d'épinettes, traversant plusieurs petits lacs, jusqu'à La-Pierre-House, le bord ouest de la rivière Bell, où nous arrivons à 12.45 p.m. Il reste quelques parties de 3 vieilles maisons de l'ancien poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson en cet endroit. Nous avons eu ici une échine de chevreuil provenant d'une cache de la Compagnie à Fort-Macpherson. A 1.30 p.m. nous nous remettons en route vers le sud sur la rivière Bell, ½ mille, puis à l'ouest montant la rivière du Rat 1½ mille, et de là par un portage de 25 milles vers la Porc-épic. Nous suivions une très ancienne route que de récentes tempêtes de neige avaient couverte et qu'il était

très difficile à retrouver et à ne pas perdre. Le pays est ondulé et couvert de petits sapins. Peu de bois sec. Campons à 5 p.m., à environ 8 milles au sud-ouest de La-Pierre-House. Distance parcourue, 18 milles.

4 mars 1910.—Partons à 8.45 a.m. et suivons ancienne route 2 milles, où elle cesse subitement. La route semble avoir servi à des sauvages pour rapporter un élan mort. Après avoir passé quelques heures à chercher la vieille route, revenons au camp à 1 p.m. et partons à 1.45, revenant par le sentier à 4 milles en deçà de La-Pierre-House, et prenons une route que l'on nous dit conduire un camp de sauvages. Suivons celle-ci 6 milles et campons. Avons vu des foulées d'élan fraîches. Distance au delà de La-Pierre-House, 10 milles.

5 mars 1910.—Poursuivons la route 2 milles, puis je constatai que les sauvages étaient partis pour un nouveau camp. Plusieurs routes, mais nous ne pouvions dire laquelle était la bonne. Revenons à La-Pierre-House pour y attendre l'arrivée de quelques sauvages qui devaient venir le lendemain pour porter de la viande à Macpherson. Arrivons à 2.15 p.m. Trouvons cache de viande en bon ordre; nous nous sommes servis et en avons donné aux chiens, car nous étions à court de nourriture à chiens. Distance parcourue, 14 milles.

6 mars 1910.—Au camp toute la journée. Donnons aux chiens le dernier poisson séché.

7 mars 1910.—Trois sauvages, 1 femme, 3 traîneaux à chiens sont arrivés à 9.15 a.m. Ils partirent à 11.30 pour le camp des sauvages. Nous les suivîmes à 1 p.m. Sur le creek du Rat, nous fûmes arrêtés par une inondation et nous dûmes faire un portage de ½ mille à travers des saules touffus. A 4.45 p.m. nous rencontrâmes un coureur sauvage envoyé au-devant de nous et arrivâmes au camp à 5.45 p.m. Trois huttes dans le camp. Un sauvage, appelé Edouard le ministre, a tué 12 élans et 20 chevreuils jusqu'ici cet hiver. J'ai échangé du thé, du lard fumé et du tabac contre assez de viande pour nourrir les chiens et 2 repas pour nous-mêmes. J'appris que je pouvais pêcher pour nourrir les chiens dans la Porc-épic. J'engageai ici un sauvage pour me servir de guide jusqu'à Rampart-House, pour 25 peaux et des rations aller et retour ($12.50). Distance de La-Pierre-House, 11 milles.

8 mars 1910.—Quittons le camp sauvage à 8.45 a.m., environ 45 au-dessous de zéro. Neige épaisse et route pénible. Arrivons à une cabane de mineurs sur les rives de la Porc-épic à 4.30 p.m. Les mineurs avaient été prévenus de notre arrivée par un courrier sauvage et ils nous avaient préparé un bon dîner chaud qui fut très apprécié. Ils avaient aussi de la pâtée à chiens toute prête. Nos traînes sauvages sont fendues et brisées. J'obtiens une liste de tous les blancs qu'on sait demeurer dans ce district.

9 mars 1910.—40 degrés au-dessous; épais brouillard sur la rivière. Empruntons des mineurs 50 livres de farine à renvoyer de Rampart. Décidons de rester une journée pour faire des réparations, laisser reposer les chiens et faire des galettes à l'avoine. Le guide sauvage répare les traînes, les trous brûlés de la tente et les raquettes. Le gendarme Kinney dégèle et découpe de l'élan, le maréchal des logis Selig le faisant rôtir. Deux sauvages sont partis pour Fort-Macpherson à 1 p.m. avec deux charges de traîneaux de viande fraîche achetée des mineurs, et 60 poissons secs pour nourriture à chiens. J'ai échangé un traîneau en paiement partiel pour un neuf.

10 mars 1910.—Quittons la cabane des mineurs à 8.45 a.m. avec trois attelages de chiens, les mineurs descendant avec nous 6 milles jusqu'au creek Berry. Arrivons à la rivière Driftwood à 5.45 p.m., la remontons environs ½ de mille, et campons en face de la cabane de Mason; ce dernier et son associé étaient absents. Distance parcourue, 26 milles.

11 mars 1910.—Quittons le camp à 8.30 a.m.; la neige tombe légèrement toute la journée. Suivons très ancienne route, qui est difficile. Faisons portage de 10 milles, vers le milieu duquel nous prenons la collation. Traversons plusieurs petits lacs pour atteindre la rivière. Après avoir fait près de 2 milles sur la rivière, nou-

veau portage de 2 milles. Revenant à la rivière, nous campons à 3.45 p.m., notre guide nous ayant dit qu'il y avait loin pour arriver au premier bois sec. Le guide a trouvé une grosse martre dans un de ses pièges. Distance parcourue, 17 milles.

12 mars 1910.—Quittons le camp à 8 a.m. et à 8.30 rencontrons 3 sauvages partis pour la chasse. Ils rapportent qu'un sauvage de la rivière Peel en route pour le fort vient de nous dépasser, prenant un autre portage. Old John revient avec nous à sa butte. Nous y restons 20 minutes et leur donnons du thé et du tabac. A 4 p.m. traversons l'embouchure de la rivière Old-Crow, environ 150 pieds de large. Un mille plus bas, trouvons 3 cabanes, dont l'une appartient à Old John et que nous avions la permission d'occuper. Campons ici à 5 p.m. A quelque 14 milles en amont de la Old-Crow, la rivière Porc-épic s'élargit à ¾ de mille, et sur une longueur de 2 milles elle contient plusieurs îles. Puis la rivière se rétrécit jusqu'à près de 250 verges, alors qu'elle pénètre dans les contre-forts; il y a plusieurs pics élevés dans les environs. Bonne route sur la rivière aujourd'hui. Distance parcourue, 25 milles.

13 mars 1910.—Quittons le camp à 8.20 a.m. et à 5 p.m. campons sur la rivière Avons fait 3 portages, courts mais durs, à travers d'épais fourrés et traversant plusieurs petits lacs. Les extrémités de chaque portage avaient des rives escarpées. La rivière serpente maintenant à travers les contre-forts, et les bords deviennent de plus en plus raides. Distance parcourue, 20 milles.

14 mars 1910.—Partis à 7.45 a.m:. et à 8.30 nous arrivons aux remparts. Les côtés ont de 100 à 300 pieds de haut, et la rivière pas plus de 250 verges de large. Nous arrivons à Rampart-House à 12.45. N'ayant trouvé ici aucun poisson séché, j'envoyai notre guide aux anciens Ramparts, 40 milles plus bas, en chercher autant que possible pour notre service à travers les montagnes. Avons eu ici du poisson frais pour usage immédiat. Dans la soirée j'ai fait les entrées en douane des marchandises importées par le commerçant local. Distance parcourue, 15 milles.

15 mars 1910.—J'ai fait l'inspection du stock du commerçant, M. Cadzow. Il a un fonds de marchandises exceptionnellement bon, à des prix raisonnables. N'ai rien trouvé d'illégal. Ai eu des détails au sujet de 6 blancs et de 2 métis dans le district; quelques-uns sont mineurs, d'autres trappeurs, et quelques-uns font les deux, mais ils n'obtiennent pas beaucoup de succès. Quelques Esquimaux viennent ici et environ 200 sauvages, tous des Louchieux, sont tributaires de l'endroit. On dit qu'il y a abondance de gibier et de fourrures.

16 mars 1910.—J'ai acheté des rations pour le voyage et j'ai fait cuire des provisions. J'ai fait réparer 1 paire de raquettes. J'ai décidé de rester une journée de plus dans l'espoir d'avoir un guide qui nous ferait traverser le portage de la rivière Rapide. Notre guide de la Porc-épic est revenu des anciens Ramparts avec 120 poissons séchés, qui nous suffiront presque.

17 mars 1910.—Matinée brumeuse et neige légère; tempête dans les montagnes et il fait trop mauvais pour tenter la traversée. J'ai engagé un guide sauvage pour nous conduire au camp d'un mineur du côté opposé du point de portage de la rivière Rapide. Dans l'après-midi, le maréchal des logis Selig a transporté à l'aide des chiens des charges au sommet de la montagne, afin d'être prêts à partir demain matin. J'ai complété ma correspondance et laissé la malle, qui sera envoyée à Fort-Yukon par le prochain courrier sauvage.

18 mars 1910.—Quittons Rampart-House avec trois traîneaux à 9 a.m. Au sommet de la montagne nous prenons nos charges. Jusqu'au midi, le sentier traverse une montagne très unie couverte de rares épinettes. Dans l'après-midi traversons la première ligne de partage. A perte de vue il n'y a que de la neige, quelques cailloux, et il n'y a pas de bois ni végétation d'aucune sorte. Campons à 5 p.m. dans un petit fourré sur le bord opposé de la rivière Rapide. Il n'y avait aucun bois sec; aussi avons-nous dû fouiller de tous côtés pour obtenir quelques petites souches que nous avons arrachées de sous la neige. Celles-ci, avec de l'épinette verte chargée de gomme, ont fait un très bon feu. Distance parcourue, 18 milles.

19 mars 1910.—Quittons le camp à 8.15 a.m. et passons tout l'avant-midi à grimper à un faîte de partage absolument nu. Dînons dans une petite vallée où cela nous a pris à nous six toute une demi-heure pour ramasser assez de petit bois pour faire bouillir la marmite. Tard, l'après-midi, descendons dans une longue vallée boisée çà et là d'épinette rabougrie; il y avait un peu de bois sec. Campons à 5 p. m. M. H. Antony arrive avec un indigène en route pour Rampart-House. Comme ils n'ont pas de tente, ils campent avec nous. Il fait très doux. Distance parcourue, 20 milles.

20 mars 1910.—Pendant la nuit un vent violent du sud-ouest s'abat sur nous et la tente n'y résiste qu'avec peine. A 7 a.m., la tempête augmente, et comme nous étions dans une position exposée nous dûmes partir. Comme il était maintenant impossible à M. Antony de continuer sa route, il décida de nous accompagner sur son sentier vers la rivière Old-Crow. Le vent avait pendant la nuit relâché les pieux de la tente, et des chiens qui étaient entrés avaient mangé quelques livres de lard et entamé une boîte de beurre. Nous quittons le camp par un fort vent d'arrière. Il y avait maintenant assez de bois et nous n'avions qu'une côte à traverser. De là nous arrivons dans une immense vallée toute entourée de hautes montagnes. Le tableau en est magnifique. Nous traversons une suite de 7 petits lacs, et au moment même d'atteindre la rivière, pris dans une fondrière, nous y tombons tous et tout fut quelque peu mouillé. Arrivons à la rivière Old-Crow à 1.30 p.m. et y campons dans deux cabanes appartenant à A. Linklater, un métis qui était absent. Ici nous trouvons des chiens morts de faim et de froid. Nous faisons sécher nos couvertures et notre literie. A 4 p.m., j'envoyai deux indigènes avec une partie de notre charge à 10 milles plus loin, au camp de F. Smith. Ils revinrent à minuit. Dans l'après-midi la tempête s'était apaisée. Distance parcourue, 22 milles.

21 mars 1910.—Quittons le camp à 9.15, M. Antony se dirigeant vers Rampart-House. Nous arrivons au camp de M. F. Smith, sur le creek de la Cache-Huskit, à midi. Il me conseilla de camper, vu que notre seconde journée d'ici serait très courte d'un bois à l'autre. Je pris son conseil. M. Smith a parcouru une grande étendue de ce pays, et je lui suis très reconnaissant pour la bonté qu'il a eue de me donner tous les renseignements qu'il put, me faisant des tracés du pays que je devais traverser, et de nous accompagner 18 milles sur la route afin de s'assurer que nous trouverions le bon endroit d'où nous devions tenter la traverse du faîte du portage pour la rivière Herschel. Le pays parcouru aujourd'hui est bas, avec des muskegs et nombre de petits lacs. Les versants des montagnes sont bien couverts de grosses épinettes. Neige très profonde. Distance parcourue, 10 milles.

22 mars 1910.—Quittons le camp à 8 a.m., M. Smith nous accompagne. Il fut notre guide et nous lui fûmes reconnaissants pour ses services. Le pays est bas et les côtes se rapprochent. Creeks très petits. Quelques-uns ont de l'eau et nous nous sommes un peu mouillés. A 4.30 p.m. nous atteignons la cache de Smith et nous campons. Nous avons dû lutter toute la journée contre le vent du nord- ouest. Un brouillard très épais dans les montagnes. Distance parcourue, 16 milles.

23 mars 1910.—Quittons le camp à 8.45 a.m., M. Smith nous laissant en même temps pour retourner à son camp. Avant déjeuner, j'ai envoyé Roxy chercher des ptarmigans, mais il n'en a rapporté que 2. Nous avons dû abandonner le sentier, qui était très difficile. Arrivés au pied de la ligne de partage à 10.30 a.m. J'ai exploré les alentours pour une pente facile. Dans l'après-midi, tous se sont rendus sur les côtes, et la ligne de partage fut vite découverte. Abandonnons le sentier et envoyons un traîneau chargé d'effets dont nous n'avions pas besoin au faîte, où nous faisons une cache. Campons dans des côtes couvertes de bois vert et sec. Distance parcourue, 5 milles.

24 mars 1910.—Quittons à 7.40 a.m., excellente journée pour aller dans les montagnes. Mettons tous les chiens sur chaque traîneau, faisant deux voyages, atteignant notre cache à 9.10 a.m., où nous avons rechargé les traîneaux. D'ici on pouvait voir la rivière Herschel, à quelque 4 milles de distance, dans une petite vallée.

De tous côtés on ne voyait que les faîtes et les cîmes de montagnes, une étendue des plus arides, mais une vue magnifique sous les rayons brillants du soleil. A quelques milles au sud-ouest on voyait l'embouchure de la rivière Old-Crow. La descente était abrupte, quelque 1,200 pieds, et l'on détela les chiens. La neige était épaisse au bas. On atteignit la rivière Herschel à 11 a.m. Nous eûmes de la peine à l'aborder à cause d'une inondation, et tous furent mouillés. Nous trouvâmes assez de saules pour le camp du midi et nous changeâmes de chaussures. Dans l'après-midi, nous luttâmes contre un fort vent du nord, mais il n'y avait que peu de neige sur la rivière et le trajet a été facile. A 4 p.m. nous campâmes dans un endroit abrité où il y avait du bois vert et du bois sec. A cause de l'inondation, nous nous mouillâmes en abordant. Distance parcourue, 12 milles.

25 mars 1910.—Quittons le camp à 8 a.m., et nous avons encore de la misère à cause de l'eau débordante. Vent froid à combattre toute la journée. Nous suivons les côtes sud et nous nous protégeons ainsi quelque peu. Glace brillante couverte de neige çà et là. Dans l'après-midi faisons brusque détour vers l'ouest sur la rivière. Hautes montagnes de chaque côté. Peu de bois et pas bon. A 4.15 p.m., campons sur plateau étroit, environ 30 degrés au-dessous. Nos provisions diminuent. Finissons le bacon à midi, le café et la viande le soir. Avons nourriture à chiens pour 2 nuits. Distance parcourue, 20 milles.

26 mars 1910.—Quittons le camp à 7.45 a.m. Temps plus froid, environ 45 degrés au-dessous. Les indigènes ont eu froid pendant la nuit, et à 3 a.m. ont fait du feu dans le poêle du camp. Marche difficile à cause de la croûte mince sur la neige profonde. A 9.15 nous rencontrons la glace vive et prenons la descente d'une longue approche au canyon dont l'entrée est appelée par les naturels le "Trou du coup de vent". Nous sommes tous en traîneau et par endroits nous pouvons à peine empêcher les traîneaux de frapper les chiens, la déclivité étant de 5 à 7 pour 100. Les pics des montagnes ont de 2,000 à 3,000 pieds de haut. A 2 p.m. nous entrons dans le canyon, la rivière se rétrécissant jusqu'à 100 pieds et les côtés sont de rocs dentelés. Il n'y a aucune végétation. Ce serait un endroit extrêmement dangereux si l'on s'y faisait surprendre par le vent ou par une tempête de neige. A 4.30 p.m. nous arrivons à un petit plateau où il y avait un peu de bois sec et de bois vert et nous y campons. Les chiens sont fatigués, car la glace les a maltraités beaucoup. Il ne nous reste plus qu'une demi-ration pour les chiens. Distance parcourue, 28 milles.

27 mars 1910.—Partons à 7.45 a.m., vent d'arrière sud-ouest. Il fait encore très froid. A partir d'ici le canyon n'a que 50 pieds par endroits, mais il est très profond. Il est heureux que nous ayons campé à l'endroit où nous sommes arrêtés hier soir, car nous n'avons plus vu de bois d'aucune sorte sur une étendue de 25 milles, c'est-à-dire jusqu'à ce que nous fussions rendus à près de 5 milles de la côte. Nous n'avons pu arrêter pour le lunch. Marche difficile, de la glace vive par endroits, et dans d'autres de la neige très profonde. Le canyon est très tortueux, dans une direction générale nord-est. A 3 p.m. nous arrivons au bout du canyon, à environ 6 milles de la côte, où la rivière s'élargit à 125 verges, et elle est basse. Ici nous avons trouvé une famille d'Esquimaux qui vit à chasser le mouton et le chevreuil pour les navires à Herschel. Ils avaient déjà 23 moutons et 5 chevreuils. Ils nous ont donné une excellente hospitalité, comme c'est leur habitude, nous faisant rôtir de la viande et bouillir du thé; ils m'ont aussi donné de la viande pour les chiens. Nous avons levé notre tente sur la rivière ici et y avons campé. Distance parcourue, 25 milles.

28 mars 1910.—Nuit très froide. A 8.30 a.m., nous partons pour Herschel. Par une matinée claire et brillante, nous suivons la rivière sur un parcours de 2 milles, puis nous tournons à l'est faisant un portage. Ici un fort vent du nord-est s'éleva au milieu d'un épais brouillard, puis nous fûmes bientôt dans un tourbillon de vent piquant qui nous gelait un côté du visage. Il faisait très froid, et par intervalles nous pouvions à peine entrevoir le guide. Nous avons perdu la piste à deux reprises, mais nous l'avons retrouvée. A 1.15 p.m., nous avons passé l'île Flanders, et à 2,35 p.m.

nous arrivions aux casernes de l'île Herschel. Quand notre guide entra les indigènes vinrent à notre rencontre, exprimant leur surprise de nous voir en route par un tel temps. Jamais ils ne quittent leur camp avant de s'être assurés du temps qu'il fait. J'ai tout trouvé en bon ordre sur l'île et n'ai reçu aucune plainte; tout s'était passé tranquillement et d'une manière réglée durant mon absence. Le maréchal des logis Selig et le gendarme Kinney sont de bons hommes sur la marche, et tous deux ont rempli leurs devoirs d'une façon satisfaisante. Le maréchal des logis Selig a beaucoup souffert de son pied gelé durant les quelques derniers jours passés.

Le trajet, aller et retour, depuis notre départ de l'île le 20 janvier, a été d'environ 700 milles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. L. JENNINGS, *inspecteur,*
Commandant le district de la rivière Mackenzie.

DIVISION "N", FORT-MACPHERSON, T.N.-O., 1er juillet 1910.

RAPPORT DE LA PATROUILLE.

A l'Officier commandant,
Division "N", Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Athabaska-Landing.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de la patrouille du printemps 1910, de l'île Herschel, *via* Kittigazuit, à Fort-Macpherson.

A mon arrivée à l'île Herschell de Rampart-House, le 28 mars, le maréchal des logis Selig souffrait d'un pied qu'il s'était gelé quelque 19 jours auparavant. Le traitement qu'on lui donna fut tout contraire, car son pied, qui était en voie de guérison, devint plus mal. Vers la fin d'avril, il ne pouvait pas se mettre en route, et comme je ne pouvais retarder davantage pour envoyer quelqu'un à Macpherson, afin de prévenir le baleinier d'avoir à venir à la côte nous y rencontrer le 1er mai, je dépêchai le gendarme Kinney, accompagné d'un guide indigène, à Fort-Macpherson. Ceux-ci revinrent à l'île le 8 mai; on dut rapporter sur un traîneau l'indigène, qui souffrait d'une ancienne blessure qu'il avait reçue à la jambe. J'annexe à ce rapport celui du gendarme Kinney.

La saison était maintenant trop avancée pour tenter de se rendre au Fort, vu le mauvais état des rivières à la veille du dégel. J'ai donc fait des arrangements avec C. Steen, qui se trouvait alors dans l'île, pour nous faire transporter dans sa goélette de Kittigazuit au Fort, où il devait aller chercher nos effets.

Nous nous sommes engagés à lui aider à réparer le bateau et à le conduire, suppléant par là à l'aide des indigènes.

Je fus heureux de profiter de cette occasion de me rendre à Kittigazuit, car je m'étais proposé d'y faire une patrouille pendant l'hiver dans le but de constater le chiffre de la population et la condition des Esquimaux vers l'est, d'obtenir des informations possibles de deux savants qui étudiaient cette région, ainsi que des nouvelles ou de la malle de la goélette *Rosalie H.*, qui avait hiverné dans les environs de l'île Baillie. Je regrettais, toutefois, de ne pouvoir faire parvenir à Fort-Macpherson des nouvelles de l'endroit où nous étions ainsi que de nos projets, car j'avais avec moi deux hommes de ce détachement, et nous n'avions pu envoyer à ce fort aucun rapport depuis notre départ de cet endroit pour Rampart-House, le 28 février.

Je quittai l'île Herschel à 7 heures, mercredi, le 11 mai 1910, accompagné du maréchal des logis Selig, des gendarmes F. S. Pearson et F. E. Kinney, l'interprète

Roxy, et de l'indigène engagé pour conduire les chiens, avec 3 traîneaux arctiques 16 chiens, des rations pour 40 jours seulement, mais avec des rations supplémentaires pour le retour des indigènes à Herschel.

Comme nourriture à chiens nous portions deux phoques gelés, 1 sac de farine, 1 sac de gruau d'avoine, et nous comptions tuer des lapins quand nous serions rendus au delta.

Comme nous avions le bagage personnel de deux membres de l'expédition qui doit se faire l'été prochain, nous n'avons pu apporter toutes les rations requises pour ce voyage, mais nous comptions sur nos fusils pour nous approvisionner de viande.

Nos charges étaient lourdes et notre marche lente, bien qu'encore beaucoup plus rapide que celle d'aucun indigène qui voyage. D'un peu à l'est de Shingle-Point, nous quittons la côte pour nous diriger vers l'île des Tentes, et de là nous traversons aux îles du delta extérieur. Ici nous avons de l'eau sur la glace de plusieurs rivières, mais nous avons pu en général l'éviter. Une fois seulement nous fûmes bloqués, les traîneaux ayant enfoncé à travers la première croûte. Nous avons rencontré les indigènes à l'extrémité sud de l'île Richards et dans une petite colonie sur la rivière de l'Est, près de la côte. Ces gens étaient des plus heureux de nous voir; ils dépêchèrent des jeunes garçons avec des chiens à notre rencontre pour nous aider à atterrir. Ils avaient préparé un *igloo*—mais de glace—pour notre usage, et ils furent désappointés d'apprendre que je n'y passerais pas la nuit, mais deux heures seulement. A mon départ, je donnai aux chefs du thé en quantité suffisante pour en faire un pot pour chacun d'eux. Cela fit grand plaisir aux indigènes, qui n'avaient pas eu du thé depuis longtemps. Deux des indigènes se sont offerts, avec leurs chiens et leurs traîneaux, à nous aider gratuitement le long des 25 milles qui nous séparaient de notre lieu de destination. J'acceptai les services de l'un d'eux, auquel je donnai une livre de tabac pour sa peine. Ce traîneau supplémentaire soulagea grandement nos chiens fatigués. Nous arrivâmes à Kittigazuit à 4 p.m. le 19 mai, n'y trouvant que deux familles, C. Steens et un indigène. La neige était très épaisse et nous avons dû creuser pour notre camp, qui se trouvait sur une pointe. Nous avons halé 4 fortes charges de bois, qui devraient nous suffire jusqu'à la fonte des neiges, alors que nous aurons du bois flottant. A 2 p.m., le 20 mai, l'interprète Roxy est parti avec l'éclaireur indigène, 3 traîneaux et 15 chiens, pour retourner à Herschel. En approchant de l'île, ils devaient ramasser trois charges de bois pour le détachement.

Pour nourrir les chiens, ils prirent les deux tiers d'un phoque et un demi-sac de farine que nous avions conservés, et je leur fournis 100 cartouches pour leur permettre de tuer des lapins et des ptarmigans. Je comptais qu'ils n'auraient que peu de difficultés sous le rapport de l'eau et qu'ils atteindraient l'île en six jours. Nous nous décidons maintenant à attendre au moins quatre semaines pour la débâcle. Le 22 mai, je me rendis en traîneaux à chiens à dix milles au nord-est, à un poste appelé Kangeanck, à quelque quinze milles à l'ouest de Toker-Point. C'est la plus grande colonie d'Esquimaux à l'est d'Herschel. J'y ai trouvé en tout dix *igloos* et environ quarante personnes. L'hiver y a été beau; pas de maladie, tous ont été bien portants. La nourriture y était rare, car les ptarmigans y sont très sauvages; les oies ne faisaient qu'arriver, et il y avait encore deux semaines à attendre pour la saison de la pêche. Mais ces indigènes sont à court de nourriture presque en tout temps de l'année. Il y avait environ 350 peaux de renards blancs dans le camp. P. L. Peterson, un blanc, avec sa femme indigène et un jeune garçon, avaient passé l'hiver plus près de Toker-Point. Ils ont assez bien réussi et la pêche a été bonne tout l'hiver. J'ai aussi rencontré ici le Dr Anderson, du Musée d'histoire naturelle de New-York, qui avait hiverné avec son confrère en science dans le district de l'île Baillie.

Dans le village de la division est, j'ai reçu de M. Stefansson une lettre qu'il avait remise aux naturels de la côte. J'avais appris de certains indigènes que le Dr Anderson manquait de provisions et je lui en ai porté, mais je fus heureux de constater qu'il lui en restait un peu, qu'il avait été assez prudent de tenir caché des indi-

gènes. Le Dr Anderson était rendu jusqu'ici en route pour Fort-Macpherson, où il doit rencontrer le steamer et recevoir des provisions.

Je lui livrai des lettres qui étaient arrivées partie par le steamer *Karl Karluk* de San-Francisco, et partie par le paquebot de la Mackenzie en hiver.

Pendant les trois premières semaines à Kittigazuit, nous avons eu en abondance des ptarmigans, des oies et des canards, mais vers le 12 juin on ne pouvait plus avoir rien, ces oiseaux ayant émigré pour se rendre bientôt à leurs lieux de mue dans l'extrémité nord de l'île Richards. A la date ci-dessus, nous étions à court de tout; excepté 75 livres de farine, un peu de fèves, de thé et de café, et dans nos filets nous n'avions trouvé que trois petits poissons.

Aussitôt que le temps le permit, nous nous mîmes à travailler à la goélette. Il fallait la renforcer au milieu afin de la rendre parfaitement sûre pour le transport d'été; de nouveaux mâts devaient être posés, la cabine exhaussée et quatre lits ajoutés. Cela prit beaucoup de temps et de labeur, vu qu'il fallait se servir de scie à deux mains pour le bois de service. Le maréchal des logis Selig a effectivement contribué à ce travail de la réparation. Les naturels d'en bas de la côte nous fîmes de fréquentes visites.

Aussitôt que l'état de la glace le permit, nous avons sorti le bateau de ses quartiers d'hiver, et le 18 juin nous l'avons chargé, puis nous avons fait voile à 10 h. p.m. En route nous avons tendu nos filets dans tous les bons endroits, mais avec peu de succès. Nous avons dû en une occasion acheter du poisson séché des indigènes. Nos provisions de bouche étaient limitées, et nous avions à bord sept hommes, quatre femmes, quatre enfants et sept chiens. Le vent nous a été favorable pour monter les branches est et principale de la Mackenzie jusqu'à l'embouchure de la rivière Peel, où nous sommes arrivés à 4 a.m. le 26 juin. A quelques milles en montant la Peel, le temps devint d'un calme plat, et comme il n'y avait plus à bord de rations que pour une seule journée pour nous tous, j'envoyai le maréchal des logis Selig et le gendarme Pearson sur une baleinière avec instruction de tâcher d'atteindre Fort-Macpherson, à vingt-deux milles, et de nous envoyer de là des provisions. Ils réussirent à faire quatorze milles en halant le bateau la plus grande partie du temps; puis ils le halèrent sur la grève et durent faire les huit autres milles à pied jusqu'au poste, ce qui leur prit en tout dix-huit heures depuis leur départ de la goélette. A 11 p.m., le lendemain, le gendarme Pearson, C.H.C., et l'interprète, arrivèrent avec les rations réquisitionnées et nous prîmes immédiatement un bon repas. Le 29 juin, nous réussîmes à monter la goélette jusqu'à l'embouchure de la rivière Huskie, environ dix milles du poste, en poussant vigoureusement avec des perches et en halant de la grève, aidés par des brises très légères et intermittentes. De bonne heure, le matin du 30 juin, deux indigènes arrivèrent du fort en canot; ils étaient envoyés par le maréchal des logis Selig pour me guider au poste. Je quittai la goélette à 11 a.m. et j'arrivai au détachement à 4.30 p.m., le 30 juin. Je trouvai tout en bon ordre; il n'y avait pas eu de plaintes, et le gendarme Pearson, C.H.C., m'a rapporté que tout avait été tranquille depuis mon départ le 26 février dernier.

Le maréchal des logis Ackland était au poste avec un canotier engagé, attendant l'arrivée de l'honorable Frank Oliver, ministre de l'Intérieur, qu'ils devaient transporter de Fort-Macpherson *via* La-Pierre-House et la rivière Porc-épic jusqu'à Dawson.

Distance parcourue depuis l'île Herschel, 370 milles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. L. JENNINGS, *inspecteur,*
Commandant la subdivision de la rivière Mackenzie.

DISTRICT DE LA RIVIÈRE MACKENZIE,
ILE HERSCHEL, 9 mai 1910.

A l'Officier commandant la R. G. à ch. du N.-O.,
District de la rivière Mackenzie.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que conformément à vos instructions j'ai quitté l'île Herschel le 2 mai 1910, avec un attelage de chiens (cinq) et l'indigène Terakchina, engagé comme guide, pour le détachement du Fort-Macpherson. Ci-suit une copie de mon journal:—

Mardi, 2 mai.—Temps beau, quittons l'île Herschel à 9 a.m. Rencontrons le gendarme Carter et son parti, revenant de la chasse aux perdrix, à deux milles à l'ouest de la pointe Stokes. Lunch à la pointe Stokes à 12.30 p.m. Quittons à 1.30 et arrivons au portage de la pointe Kay à 4 p.m., où nous campons pour la nuit à cause d'un vent violent. Distance parcourue, 31 milles.

Mercredi, 3 mai.—Levons le camp à 8 a.m. et arrivons à la pointe King à 10.30 a.m. Il y a ici un camp permanent d'indigènes, et quatre familles indigènes en route pour l'île Herschel y sont campées. Après le lunch en cet endroit, partons à midi. Rencontrons C. Steen, en route pour l'île Herschel, à environ trois milles de Shingle-Point. Arrivons à ce dernier endroit à 4.30 p.m. et y campons, le temps étant trop chaud pour y voyager le jour en traîneau sauvage. Distance parcourue, 23 milles.

Jeudi, 4 mai.—Quittons Shingle-Point à 6 a.m. et campons à Escape-Reef à 7 a.m. Nous restons ici jusqu'à 7 p.m., puis nous levons le camp et continuons notre route. A cinq milles environ à l'est d'ici, l'indigène est tombé soudain et déclara qu'il ne pouvait continuer à cause d'un genou blessé. Il ne pouvait marcher, aussi je dus le mettre sur le traîneau et retourner à Shingle-Point, où j'arrivai à 11 p.m. Je pris un lunch et fit une cache de provisions et de pâtée à chiens pour me rendre à l'île Herschel. Distance parcourue, 18 milles.

Vendredi, 5 mai.—Quitte Shingle-Point à 1 a.m. et arrive à la pointe King à 5.30 a.m., traînant l'indigène tout le long de la route. Campe ici pour la journée. Quitte la pointe King à 2.30 p.m. et prend lunch au portage de la pointe Kay à 6 p.m. Arrive à la pointe Stokes à 11 p.m. J'ai traîné l'indigène sur tout le parcours. Un vent très fort accompagné de neige s'éleva et renversa la tente, et nous avons dû nous enrouler dans nos lits et dans la tente en attendant la fin de la tempête. Distance parcourue, 39 milles.

Vendredi, 5 mai.—Quitte Shingle-Point à 1 a.m. et arrive à la pointe King à 5.30 a.m., traînant l'indigène tout le long de la route. Campe ici pour la journée. Quitte la pointe King à 2.30 p.m. et prend lunch au portage de la pointe Kay à 6 p.m. Arrive à la pointe Stokes à 11 p.m. J'ai traîné l'indigène sur tout le parcours. Un vent très fort accompagné de neige s'éleva et renversa la tente et nous avons dû nous enrouler dans nos lits et dans la tente en attendant la fin de la tempête. Distance parcourue, 39 milles.

Samedi, 6 mai.—Gros vent, mais pas de neige. Allons au camp de l'indigène Niaiyok vers le soir et faisons sécher nos mocassins. Partons d'ici à 8 p.m. pour l'île, Niaiyok traverse avec nous. Il avait un traîneau sur patins et une charge. Nous avons mis la traîne sur son traîneau et attelé tous les chiens, ce qui allait bien mieux que la traîne. Nous arrivâmes à l'île Herschel à 12.30 a.m., dimanche, le 7 mai. L'indigène s'est fait traîner tout le long du trajet. Distance parcourue, 15 milles.

La traîne n'est pas propre aux voyages sur la côte à ce temps de l'année, et les chiens sont épuisés à la fin de la course. Terakchino, l'indigène, a été réellement très malade, car il souffrait du genou depuis des années, et dans les circonstances actuel-

les il n'aurait jamais pu se rendre ici sans se faire traîner. Comme il n'y avait aucun camp en route où j'aurais pu le laisser et engager un autre indigène, je fus forcé de revenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEORGE F. KINNEY, *gendarme.*

N° Mat. 4582.

A l'Officier commandant la division " N ".

Expédié avec le rapport de la patrouille du printemps, 1910, de l'île Herschel, *via* Kittigazuit, à Fort-Macpherson.

G. L. JENNINGS, *inspecteur.*
Commandant le district de la rivière Mackenzie.

ANNEXE O.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR G. L. JENNINGS, DE LA PATROUILLE DE L'ILE HERSCHEL A SEATTLE, ETATS-UNIS, EN BALEINIER A VAPEUR.

RÉGINA, 3 octobre 1910.

Au Commissaire de la R.G. à ch. du N.-O.,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport ci-dessous d'un voyage spécial fait, sur votre autorisation, de l'île Herschel, à bord d'un baleinier à vapeur autour de la côte de l'Alaska jusqu'à Seattle, puis de là à Régina.

D'après vos instructions je devais aller aussi loin le long de la côte canadienne que je le pourrais. Ce fut ma bonne fortune d'accomplir ceci, grâce à l'arrivée à l'île Herschel du baleinier à vapeur *Herman,* en route de San-Francisco pour l'île Baillie avec une cargaison de marchandises pour les commerçants de cet endroit et des environs.

Le capitaine H. H. Bodfish, du *Herman,* consentit avec empressement à me prendre à bord. Je quittai l'île Herschel le 8 août 1910, à minuit, sur le *Herman.* Outre sa cargaison à livrer, le navire devait faire une croisière baleinière dans les environs de Bank's-Land. Les marchandises étaient adressées au capitaine Fritz Wolki, qui est établi au Canada, résidant sur l'île Baillie et la rivière Horton. Wolki a marié une Esquimau et a décidé de passer le reste de ses jours à chasser, à trapper, et à commercer le long de cette partie de la côte arctique canadienne.

A bord du *Herman* j'arrivai à l'île Baillie le 10 août, après une course rapide de 34 heures; comme il faisait trop mauvais pour débarquer, le vapeur alla faire une croisière autour de la baie Liverpool et de la côte sud-est de Bank's-Land. Nous n'avons pas pris de baleines. Nous revînmes à l'île Baillie le 12 août, à 8 p.m., au milieu d'un épais brouillard. Le lendemain matin, nous aperçûmes le steamer *Karluk,* qui avait hiverné à Herschel, ancré à deux milles de nous. Comme il y avait un violent ressac, aucun navire n'aborda, et tard dans l'après-midi les deux vapeurs entrèrent dans la baie à l'intérieur de la pointe, à deux milles environ du village, où l'eau était calme, et l'on transféra du *Herman* à bord du *Karluk* les marchandises, consistant surtout en provisions. Je livrai au *Karluk* la malle qui lui était adressée et qui était venue par voie d'Edmonton.

Une douzaine d'indigènes montèrent à bord. Au point de vue physique et commercial c'était les plus misérables naturels que j'eusse vus. Leur chasse aux fourrures avait été peu fructueuse, et ils devaient presque tout ce qu'ils en avaient à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Fort-Macpherson. Il y a en tout quarante-sept indigènes bien comptés qui demeurent à ou près de l'île Baillie. Ces gens m'ont dit qu'ils avaient entendu parler d'autres indigènes établis sur la côte sud de la terre Prince-Albert, mais vu qu'aucun d'eux n'a de grand bateau, ils n'ont pu établir aucune communication entre eux. Ainsi on connaît très peu des indigènes à l'est de l'île Baillie, soit de ceux établis sur la terre ferme le long de la côte, soit des autres qui vivent sur les îles au nord.

Le 13 août je m'enbarquai à bord du *Karluk,* capitaine Cottle, qui avait hiverné à Herschel et qui m'avait très gracieusement offert de me conduire à Nome, Alaska. Le capitaine Cottle avait tué neuf baleines en juillet, soit un total de vingt pour les deux saisons, et d'une valeur approximative de $130,000. Il avait aussi des fourrures

reçues en échange pour une valeur de $10,000. En quittant l'île Baillie le 14 août, le *Karluk* croisa le long des côtes sud et ouest de Bank's-Land, au nord du cap Kellett, à la latitude nord 72·31.

A une distance de quelque dix milles, Bank's-Land nous parut être une très belle île. Les rives sont escarpées, et l'intérieur, en autant que nous avons pu voir, était montagneux et offrait un bel aspect verdoyant à cette époque de l'année. On a pu distinguer un petit cours d'eau qui serpentait à travers les collines jusqu'à la mer. Il n'y avait de visible aucun bois ni végétation d'aucune sorte, excepté des herbes; il n'y avait pas d'indices de vie animale quelconque. Cette île est de très grande étendue, et rarement, si jamais, les baleiniers dépassent le 73e degré de latitude nord; aucun baleinier n'en a jamais fait le tour.

Retournant à Baillie par un cercle irrégulier, et n'ayant pas vu de baleines en août, le capitaine Cottle décida de partir pour Herschel et l'ouest, vu qu'il était forcé de se rendre à Nome faire du charbon afin de pouvoir compléter sa croisière de la saison dans les eaux arctiques au nord de Port-Barrow. Le lendemain nous fûmes surpris par un coup de vent du sud-ouest, et c'est avec difficulté que nous pûmes atteindre Herschel à 9 p.m. le jour suivant, le 19 août, allant à toute vapeur. De bonne heure le lendemain, le *Herman* arriva, et les deux navires ont dû mouiller. La pointe de l'île était complètement couverte, les indigènes furent forcés de transporter leurs tentes sur un terrain plus élevé, et l'eau atteignait presque les casernes, n'en étant séparée que de quelques pieds seulement. Jamais de mémoire du plus âgé des naturels l'eau n'était montée aussi haut par-dessus la pointe. Je restai trois jours dans le poste d'Herschel, tandis que le *Karluk* était allé à la terre ferme chercher du bois. Le *Herman* partait pour Port-Barrow à 4 p.m. le 22 août.

Quand je quittai Herschel le 26 août au matin, tous les membres du poste étaient bien portants, les provisions pour l'année avaient été reçues et contrôlées, l'approvisionnement de bois avait été livré, et l'on s'était procuré la moitié de l'approvisionnement de poisson nécessaire. A l'exception des réparations requises au bâtiment, le poste était en bonne condition pour l'hiver prochain, qui promet d'être ennuyeux, car il n'y aura pas de navires en cet endroit cette année.

La course jusqu'à Port-Barrow n'a été marquée d'aucun incident. On n'a vu aucune baleine. Le temps fut humide et brumeux, et à plusieurs reprises nous avons dû nous accrocher à la glace en attendant que le brouillard se dissipât. Nous avons fait une courte visite à l'île Flaxman, où M. Leffingwell s'occupe de travaux scientifiques et commerce pour couvrir ses dépenses. Il se propose de venir au Canada et à l'est jusqu'à Bank's-Land en 1911.

En quatre jours nous nous sommes rendus à Port-Barrow, le point le plus au nord sur la terre ferme de l'Amérique septentrionale, que nous dépassons à 10 a.m. Nous communiquons avec le vapeur *Herman*, puis nous jetons l'ancre au cap Smith, à 10 milles au sud-ouest de Barrow, à midi. Des commerçants et des naturels montent à bord pour trafiquer. Je débarquai et j'allai faire visite au maître d'école et au Dr Marsh, missionnaire presbytérien et médecin. Je causai assez longuement avec ces messieurs au sujet de leurs travaux respectifs.

Il y a environ 650 Esquimaux établis ici. Port-Barrow, 71·25 degrés latitude nord, est l'endroit le plus au nord sur la terre ferme de l'Amérique du Nord. C'est une étroite pointe qui s'avance quelques milles dans la mer. Il y a ici un petit établissement, et un commerçant indépendant, M. Tom Gordon, qui est sujet britannique. Le cap Smith, à quelque dix milles de Barrow, est le plus grand établissement des deux; il renferme le poste de commerce de Liebes et Compagnie, la maison d'école du gouvernement, et le Dr Marsh, missionnaire et médecin. Le bureau de poste des deux localités porte le nom de Port-Barrow, bien que le bureau soit confié au maître d'école. La malle y est apportée par bateau en été, et de Port-Hope en traîneaux à chiens deux fois par hiver. Dans la brise d'été, la pêche à la baleine est la principale occupation; les commerçants y emploient plusieurs bateaux avec des équipages de naturels; de plus, quelques-uns des indigènes les plus importants ont

à leur emploi jusqu'à une vingtaine des leurs pour ce service. Un de ces premiers a pris jusqu'ici, cette année, cinq baleines à tête arquée. Une partie des fanons ramassés par les indigènes est expédiée directement à Seattle et San-Francisco, et l'autre est conservée pour faire avec les navires des échanges contre des provisions et des munitions. Les indigènes semblent tous très bien portants et dans des conditions aisées; un bon nombre d'entre eux habitent maintenant des cabanes de bois.

Le Dr Marsh dépend de la *Presbyterian Mission Society,* et pour ses services comme médecin il reçoit 50 cents par visite aux indigènes et ses remèdes gratis. Le docteur est aussi juge de paix et occupe d'autres positions inférieures.

Nous avons quitté le cap Smith à 8.30 p.m. pour Nome, mettant à la voile, vu que notre approvisionnement de bois était presque épuisé. A 3 p.m., le 1er septembre, nous passons devant le cap Disborne, et à 7 p.m. à Port-Hope, mais nous en sommes trop éloignés pour distinguer le village; il y a beaucoup de brouillard et la mer est houleuse. Le 2 septembre, nous passons le cap Prince-de-Galles à 5 p.m., et Diomèdes à 7 p.m., d'où l'on peut voir dans la distance le cap est de la côte Sibérienne. Les Diomèdes sont deux îles situées dans le centre du détroit de Behring; elles sont séparées par environ deux milles, et la frontière internationale passe à mi-chemin entre les deux. La plus grande des deux est à l'ouest et se trouve par conséquent sur le territoire russe. Ces îles sont habitées par plusieurs centaines d'Esquimaux qui vivent surtout de la pêche à la baleine, de la chasse au morse et de la manufacture de l'ivoire.

Le samedi, 3 septembre, nous arrivons en vue de Nome à 8 a.m., passons devant plusieurs petits camps et groupes de mineurs le long de la côte, et nous mouillons en face de Nome à 12.30 p.m. Dans l'après-midi, les officiers médicaux et douaniers vinrent à bord, et quand l'inspection du navire eut été finie je débarquai, allant me loger à l'hôtel Golden-Gate.

J'appris qu'un navire à passagers à destination de Seattle était parti le matin même, et que le prochain vapeur ne partirait pas avant quatre jours. Une tempête des plus violente a fait rage durant quatre jours, et pendant ce temps on ne put avoir aucune communication avec les deux navires à passagers arrivés dans le port, où ils avaient jeté l'ancre; en conséquence on a dû changer l'itinéraire du navire et je fus forcé à rester onze jours à Nome avant de prendre le steamer *Victoria,* à 1 a.m, le 15 septembre, pour Seattle.

Durant mon séjour à Nome, j'ai eu l'occasion de rencontrer la plupart des hommes d'affaires et de profession les plus en vue, et j'ai eu avec eux différentes conversations sur des sujets relatifs aux lois, au bon ordre, aux mines, aux œuvres de mission et d'éducation, aussi bien qu'au système général de traiter les indigènes, tant sauvages qu'Esquimaux. Je fis une visite à Son Honneur le juge Murane, de la cour suprême, et à M. Evans, chef du département de l'Education et surintendant des troupeaux de rennes dans l'Alaska.

Nome est un centre minier qui contient 3,500 âmes. De ce nombre il faut compter quelque 1,000 individus qui partent chaque hiver et qui reviennent au printemps suivant. La ville est purement artificielle, ayant été construite à partir de la grève, et quelques-unes des routes sont en fascinages. On m'informe que la ville a diminué de beaucoup les quelques années dernières, les mineurs individuels ayant disparu. On continue toutefois à beaucoup s'occuper de mines dans le district, mais les travaux se font de plus en plus à l'aide de machines; il y a déjà treize excavateurs commandés pour les travaux de l'année prochaine.

C'est, toutefois, l'opinion générale que Nome est maintenant établie d'une façon permanente comme centre commercial, et qu'il n'y a aucun doute que dans un avenir prochain, quand l'Alaska sera devenu un état indépendant, Nome en sera capitale.

Les mineurs individuels continuent à travailler sur une haute échelle et le pays est rempli de prospecteurs.

J'ai vue d'excellentes qualités d'or dans la région de la rivière aux Ecureuils, à quelque 200 milles de Nome, sur la côte de la mer Behring. Quand je quittai Nome,

il y avait une poussée de gens vers la rivière de l'Ecureuil.

Après une agréable traversée de huit jours, nous avons abordé à Seattle, dans un épais brouillard, à 5 a.m., le 23 septembre. Je vous ai annoncé mon arrivée par dépêche télégraphique, et je suis resté à Seattle deux jours, au cours desquels j'ai visité M. Lopp, le surintendant de l'éducation des naturels de l'Alaska, qui est aussi le chef du bureau d'éducation de la division de l'Alaska, département de l'Intérieur, Washington, et par là même le contrôleur immédiat des rennes appartenant au gouvernement dans l'Alaska.

J'ai quitté Seattle le 25 septembre, à bord du steamer *Prince-Rupert* du Grand-Tronc-Pacifique, arrivant le même soir à Victoria, où je suis resté jusqu'au 29 septembre; de là je me suis rendu à Vancouver d'où je suis parti le 30 septembre pour arriver à Régina, le 9 octobre.

DISTANCE PARCOURUE.

	Milles.
De l'île Herschel à Bank's-Land et retour.............	900
De l'île Herschel à Port-Barrow...................	360
De Port-Barrow à Nome........................	540
De Nome à Seattle...........................	2,318
De Seattle à Vancouver........................	142
De Vancouver à Régina........................	1,125
Distance totale parcourue.................	5,385

EN GÉNÉRAL.

Dans mon opinion, qui est basée sur l'expérience que j'ai eue chez nos Esquimaux canadiens, et après avoir étudié leurs coutumes, il vaudrait mieux, pour le présent, du moins, laisser ces gens-là à leur état aborigène. Dans l'Alaska, nombre de personnages importants, des gens bien au fait de la question, condamnent l'idée de donner aux Esquimaux toute notion de religion ou d'éducation. Quand les jeunes Esquimaux, garçons ou fillettes, sont éduqués, il ne leur reste plus que très peu à faire. Les filles s'engagent comme servantes, mais elles n'aiment pas ce genre de vie et les jeunes Esquimaux ne sont pas suffisamment instruits pour faire autre chose que le travail manuel. Il ne faut pas perdre de vue, toutefois, que l'Alaska est un pays tout différent de celui de notre côte nord. L'Alaska a aujourd'hui une forte population blanche qui augmente rapidement. Les Esquimaux qui y vivent habitent la région, surtout la côte, bien au-dessous du cercle arctique.

Notre pays, du cercle à la côte, diffère grandement de l'Alaska, tant au point de vue physique que climatérique. Il est d'un accès des plus difficile en tout temps de l'année, les baleiniers eux-mêmes ne pouvant compter d'une année à l'autre sur des saisons suffisamment ouvertes pour leur permettre de venir le long de la côte. On n'y a découvert aucune quantité d'or; et aucun blanc n'y saurait subsister, en dépit des plus grands efforts. Je crois que ce pays restera pour des générations à venir ce qu'il est actuellement: le refuge du gros gibier et la région des animaux à fourrure.

Quant à l'île Baillie, il n'y a aucune nécessité d'y laisser un détachement, et il n'est pas probable que cela devienne nécessaire d'ici à plusieurs années, tant que le nombre des commerçants n'y sera pas plus considérable. Il n'y a que peu d'indigènes, et ceux-ci viennent rarement en relations avec les blancs. Présentement, il n'y a que cinq blancs qui y résident. Les baleiniers ne tiennent pas à hiverner en cet endroit, car le port est mauvais, et l'on peut difficilement se procurer de l'eau et du bois; il y a aussi très peu de commerce. Les baleiniers n'hiverneront pas à Baillie, à moins d'y être forcés, soit par une affluence tardive de baleines, soit en s'y étant fait surprendre par la glace avant d'avoir pu se diriger vers l'île Herschel ou vers l'ouest.

Les baleiniers sont des plus responsables à nos lois, et nous n'avons aucune difficulté avec eux, ni avec les Esquimaux.

COMMERÇANTS.

Dans mon rapport de 1909, je disais qu'il était regrettable de constater que les seuls navires à se rendre dans la région arctique occidentale canadienne étaient des bateaux américains. J'ai appris depuis qu'on avait organisé une compagnie canadienne pour faire ce commerce. Le Canada devrait pouvoir rivaliser avec succès dans la pêche à la baleine, et n'ayant aucun droit à payer sur les articles de commerce, il pourrait vendre à plus bas prix aux Américains, et assurer à nos marchés le précieux commerce des fourrures de la côte arctique.

Cet été, il est venu deux petits fonds de commerce, l'un dans un baleinier, l'autre dans un bateau à gazoline. Tous deux se dirigeaient vers le district à l'est de l'île Baillie, les gens se proposant de s'établir plus tard à l'extrémité sud de la terre de Prince-Albert.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. L. JENNINGS.
Inspecteur.

ANNEXE P.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR F. J. FITZGERALD, EN PATROUILLE D'ATHABASKA-LANDING A FORT-MACPHERSON ET A L'ILE HERSCHEL.

POSTE DE L'ILE HERSCHEL.
SUBDIVISION DE LA RIVIÈRE MACKENZIE, 8 août 1910.

A l'Officier commandant la division " N ",
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Athabaska-Landing.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant du voyage d'Athabaska-Landing à Fort-Macpherson et à l'île Herschel.

Le 21 mai 1910, je quittai Athabaska-Landing avec le transport de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, accompagné du détachement suivant: n° matricule 4539, brigadier Somers, J.; n° matricule 4346, gendarme Taylor, R. O'H.; 4481, gendarme Blake, A. N.; 4583, gendarme Wissenden, F. L. R.

Les bateaux ont quitté le port à 7 p. m., ont descendu la rivière environ trois quarts de mille, puis ont été en partie rechargés, et sept d'entre eux sont descendus près de six milles plus bas où l'on a campé pour la nuit. Le matin du 22, les autres bateaux sont arrivés et l'équipage a passé le reste de l'avant-midi à disposer les charges, puis tous les bateaux ont quitté le camp à 1 p. m.

A cause de l'eau basse, l'équipage ne put transporter que la moitié des bateaux à la fois par-dessus le portage du Pelican, et nous ne sommes arrivés à la tête des Grands Rapides qu'à 1 p.m., le 28 mai. L'eau était si basse que les navires ne pouvaient porter qu'une demi-charge jusqu'à la tête de l'île L'équipage a travaillé jusqu'à 12.30 p.m., le 3 juin, pour transporter les provisions et les bateaux jusqu'à l'extrémité inféreure de l'île.

Le parti du juge Noël et vous-mêmes êtes arrivés à l'île dans la soirée du 29 mai dans les bateaux de la Mission Catholique. Les bateaux de la compagnie de la Baie-d-Hudson ont quitté l'île à 1 p.m., le 3 juin. L'équipage a dû se doubler sur les bateaux à tous les rapides entre les Grands Rapides et Fort-McMurray, et a dû sauter la Grande Cascade à demi-charge, mais nous sommes arrivés à McMurray à 8.30 p.m., le 8, sans qu'aucun accident ne fût arrivé aux bateaux. L'honorable M. Oliver, ministre de l'Intérieur, est arrivé à McMurray le matin du 9; il descendait la rivière Mackenzie en route pour le Yukon. Comme M. Oliver croyait que le transport de la Compagnie de la Baie-d'Hudson était trop lent, il décida de descendre en canot jusqu'à Fort-Smith et se rendre de là Fort-Macpherson soit sur le vapeur d'E. Nagle, soit sur celui de la Mission Catholique. Il quitta McMurray le matin du 11 juin, vers le même temps où le parti du juge Noël et vous-mêmes êtes partis à bord du bateau de la mission. H. A. Conroy, l'inspecteur, a payé les sauvages sous traité à McMurray le 10 courant. Le brigadier Somers et trois gendarmes étaient de service lors des paiements.

Le steamer *Grahame,* de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, n'est pas arrivé à McMurray avant le 13; il est parti à midi le 15 et est arrivé à Fort-Chipewyan le 17. Le 18 et le 19, il a plu et venté très fort, et le *Grahame* n'a pu partir avant 1.30 p.m. le 20. La nuit du 21 nous avons mouillé près du remorqueur *Primrose,* de la Compognie de la Baie-d'Hudson, qui s'était échoué sur un rocher (à mi-chemin envi-

ron entre Chipewyan et Smith), et l'équipage a passé toute la journée du lendemain à tenter de le retirer de sa position, mais sans succès.

Nous nous sommes remis en route à 4 p.m., le 23, et sommes arrivés à Smith's-Landing à 11.30 p. m., le même jour.

Le 24 du courant, la Compagnie de la Baie-d'Hudson envoya cinq allèges par les rapides, et j'envoyai les gendarmes Taylor et Blake avec elles.

Le vapeur *Grahame* partit pour remonter la rivière le matin du 25, ayant à son bord le parti du juge Noël et vous-mêmes.

Je traversai à Fort-Smith le 25 dans un traîneau de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, accompagné du brigadier Somers et du gendarme Wissenden, et nous nous embarquâmes à bord du vapeur *Mackenzie River.*

M. Tremaine, inspecteur de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, fit rapport d'un des charretiers avait fouillé dans son bagage et lui avait volé une bouteille d'eau-de-vie. Le brigadier Somers arrêta le voleur le 26 et le conduisit à Smith's-Landing, où le juge de paix de l'endroit, M. Herschel, le condamna à un mois de prison.

Le maréchal des logis Mellor porta plainte contre J. Houle, l'accusant d'avoir donné de la boisson à David McPherson, un sauvage, à Fort-Smith.

J. Houle a comparu devant moi le 30 juin; il a été trouvé coupable et condamné à $50 d'amende et les frais. L'amende et les frais ont été payés.

Les gendarmes Taylor et Blake revinrent avec les allèges, le 30.

Le steamer *Mackenzie River* est parti à 7.30 a.m., le 4 juillet, quand son chargement eut été fini; il arriva à l'embouchure de la rivière de l'Esclave à 4 p. m., le 6 du courant. Comme il ventait sur le lac, nous dûmes rester à l'embouchure de la rivière jusqu'à 2.10 p.m., le 8; nous sommes arrivés à Fort-Résolution à 4 p.m., et l'avons quitté à 10.40 p. m.

H. A. Conroy et son parti sont restés à Fort-Résolution.

Nous sommes arrivés à la rivière Hay à 6.30 a. m., le 9, et en sommes partis le même jour à 10 p. m.

Mlle Page, une institutrice de la C.M.S., est débarquée à cet endroit. J'ai donné au rév. M. Vail un des grands drapeaux qu'on nous avait envoyés. Nous sommes arrivés à Fort-Providence à 5.50 a.m., le 10, et en sommes partis à 9.15 a.m.

J'ai offert un des drapeaux à la mission catholique ici.

Nous sommes arrivés à Fort-Simpson à 4.30 a. m., le 13, et y sommes restés jusqu'à 9.30 p.m. La Compagnie de la Baie-d'Hudson a déchargé des provisions pour les deux postes de la rivière au Liard.

Ici on m'informa que le beau-frère de P. T. Nagle était tombé d'une des allèges en descendant la rivière en haut de Simpson, et qu'il s'était noyé. Quand M. Nagle nous dépassa sur la rivière, je ne pus pas le voir ni aucun membre de son équipage pour avoir des détails de l'accident. Le corps n'avait pas été repêché.

Nous sommes arrivés à Fort-Wrigley à 9 a. m., le 12, et sommes partis le midi, arrivant à Fort-Norman à 10.40 p. m., le même jour.

Les prêtres catholiques sont des Français, et quelques-uns d'entre eux ne peuvent comprendre un mot d'anglais. Nous avons quitté Norman à 2 a. m., le 13, arrivant à Good-Hope à 3.30 p. m. Nous sommes partis d'ici à 8.30 p. m., arrivant à la rivière Rouge Arctique à 3 p. m., le 14.

Un grand nombre d'Esquimaux attendaient ici l'arrivée du bateau. Quittant la rivière Rouge à 5.50 p. m., nous sommes arrivés à Fort-Macpherson à 10 p. m.

M. Tremaine, inspecteur de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, a inspecté les postes dans les districts des rivières Athabaska et Mackenzie; il se propose d'y retourner par voie de la rivière La-Paix. Mme Tremaine l'accompagnait dans ce voyage. Le Dr Milne, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, a fait le voyage en descendant la rivière Athabaska et Mackenzie.

Le vapeur *Mackenzie River* a quitté Fort-Macpherson à 4 p. m., le 16, pour le retour. Le gendarme Pearson, F. S., n° matricule 3730, et le gendarme Pearson,

C. H. L., n° matricule 3820, sont partis pour rentrer aux quartiers généraux. J'ai donné un drapeau à l'école catholique et un à l'école des Esquimaux.

Le 15 courant, j'ai vérifié les provisions en mains dans le poste, et l'inspecteur Jennings m'a remis les livres et les provisions; j'ai constaté que tout était correct et en bon ordre.

Le 16, j'ai vérifié toutes les provisions pour le poste de Fort-Macpherson et je les ai fait transporter dans l'entrepôt; j'ai aussi vérifié les provisions pour le détachement de l'île Herschel et les ai fait mettre à bord du sloop de Sten.

A 11 a.m., le 18, Sten est parti avec des marchandises pour l'île Herschel. L'inspecteur Jennings et le gendarme Kinney sont partis pour l'île Herschel dans le navire de Sten. Après avoir donné au brigadier Somers les instructions quant aux travaux du poste de Fort-Macpherson, je partis pour l'île Herschel à 7.30 p.m., le 19, dans le baleinier de la gendarmerie, avec le maréchal des logis Selig et le gendarme Wissenden. Nous avons eu une bonne brise légère et avons marché à la voile jusqu'à 2 a.m., le 20, quand, le vent étant tombé, nous avons campé jusqu'à 10.30 a.m. Nous nous sommes alors remis en route et nous sommes rendus à environ 20 milles en bas de l'embouchure de la rivière Peel, vers les 8 p.m., quand nous fûmes forcés d'atterrir et de camper à cause d'une pluie battante.

Il a continué à pleuvoir tout l'avant-midi du 21, et nous n'avons quitté le camp qu'à 1.30 p.m. Toujours à cause de la pluie, nous avons dû atterrir de nouveau à l'entrée même de la rivière Aclavik, où nous avons campé. Il pleuvait encore le matin du 22, et nous n'avons pas quitté le camp avant 1.15 a.m. Nous avons marché contre le vent jusqu'à 9 p.m., quand nous sommes arrivés à l'embouchure de la rivière Aclavik, où nous avons campé. La pluie et le vent continuaient sur la grande rivière; nous essayâmes de marcher àl'encontre, mais nous dûmes retourner à terre, où nous sommes restés jusqu'à 7 p.m., le 23. Nous sommes alors partis avec bon vent léger; nous avons rattrapé le bateau de Sten à 1.30 a.m., le 24. Nous avons navigué avec lui jusque vers 6 a.m., mais comme notre navire était plus rapide, nous le laissâmes en arrière. Fort vent debout à 9 a.m., et nous dûmes atterrir et attendre jusqu'à 7.30 p.m., quand nous avons profité d'un bon vent léger pour nous remettre en route et atteindre la côte à 9 p.m. Nous sommes arrivés sur la côte à l'est de la grande rivière, et nous avons eu ainsi une longue distance à parcourir le long de la côte.

Nous avons navigué le long de la côte jusqu'à 2 a.m., le 25, quand une forte brise se produisit du nord-ouest, et nous dûmes virer et nous sauver. Nous avons essayé d'entrer dans deux petites rivières, mais l'eau était très basse; nous avons aussi essayé d'approcher du rivage et de haler le bateau, mais le long de la baie Shoalwater un navire ne saurait aborder s'il n'y a pas de rivière tout près. Après avoir essayé durant plus d'une heure, et les vagues devenant plus fortes, nous avons dû nous rapprocher de la rive autant que possible dans une lagune, nous mettre dans l'eau qui nous montait jusqu'à la ceinture, transporter la cargaison à terre, puis haler le navire vide. Le terrain est très bas et marécageux; à chaque pas que nous faisions nous laissions une petite mare d'eau, et nous avons dû faire nos lits de camp sur ce terrain deux nuits consécutives.

A 7 a.m., le 27, Sten passa en face de notre camp, et nous avons chargé le navire et poussé au large à 9 a.m. sous une bonne brise vers Shingle-Point. Nous venions à peine de partir que notre gouvernail donna sur le fond et se brisa, et nous avons dû godiller jusqu'à Shingle-Point, où nous sommes arrivés à 1 p.m. Nous y avons rencontré le bateau de Sten, un petit remorqueur indigène et cinq baleiniers. Le maréchal des logis Selig confectionna un gouvernail neuf à même une pièce de bois dur qu'il avait à cette fin.

Nous avons dû rester à Shingle-Point jusqu'à 5 p.m., le 20, à cause du vent debout, puis nous avons eu un faible vent favorable et nous sommes partis en même temps qu'un baleinier indigène, arrivant à King-Point vers minuit. Alors le vent

changea et nous avons dû entrer dans la lagune de King-Point et camper sur la pointe. Le 31, la brise se changea en tempête, et le 1er août celle-ci devint si violente que les vagues balayèrent la pointe, d'où nous dûmes transporter notre camp sur la rive élevée.

Nous fûmes obligés de rester à King-Point jusqu'à 4.45 a.m., le 3 août, quand nous profitâmes d'un bon vent fort pour partir pour l'île Herschel, où nous arrivâmes à 3 p. m.

L'inspecteur Jennings et le gendarme Kinney arrivèrent avec les provisions dans le bateau de Sten à 1.30 a.m., le 7, ayant pris 20 jours pour faire le trajet de Fort-Macpherson.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. J. FITZGERALD, *inspecteur.*
Commandant la subdivision de la rivière Mackenzie.

ANNEXE Q.

RAPPORT DU BRIGADIER A. H. L. MELLOR, DE LA PATROUILLE DE SMITH'S-LANDING A FORT-RAE.

DIVISION "N", SUBDIVISION DU CHIPEWYAN,
DÉTACHEMENT DE SMITH'S-LANDING, 5 février 1910.

A l'Officier commandant,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Athabaska-Landing.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport d'une patrouille que j'ai faite à Fort-Rae en passant par Résolution, la rivière au Foin et Providence.

Je quittai Smith's-Landing le 27 décembre, accompagné du gendarme surnuméraire Mercridi, avec un attelage de chiens, et après avoir descendu la rivière de l'Esclave sans incident, j'arrivai à Résolution dans la soirée du 31 décembre.

Résolution est un grand établissement, situé sur la rivière sud du Grand lac de l'Esclave, à quelque 70 milles au nord d'ici.

Il y a là un poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, aussi des postes de MM. Hislop et Nagle et de la *Swiggart Trading Company.*

Il y a une grande mission catholique et un couvent; à ce dernier, 43 enfants fréquentent l'école. Une des religieuses me fit visiter l'établissement, et je fus vivement impressionné de la manière systématique d'après laquelle tout s'y fait; quelques-uns des enfants font grand honneur aux talents d'éducation des Sœurs de Charité, qui ont la direction de l'école.

Les bâtiments de la mission sont tout neufs, et offrent un coup d'œil imposant pour cette région du nord; car tous sont en charpente.

Les commerçants disent qu'il y a un bon commerce de fourrures à Résolution, mais nombre de sauvages sont dans la misère, vu l'absence du caribou cette année.

Les rations pour les sauvages malades ou dans le dénûment, fournies par le gouvernement et confiées aux soins de la mission catholique, sont complètement épuisées: et, à moins que les daims n'arrivent enfin dans ces parages, le dénûment devra nécessairement devenir général.

De Résolution, mon premier lieu d'arrêt fut à la rivière au Foin, environ 80 milles plus à l'ouest sur le lac.

Hay-River est un village indien malpropre et insignifiant; il n'y a rien de remarquable en dehors d'une mission protestante et d'une école fréquentée par 36 enfants.

Les sauvages d'ici sont des Esclaves, une bande des plus inutiles; ils bougent rarement du village, mais vivent au jour le jour des quelques rares poissons qu'ils pêchent et des aumônes qu'ils sollicitent de la mission. Lorsque le parti devant faire le paiement en vertu du traité vint à cet endroit l'année dernière, le Dr Donald a ordonné de détruire par le feu une maison qui était devenue une véritable trappe mortelle par la tuberculose.

Cela n'avait pas encore été fait à mon arrivée, mais je fis exécuter l'ordre de destruction avant mon départ.

Fort-Providence est le poste suivant, environ 80 milles à l'ouest de Hay-River, et situé sur la rivière Mackenzie.

C'est un autre établissement malpropre; il y a une grande mission catholique et un couvent que fréquentent 73 enfants. Les sauvages y crevaient de faim, et les commerçants rapportent qu'il y a très peu de fourrure.

De Providence je traversai le pays jusqu'à Fort-Rae, situé sur le bras nord du Grand lac de l'Esclave, à environ 200 milles au nord-est de Fort-Providence.

Le chemin est tout à travers champs et la route la plus exécrable à parcourir que l'on pourrait s'imaginer, car les trous et les fondrières s'y succèdent sans interruption; les chiens étaient complètement épuisés quand ils arrivèrent à Rae.

Cet endroit est situé à l'embouchure de la rivière au Liard, et comprend une vingtaine de maisons perchées sur un plateau de roc à mine des moins hospitalière, sans aucun abri quelconque, et presque entièrement dénué de végétation. La Compagnie de la Baie-d'Hudson et MM. Hislop et Nagle ont ici des postes de commerce.

Pour ajouter aux horreurs de la faim, une épidémie d'un caratère mystérieux sévit aussi parmi eux. Le résultat en est que 70, sur une population totale d'environ 600, ont succombé, et qu'un nombre plus considérable encore en sont atteints.

Les sauvages d'ici sont des Côtes-de-Chien; ils sont d'une classe physiquement détériorée, ne semblant avoir aucune force vitale pour résister à la maladie. Leurs chiens sont déjà tous pratiquement mourant de faim.

C'est la première fois que la gendarmerie patrouille jusqu'à Rae et nombre des sauvages n'avaient jamais encore vu un gerdarme.

De Rae je revins à Résolution, faisant tout le trajet sur le lac, une distance de près de 200 milles; nous avons eu la bonne fortune de faire ce trajet sans rencontrer aucune de ces tempêtes que l'on redoute tant sur le lac.

Je revins à Smith's-Landing le 31 janvier, après une absence de 34 jours; distance totale parcourue, 900 milles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. H. L. MELLOR, *brigadier,*
En charge du détachement.

ANNEXE R.

RAPPORT DU BRIGADIER A. H. SCHURER, DE LA PATROUILLE D'ATHABASKA-LANDING A FORT-McMURRAY ET AU LAC LA-BICHE.

DIVISION "N".

ATHABASKA-LANDING, 29 janvier 1910.

A l'Officier commandant,
Division "N",
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Athabaska-Landing.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le rapport de ma récente patrouille de Fort-McMurray par voie du lac La-Biche.

Le 2 janvier, j'ai quitté Athabaska-Landing, accompagné du gendarme surnuméraire Brazeau, et des n[os] matricules 227 et 228, pour le lac La-Biche. J'arrivai au lac La-Biche, le soir du 3 du courant. J'avais fait des arrangements antérieurs avec un nommé Isidore Euphie pour me transporter en traîneaux à chiens du lac La-Biche à Fort-McMurray, à raison de $3 par jour; mais en arrivant au lac La-Biche, je constatai qu'il ne pouvait remplir son contrat, vu qu'il se trouvait déjà engagé par la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour transporter la malle du nord.

J'eus encore d'autres difficultés pour trouver un attelage de chiens et un conducteur, vu la rareté de la pâtée à chiens en route, mais finalement je m'entendis avec un nommé John McDonald pour me faire conduire à Fort-McMurray et m'en ramener pour $75; à ce prix, il fournissait sa propre nourriture à chiens.

Le soir du 4 du courant, un Dr Wheeler, de Boston, E.-U., arrivait au lac La-Biche; il venait d'Edmonton en route pour Fort-Résolution, dans le but de faire la chasse au gros gibier, ayant reçu un permis à cette fin du sous-ministre de l'Intérieur. à Ottawa, et afin de pouvoir faire route ensemble j'ai retardé mon départ du lac La-Biche jusqu'au matin du 6 du mois courant.

Le matin du 6 du courant, je quittai le lac La-Biche dès les 6 heures, accompagné de John McDonald et de son attelage de chiens, et du Dr Wheeler et son conducteur. Nous avons marché jusqu'à la rivière au Goéland, où nous avons fait une halte d'une heure, puis de là jusqu'à treize milles plus loin, où nous avons fait une autre relâche d'une heure; et ensuite jusqu'au lac Hart, où nous sommes arrivés vers les 6.30 p.m. et avons campé pour la nuit. Nous avons parcouru, ces premiers jours,près de 40 milles. A partir de l'extrémité nord du lac La-Biche, le pays que nous avons traversé est tout en marécages, et en coteaux d'épinettes et de pins gris. Il n'y a pas de sauvages qui vivent entre le lac La-Biche et le lac Hart.

Le lac Hart, que traverse le sentier de Fort-McMurray, mesure environ quinze milles de long sur trois de large. Il y a quelque 38 sauvages qui y résident et qui reçoivent leurs rentes annuelles au lac La-Biche; il y a aussi deux métis et un blanc. Les sauvages font un peu de chasse, mais ils vivent surtout de poisson (brochet) et de viande de daim durant les mois d'hiver. Il n'y a aucun cas de dénûment dans cet établissement. L'unique homme blanc qui y vit est un commerçant, Gourlay, de Lavoy; il a pour aide un des métis, Joe Grégoire. Il rapporte qu'on a pris jusqu'ici très peu de fourrures, mais qu'il y a une bonne perspective d'excellent commerce pour l'ouverture du printemps. Il y a, sur ce point du lac, une vache et trois chevaux.

Quand nous sommes arrivés ici, nous avons appris que le rév. Père LeGoff, du lac d'Or, faisait sa tournée annuelle parmi les sauvages, et que quelques-uns d'entre eux étaient venus du lac Poisson-blanc (150 milles, N.-E.) pour le voir.

Dans la matinée du 7 du courant, nous avons quitté le lac Hart, à 6 a.m., et nous avons marché vers le nord-est jusqu'à 10 a.m., quand nous avons fait une halte d'une heure; ici nous avons rencontré le paquebot portant la malle de la Compagnie de la Baie-d'Hudson en route de Fort-Chipewyan au lac La-Biche; nous avons ensuite procédé vers le lac du Bois-Blanc, où nous sommes arrivés à 3 p.m., et où nous avons décidé de camper pour la nuit dans un chantier inoccupé.

Du lac Hart nous avons dû transporter de la nourriture à chiens (80 livres de poisson) pour trois nuits, vu qu'il n'y avait aucune cache de poisson au lac du Bois-Blanc.

Le lac du Bois-Blanc est très petit, n'ayant qu'environ trois milles de long sur un de large; tout autour de ce lac on pouvait voir des foulées fraîches de caribou ou d'élan, et de temps à autre des pistes de loups des bois détalant par petits groupes, de trois ou quatre au plus à la fois. Le pays que nous avons traversé était presque tout marécageux, un des plus difficiles à passer en été, nous dit-on, mais assez passables à l'automne. Distance parcourue, 26 milles.

Le 8 courant, nous avons quitté le lac du Bois-Blanc à 4.30 a.m., et marché vers le nord jusqu'à 8.30 a. m., puis nous avons fait une halte d'une heure; après quoi nous avons marché jusqu'à 2 p. m., quand nous avons pris un nouveau repos sur un petit lac à vingt-cinq milles environ du lac du Bois-Blanc. A 3. p.m. nous nous sommes remis en marche et nous avons atteint l'extrémité sud du lac du Gros-Brochet à 4. p.m. A cet endroit nous avons trouvé la route complètement remplie de neige, et nous avons dû mettre des raquettes pour traverser le lac, une distance de neuf milles. Nous sommes arrivés à l'extrémité nord du lac vers les 6.30 p. m. Il y a ici un petit établissement de sauvages chipewyans, environ 25 en tout. Ces gens font partie du traité n° 8 et sont payés au Fort-McMurray; ils demeurent sur ce lac durant les mois d'hiver, et pendant l'été ils parcourent le pays, emportant leurs huttes avec eux. Ils ont pris très peu de fourrure cet hiver; mais ils en ont eu tout de même plus que l'année dernière, l'orignal y abonde, et il n'y a aucun cas de dénûment.

La Compagnie de la Baie-d'Hudson a sur ce lac une cache de poisson tenue par un nommé André Le Pousse, mais elle y tient à peine assez de poisson pour ses besoins, et le voyageur a beaucoup de difficulté pour se procurer sur ce lac le poisson qu'il lui faut pour ses chiens.

Du lac du Bois-Blanc au lac au Brochet, la région est couverte d'une suite de petits lacs et d'un terrain marécageux tout à fait impropre même aux pâturages. Il y a une distance de quelque trente-cinq milles à parcourir.

A 6 a. m., le 9 du courant, nous avons quitté le lac Jackfish et voyagé vers le nord jusqu'à 10 a. m.; nous avons fait une halte dans un muskeg d'épinettes. Nous avons relevé des foulées fraîches de caribou et nous les avons suivies quelque temps, mais comme nous voulions arriver au lac Weson avant le coucher du soleil, nous sommes revenus au camp et nous avons repris notre marche. Nous avons atteint le lac Weson à 5 p. m. C'est un petit lac de trois milles carrés environ. On prétend que le poisson blanc qu'on y prend en été est le plus gros connu du pays, mais qu'il est impossible d'en pêcher en hiver. Une quarantaine de sauvages Chipewyans demeurent près d'ici. Leur chef est un nommé Paul Janvier. Ces gens font aussi partie du traité n° 8 et retirent leur rente à Fort-McMurray. Leurs habitations sont bien construites, la plupart d'entre eux employant pour les bâtir du bois scié à deux mains et taillé. Il y une quantité de bon bois de pruche tout autour du lac. On a pris très peu de fourrure, mais comme l'élan et le caribou abondent, les sauvages ne se plaignent pas du manque de provisions; il n'y en a d'ailleurs aucun indice. Peu après notre arrivée, un parti de chasseurs est revenu avec trois orignaux et six cariboux, le produit d'une journée de chasse par cinq hommes et un jeune

garçon. On dit qu'il y a beaucoup de loups autour de ce lac. La distance parcourue a été d'environ trente milles, tout à travers des marécages. A partir du lac Weson il y a une route qui monte du nord-ouest au Portage la Roche.

Le matin du 10 du courant, nous avons quitté le lac Weson à 4 a. m.; nous avons fait cinq milles vers le nord-ouest. Nous avons dû grimper une montagne escarpée appelée Wesson's-Hill, et quand nous sommes arrivés à sa base, de l'autre côté, nous avons campé une heure pour déjeuner. De là nous nous sommes rendus à la rivière Pembina, traversant des muskegs où la route avait été couverte de neige au point que nous avons dû envoyer de l'avant deux conducteurs à chiens pour battre le chemin avec leurs raquettes, tandis que le Dr Wheeler et moi-même conduisions l'attelage à chiens. La Pembina prend sa source près du lac du Poisson-blanc et se décharge dans la rivière Eau-Claire, à 12 milles en amont de Fort-McMurray. Nous avons remonté la Pembina une douzaine de milles, et dans cette voie nous avons relevé des pistes innombrables de loup et de caribou, ainsi que de lynx et de renard. En quittant la Pembina, nous avons campé et dîné.

On me dit que le long des rives de la Pembina on peut trouver de la bonne terre à pâturage, mais que les prairies y sont très petites. Il y a aussi, le long de ses rives, une bonne quantité de bois de service: d'épinette blanche et épinette rouge.

Les sauvages du lac Weson prétendent que les loups chassent tout le gibier du Portage la Loche vers le sud, ce qui expliquerait le grand nombre d'orignaux et de caribous tués dans les environs. De cet endroit nous avons continué à travers d'autres muskegs et du bois brûlé jusqu'à 6.30 p. m., quand nous sommes arrivés au lac de Cheecham.

Il y a ici huit sauvages, le vieux Cheecham, ses deux fils et leurs familles; ils ont aussi tué des orignaux et des caribous, et comme on ne peut prendre de poisson dans le lac, ils nourrissent leurs chiens à la viande. Cheecham et ses fils sont des Cris et font partie du traité n° 8; ils ont pris peu de fourrure cet hiver, mais ils comptent faire mieux au printemps.

La distance de 45 milles du lac Weson au lac Cheecham a été la plus rude journée de la patrouille, la plus grande partie du pays consistant de muskegs où la neige couvre vite la route des chiens, ce qui rend la route difficile tant pour les chiens que pour les hommes.

Nous avons quitté Cheecham à 7 a. m. le 11 du courant, et nous avons marché jusqu'à 11 a. m., quand nous avons campé pour le dîner. Ici nous avons rencontré une bande de sauvages en route pour Fort-McMurray, où ils allaient chercher du poisson (pris dans la rivière Eau-Claire dans l'automne et caché pour l'approvisionnement d'hiver). Nous sommes arrivés au lac du Saule-Rouge à 4 p. m., et nous avons campé dans la maison de François Black. Il y a sur ce lac un établissement d'environ 30 sauvages; ce sont des Chipewyans qui font partie du traité n° 8. Ils sont de la race des mendiants, et ils ne s'occupent pas de faire la chasse aux fourrures s'il leur est possible de s'en exempter pour vivre. Ce vieillard, François Black, se plaint de ce que le département des Affaires des Sauvags ne pourvoit pas pour les sauvages indigents, et dit qu'on devrait prendre soin de lui, vu qu'il est âgé et infirme. Je lui ait dit de porter plainte au commissaire du traité, quand celui-ci reviendra l'été prochain. Le pays entre Cheecham et le lac du Saule-Rouge est tout de muskegs et de coteaux de cyprès, les seuls endroits ouverts étant des prairies salées. Distance parcourue, 29 milles.

Le matin du 12 du courant, nous avons quitté le lac du Saule-Rouge à 7 a. m. Nous avons traversé de petites prairies salées et des coteaux de cyprès jusqu'à 11 a. m., quand nous avons dîné.

Quand nous sommes repartis, je remarquai que nous descendions tout le temps, et quand je fus allé aux renseignements j'appris que, d'après l'étude topographique, le lac du Saule-Rouge est à quelque 700 pieds d'altitude au-dessus de Fort-McMurray.

Nous arrivâmes à Fort-McMurray à 4 p. m., le 12 du courant. La distance parcourue a été de 25 milles.

Pendant mon séjour à Fort-McMurray, j'ai demeuré dans le poste de commerce de Wm. Gordon; il n'y a pas ici de poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Je suis resté cinq jours à Fort-McMurray. J'en profité pour me renseigner sur la condition des sauvages, le produit des fourrures, et le résultat des prospections de plusieurs partis qui avaient visité McMurray dans le but d'y choisir des claims pour le pétrole et les minéraux.

A Fort-McMurray, le Dr Wheeler a loué un attelage de chiens et s'est rendu à Fort-Résolution, partant le 13 du courant.

J'ai quitté Fort-McMurray le 18 janvier, et j'ai fait les mêmes étapes qu'à mon voyage pour m'y rendre.

J'arrivai au lac La-Biche le 24 janvier, et je revins à Athabaska-Landing dans la voiture de la gendarmerie que vous m'aviez envoyée, arrivant ici le 28 du courant.

Durant tout le voyage, la température fut idéale; il n'a jamais fait plus froid que 30° au-dessous de zéro (à Fort-McMurray); le 16 du courant; la moyenne a été de 30 au-dessous de zéro.

Tout le long du voyage, la température fut idéale; il n'a jamais fait plus froid que 30° au-dessuos de zéro (à Fort-McMurray) le 16 du courant; la moyenne a été de 3° au-dessous de zéro.

GREAT WATERWAYS RAILWAY.

La ligne projetée du *Great Waterways Railway* d'Edmonton à Fort-McMurray est à l'étude depuis l'extrémité du lac La-Biche.

J'avais formé le projet de me rendre à Fort-McMurray par cette voie, mais j'ai dû y renoncer, parce que je n'ai pu me procurer de nourriture pour les chiens.

A Fort-McMurray il y a deux sauvages dans le plus grand dénûment; le vieux chef est aveugle et incapable de se livrer à la culture. Si l'on en croit la parole des trappeurs sauvages, la route choisie par les ingénieurs pour le tracé du chemin de fer est telle que si la ligne se rend à Fort-McMurray elle ne pourra servir à d'autre objet que le transport du produit des mines.

Deux équipes d'arpenteurs sont actuellement à l'œuvre sous la direction de M. Heathcote, et on est à marquer deux voies en même temps.

Dans le moment, le camp de M. Heathcote est à la montagne Martin, à environ 50 milles de La-Biche, et l'autre équipe près de l'embouchure de la rivière du même nom.

SAUVAGES.

Grâce à une abondance extraordinaire de gibier cet hiver, les sauvages entre le lac La-Biche et Fort-McMurray ne manquent de rien en général.

A Fort-McMurray, il y a deux sauvages dans la misère: le vieux chef, qui est aveugle, et une veuve, Caroline, dont le mari est mort au commencement de l'hiver. William Gordon prend soin de ces deux malheureux, et nul doute que le département des sauvages l'indemnisera, comme par les années passées. Une trentaine de sauvages à Fort-McMurray gagnent leur vie à chasser et à tendre des pièges.

A Weson's-Lake, un sauvage, Paul Janvier, du traité n° 8, est venu se plaindre qu'un des commerçants de la Compagnie de la Baie-d'Hudson lui avait volé la somme de $200. Je l'assurai que je verrais à ce qu'une enquête fut faite au sujet de ce dont il se plaint.

COMMERCE DE FOURRURES.

Wm. Gordon est le chef des commerçants à Fort-McMurray; il a en sa possession un grand approvisionnement de vivres et de vêtements.

Emille Sylhott (un métis) fait aussi le commerce à cet endroit.

Jusqu'à présent, peu d'animaux à fourrures ont été tués dans la division McMurray; la majeure partie de ces animaux sont des rats musqués, dont la peau se vend vingt-cinq cents.

Wm. Gordon acheté deux renards argentés, et Emille Schott un renard demi-noir; la moyenne du prix payé a été de $75.

Les commerçants s'attendent à une bonne prise au printemps, parce que des traces de loups-cerviers et de lapins commencent à se voir. C'est un indice que les animaux à fourrures reviennent dans la région.

MINES.

J'ai visité les puits à pétrole du baron A. von Hammerstein à l'île au Peuplier, à six milles en bas de Fort-McMurray. Je n'ai pu voir que peu de chose, à l'exception des machines, parce que le tout était couvert de neige.

Un monsieur Falkner, censé représenter des capitalistes de l'est, a jalonné durant les deux derniers mois des claims entre Fort-McMurray et Fort-McKay pour y exploiter l'huile, et j'apprends que son intention est de prospecter le long de la rivière Clearwater, à l'est de Fort-McMurray, pour y trouver du pétrole et autres minéraux.

En décembre dernier, M. Julius Alteschul, un Allemand, se disant envoyé par une compagnie de capitalistes de Londres, Angleterre, a visité Fort-McMurray, et quelqeus jours après son arrivée il a déclaré avoir découvert un minerai plus précieux que le radium, ajoutant que dès l'ouverture de la navigation sur la rivière Athabaska il installerait une centaine d'ouvriers et leurs familles à Fort-McMurray, dans l'intention d'y établir une industrie, sans dire cependant quel genre d'industrie. L'impression générale est qu'Alteschul visitait simplement une région fameuse afin de voir quels minéraux elle recèle, et qu'il ne voulait pas faire connaître ses véritables intentions.

RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES.

M. Crane, du service des relevés topographiques du gouvernement du Dominion a passé la plus grande partie du commencement de l'hiver dans les environs de Fort-McMurray, où il a fait des observations et changé les noms des lacs et petites rivières du voisinage.

La distance totale parcouru dans ce voyage a été de 590 milles environ.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. H. SCHURER, *brigadier.*

ANNEXE S.

RAPPORT DE PIERRE GLADU, GARDIEN DE BISONS, D'UNE PATOUILLE OPEREE ENTRE CHIPEWYAN ET LES MONTAGNES DU CARIBOU ET SALEE.

CHIPEWYAN, 31 août 1910.

L'Officier commandant,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Athabaska-Landing.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant de Pierre Gladu, gardien de bisons, préparé avec l'aide de l'interprête J. Wylie, J. P.

J'ai quitté Chipewyan dans la nuit du 2 juillet, accompagné d'Antoine White Knife. Nous avons eu du vent et de la pluie, et le 9 nous sommes arrivés à Peace-Point, d'où nous avons pris la direction des montagnes du Caribou.

Après une demi-journée de marche, nous avons vu les premières traces de bisons nous avons alors continué dans la même direction pendant à peu près une semaine.

Les loups sont venus en bandes hurler près de nos campements, et nous avons vu de nombreuses pistes de ces carnassiers.

Je n'ai pas trouvé de bisons de ce côté-ci, mais j'en ai découvert une ancienne piste dans la direction des montagnes; je la suivrai une autre fois.

Ne trouvant pas de traces ici, nous avons gagné l'est et traversé l'endroit par où j'ai passé l'année dernière, et sommes allés dans la direction de la rivière La-Paix, sur une certaine distance, pour prendre ensuite la direction du nord.

Il est évident que le bison fréquente le sud de cette région pendant l'hiver, car nous n'avons constaté aucune piste fraîche.

Après avoir voyagé quelque temps vers le nord, nous sommes arrivés à la montagne Salée, à l'endroit où je suis allé l'année dernière. Là nous avons vu douze bisons; il y en avait beaucoup plus que cela, mais nous n'avons pu les apercevoir tous, à cause de l'épaisseur du bois.

Ils avaient une belle apparence, luisant comme si on les avait huilés.

Il y a très peu d'eau douce ici. Nous avons relevé en quantité des pistes de bisons, mais le manque d'eau nous a mis dans l'impossibilité de les suivre. C'est pourquoi nous avons repris la route du sud, voyageant entre la route que j'ai parcourue avec vous l'année dernière et la rivière de l'Esclave.

Nous n'avons relevé aucune piste fraiche au retour; puis nous avons gagné de nouveau Peace-Point, afin de renouveler notre provision de vivres à même la cache.

Notre absence avait duré quatre semaines.

J'ai tué un ours, dont nous avons fait sécher la chair pour la manger.

Nous avons fait un voyage de huit jours au nord-est de Peace-Point.

N'y trouvant aucune trace, nous sommes revenus à la rivière.

Nous manquions de mocassins; mais nous avons pu nous procurer une peau d'orignal de quelques sauvages que nous avons rencontrés, et nous en avons confectionné des mocassins. Nous avons passé là cinq jours, après quoi nous nous sommes dirigés en canot vers la Pointe-Providence, que nous avons atteinte par le nord, passant ensuite par-dessus les côtes de Sable (montagnes des Pins) et nous dirigeant au nord de la petite rivière Salée. Après un détour vers l'est, nous sommes revenus à l'endroit où nous avions laissé le canot.

Pas de pistes de bisons, mais en revanche de nombreuses traces de loup.

Nous sommes partis en canot pour Chipewyan, où nous sommes arrivés le 30 août.

Le pays parcouru est couvert de buissons épais et de fondrières.

J'ai tué un loup, le seul que j'aie vu.

Je me suis rendu à l'extrême ouest du pays fréquenté par le bison, qui ne va pas, à l'ouest aussi loin que la rivière Jackfish.

Dans le présent voyage, je ne me suis pas rendu jusqu'à l'extrême nord.

sa
PIERRE X GLADU,
marque

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. C. BATES, *gendarme.*

Transmis par le Commissaire.

G. E. SANDERS, *surintendant,*
Commandant la division "N".

ANNEXE T.

RAPPORT DU MARECHAL DES LOGIS A. H. L. MELLOR, D'UNE PATROUILLE OPEREE LE LONG DE LA RIVE SUD DU GRAND LAC DE L'ESCLAVE, DANS LE BUT DE LOCALISER LE BISON DES BOIS.

DIVISION "N",

DÉTACHEMENT DE SMITH-LANDING,
28 septembre 1910.

L'Officier commandant,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Athabaska-Landing.

RECHERCHE DU BISON DES BOIS.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que, conformément à vos instructions, je suis parti de Fort-Smith en canot, en compagnie du gendarme Johnson, le 1er août, dans le but de faire une patrouille le long de la rive sud du Grand lac de l'Esclave, et de déterminer, autant que possible, la limite nord de l'habitat du bison des bois.

Nous avons atteint Fort-Résolution, sur le Grand lac de l'Esclave, le 4 août, et le lendemain nous avons pris le bateau à voiles de la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, avec notre canot à la remorque; le vent nous a été favorable, et nous sommes arrivés à la Pointe-au -Soufre, à 30 milles à l'ouest, le même soir. Cet endroit tire son nom des nombreux dépôts de soufre qu'on y trouve. Nous sommes descendus à terre, et après avoir mouillé notre navire et le canot dans un splendide petit havre naturel, nous sommes partis à pied dans la direction du sud, n'apportant avec nous que notre carabine, une couverture et quelques vivres.

La marche était extrêmement difficile, à cause de l'épaisseur du taillis, composé en grande partie de petites épinetes poussant dans des fondrières de mousse imprégnées de soufre.

Les pistes de gibier brillaient par leur absence; les seuls etres vivants que nous avons vus sont quelques écureuils et autres petits animaux du genre.

A la nuit, nous avons campé au milieu d'un marécage entouré de pousses d'épinettes rabougries, et exhalant une forte odeur de soufre. A bonne heure, le matin, nous nous sommes remis en route, et après quatre heures de marche environ, toujours avec les mêmes difficultés, nous avons frappé un bosquet d'épinettes géantes, dominant les pousses du marécage.

Afin d'avoir une vue d'ensemble du pays environnant, nous avons grimpé sur les plus hautes de ces épinettes. Nous avons constaté que toute la région, à perte de vue, était partout semblable, c'est-à-dire couvertes de petites épinettes, caractéristiques des terrains marécageux.

Pas le moindre indice de bison, et, à la vérité, d'aucun gibier quelconque, ce qui confirme les dires des sauvages, à savoir, que le bison ne fréquente pas le voisinage du Grand lac de l'Esclave.

Je compris, alors, que c'était perdre du temps que de s'avancer plus loin, même dans le cas où la chose nous serait possible; nous avons alors rebroussé chemin dans la direction du bateau, que nous avons rejoint tard dans la soirée.

Le lendemain, le 8, nous avons quitté la Pointe-au-Soufre, et ce avec grand plaisir et avons fait voile, en côtoyant la rive du lac vers la rivière du Gros-Bison, à quelque vingt milles à l'ouest.

J'avais fait des efforts considérables à Fort-Résolution pour engager un sauvage à nous accompagner sur cette rivière, que je voulais remonter jusqu'au lac aux Bisons, vu qu'aucun blanc n'avait encore fait ce trajet, mais je n'ai pas réussi. Les sauvages nous ont fait le tableau le moins encourageant des dangers à courir et de la misère à endurer sur cette rivière. Mais comme j'étais sûr que ce qu'ils nous racontaient était grandement exagéré, je me suis décidé à remonter la rivière sans guide sauvage.

Le 8 août au soir, nous étions à l'embouchure de la rivière du Gros-Bison, où nous avons campé la nuit.

La rivière, à son embouchure, a une largeur d'environ 100 verges, divisée en deux passages de largeur égale et que sépare un îlot; il y a neuf huttes de sauvages sur le bord est de la rivière; elles étaient vides lors de notre séjour là.

Le courant est extrêmement rapide; il a une vitesse de 6½ milles à l'heure. On reconnaît dans le lac jusqu'à une distance de deux milles le filet d'eau noire de la rivière.

On conçoit qu'il est presque impossible de remonter un tel courant à l'aviron; voilà pourquoi nous avons dû, pour avancer, procéder à la cordelle.

Sur une longueur de dix milles de son embouchure, la rivière est rapide et profonde, coulant entre des rives basses et couvertes d'épinettes et de peupliers de grande taille et une forte pousse de saules.

Nous avons eu beaucoup de difficultés à remonter le courant avec le canot à notre remorque, parce que l'eau était haute; à certains endroits nous avions de l'eau à la ceinture, et même plus que cela en d'autres endroits.

Les autres 30 ou 35 milles de la rivière ne sont pratiquement que des rapides; un seul, cependant, nous a forcés à portager sur une longueur d'environ 150 verges; là la rivière fait une chute à pic dans une gorge bordée de pierre à chaux.

Les dimensions de notre canot ont rendu très difficile son transport à travers ce portage, qui est escarpé et rocailleux. De là sur une certaine étendue, la rivière change de caractère, elle a peu de profondeur; on y voit une foule de cailloux énormes émergeant à la surface; le courant est très rapide et coule entre deux rives de glaise dont la hauteur varie de 50 à 150 pieds. Les deux côtés de la rivière sont bien boisés d'épinettes, de bouleaux et de peupliers de bonne dimension.

Pendant cette partie du voyage, nous en avons eu assez de la cordelle; c'est à peine si en réunissant toutes les forces dont nous pouvions disposer nous pouvions faire mouvoir le canot, et comme il nous arrivait très souvent de marcher sur des rives qui cédaient sous notre poids et s'effondraient, le travail était extrêmement pénible.

Les rives sont percées de sources sulfurées dont l'odeur se répand sur toute la surface de la rivière; chose étrange, cependant, à proximité de ces sources, on en voit d'autres de belle eau fraîche.

La rivière était littéralement grouillante de "conies", poisson qui ressemble quelque peu au saumon et qui atteint une forte taille; son nom est une corruption du nom français "poisson inconnu".

Ils paraissaient remonter la rivière pour frayer; nous n'avions pas même besoin de tendre une ligne ou un filet pour les prendre; nous n'avions qu'à les rejeter sur le rivage avec un bâton ou un aviron. Sur les vingt milles suivants, la rivière, quoique d'une vélocité remarquable, a beaucoup moins de rapides, et la navigation s'y fait beaucoup mieux. Les berges sont moins élevées, et à beaucoup d'endroits couvertes de baies de toutes sortes. Elles sont littéralement sillonnées de pistes d'ours.

Bien que nous en ayons aperçu à maintes reprises, nous n'avons pu réussir à en abattre un seul.

La rivière n'a qu'un tributaire important qui y déverse ses eaux par l'ouest à environ 45 milles de son embouchure, il porte un nom sauvage dont la signification est "la rivière où demeuraient les hommes qui n'ont pas peur des rapides". C'est une rivière assez considérable, dont le courant n'est pas rapide. On dit qu'elle prend sa source dans les montagnes du Caribou.

Nous avons fait quelques incursions à pied dans l'intérieur le long de la rivière principale pour juger de la nature de la région; nous l'avons trouvée marécageuse, non sans cependant découvrir çà et là une étendue de terrain plutôt sablonneux.

Le cours d'eau s'élargit. On y voit quantité d'îles. Il y a moyen de faire à l'aviron les derniers quinze milles qui conduisent au lac au Bison.

Au point où elle sort du lac, la rivière a un mille de largeur. Sur une large étendue, sa plage est marécageuse.

En autant que nous avons pu en juger, la rivière du Gros-Bison coule dans une direction ouest-quart-nord et serpente beaucoup durant tout son cous—environ 75 milles—et sort du lac au Bison à son extrémité nord-est.

Le lac est considérable. A l'endroit où nous l'avons traversé, sa largeur est de 25 milles environ, et les sauvages disent que sa longueur atteint 80 milles.

Topographiquement, le lac fait le sud-ouest et le nord-est; il est de forme très irrégulière. Il se compose d'une succession de vastes baies à grandes échancrures; il paraît être presque parallèle au Grand lac de l'Esclave.

On y voit de nombreuses îles de formation granitique; il est peu profond; la plus grande profondeur que nous y avons trouvée a été de 7 pieds.

Dans le lointain, vers le sud, on pouvait apercevoir vaguement une ligne de hauteurs; nous apprenons des sauvages que ce sont les montagnes du Caribou, qui s'étendent de la rivière Rouge, près de Vermillon, jusqu'à tout près de la rive du Grand lac de l'Esclave, soit une distance considérable. La rivière au Foin coule de l'autre côté de ces montagnes, à mi-chemin de l'extrémité S.-O. du lac au Bison.

Pendant les sept jours que nous avons passés au lac, nous avons exploré l'intérieur, le long de la rive sud, et nous avons invariablement trouvé le même pays désolé et marécageux couvert d'épinettes naines et sillonné d'innombrables filets d'eau sulfurée et claire.

Nous n'avons pas découvert la moindre trace de bison, ce qui corrobore les rapports des sauvages, qui disent que depuis de longues années le bison ne s'est pas approché à une distance de moins de deux jours du lac au Bison.

Le 22 août, nous avons repris la route du Grand lac de l'Esclave. Aucun incident n'a signalé notre voyage jusqu'à notre arrivée à la dernière série de rapides, soit à 20 milles de l'embouchure.

Ils s'est alors agi de la descente du canot dans la rivière dans ces rapides. Le moyen le plus simple en même temps que le plus sûr de procéder était d'attacher deux cordes, l'une à l'avant et l'autre à l'arrière du canot, et de le laisser prendre le fil de l'eau.

La corde de proue dont je me suis chargé avait été attachée à la traverse de l'avant du canot, avec une autre courte corde fixée à l'anneau de la proue et attachée à la corde de proue, faisant ce qu'on appelle une patte de boulines. Le courant était très fort, ce qui produisait, naturellement, une forte tension sur les cordes. Tout à coup, la traverse de l'avant fut arrachée complètement du canot, de même que la corde de proue, de sorte que seule la corde de poupe restait pour nous permettre de retenir l'embarcation. Celle-ci fut ballottée à travers le rapide, de sorte que le gendarme Johnson, qui était alors sur le bord d'une berge coupée à pic ne put résister à la traction, et se voyant sur le point d'être précipité dans le rapide, il lâcha la corde de poupe. Le canot fut entraîné dans la partie la plus dangereuse du rapide et chavira; l'instant d'après, à notre grand désappointement, nous aperçûmes nos effets descendant le courant.

Nous nous mîmes à leur poursuite avec autant de rapidité que possible, mais le courant était trop rapide pour nous permettre de les ressaisir.

Par bonheur, la ligne de poupe restée attachée au canot se fixa à un rocher environ cinq milles en aval du lieu de l'accident et retint l'embarcation jusqu'à notre arrivée.

Elle était fort avariée, avec trois voies d'eau que nous réparâmes avec de l'écorce de bouleau et avec nos chemises. En vidant continuellement le canot au moyen d'une

écope, nous réussîmes à atteindre l'embouchure de la rivière en nous servant d'un bâton en guise d'aviron.

Pendant toute la descente, nous avons cherché avec soin nos effets, sans pouvoir en découvrir aucun.

Heureusement que nous avions laissé une petite cache de vivres dans notre vaisseau à voiles, à l'embouchure de la rivière, de sorte que nous n'avons passé que ce jour-là sans nourriture. Le vent et les orages de pluie nous retinrent deux autres jours à l'embouchure de la rivière, séjour fort ennuyeux, car nous n'avions pas de couvertes et nos seuls vêtements consistaient pour chacun en une salopette et un gilet de flanelle.

Pendant ces deux jours, nous avons renouvelé nos recherches dans la rivière et le long de la rive du lac, mais tout ce que nous avons pu retrouver c'est notre boîte à nourriture, mais elle était vide.

Comme le canot était trop endommagé pour nous être d'aucune utilité, nous l'avons abandonné et sommes partis en bateau à voiles pour la rivière au Foin, où le 27 août nous arrivions pendant que le vent faisait rage.

Le révérend A. J. Vale, de la mission portestante, et Mme Vale, nous ont offert la plus large hospitalité. Nous avons été forcés de demeurer là jusqu'au 21 septembre pour attendre l'arrivée du steamer qui fait le service de la baie d'Hudson. J'ai offert une bonne récompense aux sauvages de la rivière au Foin dans le cas où ils me rapporteraient mon sac d'équipement perdu dans les rapides; il contenait entre autres choses la somme de $240 destinée à payer les primes du gouvernement pour la destruction des loups.

Plusieurs de ces sauvages sont allés, comme le gendarme et moi, à la recherche de ce sac, sans pouvoir le retrouver.

Après un voyage sans incident, le steamer nous débarquait, le 27, à Smith-Landing.

En résumé, il paraît certain que le bison des bois ne rôde pas près du lac au Bison; qu'il ne traverse pas les montagnes du Caribou; et qu'il ne fréquente aucun point autour du Grand lac de l'Esclave. D'un autre côté, on le retrouve dans la région près de la rivière de l'Esclave entre un point à environ 50 milles en aval de Fort-Smith en remontant jusqu'à la rivière La-Paix, et, dans ce cas, le long de cette dernière jusqu'à la rivière Jackfish.

Leur habitat serait donc borné à l'ouest par les montagnes du Caribou, au sud par la rivière La-Paix, à l'est par la rivière de l'Esclave, et au nord par une ligne imaginaire partant des montagnes du Caribou à un point situé à 50 milles du lac au Bison, à l'ouest, pour aboutir à la rivière de l'Esclave, à l'est, vers la Pointe-Ennuyoux.

Des recherches faites avec soin, je dois conclure que, depuis de longues années, on n'a vu de bison au nord de ces deux points.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,
A. H. MELLOR, *maréchal-des-logis,*
Commandant du détachement.

PARTIE II

EFFECTIF

RÉPARTITION.—Etat de l'effectif par divisions, 30 septembre 1910.

Division.	Localité.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants	Inspecteurs	Chirurgiens ou chirurgiens auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnumér.	Total.	Chevaux.
Dépôt....	Régina	1	2	1	5	1	1	7	4	6	68	13	109	73
	Arcola	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	1
	Balcarres	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Big-Muddy	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	1	3	4
	Broadview	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Canora	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Carnduff	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Craik	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	1
	Drinkwater	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Elbow	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Estevan	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	2
	Esterhazy	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Fillmore	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Fort-Qu'Appelle	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Gravelbourg	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	3	4
	Indian-Head	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	2	3
	Kamsack	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	4
	Lanigan	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	1
	Melville	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1
	Milestone	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Mortlach	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Marienthal	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Mocsejaw	....	....	....	....	....	....	....	1	1	1	....	3	2
	Moosomin	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	3	2
	Norway-House	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	3	....
	North-Portal	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1
	Nakomis	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Ottawa	....	....	....	1	....	....	4	....	....	2	....	7	....
	Outlook	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2	1
	Oxbow	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Pelly Siding	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Punnichy	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Shebo	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Strassburg	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Lac-Fendu	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	3	....
	Poste de ville	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	1
	Tugaske	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Weyburn	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Windthorst	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Willow-Bunch	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	5
	Wolseley	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	1
	Wood-Mountain	....	....	....	1	....	....	....	....	1	4	1	7	11
	Watrous	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	Wynyard	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1
	Yorkton	....	....	....	1	....	....	....	....	1	3	....	5	4
	Yellow-Grass	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1
	En service	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....
	En congé	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....
	Total division du dépôt	1	2	1	9	1	1	12	14	20	113	18	192	146

RÉPARTITION.—Etat de l'effectif par divisions, 30 septembre 1910.

Division.	Localité.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Chirurgiens ou chirurgiens auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
'A'......	Maple-Creek	....	....	....	1	....	....	....	3	2	6	2	14	14	....
	East-End	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	3	4	....
	Gull-Lake	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	2	....
	Herbert	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Montgomery's-Landing	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	....
	Morse	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....
	Saskatchewand-Landing	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	2	....
	Swift-Current	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	3	4	....
	Ten-Mile	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	3	4	....
	Poste de ville	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Willow-Creek	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	1	4	4	....
	Pelletier's-Lake	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	En congé	....	....	1	....	....	....	1	1	....	....	....	3	....	....
	Total, division 'A'	....	....	1	1	....	....	1	7	4	20	5	39	40	....
'B'......	Dawson	....	....	....	2	....	....	2	1	2	16	4	27	16	....
	Carcross	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Champagne's-Landing	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Forty-Mile	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	....	10
	Grand-Forks	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Granville	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Livingston-Creek	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	....
	Selkirk	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
	Poste de ville	....	....	....	....	....	....	....	1	....	5	....	6	....	....
	Whitehorse	....	....	....	1	....	....	....	2	1	7	1	12	4	....
	En service	....	....	1	....	....	....	1	....	....	3	....	5	....	....
	En congé	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	2	....	....
	Total, division 'B'	....	....	1	3	1	....	3	5	5	37	5	60	26	10
'C'......	Battleford	....	....	1	1	....	....	2	1	2	9	2	18	18	....
	Beachview	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Biggar	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Kindersley	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	3	....
	Lashburn	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Lloydminster	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	2	....
	Macklin	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	2	....
	N. Battleford	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Lac-aux-Oignons	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	2	....
	Paynton	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Radisson	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Scott	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Unity	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Wilkie	....	....	....	1	....	....	....	1	....	2	....	4	6	....
	Camp G.T.P.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Total, division 'C'	....	....	1	2	....	....	2	3	5	23	2	38	42	....

RÉPARTITION.—Etat de l'effectif par divisions, 30 septembre 1910.

Division.	Localité.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Chirurgiens ou chirurgiens auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
"D".....	Macleod			1		1		5	1	1	18	5	32	33	
	Big-Bend									1	1		2	3	
	Blairmore													1	
	Cardston								1		1	2	4	4	
	Claresholm									1	1		2	2	
	Coleman										1		1	1	
	Frank									1	1		2	2	
	Granum										1		1	1	
	Lille										1		1	1	
	Lundbrek										1		1	2	
	Monarch										1		1	1	
	Nanton										1		1	1	
	Peigan										1	1	2	2	
	Pincher-Creek				1						2		3	3	
	Stand-Off								1		1	2	4	6	
	Stavely										1		1	1	
	Twin-Lakes									1	1	1	3	4	
	En congé				2								2		
	Total, division "D"			1	3	1		5	3	5	34	11	63	68	
"E"...	Calgary			1	1			2	2	2	14	4	26	20	
	Banff									1	1		2	2	
	Bassano									1			1	2	
	Berry-Creek								1		1		2	5	
	Canmore									1			1	1	
	Carbon										2		2	4	
	Cochrane										1		1	1	
	Gleichen										1	2	3	3	
	High-River								1				1	1	
	Innisfail										1		1	1	
	Ivricana										1		1	1	
	Okotoks										1		1	1	
	Olds										1		1	1	
	Red-Deer										1		1	1	
	Strathmore										1		1	1	
	Trochu								1		1		2	4	
	En congé									1	1		2		
	Total, division "E"			1	1			2	5	6	28	6	49	49	
"F"...	Prince-Albert			1					2	1	9	4	17	20	
	Asquith										1		1	1	
	Lac-au-Canard										1	1	2	3	
	Hudson's-Bay-Junction									1			1		
	Hanley									1			1	1	
	Humboldt									1	1		2	2	
	Isle a la Crosse										1		1		
	Nulfort							1					1	1	
	Rosetown										1		1	1	
	Saskatoon				1				1		3		5	6	
	Shell-Brook										1		1	1	
	Tisdale										1		1	2	
	Le Pas								1				1		3
	Vanda										1		1	1	
	Wadena										1		1	1	
	Zealandia									1			1	1	
	En service										1		1		
	En service				1								1		
	Total, division "F"			1	2			1	4	5	22	5	40	41	3

RÉPARTITION.—Etat de l'effectif par divisions, 30 septembre 1910.

Division.	Localité.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Chirurgiens ou chirurgiens-auxil.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
"G"	Edmonton			1	2			1	1	2	8	2	17	7	
	Alix										1		1	1	
	Andrew										1		1	1	
	Camrose								1				1	1	
	Castor										1		1	1	
	Daysland										1		1	1	
	Edson				1					1	1		3	4	
	Entwistle										1		1	1	
	Hardisty										1		1	1	
	Jasper Park										1		1	1	
	Lacombe										1		1	1	
	Lac-Ste-Anne										1		1	1	
	Morinville										1		1	1	
	Provost										1		1	1	
	St-Paul de Métis										1		1	1	
	Stettler									1			1	1	
	Stony-Plain								1				1	1	
	Tofield										1		1	1	
	Vegreville										1		1	1	
	Vermilion										1		1	1	
	Viking										1		1	1	
	Wainwright										1		1	1	
	Webaskiwin									1			1	1	
	Fort-Saskatchewan				2			2	1	1	14	4	24	17	
	En congé							1					1		
	Total, division "G"			1	5			4	4	6	40	6	66	49	
"K"	Lethbridge			1	1			2	2		13	2	21	20	
	Coutts								1		2		3	6	
	Grassy-Lake										1		1	1	
	Irvine										1		1	2	
	Magrath										1		1	1	
	Medicine-Hat				1					1	2		4	4	
	Medicine-Lodge										2		2	2	
	Pendant-d'Oreille									1	1	1	3	3	
	Royal-View										1		1	1	
	Sundial										1		1	1	
	Taber								1				1	1	
	Warner										1		1	1	
	Wild-Horse									1	1	1	3	3	
	Pierre-Ecrite										2	1	3	4	
	En service								2		3		5	1	
	Total, division "K"			1	2			2	6	3	32	5	51	51	
"M"	Fort-Churchill			1					2		5	1	9		41
	Fullerton										2		2		
	En service			1									1		
	Total, division "M"			2					2		7	1	12		41

Récapitulation.

Division.	Localité.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Chirurgiens ou chirurgiens-auxil..	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
'N'......	Athabaska-Landing.......	....	....	1	....	..	....	. .	1	....	3	2	7	6	....
	Chipewyan....	....	...	...	....	....	...	....	1	...	1	1	3	....	6
	Grande-Prairie......... ..	....	...	....		..	....	....	....	1	...	....	1	2	....
	Ile Herschell..............	....	....	....	1	..	..	....	1	....	2	....	4	....	4
	Petit-lac-de-l'Esclave......	....	...	....	1	...	....	....	1	....	1	2	5	5	....
	Fort-Macpherson...... ..	....	....	....	...	....	....	....	....	1	2	....	3	....	9
	Traverse de la Riv. La-Paix	....	....	...	....	...	...	1	...	....	...	....	1	2	....
	Sawridge..................	...	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	....
	Smith's-Landing...........	....	....	....	...	....	....	....	1	....	1	1	3	4	5
	Lac-à-l'Esturgeon..... . .	....	....	....	....	.. .	....	1	....	....	....	....	1	1	....
	Fort-Vermillon......	....	....	....	....	.. .	....	....	1	....	....	....	1	1	3
	En service..........	...	. ..	...	1	....	....	....	1	....	3	....	5	11	....
	En congé.....	....	....	. .	...	...	....	....	1	....	3	....	4	....	....
	Total, division 'N'...	....	....	1	3	....	....	2	8	2	17	6	39	34	27

Récapitulation.

Localité.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Chirurgiens ou chirurgiens-auxil..	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
District de Régina...	1	2	1	9	1	1	12	14	20	113	18	192	146	....
" Maple-Creek................	....	...	1	1	....	...	1	7	4	20	5	39	40	....
" Dawson.........	...	....	1	3	1	...	3	5	5	37	5	60	26	10
" Battleford.................	...	....	1	2	...	...	2	3	5	23	2	38	42	....
" Macleod...	....	....	1	3	1	....	5	3	5	34	11	63	68	....
" Calgary.............. ...	....	....	1	1	....	...	2	5	6	28	6	49	49	....
" Prince-Albert.......... ..	...	..	1	2	....	.. .	1	4	5	22	5	40	41	3
" Edmonton................	...	....	1	5	....	...	4	4	6	40	6	66	49	....
" Lethbridge...............	....	....	1	2	....	....	2	6	3	32	5	51	51	....
" la Baie d'Hudson...	....	....	2	....	....	....	....	2	....	7	1	12	....	41
District d'Athabaska et de MacKenzie.	...	....	1	3	....	....	2	8	2	17	6	39	34	27
Total de l'effectif, 30 sept. 1910..	1	2	12	31	3	1	34	61	61	373	70	649	545	81

PARTIE III

TERRITOIRE DU YUKON

Annexe A.—Surintendant A. E. Snyder, commandant, Dawson. 220
B.—Inspecteur, J. A. Macdonald, Whitehorse. 234

Rapports des patrouilles.

C.—Maréchal des logis A. E. Ackland, de Dawson à Fort-Macpherson, été. 241
D.—Gendarme W. J. Douglas, de Dawson à Fort-Macpherson, hiver. . 243
E.—Brigadier F. H. Thompson, de Selkirk à la rivière Ross. 253
F.—Gendarme A. L. Simmons, de Dawson aux districts de Mayo et Duncan. 255

APPENDIX A.

RAPPORT DU SURINTENDANT A. E. SNYDER, COMMANDANT A DAWSON.

BUREAU DE LA DIVISION "B",
DAWSON, TERRITOIRE DU YUKON, 30 septembre 1910.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de la division "B", accompagné d'un rapport de la subdivision de Whitehorse.

Depuis le 1er septembre, la division "H", dont les quartiers-généraux étaient à Whitehorse, fait partie de la division "B", avec quartiers généraux à Dawson.

Voici les changements effectués dans le personnel des officiers du territoire depuis le dernier rapport annuel:—

Le sous-commissaire Z. T. Wood, transféré à Régina.
L'inspecteur R. Y. Douglas, transféré à Macleod.
Le médecin auxiliaire W. E. Thompson, en retraite.
Les officiers de cette station sont actuellement:—

Dawson—
A. E. Snyder, surintendant.
J. C. Wroughton, inspecteur.
F. J. Horrigan, inspecteur.

Subdivision de Whitehorse—
J. A. Macdonald, inspecteur.
L. A. Paré, médecin.

A Dawson, le médecin auxiliaire W. E. Thompson est en activité, ses services étant retenus de mois en mois.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Les conditions générales du district sont bonnes. L'exploitation des mines par l'eau et les dragues augmente. Deux puissantes compagnies, outre la *Yukon Consolidated Gold Company*, installent cette saison des établissements considérables, et chacune a devant elle plusieurs années de travaux. Ce sont la *Canadian Klondike Company*, de Bear-Creek, et la *Granville Mining Company*, du Klondike et Dominion-Creek.

On ne peut s'empêcher de constater que pendant que le mineur qui procède individuellement est sous l'empire d'une excitation fiévreuse, les grandes corporations font un travail tranquille. La disparition naturelle des mineurs individuels a une tendance à produire une diminution de la population. Les premiers à le constater sont les petits commerçants; mais on dit que les grandes compagnies font des affaires considérables à Dawson et dans le voisinage.

On a achevé, cette année, une grande entreprise, savoir: la construction d'un établissement pour la production d'énergie électrique connu sous le nom de *Northern Light and Power Company*, qui a acquis la *Dawson City Electric Light and Power*

Company et autres de même nature, et construit un établissement électrique considérable aux mines de charbon qu'elle possède à Coal-Creek, à quelque quatre-vingt milles en aval de Dawson. Le but de cette installation est de fournir l'énergie pour des fins de mines et autres dont on a besoin à Dawson et dans les environs.

L'inspecteur J. A. Macdonald, dans son rapport, traite au long cette question, en ce qui concerne la subdivision de Whitehorse.

CRIMINALITÉ.

La liste ci-jointe est un sommaire des causes entendues; je vous y réfère.

Deux causes seulement méritent une mention spéciale. Le 22 novembre, un nommé Sam Voluvich entra chez une demi-mondaine qu'il poignarda douze fois. Seule l'intervention d'une personne arrivée par hasard dans la maison sauva la vie de la malheureuse. En janvier, Voluvich fut condamné à 10 ans de servitude pénale. Peu après sa condamnation, il a été transféré au pénitencier provincial de New-Westminster, C.-B.

Nous nous occupons dans le moment de l'étude de deux cas de vol de poudre d'or et de lingots. Un sac de malle contenant, approximativement, dix-neuf mille dollars de poudre d'or, et de lingots et une boîte expédiée par express contenant environ soixante et un mille dollars, ont été volés pendant qu'ils étainet en transit de Fairbanks à Seattle; ils avaiet, apparemment, été vérifiés et déclarés intacts à leur départ de Dawson. Je vous tiendrai au courant de temps à autre, des développements de cette affaire.

Ci-suit la liste des causes inscrites et jugées dans le Territoire, aux cours de magistrat et de district:

CAUSES inscrites et jugées à la cour de magistrat, pour l'année terminée le 30 septembre 1910.

Infractions.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées.	Retirées.	Libérés.	Attendant procès.
Contre l'administration des lois et de la justice—						
Résistance à l'arrestation	1	1				
Contre la religion, les bonnes mœurs, etc.—						
Tenir une maison malfamée	1	1				
Tripots	3	2	1			
Joueurs dans un tripot	7	4	1	2		
Spectateurs dans un tripot	4	4				
Prostitution	1	1				
Ivresse et désordre	76	73	3			
Refus de pourvoir à sa femme	1		1			
Contre la personne—						
Voies de fait sur un officier de la paix	2	1	1			
Voies de fait graves	1	1				
Voies de fait simples	32	22	8	2		
Tentative de meurtre	1*	1*				
Voies de fait avec blessures corporelles	2	2				
Voies de fait avec inten. de causer des bless. corp.	1	1				
Libelle diffamatoire	1		1			
Tentative de suicide	1*		1*			
Intimidation	1	1				
Contre la propriété—						
Vols ordinaires	13	7	3	3		
Détournements	2		2			
Effraction dans un magasin	1	1				
Méfait, cruauté à un cheval	4	2	2			
Causer malicieusement des dommages	1	1				
Contre la loi des sauvages						
Fournir des liqueurs aux sauvages	16	14	2			
Ivres sur la réserve	23	22	1			
Boisson en leur possession	1	1				
Prostitution d'une sauvages	1	1				
Contre les ordonnances du Yukon—						
Ordonnance concernant les boissons	1	1				
Interdiction	16	15		1		
Ivres pendant l'interdiction	6	6				
Aliénés	13	8	2		3	
Abus des spiritueux	4	4				
Fournir des spiritueux à des interdits	1		1			
Vente de boisson pendant les heures prohibées	1	1				
Admettre des femmes de mauvaise vie dans des établissements sous licence	1	1				
Chasser pendant la saison prohibée	1	1				
Conduire des chevaux sur un trottoir	1		1			
Contre les règlements civiques—						
Règlement n° 17	2	2				
Règlement n° 19	1	1				
Décharger armes à feu dans les limites de la cité	1	1				
Règlement concernant l'hygiène	8	8				
Total	255	213	31	8	3	0

* Envoyé à la cour de Territoire pour procès final.

CAUSES jugées par la cour de Territoire du Yukon.

Infractions.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées.
Contre la personne—			
Teutative de meurtre	1	1	
Tentative de suicide	1		1
Contre la propriété—			
Vol	1	1	
Vol dans une maison	1*		

* Attendant procès.

AIDE AUX AUTRES MINISTÈRES.

Les seuls endroits où nous donnons notre aide à l'enregistrement des mines et à l'agent des bois et des terres de la Couronne, sont Fortymile, Selkirk, Grand-Forks, Quartz et Livingstone-Creek. Ce dernier endroit sera fermé cet hiver, et M. D. G. Snure agira à notre place. Quartz sera aussi abandonné pendant les mois d'hiver.

Les hommes des postes de ville, à Dawson et Whitehorse, avec l'aide d'une geolière à chaque endroit font des perquisitions sur la personne des passagers qui circulent sur la rivière, afin de prévenir la contrebande de la poudre d'or. Ceux qui partent de Dawson pour les endroits situés le long de la rivière en aval sont soumis à la même formalité par le détachement à Fortymile.

A l'ouverture de la saison, un gendarme a été posté à Summit comme inspecteur d'immigration. Le maréchal des logis qui a charge du détachement de Fortymile agit comme tel dans ce district.

Les membres de l'effectif exécutent aux divers endroits où ils cantonnent les ordres reçus du shérif. Nous en avons reçu quatre-vingt-douze (92) durant la dernière saison.

Nous avons donné toute l'aide voulue au département des licences pour la vente des liqueurs, ainsi qu'à tous les autres départements locaux.

DÉPARTEMENT DES INFORMATIONS.

Nous avons reçu 120 demandes de renseignements concernant des personnes disparues durant l'année, et nous avons pu en donner dans 52 cas.

INDIGENTS.

Les indigents, l'année dernière, ont été comparativement peu nombreux et nous n'avons porté secours à personne sans les instructions du commissaire du Territoire du Yukon.

Il serait peut-être à propos de mentionner deux cas survenus durant l'hiver; les voici: Nous avons fourni pratiquement tout l'hiver du bois et des provisions à une vieille femme qui fait de la couture à Dawson pour gagner sa vie. Dans l'autre, il s'agit d'un ancien soldat de l'armée anglaise qui, après avoir travaillé tout l'été a perdu ses épargnes dans des spéculations quelconques. Il est venu nous supplier de lui donner de la nourriture pour l'hiver.

Nous avons donné ces ecours d'après l'autorisation du commissaire du Territoire, et après une enquête minutieuse dans les deux cas. Le gouvernement de la province nous a remboursés depuis.

ARMES ET MUNITIONS.

Nous avons encore ici les carabines Lee-Enfield, qui nous viennent de la batterie de campagne du Yukon, quelques carabines Lee-Metford et le revolver Colt.

Toutes les armes subissent un examen hebdomadaire au poste, et, aux divers détachements, chaque fois que l'occasion se présente; elles sont en bonnes conditions et propres au service.

Notre artillerie se compose de deux (2) pièces de sept se chargeant par la bouche—une d'acier, l'autre de cuivre—deux Maxims et une Maxim-Nordenfeldt.

Par suite d'un surcroît d'ouvrage et de la rareté d'hommes, nous n'avons pu organiser de concours annuel de tir; mais le samedi après-midi et les jours de congé, une bonne proportion des membres de l'effectif sont allés pratiquer aux champs de tir de Dawson et de Whitehorse.

CORONERS—ACCIDENTS, MORTS, SUICIDES.

Voici ce qu'il y a à dire sous cette rubrique pour l'année dernière:

Le 31 octobre 1909, George B. Matheson, parti de Carcross en route pour son camp, s'échoua sur un banc de sable et y mourut de froid. Les renseignemements que put se procurer le Dr Paré démontrent que Matheson était tellement ivre lorsque son embarcation donna contre le banc de sable qu'il n'eut pas la force de la haler et périt de froid et de misère. Une enquête du coroner ne fut pas jugée nécssair.

Le 26 janvier, un nommé Andrew S. Johnson mourut subitement dans une buvette à Dawson. On tint enquête et le jury rendit le verdict: "Mort de l'abus des spiritueux".

Un jeune homme, J. W. Young, mourut de misère dans les montagnes en janvier. Parti à la chasse à l'orignal, il se perdit et ne put regagner son campement. Le corps fut transporté à Dawson, où une enquête eut lieu.

Le 23 mars, John Valuanso fut grièvement blessé par une avalanche de gravier glacé pendant qu'il travaillait le long d'un cap sur le Dominion en haut. Après quelques semaines passées sous les soins des médecins, il guérit.

En avril, Antoine Wildhaber et Charles McCluskey perdirent la vie dans la mine dite Pioneer Quartz, située ur la coulée Victoria. Une explosion de dynamite se produisit dans le tunnel et les vapeurs tuèrent Wildhaber avant qu'on put l'en retirer. McCluskey réussit à se sauver, mais il succomba peu après son arrivée à Dawson. Il y eut enquête et personne ne fut blâmé.

Le 8 juin, William Thomas reçut des blessures graves lors d'une explosion dans la mine de Coal-Creek. Ramené à Dawson, il se rétablit peu à peu maintenant.

Le 18 juin. C. W. Rehm tomba d'un radeau dans la rivière Stewart et se noya. On n'a pu retrouver son cadavre.

Le 21 juin, Nels Knudson en traversant la rivière Stewart avec des chevaux qu'il conduisait à la nage se noya et son cadavre n'a pu être repêché.

Le 22 juin, Amzi Bridges a été victime d'un effondrement dans la mine de M. Middlecoff au creek Highet, district de Duncan. Cet endroie est situé à trois cents milles de Dawson, voilà pourquoi nous n'avons été informés de l'accident qu'une couple de semaines après qu'il a eu lieu. La mort de Bridges a été purement accidentelle, et si on doit blâmer quelqu'un c'est Bridges lui-même qui a été victime de sa témérité. Le corps a été inhumé à Highet.

Le 27 juin, sur un claim, creek du Quartz, une pierre s'étant échappée d'un seau tomba sur la tête d'Andrew Warren et le tua. A l'enquteê, le verdict de "mort accidentelle" fut rendu.

Le 9 juillet, Stewart Menzies, ouvrier mécanicien à l'emploi de la Yukon Consolidated Gold Company fut tué dans les usines par la chute d'une roue des dragues du poids d'environ dix tonneaux qui est tombée sur lui. A l'enquête, on a rendu le verdict de "mort accidentelle".

Le 17 juillet, William McKenzie est mort à Fortymile dans des circonstances qui ont rendu une enquête nécessaire et à laquelle il fut démontré qu'il avait succombé à l'abus des spiritueux.

Le 1er août, un nommé Philip Ivey a été grièvement blessé au creek du Soufre par un morceau de terre gelée qui l'atteignit à la tête, lui infligeant une blessure grave. Il se rétablit.

BÂTIMENTS, RÉPARATIONS, ETC.

Jusqu'à récemment nous n'avions fait que peu de réparations aux bâtiments, si ce n'est celles absolument d'urgence.

Au mois dernier, cependant, nous avons commencé des réparations considérables et même des renouvellements. La vieille bâtisse servant de bureau a été abandonnée et démolie; les bureaux sont maintenant aux anciens quartiers occupés par le sous-commissaire Z. T. Wood; ils sont absolument convenables et bien adaptés à cette fin.

L'ancien hôpital de la gendarmerie sera converti en prison et en corps de garde; les entrepreneurs sont actuellement à y faire les changements nécessaires. L'ancienne prison sera abandonnée et démolie.

Des changements ont aussi été faits à la bâtisse affectée à la cantine et au mess des maréchaux des logis. Les salles de récréation et de billard et la bibliothèque servent actuellement de casernes; ce qui était la cantine est, après les changements voulus, affecté à la chambre de récréation, la salle de billard et la bibliothèque; dans la chambre ci-devant occupée par le préposé à la cantine, on a installé la cantine elle-même, et le préposé à la cantine occupe l'ancien dispensaire. Le mess des maréchaux des logis, l'anti-chambre et la salle à dîner servent de salle à dîner générale, et la cuisine du mess des maréchaux des logis est maintenant la cuisine générale.

Le fumoir et la salle à dîner des maréchaux des logis sont maintenant à l'étage supérieur, au-dessus du mess de la division.

Tout en ajoutant considérablement au confort de tous, ces changements seront d'une grande économie au point de vue de l'éclairage et du chauffage.

Il faudra construire au printemps une petite dépense adjacente au nouveau mess de la division. Le coût en sera nominal, car il n'exigera que la main-d'œuvre et l'achat de la ferronnerie.

Il est trop tard pour construire cet automne un enclos autour du nouveau corps de garde. Je me proposais d'utiliser le bois provenant de la démolition du corps de garde et du bureau, mais je crains qu'il n'y en ait pas suffisamment.

CANTINE.

La cantine est établie sur une excellente base d'affaires. Nous avons cependant en mains moins de stock que nous n'en avons eu depuis son inauguration. Toutefois je crois qu'il suffira à tous les besoins.

Nous avons éliminé de notre stock les vêtements, excepté les mouchoirs et autres petites marchandises du genre, parce que les vêtements peuvent se procurer à des prix raisonnables et ville, et aussi parce que l'assortiment doit en être considérable, ce qui exige d'énormes déboursés.

VÊTEMENTS ET PETIT ÉQUIPEMENT.

Nous avons des vêtements et un équipement de qualité satisfaisante, et en quantité suffisante pour nos besoins.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite générale dans la division et l'observance de la discipline ont été satisfaisantes. Nous n'avons eu que sept infractions d'une nature plus ou moins sérieuse. Un gendarme a été renvoyé.

DÉTACHEMENTS.

Nous avons pratiquement maintenu les mêmes détachements que l'année dernière. Livingstone-Creek sera abandonné pour l'hiver, de même que Selkirk; l'ancien détachement de Yukon-Crossing sera formé de nouveau, mais pour l'hiver seulement. Le détachement de Quartz a été encore une fois formé pour la saison d'été, mais retiré le 30 septembre. A Grand-Forks et Fortymile, nous louons des hangars pour l'usage des détachements de ces deux endroits, parce que les bâtisses qui servent de casernes sont si grandes que le chauffage en est extrêmement dispendieux. L'économie que nous allons faire sur le coût du chauffage paiera plus que le loyer.

Voici les détachements que nous maintenons à date:—

Grand-Forks, Granville, Quartz (l'été seulement), Fortymile, Selkirk, poste de ville, Dawson; poste de ville, Whitehorse; Whitehorse, Livingstone-Creek (l'été), Yukon-Crossing (l'hiver seulement), Carcross, Champagne-Landing.

Je me propose d'évacuer la bâtisse que nous utilisons au poste de ville de Dawson et, pour raison d'économie, de louer des bâtisses de moindres dimensions et dans une localité plus ocmmode. Les bâtisses actuelles de cette station ont été construites pour abriter un grand nombre d'hommes, et elles sont maintenant trop grandes pour être entretenues sur un pied d'économie.

EXERCICE ET ENTRAÎNEMENT.

Nous n'avons pu avoir régulièrement nos exercices militaires durant l'année à Dawson, mais au commencement d'août, alors que grâce à une réduction presque sans précédent dans le nombre de nos prisonniers, nous avons pu faire l'exercice pendant quelques jours, et c'est mon devoir de constater que nos hommes ont fait les choses le mieux du monde.

Durant les prochains mois d'hiver, nous organiserons des exercices et conférences. L'hiver est la saison naturelle pour cela et de cette façon nous avons l'été à nous pour l'accomplissement de nos fonctions de gendarmes, fonctions que nous sommes l'été, appelés à remplir surtout. Cela est dû aux conditions spéciales dans lesquelles se trouve le Ynkon.

A Whitehorse, les exercices et les conférences sur les devoirs de la gendarmerie ont été réguliers tout l'hiver.

CHIENS.

Nous avons (10) chiens dans le moment. Mais si nous organisons pour cet hiver une nouvelle patrouille à Fort-Macpherson, il va probablement falloir en compléter le nombre nécessaire en achetant ou en louant d'autres chiens.

FEUX, FORÊTS, ETC.

Quarante-quatre alarmes pour incendies ont été sonnées au département du feu de Dawson, et on estime à $4,020 les dommages soufferts.

A chacun de ces feux, un de nos hommes a été dépêché pour porter secours au besoin. Une seule fois la gendarmerie a été appelée, durant l'année, pour un incendie à Klondike-City; cet incendie a causé une perte considérable.

Pas un seul incendie de l'année à Whitehorse.

Il n'y a eu que peu de feux de forêt cette année, et on ne nous a jusqu'à présent signalé aucun dommage appréciable.

FOURRAGE.

Le fourrage a été fourni à l'entreprise par une maison locale; il est d'excellente qualité.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Comme protection contre les incendies, à Dawson, nous avons une prise d'eau, 800 pieds de boyaux, des extincteurs (Babcocks) et des seaux à incendie. Aucun feu aux casernes d'aucun de nos détachements pendant l'année.

A Whitehorse, nous avons une pompe à incendie et des boyaux en quantité suffisante pour tous les besoins, mais à l'avenir il va falloir à cet endroit compter, pour nous protéger, sur le département des incendies de la ville, parce qu'avec notre effectif réduit il ne sera pas possible de maintenir au poste un système convenable de protection contre le feu.

CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE.

A Dawson, le combustible est le bois; il est de bonne qualité, mais se vend cher. J'estime que, dans la dépense qu'entraînerait le changement de nos poêles, etc., il serait plus économique d'employer le charbon, que nous pourrions nous procurer en quantité et à des prix raisonnables.

La *Dawson Electric Light and Power Company* nous fournit d'excellente lumière.

Nous n'avons pas acheté de bois cette année à Whitehorse, car en retranchant ce poste il nous en reste, je crois assez pour jusqu'à l'année prochaine.

C'est la *Yukon Electric Light Company* qui nous fournit l'éclairage à Whitehorse.

HARNAIS ET SELLERIE.

Notre approvisionnement est amplement suffisant pour les besoins. Par suite de la réduction de l'effectif, nous avons eu un surplus d'approvisionnement, et nous l'avons expédié à Régina durant le mois.

HYGIÈNE.

Le médecin auxiliaire Thompson traite ce sujet dans son rapport.

CHEVAUX.

Nous avons dans le moment vingt-six (26) chevaux, répartis comme suit:—

Grandes-Fourches		1
Grandville		1
Fortymile	(en pâturage)	2
Whitehorse		5
Champagne-Landing	(en pâturage)	7
Carcross		1
Livingstone-Creek		2
Dawson		7

Deux chevaux qui boitent et ont besoin d'un long repos ont été envoyés, le mois dernier, de Dawson à Champagne-Landing, pour être mis en pâturage.

Le cheval numéro matricule 2836 (Buckskin) sera abattu, parce qu'il n'est pas l'abattre. Le procès-verbal du bureau des officiers, dressé à ce sujet, a déjà été expédié.

Le cheval numéro matricule 2836 (Buckskin) sera abattu parce qu'il n'est pas vendable, et sa chair sera donnée aux chiens.

INSPECTIONS.

Tous les détachements ont été inspectés durant l'année par les divers officiers.

Vous avez vous-même fait l'inspection de ceux de Dawson et de Whitehorse en août dernier.

Le poste est inspecté chaque semaine par le commandant et chaque jour par l'officier d'ordonnance.

BIBLIOTHÈQUE.

Nos bibliothèques de Dawson et de Whitehorse contiennent beaucoup de livres, de revues et de journaux. A Dawson, nous avons récemment souscrit à 18 revues pour l'année prochaine; nous avons aussi donné une jolie commande pour des livres dont nous attendons l'arrivée.

PATROUILLES.

Plusieurs importantes patrouilles ont été fait durant l'année, mais comme une copie du rapport dans presque tous les cas est annexée, il ne me sera pas nécessaire de faire de commentaires. Ceux qui ont fait ces patrouilles ont trouvé toutes choses normales dans les districts visités.

Avec chaque patrouille destinée aux points éloignés, on expédie la malle qui se trouve alors au bureau de poste.

Deux fois, l'année dernière, la malle a été expédiée de Dawson à Fort-Macpherson: une durant l'hiver, en même temps que la patrouille ordinaire, et l'autre cet été, avec la patrouille envoyée au devant de l'honorable M. Oliver. Dans chacun de ces deux cas une malle nous est parvenue venant de l'île Herschel et de Macpherson.

Je pourrais ajouter que nous sommes obligés d'apposer ici les timbres nécessaires sur les lettres qui nous arrivent de ces endroits, car il n'y en a pas là. L'hiver dernier notre département a dépensé, de ce chef, $7.50.

Voici la liste des patrouilles organisées durant l'année:—

1. Patrouille Dawson-Macpherson, hiver de 1909-1910, numéro matricule 3193, gendarme Dempster, W. J. D., commandant. Rapport annexé.

2. Patrouille Dawson-Macpherson, été de 1910, numéro matricule 3234, maréchal des logis Acland, A. E., commandant. Rapport annexé.

3. Patrouille de Pelly-River, été de 1910, par le numéro matricule 2447, brigadier Thompson, F. H. Rapport annexé.

4. Patrouille Dawson-Mayo-Duncan, été de 1910, par le numéro matricule 4075, gendarme Simons, A. L. Rapport annexé.

5. Patrouille Whitehorse-Teslin, par le surintendant A. E. Snyder, été de 1910. Rapport expédié.

6. Patrouille Whitehorse-Kluahne, par le numéro matricule 4746, gendarme McKenzie, R. M.

MINES.

On a remarqué une légère amélioration dans l'exploitation et le rapport des mines depuis l'an dernier. Cette augmentation s'accentuera de plus en plus à mesure que les compagnies compléteront leur outillage et le mettront en activité.

M. A. N. C. Treadgold installe actuellement une grande usine de force motrice à la fourche nord de la rivière Klondike, dans le but d'exploiter les placers des creeks Hunker et Dominion, du Soufre et du Quartz, leurs tributaires.

Une autre usine du même genre a été construite par la *Northern Light Power and Coal Company* à Coal-Creek, sur le Yukon, et elle fournit maintenant l'énergie à la *Yukon Gold Company*, sur les creeks Bonanza et Hunker, où il y a plusieurs dragues.

Il y a à présent deux dragues sur la rivière Quarante-milles, plusieurs sur les creeks Bonanza et Hunker, et une sur le Klondike, à celle-ci en sera ajoutée cet automne une autre, la plus considérable du monde.

Dans la partie inférieure du creek Dominion, où on exploite les mines depuis 1900, et où l'on n'a pas eu de succès l'année dernière, les mineurs sont satisfaits, cette année, et ils y gagnent assez bien leur vie.

Au creek du Quartz, où un grand nombre de mineurs travaillent pour leur propre compte, on signale une amélioration cette année, et l'on prévoit une augmentation sur le produit de l'année dernière.

En grande partie ce sont les grandes compagnies qui possèdent et exploitent les creeks Bonanza, Eldorado et Hunker. On signale un surcroît d'activité dans la région du creek Glacier. cet été, tandis qu'à Duncan, c'est à peu près la même chose que l'an dernier.

QUARTZ.

La *Dome Lode Development Company,* à construit un tunnel d'environ 2,600 pieds de longueur sur la pente du Dominion en haut, afin de couper à une bonne profondeur le lit du Lost-Chord.

Sur les bords de la coulée Victoria, propriété de la *Lone Star Company,* le petit bocard a dû cesser ses opérations, pour raison d'économie, mais la compagnie ouvre des tunnels sur sa propriété pour la développer; la perspective est encourageante.

En somme, tout parait bien, et il est permis de croire que l'exploitation du quatz existera bientôt en permanence dans le district du Yukon.
Yukon.

PROVISIONS.

Nos provisions tant celles que nous avons achetées ici que celles reçues d'Ottawa étaient d'excellente qualité.

TRANSPORT.

os provisions, tant celles que nous avons achetées ici que celles reçues d'Ottawa, nous trouvons très bien du petit bateau à gazoline que nous avons sur la rivière.

REMARQUES GÉNÉRALES.

De l'ouverture de la navigation au 25 septembre, 1,952 passagers sont arrivés à Dawson, venant de divers endroits du haut de la rivière, et 961 du bas de la rivière, soit en tout 2,813.

Partis de Dawson pour remonter la rivière, 1,293; pour descendre, 1773. En tout 3,066 personnes. Le grand nombre de personnes qui ont descendu la rivière est dû à la grande grève dans la région Iditarod, Alaska inférieur.

Pendant la saison, 15,000 tonnes de marchandises ont été reçues du haut de la rivière et 1,000 du bas, soit un total de 16,000 tonnes.

J'ai reçu l'appui cordial de tous nos hommes durant l'année.

J'ai l'honneur de vous transmettre en même temps les rapports des patrouilles sous cette rubrique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. E. SNYDER, *surintendant,*
Commandant la division "B" de la R.G.C. N.-O.

DAWSON, TERRITOIRE DU YUKON, 24 septembre 1910.

L'Officier commandant,
Division "B", Royal gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Dawson, Territoire du Yukon.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur le pénitencier et la prison commune, du 30 septembre 1909 au 24 septembre 1910:—

Nombre de prisonniers au 30 septembre 1909	11
Nombre de prisonniers durant les 12 mois (hommes)	126
Nombre de femmes durant la même période	7
Nombre d'aliénés internés durant l'année	12
Total	156
Nombre de prisonniers au 24 septembre 1910	2
La moyenne quotidienne était de	9½
Le plus grand nombre incarcéré en un jour a été de	16
Le plus petit nombre incarcéré en un jour a été de	2
Nombre d'aliénés admis	10
Nombre d'aliénées admises	2
Nombre total d'aliénés des deux sexes	12

De ces douze aliénés, sept ont été transférés à l'asile de New-Westinster, et cinq libérés après guérison.

Ci-suit le tableau de la race et de la nationalité des prisonniers :—

ETHNOLOGIE DES PRISONNIERS.

Race.	Hommes.	Femmes.	Total.
Blancs	133	4	137
Sauvages	12	5	17
Nègres	2	....	2
Totaux	147	9	156

NATIONALITÉ DES PRISONNIERS.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Total.
Américains	30	3	33
Canadiens	25	....	25
Anglais	22	....	22
Irlandais	17	....	17
Sauvages	12	5	17
Ecossais	11	1	12
Suédois	10	....	10
Autrichiens	5	....	5
Français	5	....	5
Allemands	3	....	3
Hollandais	2	....	2
Italiens	2	....	2
Norvégiens	1	....	1
Nègres	2	....	2
Totaux	147	9	156

NATIONALITÉ DES ALIÉNÉS.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Total.
Anglais	3	....	3
Irlandais	2	....	2
Américains	2	1	3
Ecossais	....	1	1
Français	1	....	1
Suédois	1	....	1
Norvégiens	1	....	1
Totaux	10	2	12

Nombre de convicts incarcérés	2
Nombre incarcérés dans la prison commune	36
Emprisonnés pour dettes	2
Total	40

FORÇAT LIBÉRÉ APRÈS SENTENCE PURGÉE.

Nom.	Délit.	Sentence.	Quand libéré.
Thomas Anthony Ross	Vol.	2 ans S.P.	28-6-'10.

Samuel Volivich, condamné à 10 ans aux travaux forcés pour blessures avec intention de tuer et à un an pour vol, a été transféré au pénitencier de New-Westminster le 15 mars 1910.

CONDUITE ET DISCIPLINE EN PRISON.

D'après les rapports, la conduite des prisonniers a été très bonne. On a su maintenir une discipline sévère, et les escortes ont rempli leurs devoirs d'une manière satisfaisante.

HYGIÈNE DANS LA PRISON.

La santé des prisonniers a été très bonne.

NOURRITURE DES PRISONNIERS.

Une nourriture de très bonne qualité a été donnée aux prisonniers en quantité suffisante.

VÊTEMENTS DES PRISONNIERS.

Les vêtements à l'usage des prisonniers sont d'excellente qualité ; on se les procure à même le magasin du fourrier. Les prisonnières ont elles-mêmes confectionné la plus grande partie de leurs vêtements. Les chaussures ont été achetées ici.

TRAVAIL DES PRISONNIERS.

Pendant l'année, nous avons employé les prisonniers à diverses besognes, comme à fendre, scier et porter le bois, à réparer les chemins, à laver le linge, peinturer, construire, etc.

PRISONNIERS incarcérés le 24 septembre 1910.

Offenses.	Mois.		
	Deux.	1 mois, 15 jours.	Total.
Résister à l'arrestation..........	1	....	1
Ayant des liqueurs en sa possession (Loi des Sauvages)....	....	1	1
Totaux..........	1	1	2

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. SCOTT, *brigadier,*
Prévôt intérimaire.

ANNEXE B.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR J. A. MACDONALD, DE WHITEHORSE.

WHITEHORSE, TERRITOIRE DU YUKON, 19 septembre 1910.

L'Officier commandant,
Division "B", Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Dawson, Territoire du Yukon.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel suivant, comme étant celui de la subdivision de Whitehorse, Territoire du Yukon, pour la période comprise entre l'envoi du rapport de la division "H" le 27 septembre 1909, et la présente date. La division "H" ayant cessé d'exister comme unité par suite de sa fusion avec la division "B" le 1er septembre 1910, le présent rapport est censé être celui de la subdivision de Whitehorse pour cette période.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA RÉGION.

Durant l'année, les conditions de la région en ce qui regarde la prospérité générale et individuelle ont peu changé. Il y a cependant quelques nouvelles entreprises conduites avec prudence et sur un pied d'affaires, et pour lesquelles on peut anticiper des résultats plus durables que dans les cas de ces opérations d'une nature plus brillante en apparence qui ont signalé les années passées. Si ces dernières ont laissé plus d'argent dans la région pendant leur durée, elles n'avaient pas le caractère de permanence que possèdent les nouvelles.

Parmi ces récentes opérations, il convient de citer le rameau du chemin de fer Western et Yukon, construit vers la mine Pueblo, qui est assez avancé pour que des trains partent de la mine tous les jours avec des chargements. Le 20 août, 245 tonnes de minerai ont été expédiées de la ville, et on s'attend à ce que la moyenne quotidienne atteigne 300 tonnes à compter du 1er janvier. Il y a environ 57 employés dans le moment; le nombre, qui était de 70, a été réduit à 57 durant le présent mois, par suite d'un différend sur une question de gages. Cette réduction ne sera probablement que temporaire, car la récente découverte du minerai en plus grande quantité exigera les services d'un nombre d'employés plus considérable que jamais. On semble se plaindre du travail dans l'eau. L'installation, les appareils et les conditions en général sont conformes à ce que l'expérience a enseigné aux exploiteurs précédents, et sont parfaitement modernes. Si on en juge par le minerai que l'on a trouvé, la perspective de l'entreprise est bonne et de nature à encourager le placement de nouveaux capitaux sur d'autres terrains situés dans ce circuit minier. On parle même de négociations pour l'exploitation d'autres mines. Une amélioration sensible dans les conditions de ces terrains depuis qu'on en a parlé pour la première fois leur donne une meilleure perspective d'exploitation permanente.

La nature du minerai que l'on trouve dans ce district, de même que dans celui de Conrad ne peut, cependant, garantir une réclame intensive subite. On ne peut prévoir qu'une augmentation lente, si l'on s'appuie sur l'expérience des premiers mineurs. On ne peut guère s'attendre qu'à une demande graduelle du produit des mines, à moins que l'on ne découvre dans les gisements du district un charbon que l'on pourrait utiliser sur place dans les hauts-fourneaux, et diminuer ainsi la perte telle que celle des frais de transport, et le gaspillage d'autant de choses qui nuisent aux opérations minières dans ce district.

En ce qui concerne les placers, les terrains aurifères ont été passablement exploités. Ceux du creek Livingston,—considérés jusqu'ici le seul endroit de première importance du district au point de vue de la nature des opérations, de la production et de la stabilité des affaires,—qui pouvaient être exploités avec profit, sont passablement ruinés. De sorte qu'à moins de nouvelles découvertes, l'établissement deviendra de second ordre. Même dans le moment, les prospecteurs qui rayonnent autour de cet établissement sont si éloignés de leur base d'opérations que celle-ci n'existe plus, pratiquement, l'hiver, et nous en avons reciré le détachement de gendarmerie durant cette saison-là.

Dans la région d'Alsek, quelques claims privés sur différents creeks donnent un petit rendement; cependant quelques-uns des terrains sur le Burwash, où les fouilles se font en hiver, produisent plus et promettent une légère augmentation pour quelques années encore. Les difficultés qui accompagnent l'exploitation des mines sur ce creek retardent le progrès et font croire que cette exploitation n'ira pas au delà de quelques claims.

Le découragement causé par l'absence de conditions favorables pour exploiter les mines et disposer sur place du minerai, et le courant vers d'autres champs miniers provoqué par les grèves récentes, ont eu une influence considérable sur ceux des prospecteurs qui ne sont pas attachés ici par leurs intérêts. Bien qu'elle soit numériquement restée stationnaire, la population a, dans une certaine mesure, ouvert une brèche aux nouveaux venus que le flot de l'immigration nous a apportés. Ces immigrants sont temporairement absorbés par les industries du district, où la demande répond au besoin, au point de vue du travail, puisqu'il n'y a pas, comme par les années passées, de désœuvrés. Les gages sont à peu près les mêmes: 50 cents de l'heure pour les journaliers, 75 et 80 cents pour les ouvrages spéciaux. Comme une grande partie de ces ouvrages dépend de la saison, elle cesse avec l'hiver, alors que la population de la ville même diminue beaucoup, un grand nombre de gens ayant contracté l'habitude de passer l'hiver sur la côte, pour revenir ici au printemps.

AIDE AUX AUTRES MINISTÈRES.

Outre les secours portés aux familles sauvages dans la misère, et ce sous la urveillance de la gendarmerie à différents endroits, ainsi que ceux du médecin de notre corps, nous avons fourni au département de l'Immigration un homme qui a agi en qualité de sous-inspecteur d'immigration à White Pass, C.-B., où il est resté du 12 mai au 16 juillet. C'est, d'après l'expérience passée, durant cette période que le mouvement de la population se fait sentir, et que, par conséquent, les services d'un tel officier sont nécessaires. La présence d'un membre de notre corps en uniforme au Summit ayant naturellement été partout annoncée par les voyageurs eux-mêmes, peu d'individus appartenant à l'élément non désirable se sont présentés sans être munis de tout ce qui pouvait être nécessaire à leur transport aux Etats-Unis. Des mesures ont aussi été prises pour bien s'assurer qu'aucun d'entre eux ne changeât le but de son voyage.

Deux des déportés étaient des mauvais sujets notoires. C'étaient des mendiants traînant avec eux tout un assortiment de jeux de hasard. Après avoir opéré sur la côte de l'Alaska—où des gens n'ont pas tardé à connaître leurs trucs et à en éviter les auteurs—ils ont essayé d'exercer leur industrie dans cette section du pays. Il est probable cependant qu'ils ont dû visiter, avant de venir ici, quelques-uns des nouveaux établissements du côté américain.

Une vieille femme, dont les antécédents paraissent respectables, mais incapable de gagner sa vie et d'éviter d'être à la charge du public, a réussi à éluder la déportation. Elle nous a causé beaucoup d'ennuis. Nous l'avons perdue de vue pendant quelque temps après son départ de White Pass Summit. Elle se faufilait surtout la nuit, faisait de longs détours dans le bois. Sans le secours de compagnons

plus heureux qui l'aperçurent au moment où elle prenait un petit bateau à quelques milles d'ici, sa persistante insouciance du danger aurait fini, sans aucun doute, par la conduire dans quelque impasse où elle serait morte, peut-être, avant que nous eussions pu la retrouver même au moyen d'une battue générale. Nous fîmes cependant tirés d'inquiétude par le rapport de la patrouille de la rivière annonçant qu'elle avait été éventuellement rembarquée à bord d'un petit steamer en chargement à la rivière Laberge inférieure, et il n'y a pas de doute qu'elle est parvenue à Fairbanks, lieu de sa destination, où elle prétendait avoir des parents.

Comme on l'a rapporté l'année dernière, la station préventive de Champagne-Landing a été abolie le 1er octobre 1909, et les livres et documents concernant cette station ont été remis au percepteur des douanes d'ici par le gendarme en fonction à cette époque.

Le sous-officier ou gendarme en service au creek Livingston agissait, comme les années précédentes, en qualité de greffier et agent de l'Agence des Terres et Forêts de la Couronne.

Les hommes du détachement du poste de la ville, aidés d'une femme détective, agissaient comme force préventive pour la mise en vigueur des clauses de l'ordonnance relative à l'exportation de l'or du Yukon. Pendant l'année il n'y a eu aucune tentative d'évasion, et comme il était rapporté l'année dernière, la discrétion laissée à l'officier commandant a eu pour effet de lui permettre de remplir ses fonctions avec efficacité, sans plaintes qu'auraient pu soulever des perquisitions inconsidérées, qui, par la nature des circonstances, ne sont pas toujours nécessaires. Des dispositions ont été prises pour l'inspection des bagages, à Dawson, et l'émission de certificats qui rendent inutiles l'inspection des bagages de personnes dont la responsabilité et l'intégrité sont connues à leur arrivée ici; on a aussi pris des mesures pour le passaage libre des fonctionnaires du gouvernement et des représentants des gouvernements étrangers.

LES SAUVAGES.

La condition des sauvages de ce district ayant été rapportée comme précaire dans le rapport de l'année dernière, la situation sous ce rapport reste à peu près la même, des secours étant donnés aux malades et aux vieillards. Leur condition au point de vue matériel n'est pas pire actuellement que celle des paysans d'une foule de pays d'Europe, et dans un grand nombre de cas elle est meilleure, actuellement, vu le nombre de plus en plus considérable de jeunes gens en état d'obtenir des emplois et de donner assez bonne satisfaction comme ouvriers. Leur condition, comme résultat de l'éducation qu'ils one eu l'avantage de recevoir, n'est déplorable qu'au point de vue moral, et n'est pas désespérée. Ils n'ont actuellement que peu d'occasions de se livrer à l'abus des liqueurs alcooliques. Leurs vices ne sont pas encore de ceux qui conduisent à la dégénérescence morale, ces vices étant de la catégorie de ceux que l'on trouve généralement chez les hommes de conditions sociales primitives. Ils n'ont pas le caractère querelleur ni de dispositions chicanières; il leur répugne infiniment de parler des affaires de ceux qui ne les regardent pas, ce qui les porte naturellement à entretenir de sympathiques relations entre eux et avec ceux qui habitent les districts voisins. La population blanche, désireuse de leur accorder le meilleur traitement, a généralement peu de motifs de plaintes contre les sauvages, autres que ceux qui généralement tendent à démontrer qu'il y a quelque chose de supérieur dans les arguments invoqués du côté des aborigènes, comme l'ont prouvé des enquêtes. Au cours de l'année, ils n'ont occasionné que peu de difficulté, en tenant compte des proportions du reste de la population.

LA CRIMINALITÉ.

Sous ce titre nous avons peu de choses qui exigent une mention spéciale. Tous nos efforts portent actuellement à chercher à savoir ce qui est advenu d'un sac de

malle contenant des lingots d'or, qui a été, suppose-t-on, enlevé alors qu'il était en transit de Dawson au Cheval-Blanc, entre le 28 août et le 3 septembre. Comme cette enquête n'est qu'à son début, il m'est impossible de donner des détails plus circonstanciés.

SOMMAIRE DE LA CRIMINALITÉ.

Infractions.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées.
Contre la personne—			
Voies de fait simples	3	3	....
Voies de fait et blessures corporelles	1	1	....
Voies de fait sur un officier de la paix	2	1	1
Contre la propriété—			
Vol avec effraction	1	1	....
Vol dans une maison	1	1	....
Contre la loi des sauvages—			
Sauvages ivres	7	7	....
Fournir des spiritueux aux sauvages	7	7	....
Prostituer des sauvagesses	1	1	....
Contre la religion et les mœurs—			
Ivresse et tapage	6	5	1
Séduction	1	1	....
Contre les ordonnances du Yukon—			
Usage excessif de spiritueux	4	4	....
Ivre étant interdit	3	3	....
Fournir des liqueurs à des personnes interdites	1	....	1
Folie	1	1	....
Totaux	39	36	3

EXERCICES, ENTRAÎNEMENT, TIR, ARMES, ETC.

Aux époques de l'année où un nombre suffisant de sous-officiers et de gendarmes pouvait être mis en service pour fins d'instruction, on ordonnait des manœuvres, lesquelles étaient plutôt de simples exercices ordinaires. Au commencement de l'été, quand les conditions du champ de tir étaient favorables, on consacrait les samedis après-midi au tir à la carabine.

Quand la chose était nécessaire on donnait des conférences sur les devoirs de la gendarmerie, et alors le plus grand nombre de ceux qui étaient examinés faisaient preuve de bonne instruction et témoignaient qu'ils possédaient les connaissances théoriques des devoirs de la gendarmerie, et qu'avec un peu d'expérience ils seraient bientôt en état de se servir de ces connaissances d'une manière intelligente.

Les armes et équipements sont pour ainsi dire neufs et en bon état, ainsi que les deux mitrailleuses en service.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite de la division jusqu'à l'époque où elle a été fusionnée avec la division "B" et subséquemment a été très satisfaisante pendant l'année. Les contraventions relevées, peu nombreuses et généralement imputables à la jeunesse et à l'imprudence plutôt qu'à une violation préméditée de la discipline, sont, à l'exception des cas de relâchement de la part de ceux qui ont charge des prisonniers, traités en conséquence.

SANTÉ.

La santé de la division et dans le district a été, comme les années dernières, très bonne; il n'y a eu aucun cas de maladie sérieuse dans les casernes; dans le district éloigné, aucune maladie de caractère épidémique n'a été signalée. Un cas de fièvre typhoïde, contracté par l'usage d'eau d'un puits local, traité à l'hôpital général, s'est terminé fatalement cet été. D'autres cas de nature contagieuse se produisant dans le district où se déclarant spontanément ont été traités avec un tel soin, à l'origine de la maladie, qu'il n'y a jamais eu de danger de voir éclater une épidémie.

CHEVAUX.

Des seize chevaux et du poney sur les lieux à la date du dernier rapport annuel, deux jeunes chevaux de trait ont été transférés à Dawson le 11 avril, et deux juments ont mis bas et ont été vendues le 13 avril. Lors du dernier relevé des chevaux de la division "H", le 31 août, il existait douze chevaux et un poney.

TRANSPORTS.

Les voitures, la sellerie et lees harnais sont en assez bonne condition; un lourd véhicule et un solide harnais pour camion ont éeé vendus, au mois d'avril, avec les vieilles juments, à un bon prix.

La chaloupe *Glays* n'a pas été utilisée cette année et reste à Carcross, où toutes les précautions ont été prises pour sa protection. Les machines et accessoires ont été séparés, e emballés et inspectés, et toutes les parties en peuvent être ajustées à un moment donné.

On s'est servî du yacht à gazoline pour faire la patrouille de la rivière; il a donné des résultats satisfaisants. Quelques réparations seront nécessaires à la saison prochaine. Les opérations de cette année démontrent que si le bateau est habilement manœuvré il peut faire le service que l'on en exige. On a fait une patrouille, à la fin de la saison, du Cheval-Blanc au lac Teslin, alors que l'on a pu assez bien juger de sa résistance contre les courants rapides; ces épreuves ont donné satisfaction. Ce bateau a été laissé à Hootalinqua depuis le 8 septembre, où il pourra être utilisé pour accompagner l'exode qui se fait au printemps des petits bateaux partant de divers points en bas des lacs encore gelés, pour divers points en aval.

CANTINE.

Ce poste n'étant plus un quartier général, la cantine, comme institution divisionnaire, a été fermée à partir du 1er septembre. La cantine était dans une bonne condition financière et a été d'un grand secours à la division en général. Comme ces avantaages lui sont maintenant retirés, les divers "mess" ne tarderont sans doute pas à se ressentir de cette disparition.

Tout le stock a été pour ainsi dire expédié à Dawson, et, avec l'argent en caisse, il y aura eu excédent d'environ deux mille dollars.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

La salle de lecture et de récréation constitue tout ce que l'on peut désirer au point de vue du confort, etcete innovation est très appréciée depuis qu'elle a été établie.

FOURNITURES.

Les fournitures sont en excellente condition, et le mérite en rejaillit sur ceux qui sont préposés à leur soin et aux distributions.

Les provisions, le fourrage et les approvisionnements généraux achetés à l'entreprise ont été satisfaisants et économiques sous tous les rapports.

Les habillements et uniformes à notre disposition sont de bonne qualité, comme précédemment, et donnent pleine satisfaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN A. MACDONALD, *inspecteur,*
Commandant le sous-district de la division "B", à Whitehorse, T.Y. . . . .

WHITEHORSE, T.Y., 19 septembre 1910.

A l'Officier commandant la R.G. C. N.-O.,
Whitehorse, T.Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant du corps de garde pour la période écoulée depuis mon dernier rapport annuel, le 27 septembre 1919, jusqu'aujourd'hui.

Le 27 septembre 1909 il y avait au corps de garde, ici:—

	Hommes.	Femmes.
Purgeant une condamnation, blanc	1	..
Purgeant une condamnation, sauvage	1	..
Aliénés en route de Dawson à l'asile, blanc	1	..
Sous surveillance, alcoolique, temporairement irresponsable, et mort depuis, après avoir été transporté à l'hôpital général	1	..
Total	4	..
Reçus pendant l'année	22	3
Aliénés reçus pendant l'année	4	..
Total de cas traités	30	3
Remis en liberté à l'expiration de la condamnation, etc.	21	3
Aliénés transférés à l'asile	4	..
Aliéné transféré à l'hôpital	1	..
Prisonnier relâché sur parole	1	..
Restant à cette date (septembre 1910)	2	3

Le prisonnier relâché sur parole ayant été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement le 23 mars 1909 a été depuis relâché le 2 mai; il s'est rapporté depuis mensuellement, et un rapport à ce sujet a été envoyé au commissaire de la police du Dominion, tel qu'exigé.

Une femme aliénée est passée ici sous la garde de la geôlière de Dawson, en route pour New-Westminster. Son nom n'apparaît pas au greffe du corps de garde, vu que cette femme a été expédiée de la ville.

Prisonniers détenus au corps de garde de Whitehorse durant l'année:—

Moyenne par jour	2
Maximum en n'importe quel jour	6
Minimum en n'importe quel jour	0
Attendant procès	0
Purgeant une condamnation	3

Hommes—

Nombre d'aliénés reçus de Dawson, en route pour l'asile.	3
Nombre d'aliénés remis à Whitehorse.	1
Total.	4

Tous les aliénés ont été transférés à l'asile de New-Westminster. En ce qui concerne les femmes aliénées, nous n'avons reçu que celles qui sont passées aux hôtels sous escorte.

La santé générale des prisonniers a été bonne, il n'y a eu qu'un nombre habituel de maladies insignifiantes.

La nourriture a été de bonne qualité, bien préparée et servie suivant les règlements de propreté et de régularité.

Les vêtements de la prison ont été de bonne qualité et les articles mis à disposition ont convenu aux fins pour lesquelles ils étaient destinés.

Les prisonniers, pendant l'année, ont été employés autant que possible à l'enlèvement des détritus et autres corvées semblables des casernes. Il n'y a pas eu de manquement sérieux à la discipline durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. J. LEE, *gendarme,*
Faisant fonction de prévôt.

ANNEXE C.

RAPPORT DU MARECHAL DES LOGIS A. E. ACLAND SUR LA TOURNEE D'INSPECTEUR DE DAWSON A FORT MACPHERSON (ETE).

DAWSON, T. Y., 20 juillet 1910.

L'Officier commandant la division "B", Royale gendarmerie du Nord-Oust,
DAWSON, T. Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport comme suit au sujet de l'expédition à Fort-Macpherson, pour rencontrer l'honorable Frank Oliver, ministre de l'Intérieur.

Suivant vos instructions j'ai quitté Dawson à 3 heures du matin, le 12 juin 1910, à bord de la chaloupe à gazoline *Frontiersman*, avec deux canots et des provisions pour le voyage aller et retour; avec moi se trouvaient le gendarme Simons, numéro matricule 4075, l'ex-gendarme R. A. Small, H. Darrell et Jesse Watters.

Comme il n'y avait pas de temps à perdre pour cette expédition, et comme il n'y avait qu'un seul équipage à bord, je m'entendis avec le capitaine Smith pour la manœuvre du bateau; une partie du temps je devais alterner avec lui, et Watters avec le mécanicien. De cette manière nous pouvions naviguer pendant une durée moyenne de 20 heures chaque jour, n'arrêtant que trois fois en vingt-quatre heures pour les repas, que nous préparions sur le rivage.

En passant dans l'Alaska, à Eagle, les officiers de douane américains nous témoignèrent beaucoup d'égards et de courtoisie, et l'on nous donna tous les secours possibles.

En descendant le cours de la rivière Yukon, nous filâmes environ 14 milles à 'lheure, arrivant à Fort-Yukon à 7.30 heures du soir, le 13. Là nous disposâmes notre cargaison de façon à remonter le courant; nous partîmes à 11 heures du soir, contournant le rivière Porcupine, qui débordait sur une distance de quarante milles en amont, avec un courant d'environ cinq milles à l'heure, et parsemée d'îles et de barres, de sorte que nous ne parcourûmes en moyenne qu'environ trois milles à l'heure dans cette partie de la rivière.

Nous franchîmes l'embouchure des rivières Big-Black le 14 et Gros-Saumon le 15, et comme ces deux tributaires étaient la cause de la hausse des eaux de la Porcupine, le cours de la rivière s'améliora considérablement après que nous les eûmes franchies; le courant, qui avait une vitesse moyenne de trois milles à environ dix milles à l'heure, en amont de la frontière, se ralentit de nouveau, n'ayant plus qu'une vitesse de deux milles à l'heure; l'eau était généralement profonde, avec peu de hauts-fonds; aucune partie de la rivière n'était dangeureuse.

Nous pénétrâmes dans la rivière Bell à 11 h. du soir, et nous arrivâmes au Comptoir La Pierre à 9 h. du matin, le 20. La rivière Bell a un cours très lent et des bords très prononcés; elle n'a presque pas de barrages, ni d'îles.

Au Comptoir La Pierre, les provisions et les canots furent débarqués et le *Frontiersman* parti pour Dawson. Les tentes furent dressées et nous prîmes nos dispositions pour faire le portage.

Le 21, à 8 h. du soir, je quittai le Comptoir La Pierre avec Watters et Darrell, emportant des vivres pour cinq jours yaissans Simons et Small au Comptoir La Pierre. où ils devaient attendre notre retour, puis nous partîmes pour franchir le portage à la rivière Peel, portant chacun environ vingt-cinq livres de provisions.

Nous trouvâmes la marche excessivement pénible, le pays étant presque partout marécageux et raboteux. Nous éprouvâmes au premier gué de la rivière Rock toutes les difficultés possibles à avancer, dans l'eau et la boue, et nous campâmes pour la journée au second gué, les jambes épuisées et très fatigués, à 9 h. du matin. Nous voyageâmes le nuit pour éviter la chaleur du jour, qui était intense, et les moustiques, qui ne nous laissèrent aucun répit pendant toute la durée du portage.

Nous nous remîmes en marche le soir du 22, et trouvant que le second et le troisième gués ne traversait qu'un détour, nous remontâmes vers la gauche et contournâmes le détour, évitant ainsi les deux gués, avantage considérable quand le niveau de la rivière est élevé, vu que la distance n'est pas plus grande, mais cela entraîne cependant plus de montées.

Le soir du 23, nous nous dirigeâmes vers la lisière du bois, sur les hauteurs, le traversant la nuit suivante. Ce bois a environ sept milles de largeur et est rempli de buttes dans toute son étendue ; le matin du 25 nous campâmes près de quelques petits lacs, à environ 14 milles de Fort-Macpherson, que nous atteignîmes à 4 h. du matin, le 26.

On évalue diversement la longueur du portage, je crois qu'elle est d'environ 62 milles. Il nous fallut cinq bonnes journées, avec nos colis, pour le franchir. H. Darrell, conformément à vos instructions, fut congédié le 27.

L'honorable Frank Oliver arriva au Fort le matin du 2 juillet, et je fis immédiatement les préparatifs de départ. Quatre porteurs sauvages furent engagés. Watters et moi portions nos propres colis.

Nous partîmes à 8 heures du soir et avançâmes par petites étapes vers le Comptoir La Pierre, trajet que nous parcourûmes pendant la même durée de temps qu'il nous avait fallu employer pour l'aller—cinq jours—arrivant au Comptoir La Pierre à 2 heures du matin, le 7. Les moustiques étaient plus incommodants que jamais, mais le sentier était plus sec.

Après nous être un peu reposés au Comptoir La Pierre nous chargeâmes les canots et partîmes à 1 heure de l'après-midi. MM. Oliver, Watters et moi dans un canot, et MM. Forbes, Simons et Small dans l'autre.

Nous descendîmes les rivières Bell et Porcupine par étapes de cinq heures, naviguant nuit et jour, un homme faisant le quart, alternativement sommeillant comme nous pouvions à l'avant du canot, ne débarquant que pour les repas, jusqu'à ce que nous rencontrâmes des vents contraires pendant le jour, ce qui nous obligeait à camper, vu qu'il nous était impossible d'avancer. Cependant, nous atteignîmes Fort-Yukon à 7 heures du matin le 14, en 17 étapes, qui nous prirent 75 heures de course, parcourant une distance que j'estime à 450 milles.

Le pays que nous avons traversé est bas, terne, plat et peu intéressant. Le gibier semble rare, mais le poisson est en abondance.

Nous rencontrâmes deux mineurs à l'embouchure de la rivière Vieux-Corbeau ; ils nous apprirent qu'il y avait de l'or dans les affluents supérieurs de cette rivière.

Le 16 nous prîmes passage à bord du steamer *Susie,* arrivant à Dawson le 19.

Je me fais un devoir de consigner que les hommes sous mes ordres ont travaillé avec empressement et avec zèle pour assurer le succès de l'expédition, et qu'ils m'ont donné de grand cœur toute l'aide en leur pouvoir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ARTHUR E. ACLAND, *maréchal des logis,* n° mat. 3234,
En charge de la patrouille.

ANNEXE D.

RAPPORT DU GENDARME W. J. DEMPSTER SUR LA-PATROUILLE DE DAWSON A FORT-MACPHERSON. (HIVER.)

DAWSON, T.Y., 17 mars 1910.

L'Officier commandant,
Div. " B ", Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Dawson, T.Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur la patrouille de Dawson à Fort-Macpherson au cours de l'hiver 1909-1910.

Je quittai Dawson le 27 décembre 1909, en compagnie des personnes suivantes:—

Gendarme Turner, F., n° matricule 4889.
" Fyfe, J. F., n° matricule 4937.
" Darrell, H., surnuméraire.
" Horne, F., surnuméraire.

Nous emportions environ soixante et dix (70) livres de matières postales à destination de Macpherson et de l'île Herschel. Les gendarmes Simons, A. L., et Schultz, F. W., avec un attelage de chevaux et un lourd traîneau, nous accompagnèrent jusqu'à l'usine de force motrice de la *Yukon Gold Company,* à l'embouchure de la Petite rivière des Douze-Milles, une distance de 48 milles de Dawson.

Nous arrivâmes à Macpherson le 22 janvier 1910, après trente-trois (33) jours de marche; nous y demeurâmes pendant vingt-trois (23) jours. La raison de notre long séjour à Macpherson est que l'inspecteur Jennings avait été informé que la malle officielle avait été envoyée par erreur *via* le courrier d'Edmonton, qui n'arriva que le 16 février, date habituelle de son arrivée.

A notre retour nous quittâmes Macpherson le 21 février 1910, et arrivâmes à Dawson le 16 mars, prenant 23 jours à faire le trajet.

Après l'arrivée du courrier d'Edmonton, l'inspecteur Jennings et le maréchal des logis Selig s'occupèrent pendant cinq jours à compléter leurs notes, rapports, etc., ce qui nécessita un long séjour à Macpherson.

Nous apportions vingt-sept (27) livres de matières postales de Macpherson, mais une grande partie fut transportée par le courrier d'Edmonton de divers postes situés le long de la rivière Mackenzie qui ne sont pas servis par un courrier.

ROUTE.

Nous suivîmes la même route que d'habitude, à l'exception que, au lieu de traverser la rivière Caribou-Born et la montagne et de suivre le sentier de la vivière Peel, nous suivîmes la rivière Caribou-Born. Cette rivière se jette dans la rivière Peel à environ vingt-cinq milles au sud de la rivière Trail. Elle est très tortueuse, les sauvages l'appellent Boyau de Poisson (*Fishes Gost*) pour cette raison. Le trajet est près de cinquante milles plus long par cette rivière que par la rivière Trail, route ordinaire. La raison pour laquelle nous prîmes cette route fut que M. Harry Waugh, dont nous avions fait la rencontre, nous l'avait recommandée, et qu'il nous informa qu'elle nécessitait une marche d'un jour de plus, probablement, mais qu'en revanche nous aurions un sentier nouvellement tracé, et que lui et ses compagnons,

tout en traçant le sentier, l'avaient franchi en quatre jours. Cette information était un mensonge grossier de sa part, car au lieu de franchir la distance en quatre jours il nous en fallu huit, ce qui nous prit au moins deux jours de plus que par l'autre route. Je dois dire ici que je rencontrai M. Waugh et ses compagnons à environ cinq milles de la ville des Vents, ils campèrent avec nous pour la nuit; ils n'avaient presque plus de vivres; je lui donnai du bacon, de la farine, du thé et du sucre, et il me remit une lettre pour le gardien de son camp, situé à l'embouchure de la rivière Caribou-Born, lui enjoignant de nous donner tout ce dont nous pourrions avoir besoin. Je n'ai pas de doute que ces gens auraient eu un pénible voyage s'ils ne nous avaient pas rencontrés et n'avaient pas renouvelé leur stock de provisions, vu qu'ils avaient plus de cent milles à parcourir avant de rencontrer des sauvages. De fait, les sauvages nous informèrent que Waugh et ses compagnons souffraient de la faim avant leur arrivée au camp des sauvages.

TRANSPORT.

Nos moyens de transport se composaient de quatre traîneaux sauvages, tous en chêne; trois étaient neufs et le quatrième avait été utilisé lors de l'expédition précédente. Ils étaient tous bien fabriqués, mais les patins des neufs étaient quelque peu rudes. Nous parcourûmes plusieurs milles sur la Petite rivière des Vents, couverte d'une glace raboteuse, ce qui enleva des éclats aux côtés des traîneaux. La tête de l'un d'eux se rompit en frappant un arbre, en descendant une pente raide du creek de la Montagne. Nous ne pûmes nous en servir par la suite; un autre était si endommagé que l'on ne put l'utiliser pour le retour; je me servis de quelques parties de celui qui était le plus endommagé pour réparer les deux autres. J'en achetai deux nouveaux pour effectuer le retour.

Les raquettes n'étaient pas en très bon état, je veux dire que leur fabrication était défectueuse. Elles étaient si mal équilibrées que l'arrière relevait et que l'avant plongeait du bout, ce qui rendait la marche très fatigante.

Le sauvage John Martin sera à Dawson à l'été; je lui ai dit qu'il ferait bien d'en apporter plusieurs paires; s'il le fait, je recommanderais fortement d'en acheter, parce que les raquettes qu'il fabrique sont de première classe.

CHIENS.

Nous avions quatre attelages de cinq chiens chacun, soit vingt chiens. Huit d'entre eux furent loués pour le voyage. C'était de beaucoup le meilleur assemblage de chiens qee j'ai eu pour ce voyage. J'achetai quantité de viande sèche des sauvages près de la rivière des Vents et procurai aux chiens une ample nourriture; à notre arrivée à Macpherson tous les chiens étaient dans une condition parfaite, à l'exception de quelques-uns d'entre eux qui s'étaient blessés aux pattes sur la glace raboteuse, mais aucun d'eux n'était sérieusement blessé. A notre retour, j'achetai de la viande sèche et je pus bien nourrir les chiens, cependant plusieurs avaient fort maigri avant la fin du voyage. L'un des chiens de mon attelage fut mordu à la patte à un camp sauvage, et il nous fut impossible de nous en servir ; nous le transportâmes sur un des traîneaux.

Avant de quitter Dawson je préparai 280 livres de pemmican avec les restes et le suif de viande séchée. Je plaçai le tout dans des sacs par portions de vingt livres pour la nourriture des chiens. Ce fut une nourriture apparemment excellente, car les chiens la dévoraient. Cette viande se tasse très bien, et fut un succès parfait.

SAUVAGES.

A notre voyage d'aller, nous traversâmes un camp situé à la tête du creek Waugh. Il y avait beaucoup de gibier à ce camp de sauvages, et ceux-ci paraissaient très prospères.

A notre voyage de retour nous rencontrâmes deux familles au portage des Sept-Milles; elles étaient presque mourantes de faim. Nous pouvions voir sur les bords de la rivière les endroits où elles avaient creusé le sol pour en tirer des racines. Je leur distribuai de la farine et du bacon. Nous rencontrâmes une autre troupe de sauvages sur la rivière des Vents, mais c'étaient les mêmes que nous avions déjà rencontrés à notre voyage d'aller. Nous rencontrâmes aussi quelques familles à l'embouchure du creek Forrest, deux vieillards et leur famille. Ces familles étaient abondamment pourvues de viandes.

PROVISIONS.

Les provisions étaient de la meilleure qualité et en assez grande abondance pour répondre à tous les besoins. Comme nous n'avons vu que peu ou point de gibier, nous fûmes forcés d'acheter de la viande fraîche des sauvages.

TEMPÉRATURE.

En général, la température a été idéale durant tout le voyage; il va sans dire que nous avons eu quelques jours de temps très froid et quelques jours très chauds, mais en moyenne on ne pouvait désirer mieux.

FAITS GÉNÉRAUX.

Tous les hommes de l'expédition ont rempli leurs devoirs ardus d'une manière très satisfaisante. Les gendarmes Turner et Fyfe étaient des hommes nouveaux qui n'avaient jamais fait un voyage semblable auparavant; ils n'avaient jamais conduit de chiens et ne s'étaient jamais servis de raquettes. Or, je dois dire qu'ils ont fait preuve de forte endurance et se sont toujours montrés disposés à faire plus que leur part de travail.

Les cinq hommes de l'équipe de M. Harry Waugh faisaient des recherches à l'embouchure de la rivière Caribou-Born, mais ils ne trouvèrent aucun gisement; ils se proposaient de transporter leur matériel à la rivière au Serpent, et de là à la rivière des Vents, où la propriété de M. Waugh est située.

Il y a six prospecteurs à la rivière Vieux-Corbeau, deux à la rivière Driftwood et deux au creek de l'Aigle, et un au creek Berry. L'équipe opérant à Driftwood découvrit des couleurs, mais en était arrivée à la roche de fond aux dernières nouvelles.

Tous ces creeks sont du côté Porcupine du point de portage.

Il n'y a qu'un baleinier à l'île Herschel cette saison, le steamer *Karluk*, capitaine Cottles. Le *Rosie H.* est à l'île Bailly; le capitaine Wolki en est le commandant et le propriétaire.

Ernest DeK. Leffingwell, autrefois attaché à l'expédition polaire anglo-américaine, passe l'hiver à l'île Flaxman, où il fait des études scientifiques.

MM. Steffenson et Anderson, du Musée d'Histoire Naturelle de New-York, passe l'hiver entre l'île Bailly et le cap Parry.

Le second du steamer *Karluk* a été condamné à $100 et aux frais pour avoir donné du whisky à une femme esquimau.

Aucun autre délit ou cas de prostitution n'a été rapporté; il y a eu très peu de décès depuis l'année dernière et très peu de naissances.

Pendant que nous étions à Macpherson le courrier d'Edmonton arriva, apportant la nouvelle qu'environ soixante et dix-huit (78) sauvages Côtes-de-Chien (*Dog-Ribs*) étaient morts de privations pendant l'hiver. On prétend que cette tribu compte presque entièrement sur le caribou pour sa subsistance, et quils avaient fait une très mauvaise chasse cette saison. De là la misère pour eux.

Nous n'avons pu confirmer cette rumeur, vu que le pays de cette tribu est aux environs de Fort-Rae, sur le Grand lac de l'Esclave. Le facteur de la Baie-d'Hudson

à Macpherson nous dit qu'il ne croyait pas qu'un si grand nombre de personnes avaient péri, mais que probablement sept ou huit avaient succombé aux privations, et que probablement un plus grand nombre succomberaient pendant l'hiver.

Voici une copie de mon journal de voyage:—

Le 27 décembre.—Quittons Dawson à 9 heures du matin, quatre attelages de chiens, vingt chiens, attelage de chevaux et solide traîneau double (*bob sleigh*). Arrivés à l'embouchure de Douze-Milles à 5 heures du soir. routes plutôt difficiles.

Le 28 décembre.—15 au-dessus, doux. Quittons l'embouchure de Douze-Milles à 8.30 heures du matin; route en remontant la rivière bonne pour les chiens, mais pénible pour chevaux. Arrivons au camp de Dix-Milles à 1.30 p.m., où nous campons pour la nuit, les chevaux étant épuisés.

Le 29 décembre.—Nuageux, vent du sud, 22 au-dessous. Levons le camp à 7.15 heures du matin, arrivons avec chiens au camp de Vingt-Milles à 10.25 heures du matin. Attelage de chevaux arrive à 1.30 p.m., demeurons ici pour la nuit, à cause de la fatigue des chevaux. M.Angus McDonald, de la *Yukon Gold Company,* nous a dépassés à midi.

Le 30 décembre.—Temps clair le matin, nuageux dans l'après-midi, légère tempête de neige, 35 en bas de zéro le matin, 25 en bas de zéro le soir. Quittons le camp à 7.30 a.m.,et rencontrons trois sauvages de Porcupine avec attelage d'un chien, arrivons à Power-Horse avec chiens à 11 heures du matin, attelage de chevaux arrive à 1 heure p.m., et nous chargeons les traîneaux dans l'après-midi. Restons ici pour la nuit.

Le 31 décembre.—Nuageux dans l'avant-midi, calme et clair dans l'après-midi, 10 au-dessous de zéro le matin, 19 au-dessous le soir. Quittons Power-House à 8.30 heures a.m., allons très lentement, vu que la route jusqu'à Douze-Milles est très difficile, la charge étant lourde à tirer à cause de l'eau qu'il y avait à certains endroits. Campons à un mille en amont de la gorge Wolverine à 3.40 heures p.m. Deux sauvages avec un attelage de chiens passèrent pendant que nous dressions le camp.

Le 1er janvier.—Nuageux et calme, 18 au-dessous le matin, 1 au-dessous le soir. Levons le camp à 8.25 heures a.m., sentier bon, difficile par endroits, marche très lente, tous souffrent de la diarrhée, dont la cause est inconnue. Nous campons à 2.45 heures p.m.

Le 2 janvier.—Nuageux dans la matinée; clair l'après-midi; 2 degrés au-dessous, le matin, 3 degrés au-dessous le soir. Levons le camp à 8.30 heures a.m.. sentier assez bon, trouvons de l'eau par endroits, rencontrons George Bull et Mme Harvey à environ trois milles en bas de la passe, campons à 1.30 heure p.m. dans le dernier bois, à environ un mille en bas de la passe, trop tard pour le traverser.

Le 3 janvier.—Clair dans l'avant-midi, nuageux et neige avec fort vent du sud dans 'après-midi, 12 au-dessous de zéro le matin, 2 au-dessous le soir. Levons le camp à 8.15 heures a.m. Trouvons de l'eau et des glaces dans la passe Seeley, bonne route en descendant la rivière Blackstone, très peu de neige, la mousse et le gazon apparaissent partout. La petite rivière Blackstone est en glace sur presque tout son parcours. Nous sommes tous tombés à l'eau au glacier inférieur, et avons été retardés longtemps pour cette raison. Avons dû monter le versant de la montagne pour en sortir. Arrivâmes à la cabane de Michelle à 2.22 heures p.m., le vent soufflait presque en tempête dusud, avons trouvé un sentier de sauvages conduisant à un creek, environ deux milles plus bas que le sommet de la passe, conduisant probablement à Porcupine.

Le 4 janvier.—Clair, vent du sud; 4 degrés au-dessous le matin; 20 au-dessous le soir. Levons le camp à 8.10 heures du matin. Très peu de neige. Le sentier est aujourd'hui très bon. Atteignons la cache Blackstone et campons à 1.15 heure p.m., vu qu'il était trop tard pour atteindre le creek Noël; pas de bois sec en cet endroit. Il y a très peu de bois dans les environs, et nous avons dû retourner vers la rivière pour nous procurer du saule mort pour en faire du bois de chauffage.

Le 5 janvier.—Nuageug, vent d'est, 8 degrés au-dessous le matin; 7 degrés au-dessous le soir. Levons le camp à 8.10 du matin; franchissons plusieurs monts et arrivons à la cache du crek Noël à 10.30 heures du matin. On cherche la cache pour s'approvisionner de viande sèche, mais on n'en trouve pas. Atteignons le sommet du point de partage à 12.45, par vent debout très froid. Campons à environ cinq milles en bas du creek Michelle vers 2.30 heures. Le sentier était très bon, mais les chiens étaient très fatigués, parce qu'ils avaient eu un grand nombre de montées.

Le 6 janvier.—Nuageux, 2 degrés au-dessous de zéro le matin; 8 au-dessous le soir. Levons le camp à 8.10 heures du matin; trouvons un ancien campement sauvage à environ un demi-mille et y trouvons environ 64 livres de viande séchée qui avait été laissée là pour nous par le sauvage John Martin. Avons eu bon chemin dans l'avant-midi, faisons le dîner à la cabane de Richards, à midi. Il a neigé tout l'avant-midi. A partir de la cabane en descendant, le creek déborde passablement, et il nous a fallu passer dans l'eau; il est tombé environ un pouce de neige dans l'avant-midi, ce qui a retardé notre marche, vu que la neige adhérait aux traîneaux, en passant dans l'eau. Avons dû enlever la neige sans interruption. Espérons camper non loin du portage situé près de la rivière Hart, mais craignons de ne le pouvoir; temps doux et désagréable, campons à 3.30 heures p.m., à environ six milles en bas de la cabane.

Le 7 janvier.—Il neige, 15 degrés au-dessous le matin; 7 au-dessous le soir. Levons le camp à 8.35 heures a.m., temps sombre, il a neigé toute la nuit et continué de neiger tout le jour. Ne pouvions quitter le camp avant qu'il fît jour, afin d'éviter toute l'eau possible. Les creeks débordent partout. Avons dû passer à travers inondations et avons été, pour cela, continuellement retardés. Avons campé sur les hauteurs du portage de la rivière Hart à 3 heures p.m. L'ascension de la côte a été très difficile. Ce fut une triste journée, le temps était trop sombre pour voir, mais il s'éclaircit un peu sur le soir.

Le 8 janvier.—Nuageux, neige légère toute la journée; 10 au-dessous le matin; 12 au-dessous le soir. Levons le camp à 8 heures a.m. Traversons les Petite et Grande rivières Hart, et atteignons le creek du Loup à 10.15 heures du matin. Jusqu'au creek du Loup la route était abominable, traversant parfois des endroits où il y avait un pied d'eau; les traîneaux passaient à travers la glace, nous les grattions continuellement pour enlever la neige et la glace, nous étions tous trempés complètement; avons campé à 3.30 heures p.m., à un mille et demi en bas de la gorge.

Le 9 janvier.—Clair et calme, 24 au-dessous de zéro le matin; 55 au-dessous le soir. Levons le camp à 8.45 heures a.m., passons quelque temps à enlever la glace qui recouvrait nos traîneaux; la marche aujourd'hui a été assez bonne, mais plutôt pénible aux portages. Le thermomètre n'a cessé de baisser toute la journée. De l'eau à certains endroits des glaciers, mais nous avons pu l'éviter. Campé à 3.30 p.m. sur le portage en aval du sommet.

Le 10 janvier.—Temps clair, 60 au-dessous de zéro le matin, 48 au-dessous de zéro le soir. Levons le camp à 8.10 heures du matin; avons suivi le sentier des sauvages environ un mille, et constaté qu'il n'allait pas dans la bonne direction; avons incliné vers la gauche et atteint le gacier supérieur, qui était fortement inondé, mais le temps était si brumeux que nous ne pûmes nous en apercevoir qu'au moment où nous pénétrions dans l'eau. Avons perdu beaucoup de temps pour éviter les eaux. Rencontré John Martin, après avoir dépassé son campement, à une distance d'environ un quart de mille. Entente avec lui pour qu'il nous apporte de la viande séchée au camp. Campons à 1.30 heure p.m., et le soir, Martin et trois autres sauvages apportèrent 481 livres de viande pour les chiens et 80 livres de viande fraîche. Dempste s'est rendu à la tête du creek de Deux-Milles pour frayer un chemin.

Le 11 janvier.—Clair, vent léger, 36 degrés au-dessous le matin, 42 au-dessous le soir. Levons le camp à 8.15 heures du matin. La marche aujourd'hui a été très pénible; avons vu beaucoup de caribous aujourd'hui, mais nos fusils étaient sur le

traîneau, à quelque distance en arrière, et les caribous s'étaient éloignés quand nous pûmes avoir nos armes. Campons à 3 heures de l'après-midi.

Le 12 janvier.—Clair, fort vent du sud; 37 degrés au-dessous le matin; 33 au-dessous, le soir. Levons le camp à 8.10 heures du matin ; trouvons de l'eau sur le glacier, en face du creek Caché. Sentiers difficiles entre le glacier et l'embouchure du creek. Glacier sur la petite rivière des Vents est bon, pas d'eau, fort vent, venant de la Petite rivière des Vents, neige tombant en tourbillons. Campons dans une petite anse sur la limite droite à 3.30 heures p.m.

Le 13 janvier.—Clair, fort vent d'ouest. Zéro le matin, 35 au-dessous le soir. Levons le camp à 8.15 heures a.m. Partie inférieure du grand glacier très bonne, neige s'amassant, trouvons de l'eau en quelques endroits. Quelques-unes des coulées partant du glacier étaient formées de glace très feuilletée; plus loin la neige était amassée sur une hauteur de quatre à huit pouces. Campons sur la limite droite à 2.30 heures p.m.

Le 14 janvier.—Clair, 15 degrés au-dessous le matin; 20 au-dessous le soir. Levons le camp à 8 heures a.m. La descente de la Petite rivière des Vents était assez aisée; passablement d'eau sur le glacier; avons vu deux caribous sur la glace. Darrell et moi avons tenté de les atteindre, mais ils étaient à une distance d'un demi-mille; ils avaient entendu les aboiements des chiens et nous ne pûmes tirer un seul coup. Avons pris le dîner à lembouchure de la Petite rivière des Vents à midi; campé à 3.15 heures p.m., sur la Grande rivière des Vents, un peu au-dessus du camp Rock.

Le 15 janvier.—Clair, 6 degrés au-dessous le matin; 2 au-dessous le soir. Avons levé le camp à 8.30 heures a.m., bonne route vers le portage, pas beaucoup de neige. Avons traversé le portage, et de là, sur une étendue de plusieurs milles, à travers des barres, il y avait environ deux pieds de neige; carche très lente. La rivière était ouverte depuis le portage jusqu'au creek Hungry (de la Faim). Avons campé à 3.30 heures p.m., un peu en amont de l'embouchure du creek de la Faim.

Le 16 janvier.—Nuageux, doux, 2 degrés au-dessous le matin; 5 au-dessous le soir. Avons levé le camp à 8 heures a.m., marche assez bonne, plutôt difficile au-dessus des barres. Trouvons de l'eau à nombre d'endroits, et avons perdu un temps considérable pour l'éviter par des détours. Vers 3 heures de l'après-midi, alors que nous nous dirigeons vers une petite île boisée, à environ deux milles en haut de Wind-City, nous entendîmes le son bienvenu de la voix d'un blanc, et vîmes trois hommes avec un attelage de chiens remontant la rivière. C'étaient M. Harry Waugh, M. Nuhn et un sauvage en route pour Dawson, venant de l'embouchure de la rivière Caribou-Born. Ils campèrent avec nous cette nuit-là.

Le 17 janvier.—Nuageux, il neige, 4 degrés au-dessous le matin; 2 au-dessous le soir. Levons le camp à 8.25 heures a.m. Le sentier de Harry Waugh ne nous convenait pas beaucoup, vu que son traîneau était léger et ne foulait pas la neige, où nos chiens s'enfonçaient. En bas de la rivière Peel son chemin devint difficile à suivre. La tempête faisait rage sur la rivière Peel. Campons à 3 heures de l'après-midi, à huit milles en aval de la rivière Peel. Waugh manquait absolument de vivres; je lui en procurai un peu et lui donnai le déjeûner et le souper.

Le 18 janvier.—Temps lourd, 22 degrés au-dessous le matin; 32 au-dessous le soir. Levons le camp à 8 heures a.m., le sentier était difficile en bas de la rivière Peel; suivons le sentier de Waugh, qui nous conduisit trois milles plus bas que d'habitude pour faire le portage à l'embouchure du creek. Campons à 3.15 heures p.m. Turner et Fyfe n'étant pas encore arrivés au camp, je partis à 4.45 heures pour savoir les causes de leur retard. Les rencontrai à environ cinq milles plus bas, Fyfe avait brisé son traîneau. Turner apportait une partie de sa charge, laissant le traîneau brisé et une partie de la charge à une distance éloignée sur le creek. Le sentier jusqu'au creek de la Montagne était assez bon.

Le 19 janvier.—Clair, froid, 33 degrés au-dessous le matin; 48 au-dessous le soir. Horne parti à 7.30 heures a.m. pour chercher le traîneau de Fyfe et le reste de

la charge laissé à environ six milles du camp; le traîneau n'est pas réparable. Il avait frappé un arbre en descendant une pente à pic. J'ai réparé les autres traîneaux.

Le 20 janvier.—Clair, 54 degrés au-dessous le matin; 42 au-dessous le soir. Levons le camp à 8.30 heures a.m. Turner est tombé à l'eau, avons perdu quelque temps à contourner cette eau et le glacier; avons pris le dîner à environ un mille en bas de la côte; gravi la côte dans l'après-midi, et campé dans le dernier bois à 2.15 heures p.m., vu qu'il y avait plusieurs côtes à franchir avant de pouvoir trouver un autre campement.

Le 21 janvier.—Clair le matin; nuageux le soir. 25 degrés au-dessous le matin; 26 au-dessous le soir. Levons le camp à 7.15 heures a.m. et entreprenons de traverser la rivière Caribou-Born. La neige n'est pas aussi épaisse que d'habitude; suivons sentier de Waugh sur une certaine distance, ce qui nous conduisit en dehors de notre route. Nous nous dirrigeâmes vers l'endroit de la rivière où nous la trouvons habituellement. Campons à 4.15 heures p.m. à environ un demi-mille en aval des Fourches.

Le 22 janvier.—Nuageux, 26 au-dessous le matin; 5 au-dessous le soir. Levons le camp à 7.50 heures a.m., suivons le sentier de Waugh en descendant la rivière Caribou-Born; sentier devenu pénible et plus difficile à relever à mesure que nous descendions; la rivière est très tortueuse.

Le 23 janvier.—Nuageux, 22 degrés au-dessous le matin; 26 au-dessous le soir. Levons le camp à 7.50 a.m. Difficile de trouver le chemin de Waugh, rivière un peu plus large. Campons à 4.30 heures p.m.

Le 24 janvier.—Nuageux, 26 au-dessous le matin; 16 au-dessous le soir. Levons le camp à 7.45 a.m. Perdu le chemin complètement pour plusieurs milles ; le retrouvons de nouveau dans l'après-midi ; faisons portage sur la limite gauche et arrivons au camp de Waugh, sur la rivière Peel, à 2 heures de l'après-midi. M. Dumphy était le seul de l'équipe présent, les autres étant allés à Macpherson. Il nous donna très cordialement le vivre et le couvert pour la nuit.

Le 25 janvier.—Nuageux, 22 au-dessous le matin; 14 au-dessous, le soir. Quittons campement de Waugh à 8.05 heures a.m.; le chemin de la rivière Peel disparu; dans l'après-midi, nous l'avons assez bien suivi, et parcouru sur une assez bonne distance. Campons vis-à-vis la rivière Trail à 4.45 heures p.m. Pas un bon endroit, rives élevées épais fourrés de saules ; achetons traîneau d'un sauvage, William Smith pour $7.50.

Le 26 janvier.—Nuageux, 14 degrés au-dessous le matin; 16 au-dessous le soir. Levons le camp à 7.45 heures a.m. Rencontrons Colin et deux autres sauvages avec attelage de chiens à environ 8 milles en bas de la rivière Trail. Rencontrons quatre hommes de l'équipe de Waugh avec un attelage de chiens à environ deux milles en haut de la hutte de Colin. Bon chemin après cette rencontre. Campons à la hutte de Colin à 2.30 heures p.m.

Le 27 janvier.—Nuageux, 26 degrés au-dessous le matin; 12 au-dessous le soir. Levons le camp à 6.45 a.m. Bon chemin, n'avons pas pris le portage des Sept-Milles, vu que le chemin contournait la rivière. Rencontrons le sauvage Francis et sa famille; ne paraissent pas avoir beaucoup de vivres, campons à 3.30 p.m., à quatre milles au-dessus de la hutte de Vetriquah. Le gendarme Dempster s'est fracturé une côte dans ce camp. En pénétrant dans une tente, son mocassin s'accrocha dans une branche et il alla tomber violemment sur le poêle du camp. Il ne s'est aperçu de cette fracture qu'après son arrivée à Macpherson, une couple de jours plus tard. La fracture s'est très bien guérie.

Le 28 janvier.—Nuageux, 20 degrés au-dessous le matin; 25 au-dessous le soir. Levons le camp à 6.75 heures a.m. et arrivons à Macpherson à 2.55 p.m.

Demeurons à Macpherson jusqu'au 21 février, attendant le courrier d'Edmonton. Il semble que l'inspecteur Jennings ait été informé que sa malle officielle avait été envoyée par erreur par ce courrier, et après son arrivée nous dûmes rester quelques

jours de plus pour lui permettre, ainsi qu'au maréchal des logis Selig, de préparer leurs rapports, entrées, etc.

Le 21 février.—Clair, 32 degrés au-dessous le matin; 37 au-dessous le soir. Quittons Macpherson à 10 heures a.m. pour Dawson, 27 livres de matières postales, aussi 10 livres de matières postales pour le camp de Waugh. M. Charles Johnstone, missionnaire, accompagne la patrouille à Dawson. Campons à 3 heures p.m.

Le 22 février.—Nuageux, 32 degrés au-dessous, le matin; 20 au-dessous, le soir. Levons le camp à 7.20 a.m. Chemin assez bon, campons à 4 heures p.m. au portage de Sept-Milles.

, Le 23 février.—Nuageux, 20 au-dessous le matin. Levons le camp à 7.30. Il y a deux familles ici, toutes deux souffraient apparemment de privations, se nourrissant de lièvres et de racines; leur ai donné 25 livres de farine, 15 livres de bacon, un peu de thé et de la poudre à pâte. Avons dû ouvrir le chemin sur une distance de six milles à travers le portage. Neige épaisse et marche lente. Atteignons la hutte de Collin à 3 heures p.m. et y dressons notre campement.

Le 24 février.—Clair, 26 au-dessous le matin; 26 au-dessous le soir. Levons le camp à 7.20 heures a.m., chemin plutôt pénible; campons à 4 heures p.m., à environ sept milles en haut de la rivière Trail.

Le 25 février.—Nuageux, 20 degrés au-dessous. Levons le camp à 7.30 heures. Chemin plutôt pénible; arrivons à la hutte de Waugh à 1.45 heure p.m., la trouvons fermée à clef et nous nous rendons jusqu'à la rivière Caribou-Born, où nous rejoignons M. L. Warren et ses compagnons qui transportaient une partie de leurs effets à la rivière des Vents. Campons avec eux à 4 heures p.m., à environ 6 milles en haut de la rivière Caribou.

Le 26 février.—Nuageux, 15 au-dessous, le matin; 26 au-dessous, le soir. Levons le camp à 9.15 heures a.m., chemin assez bon, campons à 4.15 heures p.m.

Le 27 février.—Nuageux, 32 au-dessous, le matin; 42 au-dessous, le soir. Levons le camp à 7.25 heures a.m., chemins pénibles, couverts sur tout le parcours, campons à 4.15 heures p.m.

Le 28 février.—Nuageux dans l'avant-midi, clair dans l'après-midi; 26 au-dessous le matin; 33 au-dessous le soir. Levons le camp à 7.15 heures a.m.; le chemin, aujourd'hui, était très pénible; fort vent froid une partie du jour. Campons à 5 heures p.m., sur le creek Cardinal.

Le 1er mars.—Nuageux; 26 au-dessous, le matin; 32 au-desous, le soir. Levons le camp à 7.35 heures a.m.; chemin aujourd'hui très ardu et les chiens ont avancé très lentement. Campons à 4 heures p.m., sur le creek de la Montagne.

Le 2 mars.—Neige dans l'avant-midi, clair dans l'après-midi, 37 au-dessous, le matin; 29 au-dessous le soir. Levons le camp à 7.30 heures a.m.; chemin en bas du creek de la Montagne rempli et très difficile, de même que sur la rivière Peel. Campons à environ 10 milles en haut de la rivière Peel, à 4 heures p.m.

Le 3 mars.—Neige; 36 degrés au-dessous le matin; 24 au-dessous le soir. Levons le camp à 7.45 heures a.m. Chemin en haut de la rivière Peel rempli et perdons sa trace. En haut de la rivière des Vents nous ne pûmes non plus trouver le chemin; campons à 4.30 heures p.m.

Le 4 mars.—Nuageux, le matin; 37 degrés au-dessous, le matin; 23 au-dessous, le soir. Vent froid du sud, il neige légèrement. Levons le camp à 7.35 heures a.m. Je suis tombé à l'eau avec traîneau; chemin difficile sur presque tout le parcours; campons à 4 heures p.m. à environ un mille en amont du creek de la Faim.

Le 5 mars.—Nuageux, le matin; clair, l'après-midi; 20 degrés au-dessous, le matin; 40 au-dessous le soir. Levons le camp à 7.30 heures a.m.; chemin difficile tout l'avant-midi, la rivière avait passablement débordé, mais la glace n'était pas assez forte pour nous porter, de sorte que nous dûmes voyager à travers les barres; chemin assez bon du portage à l'embouchure de la petite rivière des Vents. Il y avait une mauvaise traversée à la Grande rivière des Vents, près de l'embouchure de la Petite

rivière des Vents, où la rivière était ouverte. Campons à 4 heures p.m. à l'embouchure de la Petite rivière des Vents.

Le 6 mars.—Clair, 50 degrés au-dessous, le matin; 38 au-dessous, le soir. Levons le camp à 7.25 heures. Chemin bon jusqu'à la Petite rivière des Vents. Traversons un campement sauvage à 2 heures p.m. et campons.

Le 7 mars.—Clair et beau, 40 degrés au-dessous toute la journée. Levons le camp à 10.30 heures; voyage bon. Achetons 250 livres de viande séchée et 90 livres de viande fraîche. Ces sauvages sont bien approvisionnés de vivres et abattent un grand nombre de caribous. Campons à 4.45 heures p.m., à environ 2 milles en haut du creek Forrest. Deux familles de sauvages campent ici. Quelques-uns de nos chiens ont mal aux pattes. N'avons pas fait halte pour le dîner, aujourd'hui.

Le 8 mars.—Clair, 40 degrés au-dessous, le matin; 30 au-dessous, le soir. Levons le camp à 7.35 heures. Chemin en haut du creek Forrest assez bon. Campons à 2.30 heures p.m. à la tête du creek l'Orignal.

Le 9 mars.—Nuageux, 40 degrés au-dessous, le matin; 22 au-dessous, le soir. Levons le camp à 7.30 heures. Chemins assez bons, à l'exception de quelques-uns de ceux des portages. L'un de mes chiens boite beaucoup, il a été mordu au pied par un autre chien sauvage à la Petite rivière des Vents. Campons à 4.45 heures p.m. près de l'embouchure du creek Wolfe.

Le 10 mars.—Nuageux, 16 degrés au-dessous le matin; 12 au-dessous le soir. Levons le camp à 7.35 heures. Traversons les Petite et Grande rivières Hart et pénétrons dans le creek Mitchell. Au delà de la ligne de partage le chemin était très difficile. En haut du creek, le chemin était bon sur une distance de 5 ou 6 milles, mais alors nous trouvâmes de l'eau sur une distance de plusieurs milles, que nous dûmes traverser. Campons à 4.15 p.m.

Le 11 mars.—Nuageux, zéro le matin, 33 au-dessus le soir. Levons le camp à 7.25 heures. Les chemins étaient difficiles, aujourd'hui, jusqu'à la tête du creek Michelle. De là à la cache Blackstone ils ont été assez bons. Recueillons quelques saules sur le creek Noël pour cuire notre dîner, le bois est très médiocre ici, et il y en a très peu. Campons à 4.10 heures p.m.

Le 12 mars.—Clair, 16 degrés au-dessous le matin; 10 au-dessus le soir Levons le camp à 7.40 heures. Chemins assez bons jusqu'à la hutte Michelle, et de là à Vingt-Milles, le chemin était très difficile et les chiens étaient très fatigués. Campons à environ 2 milles en bas de la passe, à 6.45 heures p.m.

Le 13 mars.—Neige épaisse, très molle, 20 degrés au-dessus le matin; 5 au-dessus le soir. Levons le camp à 7.30 heures. Chemin très difficile. Rencontrons trois sauvages des Porcupine avec attelages de chiens; ils avaient campé à environ un demi-mille plus bas que nous. Leur chemin ne nous a pas servi, par suite de la tempête de neige d'hier et celle d'aujourd'hui. Les traîneaux ont glissé très difficilement toute la journée, vu que la neige était très molle; la marche a été très lente; couche de neige très épaisse à Douze-Milles. Campons à 4 heures p.m.

Le 14 mars.—Nuageux, 5 degrés au-dessus le matin; 38 au-dessus le soir. Levons le camp à 7.30 heures. Chemin très mou et pénible, avons dû revenir quatre milles en arrière pour prendre le chien Jimmy, qui est boiteux et qui n'est pas attelé. Trouvons beaucoup d'eau sur le glacier inférieur, atteignons la maison Power à 3.15 heures p.m., et campons pour la nuit. Rencontrons 5 hommes avec 5 attelages de chiens et équipement complet; ils se rendent à la rivière Bonnet-de-Plume pour prospecter.

Le 15 mars.—Nuageux. Quittons la maison Power à 8.30 heures. Bon chemin à l'embouchure de la rivière, beaucoup d'eau sur le chemin par endroits; avons dû mettre Jimmy sur un traîneau. Arrivons au refuge de Vingt-Milles à 5.50 heures p.m. et campons pour la nuit.

Le 16 mars.—Chaud, clair. Quittons le refuge de Vingt-Milles à 8.30 heures. Le chemin est bon jusqu'au Yukon. Arrivons à Dawson à minuit et demi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. J. D. DEMPSTER, *gendarme*, n° mat. 3193,
En charge de la patrouille Dawson-Macpherson.

ANNEXE E.

RAPPORT DU BRIGADIER F. H. THOMPSON SUR LA PATROUILLE DE SELKIRK A LA RIVIERE ROSS.

DÉTACHEMENT DE SELKIRK, 14 juillet 1910.

L'Officier commandant la division "B",
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Dawson, T.Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport qui suit sur ma patrouille à l'embouchure de la rivière Ross, à bord du steamer *La France,* à 280 milles en haut de la rivière Pelly. Les passagers dont les noms suivent étaient à bord:—

A. Fortier et M. B. Berrigan, à destination de la tête des lacs Pelly, pour prospecter; J. J. Dubold et W. O. Varnesen, en route pour les bords de la rivière Pelly, où ils vont prospecter, et M. Drurary, avec approvisionnements pour ses magasins situés à l'embouchure de la rivière Ross; W. J. Côté, avec approvisionnements pour son poste de commerce de l'autre côté de la rivière, vis-à-vis celui de Druary, à l'embouchure de la rivière Ross.

Le bateau quitta Selkirk à 1 h. 30 du matin, le 8 juillet, et arriva à la rivière Ross à 9 h. du soir, le 12 juillet.

Le voyage s'est fait sans accident; cependant le bateau a échappé à une sérieuse avarie à la courbe de la Petite rivière Fishook, à 175 milles de Selkirk; il frappa de côté le rocher en contournant la courbe; le capitaine a dit par la suite que si le bateau avait frappé le rocher trois pieds plus haut il aurait immédiatement sombré.

J'ai trouvé tout en parfait état; les sauvages à la rivière Ross, tranquilles, et aucune maladie contagieuse parmi eux. Un bon nombre de sauvages étaient en visite à la rivière Ross, cinq de la rivière Laird, et le rév. James, missionnaire de l'Eglise anglicane, et quatre hommes venus de la rivière Mackenzie. Ces sauvages étaient tous de solides gaillards, de bonne apparence, et savaient lire et écrire. *La France* était le premier bateau à vapeur que les sauvages de la rivière Laird eussent jamais vu; la vue du bateau a paru grandement les étonner.

Les décès et naissances qui suivent ont eu lieu entre le 1er septembre 1909, jusqu'à date, parmi les sauvages de la rivière Ross. Je n'ai pu me procurer les noms exacts:—

Décès.—1er janvier, "Harvey", 14 ans. Cause, consomption, fils du sauvage Tom.

Naissances.—Une fille sauvagesse (bébé) morte en haut de la rivière Pelly, en haut de la rivière Ross. Une fille, enfant du sauvage "Pat", au commencement de janvier. La femme du sauvage Van Gorder, un fils, né le 1er septembre dernier. Vanbibber, une fille, "May", née le 15 avril 1910.

Les blancs dont les noms suivent étaient à la rivière Ross à mon arrivée:—M. Clem Lewis, gérant du poste de commerce de Taylor et Drury; Ollie Bredvik, qui aide Joe Côté dans son trafic avec les sauvages; Etzle et Buttle, prospecteurs, et M. Envelson et sa femme, qui ont prospecté jusqu'à la rivière Pelly. M. Corning et son fils sont encore à la gorge Hoole, Poole Field est en haut des bords de la rivière Pelly. Wilson prospecte en haut de la rivière Ross. Le *La France* a transporté tous les approvisionnements d'hiver de ces hommes, à l'exception de ceux de Poole Fields.

Au sujet des plaintes faites par Van Gorder à propos d'approvisionnements que lui et Field auraient enlevés d'une cabane à la rivière Ross, je n'ai pu recueillir aucune information à ce sujet. L'opinion des deux sauvages comme celle des blancs, à la rivière Ross, est qu'aucune provision n'a été volée, mais que Field et Van Gorder les ont eux-mêmes vendues à des sauvages, en plus de celles dont ils avaient besoin.

Juste avant mon départ pour la rivière Ross, j'apprenais que M. Clem Lewis avait été nommé juge de paix pour le Territoire du Yukon. J'en informai les sauvages et leur fis comprendre autant que possible ce que cette position comportait d'autorité.

Suit le journal de voyage à la rivière Ross aller et retour:—

Vendredi.—Départ du brigadier Thompson pour la rivière Ross à bord du steamer *La France*, à 1.30 heure du matin. Arrivée à Gull-Rock à 10 heures du matin; à Greyling-Creek à 11 heures; à Mica-Creek à 1 heure de l'après-midi. On s'y approvisionne de bois et on arrive aux rapides de la Squaw à 6 heures du soir.

Samedi.—Arrivée à 12.15 heures du matin au canyon de Granit, qu'on avait franchi en toute sûreté à 5 heures du matin. Arrivée à la rivière McMillan à 9.30 heures du matin. A 6 heures on avait fait notre provision de bois.

Dimanche.—Arrivée à la rivière Erne à midi. Approvisionnement de bois. A 5 heures au creek Harvey et nouvel approvisionnement de bois.

Lundi.—Arrivé à la Petite Fishhook; le bateau frappe le rocher sur la gauche en remontant. Arrivée à la Grande Fishhook à 8 heures du matin. Arrivée à Oliver Rose à 6 heures du soir. Approvisionnement de bois.

Mardi.—Arrivée à Blind-Creek à 1.30 heure du matin; à la rivière Lappe à 4 heures du soir.

Mercredi.—Départ de la rivière Ross à 2 heures de l'après-midi, et arrivée à Selkirk à 3.30 heures, le mercredi matin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. H. THOMPSON, *brigadier,*

En charge du détachement de Selkirk.

ANNEXE F.

RAPPORT DU GENDARME A. L. SIMONS SUR LA PATROUILLE QU'IL A DIRIGEE DE DAWSON AUX DISTRICTS DE MAYO ET DE DUNCAN.

DAWSON, T.Y., 23 août 1910.

A l'Officier commandant,
Division " B ", R.G.N.-O.,
Dawson, T.Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur la patrouille que j'ai faite aux districts de Mayo et de Duncan.

Conformément aux instructions reçues, je quittais Dawson le 3 du courant à bord du steamer *Pauline,* et j'arrivais à Mayo le 6, dimanche.

Tout m'a paru paisible en cet endroit. Il y a là quelques blancs et quelques sauvages, mais la plupart de ces derniers étaient alors dispersés et faisant la pêche. Les sauvages habitent surtout à McQuesten.

J'ai quitté Mayo-Landing le 6 au soir, en compagnie de M. Phillips, et je suis arrivé au Pont-Minto à minuit. Le chemin entre ces deux endroits est en très mauvais état, et il s'y trouve parfois plus d'un pied d'eau. On me dit que le gouvernement a voté une somme de $2,400 pour ce chemin, mais comme il a onze milles de long et qu'il est en si mauvaise condition, on ne pourra pas l'améliorer beaucoup avec cette somme.

Au Pont-Minto j'ai trouvé deux magasin combinés, des hôtels et des buvettes, tenus respectivement par George Cunningham et J. Biet, et ils semblent tous les deux très encouragés.

Le 8, M. Phillips et moi, nous nous mettions en route pour Mayo. Nous avons trouvé les quatre premiers milles presque impassables. Au creek Fields, nous avons mangé. Personne ne travaille là actuellement, bien que M. S. Matheson y détienne plusieurs claims, qu'il exploitera probablement sous peu. Nous atteignions le pont Mayo à 7.30 heures du soir, ayant parcouru 18 milles.

A cet endroit j'ai vu M. T. Hinton, le registraire des mines, et il m'a informé que M. A. L. Bridges s'était fait tuer le 14 juin au creek Hiatt, n° 83, par un éboulement de la rive. D'après ce qu'on m'a dit, il appert que M. Middlecoff, le propriétaire, avait à maintes reprises averti Bridges d'avoir à ne pas s'approcher de cet endroit-là, mais Bridges persista à y retourner; il se produisit finalement un effondrement, et le défunt fut blessé à un tel point, qu'il en mourut deux heures après avoir été tiré de sa position. M. Hinton, se trouvant le seul représentant de l'Etat, prit charge des affaires et vit à ce que le cadavre fût convenablement enterré. M. Middlecoff et d'autres témoins ont corroboré les déclarations de M. Hinton, et lui ont donné sa large part de mérite pour la manière dont il avait arrangé les choses. M. Hinton vous a adressé un rapport détaillé, mais la lettre s'est perdue sur un radeau.

Le 9, j'ai visité le creek Davis; trois hommes y travaillaient. A en juger par le produit de leurs fouilles, ils ont dû bien faire. Je suis retourné au pont Mayo le jour même, parcourant ainsi une distance de 12 milles.

Le 12, M. Phillips m'offrit obligeamment de me faire faire le tour du lac, et, sachant qu'il n'avait jamais été visité par la gendarmerie, j'acceptai cette offre. Nous remontâmes à la perche la rivière Mayo sur une distance de 6 milles, faisant trois

heures de travail ardu. Nous arrêtâmes au creek Gull et nous rendîmes aux mines. Il y avait là deux hommes au travail, qui paraissaient bien satisfaits, bien qu'ils n'eussent pas encore atteint le roc. Parvînmes au creek Cliff, où nous campions pour la nuit. Distance, 30 milles.

Nous avons marché jusqu'à Discovery sur le creek Cliff et y avons trouvé un homme en frais d'exploitation. Il semblait tirer de bons profits. Au creek Steep, où nous nous sommes rendus à la rame, deux hommes travaillaient; comme ils sont là depuis un certain temps, ils se font évidemment un bon salaire, ou même davantage.

Du creek Cliff nous avons lutté à la rame contre un vent debout jusqu'au creek Ledge, considéré le plus riche du lac. Trois hommes y travaillaient. Il y aurait là, je n'en ai nul doute, un grand nombre de mineurs, si ce n'était des difficultés du transport. Nous retournions au creek Cliff dans l'après-midi; distance, 19 milles.

Nous avons quitté le creek Cliff le lendemain matin pour remonter à la rame le bras gauche du lac. Nous passions à midi le creek d'Edmonton et campions pour dîner au creek Rupe, que nous avons remonté à la cordelle et à la perche sur une distance de cinq milles, campant le soir sur le lac à la hauteur de la rivière. Nous avons eu vent devant toute la journée; distance parcourue, 21 milles.

Nous levions le camp le samedi, et après avoir exploré les lacs sur la rivière Rupe arrivions à l'île, où nous y établissions notre camp pour la nuit; distance parcourue, 20 milles. Le dimanche nous avons atteint le pied du lac à trois heures de l'après-midi et nous avons descendu la rivière Mayo jusqu'au pont. La rivière était remplie de roches et il nous fallut conduire notre embarcation avec le plus grand soin. Distance parcourue, 15 milles.

Le lundi, 15 courant, je partis avec M. Hinton pour le Pont-Minto, où l'on me conseilla de ne pas chercher à me rendre au creek Haggert. Je voulus y atteindre, cependant, mais je dus passer par les pires chemins que j'aie jamais vus, et ces chemins nuisent considérablement au progrès du pays. Quatre hommes travaillaient à Haggert et cinq au ravin Dublin.

Le 16, je partis pour le creek Hiatt et atteignis à midi l'exploitation de M. Middlecoff. Je lui parlai de la chasse à l'orignal en temps prohibé, et voici en somme sa déclaration:

"Deux hommes font la chasse pour lui et il les rémunèrent, leur assurant protection au cas où ils seraient inquiétés. Comme il emploie 30 ou 35 hommes, tous prospectant en la région, il leur fournit ainsi de quoi se nourrir. Il a essayé d'acheter de la viande des sauvages, mais elle est malpropre et ne se conserve pas, et ses hommes n'en veulent pas manger. Il a donné instructions à ses hommes de ne tuer que les mâles, et on se conforme à ces ordres, m'a-t-il dit. Il a ajouté que s'il ne lui est pas permis d'avoir ainsi des chasseurs à son service pour lui procurer de la viande fraîche, il lui faudra abandonner ses travaux. Il semble réussir, malgré ses fortes dépenses. Il donne $5 par jour et leur pension aux mineurs, et la pension lui revient à environ $2 par jour, vu les frais élevés du transport.

A 2.30 heures j'ai quitté le creek Hiatt pour toucher au Pont à 5.30 heures et arriver au débarcadère à 11 heures du soir, après avoir fait 26 milles par des mauvais chemins.

Le 17, je me suis embarqué à bord de la *Pauline* pour McQuesten, où j'ai passé la nuit. Le 18, je suis allé visiter la drague, qui m'a paru fonctionner d'une manière très satisfaisante. L'exploitation est très lucrative, mais on se demande si tout l'or qui passe à travers la machine est recueilli. J'ai campé à 12 milles plus haut que le passage Stewart, ne pouvant me rendre là à cause des vents contraires. Distance franchie, 40 milles.

Le 19, je partis de bonne heure, mais il me fut impossible de faire plus de 2 milles à l'heure, car il soufflait un fort vent. M. Stewart, du passage Stewart, m'informe que son hôtel sera fermé au public l'hiver prochain, et qu'il faudra à la *White Pass Company* en construire un autre. J'ai visité le ranche de M. Sam Henry à

Maisie-May et y ai trouvé sept employés. M. Henry expédie maintenant à Dawson du foin et des produits de ferme. Au creek Scroggie 20 hommes travaillaient au chemin de l'Etat, et tous demeureront probablement là cet hiver. Dix hommes au creek Barker font bonne figure.

J'ai quitté la rivière des Sausages à 6 heures le 21 au matin, et suis arrivé à Le vieux bâtiment du détachement à cet endroit est en mauvais état, car des passants semblent y avoir pénétré de force à maintes reprises.

J'ai quitté la rivière des Sauvages à 6 heures le 21 au matin et suis arrivé à Dawson à 11 heures.

La distance parcourue au cours de cette patrouille s'est ainsi répartie:

	Milles.
En steamer	250
En canot	250
En bateau et à pied	221
Total	721

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. L. SIMONS, *gendarme,*
N° matricule 4075

PARTIE IV

LA BAIE D'HUDSON

PAGE.

Annexe A.—Rapport du surintendant J. D. Moodie, Churchilll, pour l'année terminée le 31 octobre 1910. 261

B.—Rapport du surintendant C. Starnes, Churchill, février à juillet 1910. 267

C.—Rapport du brigadier M. A. Joyce, Fullerton, pour l'année terminée le 30 juin 1910. 281

PATROUILLE.

D.—Rapport du surintendant C. Starnes, Icelandic River à Churchill. 284

E.—Rapport du brigadier M. A. Joyce, Fullerton à Churchill, Term-Point et retour. 288

F.—Rapport du brigadier M. A. Joyce, Fullerton à Wage-Inlet. . .. 292

ANNEXE A.

RAPPORT DU SURINTENDANT J. D. MOODIE, CHURCHILL, EXERCICE EXPIRE LE 31 OCTOBRE 1909.

CHURCHILL, BAIE D'HUDSON,
1er novembre 1909.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de la division "M" pour l'exercice clos le 31 octobre 1909.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA RÉGION.

Au début de l'année il y a eu bonne apparence que fussent commencés cet été les travaux de construction du chemin de fer de la Baie-d'Hudson, mais il ne s'est rien fait autre chose que le tracé d'une ligne d'essai à partir des environs du Pas jusqu'à Churchill. MM. Révillon Frères, qui avaient l'intention d'établir des postes de traite à Churchill et à York-Factory, ont décidé de n'en rien faire pour le présent. Le commerce des fourrures seul ne saurait actuellement soutenir deux compagnies. Bien que l'Ungava ne soit pas sous notre juridiction, je me permettrai de signaler que la Compagnie de la Baie-d'Hudson a établi un nouveau poste à Eric-Cove, Cap-Wolsteholme, et Révillon Frères un autre au Cap-Dufferin, du côté est de la baie d'Hudson. Ces deux postes seront d'un grand secours aux indigènes et aideront à soulager la misère qui parfois règne le long de cette côte. M. Mallet, de Révillon Frères, qui est allé cet été établir le poste du Cap-Dufferin, m'a dit que les indigènes se mouraient là de faim l'hiver dernier, ce qui les avait même portés au meurtre et au cannibalisme. Au cours de l'hiver de 1904-05, il y avait eu, comme on l'a rapporté déjà, quelques cas de cannibalisme, mais non compliqués de meurtre, sur la côte nord de l'Ungava.

M. McLean, le commissaire des traités conclus avec les sauvages, est arrivé le 3 août par voie de York-Factory, et il reparti le 9. Il a été retenu par le mauvais temps durant quelques jours. Il a eu un entretien avec les sauvages qui étaient au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et on me dit que les sauvages d'ici et ceux d'York-Factory doivent passer sous traité l'été prochain. Bon nombre d'indigènes flânent autour du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson au cours de l'été, et comme il n'y a pas là de gibier il se trouvent souvent à court de vivres. Ils ont pris peu de poisson cette année, et il a fallu distribuer quelques secours en certains cas, mais d'une façon restreinte. Ce sont des paresseux, et il est inutile de leur offrir de l'emploi; ils ne feraient pas une journée valant d'ouvrage en une semaine. Très peu d'Esquimaux sont venus du nord; trois hommes seulement ont amené leur famillé et ont passé l'été.

CRIMINALITÉ.

Il ne s'est pas commis d'infraction en cette région.

FEUX DE PRAIRIE ET DE FORÊT.

Il n'y en a pas eu cette année. La leçon que les indigènes ont eue l'an dernier semble les avoir rendus plus soigneux.

AIDE À D'AUTRES MINISTÈRES.

Sur vos instructions, on a donné de l'aide au ministère des Chemins de fer et Canaux en distribuant aux partis d'arpenteurs du chemin de fer de la Baie-d'Hudson des comestibles et des vêtements, qu'on ne pouvait obtenir de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Comme il était impossible de faire du transport faute de chiens, on ne pouvait rendre de comestibles, etc., à cette extrémité de la ligne, et il aurait fallu grandement retarder les travaux, sinon les arrêter, si nous n'avions pas approvisionner ces gens. Nous avons aussi prêté des bateaux pour faire des sondages dans la rivière Churchill.

CORPS DE GARDE.

Nous n'en avons pas eu besoin, je suis heureux de le dire. Les métis et les indigènes semblent en avoir une crainte salutaire.

EXERCICE MILITAIRE ET TIR.

Il a été impossible de faire de l'exercice militaire ou du tir à la cible, mais il s'est fait à la chasse beaucoup de tir à courte portée, ainsi que du tir au cours de nos soirées.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

Les hommes se sont bien conduits. Un gendarme, cependant, a déserté en avril dernier. Il a été arrêté par l'adjudant sous-officier Butler, qui a charge au lac Fendu (*Split*) du détachement de la division du Dépôt, et on l'a conduit à Régina.

BIBLIOTHÈQUE.

Nous avons ici une excellente bibliothèque, ainsi qu'au détachement de Fullerton. Il a été reçu quelques livres nouveaux au cours de l'année. Si on nous adressait par les deux courriers de l'hiver et de l'été certains journaux illustrés et des magazines, nous les trouverions bien. On les envoie régulièrement à d'autres divisions.

COMESTIBLES.

Tous les comestibles sont en bonne condition, sauf le bacon, et nous sommes abondamment pourvus à peu près de toutes choses. Une quantité considérable de bacon et de jambon, que nous avions ici depuis plusieurs années, a dû être condamnée, et nous en avons nourri les chiens pendant l'année. Il est douteux que ce qu'il en restera en magasin l'été prochain puisse se distribuer en rations. Il faut avoir un vigoureux appétit pour attaquer ce que nous avons parfois à manger aujourd'hui. Le bœuf et le porc marinés sont excellents; de temps en temps, cependant, quelques morceaux de porc ont un peu goût de rance. Ces aliments ne se conservent pas indéfiniment, et ceux-là ont été achetés en juillet 1906. La salaison de toutes les matières alimentaires périssables demande le plus grand soin—il vaudrait la peine de les encaisser hermétiquement. Nous avons reçu cet été du beurre en pains simplement enveloppés dans du papier et mis en des boîtes de bois ordinaires. Heureusement la provision n'en est pas grande et nous pourrons l'épuiser cet hiver.

PRISONNIERS ET ALIÉNÉS.

Il n'y en a pas eu.

SANTÉ.

La santé des membres de la division a été excellente et il n'y a eu que quelques cas bénins de maladie.

CHIENS.

L'effectif de Churchill en comprend actuellement 36, dont 3 chiennes, qui ne sont pas toujours en état de travailler, un petit et deux autres qu'on attelle pour la premèire fois cet hiver. Trois sont de vieux chiens dont on ne peut se servir qu'à la chasse. Pour tous les ouvrages durs, comme le transport du bois de chauffage, des billes, etc., on se sert d'un attelage de 8 chiens. Il arrive de temps à autre qu'il en reste un sur le carreau à la suite d'une bataille, et il faut en avoir quelques-uns en réserve. La besogne qu'il y a à faire chaque hiver, les patrouilles, etc., tiennent nos attelages occupés tous les jours. Nos attelages de chiens sont tous bien assortis et sont partout reconnus comme les meilleurs du pays.

VOITURES, BATEAUX ET HARNAIS.

Six nouveaux traîneaux plats nous sont arrivés cet été à bord du *Pelican*. Ils ont été fabriqués par la *Peterborough Canoe Company*, et ce sont les meilleurs que j'aie jamais vus. Les traîneaux à chiens sont faits par nos hommes. Nous sommes maintenant bien pourvus de traîneaux et de harnais. Nous faisons faire ces derniers au besoin par les indigènes qui sont à notre service. Nous avons aussi de bons bateaux, mais il nous manque un bon bac, qu'on nous enverra sans doute l'an prochain; il n'y avait pas de place cette année sur le pont du steamer. Le gendarme Malloch fut engagé comme mécanicien et arriva ici au mois d'août. Il eut bientôt fait de mettre la petite chaloupe en état de fonctionner, et dès qu'il nous fût apporté par l'*Adventure* une provision de gazoline, elle rendit bon service en remorquant les bateaux qui avaient à décharger des marchandises. Le gendarme Malloch dit qu'il pourra mettre en bon ordre la machine de la grosse chaloupe, et qu'il ne lui faudra faire à cette dernière que quelques menues réparations comme pour la petite chaloupe. Ces réparations pourront se faire cet hiver, et j'espère avoir les deux chaloupes en service l'été prochain. Nous aurions grand besoin du bois demandé l'an dernier pour la réparation des bateaux et des canots, et on devrait nous l'envoyer au plus tôt.

COMBUSTIBLE.

Il a été expédié à Churchill à bord du steamer *Adventure* 42 tonnes de houille, mais on n'en a reçu que 32 à peu près, le reste, d'après ce qu'on m'a donné à entendre, ayant été laissé pour leur usage au nouveau poste de Révillon Frères, au Cap-Dufferin. Comme vous m'aviez prévenu qu'il nous serait probablement pas envoyé de houille cette année, il avait été abattu une certaine quantité de bois vert, que nous avions empilé à une couple de milles de la caserne. A l'automne, nous avons ramassé et empilé du côté sud de la rivière 8 à 10 cordes de bois à demi sec, qui avait été coupé l'hiver dernier et que les tempêtes de neige avaient recouvert avant qu'il pût être mis en tas. A environ 7 milles au sud, du côté ouest de la rivière, il y a une vingtaines de charges de bonnes billes, que nous avons coupées et empilées de bonne heure à l'automne. Nous les amènerons dès que le temps le permettra, de sorte que nous n'aurons pas de difficulté cet hiver sous le rapport du combustible, d'autant plus que mon logement sera fermé trois mois à peu près durant le temps le plus dur. L'hiver dernier nous avions coupé et fait tirer par nos chiens 125 cordes de bois. Il fallait en moyenne parcourir des casernes aller et retour une distance de 16 milles.

PATROUILLES.

Il a été fait l'hiver dernier deux patrouilles au lac Fendu. En janvier, l'équipage du cabotier naufragé *McTavish* nous est venu de Fullerton avec l'inspecteur Pelletier, ainsi que le maréchal des logis McArthur, qui prenait son congé. Le brigadier Joyce, les gendarmes Macmillan, MacDiarmid, Walker et Conway et quatre Esquimaux sont arrivés le 23 juillet à bord du baleinier, venant du détachement de Fullerton. Le 3 août, le brigadier Joyce, le gendarme Walker et le gendarme surnuméraire Gravel et les quatre indigènes s'embarquaient sur le baleinier pour retourner à Fullerton. Il leur fallut rebrousser chemin et atterrir au vieux Fort, à cause du gros temps, et ils ne purent repartir que le 7 août. Le 5 août, le baleinier Churchill, ayant à son bord les gendarmes Macmillan, MacDiarmid, le gendarme surnuméraire Creighton et un équipage d'indigènes, partait pour York-Factory, d'où il revenait le 23, portant les brigadiers Hayter et Borden, les gendarmes Walker, Rose, Haines et Malloch, transférés à la division "M". L'évêque Lofthouse se trouvait à Churchill et il voulait retourner à Kénora. Je lui donnai passage avec nos hommes jusqu'à Norway-House. Dans ce voyage à York-Factory on eut à essuyer la tempête aller et retour. De courtes patrouilles de quatre ou cinq jours ont souvent été faites pendant l'hiver à divers campements. Comme il nous a fallu l'hiver dernier tirer notre bois de chauffage, nous n'avons eu que peu de temps libre. L'été prochain, avec nos chaloupes en bon ordre, nous pourrons, je l'espère, faire quelques patrouilles dans le haut de certaines rivières de la côte ouest. Pas n'est besoin de renchérir sur la nécessité d'avoir un bon steamer affecté aux patrouilles de la baie. Si les rapports précédents ne suffisent pas, avec en plus le fait que le steamer *Pélican* de la Compagnie de la Baie-d'Hudson a été cette année plus d'une quinzaine au large de Cap-Churchill, incapable d'aborder à York-Factory, et qu'il s'est en fin de compte rendu à Churchill pour y débarquer sa cargaison d'York, je ne sache pas d'arguments de nature à produire l'effet désiré.

INTERPRÈTE.

Nous n'avons pas encore d'interprète Chipewyan, et il est ainsi difficile de communiquer avec les sauvages.

GIBIER.

Il y a eu abondance de renards, de loups et d'ours, et les indigènes, Sauvages et Esquimaux, ont fait d'assez bonnes chasses. La marte n'a pas été abondante et on en a pris un peu moins que la moyenne. Le chevreuil a été rare et s'est tenu loin de la côte. La chasse au phoque a été faible, mais celle de la baleine blanche a été tout aussi bonne qu'à l'ordinaire. Depuis le 1er janvier, nos hommes de la gendarmerie ont tué, pour nourrir les chiens, du chevreuil, du phoque et de la baleine blanche, réalisant ainsi un total de 16,500 livres de nourriture. Le gibier de toute sorte, dit-on, est très abondant à l'île Southampton et les morses sont nombreux de l'île de Marbre à la baie de l'Echec (*Repulse*). J'attirerai de nouveau l'attention sur les pertes encourues par la façon dont on fait la chasse à ces derniers. Je ne crois pas exagérer de dire qu'il se perd certainement 75 pour 100 de ceux qu'on tue à l'eau. Lorsqu'il est atteint, le morse plonge immédiatement. S'il était inclu dans la loi relative à la pêche à la baleine une disposition stipulant qu'il faille les harponner avant de les tuer, ces pertes seraient évitées. Les peaux de morse se vendent cher aujourd'hui. La baleine à tête arquée semble maintenant à peu près disparue dans la baie d'Hudson.

BÂTIMENTS.

On a terminé le bâtiment en bois rond commencé l'an dernier pour loger les indigènes, et les bâtiments qui suivent ont été construits: Un magasin pour le fourrier

et la division, plan 30; un chenil de 52 pieds sur 12, avec stalles pour 40 chiens et un espace pour y entrer les traîneaux chargés qui arrivent tard dans la nuit ou par les mauvais temps; deux petits bâtiments reliés au magasin du fourrier, l'un en bois rond, appelé dépôt n° 1, relié directement, et l'autre, dépôt n° 2, relié à ce dernier. Un bâtiment dont les murs sont faits et calfatés, mesurant 26 pieds sur 16, et qui doit servir de bureau, n'a pu être achevé, car on manquait de bois pour le toit et les planchers. On avait abattu des arbres et transporté les troncs pour construire un hôpital, mais pour la même raison on n'a pu mettre le projet à exécution, et on a fait usage des troncs pour d'autres fins. Si le *McTavish* n'avait pas fait naufrage l'automne dernier, nous eussions reçu de Fullerton assez de planches et de bardeaux pour construire cet hôpital et achever le bureau. Le logement des indigènes, le magasin du plan 30 et le dépôt en bois rond n° 2 sont actuellement recouverts, partie en feutre à toiture et partie en papier goudronné. Ils sont ainsi à l'épreuve de l'eau, mais il y a quelque danger pour le feu.

DÉTACHEMENTS.

Notre seul détachement est à Fullerton. Il est sous la charge du brigadier Joyce et se compose du gendarme Halker, du gendarme surnuméraire Gravel et de deux employés indigènes.

MUTATIONS.

En septembre, le médecin auxiliaire Lacroix a dû prendre congé à cause de ses yeux, et il est parti à bord de l'*Adventure*. Deux brigadiers et quatre gendarmes ont été transférés ici et sont arrivés à Churchill au mois d'août. Un maréchal des logis et quatre gendarmes ont été transféré à la division de Dépt. Un gendarme a déserté. Un maréchal des logis s'est noyé et un gendarme surnuméraire a démissionné. Un maréchal des logis et un gendarme transférés partiront le mois prochain.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Il y a eu encore beaucoup à faire à ce poste. Malgré les bâtiments en bois rond qu'on a construits au cours des deux dernières années, nos magasins sont trop encombrés et le bâtiment qu'on avait destiné à la houille doit servir à d'autres fins. Une glacière nous serait très utile, mais il va nous falloir attendre encore une année. Nous entasserons notre glace cette année à l'une des extrémités du charbonnier et nous allons essayer de faire usage de sable au lieu de sciure de bois pour la conserver. Il faut aussi une remise pour les chaloupes et un débarcadère, ainsi qu'un tramway avec chariot et accessoires pour haler la grosse chaloupe dans la remise ou hors l'atteinte des eaux dans les gros temps. Le gendarme Malloch, qui nous a été envoyé comme mécanicien, etc., semble bien au fait de son ouvrage; il nous rendra, en outre, de grands services dans la réparation des objets en fer et en fer-blanc, nous épargnant ainsi pas mal d'argent, car il faudrait autrement mettre ces objets de côté. Un bon chemin a été frayé et marqué entre Churchill et Harvey's (une distance de 90 milles du lac Fendu). La distance actuelle à travers la brousse est de 100 milles. Il y a encore la difficulté des 50 milles à franchir à travers la plaine pour aller de la rivière du Chevreuil à la brousse. Un autre ouvrage dur que nous avons fait aux casernes a été le déplacement des cailloux pour nous ouvrir un canal sur le rivage. J'avais demandé de la dynamite pour faire sauter ces cailloux, mais on ne m'en a pas envoyé. La dynamite nous eut bien facilité la tâche. Il y a encore d'énormes pierres que nous ne parviendrons jamais à remuer avec les palans dont nous disposons.

Nous avons coupé et t aîné aux casernes 290 troncs d'arbres, à part le bois de chauffage. Nous avons soigné et nourri pendant à peu près deux mois un nommé

George Green, qui était dans la misère et qui souffrait de rhumatisme, de scorbut et des cruelles morsures du froid. Nous avons pu l'envoyer à Winnipeg en canot. Il était venu en canot avec Hiram Eby en 1907, avait passé l'hiver près d'Oxford-House, et était arrivé ici en 1908. Il n'avait ni l'énergie ni la constitution requises pour habiter le pays. Eby est un homme de toute première classe et il a eu bon succès à trapper l'hiver dernier ; il va trapper cet hiver. Deux bons hommes qui se donneraient la main feraient de l'argent à trapper ensemble entre Churchill et le lac Fendu. J'ai pu faire des arrangements avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour lui faire transporter à bord de son caboteur, qui va faire la traite en ces parages, des approvisionnements destinés à Fullerton et qu'on laisserait à la pointe des Hirondelles, (Tern). Le brigadier Joyce viendrait les y chercher en baleinier. Grâce à ces arrangements, j'ai évité la fermeture du poste de Fullerton. Il y a là beaucoup de fournitures, y compris la houille et le bois de construction pour le détachement du lac Baker, out produit un mauvais effet chez les indigènes. Tant que les baleiniers et lac Baker, eut produit un mauvais effet chez les indigènes. Tant que ees balliniers et les trafiquants se tiendront au nord de l'anse de Chesterfield, Fullerton est assurément le meilleur endroit pour y poster un détachement. Il est douteux que les baleiniers américains reviennent à la baie une autre année, et on abandonnera probablement l'été prochain le poste des Ecossais, situé près de l'anse Lyona; dans ce cas, les indigènes dépendront entièrement de la gendarmerie pour se procurer des munitions, etc., en échange du produit de leur chasse. M. Drury, ingénieur divisionnaire de l'arpentage du chemin de fer de la Baie-d'Hudson, est venu de ses quartions généraux du lac Fendu le 2 février, et il est retourné le 8. Il a demeuré avec moi, et nous nous sommes entendus pour qu'il lui soit fourni des comestibles à même les nôtres.

La température l'hiver dernier et au printemps a été assez bonne. Bien qu'il ait fait froid, nous n'avons pas eu les tempêtes de neige et de vent qui sévissent continuellement d'ordinaire. Du mois d'août au milieu de septembre, cependant, nous avons eu du temps très dur, une succession pour ainsi dire de coups de vent du nord.

Le 7 juin, la glace de la rivière s'est rompue et la rivière était libre le 16, beaucoup plus tôt qu'à l'ordinaire. Il ne s'est pas encore formé de glace jusqu'à aujourd'hui.

Conformément à vos instructions, je voyagerai par terre cet hiver et partirai après le 15 novembre, dès que l'état de la rivière me le permettra.

Les sous-officiers et gendarmes qui sont arrivés de Régina cet été sont une grande acquisition, et un officier ne saurait désirer de meilleurs hommes que ceux qui forment aujourd'hui cette division.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. D. MOODIE, *surintendant,*
Commandant la division "M".

ANNEXE B.

RAPPORT DU SURINTENDANT C. STARNES, CHURCHILL, DE FEVRIER A JUILLET 1910.

FORT-CHURCHILL, 27 février 1910.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—Profitant du passage d'un navire qu'envoie la Compagnie de la Baie-d'Hudson par voie d'York-Factory, j'ai l'honneur de vous adresser ce rapport, couvrant la période écoulée depuis que le dernier courrier est parti de Churchill, le 9 courant.

SANTÉ.

Il n'y a pas eu de maladie depuis mon arrivée ici, et sauf quelques morsures causées par le froid tous les membres de la division à Churchill jouissent d'une excellente santé.

DISCIPLINE.

Je suis heureux de déclarer que je n'ai pas encore eu à faire de reproche à aucun sous-officier ou gendarme; ils font leur travail joyeusement, et semblent être tous en bons termes. Lors de ma première inspection hebdomadaire, j'ai dû faire quelques observations au sujet du nettoyage et de la propreté dans la cuisine et la buanderie; on a mis ordre à ces détails, et à chaque inspection j'ai constaté de l'amélioration.

CORVÉES.

Les principales besognes ont été les suivantes: Abattre et charrier du bois, couper et haler de la glace pour nous faire de l'eau, mettre ordre au magasin après avoir fait inventaire, prendre soin des chenils et tenir tout en bon état généralement. Les heures ordinaires de corvée ont été maintenues, mais lorsqu'on est allé faire et chercher du bois, on les a prolongées à cause de la distance.

CHIENS.

Il y a 37 chiens à l'usage de la division, mais il y en a 18 au lac Winnipeg avec le gendarme Jones, l'iterprète Ford et l'idigène Pook; ils ne reviendront pas avant le milieu d'avril. Deux chiennes ne travaillent pas, ayant des petits, deux chiens sont blessés aux pattes, et trois vieux, presque inutiles, ont été envoyés en octobre avec l'indigène Donald à la chasse au chevreuil. Il y en a encore trois jeunes, mais pas assez âgés pour travailler. Il nous reste aussi un attelage de neuf chiens pour faire tout le transport du bois et de la glace et conduire les chasseurs à la chasse au chevreuil.

GIBIER.

Nous n'avons pas été chanceux pour nous procurer du chevreuil. Au commencement de l'hiver, Donald avec ses deux gendres et les trois chiens, ont été envoyés à la rivière du Nord, à environ 35 milles d'ici. Ils n'avaient encore tué que quinze

chevreuils lors de mon arrivée. On m'a dit qu'ils étaient en bon endroit, mais ne pouvaient sans aide déplacer leur campement. Le 31 janvier, j'ai envoyé le gendarme C. Walker, n° matricule 4615, les indigènes et leurs chiens, avec instructions de changer de place le camp Esquimo et de chasser jusqu'au 4 février. Ils sont revenus avec quelques chevreuils précédemment tués et ont rapporté que le chevreuil avait gagné le nord.

J'ai su plus tard par M. Eby, un trappeur, que le chevreuil était dans son voisinage, à environ 25 milles au sud-est. Le 8, j'ai envoyé le gendarme Walker et l'indigène Tupearloch avec notre seul attelage de chiens. Ils sont revenus le 13, en disant que des pistes indiquaient qu'un certain nombre de chevreuils avaient passé là, mais qu'ils avaient gagné le sud. Ils rapportèrent 20 ptarmigans.

Le 10, Donald revint de la rivière du Nord pour chercher des comestibles, et il nous rapporta qu'il n'y avait pas de chevreuil au nord. Je lui donnai des aides pour changer son campement de place et le renvoyai.

Les chasseurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson n'ont pas été plus heureux que nous; les vents ont empêché le chevreuil de venir vers le sud. Il serait inutile d'envoyer des chasseurs à une plus grande distance, car les chiens consommeraient presque toutes les provisions, s'ils avaient à faire une distance de plus d'une couple de jours.

Les ptarmigans ont été assez abondants, et nous ont occasionné un changement de nourriture.

PATROUILLES.

Comme nous avons eu constamment besoin de notre attelage de chiens, il n'a pu se faire de patrouille à part les excursions de chasse.

INDIGÈNES.

Outre les Esquimaux au service de la gendarmerie, il n'y a maintenant à Churchill que quelques métis vivant auprès du poste de la compagnie, c'est-à-dire deux de ses vieux pensionnaires, leurs quatre fils et leurs familles. La bande des Chipewyans, qui viennent ici trafiquer, se compose, dit-on, de 200 individus en tout. Ils sont disséminés dans un rayon d'environ 70 milles. Ils viendront à l'été, car M. Maclean leur a donné rendez-vous en vue de passer un traité avec eux.

On me dit que la bande d'Esquimaux qui se rendent ici au printemps pour y faire la chasse au phoque habite aux environs de la Pointe aux Esquimaux.

COMBUSTIBLE ET CHAUFFAGE.

C'est une rude besogne que d'avoir à approvisionner le poste de bois de chauffage. Il faut aller à 8 milles d'ici, c'est l'endroit le plus rapproché, pour trouver du bois, vert ou sec. Dans les courtes journées de l'hiver, il n'y a qu'un voyage à faire, et on ne peut, même avec un traîneau et neuf chiens, transporter que les trois quarts d'une corde de bois. Les chiens ayant été tous absents en décembre et janvier, il n'y avait pas de bois en réserve à mon arrivée, et depuis nous avons pu en obtenir juste assez pour notre besoin.

J'ai aujourd'hui de la houille pour chauffer mon logement, celui du médecin, qui est aussi occupé par les deux sous-officiers et où se trouvent aussi les denrées périssables, ainsi que la cuisine de la division. Il y a une couple de jours, j'ai aussi fait placer un poêle à charbon dans la buanderie, afin de la rendre habitable en même temps que la chambre d'ordinaire. Le logement des indigènes et la caserne se chauffent au bois. Ce sont là les seuls feux que nous ayons.

Il faut brûler beaucoup de bois pour le logement des indigènes, car le bâtiment n'est pas terminé. Je vais le faire clore parfaitement au cours de l'été, et, avec le tambour que j'ai demandé pour placer sur le poêle, il y aura grande économie de bois.

Si les 50 tonnes de houille que j'ai demandées nous sont envoyées (c'est-à-dire si l'on ne nous fait pas parvenir la houille de Fullerton), j'ai calculé que je puis chauffer au charbon mon logement, celui du médecin, le bureau, et partie de la caserne. On fera usage de bois au besoin dans la salle de la caserne, le logement des indigènes et le corps de garde.

Au cours de l'été je vais faire abattre une certaine quantité de bois dans le haut de la rivière, et je le ferai descendre en radeau jusqu'aux casernes. Avec la chaloupe pour le diriger, je ne vois pas pourquoi la chose ne pourrait se faire.

BÂTIMENTS.

Le logement de l'officier commandant, celui du médecin et le bâtiment de la caserne sont convenables et confortables. Le quartier des indigènes n'est pas assez chaud, et il faudra cet été y faire certains travaux qui ne coûteront rien; il est par ailleurs convenable.

Le corps de garde est en bon état et fait l'affaire, à l'exception des cellules, dont j'ai parlé dans ma lettre du 8 courant.

La magasin du fourrier est un bon bâtiment, mais il est encombré et incommode; j'ai demandé une petite quantité de bois de sciage dans ma précédente réquisition, et j'en emploierai une partie pour le mieux diviser. Comme j'en ai fait rapport déjà, on a commencé la construction d'un petit bâtiment devant servir de bureau, et j'ai demandé des matériaux pour le finir. J'ai hâte qu'il le soit; on pourra alors y faire tout l'ouvrage de bureau et y garder tous les livres et dossiers. Le maréchal des logis qui agit aujourd'hui en qualité de fourrier n'a qu'une table dans le logis du médecin au milieu de tous les effets périssables, et il n'y a pas de place pour personne, ni même pour les livres et dossiers.

TEMPÉRATURE.

A l'exception de cinq ou six jours, le temps s'est tenu à la tempête, le thermomètre variant de 25 à 42 degrés sous zéro.

RÉCRÉATION ET CONFORT DES HOMMES.

Cet endroit est solitaire, et les hommes n'ont pour se récréer rien autre chose que la lecture; ils ne peuvent aller qu'au poste de la Baie-d'Hudson, et, le dimanche, à la mission de l'Eglise d'Angleterre. On avait un gramophone, mais il est brisé, dit-on, il ne fonctionne plus. Je voudrais bien rendre autant que possible la chambre d'ordinaire confortable et gaie. Elle était froide et inhabitable. J'y ai fait apporter des chaises du magasin du fourrier pour remplacer les longs bancs de la table à manger et j'ai demandé quelques cadres pour les suspendre aux murs. J'aimerais bien aussi remplacer les assiettes et les gobelets de fer-blanc par de la faïence blanche ordinaire, ou de la faïence d'un modèle peu coûteux. Je vous adresse ci-incluse une demande à cet effet, au cas où vous la trouveriez opportune. Un nouveau gramophone, une petite table de billard, quelques autres livres, et une collection de vieux magazines seraient très acceptables. La bibliothèque est bien en faveur, mais en une année on aura lu à peu près tous les volumes.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

A cause de l'accident survenu au *Pélican* l'été dernier, tous les approvisionnements de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à destination d'York-Factory ont été débarqués ici. Au cours de cet hiver la compagnie en a fait faire le transport par une dizaine d'attelages de chiens, et elle va en employer un plus grand nombre encore à compter d'aujourd'hui.

M. Alston m'informe que la compagnie a l'intention d'avoir ici en avril un certain nombre d'ouvriers pour leur faire réparer le navire naufragé *Paradox*. On s'en

servira alors pour établir le nouveau poste qu'on veut installer au lac Baker. Il me dit aussi que l'inspecteur, M. Tremain, presse fortement la compagnie de fréter un steamer en vue d'approvisionner la côte du Labrador, afin qu'il puisse ainsi n'être fait usage du *Pélican* que pour York, Churchill ou les autres postes de la baie. Si on se rend à cette demande, il croit que la compagnie se chargera alors avec plaisir de tout le transport que nous pourrions avoir, de façon à s'assurer une bonne cargaison.

Depuis l'inspection de M. Tremain, la compagnie a porté le prix d'une peau à 50 cents pour les sauvages et les indigènes, mais elle demande 37½ aux blancs; la valeur précédente d'une "peau" était de 30 cents.

Toutes nos transactions avec lees indigènes se faisaient sur le prix de 30 cents la "peau". J'ai pensé qu'il serait probablement mieux pour nous de changer notre prix por le conformer à celui de la compagnie, de façon à éviter la confusion, mais je consulterai le surintendant Moodie d'abord, car il a plus d'expérience en ces matières.

M. J. Eby, un honnête trappeur qui vit depuis une couple d'années à environ 25 milles d'ici; M. Alston, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et M. Sevier, le pasteur de l'Eglise d'Angleterre, sont les seuls blancs qui habitent près de Churchill, à part les membres de la gendarmerie. Le dernier partira cet été avec sa famille pour s'en aller prendre une année de vacance en Angleterre, et il ne sera pas remplacé durant son absence. M. Beach, locataire d'un emplacement de ville du côté est de la rivière, est à Winnipeg, dit-on, et on ne s'attend pas qu'il vienne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CORTLAND STARNES, *surintendant,*
Commandant la division "M".

FORT-CHURCHILL, 16 avril 1910.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le présent rapport pour couvrir la période écoulée depuis mon dernier rapport, que je vous ai envoyé le 27 février dernier.

SANTÉ.

Il n'y a pas eu de maladie du tout ; les sous-officiers et les gendarmes sont bien portants et de belle humeur.

TEMPÉRATURE.

Il y a eu tout le mois de mars du vent et des tempêtes, mais le temps n'a pas été très froid. Pendant quelques jours vers la fin du mois, il y a eu un dégel sur le haut du jour; depuis le commencement d'avril le thermomètre est parfois descendu à zéro, mais il est tombé beaucoup de neige, que le vent chassait en tourbillons. On me dit qu'il y a aujourd'hui en cette partie du pays plus de neige qu'il n'y en a eu depuis des années.

DISCIPLINE.

La conduite des hommes a été très bonne et ils se sont bien acquittés de tous les devoirs qu'on leur a confiés.

CORVÉES.

Le travail a surtout consisté à couper et à charrier du bois pour notre usage immédiat et à nous en approvisionner pour les mois de mai, juin et juillet, alors que le transport sera impossible. Munis d'un équipement de camp, des hommes étaient envoyés à la forêt, à environ 8 milles d'ici et à 3 milles du bord de la rivière ; là ils coupaient et entassaient du bois debout jusqu'au samedi après-midi, puis ils revenaient à la caserne pour être remplacés par deux autres le lundi. Notre attelage de neuf chiens partait le matin, amenait le bois du camp à la lisière de la forêt jusqu'à l'après-midi, puis il continuait avec la dernière charge jusqu'à la caserne.

Le 7 mars, j'ai envoyé un gendarme et un indigène au camp de Donald chercher ce qu'il pouvait avoir de chevreuil et chasser eux-mêmes pendant quelques jours s'ils pouvaient en rejoindre. Ils sont revenus le 13, mais sans avoir eu de succès. Le chevreuil a été très rare. On me dit que la grande épaisseur de la neige l'a empêché de venir vers la côte. Il y a quelques jours nous avons reçu un mot de Donald nous disant qu'il avait abattu treize chevreuils.

CHIENS.

Trois chiens sont morts depuis mon dernier rapport. L'un d'eux est mort de vieillesse au campement de Donald; une petite chienne, amenée ici en février, a été prise de rage et on a dû l'abattre; un chien de la division de Dépôt, amené du Lac-Fendu (*Split-Lake*) par le surintendant Moodie, est mort durant la nuit dans sa niche, et on n'a pu connaître la cause exacte de sa mort. Les chiens vivants sont en bonne santé.

Nous avons dans le moment huit petits chiens, portées de deux chiennes, s'ils passent l'été, ils feront des chiens de première classe. Nous n'avons pas encore commencé à les dresser.

NOTES GÉNÉRALES.

Le surintendant Moodie et son équipe, avec le gendarme surnuméraire McLeod et un attelage de chiens du détachement de Split-Lake, et trois sauvages avec deux attelages de chiens, sont arrivés de Régina le 7 du courant. Suivant ses instructions j'avais dépêché à sa rencontre au bord des plaines le gendarmes Conway avec Tupearlock et un attelage de chiens; il se sont, cependant, rencontrés sans se voir, et le gendarme Conway est revenu le 8.

Le surintendant Moodie a apporté avec lui les articles qu'il avait demandés pour réparer les chaloupes; après examen, ces articles ont été reconnus convenables, et les chaloupes seront remises en ordre. Quelques menus articles nécessaires à la petite chaloupe n'ont pas été apportés parce qu'ils n'avaient pas été suffisamment décrits. Le surintendant Moodie a pris cette description en détail, afin d'envoyer les articles en question par bateau, dès qu'il en viendra un. Nous pourrons cependant utiliser la machine en attendant, car le gendarme Mallock se fait fort de confectionner quelque chose qui servira temporairement.

INDIGÈNES.

Le 8 mars, quelques Esquimaux de l'intérieur sont arrivés du nord, au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Après avoir vendu une grande quantité de fourrures, ils sont repartis au bout de quelques jours; il y avait 15 hommes et 5 femmes, avec quelques enfants. Ils venaient de différents endroits non loin du lac Baker. Comme je n'avais pas d'interprète, je n'ai pu leur parler que quelques minutes, avec l'aide d'un des employés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui, de son côté, ne comprenait que très peu l'anglais et l'esquimau. Nous avons compris que rien d'extraordinaire ne leur était arrivé et qu'il n'y avait pas de maladie parmi eux.

J'ai vainement essayé de savoir où demeuraient leurs familles ou leur tribu, et leur nombre aux endroits où ils vivent et chassent, mais l'interprète n'a pu comprendre.

Un autre parti nous est arrivé le 17 mars. On y comptait sept ou huit hommes venant de différents endroits du nord. Ils sont repartis vers le nord aussitôt après avoir disposé de leurs fourrures. Comme j'étais désireux d'obtenir des renseignements sur le détachement de Fullerton, deux d'entre eux sont venus aux casernes avec l'interprête de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

L'un d'eux, nommé "Perdrix", m'a dit avoir été à Hell's-Gate près de l'île Marble, à la fin de l'automne dernier, et que là il a vu les effets destinés au détachement de Fullerton que le bateau de la Compagnie de la Baie-d'Hudson y avait débarqués quelque temps auparavant, et que ces effets n'avaient pas encore été enlevés bien qu'il y avait de la neige. Cela indiquerait que le brigadier Joyce et son équipe n'ont pu faire le trajet de Fullerton à cet endroit pour y prendre ces provisions probablement parce qu'ils sont arrivés à Fullerton trop tard pour risquer ce voyage. "Perdrix" n'avait rencontré aucun des Esquimaux de Fullerton pendant l'hiver, et on n'a pu me donner aucun renseignement sur nos hommes. Le brigadier Joyce et le gendarme Walker avaient une certaine quantité de provisions sur leur bateau, mais le gros de ces provisions avait été transporté à cet endroit par le bateau de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et il était entendu que le brigadier Joyce se chargerait d'aller les chercher avec des indigènes. Je ne crois pas cependant qu'ils manquent de provisions s'ils ont pu se rendre sains et saufs à Fullerton. Ils pourraient, au besoin, aller chercher ces provisions avec des chiens durant l'hiver.

Le surintendant Moodie retourne *via* le lac Fendu. Il partira d'ici lundi, le 18, avec la malle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CORTLAND STARNES,

Surintendant, commandant la division "M".....

CHURCHILL, 25 mai 1910.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour la période écoulée depuis mon dernier rapport transmis par le surintendant Moodie, qui a quitté Churchill le 18 avril. Le numéro matricule n° 4217, gendarme Conway, P.R., avec l'indigène Tupearlock et un attelage de chiens de cette division l'ont accompagné pendant trois jours et sont revenus le 23.

SANTÉ.

Le 20 avril, le numéro matricule 4615, gendarme Walker, C., a dû abandonner le service; il souffrait de maladie des rognons. Il m'a causé des inquiétudes pendant quelque temps; mais le remède que je lui ai administré l'a guéri, et peu de jours après il était en état de reprendre ses fonctions. Il m'a dit qu'il avait déjà été sujet à ces troubles, et le froid en a été la cause probable dans le présent cas.

Le numéro matricule 4938, gendarme Malloch, I.A., n'était pas de service le 20 et le 21 mai à cause d'un rhume.

Tous les sauvages ont souffert de rhume pendant les deux dernières semaines; deux femmes, la vieille "Susie" et la femme de Tupearlock, sont encore au lit pour la même cause. Ces gens sont de constitution très faible et sujets à la consomption; cependant, avec ces exceptions, la santé des membres de la division a été très bonne

BOIS.

Après le départ du surintendant Moodie, les chiens étant suffisamment reposés, nous les avons tous employés à charroyer le bois qui avait été coupé et mis en piles de l'autre côté de la rivière, à huit milles du poste. Ce travail a été achevé le 4 mai. Nous avons ainsi fait quarante-trois charges d'environ une demi-corde chacun. La température nous force à chauffer tout le temps. Je n'ai envoyé personne pour couper d'autre bois, parce qu'il est devenu impossible de sortir le bois de la forêt pour le transporter au bord de la rivière. Au reste, ce que nous avons suffira pour nos besoins jusqu'à l'hiver prochain. J'ai fait des arrangements avec cinq Chipewyan du creek Churchill, à quinze milles d'ici, pour qu'ils coupent et mettent en piles une quantité de bois, à raison de $1.00 par corde commerciale et quelques rations. Aussitôt que la saison le permettra, j'enverrai des gens pour le mettre en radeaux et le flotter ici. C'est le seul endroit où l'on peut faire du bois assez près de l'eau pour qu'il soit possible de le flotter en radeaux. Le maréchal des logis Hayter est allé, le 21 courant, voir leur ouvrage. Il rapporte qu'ils en ont fait environ dix-sept cordes, parce qu'ils n'ont travaillé que quelques jours, mais qu'ils en auront bientôt une bonne quantité.

Dans mon dernier rapport, j'ai dit que nous ne pouvions trouver de bois vert dans un rayon d'un mille des casernes. J'ai fait explorer le terrain jusqu'à sept milles du poste depuis, et j'annexe le rapport du maréchal des logis Hayter.

CHALOUPES.

Depuis la première semaine d'avril, le gendarme Malloch travaille avec ardeur à réparer les deux chaloupes, qui étaient en mauvais ordre. La petite était dans l'atelier du charpentier; sa machine était absolument hors de service, parce que des personnes sans expérience s'en sont servies. Des parties en étaient usées ou déplacées, d'autres rouillées; il a fallu y travailler beaucoup, et maintenant elle peut être utilisée. Dans quelques jours, je vais faire sortir et peinturer la petite chaloupe. La grande était dans un état pire encore; avant d'être halée à terre elle avait été avariée dans une violente tempête et remplie d'eau et de sable; quelques parties de la machine étaient rouillées, et il est évident que ceux qui l'avaient sortie du bateau n'avaient pas fait preuve de beaucoup de jugement. Grâce aux pièces apportées par le surintendant Moodie, elle a été mis en bon ordre et éprouvée. Le banc de neige sous lequel le bateau a passé l'hiver a été enlevé et le gendarme Malloch est actuellement occupé à redresser l'arbre de l'hélice, à réparer les tuyaux à gazoline, et à faire d'autres petites réparations. Aussitôt que tout sera fini, nous la mettrons en position pour le lancement, nous lui remettrons ses machine, et nous lui donnerons une couche de peinture.

La baleinière, le côtre et les canots seront aussi peinturés dès que la neige sera disparue.

BÂTIMENTS.

Comme j'ai constaté qu'il y avait moyen d'utiliser les vieilles tablettes qu'il me fallait enlever pour faire certaines réparations dans le magasin du fourrier, j'ai mis le numéro matricule 4687, gendarme Jones, J. G., à l'ouvrage, qui est maintenant terminé, en autant que nous l'ont permis les matériaux à notre disposition, mais suffisamment, dans tous les cas, pour nous faciliter considérablement la tenue en ordre du magasin et la distribution.

Durant la première semaine du présent mois, certains effets que la Compagnie de la Baie-d'Hudson n'avait pu transporter à son poste quand le *Pélican* est passé ici l'année dernière, ayant été enlevés du corps de garde, j'ai fait laver et nettoyer la place et je l'ai aménagée pour en faire un bureau temporaire. J'y ai fait installer, à cette fin, des tables pour moi-mêmes, le fourrier et le maréchal des logis

chef, et j'y ai ménagé des endroits où placer les livres et les liasses de journaux et autres.

MAGASINS.

Aussitôt que la température l'a permis, j'ai fait enlever tous les effets périssables des quartiers du médecin maintenant occupés par les maréchaux des logis. Les marinades et autres articles du même genre ont été transportés au magasin du fourrier et les médicaments dans mes propres quartiers. La pharmacie était située en dessous de mon logement. Elle contenait deux caisses non encore ouvertes et cinq autres ouvertes et remplies de remèdes, appareils, instruments, etc. Aidé du maréchal des logis Borden, j'ai choisi une certaine quantité de choses pour les besoins du moment, que j'ai mises dans une boîte dite d'urgence, dans le bureau. Le reste a été soigneusement épousseté, emballé de nouveau, et les caisses ont été clouées en attendant qu'un médecin ou un sous-officier vienne en prendre charge.

Le hangar où on donne à manger aux chiens a été nettoyé, les barils vides ont été sortis, et les barils pleins mis ensemble. Il nous reste une grande quantité de blanc de baleine qui servira l'année prochaine; le bureau se réunira pour décider si nous devons nous débarrasser d'une certaine quantité qui paraît gâtée.

Je regrette de dire qu'il faudra condamner, un jour ou l'autre, du beurre et d'autre bacon. En ouvrant plusieurs boîtes de beurre, nous avons constaté que leur contenu était de mauvaise qualité. Nous avons ce beurre ici depuis plusieurs années. Les boîtes, qui sont en fer-blanc, ont rouillé à cause de l'humidité, et l'air à gâté le beurre. Les boîtes trouvées mauvaises seront mises de côté pour être soumises au bureau.

Le bacon en question est dans la partie mince. Nous en avons tiré récemment du magasin; il paraissait bien, mais en cuisant il jetait une mauvaise odeur. Il était impropre à la consommation. Je ne puis, dans le moment, dire combien il y en a de mauvais.

Depuis mon dernier rapport, les chasseurs indigènes ont apporté suffisamment de viande de chevreuil pour nous permettre d'en servir trois fois par semaine comme rations et d'en donner aux chiens. Nos hommes en ont tué trois près du poste.

Nos sauvages ont tué neuf phoques la semaine dernière

CORVÉE.

Nous avons eu des heures régulières de corvée. L'ouvrage a consisté à scier, fendre et mettre le bois dans les hangars, enlever la neige des couvertures, nettoyer les magasins les boutiques et les bateaux, enlever les effets des magasins pour nettoyer ces derniers, etc.

DISCIPLINE.

La conduite de tous les sous-officiers et gendarmes a été très bonne.

INDIGÈNES.

Depuis dix jours des Esquimaux nous arrivent ; ils viennent chasser le loup-marin. Il y en a environ douze familles campées près du vieux fort.

Des Chipewyans nous arrivent aussi du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ces sauvages aiment peu le travail et il n'y a pas de satisfaction à obtenir d'eux.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Le temps a été désagréable, le vent soufflant presque continuellement du nord et de l'ouest, avec de fréquentes tempêtes de neige; le thermomètre, cependant, est ra-

rement descendu au-dessous de zéro depuis le commencement de mai. Il a généralement varié entre 20 et 40 au-dessus.

La Compagnie de la Baie-d'Hudson a envoyé M. Bayer, un mécanicien, pour réparer le *Paradox,* de façon à pouvoir le conduire à York afin de le gréer. Cependant, après quelques jours d'inspection, il en est venu à la conclusion que la dépense dépasserait la valeur du bateau. Les chaudières sont vieilles; elles avaient déjà été modifiées une fois pendant leur construction; le châssis en était tordu sur une longueur de quatre pieds, et le coque, faite de bois mou, était percée en plusieurs endroits.

M. Bayer part demain pour Norway-House, *via* York, par bateau spécial, et nous a gracieusement offert de transporter notre malle.

Nous n'avons eu aucune autre communication ou autre information au sujet de nos hommes qui sont actuellement à Fullerton.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre serviteur dévoué,

CORTLAND STARNES, *surintendant,*
Commandant la division "M".

CHURCHILL, BAIE-D'HUDSON, 10 juin 1910.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai à vous informer que la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui envoie un navire, le 10 courant, par voie de York-Factory, nous a fait l'offre gracieuse de transporter notre malle. En conséquence, je profite de l'occasion pour vous transmettre mon rapport pour la période écoulée depuis le 25 mai, date du départ de la dernière malle de Churchill. J'inclus, en même temps, en duplicata, copie de mon journal depuis le 18 avril, date du départ du surintendant Moodie avec la malle.

SANTÉ.

La santé de tous les hommes de la division a été excellente, et les indigènes, qui souffraient de grippe, lors de mon dernier rapport, sont bien maintenant.

Les Chipewyans, avec lesquels j'ai fait des arrangements pour couper du bois afin de le flotter en radeaux du creek Churchill, sont encore là, et font, j'espère, du bon ouvrage.

La rivière est, dans le moment, dans un état tel qu'il est impossible de se rendre là sur la glace, et il me faudra attendre la débâcle pour pouvoir aller ensuite constater ce qu'ils auront fait. Je ne tiens pas à ce que ces gens nous fassent beaucoup de bois; ils sont stupides et très paresseux. Il y a à peine quelques jours que nous pouvons nous dispenser de feu spécialement pour des fins de chauffage, mais d'ici aux froids nous ne brûlerons de bois que dans les poêles de cuisine.

CHALOUPES.

Le travail de réparations des chaloupes continue à avancer d'une façon satisfaisante. La petite est maintenant installée à son lieu de lancement, et on lui donne sa dernière couche de peinture. Elle est en bon ordre et paraît bien.

Le coque de la grande chaloupe a besoin de beaucoup de réparations. On la transportera aujourd'hui ou demain à l'endroit d'où elle devra être lancée. Le tou-

rillon et l'arbre de couche ont été redressés. Les réservoirs à gazoline, percés de petits trous par la rouille, ont été réparés et peinturés. Je m'attends à ce que dans trois semaines environ la machine sera en place et le bateau prêt pour le service.

Le côtre et le baleinier ont été peinturés.

Il est nécessaire de bâtir une cabane au débarcadère, dans laquelle les chaloupes et les bateaux pourront hiverner. Les mettre trop près de l'atelier du charpentier, comme nous l'avons fait déjà ne peut que les exposer à être endommagés. Nous n'avons pu jusqu'à présent placer la grande chaloupe ailleurs que le long du mur extérieur, où la neige l'a entièrement recouverte. Si un steamer nous apportait cet été le bois qu'il nous faut pour la construction de cet abri, que ce steamer vienne de Fullerton ou d'ailleurs, nous pourrions construire à l'automne; sinon, je vais être obligé d'essayer de construire en bois rond, bien que ce soit encore plus de travail de une grande affaire que de transporter des troncs d'arbres que du bois de chauffage.

NOURRITURE DES CHIENS.

J'ai commencé à faire une provision de nourriture pour les chiens l'hiver prochain. "Pook"' et "Tupearlock" ont tué huit autres loups-marins la semaine dernière, et les indigènes nous ont apporté 1,655 livres de chair de loup-marin et de baleine. Nous payons cette viande un sou la livre, en moyenne.

CORVÉES.

Comme vous le constaterez par mon journal, les hommes ont fait les heures régulières de corvée. Ils ont fait un travail considérable de nettoyage et de mise en ordre au poste. Ils ont aussi peinturé, scié et fendu du bois de chauffage, qu'ils ont placé ensuite dans le hangar à charbon. Pendant les jours de mauvais temps, ils ont lavé le plafond, les murs de la caserne, du mess et de la cuisine.

Deux chambres seulement, dans mon logement, avaient été peinturées. La chambre à coucher, la cuisine et le vestibule étaient encore couverts de toile grossière. Le gendarme Haines, mon domestique, est occupé à les peinturer.

TEMPÉRATURE.

La température a été très désagréable jusqu'au trois du courant. Nons avons eu, tout le temps, du froid, du vent, de la neige, du grésil ou de la pluie; mais, depuis le 3, nous avons du très beau temps. La neige est maintenant disparue, excepté des endroits où elle s'est amoncelée. La glace tient bon, cependant, sur la rivière, et est couverte d'eau à plusieurs endroits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CORTLAND STARNES.
Surintendant, commandant la division "M"....

CHURCHILL, BAIE-D'HUDSON, 5 juillet 1910.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que la Compagnie de la Baie-d'Hudson envoie son cabotier, le *Chipman,* à York-Factory demain matin, avec une partie des marchandises débarquées à York l'année dernière par le *Pélican,* en même

temps que des dépêches pour son bureau chef. Elle a bien voulu nous offrir de transporter notre malle, et je profite de l'occasiin pour vous faire mon rapport jusqu'à date, pour la période écoulée depuis le 10 juin, alors que la dernière malle a été transportée par terre à York. J'inclus, en duplicata, mon journal pour la même période.

SANTÉ.

Nous n'avons pas eu de maladie, et tout le monde jouit d'une excellente santé.

DISCIPLINE.

La discipline de tous les membres de notre effectif a été très bonne; tous ont travaillé avec entrain et bonne volonté. Le 27 juin, un des gendarmes a été accusé d'avoir désobéi à un ordre du poste. Comme j'ai acquis la certitude que ce n'était qu'un oubli, et vu la bonne conduite antérieure du gendarme, je me suis contenté de l'avertir et j'ai renvoyé l'accusation.

CHALOUPES.

Le 21 juin, j'ai fait mettre la petite chaloupe à l'eau, pour essai, et je me suis rendu jusqu'au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. La machine n'a pas bien fonctionné, et par suite du peu de pression elle s'est souvent arrêtée, de sorte qu'il nous a fallu une heure et demie pour parcourir quatre milles. Au retour, à la marée suivante, la machine a bloqué deux ou trois fois, jusqu'à ce que finalement quelque chose ayant manqué elle bloqua pour de bon. Le gendarme Malloch et moi, qui montions la chaloupe, étions alors vis-à-vis l'anse Sloop, où nous nous sommes rendus à l'aviron, et après avoir mis la chaloupe en sûreté nous avons gagné les casernes à pied. Le lendemain, la chaloupe a été remorquée et sa machine enlevée. On a constaté que la bielle et le balancier contre-pieds étaient brisés, et que la vapeur s'échappait par un trou dans le cylindre. Nous avons, depuis, réparé la bielle, le balancier, et bouché le trou dans le cylindre.

De nouveau, j'ai fait un essai de la chaloupe, le 29 courant ,et la machine a fonctionné parfaitement bien. J'ai fait, en dix minutes, la traversée de la rivière, distance d'un mille et demi. La compression a été bonne et il n'y a pas eu d'arrêt. Cette petite chaloupe (18 pieds) marche bien, mais l'eau y entre facilement. Lorsque je suis allé au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, lors du premier essai, nous avions une forte brise; la mer se brisait sur le petit gaillard d'avant, rejaillissait sur l'hiloire et nous inondait. Voici comment le cylindre s'est brisé: L'année dernière, un jour que la chaloupe était en marche, les pompes n'ont pas fonctionné, et en quelques minutes le cylindre a rougi et il a rejailli de l'eau sur cette partie de la machine. Cela a eu pour effet de refroidir les parois extérieures, parce que pour être utile l'eau doit circuler entre le cylindre et son enveloppe. La conséquence a été que l'intérieur a été brûlé. Je crois, cependant, qu'avec les réparations que nous lui avons faites, elle durera toute la saison et nous rendra des services.

La grande chaloupe sera prête à être mise à l'eau demain. Toutes les coutumes en ont été nettoyées, calfatées, mastiquées ee peinturées par le gendarme Jones, qui, en sa qualité de charpentier de navire, connaît très bien cet ouvrage. Le dessous de la quille a été recouvert de fer dans toute sa longueur, et la pointe de la quille renforcée avec du fer plus épais. Afin de protéger la quille en cas d'échouement sur les graviers ou les roches, des plaques de cuivre ont été rivées à chacun des côtés inférieurs de la proue. Toute la coque a reçu deux couches de peinture, la partie en bois a été huilée et vernie et la boiserie intérieure réparée. Nous avons redressé et renforcé le gouvernail. Toutes les parties de la machine sont ajustées et le tout est maintenant prêt à servir.

NOURRITURE DES CHIENS.

Nous sommes très stisfaits de la quantité de loups-marins et de baleines blanches capturés. Les Esquimaux de la pointe nous en ont fourni beaucoup et les indigènes à notre service en ont apporté environ 1,710 livres J'ai maintenant presque tout ce qu'il me faut pour la prochaine saison. Le coût de ce que les naturels nous fournissent sera, en moyenne, d'un sou la livre. Nous en aurons, en tout, environ 20,000 livres, y compris ce qui nous est resté de l'année dernière. Je ne parle que de qui peut servir, car une quantité gâtée devra être mise de côté. Nous aurons à ce sujet une réunion du bureau.

CHIENS.

Nous avons maintenant en mains trente-sept chiens, et un en plus qui nous est arrivé du lac Fendu. De ce nombre, vingt-six sont en état de servir et de travailler; Nous venons de recevoir trois jeunes chiens qui devront être domptés l'hiver prochain. Parmi toute cette meute, nous avons sept vieux chiens presque complètement finis, mais que nous pourrons cependant utiliser au poste à charroyer la glace, le charbon et les déchets. Nous avons aussi quatre jeunes chiens qui promettent beaucoup et qui serviront après la saison des chaleurs.

Avant le départ de M. Eby, j'ai acheté de lui deux beaux chiens, à raison de dix piastres chaque. J'ai cru devoir profiter de l'occasion qui m'était offerte d'acquérir ces chiens, afin de remplacer les cinq morts l'hiver dernier. Les chiens sont très rares; la compagnie en manque et les indigènes n'en ont pas assez pour eux-mêmes. J'apprends que les chiens sont aussi très rares à Norway-House et Lac-Fendu.

PROVISION DE BOIS.

Les sauvages du creek de Churchill ont, de nouveau, fait du bois à cet endroit. Le 24, j'ai envoyé le maréchal des logis Hayter pour aider à faire un radeau de ce bois, qui est parti avec le baissant le 27. Mais comme le courant était trop fort, le radeau est descendu en avail des casernes. Nous l'avons alors remorqué jusqu'à un endroit situé un peu en amont du vieux fort, et le 28 le bois arrivait aux casernes. Ce radeau, fait à deux rangs, avait 43 pieds de long et 14 de large. J'avoue que j'ai été désappointé de la petite quantité de bois flotté; mais à cause des rapides près de la pointe Mosquito et autres endroits peu profonds de la rivière, il n'est pas possible de faire de plus grands radeaux. Plus que cela, comme les eaux continuent à baisser en amont de la pointe, il va nous falloir construire des radeaux de dimensions encore moindres. J'envoie chercher ce qui reste de bois fait, et quand je l'aurai reçu je pourrai juger si cela vaut la peine de continuer l'ouvrage. Sinon, je ferai faire le bois de l'autre côté de la rivière, à l'ancien endroit, situé à huit milles de l'eau, de façon à ce qu'il soit prêt à être charroyé avec des chiens dès que la rivière sera gelée. Je n'ai aucun doute qu'un attelage de chevaux pour charroyer le bois l'hiver ferait beaucoup pour la solution du problème du chauffage. Cependant, si on nous envoie des chevaux, il faudrait en même temps expédier du foin. J'ai visité tout le pays et je ne vois aucun endroit où l'on puisse récolter le foin avec une faucheuse.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

J'ai fait installer la pompe foulante avec le tuyau d'aspiration sur une plate-forme près du lac; j'ai fait peinturer et mettre le tout en état pour le service. Les boyaux pour lesquels un dévidoir sera achevé dans quelques jours, avec les accessoires, ceintures, clefs d'accouplement, rondelles, etc., sont placés en vue à l'entrée du corps de garde, où on peut les prendre au besoin. J'ai organisé une brigade du feu et préparé des ordonnances pour sa gouverne. Elles sont affichées dans la salle

du mess et seront lues tous les mois. Nous aurons aussi des exercices de temps à autre. Tout cela ne pourra, naturellement, servir que pendant les mois d'été, et nous devrons compter sur les extincteurs et les seaux à incendie en hiver, parce qu'il n'y ea aucun endroit où, pendant les froids, on puisse se procurer de l'eau pour cette fin par le moyen de notre pompe. Le lac et les rivières gèlent jusqu'au fond près du rivage.

LE DÉTACHEMENT DE FULLERTON.

Je n'ai encore aucune nouvelle du détachement de Fullerton, mais j'espère voir, d'un jour à l'autre maintenant, les hommes arriver sur le baleinier qui est à leur disposition.

YORK-FACTORY.

Les hommes partis le 10 juin, par terre, avec la malle pour York-Factory, sont revenus le 29, après avoir rencontré à la rivière Nelson un habitant de York qui s'est chargé du transport. Ils rapportent que trois bateaux étaient partis de York pour Churchill trois semaines auparavant, mais que rendus à la rivière au Hibou ils ont dû rebrousser chemin, à cause des glaces. Leur intention était de repartir le 28, et nous les attendons d'un jour à l'autre. Ils sont chargés de transporter la malle destinée à Churchill et de prendre des vivres à même le stock débarqué ici par le *Pelican*. On rapporte que le détachement de York-Factory manque de provisions.

INDIGÈNES.

Il y a environ quarante Esquimaux à la Pointe. Tous les Chipewyans, au nombre d'environ 250, sont campés dans le voisinage du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Les Esquimaux ont été heureux dans leur chasse au loup-marin et leur pêche à la baleine. Je n'ai jamais vu de gens plus satisfaits et plus heureux d'apparence. Les Chipewyans sont des sauvages pauvres, sans énergie, et d'extérieur misérable. Leurs femmes et leurs enfants surtout ont l'air privés de nourriture et sont abattus.

Le jour de la Confédération, afin d'avoir l'occasion de les voir et de leur témoigner de la sympathie, j'ai organisé une série de sports, et je les ai tous invités à venir, aux casernes, l'après-midi et le soir. Nous avons eu d'abord un concours de tir pour trois prix de peu de valeur, et 40 Esquimaux et Chepewyans y ont pris part. Les deux premiers prix ont été remportés par les Chipewyans et un Esquimau a gagné le troisième. Puis une course pour jeunes garçons; deux Esquimaux ont été vainqueurs. A une souque à la corde, les gendarmes ont vaincu les hommes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Le gendarme Rose, qui possède un gramophone, leur a donné de la musique, et à 5 heures nous leur avons offert du thé, des galettes, du sirop et un peu de bœuf en conserve. De 8 heures à minuit il y a eu danse au quartier des indigènes, et ils sont partis enchantés de ce qu'ils ont appelé un grand jour. Le révérend M. Sevier, missionnaire de l'Eglise anglicane, et M. Aston, gérant de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, étaient présents, et ont contribué à amuser nos invités.

Le même jour, le matin, nos hommes ont eu un concours de tir au revolver, tenu suivant les règlements et comme exercice préliminaire. Les concurrents ont brûlé 12 cartouches en tirant de la main droite à coups espacés, la même chose de la main gauche, et ensuite six cartouches sans interruption de la main droite. Le premier prix, une pipe, offert par moi, a été gagné par le numéro matricule 4614, gendarme Walker, avec 111 points, et le second, deux livres de tabac, offert par deux maréchaux des logis, a été gagné par le numéro matricule 4689, gendarme Jones, J. G., avec 101 points.

Depuis le 10 juin, nous avons eu quelques jours de beau temps, mais souvent le ciel est resté couvert et nous avons eu beaucoup de brume et de pluie.

Moyenne maxima de la température..	56.5°
Moyenne minima de la température..	40°

Les insectes, durant les derniers jours, nous ont causé beaucoup d'ennui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CORTLAND STARNES,
Surintendant, commandant la division "M".

L'Officier commandant,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

ANNEXE C.

RAPPORT DU BRIGADIER M. A. JOYCE, DE FULLERTON, POUR L'ANNEE TERMINEE LE 30 JUIN 1910.

DÉTACHEMENT DU CAP-FULLERTON, BAIE-D'HUDSON,
8 juillet 1910.

L'Officier commandant,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Division "M", Baie-d'Hudson.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport de ce détachement pour l'année écoulée le 30 juin 1910.

En ce qui concerne les indigènes, la région a été prospère. Il y a eu, en abondance, du chevreuil, du morse, du loup-marin, du poisson, etc.; les animaux à fourrures ont été en nombre à peu près égal à celui de l'année dernière. On a vu quantité de loups et de volverennes. Les naturels prospèrent tranquillement, suivant leur désir. La plupart d'entre eux ont de bonnes tentes, des ustensiles de cuisine et portent des vêtements semblables à ceux des blancs pendant l'été, etc. Presque tous les naturels du sud du goulet ou baie Wager ont de bonnes carabines et des munitions en quantité; ceux du nord du goulet Wager que j'ai rencontrés sont moins bien partagés en armes, et se plaignent toujours du manque de munitions.

Je regrette d'avoir à vous informer que la gendarmerie a fait très peu d'ouvrage en ce qui concerne ses fonctions officielles. Dans mon rapport de l'année dernière j'ai fait la remarque qu'il est à peu près impossible pour la gendarmerie d'accomplir ses devoirs sans l'aide d'un bon interprète. Comme preuve, j'attire votre attention sur le rapport d'une patrouille que j'ai faite à la baie Wager l'hiver dernier. J'ai la conviction que s'il m'eût été possible de m'assurer les services d'un interprète compétent pendant ce voyage, nous aurions arrêté et fait condamner au moins un indigène sur l'accusation d'avoir abandonné une jeune fille sur les Terres Stériles (*Barren*), pendant la période la plus rigoureuse d'un hiver polaire. Je désire aussi faire la remarque que les naturels comprennent difficilement pourquoi il y a un détachement de la gendarmerie ici. Il est permis de croire que les baleiniers américains ont beaucoup contribué à jeter cette espèce de confusion dans l'esprit des indigènes. Pour réagir contre cela je suggérerais que la gendarmerie cesse d'acheter des fourrures, quand les naturels peuvent disposer des leurs sans avoir à parcourir de trop grandes distances, qu'un interprète compétent soit employé avec demeure ici; que les devoirs de la gendarmerie soient clairement expliqués aux indigènes; que l'on donne à un sous-officier les pouvoirs d'un juge de paix, afin qu'il puisse juger et punir les petites offenses, sans être obligé de faire conduire prisonniers et témoins à Fort-Churchill pour les enquêtes préliminaires.

Je ne crois pas qu'il soit à propos de traiter sévèrement les indigènes; mais les cas de petit larcin, cruauté aux animaux, abandon des malades et des vieillards peuvent être jugés sommairement, et les prisonniers purger les sentences d'emprisonnement à Fullerton. L'année dernière, les indigènes ont porté à ma connaissance plusieurs cas de petits larcins.

Je n'ai pas cru devoir laisser soupçonner aux indigènes mon impuissance à agir en cette circonstance. J'ai, en conséquence, fait une enquête et j'ai donné à deux des accusés dont la culpabilité a été prouvée au delà de tout doute une verte semonce et je les ai prévenus qu'à l'avenir ces offences seront punies. J'estime que les na-

turels de cette région sont suffisamment avertis, et je suggère de donner pour l'avenir à celui qui a charge du détachement le pouvoir de punir les coupables quand leur culpabilité est prouvée. Pendant l'année on m'a rapporté deux cas où des jeunes filles ont été abandonnées à la mort, au milieu de l'hiver. J'ai fait rapport séparément dans les deux cas, dont l'un est si récent que je crois que l'on devrait l'instruire et agir.

Je désire aussi faire remarquer que la vie est dure et miséreuse pour les Esquimaux, comparée à la nôtre ou à celle des sauvages. Ils doivent toujours compter sur la chasse pour leur nourriture, et ils se trouvent souvent, par suite de la rareté du gibier ou le manque de munitions, obligés de passer plusieurs jours avec point ou très peu de nourriture. Je crois que ce sont là les raisons qui les engagent à abandonner ceux qui sont à leur charge, bien que, souvent, il serait possible de sauver de la mort ceux qui ont ainsi été abandonnés, si les indigènes informaient les blancs de ce qu'ils ont fait, et demandaient à d'autres d'aller au secours de ces malheureux. Mais c'est une coutume chez eux d'abandonner leurs vieillards et leurs délaissés, et ils ne croient pas faire mal.

INDIGÈNES EMPLOYÉS.

Je regrette de vous annoncer la mort d'un indigène à notre emploi, Scottie, décédé à la pointe Term le 3 septembre 1909. Après la mort de Scottie, j'ai engagé un jeune homme du nom de Dooley, qui avait été au service de la gendarmerie; mais il s'est montré si négligent et si paresseux que j'ai été obligé de le congédier, lui et un autre de nos employés indigènes, Bye Bye, pour désobéissance et négligence, et avoir laissé la baleinière de la gendarmerie sur la grève, plus bas que la ligne de la marée haute, exposant ainsi le bateau à être perdu ou endommagé. J'ai renvoyé ces naturels le 30 juin 1910, et je les ai remplacés par un autre indigène du nom de Cou-Jag, qui, je crois, nous donnera satisfaction.

BÂTIMENTS.

Les bâtiments de la gendarmerie sont en bon état, mais ont grandement besoin de peinture à l'extérieur; la caserne, la cuisine et les quartiers à l'usage du surintendant Moodie devraient être peinturés à l'intérieur. La caserne et la cuisine demandent des réparations à l'intérieur; on devrait couvrir les interstices, qui ont jusqu'à deux pouces, entre les planches. Je suggérerais d'employer à cette fin la planche de 4 pouces embouvetée qu'il y a à Fullerton. Je suggère aussi la construction d'une ou deux cellules dans le petit magasin au bout de la caserne. Il faut aussi un hangar à charbon. Nous pourrions le construire avec murs de pierre et toit de planche. Il ne nous faudrait pour cela que quelques barils de ciment Portland.

PATROUILLES.

Durant l'été de 1909, j'ai opéré une patrouille en baleinière, de Fullerton à Churchill et retour; une autre de Fullerton à la pointe Term, et retour, et pendant l'hiver une autre de Fullerton à la baie Wager et retour avec un attelage de chiens. Le gendarme Walker et le gendarme surnuméraire Gravel ont aussi fait plusieurs courtes patrouilles avec attelages de chiens, pour visiter les indigènes campés près de Fullerton, etc.

CHIENS.

Le détachement possède un nombre suffisant de chiens de bonne race et de bonne grosseur. Durant l'année, j'en ai élevé quatre qui promettent d'être les meilleurs de la région, et j'ai l'espérance que nos chiennes nous en fourniront suffisam-

ment pour remplacer ceux que l'âge rend, de temps en temps, impropres au service. Je suis d'opinion qu'en donnant beaucoup de soin à l'élevage nous obtiendrons une meilleure classe de chiens que ceux que les indigènes peuvent nous fournir. J'estime que nous devrions avoir en permanence ici de dix-huit à vingt chiens, de façon à ce que nous puissions remplacer, à un moment donné, par un autre, tout attelage de chiens parti en service.

Chiens en mains, au commencement de l'année..		7
Achetés durant l'année..		8
Fournis par les chiennes du poste..		4
		19
Mort..	1	
Abattu	1	
		2
Restant en mains le 30 juin 1910..		17

Aucune baleine n'a été capturée depuis mon dernier rapport. Le capitaine Comer est passé ici le 10 septembre, l'année dernière, sur la baleinière *A. T. Gifford,* rétournant chez lui.

M. Geo. Cleveland, commandant de la goélette écossaise qui fait le commerce et la pêche à la baleine, m'informe que les patrons ont l'intention de retirer cette goélette et de ne plus l'envoyer du côté ouest de la baie, parce que, disent-ils, elle ne paie pas ses dépenses

OUVERTURE ET FERMETURE DU HAVRE DE FULLERTON.

La glace a disparu du havre, ici, le 7 juillet 1909, et le 24 octobre 1909 le havre a de nouveau été fermé à la navigation.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite des hommes a été tout ce que l'on peut désirer de mieux. Je m'estime heureux d'avoir ici avec moi un homme de confiance comme le gendarme Walker.

J'ai l'honneur d'tre, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

M. A. JOYCE, *brigadier.*
En charge du détachement.

Transmis pour l'information du commissaire. Je pars sur la *Jeanie* pour Fullerton; pendant mon séjour à cet endroit je m'occuperai de ce qu'il y a à faire, et à mon retour je ferai rapport de mon inspection. Je soumettrai à votre considération toutes les recommandations qui me paraitront d'urgence.

CORTLAND STARNES, *surintendant.,*
Commandant la division "M".

ANNEXE D.

RAPPORTS DU SURINTENDANT C. STARNES SUR LA PATROUILLE DE LA RIVIERE ICELANDIC A CHURCHILL.

NORWAY-HOUSE, 4 janvier 1910.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que je suis arrivé à Norway-House après un trajet de neuf jours à partir de la rivière Icelandic. Comme le courrier portait déjà une charge considérable, j'ai eu l'aide d'un nommé Rousseau jusqu'à la rivière Beren, ou la Compagnie de la Baie-d'Hudson m'a fourni un autre attelage de chiens. Je suis à faire avec la compagnie des arrangements pour indemniser M. Rousseau pour les services rendus. Il nous a fallu quatre jours pour gagner la rivière Beren, parce que les neiges épaisses et les débordements du lac ont rendu celui-ci plus difficile à parcourir que par les années passées sur sa partie sud. Du côté nord, la route était bonne et nous aurions pu faire le trajet dans quatre autres jours sans le retard que nous a causé une violente tempête le 20. J'ai inspecté le détachement et j'ai disposé hier, le 3, d'un cas d'infraction à la loi concernant les spiritueux. Je pars demain pour le lac Fendu. Le détachement apportant des fourrures venant du lac Fendu, qui était attendu la veille du jour de l'an, a été retardé par les tempêtes et les mauvais chemins et n'a pu arriver qu'aujourd'hui. Il aura tracé et battu la route, de sorte qu'il sera facile de voyager demain. Le seul voyage antérieur sur cette voie a été celui accompli par le parti de MM. Tremain et Sinclair, qui est allé à Churchill. Les traces laissées par ces hommes avaient été complètement effacées par une forte couche de neige.

Le brigadier Edgenton et un surnuméraire, avec deux attelages de chiens, ont apporté ici aujourd'hui les ballots de fourrures du lac Fendu; les chiens, après repos, seront mis à ma disposition demain. Je n'ai aucune nouvelle du surintendant Moodie, mais le brigadier Edgenton croit qu'il viendra par la route suivie par l'équipe de M. Tremain et M. Sinclair, et qu'il arrivera au lac Fendu à peu près en même temps que moi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CORTLAND STARNES, *surintendant.*

LAC FENDU, 15 janvier 1910.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de confirmer ce que j'ai dit dans ma lettre datée de Norway-House, et de vous informer que je suis parti de cet endroit le matin du 5 courant avec l'équipe suivante:—

Le numéro matricule 4891, gendarme C. W. Brathy, le gendarme surnuméraire Wm. T. Powers; Wm Isbester et James Evans servant de guide et d'éclaireur respectivement.

Le brigadier Edgenton et le gendarme surnuméraire McLeod, avec deux attelages de chiens venus du lac Fendu, étaient arrivés de cet endroit dans l'après-midi du 4, pour chercher la malle, mais comme j'étais sous l'impression que je changerais d'équipement avec le surintendant Moodie, au lac Fendu, je n'ai pas altéré mon programme. J'ai donné instruction au brigadier Edgenton et à son aide de reprendre la route après un jour de repos à Norway-House et de me rencontrer au lac Cross où je demeurerais une journée pour permettre aux chiens de se reposer, vu que c'était leur premier voyage cet hiver.

Le brigadier Edgenton m'a rejoint tel qu'entendu, et nous avons continué notre voyage. Nous sommes arrivés ici dans l'après-midi du 13, neuf jours après notre départ de Norway-House, y compris l'arrêt d'un jour au lac Cross. La route était belle sur tout le parcours et nous avons eu un temps superbe.

Le brigadier Edgenton était au lac Fendu, où il était arrivé le 10 avec quatre attelages de chiens, venant de Churchill. Il part lundi, le 17, mais il emmène avec lui quatre attelages de chiens et des hommes de Churchill. Il se dirige sur Gimli. Ses compagnons sont: le gendarme Jones, l'interprète Ford, le gendarme surnuméraire Pook. Ils ne retourneront pas à Churchill avant le surintendant Moodie, c'est-à-dire en avril.

Le maréchal des logis Nichols et le gendarme Graham qui permutent avec les quatre hommes qui m'ont accompagné de Norway-House, et deux des attelages de Norway-House, retournent aussi avec le surintendant Moodie.

Le gendarme Conway, le gendarme surnuméraire Tupearlock, avec un des attelages de chiens de Churchill, doivent retourner avec moi; à part cette équipe, il me faudra en emmener une de Norway-House: le gendarme Quinsey, le gendarme surnuméraire Macleod, un guide (qui nous précédera) et deux attelages de chiens du lac Feudu.

A mon retour à Churchill, il n'y aura là en disponibilité qu'un attelage de chiens et le gendarme surnuméraire Tupearlock, que je ramène, et, pour cette raison, il me faudra garder les hommes et les chiens du lac Fendu suffisamment longtemps pour me permettre de préparer mes rapports conformément à mes instructions, et les expédier par leur entremise. Je ferai cependant toute la diligence possible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CORTLAND STARNES, *surintendant.*

FORT-CHURCHILL, 8 février 1910.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que j'ai quitté le lac Fendu le 18 janvier, le lendemain du départ du surintendant Moodie pour le sud avec son équipe. J'ai formé mon équipe conformément à mon rapport du 17 janvier. J'avais pris avec moi un sauvage nommé Judah Frank pour me servir de guide et d'éclaireur, mais ayant, le second jour, constaté que, contrairement à ce que j'avais cru, le gendarme Conway ne pouvait conduire les chiens, je l'ai envoyé en avant et j'ai confié la conduite des chiens à Frank.

Jusqu'au troisième jour, la route a été belle, de même que la température. Il s'est alors élevé une tempête, et la neige est tombée pendant environ 18 heures; de sorte que nous avons voyagé difficilement jusqu'aux terres arides, où nous sommes arrivés le 7e jour. Tupearlock nous a guidés à travers les plaines, que nous avons traversées en deux jours. Le 27 janvier j'arrivais à Churchill, après dix jours de marche. Pour me conformer au désir du surintendant Moodie, qui m'avait demandé d'accorder deux jours à M. Sevier, ministre anglican, pour transférer ses effets dans une couple de chambres des quartiers, où il les mettrait sous clef, j'ai passé la nuit du 27 au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Le lendemain, je me suis rendu aux casernes. J'ai visité le magasin, et j'ai donné instruction de commencer le lundi matin à faire l'inventaire.

J'ai de nouveau passé la nuit au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et le lendemain, samedi, je me suis installé aux casernes.

Le samedi, à midi, j'ai fait l'inspection générale des casernes, des armes, etc. Les hommes n'avaient aucun sujet de plaintes, les armes étaient en ordre et les quartiers bien tenus et propres.

Avec l'aide des brigadiers Hayter et Borden, j'ai commencé le lundi, 31, à faire l'inventaire, et j'ai continué jusqu'à ce qu'il fût terminé, c'est-à-dire samedi, le 5. Pendant le jour, nous faisions la classification des effets, et le soir les entrées dans les livres. Nous avons tout fini aujourd'hui, et le gendarme Quinzie, le gendarme surnuméraire Macleod et le sauvage Judah Frank, avec les deux attelages de chiens du lac Fendu, ainsi que celui de Norway-House, partent avec les effets que le brigadier Edgenton doit transporter à Norway-House.

Avant son départ, le surintendant Moodie avait envoyé quelques indigènes à la chasse auc hevreuil, mais à mon arrivée j'ai constaté qu'ils n'en avaient encore rapporté aucun. Ayant appris que ces hommes n'étaient pas au bon endroit et n'avaient pas assez de chiens pour les transporter là où le chevreuil était censé se tenir, soit 15 milles plus loin, j'ai envoyé une équipe avec les chiens du lac Fendu pour les transporter au nouveau territoire de chasse. Ils sont revenus au bout de six jours, avec rien. Ils ont rapporté que le chevreuil avait émigré dans le nord.

Un nommé Ely, qui exerce l'état de trappeur, à vingt milles au sud de Fort-Churchill, est arrivé ici hier. Il rapporte que le grand chevreuil, connu sous le nom de chevreuil du lac Fendu, fréquente en grand nombre l'endroit où il chasse. J'ai alors envoyé, ce matin, le gendarme Walker et l'indigène Tupearlock avec ce qui nous restait de chiens. J'espère qu'ils seront plus heureux, car il nous reste peu de provisions en mains.

Nous avons grandement besoin d'un bureau. Nous utilisons, dans le moment, pour cette fin, le logement du médecin—deux pièces. Dans l'une couchent les deux brigadier, et dans l'autre nous avons placé une table au milieu d'une quantité de marchandises périssables qui sont là pour éviter les gelées. Cette table est à l'usage du fourrier; mais il n'y a pas de place pour les livres, les liasses, etc. Quant à moi, je travaille dans mes quartiers. Parmi les demandes que je vous transmets aujourd'hui, il y en a une pour les matériaux nécessaires à l'achèvement d'une bâtisse pour servir de bureaux, et dont les murs sont construits et les poutres posées.

Les hommes de la division que j'ai vus paraissent bien, ont une bonne tenue, sont gais et prêts à faire tout ouvrage qu'on leur confie. Le numéro matricule 4502, brigadier Hayter, le sous-officier aîné, et le numéro matricule 4324, brigadier Borden, ont travaillé fort à l'inventaire, outre leurs autres travaux, et je suis jusqu'ici très content d'eux.

Afin de ne pas retenir les hommes et les chiens du lac Fendu plus longtemps qu'il le faut, je me suis contenté de prendre le temps nécesstire pour faire l'inventaire et préparer les réquisitions pour les provisions qui devront nous être expédiées par le bateau de l'été prochain, et mes rapports, de sorte que je n'ai pas eu l'occasion de me familiariser avec les conditions locales.

Le 27 de ce mois, la Compagnie de la Baie-d'Hudson expédiera une malle à Norway-House, par voie de York-Factory; j'en profiterai pour faire d'autres rapports.

CORTLAND STARNES, *surintendant,*
Commandant la division "M".

ANNEXE E.

RAPPORT DU BRIGADIER M. JOYCE SUR LES PATROUILLES OPEREES DE FULLERTON A CHURCHILL, POINTE TERM ET RETOUR.

DÉTACHEMENT DU CAP-FULLERTON,
BAIE-D'HUDSON, 20 octobre 1910.....

L'Officier commandant,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Division "M", Baie-d'Hudson.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant d'une patrouille de la gendarmerie opérée de Cap-Fullerton à Fort-Churchill et retour, et à la pointe Term et retour.

Le 17 juillet 1909 au matin, j'ai fermé ce poste et je suis parti sur la baleinière en compagnie des gendarmes Walker, McMillan, Conway et McDiarmid, et des sauvages Scottie, Bye Bye, Joe et Dooley. Durant notre voyage à Churchill, le temps a été très beau et le vent léger, soufflant en général du sud. Bien que nous ayons aperçu de nombreuses banquises le long de la côte, aucune ne s'est trouvée pour nous barrer le chemin. La glace a disparu du havre de Fullerton le 7 juillet au matin, libérant ainsi la baleinière *A. T. Gifford,* qui avait hiverné là.

Nous avons vu de nombreuses bandes de sauvages campés le long de la côte entre l'île Fairway et Churchill. Ils disent que leur santé a été bonne et le chevreuil en grande quantité.

Nous avons fait escale d'un jour à Marble et nous avons fait de minutieuses recherches sur le rivage sans pouvoir découvrir aucune trace du corps de feu le maréchal des logis Donaldson, ni du bateau dont il se servait lorsqu'il s'est noyé.

Il y avait beaucoup de morses à l'île Marble. Nous en avons vu une cinquantaine, et l'eau semblait en être tout grouillante.

Après dix-sept jours d'un voyage très agréable, nous avons atteint Fort-Churchill, et nous nous sommes inscrits aux casernes pendant la nuit du 23.

Le 3 août, le gendarme Walker, le gendarme surnuméraire Gravel, les quatre sauvages de Fullerton et moi-même, sommes partis de Fort-Churchill sur la baleinière, chargée de vivres, provisions, équipements, etc., en route pour revenir à Cap-Fullerton. Il soufflait du sud-est un vent violent qui nous a forcés d'aller à terre près de l'ancien fort de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et y demeurer jusqu'au matin du 7. Ce jour-là nous avons fait environ cinquante milles, après quoi nous avons été forcés par la noirceur et la grosse mer d'atterrir à environ dix milles de la pointe Hubbard.

Le 8, incapables de lancer le bateau, nous avons dû rester là.

Le 9, nous sommes partis à la marée haute, et à 6 heures nous étions à la pointe Hubbard. Comme c'est là, sur une grande distance, le seul endroit convenable pour débarquer, j'ai décidé d'y camper et de repartir au petit jour le lendemain.

Le 10, à 3 h. 35 a. m., nous quittions la pointe Hubbard; en cinq heures nous avons fait quarante milles. Vers 7 heures, un vent violent s'éleva du sud-est, et à 8 h. 45 nous avons dû gagner terre. L'eau jaillissait dans le bateau en si grande quantité que nous ne pouvions fournir à la pomper.

A cause de la violence du vent et des vagues, nous n'avons pu remettre le bateau à la mer que le matin du 15. Ce jour-là nous avons fait environ 30 milles, et

à 9 h. 15 du soir nous campâmes. Les terres sont si basses ici, que si on débarque à marée haute, on ne peut voir la mer ensuite quand elle est basse.

Le 16, nous partions à 5 heures du matin, pour être de nouveau forcés par un fort vent du sud-est à gagner terre après avoir fait à peu près 20 milles.

Impossible de repartir le 17 et le 18 à cause de la violence du vent et de la pluie.

Le 19, nous avons voyagé sous une légère brise du sud, de 8 h. 45 du matin à 9 h. 35 du soir, alors que nous avons établi notre campement après avoir parcouru à peu près 25 milles.

Le 20, partis à 8 heures du matin, nous avons campé à 8 h. 20 du soir après avoir fait environ vingt-cinq milles sous une légère brise du sud-est.

Le 21, nous avons fait environ trente milles de 7 h. 10 du matin à 9 h. 30 du soir. Le vent soufflait légèrement du sud-est.

Le 22, nous avions parcouru à peu près vingt-cinq milles, lorsqu'un fort vent du sud-est nous força à camper jusqu'à la nuit du 26.

Le 27, nous avons levé le camp à 7 h. 30 du matin et à 4 h. 35 de l'après-midi nous étions à la pointe Term, à environ vingt-cinq milles de distance; fort vent d'ouest.

Le 28, le vent a soufflé du nord toute la journée, mais sur le soir le temps s'est éclairci et nous avons pu nous rendre à l'endroit où la Compagnie de la Baie-d'Hudson avait déposé des vivres, munitions, provisions, etc.

A 2 h. 50, le matin du 30, nous avons quitté la pointe Term, laissant les deux indigènes Scottie et Dooley pour voir à la cache jusqu'au retour des bateaux de Fullerton. Nous avons navigué sous un bon vent d'ouest jusqu'à 4 h. 20 p. m.; nous avons alors aperçu un troupeau de chevreuils entre les goulets Corbit et Rankin. Nous sommes descendus à terre et nous avons tué onze chevreuils, dont nous avons mis la chair en cache pour en faire de la nourriture pour les chiens l'hiver prochain. Nous avons fait à peu près quarante milles.

Le 31, nous sommes partis à 5 heures du matin et nous avons navigué toute la journée sous un léger vent du sud-ouest. A 8 h. 30, nous campions à l'île au Lapin; distance parcourue, environ trente-cinq milles.

L 1er septembre, départ à 3 h. 30 du matin, et jusqu'à 3 h. 35 de l'après-midi nous avons navigué sous un fort vent du sud-ouest. Nous avons campé à l'île Fairway parce que la violence du vent ne nous permettait pas de traverser jusqu'à la baie Chesterfield; distance parcourue, environ cinquante milles.

Départ de l'île Fairway le 2, à 5 h. 10 a.m.; distance parcourue, à peu près vingt milles; campement sur une petite île; brumeux, pas de vent.

A 6 h. 40 a. m., le 3, nous partions. Toute la journée nous avons voyagé contre un fort vent du nord; nous avons fait environ quarante milles.

Les 4, 5 et 6, le vent du nord nous a forcés à séjourner au même endroit. Le soir du 4, le navire de la compagnie écossaise qui fait le commerce à la baie Repulse est arrivé sous vapeur et a jeté l'ancre à environ cinq milles de l'endroit où nous nous trouvions. Mais la mer était tellement mauvaise que nous ne pouvions songer à nous rendre à bord, même avec notre bateau lège.

Le 7, le vent était considérablement tombé, le steamer de la compagnie écossaise leva l'ancre à 3 h. a.m. A 5 h. a.m. nous levâmes l'ancre à notre tour. Jusqu'à 7 heures du soir nous avons louvoyé contre un violent vent du nord; après avoir fait environ quinze milles nous avons établi notre campement sur le côté nord du goulet Winchester.

Le 8, départ à 5 h. a.m. et arrivée à Fullerton à 3 h. 30 p.m.; distance, trente-cinq milles.

A mon arrivée au Cap-Fullerton, j'ai appris le départ en août de l'indigène Blanket pour les environs du lac Baker. J'ai aussi appris que Molasses était parti

sur sa baleinière pour la chasse au chevreuil près de la baie Daly, et qu'on attendait son retour d'un moment à l'autre. Je l'ai attendu trois jours; mais comme il ne paraissait pas, j'ai décidé de prendre les bateaux de la gendarmerie et de partir sans retard pour la pointe Term.

J'ai fait des arrangements avec les indigènes Joe et Ooujug afin de les envoyer avec leurs femmes et leurs chiens à l'endroit où nous avions tué et caché les chevreuils le 30 août. Il fut entendu que dès que la glace porterait ils iraient chercher les effets laissés à la pointe Term et les transporteraient à Fullerton.

Le 12 septembre, j'ai quitté les casernes en compagnie du gendarme Walker, du gendarme surnuméraire Gravel, des indigènes Bye Bye, Joe, Ooujug et les femmes des deux derniers.

Nous prîmes sept chiens qui appartenaient à des indigènes. Rendus à 20 milles à peu près de Fullerton, nous fîmes rencontre de Molasses et son équipage, et je m'entendis avec eux pour qu'ils nous suivissent à la pointe Term le plus tôt possible. Nous campâmes à l'île d Dépôt, avont fait environ 40 milles.

Le 13, nous avons quitté l'île du Dépôt, à 4.30 heures du matin pour lutter tout le jour contre un vent contraire lu sud-est; fîmes environ 25 milles.

Le 14, fort vent du sud-est; avons quitté le camp à 5.30 heures du matin et fait environ 10 milles, puis stoppé à cause d'un fort vent devant.

Le 15 septembre, nous partions à 5 heures du matin, luttâmes contre un fort vent devant et campâmes à l'île Wag, car il ventait trop fort pour traverser l'anse de Chesterfield; nous avons fait à peu près 12 milles.

Le 16 septembre, nous avons été forcés de chômer à cause de la pluie et d'un grand vent.

Le 17, nous levâmes le camp à 3.35 du matin, arrêtâmes à l'île Fairway, où nous prîmes le déjeuner, poussâmes de nouveau au large et fîmes environ 20 milles de plus; nous campions à 7.10 heures du soir.

Le 18, nous chômions encore à cause d'un fort vent du sud-est.

Le 19, nous partîmes à 3.35 heures du matin, et navigâmes par un fort vent de l'ouest jusqu'à 1.30 heure de l'après-midi, alors que le bout-dehors du gros bateau se brisa et nous dûmes aller à terre; avions fait environ 30 milles.

Le 20, nous fûmes forcés de chômer à cause d'un fort vent du sud-est.

Le 21, repartîmes à 7.20 du matin, voguâmes sous une brise de l'est, et campâmes à 6 heures; avions fait environ 30 milles.

Le 22, nous avons chômé, à cause d'un fort vent de l'est; le gendarme Walker tua un chevreuil.

Le 23, nous avons chômé à cause d'un fort vent de l'est; les indigènes tuèrent huit chevreuils et mirent la viande en cache.

Le 24, je laissai l'indigène Ooujug pour prendre soin des femmes et partis à 9 heures du matin par un très fort vent du nord-ouest; le gendarme Walker, le gendarme surnuméraire Gravel et l'indigène Bye Bye montaient le grand bateau, et l'indigène Joe et moi nous montions l'autre; nous fûmes tous occupés à pomper et à vider les bateaux. Après avoir fait une quinzaine de milles, nous dûmes nous rendre à terre, n'osant pas nous risquer à traverser l'anse Corbet; à 2 heures de l'après-midi nous fîmes camp.

Le 25, nous chômâmes à cause d'un fort vent du nord-ouest.

Le 26, nous levâmes le camp à 2.50 heures du matin et naviguâmes contre un fort vent du nord-ouest; à 8.30 heures du matin nous arrivons à la pointe Term. Dooley nous apprit que l'indigène Scottie était mort le 3 septembre. Nous lui donnâmes la sépulture, chargeâmes nos bateaux, prîmes le déjeuner et quittâmes la pointe Term à 10.50 heures du matin, faisant voile vers Fullerton; le vent avait tourné au sud-est, et peu après notre départ de la pointe Term, il soufflait si fort que nous dûmes tous nous employer à vider les bateaux pour les empêcher de sombrer. Nous campions sur l'île Dunne-Fox à 2.20 heures de l'après-midi, après avoir franchi environ 60 milles.

Le 27, nous avons chômé, à cause d'un fort vent du sud-est. Nous fîmes sécher notre literie, nos vêtements, etc.

Le 28, nous partions à 4 heures du matin, naviguant tout le jour sous une légère brise de l'est. A environ 35 milles de la pointe Term, nous rencontrâmes Molasses et son équipage, prîmes à bord Tom Pepper pour remplacer l'indigène Joe, que j'allais laisser au campement de chasse au chevreuil, où nous fûmes à 3.30 de l'après-midi; Joe y fut débarqué, Ooujug nous approvisionna de chevreuil, et nous filâmes jusqu'à 11.30 du soir; nous campâmes à l'île au Lièvre après avoir fait environ 50 milles.

Le 29, nous chomâmes à cause d'un fort vent et de la grosse mer.

Le 30, nous quittâmes l'île au Lièvre à 11.30 du matin et ne nous arrêtâmes qu'à 3.35 heures de l'après-midi; il nous fallut alors aller à terre à cause de la brume et d'un fort vent de l'est. Nous campâmes sur la terre ferme en face de l'île Fairway; nous avions fait à peu près 50 milles.

Le 1er octobre, nous levâmes le camp à 5.40 heures du matin, après avoir fait provision d'un peu de bois de chauffage à même le navire naufragé *MacTavish*. Nous campions à la pointe du Cimetière à 7.10 du soir, ayant franchi 45 milles.

Le 2, nous chomâmes à cause d'un fort vent de l'est.

Le 3, nous partions à 7.15 du matin. Il soufflait du sud-ouest un fort vent qui continua à augmenter et prit les proportions d'un ouragan; comme la côte était mauvaise, il était dangereux d'essayer d'y atterrir, car, eussions-nous frappé une roche, notre bateau s'engloutissait en un instant. Nos voiles étaient carguées autant que possible, et nous nous tenions aussi près de la côte que nous pouvions. Vers 8.45 heures du matin, une violente rafale rompit les mâts des deux bateaux, et, comme notre perte semblait évidente si nous cherchions à continuer, j'ordonnai de pousser à terre les deux bateaux vers une pointe où l'atterrissement paraissait facile. Nous débarquions près de l'île du Dépôt à 8.40 du matin. Heureusement les deux mâts s'étaient brisés au bas et nous pûmes les faire servir encore, après avoir scié l'extrémité rompue. Nous avions fait à peu près 14 milles.

Les forts vents et la grosse mer nous empêchèrent de remettre nos bateaux à la voile avant le 15. Le temps s'était refroidi beaucoup et il était tombé quatre pouces de neige le 7 octobre. Dans la nuit du 8, il s'éleva un vent du nord, qui dura trois jours. Nous n'avions ni bois, ni lampe à pétrole, et la mousse était humide et gelée, et ne nous faisait qu'un bien pauvre feu. Le 12, le gendarme surnuméraire Gravel trouva un vieux traîneau et nous pûmes nous faire une bonne tasse de thé, la première que nous prenions depuis quatre jours. Deux nuits durant, nous restâmes ainsi, craignant de voir nos tentes emportées par le vent. Dans la nuit du 11, l'une des cordes de retenue céda, et à l'instant la tente fut charriée au loin.

Le 12, nous levions le camp à 11 heures de l'avant-midi. Nous eûmes à lutter contre un fort vent du nord-ouest, et à 4 heures nous campions, car il faisait noir. Nous avions fait 5 milles.

Le 6, nous repartîmes à 7.10 du matin. Il fallut lutter encore contre un vent du nord-est jusqu'à 3.30 de l'après-midi. Nous campâmes alors sur la rive nord de la baie Daly, ayant fait à peu près 15 milles.

Le 17, nous nous remettions en mer à 5 heures du matin. Nous tuâmes un morse sur une petite île près de la terre ferme; nous en gardâmes un peu et serrâmes le reste en une cache. Nous étions au poste de Fullerton à 6.20 du soir; la glace se formait dans le havre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

M. A. JOYCE, *brigadier*.
En charge de la patrouille.

CHURCHILL, 8 septembre 1910.

ANNEXE F.

RAPPORT DU BRIGADIER M. JOYCE SUR LA PATROUILLE FAITE DE FULLERTON A L'ANSE WAGNER.

Poste du Cap-Fullerton,
Baie-d'Hudson, 31 mai 1910.

A l'Officier commandant,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Division "M", Baie-d'Hudson.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire rapport sur une patrouille que j'ai faite du Cap-Fullerton à la rive nord de l'anse Wagner, y compris mon retour à Fullerton.

Je quittai le poste du Cap-Fullerton pour l'anse Wagner le matin du 19 février 1910. J'avais avec moi l'employé indigène Bye Bye et huit chiens de la gendarmerie. Les indigènes Joe etOoujug s'en allaient à la chasse au bœuf musqué, et, comme ils partaient le même jour, nous fîmes route ensemble. Mon but était de patrouiller à travers la région où les indigènes chassent d'ordinaire le bœuf musqué, et de faire de mon mieux pour faire respecter les lois relatives à la protection de ces animaux après le 20 mars.

Nous quittâmes la côte à environ 20 milles en haut de Yellow-Bluff, pour nous diriger vers le nord-ouest jusqu'à Wagner, à 35 milles à peu près de la côte. Le 1er mars nous rencontrâmes quelques indigènes, et j'appris d'eux que la goélette, appartenant à la maison de commerce écossaise, hivernait du côté nord de l'anse Wagner, là où les propriétaires de la goélette *Era* avait eu un jour un petit poste de traite. Le 2 mars au matin, je laissai les indigènes Bye Bye et Joe faire la chasse au phoque aux îles situées en amont des Narrows, et leur donnai instruction de garder jusqu'à mon retour la chair de phoque pour les chiens et l'huile pour les camps des indigènes. Accompagné d'Ooujug, je partis pour me rendre à la goélette, où j'arrivai tard le soir du 3 mars. Je la trouvai en un joli petit port. M. Cleveland, qui est en charge de la goélette, me reçut avec grande amabilité. Il m'informa que ses employeurs lui avait donné instruction de faire faire la chasse au bœuf musqué par les indigènes, ce qu'il avait fait, ayant laissé à l'automne quelques indigènes à la baie Repulse avec ordre de chasser entre cet endroit et l'anse Wagner; d'autres avaient été envoyés de Wagner au cours de février. M. Cleveland me dit qu'il avait donné instructions aux indigènes de se retrouver à la goélette pour le dernier jour de mars, attendu qu'il avait autre chose à leur faire faire. Depuis mon retour à Fullerton et avant de rédiger ce rapport, j'ai appris par les indigènes qu'on n'avait tué qu'un bœuf musqué et que tous les indigènes, à part deux, étaient retournés à la goélette. Les indigènes prétendent que les loups deviennent si nombreux dans le voisinage de l'anse Wagner qu'ils dévorent les bœufs musqués et les éloignent de cette partie du pays. Et M. Cleveland dit qu'en un rayon franchissable en deux jours de marche de l'endroit où la goélette a hiverné, on les voit souvent par bandes de cent à mille loups.

D'après les renseignements de M. Cleveland et des indigènes, il m'est difficile de patrouiller à l'intérieur, car les indigènes qui faisaient la chasse au bœuf musqué étaient disséminés sur une étendue si vaste qu'il y avait peu d'espérance d'en rejoindre un seul, et, comme je ne voulais pas être absent trop longtemps du poste, je décidai de retourner immédiatement.

L'indigène Bye Bye voulait aller avec les deux autres chasser le bœuf musqué, et comme il me trouva deux indigènes prêts à m'accompagner jusqu'à Fullerton, je le lui permis.

Je fus deux jours à la goélette et y fis reposer les chiens. J'en suis reparti le 6 mars au matin pour arriver aux Igloos dans la nuit du 7. Le 8, je me remis en route pour Fullerton, en compagnie des indigènes Sue-pe-nuck et Pelacap-sic. Il nous fut imposible de faire plus de 10 milles, et nous dûmes camper à cause d'une tempête de neige et d'un fort vent devant. Le matin du 9, il nous manquait un de nos meilleurs chiens, mais il faisait si mauvais qu'on ne pouvait sortir de l'igloo pour le chercher. Les 10, 11 et 12 nous fîmes des recherches, et le 13 nous gagnâmes terre pour voyager dans la direction du sud-est jusquà la nuit du 14. Les 15, 16 et 17 nous fûmes forcés de demeurer dans l'igloo, car il faisait une tempête de neige aveuglante. Les 18, 19, 20 et 21, nous prîmes une direction presque sud-est, mais le pays était si accidenté que nous fîmes peu de chemin. Je fus obligé d'arrêter les 22 et 23, car la neige avait complètement aveuglé l'un des indigènes. Nous atteignîmes la côte à Yellow-Bluff le 24 et y campâmes tout le jour, et à 4 heures de l'après-midi, le 26 mars, nous étions au Cap-Fullerton.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

M. A. JOYCE, *brigadier,*
En charge du détachement.

PARTIE V

PHOTOGRAPHIES



Poste de gendarmerie et établissement, Ile Hershel.



Arrivée annuelle du steamer à Fort-Macpherson, T. N. O. de la Cie. de la Baie-d'Hudson.



Glaces flottantes dans l'Arctique.



La Pierre-House. Sauvages arrivant avec leurs chiens à Port-Macpherson



Baleiniers de la gendarmerie et des indigènes au port d'abri à Shingle-Point, Côte de l'Arctique.



Fort-Macpherson, T. N. O.



Esquimaux faisant la traite à bord.



Baleinière à vapeur "Karluk" dans l'Arctique.



